QL690
.B4D8
**

FOR THE PEOPLE
FOR EDVCATION
FOR SCIENCE

LIBRARY
OF
THE AMERICAN MUSEUM
OF
NATURAL HISTORY

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

SÉRIE DES OISEAUX

(493)
vol. 1, 1876-1887
" 2, 1887-1894

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

PAR

Alphonse DUBOIS

DOCTEUR EN SCIENCES,
CONSERVATEUR AU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,
MEMBRE HONORAIRE, CORRESPONDANT OU EFFECTIF DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SÉRIE DES OISEAUX

TOME I

(1876-1887)

BRUXELLES

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, TH. FALK Sr
Rue des Paroissiens, 18-20-22

1887 + 1894 (vol. II)

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INTRODUCTION

Dans ce siècle si fécond en découvertes de tous genres, les sciences naturelles ont progressé d'une façon réellement merveilleuse. Après une longue période d'essai et de confusion avec les autres branches des connaissances humaines, est venue une période d'analyse. Les différents règnes de la nature ont désormais leurs observateurs spéciaux, et, de cette division du travail, naissent immédiatement une précision, une vigueur inconnues au paravant. Aussi la zoologie, jusque-là sans faits, sans principes et même sans nom, s'enrichit rapidement de faits bien observés et analysés dans leurs détails. Dès lors une base solide et durable est offerte aux travaux des zoologistes futurs, et la voie du progrès est largement ouverte.

Dans une troisième période, les découvertes se succèdent avec une rapidité étonnante, et les sciences naturelles, longtemps divisées pour l'étude des faits de détail, s'unissent pour la découverte des grandes lois qui régissent le monde. Nous voyons bien encore des savants se spécialiser pour approfondir les questions de détails ; mais, à côté de ces spécialistes, de ces chercheurs, nous voyons aussi des savants se généraliser, faire de la science philosophique et chercher l'explication des phénomènes observés par les premiers.

La description d'une faune locale est un sujet qui ne paraît guère se prêter aux considérations philosophiques. Il y a cependant à considérer ici les rapports qui existent entre les animaux des différentes régions, les modifications qu'ils peuvent subir dans l'espace, et les causes qui occasionnent ces modifications.

On a cherché dans ces derniers temps à se rendre compte de la manière dont s'est constituée la grande diversité des êtres qui peuplent notre terre. Toutes les considérations sur la structure et sur les liens de parenté, reposaient pendant longtemps sur la conception de l'espèce telle qu'elle avait été établie par Linné, c'est-à-dire sur la ressemblance des formes. Envisagée de cette manière, la notion de l'espèce

ne pouvait se prêter à aucune autre interprétation. Cuvier lui-même, dans sa définition si nette et si précise, ne modifie en rien la manière de voir de ses prédécesseurs. Pour lui, *l'espèce est la réunion des individus descendant l'un de l'autre ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux.* Cette définition, encore admise aujourd'hui par beaucoup de naturalistes, est évidemment la meilleure au point de vue systématique, mais elle est incomplète et a donné naissance aux fausses espèces.

Les partisans de l'invariabilité admettent qu'il a été créé autant de formes spécifiques que nous en connaissons, et que celles que l'on découvre encore sont aussi anciennes que les autres, mais ont simplement échappé à l'observation. Cela est vrai en partie, car il y a encore bien des pays et bien des îles dont l'intérieur n'est pas suffisamment connu et où l'on découvrira encore plus d'une espèce nouvelle. Le Congo seul a fourni, en quelques années, un grand nombre de nouveautés, et ce vaste pays est encore loin d'être complètement connu, surtout au point de vue de ses productions naturelles.

Les défenseurs de l'invariabilité n'admettent la variété que pour autant qu'elle soit accidentelle ; mais, dès qu'elle se reproduit en transmettant à ses descendants ses caractères distinctifs, ils l'érigent en espèce distincte. Tous les partisans de cette doctrine ne sont cependant pas aussi exclusifs ; beaucoup d'entre eux admettent la variété héréditaire, mais seulement quand elle ne diffère du type spécifique que par des caractères d'un ordre très secondaire.

Déjà au siècle dernier, on prévoyait que l'espèce est sujette à des variations. Ainsi, Linné a émis l'idée que la majorité des animaux, proviennent de l'abâtardissement d'espèces moins nombreuses. Buffon pensait que ce sont surtout les formes inférieures qui ont dû éprouver l'influence de toutes les causes de dégénération. Mais c'est à Lamarck que revient l'honneur d'avoir déclaré, le premier, que l'expérience contredit cette supposition, généralement admise, que les êtres se composent d'espèces différentes aussi anciennes que le monde ; pour lui, tous les animaux proviennent d'autres espèces préexistantes. « Tout concourt à prouver, dit Lamarck, que ce n'est pas la forme, soit du corps, soit de ses parties, qui donne lieu aux habitudes et à la manière de vivre des animaux, mais que ce sont, au contraire, les habitudes, la manière de vivre et toutes les autres circonstances influentes qui ont, avec le temps, constitué la forme du corps et des parties des animaux. Avec de nouvelles formes, de nouvelles facultés

ont été acquises, et, peu à peu, la nature est parvenue à former les animaux tels que nous les voyons actuellement. »

Étienne Géoffroy St-Hilaire ne croit pas non plus à l'invariabilité des espèces; il pense, au contraire, qu'elles peuvent se modifier jusqu'à changer de genre. Il admet aussi que les formes fossiles ont conduit aux formes actuelles par une suite non interrompue de générations.

Ch. Darwin, dans son remarquable ouvrage sur l'*Origine des Espèces*, ainsi que dans celui *De la Variation des Animaux et des Plantes*, a démontré, par des arguments incontestables, la variabilité des animaux et des végétaux, et la majorité des naturalistes sont aujourd'hui d'accord sur ce point.

La variabilité des espèces est donc illimitée; les modifications que leur font éprouver le changement d'habitudes et les influences extérieures, sont fixées par l'hérédité, et la divergence des formes en est la conséquence.

Que sont, en effet, nos animaux domestiques? Ne proviennent-ils pas tous de types sauvages transformés par une longue domesticité, ou plutôt par une sélection méthodique? La sélection les a parfois modifiés si profondément qu'on ne peut souvent plus dire avec certitude de quelle espèce sauvage ils descendent; c'est le cas pour les différentes races de chèvres, de moutons, de bœufs, de chiens, etc. Si les animaux et les plantes n'avaient pas en eux-mêmes une tendance inhérente à varier, l'homme n'aurait jamais pu rien y faire; en exposant les animaux et les plantes à diverses conditions de vie, il survient des variations qu'on ne peut ni empêcher, ni contenir. L'homme a tenté sur une grande échelle une expérience à laquelle la Nature s'est livrée sans cesse dans le cours infini des temps. Les principes de la domestication ont donc une grande importance, car ils permettent d'entrevoir les causes de la variabilité et les lois qui la régissent.

Si nous cherchons la souche de nos formes domestiques, nous constatons bientôt qu'elles descendent toujours d'un type unique. Pour ne pas quitter la classe des oiseaux, voyons rapidement quels ont été les ancêtres de ceux que l'homme a domestiqués, et commençons par les plus intéressants, les Pigeons.

Bien que la domestication du pigeon paraisse remonter à environ trois mille ans avant J.-C., on peut cependant affirmer avec certitude que toutes nos races domestiques descendent d'une seule et même

espèce : le Pigeon de roche ou Biset (*Columba livia*). Selon Darwin, il existe aujourd'hui plus de 150 races de Pigeons domestiques ; toutes ces variétés ne peuvent avoir eu pour ancêtres que des Pigeons de roche, et le Biset est le seul qui ressemble par tous ses caractères essentiels aux races domestiques qui n'ont été que peu modifiées (1). Comme le Biset a une aire de dispersion très étendue, car on le rencontre en Europe, en Asie et en Afrique, il présente aussi plusieurs variétés sauvages que certains auteurs ont même considérées comme espèces distinctes.

On a avancé que les Pigeons domestiques se composent de onze races principales, chacune descendant d'une espèce sauvage particulière. Mais ces onze espèces sont inconnues à l'état sauvage, et si elles existaient, leurs produits métis seraient inféconds, tandis que toutes les races domestiques peuvent se reproduire entre elles et donner des produits parfaitement féconds.

« Nous pouvons, en toute sécurité, dit Darwin, conclure que les races domestiques, malgré les différences qui existent entre elles, descendent toutes de la *Columba livia*, en comprenant sous cette dénomination quelques variétés sauvages. Les différences que présentent ces dernières ne jettent toutefois aucun jour sur les caractères qui distinguent les races domestiques. Dans chaque race ou sous-race, les individus sont plus variables qu'ils ne le sont à l'état de nature, et parfois ils varient fortement et subitement. Cette plasticité de l'organisation résulte apparemment du changement des conditions extérieures. Le défaut d'usage réduit certaines parties du corps. La corrélation de croissance relie si intimement entre elles toutes les parties de l'organisation, que toute variation de l'une d'elles entraîne une variation correspondante dans une autre. Lorsque plusieurs races ont été formées, leurs croisements réciproques ont facilité la marche des modifications et ont souvent causé l'apparition de nouvelles sous-races. Mais, de même que dans la construction d'un bâtiment, les pierres et les briques seules sont de peu d'utilité sans l'art du constructeur, de même, dans la création de nouvelles races, l'action dirigeante et efficace a été celle de la sélection. Les éleveurs peuvent agir par sélection, aussi bien sur de minimes différences individuelles, que sur des différences plus importantes. L'éleveur emploie la

(1) On remarque fréquemment sur les ailes, même chez les races qui s'éloignent le plus de leur ancêtre, les deux bandes noires qui caractérisent la *C. livia*.

sélection méthodiquement quand il cherche à améliorer ou à modifier une race, pour l'amener à un type de perfection préconçu et déterminé ; ou bien, il agit sans méthode et d'une manière inconsciente lorsqu'il n'a d'autre but que d'élever les meilleurs oiseaux possible, sans aucune intention ni désir de modifier la race. Les progrès de la sélection conduisent inévitablement à l'abandon des formes antérieures et moins parfaites qui, par conséquent, s'éteignent ; il en est de même des chaînons intermédiaires de chaque ligne de descendance. C'est ainsi que la plupart de nos races actuelles sont devenues si considérablement différentes les unes des autres, et du Biset, leur premier ancêtre (1). »

On distingue environ une quinzaine de races gallines, tandis qu'on ne connaît, à l'état sauvage, que quatre espèces de coqs, savoir : *Gallus ferrugineus* ou *bankiva*, *G. sonnerati*, *G. varius* et *G. stanleyi*.

Trois de ces espèces, croisées entre elles ou avec des races domestiques, n'ont jamais produit que des métis stériles ; le *Gallus ferrugineus* seul, croisé avec des races domestiques, a toujours donné des métis féconds. Il paraît donc certain que c'est ce dernier qui est la souche de nos formes domestiques ; le doute est d'autant moins possible qu'on observe accidentellement, chez les races pures, des individus dont le plumage est presque identique à celui du *G. ferrugineus* sauvage.

La généralité des naturalistes sont d'accord pour admettre la descendance des diverses races de Canards domestiques de l'espèce sauvage d'Europe (*Anas boschas*). C'est la seule espèce qui ait les rectrices médianes frisées et recourbées en dessus ; or, dans toutes les races domestiques, on retrouve ces rectrices frisées.

Les auteurs sont moins d'accord au sujet de l'espèce qui a donné naissance à nos Oies. La plupart des ornithologistes compétents les rattachent à l'Oie sauvage (*Anser cinereus*) dont les jeunes s'apprivoisent facilement et sont domestiqués par les Lapons. Croisée avec l'Oie domestique, elle donne des métis parfaitement féconds.

Gould a suffisamment établi que le Dindon descend d'une espèce sauvage du Mexique (*Meleagris mexicana*), que les indigènes avaient déjà domestiquée avant la découverte de l'Amérique.

La Pintade a généralement peu varié, si ce n'est par le plumage qui est tantôt plus pâle, tantôt plus foncé. Suivant l'opinion des natura-

(1) Ch. Darwin, *De la Variation des Animaux et des Plantes*, t. I, p. 257.

listes, elle provient de la *Numida ptilorhyncha* qui habite l'Afrique orientale.

Pour finir avec les races domestiques, signalons encore le Canari qui n'est domestiqué que depuis 350 ans environ. Déjà en 1718, on en signalait vingt-sept variétés ; ce nombre est bien augmenté depuis. Toutes ces races diffèrent de l'espèce type des îles Canaries par la coloration de leur plumage et quelquefois aussi par leur forme. Il arrive très fréquemment que des oiseaux jaunes donnent naissance à des individus qui ressemblent plus ou moins au type sauvage qui diffère complètement des Serins que nous élevons en cage.

Ce qui précède suffit pour démontrer que les espèces peuvent varier par la domestication, et qu'une sélection méthodique peut faire naître des races parfaitement distinctes les unes des autres et présentant des caractères vraiment spécifiques. Or, si l'une ou l'autre de ces races retourne à l'état sauvage, *dans un pays où l'espèce souche n'existe pas*, elle se maintiendra d'une manière constante et prendra tout au plus de l'uniformité dans l'ensemble de ses caractères. Cette race, devenue sauvage, deviendra donc alors la souche d'une nouvelle espèce. On peut citer comme exemple la Pintade, qui a été acclimatée aux Antilles et qui est redevenue sauvage à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Dans ces îles, les individus sauvages diffèrent autant du type africain que de la forme domestique : leur taille est plus petite et leurs pattes sont noires, tandis qu'elles sont grises chez la Pintade d'Afrique.

Nous trouvons un exemple plus frappant dans le lapin de Porto-Santo. Vers 1420, Gonzalès Zarco, ayant eu à bord une lapine qui avait mis bas pendant le voyage, les lâcha tous, mère et petits, dans l'île de Porto-Santo près de Madère. Ces animaux s'accrurent si rapidement et devinrent si incommodants, qu'on dut, à cause d'eux, abandonner l'île. En 1861, deux de ces lapins arrivèrent au Jardin Zoologique de Londres, et l'on constata qu'ils diffèrent du lapin d'Europe par une taille plus petite et par leur coloration ; la partie supérieure est plus rouge, la poitrine et certaines parties inférieures sont grises au lieu d'être blanches ; mais les différences les plus remarquables sont dans les oreilles et la queue. Chez le lapin commun, le dessus de la queue et l'extrémité des oreilles sont garnis d'une fourrure noire grisâtre. Dans neuf lapins de Porto-Santo examinés par Darwin, le dessus de la queue était brun rougeâtre et l'extrémité des oreilles ne présentait aucune trace d'une bordure plus foncée. Ce qui est aussi remarquable, c'est que les deux lapins

mâles du Jardin Zoologique, n'ont jamais voulu s'accoupler avec les femelles de diverses races qu'à de nombreuses reprises on avait enfermées avec eux. Voilà donc un animal, provenant d'une race domestique devenue sauvage, qui a pris un pelage particulier et qui refuse de s'accoupler avec les races du type dont il descend.

A la Jamaïque et dans l'une des îles Falkland, des lapins introduits sont également retournés à l'état sauvage, et, dans chacune de ces îles, ces animaux ont pris des caractères particuliers. Si l'origine de ces lapins n'eût pas été connue, la plupart des naturalistes en aurait certainement fait des espèces distinctes. On voit donc qu'un animal redevenu sauvage et soumis à de nouvelles conditions d'existence ne retourne pas toujours, comme on l'a souvent soutenu, au type dont il descend.

Passons maintenant à la variabilité de l'espèce dans l'espace. Dans le cours de ce volume, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de démontrer qu'un oiseau dont l'aire géographique est très étendue, offre souvent de légères différences, soit dans la taille, soit dans la coloration, suivant la zone ou le territoire qu'il habite ; ces petites différences constituent les *variétés climatériques*. Mais, de deux ou de plusieurs formes très voisines, provenant évidemment d'une même souche, laquelle est l'espèce, laquelle est la variété ? — C'est ce qui ne peut être déterminé avec certitude, car on ne peut pas savoir, comme pour la plupart des races domestiques, laquelle de ces formes a donné naissance aux autres ; aussi est-on obligé de prendre la forme la plus anciennement connue comme type spécifique, et les formes découvertes dans la suite, comme variétés.

Il est certain que le climat, le régime et d'autres causes encore inconnues, jouent un grand rôle dans la variation des êtres. Beaucoup d'animaux de la zone polaire changent de couleur à l'approche du froid, alors que ces animaux conservent la même coloration en toutes saisons, quand ils habitent une contrée tempérée. Ainsi, notre Écureuil prend en hiver, sous la zone polaire, un pelage d'un beau gris-bleuâtre, tandis que chez nous il ne change pas de robe ; j'ai pu constater pendant plusieurs années de suite, que le Renard bleu ou Isatis qui, dans son pays devient en hiver d'un blanc pur, ne blanchit pas sous notre climat, quelque rigoureux que soient nos hivers.

Les îles Britanniques ne possèdent aucun oiseau qu'on n'observe pas sur le continent européen ; quelques ornithologistes anglais prétendent cependant que le Lagopède d'Écosse (*Lagopus scoticus*) est

une espèce parfaitement distincte ; d'autres soutiennent, au contraire, que ce n'est qu'une race bien marquée du Lagopède de Norwège (*L. albus*). Ce qui est certain, c'est que ces deux formes ne présentent aucune différence anatomique ; mais, par sa coloration, le Lagopède d'Écosse offre des caractères tellement tranchés, qu'à la suite des temps il a pris la forme d'une véritable espèce. Il y a peu d'années, on a cherché à acclimater cet oiseau dans les Ardennes belges, et il est presque certain que, si l'expérience réussit, les descendants des Lagopèdes introduits seront modifiés avant qu'un siècle ne se soit écoulé.

La petite mésange noire (*Parus ater*) s'est tellement modifiée sous le climat britannique, qu'on en a fait depuis peu une espèce à part sous le nom de *P. britannicus*, quoique ce ne soit qu'une simple variété climatérique.

La Gélinotte du nord de l'Europe est beaucoup plus pâle que celle de nos Ardennes ; le Moineau prend des teintes d'autant plus vives que le pays qu'il habite est plus chaud ; l'Hirondelle est repandue dans presque le monde entier, mais elle diffère légèrement suivant le continent ou la zone qu'elle habite en été ; le Bouvreuil a une taille d'autant plus forte et des teintes d'autant plus vives que son habitat est plus oriental, et ainsi de suite.

On peut poser comme règle, qu'une espèce est d'autant plus variable que son aire géographique est plus étendue. Il est cependant à remarquer que les échassiers, dont beaucoup sont cosmopolites, varient en général moins que les oiseaux des autres ordres. C'est peut-être pour cette raison que le nombre des espèces d'échassiers est relativement restreint.

Il est fort difficile dans un exposé sommaire d'indiquer tous les arguments qui militent en faveur de la théorie de la variabilité de l'espèce ; l'observation nous oblige à l'admettre et les faits paraissent confirmer la loi suivante établie par Wallace : « *Chaque espèce a pris naissance en coïncidence géographique et chronologique avec une autre espèce très voisine et préexistante* ». — « Cette loi, dit Wallace, jette une vive lumière sur le principe naturel de classification des êtres organisés ; elle rend compte de leur distribution géographique et de leur succession géologique, des phénomènes des groupes représentatifs et substitués, dans toutes leurs modifications et des particularités anatomiques les plus singulières ; en parfaite harmonie avec l'énorme masse de faits que les naturalistes modernes ont recueillis,

elle se concilie, à ce que nous croyons, avec chacun d'eux (1). »

On ne connaît aucune île d'une origine géologique relativement récente, qui possède des familles, des genres et même beaucoup d'espèces qui lui soient propres. Quand on étudie, par exemple, la faune de la presqu'île de Malacca et des îles de Sumatra, Bornéo, Java et îles voisines, on constate que la majorité des espèces animales qu'on y rencontre, sont communes à plusieurs de ces pays ou à tous, tandis qu'en même temps il s'y trouve un certain nombre d'espèces très voisines propres à chacune de ces îles.

L'Orang-Outang se trouve à Bornéo et à Sumatra : le Tigre est répandu, non seulement dans une grande partie de l'Asie, mais encore à Sumatra et à Java; le Tragule javanais (*Tragulus javanicus*) habite la presqu'île de Malacca et les îles de Sumatra, Java et Bornéo ; une espèce voisine (*T. pygmæus*) est répandue à Tenasserim, à Malacca, à Sumatra et à Java, et ainsi de suite. Ces mammifères n'ont évidemment pas pu émigrer du continent pour passer dans certaines îles, mais ils doivent avoir existé dans les îles qu'ils habitent depuis l'origine de leur espèce.

Ceci paraît démontrer, d'une part, que les îles de l'archipel indien étaient primitivement attachées au continent asiatique, dont la région Sud-Est fut en partie submergée, peut-être lors du soulèvement des chaînes volcaniques de Java et de Sumatra ; d'autre part, que ce phénomène géologique doit être fort ancien pour que des espèces aient été créées sur le type d'autres espèces préexistantes et éteintes.

L'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Guinée ont dû également ne former qu'un seul et même continent, car leurs faunes se ressemblent beaucoup et la dernière a même beaucoup d'espèces qu'on observe également en Australie ; ce qui rend cette hypothèse surtout vraisemblable, c'est que ces trois îles possèdent des monotrèmes (Échidnés) et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs de ces animaux.

L'archipel des Galapagos présente un phénomène qui a beaucoup frappé les naturalistes. D'origine volcanique fort ancienne, ces îles n'ont probablement jamais été autre chose que ce qu'elles sont aujourd'hui; mais, ce qui est remarquable, c'est qu'elles sont peuplées d'animaux qui leur sont propres, mais qui sont alliés de très près aux espèces de l'Amérique méridionale. Suivant Wallace, cet archipel doit avoir été peuplé, ainsi que d'autres îles plus récentes, par l'action des

---

(1) A. B. Wallace : *La Sélection naturelle*, p. 26.

vents et des courants, et à une époque assez éloignée pour que les espèces originaires se soient éteintes, laissant seulement les prototypes modifiés. Il explique de la même manière le fait que chacune de ces îles possède une faune et une flore particulières.

« On peut supposer, dit Wallace, que la même émigration primitive les peupla toutes des mêmes espèces qui ont servi alors de types à des formes diversement modifiées, ou bien que ces îles ont reçu leur population successivement les unes des autres, et qué, dans chacune d'elles, de nouvelles espèces ont été créées sur le plan des premières. »

Ceci explique l'absence complète de certains ordres d'animaux sur les îles Océaniques. Ainsi, aucune des nombreuses îles, dont le grand Océan est parsemé, ne possède des batraciens (grenouilles, crapauds, salamandres) ; pourtant ces animaux pourraient fort bien y vivre, puisqu'on a introduit des grenouilles à Madère, aux Açores et à l'île Maurice, et qu'elles s'y sont multipliées au point de devenir incommodes. Presque toutes les îles très éloignées d'un continent ou d'une grande île sont dépourvues de mammifères terrestres, mais possèdent des chauves-souris ; les îles Norfolk, Viti, Bonin, Carolines, Mariannes, Maurice, etc., possèdent toutes leurs chauves-souris particulières, mais n'ont aucun mammifère terrestre.

Pourquoi la force créatrice n'a-t-elle produit sur ces îles, en fait de mammifères, que des chauves-souris? Tout simplement parce que les cheiroptères ont des ailes pour traverser l'espace, tandis qu'aucun animal terrestre ne peut être transporté accidentellement à travers une vaste étendue de mer.

Les chauves-souris volent souvent sur l'océan à une très grande distance des côtes ; on a constaté que des espèces de l'Amérique du Nord visitent accidentellement les îles Bermudes qui se trouvent cependant fort éloignées des côtes américaines. Donc, les chauves-souris qui ont abordé sur les différentes îles océaniennes s'y sont acclimatées, et leurs descendants ont pris, avec le temps, de nouveaux caractères, tandis que les formes primitives se sont éteintes. Voilà pourquoi ces îles ont chacune des espèces particulières de chauves-souris, et ne pourraient avoir, en fait de mammifères terrestres, que les races domestiques qu'on y a introduit, et, parmi celles-ci, on doit comprendre le rat, le surmulot et la souris qui ont suivi l'homme dans le monde entier.

Il résulte donc de tout ce qui précède, qu'on doit entendre par espèce : *la réunion des individus descendant l'un de l'autre ou de*

parents communs, et de ceux qui leur ressemblent ou n'en diffèrent que par des caractères d'un ordre secondaire, ce qui porte à les considérer comme descendant d'une même souche sans que des intermédiaires aient disparu. La variété se comporte de la même manière que l'espèce, mais *elle est soumise au retournement dès que les causes qui l'ont fait naître ont cessé d'exister* (1). Une variété peut donc être considérée comme une espèce en voie de formation.

Dans le cours de cet ouvrage, il a été tenu compte de cette définition; en toute occasion je me suis appliqué à rapporter aux espèces indigènes les races locales propres à d'autres pays, et qui ne s'en distinguent que par des caractères peu apparents. Beaucoup d'auteurs ont cependant pensé que ces caractères étaient suffisants pour pouvoir ériger ces formes douteuses en espèces distinctes. Ils multiplierent ainsi inutilement le nombre des espèces, au point de rendre l'étude de l'ornithologie de plus en plus difficile au lieu de la simplifier.

La partie géographique a aussi été l'objet de soins particuliers, car la connaissance de la dispersion des êtres est d'une grande valeur scientifique. De petits planisphères intercalés dans le texte permettent au lecteur de se rendre immédiatement compte de l'étendue du globe qu'habite l'espèce dont il a la description sous les yeux; des teintes particulières lui indiquent même, quand il s'agit d'oiseaux migrateurs, les pays que l'espèce et ses variétés habitent en été, et ceux où elles vont passer l'hiver (2). Il va sans dire que des planisphères réduits à une aussi petite échelle, ne peuvent donner des indications d'une exactitude parfaite; mais ils donnent cependant une idée suffisante de la répartition géographique des oiseaux observés dans notre pays et de leurs variétés climatériques.

Les premiers auteurs qui ont employé ce système de cartes, se sont bornés à figurer l'aire géographique de la famille ou du genre dont ils avaient à s'occuper. En 1866, M. Andrew Murray ne se borna plus à indiquer sur des cartes l'aire géographique des grandes divisions de la classe dont il avait fait l'objet de ses études, mais il consacra une centaine de planisphères aux genres et mêmes à certaines espèces dont l'habitat est assez étendu (3).

(1) Ce sont les définitions qui ont été données en 1882 dans mon *Manuel de Zoologie*, p. 107.

(2) Pour les espèces migratrices, l'habitat d'été est colorié en bleu, et l'habitat d'hiver en rouge; quand l'oiseau est simplement de passage, les contrées qu'il ne fait que traverser sont barrées en rouge et en bleu; mais toutes ces indications sont approximatives, car, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas encore possible de donner des renseignements géographiques rigoureusement exacts.

(3) A. Murray, *The Geographical distribution of Mammals*; London, 1866.

L'intéressant ouvrage de M. Murray suggéra l'idée à M. Ed. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, de faire placer dans les collections du Musée, à côté des étiquettes de détermination, un petit planisphère figurant l'aire géographique de l'espèce. Il appliqua d'abord cette méthode en 1871 aux collections des fossiles recueillis dans les cavernes de la Belgique; en 1875, il invita les conservateurs à exécuter des planispheres semblables pour les collections dont ils ont respectivement la direction scientifique, et la chose fut bientôt imitée par plusieurs Musées étrangers. En 1876, j'introduisis ce système de cartes dans la présente publication; je fus ainsi le premier à faire figurer dans un ouvrage spécial l'aire géographique de toutes les espèces qui y sont décrites. Si je n'ai pas trouvé jusqu'ici beaucoup d'imitateurs, il faut l'attribuer, en grande partie, aux difficultés qu'offrent les recherches qu'on est obligé de faire pour arriver à une précision satisfaisante.

En commençant cette Faune, mon intention était d'abord de publier, pour la partie ornithologique, une nouvelle édition revue et complétée de l'ouvrage iconographique de feu mon père (1). Mais, après mûre réflexion, j'ai cru préférable de faire un travail original et descriptif suivant les progrès de la science. J'ai cependant employé une partie des planches dessinées par mon père et qui ont paru dans son ouvrage; quant aux autres, je les ai lithographiées moi-même d'après nature en me servant des sujets de la collection du Musée.

La liste des ouvrages cités, ainsi qu'un addenda, comprenant des rectifications et de nouvelles observations, paraîtront à la fin du tome II.

---

(1) Ch. F. Dubois, *Planches coloriées des oiseaux de la Belgique et de leurs œufs*, 3 vol. in-8° avec 412 pl. col. et leur texte explicatif. — Bruxelles, 1854-1860.

LES

OISEAUX DE LA BELGIQUE.

ORDRE I.

LES RAPACES.

Caractères. — Les rapaces ont le bec court, comprimé latéralement, plus haut que large, garni à la base d'une membrane nommée *cire*, dans laquelle s'ouvrent les narines; la mandibule supérieure est convexe, recourbée en crochet à la pointe, et recouvre complétement la mandibule inférieure. Les tarses sont généralement courts, robustes, nus ou garnis de plumes ou de soies; les doigts sont plus ou moins flexibles, trois sont dirigés en avant, un en arrière; ces doigts sont nus chez les diurnes, presque toujours garnis de plumes ou de soies chez les nocturnes; les ongles sont fortement recourbés, acérés et rétractiles, rarement aplatis et émoussés.

Ces oiseaux ont les organes de la vue et de l'ouïe fort développés, mais le sens de l'odorat paraît très-obtus, contrairement à ce que l'on a souvent soutenu.

Tous les rapaces sont monogames. Ils naissent couverts d'un duvet court et épais, le plus souvent blanc ou faiblement coloré.

Les sexes diffèrent rarement entre eux par la coloration de leur plumage, mais les femelles ont généralement une taille plus forte que les mâles. La mue est simple.

Mœurs. — La majorité des rapaces font preuve d'une certaine intelligence, mais ils sont en même temps rusés et cruels. Ils vivent

généralement dans les bois ou dans les montagnes, où ils font la chasse aux mammifères, aux oiseaux et aux reptiles; quelques-uns se nourrissent également d'insectes, d'autres de poissons; il y en a même qui vivent de charognes, et certaines espèces s'emparent de tout ce qui est animal.

Leur digestion est très-rapide; les parties non digérées sont rendues sous forme de pelotes. Bien que ces oiseaux soient très-voraces, ils peuvent cependant supporter un jeûne assez prolongé.

Les rapaces nichent généralement sur les arbres ou dans des trous de rochers; leur aire (nid) est vaste mais peu élevée; le mâle et la femelle la construisent ordinairement en commun. La ponte est de un à cinq œufs suivant les espèces.

Classification. — Certains ornithologistes ont divisé cet ordre en deux sous-ordres : dans le premier ils placent les *rapaces diurnes*, dans le second, les *nocturnes* (1). Mais ces subdivisions sont de peu d'importance, puisque toutes les espèces nocturnes se trouvent réunies dans une même famille, et qu'elles sont ainsi suffisamment isolées des diurnes.

Nous ne diviserons donc les rapaces qu'en familles, et celles-ci sont au nombre de trois, savoir : les *Vulturidés*, les *Falconidés* et les *Strigidés*. La première de ces familles, qui comprend les Vautours, n'a pas de représentants en Belgique.

FAMILLE DES FALCONIDÉS.

Car. — Bec assez court mais vigoureux, à mandibule supérieure fortement crochue et parfois armée, sur ses bords, d'une dent plus ou moins saillante, très-rarement de deux dents (2). Yeux latéraux, en-

(1) M. R. B. Sharpe divise l'ordre des Rapaces en trois sous-ordres : *Falcones*, *Pandiones* et *Striges*. Son premier sous-ordre comprend les *Vulturidés* et les *Falconidés*, sauf les genres *Pandion* et *Polioaetus*, dont il fait son sous-ordre des *Pandiones*. Les espèces de ces genres se distinguent, en effet, des autres rapaces diurnes par leur doigt externe réversible; mais ce caractère ne nous paraît pas suffisant pour faire un sous-ordre des trois espèces connues de ces deux genres. (Voyez Sharpe, *Catalogue of the Birds in the Brit. Mus.* I, p. 1, 1874.)

(2) Ce n'est que chez quelques espèces américaines (*G. Harpagus*) que l'on remarque deux dents de chaque côté de la mandibule supérieure.

foncés et protégés par une saillie de l'arcade sourcilière. Tête et cou toujours emplumés; plumes de l'occiput parfois prolongées en huppe. Tarses presque toujours courts, robustes et le plus souvent nus; doigts généralement plus longs que chez les autres rapaces, armés d'ongles crochus et très-rétractiles.

Mœurs. — Les falconidés sont assez sociables et la majorité habitent les forêts. Ils se nourrissent de vertébrés et d'insectes, exceptionnellement de charognes. Ils chassent généralement dans la matinée et vers le soir pour se reposer pendant le milieu du jour; quand ils se sont emparés d'une proie d'un certain volume, ils l'emportent le plus souvent dans un endroit élevé, d'où ils peuvent observer les alentours tout en dévorant leur victime.

Beaucoup de ces rapaces émigrent; les migrations se font par bandes plus ou moins nombreuses.

La grande majorité des falconidés nichent sur les arbres.

Chez la plupart des espèces les deux sexes portent le même plumage, et la femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus forte; chez d'autres, chaque sexe possède un plumage particulier, mais le mâle reste toujours plus petit que la femelle.

Classification. — Cette famille, qui comprend presque en entier le genre *Falco* de Linné, peut se diviser en sept sous-familles : 1. les *Polybornés* (d'Amérique), 2. les *Aquilinés*, 3. les *Butéoninés*, 4. les *Milvinés*, 5. les *Falconinés*, 6. les *Accipitrinés*, 7. les *Circinés*.

SOUS-FAMILLE I.

LES AQUILINÉS. — AQUILINÆ.

Car. — Bec vigoureux, entier, le plus souvent droit à la base, recourbé à la pointe; tarses de longueur moyenne, très-épais, plus ou moins recouverts de plumes; doigts forts, armés d'ongles acérés; plumes de l'occiput et du cou acuminées, parfois prolongées en huppe.

GENRE I.

PYGARGUE. — HALIAETUS.

HALIAETUS, Savig., *Ois. d'Egypte* (1809)
CUNCUMA, p. Hodgs. *J. A. S. B.* (1837)
PONTOAETUS et THALASSOAETUS, p. Kaup, *Classif. Säuget. u. Vog.* (1844)
BLAGRUS, p. Blyth, *Cat. B. Mus. A. S. B.* (1849)

Car. — Bec très-robuste, fortement recourbé dans sa partie antérieure ; ailes grandes, sub-aiguës, recouvrant presque entièrement la queue ; cette dernière cunéiforme ; tarses en partie nus, réticulés ; serres puissantes ; doigts séparés, écussonnés dans la plus grande partie de leur étendue; ongles très-forts, à bords tranchants.

Hab. — Le genre Pygargue est répandu dans les cinq parties du monde.

1. — Le Pygargue à queue blanche.

HALIAETUS ALBICILLA, *Leach ex Lin.*

(Pl. 1 et 1 b).

AQUILA ALBICILLA et OSSIFRAGA, Briss. *Orn.* I, p. 427 et 437 (1760).
VULTUR ALBICILLA et FALCO OSSIFRAGUS, Lin. S. N. I, p. 123 et 124 (1766).
FALCO ALBICILLA, Gm. *S. N.* I, p. 253 (1788). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 12, 13, 14.
FALCO MELANAETUS et ALBICAUDUS, Gm. *l. c.* p. 254 et 258.
FALCO HINNULARIUS, Lath. *Ind. orn.* I, p. 15 (1790).
FALCO PYGARGUS, Daud. *Traité*, II, p. 62 (1800).
HALIAETUS NISUS, Savig. *Descr. de l'Eg. Ois.* p. 253 (1809).
AQUILA LEUCOCEPHALA, Mey. et W. *Taschenb. Deuts. Vögelk.* p. 16, pl. 4 (1810).
HALIAETUS ALBICILLA, Leach, *Syst. cat. Mam. and B. in B. M.*, p. 9 (1816). — Gould, *Birds of Eur.* pl. 10. — C. F. Dub. *Pl. col. ois. de Belg.* 1 et 1ª (jeunes).
FALCO ALBICILLA BOREALIS, Faber, *Isis*, 1827, p. 56.
HALIAETUS GROENLANDICUS, BOREALIS, ISLANDICUS, ORIENTALIS, CINEREUS et FUNEVEUS, Brehm, *Naumannia* (1855), p. 267.
HALIAETUS PELAGICUS, Hume, *Rough notes*, II, p. 252 (1870).
HALIAETUS BROOKSI, Hume, *Ibis*, 1870, p. 438.
DER WEISSCHWANZIGE SEEADLER des Allemands.
THE WHITE-TAILED EAGLE des Anglais.

Taille des Adultes : Mâle 0m,83 à 0m,85; femelle 0m,90 à 0m,93.
Dimensions moyennes : ailes 0m,66 ; queue 0m,32.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures et inférieures d'un brun cendré, avec les bordures des plumes plus claires; tête et cou d'un blanc sale un peu roussâtre, avec les baguettes des plumes brunes; sus-caudales et queue d'un blanc pur; jambes et sous-caudales d'un brun cendré, ces dernières maculées irrégulièrement de blanc à leur extrémité ; rémiges brunes, baguettes des primaires blanchâtres. Bec, cire, parties nues des tarses, doigts et iris jaunes; ongles noirâtres.

Jeune âge. — D'un brun cendré, plus foncé à la tête et aux jambes; dos et ailes variés de cendré clair et de roux; cou, poitrine et abdomen plus ou moins tachés de blanc pur (toutes les plumes étant blanches à la base); sus-caudales et sous-caudales blanches, mais plus ou moins bordées et ter-

minées de brun; rectrices d'un brun foncé, avec les barbes internes d'un cendré clair plus ou moins maculé de brun. Bec noirâtre; cire jaunâtre; iris brun ; serres jaunes (1).

Jeune au nid. — Duvet long et soyeux, d'un gris cendré uni-teinte, un peu plus foncé sur la poitrine et le dos. Soies très-longues sur le sommet de la tête. Tour des yeux brun cendré. Cire et pieds paraissant jaunes, d'après la dépouille desséchée. (A. Marchand) (2).

Remarque. — Ce n'est que vers l'âge de dix ans que le pygargue possède son plumage parfait; avant cette époque il varie excessivement d'une année à l'autre, mais ses teintes deviennent de plus en plus claires à mesure qu'il vieillit. A partir de l'âge de dix ans jusqu'à celui de vingt à vingt-cinq, terme extrême de sa vie, il ne s'opère cependant plus de changements appréciables.

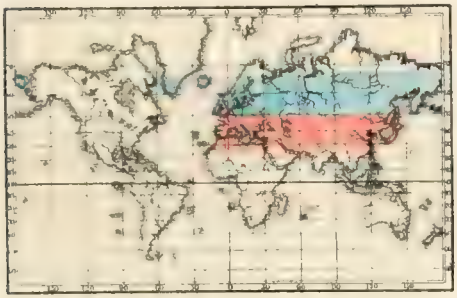

Hab. — Le pygargue à queue blanche habite toute l'Europe depuis l'Islande, les îles Fœroé et la Laponie; on le rencontre également en Sibérie jusqu'aux îles Aléoutiennes et au Kamtschatka, ainsi que dans une grande partie de l'Asie centrale jusqu'au Japon. On l'observe également au Groenland (*Holboll*). En hiver, les individus de l'Europe poussent parfois leurs migrations jusqu'en Algérie et en Egypte, et il paraît qu'on en voit souvent à cette époque de l'année, dans le nord de l'Inde (*Hume*).

L'aire géographique de cette espèce s'étend donc, dans l'ancien monde, entre le 68e et le 28e degré de lat. N.; mais il est à remarquer que si la véritable patrie de ces oiseaux est la zone froide, les grands froids les chassent en partie vers des contrées plus tempérées. On n'observe guère alors en Belgique et en France que de jeunes individus; les vieux sont plus sédentaires et paraissent mieux supporter les frimas du Nord.

Ce pygargue est de passage dans les contrées centrales et méridionales; il ne se montre que pendant les hivers rigoureux sur les côtes

(1) Toutes les descriptions sont faites sur des spécimens du Musée de Bruxelles. Les jeunes au nid des espèces qui ne nichent pas en Belgique, seront au besoin décrits d'après des auteurs.

(2) *Revue et Mag. de zool.* 1875, p. 394.

maritimes de la Belgique et sur l'Escaut, très-rarement dans l'intérieur du pays.

Mœurs. — Le pygargue, aussi appelé *grand aigle de mer* et *orfraie,* habite les bords de la mer, des lacs et des grands fleuves; les jeunes errent souvent à l'aventure et s'avancent parfois bien loin dans l'intérieur des terres, sans cependant s'y fixer. Plusieurs de ces oiseaux se réunissent généralement pour vivre en société; mais il arrive souvent que la capture d'une proie suscite de grandes querelles, qui se terminent presque toujours à l'avantage des plus âgés.

Ce rapace est prudent sans être craintif, car il se laisse approcher d'assez près; il est aussi hardi, tenace et cruel, parce qu'il a conscience de sa force. Son vol est lourd : il bat peu des ailes et s'élève rarement à une grande hauteur, mais quand cela lui arrive, il décrit de grands cercles dans l'espace sans qu'on puisse apercevoir le mouvement de ses ailes; suivant Naumann, on le voit parfois pendant des heures entières se mouvoir dans le même cercle. Ce naturaliste dit l'avoir vu plus d'une fois, guettant un poisson à une faible hauteur au dessus de l'eau, en se tenant immobile dans l'espace, les ailes étendues et la queue étalée.

C'est aux premières heures du jour que le pygargue se met en chasse. Les poissons forment son mets favori, mais il fait aussi une guerre à outrance, surtout en hiver, aux chevreaux, aux lièvres, aux lapins et aux oiseaux; près des fermes il enlève les volailles; dans les bois il poursuit le gibier et même les campagnols, les mulots et les taupes; près des eaux il chasse les jeunes phoques, les canards, les pluviers et autres oiseaux aquatiques; enfin, au vol, il attaque les grues, les outardes, les oies sauvages, etc. Comme on le voit, c'est un destructeur de gibier des plus dangereux. M. A. von Homeyer dit avoir vu un pygargue combattre et tuer un renard, qui est certainement en mesure de se défendre. M. A. Brehm assure qu'il attaque à l'occasion de jeunes enfants.

Dans la pêche ce rapace ne se montre pas moins hardi, mais ici il est quelquefois victime de sa témérité. Il lui est déjà arrivé d'enfoncer ses griffes dans le corps d'un dauphin ou d'un poisson beaucoup trop gros pour lui, et d'être entraîné au fond de l'eau, où il se noie faute de pouvoir dégager ses serres. Naumann dit qu'on a pêché plus d'un grand poisson qui avait encore enchâssés dans ses chairs des ongles d'un pygargue qui avait péri de cette façon.

Pressé par la faim, il paraît que ce rapace ne se montre guère

difficile, car M. le comte von der Mühle dit l'avoir vu bien souvent, en Grèce, dévorer des poissons pourris rejetés par la mer.

Propagation. — L'accouplement a généralement lieu en mars. Il est probable que les pygargues contractent des unions pour toute leur existence ; mais le mâle a souvent des rivaux avec lesquels il a à soutenir de rudes combats, dont il doit sortir vainqueur pour conserver sa compagne.

Ce rapace niche sur les rochers des falaises dominant la mer ; plus rarement au sommet d'un vieil arbre d'une forêt voisine d'un lac ou d'un fleuve. L'aire, qui sert plusieurs années de suite, atteint $1^{m},30$ à $1^{m},50$ de diamètre, et elle a souvent près de un mètre de hauteur ; elle se compose d'un tas de branches dont les plus inférieures ont parfois la grosseur du bras ; l'intérieur, à peine excavé, est tapissé de ramilles très-fines, de mousse et de plumes que la femelle s'arrache elle-même. La ponte est de deux ou trois œufs longs d'environ huit centimètres. Ces œufs sont d'un blanc plus ou moins pur ou tachés de roux et de brun ; leur coquille est épaisse et rugueuse.

La femelle et le mâle couvent alternativement et les jeunes éclosent au bout de trente jours. Les petits se battent constamment pour s'arracher la pâture apportée par leurs parents. Ils quittent le nid avant de pouvoir bien voler, mais conservent pendant longtemps encore l'habitude d'y revenir tous les soirs ; ce n'est que vers le milieu du mois d'août qu'ils sont complétement emplumés.

GENRE II

BALBUZARD. — PANDION.

PANDION, Savig, *Descr. de l'Eg. Ois.* (1809)
TRIORCHES, Leach, *Syst. cat. mam. etc. B. M.* (1816)
BALBUSARDUS, Flem., *Brit. an.* (1828)

Car. — Bec recourbé dès la cire, fortement crochu, à bords de la mandibule supérieure renflés ; narines obliques ; ailes très-longues, sub-aiguës, dépassant la queue, qui est carrée ; tarses très-robustes, courts, emplumés à leur partie supérieure jusqu'à la moitié de leur étendue, couverts d'écailles petites et épaisses, imbriquées de haut en bas en avant et de bas en haut en arrière ; doigts garnis d'écailles et de trois ou quatre écussons, l'externe reversible, c'est-à-dire pouvant se tourner en dehors et même en arrière ; ongles fortement recourbés mais sans bords tranchants.

Hab. — Ce genre est répandu dans les cinq parties du monde.

2. — Le Balbuzard fluviatile.

PANDION HALIAETUS, *Less. ex Lin.*

(Pl. 2.)

AQUILA MARINA, Briss. *Orn.* I. 440 (1760)
FALCO HALIAETUS, Lin. *S. N.* I. 129 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I pl. 16.
FALCO ARUNDINACEUS, CAROLINENSIS et CAYENNENSIS, Gm. *S. N.* I. 263 (1788).
AQUILA AMERICANA et PISCATRIX, Vieill. *Ois. Am. sept* I, p. 29 et 31, pl. 4. (1807).
PANDION FLUVIALIS, Savig. *Descr. Eg. Ois.* 272. (1809).
AQUILA HALIAETUS, Mey. et W. *Taschenb.* I, 23 (1810).
ACCIPITER HALIAETUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, 355 (1811).
TRIORCHES FLUVIALIS, Leach, *Syst. Cat. B. M.* 10 (1816).
AQUILA BALBUSARDUS, Dum. *Dict. sc. nat.* I. 351 (1816).
PANDION AMERICANUS, Vieill. et Oud. *Gal. Ois.* pl. 11 (1825).
BALBUSARDUS HALIAETUS, Flem. *Brit. An.* 51 (1828).
PANDION HALIAETUS, Less. *Man. d'Orn.* I, 86 (1828). — Gould, *Birds of Eur.* pl. 12.
PANDION ALTICEPS et PLANICEPS, Breh. *Vög. Deuts.* 33 (1831).
PANDION CAROLINENSIS, Aud. *Birds N. Am.* pl. 81 (1831).
PANDION INDICUS, Hodgs. in Gray *Zool. Misc.* 81 (1844).
PANDION FLUVIATILIS, C. F. Dub. *Pl. col. des Ois. de Belg.* I. pl. 2 (1854).
PANDION ALBIGULARIS, MINOR et FASCIATUS, Brehm, *Naum.* 1855, p. 268.
DER FLUSS-ADLER, DER KLEINER FISCHADLER des Allemands.
THE OSPREY des Anglais.

Var. Leucocephalus.

PANDION LEUCOCEPHALUS, Gould, *Syn. B. Austr.* III, pl. 6 (1838).
PANDION GOULDII, Kaup, *Isis*, 1847, p. 270.

Taille : Mâle 0m,55, femelle. 0m.60 ; ailes, 49 à 50 centimètres; queue, 20 centimètres.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête et de la nuque blancs, à extrémité des plumes plus ou moins roussâtre et marquée longitudinalement de traits ou de taches d'un brun foncé ; une bande brune part des yeux et se confond avec le manteau ; dos, ailes et sus-caudales d'un brun cendré, plus clair sur le bord des plumes ; parties inférieures d'un blanc pur ; bas du cou avec quelques stries brunes ; haut de la poitrine d'un brun-roussâtre, plus clair ou blanc sur les bords des plumes ; rémiges noirâtres, mais à barbe interne blanche à la base ; queue de la couleur du dos : les deux rectrices médianes unicolores, les autres portant des bandes blanches sur les barbes internes. Iris jaune ; cire et pattes bleuâtres.

Jeune âge. — Même plumage que l'adulte, mais toutes les plumes du dessus plus ou moins bordées de blanc, surtout sur les scapulaires et les cou-

vertures des ailes ; rémiges terminées de roussâtre ; sous-caudales lavées de roux-jaunâtre ; queue barrée de brun transversalement et terminée de brun-roussâtre. Iris, cire et pattes comme chez l'adulte.

Jeune au nid. — Duvet ras, laineux, brun sur la tête, le dos et le cou ; jabot brun foncé, nettement tranché de la poitrine, qui est d'un blanc sale ; une large bande grisâtre suivant l'épine dorsale ; le duvet brun porte à son extrémité, surtout aux ailes, des débris du duvet blanchâtre qui couvre les oiseaux de proie à l'instant de leur éclosion, et commence à tomber par petites houppes dès le quatrième ou le cinquième jour de leur existence. Ce premier duvet blanc, long, soyeux ou floconneux, très-léger, généralement assez clair, est remplacé par un duvet plus serré, plus laineux, duquel sortent les premières plumes ; ces plumes naissantes sont ici d'un fauve clair, dont sont bordées les plumes de la livrée du premier âge du balbuzard. (1).

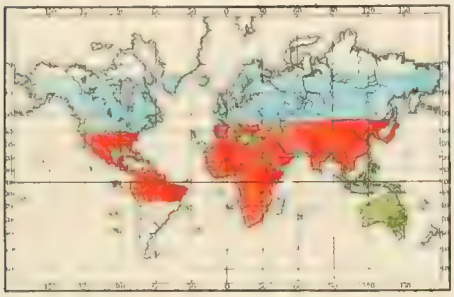

Hab. — Le balbuzard habite presque le monde entier : on le rencontre, à partir du 68e degré de lat. N. (2), dans toute l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale ; on l'observe également dans toute l'Afrique, à l'exception de l'île de Madagascar (*v. Heuglin*), ainsi qu'aux Antilles (*Léotaud*), au Mexique et dans le nord de l'Amérique du Sud jusqu'au centre du Brésil, où le prince de Wied dit l'avoir vu sous le 16e degré de lat. S. Il n'est pas rare non plus dans l'archipel indien et en Australie (3). Ce rapace est peu répandu en Belgique, mais on le voit parfois même près des étangs des environs de Bruxelles (4) ; il est moins rare sur les rives de l'Escaut et de la Meuse, et, suivant M. E. de Selys-Longchamps, il niche quelquefois sur les grands rochers qui bordent ce dernier fleuve. En France, on

---

(1) A. Marchand, *Notes sur les poussins des ois. d'Eur.*, dans la *Rev. et mag. de zool.*, 1870, p. 289.

(2) M. Wallengreen dit que des Lapons ont affirmé à Malm qu'on voit souvent cet oiseau près du lac Enare, sous le 69e degré de lat., mais que ni Malm, ni Middendorff, ne l'ont aperçu sous cette latitude. (*Naumannia*, 1854, *p.* 71).

(3) Les individus des Indes orientales, des Moluques et de l'Australie sont d'une taille moins forte que ceux de l'Europe et le dessus de leur tête est d'un blanc plus ou moins pur ; ils appartiennent à la var. *Leucocephalus*. — Dimensions prises sur un individu de Java : long. tot. 0m,47 ; ailes 0m,43. (*Coll. du Musée de Bruxelles*).

(4) L'adulte figuré sur la pl. 2 a été tué à Cortenberg lez-Bruxelles, le 13 avril 1873.

le trouve principalement en Bourgogne et dans les Vosges; il est sédentaire ou de passage dans différentes parties du midi.

Dans les contrées où les eaux se gèlent en hiver, le balbuzard n'apparaît qu'au commencement du printemps et émigre à l'approche des premiers froids. En Belgique, il arrive en mars ou avril et émigre en octobre. Il est sédentaire dans le midi de l'Europe (1).

Mœurs. — Le balbuzard se tient habituellement sur des rochers ou des monticules voisins des lacs et des rivières; ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se repose sur un arbre. Il se nourrit uniquement de poissons et en détruit des quantités énormes, car il n'en mange souvent que les meilleurs morceaux.

Ce rapace guette les poissons en planant au-dessus de l'eau; par moment il se tient immobile à la même place, puis, tout à coup, il fond sur sa proie, reste parfois submergé quelques secondes avant d'avoir bien pu saisir son poisson, qu'il emporte ensuite au loin dans un endroit écarté. Si le poisson est trop lourd pour être emporté, il le traîne sur le rivage où il le dévore à son aise. Le balbuzard saisit toujours sa proie en tenant deux doigts d'un côté et deux doigts de l'autre, et enfonce ses ongles crochus si profondément, qu'il ne peut souvent les dégager qu'après avoir déchiré sa victime à coups de bec. Il lui arrive parfois aussi d'être entraîné au fond de l'eau par des poissons trop lourds pour lui.

Les oiseaux aquatiques paraissent savoir qu'ils n'ont rien à redouter de la part de ce rapace, car ils ne s'inquiètent nullement de sa présence. Mais les pygargues et les autres rapaces ichthyophages attaquent le balbuzard dès que celui-ci s'est emparé d'une proie, et le harcellent jusqu'à ce qu'il la leur ait abandonnée.

Reproduction. — Le balbuzard niche dans les forêts, près des rivières ou des lacs. Son aire est construite au sommet d'un vieil arbre élevé, très-rarement sur un rocher; elle est arrondie et formée de fortes branches recouvertes de rameaux plus faibles, de mousse et de feuilles. Si un ouragan détruit cette construction, le couple abandonne l'arbre ou même la localité pour aller nicher ailleurs.

La femelle dépose à la fin d'avril ou en mai, deux ou trois œufs.

---

(1) Sur les planisphères intercalés dans le texte, la teinte bleue représente toujours l'habitat d'été, et la teinte rouge l'habitat d'hiver ou la patrie générale, quand il s'agit d'espèces non migratrices. Pour le balbuzard, les parties coloriées en vert représentent la patrie de la var. *Leucocephalus*.

Ceux-ci sont à coquille épaisse, de couleur blanchâtre et tachée de rouge-brun, de brun, plus rarement de gris; ces œufs sont, du reste, de forme, de grandeur et de couleur très-variables; leur diamètre est d'environ 62 millimètres sur 46. L'incubation dure quatre semaines, et pendant ce temps le mâle pourvoit à l'entretien de sa compagne.

Par suite de la difficulté qu'ont les jeunes de trouver leur nourriture, ils sont obligés de rester longtemps à la charge de leurs parents, qui s'acquittent d'ailleurs de cette tâche avec la plus grande sollicitude.

GENRE III.

AIGLE. — AQUILA.

Aquila, Briss. *Orn.* (1760).
Nisaetus, p. Hodgs., *J. A. S. B.* (1836).
Pteroaetus, Kaup, *Classif. Säug. u. Vög.* (1844).
Eutolmaetus et Butaetus, p. Blyth, *J. A. S. B.* (1845).
Hieraetus, p. Kaup, *Mus. Senckenb.* (1845).
Tolmaetus, p. Blyth, *J. A. S. B.* (1846).
Pseudaetus, p. Bonap., *Cat. Ois. de Parz.* (1856).
Aquilastur, p. Breh., *Orn. Vers. Stuttg.* (1860).

Car. — Bec long, presque droit à sa base, très-crochu à sa partie antérieure, à bords tranchants; ailes obtuses, atteignant souvent l'extrémité de la queue; celle-ci plus ou moins carrée ou légèrement conique; tarses forts, de hauteur moyenne, emplumés de toutes parts jusqu'aux doigts; ceux-ci robustes, celui du milieu dépassant peu les latéraux; ongles du pouce et du doigt interne plus longs que celui du doigt médian, dont l'ongle est creusé en gouttière en dessous et sur le bord interne.

Hab. — Les aigles sont répandus dans les cinq parties du monde.

3. — L'Aigle doré.

AQUILA CHRYSAETOS, *Klein.*

(Pl. 3 et 3 b).

Aquila chrysaetos, Klein, *Hist. av.*, p. 40 (1750). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 6 (1837). — C. F. Dub. *Ois. de l'Eur.* pl. 6 (1868).

Aquila aurea et A. nigra, Briss. *Orn.* I, p. 419, 431 et 434 (1760).

Falco chrysaetos et F. fulvus, Lin. *S. N.* I, 125 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, p. 208, pl. 8 et 9 (1822) et XIII, pl. 339 (1860).

Falco melanaetus, F. canadensis et F. niger, Gm. *S. N.* I, p. 254, 25 et 259 (1788).

Falco albus, Gm., *l. c.* p. 257 (*Var*).
Falco cygneus, Lath., *Ind. orn.* I, p. 14 (*Var*) 1790.
Falco melanonotus, Lath., *l. c.* p. 16.
Falco aquila, Daud., *Traité*, II, p. 47 (1800).
Aquila fulva, Savig., *Descr. Egypte*, *Ois.* p. 251 (1809). — C. F. Dub. *Pl. col. des Ois. de Belg.* I, pl. et p. 3 (1854).
Aquila nobilis, Pall., *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 338 (1811).
Aquila regalis, Temm., *Man. d'orn.* I, p. 10 (1815).
Aquila regia, Less., *Traité d'orn.* pl. 8, f. 1, p. 36 (1831).
Falco imperialis, Cresp., *Faune mér.* I, p. 131 (1844).
Aquila daphanea, Hodgs., dans Gray, *Zool. misc.* p. 81 (1844).
Aquila Barthelemyi, Jaub., *Rev. et mag. de Zool.* 1852, p. 545, et *Rich. orn.* pl. 2, p. 34 (1859).
Aquila fuscicapilla, Breh., *Naumannia*, 1855, p. 267.
Aquila canadensis, Baird, *Birds N. Am.* p. 41 (1860).
Der Goldadler, der Steinadler des Allemands.
The Golden Eagle des Anglais.
De Steen-Arend en flamand (1).

Taille des adultes : Mâle $0^m,83$; femelle. $0^m,95$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Teinte générale d'un brun noirâtre ; dessus et côtés de la tête, nuque et arrière du cou d'un roux bronzé vif, plus foncé sur le front ; menton et parties inférieures d'un brun foncé, plus clair à la base des plumes ; grandes couvertures des ailes et scapulaires à base d'un blanc plus ou moins cendré et maculée ou rayée transversalement de brun ; rémiges noirâtres, les secondaires d'un gris cendré maculé de brun à la base ; queue noirâtre à son extrémité, blanchâtre à la base, avec des bandes irrégulières dentelées et noirâtres sur un fond cendré-brunâtre ; sous-caudales et tarses d'un brun roux. Bec couleur de corne bleuâtre ; cire, commissure du bec et doigts jaunes ; yeux couleur noisette.

Jeune âge. — Teintes assez variables suivant l'âge ; d'un brun cendré varié de brun foncé ; dessus de la tête et arrière du cou comme chez l'adulte, mais d'un roux moins vif ; couvertures des ailes d'un cendré-brun, plus clair sur les bords des plumes qui sont blanches à la base ; scapulaires brunes, blanches à la base ; rémiges noirâtres, les secondaires plus ou moins marbrées de cendré vers leur milieu et blanches à la moitié basilaire ; queue blanche, noire à son extrémité ; sous-caudales d'un brun roussâtre ; tarses d'un blanc pur. Doigts, bec, cire et yeux comme chez l'adulte.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet épais, d'un blanc légèrement lavé de gris.

Remarque. — Plusieurs ornithologistes ont cru reconnaître deux

---

(1) Nous indiquerons dorénavant les noms flamands. — Le pygargue (p. 4), s'appelle chez nous *De Zee-Arend* et le Balbuzard (p. 8) *De Visch-Arend*.

espèces d'aigles dorés : l'*Aquila chrysaëtos* et l'*A. fulva*. Mais ce dernier est simplement un âge intermédiaire.

Bien que l'on soit, aujourd'hui, généralement d'accord sur ce point, je crois cependant devoir encore ajouter, que l'on observe souvent des aigles dorés accouplés avec des individus portant la livrée de celui que l'on désigne sous le nom de *A. fulva*, et que les jeunes, élevés en captivité, prennent toujours le plumage de ce dernier; il est plus que probable, qu'en vieillissant, ces mêmes individus prendraient celui de l'*A. chrysaëtos* (1).

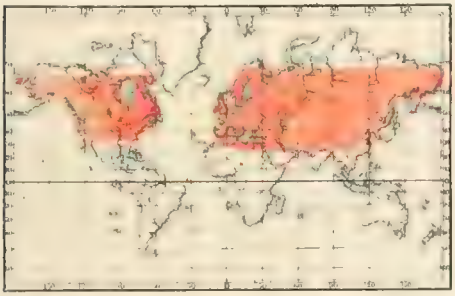

Hab. — L'aigle doré est répandu dans toute l'Europe, dans l'Asie septentrionale et tempérée, ainsi que dans le nord de l'Afrique et de l'Amérique.

On le rencontre depuis la Laponie (*Löwenhjelm*, *Collett*) jusqu'en Sicile (*Malherbe*), en Grèce (*v. d. Mühle*) et en Espagne, où il est surtout abondant dans la Sierra Nevada (*H. Saunders*). L'aire géographique de cette espèce s'étend, d'autre part, depuis les îles Britanniques jusqu'au Kamtschatka (*Pallas*) et les frontières orientales de la Chine (*Swinhoe*). Il descend au sud jusqu'au Thibet, l'Himalaya, le nord de l'Inde et l'Afghanistan (*Gray*, *Hume*); il est sédentaire et commun dans toutes les montagnes de la Mongolie et du nord de la Chine (*abbé David*).

En Afrique, ce rapace paraît habiter toute la zone septentrionale : on l'a observé en Algérie (*Loche*), en Egypte et dans l'Arabie Pétrée (*v. Heuglin* et *Shelley*).

Il est également commun dans l'Amérique du Nord, où on le rencontre depuis la baie d'Hudson jusque dans la Caroline, la Californie (*Allen*, *Ridgway*) et le nord du Mexique (*Schlégel*).

En Belgique il n'arrive qu'accidentellement, et son apparition est toujours citée comme un fait extraordinaire (2). Il s'est montré quelquefois dans les forêts des Ardennes et sur les côtes de Flandre; un

---

(1) Voy. à ce sujet A. Fritsch, *Naturg. der Vögel Eur.* p. 9, et de Tschusi-Schmidhofen, dans le *Journ. f. Ornith.* 1874, p. 341.

(2) C'est sans doute sur de faux renseignements que M. Gerbe a écrit que l'aigle doré niche quelquefois en Belgique, car on ne rencontre jamais dans notre pays que des individus isolés.

individu de cette espèce a été tué en octobre 1875 dans les environs d'Ostende, et se trouve dans la collection de M. Anatole Dubois, directeur de la Halle du Parc, à Bruxelles.

Mœurs. — L'aigle doré, aussi appelé aigle fauve ou royal, est un oiseau errant mais non migrateur. Quand les neiges forcent le gibier à quitter les hauteurs pour les basses forêts et les vallées, il abandonne les montagnes et va rôder dans les districts inférieurs.

C'est un rapace courageux, fort et intelligent, mais aussi farouche et prudent. Il recherche la solitude des montagnes et des grandes forêts, et ne chasse que rarement en compagnie de sa femelle.

Son vol est majestueux : on le voit souvent à une hauteur incommensurable décrire, en planant, des cercles immenses, sans battements d'ailes et en faisant parfois retentir l'air de ses cris. Après le lever du soleil, il s'élève dans l'espace pour parcourir le vaste domaine qu'il s'est choisi et se livrer à la chasse. Quand il aperçoit une proie il descend peu à peu en spirale, en poussant un cri ressemblant à *Keck-Keck-Kak;* puis, tout-à-coup, il fond sur sa victime avec la rapidité d'une flèche et lui enfonce ses serres dans le corps.

L'aigle doré ne se montre guère difficile pour le choix de sa nourriture; aucun animal de petite ou de moyenne taille n'est à l'abri de ses atteintes : les jeunes chevreuils, les marcassins, les lièvres, les agneaux, les chèvres, les renards, les blaireaux, les chats, les chiens, les grues, les oies sauvages, les canards, les perdrix, les oiseaux de basse-cour, les passereaux et même les rats, les campagnols, les souris et les taupes, tous lui servent de pâture (1). Les lièvres forment cependant sa nourriture favorite, et il les porte, sans fatigue, à ses petits à plusieurs lieues de distance. Il enlève souvent le pigeon des serres du faucon et de l'autour. En hiver il s'abat, au besoin, sur des animaux morts.

Comme on le voit, ce rapace est un véritable fléau pour le gibier et le menu bétail; aussi, dans les pays où il est abondant, ne recule-t-on pas devant le danger quand il s'agit d'aller dénicher une couvée de ce déprédateur.

---

(1) Le Dr Zollikofer de Saint-Gall, explorateur bien connu des montagnes, vit un jour un aigle fondre sur un bouc au Furglenfirst dans le massif du Säntis, et l'enlever dans les airs. Mais, soit qu'il fût effrayé par les cris de quelques faucheurs qui se trouvaient près de là, soit que le fardeau fût trop pesant pour lui, l'oiseau laissa bientôt retomber sa proie. Le témoin fit peser le bouc. Il pesait soixante livres ! — (F. de Tschudi, *Le Monde des Alpes*, p. 468).

On a souvent mis en doute que l'aigle enlevât de jeunes enfants; mais le récit suivant, rapporté par Moquin-Tandon, naturaliste de mérite, ne permet plus de contester le fait. Deux petites filles du voisinage d'Alesse, dans le canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un aigle se précipita sur la première, et, malgré les cris des enfants, malgré l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. Ce ne fut que près de deux mois après l'événement, qu'un berger trouva, gisant sur un rocher, le cadavre de la pauvre enfant, à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. Ce rocher était à une demi-lieue de l'endroit où l'enlèvement s'était fait (1).

Suivant Naumann, un aigle peut rester sans manger pendant quatre à cinq semaines, pourvu qu'il ait à boire. Il est du reste à remarquer, que cet oiseau boit beaucoup en tout temps, et qu'il est rare qu'il ne se baigne au moins une fois par jour pendant les chaleurs de l'été.

L'aigle doré supporte fort bien la captivité et il s'apprivoise rapidement quand on le prend jeune. Pallas et Eversmann disent que les Baschkirs le dressent à la chasse, et qu'il leur rend ainsi de grands services. « Au château impérial de Vienne, raconte Fitzinger, on tient en captivité des aigles vivants, suivant une vieille coutume de la maison de Habsbourg; un aigle doré y vécut de 1615 à 1719. En 1809, il en mourut un autre à Schœnbrunn, qui était resté depuis près de quatre-vingts ans en captivité. » — Si les faits rapportés par Fitzinger sont vrais, ils doivent être considérés comme exceptionnels, car il est peu probable que l'aigle dépasse souvent l'âge de quarante ans.

Reproduction. — L'aigle doré niche dans les grandes forêts, au sommet d'un vieux chêne, ou dans une crevasse de rochers inaccessibles, et de préférence dans l'intérieur des grands massifs de montagnes, plutôt que sur leurs contreforts avancés. Quand on ne le dérange pas, le même couple reprend chaque année possession de son aire.

C'est en mars que commence la construction de l'aire. Celle-ci a jusqu'à deux mètres de diamètre; elle est plate et grossièrement construite à l'aide de branches mortes, recouvertes de brindilles, d'herbes sèches, de bruyères, de laine et de poils. Pour se procurer les premiers matériaux nécessaires à cette construction, l'aigle se laisse pour ainsi dire tomber sur une forte branche morte, la saisit en

---

(1) *Mémoires de l'Acad. des sc., inscript. etc., de Toulouse, années* 1839-41, p. 18.

passant dans ses serres, et la détache ainsi de l'arbre avec fracas, par la violence même de sa chute.

La ponte est de deux à quatre œufs, mais il est fort rare de trouver plus de deux jeunes dans le nid. Ces œufs ont environ 70 millimètres sur 55; ils sont d'un blanc sale avec des taches rousses et brunes, irrégulières et plus ou moins nombreuses.

La femelle couve cinq semaines, et les petits éclosent dans le milieu de mai. Les parents leur apportent des animaux en quantité et les dépècent devant eux, jusqu'au moment où les aiglons sont assez forts pour déchirer eux-mêmes leur proie.

Dès que la ponte est faite, les aigles deviennent aussi audacieux qu'ils étaient prudents auparavant; en cas d'attaque, ils défendent leur progéniture jusqu'au péril de leur vie.

4. — L'aigle criard.

AQUILA NÆVIA, *Briss.*

(Pl. 4).

Aquila nævia, Briss. *Orn.* I, p. 425 (1760). — Gould, *Birds of Eur.* I pl. 8 (1837). — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. de Belg.*, pl. et p. 4 (1854).

Falco nævius et F. maculatus, Gm. *S. N.* I, p. 258 (1788). — Naum., *Vög. Deutsch.* I, pl. 10, 11, p. 217 (1822).

Aquila melanaetos, Savig., *Syst. Ois. d'Eg.* pl. I, 2 (1809).

Aquila planga, Vieill., *N. Dict.*, I, p. 235 (1816).

Aquila bifasciata, Hornsch. (nec Gray), Breh. *Vog. Deutschl.* p. 25 (1831).

Aquila pomarina, Breh. *ibidem* p. 27.

Morphnus hastatus, Less., *Voy. Bélang.* p. 217 (1834).

Limnaetus unicolor, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* XII, p. 128 (1843).

Aquila vittata, Hodgs. dans Gray. *Zool. Miscell.* p. 81 (1844).

Limnaetus hastatus, Blyth, *Ann. N. H.* XIII, p. 114 (1844).

Spizaetus punctatus, Jerd. *Madr. Journ.* XIII, p. 164 (1844).

Spizaetus hastatus, Gray, *Gen. of B.* I, p. 14 (1845)

Aquila hastata, Blyth, *journ. As. Soc. Beng.* XV, p. 7 (1846).

Aquila nævia, *var.* Pallida, Licht. *Journ. f. Orn.* 1853, p. 69, pl. 4.

Aquila fusca, A. subnævia et A. fulviventris, Breh. *Nauman.* 1855, p. 268.

Aquila pallasi, Breh. *Allgm. naturh. zeitg.* II, p. 10 (1856).

Aquila clanga, *p.* Degl. et Gerbe (nec Pall.), *Orn. eur.* I, p. 28 (1867).

Aquila maculata, Dress. *Ann. N. H.* XIII, p. 373 (1874).

Der schreiadler, en allemand.

The spotted eagle, the Rough-footed Eagle en anglais.

De basterd-arend, en flamand.

Taille des adultes : Mâle 0m,55 à 0m,62 ; femelle 0m,63 à 0m67.

Dimensions moyennes : Mâle 0m,59, ailes 0m,49 ; femelle 0m,64, ailes 0m,52.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Teinte du plumage assez variable, mais ordinairement d'un brun plus ou moins foncé avec le bord des plumes plus clair; rémiges secondaires d'un brun-noirâtre, plus ou moins rayées de cendré à la partie interne; rémiges primaires noirâtres; queue d'un brun-noirâtre, très-faiblement rayée de cendré (ces rayures sont plus apparentes en dessous qu'en dessus de la queue). Narines étroites et presque orbiculaires; bec couleur de corne bleuâtre; cire et doigts jaunes, iris brun-noisette.

On rencontre parfois des individus d'un fauve clair tirant au blanchâtre, avec les plumes du dos et les couvertures des ailes brunes au centre.

Jeune âge. — D'un brun pourpré en dessus ; plumes de l'occiput et du cou avec des stries apicales lancéolées d'un fauve clair; plumes dorsales et petites couvertures des ailes marquées d'une petite tache allongée de couleur blanchâtre ; scapulaires et grandes couvertures des ailes ornées d'une grande tache elliptique de même couleur ; rémiges secondaires terminées de blanchâtre; primaires noirâtres ; parties inférieures d'un brun roussâtre, plus foncé à la gorge ; plumes du ventre bordées de brun-pourpre ; plumes des jambes brunes, plus claires au centre et entremêlées de plumes blanchâtres; tarses d'un brun foncé unicolore ; queue noirâtre, rayée d'une manière peu apparente de cendré et terminée de roussâtre ; sous-caudales d'un blanc jaunâtre, parfois légèrement bordées de brun. Narines, bec, iris et doigts comme chez l'adulte.

Remarque.—Les auteurs sont peu d'accord sur les aigles de moyenne taille qui habitent l'Europe et l'Asie. Suivant M. Schlégel, ces aigles n'appartiennent réellement qu'à deux espèces (*A. nævia* et *A. nævioides* ou *rapax*) donc chacune, et plus particulièrement la *nævioides*, est sujette à des variations considérables de taille et de teintes, soit individuelles, soit plus ou moins constantes suivant les localités, mais qui ne sont pas de nature à en tirer des caractères tranchants. « Ces deux espèces, dit M. Schlégel, se distinguent, en général, l'une de l'autre par les narines, qui sont assez spacieuses et en forme d'ellipse allongée dans la *nævioides*, plus étroites et presque orbiculaires dans la *nævia*. La dernière est, du reste, en général d'une taille moins forte que la *nævioides*, ses teintes ne tirent que très-rarement sur le jaunâtre, ses tarses sont ordinairement couverts de plumes moins touffues, et son bec est le plus souvent moins fort, moins arqué et moins large (1). »

(1) *Museum d'hist. nat. des P.-B.* (*Aquilae*) p. 5.

J'ai sous les yeux dix-huit individus de différents sexes, âges et provenances, appartenant aux deux espèces en question, et je ne puis que confirmer l'opinion du savant que je viens de citer.

Quant à l'*Aquila clanga*, Pall., ce n'est positivement qu'une variété sans importance, et l'on est généralement d'accord sur ce point. Seulement, comme on rencontre des individus ayant les caractères de l'oiseau décrit par Pallas, aussi bien parmi les *nævia* que parmi les *nævioides*, les ornithologistes ont rapporté l'*A. clanga* tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces espèces, suivant qu'ils avaient choisi leur *clanga* parmi les *nævia* ou les *nævioides*. Nous voyons, en effet, MM. Schlégel, de Heuglin et Jules Vian, unir le *clanga* au *nævioides*, tandis que MM. Gerbe, Sharpe et autres en font une race du *nævia*.

Les deux espèces en question présentant la même variabilité, il est bon de ne plus tenir compte de la var. *clanga*, comme l'ont d'ailleurs déjà fait plusieurs auteurs. Je ferai encore observer, que cette variété n'habite pas seulement l'Europe orientale et l'Asie occidentale, comme on l'a cru jusqu'ici, mais qu'elle se trouve également en Afrique.

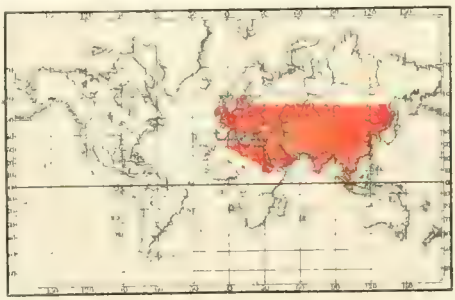

Hab. — L'aigle criard paraît habiter la majeure partie de la zone qui s'étend entre le 56e et le 10e degré de latitude, depuis l'Angleterre jusqu'aux frontières orientales de la Chine et les provinces de l'Amour, (1). Il ne se montre que fort rarement dans le sud de la Suède (*von Homeyer*), mais il est commun dans le nord de l'Allemagne, dans l'Europe orientale (*Naumann*, *Kreiper*, *Nordmann*) et dans les forêts de l'Oural où on l'observe jusqu'au 56e degré (*Eversmann*). Dans le midi de notre continent on le rencontre jusqu'en Sicile (*Malherbe*) et en Grèce (*von der Mühle*). Il est très-rare dans l'Europe occidentale et paraît même manquer en Espagne et en Portugal, car il ne figure pas sur

(1) Suivant M. E. von Homeyer, l'*A. nævia* n'habiterait que le nord-est de l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Russie occidentale et la Turquie jusqu'en Grèce ; cette espèce ne se montrerait qu'accidentellement en France, en Suisse et en Italie, mais il serait probable qu'elle poussasse ses migrations jusqu'au nord de l'Afrique et en Asie Mineure. (*Journ. f. Orn.* 1875, p. 155). Il est à remarquer que M. von Homeyer divise l'*A. nævia* en sept espèces, dont deux appartiennent probablement à l'*A. nævioides*, et qu'il n'admet pas que les individus de l'Inde soient de la même espèce que ceux de l'Europe.

les listes des oiseaux de ces pays (1). Pour l'Angleterre et l'Irlande, M. Harting, ne signale que sept captures pendant la période de 1831 à 1872. En Belgique son apparition est également accidentelle : feu mon père a mentionné un individu de cette espèce tué près de St Hubert, en novembre 1841 ; d'autres individus ont été observés sur nos frontières, dans la Lorraine et la Flandre française.

En Asie l'on rencontre cette espèce depuis la Sibérie jusqu'au Népaul (*Schlégel*), l'Inde continentale (*Hume*) et le nord de la Chine (*abbé David*) ; M. von Homeyer signale dans les provinces de l'Amour l'A. *clanga* qui, d'après sa description, se rapporte à l'A. *naevia*. Suivant M. Gurney, cet oiseau se trouverait également à Sumatra.

En Afrique il fait son apparition, d'après M. A. Brehm, vers la fin de septembre. On le rencontre alors depuis l'Algérie (*Loche*) jusqu'au Sennar, le Kordofan et l'Abyssinie (*de Heuglin*) ; il est surtout abondant près des lagunes du Delta du Nil (*le même*).

Mœurs. — L'aigle criard paraît être un oiseau sédentaire ou errant, qui n'émigre que quand le froid est très-intense. Naumann nous apprend, en effet, que cette espèce passe souvent l'hiver en Allemagne, où elle niche régulièrement dans le Schleswig, le Holstein, la Poméranie, le Mecklembourg, le Brandebourg et le Braunschweig (2). M. Lacroix dit que cet oiseau est sédentaire et de passage dans le midi de la France : en été il habite les grandes forêts des Pyrénées, où il niche presque régulièrement ; en hiver, il descend dans les plaines et arrive même dans les environs de Toulouse (3).

Les individus qui se montrent en Afrique viennent évidemment de l'Europe, car M. de Heuglin affirme que ce rapace ne niche jamais en Egypte, et qu'il quitte ce pays au printemps (4). Il paraît donc certain que cette espèce émigre en partie ou en totalité, suivant l'intensité du froid, et qu'elle pousse alors parfois ses migrations jusqu'aux contrées tropicales.

L'aigle criard recherche de préférence les forêts humides et marécageuses, ainsi que les bois voisins des cours d'eau. Chaque couple se choisit un domaine assez restreint, mais auquel il paraît très-attaché

(1) L'aigle criard étant assez répandu dans les Pyrénées, comme on le verra plus loin, il est plus que probable qu'il se montre parfois en Espagne. On ne doit, du reste, pas oublier que la faune de ce pays est fort peu connue.

(2) Naumann, *Vög. Deutschl.* t. XIII (Nachträge) pp. 54 et 56.

(3) Ad Lacroix, *Cat. rais. des ois. obs. dans les Pyr. fr.* p. 19.

(4) von Heuglin, *Orn. Nordost Afrik.* t. I, p. 47.

car il y revient toujours ; si l'on détruit l'aire, les aigles la reconstruisent ou s'établissent un peu plus loin, mais ne quittent que rarement la localité.

Ce rapace n'a rien du naturel de l'aigle doré : il est aussi inoffensif, farouche et lâche, que ce dernier est hardi et courageux ; ses mœurs se rapprochent beaucoup plus de celles de la buse et de la bondrée que de celles des aigles proprement dits. Pendant les beaux jours il plane des heures entières dans l'espace, en décrivant de vastes cercles, sans qu'on puisse apercevoir le mouvement de ses ailes ; parfois aussi, il s'élève avec majesté jusqu'à perte de vue au-dessus des nuages.

Pour guetter sa proie, l'aigle criard se perche sur un arbre, une pierre ou un poteau s'élevant hors de l'eau. Dès qu'il aperçoit un petit animal, il se précipite sur lui, et, au besoin, il le poursuit à la course en s'aidant plus ou moins de ses ailes. Sa nourriture consiste principalement en oiseaux aquatiques de petite taille, gallinacés, passereaux, jeunes lièvres et lapins, écureuils, campagnols, mulots, etc. En été il fait une grande consommation de grenouilles et d'insectes ; à l'occasion il prend même des lézards et des couleuvres. M. Eversmann dit qu'il se nourrit également de poissons et qu'il s'abat volontiers sur des charognes.

L'aigle criard s'apprivoise très-facilement, même à l'âge adulte, mais il ne procure guère de l'agrément à son maître. Dans sa captivité, il s'habitue bientôt aux êtres qui l'entourent et vit même en bonne intelligence avec les oiseaux de basse-cour. On peut le nourrir avec de la viande crue.

Reproduction. — C'est à l'époque des amours que cet oiseau fait entendre les cris perçants qui lui ont valu son nom ; en tout autre temps, il reste pour ainsi dire muet.

M. T. Krüper a eu l'occasion d'observer, en Poméranie, une trentaine de nids de l'aigle criard, et voici le résumé de ses observations : L'aigle criard niche dans les forêts ; il construit généralement son aire sur un arbre placé près d'une mare ou d'un étang, où il peut trouver des grenouilles en abondance. Cette construction est placée à des hauteurs très-diverses, mais jamais au sommet de l'arbre et toujours au-dessus de hauteur d'homme. Ses dimensions sont assez variables, mais le plus souvent elle a deux à trois pieds de diamètre ; elle se compose de branches mortes entremêlées d'herbe et de feuilles sèches. Les œufs reposent, dans une légère excavation, sur une litière d'aiguilles fraîches de conifères, ce qui caractérise l'aire de cette espèce. Il arrive

souvent aussi que cet aigle s'empare, pour abriter ses œufs, de l'aire abandonnée d'un autour ou d'une buse.

La ponte a lieu au commencement de mai : elle est de un ou de deux œufs ; ceux-ci sont de dimensions et de teintes très-variables, et il est même rare de trouver deux œufs entièrement semblables dans le même nid (1). Ces œufs sont, en général, d'un blanc-verdâtre, plus ou moins maculés de brun ou de roux ; ils ont environ 63 millimètres sur 50.

Il paraît que ce rapace fait une seconde ponte si la première lui a été enlevée, et que l'incubation dure trois semaines. Le mâle aide sa compagne à élever les petits.

SOUS-FAMILLE II.

LES BUTÉONINÉS. — BUTEONINÆ.

Car. — Bec entier, courbé dès la base, comprimé latéralement ; ailes longues, n'atteignant que rarement le bout de la queue ; celle-ci de longueur moyenne ; tarses en général courts ; doigts assez faibles ; ongles pointus, recourbés.

GENRE IV

CIRCAËTE. — CIRCAËTOS.

Circaetos, Vieill. *Analyse* (1816).

Car. — Bec robuste, convexe en dessus, comprimé, avec la mandibule supérieure à bords droits et à pointe très-crochue ; narines transversales, ovalaires, recouvertes de soies dirigées en avant ; yeux grands ; plumes du cou lancéolées ; ailes longues, aiguës ; tarses assez longs, forts, nus et réticulés ; doigts courts mais robustes, le médian et l'externe unis à la base par une membrane ; ongles moyens, peu recourbés, creusés en dessous, le médian ayant en plus une gouttière profonde sur son côté interne.

Hab. — Les circaëtes sont répandus dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

---

(1) Voy. pour plus de détails : T Krüper, *Die Adler Pom.* dans la *Naumannia* 1852, p. 68.

5. — Le Circaëte des serpents.

CIRCAETOS GALLICUS, *Vieill. ex Gmel.*

(Pl. 5).

AQUILA PYGARGUS, Briss. *Orn.* I, p. 443 (1760).
FALCO GALLICUS, Gmel. *S. N.* I, 295 (1788).
AQUILA LEUCAMPHOMMA, Borkh. *Deutsche Orn.* Heft. 9 (1804).
FALCO LEUCOPSIS, Bechst. *Naturg. Deutschl.* II, p. 572 (1805).
AQUILA BRACHYDACTYLA, Mey. u. Wolf, *Taschenb. Deutschl. Vögelk.* I, p. 21 (1810).
ACCIPITER HYPOLEUCUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, 354 (1811).
FALCO BRACHYDACTYLUS, Tem. *Man. d'Orn.* p. 15 (1815). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, p. 236, pl. 15 (1822).
? FALCO LONGIPES, Nils. *Ornith. Suecica* I, p. 18 (1817).
CIRCAETOS GALLICUS, Vieill. *N. Dict.* VII, p. 137 (1817). — Gould, *Birds of Eur.* , pl. 13 (1837). — C. F. Dub. *Pl. col. des ois. de Belg.* pl. 5 (1854).
CIRCAETUS BRACHYDACTYLUS, Vig. *Zool. journ.* I, p. 336 (1824).
CIRCAETOS LEUCOPSIS et C. ANGUIUM, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 36, 37 (1831).
CIRCAETOS HYPOLEUCOS, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* pp. 29, 137 (1840).
AQUILA GALLICA, de Selys, *Faune belge*, p. 53 (1844).
CIRCAETOS MERIDIONALIS, A. Breh. *Journ. f. Orn.* 1854, p. XVII. (Extrah.)
CIRCAETOS ORIENTALIS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 268.
DER NATTERNADLER, DER SCHLANGENADLER, en allemand.
THE SHORT-TOED EAGLE, en anglais.
DE AREND-BUIZERD, en flamand.

Var. Beaudouinii (1).

CIRCAETUS FASCIATUS, de Heugl. *Syst. Uebers.* p. 7. (1856).
CIRCAETUS BEAUDOUINII, Verr. et Des M. *Ibis*, 1862, p. 212.
CIRCAETUS THORACICUS, Souz., Cat. Accip. Lisb. Mus. p. 37 (1869).
CIRCAETUS GALLICUS, p. Schleg. *Mus. P.-B. Rev. Accip.* p. 112 (1873).

Var. Fasciolatus.

CIRCAETUS FASCIOLATUS, Gray, *Cat. Accip.* p. 18 (1843).
SPILORNIS FASCIOLATUS, Kaup, *Contr. orn.* 1850, p. 72.
CIRCAETUS GALLICUS, p. Schleg., *Mus. P.-B. Rev. Accip.* p. 112 (1873).

Taille des individus de l'Europe : Mâle, 0m67 à 0m69; femelle 0m72 à 0m75.

---

(1) La var. *Beaudouinii* se distingue principalement par une taille un peu plus forte et par la présence de quatre bandes dans la queue. Les individus de la var. *Fasciolatus* ont une taille moins forte que le *C. gallicus* et n'ont que trois bandes dans la queue. Il est aussi à remarquer que ces deux variétés ont, en général, un plumage plus foncé que celui de l'espèce type de l'Europe.

Description du mâle adulte. — Front, gorge et joues blancs avec la tige des plumes brune; dessus de la tête et du cou d'un brun-roussâtre, plus foncé au centre des plumes; dos et couvertures des ailes d'un brun cendré, plus clair sur le bord des plumes; haut de la poitrine d'un brun roussâtre avec la tige des plumes brune; bas de la poitrine, ventre, jambes et sous-caudales blancs avec de grandes taches transversales d'un brun-roussâtre clair; rémiges d'un brun-noirâtre, blanches à la base sur leur bord interne; queue blanche en dessous, brune en dessus et terminée de blanchâtre; rectrices traversées par trois bandes brunes, plus distinctes sur leur bord interne qui est en partie blanc. Bec cendré noirâtre; commissure du bec noir; yeux cerclés de blanc; pattes d'un gris bleuâtre pâle; iris jaune vif.

Femelle. — Se distingue par une taille plus forte; les taches des parties inférieures sont plus nombreuses et prennent une forme plus romboïdale.

Jeune âge. — Ne diffère des adultes que par des teintes plus pâles et moins pures.

Jeune au nid. — Duvet épais et mou, d'un gris-blanchâtre à la tête, gris sur le restant du corps mais plus foncé aux ailes (1).

Remarque. — M. Schlégel a cru devoir réunir au *C. gallicus* les *C. Beaudouinii* et *fasciolatus*. Les caractères distinctifs de ces derniers sont, en effet, trop secondaires pour être considérés comme caractères spécifiques. Le système de coloration est le même pour les trois circaëtes mentionnés ci-dessus; les plumes sous-caudales sont tantôt d'un blanc uniforme, tantôt tachetées de brun ou de roux; les bandes ou taches des parties inférieures présentent également de nombreuses variations. Je pense cependant qu'il est nécessaire de distinguer les *C. Beaudouinii* et *fasciolatus* comme variétés ou races climatériques.

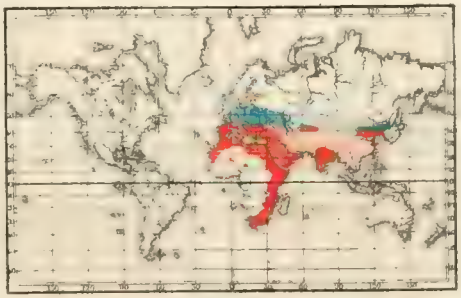

Hab. — Ce rapace habite, en été, une grande partie de l'Europe et particulièrement les contrées qui entourent la Méditerranée. Ses limites septentrionales paraissent être l'île de Rugen (*Naumann*), le Schleswig (*Brehm*), la Poméranie *(von Homeyer)* et la Courlande *(Goebel)*. Dans le Midi, il est de passage sur les côtes de Gênes et de Sardaigne, et de passage accidentel en Sicile *(Malherbe)*; il est sédentaire en

(1) Naumann, *Vögel Deutschl* t. XIII (Nachtrage) p. 87.

Espagne (*Brehm*) et dans le midi de la France, où il niche régulièrement dans les grandes forêts de sapins et de hêtres des Pyrénées (*A. Lacroix*); il est commun en Grèce (*v. d. Muhle*). Cet oiseau est très-rare en Belgique, où on l'observe accidentellement dans les grandes forêts. Il paraît qu'il ne s'est montré ni en Angleterre, ni en Hollande, car il ne figure pas dans les faunes traitant des oiseaux de ces pays.

En Asie, l'habitat du circaëte des serpents est fort peu connu. Mais comme cet oiseau a été rencontré en Palestine (*Tristram*), dans le Turkestan (*Severtzoff*), dans toute la péninsule de l'Inde (*Gray*, *Hume*), ainsi que dans le nord de la Chine (*abbé David*), il est à présumer que cette espèce habite toute la zone asiatique qui s'étend entre le 45e et le 10e degré; il est même probable, puisqu'on l'a rapportée des îles de Timor et de Flores (*Schlégel*, *Gray*), qu'elle se trouve aussi dans tout l'archipel indien (1).

Ce rapace est commun, au printemps et en automne, dans le nord et le nord-est de l'Afrique, ainsi qu'en Arabie (*Rüppell*); il hiverne près du Nil Blanc, dans le Kordofan, le Sennar, la Nubie et même en Abyssinie (*de Heuglin*). Dans l'Afrique australe, il est remplacé par la var. *Fasciolatus*; dans la partie nord-ouest de l'Afrique et en Sénégambie, il est représenté par sa var. *Beaudouinii*.

Mœurs. — Le circaëte des serpents, plus connu sous le nom vulgaire de *Jean-le-blanc*, habite aussi bien les grandes forêts que les plaines désertes et le voisinage des terres cultivées; on le voit parfois aussi sur les îlots des fleuves. Il est d'un naturel paisible et indolent, à tel point qu'il ne songe souvent pas à s'envoler à l'approche du chasseur. Il se perche fort peu, mais c'est toujours sur les arbres qu'il passe la nuit; il se repose également pendant les fortes chaleurs du jour. Cet oiseau aime le voisinage de l'eau, car il boit beaucoup, surtout en été; il se baigne aussi souvent pendant les chaleurs.

La chasse est naturellement la grande préoccupation de cet oiseau, surtout qu'il n'est pas toujours certain d'atteindre sa proie, à cause de sa lenteur. Quand plusieurs circaëtes se trouvent réunis et que l'un d'eux s'est emparé d'un reptile, tous accourent aussitôt pour s'en emparer; il surgit alors de grandes querelles dont la victime profite souvent pour s'échapper.

---

(1) Les pays que le circaète paraît devoir habiter, mais où il n'a pas encore été signalé, sont teintés, sur le planisphère, par une teinte plus pâle.

Les serpents forment le gibier favori de ce rapace, mais il ne dédaigne pas les lézards, les grenouilles et même les poissons; il prend aussi des rongeurs, des petits oiseaux, des crustacés et des insectes; à l'occasion il se jette volontiers sur un canard ou sur un lièvre blessé.

Cet oiseau n'est pas, comme le hérisson, à l'abri du venin des serpents venimeux, mais il évite avec beaucoup d'adresse les morsures de ces reptiles.

Pris jeunes, les circaëtes s'apprivoisent facilement, à condition toutefois que l'on s'occupe beaucoup d'eux; on peut les nourrir de viande crue et de grenouilles.

Reproduction. — C'est en mai que cette espèce construit son aire ou répare celle de l'année précédente.

Le circaëte niche dans l'Europe méridionale, dans le sud de l'Autriche et de la Russie, et accidentellement dans les contrées du nord. Ce n'est donc qu'exceptionnellement que son aire a été trouvée à l'île de Rugen (*Naumann*), dans le Schleswig (*Brehm*), dans le Hanovre (*Blasius*) et dans l'arrondissement de Neuwied (*Sachse*).

L'aire a près d'un mètre de diamètre; elle est aplatie et formée de branches mortes, les plus fortes en dessous; cette construction est ordinairement placée sur des branches latérales ou inférieures d'un vieux pin, d'un hêtre ou de tout autre arbre.

La ponte est de un ou de deux œufs, rarement de trois. Ceux-ci sont d'un blanc verdâtre unicolore et à coquille assez rugueuse; ces œufs ont environ 75 millimètres sur 57.

Les jeunes sont nourris, dès leur naissance, de grenouilles, de lézards, d'orvets et de couleuvres.

GENRE

BUSE. — BUTEO.

Buteo, Cuv. *Leçons d'anat. comp.* (1800).
Craxirex, Gould, *in Darw. Voy. Beagle, Birds* (1841).
Butaquila, Hodgs. *in Gray, Zool. Misc.* (1844).
Pœcilopternis, Kaup, *Isis* (1847).

Car. — Bec court, arrondi en dessus et à bords des mandibules festonnés; narines larges, arrondies, en partie couvertes par des soies; ailes longues, atteignant souvent l'extrémité de la queue; celle-ci arrondie, plus ou moins allongée; tarses courts, robustes, en grande partie nus et garnis d'écailles; doigts médiocres; ongles crochus et acérés.

Hab. — Les oiseaux de ce genre sont répandus en Europe, en Afrique, dans l'Asie continentale et en Amérique.

6. — La Buse vulgaire.

BUTEO VULGARIS, *Willugh.* (1).

(Pl. 6 et 6b).

Buteo vulgaris, Willugh. *Ornith.* p. 38 (1676). — Leach, *Syst. cat. Mam. etc.* p. 10 (1816). — Gould, *Birds. of. Eur.* pl. 14. — C.-F. Dub. *Pl. col. Ois. de Belg.* pl. 6 (1854).

Falco buteo, Lin. *S. N.* I, p. 127 (1766). — Naum., *Vög. Deutschl.* I, pl. 32, 33 (1822).

Falco glaucopis, Merr. *Beitr.* II. p. 22, pl. 7 (1786).

Falco variegatus, F. versicolor et F. cinereus, Gmel. *S. N.* I, pp. 267, 272 (1788).

Falco albus, Daud. *Traité d'orn.* II, p. 155 (1800).

Accipiter buteo, Pall. *Zoogr. Rosso-as.* I, p. 362 (1811).

Buteo mutans et B. fasciatus, Vieill. *N. Dict.* IV, pp. 469,474 (1816).

Falco mutans, F. fasciatus et F. pojana, Savi, *Nuov. Giorn. Pisa*, XXII, pp. 64,66,68 (1822).

Buteo communis, Less. *Traité d'orn.* p. 78 (1831)

Buteo septentrionalis, B. medius et B. murum, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 42-44 (1831).

Buteo fuscus, Macgill. *Hist. Brit. Birds.* III, p. 183 (1840).

Buteo variegatus et B. albidus, de Selys, *Faune belge*, pp. 54,55 (1842).

Buteo cinereus, Bonap. *Consp.* I, p. 18 (1850).

Buteo variabilis, Bailly, *Orn. Sav.* I, p. 127 (1853).

Buteo major et B. minor, Brehm, *Nauman.* (1855) p. 268.

Buteo vulgaris, *var.* : Obscura et Etrusca, Pelz. *Wien. zool. bot. Abh.* (1862) p. 144.

Buteo variegatus, *var.* Plumipes, de Selys, *Pat. belg.* I, p. 272 (1873).

Der Mäusebussard, en allemand.

The Common Buzzard, en anglais.

De Gewone buizerd, de Muizenvalk, en flamand.

Taille : Mâle, $0^m,45$ à $0^m,47$; femelle $0^m,49$ à $0^m,52$. Ailes $0^m,37$ à $0^m,41$.

---

(1) Les ornithologistes sont généralement d'accord de ne pas rechercher la priorité des noms au-delà du *Syst. nat.* de Linné (1766) ; quelques-uns, cependant, ont fait exception en faveur de Brisson (1760). Tout en adoptant ce principe, je pense qu'il est de toute justice de rendre aux auteurs anciens les dénominations qu'ils ont créées, *pour autant que celles-ci soient admises de nos jours*. Le *Buteo vulgaris* a été appelé ainsi pour la première fois par Willughby en 1676, et ce n'est qu'en 1816 que Leach a adopté cette dénomination. Je crois donc qu'il n'y a aucun inconvénient pour la science d'attacher le nom de Willughby à l'espèce qui nous occupe, et je compte, dans la suite, agir toujours dans le même sens.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête, nuque et dos blancs, plus ou moins tachés de brun, mais les plumes généralement bordées de blanc ; parties inférieures blanches, lavées de jaunâtre, avec quelques taches brunes sur la poitrine; petites couvertures des ailes blanches, les autres d'un brun-roussâtre bordées de blanchâtre ; rémiges d'un brun-noirâtre, blanches à la base de leur bord interne ; queue blanchâtre en dessous; bord interne des rectrices blanc, quelquefois maculé de brun et de roux, surtout à l'extrémité; bord externe d'un brun-cendré, barré de noirâtre (ces barres se prolongent parfois plus ou moins sur le bord interne). Cire et pattes jaunes ; bec et ongles jaunâtres chez les individus très-vieux ; iris brun-noisette.

Jeune âge. — Parties supérieures d'un brun plus ou moins foncé, ordinairement plus clair sur les bords des plumes; parties inférieures de même couleur, mais avec des bandes blanches transversales sur la poitrine et l'abdomen; gorge avec des stries longitudinales blanches; sous-caudales blanches avec des bandes brunes; rémiges brunes, blanches à la base de leur bord interne, qui est plus ou moins barré de brun ; queue grisâtre en dessous, brune en dessus, avec des bandes noirâtres et terminée de roussâtre. Cire et pattes jaunes ; bec et ongles noirâtres; iris brun.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc, un peu grisâtre à la tête. — Le premier plumage, avant la sortie du nid, diffère peu de celui du jeune âge décrit ci-dessus : les parties supérieures sont d'un brun foncé avec les bordures des plumes roussâtre ; les parties inférieures sont d'un blanc-roussâtre taché de brun-foncé.

Remarques. — 1. On a longtemps cru que le *Falco buteo*, L. comprenait plusieurs espèces; mais on ne tarda guère à s'apercevoir, que toutes celles décrites par Gmelin et autres se rapportent au même oiseau.

La grande variété de plumages que l'on rencontre chez les buses, dépend uniquement de l'âge. Dans son jeune âge la buse a des teintes sombres, mais à mesure qu'elle vieillit, le blanc domine de plus en plus (1); les individus très-vieux sont presque blancs et ont même le bec et les ongles jaunâtres.

2. Quelques auteurs ont pensé que le *B. Swainsonii*, Bp. de l'Amérique du Nord, est identique à l'espèce d'Europe. M. Allen, naturaliste américain de grand mérite, rapporte, au contraire, toutes les buses de l'Amérique du Nord, qui sont voisines de la nôtre, à une seule espèce, le *Buteo borealis* (2). Le Musée de Bruxelles possède du *B. borealis* plusieurs individus de différents sexes, âges et provenances, qui ne ressemblent nullement à l'espèce indigène.

Je pense, du reste, que l'opinion de M. Allen doit prévaloir, puisqu'il se

---

(1) Suivant M. de Selys-Longchamps, les femelles seules deviendraient blanches avec l'âge ; j'ai pu constater qu'en vieillissant les mâles blanchissent aussi bien que les femelles.

(2) *Bullet. of the Mus. of Comp. zool.* t. II, n° 3, p. 322.

trouve sur les lieux et qu'il a ainsi pu examiner les différentes variétés qu'il réunit au *B. borealis* (1).

3. Le *B. plumipes*, Hodgs. (*B. japonicus*, Bp) n'est probablement qu'une variété ou race climatérique de notre buse vulgaire ; l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux ne me permet cependant pas d'émettre une opinion à cet égard.

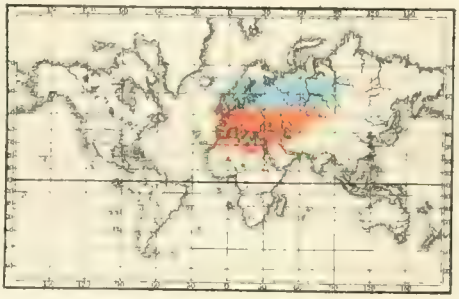

Hab. — La buse vulgaire habite toute l'Europe, depuis le nord de la Scandinavie (*Collett*) jusqu'en Sicile (*Malherbe*); elle n'existe ni en Islande ni au-delà du cercle polaire. En hiver elle se montre en Grèce (*von der Mühle*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Algérie (*Loche*) et dans le nord-est de l'Afrique (*Rüppell*); elle n'est pas rare non plus aux îles Canaries (*Bolle*). Cet oiseau est également répandu dans l'Asie occidentale (*Schlégel*) mais il devient rare dans la partie orientale du Turkestan, où il ne se montre qu'en hiver (*Severtzoff*.)

Mœurs. — La buse est le rapace le plus commun de l'Europe. Chez nous, c'est un oiseau sédentaire ou errant, mais dans le nord, elle émigre à l'approche de l'hiver. Ces migrations ont lieu, en septembre et en octobre, par troupes de 40 à 100 individus, se suivant sans ordre et éparpillés sur un grand espace. Ces oiseaux s'abattent ensuite en très-grand nombre dans les pays du centre et du midi de l'Europe, et ils sont alors très-abondants en Belgique. Ils retournent dans le nord à la fin de mars ou en avril, mais un certain nombre restent dans notre pays pour y nicher (1).

Dans le midi, au contraire, toutes les buses partent au printemps ou quittent les plaines pour se refugier sur les montagnes.

Ce rapace est d'un naturel indolent et craintif. Il se plait générale-

---

(1) Voici, d'après M. Allen, la synonymie de cette espèce: *Falco borealis*, *Izverianus*, *jamaicensis*, Gm. — *F. Aquilinus*, Bart. — *Accipiter ruficaudus*, *Buteo ferrugineicaudus*, *fulvus*, *americanus*, Vieill. — *Buteo borealis*, *Harlani*, *Swainsoni*, Bp. — *Falco Harlani*, *buteo*, Audub. — *Buteo vulgaris*, Rich. et Sw. — *Buteo luteoides*, *montanus*, Nutt. — *Buteo Bairdii*, Hoy. — *Buteo insignatus*, *B. calurus*, Cass.

(2) La teinte bleue du planisphère indique toujours l'habitat d'été et la couleur rouge l'habitat d'hiver ; mais il est entendu que les pays où l'oiseau est sédentaire sont également coloriés en rouge.

ment dans les forêts et surtout dans celles qui alternent avec des champs et des prés.

La buse a un vol léger, lent et silencieux ; elle plane souvent, mais s'élève rarement à une grande hauteur; à l'époque des amours et pendant les migrations, elle monte cependant très-haut dans les airs en décrivant de grands cercles dans l'espace.

Cet oiseau mérite protection, parce qu'il rend de grands services à l'agriculture en détruisant des quantités énormes de souris, de rats, de mulots, de campagnols et de taupes, qui forment sa principale nourriture. Il mange également des reptiles, des batraciens, des lombrics, des insectes et ne craint pas d'attaquer la vipère et de la dévorer. En cas de nécessité, il se jette sur des oiseaux et s'empare alors parfois d'un pigeon, d'un perdreau ou même d'un jeune lièvre ; mais ce sont là des cas exceptionnels pour lesquels on ne doit pas trop lui en vouloir, car il rachète largement ces délits en faisant la chasse aux murides qui détruisent nos récoltes.

Suivant M. A. Brehm, une buse dévore par jour de 40 à 50 petits rongeurs ; M. Blasius en trouva 30 dans l'estomac d'un seul individu. En prenant pour moyenne 30 rongeurs par jour, ce qui n'est pas exagéré car la buse est très-vorace, nous trouvons qu'un seul de ces oiseaux détruit en un an 10,950 souris, mulots, etc. ! — Ces 10,950 rongeurs auraient certainement commis bien plus de dégâts que la buse n'en peut faire, en enlevant par-ci par-là un pigeon ou un perdreau quand les souris lui font défaut.

C'est perchée sur une branche, ou simplement posée sur une pierre ou un monticule, que la buse guette sa proie. Dès qu'une taupe ou un mulot vient à soulever la terre, vite l'oiseau s'élance, gratte la terre remuée, en retire l'animal fouisseur et le dévore sur le champ; puis il retourne reprendre sa place pour guetter une nouvelle proie.

Pendant les hivers rigoureux, la buse a parfois beaucoup de peine pour trouver sa nourriture. On la voit dans ces moments de disette volant de branche en branche en criant de faim ; si alors elle aperçoit un faucon ou un autour emportant un pigeon ou tout autre oiseau, elle s'élance vers lui et lui enlève infailliblement sa proie.

Reproduction. — La buse niche aussi bien dans les petits bois que dans les grandes forêts, que celles-ci soient situées dans les plaines ou dans les montagnes.

L'accouplement a lieu en mars ou au commencement d'avril.

La buse répare le plus souvent son aire de l'année précédente ou s'approprie celle qu'un autre oiseau de proie a abandonnée ; elle emploie parfois aussi le nid d'une corneille comme base d'une nouvelle construction. Quand elle est obligée de bâtir elle-même son nid, elle le place ordinairement entre la bifurcation d'une forte branche. Ce nid a plus de quatre-vingt centimètres de diamètre; il est formé d'un tas de branches entrelacées, les plus grosses en dessous; le tout est recouvert de ramilles vertes et tendres de sapins, ou bien de mousse, de poils ou d'autres substances molles.

La ponte est de deux ou de trois œufs, rarement de quatre. La coquille de ceux-ci est assez forte, à pores peu distincts et presque sans brillant; ces œufs sont d'un blanc verdâtre plus ou moins tachés de roussâtre ou de brun; quelquefois même ils sont complètement dépourvus de taches; ils ont environ 56 millimètres sur 45. La femelle les couve seule pendant trois semaines, mais les parents élèvent leurs petits en commun.

GENRE VI.

ARCHIBUSE — ARCHIBUTEO

Archibuteo, Brehm, *Isis* (1828).
Triorchis, Kaup, *Nat. syst.* (1829).
Butaetes, Less. *Traité d'Orn.* (1831).
Lagopus, Fras. *Proc. Z. S.* (1844).
Hemiaetus, Hodgs. in Gr. *Zool. Misc.* (1844).

Car. — Mêmes caractères que pour le genre précédent, mais différant des buses proprement dites par les tarses, qui sont emplumés en avant et sur les côtés jusqu'aux doigts, nus et garnis de plaques en arrière sur la ligne médiane.

Hab. — Les archibuses habitent l'Europe septentrionale et centrale, l'Asie septentrionale et l'Amérique du nord jusqu'au Mexique.

7. — L'Archibuse ou Buse pattue.

ARCHIBUTEO LAGOPUS, *Gray ex Brünn.*

(Pl. 7).

Falco lagopus, Brünn. *Ornith. bor.* p. 44 (1764). — Naum. *Vog. Deutschl.* I, p. 359, pl. 34.
Falco sclavonicus, Lath. *Ind. Orn.* p. 26 (1790).

Buteo pennatus et Falco plumipes, Daud. *Traité*, II, pp. 156,163 (1800).
Accipiter lagopus, Pall. Zoogr. *Rosso-As.* I, p. 360, pl. 10 (1811).
Buteo lagopus, Leach, *Syst. Cat. Mam.* etc. p. 10 (1816).— Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 15 (1838). — C. F. Dub. *Pl. Col. Ois. Belg.* I, pl. 7 (1854).
Archibuteo planiceps et A. alticeps, Breh. *Isis*, 1828, p. 1269.
Triorchis lagopus, Kaup, *Sk. Ent. Eur. Thierw.* p. 84 (1829).
Butaetes buteo, Less. *Traité d'Orn.* p. 82 (1831).
Butaetes lagopus, Bonap. *Comp. List. Birds*, p. 3 (1838).
Archibuteo lagopus, Gray, *List. Gen. B.* p. 3 (1841).
Der Rauhfuss-Bussard en allemand.
The Rough-legged Falcon en anglais.
De ruigpoot-buizerd, de ruigpootige Muizenvalk en flamand.

Var. Sancti-Johannis.

Falco sancti-johannis et F. spadiceus, Gm. *S. N.* I, p. 273 (1788).
Buteo spadiceus, Vieill. *Ois. Am. Sept.* I, p. 34 (1807).
Falco lagopus, Wils. *Am. Orn.* IV, pl. 33, f. 1 (1811). Audub. *Birds. Am.* pl. 166 et 422 (1831).
Falco niger, Wils. *Am. Orn.* V, pl. 53, f. 1,2 (1812).
Buteo ater, Vieill. *N. Dict.* IV, p. 482 (1816).
Buteo niger, Steph. *Gen. Zool.* XIII, p. 47 (1826).
Buteo lagopus, Sw. et Rich. *Faun. bor. am.* p. 52 (1831).
Butaetes sancti-johannis, Bonap. *Comp. list. B. Eur.* p. 3 (1838).
Archibuteo lagopus, Cass. *Birds. Cal and Tex.* p. 104 (1855). — Baird, *Birds. N. Am.* p. 32 (1860).
Archibuteo niger, Pelz. *Wien. zool. bot. Abh.* 1862. p. 153.
Buteo sancti-johannis, Schl. *Mus. P.-B.* (*Buteones*), p. 2 (1862).
Archibuteo lagopus, var. sancti-johannis, Rigdw. *Proc. Phil. Acad.* 1870 p. 142.

Taille : Mâle $0^m,55$; femelle $0^m,57$. Ailes $0^m,43$ à 0^m47.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête, gorge, cou et poitrine d'un blanc légèrement jaunâtre avec des taches longitudinales brunes, plus étroites sur la tête et à la gorge; dessus du corps d'un brun-foncé, plus ou moins nuancé de roussâtre ou de blanchâtre sur le bord des plumes; sus-caudales blanches avec de grandes taches brunes ; petites couvertures des ailes brunes bordées de roussâtre; grandes couvertures et scapulaires brunes ; rémiges noirâtres, blanches à la base, d'un gris cendré sur leur bord externe ; abdomen et flancs d'un brun foncé plus ou moins uniforme; plumes des jambes et des tarses d'un blanc un peu jaunâtre avec des taches transversales brunes; queue blanche, d'un brun-roussâtre dans son dernier tiers, mais terminée de blanchâtre et ornée d'une bande noirâtre subterminale; il existe souvent aussi, au-dessus de celle-ci, une seconde bande de même couleur mais moins bien prononcée et interrompue; sous-caudales blanches. Bec et ongles noirâtres; cire et doigts jaunes; iris brun noisette.

Jeune âge. — Diffère très-peu de l'adulte ; les teintes claires sont moins

prononcées et la seconde moitié de la queue est d'un brun-cendré sans bande subterminale.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet court et laineux, d'un blanc légèrement jaunâtre sur la tête et sous le ventre, plus cendré sur le dos ; dessus des tarses garni de duvet ; toutes les parties nues d'un jaune pâle.

Remarque. — La var. *Sancti-Johannis*, dont la plupart des auteurs européens font une espèce distincte, ne diffère en rien de l'*Archibuteo lagopus*. J'ai sous les yeux des individus de l'Europe et de l'Amérique du nord et il m'est impossible de trouver la moindre différence spécifique entre eux. Il est cependant à remarquer que la var. *Sancti-Johannis* est très-sujette au mélanisme, ce qui fait que l'on rencontre fréquemment des individus à plumage noirâtre ou même presque noir (1). Les *Falco niger*, Wils. et *Buteo ater*, Vieill. ne sont que des mélanismes ou aberrations.

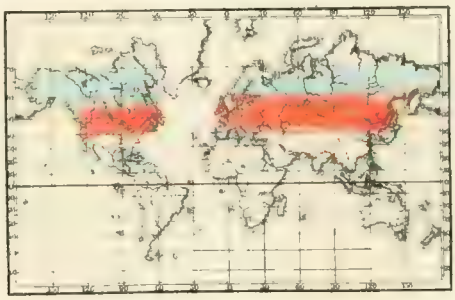

Hab. — La buse pattue habite les régions boréales de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 70e degré (*Schrader*). Elle passe la saison froide dans les contrées tempérées, mais ce n'est que pendant les hivers très-rigoureux qu'elle se montre dans le sud de l'Europe (2), c'est-à-dire dans le midi de la France (*Lacroix*), en Ligurie (*Durazzo*) et en Roumélie (*v. d. Mühle*); elle s'est même montrée accidentellement en Sardaigne (*Brook*) et dans les environs de Constantinople (*Elwes* et *Buckley*).

Cet oiseau est assez rare en Belgique, mais nous visite presque chaque hiver ; il arrive en novembre et nous quitte après les gelées. Si l'hiver est trop rigoureux, il ne fait que passer par notre pays, sans s'y arrêter longtemps.

En Asie, on rencontre cette espèce dans toute la Sibérie et la Daourie (*Pallas*) ; elle n'est pas rare et niche dans le nord de la Chine et dans les environs de Pékin (*abbé David*) ; en hiver elle émigre jusqu'au sud du Turkestan (*Severtzoff*).

La var. *Sancti-Johannis* est commune dans les parties froides de

---

(1) La fig. 2 de la pl. 7 représente un mélanisme de la var. *Sancti-Johannis* de la collection du Musée de Bruxelles.

(2) Levaillant et Smith disent avoir observé l'*A. lagopus* dans l'Afrique australe, ce qui est peu probable. Le fait serait d'autant plus extraordinaire, que la présence de cet oiseau n'a été signalée ni dans le nord de l'Afrique, ni vers la zone antarctique.

l'Amérique septentrionale. Elle émigre en hiver jusqu'au Nouveau Mexique (Dr Kennerly). L'aire géographique de la buse pattue s'étend donc, en Amérique, depuis le pays des fourrures jusqu'aux frontières septentrionales du Mexique. Le Dr Cooper dit que cet oiseau visite la Californie en hiver, mais qu'il ne l'a jamais aperçu au-delà de la vallée de Santa-Clara ; ce naturaliste pense, cependant, que cette espèce pourrait bien nicher dans les montagnes de la Californie, attendu qu'il l'a rencontrée en Colombie (Amérique septentrionale) pendant le mois de juillet.

Mœurs. — Les mœurs de la buse pattue ne diffèrent guère de celles de la buse vulgaire, mais l'archibuse est moins sociable que cette dernière. C'est un rapace indolent, farouche et d'une grande prudence. Son vol est lent mais aisé ; l'oiseau s'élève parfois en spirale jusqu'au-dessus des nuages, sans qu'on puisse apercevoir le mouvement de ses ailes ; pendant ses évolutions aériennes il jette souvent des cris aigus.

Cet oiseau vit de préférence dans les champs bordés d'arbres. Pour se reposer, il choisit généralement un saule ou un peuplier élevé, au sommet duquel il va se percher. Pendant le repos, de même que quand il est irrité, il redresse ses plumes et paraît dans cette attitude plus grand qu'il n'est en réalité. Après le coucher du soleil, il s'élance dans les bois pour y passer la nuit, et retourne tous les soirs au même endroit aussi longtemps qu'il n'y a pas été inquiété.

L'archibuse se nourrit de souris, de rats, de campagnols, de taupes, de reptiles, de batraciens et d'insectes ; à l'occasion elle s'empare d'un très-jeune lièvre, de poussins ou d'un pigeon blessé ou malade, car elle est trop indolente pour faire la chasse à un oiseau bien portant ; il lui arrive souvent aussi d'enlever une proie au faucon, et en cas de nécessité elle s'abat sur des charognes.

Reproduction. — La buse pattue niche dans les parties froides des deux mondes, et parfois aussi dans les régions élevées des contrées tempérées du Nord.

L'aire est construite soit dans l'excavation d'un rocher, soit sur un vieil arbre. Elle est formée de branches mortes et de buchettes et atteint souvent des dimensions assez considérables, par suite des réparations qui s'y font chaque année. La femelle pond, à la fin de mai, quatre ou cinq œufs.

Les œufs sont de dimensions et de colorations très-variables. Leur coquille est forte, à pores peu sensibles, sans brillant et d'une teinte bleuâtre tirant sur le blanc. Ces œufs sont ornés de taches à fond

violacé relevé de brun-rouge, de rouge-jaunâtre ou de brun-foncé; chez les uns les taches sont très-grandes, chez les autres elles forment une sorte de moucheture formée de taches claires et de taches foncées plus ou moins accentuées. Ces œufs dépassent rarement 60 millimètres sur 45.

L'incubation dure trois semaines. Les parents apportent à leurs petits de gros insectes, des souris et parfois aussi des jeunes oiseaux enlevés au nid.

GENRE VII.

BONDRÉE. — PERNIS.

PERNIS, Cuv., *Règ. an.* I. p. 322 (1817).

Car. — Bec médiocre, recourbé dès la base et fendu seulement jusque sous le bord antérieur de l'œil; narines en fente oblique sur le rebord de la cire; lorums garnis de plumes serrées et écailleuses; ailes longues, mais n'atteignant jamais l'extrémité de la queue; celle-ci allongée, presque carrée; tarses courts, robustes, emplumés en avant sur plus de la moitié de leur étendue, nus et réticulés en arrière; doigts courts, libres.

Hab. — Les bondrées sont répandues en Europe, en Afrique, à l'île de Madagascar, en Asie et dans l'Archipel Indien.

8. — La Bondrée apivore.

PERNIS APIVORUS, *Cuv. ex Willugh.*

(Pl. 8 et 8 b.)

BUTEO APIVORUS, Willugh. *Orn.* p. 39 (1676).

FALCO APIVORUS, Lin. S. N. I, p. 130 (1766). — Naum. *Vög. Deuts.* I, p. 367. pl. 35, 36 (1822).

FALCO DUBIUS, Sparrm. *Mus. Carls.* pl. 26 (1786).

FALCO POLIORHYNCHOS, Beschst. *Orn. Taschenb.* p. 19 (1803).

ACCIPITER LACERTARIUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 359 (1811).

AQUILA VARIABILIS, Koch, *Baier. Zool.* p. 115 (1816).

PERNIS APIVORUS, Cuv. *Règ. an.* I, p. 322 (1817). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 16 (1837). — C. F. Dub. *Pl. col.* I, pl. 8 (1854).

BUTEO TACHARDUS, Bonn. et Vieill. *Enc. méth.* III, p. 224 (1823).

PERNIS COMMUNIS, Less. *Traité d'Orn.* p. 75 (1831).

PERNIS APIUM, P. VESPARUM, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 46, 47 (1831).

PERNIS PLATYURA, Breh. *Naum.* 1855, p. 268.

PERNIS TACHARDUS, Gray, *Hand-list of B.* I, p. 26 (1869).

Der Wespen-Bussard, en allemand.
The Honey Buzzard, en anglais.
De Wespendief, en flamand.

Taille : Variable suivant les individus : 0m,47 à 0m,59. Ailes, 0m,39 à 0m,43.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête, joues et nuque d'un cendré bleuâtre, se fusionnant insensiblement au brun du manteau; gorge et parties inférieures blanches lavées de jaunâtre, avec la tige des plumes noire; côtés de la poitrine marqués de taches brunes; plumes des flancs, des jambes et sous-caudales ornées de taches transversales d'un brun-roussâtre, plus étroites sur les jambes; dessus du corps d'un brun-foncé à reflets grisâtres, avec le bord des plumes plus clair; rémiges noirâtres, terminées par un petit bord blanc, de couleur cendrée sur la barbe externe, blanches à la base de la barbe interne qui est barrée de brun; queue comme le dessus du corps mais terminée de blanchâtre et portant une large bande sub-terminale noirâtre, puis sept bandes irrégulières étroites et peu distinctes, enfin, près de la base, il existe encore deux bandes foncées assez larges dont la dernière tranche plus ou moins avec le blanc de la base des rectrices caché par les sus-caudales. Bec et ongles noirâtres; cire noirâtre; commissure du bec, iris et pattes jaunes.

Les individus moins adultes ont le dessus de la tête d'un cendré brunâtre; le front et les côtés de la tête d'un cendré bleuâtre; la gorge blanche variée de brun-clair; toutes les parties inférieures blanches lavées de jaunâtre et largement barrées de brun. Il arrive même que la partie blanche des plumes est complétement cachée sur la poitrine, et celle-ci paraît alors d'un brun uniforme; l'oiseau ressemble, pour le reste, à l'adulte décrit ci-dessus.

Jeune mâle. — Tête et gorge d'un blanc roussâtre plus ou moins tachées de brun, surtout dans le voisinage de la nuque et de la poitrine; extrémité des plumes écailleuses qui entourent les yeux, brune; parties supérieures d'un brun foncé avec quelques taches blanches (les plumes étant blanches à la base); petites couvertures des ailes brunes, bordées de roussâtre; grandes couvertures brunes, largement bordées de blanc-roussâtre; rémiges d'un brun-foncé, barrées de noirâtre et blanches à la base de leur bord interne; parties inférieures d'un blanc-roussâtre, tachées longitudinalement de brun et la tige des plumes noire; queue comme chez l'adulte, mais avec les bandes moins bien marquées. Cire, commissure du bec, iris et pattes jaunes; bec et ongles noirâtres.

Femelle adulte. — Dessus de la tête d'un blanc-roussâtre avec de grandes taches brunes; joues d'un brun-roussâtre; gorge blanche avec la tige des plumes brune; poitrine d'un blanc-jaunâtre, marquée de grandes taches

longitudinales brune; abdomen, flancs, jambes et sous-caudales blancs avec des bandes transversales brunes; dessus du corps, ailes, queue, cire, etc., comme chez le mâle adulte.

On rencontre parfois aussi des femelles dont le front et les côtés de la tête sont d'un cendré bleuâtre. Chez d'autres, le dessus de la tête est d'un brun uniforme comme le manteau, et les taches de la poitrine sont plus larges.

Jeune femelle. — Tête et dessus du corps d'un brun foncé uniforme, mais les couvertures des ailes bordées de roussâtre; parfois aussi, le front et le voisinage du bec sont blanchâtres; parties inférieures d'un brun-roussâtre uniforme avec la tige des plumes noire, mais en tout plus sombre sur la poitrine; parties visibles des rémiges d'un brun noirâtre. Cire, commissure du bec et pattes jaunes; iris d'un gris jaunâtre; bec et ongles noirâtres. — Les taches de la tête et des parties inférieures commencent à apparaître après la deuxième mue.

Jeune à la sortie du nid (dans les deux sexes?). — Tête et cou d'un blanc jaunâtre avec des taches brunes sur la première; parties inférieures également d'un blanc-jaunâtre, mais plus ou moins tachées de brun longitudinalement et avec la tige des plumes brune; plumes du dos et couvertures des ailes brunes à extrémité blanchâtre; queue brune, terminée de blanchâtre et barrée de noirâtre d'une manière plus ou moins sensible. Iris d'un gris-brunâtre; cire, commissure du bec et pattes d'un jaune pâle; bec et ongles noirâtres.

Jeune au nid (d'après M. A. Marchand). — Duvet assez ras, laineux et floconneux, d'un blanc lavé de roux; tête couverte de longues soies roussâtres; tour des yeux et cire jaunes; une petite tache brune derrière l'œil; bec noir; pieds jaunes; espace entre le bec et l'œil dénudé et la peau jaunâtre paraissant chagrinée (1).

Remarque. — La bondrée est de tous les rapaces indigènes celui qui varie le plus suivant l'âge et le sexe (2). Cette grande variabilité a été cause que la plupart des auteurs ont confondu les femelles et les jeunes. Grâce à la belle série réunie au Musée de Bruxelles, et formée d'individus des deux sexes depuis la sortie du nid jusqu'à l'âge adulte, j'ai pu suivre les changements qui s'opèrent chez cette espèce à mesure qu'elle avance en âge.

Il résulte de mes observations : 1° que la cire est noirâtre, dans

---

(1) *Revue et mag. de zool.* 1865, pl. X, 1870, p. 265.

(2) Sur la planche 8b se trouve représentée une variété accidentelle très-remarquable, qui a été tirée en 1841 à Wellen (Belgique). Cette variété, qui fait partie des collections du Musée de Bruxelles, a été signalée par plusieurs auteurs, mais n'a jamais été figurée.

les deux sexes, chez les individus adultes ou presque adultes, tandis qu'elle est jaune dans le jeune âge; ce caractère est même appréciable chez les oiseaux conservés dans les collections. 2° Que les jeunes femelles sont d'une couleur brune plus ou moins foncée et à peu près uniforme, les taches des parties inférieures n'apparaissant qu'à mesure qu'elles avancent en âge. 3° Que les jeunes mâles, au contraire, ont toujours la tête jaunâtre et plus ou moins tachée; il en est de même des parties inférieures, où les taches prennent une forme plus allongée.

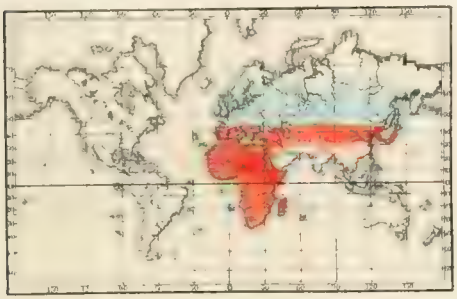

Hab. — On rencontre la bondrée dans presque toute l'Europe à l'exception des régions très-froides. Elle est rare en Suède *(Nilsson)*, mais niche jusqu'au 64e degré *(Brehm* et *Paessler)*; elle est assez répandue dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*) et se trouve dans toute l'Europe centrale et méridionale, mais toujours en petit nombre. Elle est assez rare en Belgique et ne s'y montre qu'en été; mais il paraît, d'après M. de Selys-Longchamps, qu'elle niche en Ardenne et dans la forêt de Mormal. Au moment de ses migrations, elle est très-commune en Espagne (*Saunders*) ainsi qu'en Turquie (*Elwes* et *Buckley*).

Cette espèce se rencontre également dans toute la Sibérie jusqu'au Japon (*Pallas*, *Schlégel*); elle est de passage dans le nord de la Chine (*abbé David*, *Swinhoe*) et hiverne dans le Turkestan (*Severtzoff*), dans l'Asie-Mineure (*Sharpe*) et en Arabie (*Rüppell*).

La plupart des bondrées qui ont séjourné en Europe pendant l'été, émigrent en Afrique à l'approche de l'hiver pour se disperser sur ce vaste continent. On les rencontre alors depuis l'Algérie (*de Heuglin*), l'Egypte (*Rüppell*, *Hedenborg*) et la Côte d'Or (*Schlégel*), jusque dans l'Afrique australe (*Ayres*) et l'île de Madagascar (*Sharpe*). Ce n'est qu'un nombre restreint d'individus qui passent l'hiver dans l'Europe méridionale; d'après M. A. Lacroix, on en voit même qui hivernent dans les environs de Toulouse.

Mœurs. — C'est généralement en avril que cette espèce revient dans l'Europe centrale; elle émigre en famille à la fin d'août ou en septembre.

La bondrée habite les bois et les parties boisées des montagnes; elle recherche aussi le voisinage des prés et des plaines humides.

C'est un oiseau d'un naturel farouche et paresseux; son vol est léger et facile, mais sa lenteur démontre l'indolence de l'animal, que l'on voit souvent pendant des heures entières perché sur une borne ou sur une branche, soit dans un champ, soit dans une clairière ou sur la lisière d'un bois. A l'époque de l'accouplement, tout paraît cependant se ranimer chez cet être apathique; on voit alors le mâle et la femelle s'élever insensiblement dans les airs en décrivant de grands cercles dans l'espace; tantôt ils volent de concert, tantôt le mâle s'élève bien haut au-dessus de sa compagne, pour redescendre bientôt et reprendre ses joyeux ébats avec elle. C'est également à cette époque qu'on entend son cris de *kick*, *kick*, *kuick*, parfois répété sans interruption pendant plusieurs minutes.

La bondrée se nourrit de préférence de guêpes et de bourdons, mais, d'après les observations de Behrends, elle ne déterrerait les nids de ces hyménoptères que pour se nourrir de leurs larves et de leurs nymphes; jamais cet observateur n'est parvenu à faire avaler des guêpes parfaites aux bondrées qu'il tenait en captivité. Cet oiseau fait aussi la chasse à d'autres insectes, qu'il rencontre à terre ou sur les plantes; il recherche particulièrement les sauterelles, les coléoptères, les libellules et les chenilles; il mange également des lombrics, des lézards, des grenouilles, des souris, des campagnols et des taupes. Il enlève parfois des jeunes oiseaux de leur nid et fait même la chasse aux petits passereaux adultes, ainsi qu'aux très-jeunes lièvres et lapins. M. Gerbe raconte avoir vu, entre autres animaux déposés sur le bord d'un nid de bondrée, un petit canard et un poisson entier, mais en voie de décomposition. Naumann dit avoir souvent trouvé dans l'estomac de cet oiseau, des chenilles mêlées à des feuilles et à des bourgeons de différents végétaux. Ce rapace aime également les baies et les fruits doux, tels que pêches, abricots, figues et prunes. Quoi qu'il en soit, les services que la bondrée rend à l'agriculture en faisant la chasse aux murides, aux insectes et aux chenilles, qui forment sa principale nourriture, compensent largement les dégâts qu'elle peut occasionner.

Cet oiseau s'apprivoise facilement et devient très-familier en captivité. Voici, à ce sujet, ce que Behrends raconte d'une femelle qu'il a possédée pendant quatre ans : « ... Lui présentait-on un nid de guêpes, elle se montrait très-excitée, sautait dessus et en avalait de

grands morceaux. Elle déchirait les nids vides pour y chercher des larves. Le pain blanc trempé dans du lait était un de ses mets favoris. Elle aimait aussi les grenouilles, ne touchait pas aux oiseaux morts, et mangeait les hannetons mais sans en être trop gourmande. Elle vivait en très-bons rapports avec mes autres animaux domestiques. Rien n'était plus plaisant que de la voir manger dans la même écuelle avec deux cochons d'Inde, un étourneau, un pluvier doré et deux cailles. Aucun d'eux ne la craignait; souvent l'étourneau lui donnait un coup de bec ou lui lançait du lait à la face. Parfois, elle se levait gravement et regardait d'un œil fier ses compagnons de table. Un jour, je mis avec elle une tourterelle, qui ne pouvait plus voler; celle-ci, à mon grand étonnement, s'approcha sans crainte du rapace et se serra contre lui. Elle lui témoigna un grand attachement et ne la quitta plus.

» Mais, autant ma bondrée apivore se montrait douce vis-à-vis des hommes et des animaux dont je viens de parler, autant elle devenait furieuse quand un chien approchait. Elle fondait sur lui, se cramponnait à sa tête, lui donnait des coups d'aile, des coups de bec, hérissait son plumage, sifflait comme un chat. Les chiens, même les plus grands et les plus méchants, prenaient peur et s'enfuyaient. Mais, même après leur départ, il fallait quelque temps pour que la rage de la bondrée s'appaisât.

» Elle aimait le soleil : souvent elle se tenait les ailes écartées, le bec ouvert près de la fenêtre et s'envolait de là sur les toits voisins. La pluie ne lui était pas agréable. Était-elle surprise par une ondée, elle se cachait dans le premier coin venu. Elle était très-sensible au froid, et il fallait, en hiver, la tenir dans les appartements. »

Reproduction. — La bondrée apivore niche, en mai, sur des grands arbres, tels que chênes et hêtres, plus rarement sur des conifères; l'aire est généralement placée sur des branches avancées et à hauteur moyenne. Elle est aplatie, peu étendue et formée de buchettes sèches lâchement entrelacées; le tout est ordinairement recouvert de jeunes branches de sapins garnies de leurs aiguilles ou de branches feuillues d'autres essences.

La ponte est de deux œufs, rarement de trois, que la femelle couve pendant trois semaines. Il est probable que le mâle prend part à l'incubation, car Mädel a observé, dans la forêt de Thuringe, un mâle qui couvait après la mort de sa femelle.

Les œufs sont arrondis, et on en trouve même qui sont presque

ronds comme une boule; ils mesurent le plus souvent 50 millimètres sur 40. La teinte du fond est d'un blanc-jaunâtre ou d'un brun-rougeâtre; les taches sont plus ou moins grandes et d'un brun plus ou moins foncé, mélangées à d'autres plus petites de couleur noirâtre; ces œufs n'ont presque pas de brillant. On en rencontre parfois qui sont plus sombres à la partie étroite de l'œuf.

Quand les petits sont éclos, ils reçoivent pour première nourriture des insectes, des chenilles et des nids de guêpes dont ils enlèvent les larves. Plus tard on leur apporte des reptiles, des grenouilles et des murides. Les jeunes séjournent longtemps dans leur nid, et, après l'avoir abandonné, ils restent encore pendant quelque temps à la charge des parents.

SOUS-FAMILLE III.

LES MILVINÉS. — MILVINÆ.

Car. — Bec entier, recourbé dès la base; ailes longues, atteignant l'extrémité de la queue ou la dépassant; queue plus ou moins allongée, échancrée ou plus ou moins fourchue; tarses et doigts courts et épais.

GENRE VIII.

ELANION.—ELANUS.

Elanus, Savig. *Ois. de l'Égyp.* p. 274 (1809).

Car. — Bec petit, incliné dès la base, très-comprimé, fendu jusqu'au dessous des yeux; narines ovales, cachées en partie par les soies qui naissent entre elles et les yeux; ailes étroites, très-longues, dépassant l'extrémité de la queue; celle-ci médiocrement allongée et légèrement échancrée; tarses courts, très-épais, garnis de petites écailles grenues, égales et disposées en quinconces, emplumés en avant sur les deux tiers de leur étendue; doigts gros, libres, couverts, comme les tarses, de petites écailles, à l'exception de la phalange terminale qui porte deux ou trois écussons; doigt médian dépassant de peu les latéraux; ongles grands, inégaux, à bords arrondis.

Hab. — Les élanions habitent les parties chaudes des cinq parties du monde, soit pendant toute l'année, soit pendant l'été seulement si le climat n'est pas assez chaud en hiver.

9. — Elanion blac.

ELANUS CÆRULEUS, *Strickl. ex Desf.*

(Pl. 9.)

FALCO CÆRULEUS, Desf. *Ois. de Barb.*, *Mém. Acad. r. des Sc.* 1787, p. 503, pl. 15.
FALCO VOCIFERUS, Lath., *Ind. Orn.* I, p. 46 (1790).
FALCO MELANOPTERUS, Daud. *Traité d'orn.* II, p. 152 (1800).
FALCO CLAMOSUS, Shaw, *Gen. zool.* VII, p. 200 (1809).
ELANUS CÆSIUS, Savig. *Ois. d'Égypte*, p. 98, pl. 2, f. 2 (1809).
ELANUS MELANOPTERUS, Leach, *Zool. Misc.* p. 5, pl. 122 (1817). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 31. — C. F. Dub. *Pl. col.* 9 et 9a (1854).
ELANOIDES CÆSIUS et BUTEO VOCIFERUS, Vieill. *Enc. meth.* III, pp. 1206 et 1220 (1823).
GAMPSONYX MELANOPTERUS, Kaup, *Isis*, 1847, p. 109.
ELANUS MINOR, Bonap. *Consp.* I, p. 22 (1850).
ELANUS CÆRULEUS, Strickl. *Orn. syn.* p. 137 (1855).
DER SCHWARZFLÜGLIGE GLEITAAR, en allemand.
THE BLACK-WINGED KITE, en anglais.

Taille : Mâle $0^m,30$; femelle $0^m,32$. Ailes $0^m,27$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front, joues, gorge et parties inférieures d'un blanc pur, tirant au gris-bleuâtre sur la poitrine et sur les flancs ; paupières et une tache devant les yeux noires ; parties supérieures et ailes d'un gris-cendré, un peu plus clair sur la tête ; pli de l'aile d'un blanc pur ; couvertures supérieures des ailes noires, les inférieures blanches ; queue blanche en dessous ; rectrices en dessus : les deux mitoyennes d'un cendré-bleuâtre, les deux suivantes de la même couleur mais avec la barbe interne blanche, les deux externes entièrement blanches. Cire et pattes jaunes ; iris rouge-sang (1) ; bec et ongles noirs.

Jeune âge. — Front blanc ; paupières et une tache devant les yeux noires ; dessus de la tête et dos d'un brun-cendré avec le bord des plumes roussâtre ; scapulaires d'un brun-cendré varié de roussâtre et bordées de blanc sale ; rémiges comme chez l'adulte mais terminées de blanc ; pli de l'aile blanc ; couvertures d'un noir-brunâtre ; parties inférieures du corps blanches, lavées de roussâtre sur la poitrine et sur les flancs où la tige des plumes est brune ; queue blanche en dessous, cendrée en dessus mais terminée de blanc. Cire et pattes jaunes ; iris d'un jaune d'ocre pâle ; bec et ongles noirs.

---

(1) Les auteurs qui ont décrit cette espèce disent que l'iris est jaune ou orangé. MM. de Heuglin et A.-E. Brehm affirment, au contraire, que l'iris était d'un rouge-sang chez tous les individus adultes qu'ils ont observés en Afrique, d'un jaune d'ocre pâle chez les jeunes et brun chez les jeunes au nid. M. Blewitt a fait la même remarque chez les élanions de l'Inde.

Jeune au nid (1). Couvert d'un duvet gris-roussâtre. — En quittant le nid, les jeunes ont la tête, la nuque et le dessus du corps d'une teinte roussâtre; la poitrine d'un roux ferrugineux, et le reste des parties inférieures d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre.

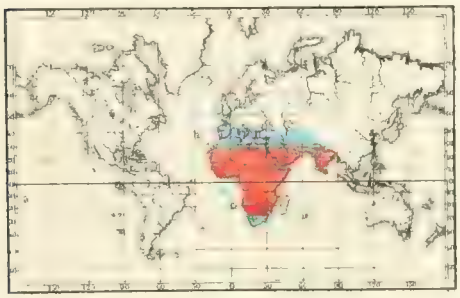

Hab. — L'élanion blac paraît habiter toute l'Afrique. Levaillant le découvrit au cap de Bonne-Espérance, et peu de temps après, Savigny le mentionna en Égypte. La plupart des naturalistes qui ont visité l'Afrique, ont rencontré cet oiseau, en plus ou moins grande abondance, dans toutes leurs explorations; mais c'est dans les contrées les mieux connues, telles que la Barbarie, l'Algérie, l'Egypte, l'Abyssinie, la Nubie et la Sénégambie, que la présence de cette espèce a été particulièrement signalée. On la trouve également à Zanzibar (*Kirk*). D'après M. Layard, elle ne serait pas sédentaire dans l'Afrique australe.

Ce rapace est également répandu dans le sud-ouest de l'Asie, c'est-à-dire en Palestine, en Syrie, en Asie-Mineure jusqu'aux monts Himalaya et l'île de Ceylon (*Schlégel*, *Jerdon*, *Hume*, *Sharpe*, etc.).

En Europe, l'élanion ne paraît se montrer régulièrement qu'en Grèce (*v. d. Mühle*) et en Sicile (*Malherbe*), mais il se montre parfois en Espagne (*Saunders*), en Dalmatie et en France. Dans ce dernier pays, on ne connaît cependant que quelques captures : un individu a été tué à Cassel, département du Nord, en mai 1830, et M. Crespon a tiré un mâle adulte près de Nîmes (*Degland*); d'après une lettre adressée à Temminck par M. Duseuil, d'Is-sur-Tille, cet oiseau se montrerait assez souvent, en octobre, dans le département de la Côte-d'Or. Feu mon père dit avoir reçu un individu de cette espèce tué à Boitsfort, près de Bruxelles, en mai 1847 (2); c'est la seule capture connue en Belgique. Temminck parle d'un élanion tué à Darmstadt; Naumann confirme le fait, et ajoute que le vieux mâle

(1) D'après Degl. et Gerbe, *Ornith. europ.* I, p. 69.
(2) C.-F. Dub. *Pl. col. des Ois. de la Belg.* I, p. 9.

tiré près de Darmstadt, le 24 novembre 1828, est conservé dans la collection grand-ducale.

Comme on le voit par ce qui précède, l'élanion blac ne se montre que tout accidentellement dans l'Europe centrale; mais comme il a déjà été pris en Belgique et dans le département du Nord non loin de la ville belge de Poperingue, il est possible qu'il se soit montré plus d'une fois dans notre pays, mais sans tomber entre les mains d'un naturaliste.

Mœurs. — Les mœurs et la reproduction de l'élanion blac ont été observées avec soin, en Afrique par MM. A.-E. Brehm et de Heuglin, et dans l'Inde par MM. Blewitt, Thompson et Hume. Ce sont les résultats des observations de ces naturalistes que je résume ci-dessous (1).

L'élanion blac recherche les localités où alternent des bois et des champs, et se repose de préférence sur des dattiers, des palmiers ou sur d'autres arbres élevés éparpillés dans les endroits cultivés ou non loin des déserts; il évite, en général, les grandes forêts et surtout les forêts vierges du Soudan oriental. Il se montre également sur les îlots du Nil, ainsi que dans les jardins. En Égypte, où il est très-commun, il n'a nullement peur de l'homme, il sait qu'il n'en sera pas inquiété. Il vole au milieu des fellahs qui travaillent aux champs et niche sur des orangers, dont chaque semaine le jardinier vient cueillir les fruits.

Cet oiseau ne s'élève jamais à une grande hauteur; son vol n'est pas très-rapide, mais facile et silencieux. Sa voix est un sifflement aigu et prolongé que l'on peut reconnaître de fort loin.

Le mâle est très-attaché à sa femelle mais ne s'associe jamais à ses semblables; il arrive cependant souvent que plusieurs couples vivent dans la même localité.

L'élanion chasse surtout vers le soir et dans la matinée; on le voit encore en chasse au crépuscule, alors que les autres rapaces diurnes se sont déjà livrés au repos. Sa nourriture se compose principalement de chauves-souris, de campagnols, de souris des champs et de sauterelles. Ces dernières sont le plus souvent attrapées et mangées au

---

(1) Voy. A.-E. Brehm, *Journ. für Ornith.* 1853, extrah. p. 94; le même *Thierl.* III, p. 487 et traduction franç. III, p. 408. — von Heuglin, *Ornith. Nordost Afr.* I, p. 101. — All. Hume, *Nests and Eggs of Ind. Birds*, p. 56. — Les observations de MM. Blewitt et R. Thompson sont consignées dans ce dernier ouvrage.

vol. Quand il voit un petit rongeur, il plane quelque temps au-dessus de lui en se tenant presque immobile, puis rabat les ailes, se laisse tomber sur sa proie et l'emporte sur un arbre où il la dévore avec peau et poils. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il prend des petits passereaux et des lézards.

Reproduction. — L'accouplement de cette espèce a lieu, en Égypte au printemps, en Nubie au commencement de la saison des pluies. M. A.-E. Brehm trouva trois nids, contenant de trois à cinq œufs ou jeunes, sur des arbres bas et touffus tels que citronniers et jujubiers; ils étaient à sept mètres au plus du sol. M. de Heuglin observa généralement l'aire de cet oiseau sur des acacias isolés.

L'aire de l'élanion est assez vaste et peu excavée. Elle est formée de petites branches et l'intérieur est tapissé de feuilles, de brins d'herbe et de fibres de palmiers; celles qui contiennent des petits, sont complétement recouvertes de poils de murides.

Les observations faites dans l'Inde sur la nidification de cet oiseau, concordent parfaitement avec ce qui précède.

Dans les provinces centrales de l'Inde, l'élanion niche dans la dernière moitié de novembre, en décembre et en janvier; dans le Doon et le bas Gurhwal, depuis avril jusqu'en juin, et dans le Bajpootana, en août. Ces diverses époques coïncident naturellement avec les saisons propices à la reproduction, dont l'époque varie suivant la position géographique ou l'altitude de la localité.

D'après MM. Blewitt et R. Thompson, l'aire est généralement placée au sommet d'un petit arbre, à une hauteur de quinze à vingt pieds du sol. Elle est de forme circulaire et composée de buchettes et de petites tiges entrelacées, formant un ensemble assez compacte; l'intérieur est tapissé d'herbages, de radicelles et de fibres végétales. La ponte est ordinairement de trois œufs.

Les œufs de ce rapace sont d'un blanc-grisâtre et presque entièrement couverts de taches et de traits d'un brun-rougeâtre; ils ont environ 38 millimètres de long et 28 dans leur plus grand diamètre.

Les parents prennent grand soin de leurs petits et les défendent avec courage contre toute attaque.

GENRE IX.

MILAN — MILVUS.

Milvus, Cuv. *Leç. d'anat. comp. I, tabl. Ois.* (1800).
Hydroictinia, Kaup, *Classif. Säug. u. Vög.* p. 115 (1844).

Car. — Bec assez robuste, anguleux en dessus, fendu jusque sous les yeux ; narines elliptiques, placées obliquement ; ailes très-longues, étroites, ne dépassant pas l'extrémité de la queue ; celle-ci allongée et plus ou moins fourchue ; tarses courts, réticulés, avec un rang de plaques par devant ; doigts courts, inégaux ; ongles assez longs, tranchants, aigus et creusés en gouttière.

Hab. — Les espèces du genre Milan habitent l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Australie.

10. — Le Milan royal.

MILVUS REGALIS, *Schwenck.*

(Pl. 10.)

Milvus regalis, Schwenck, *Avi. Sil.* p. 302 (1603). — Briss. *Orn.* I, p. 414 (1760). — C. Dub. *Pl. col.* 10 (1854). — Gould, *Birds Gr. Br.* pt. XIII (1868).
Milvus vulgaris, Lin. *S. N.* éd. VI, sp. 7 (1749). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 28 (1837).
Falco milvus, Lin. *S. N.* I, p. 126 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, p. 333, pl. 31 (1822).
Milvus castaneus, Daud. *Traité* II, p. 148 (1800).
Milvus ictinus, Savig. *Ois. d'Égypte*, p. 259 (1809).
Accipiter milvus, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 356 (1811).
Milvus ruber, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 50 (1831).
Der rothe Milan, en allemand.
The Kite, en anglais.
De Wouw, en flamand.

Taille : $0^m,63$ à $0^m,65$; ailes $0^m,50$ à $0^m,51$.

Description du mâle adulte. — Tête et haut du cou d'un blanc-grisâtre avec des stries brunes longitudinales ; bas du cou, en dessus, brun avec les plumes largement bordées de roux ardent ; dos brun, chaque plume plus ou moins bordée de roux ; couvertures des ailes d'un roux ardent avec le centre des plumes brun ; rémiges primaires noirâtres, les secondaires d'un brun cendré, mais toutes largement bordées de blanc à la base de la barbe interne ;

queue très-fourchue, d'un roux ardent en dessus, terminée de blanchâtre; la barbe externe des rectrices latérales brune; la barbe interne des mêmes rectrices est plus ou moins barrée de brun; dessous de la queue d'un blanc-roussâtre, mais avec les barres des rectrices latérales distinctes; dessous du corps d'un roux ardent avec de grandes taches longitudinales brunes; jambes et sous-caudales d'un roux pâle avec la tige des plumes brune. Cire, iris et pattes jaunes; bec et ongles brun de corne.

Femelle adulte. — Diffère peu du mâle : le dessus de la tête est légèrement mélangé de roussâtre; les parties dorsales sont d'un brun moins foncé; les bordures des plumes plus larges et d'un roux moins vif; la poitrine est plus ou moins variée de blanc et la queue est plus pâle.

Il est assez difficile de reconnaître la femelle si l'on n'a pas les deux sexes sous les yeux, et cela devient impossible dans le jeune âge.

Jeune âge. — Gorge et joues blanches; dessus de la tête, nuque et cou d'un blanc sale varié de roux et plus ou moins striés de brun; plumes du manteau brunes, largement bordées de roux et souvent terminées de blanchâtre; queue d'un roux sombre; barbe externe des rectrices latérales brune et l'interne avec des barres transversales plus ou moins distinctes; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, varié de roux sur la poitrine, sur les flancs et sur l'abdomen; poitrine striée de brun; iris grisâtre; le reste comme chez l'adulte.

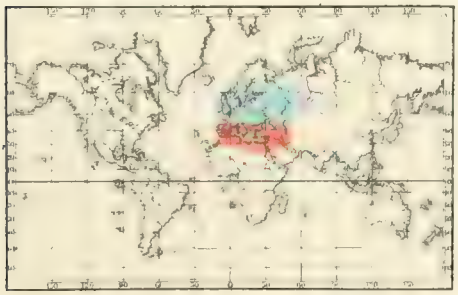

Hab. — Le milan royal habite presque toute l'Europe et niche dans le Nord jusqu'au 61e degré (*Sharpe*). Il est de passage, en Belgique, en octobre et novembre, et il repasse en mars; M. le Bon de Selys-Longchamps a remarqué que son apparition coïncide presque toujours avec celle des bécasses, et il parait, en effet, que ce milan arrive dans le Nord, pour y nicher, presque en même temps que ces oiseaux. Ce rapace est assez répandu en Allemagne depuis le mois de mars jusqu'en octobre, et quand l'hiver est très-doux, quelques-uns y restent même pendant toute l'année. Il parait sédentaire dans presque toutes les contrées du midi de l'Europe : en hiver il habite les plaines et au printemps il regagne les parties boisées des montagnes où il niche.

On rencontre également ce milan en Asie-Mineure (*de Heuglin*); il est commun aux îles Canaries (*Bolle*).

En hiver, il se montre dans tout le nord de l'Afrique, depuis le Maroc (*Musée de Bruxelles*) jusqu'en Égypte (*Loche, Brehm, de Heuglin*). Rüppell dit qu'il est commun dans la Basse-Égypte, mais ni M. Brehm, ni M. de Heuglin ne l'y ont observé; Savigny n'était même pas certain de l'existence de cet oiseau en Égypte.

Mœurs. — Le milan royal recherche de préférence les forêts des plaines et les parties boisées des montagnes. Il est d'un naturel indolent et lâche, mais il est aussi prudent, rusé et impudent. Son vol est lent, léger et gracieux; il plane parfois des heures entières presque sans mouvoir les ailes, mais alors sa longue queue le guide dans l'espace et lui sert en quelque sorte de gouvernail. Quand le temps est beau et calme, on le voit tantôt s'élever dans les airs jusqu'à perte de vue, tantôt raser le sol avec une légèreté étonnante. A terre, le milan est maladroit : il sautille plutôt qu'il ne marche. Il fait rarement entendre sa voix, qui est d'ailleurs fort peu agréable; c'est une espèce de ricanement que l'on peut rendre par *hiae hi hi hiae* et *hi hi hi hiae;* parfois aussi, surtout à l'époque des amours, son cri devient une sorte de trille.

Les migrations se font par bandes composées parfois de cent à cent-cinquante individus, et ces sociétés paraissent persister pendant tout l'hiver. « Près de Tolède, dit M. A.-E. Brehm, je vis, en hiver, un vol d'au moins quatre-vingts milans : le jour, ils chassaient de compagnie; le soir, ils se réunissaient dans un petit bois, sur les bords du Tage. En été, on ne rencontre dans cette localité que quelques rares milans, vivant isolés ou au plus deux à deux. »

Le milan royal se nourrit de très-jeunes lièvres et lapins, de campagnols, de souris, de taupes, de jeunes oiseaux encore incapables de voler, de lézards, de serpents, de grenouilles, de sauterelles et autres insectes ainsi que de lombrics. Les poussins des poules, des oies et des canards forment son mets favori, et il va les enlever jusque dans les cours des fermes; là où il a pris une jeune volaille, on peut être certain de le voir revenir le lendemain; mais il est tellement lâche, qu'une forte poule un peu courageuse peut le tenir à distance de ses poussins. Il prend également des poissons morts ou malades qui flottent à la surface des eaux; faute de mieux, il s'abat même sur des charognes. Pennant raconte que du temps du roi Henri VIII, un grand nombre de milans se voyaient dans les rues de Londres où ils étaient attirés par les débris de toute nature qu'on jetait sur la voie publique; il était sévèrement défendu de les tuer.

Cet oiseau s'apprivoise facilement; dans sa captivité, il se montre fort doux et très-attaché à son maître.

Reproduction. — Les sexes se recherchent dès leur retour au quartier d'été. La femelle s'apprête aussitôt à faire son nid, et choisit, pour emplacement de celui-ci, une forte branche horizontale d'un chêne, d'un hêtre ou d'un pin placé dans un endroit découvert. L'aire est formé de branches mortes et tapissé intérieurement de buchettes, de jeunes rameaux garnis de leurs feuilles, et parfois aussi de mousse, de chiffons et de papiers.

La ponte a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai; elle se compose de deux ou de trois œufs, plus rarement de quatre. Ceux-ci sont d'un blanc-verdâtre et plus ou moins mouchetés et tachés de roux et de brun; on en rencontre aussi qui sont simplement mouchetés, soit sur toute leur étendue, soit seulement au gros bout; dans ce dernier cas cependant, les mouchetures sont ordinairement accompagnées de taches assez grandes. Ces œufs, qui mesurent généralement 60 millimètres sur 45, ont une écaille d'épaisseur moyenne, à grain fin et sans brillant.

L'incubation dure trois semaines; la femelle couve seule, mais le mâle chasse pour elle pendant tout le temps de la couvaison.

Les jeunes sont nourris de murides, de reptiles et de batraciens; ils trahissent souvent leur présence par les cris qu'ils jettent chaque fois que les parents leur apportent une proie.

11. — Le Milan noir.

MILVUS NIGER, *Schwenck.*

(Pl. 11.)

Milvus niger, Schwenck, *Avi. sil.* p. 304 (1603). — Briss. *Orn.* I, p. 413 (1760).

Milvus ætolius, Aldrov. *Orn.* t. I, p. 394 (1646). — Schleg. *Vog. Nederl.* pl. 32 (1854).

Accipiter korschun, Gm. *N. Comm. Petrop.* XV, p. 444 (1771).

Falco migrans, Bodd. *Tabl. Pl. enl.* p. 28 (1783).

Falco austriacus et F. ater, Gm. *S. N.* I, p. 262 (1788).

Milvus russicus, M. austriacus et M. ater, Daud. *Traité* II, pp. 148-49 (1800).

Falco fusco-ater, Mey. et Wolf, *Taschenb. Deutschl. Vögelk.* I, p. 27 (1810). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 31, f. 2 (1822).

Accipiter regalis, Pall. *Zoogr. Rosso-as.* I, p. 356 (1811).

Milvus fuscus, Brehm, *Vög. Deutschl.* p. 53 (1831).

Hydroictinia atra, Kaup, *Classif. Säug. u. Vog.* p. 115 (1844).
Milvus atrofuscus, C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. et p. 11 (1854).
Milvus migrans, Strickl. *Orn. syn.* p. 133 (1855).
Milvus korschun, Sharpe, *Cat. of the Accip.* p. 322 (1874.)
Der Schwarzer Milan, en allemand.
The black kite, en anglais.
De bruine wouw, en flamand.

Var. Affinis.

Milvus affinis, Gould, *Proceed. Zool. Soc.* 1837, p. 140.
Milvus migrans, *pt.* Schleg. *Mus. P-B.* (*Rev. Accip.*) p. 126 (1873).

Var. Ægyptius.

Falco ægyptius et forskahli, Gm. *S. N.* I. p. 261 (1788).
Falco parasitus, Daud. *Traité* II, p. 150 (1800).
Falco parasiticus, Lath. *Ind. Orn. suppl.* p. V, (1801).
Milvus ætholius, Savig. *Ois. d'Egyp.* p. 260, pl. 3 f. 1. (1809).
Milvus parasiticus, Less. *Traité d'orn.* p. 71, pl. 14, f. 1 (1831).
Milvus ægyptius, Gray, *Cat. Accip.* p. 44 (1848).
Milvus leucorhynchus, L. Brehm, *Naum.* 1855, p. 268.
Milvus forskahli, Strickl. *Orn. syn.* p. 134. (1855).
Hydroictinia parasitica, A. Brehm, *Ill. Thierl.* p. 493 (1866).
Milvus migrans, *pt.* Schleg. *Mus. P-B.* (*Rev. accip.*) p. 126 (1873).

Taille : Mâle $0^m,52$ à $0^m,54$; femelle $0^m,55$ à $0^m,60$; ailes $0^m,45$ à $0^m,50$.

Description du mâle adulte. — D'un brun cendré foncé en dessus; tête et gorge d'un blanc grisâtre et striées de brun; poitrine d'un brun-cendré légèrement violacé, avec de grandes stries brunes ; ventre, plumes des jambes, et sous-caudales d'un brun roussâtre et striés de brun-foncé; rémiges noirâtres; queue médiocrement fourchue, d'un brun-cendré foncé en dessus et traversée de bandes noirâtres; dessous de la queue cendré avec les bandes peu apparentes. Cire, commissure du bec et pieds d'un jaune-orange; bec et ongles noirs; iris d'un gris-brunâtre.

Femelle adulte. — Elle se distingue du mâle par un plumage plus sombre et par une taille plus forte.

Jeune âge. — Tête d'un brun foncé varié de roussâtre; joues et gorge blanches variées de roussâtre; dessus du corps et ailes d'un brun-cendré foncé, avec le bord des plumes plus clair; dessous du corps d'un brun-chocolat, plus pâle aux jambes, chaque plume avec une grande strie blanche au centre; queue d'un brun foncé, terminée de roussâtre avec les bandes peu distinctes; sous-caudales d'un blanc-roussâtre. Cire, bec et pieds comme chez l'adulte; iris brun foncé.

Après la seconde mue, la tête prend une teinte roussâtre et les stries des

plumes commencent à apparaître; en même temps, les parties inférieures deviennent brunes et les taches blanches n'existent plus que sur la poitrine, mais elles sont moins nombreuses, deviennent plus larges et n'occupent plus que l'extrémité des plumes.

Remarque. — Les *Milvus affinis* et *ægyptius* ont été réunis par M. Schlégel au *M. niger*, et voici ce que cet auteur dit à ce sujet : « Cette espèce (*M. niger*) a été établie sur des individus au bec noir, tels qu'on les rencontre en Europe. Des individus semblables se trouvent, toutefois, encore dans l'Afrique septentrionale et le long de l'Afrique occidentale jusqu'au pays de Damara. L'Asie méridionale et l'Australie nourrissent un milan absolument semblable, mais dont la taille est, le plus souvent, tant soit peu moins forte, et dont le noir du bec tire quelquefois plus ou moins au brun clair; ce sont ces oiseaux que l'on a séparés sous le nom de *M. affinis*. L'Afrique enfin, dans toute son étendue, ainsi que les îles de Madagascar et Mayotte, produisent un milan, *M. ægyptius* ou *parasiticus* des auteurs, encore absolument semblable au milan noir, mais dont le bec se teint, à l'âge adulte, ordinairement de jaune. Cet organe, cependant, est d'un noir profond dans les individus au premier plumage, et l'on observe souvent des individus au plumage parfait à bec d'un brun plus ou moins clair, ou tirant même au jaunâtre (1). » Comme M. Schlégel trouve qu'il est impossible de tracer des lignes de démarcation entre les individus de ces différentes contrées et d'assigner une dénomination précise aux nombreux individus dont les traits ne sont pas saillants, il les réunit tous sous une même dénomination : *Milvus migrans*, Bodd.

Tout en admettant l'opinion de M. Schlégel, je crois cependant convenable d'isoler, à titre de variétés ou races, les deux milans mentionnés ci-dessus.

Je ferai encore observer que la var. *Affinis* ne diffère parfois nullement de l'espèce, et qu'il est souvent impossible de la distinguer, si l'on ne connait pas la patrie individuelle exacte. Quant à la var. *Ægyptius*, elle n'est reconnaissable, à l'âge adulte, que par son bec jaune; les jeunes ne diffèrent en rien de ceux du *M. niger*, si ce n'est que les taches blanches des parties inférieures prennent parfois plus ou moins une teinte jaune d'ocre. Ces deux variétés ont, en général, le dessus de la tête plus ou moins varié de brun; mais ceci n'est pas un

(1) Schlégel, *Museum des Pays-Bas* (*Revue des Accipit.*) p. 127.

caractère spécifique et existe, du reste, chez les milans noirs qui ne sont pas très-adultes. Au point de vue des mœurs et de la reproduction, il n'y a rien non plus qui distingue les variétés de l'espèce.

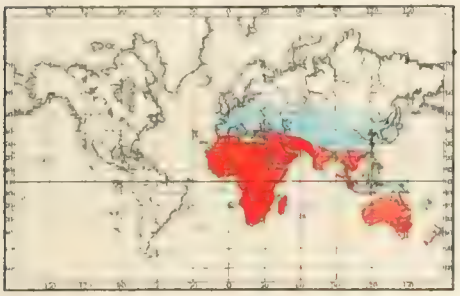

Hab. — Le milan noir habite principalement l'Afrique, ainsi que les îles de Madagascar, de Mayotte et d'Anjouan (*Schlégel*, *E. Newton*, *Dickinson*, etc). On le rencontre également dans toute l'Europe méridionale, où il niche dans beaucoup de localités; il est rare ou ne fait que des apparitions accidentelles dans les diverses contrées de l'Europe centrale, mais on l'a cependant observé jusqu'au Danemarck et le sud de la Scandinavie (*Brehm* et *Paessler*), ainsi qu'en Angleterre (*Sharpe*). Il ne se montre qu'accidentellement en Belgique. Il habite également la partie sud-ouest de l'Asie juqu'au Turkestan (*Severtzoff*) et l'Afghanistan (*Sharpe*) (1).

La var. *Ægyptius* est répandue dans toute l'Afrique, à Madagascar, sur les côtes de la mer Rouge, dans le sud-est de l'Europe et en Asie-Mineure.

Enfin, la var. *Affinis*, a pour patrie l'Australie, les îles de Sumatra et de Timor (*Gould*, *Schlégel*), la Malaisie jusqu'au Tschusan et elle est probablement de passage dans l'Inde (*Sharpe*).

Mœurs. — Le milan noir ne paraît habiter l'Europe qu'en été. M. A. Lacroix dit qu'il est de passage et *sédentaire* sur les hauts sommets des Pyrénées (2); mais ceci est évidemment une erreur, car ce rapace ne pourrait supporter, en hiver, le climat des montagnes. Nous savons qu'il quitte la Turquie à la fin de l'été, et ce pays a cependant une position géographique plus méridionale que les Pyrénées; MM. Alléon et Vian nous apprennent, en effet, que les milans noirs partent vers la fin du mois d'août, et qu'on n'en voit plus un seul à Constantinople dès les premiers jours de septembre (3). D'après le comte von der Mühle, ce rapace serait rare en Grèce, et il

(1) Certains auteurs indiquent encore comme patrie de cet oiseau, toute la Sibérie orientale et même le Japon. Mais ces naturalistes ont confondu le *M. niger* avec le *M. melanotis* qui est le seul milan habitant cette partie de l'Asie.

(2) Ad. Lacroix, *Cat. rais. des Ois. obs. d. les Pyr. fr.* p. 26.

(3) Alléon et Vian, *Des migr. des Ois. de proie sur le Bosphore* (*Rev. et mag. de zool.*, 1869, p. 371).

n'y passe par conséquent pas l'hiver (1). Il est également peu répandu en Sicile, où on le voit cependant assez souvent (2).

On peut donc conclure de ce qui précède, que le milan noir quitte l'Europe à la fin de l'été et que ce n'est qu'exceptionnellement que quelques individus isolés passent l'hiver dans les parties les plus méridionales de notre continent.

Ce milan marche mieux que la plupart des autres rapaces. Il vole et plane avec aisance et longtemps sans se fatiguer; ses voyages se font généralement en compagnie des percnoptères. « Il est, disent MM. Alléon et Vian, l'un des plus infatigables ouvriers de la voirie de Constantinople et partage, à juste titre, avec le percnoptère, le respect et la protection des musulmans. Ses attributions les plus spéciales sont l'assainissement du port; on le voit toute la journée multipliant ses évolutions, pour enlever au vol les matières animales qui flottent à la surface de l'eau, et se posant ensuite sur les mâts des navires ou sur les toits des maisons, mais toujours de préférence sur les maisons turques; il est surtout très-friand des intestins et débris de volailles, il se laisse prendre à tous les piéges, lorsqu'il y rencontre cet appât; quand sa vue perçante découvre une carcasse de poulet, il oublie facilement que le faubourg de Péra ne lui présente pas l'hospitalité de Constantinople. »

Ce rapace se nourrit donc principalement de charognes, mais il fait aussi la chasse aux rats, aux souris, aux campagnols, aux reptiles, aux batraciens et même aux coléoptères; il s'attaque moins souvent aux oiseaux, mais quand il peut pénétrer dans une ferme, il y enlève les poussins et les canetons; toutefois, il est tellement lâche qu'un coq ou même une poule un peu courageuse peut le mettre en fuite. Il aime aussi les poissons morts qui flottent à la surface des eaux et ne dédaigne pas non plus les vivants. Malgré sa couardise, il parvient souvent, grâce à sa ruse et à sa prudence, à enlever un poisson des paniers des pêcheurs, ou à s'emparer d'un morceau de viande sur l'étal d'un boucher. C'est aussi un mendiant des plus impudents et c'est par là surtout qu'il se rend nuisible; trop lâche pour conquérir une proie en état de se défendre, il poursuit et harcelle les faucons jusqu'à ce qu'ils lui aient abandonné leur capture. M. A. E. Brehm dit avoir vu, en Afrique, un faucon capturer en quelques minutes trois oies et les

(1) v. d. Mühle. *Beitr. z. Ornith. Griechenlands*, p. 21.
(2) Malherbe, *Faune ornith. de la Sicile*, p. 31.

abandonner toutes trois aux milans; ce ne fut qu'avec la quatrième prise qu'il put s'envoler.

Le milan noir est très-craintif et ne se défend pas quand il est blessé. Il s'habitue vite à la captivité, réclame peu de soins et prend son maître en affection.

Reproduction. — L'époque des amours commence, en Europe, à la fin d'avril ou au commencement de mai, et en février jusqu'en mai dans les contrées plus méridionales. Les mâles sont alors très-querelleurs et bruyants, et font fréquemment entendre un cri qui ressemble au hennissement du cheval. On les voit, en compagnie des femelles, se jouer dans les airs et décrire de vastes spirales presque sans mouvoir les ailes.

Le milan noir niche sur des palmiers, sur les arbres des mosquées, des cimetières et des ruines; MM. Alléon et Vian disent qu'il niche souvent, à Constantinople, dans la société de la tourterelle à collier.

L'aire est aplatie, formée de branchages et tapissée intérieurement de tiges herbacées, de paille, de mousse et parfois de papiers et de chiffons. La ponte est de deux à quatre œufs, mesurant 55 millimètres sur 40. Ces œufs sont d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, ornés de taches violettes, rousses et brunes, généralement plus grandes et plus nombreuses vers le gros bout.

Les jeunes éclosent au bout de trois semaines. Leur première nourriture se compose de souris, de reptiles, de batraciens et parfois de petits oiseaux enlevés au nid. Les jeunes milans restent longtemps à la charge des parents, et ceux-ci sont encore obligés de les nourrir pendant plusieurs semaines, après qu'ils ont quitté leur aire.

SOUS-FAMILLE IV.

LES FALCONINÉS. — FALCONINÆ.

Car. — Bec relativement court mais vigoureux, recourbé dès la base; mandibule supérieure armée, sur ses bords, d'une ou de deux dents plus ou moins saillantes; mandibule inférieure courte, pourvue d'une échancrure correspondant à la dent supérieure; ailes allongées, étroites, dépassant rarement la queue; celle-ci de longueur moyenne, arrondie; tarses courts; doigts allongés et fortement mammelonés en dessous.

Ces rapaces ont longtemps été partagés en deux groupes : les *Faucons nobles* et les *Faucons ignobles*. Chez les premiers les deux sexes ont pour ainsi dire le même plumage, mais le mâle est toujours plus petit et plus faible que la femelle. On les appelait *nobles* parce qu'on les dressait pour la chasse. Chez les *ignobles*, le plumage de la femelle diffère plus ou moins de celui du mâle. Ces divisions sont sans valeur scientifique et ne sont plus adoptées.

De la fauconnerie. — On désigne sous ce nom l'art de dresser et de gouverner les faucons, ainsi que la chasse faite à l'aide de ces oiseaux.

La fauconnerie remonte aux temps les plus reculés. Lenz, qui a réuni tous les documents se rapportant à ce sujet, nous apprend que 416 ans avant J.-C., Ctésias vit des faucons apprivoisés chez les Indiens. Il est constaté aussi, que les Thraces chassaient à l'aide des faucons dans les premiers siècles de notre ère ; depuis lors cet usage n'a fait que s'étendre de plus en plus, et Charlemagne, en l'an 800, promulgua la première loi sur la fauconnerie.

L'empereur Frédéric Barberousse, dressait lui-même des faucons, et son fils, l'empereur Henri VI, passait pour le fauconnier le plus habile de son temps ; il écrivit un traité de fauconnerie (1) qui fut imprimé à Augsbourg en 1596, et dont le manuscrit avait été annoté par son fils Manfred, roi de Sicile. — Le grand maître Conrad von Jungingen, fonda en Prusse, en 1395, une école de fauconnerie. — Edouard III d'Angleterre punissait de mort le vol d'un faucon et condamnait à un emprisonnement d'un an celui qui dénichait un nid de faucon. — En 1396, le duc de Bourgogne obtint, en échange de douze faucons blancs, la liberté de tous les prisonniers faits par Bajazet à la bataille de Nicopolis. — François 1er dépensait beaucoup d'argent pour ses faucons. Son surintendant de la fauconnerie avait un traitement annuel, énorme pour cette époque, de 4,000 livres; ce fonctionnaire avait sous ses ordres quinze gentilshommes et cinquante fauconniers chargés de dresser et d'entretenir trois cents faucons. — L'empereur Charles-Quint céda l'île de Malte aux chevaliers chassés de Rhodes, à condition que tous les ans, en reconnaissance de ce fait, ils lui enverraient un faucon blanc. L'histoire du moyen âge est remplie de faits qui démontrent la passion avec laquelle les souverains et les grands seigneurs s'adonnaient à la fauconnerie.

(1) De arte venandi cum avibus.

Depuis plusieurs siècles, la meilleure école de fauconnerie, et la seule qui existe encore actuellement en Europe, se trouve à Falkenwerth, en Hollande. C'est généralement en Norwége et en Islande que l'on va chercher les faucons, et l'on choisit de préférence les gerfauts, qui sont plus grands et plus forts que le faucon commun.

Voici, d'après le général hollandais d'Ardesch, comment on les capture : un fauconnier, parfaitement caché, tient en main une ficelle, longue d'une centaine de pas, à l'extrémité de laquelle est attaché un pigeon vivant. A quarante pas environ du fauconnier, la ficelle traverse un anneau, à côté duquel est disposé un filet. Lorsqu'un faucon se montre, l'homme donne une secousse à la ficelle à laquelle est attaché le pigeon; celui-ci bat des ailes, le faucon l'aperçoit, fond sur lui et le saisit. A ce moment, le fauconnier attire jusqu'à l'anneau le pigeon et le faucon, qui ne lache guère sa proie, fait abattre le filet et l'oiseau est pris.

C'est en automne que l'on prend les faucons ; en général, on ne conserve que les femelles, surtout celles de l'année, et, à la rigueur, celles de deux ans, que l'on peut encore dresser ; quant aux autres, on leur rend la liberté.

On laisse jeûner le faucon qui vient d'être pris pendant trois jours, en le tenant capuchonné et en le portant sur le poing le plus souvent possible, puis l'on s'occupe de son éducation. Celle-ci doit être complète au printemps suivant. Les fauconniers de Falkenwerth vont alors en Angleterre et louent leurs oiseaux au duc de Bedford et à lord Barnars, les seuls, parait-il, qui chassent encore à l'aide de faucons.

Si cette manière de chasser à disparu de nos mœurs, il n'en est pas de même dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique où la fauconnerie est encore pratiquée avec ardeur.

GENRE X.

GERFAUT. — HIEROFALCO.

Hierofalco, Cuv., *Rég. an.* I, p. 323 (1829).
Pnigohierax, Cab., *Journ. f. orn.* 1872, p. 156.

Car. — Bec robuste, renflé, très-recourbé dès la base, armé, de

chaque côté de la mandibule supérieure, d'une dent aiguë très-saillante; narines arrondies; ailes longues, aiguës et étroites; queue allongée, dépassant les ailes; tarses robustes, courts, réticulés, emplumés sur les deux-tiers de leur étendue; doigts épais, médiocres, l'externe et l'interne de même longueur; ongles forts, allongés et crochus.

Hab. — Les gerfauts habitent particulièrement la zone arctique, mais on en rencontre dans presque toute l'Europe, dans l'Asie septentrionale et dans l'Amérique du Nord jusqu'au Mexique.

12. — Le Gerfaut de Norwège.

HIEROFALCO GYRFALCO, *Bonap. ex Lin.*

(Pl. 12.)

Falco gyrfalco, Lin. *S. N.* I, p. 130 (1766). — Schleg. *Vog. Nederl.* pl. 4 et 5 (1854).

Falco candicans, Naum. (nec Gmel.), *Vog. Deutschl.* I, pl. 22, f. 2 (1822) et XIII, pl. 391 (1860).

Falco arcticus, Holb. *Zeitschr. ges. nat.* III, p. 426 (1854).

Falco labradora, Audub. *Birds Am.* pl. 196 (1831).

Hierofalco gyrfalco, Bonap. *Rev. et mag. de Zoolog.* 1854, p. 535.

Falco norwegicus, Tristr. *Ibis*, 1859, p. 24.

Falco gyrfalco norwegicus et Groenlandicus, Schl. *Mus. P.-B.* (*Falcones*). p. 12 et 13 (1862).

Falco gyrfalco *var.* Norwegicus et *var.* groenlandicus, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 5 (1871).

Falco islandus, Newt., *Notes on birds Greenland*, p. 96 (1875).

Hierofalco holboelli, (pt.) Sharpe, *Cat. of the Birds B. M.* I, pl. XIII (fig. de gauche) 1874.

Der Jagd-Falke, en allemand.

The Norwegian Jer-Falcon, en anglais.

De Giervalk, en flamand.

Taille : Mâle $0^m,50$; ailes $0^m,37$; femelle $0^m,54$; ailes $0^m,39$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un gris bleuâtre, traversées de bandes plus sombres; sourcils blanchâtres en arrière de l'œil; moustaches étroites, d'une teinte un peu plus sombre que le dessus du corps; croupion, sus-caudales et queue d'un gris-bleuâtre clair; cette dernière traversée par douze bandes sombres; parties inférieures blanches, ornées de taches noirâtres allongées sur le haut de la poitrine, en cœur sur le bas de la poitrine et sur le ventre, et en bandes sur les flancs; rémiges primaires brunes, légèrement maculées de bleuâtre sur la barbe externe, tachées de blanc sous forme de bandes sur la barbe interne; dessous de la queue blanchâtre; sous-caudales blanches barrées de noirâtre. Cire et pattes jaunes; iris brun; bec d'un cendré-bleuâtre.

Femelle adulte.—Ressemble au mâle, mais d'une taille plus forte, avec les parties supérieures plus sombres et les bandes de la queue plus larges ; les tache des parties inférieures sont également plus larges.

Jeune âge. — Dessus du corps d'un brun cendré, toutes les plumes plus ou moins bordées de roussâtre; joues et moustaches brunes ; couvertures supérieures des ailes tachées de roussâtre; rémiges brunes, finement bordées de blanchâtre, avec de grandes taches d'un blanc-roussâtre sur la barbe interne; queue d'un cendré-brunâtre avec des bandes roussâtres plus ou moins distinctes; gorge striée de brun ; parties inférieures blanchâtres avec de grandes taches allongées brunes, moins nombreuses sur l'abdomen; couvertures inférieures de la queue barrées de noirâtre (*Descriptions faites d'après des individus de Laponie appartenant au Musée britannique de Londres*).

Remarque. — On a généralement admis quatre espèces pour les gerfauts de la zone arctique ; mais ces oiseaux ont de si grands rapports entre eux, qu'il est presque impossible de les distinguer. Après avoir examiné avec soin les nombreux individus de différents sexes, âges et provenances qui se trouvent aux musées de Leyde, de Londres et de Bruxelles, ainsi que dans la riche collection de rapaces formée par M. J. H. Gurney et donnée par cet ornithologiste au musée de Norwich, je ne puis que partager l'opinion de mon savant collègue le Dr O. Finsch, qui réduit à deux le nombre de ces espèces. J'ai vu chez M. Gurney, à Northrepps, deux figures d'un même gerfaut, mais peintes à deux époques différentes de sa vie. Cet oiseau, que M. Gurney eut vivant pendant plusieurs années, était d'abord un *F. islandicus*, et, en vieillissant, il est devenu un magnifique *F. candicans*.

Il n'y a donc réellement que deux espèces de gerfauts dans la zone arctique : le *Hierofalco candicans*, Gmel et le *H. gyrfalco*, Lin. ou *norwegicus*, Tristr.

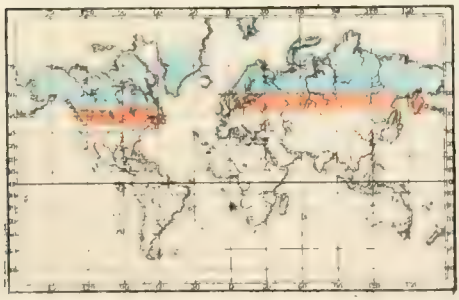

Hab. — Le Gerfaut de Norwége habite toute la zone froide de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Pendant l'hiver il se rend, en petit nombre, aux îles Fœroé (*Holm*), à Helgoland (*Cordeaux*), dans les parties septentrionales de l'Allemagne (*Blasius*), ainsi qu'en Sibérie (*Middendorf* et *Taczanowski*) et au Kamtschatka (*Pallas*).

D'après M. Schlégel, les jeunes émigrent et fréquentent, tous les ans, les Pays-Bas (1). M. de Selys-Longchamps signale l'apparition de cette espèce en Belgique (2) ; ce savant me dit avoir vu un jeune individu, pris ou tué dans les environs d'Anvers, qui se trouvait dans la collection de M. de Winter de cette ville.

On rencontre également ce rapace au Groenland (*Holböll*), et dans toute l'Amérique du Nord jusqu'au golfe de Californie (*Sharpe*) ; le Musée britannique possède un individu de cette dernière localité, ainsi que du Labrador (3).

Mœurs. — Le gerfaut habite principalement les contrées où les forêts sont rares; aussi le voit-on généralement sur les falaises qui bordent la mer, et de préférence dans les endroits où viennent nicher, en été, des milliers d'oiseaux aquatiques. Ce ne sont, en général, que les jeunes gerfauts qui émigrent à l'approche de l'hiver, car les adultes supportent parfaitement les grands froids de la zone arctique. Chaque couple reste dans la localité qu'il s'est une fois choisie, et, s'il l'abandonne, il ne tarde pas à être remplacé par un autre.

Ce faucon se nourrit, en été, d'oiseaux marins, de lièvres et d'écureuils; en hiver il abandonne les côtes pour suivre les lagopèdes jusque dans les montagnes. Ces oiseaux redoutent tellement le gerfaut que, dès qu'ils l'aperçoivent, ils s'enfoncent dans la neige avec une rapidité surprenante et s'y enfouissent complètement; Schrader a observé ce fait.

Malgré les ravages qu'occasionnent les gerfauts, on ne cherche guère à les détruire ni en Norwége, ni en Laponie ; leurs dégâts sont insignifiants à cause de la quantité énorme d'oiseaux marins et de lagopèdes qui peuplent ces contrées.

Reproduction. — Suivant M. Robert Collett, l'aire de ce rapace est presque toujours placée au sommet d'un grand conifère; la ponte, qui se compose de trois ou de quatre œufs, a lieu à la fin du mois d'avril, jamais après le 7 mai. Les œufs me sont inconnus.

---

(1) *Mus des P.-B.* (Revue des Accipitres) p. 34 (1873).

(2) *Patria belgica*, I, p. 272.

(3) La teinte bleue du planisphère indique l'habitat d'été et d'hiver la teinte rouge mentionne les pays ou le gerfaut ne se montre qu'en hiver.

GENRE XI.

FAUCON. — FALCO.

Falco, Lin. *S. N.* I, p. 124 (1766).
Tinnunculus, Vieill. *Ois. Am. sept.* I, p. 39 (1807).
Hypotriorchis, Boie, *Isis* 1826, p. 967.
Æsalon, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 40 (1829).
Dendrofalco, Gray, *List gen.* B. p. 3 (1840).
Lithofalco, Blas. (?)
Gennaia, Kaup, *Isis.* 1847 p. 69.
Chicquera, Bonap. *Rev. et Mag. de zool.* 1854, p. 535.
Turumtia, Blyth, *Ibis*, 1863, p. 9.

Car. — Bec court, renflé, très-recourbé dès la base, armé d'une dent plus ou moins saillante de chaque côté de la mandibule supérieure; narines arrondies; ailes longues et étroites, atteignant souvent l'extrémité de la queue; celle-ci de longueur moyenne, arrondie; tarses courts, réticulés, emplumés sur le tiers ou la moitié de leur étendue; doigts robustes, allongés, l'externe un peu plus long que l'interne; ongles robustes, très-crochus.

Hab. — On rencontre des faucons dans le monde entier, excepté dans les îles de l'Océanie; dans l'extrême nord ils sont remplacés par les gerfauts.

13. — Le Faucon commun.

FALCO COMMUNIS, *Gmel.*

(Pl. 13).

Falco communis, orientalis, hornotinus et peregrinus, Gmel, *S. N.* p. 264, 270, 272 (1788).— Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 24, 25 (1822). — Gould, *Birds of Eur.* pl. 21 (1837). — C. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* pl. 13. (1854).
Falco calidus, Lath. *Ind. orn.* I. p. 41 (1790).
Falco lunulatus, Daud. *Traité*, II, p. 127 (1800).
Falco abietinus, Bechst. *Nat. Deutschl.*, II, p. 759 (1805).
Falco gentilis, Wils. *Mem. Wern. Soc.* II. p. 587 (1818).
Falco cornicum, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 62 (1831).
Falco griseiventris, Breh. *Isis*, 1833, p. 778.
Falco anatum, Bonap. *Comp. List. B. Eur. and. N. Am.* p. 4 (1838).
Falco micrurus, Hodgs. in Gr. *Zool. Misc.* p. 81 (1844).
Falco nigriceps, Cass. *Birds Calif.* p. 87 (1855).
Falco leucogenys, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 268.
Falco atriceps, Hume, *Ibis*, 1869, p. 356.
Falco peregrinoides, Vian, *Rev. et mag. de zool.* 1867, p. 174.
Falco brookii et cassini, Sharpe, *Ann. N. H.* XI, p. 20, 222-23 (1873).
Der Tauben-Falke, en allemand.
The Peregrine-Falcon, en Anglais.
De Slechtvalk, en flamand.

Var. Melanogenys.

FALCO PEREGRINUS. Vig. et Horsf. *Tr. Linn. Soc.* XV. p. 183 (1826)
FALCO MELANOGENYS, Gould, *Proc. zool. Soc.* 1837, p. 139; *Birsd Austr.* I, pl. 8 (1848).
FALCO MACROPUS, Swains. *An. in menag.* p. 341 (1837).
FALCO COMMUNIS, Schl. (pt.) *Vog. van Ned'rl.* p. 9 (1854-58); *Valk. Ned. Ind.* p. 2, 44. pl. 1, f. 2 (1866).

Var. Minor.

FALCO PEREGRINOIDES, Smith, *S. Afr. Q. Journ.* I. p. 235 (1830).
FALCO MINOR, Bonap. *Rev. et mag. de zool.* 1850, p. 484.—Sharpe, *Cat. Birds. B. M.* I. pl. 12 (1874).
FALCO RADAMA, Bonap. *Rev. et mag. de zool.* 1854, p. 536.
FALCO COMMUNIS, *var.* MINOR, Sundev. *Krit. om Levaill.* p. 26 (1857).
FALCO PEREGRINUS, *var.* CAPENSIS, Grill, *Zool. Antechn.* p. 48 (1858).
FALCO COMMUNIS MINOR, Schl. *Mus. P.-B.* (*Falc.*) p. 4 (1862).
FALCO BARBARUS, Blanf. *Géol. et Zool. Abyss.* p. 288 (1870).

Taille : Mâle $0^m,40$; ailes $0^m,31$; femelle $0^m,47$; ailes $0^m,36$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus du corps d'un gris bleuâtre, plus pâle au bas du dos, avec des bandes sombres plus ou moins distinctes; tête, nuque, joues et moustaches d'un gris noirâtre ou noir; gorge et devant du cou blancs; poitrine d'un blanc roussâtre, chaque plume marquée d'une strie longitudinale noire; les autres parties inférieures d'un blanc grisâtre avec des bandes transversales d'un brun-noir, plus larges sur les flancs; couvertures inférieures des ailes blanches avec des bandes noires; rémiges d'un gris-noirâtre tachées de blanc ou de roussâtre sur la barbe interne, les plus courtes terminées par un liséré blanchâtre; queue de la couleur du manteau, barrée transversalement de noirâtre et terminée de blanc-roussâtre. Bec bleuâtre; paupières, cire et pattes jaunes; iris brun.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus forte.

Jeune âge. — Parties supérieures brunes, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de roussâtre; nuque tachée de blanc-roussâtre; gorge blanche; les autres parties inférieures d'un blanc-roussâtre avec de grandes taches d'un brun clair, étroites sur la poitrine, larges sur les flancs; rémiges noirâtres avec de grandes taches rousses sur la barbe interne; queue brune avec des bandes roussâtres Paupières, cire et pattes bleuâtres; iris brun.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc.

Remarque. — On a établi, aux dépens du faucon commun, quelques espèces très-douteuses qui toutes ont les mêmes caractères spécifiques et le même système de coloration; elles ne diffèrent entre elles que par la taille ou par une teinte plus ou moins foncée. Il est

du reste à remarquer, que l'on rencontre parfois en Europe des individus à plumage très-sombre; au musée des Pays-Bas se trouve une femelle adulte, prise en 1872 dans les environs de Leyde, dont le plumage est entièrement semblable à celui des individus de l'Australie.

Les *Falco calidus orientalis*, *Cassini*, *melanogenys* et *minor* ne peuvent donc être admis comme espèces; on peut, tout au plus, considérer les deux derniers comme variétés ou races.

La var. *Melanogenys* diffère simplement du *F. communis* par une teinte plus foncée; la tête, la nuque et les moustaches sont d'un noir profond (mâle 0m,36; femelle 0m,44).

La var. *Minor* ressemble entièrement au faucon commun de l'Europe, mais elle est constamment d'une taille moins forte (mâle 0m,35; ailes 0m,27).

Hab.— Le faucon commun ou pèlerin habite presque le monde entier: on le rencontre depuis la Laponie (*Collett*) jusque dans l'Afrique australe (*Layard*) et l'île de Madagascar (*Hartlaub*), et depuis le nord de la Sibérie jusqu'au Japon (*Gray*), l'Inde (*Blyth*) et l'Archipel Indien (*Schlégel*). On le trouve également dans les deux Amériques, à partir du Groenland (*Holböll*) et du Labrador (*Sharpe*) jusqu'au détroit de Magellan (*Schlégel*)[1]. Il n'est pas commun en Belgique, où il niche cependant dans les Ardennes et en Campine.

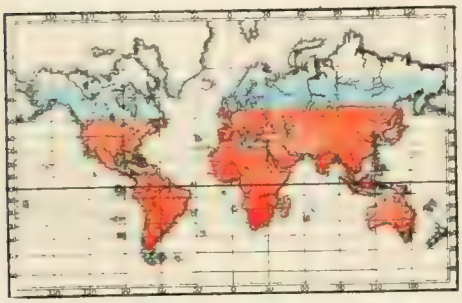

La var. *Melanogenys* a pour patrie l'Australie (*Gould*), l'île de Java (*Schlégel*) et les Moluques (*Sharpe*).

La var. *Minor* habite l'Afrique australe où se montre parfois aussi l'espèce type.

Mœurs — Le faucon commun est doué d'une grande force musculaire et il en use, avec prudence, dans toutes les occasions où son courage est mis à l'épreuve, et tout en déployant une agilité étonnante; sans être téméraire, il est courageux dans l'attaque comme dans la défense, surtout quand il s'agit de défendre ses petits.

---

(1) Les faucons de l'Amérique du Sud, dont M. Sharpe fait une espèce sous le nom de *F. Cassini* (? *nigriceps*, Cass.), sont plus foncés que ceux de l'Amérique du Nord et de l'Europe et se rapprochent de la var. *Melanogenys*, avec laquelle il est facile de les confondre.

Ce rapace vit de préférence dans les pays montagneux et dans les grandes forêts entrecoupées de rochers, mais il pénètre souvent dans les villages et même dans les villes. J'en ai vu un, il y a quelques années, qui avait élu domicile dans la tour de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, où il vivait aux dépens des pigeons du voisinage jusqu'au jour où il fut abattu. Pendant l'automne et l'hiver, il habite presque continuellement les champs, mais après le couché du soleil, il s'élance dans les bois de conifères pour y passer la nuit au sommet d'un vieux pin; parfois, cependant, il demeure dans les champs perché sur une pierre ou sur un poteau, mais il ne se livre au repos que quand les ténèbres ne permettent plus de l'apercevoir.

Son vol est excessivement rapide; il bat fréquemment des ailes, plane rarement et ne s'élève presque jamais à une grande hauteur, sauf à l'époque de l'accouplement.

La voix du faucon commun est forte et vibrante : son cri ressemble à *kgiak*, *kgiak* ou *kajak*, *kaïak*, mais on ne l'entend que rarement en dehors de la saison des amours.

Ce rapace se nourrit uniquement d'oiseaux, qu'il attrape presque toujours au vol. Il fait la chasse à tous les volatiles indistinctement, depuis le vulgaire moineau jusqu'à l'oie sauvage. Il est surtout la terreur des pigeons et des perdrix : quand il aperçoit une troupe de ces dernières réunies dans un champ, il se cache non loin de là et attend le moment où l'une d'elles s'envole, pour s'élancer sur la malheureuse perdrix avec la rapidité d'une flèche. Il se jette également sur les corneilles, les pies et les geais, et à l'époque du passage des oiseaux aquatiques il fait une grande consommation de pluviers, de bécasses, de bécassines, de canards, etc., mais ceux-ci parviennent quelquefois à lui échapper en se jetant à l'eau. A Java, le coq sauvage l'attire par son chant et devient souvent sa victime. Au Bengale, il s'établit, en hiver, dans le voisinage des eaux afin de faire la chasse aux oiseaux aquatiques, si abondants dans ces parages. Dans la zone froide, il attaque principalement les canards, les harles et autres palmipèdes.

Le faucon s'abat toujours sur sa victime avec une rapidité incroyable, aussi manque-t-il rarement son coup; l'impétuosité de son attaque est probablement la cause pour laquelle il ne cherche pas à prendre les mammifères et les oiseaux perchés ou arrêtés sur le sol, car il pourrait se tuer en se heurtant contre une branche ou contre

une pierre. Quand il a capturé un oiseau, il l'emporte dans un endroit découvert, le plume en partie et le dévore. Si la proie est trop lourde pour être emportée, si, par exemple, c'est une oie sauvage, il se cramponne à sa victime, la fatigue et l'épuise jusqu'à ce qu'elle tombe à terre, puis il la tue et la dévore sur place.

Jamais le faucon ne s'abattra sur des charognes; il lui faut toujours de la viande fraîche et il abandonne même les viscères des grands oiseaux. S'il est privé de nourriture, ce qui ne lui arrive pas souvent, il peut fort bien jeûner pendant cinq ou six jours.

Ce rapace s'habitue parfaitement à la captivité et se laisse facilement dresser pour la chasse; en Afrique et dans le sud de l'Asie on n'emploie pas d'autre espèce pour cet usage. On peut le nourrir de viandes fraîches, de mammifères et d'oiseaux; Naumann dit avoir eu un faucon pendant plus d'un an, qui mangeait trois corneilles en un jour, et en mettait deux pour dévorer un renard.

Reproduction. — Le faucon commun niche dans les crevasses des rochers les plus escarpés ou au sommet d'un arbre élevé; M. Brehm dit en avoir vu nicher sur la tour St-Etienne à Vienne et sur le clocher de St-Pierre à Hambourg.

L'aire est grossièrement construite à l'aide de branches mortes, mais il arrive très-souvent que le faucon s'empare de l'aire abandonnée d'un autre rapace ou du nid d'une corneille ou d'un héron.

La femelle dépose, en avril, trois ou quatre œufs à écaille brillante, qui mesurent au maximum 54 millimètres sur 41. Ils sont jaunâtres, roussâtres ou rougeâtres avec des taches et des marbrures brunes, violettes ou d'un rouge sombre.

La femelle couve pendant trois semaines, et durant tout ce temps le mâle cherche à la distraire par ses cris et ses évolutions aériennes et chasse même pour sa compagne. A la naissance des jeunes, les parents se partage les soins qu'exigent leur progéniture.

14. — Le faucon hobereau.

FALCO SUBBUTEO, *Lin.*

(Pl. 14).

Falco subbuteo, Lin. *S. N.* I, p. 127 (1766).— Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 26 (1822).— Gould, *B. Eur.* I. pl. 22 (1837).—C. F. Dub. *Pl. col.* 14 (1854).

FALCO BARLETTA, Daud. *Traité*, II, p. 129 (1800).
HYPOTRIORCHIS SUBBUTEO, Boie, *Isis*, 1826, p. 976.
FALCO HIRUNDINUM, Brehm, *Vog. Deutschl.* p. 65 (1831).
DENDROFALCO SUBBUTEO, Gray, *List Gen. of B.* p. 3 (1840).
DENDROFALCO HIRUNDINUM et ARBOREUS, Brehm, *Naumannia*, 1855, p. 269.
DER LERCHEN-FALKE, en allemand.
THE HOBBY, en anglais.
DE BOOMVALK, en flamand.

Taille : Mâle $0^m,28$; ailes $0^m,25$; femelle $0^m,30$; ailes $0^m,26$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un gris-noirâtre, plus pâle au bas du dos, varié de brunâtre sur le front et sur le devant de la tête; deux grandes taches blanches, lavées de roussâtre, sur la nuque ; joues et moustaches noires ; gorge, devant et côtés du cou blancs ; poitrine, flancs et abdomen blancs, marqués de grandes taches longitudinales noires ; bas-ventre et sous-caudales roux; plumes des jambes d'un roux vif, ornées parfois de quelques taches étroites noirâtres; ailes atteignant l'extrémité de la queue; couvertures sous alaires d'un blanc-roussâtre tachées longitudinalement de noir ; rémiges d'un brun-noirâtre avec de grandes taches rousses sur la barbe interne ; queue en dessus de la couleur du manteau ; rectrices latérales ornées, sur la barbe interne, de bandes roussâtres; dessous de la queue roussâtre, barrée transversalement de grisâtre. Paupières, cire et pattes jaunes; iris brun.

Femelle. — Chez la femelle les parties supérieures sont d'un gris-brunâtre; la poitrine et le ventre sont d'un blanc-roussâtre avec de grandes taches allongées d'un brun-noirâtre; les plumes des jambes sont d'un roux moins vif ; les autres parties comme chez le mâle.

Jeune. — D'un noir fuligineux en dessus, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de roussâtre ; joues et moustaches d'un brun-noirâtre; gorge, devant et côtés du cou et deux grandes taches sur la nuque d'un blanc lavé de roussâtre ; parties inférieures roussâtres avec de grandes taches allongées d'un brun noirâtre, plus étroites sur les jambes ; rémiges comme chez l'adulte, mais bordées, à leur extrémité, de blanchâtre; queue cendrée en dessus mais barrée et terminée de roussâtre, sauf les deux rectrices médianes, qui sont unicolores avec un bord terminal roussâtre.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc très-léger et teinté de rose ; parties dénudées jaunes; bec couleur de chair; pattes jaunes. Après la mort le duvet perd sa teinte rosée et le bec devient blanc.

Hab. — Le faucon hobereau habite toute l'Europe à partir du 63e degré qu'il dépasse rarement. On le rencontre également à travers toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka inclusivement (*Taczanowski*);

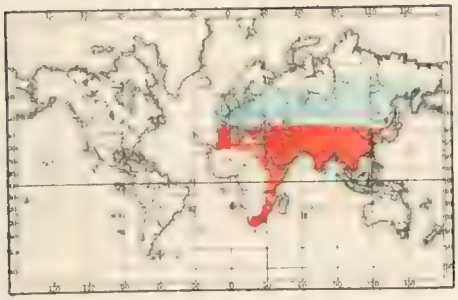

en hiver il pousse ses migrations jusqu'au sud de la Chine *(abbé David)* et de l'Inde (*Jerdon*), et même jusque dans l'Afrique australe (*Schlégel*).

D'après M. von der Mühle, ce rapace est commun en Grèce pendant toute l'année. Un petit nombre d'individus hivernent près des frontières méridionales de la France (*A. Lacroix*) et en Sicile (*Malherbe*). Il est donc probable que la zone habitée en hiver par cette espèce commence vers le 43e degré, du moins pour les années où l'hiver n'est pas trop rigoureux.

Ce faucon est assez rare en Belgique. Il arrive en avril et nous quitte en septembre, mais ce ne sont que quelques couples isolés qui passent la belle saison dans le pays; ce n'est généralement qu'aux passages d'automne et du printemps qu'on peut être certain de le rencontrer.

Mœurs. — Le faucon hobereau est un oiseau intelligent, agile et courageux, qui peut rivaliser de vitesse avec les hirondelles dont il est le plus grand ennemi. Il se repose généralement dans les champs sur une pierre ou sur toute autre éminence, parfois aussi sur un arbre isolé, mais il passe toujours la nuit dans les bois.

Son vol est léger et rapide; il bat fréquemment des ailes et peut, malgré la rapidité de son vol, changer de direction avec la plus grande facilité; tout en volant, il fait souvent entendre son cri de *guête, guête, guête*, ou *kick*, — *kick*, mais c'est surtout à l'époque des amours qu'il fait retentir l'air de ses cris.

Le hobereau repose encore lorsque la plupart des passereaux ont déjà commencé leurs ébats et leur chant; il est vrai qu'il ne se perche pour dormir que quand la nuit est bien close et qu'il s'est assuré qu'aucun danger ne le menace, car il est très-prudent et se défie de l'homme. Après son réveil, il vole quelque temps dans le bois, pour aller se percher ensuite au sommet d'un arbre où il attend que le soleil soit au-dessus de l'horizon; c'est le moment qu'il choisit pour se mettre en chasse.

Ce faucon est très-nuisible et il est la terreur de tous les petits oiseaux, surtout des alouettes et des hirondelles. « J'ai vu plusieurs

fois, dit Naumann, un hobereau fondre sur une bande d'hirondelles, et celles-ci montrer une telle frayeur de cette attaque, que plusieurs tombaient à terre comme mortes et que je pouvais les ramasser. Je les tenais longtemps dans ma main, avant qu'elles osassent s'envoler. Les alouettes ne craignent pas moins leur ennemi, et, à sa vue, elles se réfugient près de l'homme ; elles courent dans les jambes des paysans et des chevaux, et sont tellement saisies d'effroi qu'on peut les prendre avec la main. Le hobereau vole ordinairement à ras du sol. Lorsque les alouettes l'aperçoivent de loin, elles s'élèvent rapidement à une hauteur où l'œil ne peut les suivre et où elles se savent en sûreté, car le faucon ne peut prendre sa proie que de haut en bas, et jamais il ne se hasarde à une pareille hauteur. De même, les hirondelles poussent à son arrivée des cris perçants, se rassemblent et s'élèvent dans les airs. Le rapace poursuit celles qui restent isolées près de terre, et les capture le plus souvent. »

Le faucon hobereau fait également la chasse aux grives, aux cailles, aux jeunes gélinottes, aux bécassines et autres petits échassiers, mais il ne cherche jamais à saisir les animaux qui se tiennent à terre; il prend également au vol des insectes et surtout des sauterelles.

Le mâle et la femelle chassent parfois ensemble, mais la capture d'une proie suscite souvent de grandes querelles, dont la victime cherche à tirer profit pour reprendre sa liberté; mais malgré ces discordes conjugales, les hobereaux sont des époux fidèles qui ne se quittent jamais.

Reproduction. — Ce rapace niche dans les bois, au sommet d'un vieil arbre; dans les régions montagneuses, il niche parfois sur l'escarpement d'un rocher.

L'aire est formée de branches mortes et de buchettes; elle est garnie intérieurement de poils, de laine, de mousse et autres substances molles. Parfois le hobereau emploie, comme base de sa construction, un nid abandonné de corneille ou de geai.

La ponte a lieu en mai : elle se compose de quatre ou de cinq œufs de forme ovale, rarement arrondie, d'un rougeâtre pâle et ornés de points et de taches rougeâtres, roussâtres ou bruns; on en trouve même d'un rouge brique tachés de brun. Ces œufs mesurent 40 à 45 millimètres sur 32 à 35.

La femelle couve pendant trois semaines; durant tout ce temps, le mâle chasse pour elle et cherche à la distraire par ses ébats et ses

cris ; dès qu'elle le voit arriver avec une proie, elle vole à sa rencontre en criant et retourne aussitôt près de son nid pour dévorer sa pâture.

Les jeunes sont d'abord nourris d'insectes ; lorsqu'ils sont plus grands, les parents leur apportent des alouettes et autres petits oiseaux.

15.— **Le Faucon Émérillon.**

FALCO ÆSALON, *Tunst.*

(Pl. 15.)

FALCO ÆSALON, Tunstall, *Orn. Brit.* p. 1 (1771). — Naum. *Vog. Deutschl.* I, pl. 27 (1822). — Sw. et Rich. *Fauna bor. am.* pl. 25. (1831). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl 24 (1837). — C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* pl. 15 (1854).
FALCO REGULUS, Pall. *Reise Russ. Reichs.* II, p. 707 (1773).
FALCO LITHOFALCO et F: FALCONIARUM, Gm. *S. N.* I, pp. 278, 284 (1788).
FALCO SMIRILLUS, Savig. *Ois. d'Eg.* p. 100 (1808).
FALCO SIBIRICUS, Shaw, *Gen. Zool.* VII, 1. p. 207 (1809).
FALCO CÆSIUS, Mey. *Tasch. Deutschl. Vögelk.* I, p. 60 (1810).
HYPOTRIORCHIS ÆSALON, Boie, *Isis*, 1828, p. 314.
ÆSALON ÆSALON, Kaup, *Contr. orn.* 1850, p. 54.
ÆSALON LITHOFALCO, Bonap. *Rev. et mag. de zool.* 1854, p. 536.
HYPOTRIORCHIS COLUMBARIUS, (pt.) Cass. *Ill. of B.* p. 90 (1854).
ÆSALON ORIENTALIS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 269.
ÆSALON REGULUS, Blyth, *Ibis*, 1863, p. 9.
LYTHOFALCO ÆSALON, Hume, *Rough notes*, I, p. 89 (1869).
FALCO RICHARDSONII, Ridgw. *Proc. Phil. acad.*, 1870, p. 145.
FALCO LITHOFALCO *var.* RICHARDSONI, Ridgw. *B. B. et R., N. A. B.* III, 148 (1874).
DER MERLIN FALKE, en allemand.
THE MERLIN, en anglais.
HET SMELLEKEN, en flamand.

Var. Columbarius.

ACCIPITER CAROLINENSIS, Briss. *Orn.* I, p. 378 (1760).
FALCO COLUMBARIUS, Lin. *S. N.* I, p. 128 (1766).
FALCO OBSCURUS, Gm. *S. N.* I, p. 281 (1788).
FALCO INTERMIXTUS, Daud. *Traité*, II, p. 141 (1800).
TINNUNCULUS COLUMBARIUS, Vieill. *Ois. Am. sept.* I, p. 39, pl. 11 (1807).
FALCO TEMERARIUS, Audub. *Orn. Biogr.* I, p. 381 (1831).
FALCO AUDUBONI, Blackw. *Zool. Res.* p. 193 (1834).
HYPOTRIORCHIS COLUMBARIUS, Gray, *Gen. of B.* I p. 20 (1844).
ÆSALON COLUMBARIUS, Kaup, *Contr. orn.* 1850, p. 54.
FALCO LITHOFALCO *var.* COLUMBARIUS, Ridgw. *Proc. Bost. soc.* 1873, p. 46.
? FALCO LITOFALCO *var.* SUCKLEYI, Ridgw. *B. B. et R., N. A. B.* III, p. 147 (1874).

Taille : Mâle 0m,27 ; ailes 0m,21 ; femelle 0m,29 ; ailes 0m,23.

Description du mâle adulte. — Front, sourcils et joues d'un blanc roussâtre, striés de noirâtre ; dessus de la tête, manteau, couvertures des ailes et du dessus de la queue d'un gris-cendré, plus foncé sur la tête et au haut du dos, toutes les plumes avec une strie médiane noire plus ou moins distincte ; arrière du cou roux taché de brun-noirâtre ; gorge blanche ; haut de la poitrine blanc strié de brun foncé ; toutes les autres parties inférieures d'un blanc roussâtre avec une tache brune au centre des plumes et cette tache est elle-même bordée de roussâtre ; plumes des jambes d'un roussâtre clair avec une strie brune ; rémiges d'un brun-noirâtre, les plus courtes bordées de blanc, toutes avec de grandes taches blanches sur la barbe interne ; queue, en dessus, comme le manteau, avec une large bande noire à l'extrémité et terminée par un bord blanchâtre ; barbe interne des rectrices avec six taches noires plus ou moins distinctes, qui disparaissent parfois complétement avec l'âge. Cire, paupières et pattes jaunes ; iris brun-foncé.

Femelle adulte. — Front, sourcils et joues d'un blanc roussâtre avec des stries brunes et rousses plus ou moins larges ; arrière du cou blanc taché de roussâtre et de brun ; dessus de la tête, manteau et couvertures des ailes d'un brun-cendré, mais toutes les plumes avec une strie centrale noire et bordées de roussâtre ; gorge blanche ; parties inférieures blanches, légèrement roussâtres à certaines places, avec de grandes taches brunes ; plumes des jambes d'un blanc-roussâtre striées de brun ; rémiges d'un brun noirâtre, les plus courtes bordées de blanc, toutes avec de grandes taches rousses sur la barbe interne ; queue brune terminée de blanc avec six bandes transversales d'un blanc-roussâtre. Cire et paupières d'un jaune verdâtre ; pattes jaunes ; iris brun.

Chez les vieilles femelles, les parties supérieures sont souvent glacées de gris-bleuâtre.

Jeune âge. — Ressemble à la femelle ; les mâles cependant se reconnaissent facilement à leur taille moins forte ; chez les jeunes femelles les taches de la poitrine et du ventre sont plus grandes que chez les adultes ; les parties supérieures sont plus pâles et le bord roux des plumes est plus large.

Remarque. — Je ne puis m'empêcher de réunir à l'espèce indigène le *Falco columbarius*, de l'Amérique, qui n'en diffère que par la présence de quatre bandes noires dans la queue, lesquelles persistent, dans les deux sexes, pendant toute la vie. Le *F. æsalon* a également la queue ornée de bandes, mais ici elles sont au nombre de six et elles disparaissent chez les vieux mâles.

J'ai sous les yeux un vieux mâle du *F. columbarius*, rapporté de Tabasco (Mexique) par feu M. Ghiesbrecht ; cet oiseau offre la même taille et la même coloration que l'émérillon, dont il diffère uniquement par les quatre bandes

caudales. A mon point de vue, ce caractère ne suffit pas pour caractériser une espèce.

Quant au *F. Richardsonii*, Ridgw., ce n'est qu'un *F. æsalon* qui s'est égaré en Amérique (1).

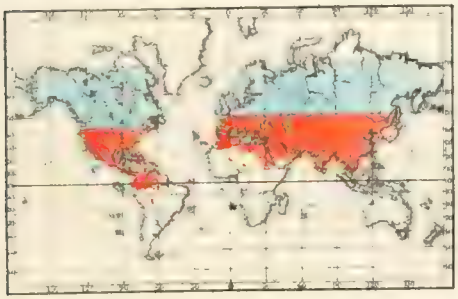

Hab. — Le faucon émerillon habite toute l'Europe, le nord de l'Asie et la Sibérie orientale (*Pallas*, *Taczanowski*), depuis les îles Fœroé (*Holm*), l'Islande (*Faber*), la Laponie (*Collett*) et la Nova-Zemlia (*von Heuglin*). En hiver il pousse ses migrations jusque dans le nord et le nord-est de l'Afrique (*Malherbe*, *Savigny*), l'Inde (*Jerdon*) et la Chine (*Swinhoe*). Le Dr A. E. Brehm l'a capturé, en février, dans les

---

(1) Je crois intéressant de faire connaître, au sujet du *F. Richardsonii*, l'opinion de M. Eliott Coues, l'un des ornithologistes américains les plus en renom.

« Cette espèce, dit M. Coues, fut d'abord mentionnée par les auteurs de la *Fauna boreali-americana*, qui la distinguèrent parfaitement du *F. columbarius*, la considérant comme identique avec le *F. æsalon* d'Europe. M. Cassin, ayant devant lui quelques-uns des spécimens qui servirent plus tard de types à la description de M. Ridgway, remarqua bien les différences qu'ils présentent avec le *F. columbarius*, mais ne fit pas de distinction spécifique, citant le *F. æsalon* de Swainson et Richardson comme synonyme.

« J'observai la même chose en 1866, et je fis alors remarquer ce qui suit : « Dans l'immense série des *F. columbarius*, provenant de toutes les parties de l'Ouest, que j'ai examinés, j'ai trouvé quelques spécimens différant d'une manière constante et à un degré bien prononcé, de tous les plumages divers qu'affecte le *Columbarius*. Ces individus sont invariablement beaucoup plus grands que tous ceux de la série (*) ; ils sont beaucoup plus clairs et diffèrent constamment par un plus grand nombre de barres foncées et claires dans la queue. Comparés à un individu du *F. æsalon*, *ils lui ressemblent en tous points*. Je crois donc très probable que des recherches ultérieures démontreront l'existence d'une espèce jusqu'ici confondue avec le *F. columbarius*. »

« Cela a été vérifié par M. Ridgway qui, cependant, a signalé quelques différences, passées inaperçues jusqu'alors, et a proposé pour cette nouvelle espèce le nom spécifique de *Richardsonii*. Il sera démontré, je le crois encore, que cet oiseau n'est qu'une race géographique d'*Æsalon*, et M. Ridgway lui-même l'a déjà supprimé comme espèce. » (*Birds of the Northwest : a hand-book of the Ornithology of the region drained by the Missouri River and its tributaries*, 1874, p. 348).

L'auteur termine en signalant les diverses captures faites dans l'Amérique du Nord et qui sont encore peu nombreuses. Ce qui vient confirmer mon opinion, que les *F. Richardsonii* et *æsalon* ne font qu'une seule et même espèce, c'est qu'en Amérique on ne l'a encore observé que dans la partie Nord-Ouest, où il peut facilement arriver du Nord-Est de l'Asie.

(*) J'ai devant moi six *F. columbarius* authentiques, dont deux ont absolument la même taille que l'*Æsalon* d'Europe. (*A. D.*)

environs de Chartoum au sud de la Nubie. Ce rapace n'a été observé ni au Groenland, ni au Japon, mais il se montre parfois dans le nord-ouest de l'Amérique septentrionale, où il paraît même nicher, puisque le Dr Richardson parle d'une femelle tuée à Carlton House, sur le Saskatchewan, dont l'oviducte contenait plusieurs œufs prêts à être pondus.

En Belgique il est de passage régulier au printemps et en automne, mais quelques individus restent dans le pays pour y nicher.

La var. *Columbarius* habite toute l'Amérique du nord. En hiver elle émigre jusque dans l'Amérique centrale et les Antilles (*d'Orbigny*, *La Sagra*, *Gosse*, *Léotaud*), et même jusqu'aux républiques de l'Equateur et de Vénézuéla (*Sclater*, *Salvine*) et le nord du Brésil (*femelle au Musée de Bruxelles*).

Mœurs. — L'émérillon habite, en été, la zone septentrionale; il émigre en septembre, octobre et novembre vers les contrées tempérées du midi et s'aventure même jusque sous l'équateur; en mars et en avril, il retourne dans les pays du Nord. Il arrive cependant parfois, que quelques couples restent toute l'année dans certaines contrées de l'Europe centrale; on l'a vu nicher exceptionnellement dans le sud de l'Angleterre (*Dr. Bree*), dans le nord de la France (*Gerbe*) et en Belgique, où un nid a été trouvé dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles, le 24 avril 1858, par M. Meuris père. Suivant M. A. Lacroix, il serait sédentaire sur les Pyrénées.

Le faucon émérillon se tient généralement dans les champs, non loin des endroits boisés et des bois, mais il ne pénètre qu'exceptionnellement dans la profondeur des grandes forêts.

C'est un oiseau farouche et prudent; en hiver, cependant, il s'aventure quelquefois dans les villages pour y poursuivre les petits passereaux, et alors il lui arrive de temps en temps d'oublier toute prudence.

Son vol est excessivement rapide : c'est généralement à ras du sol qu'on voit passer ce faucon avec la rapidité d'une flèche. Lors des migrations, il s'élève toujours très-haut dans les airs; il en est de même quand il est en quête d'un gîte pour la nuit.

Ce rapace se livre au repos dès le coucher du soleil, mais avant de s'installer à la place choisie, il vole quelque temps alentour, afin de s'assurer qu'aucun danger ne le menace. Il recherche toujours pour la nuit les jeunes sapinières ou les lisières des bois.

Le faucon émérillon fait rarement entendre sa voix, mais quand il se trouve en danger, ses cris de *ki*, *ki*, *ki*, *ki* se suivent avec rapidité et presque sans interruption ; pendant la saison des amours il fait également entendre un cri particulier que l'on peut rendre par *keihè*, *keihè!*

L'émérillon se nourrit, comme le hobereau, de tous les petits oiseaux qu'il peut attraper au vol ; pendant la belle saison, il fait la chasse, dans les plaines, aux alouettes, aux hirondelles et aux autres petits passereaux des champs ; à l'approche de l'hiver, il se rend près des bois et des fermes pour y poursuivre les moineaux, les bruants, les pinsons, les tarins, etc. Il attaque même parfois des oiseaux plus grands, mais il est alors forcé de lâcher sa proie, n'ayant pas la force de la vaincre. Il prend également au vol des hannetons, des sauterelles et autres insectes.

Reproduction. — Le faucon émérillon niche dans les bois de peu d'étendue et à proximité des champs. L'aire est ordinairement placée au sommet d'un arbre élevé. Dans l'extrême nord, cependant, elle est construite soit dans les bruyères, soit dans la crevasse d'un rocher escarpé. L'aire est formée de branches mortes et l'intérieur est garni de diverses substances molles. La femelle y dépose, quatre ou cinq œufs roussâtres, tachés et marbrés de brun-rouge, ou d'un blanc sale ornés de tachés rousses et brunes. Ces œufs mesurent environ 40 millimètres sur 30.

La ponte a lieu parfois dans le nid abandonné d'une corneille. L'incubation dure environ trois semaines. La première nourriture des jeunes se compose uniquement d'insectes.

GENRE XII.

CRESSERELLE. — CERCHNEIS.

CERCHNEIS, Boie, *Isis*, 1826, p. 976.
ERYTHROPUS, Breh. *Isis*, 1828, p. 1270.
ÆGYPIUS et PANNYSCHISTES, Kaup, *Nat. syst.* pp. 20 et 87 (1829).
FALCULA, Hodgs, *Journ. A. S. B.*, 1837, p. 365.
TINNUNCULUS, Gray, (nec Vieill.), *Gen. of. B.* I, p. 21 (1844). *
TICHORNIS et PŒCILORNIS, Kaup, *Classif. Saügeth. u. Vög.*, p. 108 (1844).
DISSODECTES, Sclat. *Proc. Zool. Soc.*, 1864, p. 248.

* Vieillot a pris pour type de son genre *Tinnunculus* le *Falco columbarius* qui est un vrai faucon ; Gray a adopté plus tard la même dénomination pour les cresserelles.

Car. — Bec court, robuste, armé d'une dent sur les bords de la mandibule supérieure; narines arrondies; ailes étroites, aiguës, n'atteignant jamais l'extrémité de la queue; celle-ci allongée, arrondie à son extrémité; tarses courts et robustes; doigts courts, épais, l'externe et l'interne de même longueur. Chaque sexe porte un plumage particulier.

Hab. — Le genre cresserelle a des représentants dans les cinq parties du monde, excepté dans les îles de l'Océanie.

16. — La Cresserelle des clochers,

CERCHNEIS TINNUNCULA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 16).

ACCIPITER ALAUDARIUS, Briss. *Orn.* I, pp. 379 et 393 (1760).

FALCO TINNUNCULUS, Lin., *S. N.* I, p. 127 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 30 (1822). — Gould, Birds of Eur. I, pl. 16 (1837).

FALCO ALAUDARIUS, Gmel. *S. N.* I, p. 279 (1788).

FALCO FASCIATUS, Retz. *Fanna suec.*, p. 70 (1800).

FALCO BRUNNEUS, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 38 (1802).

CERCHNEIS TINNUNCULA, Boie, *Isis*, 1828, p. 314. — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg. I*, pl. 12.

CERCHNEIS MURUM, MEDIA et FALCO ARCHITINNUNCULUS, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 70 et 72 (1831).

TINNUNCULUS ALAUDARIUS, Gray, List of Gen. of B. p. 3 (1840).

CERCHNEIS TÆNIURA, INTERCEDENS, ACCEDENS, FASCIATA et GUTTATA, Brehm, *Naumannia* 1855, p. 269.

DER THURM-FALKE, en allemand.

THE KESTREL, en anglais.

DE ZWEMMER, en flamand.

Taille: dans les deux sexes $0^m,35$ à $0^m,36$; ailes $0^m,26$ à $0^m,27$.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et du cou d'un gris-bleuâtre, finement strié de noir; joues blanchâtres, variées et striées de gris; taches en moustaches peu distinctes, grises; front et gorge d'un blanc-roussâtre; dos et couvertures des ailes d'un brun-rouge, avec des taches angulaires noires, grandes sur les scapulaires; parties inférieures roussâtres; poitrine striée de noir; abdomen et flancs avec des taches noires ovalaires ou arrondies; rémiges d'un brun-noirâtre avec de grandes taches blanches sur la barbe interne; bas du dos, couvertures de la queue et queue d'un gris-bleuâtre, cette dernière terminée par une large bande noire suivie d'une autre plus étroite et blanchâtre. Paupières, cire et pattes jaunes; iris brun.

Femelle adulte. — D'un roux-rougeâtre terne en dessus, avec des taches

d'un brun-noirâtre, allongées sur la tête et le cou, angulaires sur le manteau et en bandes sur les grandes couvertures des ailes; toutes ces taches forment, par leur disposition, des espèces de bandes transversales; front et gorge blanchâtres; joues blanchâtres, striées de noirâtre; parties inférieures d'un roussâtre pâle avec de grandes taches longitudinales sur la poitrine et l'abdomen, mélangées à quelques taches arrondies sur les flancs; rémiges d'un brun-noirâtre avec de grandes taches blanches et rousses sur la barbe interne; queue de la couleur du manteau, barrée de brun-noirâtre, la dernière bande, qui est la plus large, est suivie d'un bord blanchâtre. Paupières, cire et pattes jaunes; iris brun.

Jeune âge. — Ressemble à la femelle mais il a les teintes moins pures.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc, dont on voit bientôt sortir les pennes rousses des ailes et de la queue.

Remarque. — D'après M. Schlégel, les mâles adultes du Népaul ont les teintes tant soit peu plus foncées que ceux de l'Europe et de l'Afrique; les individus du Japon sont encore plus foncés que ceux du Népaul, et les raies noires des plumes de la tête des vieux mâles sont beaucoup plus prononcées; enfin, ceux de la Chine méridionale se font remarquer, dans tous les âges, par des couleurs encore plus sombres que chez les cresserelles du Japon (1).

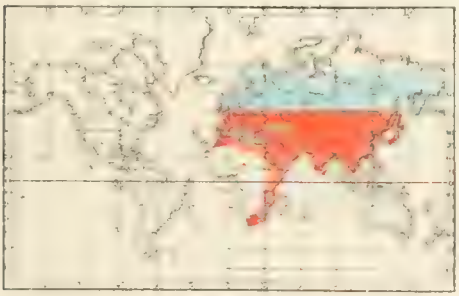

Hab. — La cresserelle des clochers habite toute l'Europe à partir du 69e degré (*Lilljeborg*), mais elle n'a pas été observée en Islande; elle est très-commune et sédentaire en Belgique comme dans toute l'Europe centrale et méridionale.

Ce rapace est également très-répandu dans tout le nord de l'Asie jusqu'au Kamtschatka, la Sibérie orientale (*Dybowsky*), ainsi qu'au Japon où l'on rencontre la race foncée (*Schlégel*); en hiver il émigre jusque dans les provinces les plus méridionales de l'Asie et l'île de Ceylan (*Schlégel*, *Hume*, etc.). Le musée de Leyde possède un individu tué en mer à 15°50′ près de l'île de Luçon.

Cette cresserelle habite également l'Arabie (*Rüppell*), le nord et le

(1) Voy. *Musée des P.-B.* (*Falcones*), p. 27.

nord-est de l'Afrique et descend même jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*von Heuglin*).

Mœurs. — La cresserelle se tient de préférence dans les montagnes; dans les plaines elle recherche les endroits élevés et surtout les ruines et les clochers; sans montrer une prédilection pour les bois, elle y passe cependant généralement la nuit.

Le vol de cet oiseau est rapide, léger et accompagné de battements d'ailes. Ce rapace s'élève parfois assez haut, mais quand il est en chasse il vole toujours très-près du sol, s'arrêtant parfois brusquement dans l'air, où il se maintient au même point à l'aide de grands battements d'ailes, et cela pendant quelques instants. Il est rare de le voir au repos si ce n'est pour guetter une proie, et dans ce cas il se perche habituellement sur un arbre isolé, sur un tertre ou sur une pierre. Tout en volant, il se plaît à agacer les autres rapaces et surtout les corneilles.

Sa voix est sonore et peut se rendre par *kli, kli, kli! bli, bli, bli! ki, ki!* — Parfois aussi il fait entendre un cri moins bref et ressemblant à *kiddrik, kiddrik!* C'est surtout au printemps et dans le voisinage du nid qu'il fait retentir l'air de ses cris.

Ce rapace se nourrit principalement de murides, mais il ne dédaigne pas les petits passereaux, les œufs d'oiseaux, les sauterelles et autres insectes, les petites grenouilles et les lézards. On l'accuse aussi d'attaquer les pigeons, mais ceci est une erreur, car il ne les poursuit même pas; il est, du reste, beaucoup trop maladroit pour attraper un pigeon au vol; la perdrix elle-même, quand elle est adulte, sait parfaitement se défendre et ne devient que rarement la proie de la cresserelle.

Malgré que cet oiseau consomme assez bien d'alouettes, il est cependant plus utile que nuisible; il chasse généralement dans les champs, et là il détruit énormément de souris, de campagnols et d'insectes destructeurs.

Reproduction. — La cresserelle niche dans les crevasses des rochers, dans les trous des bâtiments en ruine, dans les clochers des villes et des campagnes et en général dans les trous de toute construction élevée; faute d'un emplacement plus convenable, elle se contente d'un trou d'arbre ou d'un nid abandonné de corneille ou de pie, mais il est rare de la voir nicher dans les bois, à moins que ce ne soit sur la lisière et à proximité des champs. Les œufs reposent

tantôt à nu dans la cavité qui leur a été destinée, tantôt sur une faible litière formée de brins d'herbe, de poils et de plumes.

Il arrive souvent aussi que la cresserelle construit elle-même son nid; elle le place alors généralement sur un arbre isolé. Ce nid est fait de buchettes et de racines et l'intérieur est proprement garni d'une épaisse couche de mousse.

La ponte a lieu en avril et se compose de quatre ou cinq œufs, rarement de six, de forme plus ou moins arrondie et de couleur très-variable. Ils sont généralement mouchetés, bigarrés et tachés de brun ou de roux de diverses nuances sur un fond blanc-jaunâtre ou roussâtre; les uns sont de couleur pâle, les autres sont plus ou moins foncés. Ils mesurent environ 40 millimètres sur 30.

La femelle couve pendant trois semaines et durant tout ce temps le mâle lui apporte de quoi vivre. Les parents élèvent leurs petits en commun et ceux-ci restent à leur charge jusqu'en septembre; lorsque la saison est froide et humide, il arrive souvent que les jeunes sont fort négligés et même complétement abandonnés.

SOUS-FAMILLE V.

LES ACCIPITRINÉS. — ACCIPITRINÆ.

Car. — Bec court, courbé dès la base, à bords festonnés; narines arrondies; ailes de longueur moyenne, ne dépassant généralement pas la première moitié de la queue; celle-ci assez longue; tarses peu robustes et allongés; doigts longs, armés d'ongles tranchants et aigus.

GENRE XIII.

AUTOUR. — ASTUR.

Astur, Lacép. *Mém. de l'Inst.* III, p. 505 (1801).
Dædalion, Savig. *Ois. d'Eg.* p. 267 (1809).
Sparvius, Vieill. *Orn. élém.* p. 24 (1816).
Tachyspiza, Lophospiza, Leucospiza, Kp. *Class. Saügeth. u. Vög.* pp. 116, 118, 119 (1844)
Scelospiza, Kp., *Isis.* 1847, p. 173.

Car. — Bec court, très-arqué; narines basales, arrondies; ailes ne recouvrant que la moitié de la queue; troisième et quatrième rémiges les plus longues; queue allongée, large et arrondie; tarses robustes, scutellés, emplumés en dessus sur la moitié de leur étendue; doigts longs et robustes armés d'ongles très-recourbés et aigus, surtout celui des doigts internes et des pouces.

Hab. — Le genre Autour a des représentants dans les cinq parties du monde.

17. — L'Autour des ramiers.

ASTUR PALUMBARIUS, *Cuv. ex Lin.*

(Pl. 17.)

Falco palumbarius, Lin. *S. N.* I, p. 123 (1766). — Naum. *Vog. Deutschl.* I, p. 249, pl. 17, 18 (1822).
Falco albescens, Bodd. *Tabl. Pl. enl.* p. 25 (1783).
Falco dubius, Sparrm., *Mus. Carls.* pl. 26 (1787).
Falco gallinarius et nævius, Gm. *S. N.* I, p. 266 (1788).
Falco marginatus et incertus, Lath. *Ind. Orn.* I. p. 26, 32 (1790).
Falco tigrinus, Beseke, *Vög. Kurl.* p. 10 (1792).
Dædalion palumbarius, Savig. *Ois. d'Eg.* p. 267 (1808).
Accipiter astur, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I. p. 367. (1811).
Sparvius palumbarius, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* X, p. 331 (1817).
Falco longipes, Nilss. *Orn. suec.* I. p. 18 pl. 1 (1817).
Astur palumbarius, Cuv. *Règ. an.* I, p. 320 (1817).— Gould, *B. of Eur.* pl. 17 (1837)— C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* pl. 16 (1854).
Buteo palumbarius, Flem., *Brit. an.* I, p. 54 (1828).
Astur gallinarum, Brch., *Vög. Deutschl.* p. 83 (1831).
Accipiter palumbarius, Macgill., *Brit. B.* III, p. 340 (1840).
Astur indicus, Hodgs. *in* Gr. *Zool. Misc.* p. 81 (1844).
Astur brachyrhynchus et paradoxus, Brch., *Naumannia*, 1855, p. 269.
Der Hühnerhabicht, en allemand.
The Goshawk, en anglais.
De Havik, en flamand.

Taille : Mâle, 0m,51; ailes 0m,32; femelle, 0m,56 à 0m,58; ailes 0m,35.

Description du mâle adulte. — D'un cendré-brunâtre en dessus, avec des taches blanches à la nuque ; gorge, devant du cou et sourcils blanchâtres striés de brun; poitrine, abdomen et jambes blancs avec des bandes ondulées transversales brunes et un trait noirâtre sur la tige de chaque plume ; sous-caudales blanches ; rémiges brunes avec des bandes noirâtres sur la barbe interne ; queue, en dessus, de la couleur du dos, traversée par cinq bandes brunes plus ou moins distinctes et terminée de blanc; dessous de la queue d'un gris clair avec les bandes brunes très-apparentes. Cire, iris et pieds jaunes.

Femelle adulte. — Diffère principalement du mâle par une plus forte taille; ses parties dorsales sont plus rembrunies; les traits bruns de la gorge et les bandes transversales des parties inférieures sont plus larges.

Jeune âge. — Dessus du corps brun avec les bordures des plumes de la tête et de la nuque rousses; les autres plumes des parties supérieures sont plus ou moins bordées de blanc-roussâtre; joues blanchâtres avec des stries brunes; gorge et côtés du cou blancs, mais marqués de longues stries brunes; parties inférieures roussâtres avec de grandes taches brunes, allongées sur la poitrine, lancéolées sur le ventre, les jambes et les sous-caudales; rémiges bordées de blanchâtre; queue, en dessus, brune terminée, de blanc-roussâtre, avec les bandes bien distinctes. Cire, iris et pieds comme chez l'adulte.

Jeune au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc.

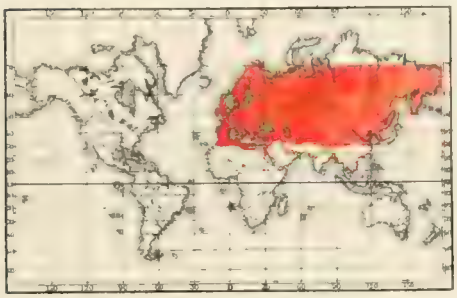

Hab. — L'autour des ramiers habite toute l'Europe à partir du 70e degré (*Collett*), qu'il dépasserait même quelquefois (*Sundevall*); il est sédentaire depuis la Laponie, où l'on ne voit émigrer, à l'approche de l'hiver, que les jeunes (*Dresser*). Il est rare dans le sud de l'Angleterre et encore plus rare en Irlande (*Harting*), mais il est assez répandu dans toutes les grandes forêts de la Belgique, surtout dans l'Ardenne; il niche régulièrement dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles, où il ne paraît pas être rare.

Ce rapace devient de moins en moins abondant à mesure que l'on approche de l'Europe méridionale; il est plus ou moins rare en Portugal (*Dr. E. Rey*), en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Salvadori*), en Grèce (v. *d. Mühle*) et aux Cyclades (*Erhardt*). Ils sont assez nombreux en Turquie, aux deux passages, et nichent dans la forêt de Belgrade (*Alléon* et *Vian*).

Cet oiseau est également commun dans toute la Sibérie (*Taczanowski*), au Kamtschatka (*Schlégel*), en Corée (*Sharpe*), en Chine (*abbé David*), au Turkestan (*Severtzoff*) et en Perse (*major St John*); on le rencontre en petit nombre dans l'Himalaya (*Jerdon*) et il ne se montre que rarement et toujours isolément dans l'Asie Mineure (*Dr Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Egypte (*Rüppell*), en Algérie (*Sharpe*) et en Barbarie (*Schlégel*). Il est probable qu'il ne se montre qu'en hiver dans le sud-ouest de l'Asie et dans le nord de l'Afrique.

Dans l'Asie orientale, on rencontre souvent des individus plus ou moins variés de blanc et même entièrement blancs.

Mœurs. — L'autour est un rapace farouche, hardi, fort et prudent, qui recherche les forêts entrecoupées de champs et de pâturages, dans lesquelles il mène une vie des plus solitaires. Au repos et perché, il prend une pose arquée, les pattes très-rapprochées et les ongles des doigts internes sont alors souvent croisés l'un sur l'autre.

Son vol est rapide et bruyant ; quand il plane il tient généralement la queue étalée.

Sa voix est forte et retentissante : dans le danger le cri de ce rapace ressemble à *kirk, kirk, kirk!* — quand il est content ou pendant l'époque de la reproduction, il fait entendre les cris de *gik, gik! gia, giak, giak!* ou *kiak, kiak!* plusieurs fois répétés.

L'autour chasse durant toute la journée, sans s'inquiéter de la chaleur de midi, pendant laquelle la plupart des rapaces se reposent. Sa voracité est insatiable, il est toujours affamé et il lui faut constamment du sang pour étancher sa soif. Il attaque tous les mammifères et tous les oiseaux qu'il peut maîtriser, depuis le lièvre jusqu'à la souris et depuis l'oie sauvage jusqu'au moineau. Il fait surtout une chasse très-active aux pigeons, aux gélinottes, aux perdrix, aux faisans, aux canards et à tous les petits passereaux, qu'ils volent ou qu'ils soient perchés. En Norwége, quand les lemmings sont abondants, il en détruit des quantités considérables. Mais les pigeons forment son mets favori et il s'en empare par force ou par ruse ; un couple d'autours peut, en quelques jours, anéantir tout un colombier (1). La voracité et la soif de carnage sont tellement prononcées chez l'autour, que quand on enferme plusieurs de ces oiseaux dans une même cage, ils se détruisent entre eux, malgré qu'ils soient bien nourris, et le plus fort finit par tuer et dévorer tous ses compagnons de captivité.

Dans l'Inde et en Chine ce rapace est encore de nos jours dressé pour la chasse, et l'on choisit de préférence les femelles parce qu'elles sont plus fortes.

Reproduction. — Dès le mois de mars, on voit les mâles et les femelles se rechercher et prendre leurs ébats dans les airs, tout en décrivant de grands cercles dans l'espace.

---

(1) Les Sociétés colombophiles belges donnent généralement une prime assez élevée pour chaque faucon commun ou pèlerin qu'on leur apporte, mais elles refusent d'accorder la prime pour les autours. Il en résulte que ces derniers, qui sont beaucoup plus répandus en Belgique que les faucons pèlerins, se multiplient dans nos forêts sans être inquiétés et au grand préjudice des colombiers.

L'aire est construite au sommet d'un chêne ou de tout autre arbre élevé, généralement très-près du tronc. Elle est grande, aplatie et formée de branches mortes, entremêlées parfois de mousse; l'intérieur est garni de rameaux verts de conifères. Les autours y reviennent plusieurs années de suite, si elle n'a pas été anéantie, bien que leurs petits aient été dénichés.

La femelle dépose, en avril, de deux à sept œufs d'un blanc verdâtre uniforme, et mesurant 53 à 58 millimètres sur 43 à 47.

« Les auteurs, disent MM. Alléon et Vian, donnent à l'autour deux à quatre œufs ; ou c'est une erreur, ou sa vertu prolifique varie notablement suivant les localités. Nous avons trouvé, le 8 juin 1865, deux nids d'autour dans la forêt de Belgrade, contenant chacun sept petits. Il n'y a pas de doute possible sur l'identité, car un des mâles a été abattu au moment où il déposait un geai sur son aire, qui en contenait déjà deux tout plumés. Nous avons placé ces quatorze poussins, encore en duvet, dans une volière, où la nourriture ne leur a jamais fait défaut, et nous avons trouvé en eux les plus sanguinaires des oiseaux de proie que nous ayons eu occasion d'étudier. Ils ont d'abord tué et mangé fort promptement deux poussins de la Buse des déserts. Dès les premiers jours ils se sont déchirés les uns les autres, et les survivants ont enterré les morts dans leur estomac, sans même nous en laisser des débris. Quant au dernier des quatorze, il nous a fallu panser ses blessures pour le conserver jusqu'à l'époque où ses premières plumes ont atteint leur crue. Si les autours sont aussi impuissants que nous à faire la police parmi les petits, il n'est pas étonnant que des explorateurs n'en aient souvent trouvé que quatre et même deux dans le nid, et qu'ils en aient induit une ponte de deux à quatre œufs seulement (1). Ce ne sont pas les débris des morts qui pouvaient éclairer les naturalistes, puisque les survivants n'en paraissent pas laisser. Cette cruauté des poussins expliquerait, ce qui nous a toujours paru étonnant, pourquoi un rapace, qui pond sept œufs, n'est pas beaucoup plus commun, surtout en Turquie où sa tête n'est pas mise à prix (2). »

La femelle de l'autour couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours. Les petits sont nourris de jeunes pigeons et autres oiseaux enlevés

---

(1) Sur trois nids trouvés dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles, l'un ne contenait que deux œufs, les autres, deux et trois jeunes nouvellement éclos.

(2) *Revue et mag. de Zoologie*, 1869 p. 101.

généralement au nid, de souris, de campagnols et de très-jeunes lièvres. Ils grandissent assez rapidement.

GENRE XIV.

EPERVIER. — ACCIPITER.

ACCIPITER, Briss. *Orn.* I, p. 310 (1760).
NISUS, Cuv. *Leç. Anat. comp.* 1, Tabl. ois. (1799).
IERAX, Leach, *Syst. cat. mam.* etc. p. 10 (1816).
HIERASPIZA, Kp. *Class. Säug. u Vög.* p. 116 (1844).
COOPERASTUR, Bp. *Rev. et mag. de zool.* 1854, p. 538.
TERASPIZA, Kp. *Proc. Z. S.* 1867, p. 171.

Car.— Bec court, relativement plus faible que chez les autours, très-crochu, festonné sur ses bords; narines latérales, elliptiques, en partie recouvertes par les plumes sétacées; ailes médiocres, obtuses, ne dépassant pas le milieu de la queue, quatrième et cinquième rémiges les plus longues; queue allongée, large; tarses très-grêles et assez longs, scutellés; doigts longs et grêles, l'externe uni au médian par une membrane assez développée; ongles très-recourbés et acérés.

Hab.— On rencontre des Eperviers dans le monde entier, excepté dans les îles de l'Océanie et à la Nouvelle-Guinée.

L'Epervier ordinaire.

ACCIPITER NISUS, *Pall. ex Lin.*

(Pl. 18).

ACCIPITER MACULATUS et MINOR, Briss. *Orn.* I. pp. 314-15 (1760).
FALCO NISUS et MINUTUS, Lin. *S. N.* I. pp. 130-31 (1766).— Naum. *Vög. Deutschl.* I. p. 258, pl. 19 et 20 (1822).
FALCO NISUS MAJOR et MINOR, Bek. *Deutsche orn.* pl. 1-5 (1800).
DÆDALION FRINGILLARIUS, Savig, (ex Gesner. 1560), *Ois. d'Eg.* p. 270 (1808).
ACCIPITER NISUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I. p. 370 (1811).
IERAX FRINGILLARIUS, Leach, *Syst. Cat. mam. etc.* p. 10 (1816).
SPARVIUS NISUS, Vieill. *N. Dict.* X. p. 319 (1817).
ACCIPITER FRINGILLARIUS, Vig. *Zool. Journ.* I. p. 338 (1824).— Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 18. (1837).
BUTEO NISUS, Flem. *Brit. an.* I. p. 55 (1828).
NISUS COMMUNIS, Less. *Traité d'orn.* p. 58 (1831).
NISUS ELEGANS, FRINGILLARUM et PEREGRINUS, Brch. *Vög. Deutschl.* pp. 86-88 (1831).
FALCO NISOSIMILIS, Tickell, *Journ. As. Soc. Beng.* II. p. 571 (1833).
ASTUR NISUS, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 140 (1840).— C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg* I. pl. 16, 17 (1854).
ACCIPITER NISOSIMILIS, Blyth, *Journ. A. S. B.* XII, p. 311 (1843).

Accipiter subtypicus, Hodgs. in Gr. *Zool. Misc.* p. 81 (1844).
Astur major, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 86 (1849).
Nisus fringillarius, Kp. *Contr. orn.* 1850, p. 64.
Nisus intercedens, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 259.
? Accipiter melanoschistus, Hume (Var. ?), *Ibis*, 1869, p. 353.
? Nisus melanoschistos, Giebel, *Thes. orn.* II, p. 710 (1875).
Der Sperber, Finkenhabicht, en allemand.
The Sparrow-Hawk, en anglais.
De Sperwer, en flamand.

Taille : Mâle $0^m,31$ à $0^m,33$; ailes $0^m,20$ à $0^m,21$; femelle $0^m,36$ à $0^m,38$; ailes $0^m,24$ à $0^m,25$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un gris ardoise, avec une tache blanche plus ou moins distincte à la nuque ; bas des joues et côtés du cou d'un roux vif ; gorge blanche avec la tige des plumes brune ; parties inférieures et cuisses blanches, rayées transversalement de roux et de brun, avec la tige des plumes de cette dernière couleur ; sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges brunes, barrées de noirâtre sur la barbe interne ; queue, en dessus, comme le manteau, grisâtre pâle en dessous, terminée de blanc et traversée par cinq bandes noirâtres plus ou moins distinctes mais bien accentuées en dessous. Cire, iris et pieds jaunes. — Chez les vieux individus l'iris est quelquefois rougeâtre et même rouge vif.

Femelle adulte. — Facile à reconnaître par sa taille beaucoup plus forte. Parties supérieures d'un brun cendré ; nuque et sourcils tachés de blanc ; joues variées de roussâtre et striées de brun ; côtés du cou roux ; gorge blanche striée de brun ; poitrine, flancs, ventre et jambes blancs, rayés transversalement de brun varié de roussâtre, avec la tige des plumes noirâtre ; sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges et queue comme chez le mâle, mais cette dernière plus brunâtre en dessus. Cire, iris et pieds jaunes.

Jeune âge. — Brun en dessus, mais toutes les plumes bordées de roussâtre ; sourcils et gorge blancs, striés de brun ; joues d'un brun-roussâtre, blanchâtres près de la gorge, striées de brun ; parties inférieures d'un blanc plus ou moins roussâtre, avec des taches d'un brun-roussâtre en forme de fer de lance à la poitrine et en bandelettes lancéolées sur le ventre et les jambes ; sous-caudales d'un blanc pur ; rémiges primaires terminées de blanchâtre, les secondaires de roussâtre ; rectrices bordées de roussâtre et terminées de cendré ; bandes caudales bien distinctes en dessus et en dessous. Le sexe se distingue facilement par la taille.

Jeune au nid. — Entièrement revêtu d'un duvet blanc, cotonneux et léger ; parties dénudées, cire et pieds jaunes.

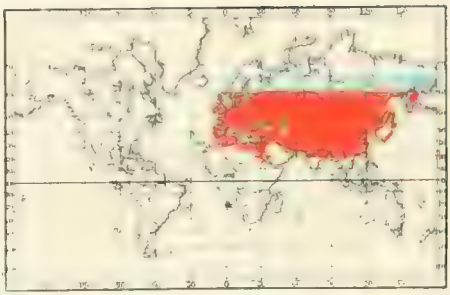

Hab. — L'épervier est commun dans toute l'Europe, depuis le cercle polaire (*Collett*) jusqu'aux frontières méridionales de notre continent. Il est commun et sédentaire en Belgique.

Ce rapace est également très-répandu dans le nord de l'Asie, dans la Sibérie Orientale (*Taczanowski*), dans toute l'étendue de la Chine (*abbé David*) et au Japon (*Schlégel*). En hiver il se montre dans l'Inde (*Jerdon*), en Asie mineure, en Algérie (*Loche*) et en général dans tout le nord et le nord-est de l'Afrique, en Egypte, en Arabie et au Kordofan (*Rüppell*, *Sharpe*); d'après Adams il serait plus commun en Nubie qu'en Egypte. Il ne paraît cependant pas dépasser vers le sud, en Afrique comme en Asie, le 22e degré.

Il est plus ou moins sédentaire depuis le 60e degré jusqu'aux îles Canaries (*Bolle*) et l'Algérie (*Loche*), où quelques individus restent nicher.

Mœurs. — L'épervier habite les forêts et de préférence les parties boisées des montagnes et les bois de conifères, dans lesquels il se tient caché; il ne se montre dans les plaines que quand il est en chasse.

C'est un rapace fort bien doué par la nature: il est hardi, courageux et rusé, mais aussi très-méfiant. Il aime à agacer les rapaces en général ainsi que les corneilles. Malgré la brièveté de ses ailes, il vole avec facilité et fend les airs avec la rapidité d'une flèche; il est rare de le voir voler à une grande hauteur.

Son cri peut se rendre par *kirk, kirk, kirk!* — A l'époque de l'accouplement, il paraît plus particulièrement faire entendre les cris de *gu, gu, gu!* ou *kèk, kèk, kèk!* souvent répétés.

L'épervier est un oiseau très-nuisible : il est l'ennemi de tous les petits passereaux et il les prend aussi bien au vol que quand ils sont perchés; il s'attaque même quelquefois à des animaux beaucoup plus forts que lui, mais ne parvient pas toujours à les maîtriser. A l'occasion il prend des mulots, des campagnols, des œufs d'oiseaux et même des insectes; mais les petits passereaux, et surtout les jeunes au nid, forment son repas habituel. Il attaque rarement les pigeons et ne s'empare généralement que des jeunes. Ce rapace poursuit sa proie

avec une telle ardeur qu'il oublie souvent toute prudence; il s'aventure parfois jusqu'à l'intérieur des habitations quand sa victime, poussée par l'épouvante, y cherche un refuge. Brehm rapporte même qu'un épervier, poursuivant un oiseau, pénétra dans un wagon de chemin de fer en marche où il se fit prendre.

Plusieurs peuples de l'Asie dressent cet oiseau pour la chasse et s'en servent pour prendre les cailles, les grives, les bécasses, etc.

Reproduction. — L'épervier niche sur les arbres de hauteur moyenne et fréquemment sur les conifères. L'aire est aplatie, formée de branches mortes et garnie intérieurement de buchettes très-grêles, de mousse, de poils ou de plumes. La ponte a lieu en mai et se compose de trois à six œufs, rarement de sept. Ceux-ci sont arrondis, d'un blanc verdâtre et ornés de taches irrégulières brunes ou rousses, souvent nombreuses et compactes au gros bout. Ces œufs mesurent environ 40 millimètres sur 36.

L'incubation dure trois semaines. Les petits sont élevés en commun, mais il paraît que la femelle est seule en état de leur préparer la nourriture d'une façon convenable. Brehm dit qu'on a vu des jeunes éperviers, dont la mère avait été tuée, mourir de faim, entourés d'aliments que le père leur avait apportés, mais qu'il n'avait pas su leur préparer.

Après avoir quitté le nid, les jeunes restent encore quelque temps avec leurs parents, qui les guident dans leurs premières chasses et les défendent au péril de leur vie.

SOUS-FAMILLE VI.

LES CIRCINÉS. — CIRCINÆ.

Car. — Formes en général plus élancées que chez les autres rapaces. Bec court, courbé dès la base, à bords festonnés. Une collerette plus ou moins distincte entoure la face à partir des oreilles. Ailes et queue allongées; tarses longs et grêles; doigts médiocres, le médian beaucoup plus court que le tarse.

GENRE XV.

BUSARD. — CIRCUS.

CIRCUS, Lacép. (ex Briss.), *Mém. du Mus.* (1801).
PYGARGUS, Koch, *Baier. zool.* p. 127 (1816).
STRIGICEPS, Bonap. *Distr. met. an. vert.* p. 37 (1831).

Glaucopteryx, Kaup, *Class. Säugeth. u. Vög.* p. 113 (1844).
Spizacercus, Kaup, *Mus. Senckenb.* III, p. 258 (1845).
Spilocircus, Kaup, *Isis*, 1847, p. 89.
Pterocircus, Kaup, *Arch. f. nat.*, 1850, p. 32.

Car. — Bec médiocre, comprimé, à bords de la mandibule supérieure légèrement festonnés; cire recouvrant environ le tiers du bec; narines arrondies, cachées en partie par des soies; ailes longues, aiguës, atteignant parfois l'extrémité de la queue; celle-ci assez allongée; tarses longs, grêles, écuçonnés; doigts assez courts, le médian uni à l'externe par une petite membrane; ongles médiocres, acérés et très-aigus.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde, qui ne dépassent cependant pas le 60° lat. N.

19. — Le Busard des marais.

CIRCUS RUFUS, *Briss.*

(Pl. 19.)

Circus rufus, Briss., *Orn.* I, p. 404 (1760). — Gould, *B. of Eur.* I, pl. 37 (1837). — Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. 19 (1854).
Circus palustris, Briss., *Orn.* I, p. 401 (1760).
Falco æruginosus, Lin. (ex Aldrov. 1646), *S. N.* I, p. 130 (1766).
Falco rufus, Gm. *S. N.* I. p. 266 (1788).— Naum. *Vög. Deutschl.* I. pl. 37 et 38 (1822).
Falco arundinaceus, Bechst., *Orn. Taschenb.*, p. 23 (1802).
Circus æruginosus, Savig. *Ois. d'Egypte*, p. 90 (1809).
Accipiter circus, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I. p. 362 (1811).
Pygargus rufus, Koch, *Baier. zool.* I, p. 119 (1816).
Buteo æruginosus, Flem., *Brit. an.* p. 55 (1828).
Circus arundinaceus, Breh., *Vög. Deutschl.* p. 91 (1831).
Circus variegatus, Sykes, *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 81.
Circus aquaticus, Breh., *Isis*, 1832, p. 836.
Circus sykesii, Less. *Compl. Buff.*, VII, p. 161 (1836).
Buteo rufus, Couch, *Corn. Faun.*, p. 11 (1838).
Circus umbrinus, Heugl., *Orn. N.-O. afr.* I. p. 104 (1869).
Die Rohr-Weihe, en allemand.
The Marsh Harrier, en anglais.
De bruine Kuikendief, en flamand.

Taille : Mâle $0^m,45$; ailes $0^m,40$; femelle $0^m,50$ à $0^m,51$; ailes $0^m,40$ à $0^m,42$ (1).

---

(1) Les mesures du mâle sont prises sur deux individus adultes provenant de l'Inde; celles de la femelle sur deux individus tués en Belgique.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un brun foncé en dessus, avec les plumes légèrement bordées de roux; tête et cou roussâtres, avec une tache longitudinale brune au centre de chaque plume, et cette tache devient de plus en plus étroite en approchant du front; poitrine roussâtre avec des taches longitudinales brunes; abdomen, jambes et sous-caudales d'un roux ferrugineux, parfois avec quelques taches brunes sur l'abdomen; grandes couvertures des ailes et rémiges secondaires d'un gris bleuâtre; rémiges primaires noirâtres, blanches à la base de la barbe interne; couvertures supérieures de la queue blanches lavées de gris et souvent variées de roux; queue d'un gris bleuâtre en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous. Bec noir de corne; cire, iris et pieds jaunes.

Jeune âge. — D'un brun chocolat uniforme, avec la bordure des plumes plus pâle; dessus de la tête jusqu'à la nuque et gorge d'un blanc roussâtre. Cire et pieds jaunes; iris brun.

On rencontre parfois des individus qui présentent également des taches d'un blanc roussâtre au haut du dos ou sur la poitrine.

Jeune au nid. — Entièrement revêtu d'un duvet un peu court, cotonneux, d'un blanc légèrement roussâtre.

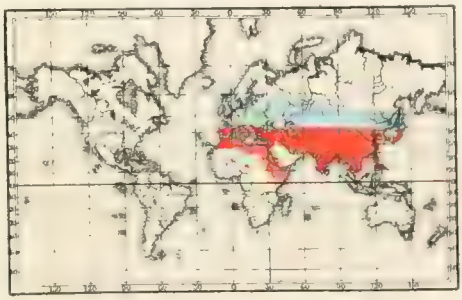

Hab. — Le busard des marais ou harpaye habite la plus grande partie de l'Europe, mais il ne paraît pas dépasser le 60e degré de lat. N.; il est même rare dans le sud de la Suède (*Nilsson*). Il se montre régulièrement en Belgique et, d'après M. de Selys-Longchamps, il est commun dans les grands marais de la Campine où il niche.

On rencontre également ce rapace dans toute l'Asie tempérée et au Japon (*Sharpe*); bien qu'il soit très-abondant dans l'Inde, on ne le voit qu'en petit nombre en Chine, et il est toujours moins rare dans le sud et le centre de cet empire que dans le nord (*abbé David*). Il n'a jamais été observé dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*). En hiver il se montre aux îles Philippines (*Sharpe*), aux îles Canaries (*Ledru*) et dans le nord de l'Afrique (*Loche*); à cette époque de l'année il est très-commun près des lagunes et des canaux de l'Egypte, et on le rencontre le long du Nil jusqu'au Kordofan, l'Abyssinie et même jusque près de l'Equateur (*von Heuglin*).

Cette espèce est sédentaire dans plusieurs localités du midi de la

France (*Lacroix*), en Espagne (*Saunders*), en Italie, en Sardaigne, en Sicile (*Salvadori*) et probablement dans toute la zone de l'ancien monde placée sous la même latitude.

Mœurs. — Le busard des marais est, pour nos contrées, un oiseau d'été : il arrive à la fin de mars ou en avril et nous quitte en septembre.

Ce rapace évite les bois et les montagnes pour n'habiter que les lieux humides; il recherche les lacs, les étangs, les marais et les rivières garnis de roseaux et de joncs. On ne le voit que rarement perché sur un arbre, car il se repose généralement sur un poteau, sur une pierre ou même à terre; il est, du reste, presque toujours en mouvement, volant en tous sens à la recherche d'une proie.

Son vol est lent, incertain ; il plane plutôt qu'il ne vole et ne s'élève guère bien haut, sauf lors des migrations. Ses voyages se font toujours par couples et jamais en troupes.

On entend souvent au printemps les cris de la femelle, ressemblant à *pitz, pitz!* ou *pîp, pîp!* — Le mâle a une voix plus agréable et plus variée, mais il est difficile de la reproduire; son cri principal, qu'il fait souvent entendre en volant, peut cependant se rendre par *keu, keu* ou *kei, kei*, long et souvent répété.

Ce busard est un animal très-nuisible : il détruit le petit gibier d'eau et les couvées des oiseaux des marais et des champs. Il se nourrit de tous les oiseaux aquatiques dont il peut s'emparer, et enlève les poussins des canards et des oies quand la mère s'est éloignée de sa nichée, car il n'ose attaquer les adultes. A défaut d'oiseaux il se contente de poissons, de grenouilles, de campagnols, de souris et d'insectes. Il aime aussi les œufs d'oiseaux : il avale les petits avec la coquille et ouvre les gros avec beaucoup d'adresse; il ne parvient cependant pas à ouvrir les œufs de cygnes dont la coquille résiste à ses efforts.

Ce rapace s'empare des oiseaux quand ils sont au repos ou les poursuit à la course, mais il ne cherche pas à les saisir au vol; il plane au-dessus des marais et des champs et dès qu'il aperçoit une proie, il se précipite sur elle et la dévore sur place. Dans les champs il détruit les couvées des alouettes, des perdrix et des cailles.

Reproduction. — Le busard des marais niche dans les lacs, les grands étangs et les marais, soit sur un îlot, soit sur un tas de roseaux ou de joncs renversés, et le plus souvent loin du bord ; il niche

parfois aussi dans les bruyères ou les buissons, mais toujours dans le voisinage des marais.

L'aire est aplatie et formée de tiges et de feuilles de roseaux et de joncs, souvent entremêlées de buchettes; les quatre ou cinq œufs que dépose la femelle, reposent sur une litière de feuilles mortes, dans une légère excavation. Les œufs sont d'un blanc-grisâtre ou légèrement verdâtre; ils mesurent 50 à 55 millimètres sur 38 à 40.

La femelle couve pendant trois semaines; le mâle chasse pour sa compagne durant ce temps et plus tard il l'aide à élever les petits.

20. — Le Busard bleuâtre.

CIRCUS CYANEUS, *Boie ex Lin.*

(Pl. 20).

FALCO TORQUATUS, Briss. (la fem.) *Orn.* I, p. 345 (1760).
FALCO CYANEUS, Lin., *S. N.* I, p. 126 (1766).
FALCO GRISEUS, Gm. *S. N.* I, p. 275 (1788).
CIRCUS GALLINARIUS, Savig. *Ois. d'Egypte* p. 264 (1810).
ACCIPITER VARIABILIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I. p. 364 (1811).
CIRCUS VARIEGATUS, Vieill. *N. Dict.* VI, p. 466 (1816).
PYGARGUS DISPAR, Koch, *Baier. zool.*, p. 127 (1816).
CIRCUS ÆGITHUS, Leach, *Syst. Cat. Mam.* etc. pp. 9-10 (1816).
FALCO STRIGICEPS, Nilss. *Orn. suec.* I, p. 21 (1817).
FALCO PYGARGUS, Naum. *Vög. Deutschl.* I, p. 391, pl. 38-39 (1822).
CIRCUS CYANEUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 549. — Gould, *B. of Eur.* I, pl. 33. (1833). — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* pl. 21 (1854).
CIRCUS PYGARGUS, Steph. *Gen. zool.* XIII, p. 41 (1826).
CIRCUS CINEREUS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 94 (1831).
BUTEO CYANEUS, Jen. *Man. Brit. vert.* p. 89 (1835).
STRIGICEPS PYGARGUS, Bonap. *Comp. List. B. Eur.* etc., p. 5 (1838).
STRIGICEPS CYANEUS, Bonap. *Consp.* I, p. 35 (1850).
STRIGICEPS NIGRIPENNIS, PALLENS et CINEREUS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 269.
DIE KORN-WEIHE, en allemand.
THE HEN HARRIER, en anglais.
DE BLAAUWE KUIKENDIEF, en flamand.

Var. Hudsonius.

FALCO HUDSONIUS, Lin. *S. N.* I, p. 128 (1766).
FALCO FULIGINOSUS, Gm. *S. N.* I, p. 278 (1788).
FALCO EUROPOGISTUS, Daud. *Traité* II, p. 110 (1800).
CIRCUS EUROPOGISTUS et HUDSONIUS, Vieill. *Ois. Am. sept.* pl. 8-9 (1807).
CIRCUS VARIEGATUS et ULIGINOSUS, Vieill. *ibidem*, p. 37.
FALCO CYANEUS, Bonap. *Am. orn.* II, pl. 12 (1828). — Audub. *Orn. biog.* IV, pl. 356 (1838).

CIRCUS CYANEUS, Audub. *Syn.* p. 19 (1839); *B. N. Am.* I, p. 105, pl. 26 (1840).
BUTEO CYANEUS *var.* AMERICANUS, Sw. et Rich. *Faun. bor. Am.* p. 55, pl. 29 (1831).
STRIGICEPS ULIGINOSUS, Bonap. *Comp. List. B. Eur.* etc. p. 5 (1838).
STRIGICEPS HUDSONIUS, Bonap. *Consp.* I, p. 35 (1850).
CIRCUS CYANEUS HUDSONIUS, Schleg. *Mus. P.-B.* (*Circi*) p. 2 (1862).
CIRCUS CYANEUS *b.* HUDSONIUS, Coues, *B. of the Northw.* p. 327 (1874).

Taille : dans les deux sexes $0^m,42$; ailes 0^m, 34.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures, gorge, poitrine et queue d'un gris-bleuâtre, légèrement lavé de brunâtre sur le dos; toutes les parties inférieures et sus-caudales d'un blanc pur; rémiges primaires noires, blanches à la base, la troisième et la quatrième égales et les plus longues; rectrices latérales avec des bandes cendrées étroites. Paupières, iris, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte.—Tête et nuque brunes, mais toutes les plumes bordées de roux; une tache roussâtre au-dessus et en dessous des yeux; tour des yeux et joues d'un brun-noirâtre; collerette bien distincte, variée de brun et de roux; dos d'un brun foncé; petites couvertures des ailes brunes tachées de roux; grandes rémiges noirâtres, barrées de noir d'une manière plus ou moins distincte et ornées de grandes taches blanches à la base de la barbe interne; sus-caudales blanches; poitrine d'un roux jaunâtre avec de grandes taches brunes au centre des plumes; abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc-roussâtre avec des taches allongées d'un brun-roussâtre; rectrices médianes brunes avec trois bandes cendrées, les latérales brunes avec trois bandes d'un blanc plus ou moins roussâtre et toutes terminées par cette dernière teinte. Iris, cire et pieds jaunes.

Jeune âge. — Ressemble à la femelle : les parties inférieures sont d'une teinte plus rousse avec les taches plus accentuées; sur la nuque et les petites couvertures des ailes la couleur rousse domine également davantage et les plumes du dos sont plus ou moins variées de roussâtre. Iris d'un brun clair; cire et pieds comme chez l'adulte.

Chez les mâles on voit bientôt apparaître les plumes bleuâtres du dessus et les plumes blanches des parties inférieures.

Remarque. — La var. *Hudsonius* se distingue de l'espèce type par ses tarses qui sont constamment un peu plus élevés et plus robustes. Les vieux mâles ont souvent les parties inférieures ornées de stries brunes plus ou moins prononcées.

Hab. — Le busard bleuâtre habite presque toute l'Europe et une grande partie de l'Asie, mais il ne dépasse que rarement le 60°. On le rencontre depuis les îles Britanniques (*Gray*) jusque dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*). Il est rare dans le sud de la Suède (*Nilsson*), mais il est assez répandu à partir du nord de l'Allemagne (*Naumann*).

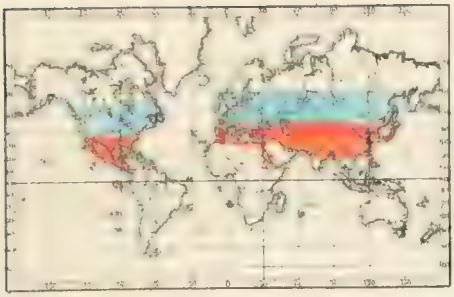

Il arrive dans ce pays à la fin de mars ou en avril pour repartir en octobre ou en novembre; lorsque l'hiver est exceptionnellement doux, quelques individus resteraient même, d'après Naumann, toute l'année en Allemagne. Il est rare en Belgique, mais on le rencontre encore assez fréquemment lors de ses passages au printemps et en automne.

Ce rapace est commun dans toute la Chine (*abbé David*). En hiver il se montre dans l'Inde (*Jerdon*), en Asie Mineure (*Schlégel*) et en Algérie (*Loche*); il est alors assez abondant en Egypte, en Nubie et en Arabie (*Rüppell*), et descend même jusqu'en Abyssinie et au Kordofan (*von Heuglin*).

Cet oiseau est plus ou moins sédentaire à partir de certaines localités du midi de la France (*Lacroix*), de l'Italie (*Salvadori*) et de la Grèce (*von der Muhle*).

La var. *Hudsonius* habite toute l'Amérique septentrionale depuis le 55e degré jusqu'à l'isthme de Panama; elle se trouve également au Japon, dans la Mantchourie et à l'île Luçon (*Schlégel*).

Mœurs. — Le busard bleuâtre ou saint-martin recherche toujours les endroits découverts et surtout les prés et les champs qui se trouvent à proximité d'un étang ou d'un marais; on ne le voit jamais dans la profondeur des forêts.

Le vol de ce rapace est léger, lent, vacillant et ressemble à celui des hiboux. Il est rare de le voir à une grande hauteur; il plane presque toute la journée au-dessus des plaines, en balançant le corps d'une façon particulière qui permet de le distinguer avec facilité de tous les autres falconides. Pour se reposer, il choisit ordinairement un tertre ou une pierre; il passe même la nuit à terre soit sous une haie, soit au milieu des roseaux ou entre les hautes herbes d'une prairie, mais il ne se rend au lieu du repos que quand la nuit est bien close; ce n'est que lorsqu'il croit sa sûreté compromise qu'il cherche un gite au sommet d'un arbre, car il est prudent et très-méfiant.

C'est généralement vers le crépuscule que ce busard chasse avec le plus d'activité; il plane en silence en rasant les champs et les prés,

et dès qu'il aperçoit une proie, il se laisse tomber sur elle et la dévore ordinairement sur place. Il se nourrit principalement de campagnols, de souris, de grenouilles et de lézards, mais il aime aussi les levrauts, les bécasses, les bécassines, les vanneaux, les pluviers et autres oiseaux aquatiques, et il ne dédaigne même pas les insectes. Il est très-avide d'œufs et détruit beaucoup de nichées d'alouettes, de perdreaux et de cailles; mais le préjudice qu'il occasionne sous ce rapport est racheté par la guerre sans relâche qu'il livre aux petits rongeurs et aux sauterelles.

Reproduction. — Le busard bleuâtre niche dans les champs, les taillis, les prés et les marais, sur une petite éminence placée entre les broussailles, les roseaux, les hautes herbes ou les céréales. Il est donc obligé d'attendre jusqu'au moment où la végétation est assez avancée pour cacher sa nichée, ce qui n'arrive le plus souvent que dans le courant de mai.

L'aire de ce rapace est grossièrement formée de matériaux les plus divers : bois mort, tiges de divers végétaux, feuilles de roseaux, etc; l'intérieur, qui est légèrement excavé, est bourré de mousse, de plumes, de poils et autres substances molles. Il arrive aussi que le nid est simplement formé d'un tas de paille et de foin placé sur des roseaux renversés. La femelle dépose de quatre à six œufs, d'un blanc verdâtre uniforme ou irrégulièrement maculés de roussâtre; ils mesurent environ 47 millimètres sur 36.

L'incubation dure trois semaines; le mâle chasse pendant ce temps pour sa compagne et il l'aide également à élever les petits. Ceux-ci sont nourris de petits oiseaux enlevés au nid, de souris et d'insectes.

21. — Le Busard blafard.

CIRCUS MACRURUS, *Sharpe ex Gmel.*

(Pl. 21.)

ACCIPITER MACROURUS, Gmel. *N. Comm. Petrop.* XV, p. 439, pls VIII et IX (1771).
FALCO MACRURUS, Gmel. *S. N.* I, p. 269 (1788).
CIRCUS SWAINSONII, Smith, *S. Afr. Q. Journ.* I, p. 384 (1830); *Ill. S. Afr. Zool.* pls 43, 44 (1849).
CIRCUS SUPERCILIARIS, Smith, *S. Afr. Q. Journ.* I, p. 385 (1830).
CIRCUS CYANEUS, Frankl. *Proc. Zool. Soc.* 1830, p. 115.
CIRCUS ALBESCENS, Less. *Traité*, p. 85 (1831).

Circus pallidus, Sykes, *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 80. — Gould, *B. Eur.* I, pl. 31 (1837).
Circus dalmatinus, Rüpp. *Mus. Senckenb.* II, p. 177, pl. 11 (1837).
Strigiceps pallidus, Bonap. *Comp. List B. Eur.* etc., p. 5 (1838).
Falco pallidus, Schl. et Susem. *Vog. Eur.* pl. 30 (1838). — Naum. *Vog. Deutschl.* XIII, pl. 348.
Circus cineraceus pallidus, Schl. *Rev. crit.* pp. VI, 22 (1844).
Circus æquipar, Pucher. *Rev. Zool.* 1850, p. 58.
Glaucopteryx pallidus, Kp. *Contr. orn.* 1850, p. 58.
Strigiceps swainsoni, Bonap. *Rev. crit.* p. 133 (1850).
Strigiceps desertorum, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 269.
Circus macrurus, Sharpe, *Cat. Birds B. M.* I, p. 67 (1874).
Die steppen Weihe, en allemand.
The Swainson 's Harrier, en anglais.
De Bleeke Kuikendief, en flamand.

Taille. — Mâle 0,41 ; ailes 0,35 ; femelle 0,47 ; ailes 0,38.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un gris bleuâtre lavé de cendré ; sus-caudales blanches, barrées transversalement de gris ; front, joues et poitrine blancs, légèrement lavés de gris-bleuâtre ; les autres parties inférieures d'un blanc pur ; première rémige de couleur cendrée, les autres d'un brun noirâtre, les plus longues avec la barbe externe d'un cendré bleuâtre et toutes blanches à la base de la barbe interne ; troisième rémige la plus longue ; rectrices mitoyennes d'un cendré bleuâtre, les externes de même couleur mais barrées de blanc ; dessous de la queue blanchâtre. Iris, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte. — Front, nuque et collerette variés de blanchâtre, de roux et de brun ; sourcils et gorge d'un blanc légèrement roussâtre ; une tache blanche sous l'œil ; régions parotiques et une tache derrière l'œil d'un brun foncé ; dessus de la tête, dos et ailes bruns, avec quelques taches rousses sur les petites couvertures ; rémiges brunes, cendrées sur la barbe externe, roussâtre à la base de la barbe interne qui est marquée de grandes taches brunes ; sus-caudales blanches, mais cachées en partie par les plumes brunes du croupion ; parties inférieures d'un blanc roussâtre avec de longues taches d'un brun-roussâtre au centre des plumes, mais ces taches deviennent de plus en plus étroites à mesure qu'elles approchent du ventre ; sous-caudales rousses ; rectrices mitoyennes d'un brun cendré avec des bandes plus sombres ; rectrices latérales barrées de brun et de blanc-roussâtre et toutes terminées par cette dernière couleur. Cire, iris et pieds comme chez le mâle.

Jeune âge. — Parties supérieures et régions parotiques brunes ; sourcils, une tache sous l'œil et une autre plus grande sur la nuque d'un blanc plus ou moins varié de roussâtre ; collerette rousse ; gorge blanchâtre ; poitrine et les autres parties inférieures d'un roux ocreux sans taches ; petites couvertures des ailes avec quelques taches rousses ; rémiges et queue comme chez

la femelle, mais sans la teinte cendrée sur la barbe externe des premières. Cire et pieds jaunes ; iris couleur noisette.

Chez les jeunes mâles, on voit bientôt apparaître les plumes bleuâtres et blanches.

Remarque. — Le *Circus macrurus* ou *Swainsonii* est difficile à distinguer, à première vue, du *C. cyaneus* et même du *C. cinerarius* dans certains plumages. Voici les principaux caractères différentiels des deux premiers : chez le *C. cyaneus* les troisièmes et quatrièmes rémiges sont égales en longueur et dépassent toutes les autres; toutes les rémiges primaires du mâle sont noires, et cette couleur s'étend, à leur face inférieure, depuis la pointe jusqu'au-delà de la moitié de leur étendue. Chez le *C. macrurus*, au contraire, la troisième rémige seule est la plus longue; chez le mâle de cette espèce la première rémige (et quelquefois la seconde aussi) est d'un gris cendré; la teinte noire des autres, vue en dessous, ne s'étend que sur le dernier tiers de leur longueur.

La dimension des grandes rémiges est le meilleur caractère pour distinguer les femelles. En général, cependant, chez la femelle du *C. cyaneus*, la tache placée sous l'œil est peu développée et roussâtre et la gorge est plus ou moins brune; chez celle du *C. macrurus*, au contraire, cette tache est grande et blanche et la gorge est également blanche; les taches des parties inférieures sont plus grandes et plus sombres, surtout à la poitrine, chez le *C. cyaneus* et existent également dans le jeune âge, tandis que chez les jeunes du *C. macrurus*, toutes les parties inférieures sont d'un roux ocreux sans taches (1).

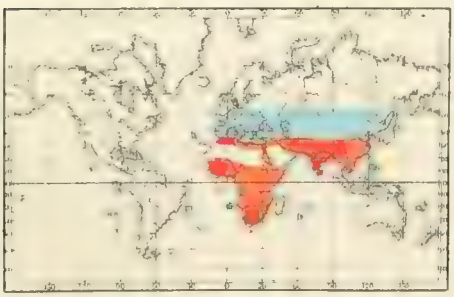

Hab. — Le busard blafard est plus ou moins répandu dans toute l'Europe centrale et méridionale, et il est même commun dans le sud de la Russie (*Naumann*), en Turquie (*Alléon* et *Vian*) et en Grèce (*von der Mühle*); il se montre fréquemment en Dalmatie, en Hongrie,

(1) Dans l'ouvrage de Naumann (t. XIII, p. 154, pl. 348, f. 3), le jeune âge est décrit et figuré comme femelle adulte.

en Autriche et il a été observé dans presque toutes les parties de l'Allemagne (*Naumann*). Il est de passage plus ou moins régulier dans la zone centrale et méridionale de l'Italie, en Sardaigne et en Sicile (*Salvadori*). Il se montre dans plusieurs localités du centre et du midi de la France, et il serait même assez commun en Provence (*Jaubert* et *Barthélemy-Lapom.*).

D'après plusieurs auteurs, cette espèce serait commune en Espagne; mais M. H. Saunders dit n'avoir pu voir que deux exemplaires, provenant des marais du Guadalquivir, et qu'il est tenté de croire que ses apparitions, même en Andalousie, sont rares et irrégulières.

Sa présence en Belgique est très-accidentelle. Feu mon père a annoncé qu'un individu de cette espèce a été tué près de Verviers, en septembre 1858 (1). M. le baron Edm. de Selys-Longchamps a eu l'obligeance de m'informer que deux mâles adultes ont été également pris près de Liége, il y a quelques années, l'un au mois d'avril, l'autre en octobre. M. Miedel, préparateur et conservateur des collections de l'Université de cette ville, a eu entre les mains les deux individus en chair; l'un est conservé dans le musée de l'Université de Liége, l'autre se trouve dans la collection de M. Carlier; M. de Selys m'assure qu'il n'y a aucun doute sur la détermination de ces oiseaux. Cette espèce n'a été signalée ni en Hollande, ni en Suisse, ni aux îles Britanniques.

Ce busard habite également toute l'Asie tempérée et chaude, depuis la mer Noire et le Turkestan (*Severtzoff*) jusqu'en Chine. Il est commun dans les parties méridionales de l'Asie, mais ses apparitions sont beaucoup plus rares en Chine : M. l'abbé David ne l'a pris qu'une fois à Pékin et M. Swinhoe cite une capture faite près du fleuve Bleu.

Ce rapace est aussi plus ou moins répandu dans toute l'Afrique (*Hartlaub*, *Sharpe*), sauf dans les déserts et les forêts vierges de la côte occidentale; on le rencontre jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Smith*), où les colons hollandais le désignent sous le nom de *Witte Valk*.

Mœurs. — Le busard blafard ne se montre dans nos contrées qu'à partir du mois d'avril et émigre au commencement de l'automne.

---

1) C. F. Dubois, *Les oiseaux de l'Europe, espèces non observées en Belgique*, t. I, p. 24.

Les mœurs de cette espèce ne diffèrent guère de celles de l'espèce précédente : elle évite les bois pour fréquenter les plaines découvertes entrecoupées de champs, de prairies et de marais; en orient elle se plaît particulièrement dans les plaines marécageuses connues sous le nom de steppes, ce qui lui a valu son nom allemand de *Steppen Weihe*.

D'après Naumann, cet oiseau passerait également la nuit entre les hautes herbes, les céréales et même dans les roseaux ; suivant Brehm, il dormirait, au contraire, sur les branches inférieures des arbres en se tenant tout contre le tronc; il est donc probable qu'il se repose indifféremment à terre ou sur les arbres. Il est d'un naturel aussi rusé et farouche que le busard bleuâtre, dont il présente, du reste, toutes les particularités.

En chasse, il plane lentement et en vacillant au dessus des champs, pour examiner chaque trou, chaque place qui lui semble cacher une proie. Il se jette sans préférence marquée sur tous les petits animaux et les poursuit souvent à la course; il se nourrit donc de campagnols, souris, hamsters, levrauts, petits et jeunes oiseaux, grenouilles, lézards, sauterelles, libellules, coléoptères, etc.; il détruit aussi beaucoup d'œufs d'oiseaux. Chaque fois qu'il a fait une capture, il la tue rapidement et la dévore sur place ; s'il n'est pas rassasié, il continue sa chasse et ne prend du repos que quand son appétit est complétement satisfait. Il est toujours en mouvement, même jusqu'après le coucher du soleil, et ce n'est que vers l'heure de midi qu'il prend quelque repos.

Reproduction. — Naumann pense que ce busard niche quelquefois en Allemagne; Baldamus dit qu'il se reproduit souvent en Hongrie, en Valachie et dans la Russie méridionale. D'après le premier, l'aire est généralement placée à terre, entre des herbes, des broussailles ou dans les champs de céréales. Sa composition est fort simple : un léger tas de tiges sèches, de paille et de foin suffit à la femelle pour y déposer ses quatre ou cinq œufs ; il lui arrive même de faire simplement sa ponte sur de l'herbe renversée et piétinée.

Les œufs sont d'un blanc verdâtre uniforme, mais on en rencontre parfois qui sont maculés de roux et de brun. Ils mesurent 42 à 44 millimètres sur 33 à 35.

22. — Le Busard Montagu.

CIRCUS CINERARIUS, *Leach ex Mont.* (1)

(Pl. 22.)

?Falco pygargus, Lin. *S. N.* I, p. 148 (1766).
Falco cinerarius, Mont. *Trans. Lin. Soc.* IX, p. 188 (1808).
Falco hyemalis, Penn. *Brit. Zool.* I, p. 243 (1812).
Circus cinerarius, Leach, *Syst. cat. mam.* etc., p. 9 (1816).
Circus ater, Vieill. *N. Dict.* IV, p. 459 (1816).
Circus Montagui, Vieill. *ibidem*, XXXI, p. 411 (1819).
Falco cineraceus, Temm. *Man. d'orn.* I, p. 76 (1820). — Naum. *Vög. Deutschl.* . p. 402, pl. 10 (1822). — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* 20 (1854).
Circus cinerascens, Steph. *Gen. Zool.* XIII, p. 41 (1825).
Buteo cineraceus, Flem. *Brit. an.* p. 55 (1828).
Circus cineraceus, Cuv. *Règ. an.* I. p. 338 (1829). — Gould. *Birds Eur.* I, pl. 35 (1837).
Circus pratorum, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 95 (1831).
Falco cinerascens, Barb. *Rev. Zool.* 1838, p. 121.
Strigiceps cineraceus, Bp. *Comp. List. B.* p. 5 (1838).
Circus nipalensis, Hodgs. in Gr. *Zool. Misc.* p. 81 (1844).
Glaucopteryx cinerascens, Kp. *Contr. orn.* 1850, p. 58.
Strigiceps pratorum et elegans, Breh. *Naum.* 1855, p. 269.
Strigiceps cinerascens, Fritsch, *Vög. Eur.* p. 48 (1858).
Circus pygargus, Sharpe, *Cat. Birds B. M.* I, p. 64 (1874).
Die Wiesen-Weihe, en allemand.
The Montagu's Harrier, the Ring-tail, en anglais.
De Aschgraauwe Kuikendief, en flamand.

Taille : Mâle 0,41 à 0,42; ailes 0,36; femelle 0,43; ailes 0,37.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures et dessus de la queue d'un gris bleuâtre lavé de brunâtre, mais beaucoup plus foncé que chez les *C. cyaneus* et *macrurus;* gorge et poitrine d'un gris-bleuâtre plus clair; ailes de la couleur du manteau mais traversées par une bande noire ; rémiges noires; sus-caudales blanches, barrées et terminées de cendré clair; abdomen, jambes et sous-caudales blancs, avec des taches longitudinales étroites d'un roux vif ; rectrices latérales avec quatre bandes d'un brun-roussâtre. Cire, iris et pieds jaunes.

Femelle adulte. — Semblable à celle du *C. macrurus* dont il est souvent difficile de la distinguer. Front et gorge d'un blanc roussâtre; régions des yeux blanchâtres ; joues brunes; dessus de la tête et côtés du cou d'un cendré

1 M. Sharpe, dans son catalogue des oiseaux du Musée Britannique, a adopté pour cette espèce la dénomination de *pygargus*. Mais il n'est pas certain que le *Falco pygargus* de Linné soit le *Falco cinerarius* de Montagu; beaucoup d'auteurs ont même considéré le *Falco pygargus* Lin., comme synonyme du *Circus cyaneus*.

roussâtre avec des taches allongées brunes; nuque avec quelques taches blanches plus ou moins cachées; parties supérieures d'un brun cendré; couvertures de la queue blanches; dessous du corps d'un blanc roussâtre avec des taches allongées rousses (Voyez plus bas la remarque).

Jeune âge. — Dessus de la tête brun, mais toutes les plumes largement bordées de roux; une tache blanche au-dessus et en-dessous des yeux, et une autre, striée de brun et de roux, sur la nuque; régions parotiques d'un brun foncé; dos et couvertures des ailes bruns, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de roux; sus-caudales blanches, variées de roussâtre, avec la tige des plumes brunes; rémiges noirâtres, terminées par un petit bord blanchâtre, avec la base de la barbe interne roussâtre tachée de noir; rectrices mitoyennes d'un brun cendré, les externes rousses et toutes traversées par quatre bandes noires; gorge blanchâtre; toutes les parties inférieures d'un roux ocreux uniforme, avec la tige des plumes brune. Iris couleur noisette; cire et pieds jaunes.

Remarques. — Cette espèce est sujette à des variations accidentelles très-remarquables. On rencontre parfois des mâles dépourvus de taches rousses sur le ventre et sur les cuisses; chez d'autres ces taches sont très-foncées et se montrent souvent jusque sous la gorge; enfin, l'on rencontre des individus d'un brun-noirâtre uniforme; le mélanisme est assez fréquent chez cette espèce.

J'ai indiqué précédemment (p. 92) le moyen de distinguer, par la longueur des rémiges le *C. cyaneus* du *C. macrurus*, mais la chose est plus difficile pour les femelles et les jeunes de ce dernier et du *C. cinerarius*, parce que chez les deux espèces la troisième rémige est la plus longue. En général, cependant, l'émargination de la deuxième rémige du *C. macrurus* est à peu près dans la même ligne horizontale que les grandes couvertures de l'aile, et cette rémige est sensiblement plus courte que la quatrième. Chez le *C. cinerarius*, au contraire, le commencement de l'émargination se trouve plus bas que la ligne des couvertures, et les deuxièmes et quatrièmes rémiges sont à peu près de même longueur. Quoi qu'il en soit, il devient impossible de distinguer ces espèces avec certitude, quand on a affaire à des femelles ou à des jeunes, dont l'extrémité des rémiges est émoussée ou dont les ailes sont imparfaitement développées.

Hab. — Le busard Montagu ou cendré est répandu dans toute l'Europe méridionale et centrale jusqu'au 60e degré (*Sharpe*), mais il ne se montre qu'accidentellement dans le sud de la Suède, au Danemarck et dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*). Autrefois il

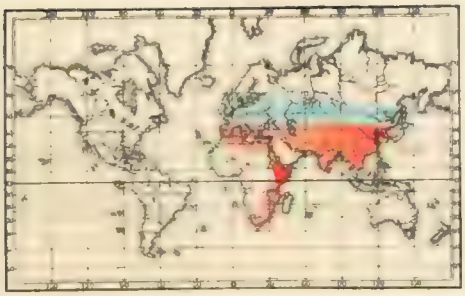

était commun dans les dunes de la Hollande, mais les gardes-chasse en ont considérablement diminué le nombre (*Schlégel*). Il se montre régulièrement en Belgique : quelques couples nichent dans les marais de la Campine, dans les Polders et peut-être dans les dunes où on le prend assez souvent.

Ce rapace est commun et sedentaire dans certaines parties du midi de la France (*Barbier*, *Lacroix*), en Espagne (*Saunders*) et aux iles Canaries (*Bertholet*); il est de passage en Italie (*Salvadori*) et se montre rarement en Grèce (*v. d. Mühle*). Il est peu répandu en Angleterre, rare en Ecosse et inconnu en Irlande (*Harting*).

Ce busard est aussi très-répandu dans l'Asie tempérée et chaude, mais il n'a jamais été vu dans la Sibérie orientale. Il est commun dans l'Inde, à Ceylan (*Sharpe*) et dans toute la partie méridionale de l'Asie, d'où il pousse ses pérégrinations jusqu'en Chine : il a été pris, quoique rarement, dans le nord et dans le sud de cet empire (*abbé David*).

En hiver, on le rencontre en Algérie (*Loche*), en Palestine, en Egypte, au Sennaar, en Kordofan, en Abyssinie (*von Heuglin*) et aux iles Comores (*Layard*). Cette espèce habite également l'Afrique australe (*Smith*, *Schlégel*); il est donc probable qu'elle visite toute la côte orientale de l'Afrique.

Mœurs. — Le busard Montagu vit dans les plaines marécageuses, dans les dunes ainsi que dans les prairies et les champs qui bordent les rivières; il recherche toujours les endroits solitaires, loin des habitations. Il arrive dans nos contrées en avril et nous quitte en septembre.

Les mœurs de ce rapace diffèrent peu de celles de ses congénères : il se perche rarement sur les arbres et passe la nuit à terre au milieu des herbes, des céréales ou dans les buissons. Il se meut sur le sol avec aisance, court assez vite et poursuit à la course les grenouilles, les petits rongeurs et les oiseaux encore incapables de voler. Son vol est silencieux et presque sans battements d'ailes. Par les belles matinées du printemps, le mâle et la femelle aiment à se livrer à mille évolutions; on les voit s'élever en tournoyant à une hauteur prodi-

gieuse, en faisant entendre un léger piaffement, puis redescendre bientôt au même endroit après force pirouettes.

Contrairement aux autres rapaces, le Montagu aime à vivre en nombreuse société. « C'est au milieu des coupes de bois, dit M. Barbier Montault, sur les tas de fagots qu'il aime à se poser, pour de là épier sa proie ; rarement il se perche sur les grosses branches des arbres..... A certaines heures du jour, il quitte l'intérieur du bois pour faire des excursions dans la campagne. Si cet oiseau aperçoit quelque objet qui le frappe, il reviendra plusieurs fois dessus, quelquefois à le toucher presque. Caché un jour dans un endroit fréquenté par ces oiseaux, je plaçai près de moi une Effraye empaillée (*Strix flammea*). Aussitôt qu'un Montagu l'apercevait, il venait voltiger à l'entour et de la sorte, en très-peu de temps, j'en tuai une vingtaine. A la mi-août les couvées sont terminées, toutes les nichées se réunissent alors pour passer la nuit ensemble ; c'est le marais que ces busards choisissent pour cela.

« Lorsque le soleil commence à descendre vers l'horizon, on voit arriver de tous les côtés une grande quantité de Montagus, qui viennent s'appuyer dans les champs qui entourent le marais ; ils se posent sur une motte, sur le haut d'un sillon et attendent le crépuscule ; ils se lèvent alors et se dirigent droit au marais, choisissant toujours pour passer la nuit les endroits où l'herbe est la moins haute. Je me suis quelquefois placé à l'endroit même où ils se couchent, je les voyais voltiger autour de moi par centaines, je pourrais dire par milliers tant le nombre en était grand ; ils sont peu défiants dans ce moment, les coups de fusil les épouvantent à peine, et toujours j'en tuais un grand nombre. Ils quittent leur retraite au grand jour et cherchent près de là les endroits à l'abri, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil, pour sécher leur plumage. » (1)

Le busard Montagu plane souvent au-dessus des champs et des marais pour observer les petits oiseaux qui s'y trouvent ; dès qu'il aperçoit une proie, il s'abat sur elle et la dévore sur place ; c'est ainsi qu'il surprend généralement les poules d'eau, les bécassines, les pluviers et autres oiseaux aquatiques, ainsi que les alouettes, les cailles, etc. Ces

---

(1) Les observations de M. Barbier Montault, ont été faites en France dans le département de la Vienne (Voy. la *Revue zoologique*, 1858, p. 221).

oiseaux sont si épouvantés à la vue du rapace, qu'ils oublient souvent de chercher leur salut dans les airs où le busard est incapable de les saisir. Il détruit aussi beaucoup de rongeurs, de reptiles, d'insectes et d'œufs d'oiseaux nichant à terre.

Reproduction. — Le busard Montagu niche, au commencement de mai, dans les champs, les prés et les marais. L'aire est formée de buchettes et de graminées et l'intérieur est garni de mousse, de poils et de plumes. La ponte est de quatre à six œufs, souvent arrondis, d'un blanc verdâtre uniforme ou maculés de roux ou de brun; ils mesurent 38 à 42 millimètres sur 31 à 34.

La femelle couve durant trois semaines. Pour nourrir leurs petits, les parents pillent ordinairement les nids des oiseaux nichant à terre; ils occasionnent alors beaucoup de dégâts.

FAMILLE DES STRIGIDÉS.

Car. — Bec court, crochu; cire entièrement cachée par les plumes décomposées et les soies de la face; yeux grands, dirigés en avant et placés au centre de disques radiés plus ou moins complets; tête grosse, arrondie; ouvertures auditives très-grandes; tarses et doigts revêtus de plumes ou de soies, rarement nus; doigt externe reversible; ongles très-crochus. Plumage laxe, moelleux. Les deux sexes ont généralement le même plumage.

Les oiseaux de cette famille sont très-caracteristiques et il est impossible de les confondre avec ceux des groupes précédents.

Mœurs. — On désigne souvent les strigidés sous le nom de *rapaces nocturnes*, parce que la majorité de ces oiseaux ne se mettent en chasse qu'au crépuscule. Certaines espèces, cependant, ont des mœurs diurnes et ne chassent que pendant le jour.

Ces rapaces ont une vue excellente pour les courtes distances; les espèces nocturnes peuvent se mouvoir avec la plus grande facilité et apercevoir même les plus petits animaux au milieu des ténèbres. Certains d'entre eux paraissent éviter avec soin la lumière du jour, ce qui ne les empêche cependant pas, en cas de danger, de s'envoler et de se diriger sous les rayons ardents du soleil; il est donc faux de croire qu'ils ne voient pas pendant le jour. Leur ouïe est très-sensible

et leur permet d'entendre les sons les plus faibles, aussi le moindre bruit suffit-il pour les réveiller.

Les Strigiens ont une voix forte et retentissante, mais ils ne la font entendre que pendant la nuit ou lorsqu'ils sont en danger. Les cris de certains hiboux ont quelque chose de lugubre et même d'effrayant; il n'est donc pas étonnant que ces cris, jetés au milieu de la nuit, impressionnent les esprits faibles et superstitieux.

Tous les oiseaux de cette famille sont craintifs et dénués de prudence. Ils vivent en paix avec leurs semblables tant qu'ils ne sont pas sous l'influence d'une passion ou de la faim; mais alors, c'est avec la plus grande indifférence qu'ils dévorent leurs compagnons malades ou plus faibles. Ils chassent surtout les petits mammifères et ne mangent que des proies vivantes; ils détruisent des quantités énormes de rats, souris, campagnols et taupes et rendent ainsi de grands services à l'agriculture.

Leur digestion se fait assez rapidement et ils régurgitent, sous forme de boules, tout ce qui n'a pu être digéré, tels que les os, les poils, les plumes, etc.

Ces rapaces nichent généralement dans des trous d'arbres ou dans les crevasses des murs ou des rochers; certains d'entre eux déposent parfois leurs œufs dans les nids abandonnés de pies, de corneilles ou d'éperviers.

Classification. — On peut diviser la famille des strigidés en quatre sous-familles : les *Surninés*, les *Syrninés*, les *Striginés* et les *Buboninés*. Toutes ces divisions ont des représentants en Belgique.

SOUS-FAMILLE VII.

LES SURNINÉS. — SURNINÆ.

Car. — Tête dépourvue d'aigrettes; disques de la face peu distincts; queue allongée dépassant les ailes; tarses et doigts emplumés.

Cette division comprend les strigiens diurnes, qui font la transition entre les Falconidés et les vrais rapaces nocturnes.

GENRE XVI.

SURNIE. — SURNIA.

SURNIA, Dum., *Zool. anal.* p. 34 (1806).
NYCTHIERAX, Sundev. *Av. meth. tent.* p. 106 (1872).

Car. — Bec court, très-arqué ; narines entièrement cachées par des plumes et des soies ; disques de la face peu dévoloppés ; ailes aiguës, ne recouvrant que le tiers de la queue ; celle-ci allongée, étagée ; tarses courts, entièrement couverts, de même que les doigts, de plumes très-fournies ; ongles crochus et tranchants.

Hab. — Ce genre ne comprend qu'une seule espèce, qui est répandue dans toute la zone boréale.

23. — La Surnie caparacoch.

SURNIA ULULA, *Bp. ex Lin.*

(Pl. 23).

STRIX ULULA, Lin. *S. N.* I. p. 133 (1766).
SURNIA FUNEREA, Dum., *Zool. anal.* p. 34 (1806). — Gould, *Birds Eur.* I, pl. 45 (1837).
STRIX URALENSIS, Shaw (nec Pall.), *Gen. zool.* VII, p. 277, pl. 35 (1809).
STRIX NISORIA, Mey. et W. *Taschenb. Deutsch. Vögelk.* I, p. 84 (1810). — Naum. *Vog. Deutschl.* I, pl. 42 (1822).
STRIX DOLIATA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 316 (1811).
STRIX FUNEREA, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 86 (1820). — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, pl. 22 (1854).
SURNIA URALENSIS, Steph. *Gen. zool.* XIII, 2, p. 62 (1825).
NOCTUA NISORIA, Cuv. *Règ. an.* I, p. 344 (1829).
SURNIA NISORIA, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 102 (1831).
SURNIA ULULA, Bonap. *Cat. met. Ucc. Eur.* p. 22 (1842).
NOCTUA ULULA, Schl. *Mus. P.-B. (Striges)* p. 42 (1862).
DIE SPERBER-EULE, en allemand.
THE HAWK-OWL, en anglais.
DE SPERWERUIL, en flamand.

Var. Canadensis.

STRIX CANADENSIS et S. FRETI-HUDSONIS, Briss. *Orn.* pp. 518 et 520 (1760).
STRIX FUNEREA, Lin. *S. N.* I, p. 133 (1766).
STRIX CAPARACOCH, P. L. S. Mull., *Syst. nat. suppl.* I, p. 69 (1776).
STRIX HUDSONIA, Gm. *S. N.* I, p. 295 (1788).
SURNIA CANADENSIS, Steph. *Gen. zool.* XIII, p. 62 (1825).
SURNIA FUNEREA, Rich. et Sw. *Faun. bor. am.* p. 92 (1829-37). — Dress. *Birds Eur.* part. XII, pl. (1872).
SURNIA BOREALIS, Less. *Traité d'orn.* p. 100 (1831).
SURNIA HUDSONIA, James. *Wils. Am. orn.* I, p. 90 (1831).
SYRNIA FUNEREA, Macgill. *Hist. Brit. B.* III, p. 404 (1840).
NOCTUA FUNEREA, Yarr. *Hist. Brit. B.* I, p. 139 (1843).
SURNIA ULULA, Cass. *Birds Cal. Tex.* p. 191 (1854).
SURNIA ULULA *var.* HUDSONIA, Coues, *Key. N. Am.* p. 205 (1872).

Taille : Mâle 0,38 ; ailes 0,23 ; femelle 0,40 ; ailes 0,24.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front, joues et gorge blancs, nuancés de cendré; une bande noire part derrière les yeux, encadre les oreilles et se perd sur les côtés du cou, qui sont blancs avec une strie brune au centre des plumes ; une tache noire assez grande de chaque côté du cou, mais derrière la partie blanche; dessus de la tête d'un brun noirâtre, avec des taches blanches en gouttelettes ; les autres parties supérieures d'un brun noirâtre avec de nombreuses taches blanches, triangulaires à la nuque et en bandes transversales sur le dos, les scapulaires et les couvertures de la queue; bord externe des scapulaires d'un blanc pur; ailes d'un brun noirâtre avec quelques taches blanches sur les petites couvertures; rémiges de même couleur avec de grandes taches blanches sur les barbes externes et internes; queue brune, barrée de blanc; parties inférieures blanches avec des bandes transversales d'un brun roussâtre; plumes des tarses et des doigts également blanches avec les bandes peu sensibles. Bec jaunâtre avec les bords des mandibules noirâtres; iris jaune.

Jeune âge. — Ressemble à l'adulte mais plus rembruni; les parties blanches sont plus ou moins lavées de cendré.

Remarque. — La var. *Canadensis* a les teintes un peu plus foncées que dans les individus de l'ancien monde, le ventre est lavé de brun roux et les bandes sont plus larges. Cette variété est peu caractéristique et il faut beaucoup d'attention pour la distinguer de l'espèce type.

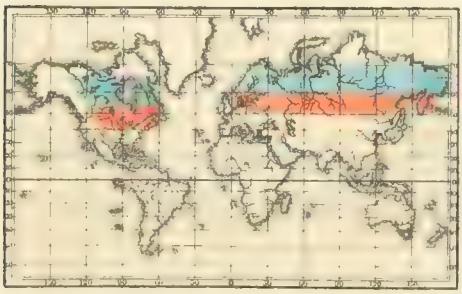

Hab. — La surnie caparacoch habite, en Europe et en Asie, toute la zone boréale jusqu'au 70e degré (*Schrader*); elle est commune dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*) et assez répandu au Kamtschatka et dans le pays de l'Amour (*von Schrenck*). En hiver, elle se montre assez régulièrement au sud de la Suède (*Sunderall*) et dans le centre de la Russie (*Sabanäeff*), mais ses visites deviennent déjà plus rares au Danemarck (*Kjærbölling*), dans le nord de l'Allemagne et on ne la voit qu'exceptionnellement dans le centre de ce pays (*Naumann*) et en Pologne (*Taczanowski*).

Un individu de cette espèce a été pris en Belgique, aux environs de Tournai, en 1830, et M. de Selys-Longchamps possède un mâle qu'il

a acheté comme ayant été tué à Vieux-Héverlé le 22 juin 1871 ; trois autres individus ont été observés ensemble près de Metz pendant l'été de 1834 (*Holandre*). On signale également une capture de cet oiseau en Ecosse (*Saxby*).

Il paraît probable que cette espèce fait de temps en temps, en hiver, des apparitions dans nos contrées et qu'elle y reste alors indéfiniment, puisqu'on l'y a observée plusieurs fois en plein été.

La var. *Canadensis* habite le nord de l'Amérique septentrionale ; elle se montre accidentellement, en hiver, jusqu'au sud de la Pennsylvanie et dans l'Illinois (40°), mais elle n'a jamais été observée à l'Est des montagnes Rocheuses (*Coues*).

Mœurs. — La surnie caparacoch a des mœurs assez semblables à celles des falconides; dans ses mouvements elle est presque aussi agile que le faucon ou l'épervier, ce qui lui a valu le nom de *chouette épervière*, sous lequel on la désigne souvent.

Ce strigien recherche les forêts où dominent les conifères, ainsi que les plaines entrecoupées de marais et de prairies, à condition, toutefois, que les bois n'en soient pas trop éloignés.

M. C. L. Brehm a eu l'occasion d'étudier, en Allemagne, les mœurs de ce rapace et voici ce qu'il en dit :

« J'éprouve une assez grande satisfaction de pouvoir dire quelque chose des mœurs d'un oiseau si rare, dont j'ai pu me procurer une femelle vivante. Je laissai d'abord cette chouette libre dans ma chambre. Tous les autres strigiens ferment les yeux et cherchent le coin le plus obscur, pour s'y cacher ; celui-ci, au-contraire, vola aussitôt vers la fenêtre, les yeux grandement ouverts, et s'y heurta si violemment qu'il tomba étourdi. Je le mis alors en cage. Il ne se montra nullement timide et se laissa caresser de la main. Je lui tendis une souris, qu'il prit avec le bec, puis avec la patte. A terre, il se tenait le corps presque horizontal, les pattes étendues, la queue relevée. Sur son perchoir, il portait le corps droit, la queue pendante, les plumes de l'épaule rabattues sur les ailes, les pattes fléchies de manière qu'on ne voyait que les doigts. Il se montrait ainsi dans toute sa beauté. Tous ses mouvements étaient lestes et agiles, mais il n'aimait guère à marcher à terre.

» Sa voix, continue M. Brehm, qu'il faisait surtout entendre lorsqu'on voulait le saisir, ressemblait assez au cri d'angoisse de la cré-

cerelle ; elle rappelait parfois le piaillement de la poule. Quand il était en fureur, il claquait du bec comme le font les autres chouettes; quand il était moins courroucé, il se contentait de frotter les extrémités de ses deux mandibules l'une contre l'autre, ce qui produisait un craquement particulier. Il se montrait surtout éveillé l'après-midi jusqu'à la tombée de la nuit.

» Il parvint par hasard à s'échapper; mais quelques jours après, on me fit savoir qu'il se trouvait sur le buisson même où il avait été pris. Cette nouvelle me fut d'autant plus agréable, qu'elle me faisait espérer de ravoir mon oiseau et de pouvoir l'observer en liberté. Mon attente ne devait pas être déçue.

» Jamais on ne voyait la surnie avant midi ; elle passait ce temps caché dans les pins et les sapins les plus touffus. Vers une heure, elle se montrait, se perchait sur quelque arbre peu élevé, sur une branche ou sur un buisson. Elle regardait à terre et faisait toujours face à quiconque s'approchait d'elle. S'avançait-on pour la surprendre par derrière, elle se retournait immédiatement mais sans bouger de place; on pouvait l'approcher à huit ou dix pas, et quand on lui jetait des pierres, ce n'était que lorsqu'elle était atteinte qu'elle s'envolait, et encore revenait-elle aussitôt à son ancienne place. Je crois pouvoir en conclure que cet oiseau habite ordinairement des contrées désertes : il ne connait pas l'homme, l'ennemi de tous les animaux, et ne sait pas combien il est dangereux, même de loin. Jamais je n'ai vu un oiseau craindre moins l'homme que la surnie caparacoch.

» A-t-elle réussi à prendre un ou deux petits rongeurs, elle se repose et on ne la voit plus, même avant le crépuscule; sa chasse, au contraire, a-t-elle été infructueuse, elle reste à l'affût jusqu'après la tombée de la nuit.

» Son vol est léger et rapide ; il ressemble à celui de l'autour. Comme celui-ci, la chouette épervière donne quelques coups d'ailes précipités, pour planer ensuite pendant quelque temps. Elle porte cependant les ailes comme le font les autres strigiens, et, de loin, on la reconnait à sa tête, qui est énorme pour un tel oiseau. Elle ne vole pas loin, c'est au plus si elle parcourt cinquante ou cent pas en volant. Je ne l'ai jamais vu franchir d'un trait un espace de plus de trois ou de quatre cents pas, que lorsque les corneilles la serraient de très-près. Elle faisait alors entendre une sorte de miaulement et prenait

la fuite, mais son vol était si rapide que les corneilles renonçaient bientôt à la poursuivre.

» Cette chouette se distingue de beaucoup de strigiens, en ce qu'elle ne surprend pas sa proie en volant à ras du sol; elle la guette plutôt, perchée sur un arbre. Elle doit donc se choisir comme lieux d'affût, des endroits où les petits rongeurs sont très-abondants. Ce qui lui convient le mieux à cet effet, ce sont des arbres peu élevés, d'où elle peut observer sans obstacles ce qui se passe autour d'elle.

» Je l'ai vue un jour prendre un mulot : on l'avait effrayée et elle avait quitté son buisson ordinaire pour aller se percher sur la cime d'un pin. Tout à coup elle s'élance à terre et un cri de souris vint m'apprendre que l'attaque avait réussi; elle apparut au même moment, tenant le petit rongeur dans ses serres.

» Je crois que, dans ses chasses, l'ouïe lui est aussi utile que la vue; le mulot que je lui vis prendre était bien à vingt-cinq pas d'elle et du côté opposé à celui vers lequel elle regardait. Il est évident que le bruit que faisait le petit animal en courant dans les herbes sèches, avait suffi pour attirer l'attention de la chouette. »

La surnie caparacoch se nourrit de souris, de campagnols et autres petits mammifères, ainsi que d'insectes; à l'époque de la neige, elle chasse les lagopèdes et les petits passereaux; en Laponie, elle détruit énormément de lemmings dans les années où ceux-ci sont très-abondants.

Reproduction. — M. Wallengren dit que la surnie caparacoch niche sur les pins les plus élevés, et que son nid est formé de branches sèches, tapissé intérieurement de mousse et de lichens. M. Rob. Collett dit avoir trouvé de ces nids contenant sept à neuf œufs; mais la ponte ordinaire ne paraît être que de cinq ou de six œufs. Ceux-ci sont d'un blanc pur et mesurent 39 à 41 millimètres sur 29 à 31.

On commence à trouver des nids de cet oiseau à partir du 59° de latitude, mais M. Wallengren pense qu'on pourrait en rencontrer encore plus au sud. M. Radde dit avoir pris, le 20 mai, des jeunes presque entièrement développés.

SOUS-FAMILLE VIII.

LES SYRNHINÉS. — SYRNHINÆ

Car. — Tête grosse, arrondie, dépourvue d'aigrettes; disques de la face dessinant au-dessus du bec une échancrure profonde; ailes plus ou moins allongées, atteignant souvent l'extrémité de la queue, celle-ci courte ; tarses et doigts emplumés ou garnis de soies.

Cette division comprend les strigiens nocturnes, qui ne se montrent qu'exceptionnellement pendant le jour, et qu'on désigne généralement sous le nom de *chouettes*.

GENRE XVII.

NYCTALE. — NYCTALA.

Nyctala, Brehm, *Isis*, 1828, p. 1271.
Ægolius, Kaup, *Nat. Syst.* p. 34 (1829).
Scotophilus, Swains. *Classif. B.* II, p. 217 (1837).

Car. — Tête grosse; bec petit, courbé dès la base; narines transversales, ovalaires, cachées par les plumes de la face; conque auditive très-grande, munie d'un opercule très-développé ; disques de la face larges et complets; ailes obtuses, allongées, recouvrant les deux tiers de la queue ; celle-ci assez courte, arrondie; tarses et doigts couverts de plumes en duvet très-fournies.

Hab. — Ce genre, dont on ne connaît que deux espèces, est répandu dans la zone froide des deux mondes.

24. — La Nyctale Tengmalm.

NYCTALA TENGMALMI, *Sharpe ex Gm.*

(Pl. 24.)

?Strix funerea, Lin. *Fauna Suec.* p. 25 (1761).
Strix noctua, Tengm. *Act. Stockh.* I. (1783).
Strix tengmalmi, Gm. *Syst. Nat.* I, p. 291 (1788). — Naum. *Vögl. Deutschl.* I, pl. 48 (1822). — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* pl. 23 (1854).
Strix albifrons, Shaw, *Nat. misc.* V, pl. 171 (1794).
Strix dasypus, Bechst. *Ornith. Taschenb. Vög. Deutschl.* p. 57 (1803).
Athene tengmalmi, Boie, *Isis*, 1822, p. 771.
Nyctala pinetorum, abietum et planiceps, Brehm, *Isis*, 1828, p. 127.
Noctua tengmalmi, Cuv. *Règ. an.* I, p. 345 (1829).
Ægolius tengmalmi, Kaup, *Nat. syst.* p. 34 (1829).
Ulula tengmalmi, Bonap. *Oss. Règ. an. Cuv.* p. 53 (1832).

SYRNIUM TENGMALMI, Eyt. *Hist. rarer Brit. B.* p. 94 (1836).
SCOTOPHILUS TENGMALMI, Sw. *Class. f. B.* II, p. 217 (1837).
NYCTALE TENGMALMI et RICHARDSONI, Bonap. *Comp. list.* B. p. 7 (1838).
STRIX FRONTALIS, Licht. *Abhandl. Acad. Berl.* p. 430 (1838).
NYCTALE DASYPUS, Gray, *List. gen. B.* p. 6 (1840).
NYCTALE FUNEREA, Bonap. *Cat. met. Ucc. Eur.* p. 24 (1842).
NYCTALE KIRTLANDII, Hoy, *Proc. acad. Phil.* 1852, p. 210 (jeune âge).
NYCTALE MINOR et BAEDECKERI, Breh, *Naum.* 1855, p. 270.
NYCTALE ALBIFRONS, Cass. *Birds Cal. and Tex.* p. 187 (1856).
ULULA FUNEREA, Schl. *Mus. P.-B.* (Striges) p. 8 (1862).
SYRNIUM FUNEREUM, Heuglin. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 123 (1869).
NYCTALA FUNEREA et RICHARDSONI, Gray, *Hand-list.* I, p. 51 (1869).
NYCTALA TENGMALMI, Sharpe et Dress. *Birds of Eur.* part, XIV (1872).
NYCTALE TENGMALMI *var.* RICHARDSONI, Ridgw. *Am. nat.* VI, p. 285. (1872).
DER RAUHFUSSKAUZ, en allemand.
THE TENGMALM 'S OWL, en anglais.
DE TENGMALM UIL, en flamand.

Taille : 0m,23; ailes 0m,18.

Description du mâle adulte. — Face blanche, nuancée de cendré, avec une tache noire devant les yeux ; collerette d'un brun roussâtre, tachée de blanc ; parties supérieures d'un brun grisâtre, tachées irrégulièrement de blanc ; ailes comme le manteau avec quelques taches blanches ; rémiges d'un brun pâle, tachées de blanc sur les deux barbes ; queue de la couleur des rémiges avec quatre rangées de taches blanches disposées en bandes transversales ; parties inférieures blanches avec des taches transversales d'un brun roussâtre ou grisâtre ; plumes des tarses et des doigts blanches. Bec brunâtre; iris jaune.

Femelle adulte. — Il est difficile de la distinguer du mâle ; mais comparée à ce dernier, on remarque que la femelle a le blanc de la face moins pur, la tache noire devant les yeux plus petite et moins distincte, les taches des parties inférieures plus grandes et plus nombreuses, et que la teinte brune du dessus est plus sombre.

Jeune âge. — Plus petit que l'adulte. Face brune, plus ou moins variée de blanc ; collerette peu apparente, brune, avec quelques taches blanches au-dessus des yeux ; parties supérieures d'un brun café, avec les taches peu distinctes ; parties inférieures également brunes, mais plus pâles ; abdomen, tarses et doigts blanchâtres variés de brun ; rémiges et queue tachées de blanc.

Jeune au nid (1). — Duvet long et léger, d'un brun violacé, portant, à son extrémité, de petites houppes du duvet blanc pur qui couvre le jeune lors de

(1) D'après M. A. Marchand (*Revue et Mag. de Zoologie*, 1871-72, p. 93).

son éclosion ; ce duvet blanc est chassé par le brun, et tombe au bout de quelques jours ; disques noirs autour des yeux ; bec gris de corne ; tarses garnis de duvet naissant; doigts brunâtres.

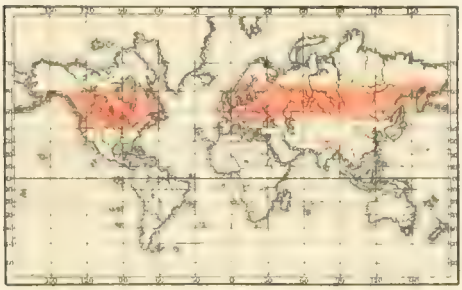

Hab. — La nyctale Tengmalm habite principalement les contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; elle ne paraît cependant pas dépasser, en Europe, le 64° (*Collett*).

Cette espèce est également sédentaire dans les forêts des chaînes de montagnes de l'Europe centrale et méridionale, où elle rencontre, près de la région alpine, des conditions analogues à celles des pays du nord. On l'observe dans les montagnes de l'Autriche (*Hinterberger*) et de la Suisse ; dans ce dernier pays, on la trouve particulièrement dans les bois de conifères des Grisons, mais elle n'est pas rare dans le reste des Alpes, dans les montagnes du Rheinthal et du Toggenbourg (*F. de Tschudi*). En France, elle est plus ou moins répandue et sédentaire en Savoie, dans les vastes forêts du Dauphiné, dans les départements des Hautes et Basses-Alpes (*Jaubert* et *Barthelemy-Lapom.*) et dans les Pyrénées, d'où elle descend, à mesure que le froid augmente, jusque dans les parcs des propriétés rurales des environs de Toulouse (*A. Lacroix*).

L'habitat de cette espèce étant fort disséminé, il n'est pas étonnant que, pendant les grands froids, la nyctale Tengmalm s'éloigne des centres qu'elle habite pour chercher une température plus clémente dans les plaines. C'est ainsi qu'on l'observe, soit régulièrement, soit accidentellement, dans le sud de la Suède (*Nilsson*), au Danemark (*Kjaerbölling*), aux îles Britanniques (*Harting*), en Allemagne (*Naumann*, *Baldamus*, etc)., en Pologne (*Taczanowski*), dans le nord de l'Italie (*Salvadori*) et de la Grèce (*Lindermayer*) et à l'île de Corfou (*lord Lillford*). Elle n'a encore été observée ni en Hollande, ni en Turquie.

Pour la Belgique, on ne connaît encore qu'une seule capture, c'est celle mentionnée par M. le baron Ed. de Selys-Longchamps, et qui se rapporte à l'individu observé à Arlon, par M. J. Putzeys.

En Asie, cette espèce n'est pas rare dans les environs du Baïkal

méridional, en Daourie et près de l'Amour (*Tuczanowski*); elle paraît également avoir été observée au Népaul dans l'Himalaya (*Jerdon*).

Comme il a été dit plus haut, cette nyctale est également commune dans l'Amérique du Nord; elle se montre régulièrement sur les frontières septentrionales des États-Unis (*Coues*) et descend, en hiver, jusqu'au nord de l'Ohio (*Winslow*).

D'après M. Dresser, le Musée de Londres posséderait un individu pris en Égypte et donné par M. Turnbull. M. Schlégel dit également que cette espèce a été prise en Égypte; mais comme il ne donne aucun détail à ce sujet, il est probable que son assertion repose sur l'individu de M. Turnbull. Quoi qu'il en soit, il est peu probable qu'elle ait été observée en Égypte; il est du reste à remarquer que M. Sharpe ne mentionne pas l'individu en question dans son catalogue des oiseaux du Musée britannique.

Mœurs. — La nyctale ou chouette Tengmalm est un oiseau solitaire et craintif, qui fuit la lumière dont ses yeux supportent difficilement l'éclat. Elle vit dans les forêts, de préférence dans les bois de conifères, et se tient cachée dans le creux d'un arbre ou dans quelque crevasse de rocher garnie de buissons, dont elle ne s'éloigne qu'à la tombée de la nuit. On en a un jour pris huit à la fois, dit de Tschudi, dans une écurie du Klönthal, en Suisse, ce qui prouve qu'elle ne craint pas de se retirer aussi dans les habitations.

Son vol est léger et silencieux, mais avec assez bien de battements d'ailes, ce qui la distingue de loin de la chevêche. Quant à son cri, il ressemble à celui de cette dernière et peut se rendre par *kéw, kéw!* — A l'époque de l'accouplement, cet oiseau fait aussi souvent entendre un cri ressemblant à *kououk*, *kououk*, *kououk!* parfois répété pendant plusieurs minutes et sans interruption.

Au crépuscule, la nyctale quitte son gîte pour se mettre en chasse; elle poursuit alors les campagnols, les souris, les musaraignes, les chauves-souris, les petits passereaux et les gros insectes; ces derniers et les murides forment cependant sa principale nourriture.

Reproduction. — La nyctale Tengmalm pond, en avril, quatre ou cinq œufs, rarement six ou sept. Ceux-ci sont blancs, brillants, arrondis et mesurent environ 32 à 34 millimètres sur 26 à 28.

La femelle couve pendant seize jours; le mâle lui apporte durant ce temps de quoi vivre.

GENRE XVIII

CHEVÊCHE. — ATHENE (1).

NOCTUA, Savig. *Descr. de l'Egypt.* p. 29 (1809).
ATHENE, Boie, *Isis*, 1822, p. 549.
CARINE, Kaup, *Nat. syst.* p. 29 (1829).

Car. — Bec court, robuste et arqué; narines marginales, renflées, cachées par les plumes sétacées de la face; disques de la face imparfaits; conque auditive petite ovale; ailes obtuses, assez allongées, troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues; queue courte, dépassant légèrement les ailes; tarses couverts de plumes; doigts garnis de plumes sétacées clair-semées.

25. — La Chevêche commune.

ATHENE NOCTUA, *Bonap. ex. Scop.*

(Pl. 25.)

NOCTUA MINOR, Briss. *Orn.* I, p. 515 (1760).
STRIX NOCTUA, Scop. *Ann.* I, p. 22 (1769).— Naum. *Vog. Deutschl.* I, pl. 18, f. 1 (1822). — C. F. Dub, *Pl. col. Ois. Belg.* pl. 24 (1854).
STRIX PASSERINA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 296 (1788).
STRIX NUDIPES, Nilss, *Fauna suec.* I, p. 68 (1817).
ATHENE PASSERINA, Boie, *Isis*, 1822, p. 549.
STRIX PSILODACTYLA, Nilss. *Scand. Faun.* p. 88 (1824).
CARINE NOCTUA, Kaup, *Nat. syst.* p. 29 (1829).
NOCTUA PASSERINA, Cuv. *Règ. an.* I, p. 345 (1829).
SURNIA NOCTUA, Bonap. *Oss. Règ. an. Cuv.* p. 48 (1830).
SCOTOPHILUS NUDIPES, Jard. *Brit. B.* I, p. 274 (1837).
NOCTUA NUDIPES, Gould, *B. of Eur.* I, pl. 48 (1837).
ATHENE NOCTUA, Bonap. *Comp. list. B.* p. 6 (1838).
SYRNIA PSILODACTYLA, Macgill. *Brit. B.* III, p. 417 (1840).
ATHENE PSILODACTYLA, Breh, *Naum.* 1855, p. 270.
NOCTUA VETERUM, Schl. *Mus. P.-B.* (*Striges*) p. 28 (1862).
DER STEIN-KAUZ, en allemand.

---

(1) Plusieurs auteurs ont adopté pour ce genre la dénomination de *Noctua*, sous laquelle Linné désignait un groupe de Lépidoptères nocturnes. On ne peut évidemment adopter un même nom générique pour deux groupes d'un même règne.

THE LITTLE OWL, en anglais.
DE STEENUIL, en flamand.

Var. Glaux.

STRIX NOCTUA, Forsk. *Descr. an., ar.* p. 8 (1775).
STRIX PASSERINA, Sonn. *Vog. en Eg.* I, p. 349 (1799).
NOCTUA GLAUX, Savig. *Descr. Ois. d'Eg.* p. 287 (1809).
STRIX PERSICA, Vieill, *N. Dict.* VII, p. 26 (1817)
?NOCTUA MERIDIONALIS, Risso, *Hist. nat. Eur. mer.* III, p. 32 (1826).
NOCTUA PASSERINA, Rüpp. *Neue Wirbelt.* p. 45 (1835).
STRIX NOCTUA MERIDIONALIS, Schl. *Rev. crit.* p. 15 (1844).
STRIX NUMIDA, Levaill. *Expéd. sc. dans l'Alg.* pl. 4 (1844).
ATHENE BACTRIANUS, Hutt. *Journ. As. Soc. Beng.* XVI, p. 776 (1847).
ATHENE INDIGENA, A. E. Brch. *Journ. f. Orn.* 1853, p. 77.
ATHENE PERSICA, Bonap. *Rev. et Mag. de Zool.* 1854, p. 543.
NOCTUA VETERUM MERIDIONALIS, Schl. *Mus. P.-B.* (*Striges*), p. 29 (1862).
NOCTUA PERSICA, Degl. et Gerbe, *Orn. Eur.* I, p. 123 (1867).
NOCTUA VETERUM, Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 118 (1869).
ATHENE GLAUX, Gray, *Hand-list of B.* I, p. 39 (1869).
CARINE MERIDIONALIS, Shell. *B. of Eg.* p. 117 (1872).
CARINE GLAUX, Irby, *B. of Gibralt.* p. 58 (1875).
CARINE BACTRIANA, Sharpe, *Ibis*, 1875, p. 258.

Var. Plumipes.

ATHENE NUDIPES, Gray, *Cat. mam.* etc. p. 50 (1846).
STRIX NOCTUA, Radde, *Reise Sibir.* p. 123 (1862).
ATHENE NOCTUA *var.* Dybowsk. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 331.
ATHENE BACTRIANA, Gray, *Hand-list* I, p. 39 (1869).
ATHENE PLUMIPES, Swinh. *Proc. Zool. soc.* 1870, p. 448.
ATHENE PERSICA, David, *N. arch. du Mus.* VII, bull. p. 4 (1871).
ATHENE NOCTUA ORIENTALIS, Severtz. *Turk. Jevotn.* p. 63 (1873).
ATHENE ORIENTALIS, Sharpe, *Zool. Record.* X, p. 17 (1874).
CARINE PLUMIPES, Sharpe, *Ibis*, 1875, p. 258.

Taille : Mâle $0^m,21$; femelle $0^m,23$; ailes $0^m,16$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun plus ou moins roussâtre avec des taches blanchâtres en gouttelettes sur la tête, grandes, arrondies et d'un blanc assez pur sur le manteau et sur les ailes; face variée de brun et de blanc; sourcils blanchâtres; gorge et côtés du cou d'un blanc pur; un demi-collier brun, varié de blanchâtre sous la gorge et suivi d'un demi-collier blanc bordant le haut de la poitrine; celle-ci et l'abdomen blancs avec de grandes taches allongées brunes; sous-caudales et tarses blancs; rémiges et rectrices marquées de taches, sous forme de bandes transversales, d'un blanc roussâtre. Iris jaune citron; bec jaunâtre ; doigts jaunâtres garnis de soies blanchâtres.

La femelle est un peu plus grande que le mâle et la teinte générale brune tire un peu plus au roussâtre.

Jeune au nid. — Duvet court, léger, d'un blanc pur; narines tubulaires, proéminentes et découvertes. Au bout de quelques jours, ce duvet est remplacé par un autre de couleur cendrée assez foncée, qui chasse le duvet blanc à son extrémité.

Remarque. — La var. *Glaux* ou *méridionalis* ne diffère de la chevêche commune que par des teintes beaucoup plus claires et par une taille un peu moins forte. La var. *Plumipes* se rapproche, par sa coloration, de la var. *Glaux*, mais elle a la taille de la chevêche commune et ses doigts sont garnis de plumes sétacées plus fournies.

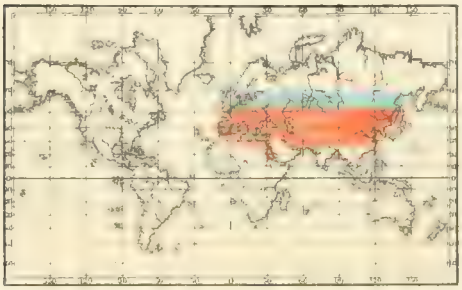

Hab. — La chevêche commune habite presque toute l'Europe jusque vers le 57°, mais elle ne se montre qu'accidentellement en Angleterre, et n'a encore été observée ni en Écosse, ni en Irlande (*Harting*). Elle quitte les pays froids en hiver, mais elle est commune et sédentaire dans toute l'Europe centrale et méridionale jusqu'à Gibraltar (*Irby*), la Sicile (*Malherbe*), la Grèce (*Lindermayer*), la Turquie (*Elwes*), la Crimée (*Nordmann*), l'Asie Mineure (*Strickland*), et elle paraît même se montrer dans le nord-est de l'Afrique (*Irby*). — Elle est commune et sédentaire en Belgique.

La var. *Glaux* habite l'Algérie (*Loche*), l'Égypte et la Nubie, mais ne paraît pas dépasser au sud le 14° (*von Heuglin*). On la trouve également en Palestine (*Tristram*), en Perse et dans l'Alghanistan jusqu'au Thibet et la frontière nord-ouest de l'Inde (*Blyth*, *Hume*, *Sharpe*).

Plusieurs auteurs disent que la var. *Glaux* habite également l'Europe méridionale; mais cette assertion ne peut reposer que sur une apparition accidentelle ou sur de fausses déterminations, car : M. Saunders n'a pu la découvrir dans le midi de l'Espagne, M. Salvadori ne la mentionne pas dans la faune d'Italie, M. Malherbe dit qu'elle n'existe pas en Sicile et MM. von der Mühle et Lindermayer n'en parlent pas dans leurs ouvrages sur les oiseaux observés en Grèce. Quant au *Strix meridionalis* de Risso, il représente probable-

ment une de ces rares apparitions, à moins qu'il ne soit une variété accidentelle ou aberration, car il n'a jamais été retrouvé sur les côtes de Gênes et de Provence. Rien ne prouve donc que la var. *Glaux* ait été prise en Europe.

La var. *Plumipes* habite l'Asie centrale jusqu'au Thibet (*Sharpe*); elle est rare en Daourie (*Taczanowski*) mais assez commune en Turkestan (*Severtzoff*), en Chine et en Mongolie : on la rencontre, en automne et en hiver, depuis Pékin jusqu'au Chensi méridional (*David*).

Mœurs. — La chevêche commune, aussi appelée chouette chevêche et petite chouette, est un oiseau très-sociable et remuant, qui se plait dans le voisinage des habitations. Elle évite les grandes forêts et recherche les bosquets, les vergers, les rochers, les ruines, les tours, les toits, les hangars, les tombeaux, etc. ; elle s'établit partout où elle trouve un abri convenable. Elle dort pendant le jour, sans cependant fuir la lumière, car on la voit parfois voler en plein midi dans les villes et les villages, si un danger l'a forcée à quitter son gîte.

Le vol de cette chouette n'est pas aussi léger que celui des autres strigiens : en fendant les airs, elle décrit des courbes à peu près comme le font la pie et la huppe.

Dès que le soleil disparaît de l'horizon, la chevêche se met en mouvement, volant par-ci par-là à la recherche d'une proie et faisant souvent retentir l'air de ses cris lugubres. Elle se nourrit de campagnols, de souris, de mulots, de musaraignes, de chauves-souris, de petits oiseaux, de sauterelles, de hannetons et autres insectes. D'après Lenz, une seule chevêche détruirait en moyenne, par année, 1,460 petits rongeurs. Cet oiseau a donc droit à notre protection.

En Italie, on laisse ces chouettes courir librement, les ailes coupées, dans les maisons, les cours et les jardins, où elles font la chasse aux rongeurs, aux insectes et aux limaces sans causer le moindre dégât. Dans certaines parties de l'Allemagne, au contraire, on considère la chevêche comme un oiseau de malheur et un présage de mort; les esprits superstitieux croient même reconnaître dans les cris de cette chouette, la phrase : « *Komm mit, — auf den Kirchof!* » (viens avec, — au cimetière!)

On sait que c'est l'oiseau que les Grecs ont dédié à Minerve. Dans certains pays on s'en sert pour la chasse aux petits oiseaux ; à cet effet on lui attache à la patte une longue ficelle qu'on tire de loin pour lui

faire exécuter ses sauts et ses contorsions comiques. Tout autour sont des oiseaux d'appel et des baguettes enduites de glu. Les petits passereaux, rouges-gorges, pouillots, mésanges, fauvettes, hochequeues, bruants, troglodytes, roitelets, etc., arrivent alors en foule, attirés par la chouette qui leur est antipathique et qu'ils aiment à harceler, sachant bien qu'ils n'en ont rien à craindre pendant le jour. Ces oiseaux viennent ainsi en masse s'embarrasser dans les gluaux dont ils ne peuvent se détacher. Cette chasse déplorable est encore tolérée dans certains pays, mais la loi de 1873 l'a heureusement interdite en Belgique.

Reproduction. — La chevêche pond en avril ou en mai. Elle se montre alors très-agitée et crie même en plein jour. Elle ne fait pas de nid, mais dépose simplement ses œufs dans la cavité d'un rocher, sous des pierres, dans la crevasse d'un mur ou dans le creux d'un arbre. La ponte est de quatre à sept œufs, d'un blanc pur et mesurant environ 0,36 millim. sur 0,28.

L'incubation dure seize à dix-huit jours; la femelle ne se laisse alors distraire par rien et elle ne parait même pas se rendre compte du danger : on peut la caresser et enlever des œufs sous elle sans qu'elle cherche à fuir.

Dans la Basse-Egypte, la var. *Glaux* niche dès le mois de mars. M. de Heuglin pense que celle-ci a deux couvées par an, car il en a trouvé des jeunes en plein été qui ne savaient pas encore voler.

GENRE XIX

HULOTTE. — SYRNIUM.

Syrnium, Savig. *Descr. Eg.* p. 298 (1809).
Ulula, Cuv. *Règ. an.* I, p. 329 (1817).
Alucо, Kaup. *Nat. syst.* p. 190 (1829).
Ciccaba, Wagl., *Isis*, 1832, p. 1222.
Bulaca, Hodgs, *As. Research* XIX, p. 169 (1836).
Scotiaptex, Sw. *Classif. B.* II, p. 217 (1837).
Meseidus, Hodgs. *Journ. As. Soc. Beng.* X, p. 28 (1841).
Pulsatrix, Kaup, *Isis*, 1848, p. 771.
Ptynx, Bonap. *Consp.* I, p. 53 (1850).
Myrtha, Macabra et Gisella, Bonap. *Rev. Mag. de Zool.* 1854, p. 541.

Car. — Tête très-grosse; bec court, courbé dès la base; narines petites, arrondies, cachées par les plumes de la face; disques complets; conque auditive operculée; ailes allongées, obtuses, couvrant les trois quarts de la

queue; celle-ci arrondie; tarses et doigts courts et robustes, garnis de plumes très-fournies.

Hab. — Les espèces de ce genre sont réparties en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

26. — La hulotte chat-huant.

SYRNIUM ALUCO, *Boie ex Lin.*

(Pl. 26.)

STRIX ALUCO, Lin. *S. N.* I, p. 132 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 46, 47. — C. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* pl. 26.
STRIX STRIDULA, Lin. *S. N.* I, p. 153 (1766).
STRIX SYLVESTRIS, Scop. *Ann.* I, p. 21 (1769).
STRIX SOLONIENSIS, Gm. *S. N.* I, p. 292 (1788).
STRIX AUSTRIACA et SYLVATICA, Shaw, *Gen. Zool.* VII, pp. 247, 253 (1809).
SYRNIUM ULULANS, Savig. *Descr. Eg.* p. 298 (1809).
ULULA STRIDULA, Selby, *Ill. Br. Orn.* I, p. 102, pl. 25 (1822).
SYRNIUM STRIDULUM, Step. *Gen. Zool.* XIII. 2, p. 62 (1826).
SYRNIUM ALUCO, Boie, *Isis*, 1828, p. 315.— Gould, *Birds of Eur.* pl. 47.
ALUCO ALUCO, Kaup, *Nat. syst.* p. 190 (1829).
ALUCO STRIDULUS, Macg. *Rap. B. Gr. Brit.* p. 367 (1836).
ULULA ALUCO, Keys. et Bl. *Wirbelt. Eur.* p. XXXII (1840).
SYRNIUM MACROCEPHALUM, ÆDIUM et RUFESCENS, Brch. *Naum.* 1855, p. 279.
DER WALD KAUZ, en allemand.
THE TAWNY OWL, en anglais.
DE BOSCHUIL, en flamand.

Var. Nivicola.

MESOMORPHA NIVICOLA, Hodgs. *in Gr. Zool. misc.* p. 82 (1844).
SYRNIUM NIVICOLUM et URRUA NIVICOLA, Hodgs. *Journ. As. Soc. Beng.* XI, p. 185 (1845).

Taille. — Mâle 0,36; ailes 0,27; femelle 0,40; ailes 0,28.

Description du mâle adulte. — Face d'un cendré blanchâtre avec la tige de plumes brunes; collerette roussâtre variée de blanc et marquée de brun; front brun, taché de roux; parties supérieures d'un cendré blanchâtre, varié de roussâtre et marquées de nombreuses taches et de stries ondulées d'un brun noirâtre; dessus de la tête varié en outre de blanc; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre, avec des taches allongées brunes et des stries transversales de même couleur; scapulaires blancs sur le bord externe; rémiges brunes avec des bandes roussâtres; queue marquée comme le dos. Tarses et doigts garnis de plumes blanches plus ou moins tachées de brun; iris brun foncé.

Femelle adulte. — Ne diffère pour ainsi dire du mâle que par une taille plus forte, mais la teinte du fond est généralement un peu plus roussâtre.

Jeune âge. — Face d'un cendré blanchâtre, variée de roux près des oreilles; parties supérieures d'un roux vif, avec de grandes taches brunes sur la tête et sur la nuque, qui deviennent étroites sur le dos et sur les scapulaires; bord externe de ces dernières blanc; couvertures des ailes tachées de blanc; rémiges et queue rousses, barrées de brun; parties inférieures blanches variées de roux, avec des taches allongées brunes et des bandelettes transversales rousses. Tarses et doigts variés de blanc et de roussâtre.

Au nid. — Duvet blanc, bientôt remplacé par un duvet grisâtre, lavé de roussâtre sur le dos et marqué de bandes transversales brunes.

Remarques. — D'après M. Sharpe, la couleur du plumage ne caractériserait nullement les sexes et l'âge ; selon lui, il y aurait des individus cendrés et d'autres roux, et ces derniers conserveraient la coloration rousse pendant toute leur vie. (*Cat. Birds II*, p. 249). Je ne partage pas l'avis de mon savant collègue : je crois que ce que M. Sharpe prend pour la règle est la rare exception.

La var. *Nivicola* diffère très-peu de la hulotte d'Europe : elle est d'une taille un peu plus forte et de couleurs plus foncées, mais celles-ci offrent également, suivant l'âge, des teintes tantôt plus rousses, tantôt plus grises.

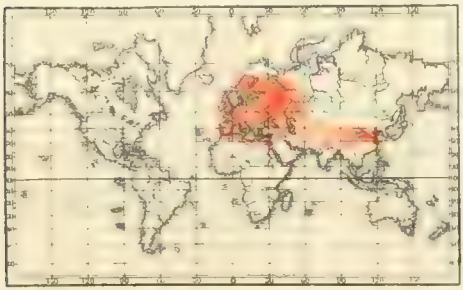

Hab. — La hulotte chat-huant habite les forêts de l'Europe depuis le sud de l'Espagne (*Saunders*), la Sicile (*Malherbe*) et la Grèce (*Lindermayer*), jusqu'au 67° (*Collett*). Elle est rare en Russie, très-rare en Irlande et peu abondante en Hollande et en Belgique, où on la rencontre cependant dans presque toutes les forêts. Elle est sédentaire dans l'Europe méridionale et centrale, mais elle émigre probablement en hiver de l'Europe septentrionale.

On rencontre également cette chouette dans le nord et le nord-est de l'Afrique (*Loche, Sharpe*), en Syrie (*Schlégel*), en Asie Mineure et dans le sud-ouest de l'Asie, mais elle est rare dans le Turkestan (*Severtzoff*). Elle ne paraît pas exister à l'est des monts Ourals.

La var. *Nivicola* habite l'Himalaya et le Népaul (*Hodgson*) jusqu'en Chine, où elle est rare à cause du manque de bois (*David*).

Mœurs. — La hulotte vit dans les forêts des plaines et des montagnes et dans les bois de conifères; en hiver, cependant, le manque de nourriture, et peut-être le froid, l'oblige souvent à quitter les forêts pour s'approcher des fermes et des villages; il lui arrive alors de s'établir pour quelque temps dans les trous des rochers, dans les bâtiments en ruine ou dans le creux d'un arbre.

C'est un oiseau flegmatique, triste et lourd dans ses mouvements; il redoute la lumière plus qu'aucun autre strigien : ce n'est que tout exceptionnellement qu'on le voit pendant le jour. Il passe la journée à dormir, bien abrité dans le touffu des arbres et tout contre le tronc. Après le coucher du soleil, on le voit voler avec légèreté et sans bruit, tout en battant fortement des ailes; en chasse, il vole à ras du sol pour surprendre les petits animaux endormis dans les herbages.

Sa voix est forte et retentissante et peut se rendre par *kou*, *kou*, *kiwitt*, *kiwitt*, se transformant en *guiwitt*, *kékit* ; le mâle fait le plus souvent entendre un *hou-hou*, *houhouhouhouhou* se terminant par une sorte de ricanement.

La hulotte se nourrit principalement de souris, rats, campagnols taupes et musaraignes: à l'occasion elle prend des écureuils, des belettes, des jeunes de lièvres et de lapins, des oiseaux nichant ou dormant sur le sol, des lézards, des grenouilles, des insectes et des chenilles.

Ce strigien est un oiseau éminemment utile, qui nous débarrasse d'une foule d'animaux nuisibles. Le Dr Altum a trouvé dans 210 balles régurgitées par des hulottes (1), les restes de : 1 hermine, 1 écureuil, 48 souris et mulots, 296 campagnols, 33 musaraignes, 48 taupes, 18 petits oiseaux et des hannetons et autres insectes en quantité innombrable. En Suisse on a trouvé dans l'estomac d'une hulotte 25 chenilles du bombyx du pin. Ces chiffres démontrent que cette chouette a droit à notre protection et que nous pouvons bien lui pardonner le peu de tort qu'elle fait au gibier et aux petits oiseaux.

Reproduction. — La hulotte niche généralement en mars ou en avril, plus tôt ou plus tard, suivant le climat. On m'a apporté cette année une ponte de six œufs trouvés dans un arbre de la forêt de Boitsfort le 27 février.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont déposés dans le creux

---

(1) On sait que les strigiens régurgitent sous forme de balles toutes les parties non digérées tels que les os, les poils, les plumes, etc.

d'un arbre; ils reposent soit sur le bois vermoulu, soit sur une litière de mousse, de laine et de poils. Il arrive aussi parfois que cette chouette cache ses œufs dans le trou d'un rocher ou dans des ruines, et il parait même qu'elle les dépose exceptionnellement dans des nids abandonnés de rapaces diurnes, de corbeaux ou de pies. Ces œufs sont blancs et mesurent en moyenne 45 millimètres sur 39.

L'incubation dure 24 à 26 jours et les jeunes naissent aveugles. La femelle commence à couver dès la ponte du premier œuf, ce qui fait qu'on trouve parfois un œuf encore frais, tandis que dans les autres l'embryon est déjà en voie de développement.

Les parents élèvent leurs petits en commun et leur témoignent beaucoup d'attachement; quand quelque danger menace la couvée, ils volent autour du lieu qui la cache en poussant des gémissements et la défendent au péril de leur vie.

SOUS-FAMILLE IX.

LES STRIGINÉS. — STRIGINÆ.

Car. — Tête dépourvue d'aigrettes; disques de la face complets; collerette s'étendant jusque sous le bec; doigts plus ou moins garnis de soies.

GENRE XX.

EFFRAYE. — STRIX.

Strix, Lin. *S. N.* I. p. 133 (1766).
Aluco, Flem. *Phil. Zool.* II. p. 236 (1828).
Hybris, Nitzsch, *Pteryl.* p. 100 (1840).
Stridula, Selys, *Faune belge*, p. 60 (1842).
Eustrinx, W. et Berth. *Orn. Canar.* p. 8. (1844).
Megastrix, Kaup, *Isis*, 1848, p. 769.
Glaux, Blyth, *Journ. As. S. B.* XIX, p. 513 (1850).
Scelostrix, Kaup, *Contr. Orn.* 1852, p. 119.

Car. — Bec droit à la base, courbé à partir des narines; celles-ci larges, ovoïdes; disques de la face complets et larges; conque auditive dépourvue d'opercule; ailes longues, dépassant la queue; cette dernière assez courte; tarses allongés, revêtus de plumes en duvet; doigts garnis de soies éparses.

Hab. — Ce genre a des représentants dans le monde entier, sauf dans les régions boréales.

27. — L'Effraye commune.

STRIX FLAMMEA, *Lin.*

(Pl. 27.)

STRIX FLAMMEA, Lin. *S. N.* I, p. 563 (1766).— Naum. *Vög. Deutschl* I, pl. 47, f. 2.— Gould. *B. Eur.* I, pl. 36.— C. Dub. *Pl. Col. Ois. Belg.* pl. 25.
STRIX ALBA, Scop. *Ann.* I, p. 21 (1769).
ALUCO FLAMMEUS, Flem. *Brit. An.* p. 157 (1828).
STRIX GUTTATA, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 106 (1831).
STRIX POENSIS, Fras. *Proc. Zool. Soc.* 1842, p, 189.
STRIDULA FLAMMEA, Sel-Long. *Faune Belge*, p. 60 (1842).
EUSTRINX FLAMMEA, W. et Berth. *Orn. Canar.* p. 8. (1844).
STRIX PUSILLA, Blyth, *Journ. As. S. B.*, XVIII. p. 101 (1849).
STRIX AFRICANA, Bonap. *Rev. et Mag. de Zool.* 1854, p. 540.
STRIX ADSPERSA, MARGARITATA, MACULATA et SPLENDENS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 270
STRIX VULGARIS, OBSCURA, PARADOXA et KIRCHHOFFII, Breh. *Naum.* 1858. pp. 215-19.
DIE SCHLEIER-EULE, en allemand.
THE WHITE OR BARN OWL, en anglais.
DE KERKUIL, en flamand.

Var. Javanica.

STRIX JAVANICA, Gmel. *S. N.* I, p. 295 (1788).
PHODILUS JAVANICA, Blyth, *Journ. As. S. B.* XIX, p. 513 (1850).
STRIX INDICA, Blyth, *Ibis*, 1860, p. 251.
STRIX FLAMMEA *var.* JAVANICA, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 6 (1871).

Var. Delicatula.

STRIX DELICATULA, Gould, *Proc. Z. S.* 1836, p. 140.
STRIX BAKKAMMA, Forst. *Descr. An.* p. 157 (1844).
STRIX LULU, Peale, *U. S. Expl. exp. Birds*, p. 74, pl. 21. (1848).
STRIX FORSTERI et FORSTENI, Hartl. *Arch. f. Nat.* 1852, p. 30.
ALUCO DELICATULA, Sharpe, *Voy. Er. and Terr. Birds*, p. 22 (1871).
STRIX FLAMMEA *var.* DELICATULA, A. Dub. *Consp.* p. 7 (1871).

Var. Rosenbergii.

STRIX ROSENBERGII, Schl. *Nederl. Tijdschr. v. Dierk.* III, p. 181 (1869).

Var. Pratincola.

STRIX FLAMMEA, Wils. *Am. orn.* VI, p. 57, pl. 50 f. 2. (1812).
ULULA FLAMMEA, Jard. *Wils. Am. orn.* II, p. 264 (1832).
STRIX PRATINCOLA, Bonap. *Comp. list of B.* p. 7 (1838).
STRIX AMERICANA, Audub. *Synop. B. Am.* p. 25 (1839).

STRIX PERLATA, Gray, *List. B. Br. Mus.* p. 109 (1848).
STRIX FLAMMEA AMERICANA, *Schl. Mus. P.-B.* (*Striges*) p. 4 (1862).
STRIX FLAMMEA *var.* AMERICANA, A. Dub. *Consp.* p. 7 (1871).
STRIX FLAMMEA *var.* PRATINCOLA, Ridgw. *B. B. et R., N. A. B.* III, p. 13 (1874).
STRIX FLAMMEA *var.* GUATEMALÆ, Ridgw. *l. c.* p. 11 (1874).

Var. Furcata.

STRIX FURCATA, Tem. *Pl. col.* 432 (1820-39).
STRIX PRATINCOLA, Gosse, *B. Jam.* p. 23 (1847).
STRIX GLAUCOPS, Kaup, *Cont. orn.* 1852, p. 118.
STRIX FLAMMEA *var.* FURCATA, A. Dub. *Consp.* p. 7 (1871).

Var. Perlata.

STRIX PERLATA, Licht. *Verz. Doubl.* p. 59 (1823).
STRIX PUNCTATISSIMA, Gr. *in Darw. Zool. Voy. Beagl.* p. 34, pl. 4 (1838).
STRIX FLAMMEA *var.* PERLATA, A. Dub. *Consp*, p, 7 (1871).

Taille : 0,32 à 0,36; ailes 0,28 à 0,30.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures et couvertures des ailes grises, vermiculées de brun et légèrement variées de roux, avec de petites taches allongées noirâtres terminées par un point blanc ; rémiges et rectrices rousses, pointillées de noir et traversées par des bandes grises pointillées de blanc ; face d'un blanc roussâtre avec une tache d'un roux brunâtre devant les yeux; collerette rousse, mais chaque plume, dans le voisinage du bec, terminée par un pointillé brun ; parties inférieures d'un roux ocreux ou blanchâtres, avec de petites taches noires et blanches, plus ou moins nombreuses. Iris brun-noirâtre ; bec jaunâtre; ongles couleur de corne claire.

Jeune âge — Teinte du fond des parties supérieures d'un roux ocreux, variée de gris et tachetée comme chez l'adulte; face blanche avec une tache couleur de rouille devant l'œil; collerette blanche variée de roussâtre ; parties inférieures et tarses d'un blanc pur et soyeux, avec quelques petites taches noirâtres sur les flancs et quelquefois aussi sur la poitrine. A cet âge, presque toutes les plumes portent encore du duvet à leur extrémité, mais ce duvet ne tarde pas à tomber et l'oiseau est alors tel qu'il vient d'être décrit.

Au nid. — Entièrement couvert d'un duvet cotonneux blanc très-léger.

Remarque. — On est généralement d'accord pour réunir en une seule espèce les diverses variétés ou races climatériques mentionnées ci-dessus.

L'effraye commune offre des variations plus ou moins constantes, suivant la partie du monde qu'elle habite, mais il est généralement fort difficile de reconnaître une variété, si l'on ne connait pas la provenance exacte de l'individu.

D'après M. Schlégel, les plumes du bas du tarse sont un peu moins développées chez les individus exotiques que chez ceux de l'Europe ; il dit cependant avoir examiné des effrayes du Sennaar et de l'Amérique septentrionale qui, sous ce rapport, ne diffèrent en aucune façon de celles de notre continent. Les individus américains, et particulièrement ceux du nord de l'Amérique méridionale, présentent souvent une taille plus forte que ceux des autres parties du monde; de plus, leurs doigts et leurs tarses sont constamment un peu plus forts. Dans l'Amérique méridionale, les taches des parties inférieures de l'oiseau sont généralement plus grandes et plus nombreuses. Les effrayes de Célèbes et des Philippines sont également d'une taille plus forte et les teintes des parties supérieures sont plus foncées.

On rencontre généralement, même en Belgique, deux races distinctes : l'une plus claire, ayant les parties inférieures d'un blanc soyeux plus ou moins pur avec les taches peu apparentes; l'autre plus foncée, avec les parties inférieures d'un roux ocreux et ornées de taches plus ou moins nombreuses et bien accentuées. Entre ces deux plumages extrêmes, on rencontre tous les intermédiaires. En Europe et en Amérique, ces deux races sont aussi communes l'une que l'autre ; en Afrique, les individus foncés sont plus rares que ceux à plumage clair ; en Australie, à Java, etc., on n'observe que la race claire.

Il résulte de ce qui précède, qu'il est fort difficile de bien définir les diverses variétés de l'effraye commune.

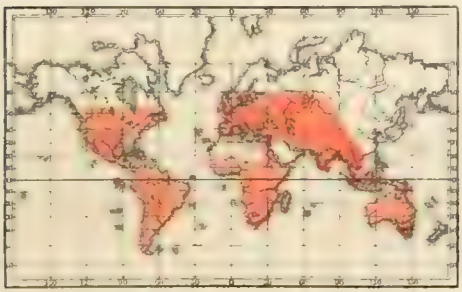

Hab. — L'effraye commune habite presque le monde entier, mais elle ne paraît pas dépasser le 60° en Europe et le 51° en Amérique. Elle ne paraît pas non plus habiter l'Asie orientale, le Japon (1), la Nouvelle-Zéelande, les îles Malouines et certains groupes d'îles de l'Océanie.

L'espèce type habite l'Europe, le sud-ouest de l'Asie et l'Afrique ; la var. *Javanica* se trouve dans l'Hindoustan et les pays voisins, à Java et dans plusieurs îles de l'Archipel indien; la var. *Delicatula*

(1) Cette espèce n'est du moins pas mentionnée dans les ouvrages sur les oiseaux du Japon par Temminck et Schlégel, de la Chine par l'abbé David et de la Sibérie orientale par Taczanowski. M. Severtzoff l'indique comme se trouvant au Turkestan.

habite l'Australie et la Tasmanie ; la var. *Rosenbergii*, Célèbes et les Philippines; la var. *Pratincola*, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale; la var. *Furcata*, les Antilles ; enfin, la var. *Perlata* se trouve dans l'Amérique du Sud et aux îles Galapagos.

Mœurs. — L'effraye est un oiseau sédentaire qui habite les villages et même les villes les plus animées. Elle s'établit dans les clochers, dans les bâtiments en ruine, dans les granges, sous les hangars et même dans les pigeonniers, où elle vit en bonne intelligence avec les pigeons. A la campagne, faute de mieux, elle s'installe parfois dans le trou d'un arbre creusé par l'âge, pourvu, toutefois, que cette cavité soit assez spacieuse et à l'abri de la lumière.

Ce strigien passe la journée à dormir dans le coin le plus obscur de sa retraite, mais son sommeil est léger, le moindre bruit le réveille. Si quelque intrus vient troubler son repos, il se dresse avec lenteur tantôt sur une patte, tantôt sur l'autre, prend les positions les plus drôles accompagnées de maintes grimaces. S'il voit que sa sécurité est en danger, il s'envole sans s'inquiéter de la lumière, ce qui prouve bien qu'il sait parfaitement se guider en plein jour.

L'effraye n'est guère farouche et ne paraît pas craindre l'homme. Dans la soirée, on la voit souvent passer comme une ombre au-dessus de la tête des promeneurs. Elle quitte son gîte après le coucher du soleil et l'on entend aussitôt ses cris rauques, ronflants et lugubres, qui retentissent au loin dans le silence de la nuit et se prolongent jusqu'à l'approche de l'aurore.

Par un beau clair de lune, l'effraye erre toute la nuit et se montre alors souvent dans les champs, les prés et les jardins ; mais si la nuit est sombre, elle ne chasse que pendant la soirée et au lever du soleil. Sa nourriture se compose de souris, de rats, de campagnols, de musaraignes, de taupes et parfois aussi de chauves-souris, de petits oiseaux et d'insectes ; elle poursuit également les musaraignes d'eau, cachées dans les herbes aux bords des ruisseaux.

L'effraye ne fait guère de mal aux pigeons : si elle recherche les colombiers, c'est simplement parce qu'elle y trouve un bon gîte et parfois des souris. « Bien souvent, dit Naumann, je l'ai vue voler au milieu de mes pigeons. Ceux-ci furent bientôt habitués à sa présence, et ils ne perdirent jamais ni un de leurs œufs, ni un de leurs petits ; jamais je ne la vis attaquer un pigeon adulte. Au printemps on remarqua dans ma cour une paire d'effrayes, qui y arrivaient presque chaque soir et finirent par s'installer dans le pigeonnier. Dès que

la nuit commençait à se faire, elles volaient tout autour, entraient et sortaient sans qu'un pigeon ne bougeât. Le jour, en s'approchant avec précaution, on pouvait les voir dans un coin, dormant tranquillement parmi les pigeons et au milieu d'un tas de souris. Quand elles ont fait une chasse heureuse, elles transportent, en effet, leurs proies dans leur demeure. Peut-être amassent-elles ainsi des provisions pour avoir de quoi se nourrir lorsque le mauvais temps ou les nuits sombres les empêchent de chasser. »

Dans le Holstein, le pignon de chaque grange présente une ouverture pouvant donner passage à une effraye, et les paysans se gardent bien de troubler ces utiles rapaces ; ceux-ci peuvent entrer et sortir librement pour chasser les souris dans la grange aussi bien qu'au dehors.

Reproduction. — L'effraye niche dans les trous des vieilles murailles et des rochers, sous la toiture des églises, dans les bâtiments en ruine et parfois dans les pigeonniers. Elle ne construit pas de nid et les 3 à 7 œufs qu'elle pond ne reposent pas même sur une litière quelconque. Ces œufs sont blancs et mesurent environ 37 millimètres sur 29 à 32.

La ponte a généralement lieu en avril ou en mai, mais elle se fait parfois aussi beaucoup plus tôt ; ainsi M. le comte de Rödern a trouvé dans la tour d'une fabrique à Trebnitz, une femelle qui couvait déjà le 8 novembre. Si la première couvée a été détruite, l'oiseau fait une seconde ponte dans le courant de l'été, et il paraît même qu'il a parfois deux couvées par an.

La durée de l'incubation est de 21 jours.

SOUS-FAMILLE X.

LES BUBONINÉS. — BUBONINÆ.

Car. — Tête ornée de chaque côté, en arrière et au-dessus des yeux, d'un pinceau de plumes plus ou moins allongées et formant une aigrette.

GENRE XXI.

GRAND-DUC. — BUBO.

Bubo, Cuv. *Règ. an.* I, p. 331 (1817).
Huhua, Hodgs, *As. Research.* XIX, p. 173 (1836).
Heliaptex, Sw. *Classif. B.* II, p. 217 (1837).

URRUA, Hodgs. *Journ. As. Soc. Beng.* VI, p. 372 (1837).
ETOGLAUX et MESOMORPHA, Hodgs, *l. c.* p. 28 (1841).
AIBRYAS et NYCTAETUS, Glog. *Handb. Nat.* p. 223 (1842).
PSEUDOPTYNX, Kaup, *Isis*, 1848, p. 770.
MEGAPTYNX, PACHYPTYNX et NISUELLA, Bp. *Rev. Mag. de Zool.* 1854, p. 542.
PTILOSKELOS, Tick. *Journ. As. S. B.*, XXVIII. p. 448 (1859).

Car. — Bec très-robuste, arqué dès la base ; narines larges, cachées par des soies ; aigrettes assez allongées ; disques de la face peu développés ; conque auditive médiocre, ovale, n'occupant pas la moitié de la hauteur du crâne ; ailes allongées, atteignant presque l'extrémité de la queue ; celle-ci courte, arrondie ; tarses courts et robustes, garnis, de même que les doigts, de plumes très-fournies ; ongles grands et crochus.

Hab. — On rencontre des grands-ducs en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

28. — Le Grand-Duc d'Europe.

BUBO IGNAVUS, *Forst.*

(Pl. 28.)

BUBO ITALICUS, Briss. *Ornith.* I, pp. 477, 482 (1760).
STRIX BUBO, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 131 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 44.
BUBO ATHENIENSIS, (var.) Daud. *Tr. d'orn.* II, p. 209 (1800).
BUBO IGNAVUS, T. Forst. *Syn. cat. Brit. Birds*, p. 3 (1817).
BUBO MICROCEPHALUS, Steph. *Gen. Zool.* XIII, p. 55 (1825).
BUBO MAXIMUS, Flem. (ex Sibb. 1684), *Brit. An.* p. 57 (1828). — Gould, *Birds Eur.* I, pl. 37.
BUBO EUROPÆUS, Less. *Tr. d'ornith.* p. 115 (1831).
BUBO GERMANICUS et SEPTENTRIONALIS, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 119-20 (1831).
ASIO BUBO, Swains. *Classif. Birds*, II, p. 217 (1836).
OTUS BUBO, Schleg. *Rev. crit.* p. 13 (1844).
BUBO GRANDIS, Breh. *Journ. f. Ornith.* 1853, p. 346.
OTUS MAXIMUS, C. F. Dub. *Ois. de la Belg.* pl. et p. 27 (1854).
BUBO MELANOTUS, Breh. *Naum.* 1855, p. 270.
DIE UHU OHREULE, en allemand.
THE EAGLE OWL, en anglais.
DE GROOTE OORUIL, en flamand.

Var. Turcomana.

STRIX TURCOMANA, Eversm. *Add. Pall. Zoogr.* p. 3 (1835).
STRIX SIBIRICA, Schl. et Susem., *Vög. Eur.* pl. 44 (1839-45).
BUBO SIBIRICUS, Gray, *Cat. Accip. B. M.* p. 99 (1844).
BUBO CINEREUS, Gray, *Gen. of B.* I, pl. 13 (1849).

Bubo scandiacus, Cab. *Journ. f. orn.* 1854, p. 367.
Bubo pallidus, Breh. *Naum.* 1855, p. 270.
Otus sibiricus, C. F. Dub., *Ois. de l'Eur.* I, p. et pl. 29a (1868).
Bubo maximus *var.* Scandiaca, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 7 (1871).
Bubo hemachalana, Hume, *Str. F.* I, 315 (1872).
Bubo maximus *var.* Turcomanus, Severtz. *Turkest. Jevotn.* p. 111 (1873).
Bubo ignavus, Dress. *Ibis*, 1875, p. 111.

Taille : Mâle $0^m,56$; femelle $0^m,60$; ailes $0^m,47$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un jaune roussâtre avec de fines ondulations d'un brun noirâtre, chaque plume avec une grande tache allongée de même couleur; face d'un roux terne, la tige des plumes brune; plumes du front et aigrettes noirâtres bordées de roussâtre; gorge blanche; parties inférieures d'un roux plus pâle qu'en dessus, ondulées de brun et marquées sur la poitrine de grandes taches noirâtres; rémiges et queue marquées comme les autres parties du plumage mais traversées par des bandes d'un brun cendré ; plumes des tarses et des doigts rousses, plus ou moins mouchetées de brun. Iris d'un rouge orangé ; bec et ongles noirs.

Jeune au nid. — Couvert d'un duvet épais, laineux d'un roux terne, barré de raies brunes ; à l'extrémité de ce duvet il s'en trouve un autre blanchâtre et peu persistant.

Hab. — Le grand-duc habite presque toute l'Europe à partir du cercle polaire (*Collett*), mais il est très-rare aux îles Britanniques (*Harting*) et n'est pas mentionné dans la faune de Hollande (*Schlégel*). Il est peu abondant en Belgique, où il niche cependant dans les rochers des bords de la Meuse et de l'Ourthe ; il se montre rarement dans les forêts du centre du pays.

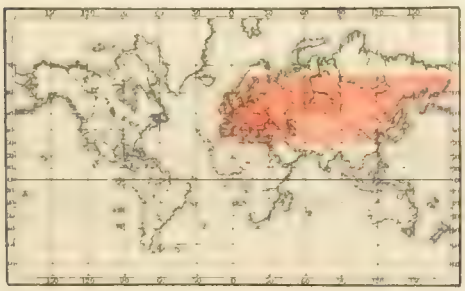

On rencontre également ce rapace dans le nord de l'Asie jusque dans la chaîne de l'Himalaya (*Jerdon*) et le nord de la Chine (*Dresser*). Il se montre accidentellement en Algérie (*Loche*) et en Egypte (*von Heuglin*).

La var. *Turcomana* (1) habite l'Asie centrale depuis l'Oural jusqu'au Thibet (*major Hay*).

Mœurs. — Le grand-duc se tient dans les lieux les plus retirés et

(1) Cette variété a le fond du plumage d'un blanc-grisâtre plus ou moins lavé de roussâtre.

les plus solitaires ; il choisit de préférence les montagnes et les rochers escarpés garnis de broussailles épaisses, ou bien les ruines et les grandes forêts des plaines. Dès qu'il a trouvé une demeure convenable il ne la quitte plus tant qu'il s'y trouve en sûreté.

Ce rapace est moins nocturne que la plupart des autres strigiens car on le voit parfois en plein jour voler au-dessus de la cime des arbres ; mais généralement il reste caché dans le trou d'un rocher ou sur un arbre aussi longtemps que le soleil est à l'horizon. Sa couleur sombre s'harmonise si bien avec la teinte des rochers et des troncs d'arbres, qu'il échappe facilement aux yeux du chasseur ; mais les pies et les corneilles viennent souvent le harceler et indiquent ainsi sa présence par leurs cris.

Pendant le jour, on trouve cet oiseau plongé dans un demi-sommeil, les yeux légèrement entr'ouverts et les plumes serrées contre le corps ; mais le moindre bruit le réveille et aussitôt il redresse ses plumes et ses aigrettes, regarde de tous côtés et s'envole si le danger est pressant. Il n'est cependant ni craintif ni lâche, car il ose défendre ses petits contre les attaques de l'homme ou de l'aigle. Quand il est irrité, il hérisse ses plumes, souffle comme un chat, fait claquer son bec et se jette avec fureur sur son ennemi. Wagner dit que sa force lui permet quelquefois de vaincre l'aigle doré, mais ceci n'est pas probable.

Lorsque le soleil a quitté l'horizon, le grand-duc se réveille, se secoue, lisse son plumage et se met en chasse ; dès ce moment l'on entend ses cris *pouhou-pouhou-pouhouc,* souvent entremêlés d'un ton plus vif ressemblant à *houi!* — Ces cris lugubres jetés au milieu de la nuit, peuvent aisément inspirer de l'effroi aux personnes superstitieuses, aussi l'imagination populaire a cru reconnaître en eux les aboiements de la meute du diable. C'est principalement pendant la saison des amours, et surtout quand deux mâles se battent pour la possession d'une femelle, que les cris de cet oiseau deviennent réellement épouvantables : les hurlements du loup ne sont guère plus effrayants que les cris de ce rapace accompagnés de soufflements et de craquements de bec.

Le grand-duc vole avec facilité et s'élève parfois à une grande hauteur ; en chasse, il rase le sol, tantôt lentement et sans bruit, tantôt avec une telle rapidité, qu'il a enlevé un animal endormi avant que celui-ci ait eu le temps de se réveiller.

C'est un rapace fort nuisible, car il fait sa proie de tous les ani-

maux qu'il a la force d'emporter. Les rats, les souris, les campagnols et les écureuils forment sa principale nourriture : mais il fait aussi la chasse aux lièvres, aux lapins, aux oies, aux canards, aux perdrix, aux faisans et tout particulièrement aux corneilles, qu'il enlève souvent des arbres sur lesquels elles passent la nuit. Faute de mieux, il prend des reptiles, des grenouilles et de gros insectes.

Reproduction. — L'accouplement a lieu en mars et l'oiseau niche en avril. L'aire est grossièrement faite de branches entremêlées de terre et recouvertes d'une couche de feuilles mortes et de foin. Elle est placée dans l'excavation d'un rocher et de préférence dans un endroit inaccessible. Quand le grand-duc habite une forêt dépourvue de rochers, il se contente de déposer ses œufs dans l'aire abandonnée d'un grand rapace diurne ; s'il n'en trouve pas, il s'en construit une lui-même soit sur un vieil arbre, soit au milieu des roseaux ; souvent aussi il pond à nu dans une ruine ou dans un endroit bien caché.

La ponte est de deux œufs, rarement de trois ; ceux-ci sont arrondis, d'un blanc pur et mesurent environ 61 millimètres sur 49. La femelle les couve avec ardeur durant quatre semaines ; pendant ce temps le mâle chasse pour elle.

Les parents élèvent leurs petits avec tendresse et savent sacrifier leur vie pour sauver leur progéniture. Celle-ci reçoit généralement beaucoup plus de nourriture qu'elle n'en consomme. Brehm raconte qu'un grand-duc avait établi son nid dans les roseaux, au milieu d'un marais, et qu'un paysan se rendait chaque jour sur les lieux pour faire sa provision. Tout autour du nid étaient épars des restes de lièvres, de canards, de souris, etc., et le paysan assura y avoir journellement enlevé, pendant plusieurs semaines, de quoi se nourrir largement.

GENRE XXII

HIBOU. — ASIO.

Asio, Briss, *Orn.* I, p. 28 (1760).
Otus, Cuv. *Anat. comp.* tabl. II (1799).
Bubo, Dum. *Zool. anal.* p. 34 (1806).
Nyctalops, Wagl. *Isis*, 1832, p. 1221.
Brachyotus, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 10
Pseudoscops et Phasmoptynx, Kaup, *Isis*, 1848 p. 769.
Rhinoptynx, Kaup, *Contr. orn.* 1852, p. 114.

Car. — Bec recourbé dès la base ; narines elliptiques, cachées par des soies ; aigrettes plus ou moins allongées ; disques de la face complets ; conques auditives étendues en demi-cercle du bec au sommet de la tête et munies d'un opercule membraneux ; ailes allongées, dépassant souvent l'extrémité de la queue ; celle-ci médiocre, plus ou moins arrondie ; tarses et doigts couverts de plumes très-serrées.

Le Hibou moyen-duc

ASIO OTUS, *Less. ex. Lin.*

(Pl. 29.)

Asio italicus, Briss. *Ornith.* I, p. 491 (1760).
Strix otus, Lin, *Syst. Nat.* I, p. 132 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* I, pl. 45, f. 1.
Otus albicollis et italicus, Daud. *Traité d'orn.* II, p. 213 (1800).
Bubo otus, Savig. *Ois. de l'Eg.* p. 49 (1810).
Otus asio, Leach, *Cat. M. and B. Brit. Mus.* p. 11 (1816).
Otus otus, Cuv. *Règ. an.* p. 328 (1817).
Otus europæus, Steph. *Gen. Zool.* XIII, p. 57 (1825).
Otus vulgaris, Flem. *Brit. an.* p. 56 (1828). — Gould, *Birds of Eur.* I, pl. 39.
Asio otus, Less. *Man. d'orn.* I, p. 116 (1828).
Otus aurita, Ren. *in Mont. orn. dict.* p. 262 (1831).
Otus communis, Less. *Tr. d'orn.* p. 110 (1831).
Otus sylvestris, arboreus et gracilis, Breh. *Vög. Deuts.* pp. 121-23 (1831).
Ulula otus, Macgill. *Brit. B. rapt.* p. 403 (1836).
Ægolius otus, Keys. et Bl. *Wirbelt. Eur.* p. 32 (1840).
Otus medius, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* p. et pl. 28 (1854).
Otus major, minor et assimilis, Breh. *Naum.* 1855, p. 270,
Otus verus, Finsch, *Journ. f. orn.* 1859, p. 381.
Die Wald-Ohreule, en allemand,
The Horn Owl, en anglais.
De Ransuil, de Ooruil, en flamand.

Var. Americanus.

Strix otus, Wils. *Am. orn.* VI, p. 73, pl. 51, f. 3 (1812).
Otus americanus, Steph. *Gen. zool.* XIII, p. 57 (1825).
Otus wilsonianus, Less. *Traité d'orn.* p. 110 (1831).
Ulula otus, Jam. *Wils. Am. orn.* I, p. 104 (1831).
Otus vulgaris. Jard. *Wils. Am. orn.* II, p. 278 (1832).
Otus zonurus, Kaup, *Contr. orn.* 1852, p. 232.
Asio peregrinator, Strickl. *Orn. syn.* 207 (1855).
Otus vulgaris americanus, Schl. *Mus. P.-B.* (Oti), p. 2 (1862).
Asio otus *var.* Americanus, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 7. (1871).
Otus vulgaris *var.* Wilsonianus, Allen, *Bull. M. C. Z. III*, p. 180 (1872).

Taille : 0m,35 à 0m,37 ; ailes 0m,30.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un jaune d'ocre mouchetées irrégulièrement de brun et de gris, avec une tache allongée brune au centre des plumes ; face d'un roux cendré, noirâtre devant les yeux et blanchâtre près du front et autour du bec ; plumes bordant les disques en arrière marquées de roux, de blanc et de brun ; aigrettes allongées, noirâtres au centre ; scapulaires avec une tache blanche sur le bord externe ; rémiges rousses, barrées de brun, grisâtres et mouchetées de brun à leur extrémité ; poitrine d'un jaune d'ocre avec des taches allongées brunes bordées de blanchâtre ; flancs et abdomen variés de blanc et de jaune d'ocre, mouchetés de brun et marqués de grandes taches allongées brunes ; queue marquée comme le dos ; plumes des tarses jaunâtres et sans taches. Bec et ongles noirâtres ; iris jaune-orangé.

Au nid. — Pendant les premiers jours de son existence, l'oiseau est couvert d'un duvet blanc, cotonneux, très-léger, laissant voir, pendant la vie, une peau rosée. Ce duvet est bientôt remplacé par un autre d'un gris-roussâtre rayé de brun et beaucoup plus épais ; il porte à son extrémité le duvet blanc des premiers jours, mais ces houppes blanches tombent très-facilement et ont complétement disparu au bout de quelques jours ; l'iris, d'abord noirâtre, prend une teinte jaune.

Hab. — Le hibou moyen-duc habite toute l'Europe depuis le midi de l'Espagne (*Saunders*), la Sicile (*Malherbe*) et la Grèce (*v. d. Mühle*), jusque vers le 64° de latitude N. En Scandinavie il se montre régulièrement sous le 61° qu'il dépasse rarement (*Sundevall*). Il est probablement sédentaire à partir du sud de la Suède, car il se trouve toute l'année en Danemarck (*Kjaerbolling*). Il est également plus ou moins commun aux îles Britanniques (*Gray*), ainsi qu'aux îles Açores, Madère (*Godman*) et Canaries (*Bolle*). En Belgique il est commun dans toutes les forêts, surtout dans celles des Ardennes.

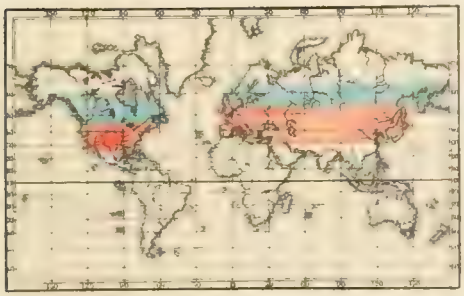

Cette espèce est également répandue dans presque toute l'Asie jusque dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*) et le Japon (*Sharpe*) ; le nord-ouest de l'Hindoustan et la chaîne de l'Himalaya forment la limite méridionale de son aire de dispersion (*Jerdon*).

En hiver on observe parfois ce rapace dans le nord de l'Afrique,

en Algérie (*Loche*), dans la basse Egypte et dans l'Arabie Pétrée (*von Heuglin*).

La var. *Americana* (1) habite l'Amérique septentrionale depuis la baie d'Hudson (*Allen*) jusqu'au Mexique (*Sharpe*).

Mœurs. — Le moyen-duc se tient dans les forêts de toutes espèces d'essences, qu'elles soient situées dans les plaines ou dans les montagnes, et ne s'en éloigne que rarement ; parfois, cependant, on le voit roder durant la nuit dans les champs et près des fermes qui avoisinent les bois.

Cette espèce est très-sociable : en automne on la rencontre en bandes formées de cinq à vingt individus, qui errent dans la contrée mais sans émigrer ; à l'approche du jour, toute la bande s'abat sur un groupe d'arbres où elle se tient cachée dans le feuillage tout contre le tronc de l'arbre. Quand l'hiver permet au moyen-duc de rester dans le pays qu'il habite, il a soin de quitter les forêts feuillues pour les bois de conifères, où il est mieux abrité contre la lumière du jour.

C'est un oiseau essentiellement nocturne qui ne se montre qu'après le coucher du soleil. A son réveil il a des manières fort grotesques : il bat des ailes, se dresse tantôt sur une patte, tantôt sur l'autre, fait claquer son bec, roule ses grands yeux et fait maintes contorsions des plus comiques avant de s'élancer dans l'espace. C'est dans les clairières et sur les lisières des forêts qu'il chasse le plus généralement : il est rare de le rencontrer dans les champs. Sa nourriture se compose principalement de campagnols, de mulots et de musaraignes ; il ne prend qu'exceptionnellement les petits oiseaux.

Reproduction. — L'accouplement a lieu en mars ; c'est alors surtout que le mâle fait entendre, pendant la nuit, son cri lugubre de *houhouhouhou!*

Le moyen-duc ne construit pas de nid : il dépose vers la mi-avril trois à sept œufs dans le nid abandonné d'un écureuil, d'une corneille ou d'un geai, pour autant que ces nids ne soient pas placés à plus de sept à huit mètres de hauteur. Les œufs sont arrondis, blancs et mesurent environ 42 millimètres sur 35. Ces œufs sont couvés pendant trois semaines.

---

(1) Cette variété se distingue du moyen-duc d'Europe, par les bandes rousses des rémiges en grande partie pointillées de brun, et par les taches du plumage plus larges et noirâtres ; tout l'oiseau a un aspect plus foncé que les individus indigènes, mais sur les parties inférieures les taches blanches sont plus grandes.

Les jeunes se montrent peu intelligents : ils quittent parfois le nid avant de savoir voler et alors ils tombent souvent à terre ou ils deviennent la proie des busards et des mammifères carnassiers. Quand un jeune a abandonné son nid, il indique par ses cris plaintifs et perçants l'endroit ou il se trouve et les parents peuvent alors continuer à le nourrir jusqu'au moment où il peut lui même pourvoir à son entretien.

30. — Le Hibou brachyote.

ASIO ACCIPITRINUS, *Newt. ex. Pall.*

(Pl. 30.)

NOCTUA MAJOR, Briss. *Orn.* I, p. 511 (1760).
STRIX ACCIPITRINA, Pall. *Reise Russ. Reichs*, I, p. 455 (1771).
NOCTUA MINOR, Gm. *Nov. Comm. Petrop.* XV, p. 447 (1771).
STRIX BRACHYOTUS, Forst. *Phil. Trans.* XII, p. 384 (1772).
STRIX ULULA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 294 (1788).
STRIX ARCTICA, Sparrm. *Mus. Carls.* II, pl. 51 (1788).
STRIX PALUSTRIS, Bechst. *Nat. Deutschl.* II, p. 906 (1791).
STRIX TRIPENNIS, Schrank, *Fauna Boica*, I, p. 112 (1798).
STRIX CASPIA, Shaw, *Gen. zool*, VII, p. 272 (1809).
STRIX ÆGOLIUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 309 (1811).
OTUS MICROCEPHALUS, Leach, *Syst. Cat. M. and. B.* p. 11 (1816).
STRIX BRACHYURA, Nilss. *Orn. Suec.* I, p. 62 (1817).
OTUS BRACHYOTUS, Steph. *Gen. Zool.* XIII, pl. 2, p. 57 (1826). — Gould, *Birds of Eur.* pl. 40. — C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* pl. 29 f. 1.
STRIX SANDWICHENSIS, Bloxh. *Voy. of H. M. S. Blonde*, app. p. 250 (1826).
ASIO ULULA, Less. *Man. d'orn.* I, p. 116 (1828).
OTUS PALUSTRIS et AGRARIUS, Breh, *Vög. Deutschl.* p. 124 (1831).
ULULA BRACHYOTUS, James, *Wils. Am. orn.* I, p. 106 (1831).
BRACHYOTUS GALAPAGOENSIS, Gould, *Proc. Z. S.* 1837, p. 10.
BRACHYOTUS PALUSTRIS, Bp. *Comp List*, p. 7 (1838).
ASIO BRACHYOTUS, Macg. *Brit. Birds*, II, p. 461 (1840).
ÆGOLIUS BRACHYOTUS, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 32 (1840).
OTUS GALAPAGOENSIS, Gould, in *Darw. Voy. Beagle, Birds* p. 32, pl. 3 (1842).
BRACHYOTUS ÆGOLIUS, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* 1854, p. 541.
BRACHYOTUS AGRARIUS et LEUCOPSIS, Breh. *Naum.* 1855, p. 70.
ASIO GALAPAGOENSIS, Stickl. *Orn. syn.* p. 211 (1855).
BRACHYOTUS CASSINII, Brew. *Proc. Bost. Soc. N. H.* 1856, p. 321.
ASIO SANDVICENSIS, Blyth, *Ibis*, 1863, p. 27.
OTUS CASSINII, Gray, *Hand-list*, I, p. 51 (1869).
ASIO ACCIPITRINUS, Newt. in *Yarr. Brit. Birds*, éd. 4, p. 133 (1872).
DIE SUMPF OHREULE, en allemand.
THE SHORT-EARED OWL, en anglais.
DE VELDUIL, en flamand.

Taille : Mâle 0m,35; femelle 0m,37; ailes 0m,32.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un jaune d'ocre pâle, avec des taches brunes au centre des plumes, allongées à la tête et au cou, irrégulières au dos et sur les ailes; face blanchâtre variée de plumes brunes près des oreilles et du bec; région des yeux brune; gorge blanche; ailes dépassant la queue; grandes couvertures alaires avec une tache blanchâtre sur le bord externe; rémiges roussâtres, barrées de brun et terminées : les primaires de brun, les secondaires de blanc; queue roussâtre, tachée et barrée de brun, terminée de blanchâtre; parties pectorales et ventrales d'un jaune d'ocre très-pâle, avec de grandes taches allongées brunes sur la poitrine et sur les flancs, mais devenant très-étroites sur ces dernières régions; sous-caudales blanchâtres; tarses et doigts d'un jaune d'ocre pâle et sans taches. Iris jaune; bec noir; ongles de couleur claire.

Jeune de l'année. — Semblable à l'adulte, mais d'une teinte générale plus rousse; les taches blanchâtres des ailes sont également roussâtres; taches des flancs plus larges; les sous-caudales offrent des taches allongées très-étroites la face est variée de roux, de blanchâtre et de brun.

Au nid. — Entièrement couvert d'un duvet blanc pendant la première période.

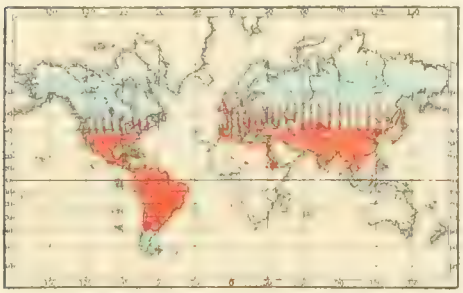

Hab. — (1) Le hibou brachyote habite toute l'Europe et toute l'Asie continentale jusque près du 70e et il est commun presque partout. Il est également répandu aux îles Britanniques et dans la plupart des îles européennes, sauf en Islande où il ne paraît pas avoir été observé. Il niche chaque année en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre, passe l'hiver dans le sud de ce dernier pays et en Irlande, mais il est sédentaire à l'ouest de l'Ecosse (*Harting*).

On le voit régulièrement en Belgique, et en très-grand nombre,

(1) Ayant reçu de plusieurs savants étrangers, des félicitations au sujet des cartes intercalées dans le texte, nous croyons devoir rappeler que c'est à M. Ed. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, que revient l'honneur d'avoir introduit le système dans la science. En effet, dès 1872, le savant directeur, après avoir inauguré ce mode de représentation graphique dans les collections quaternaires qu'il venait de classer, chargea les conservateurs de l'exécution des planisphères spécifiques pour les collections placées sous leur direction. La chose ne tarda pas à être imitée par d'autres musées et établissements scientifiques. *La Faune illustrée des vertébrés de la Belgique* est cependant la première publication qui emploie le système d'une manière générale.

depuis la fin de septembre jusque dans le courant de novembre ; il repasse en mars et en avril. Ce n'est donc, pour nos contrées, qu'un oiseau de passage qui ne se montre qu'exceptionnellement à d'autres époques de l'année. Il hiverne dans le midi de l'Espagne (*Saraudiers*), en Grèce (*v. d. Mühle*), dans le sud de l'Italie et dans les îles de la Méditerranée (*Salvadori*).

En Asie on le rencontre, depuis le nord de la Sibérie jusqu'à Singapore (*Gurney*) et depuis la mer Caspienne jusqu'au Japon (*Dresser*).

En Afrique on n'observe ce hibou que pendant l'hiver ; il n'est alors pas rare dans les parties septentrionales et nord-est de ce continent jusqu'en Abyssinie (*Loche, de Heuglin*).

En Amérique il se trouve presque partout, depuis le 67° (*Richardson, Allen*) jusqu'au détroit de Magellan (*d'Orbigny*). Les individus du Chili, du Brésil et de la Nouvelle-Grenade ne diffèrent en rien de ceux de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. Il se montre accidentellement à l'île de Cuba (*Gundlach*); au Groenland il dépasse rarement le 65° (*Holböll*).

Cette espèce habite ou se montre également aux îles Sandwich (*Schlégel*), Galapagos (*Darwin*), et Malouines (*Abbott*).

Mœurs. — Le hibou brachyote quitte les pays du nord et de l'extrême sud à l'approche de l'hiver et il est alors de passage dans les contrées tempérées (1).

Ce rapace diffère beaucoup, par ses mœurs, des autres strigiens ; jamais il ne se montre dans l'intérieur des forêts, dans les montagnes ou dans les bâtiments en ruine. Il vit dans les champs et les endroits marécageux, où il se tient caché parmi les herbages durant le jour ; ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se perche sur un arbre, mais il y cherche souvent un refuge lorsqu'il est poursuivi par l'homme ou par un mammifère carnassier. A la fin de l'été il recherche les champs de pommes de terre et de choux dans lesquels il peut facilement s'abriter. En cas de danger il se tapit comme les poules, mais s'envole dès que l'ennemi s'approche de trop près.

Il vole d'ordinaire lentement et à peu d'élévation du sol ; mais pendant ses longs voyages, il s'élève parfois très-haut. Son cri est assez doux et peut se rendre par *kéw*, *kéw* ; lorsqu'il est irrité, il souffle comme les autres strigiens et fait claquer son bec.

---

(1) Les contrées où l'espèce est principalement de passage, sont marquées, sur le planisphère par des raies bleues et rouges.

Le hibou brachyote se met en chasse dès le crépuscule, et même plus tôt si le temps est sombre; il est d'ailleurs moins nocturne que ses congénères. Il se nourrit de musaraignes, de taupes, de campagnols et autres murides des champs, et rend ainsi de grands services à l'agriculture; à l'occasion il prend des petits oiseaux, des grenouilles et même des insectes; dans les contrées du nord il détruit énormément de hamsters et de lemmings.

Reproduction. — Cet oiseau recherche toujours pour nicher un endroit où il est certain de faire bonne chasse. Le nid est petit et formé d'un tas de buchettes entremêlées de paille, de feuilles de graminées et de fumier sec; il est placé à terre dans un champs, dans une prairie ou dans un marais; dans ce dernier cas, il est posé sur un petit monticule ou sur un tas de roseaux renversés et toujours soigneusement caché entre les herbages ou les broussailles. Parfois aussi les œufs sont dépourvus de litière et reposent sur ce que le hasard a mis sous eux.

La ponte est de trois à six œufs blancs, arrondis et mesurant environ 37 millimètres sur 33.

La durée de l'incubation est de trois semaines.

GENRE XXIII.

SCOPS. — SCOPS.

Scops, Savig. *Descr. de l'Eg.* p. 291 (1809).
Lophostrix, Less. *Compl. Buff.* I, p. 261 (1837).
Ephialtes, Keys. et Blas., *Wirbelt. Eur.* p. 33 (1840).
Pisorhina, Megascops, Acnemis, Ptilopsis, Kaup, *Isis*, 1848, p. 769,
Lempijius, Bp. *Rev. et Mag. de zool.* 1854, p. 542.

Car. — Bec recourbé dès la base, avec une échancrure à l'extrémité de la mandibule inférieure; narines petites, elliptiques; disques périophthalmiques peu développés et imparfaits; conques auditives petites, arrondies, dépourvues d'opercule; aigrettes plus ou moins développées; ailes allongées, atteignant souvent l'extrémité de la queue; celle-ci courte; tarses emplumés en avant jusqu'aux doigts; ceux-ci nus.

Hab. — Les espèces de ce genre habitent les régions tempérées et chaudes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, ainsi que toute l'Afrique.

31. — Le Scops petit-duc.

SCOPS GIU, *Newt. ex. Scop.*

(Pl. 31.)

STRIX SCOPS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 132 (1766).—Naum. *Vog. Deutschl.* I, pl. 13, f. 1.
STRIX GIU, Scop. *Ann. hist. nat.* I, p. 19 (1768).
STRIX ZORCA, CARNIOLIACA et PULCHELLA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 290 (1788).
SCOPS EPHIALTES, Savig. *Descr. de l'Eg.* p. 291 (1809).
BUBO SCOPS, Boie, *Isis*, 1822, p. 549.
SCOPS ASIO, Steph. *Gen. zool.* XIII, pt. 2, p. 51 (1826).
SCOPS ALDROVANDI, Flem. (ex Willughbi, 1676), *Brit. an.* p. 57 (1828). — Gould, *Birds Eur.* I, pl. 41.
SCOPS CARNIOLIACA, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 126 (1831).
SCOPS EUROPÆUS, Less. *Traité d'orn.* p. 106 (1831).
SCOPS SENEGALENSIS et ZORCA, Sw. *Classif. B.* II, p. 217 (1837).
EPHIALTES SCOPS, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p, 33 (1840).
OTUS SCOPS, Schl. *Rev. crit.* p. 16 (1844).— C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, pl. 29 f. 2.
SCOPS LONGIPENNIS, Kp. *Contr. orn.* 1852, p. 110.
SCOPS KAMTSCHATKENSIS, Bp. *Rev. et mag. de zool.* 1854, p. 543.
SCOPS MINOR, RUPESTRIS, RUFESCENS et PYGMÆA, Breh. *Naum.* 1855, p. 270.
SCOPS VERA, Finsch, *Journ. f. orn.* 1859, p. 381.
EPHIALTES ZORCA, Jaub. et Bart. *Rich. orn.* p. 78 (1859).
SCOPS GIU, Newt. *Ooth. Wolley* p. 153 (1864).
DIE ZWERG-OHREULE, en allemand.
THE SCOPS OWL, en anglais.
DE KLEINE OOR UIL, en flamand.

Var. Capensis.

SCOPS EUROPÆUS et CAPENSIS, Smith, *S. Afr. Q. Journ.* ser. II, n° 4 pt. 1. p. 314.
SCOPS LATIPENNIS, Kp. *Tr. Z. S.* IV, p. 223.
EPHIALTES LATIPENNIS, Licht. *Nomencl. av.* p. 7
SCOPS SENEGALENSIS, Strickl. et Sclat. (nec. Swains), *Contr. Orn.* 1852, p. 142.
SCOPS FAZOGLENSIS, Würt. *Naum.* 1857, p. 432.
EPHIALTES CAPENSIS, Gurn. *Ibis*, 1859, p. 242.
SCOPS ZORCA AFRICANUS, Schl. *Mus. P.-B. Oti.* p. 20.
EPHIALTES SENEGALENSIS, Lay. *B. S. Afr.* p. 41.
STRIX SCOPS, Chapm. *Trav. S. Afr.* II, app. p. 393.

Var. Pennata.

SCOPS PENNATA, Hodg. *J. A. S. B.* VI, p. 369.
EPHIALTES PENNATUS, Jerd. *B. Ind.* I, p. 136.

Var. Bakkamæna

Scops bakkamæna, Swinh. *Ibis*, 1860, p. 47.
Scops japonicus, Swinh. *Ibis*, 1863, p. 89.
Scops sunia, Swinh., *P. Z. S.* 1871, p. 343.
Scops stichonotus, Sharpe *Cat. Strigès B. M.* II, p. 54.

Var. Japonica.

Otus scops japonicus, Schl. *Faun. Jap. aves*, p. 27, pl. 9.
Scops japonicus, Bp. *Rev. mag. de Zool.* 1854, p. 543.

Var. Malayana.

Scops malayanus, A. Hay, *Madr. Journ.* XIII, 2. p. 147.

Var. Rufipennis.

Scops pennatus, Jerd. *Madr. Journ.* XIII, pl. 2, p. 119
Scops rufipennis, Sharpe, *Cat. Str. B. M.* p. 60.

Var. Brucei.

Ephialtes brucei, Hume, *Str. F.* I. p. 8.
Scops brucii, Sharpe, *Cat. Str. B. M.* p. 62.

Taille : Mâle 0m,19; ailes 0m,154; femelle 0m,20; ailes 0m,16.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures et ailes d'un gris roussâtre varié de roux et de blanchâtre, avec de petits traits pointillés transversaux et des stries allongées noires au centre des plumes; bord externe des scapulaires blanc, terminé par une tache noire; face grisâtre, finement rayée de brun; parties inférieures marquées comme le dos, mais la teinte du fond plus pâle et les stries allongées noires des plumes de la poitrine et des flancs plus larges; rémiges primaires barrées de blanc et de cendré, cette dernière teinte variée de roux et de brun; queue marquée comme le reste du corps, avec des bandes transversales irrégulières roussâtre et brunes; tarses variés de roussâtre et de brun. Bec noirâtre; iris jaunes; doigts grisâtres.

La femelle est généralement un peu plus rousse sur le dos et sur les ailes et un peu plus grande que le mâle.

Jeune au nid. — Couvert d'un duvet blanc pendant les premiers jours, qui est bientôt remplacé par un duvet gris tacheté et pointillé de noir. Le premier plumage, qui est encore entremêlé de duvet, est presque d'un gris uniforme mais déjà marqué de noir comme chez l'adulte.

Remarque. — M. Sharpe divise cette espèce en huit sous-espèces, correspondant aux variétés mentionnées plus haut. Comme nous n'avons pas toutes ces variétés sous les yeux, nous devons nous contenter de les indiquer d'après le *Catalogue of the Striges* (p. 52 et suiv.) de notre savant collègue du Musée britannique.

Hab. — Le scops petit-duc habite, en été, l'Europe méridionale et se montre parfois dans l'Europe centrale. Il est abondant en Espagne partout où il y a des arbres (*Saunders*), ainsi qu'en Portugal (*Dr Ray*) et dans le midi de la France où il est sédentaire dans quelques localités (*Lacroix*); ce petit strigien est également commun dans toute l'Italie, dans les îles de la Méditerranée et on le rencontre en abondance à l'île de Malte où il reste, en partie, pendant l'hiver (*Salvadori*). En Suisse il est répandu dans toute la région montagneuse des Grisons, du Valais et du Tessin, souvent aussi dans les vallées inférieures de ces cantons et dans l'Oberland bernois (*de Tschudi*). Il est peu abondant en Grèce mais y niche (*Lindermayer*); il en est de même pour la Turquie, l'Asie Mineure (*Dr. Krüper*) et la Palestine (*Tristram*). Il est assez répandu dans le Turkestan qui forme sa limite orientale (*Severtzoff*). En Russie il est plus ou moins répandu dans les parties méridionales et se montre jusque près du 57° (*Sabanaeff*).

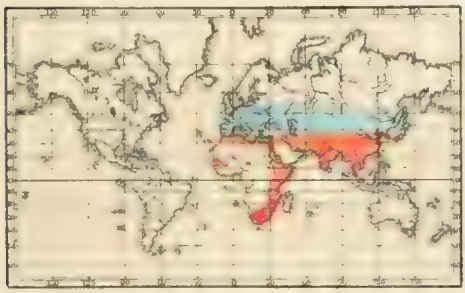

Le scops est rare en Autriche-Hongrie où il ne se montre, pour ainsi dire, que dans les parties les plus méridionales (*Hinterberger*); on l'observe accidentellement en Allemagne (*Naumann*), en Hollande (*Temminck*), à l'île Helgoland (*Gätke*) et en Angleterre (*Harting*).

M. le baron de Selys-Longchamps signale un individu recueilli en Belgique près d'Arlon par M. J. Putzeys, et un autre qui a été vu à Longchamps-sur-Geer près de Liége. Le Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles en possède trois individus d'origine belge, dont deux ont été pris dans les environs de Tournai.

En hiver le scops habite le Nord et le Nord-Est de l'Afrique, la

Nubie, l'Abyssinie et le Sennar (*von Heuglin*). D'après M. Sharpe il se trouverait également en Sénégambie.

La var. *Capensis* a pour patrie le Sud et l'Est de l'Afrique (*von Heuglin*). La var. *Pennata* est répandue dans l'Hindoustan (*Jerdon*). La var. *Bakkamœna* habite l'Est de l'Asie, la Chine, Siam jusqu'à l'Himalaya (*Sharpe*). La var. *Japonica* est propre au Japon (*Schlégel*), mais elle a aussi été prise dans la Sibérie orientale à l'embouchure de l'Ussuri et au Port-Strielok (*Dybowski*). La var. *Malayana* habite Singapore et la péninsule Malaise jusqu'au sud de la Chine (*Sharpe*). La var. *Rufipennis* est répandue dans le sud de l'Hindoustan (*Jerdon*). Enfin, la var. *Brucei* paraît également être propre à certaines parties de l'Hindoustan (*Hume*).

Mœurs. — Le scops petit-duc arrive en Europe en mars et émigre en septembre et en octobre.

C'est un oiseau qui se plaît aussi bien dans les plaines que dans les montagnes, pourvu qu'il y trouve des arbres; il se cache dans les vignobles, dans les oliviers, dans les jardins et arrive même à l'intérieur des villes : ainsi « à Madrid, dit M. A. Brehm, il est commun sur les arbres des promenades les plus fréquentées »; il ne craint donc pas la présence de l'homme. Pendant le jour il reste immobile dans le feuillage des arbres, ou tapi sur le sol entre des plantes basses ou sous un pied de vigne.

Ce rapace commence à crier dès le crépuscule et l'on entend alors son cri de *kiou-tod-tod-tod*, qui lui a valu, dans la Suisse allemande, le surnom d'oiseau des morts (*Todtenvogel*). Il ne se met en chasse qu'après le coucher du soleil, rasant alors le sol d'un vol léger et ondoyant et poursuivant les insectes nocturnes ou crépusculaires. C'est un grand destructeur d'insectes, surtout de coléoptères et de sauterelles; au printemps il détruit énormément de hannetons; il aime aussi les micro-mammifères, tels que souris, campagnols, etc., mais ne s'attaque que très-rarement aux petits passereaux. C'est un animal qui rend de grands services à l'agriculture.

Le scops s'apprivoise facilement et l'on peut fort bien le conserver si on le tient, en hiver, dans un endroit suffisamment chauffé. Dans le Tessin et le Valais, on le dresse souvent, comme la chevêche, pour la chasse aux petits oiseaux; mais il convient peu pour cette destination parce qu'il est moins vif que la chevêche et qu'il ne craint pas la lumière : on le voit souvent voler en plein jour.

Spallanzani, à qui l'on doit des observations fort intéressantes sur

divers animaux, étudia également les mœurs du scops et voici ce qu'il en dit : « ,.. J'élevai sous un berceau de mon jardin six individus qui ne faisaient que d'éclore; ce berceau, dont le feuillage les garantissait de la trop vive clarté du jour, fut leur unique habitation tant qu'ils restèrent avec moi. Quand je les appelais en imitant leur cri, ils répondaient à ma voix, me suivaient partout où je voulais; le soir ils sortaient de leur niche, volaient sur mes épaules et prenaient entre mes doigts la nourriture que je leur apprêtais. Quand ils étaient rassasiés, ils voltigeaient toute la nuit dans les environs, se perchaient sur les arbres du voisinage, et le matin revenaient au berceau; alors ils faisaient un second repas qui les conduisait jusqu'à la fin du jour. Pendant l'espace d'un mois, ils me restèrent ainsi affectionnés, s'envolant chaque nuit dans les campagnes voisines, et revenant au logis chaque matin.

« Mais un jour je m'aperçus qu'il en manquait deux; les ayant cherchés et appelés, ils me répondirent du haut d'un orme situé à la distance de trois cents pieds environ du berceau ; j'eus beau les inviter à descendre, ils restèrent à leur place; le soir ils s'enfuirent sans que je pusse savoir où ils étaient allés; le lendemain, leurs cris m'avertirent de leur retour sur l'orme. Deux jours s'étant écoulés sans qu'ils eussent reçu aucune nourriture de mes mains, sans qu'ils se fussent même souciés d'en recevoir, je soupçonnai que la nature leur avait appris à se passer de mes soins. En effet, d'un coup de fusil ayant sacrifié l'un d'eux à ma curiosité, je lui trouvai dans l'estomac des restes de sauterelles, tandis que les aliments que je leur donnais en ce temps-là n'étaient autre chose que des morceaux d'intestins hachés très-menus. Je ne pouvais me tromper en prenant un hibou sauvage pour un des miens apprivoisés, car, pour éviter toute équivoque, chacun d'eux avait un fil de soie noué au pied, et celui que j'avais tué portait justement cette marque.

« Bientôt après, l'exemple de ces deux fuyards fut imité par les autres, et quoique le temps de l'émigration fût encore assez éloigné, ils ne parurent plus dans les environs, ayant probablement pris leur essor au loin, dégagés de toute dépendance de l'homme. »

Reproduction. — A l'époque de l'accouplement, le mâle cherche à attirer la femelle par des accents d'une douce tristesse. Celle-ci pond en avril de trois à cinq œufs, qu'elle dépose dans une crevasse de rocher ou dans le creux d'un arbre, le plus souvent sans leur donner de litière. M. A. Lacroix dit que les trois quarts des nichées qu'il a

observées dans les Pyrénées françaises, se trouvaient dans des nids de pies, modifiés de manière à rendre l'intérieur de l'habitation plus sombre. L'observation de M. Lacroix ne peut être contestée, mais la chose est toujours exceptionnelle. M. Saunders a visité, en Espagne, des centaines de nids de pies, en recherchant des œufs du *Coccystes glandarius*, et n'y a jamais trouvé des œufs d'aucun hibou; pourtant le scops est très-commun en Espagne.

Les œufs sont arrondis et d'un blanc brillant. Ils mesurent environ 33 millimètres sur 28.

ORDRE II.

LES PASSEREAUX.

Car. — L'ordre des Passereaux comprend des oiseaux de formes et de tailles diverses. Leur bec est très-variable, mais toujours dépourvu de cire; les ailes et la queue varient également de longueur et de forme; les tarses sont courts ou de longueur moyenne, recouverts de plaques squammeuses, rarement garnis de plumes; les doigts sont au nombre de quatre dont trois sont généralement dirigés en avant; les ongles sont faibles et plus ou moins recourbés.

Les femelles ont très-souvent un plumage moins brillant que les mâles; les jeunes ressemblent plus ou moins aux femelles ou diffèrent complétement des adultes.

Certaines espèces ont une double mue; dans ce cas le plumage du printemps diffère plus ou moins de la livrée que l'oiseau porte en hiver. La majorité, cependant, ne mue qu'une fois par année, mais il arrive parfois que les teintes finissent par se modifier à cause de l'usure des bords des plumes.

De tous leurs sens, la vue et l'ouïe sont les plus parfaits. La plupart sont très-intelligents et ils en donnent de nombreuses preuves; certains d'entre eux sont même susceptibles d'apprendre à répéter quelques mots ou à chanter un air quelconque.

Mœurs. — On rencontre des passereaux partout où il y a de la végétation. Leurs mœurs diffèrent presque autant que leurs formes et leur régime est aussi très-variable. Les uns sont insectivores, les autres granivores ou frugivores; il y en a même qui sont carnivores et omnivores; beaucoup se nourrissent en même temps d'insectes et de graines ou de fruits.

C'est dans l'ordre des passereaux que viennent se ranger tous nos oiseaux chanteurs et la plupart des oiseaux brillants des tropiques. Beaucoup d'entre eux sont recherchés pour leur chair.

Les passereaux sont généralement arboricoles, mais le moindre buisson leur suffit. Plusieurs se logent dans les roseaux ou dans les

herbes ; d'autres habitent les rochers ou le voisinage des habitations.

La plupart des insectivores habitant la zone tempérée, émigrent à l'approche de l'hiver. Pour entreprendre leurs voyages, ils se rassemblent généralement en troupes plus ou moins nombreuses, et il arrive même souvent que diverses espèces se réunissent et font route ensemble. Au printemps ils retournent dans le pays qui les a vu naître.

Les passereaux sont tous monogames. Leur nid varie à l'infini, suivant l'espèce. Certains de ces oiseaux sont passés maîtres sous le rapport de la nidification : ce sont des tisserands, des tailleurs, qui se servent de leur bec pour tresser ou coudre ensemble les divers matériaux qui constituent leur nid. Les oiseaux désignés sous le nom de tisserins (*Ploceus*) sont surtout remarquables pour la beauté et les proportions considérables de leurs nids. D'autres, les républicains (*Philetœrus socius*) de l'Afrique méridionale, se réunissent en république pour nicher sous un même abri et se défendre contre les serpents qui détruisent leurs œufs. « A huit cents ou à mille, dit Paterson, ils habitent sous un toit commun, qui, comme un toit de chaume, recouvre une grande branche et ses rameaux et déborde les nids qui pendent au-dessous, de manière qu'aucun serpent, qu'aucun carnassier n'y peut arriver. Chaque année, ils bâtissent de nouveaux nids, de telle façon que les arbres ploient sous le faix de cette cité aérienne. Au-dessous du toit se trouve une masse d'ouvertures conduisant chacune à un couloir sur les côtés duquel sont disposés les nids, à six centimètres environ l'un de l'autre. »

Si nous trouvons parmi les passereaux des constructeurs habiles, il y en a aussi beaucoup qui se contentent de tapisser de quelques substances molles le creux d'un tronc d'arbre, ou de réunir grossièrement quelques matériaux.

La ponte est généralement de 5 à 7 œufs. Les parents ont grand soin de leurs petits et les élèvent en commun.

Classification. — Plusieurs ornithologistes ont placé les passereaux dans trois ordres, savoir : les *Passereaux* proprement dits, les *Fissirostres* (engoulevents et martinets) et les *Chanteurs*.

Les caractères assignés à ces différents groupes ne présentent nullement l'importance qu'on a voulu leur donner ; tout au plus pourrait-on faire un ordre distinct des Fissirostres, parce que leur pouce, généralement très-court, est dirigé en avant ou réversible, ce que l'on n'observe pas chez les hirondelles et les autres déodac-

tyles. Mais d'autre part, les martinets ont tant de rapports avec les hirondelles, qu'il est difficile de les en séparer complétement.

D'autres naturalistes ont compris dans les passereaux les grimpeurs zygodactyles, c'est-à-dire les oiseaux qui ont deux doigts dirigés en avant et deux en arrière. Dans ce cas, ils divisent généralement les passereaux en quatre sous-ordres : 1. Les *Zygodactyles* (pic, coucou), 2. les *Syndactyles* (rollier, guépier, martin-pêcheur), 3. les *Déodactyles* (tous les vrais passereaux), 4. les *Anomodactyles* (engoulevent, martinet).

Nous ne comprendrons dans les passereaux que les Déodactyles et les Anomodactyles, qui se diviseront, pour les espèces observées en Belgique, en vingt familles, savoir : 1. Les *Caprimulgidés*, 2. les *Cypsélidés*, 3. les *Hirundinidés*, 4. les *Muscicapidés*, 5. les *Bombycillidés*, 6. les *Laniidés*, 7. les *Corvidés*, 8. les *Oriolidés*, 9. les *Sturnidés*, 10. les *Cinclidés*, 11. les *Turdidés*, 12. les *Sylviadés*, 13. les *Troglodytidés*, 14. les *Phyllopneustidés*, 15. les *Paridés*, 16. les *Motacillidés*, 17. les *Alaudidés*, 18. les *Fringillidés*, 19. les *Certhiidés* et 20. les *Upupidés*.

PREMIER SOUS-ORDRE

LES ANOMODACTYLES.

Les oiseaux de ce groupe sont de petite ou de moyenne taille; ils ont le corps allongé et robuste, la tête grande et aplatie, les ailes longues, étroites et plus ou moins pointues, et la queue de forme variable. Les tarses sont courts et faibles; le pouce, généralement très-court, est réversible ou dirigé en avant.

FAMILLE DES CAPRIMULGIDÉS.

Car. — Bec court, assez large en arrière, très-aplati, profondément fendu jusqu'au milieu de l'œil au moins; la cavité buccale est plus grande, dans les espèces de cette famille, que chez aucun autre oiseau, tandis que la partie cornée du bec n'en forme, en réalité, que l'extrémité; base du bec garnie de soies longues et raides; yeux grands; tarses épais, généralement très-courts, nus chez les uns, en partie emplumés chez les autres; doigts, le médian excepté, courts et faibles, pouce réversible; ailes longues et étroites; queue formée de dix pennes. Le plumage est mou comme celui des hiboux et de couleur sombre.

Mœurs. — La majorité des oiseaux de ce groupe habitent les forêts, ou, tout au moins, y passent les heures de repos; certaines espèces se montrent dans les steppes ou les déserts.

La plupart des caprimulgidés sont nocturnes et ne se mettent en chasse qu'à la tombée de la nuit. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils attrapent généralement au vol. Les espèces de la zone tempérée émigrent en automne. Ce n'est que lors de leurs voyages que ces oiseaux se montrent sociables jusqu'à un certain degré; dans leur patrie ils vivent par couples.

Les caprimulgidés ne construisent pas de nid : ils déposent simplement leurs œufs sur le sol. En cas de danger, quelques espèces prennent leurs œufs dans leur énorme bouche et les transportent dans un autre endroit.

Le plumage des femelles diffère peu de celui des mâles.

Classification. — Cette famille se divise en quatre sous-familles, savoir : 1. les *Podarginés*, 2. les *Stéatornithinés*, 3. les *Nyctibiinés*, et 4. les *Caprimulginés*. Cette dernière division est la seule qui ait des représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE XI.

LES CAPRIMULGINÉS. — CAPRIMULGINÆ.

Car. — Base de la mandibule supérieure garnie de longues soies rigides dirigées en avant; narines découvertes; tarses emplumés; pouce très-court; ongle du doigt médian long, large et dentelé.

GENRE XXIV.

ENGOULEVENT. — CAPRIMULGUS.

CAPRIMULGUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 346 (1766).
NYCTICHELIDON, Rennie, *Orn. Dict.* p. 335 (1831).

Car. — Bec faible, court, large à la base, fendu jusqu'au-delà des yeux, à mandibule supérieure légèrement recourbée à la pointe; narines basales, découvertes, arrondies, tubuleuses, percées obliquement; ailes allongées, étroites; queue carrée ou légèrement arrondie; tarses courts, entièrement emplumés ou nus en dessous; doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; le médian, l'ongle compris, un peu plus long que le tarse; ongles petits, sauf celui du doigt médian qui est robuste, large et pectiné.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'archipel Indien.

32. — L'Engoulevent vulgaire.

CAPRIMULGUS EUROPÆUS, *Lin.*

(Pl. 32).

CAPRIMULGUS EUROPÆUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 346 (1766). Naum. *Vög. Deutschl.* VI, pl. 148. Gould, *Birds of Eur.* pl. 51.

CAPRIMULGUS PUNCTATUS, Mey. et W. *Taschenb. deutschl Vögelk.* I, p. 284 (1810).

HIRUNDO CAPRIMULGUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 542 (1819).

CAPRIMULGUS VULGARIS, Vieill. *Faune franç.* I, p. 140 (1820). — C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. 30.

CAPRIMULGUS MACULATUS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 131 (1831).

NYCTICHELIDON EUROPÆUS, Rennie, *Mont. Orn. Dict.* 2e éd. p. 335 (1831).

CAPRIMULGUS SMITHI, Bp. *Consp.* I, p. 59 (1850).

CAPRIMULGUS FOLIORUM, Breh. Vogelf., p. 44 (1855).

CAPRIMULGUS EUROPÆUS MACULATUS, PUNCTATUS, PUNCTORUM, FOLIORUM et PEREGRINUS, A. Breh. *Verz. Samml. C. L. Breh.*, p. 3 (1866).

? CAPRIMULGUS CAPENSIS, Verr. in *Gr. Hand-list.* I, p. 56 (1869).

DIE NACHTSCHWALBE, en allemand.

THE COMMON NIGHTJAR, en anglais.

DE NACHTZWALUW, en flamand.

Taille : $0^m,26$ à 0^m27 ; ailes 0^m20 à 0^m21.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures variées de gris et de roussâtre avec de fines raies brunes pointillées, transversales et en zigzags; les plumes du dessus de la tête, de la nuque et du dos ont, en outre, une longue tache centrale noire, qui est plus large sur les plumes du milieu de la tête et sur les scapulaires que partout ailleurs ; gorge et poitrine d'un blanc sale varié de roussâtre avec de nombreuses raies en zigzags brunes; une bande blanchâtre part de la base du bec et aboutit à la région des oreilles; une tache blanche de chaque côté sur le devant du cou et quelques taches rousses sur les côtés de la même région ; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales roux, rayés transversalement de brun; scapulaires bordées extérieurement de roux; couvertures des ailes terminées par une tache de même couleur; rémiges brunes, tachées de roux, variées de cendré à leur extrémité ; une grande tache blanche sur les trois premières rémiges ; rectrices médianes grises, les externes rousses, mais toutes traversées de bandes et de lignes en zigzags noirâtres ; première et deuxième rectrices latérales largement terminées de blanc. Bec et iris noirâtres; pattes brunes.

Femelle adulte. — Elle ressemble au mâle, mais elle n'a pas de taches

blanches sur les rémiges primaires et les rectrices latérales ne sont pas terminées de blanc.

Jeune. — Plumage assez semblable à celui des adultes, mais avec moins de roux et d'un cendré plus pâle; la queue est plus courte.

Jeune au nid. — Couvert d'un duvet long et assez épais d'un gris noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous.

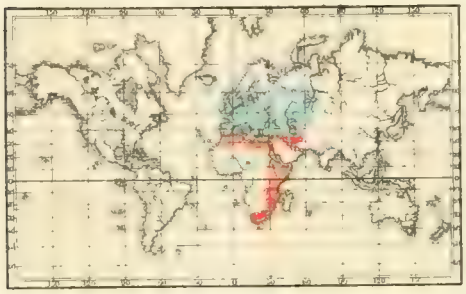

Hab. — L'engoulevent habite, en été, toute l'Europe et se montre jusque sous le 63°. Il est plus ou moins commun dans toutes les contrées du centre et du midi de l'Europe; en Belgique on le rencontre particulièrement en Ardenne, où il est assez commun.

Cette espèce habite également l'Asie occidentale, le Turkestan (*Severtzoff*), la Perse (*Blandford*), la Palestine (*Tristram*) et le Caucase (*Ménétries*). En hiver on rencontre cet oiseau au Maroc (*Tyrwhitt-Drake*), en Algérie (*Loche*), en Egypte, en Arabie, en Nubie, au Sennaar, au Kordofan, en Abyssinie (*von Heuglin*) et probablement sur toute la côte orientale de l'Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance (1).

Mœurs. — L'engoulevent, vulgairement appelé tette-chèvre ou crapaud volant, vit dans les bois de toutes essences et particulièrement dans les endroits riches en bruyères et en broussailles, sous lesquelles il aime de s'abriter; il se tient généralement près des lieux découverts et sur les lisières des bois, mais pendant ses migrations on le voit un peu partout, même dans les jardins et près des habitations.

Cet oiseau arrive dans nos contrées vers la mi-avril et émigre dans le courant de septembre : il est rare d'en voir encore après le 15 octobre; dans le nord de l'Europe il n'arrive qu'en mai. Il voyage isolément ou par couples, rarement par groupes de trois ou quatre individus. Comme l'engoulevent est nocturne, il ne voyage que la nuit pour se

---

(1) Le Musée de Bruxelles possède des individus du Cap de Bonne-Espérance qui ne diffèrent en rien de ceux de l'Europe.

reposer depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil; il en résulte qu'il met plus d'un mois pour arriver à sa destination.

Par ses mœurs nocturnes et son plumage mou et de couleur sombre, l'engoulevent a quelque analogie avec les chouettes. Comme ces dernières, il passe la journée à dormir, caché dans un endroit isolé, soit à terre sous des broussailles, soit tapi sur une grosse branche d'arbre à peu d'élévation du sol. Il a la singulière habitude, lorsqu'il perche, de se tenir dans le sens longitudinal de la branche, les ailes et la queue appuyées contre l'écorce; dans cette attitude, il est parfois très-difficile de l'apercevoir: ses couleurs ternes s'harmonisent si bien avec les teintes de l'écorce, que l'oiseau dans son immobilité, paraît réellement faire partie de la branche. En cas de danger, il s'aplatit encore davantage et ne s'envole que lorsqu'il est certain d'avoir été découvert; dans ce cas il ne s'éloigne cependant jamais bien loin. Il n'est du reste nullement farouche et ne se réveille pas vite, car on peut l'approcher jusqu'à une distance de dix à quinze pas sans l'éveiller.

Le vol de cet oiseau est silencieux, léger, rapide et ressemble assez bien à celui de l'hirondelle; à terre l'engoulevent ne peut se mouvoir sans le secours des ailes. Son cri varie suivant les circonstances : quand il est brusquement réveillé, il fait entendre un léger *dag*, *dack*; lorsque les sexes se recherchent ou se poursuivent dans les airs, ils font entendre un petit cri doux ressemblant à *hait*, *héit*, *héit*; pendant l'accouplement et la couvaison le mâle devient fort bruyant et ne cesse, durant toute la nuit, de faire retentir l'air de ses *errrrr*, *errrrr*, *orrrr*, *orrrr* et cela sans interruption pendant cinq à dix minutes, pour recommencer peu après.

L'engoulevent est un oiseau fort utile : depuis le crépuscule jusqu'à l'aurore, il fait une chasse très-active à tous les insectes nocturnes ou crépusculaires, qu'il attrape au vol avec l'agilité de l'hirondelle. Il préfère les gros insectes aux petits et recherche surtout les hannetons, les phalènes, les bombyx et autres lépidoptères ne dépassant pas la taille du sphinx de la vigne; il prend également des sauterelles, des grillons, des phryganes, des libellules, des tipules, des cousins, des mouches, etc. C'est un oiseau vorace, avalant les insectes entiers et vivants, et digérant malgré cela avec facilité; il rejette cependant, comme les strigiens, les parties non digérées telles que les ailes des papillons, les élytres des coléoptères, les pattes et autres parties trop coriaces, qui sont rendues sous forme de pelottes allongées.

L'engoulevent chasse volontiers le soir près des étables et y pénètre à l'occasion, parce qu'il est certain d'y rencontrer des insectes en abondance; c'est ce qui a donné naissance à la fable que les engoulevents s'attachent aux pis des chèvres pour en boire le lait, d'où le nom vulgaire de *tette-chèvre*.

de Tschudi raconte qu'il a conservé pendant longtemps dans son cabinet de travail une femelle de cette espèce, en lui faisant avaler de force des vers et des insectes, car elle ne mangeait rien d'elle-même. « Quoique ce soit un oiseau nocturne, dit de Tschudi, il montre encore assez d'activité pendant le jour; quand le soleil donne dans la chambre, notre engoulevent sort aussitôt de sa cachette, et vient se placer à côté de nous sur le plancher à l'endroit le plus chaud, étendant sa queue en forme d'éventail et sommeillant les yeux à demi fermés. Si le soleil disparaît, il s'en retourne à pas lents dans son coin, où il se tient d'ordinaire couché sur le ventre. Il ne vole pas volontiers et saute si maladroitement qu'il tombe sans cesse sur le côté; il reste alors sans mouvement dans cette position jusqu'à ce qu'on le relève, quoiqu'il n'ait du reste aucun mal A l'approche des étrangers, il fait entendre un bruit rauque, mais il est d'ailleurs tout à fait familier; il est parfaitement heureux lorsqu'il peut s'étendre sur la paume d'une main chaude; avec ses grands yeux noirs il regarde alors ses amis d'un air de reconnaissance. Sa douceur en a fait un être gâté de la maison. »

Reproduction. — L'engoulevent ne construit pas de nid; la femelle pond en mai deux œufs qu'elle dépose à terre sur la mousse, et le plus souvent dans un léger enfoncement naturel, mais elle ne prépare aucune litière.

Les œufs sont d'un blanc grisâtre, marbrés de gris et de brun et mesurent en moyen 34 millimètres sur 24. L'incubation dure seize à dix-huit jours; pendant ce temps le mâle pourvoit à l'entretien de sa femelle, qu'il cherche à distraire par ses cris de *errrr, orrrr*.

Il arrive très-souvent qu'un seul œuf parvient seulement à éclore. Quand la première ponte a été enlevée et que l'oiseau est obligé de pondre une seconde fois, il ne dépose généralement plus qu'un seul œuf.

Les parents témoignent beaucoup d'attachement à leurs petits.

FAMILLE DES CYPSÉLIDÉS.

Car. — Bec petit, court, fléchi, faible, triangulaire, très-large à la base qui est dépourvue de soies raides; ailes longues et étroites; queue tantôt courte, tantôt longue, plus ou moins fourchue et formée de dix rectrices seulement; tarses courts et épais, nus ou emplumés; doigts plus ou moins égaux, courts armés d'ongles fortement recourbés et très-acérés.

Mœurs. — Les espèces qui forment cette famille habitent les forêts, les montagnes ou les villes.

Ce sont des oiseaux essentiellement aériens, pouvant franchir, sans fatigue, des centaines de lieues. Ils s'élèvent souvent à de très-grandes hauteurs où le regard ne peut les suivre: à terre, au contraire, ils sont fort maladroits et c'est à peine s'ils savent ramper. Les cypsélidés sont très-voraces et détruisent des quantités énormes d'insectes.

Pour nicher, les uns se contentent de déposer dans une cavité une légère couche de divers matériaux pour servir de litière aux œufs; d'autres construisent de véritables nids. Les salanganes, qui font également partie de cette famille, construisent leurs nids uniquement avec de la salive; cette sécrétion, qui ressemble assez à une solution saturée de gomme arabique, est très visqueuse et filante, mais se dessèche rapidement. Cuits dans du bouillon, les nids de salanganes forment, comme on sait, un plat très-estimé des gourmets.

Classification. — On divise la famille des Cypsélidés en deux sous-familles : les *cypselinés* et les *chœturinés*. Des derniers il n'y a pas de représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE XII.

LES CYPSÉLINÉS. — CYPSELINÆ.

Car. — Bec petit, faible, triangulaire; ailes allongées, étroites; queue plus ou moins échancrée; tarses courts; doigts ou bien courts et à peu près égaux, avec le pouce articulé sur le côté interne du tarse et dirigé en avant (*Cypselus*), ou bien plus ou moins inégaux, avec le pouce dirigé en arrière et non réversible (*Dendrochelidon*, *Collocalia Chætura*).

GENRE XXV.

MARTINET. — CYPSELUS.

MICROPUS, Mey. et W. *Taschenb. Deutsch. Vögelk.* I, p. 281 (1810).
CYPSELUS, Ill. *Prodr.*, p. 230 (1811)
BRACHYPUS, Mey., *Vög. Livl.*, p. 143 (1815)
APUS, Less. *Tr. d'Orn.* I, p. 267 (1831).

Car. — Bec très-court, large à la base, fendu jusqu'au milieu des yeux mandibule supérieure recourbée à la pointe; narines allongées, assez larges et spacieuses; ailes très-longues, dépassant la queue; celle-ci, fourchue; tarses très-courts, robustes, emplumés jusqu'aux doigts; ceux-ci courts mais robustes, isolés, le médian et l'interne de même longueur, l'externe un peu plus court, le postérieur articulé sur le côté interne du tarse et dirigé en avant; ongles crochus, forts et rétractiles.

33. — Le Martinet noir.

CYPSELUS APUS, *Illig. ex. Lin.*

(Pl. 33).

HIRUNDO APUS, Lin. *Syst. nat* I, p. 344 (1766).
MICROPUS MURARIUS, Wolf, *Taschenb. Deutschl. Vögelk.* I, p. 281 (1810).
CYPSELUS APUS, Illig. *Prodr. Syst. mam. et av.* p. 230 (1811). — Naum. *Vog. Deutschl.* I, p. 147.
BRACHYPUS MURARIUS, Mey. *Vög. Livl. u. Esthl.* p. 143 (1815).
CYPSELUS NIGER, Leach, *Syst. cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 19 (1816).
CYPSELUS VULGARIS, Steph. *Gen. Zool.* X, p. 72 (1817).
CYPSELUS MURARIUS, Mey. et W., *Taschenb. Deutschl. Vögelk.* III, p. 255 (1822). — C. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* pl. 31.
APUS MURARIUS, Less, *Traité d'Orn.*. p. 267 (1831).
MICROPUS APUS, Boie, *Isis*, 1844, p. 165.
CYPSELUS TURRIUM, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 270.
CYPSELUS ATERRIMUS, Heugl. *Journ. f. orn.* 1861, p. 422.
CYPSELUS DUBIUS, Antin. *Cat. Ucc. Afr. centr.* p. 25 (1864).
CYPSELUS BARBATUS, Temm., Sclat. *Proc. Z. S.* 1865, p. 599.
CYPSELUS APUS VULGARIS, MURARIUS, TURRIUM et NIGER, A. E. Breh., Verz. Samml. C. L. Breh. p. 3 (1866).
CYPSELUS PEKINENSIS, Swinh. *Proc. zool. soc.* 1870, p. 435.
DER THURMSEGLER, MAUERHÄKLER, en allemand.
THE COMMON SWIFT, en anglais.
DE GIERZWALUW, en flamand.

Var. Unicolor.

CYPSELUS MURARIUS, Heinek. in *Brewst. Journ.* p. 232 (1829).
CYPSELUS UNICOLOR, Jard. *Edinb. Journ. of nat., etc.*, I. p. 242, pl. VI (1830).

Var. Pallida.

Cypselus apus, Webb et Berth. *Orn. Can.* p. 23 (1841). — Heugl. *Syst. Uebers. Vög. N.-O. Afr.* p. 16.

Cypselus murarius, Vern. Harc. *Ann. and. Mag. N. H.* ser. 2, XV, p. 437 (1855).

Cypselus pallidus, Shelley, *Ibis*, 1870 p. 445.

Taille : depuis le front jusqu'aux pointes de la queue 0m17; ailes 0m18.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un brun noirâtre uniforme avec de légers reflets verdâtres; gorge blanche. Bec, doigts et iris noirâtres. La femelle a un peu moins de blanc à la gorge.

Jeune au nid. — Ressemble à l'adulte, mais les plumes du front et des ailes sont bordées de gris; ailes et queue imparfaitement développées.

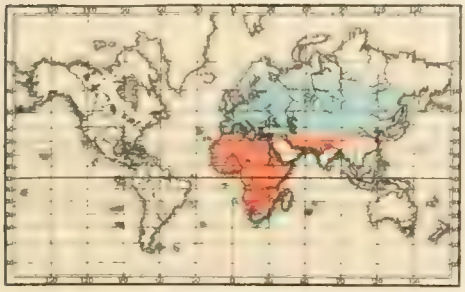

Hab. — Le martinet habite toute l'Europe, mais il est rare aux îles Fœroé; il se montre au nord jusqu'au 69° (*Sundevall*). De grandes bandes de ces oiseaux passent l'hiver en Sicile (*Malherbe*). Il est commun en Asie-Mineure, en Palestine (*Tristram*) et il se montre dans l'Asie orientale jusqu'en Daourie (*Dybowski*) et en Chine (*abbé David*); il est également très-répandu dans l'Afghanistan et dans le nord de l'Hindoustan (*Jerdon*); il est probable qu'il habite, en hiver, tout le sud du continent asiatique.

En hiver on rencontre cet oiseau dans toute l'Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance d'où il émigre en avril (*Layard*).

La var. *Unicolor*, qui ne diffère de l'espèce type que par une taille un peu plus petite, habite les îles Canaries et Madère (*Godman*).

La var. *Pallida* paraît sédentaire dans le nord et le nord-est de l'Afrique jusqu'en Nubie (*Shelley*, *Irby*); on la rencontre également aux îles de Malte (*Wright*), Canaries et Madère (*Godman*) et elle se montre chaque année en abondance dans le midi de l'Espagne (*Saunders*). Cette variété ressemble au *C. apus*, mais elle est d'une couleur plus pâle se rapprochant du gris souris.

Mœurs. — Le martinet apparaît régulièrement dans nos contrées dans les premiers jours de mai et nous quitte au commencement d'août. Les individus que l'on voit encore après le dix de ce mois, sont ceux qui ont été retardés par leurs petits encore trop faibles pour entre-

prendre le voyage. Cela arrive surtout quand la première nichée a été détruite et que la mère a été obligée de faire une nouvelle ponte.

Les martinets voyagent généralement pendant la nuit et cela en troupes considérables; quand ils voyagent durant le jour, ils volent à une telle hauteur que l'œil le plus exercé a de la peine à les apercevoir. Les individus d'une même localité se réunissent tous en une seule bande et partent ensemble; leur départ a généralement lieu, d'après Naumann, entre onze heures et minuit.

Il n'y a pas d'oiseau en Europe qui vole avec plus de rapidité que le martinet. Spallanzani a calculé qu'il pouvait franchir un espace de 60 milles en cinq minutes. Aussi, nous le voyons quitter nos contrées vers le 1er août et le 3 du même mois M. A. Brehm en vit déjà à Chartoum au Sennar.

Cet oiseau vit de préférence dans les grandes villes où il y a beaucoup de clochers ou de vieux bâtiments. Il ne se montre guère dans les villages et dans les localités pauvres en construction élevées; mais partout où il y a des tours, des ruines ou de vieux châteaux on peut être certain de le rencontrer. Il se montre également dans les montagnes et dans les bois abondamment pourvus d'arbres creux.

Jamais le martinet ne se perche, la conformation de ses doigts ne le lui permet pas; mais il s'accroche souvent, à l'aide de ses ongles, contre les parois rugueuses et il peut même dormir dans cette position. A l'approche de la nuit, il se glisse dans le trou d'un arbre, d'une vieille muraille ou d'un rocher pour y dormir jusqu'au lever du soleil.

L'air est son véritable élément, car il vole pendant toute la journée sans paraître se soucier de la fatigue; il s'élève généralement à de grandes hauteurs, et ce n'est que vers le soir ou quand il pleut qu'il se rapproche du sol. Le vol du martinet est facile, léger, toujours soutenu; l'oiseau ne peut cependant, comme l'hirondelle, changer brusquement de direction, mais il fend l'air avec une plus grande vitesse. Par contre, il est incapable de se mouvoir sur le sol, c'est à peine s'il sait ramper; quand il se trouve par hasard à terre, il a beaucoup de difficulté pour s'envoler.

Dans nos contrées, le martinet est en activité durant toute la journée, mais dans les pays chauds il passe le milieu du jour caché au fond de sa retraite.

Le cri de cet oiseau peut se rendre par *spi*, *spi*, ou *skri*. C'est surtout quand plusieurs de ces oiseaux sont réunis ou qu'ils se querellent que leurs cris deviennent assourdissant ; rentrés dans leur nid, ils gazouillent tous, jeunes et vieux.

Le martinet est d'un naturel violent et querelleur ; il ne peut vivre en paix avec aucun oiseau, pas même avec ceux de son espèce, ce qui ne l'empêche cependant pas d'être sociable. La jalousie pousse souvent les mâles à des combats sanglants ; ils tombent parfois, sans se lâcher, et continuent à terre à se déchirer le corps à l'aide de leurs ongles crochus ; on en a vu plus d'un perdre la vie dans de pareilles luttes.

Le martinet se nourrit de toutes espèces d'insectes, qu'il poursuit souvent dans les régions les plus élevées de l'atmosphère. Il prend aussi bien des coléoptères que des mouches, des cousins, des libellules et des papillons. Comme il est toujours en mouvement il digère avec facilité et consomme des quantités énormes d'insectes ; il rend ainsi d'éminents services.

M. A. Brehm rapporte un fait fort curieux sur les mœurs de l'oiseau qui nous occupe en ce moment et que nous reproduirons textuellement sous la responsabilité des auteurs cités. « Un fait des plus curieux de l'histoire du martinet noir, dit A. Brehm, est celui de ses courses nocturnes, non plus à l'époque des migrations, mais pendant le temps qu'il passe chez nous. Montbeillard en parle comme d'un phénomène qui s'observe seulement au mois de juillet, et quand les martinets touchent au moment de leurs migrations; mais Spallanzani a vu que ce phénomène a lieu durant les trois mois de leur séjour parmi nous. Vers la fin du jour, après qu'ils ont bien tourné, selon leur coutume, autour d'un clocher ou d'un autre édifice, on les voit s'élever à des hauteurs plus qu'ordinaires et toujours en poussant des cris aigus. Divisés par petites bandes de quinze à vingt, ils disparaissent bientôt totalement. Ce fait arrive régulièrement chaque soir, vingt minutes environ après le coucher du soleil, et ce n'est que le lendemain, lorsqu'il commence à reparaître à l'horizon, qu'on voit les martinets redescendre du haut des airs, non plus par bandes mais dispersés çà et là. Avant la ponte, mâles et femelles s'en vont ainsi chaque soir ; lorsque les soins de l'incubation retiennent les femelles dans leur nid, les mâles seuls exécutent ces courses nocturnes (1). »

Reproduction. — Le martinet niche dans le courant de mai dans

---

(1) A. Brehm, *La vie des animaux*, éd. française, revue par Z. Gerbe, t. III, p. 552.

les trous de vieux murs, de rochers, de clochers, d'arbres, ou dans des cavités se trouvant sous la toiture de bâtiments élevés, mais toujours à une grande hauteur. Son nid est fort simple et peu volumineux : il se compose d'une litière de fragments de paille, de brins d'herbes entremêlés parfois de quelques plumes. La femelle asperge ces divers matériaux de sa salive gluante et les fait adhérer les uns aux autres, de façon que toute la litière ne forme qu'une seule masse.

La ponte est de trois à cinq œufs allongés et de couleur blanche ; ils mesurent 27 millimètres sur 17.

La femelle couve seule pendant seize ou dix-sept jours ; le mâle la nourrit durant ce temps, mais, s'il pleut, il ne peut trouver assez de nourriture pour lui et sa compagne ; celle-ci est alors obligée d'abandonner momentanément ses œufs pour se mettre elle-même en chasse. Les parents élèvent leurs petits en commun et leur témoignent beaucoup d'attachement.

Le même couple revient chaque année nicher dans le même trou, aussi longtemps qu'il n'y a pas été dérangé.

DEUXIÈME SOUS-ORDRE

LES DÉODACTYLES.

Les déodactyles sont fort nombreux en espèces et présentent, quant à la taille et à la forme du bec, de grandes variations. Leur caractère commun est d'avoir quatre doigts libres, dont trois sont dirigés en avant ; parfois, cependant, le doigt externe est soudé au médian jusqu'à la première articulation.

FAMILLE DES HIRUNDINIDÉS.

Car. — Bec court, large à la base, légèrement fléchi à la pointe, fendu jusque sous les yeux ; ailes très-longues ; queue plus ou moins échancrée ; tarses médiocres, faibles, rarement emplumés ; doigts inégaux ; ongles courts mais robustes, recourbés.

Mœurs. — Les oiseaux de cette famille sont tous diurnes et ont des mœurs sociables. Leur vol est très-rapide et c'est en volant qu'ils attrapent les insectes dont ils se nourrissent. Ils perchent pour se reposer et savent marcher avec plus ou moins de facilité.

Ils nichent en société et établissent souvent leurs nids les uns à côté des autres.

Les sexes diffèrent peu ou point entre eux.

Classification. — Cette famille n'offre pas de subdivisions.

GENRE XXVI.

CHÉLIDON. — CHELIDON.

CHELIDON, Boie, *Isis*, 1822, p. 550.

Car. — Bec court, comprimé; narines basales, arrondies, en partie cachées par les plumes du front; ailes aiguës, longues, atteignant l'extrémité des pointes de la queue; celle-ci fortement échancrée; tarses de la longueur du doigt médian, emplumés; doigts inégaux, également emplumés, l'externe uni au médian jusqu'à la première articulation.

Hab. — Les espèces de ce genre n'habitent que l'ancien monde.

34. — Le Chédion de fenêtre.

CHELIDON URBICA, *Boie. ex Lin.* (1)

(Pl. 34).

HIRUNDO URBICA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 344 (1776). — Naum. *Vög. Deutschl.* pl. 145, f. 2.
CHELIDON URBICA, Boie, *Isis*, 1822, p. 550.
CHELIDON FENESTRARUM et RUPESTRIS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 140 (1831).
HIRUNDO URBICA VARIA, PALLIDA et CANDIDA, Naum. *Vög. Deutschl.* VI, p. 77 (1833).
CHELIDON TECTORUM, Breh. *Vogelf.* p. 47 (1855).
CHELIDON URBICA VULGARIS, LATIROSTRIS et SEPTENTRIONALIS, A. Breh. *Verz. Samml. C. L. Breh.* p. 3 (1866).
DIE HAUS-SCHWALBE, en allemand.
THE WHITE-RUMPED SWALLOW, THE MARTIN, en anglais.
DE HUISZWALUW, en flamand.

Taille : $0^m,13$; ailes $0^m,11$.

---

(1) Les *Chelidon lagopoda*, Pall. (*whitelyi*, Swinh.), *C. cashmeriensis*, Gould, *C. dasypus*, Bp. (*blakistoni*, Swinh.) et *C. albigena*, Heugl., ne sont probablement que des variétés ou races climatériques du Chélidon d'Europe. Leurs caractères distinctifs ne me paraissent pas être assez importants pour faire de ces oiseaux des espèces typiques ; mais comme je ne les connais que par les figures et les descriptions qui en ont été données, je ne puis me prononcer avec certitude.

Le *C. lagopoda* habite toute la Sibérie orientale jusqu'au Kamtschatka (*Pallas*); il se trouve aussi en Chine (*David*) et passe régulièrement dans le Turkestan (*Severtzoff*).

Le *C. cashmeriensis* a été découvert dans le Cachemire par M. Leith Adams. M. Przewalski croit devoir rapporter à cette espèce ou race les hirondelles qu'il a trouvées en grand nombre dans les montagnes de l'Ala-Chan et du Kan-Sou, à une altitude de 10 à 12.000 pieds.

Le *C. dasypus* habite le Japon en été et émigre jusqu'à l'île de Bornéo (*Dresser*).

Le *C. albigena* n'a encore été observé que dans le N.-E. de l'Afrique (*de Heuglin*).

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures, couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un noir-bleu brillant; gorge, côtés du cou, tout le dessous du corps, ainsi que le croupion, les tarses et les doigts d'un blanc pur; ailes et queue noires. Bec noir; iris noirâtre; ongles d'un blanc roussâtre.

Il est presque impossible de reconnaître les sexes, si l'on ne peut les constater anatomiquement : la femelle est ordinairement moins brillante et le blanc est moins pur.

Jeune au nid. — Parties supérieures, ailes et queue d'un noir brunâtre avec quelques reflets bleuâtres sur le dos; croupion et dessous du corps blancs; gorge, côtés du cou et flancs lavés de roussâtre; ailes et queue imparfaitement développées. Base du bec jaunâtre.

Cette espèce est sujette à des variations accidentelles très-remarquables : on rencontre parfois des individus plus ou moins tachés de blanc en dessus, ou bien complètement blancs; on en voit même où les parties bleues sont remplacées par une teinte isabelle plus ou moins prononcée.

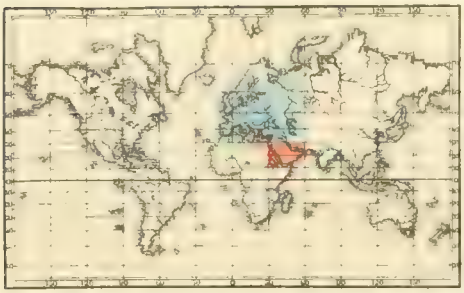

Hab. — Le chélidon habite, en été, toute l'Europe jusqu'en Laponie (*Collett*) et se montre accidentellement en Islande (*Faber*).

L'Asie-Mineure et la Perse paraissent former sa limite orientale (*Tristram*, *Blanford*). Au delà du 60° de longitude, il est remplacé, en Asie, par des espèces très-voisines qui ne sont probablement que des variétés climatériques du chélidon d'Europe (voir la note de la page précédente).

Cet oiseau passe l'hiver dans le nord-est de l'Afrique, en Arabie (*de Heuglin*) et dans le sud-ouest de l'Asie; il niche en Algérie où il se trouve à la même époque qu'en Europe (*Loche*).

Mœurs. — Le chélidon ou hirondelle de fenêtre est un oiseau d'été qui nous revient chaque année à la fin d'avril ou au commencement de mai, et nous quitte dans les premiers jours de septembre; il est rare de le voir venir ou partir plus tôt.

Les chélidons arrivent au printemps par couples ou en petites troupes, mais leur départ à l'arrière-saison se fait généralement par bandes considérables; ils se réunissent à cet effet quelques jours avant leur départ et on les voit alors par centaines et même par

milliers dans certaines localités, volant autour des édifices élevés. Ils voyagent généralement pendant la nuit.

Cette espèce vit dans les villes et les villages; dans les endroits inhabités elle recherche les rochers et les montagnes. Ses mœurs sont douces : sans être craintive, elle est moins confiante que l'hirondelle de cheminée; elle vole moins vite que cette dernière, plane davantage et s'élève à une plus grande hauteur. Elle est très-sociable et vit en paix avec l'hirondelle; il n'est même pas rare que les deux espèces se réunissent pour se défendre contre un ennemi commun, mais le danger passé, chacune retourne auprès des siens.

Le chélidon se nourrit de petits insectes, surtout de mouches et autres diptères, qu'il saisit au vol et qu'il poursuit souvent dans les hautes régions de l'atmosphère; jamais il ne prend des insectes à aiguillon. Naumann dit avoir donné une abeille à un chélidon affamé; mais à peine l'avait-il prise qu'il la rejeta: il avait été piqué dans le gosier et mourut de la piqûre au bout de deux minutes.

Il est fort difficile de rendre par écrit les sons de la voix de cet oiseau : son cri d'appel ressemble à *schèr* ou *strèhz*, parfois aussi à *strub*, *strubeb*; quand l'oiseau est inquiet, il jette les cris de *skier*, *srieb*, *srieb*.

Reproduction. — Le chélidon niche sous les toits, dans les angles des fenêtres, sous les corniches, ou dans tout autre endroit, mais toujours de façon que le nid soit couvert par dessus. Dans une maison de campagne, momentanément inhabitée, on avait oublié de fermer la fenêtre d'une chambre à coucher; des chélidons en ont profité pour bâtir leur nid sous le ciel-de-lit. Dans les pays montagneux, cet oiseau niche contre les parois des rochers, mais dans un endroit à l'abri de la pluie.

Le nid représente une demi-sphère; l'entrée est très-petite et placée à la partie supérieure, un peu sur le côté. Ce nid est formé de terre mélangée à la salive de l'oiseau; l'intérieur est tapissé de quelques brins d'herbe et surtout de plumes; les deux sexes travaillent à sa construction. On trouve souvent un grand nombre de ces nids placés les uns près des autres, et ils deviennent tellement durs, qu'ils peuvent servir plusieurs années de suite aux mêmes couples.

L'accouplement se fait généralement dans le nid même. A la fin de mai ou au commencement de juin, la femelle dépose cinq ou six œufs d'un blanc pur et mesurant en moyenne 19 millim. sur 13. L'incubation dure de treize à quinze jours; pendant ce temps le mâle

chasse autant que possible pour sa compagne ; il partage également les soins qu'exige l'entretien des petits.

Lorsque le temps est chaud et sec, et que les petits ont pu recevoir une nourriture abondante, ils peuvent sortir du nid au bout de quinze jours. Ils commencent alors à prendre leurs ébats et à chasser sous les yeux des parents. Dans les premiers temps ils reviennent chaque soir au nid ; jeunes et vieux se pressent dans ce petit espace où ils ont de la peine à se caser ; aussi n'est-ce qu'après s'être bien bousculé et un vacarme assourdissant que chacun parvient à trouver sa place. Parfois les jeunes se trompent de nid, et ils sont alors rudement repoussés par les légitimes propriétaires.

Chaque couple a deux nichées par été ; dans le midi de l'Europe il lui arrive même d'en avoir trois. Dès que les petits de la première nichée peuvent se suffire, la femelle fait une nouvelle ponte, mais celle-ci ne se compose généralement plus que de quatre œufs.

L'amour des chélidons pour leurs petits est développé au plus haut degré : Boerhaave parle d'une femelle qui traversa les flammes d'un incendie pour porter la pâture à ses petits. Mais quand le froid arrive, et que les jeunes ne sont pas encore en état de faire le voyage, les parents les abandonnent souvent pour entreprendre sans eux leur migration ; cela se voit surtout dans les contrées du nord.

« Dès que les chélidons, dit Naumann, ont achevé leur nid, le moineau cherche à en prendre possession ; il s'y glisse pendant leur absence et regarde insolemment par l'ouverture ; les malheureux propriétaires expropriés n'ont d'autre ressource que de voler tout autour, en poussant des cris d'angoisse ; ils menacent le ravisseur, mais sans oser fondre sur lui. Cela dure souvent quelques jours avant qu'ils se décident à laisser le moineau jouir de son larcin. Celui-ci approprie alors le nid à ses besoins, le tapisse de brins d'herbe et les longs filaments qui sortent par l'ouverture indiquent que l'habitation a changé de propriétaire.

» J'ai vu un jour un vieux moineau mâle entrer dans un nid où se trouvaient de jeunes hirondelles, leur briser la tête à coups de bec, les jeter dehors et demeurer maître de la demeure, malgré les cris des parents. »

GENRE XXVII.

HIRONDELLE. — HIRUNDO.

Hirundo, Lin. *S. N.* I, p. 343 (1766).
Cecropis, Boie, *Isis*, 1826, p. 971.

Herse, Less., *Compl. Buff.* VIII, p. 496 (1837).
Lillia, Boie, *Journ. f. Orn.* 1858, p. 364.

Car. — Bec court, aplati, large à la base, presque droit; narines basales, ovalaires, en partie recouvertes par une membrane; ailes longues et aiguës; queue profondément fourchue, les rectrices latérales très-allongées; tarses courts, nus; doigts grêles, allongés, l'externe réuni au médian jusque près de la première articulation; ongles assez longs, légèrement crochus.

35. — L'Hirondelle de cheminée.

HIRUNDO DOMESTICA, *Briss.*

(Pl. 35).

Hirundo domestica. Briss. *Orn.* II, p. 486 (1760).
Hirundo rustica, Lin. *Syst. nat.* I, p. 343 (1766). — Gould, *B. of Eur.* I. 54. — C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. 34.
Hirundo javanica, Sparm. *Mus. Carlson*, IV, pl. 10 (1789).
Cecropis rustica, Boie, *Isis*, 1826, p. 971.
Hirundo jewan, Syk. *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 83.
Cecropis stabulorum, pagorum, C. Breh. *Vogelf.* p. 47 (1855).
Hirundo fretensis, Gould, *Handb. B. Austr.* I, p. 110 (1865).
Hirundo riocouri, Gurn. jun. (nec Audouin) *Ibis*, 1866, p. 423.
Die Rauch-Schwalbe, en allemand.
The Barn-Swallow, the Chimney-Swallow, en anglais.
De Boerenzwaluw, en flamand.

Var. Savignyi.

Hirundo savignii, Steph. *Gen. Zool.* X, p. 90 (1817).
Hirundo cahirica, Licht. *Verz. Doubl.* p. 55 (1823).
Hirundo riocouri, Audouin, *Hist. nat. de l'Egypte*, p. 270 (1825).
Cecropis savignyi, Boie, *Isis*, 1828, p. 316.
Hirundo castanea, Less. *Traité d'orn.* p. 268 (1831).
Hirundo boissoneautii, Tem. *Man. d'orn.* IV, p. 652 (1840).
Hirundo rustica orientalis, Schl. *Rev. crit.* p. XVIII (1844).
Cecropis riocouri, Rüpp., *Syst. Uebers*, p. 22 (1845).
Cecropis boissoneautii, A. Breh. *Journ. f. orn.* 1853, p. 452.
Hirundo rustica *var.* cahirica, Blas. *List B. of Eur.* p. 7 (1862).
Hirundo rustica *var.* savignyi, Brée, *B. of Eur.* III, p. 170 (1862).

Var. Gutturalis.

Hirundo gutturalis, Scop. *Del. Fl. et Faun. Insurb.* II, p. 96, n° 115 (1786).
Hirundo panayana, Gm. *Syst. nat.* p. 1018 (1788).
Hirundo horreorum, Bart. *Frag. N. H. Pa.* p. 17 (1799).
Hirundo rufa, Vieill. *Ois. Am. sept.* I, p. 60, pl. 30 (1807).
Hirundo americana, Wils. *Am. Orn.* V, p. 34, pl. 8, f. 1, 2 (1812).
Hirundo rustica, Audub. *Orn. Biog.* II, p. 413, pl. 173 (1834).
Hirundo tytleri, Jerd., *Birds Ind.* II, p. 870 (1862).
Hirundo rustica *var.* Horreorum, A. Dub. *Rev. Mag. Zool.* 1873, p. 389.

Var. Erythrogastra.

HIRUNDO ERYTHROGASTER, Bodd. *Tab. Pl. enl.* 724 (1783).
HIRUNDO RUFA, Gm. *Syst. nat.* I. p. 1018 (1788).
HIRUNDO CYANOPYRRHA, Vieill. *Nouv. Dict.* p. 510 (1817).

Taille : Depuis le front jusqu'à l'extrémité des ailes $0^m,14$; depuis le front jusqu'à l'extrémité des pointes de la queue $0^m,17$ à $0^m,19$; ailes $0^m,12$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front et gorge d'un brun marron; toutes les parties supérieures et haut de la poitrine d'un noir-bleu brillant et à reflets violacés; ailes noires; bas de la poitrine, flancs, abdomen et sous-caudales d'un blanc roussâtre; queue noire en dessus à reflets verdâtres; bord interne des rectrices avec une grande tache blanche près de leur extrémité; rectrices extérieures très-allongées et terminées en pointe. Bec et iris noirs; pattes brunes.

Jeune au nid. — Front et gorge d'un roux plus ou moins foncé; poitrine nuancée de roussâtre; dessus du corps d'un noir presque sans reflets; parties inférieures blanches tirant au roussâtre sur les flancs et les sous-caudales.

On rencontre des aberrations où les parties noires sont d'un gris cendré ou isabelle, et le front et la gorge d'un roux rosâtre; les individus complétement blancs ne sont pas très-rares.

Remarque. — L'hirondelle de cheminée se montre presque dans le monde entier, mais elle offre de légères différences suivant le continent qu'elle habite. Les individus du N.-E. de l'Afrique (var. *Savignyi*), ont les parties inférieures d'un brun marron plus ou moins foncé, mais ressemblent pour le reste aux hirondelles de nos contrées. Celles de l'Amérique septentrionale (var. *Gutturalis*), ne diffèrent des nôtres que par la bande noire de la poitrine qui est divisée : le brun marron de la gorge traverse cette bande et se fusionne insensiblement avec la teinte pâle des parties inférieures. Mais il est à remarquer que les individus de l'Asie méridionale et orientale (*H. tytleri*) présentent le même caractère et ne diffèrent en rien de ceux de l'Amérique du nord[1]; j'ai sous les yeux des hirondelles de Java et de Bornéo qu'on ne saurait distinguer de la var. *Gutturalis*. Enfin les hirondelles de l'Amérique méridionale (var.

(1) En examinant un certain nombre d'hirondelles, capturées dans différentes régions de l'Asie, il est facile de voir que la division de la bande pectorale devient de moins en moins sensible à mesure que les individus qu'on a sous les yeux proviennent d'une région plus occidentale. En réunissant un certain nombre d'individus asiatiques, on peut trouver tous les intermédiaires entre la forme européenne et la forme américaine, ce qui prouve bien que la var. *Gutturalis* ou *Horreorum* n'est pas une espèce distincte.

Erythrogastra), ressemblent par leur coloration à la var. *Savignii*, mais elles n'ont pas de bande pectorale noire : c'est à peine si l'on en trouve des traces sur les côtés de la poitrine.

Hab. — L'Hirondelle de cheminée ou rustique habite, en été, toute l'Europe et ses îles jusqu'au 68 ½° de lat. N. (*Sundevall*) et se montre accidentellement en Islande (*Faber*). Elle se trouve également dans l'Asie occidentale. En hiver elle va en Afrique et dans le S.-O. de l'Asie; on la rencontre alors sur tout le continent africain jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*). On l'observe également aux îles Canaries (*Bolle*), Madère et Açores (*Godman*).

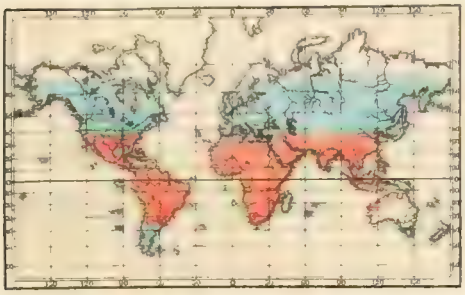

La var. *Savignii* habite le N.-E. de l'Afrique. On la rencontre également en Palestine (*Tristram*) et en Acarnanie (*Krüper*) ; c'est par erreur que certains auteurs ont indiqué le nord-ouest de l'afrique, comme patrie de cette variété; c'est également sur de fausses déterminations que reposent les quelques captures qu'on aurait faites du *Savignii* dans le sud-ouest de l'Europe.

La var. *Gutturalis* est répandue dans l'Amérique du nord et dans le sud du Groenland (*Audubon, Coues*); on la rencontre également au Japon, dans toute l'Asie orientale (*Taczanowski*, *David*), dans l'Hindoustan, à Ceylan (*Jerdon*), aux Philippines et dans tout l'Archipel Indien (*Gray*, *David*, *Musée de Bruxelles*) jusqu'à la côte septentrionale de l'Australie (*Gould*)[1].

La var. *Erythrogastra* habite l'Amérique centrale et méridionale (*Burmeister*, *Sclater*, *Salvin*).

Mœurs. — L'hirondelle de cheminée est un oiseau agil, gai, actif et hardi, toujours propre et élégant. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a surnommée la messagère du printemps, car elle ne revient que quand la température est assez chaude pour réveiller la nature entière. Il arrive parfois, quand le temps est exceptionnellement beau, d'en voir quelques individus isolés au commencement d'avril et même parfois à la fin de mars, mais un retour du froid les chasse de nouveau

(1) Comme l'espèce et la variété asiatique ont généralement été confondues, il est fort difficile d'indiquer les limites géographiques exactes de chacune d'elles.

vers les contrées du midi. Ce n'est ordinairement qu'à partir du 15 avril que les hirondelles commencent à revenir dans nos contrées, mais cela dépend toujours de la température. Elles arrivent avant les chélidons et repartent à la fin de septembre ou vers le milieu d'octobre, c'est-à-dire après ces derniers.

Les premières hirondelles reviennent isolément ou par couples, mais quelques jours plus tard arrivent des bandes considérables. A l'automne elles se réunissent également en troupes pour entreprendre leur long voyage; on les voit alors par milliers voler autour des toits ou près des étangs et des marais; c'est ordinairement après le coucher du soleil qu'elles se mettent en route.

L'hirondelle recherche les lieux habités, mais elle préfère les villages aux villes et surtout ceux où l'on élève beaucoup de bétail et qui se trouvent à proximité d'une rivière ou d'un étang. Loin des habitations, on la voit souvent nicher sous des ponts ou contre des rochers. Pour se reposer elle aime les endroits saillants et découverts : les toits, les cheminées, les poteaux ou même les branches isolées d'un arbre; au printemps et en automne on voit souvent un grand nombre d'hirondelles passer la nuit dans les roseaux ou dans les buissons suspendus au-dessus de l'eau.

Dès que l'aurore apparait à l'horizon, l'hirondelle se réveille, lisse son plumage et commence sa chanson. Son cri d'appel est *witt*, *witt*, *widewidit*; quand elle est inquiète ou qu'un danger la menace, elle jette les cris de *bibist*, *biwist* ou *dèwihlik*; dans son chant reviennent surtout les sons de *wirb*, *werb*, *widewidit*, *widewischit* et il se termine généralement par *wid weidwod è tzerrr!*

Son vol est fort léger et rapide; tantôt elle fend l'air avec la rapidité d'une flèche, tantôt elle plane, puis battant tout à coup des ailes elle se détourne avec une promptitude incroyable, descend, rase le sol ou la surface de l'eau, se baigne en volant et s'élève ensuite à une hauteur prodigieuse tout en secouant son plumage. A terre elle est fort maladroite, aussi ne l'y voit-on que pour chercher les matériaux nécessaires à la construction du nid.

De tous les sens, c'est la vue qui est le plus développé chez l'hirondelle; c'est du reste un oiseau très-bien doué sous tous les rapports; il sait se conformer aux circonstances, distinguer ses amis de ses ennemis et vivre en paix avec tous les êtres qui ne lui nuisent pas.

L'hirondelle se nourrit principalement de mouches, de tipules, de

cousins et autres diptères qu'elle attrape au vol, mais elle ne prend pas les hyménoptères à aiguillon; à l'occasion elle prend aussi d'autres petits insectes et elle débarrasse le bétail d'une foule de mouches incommodes.

Reproduction. — L'hirondelle de cheminée ne se reproduit que dans les contrées tempérées; elle ne niche jamais en hiver dans les pays chauds. C'est en mai qu'elle commence la construction de son nid; dans ce but elle se choisit de préférence une place convenable à l intérieur des habitations, dans l'embrasure d'une fenêtre, sous une corniche ou un hangar, dans une écurie, un grenier, une cheminée où l'on ne fait pas de feu, etc., mais toujours dans un endroit à l'abri du vent et de la pluie.

Le nid a généralement la forme d'un quart de sphère; parfois cependant, il est bâti sur une poutre ou sur une barre et dans ce cas il prend la forme d'une coupe. Il est fait de boue et de terre, que l'hirondelle ramasse par becquées et qu'elle entoure de salive pour rendre la substance plus collante et plus solide; des poils et des brins d'herbes sont ajoutés à la terre afin de consolider les parois de la construction. L'intérieur est tapissé de poils, de plumes et d'autres substances molles. Quand un couple d'hirondelles revient au nid de l'année précédente, elles se contentent de réparer les dégradations et de renouveler la couche interne. Les hirondelles reviennent du reste toujours à leur ancien nid aussi longtemps qu'il n'a pas été détruit, mais les jeunes ne prennent jamais possession d'un nid étranger.

Dans le courant de mai, la femelle pond cinq ou six œufs d'un blanc rosâtre tachés de gris et de brun-rouge; ces taches sont tantôt parsemées sur toute la surface de l'œuf, tantôt elles sont plus nombreuses au gros bout. Les œufs mesurent 20 millimètres sur 15.

L'incubation dure de 13 à 17 jours, suivant le temps : s'il fait froid et humide, le mâle ne peut trouver suffisamment de nourriture pour lui et sa compagne, et celle-ci est alors obligée de pourvoir elle-même à son entretien, ce qui retarde l'éclosion des œufs.

Quand les circonstances sont favorables, les jeunes peuvent prendre leur essor au bout de trois semaines; ils prennent alors leurs joyeux ébats et commencent à chasser sous les yeux des parents, mais ceux-ci les ramènent chaque soir au nid jusqu'au moment où ils sont en état de mener une vie indépendante. La femelle fait alors immédiatement une nouvelle ponte, mais moins nombreuse que la première.

Il arrive souvent que le froid oblige les hirondelles à abandonner

cette dernière couvée, faute de nourriture ; mais le plus généralement, les jeunes sont déjà assez forts pour émigrer avec les adultes.

GENRE XXVIII.

COTYLE. — COTYLE.

Cotyle, Boie, *Isis*, 1822. p. 550.
Biblis, Less. *Compl. Buff.* VIII, p. 495 (1837).
Ptyonoprogne, Reichb. *Nat. syst.* (1850).
Stelgidopteryx, Baird, *Birds N. Am.* p. 312 (1858).

Car. — Bec médiocre aplati, large à la base, légèrement fléchi à la pointe ; narines basales, arrondies, saillantes ; ailes étroites, allongées aiguës, dépassant la queue ; celle-ci médiocrement échancrée ; tarses faibles ; doigts très-grêles.

Hab. — Les espèces de ce genre sont réparties en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

36. — **La Cotyle de rivage.**

COTYLE RIPARIA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 36).

Hirundo riparia, Lin. *Syst. nat.* I, p. 344 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* pl. 146, f. 3, 4. — C. F. Dub. *Ois. Belg.* pl. 33.
Hirundo cinerea, Vieill. *N. Dict.* XIV, p. 526 (1817).
Cotyle riparia, Boie, *Isis*, 1822, p. 550. — Gould, *Birds Eur.* pl. 58.
Cotyle littoralis, Hemp. et Ehr. *Mus. Berol.*
Cotyle fluviatilis et microrhyncha, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 142-3 (1831).
Cotyle palustris, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 49 (1850).
Hirundo riparia americana, Max. v. Wied. *Journ. f. Orn.* 1858, p. 101.
Cotyle paludibula, Heugl. *Journ. f. Orn.* 1862, p. 38.
Die Uferschwalbe, en Allemand.
The Sand-Martin, the Bank-Swallow, en anglais.
De Oeverzwaluw, de Strandzwaluw, en flamand.

Taille : Du front à l'extrémité de la queue, $0^m,11$; ailes, $0^m,10$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures, poitrine et flancs d'un brun cendré ; ailes et queue noirâtres ; gorge, haut de la poitrine, ventre et sous-caudales blancs. Bec et iris noirâtres.

Jeune au nid. — Toutes les plumes du dessus sont plus ou moins bordées de roussâtre ; gorge également lavée de roussâtre.

Cette espèce est également sujette à l'albinisme.

Hab. — L'aire géographique de la cotyle ou hirondelle de rivage est très-étendue. On l'observe, en été, dans toute l'Europe à partir du cercle polaire (*Collett*), jusqu'au Portugal (*E. Ray*), en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Salvadori*), en Sicile (*Malherbe*) et en Grèce (*v. d. Mühle*). Elle est très-commune en Belgique.

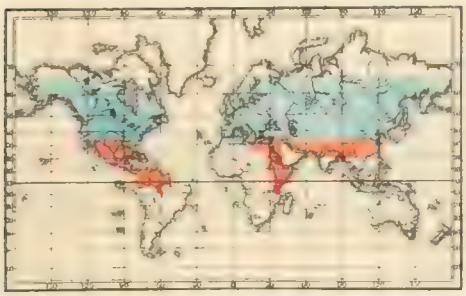

M. de Heuglin dit que cette espèce se montre parfois déjà dans le nord-est de l'Afrique et en Arabie dès la fin d'août, et il pense qu'elle niche alors le long du Nil, du moins en Egypte et en Nubie (1). On la rencontre également sur les côtes de la mer Rouge et dans l'Afrique orientale jusqu'à Zanzibar (*Hartlaub* et *Finsch*). Elle niche en été dans le nord de l'Afrique mais émigre à l'approche de l'automne (*Tyrwhitt-Drake*, *Loche*).

En Asie l'hirondelle de rivage est répandue depuis l'Asie Mineure (*Tristram*), la Perse (*Blanford*), le Turkestan (*Severtzoff*) et la Sibérie occidentale jusque dans la Sibérie orientale, le Kamtchatka (*Taczanowski*) et la Chine (*David*). En hiver elle se montre dans l'Afghanistan et dans l'Hindoustan central mais elle y est rare (*Jerdon*, *Blanford*).

Cet oiseau habite également une grande partie de l'Amérique : on le voit, en été, depuis la côte arctique jusqu'aux frontières septentrionales de la Louisiane (*Allen*); en hiver il séjourne dans le sud des Etats-Unis, au Mexique, aux grandes Antilles, dans l'Amérique centrale (*Baird*) et dans le nord de l'Amérique méridionale jusqu'à l'Amazone (*Sclater*, *Salvin*); d'après M. von Pelzeln on l'aurait pris au Brésil sous le 15° de lat. S.

Mœurs. — La cotyle de rivage est très-sensible au froid, aussi ne la voyons-nous revenir que dans le courant de mai, et toujours plus tard que les autres hirondelles. Elle émigre vers la fin d'août, même si la température est encore assez chaude. Elle voyage aussi bien pendant la nuit que durant le jour, et vole alors à une très-grande hauteur; l'émigration a lieu par petites troupes ou en grandes bandes.

Cette hirondelle est d'un naturel gai, vif et très-sociable, mais elle ne recherche que la société de ses semblables; elle est aussi fort

(1) Von Heuglin, *Ornith. Nordo-t-Afrik.* I, p. 166.

craintive et paraît éviter le voisinage des habitations de l'homme, pour vivre près des eaux dont elle ne s'éloigne que rarement. On la rencontre en grand nombre le long des fleuves, des rivières, des lacs, des étangs et même sur les bords de la mer. Elle se montre parfois aussi dans les chemins creux se trouvant à une certaine distance de l'eau, mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle pénètre dans un village ou dans la cour d'une ferme.

Pendant le jour on voit un grand nombre de ces oiseaux voler au-dessus des eaux à la poursuite des mouches, des phryganes, des éphémères et d'autres petits insectes; parfois aussi ils enfoncent leur tête dans l'eau, tout en volant, pour attraper une larve aquatique qui s'est montrée à la surface.

Le vol de cet oiseau ressemble à celui du chélidon, mais il est beaucoup plus vacillant, ce qui n'empêche pas la cotyle de voler avec autant d'aisance et de rapidité que les autres hirondelles; elle ne s'élève jamais bien haut, sauf à l'époque des migrations.

A l'approche de la nuit, cet oiseau s'abrite dans des trous qu'il se creuse péniblement le long du rivage et au-dessus de l'eau, ou bien se cache dans les roseaux ou dans les buissons formés de plantes aquatiques.

Reproduction. — Cette espèce niche en société, et les trous qui contiennent les nids sont toujours creusés très-près les uns des autres. C'est dans les berges taillées à pic qui bordent les eaux que l'hirondelle creuse, à l'aide de ses ongles, une sorte de galerie étroite de près d'un mètre de profondeur et élargie à son extrémité; au fond de cette galerie, dans la partie élargie, se trouve le nid. Celui-ci est formé de paille et de brins d'herbes et garni intérieurement de beaucoup de plumes.

« On s'explique difficilement, dit Naumann, comment un aussi petit oiseau, si faiblement organisé, peut arriver à exécuter un travail aussi gigantesque et en aussi peu de temps. En deux ou trois jours un couple se creuse une cavité de deux à trois pouces de diamètre à son ouverture, plus spacieuse encore au fond, et à laquelle aboutit un couloir de deux pieds et même parfois de six pieds de profondeur. A ce moment l'activité de ces oiseaux est prodigieuse. On les voit péniblement ramasser avec leurs petites pattes la terre qu'ils ont détachée et la rejeter au dehors. Souvent ils abandonnent une galerie commencée; ils ont même achevé de disposer leur trou et ils en recommencent un nouveau. Quel motif les fait agir ainsi, nous l'igno-

rons encore complétement (1). Ils sont si occupés à creuser que l'on pourrait croire qu'ils ont disparu de la contrée, mais il suffit de frapper le sol pour les voir se précipiter hors de leurs demeures. »

Quand ces hirondelles profitent des trous naturels qu'elles trouvent dans les ravins, le long des rochers ou dans de vieux murs, les nids sont ordinairement placés moins profondément et ils sont aussi moins rapprochés les uns des autres.

La femelle pond à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin, cinq ou six œufs d'un blanc pur et mesurant 17 millimètres sur 13. Elle couve pendant douze à quinze jours; pendant tout ce temps elle ne quitte presque pas le nid, étant nourrie par le mâle.

Les parents élèvent leurs petits en commun, et ceux-ci peuvent prendre leur essor au bout de deux semaines, mais ils retournent chaque soir au nid pour y passer la nuit.

La cotyle de rivage ne fait qu'une ponte par été, à moins que ses œufs n'aient été enlevés ou détruits; mais il paraît qu'elle niche une seconde fois, en hiver, dans les pays chauds. En Europe elle revient nicher chaque année au même endroit et se contente de réparer, s'il y a lieu, la galerie creusée l'année précédente.

FAMILLE DES MUSCICAPIDÉS.

Car. —Bec court, très-fendu, large à la base qui est garnie de soies, à arête anguleuse et saillante, à pointe de la mandibule supérieure échancrée et fléchie; ailes assez longues; queue moyenne, tronquée à angle droit ou légèrement échancrée; tarses médiocres et faibles, doigts grêles, l'externe soudé au doigt médian jusqu'à la première articulation.

Mœurs. — Les muscicapidés sont des oiseaux arboricoles qui vivent dans les bois et les jardins. Ils sont presque toujours en mouvement, poursuivent les insectes au vol et faute d'une nourriture animale ils se contentent de baies. Leur chant est insignifiant et ils ne le font entendre que rarement.

Ces oiseaux nichent dans le creux d'un arbre ou suspendent leur nid à la bifurcation des branches.

Dans la plupart des espèces, chaque sexe porte un plumage particulier.

---

(1) Il est probable que les hirondelles abandonnent un trou commencé quand elles rencontrent une pierre qui les empêche de continuer le creusement.

Classification. — Cette famille se divise en deux sous-familles : les *Muscicapinæ* et les *Myiagrinæ* ; cette dernière subdivision n'a pas de représentants en Europe

SOUS-FAMILLE.
DES MUSCICAPINÉS. - MUSCICAPINÆ.

Car. — Bec court, à extrémité fléchie et échancrée, à arête vive et à bords droits ; soies de la base du bec courtes ; ailes plus ou moins allongées ; queue peu ou point échancrée.

GENRE XXIX
GOBE-MOUCHE. — MUSCICAPA.

Muscicapa, Briss. *Orn* II, p. 357 (1760).
Butalis, Boie, *Isis*, 1826, p. 973.
Erythrosterna, Bp. *Comp. List. B.* p. 25 (1838).
Synornis, Hodgs. *Proc. Z. S.* 1845, p. 26.
Hedymela, Sundev. *Efv. K. Vet.-Akad.* 1846, p. 225.
Ficedula, Sundev. *Meth. nat. av. disp. tent.* p. 23 (1872).

Car. — Bec, très-large à la base, droit, pointu, à mandibule supérieure échancrée à son extrémité et fléchie ; narines basales, ovoïdes ; ailes sub-obtuses, plus ou moins longues ; queue ample, parfois un peu échancrée ; tarses grêles ; doigts faibles, courts.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie et en Afrique.

37. — Le Gobe-Mouche noir.

MUSCICAPA NIGRA, *Briss.*

(Pl. 37).

Muscicapa nigra, Briss. *Orn.* II, p. 381 (1760).
Muscicapa atricapilla et Motacilla ficedula, Lin. *Syst. nat.* I, pp. 326, 330 (1766).
Emberiza luctuosa, Scop., *Ann. Hist. nat.* I, p. 146 (1769).
Muscicapa maculata, P. L. S. Müll., *Syst. nat.*, anh. p. 171 (1776).
Sylvia ficedula, Lath. *Ind. orn.* II, p. 517 (1790).
Muscicapa muscipeta, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, p. 502 (1795).
Muscicapa luctuosa, Tem. *Man. d'orn.* p. 101 (1815).—Naum. *Vög. Deutschl.* pl. 64, f. 2-4. — C. Dub. *Ois. Belg.* pl. 37.
Muscicapa alticeps, fuscicapilla et atrogrisea, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 225, 26 (1831).

Muscicapa picata, Swains. *Monogr. Flyc.* p. 251.
Hedymela atricapilla, Sundev. *Œfv. K. Vet. Akad.* etc., 1846, p. 225.
Muscicapa speculigera, Bonap. *Consp.* I, p. 317 (1850).
Ficedula atricapilla, Sundev. *Meth. nat. av.* p. 23 (1872).
Der Schwarzgraue Fliegenfänger, en allemand.
The Pied Flycatcher, en anglais.
De Zwarte Vliegenvanger, en flamand.

Taille : 0m,12; ailes 0m,085.

Description du mâle adulte en été. — Parties supérieures, joues et queue d'un noir profond; croupion varié de gris; deux taches au front et parties inférieures blanches; ailes d'un brun noirâtre; rémiges secondaires blanches à leur base, les plus supérieures ainsi que les grandes couvertures bordées extérieurement de blanc dans toute leur longueur; rectrices latérales bordées également de blanc dans la plus grande partie de leur étendue. Bec, pattes et iris noirs.

Mâle en hiver. — En automne le noir des parties supérieures devient d'un gris cendré foncé, mais les ailes et la queue restent comme en été.

Femelle adulte. — D'un cendré roussâtre en dessus; front d'un blanc roussâtre; parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, avec la poitrine et les flancs lavés de cendré; ailes et queue comme chez le mâle mais avec moins de blanc dans les ailes.

Jeune. — Ressemble à la femelle

Au nid. — Roussâtre en dessus, mais toutes les plumes largement bordées de brun-noir; rémiges et queue noirâtres; blanc des ailes lavé de roussâtre; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre sur la poitrine et sur les flancs, toutes les plumes bordées de noirâtre.

Hab. — Ce gobe-mouche habite, en été, presque toute l'Europe jusqu'au 70°, mais il est généralement moins abondant dans le nord que dans les contrées du centre et du midi. M. Collett dit l'avoir vu nicher près de Tromsö, sous le 69° 40′ de lat. N. En Angleterre on le rencontre principalement dans le nord et dans le centre du pays, plus rarement dans les parties méridionales; il est plus rare encore en Ecosse et n'a pas été observé en Irlande (*Harting*). Sur le continent il est plus ou moins répandu partout; il est assez commun en Belgique lors des passages, mais un petit nombre seulement reste nicher dans le pays

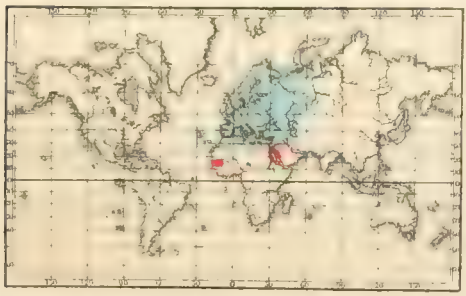

En Asie il n'a été observé que dans l'Asie mineure, en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blandfort*) ; l'aire géographique de cette espèce est donc limitée à l'Est par les monts Ourals, la mer Caspienne et la Perse.

Dans le nord de l'Afrique cet oiseau ne paraît se montrer qu'aux passages (*Loche, Drake*) ; M. de Heuglin dit ne l'avoir observé dans la Basse-Egypte que lors du passage qui a lieu à la fin de mars et au commencement d'avril. Le Musée britannique en possède des individus des rives de la Gambie (*Sharpe*). Suivant M. A. E. Brehm, cette espèce irait jusqu'au centre de l'Afrique ; cela est d'autant plus probable qu'elle est de passage dans le nord de ce continent et qu'on l'a prise en Sénégambie; il paraît donc presque certain qu'elle habite, en hiver, la Nubie, l'Abyssinie, le Kordofan et tout le territoire, au sud du Sahara, qui s'étend de l'Est à l'Ouest jusqu'au 10° ou 15° de lat. N. En hiver, cet oiseau se montre parfois aussi à Ténériffe (*C. Bolle*).

Mœurs. — Le gobe-mouche noir ou bec-figue n'habite donc l'Europe qu'en été : il arrive à la fin d'avril ou au commencement de mai, et nous quitte à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre; d'après Naumann, les mâles adultes arrivent ordinairement quelques jours plus tôt que les femelles et les jeunes.

Cet oiseau voyage pendant la nuit et le plus souvent en petites troupes. A l'époque des migrations on le rencontre partout où il y a des arbres, tandis qu'en été il ne séjourne que dans les bois et les forêts de chênes et de hêtres. Il se tient presque toujours dans la couronne des arbres et ne se montre que bien rarement à terre.

Ce gobe mouche est d'un naturel gai et remuant ; on le voit constamment remuer les ailes et la queue, sauter de branche en branche, taquiner ses semblables et se livrer aux ébats les plus joyeux. Si le temps est pluvieux et froid, sa gaîté l'abandonne et il devient triste et silencieux. Pendant les beaux jours c'est un chanteur infatigable, mais son chant est peu varié, mélancolique et ressemble assez bien à celui du rouge-queue de muraille.

Dès que l'aurore commence à teinter l'horizon, le mâle entame son chant, tout en battant des ailes et hochant la queue, et on l'entend jusqu'au coucher du soleil. Son cri d'appel est *bitt, bitt, bitt* ou *wett, wett.*

La nourriture du gobe-mouche se compose principalement d'insectes, surtout de mouches et autres diptères, qu'il prend au vol. Il chasse généralement dans la couronne des arbres, où il enlève avec beau-

coup de dextérité les insectes posés sur les feuilles et cela tout en volant; faute d'insectes il se contente de baies. Dans le midi de l'Europe il se montre très-avide de figues et de raisins, d'où son nom de *bec-figue;* cette nourriture le rend fort gras à la fin de la saison, ce qui le fait alors rechercher pour la table dans certaines localités du midi de la France.

Cet oiseau s'apprivoise aisément et l'on peut fort bien le conserver pendant quelques années en lui donnant la même nourriture qu'aux rossignols; pendant l'été on pourra le laisser voler librement dans les chambres qu'il aura bientôt débarrassées des mouches.

Reproduction. — Ce gobe-mouche niche dans la seconde moitié de mai; il choisit dans ce but le trou d'un arbre dont l'entrée ne soit pas trop grande. Le nid est construit sans art : il est formé d'une couche de brins d'herbes et de radicelles entremêlés de toiles d'araignées ou de chenilles et parfois aussi de mousse et de laine; l'intérieur est tapissé de brins d'herbes plus fins, de crin et souvent aussi de quelques plumes.

Bien que cet oiseau fasse de préférence son nid dans le creux d'un arbre, il lui arrive cependant aussi de le construire sur la tête d'un saule ou sur une forte branche très-près du tronc; dans ce cas le nid est plus soigné mais formé des mêmes matériaux.

La femelle pond cinq à sept œufs, rarement huit. Ceux-ci sont d'un vert bleuâtre pâle et mesurent 18 millim. sur 13; on en trouve exceptionnellement qui sont tachés de rougeâtre. La durée de l'incubation est de treize à quinze jours, et il paraît que le mâle et la femelle couvent alternativement.

38. — **Le Gobe-Mouche à collier.**

MUSCICAPA COLLARIS, *Bechst.*

(Pl. 38.)

Muscicapa atricapilla, Jacquin, *Beytr. Z. Gesch. z. Vög.* p. 41 (1784).
Muscicapa collaris, Bechst. *Naturg. Deutschl.* IV, p. 495 (1795).
Muscicapa albicollis, Tem. *Man. d'orn.* p. 100 (1815). — Naum. *Vög. Deutschl.* II, pl. 65 f. 1, 2. — Gould, *B. Eur.*, II, pl. 63, — C. F. Dub. *Pl. col. des Belg.* I. pl. 35.
Muscicapa streptophora, Vieill. *Faune franc.* p. 145 (1828).
Muscicapa albifrons, Bch. *Vög. Deutschl.* p. 223 (1831).
Hedymela collaris, Sundev. *Öfv. K. Vet.-Akad.* 1846, p. 225

Muscicapa melanoptera (Heckel), Naum. *Vög. Deut.* XIII, p. 245, pl. 352, f. 1 (1853).

Muscicapa collaris albifrons, mycrorhyncha et atrostriata, A. E. Brch. *Verz. Samml. C. L. Brch.* p. 3 (1866).

Der Weisshalsige Fliegenfänger, en allemand.

The White-collared Flycatcher, en anglais.

De Witgehalsde Vliegenvanger, en flamand.

Taille : 0m,12 ; ailes 0m,082.

Description du mâle adulte en été. — Dessus et côtés de la tête, dos, sus-caudales, queue et petites couvertures des ailes noirs ; bas du dos varié de gris; front, une large bande en collier sur le cou et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; grandes couvertures des ailes et bord externe des scapulaires blancs, formant une large bande blanche sur les ailes ; rémiges noirâtres, blanches à la base; rectrice la plus externe, de chaque côté, bordée de blanc. Bec, pattes et iris noirs.

Mâle en hiver. — Le plumage d'hiver est bien différent de celui que l'oiseau porte en été: les parties supérieures sont d'un gris noirâtre, plus claires au bas du dos et à la nuque, le collier étant à peine visible; front d'un blanc sale ; dessous du corps blanc, lavé de roussâtre sur les côtés de la poitrine. Sous ce plumage le mâle ressemble à la femelle, mais il est plus foncé en dessus, d'un blanc plus pur en dessous et il a beaucoup plus de blanc sur les ailes.

Femelle en été. — D'un gris cendré en dessus, plus pâle à la nuque et au bas du dos; côtés de la tête et parties inférieures blancs, lavé de roussâtre à la poitrine ; grandes couvertures des ailes brunes, terminées de blanc ; scapulaires bordées extérieurement de la même couleur; rémiges brunes, blanches à la base ; queue brune, les trois rectrices latérales, de chaque côté, blanches sur leur barbe externe.

Cette femelle ressemble à celle de l'espèce précédente, dont elle se distingue facilement par le blanc de la base des rémiges primaires, qui forme miroir, ce qui n'existe pas chez la femelle du *M. nigra*.

Femelle en hiver. — En automne la femelle prend un plumage assez semblable à celui des jeunes; les parties supérieures sont alors d'un brun cendré plus ou moins roussâtre.

Jeunes. — Ils ressemblent à la femelle dans son plumage d'hiver, mais ils ont les parties inférieures d'un blanc plus terne, la poitrine et les flancs lavés de cendré ; les jeunes mâles ont plus de blanc sur les ailes que les femelles.

Hab. — Cet oiseau habite, en été, l'Europe centrale et méridionale, mais il ne se montre que très-accidentellement au delà du 55°; il n'a pas été observé aux îles Britanniques. M. Joh. von Fischer l'indique dans sa liste comme l'oiseau le plus rare de l'arrondissement de St-Pétersbourg ; il se montre accidentellement, au printemps,

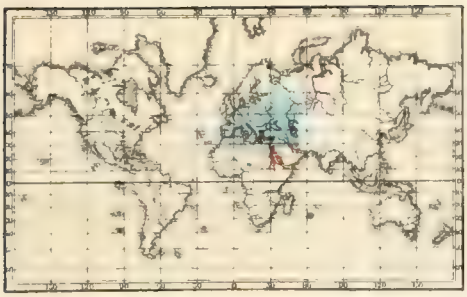

au Danemarck (*Kjaerbölling*), dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*) et en Pologne (*Taczanowski*); il devient de moins en moins rare à mesure que l'on approche des contrées méridionales. Cette espèce est assez commune dans le sud de la Russie (*Nordmann*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), en Autriche (*Hinterberger*), en Italie, en Sicile, en Sardaigne, à Malte (*Salvadori*), dans le nord du Portugal (*Barboza du Bocage*) et de l'Espagne, ainsi que dans quelques localités de la France (*Degland* et *Gerbe*). Il est moins abondant dans le sud de l'Espagne (*Saunders*); en Grèce on ne l'observe que lors de son passage du mois d'avril (*v. d. Mühle*, *Lindermayer*).

Le gobe-mouche à collier est rare en Belgique, mais il y vient régulièrement chaque année; j'en ai obtenu des individus, pris dans la forêt de Soignes près de Bruxelles, pendant plusieurs années de suite; il y a donc lieu de supposer que cet oiseau est de passage régulier dans notre pays et qu'il peut y nicher. M. Schlégel dit qu'on l'a vu nicher dans les environs d'Amsterdam et de Groningue.

En Asie cet oiseau n'a été observé qu'en Perse (*De Filippi*), en Palestine (*Tristram*) et en Asie-Mineure (*Danford*). Il se montre dans le nord de l'Afrique, en Algérie (*Loche*), en Égypte et en Arabie (*Rüppell*). M. de Heuglin dit qu'il est plus abondant que le gobe-mouche noir dans la Basse-Egypte et dans l'Arabie-Pétrée, lors de son passage de mars et d'avril, mais qu'il ne l'a pas observé plus à l'intérieur de l'Afrique.

Cet oiseau, ne résidant pas en hiver dans le nord de ce continent, doit indubitablement passer la saison froide à l'intérieur de l'Afrique, mais les auteurs ne disent rien à ce sujet. M. A. E. Brehm dit bien qu'il va jusque dans l'Afrique centrale, mais sans désigner de localité.

Mœurs. — Le gobe-mouche à collier, comme nous venons de le voir, n'habite l'Europe qu'en été : il arrive vers la fin d'avril et émigre à la fin d'août ou au commencement de septembre. Il voyage généralement pendant la nuit, en petites troupes ou isolément.

Les mœurs de cet oiseau ne diffèrent guère de celles de l'espèce précédente; il est gai, vif, remuant et hoche constamment la queue ou

bat des ailes. Il se tient généralement sur les branches inférieures ou moyennes des arbres ou sur un poteau, d'où il peut observer les alentours; dès qu'il voit passer une mouche ou tout autre insecte, il s'élance sur lui et l'attrape au vol avec une dextérité étonnante. Les insectes, de préférence les diptères, forment sa principale nourriture, mais il ne paraît pas dédaigner les baies surtout celles du troëne et de la bourdaine.

Reproduction. — D'après Naumann, le nid du gobe-mouche à collier serait formé de mousse et de poils et il serait placé soit dans le trou d'un arbre, soit sur une forte branche basse entre le feuillage.

La ponte est de quatre à six œufs. Ceux-ci ressemblent aux œufs du gobe-mouche noir, mais ils sont un peu plus grands et d'un vert plus accentué; ils mesurent environ 20 millim. sur 14.

39. — Le Gobe-Mouche gris.

MUSCICAPA GRISOLA, *Lin.*

(Pl. 39).

Muscicapa grisola, Lin. *Syst. nat.* I, p. 328 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* pl. 64 f. 1. — Gould, *Birds Eur.* II, pl. 65. — C. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. 35.
Butalis grisola, Boie, *Isis*, 1826, p. 973.
Butalis montana et pinetorum, C. Breh. *Vög. Deutschl.* p. 221 (1831.)
Butalis africana, Bp. *Compt.-rend.* 1854, I, p, 652.
Butalis alpestris et domestica, C. Breh. *Vogelf.* p. 80 (1855).
Muscicapa griseola, Gr. *Hand-list of B.* I, p. 321 (1869).
Der gefleckte Fliegenfänger, en allemand.
The spotted Flycatcher, en anglais.
De graauwe Vliegenvanger, en flamand.

Taille : 0m,135 ; ailes 0m,085.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un gris cendré en dessus, taché de brun sur la tête ; scapulaires et grandes couvertures des ailes bordées de blanchâtre; d'un blanc terne en dessous, avec les côtés du cou, la poitrine et les flancs marqués de taches longitudinales brunâtres; rémiges et queue d'un brun noirâtre. Bec noirâtre, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure ; pattes noires ; iris brun.

Jeune au nid. — Jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, mais toutes les plumes bordées de noirâtre sauf au ventre; ailes brunes ; couvertures des ailes et rémiges secondaires bordées de roux.

Hab. — Ce gobe-mouche est commun, en été, dans presque toute l'Europe; on le rencontre jusqu'au 70° de lat. N. (*Sundevall*). Il est très répandu et niche dans toute la Belgique.

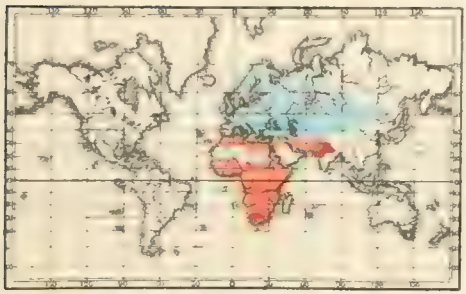

A l'Est de notre continent, cette espèce habite l'Asie-Mineure (*Danford*), la Palestine (*Tristram*), la Perse (*Blanford*), le Turkestan (*Severtzoff*) jusqu'au lac Baikal où Dybowski a obtenu trois exemplaires de Kultuk et de Darasun; en hiver, elle se montre dans le Nord-Ouest de l'Hindoustan (*Hume*).

A partir de l'automne, on rencontre cet oiseau dans toute l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Layard*). M. de Heuglin dit qu'il arrive en Egypte à la fin d'août et au commencement de septembre et qu'il ne tarde alors pas à faire son apparition en Nubie, en Abyssinie et au Sennar. Cette espèce a été observée dans l'Afrique occidentale (*Swainson*, *Du Chaillu*), orientale (*von der Decken*) et méridionale (*Andersson*, etc).

Mœurs. — Le gobe-mouche gris séjourne dans notre pays pendant tout l'été; il arrive, par couples, à la fin d'avril ou au commencement de mai, et émigre en famille dans les premiers jours de septembre.

Cet oiseau se plait dans les bois, les vergers, les jardins et partout où il y a des arbres, même à l'intérieur des villes, mais il évite les parties sombres des forêts et les montagnes. En Suisse, dit de Tschudi, « il est extraordinairement abondant au pied des montagnes, mais il disparait presque subitement dès qu'on s'élève. » Il recherche de préférence le voisinage des eaux courantes bordées de saules et se tient généralement sur les branches inférieures des arbres; il ne se montre que rarement à terre où il n'avance que lentement et en sautillant.

Cette espèce est bien moins remuante que ses congénères; perchée sur une branche isolée, sur un buisson, sur un toit, sur un poteau ou sur un fil télégraphique d'où la vue peut se porter au loin, elle guette les insectes, se précipite sur ceux qui se montrent et les happe au vol, puis retourne à la place qu'elle vient de quitter; elle ne sautille jamais de branche en branche et ne poursuit que rarement les insectes dans la cime des arbres. Son vol est léger, vacillant et assez rapide.

Lorsque le gobe-mouche a commencé son nid, il ne tolère la présence d'aucun de ses semblables dans le voisinage du domaine qu'il s'est choisi; le mâle surtout poursuit avec acharnement ceux qui s'en approchent. Il vit, au contraire, en parfaite harmonie avec tous les petits passereaux qui ne cherchent pas à lui causer du dommage.

Le chant du mâle est insignifiant; il le fait surtout entendre à l'époque de l'accouplement et pendant la construction du nid. Son cri d'appel ressemble à *tschie*, *tschie*, *tschrie*, *tschrisch*; quand il se croit en danger il jette les cris de *tschirek*, *tschirek*, *teckteck*, tout en battant des ailes.

Cet oiseau se nourrit principalement de mouches et autres diptères, mais il prend tous les petits insectes qu'il a l'occasion d'attraper et même des lépidoptères d'assez forte taille; dans ses chasses il se montre d'une adresse étonnante et il est bien rare qu'il manque la mouche qu'il a convoitée. Quand le temps est pluvieux et que les insectes se tiennent cachés, il devient triste et inquiet, mais finit toujours par calmer sa faim et celle de ses petits en ayant recours aux baies de sureau, de troëne, de groseilliers, etc. Il rejette les parties non digérées sous forme de boules de la grosseur d'un pois.

Le gobe-mouche gris s'apprivoise aisément et s'habitue vite à la captivité, comme le démontre le fait suivant: « Un jeune garçon de ma localité, dit Naumann, prit un jour, dans le nid, une femelle avec ses quatre petits encore incapables de voler, et les porta chez lui dans une chambre. A peine la femelle s'était-elle aperçue qu'il n'y avait pas d'issue pour échapper, qu'elle se mit à chasser les mouches pour en nourrir ses petits; elle y déploya une telle ardeur, que bientôt il ne restait dans la place plus une seule mouche. Pour ne pas les laisser mourir de faim, l'enfant les porta chez un voisin; ici aussi la place fut bientôt purgée de toutes les mouches qui s'y trouvaient. La famille des gobe-mouches fut alors portée chez un autre voisin; elle passa ainsi de maison en maison et partout elle débarrassa les habitations des mouches. Enfin elle arriva aussi chez moi, et, par reconnaissance, je mis toute la famille en liberté. Les jeunes avaient grandi très-vite par suite d'une abondante nourriture, et ils étaient en état de chasser eux-mêmes. »

Reproduction. — Ce gobe-mouche niche de préférence dans les villages, sur une poutre de toiture, dans le trou d'un vieux mur ou dans le chaume d'une chaumière; il niche même parfois dans le nid abandonné d'une hirondelle. Dans les endroits inhabités, il construit son

nid entre les rameaux d'une tête de saule, dans le trou d'un arbre ou sur une forte branche très-près du tronc.

Le nid est construit sans art et formé de matériaux variant suivant les localités; dans les bois de conifères, il est fait de lichens de sapins entremêlés de brins d'herbes et tapissé intérieurement de feuilles tendres de graminées; ailleurs il est formé de mousse, de radicelles et de brins d'herbes et l'intérieur est garni de laine, de poils, de crins ou de quelques plumes, suivant ce que les oiseaux ont pu se procurer, car les deux sexes travaillent à la construction du nid.

La femelle pond à la fin de mai ou au commencement de juin quatre à six œufs d'un vert bleuâtre, tachetés de gris et de brun jaunâtre; ces taches sont quelquefois plus foncées et plus nombreuses au gros bout. Ces œufs mesurent 18 à 20 millim. sur 14 ou 15.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours et ils élèvent également leurs petits en commun.

Cette espèce ne niche qu'une fois par année, mais si on lui enlève ses œufs elle fait une seconde ponte, mais moins nombreuse que la première; dans aucun cas elle ne pondra une troisième fois.

FAMILLE DES BOMBYCILLIDÉS.

Car. — Formes assez trapues; bec robuste, court, trigone à la base, très-fendu; ailes et queue de longueur moyenne; cette dernière formée de douze rectrices; tarses courts et assez robustes; doigt externe réuni au médian jusqu'à la première articulation. Plumage doux et soyeux.

Mœurs. — Ces oiseaux sont d'un naturel doux, confiant, lent et paresseux. Ils se nourrissent de baies et d'insectes qu'ils attrapent souvent en volant; ils sont d'une voracité extrême.

Classification. — Cette division, n'offrant qu'un petit nombre d'espèces, ne présente que des subdivisions génériques.

GENRE XXX.

JASEUR. — BOMBYCILLA (1).

Ampelis, Lin. *Syst. nat.* I, p. 297 (1766).
Bombycilla, Vieill. (ex Briss.), *Ois. de l'Am. sep.* (1807).

(1) La dénomination générique de Linné ne peut être conservée pour ce groupe, parce que

Bombycivora, Tem. *Man. d'orn.* p. 76 (1815).
Bombyciphora, Mey. *Vög. Liv. und Esthl.* p. 104 (1815).

Car. Bec court, épais, incliné vers la pointe qui est échancrée sur les côtés; mandibule inférieure entaillée et retroussée à la pointe; narines basales, ovalaires, percées de part en part, cachées par des plumes sétacées; ailes médiocres; deuxième rémige dépassant les autres; rémiges secondaires terminées par de petites palettes cartilagineuses; queue médiocre, légèrement arrondie; tarses courts, annelés; doigts médiocres mais robustes.

Hab. — Les trois espèces connues de ce genre sont réparties dans la zone boréale de l'ancien et du nouveau monde, dans l'Amérique centrale et au Japon.

40. — **Le Jaseur garrule ou de Bohême.**

BOMBYCILLA BOHEMICA, *Briss.*

(Pl. 40).

Bombycilla bohemica, Briss. *Orn.* II, p. 333 (1760).
Ampelis garrulus, Lin. *Syst. nat.* I, p. 297 (1766).
Bombyciphora poliocœlia, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 104 (1774).
Bombycivora garrula, Tem. *Man. d'orn.* p. 77 (1815).
Bombycilla garrula, Vieill. *N. dict.* XVI, p. 523 (1817). — C. F. Dub. *Pl. col. oi Belg.* I, pl. 38. — Naum. *Vög. Deut.* pl. 57.
Parus bombycilla, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 548 (1831).
Bombycilla brachyrhynchos, C. L. Breh. *Vög. Deutschl.* p. 219 (1831).
Der Seidenschwanz, en allemand.
The Waxwing, en anglais.
De Pestvogel, en flamand.

Taille. — $0^m,17$; ailes $0^m,12$.

Description du mâle adulte. — Teinte générale des parties supérieures d'un cendré rougeâtre; plumes de la tête allongées et formant une huppe; une bande frontale noire se prolongeant sur les côtés de la tête et au-dessus des yeux; gorge noire; devant de la tête et côtés de la gorge d'un roux rougeâtre; une tache blanche à la base de la mandibule inférieure; dessous du corps de la couleur du dos, mais plus pâle et passant au gris clair sur le ventre; croupion, couvertures supérieures et base de la queue gris; extrémité de la queue noire avec un large bord terminal d'un jaune d'or;

Linné comprenait dans son genre *Ampelis* non-seulement les jaseurs, mais encore tous les cotingas de l'Amérique tropicale; c'est pour ces derniers que la dénomination de *Ampelis* doit être conservée.

ailes noires, traversées par une bande blanche ; rémiges primaires terminées extérieurement par une tache allongée d'un jaune vif et intérieurement par un bord blanc, le tout formant un V dont l'une des branches est jaune et l'autre blanche ; rémiges secondaires noirâtres, terminées extérieurement par une grande tache blanche et prolongées par de petites palettes cartilagineuses d'un rouge vif et brillant ; couvertures inférieures de la queue d'un roux marron. Bec et pattes noirâtres ; iris d'un brun-rouge.

Les vieux mâles portent également de petites palettes cartilagineuses rouges à l'extrémité de la queue.

Femelle adulte. — Elle ressemble au mâle, mais elle est d'une teinte plus terne ; le jaune de la queue et des rémiges est moins vif ; les petites palettes rouges des rémiges secondaires sont plus petites, plus pâles et moins nombreuses ; les rémiges primaires n'ont pas de blanc à l'extrémité de leur bord interne.

Jeune âge. — D'un cendré brunâtre, plus pâle en dessous, légèrement strié de brun sur la poitrine ; gorge cendrée avec une strie noire sur les côtés ; le reste à peu près comme chez l'adulte, mais les palettes rouges des ailes peu développées.

Hab. — Le jaseur est commun, en été, près du cercle polaire arctique, mais il n'a encore été observé ni en Islande, ni au Groenland. Il émigre, en hiver, vers les régions tempérées, mais ses migrations n'ont lieu que très-irrégulièrement ; il se montre cependant presque chaque hiver dans le sud de la Norwège et de la Suède, dans la Russie centrale, au Danemarck et dans le nord de l'Allemagne jusque dans les forêts de la Bohême et de la Silésie.

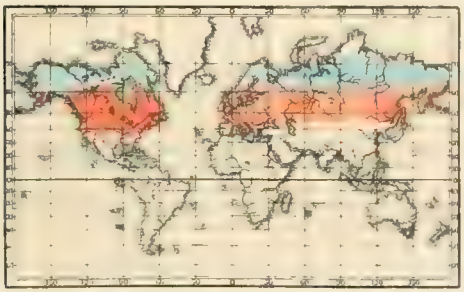

D'après M. Collett, cette espèce nicherait quelquefois dans le sud de la Norwège. Cet ornithologiste rapporte que, le 5 août 1860, M. Barth tua un individu à peine sorti du nid, qui se trouvait, avec le reste de la nichée, dans les bois de conifères du Vaage, Gudbrandsdalen (61°50'). Les œufs qui ont donné naissance à ces jeunes ont dû être pondus à la fin de juillet. Depuis 1858, cet oiseau a été observé à diverses reprises, pendant l'été, dans les bois subalpins de conifères du Valders ; un individu a également été pris dans le Land (61°), dans la seconde moitié de mai 1862. Cet oiseau ne paraît pas nicher, en Norwège, plus au nord que Alten (70°).

Dans les contrées de l'Europe non mentionnées ci-dessus, le jaseur n'est que de passage accidentel, surtout dans le midi du continent. En Belgique, aux îles Britanniques et dans tous les pays de l'Europe centrale, cet oiseau ne se montre que tous les trois ou quatre ans; pendant les hivers très-rigoureux il nous arrive même parfois en très-grand nombre. D'après M. Savi, on l'a vu en grande quantité en Piémont pendant l'hiver de 1806-1807; durant les hivers de 1809 et de 1829, cette espèce s'est également montrée en Ligurie; d'après M. Salvadori, elle a fait, à diverses époques, des apparitions dans les différentes parties de l'Italie, mais sa présence n'a jamais été constatée dans les îles de la Méditerranée. Elle aurait également été prise en Turquie (*Taylor*) et en Algérie. M. Malherbe dit que cette espèce a été observée en assez grand nombre en Algérie en 1841, dans les bois d'oliviers du plateau des réguliers, après avoir passé le col du Téniah pour se rendre à Médéah (1).

En Asie cet oiseau se montre dans toute la Sibérie (*Radde*, *Dybowski*); en Chine on l'a rencontré jusqu'à Changhaï et au Japon jusqu'à Hakodadi (*abbé David*).

Il est commun dans toute l'Amérique boréale et se montre irrégulièrement en hiver jusqu'au 35° lat. N. (*Coues*).

Mœurs. — Le jaseur de Bohême ne se montre donc dans notre pays que pendant les hivers rigoureux, et on le voit alors ordinairement depuis le milieu du mois de novembre jusqu'en mars. Il habite les forêts de conifères et de bouleaux de la zone boréale, et ne les abandonne que quand la neige trop abondante l'empêche de trouver sa nourriture; c'est la disette plutôt que le froid qui le force à émigrer.

Le jaseur, est un oiseau sociable, lent, paresseux, patient et très-vorace, aussi ne songe-t-il qu'à manger. S'il se montre sans défiance, c'est qu'il appartient à des régions peu ou point habitées où il n'a presque rien à craindre de l'homme; dans nos contrées, où on lui fait la chasse dès qu'il se montre, il ne tarde pas à devenir craintif et défiant et s'éloigne bientôt des lieux qui lui paraissent suspects. Mais à son arrivée dans l'Europe centrale, il est d'une confiance stupide et se montre en bande jusque dans les villages sans s'inquiéter le moins du monde de la présence de l'homme. Quand une troupe de jaseurs s'abat, ils se perchent ordinairement tous sur le même arbre, et l'on voit souvent un grand nombre d'individus sur la même branche et par-

(1) Malherbe, *Catalogue raisonné des oiseaux de l'Algérie*, p. 9.

faitement immobiles. Ils demeurent dans une localité aussi longtemps qu'ils y trouvent de la nourriture et qu'ils n'y sont pas trop inquiétés.

Ce bel oiseau ne s'occupe nullement des autres passereaux et ne les inquiète en aucune manière. On le voit rarement à terre et il ne s'y rend que pour boire, car sa marche est assez difficile et sautillante.

Le cri d'appel du jaseur est une sorte de trille qu'on peut comparer au grincement d'une roue de voiture mal graissée; parfois aussi il fait entendre un sifflement qui ressemble, d'après Naumann, au bruit que l'on produit en soufflant doucement dans une clef. Son chant est faible, insignifiant; la femelle chante presque aussi bien que le mâle et tous deux gazouillent en hiver comme en été, pourvu que le soleil soit visible.

Le vol de cet oiseau est facile et rapide : tantôt il donne des coups d'ailes précipités, tantôt il étale largement les ailes, d'où résulte un vol ondulé.

Le jaseur est très-vorace : il se nourrit de baies, de diptères et autres insectes; en été, dit Brehm, il chasse les mouches comme les Muscicapidés et les insectes forment alors sa principale nourriture.

Cet oiseau supporte bien la captivité du moment qu'il est à l'abri de la chaleur, mais la plupart ne passent pas le premier été. Il est facile à nourrir, car il tient plus à la quantité qu'à la qualité des aliments : il se contente de baies fraîches ou sèches, de pain ramolli dans l'eau, de légumes et de pommes de terre cuits, de carottes râpées, etc. Ce qui rend cet oiseau ennuyeux, c'est qu'il se tient toujours à côté de sa mangeoire, n'interrompant ses repas que pour faire sa digestion dans une immobilité complète; si on ne lui donne pas suffisamment à manger il avale ses excréments. Il convient le mieux pour les grandes volières égayées par d'autres oiseaux, avec lesquels le paisible jaseur vit en parfaite intelligence. Il boit souvent et beaucoup à la fois.

Sa chair est très-estimée et beaucoup de personnes la préfèrent à celle des grives.

Reproduction.— Le jaseur ne niche que dans la zone septentrionale, entre le 60° et le 70°; son nid n'est connu que depuis 1856. A cette époque le naturaliste anglais John Wolley, rapporta de Laponie le premier nid avec œufs.

M. le professeur Alex. von Nordmann a publié quelques détails intéressants sur le mode de nicher de cet oiseau, dont voici le

résumé (1) : le jaseur niche aussi bien sur des conifères que sur des bouleaux, et de préférence à une hauteur de cinq à six mètres. Le diamètre du nid est d'environ 15 centimètres et les parois ont près de 3 centimètres d'épaisseur. La charpente est formée de buchettes de sapins légèrement entrelacées et entremêlées de diverses mousses (*Hypnum* et *Bryum*), d'aiguilles de conifères et de flocons de saules ; les parois sont principalement composées d'une substance feutrée, formée de l'*Usnea barbata*, qui démontre l'adresse du constructeur. L'intérieur, qui a une profondeur d'environ 3 centimètres, est tapissé de fins brins d'herbes et de quelques plumes de lagopèdes.

La ponte a lieu à la fin de mai ou dans le courant de juin ; elle se compose de cinq ou de six œufs. Ceux-ci varient aussi bien par leurs dimensions que par leur coloration. Ceux recueillis à l'île Ajos sont plus grands, 25 millimètres sur 17, leur partie aiguë est plus obtuse et plus arrondie ; ils sont d'un gris blanchâtre un peu rougeâtre, parsemés de grandes taches noires ou d'un brun noirâtre, arrondies ou angulaires et souvent effacées sur les bords ; entre ces taches se trouvent quelques points isolés. Un œuf reçu de Laponie est un peu plus petit, plus pointu à l'un des bouts et d'un blanc verdâtre taché irrégulièrement de noir et de brun-roux.

M. Collett parle de deux nids recueillis en juillet sur la frontière russo-norwégienne, dont l'un se trouvait à quatre et l'autre à dix pieds du sol ; ces nids contenaient respectivement deux et cinq œufs.

FAMILLE DES LANIIDÉS.

Car. — Bec de longueur moyenne, fort, comprimé latéralement, crochu et à dents très-saillantes à la mandibule supérieure ; mandibule inférieure retroussée et aiguë ; ailes médiocres ; queue plus ou moins allongée ; tarses robustes ; doigts médiocres et armés d'ongles crochus et acérés.

Mœurs. — Les oiseaux qui composent cette famille sont de vrais petits rapaces par leurs mœurs ; s'ils détruisent beaucoup d'insectes, ils attaquent aussi les musaraignes, les mulots, les souris et les passereaux plus faibles qu'eux ; ce sont des oiseaux très-courageux, mais cruels. Certains d'entre eux sont d'autant plus dangereux que les

(1) Voy. *Journal fur Ornithologie*, 1858, p. 507 ; 1859 pl. 1.

petits oiseaux ne les craignent pas : souvent ils volent et chantent avec eux pour les rassurer, puis s'élancent subitement sur le passereau le plus proche et l'égorgent; quand la faim ne les presse pas, ils ont la singulière habitude de piquer leur victime sur une épine ou sur une branche pointue et ils se plaisent alors à la voir se débattre.

Les laniidés nichent sur les arbres ou dans les buissons épais; leur nid est fait avec art.

Classification. — On divise ce groupe en trois sous familles : les *Pachycephalinæ*, les *Laniinæ* et les *Malaconotinæ*. L'Europe n'a de représentants que de la seconde subdivision.

SOUS-FAMILLE
DES LANIINÉS. — LANIINÆ.

Car. — Bec de longueur moyenne, fort, très-crochu et denté; ailes assez courtes, à première rémige impropre au vol; queue étagée ou arrondie; tarses et doigts assez robustes.

GENRE XXXI.
PIE-GRIÈCHE. — LANIUS.

LANIUS, Lin. *Syst. nat.* (1766).
ENNEOCTONUS, Boie, *Isis* (1826).
COLLURIO et PHONEUS, Kp., *Nat. syst.* (1829).
LEUCOMETOPON, Bp., *C. syst.* (1854).
COLLYRIO, Gray, Hand-list (1869).

Car.— Bec robuste, convexe, comprimé latéralement, très-crochu; mandibule supérieure armée, de chaque côté, d'une forte dent et échancrée à la pointe; mandibule inférieure plus courte et retroussée à son extrémité; narines arrondies, cachées par des plumes sétacées; ailes assez courtes; queue plus ou moins allongée et étagée ou arrondie sur les côtés; tarses et doigts scutellés; ongles crochus et acérés mais non rétractiles.

41. — La Pie-grièche grise.

LANIUS EXCUBITOR, *Lin.*

(Pl. 41.)

LANIUS EXCUBITOR, Lin. *Syst. nat.* I, p. 135 (1766 et ant.)
LANIUS CINEREUS, Briss. *Orn.* II, p. 141 (1760)

Collyrio excubitor, Gray, *Hand-list of B.* I, p. 390 (1869).
Der grosse Würger, en allemand.
The Great grey Shrike, en anglais.
De Klapekster, en flamand.

Taille : $0^m,22$; ailes $0^m,11$.

Description du mâle adulte. — D'un gris cendré en dessus avec les sus-caudales variées de blanc; d'un blanc pur en dessous; raie sourcilière étroite et blanchâtre; plumes sétacées des narines et une large bande traversant les yeux en couvrant les oreilles noires; scapulaires blanchâtres; ailes noires avec les petites couvertures grises; rémiges primaires et secondaires blanches à la base, formant un double miroir sur l'aile; rémiges secondaires bordées de blanc à leur extrémité; queue avec les quatre rectrices médianes noires terminées de blanc, les suivantes blanches avec une grande tache noire au milieu, et la plus externe, de chaque côté, entièrement blanche. Bec noirâtre avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre; iris brun; pattes noires.

Femelle adulte. — Plumage plus foncé en dessus; d'un blanc moins pur en dessous et marqué, sur la poitrine, de petits croissants grisâtres, mais peu apparents.

Jeune au nid. — D'un cendré roussâtre clair en dessus, blanc en dessous, un peu roussâtre à la poitrine qui est marquée de croissants grisâtres plus ou moins apparents; la bande latérale de la tête noirâtre; ailes noires; petites couvertures bordées de roussâtre; rémiges blanches à la base, les secondaires également terminées de blanc; miroir peu visible; queue peu développée, blanche, les rectrices médianes noires terminées de blanc.

Hab. — La pie-grièche grise habite toute l'Europe septentrionale et centrale, depuis la Laponie (70°) jusque dans le nord de l'Espagne (*lord Lilford*) et du Portugal (*rev. A. C. Smith*); elle se trouve également en Italie, mais ses apparitions sont accidentelles en Sardaigne et il n'est pas certain qu'elle se soit montrée en Sicile et à Malte (*Salvadori*); ses apparitions dans le sud de l'Espagne et en Grèce sont également douteuses, mais lord Lilford la comprend cependant dans la faune des îles Ioniennes. Elle est très-commune dans le sud de la Russie où quelques individus restent pendant l'hiver, mais la plupart émigrent à l'entrée de la saison rigoureuse (*Demidoff*). Cette espèce est assez commune en Belgique : c'est la seule du genre qui

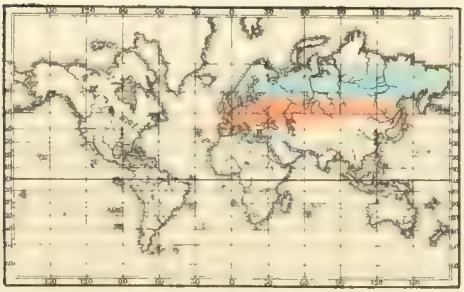

passe l'hiver dans notre pays. Aux îles Britanniques on la rencontre en automne et en hiver, mais on ne l'observe que bien rarement en été (*Harting*).

Remarque. — Le *Lanius excubitor* n'habite probablement que l'Europe et peut-être la Sibérie occidentale. Dans le nord de l'Asie il est remplacé par sa variété *Major*. Sa présence en Afrique et dans le S.-O. de l'Asie paraît fort douteuse, parce qu'il est bien démontré que beaucoup de naturalistes ont confondu des espèces très-voisines avec notre pie-grièche grise. Ainsi, le rév. Tristram mentionne cette dernière dans sa liste des oiseaux de la Palestine, où elle serait commune pendant toute l'année (*Ibis*, 1867, p. 364); mais MM. Sharpe et Dresser disent que tous les individus rapportés de Palestine se rapportent au *L. lahtora*. Les mêmes naturalistes ne croient pas non plus que notre pie-grièche grise existe dans le nord-est de l'Afrique, comme l'ont affirmé Hemprich, Ehrenberg, Rüppell et Brehm (*Proc. zool. soc.* 1870, p. 591). Cependant, M. von Heuglin affirme en avoir tué, pendant l'hiver, en Egypte et dans l'Arabie Pétrée (*Orn. Nordost Afr.* I, p. 478).

D'après MM. Malherbe et Lindermayer, la pie-grièche grise serait de passage en Sicile et en Grèce; mais il paraît qu'ici encore il y a eu confusion.

Dans toutes ces affirmations et ces contradictions il est fort difficile de reconnaître la vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a trop multiplié les espèces; il est même très probable que les *Lanius major*, Pall., *homeyeri* et *sphenocercus*, Cab., *borealis*, Vieill. et *ludovicianus*, Lin. ne sont que des variétés ou races climatériques du *L. excubitor*. Je n'ai malheureusement pas devant moi un nombre suffisant d'individus de ces différentes formes pour me faire une opinion dès maintenant, mais je compte revenir bientôt sur ce sujet (1).

---

(1) Au moment de mettre sous presse, je reçois de M. le Baron de Selys-Longchamps une intéressante communication qui fait connaître l'opinion de ce savant au sujet de plusieurs des pies-grièches en question. L'importance de cette lettre m'engage à la publier ci-dessous :

« Mon cher Collègue,

» Vous occupant en ce moment du *Lanius excubitor* et des espèces européennes qui en sont voisines, vous me demandez ce que j'en pense. Voici mon opinion, tout en faisant remarquer que le nombre d'exemplaires de ma collection n'est pas considérable.

» LANIUS MERIDIONALIS, Tem., me paraît une espèce bien distincte. Elle s'éloigne des autres espèces européennes par la queue plus longue, plus étagée les ailes plus courtes, les tarses un peu plus longs, la nuance gris *foncé* des parties supérieures du corps y compris les couvertures supérieures de la queue ; enfin, le blanc du dessous du corps lavé de rose pâle, et les flancs gris clair.

Mœurs. — La pie-grièche grise émigre dans les contrées du Nord, vers la fin de septembre, mais elle est sédentaire en Belgique et dans presque toute l'Europe centrale. En hiver, elle se rapproche des lieux habités et se montre alors dans les champs, dans les jardins et même dans les villages. Elle séjourne plus ou moins longtemps dans une même localité et ne tolère, dans son voisinage, aucun autre individu de son espèce.

En été, le mâle et la femelle se tiennent sur la lisière des bois, dans les prairies entrecoupées d'arbres ou bordées de buissons, en un mot partout où il y a de grands arbres ou des buissons. Cette pie-grièche se perche généralement sur une branche isolée au sommet d'un arbre, d'où elle peut voir une vaste étendue de terrain. Si un rapace, une corneille ou tout autre grand oiseau vient à passer, elle pousse un cri perçant, fond sur lui courageusement et le harcèle de ses criailleries; elle avertit ainsi les autres oiseaux de l'approche du danger;

» Aux ailes, il n'y a qu'*un petit miroir* blanc, placé sur les rémiges primaires. L'espèce habite, en Europe, la Provence, l'Espagne méridionale et l'Italie.

» Les trois autres formes européennes se ressemblent singulièrement par la stature et la coloration.

» Le dessus du corps est d'un gris clair, passant au blanc sur les couvertures supérieures de la queue. Le dessous du corps est blanc, nullement rosé. La queue un peu plus courte est moins étagée, les ailes proportionnellement plus longues, les tarses un peu plus courts.

» LANIUS EXCUBITOR, Lin., qui est le type principal, montre *deux petits miroirs* blancs aux ailes, l'un aux rémiges primaires, l'autre aux secondaires. Elle habite l'Europe septentrionale et centrale. Niche en Belgique, où elle est probablement sédentaire.

» LANIUS MAJOR, Pall., ne me paraît en différer, que par l'absence du second miroir blanc sur les rémiges secondaires. Habite la Sibérie, également observé en Russie. Je possède un exemplaire tué aux environs de Liége (Belgique), pendant l'hiver rigoureux de 1829.

» LANIUS SEPTENTRIONALIS, Gm., (*borealis*, Vieill.) de l'Amérique septentrionale, ressemble au *major*, mais, d'après MM. Dresser et Sharpe, le dessous du corps serait toujours vermiculé transversalement de gris, comme chez le jeune âge des autres espèces.

» LANIUS HOMEYERI, Cab., me semble la forme la plus opposée au *major*. Elle se distingue de l'*excubitor* par les deux miroirs blancs des ailes plus longs, plus larges et *réunis en un seul*. La nuance cendrée du dessus du corps est plus claire et passe au blanc pur aux scapulaires et aux couvertures supérieures de la queue. Elle habite la Russie méridionale, principalement vers le Volga.

» MM Dresser et Sharpe ont publié une note très-importante sur le *L. excubitor* et ses alliés (*Proc. Z. S. London* 1870), mais ce travail ne comprend pas les *L. major* et *Homeyeri*, que ces ornithologistes ne connaissaient pas à cette époque. Ils admettent dans le groupe de l'*excubitor* le *Lanius minor*, Gm., qui y ressemble en effet par le système de coloration, mais qui est fort distinct par la queue à peine étagée, les ailes pointues; la poitrine est rosée, la base du front noirâtre. Il habite surtout l'Europe méridionale.

» EDM. DE SELYS-LONGCHAMPS. »

» Le 18 septembre 1879.

mais cette manie de harceler les rapaces lui coûte souvent la vie, car les faucons et les éperviers n'hésitent guère à s'emparer d'une proie aussi facile.

Le vol de la pie-grièche n'est ni rapide, ni de longue durée; elle décrit en volant des lignes ondulées et bat beaucoup des ailes. Son cri d'appel est *trouü*, *trouü*, mais d'ordinaire elle jette les cris de *schek*, *schek*, *schek*. Par les belles journées d'hiver et à l'approche du printemps, le mâle et la femelle font entendre un chant assez varié, qui n'est que la reproduction plus ou moins exacte de celui des divers passereaux qui vivent dans leur voisinage, mais ce chant est toujours entrecoupé des cris de *trouü*, *trouü*.

« Ses sens, dit M. Brehm, sont très-développés; sa vue surtout est perçante; son ouïe est fine. Le moindre bruit éveille son attention. Son intelligence n'est pas fort développée; elle possède un certain degré de prudence et sait distinguer ce qui est périlleux de ce qui ne l'est pas. Elle est querelleuse, se bat volontiers avec les autres oiseaux, essaie de chasser ceux qui se hasardent dans son domaine, et s'attaque à des espèces bien plus grandes et plus fortes qu'elle. C'est l'ennemi né de tous les rapaces, mais c'est aux oiseaux de proie nocturnes surtout qu'elle a voué une haine profonde. Elle ne vit pas en paix avec ses semblables, et ce n'est que pendant la saison des amours que l'harmonie règne entre le mâle et la femelle, et, plus tard, entre les membres de la famille; mais en hiver, chacun vit solitaire, tout prêt à attaquer celui de ses semblables qui osera s'approcher de lui. »

La pie-grièche grise se nourrit d'insectes, de campagnols, de mulots, de lézards et de petits oiseaux; elle se tient souvent au milieu de ces derniers, vole et chante avec eux, puis, tout à coup, elle saisit le plus proche et le tue à coups de bec. Parfois aussi, elle poursuit les petits passereaux au vol, mais comme ceux-ci sont généralement plus agiles que la pie-grièche, ils lui échappent le plus souvent. Si elle n'est pas pressée par la faim, elle pique sa victime sur une épine et la dévore plus tard tout à son aise, après l'avoir dépécée.

Cette espèce détruit beaucoup de passereaux et surtout des jeunes qu'elle va chercher dans leur nid; Naumann l'a vu poursuivre des grives et attaquer des perdreaux pris dans des collets. Comme on le voit, c'est un oiseau réellement nuisible, car les services qu'il rend ne compensent nullement ses méfaits.

Reproduction. — L'accouplement a lieu à la fin de mars ou dans le

courant du mois d'avril. Le mâle prend alors des poses bizarres, laisse pendre les ailes, remue continuellement la queue qu'il tient largement étalée et poursuit à grands cris la femelle. Celle-ci construit son nid, en avril, soit sur un chêne, soit sur un hêtre ou un pin et même sur un arbre fruitier sauvage ou une aubépine, mais plus rarement dans un buisson. Ce nid est assez vaste; il est formé de buchettes, de brins d'herbes et de mousse, souvent entremêlés de laine de mouton et parfois aussi de quelques plumes; l'intérieur est tapissé de fins brins d'herbes, ou de mousse et de laine, ou bien encore de plumes et de crins, suivant ce que l'oiseau a pu se procurer.

La ponte a lieu vers la fin d'avril et se compose de cinq à sept œufs. Ceux-ci sont d'un gris verdâtre pâle, tachetés de gris et pointillés de brun olivâtre; on en trouve parfois de jaunâtres tachetés de brun-rouge. Ces œufs mesurent 25 à 28 millimètres sur 18 à 20.

La durée de l'incubation est d'une quinzaine de jours; le mâle chasse pendant ce temps pour sa compagne et se tient constamment dans le voisinage du nid; au moindre danger, il jette un cri retentissant pour avertir la femelle. Le mâle prend une bonne part à l'élevage des petits, auxquels il apporte d'abord des insectes, plus tard, des oiseaux et des petits rongeurs.

Père et mère restent avec leur progéniture jusque vers la fin de l'automne et la défendent aux périls de leur vie. Brehm père a été témoin de cette sollicitude des parents et la raconte en ces termes : « Je poursuivis dans un bois une famille de pies-grièches, pour en tuer quelques-unes. Je n'y réussis point; chaque fois que je m'approchais, les parents avertissaient leurs petits, en poussant des cris perçants. Je parvins enfin à arriver tout près d'un des jeunes, mais, au moment où je le visais, la femelle jeta un grand cri, et, comme le petit ne fuyait pas, elle le poussa violemment, le fit tomber de la branche, avant que j'eusse eu le temps de tirer. »

Var. MAJOR, *Pall.*

(Pl. 41b).

LANIUS MAJOR, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 401 (1811).
LANIUS MOLLIS, Eversm. *Bullet. soc. imp. des nat. de Moscou* XXVI, p. 498 (1853).
LANIUS MELANOPTERUS, L. Breh. *Journ. f. Orn.* 1860, p. 238.

Description.—Caractères de l'*excubitor* dont il ne diffère que par l'absence de miroir blanc sur les rémiges secondaires.

Hab. — Cette variété habite la Russie boréale et toute la Sibérie (*Pallas*); M. Dybowski l'a trouvée dans les diverses localités sibériennes qu'il a visitées, même sur la côte de la mer du Japon. Elle hiverne dans le nord-est du Turkestan (*Severtzoff*) et se montre accidentellement en Allemagne et même en Belgique (*de Selys*). D'après M. Olph-Galliard, elle ne serait pas rare en Suisse dans le canton de Freibourg (*Journ. f. orn.* 1860, p. 238).

42. — **La Pie-Grièche à front noir.**

LANIUS MINOR, *Gmel.*

(Pl. 42)

LANIUS MINOR, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 308 (1788). — Naum. *Vög. Deut.* pl. 50.
LANIUS ITALICUS, Lath. *Ind. orn.* I, p. 71 (1790).
LANIUS VIGIL, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 403 (1811).
LANIUS LONGIPENNIS, Blyth, *J. A. S. B.* XV, p. 300 (1846).
ENNEOCTONUS MINOR, Blyth, *Cat. Mus. A. S. B.*, p. 153 (1849).
ENNEOCTONUS ITALICUS, Bonap., *Rev. et mag de zool.* 1853, p. 438.
LANIUS ROSEUS, Bailly, *Orn. de la Sav.* II, p. 26 (1853).
LANIUS NIGRIFRONS, C. F. Dub., *Pl. Col. Ois. Belg.* I, pl. et p. 41 (1854).
LANIUS PINETORUM, NIGRIFRONS, EXIMIUS et GRÆCUS, Brehm, *Naumannia*, 1855 p. 275.
DER GRAUER WÜRGER, en allemand.
THE LESSER GREY SHRIKE, en anglais.
DE KLEINE KLAAUWIER, en flamand.

Taille : 0m18 à 0,20 ; ailes 0,12.

Description du mâle adulte.— Front, devant de la tête, joues et régions parotiques d'un noir profond ; dessus de la tête et toutes les parties supérieures y compris les suscaudales d'un gris cendré ; régions inférieures blanches, lavées de rose sur les flancs et sur les côtés de la poitrine ; ailes noires ; rémiges secondaires terminées par un petit bord blanc ; rémiges primaires blanches à la base et formant ainsi une grande tache blanche ou miroir sur l'aile; queue avec les quatre rectrices médianes entièrement noires, la cinquième blanche à la base et à son extrémité, la sixième blanche avec une tache noire vers son extrémité et les deux rectrices latérales entièrement blanches. Bec et pattes noirs ; iris brun.

Femelle adulte. — Ressemble au mâle mais d'une teinte plus terne ; front brun ; noir des joues moins étendu ; flancs et côtés de la poitrine avec moins de rose ; queue avec une seule rectrice latérale entièrement blanche.

Jeune âge. — Front d'un blanc sale ; tête et dessus du corps d'un cendré roussâtre; sourcils et régions parotiques d'un brun noirâtre ; ailes brunes à

miroir blanc; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre sur la poitrine et sur les flancs; queue comme chez l'adulte, mais d'un noir moins profond.

Hab. — La pie-grièche à front noir ou d'Italie habite, en été, l'Europe centrale, méridionale et orientale, mais elle ne visite que très-accidentellement l'Angleterre; M. Harting ne signale que deux captures pour ce pays: l'une à l'île Scilly en 1851, l'autre près de Yarmouth en 1869.

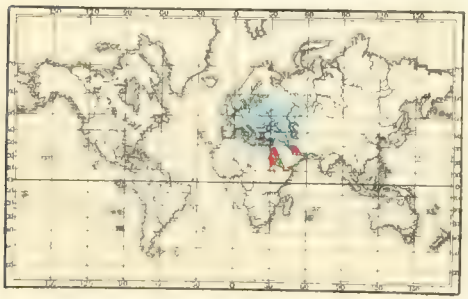

Cette espèce se montre accidentellement au Danemarck (*Kjaerbölling*), dans le sud de la Suède (*Nlsson*) et dans la Russie centrale, mais elle est assez répandue dans la Russie méridionale, où elle arrive au mois d'avril pour disparaître dans la première moitié d'octobre (*Demidoff*). En Allemagne, elle est rare dans certaines localités, commune dans d'autres (*Naumann*); mais on la rencontre assez communément dans toute l'Autriche (*Hinterberger*) et en Turquie (*Elwes* et *Buckley*); elle arrive en Grèce en grande quantité vers le milieu d'avril et construit son nid dès les premiers jours de mai (*Lindermayer*). Cet oiseau est aussi très-répandu dans toute l'Italie, aux îles de la Méditerranée (*Salvadori*), dans le midi de la France et se montre même dans les départements septentrionaux de ce pays (*Degland* et *Gerbe*). Il est rare et accidentel en Suisse (*Tschudi*) et en Espagne, même sur la côte orientale et n'a pas encore été observé en Andalousie (*Saunders*). En Belgique et en Hollande, on ne le rencontre aussi que tout accidentellement. Feu mon père dit l'avoir trouvé en septembre 1845, sur le marché de Bruxelles.

Il résulte de ce qui précède, que la pie-grièche à front noir est commune dans les régions orientales et méridionales de notre continent, tandis qu'elle est rare ou accidentelle dans les parties occidentales et septentrionales.

En dehors de l'Europe, cette espèce habite l'Asie-Mineure (*Danford*) jusqu'en Perse (*De Filippi*), la Palestine (*Tristram*) et tout le nord-est de l'Afrique jusqu'au Bahr-el-Abiad, fleuve qui sépare le Kordofan du Sennar (*de Heuglin*).

Mœurs. — Cette pie-grièche n'habite l'Europe qu'en été: elle ar-

rive isolément vers la fin d'avril ou dans le courant de mai pour émigrer, en famille, dans le milieu du mois d'août, en septembre ou en octobre, suivant les années et les contrées.

La pie-grièche à front noir ou d'Italie vit de préférence sur les lisières et dans les clairières des bois, ainsi que dans les prés et les champs entrecoupés d'arbres et de buissons; on la rencontre généralement à peu de distance des lieux habités et même dans les jardins de campagne, car elle n'est pas farouche. Elle n'est guère non plus fort remuante; au repos, elle se tient presque toujours perchée sur une branche isolée au sommet d'un arbre; il est rare de la voir à terre ou sautiller de branche en branche.

C'est un oiseau des plus inoffensifs, mais très-querelleur : il ne peut s'empêcher de tourmenter et d'agacer les oiseaux qu'il rencontre, tout en jetant les cris de *éthètètèt* ou *grekreckreckreck!*

Cette pie-grièche vole avec légèreté et plane souvent comme un rapace; quand son vol est prolongé, elle s'élève et s'abaisse alternativement en décrivant de grandes ondulations dans l'espace.

Le Dr Lindermayer dit que son chant est très-agréable et qu'elle le fait entendre du haut des arbres durant toute la journée. D'après Naumann, son cri ordinaire est *kjèk*, *kjèk* ou *schèck!* — Son cri d'appel ressemble à *kwiè*, *kwiell*, *kuriell*, *perletsch*, *rolletsch* et *schareck*, *scharreck!* — Le chant de cet oiseau est surtout agréable parce qu'il est varié et entremêlé partiellement de celui des autres oiseaux chanteurs vivant dans la localité, car cette pie-grièche a un rare talent d'imitation.

La nourriture de cette espèce se compose uniquement d'insectes, tels que coléoptères, papillons, sauterelles, larves, chrysalides, etc., dont elle fait une grande destruction; avant d'avaler sa proie, elle lui arrache les élytres, les ailes et les autres parties dures. Ce n'est qu'exceptionnellement et pressée par la fin qu'elle s'empare d'un petit oiseau. Il est aussi fort rare qu'elle pique sa proie sur une épine, comme le font la plupart de ses congénères.

Reproduction. — Dès son arrivée en Europe, la pie-grièche fait ses préparatifs pour nicher. Le nid est généralement placé dans le touffu d'un arbre, mais les matériaux qui servent à sa construction varient suivant la localité et surtout suivant la contrée. Ce nid est de forme ordinaire, à parois épaisses et assez profond. Dans l'Europe centrale, il est généralement formé de tiges de trèfles entremêlées de plumes; l'intérieur est tapissé de feuilles mortes, de graminées et de fragments

de fleurs des champs. Dans les contrées du midi, il est principalement construit à l'aide de graminées et de fougères entremêlées de mousse et de laine, et l'intérieur est garni de fines graminées. En Grèce, dit M. Lindermayer, le nid est généralement bâti sur un olivier de hauteur moyenne, et il est toujours fait, sans exception, de tiges fraîches de *Gnaphalium dioicum*, auxquelles on peut encore apercevoir des feuilles et des fleurs; l'intérieur est tapissé de laine et de flocons cotonneux de certaines plantes. Le même naturaliste dit que cette pie-grièche est tellement commune en Grèce qu'il a trouvé, en une seule matinée, vingt nids avec œufs.

La femelle dépose, dans le courant de mai, cinq à sept œufs, verts ou verdâtres, parsemés de taches grises et olivâtres; ils mesurent environ 26 millimètres sur 19.

La durée de l'incubation est de quinze jours; le mâle et la femelle couvent alternativement.

« Quand, dit Naumann, une corneille, une pie ou quelque rapace se montre dans le voisinage du nid de cette pie-grièche, mâle et femelle le poursuivent avec acharnement, le tourmentent et le harcèlent jusqu'à ce qu'il s'est éloigné. Si c'est un homme qui s'approche, ils lèvent et baissent la queue en poussant les cris d'angoisse *kièck*, *kièck*, *kièck*; parfois ils se précipitent sur lui et s'approchent jusqu'à lui frôler le visage. »

En défendant leur progéniture, les pie-grièches deviennent souvent la proie d'un épervier ou d'un faucon, et malgré leur courage, ils ne parviennent pas toujours à empêcher les corbeaux ou les pies de leur enlever les jeunes.

« Les petits, continue Naumann, croissent rapidement, mais les parents les nourrissent encore longtemps après qu'ils ont pris leur essor. Ils se perchent sur une branche, les uns à côté des autres, et crient jusqu'à ce qu'ils aient reçu à manger. Comme ils dévorent énormément, les parents ont à peine le temps de chasser et de leur apporter leur nourriture. Quand il pleut et que les insectes ne se montrent pas, les parents capturent souvent de jeunes oiseaux pour apaiser la faim de leurs petits. »

43. — La Pie-Grièche Écorcheur.

LANIUS COLLURIO, *Lin.*

(Pl. 43).

LANIUS COLLURIO, Lin. *Syst. nat.* I, p. 136 (1766). — Naum. *Vög. Deutschl.* pl. 52. — C. Dub. *Pl. Col. Ois. Belg.* I, pl. 39.
LANIUS SPINITORQUES, Bechst. *Nat. Deutschl.* II, p. 1335 (1805).
LANIUS DUMETORUM, Brch. *Vög. Deutschl.*, p. 234 (1831).
ENNEOCTONUS COLLURIO, Boie, *Isis*, 1826, p. 973.
LANIUS SPINITORQUUS et DUMETORUM, Brch. *Naumannia*, 1855, p. 275.
DER ROTHRÜCKIGE WÜRGER, en allemand.
THE RED-BACKED SHRIKE, en anglais.
DE GRAUWE KLAAUWIER, en flamand.

Taille : 0m,16 ; ailes 0,10.

Description du mâle adulte. — Devant du front et sourcils blanchâtres ; une bande noire passant sous l'œil et couvrant les narines et la région parotique ; dessus de la tête, nuque, croupion et sus-caudales d'un gris bleuâtre ; dos et couvertures des ailes d'un roux sombre ; ailes brunes ; rémiges secondaires bordées de roux plus pâle que le dos ; gorge et sous-caudales blanches ; poitrine et flancs d'un rose roussâtre ; queue blanche, le tiers terminal et les deux rectrices médianes noirs. Bec noir ; pattes et iris bruns.

Femelle. — Devant du front et sourcils blanchâtres ; parties supérieures d'un roux terne, à nuances cendrées sur la tête et à la nuque ; ailes comme chez le mâle ; parties inférieures d'un blanc roussâtre avec des lunules brunes sur les côtés de la gorge, sur la poitrine et sur les flancs ; queue d'un brun roussâtre.

Jeune. — Parties supérieures d'un blanc sale varié de brun et de roux et ornées de nombreuses bandelettes noirâtres ; couvertures des ailes et rémiges bordées extérieurement de roux et terminées de blanc ; queue également terminée par un bord blanc ; parties inférieures comme chez la femelle.

Jeune au nid. — D'un roux cendré en dessus, avec des bandelettes noirâtres sur le dos et sur les couvertures de la queue ; couvertures des ailes et rémiges secondaires bordées de roux ; parties inférieures d'un blanc roussâtre, avec des lunules cendrées, peu apparentes, sur la poitrine et sur les flancs.

Hab. — La pie-grièche écorcheur habite, durant l'été, presque toute l'Europe à partir du 64e. Aux îles Britanniques elle est plus abondante

dans le sud de l'Angleterre que dans le nord, elle devient rare en Ecosse et ne se montre pas en Irlande (*Harting*). Elle est commune depuis le sud de la Scandinavie (*Nilsson*, *Collett*) jusque dans le nord-est de l'Espagne (*Lilford*), le midi de la France (*Lacroix*), l'Italie et ses îles, sauf l'île de Malte où elle ne se montre qu'accidentellement (*Salvadori*); elle est également fort abondante en Grèce (*Lindermayer*), mais ses apparitions sont rares et accidentelles dans le sud et dans le sud-ouest de l'Espagne (*Saunders*).

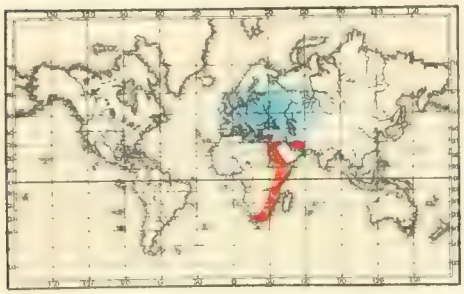

En Asie on rencontre cette espèce dans les parties tempérées de la Sibérie occidentale (*Pallas*), mais elle n'a jamais été trouvée, d'après M. Taczanowski, dans la Sibérie orientale; elle niche dans les parties occidentales du Turkestan (*Severtzoff*); elle habite également l'Asie-Mineure (*Strickland*) et la Palestine (*Tristram*) jusqu'en Perse (*De Filippi*). En Afrique on l'observe dans les régions septentrionales et orientales jusqu'à Natal et au Cap de Bonne-Espérance (*Levaillant*, *Ayres*, *Shelley*). M. de Heuglin dit que cet oiseau se trouve communément, pendant l'hiver, en Egypte, en Arabie, sur les îles de la mer Rouge, dans le pays des Bogos, en Abyssinie et en Nubie jusqu'à la zone de l'Abiad. Ce naturaliste ne peut assurer que cet oiseau niche près de la mer Rouge; mais il a observé près du Delta, dans le milieu du mois d'août, des jeunes encore trop faibles pour avoir pu faire un long voyage.

Mœurs. — La pie-grièche écorcheur est l'un des derniers oiseaux qui nous reviennent au printemps : il est rare qu'elle se montre avant le commencement de mai et elle nous quitte dès le courant du mois d'août; les individus qu'on rencontre parfois en septembre sont des retardataires retenus par leurs petits encore trop faibles pour entreprendre le voyage.

Cette espèce recherche les broussailles, les taillis, les haies et les buissons épineux qui bordent les pâturages et les prés, ainsi que les jardins, les vergers et les pépinières, mais elle ne s'aventure presque jamais dans les profondeurs des bois. Elle ne se perche qu'exceptionnellement sur les arbres; sa place habituelle est la branche la plus élevée d'un buisson et elle y revient après chaque excursion. On la

voit parfois aussi sautiller de branche en branche en remuant la queue, et harceler les autres passereaux.

C'est un oiseau querelleur et destructeur qui n'en supporte aucun autre dans son voisinage; aussi, là où s'est établi un couple d'écorcheurs, les petits passereaux disparaissent bientôt.

Le vol de cet oiseau est assez rapide et ondulé. Son cri ordinaire ressemble à *gaick*, *gaick* ou *séhé*, *séhé!* son cri d'appel à *kraiw* ou *taing!* Ces sons, avec une intonation différente, expriment la joie ou la crainte et servent également à avertir les petits. A part ces sons rauques, la pie-grièche écorcheur n'a pas de chant qui lui soit particulier, mais elle possède au plus haut degré le don d'imiter celui des autres oiseaux. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer un mâle perché au sommet d'un buisson qui répète des phrases entières du chant de l'alouette, de la fauvette, du rossignol, du loriot, du merle, etc., les mêlant les unes aux autres de la façon la plus agréable; mais il arrive souvent que ce chant est entrecoupé par les sons criards et peu harmonieux qui lui sont propres.

La pie-grièche écorcheur se nourrit principalement d'insectes tels que coléoptères, sauterelles, papillons, larves, etc., mais elle chasse aussi les petits vertébrés et détruit beaucoup d'oiseaux. Dès qu'elle a découvert un nid, elle en enlève les petits l'un après l'autre; quand elle peut les attraper, elle s'empare même de moineaux, de fauvettes et autres petits oiseaux adultes. Bien plus que ses congénères, l'écorcheur a l'habitude d'embrocher aux épines les animaux dont il fait sa proie; il n'est pas rare de trouver ainsi embrochés, dans le voisinage du nid, des insectes, des jeunes passereaux, des petits rongeurs et même des lézards.

Cette pie-grièche supporte parfaitement la captivité, pourvu qu'on lui donne de la viande. Naumann dit que son père conservait plusieurs écorcheurs dans une grande volière, dans laquelle il avait placé un morceau de bois muni de longs clous. Ils furent nourris d'oiseaux vivants qu'ils s'empressèrent de piquer sur les clous en attendant la faim.

Reproduction. — Cette espèce niche dans la seconde moitié de mai. Son nid est placé dans une haie ou dans un buisson épineux à peu d'élévation du sol; il est formé de mousse, de tiges de plantes, de radicelles et de graminées soigneusement entrelacées; parfois le constructeur ajoute encore des plumes à ces divers matériaux; l'intérieur est tapissé de fines graminées.

La femelle dépose, à la fin de mai ou au commencement de juin, cinq ou six œufs de forme et de coloration très-variables. Ils sont allongés, arrondis ou ventrus, d'une couleur verdâtre, jaunâtre ou rougeâtre avec des taches grisâtres, verdâtres, olivâtres ou rougeâtres ; ces taches sont généralement plus compactes vers le gros bout où elles forment une couronne. Chaque nid ne contient que des œufs de même couleur et ceux-ci mesurent environ 24 millimètres sur 17. MM. L. Brehm et Paessler pensent que cette grande variabilité dans la coloration des œufs dépend de l'âge de la femelle qui les a pondus, et non de la nourriture, comme l'a cru Thienemann.

La femelle couve pendant une quinzaine de jours et elle ne quitte pas facilement son nid. Le mâle chasse alors pour sa compagne, mais il se contente de piquer le produit de sa chasse sur les épines qui se trouvent dans le voisinage du nid, où la femelle va prendre ce qui lui convient.

Dans les premiers temps, les jeunes sont nourris presque uniquement d'insectes dont les parents enlèvent au préalable les ailes et les autres parties dures.

Si on enlève leurs œufs ou leurs jeunes, les pies-grièches construisent un nouveau nid non loin du premier, mais la ponte est toujours moins forte que la première. Cette seconde couvée retarde généralement le départ de la famille.

44. — **La Pie-Grièche Rousse.**

LANIUS RUFUS, *Bris.*

(Pl. 44).

LANIUS RUFUS, Briss. *Orn.* II, p. 147 (1760).
LANIUS AURICULATUS, Müll. *Syst. nat. suppl.* p. 71 (1773).
LANIUS POMERANUS, Sparrm. *Mus. Carlson.* pl. 1 (1786).
LANIUS COLLURIO RUFUS et L. COLLURIO SENEGALENSIS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 300 (1788).
LANIUS RUTILUS, Lath. *Ind. Orn.* I, p. 70 (1790).
LANIUS RUFICEPS, Bechst. *Nat. Deutschl.* II, p. 1327 (1805).
LANIUS RUTILANS, Tem. *Man. d'Orn.* III, p. 601 (1820).
LANIUS SUPERCILIOSUS, Licht. *Verz. Doubl.* p. 47 (1824).
? LANIUS RUFICOLLIS, Schaw, *Gen. zool.* VII, p. 316 (1826).
PHONEUS RUFUS, Kaup, *Nat. Syst.* p. 33 (1829).
LANIUS MELANOTIS, Brehm, *Vög. Deutschl.* p. 238 (1831).
ENNOCTONUS RUFUS, Bp. *List Birds Eur. Am.* p. 26 (1838)

Enneoctonus pomeranus et rutilans, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 73 (1850).
Enneoctonus niloticus, Bp. *Rev. mag. de zool.* 1853, p. 439.
? Enneoctonus frenatus, Licht. *Mus. Berol.* (1854).
Lanius badius, Hartl. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 100.
Lanius paradoxus et cognatus, Brch. *Naumannia*, 1855, p. 275.
Enneoctonus pectoralis et Jardinei, v. Mull. *Journ. f. Orn.* 1855, p. 450.
Enneoctonus auriculatus, Gurn. *Ibis*, 1868, p. 159.
Phoneus senator, rutilans et niloticus, Gray, *Handlist* I, p. 393 (1869).
Lanius pectoralis et jardinei, v. Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 474 (1871).
Der Rothköpfiger Würger, en allemand.
The Woodchat, en anglais.
De Roodkoppige Klauwier, en flamand.

Taille : 0m,18 ; ailes, 0m,103.

Description du mâle adulte. — Front, dessus de la tête, une large bande sur les joues et les côtés du cou, ainsi que le haut du dos noirs ; bas du dos cendré ; vertex et nuque d'un roux ardent ; une tache devant l'œil, scapulaires et sus-caudales, blanches ; parties inférieures également blanches, mais lavées de roussâtre à la poitrine, sur les flancs et sur les sous-caudales ; ailes noires avec un miroir blanc ; les deux rectrices médianes entièrement noires, les suivantes noires avec plus ou moins de blanc à leur base et terminées par un liséré blanc, l'externe, qui est plus courte, blanche avec une tache noire sur la barbe interne. Iris brun ; bec et pattes noirs.

Femelle adulte. — Dessus de la tête, une bande sur les joues et les côtés du cou, ainsi que le haut du dos d'un brun noirâtre ; bas du dos cendré ; front et espace devant l'œil, blanchâtres ; ailes et queue d'un brun noirâtre marquées de blanc comme chez le mâle ; les autres parties comme chez le mâle.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais a le dos d'un brun-roux ; toutes les parties blanches fortement lavées de roussâtre ; la poitrine marquée de lunules brunes ; les plumes des ailes bordées de roux.

Jeune au nid. — D'un cendré roussâtre pâle barré de noir en dessus ; parties inférieures blanchâtres, lavées de roussâtre et marquées de raies transversales brunes, principalement à la poitrine et sur les flancs ; ailes d'un brun noirâtre, chaque plume bordée de roux.

Hab. — La pie-grièche rousse habite l'Europe centrale et méridionale, mais elle est rare dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*) et en Angleterre et ne se montre ni en Écosse, ni en Irlande (*Harting*). Elle est commune en Belgique et dans toute l'Europe méridionale, ainsi qu'en Turquie (*Elwes* et *Buckley*) et en Grèce (*Lindermayer*).

En Asie on la rencontre depuis l'Asie Mineure (*Ray*) et la Palestine (*Tristram*) jusqu'en Perse (*Gray*).

Cette espèce paraît se disperser, en hiver, dans toute l'Afrique, car

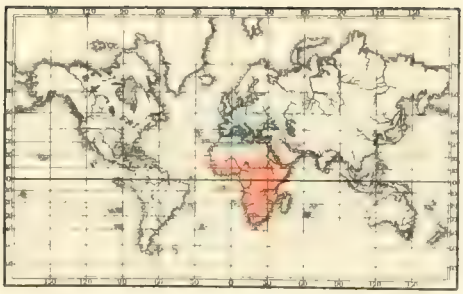

elle a été observée dans le nord (*Loche*) et le nord-est de ce continent, ainsi qu'en Arabie (*von Heuglin*), en Sénégambie, dans la Guinée (*Hartlaub*) et jusque dans l'Afrique méridionale (*Le Vaillant*).

Mœurs. — Cette pie-grièche nous revient généralement dans la première quinzaine d'avril et nous quitte vers la fin du mois d'août ou dans le courant de septembre, mais elle séjourne plus longtemps dans les contrées du midi de l'Europe.

Cet oiseau recherche de préférence les lisières et les clairières des bois, les côteaux boisés, les vergers et les taillis situés près des champs ou des pâturages, ainsi que les parcs et les jardins des villages. Il est aussi querelleur que ses congénères et ne peut laisser en repos les autres passereaux ; il poursuit même de ses cris les pigeons, les pies, les geais et les autres oiseaux de même taille dont il sait qu'il n'a rien à craindre. Il est plus prudent que la pie-grièche grise, se tient généralement caché dans le feuillage et ne se perche que rarement au sommet d'un arbre élevé ; il aime cependant à se tenir sur une branche découverte ou au sommet d'un buisson d'où il peut guetter les insectes.

La pie-grièche rousse se baigne avec plaisir ; elle sort parfois de l'eau tellement mouillée qu'elle a de la peine à reprendre son vol. Son cri ressemble à *krèhts*, *krèts* ou *grèk*, *kjèk kèk kèk!* — Mais elle imite aussi fort bien les chants des autres oiseaux, les mêle les uns aux autres et arrive à charmer l'oreille de celui qui l'écoute.

La nourriture de cette pie-grièche se compose d'insectes de toutes espèces : coléoptères, orthoptères, nevroptères, diptères, lépidoptères, larves et chrysalides. Quand elle a des jeunes et que la chasse aux insectes n'a pas été fructueuse, elle enlève des jeunes passereaux de leur nid pour les porter à ses petits. Les préjudices qu'elle occasionne sous ce rapport, sont cependant de peu d'importance, parce qu'elle est surtout insectivore.

Les jeunes individus peuvent fort bien s'élever en captivité, mais on doit leur donner une nourriture animale.

Reproduction. — Cet oiseau niche en mai, soit dans un buisson, soit sur un arbre entre le feuillage. Le nid est formé de buchettes et

de tiges de diverses plantes, souvent entremêlées de mousses ou de lichens; l'intérieur est garni de graminées et de radicelles, parfois aussi de laine, de poils ou de quelques plumes.

La ponte, qui est de cinq à sept œufs, a lieu vers la fin de mai. Ces œufs sont d'un blanc verdâtre ou roussâtre, tachés de gris et pointillés de jaunâtre ou de verdâtre; ils mesurent environ 24 millim. sur 18.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours; les deux sexes se partagent également les soins d'entretien qu'exige leur progéniture.

FAMILLE DES CORVIDÉS.

Car. — Bec robuste, droit ou plus ou moins arqué en dessus, à bords tranchants, souvent échancré vers la pointe, quelquefois allongé, arrondi et arqué; narines cachées par des soies et des plumes décomposées; tarses robustes, annelés; queue carrée ou étagée, de longueur variable, composée de douze rectrices.

Mœurs. — Cette famille comprend des oiseaux d'assez forte taille, dont le plumage ne varie que très-peu avec l'âge et nullement avec le sexe.

La plupart des corvidés sont sédentaires ou errants; quelques-uns émigrent, mais sans aller bien loin.

Leurs sens sont à peu près également développés; leur odorat surtout est très-subtil. Au point de vue de l'intelligence ils sont fort bien partagés; quelques-uns parviennent même à répéter, comme les perroquets, quelques mots et même des phrases entières. Ils sont généralement omnivores, mais quelques-uns sont plus particulièrement carnivores ou frugivores.

La généralité de ces oiseaux nichent sur les arbres et les nids qu'ils construisent sont parfois très-volumineux.

Classification. — Cette famille ne présente réellement que deux sous-familles, mais quelques auteurs ont cru devoir la diviser en trois: les *Garrulinés*, les *Corvinés* et les *Frégilinés*. Le prince Bonaparte a même ajouté une quatrième sous-famille, celle des *Nucifraginés*, et il a retiré les pies des Corvinés pour les placer dans celle des *Garrulinés*. En dernier lieu, M. Sharpe se contente de diviser les corviens en deux sous-familles : les *Corvinæ* et les *Fregilinæ;* ces subdivisions sont, en effet, les seules admissibles.

SOUS-FAMILLE

DES CORVINÉS. — CORVINÆ.

Car. — Bec robuste, épais, droit ou plus ou moins arrondi en dessus; narines placées près du sommet de la mandibule, aussi près ou plus près de l'arête que du bord.

Cette division comprend les pies, les geais, les corbeaux et les casse-noix.

GENRE XXXII.

PIE. — PICA.

Pica, Briss., *Orn.* II, p. 35 (1760).
Garrulus, Tem., *Man.* III, p. 63 (1835).
Cleptes, Gambel, *Journ. Acad. N. Sc. Philad.* 1847, p. 47.

Car. — Bec médiocre, droit, convexe, un peu échancré à la pointe, à bords tranchants; narines cachées par des soies; ailes courtes, à première rémige allongée et échancrée; queue longue et étagée; tarses robustes, scutellés; ongles allongés, courbés.

Hab. — Ce genre, dont on ne connaît véritablement qu'une seule espèce, est répandu en Europe, dans le nord et le centre de l'Asie, dans le nord de l'Afrique et dans l'Amérique septentrionale.

45. — **La Pie Ordinaire.**

PICA CAUDATA, *Lin.*

(Pl. 45).

Pica caudata, Lin. *Syst. nat.* éd. 6, sp. 8 (1748).
Corvus pica, Lin. *Syst. nat.* I, p. 157 (1766).
Corvus rusticus, Scop. *Ann. hist. nat.* I, p. 38 (1769).
Pica rusticorum, Leach, *Cat.* p. 18 (1816).
Pica melanoleuca, Vieill. *N. dict.* XXVI. p. 121 (1818).
Pica europæa, Boie, *Isis*, 1822, p. 551.
Corvus hudsonius, Sabine, *App. Narr. Frankl. Journ.* p. 671 (1823).
Pica albiventris, Vieill. *Faune fr.* p. 119 (1828).
Pica germanica, septentrionalis et hiemalis, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 177-78 (1831)
Garrulus picus, Temm. *Man. d'orn.* III, p. 63 (1835).
Pica hudsonica, Bp. *Comp. list B. Eur. Am.* p. 27 (1838).

Pica bottanensis, Delass. *Rev. zool.* II, p. 100. (1840).
Pica megalopterа, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* XI, p. 193 (1842).
Pica media, Blyth, *Ibidem* XIII, p. 396 (1844).
Pica varia, Schleg. *Rev. crit.* p. 54 (1844).
Pica sericea, Gould, *Pr. zool. Soc.* 1845, p. 2.
Cleptes hudsonicus, Gambel, *Journ. Acad. N. Sc. Philad.* 1847, p. 47.
Pica tibetana, Hodgs. *Ann. and Mag. Nat. Hist.* 2e ser. III, p. 203 (1849).
Pica varia japonica, Tem. et Schl. *Fauna Jap.*, p. 18 (1850).
Pica japonica, chinensis, bactriana et butanensis, Bp. *Consp. Gen. av.* p. 383 (1850).
Cleptes pica, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 229 (1851).
Pica vulgaris, Ch. F. Dub. *Pl. col. ois. Belg.* I, pl. et p. 43 (1854).
Pica leucoptera, Gould, *Birds As.* pt. XIV (1860).
Pica melanoleuca var. hudsonica, Coues, *Key*, 1872, p. 164.
Pica caudata var. hudsonica, Allen, *Bull. M. C. Z.* III, 1872, p. 178.
Pica rustica, Dress. *Birds of Eur.* pt. XXII (1873).
Pica varia, *var.* Media, Japonica, Bactriana, Leucoptera, Butonensis et Hudsonica, A. Dub. *Rev. et mag. de zool.* 1873, p. 399.
Pica pica, Sharpe, *Cat. Birds Brit. Mus.* III, p. 62 (1877).
Die Elster, en allemand.
The magpie, en anglais.
De Ekster, en flamand.

Var. MAURITANICA.

Pica mauritanica, Malh. *Mem. de la Soc. d'hist. nat de Metz.* 1845. p. 7.

Var. NUTTALLII.

Pica nuttallii, Audub. *Orn. Biog.* IV, p. 450, pl. 362 (1838).
Cleptes nuttallii, Gamb. *Journ. Phil. Acad.* 1847, p. 46.
Pica melanoleuca *var.* nuttallii, Coues, *Key*, 1872. p. 164.
Pica caudata *var.* nuttallii, Baird, Brew. et Ridgw. *N. Am. B.* II, p. 270, pl. 38, f. 2 (1874).

Taille : 0m,43 à 0m,45 ; ailes 0,20.

Description du mâle et de la femelle adultes. —Tête, cou, haut de la poitrine, dos, sus-caudales, sous-caudales, région anale et jambes d'un noir profond; front et vertex à reflets d'un vert bronzé; croupion varié de gris; scapulaires, bas de la poitrine et abdomen d'un blanc pur; ailes d'un bleu foncé à reflets verts et pourpres ; rémiges primaires blanches, terminées de noir et à barbe externe d'un noir verdâtre; queue d'un vert bronzé avec des reflets dorés, pourpres et bleus à son extrémité ; dessous de la queue noir. Bec et pattes noirs; iris d'un brun noirâtre.

La femelle a généralement des couleurs moins vives.

Jeune. — Les parties noires sont d'un noir fuligineux, la queue est moins longue et les reflets métalliques sont peu prononcés.

Variétés accidentelles. — La pie est sujette à des variations accidentelles fort curieuses. On rencontre assez souvent des individus entièrement blancs, ou tapirés de blanc, ou d'une couleur isabelle ; dans ce dernier cas les parties sombres du plumage prennent seulement la teinte isabelle. Le mélanisme est rare et ne paraît se produire qu'en captivité

Hab. — La pie est commune et sédentaire dans toute l'Europe ; on la rencontre jusqu'au cap Nord (*Collett*), ainsi que dans la plupart des îles européennes.

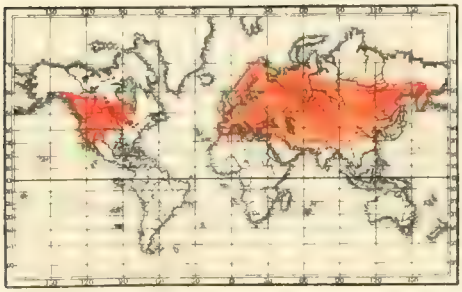

Elle est aussi très-répandue dans les parties septentrionales de l'Asie, au Japon et aux îles Kurilles (*Pallas*, *Schlégel*); mais en Sibérie elle ne paraît pas dépasser le 62°, car M. von Middendorff dit avoir vu la dernière pie dans le S'erébrjänikowa près du 61 ½° de lat. N. Son aire géographique est limitée au sud par l'Afghanistan, l'Himalaya et la Chine (*Schlégel*): au sud-ouest, par la Perse (*De Filippi*), l'Asie Mineure (*Kreüper*) et la Palestine (*Tristram*).

« La pie vulgaire, dit M. l'abbé David, est abondamment répandue dans tout l'empire chinois, depuis le midi jusqu'au nord et de la mer Orientale jusqu'au Thibet et à la Mongolie ; elle se montre dans le voisinage de toutes les villes, de tous les villages, partout où il y a des terres cultivées. »

D'après Rüppell, cet oiseau serait assez abondant, en hiver, dans la Basse-Egypte; le prince Bonaparte dit qu'il se trouve en Egypte et en Nubie; mais les voyageurs Hemprich, Ehrenberg, Brehm et von Heuglin ne l'ont jamais observé en Afrique.

Notre pie habite également le nord et l'ouest de l'Amérique septentrionale ; elle se montre parfois à l'est jusque près du lac Supérieur et de la baie d'Hudson (*Richardson*); au sud-ouest elle niche dans les montagnes du Nouveau-Mexique (*Coues*).

La var. *Mauritanica* habite l'Algérie (*Malherbe*) et le Maroc (*Drake.*)

La var. *Nuttallii* est propre à la Californie où la forme type n'existe pas (*Audubon*, *Coues*, etc.)

Remarque. — Quelques auteurs ont cru devoir établir aux dépens des pies ordinaires de l'Asie et de l'Amérique plusieurs espèces se caractérisant par le plus ou moins de blanc des rémiges. Mais un examen approfondi démontre que ces caractères ne reposent que sur

des variations individuelles sans aucune importance. Ainsi, le *Pica leucoptera*, qui est parmi ces espèces douteuses la forme la plus caractéristique, offre des individus dont la barbe interne des rémiges primaires est blanche jusqu'au bout des plumes, tandis que chez d'autres de la même localité, l'extrémité des rémiges est noire, mais cette teinte n'occupe cependant pas une aussi grande etendue que chez les pies d'Europe.

Les ornithologistes américains Baird, Ridgway et Coues considerent également le *Pica nuttallii* comme appartenant à l'espece commune, dont ils ne la séparent qu'à titre de variété climatérique. Cette pie ne diffère, en effet, que fort peu de la nôtre : elle ne se caractérise que par son bec jaune et l'espace nu qui se trouve sous l'œil. « Il est suffisamment prouvé, dit M. Coues, que le *P. Nuttallii* n'est pas une bonne espèce, par le fait que la même particularité se rencontre chez l'oiseau européen, et que chez certaines espèces de la même famille le bec est indifféremment noir ou jaune. Je persiste donc à considérer la race à bec jaune comme montrant la perpétuation d'une condition fortuite (1). »

Les observations faites par M. Saunders semblent confirmer la manière de voir des auteurs américains. « Les individus de l'Espagne que j'ai eu l'occasion d'examiner, dit M. Saunders, soit des vallées, soit des rivières, n'offrent pas de différence avec les exemplaires d'autres endroits de l'Europe; mais ceux des environs de la Sierra-Nevada et des Alpujarras, la partie la plus ancienne du midi de l'Espagne, montrent des affinités très-intéressantes avec le *P. Mauritanica*, ayant le croupion entièrement ou à peu près noir et la partie nue derrière l'œil assez prononcée(2). »

Il résulte de ce qui précède, que la pie est sujette à des variations climatériques et individuelles, et que l'on doit comprendre dans un même groupe spécifique les *Pica caudata*, *mauritanica* et *nuttallii*.

La var. *Mauritanica* ne diffère du type que par son croupion noir, le noir des parties supérieures légèrement verdâtre et la partie nue derrière l'œil, bleue (3).

La var. *Nuttallii* se distingue uniquement par son bec jaune et par la partie nue derrière l'œil qui, d'après Audubon, est également jaune.

---

(1) Elliott Coues, *Birds of the Northwest*, p. 215. Washington 1874.

(2) How. Saunders, *Bullet. de la Soc. zool. de France*, 1877, p. 97.

(3) Chez les jeunes pies ordinaires, il existe également une place nue derrière l'œil, mais elle se recouvre de plumes à l'âge adulte.

Mœurs. — La pie est un oiseau sédentaire qui ne s'éloigne que fort peu du cantonnement où il a établi sa demeure; chaque couple reste uni pendant toute l'année; ce ne sont que les jeunes qui se réunissent en petites troupes en automne pour voyager de village en village sans jamais s'éloigner de beaucoup du lieu qui les a vu naître.

Cet oiseau se tient généralement dans les bouquets d'arbres des champs, sur les lisières des bois et dans les jardins. Il recherche le voisinage des habitations, et là où il se sent en sûreté il devient même très-confiant. C'est un animal sociable qui, à défaut de ses semblables, recherche la société des corneilles et des corbeaux; jamais, cependant, les pies ne vivent en bandes nombreuses; elles se tiennent plutôt en familles.

La pie marche tantôt gravement et en vacillant, tantôt par petits sauts, mais toujours en hochant la queue. Son vol est lourd et s'exécute par des battements d'ailes irréguliers, aussi ne fait-elle usage de ses ailes que quand elle veut atteindre un but ou fuir un danger; son intelligence est très-développée et elle le prouve dans une foule de circonstances; elle sait aussi fort bien distinguer le chasseur du passant inoffensif.

Son cri habituel est *schack* ou *krack*, *schackerack* et *schackarakak*; mais l'intonation varie suivant les circonstances. A l'époque des amours, la pie répète ces cris sur des tons différents, les entremêlant parfois d'une sorte de sifflement, ce qui occasionne un babillage qui se continue souvent pendant des heures entières; c'est de là qu'est venue l'expression: bavarder comme une pie.

La pie est omnivore; elle se nourrit principalement d'insectes et de vers, mais elle ne dédaigne pas les fruits, les baies, les graines et même les souris et les petits oiseaux, dont elle s'empare par surprise; au printemps elle est fort nuisible, parce qu'alors elle pille les nids des perdrix, des faisans, des poules, des canards domestiques et des divers passereaux, enlevant aussi bien les œufs que les jeunes. C'est donc un oiseau dangereux que l'on doit détruire partout où il se montre.

Prise au nid, la pie s'apprivoise très-facilement, devient très-familière et supporte bien la captivité, pourvu qu'on lui donne de temps en temps de la viande. Naumann dit qu'on a vu des pies vivre pendant vingt ans en captivité. On peut lui apprendre à répéter des airs et des phrases de quelques mots, sans pour cela lui couper le

filet de la langue; cette mutilation est parfaitement inutile, mais l'on ne doit pas perdre de vue que les pies s'instruisent plus facilement les unes que les autres et qu'il y en a même qui restent complétement rebelles à l'instruction. Cet oiseau est souvent désagréable, par sa manie de dérober et de cacher les objets brillants qu'il trouve dans les endroits où on le laisse courir en liberté.

Reproduction. — Dans nos contrées la pie commence à nicher dès les premiers jours de février; dans le sud de la Russie et de la Scandinavie elle niche vers le milieu de décembre. Le nid est construit sur un arbre élevé; là où l'oiseau se sent en sûreté, il l'établit à une moins grande hauteur, ou même sur une habitation, comme cela se voit souvent en Norwége.

Le nid est formé de buchettes et de branches épineuses entremêlées de terre gâchée ou de boue; l'intérieur est garni de racines ou de fines buchettes flexibles ou autres matières végétales. Ce nid est entouré de branches entrelacées et recouvert d'une sorte de toiture à claire-voie, également formée de branches mortes, ce qui lui donne un volume considérable; l'entrée est latérale, de façon que la femelle, quand elle couve, ne peut être attaquée que d'un seul côté, ce qui lui permet de défendre plus facilement sa couvée.

Dans les localités habitées, la pie construit généralement plusieurs nids à la fois, mais elle n'en achève qu'un seul, celui qui doit recevoir les œufs. Le but de l'oiseau en agissant ainsi, est d'attirer l'attention sur les nids postiches, tandis que le véritable nid reste souvent inaperçu. Nordmann a fait à ce sujet des observations fort intéressantes qui méritent d'être rapportées. «Quatre ou cinq couples de pies, dit cet auteur, nichent depuis plusieurs années dans le jardin botanique d'Odessa, où j'ai ma demeure. Ces oiseaux me connaissent très-bien, moi et mon fusil, et quoiqu'ils n'aient jamais été l'objet d'aucune poursuite, ils mettent en pratique toute sorte de moyens pour donner le change à l'observateur. Non loin des habitations, se trouve un petit bois de vieux frênes, dans les branches desquels les pies établissent leur nid. Plus près de la maison, entre cette dernière et le petit bois, sont plantés quelques grands ormeaux et quelques robiniers; dans ces arbres les rusés oiseaux établissent des nids postiches, dont chaque couple fait au moins trois ou quatre, et dont la construction les occupe jusqu'au mois de mars. Pendant la journée, surtout lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils y travaillent avec beaucoup d'ardeur, et si quelqu'un vient par hasard les

déranger, ils volent autour des arbres, s'agitent et font entendre des cris inquiets ; mais tout cela n'est que ruse et fiction, car, tout en faisant ces démonstrations de trouble et de sollicitude pour ces nids postiches, ils avancent insensiblement la construction du nid destiné à recevoir les œufs, en y travaillant dans le plus grand silence, et pour ainsi dire en cachette, durant les premières heures de la matinée et vers le soir. Si parfois quelqu'indiscret vient les y surprendre, soudain ils revolent, sans faire entendre un son, vers leurs autres nids, et se remettent à l'œuvre comme si de rien n'était, en montrant toujours le même embarras et la même inquiétude, afin de détourner l'attention et de déjouer la poursuite(1). »

La ponte de la pie est de cinq à huit œufs d'un vert pâle taché de gris-violacé; ils mesurent environ 36 millim. sur 24. La durée de l'incubation est de trois semaines.

Les parents témoignent le plus grand attachement à leurs petits et les défendent avec courage ; Brehm dit avoir vu une pie, blessée d'un coup de feu, continuer à couver.

En Espagne il n'est pas rare qu'un certain coucou (*Oxylophus glandarius*) dépose ses œufs dans des nids de pies ; celles-ci, après avoir couvé ces œufs, soignent les jeunes étrangers avec autant de sollicitude que leurs propres petits.

GENRE XXXIII.

GEAI. — GARRULUS.

GARRULUS, Briss. *Orn.* II. p. 46 (1760)

GLANDARIUS, Koch., *Baier. Zool.* I. p. 99 (1816)

Car. — Bec médiocre, robuste, droit, comprimé, à bords tranchants, courbé et échancré à la pointe; narines cachées par des plumes sétacées ; plumes de la tête très-allongées et pouvant se redresser en huppe ; ailes médiocres, obtuses; aileron et grandes couvertures des ailes rayés transversalement de bleu et de noir; queue légèrement arrondie ; tarses robustes.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, dans l'Asie septentrionale et centrale, au Japon et dans le nord de l'Afrique.

46. — Le Geai glandivore.

GARRULUS GLANDARIUS, *Vieill. ex Lin.*

(Pl. 46).

CORVUS GLANDARIUS, Lin. *Syst. nat.* I. p. 156 (1766).

GLANDARIUS PICTUS, Koch, *Baier. Zool.* I. p. 99 (1816).

(1) Nordmann, *Observations sur la Faune pontique* (*Voyage dans la Russie méridionale*, sous la direction de A. de Demidoff, t. III. p. 116).

Garrulus glandarius, Vieil, *N. Dict.* XII, p. 471 (1817).
Lanius glandarius, Nils. *Orn. Suec.* I, p. 95 (1817).
Glandarius germanicus et septentrionalis, Brch. *Vog. Deutschl.* p. 180 (1831).
Glandarius robustus, tenuirus et leucocephalus, Brch. *Naumannia*, 1855, p. 273.
Der Eichel-heher, en allemand.
The Common Jay, en anglais.
De Vlaamsche gaai, de Meerkol, en flamand.

Var. MINOR.

Garrulus minor, Verr, *Rev. Mag. de zool.* 1857, p, 439, pl. 14.
Garrulus glandarius *var.* minor, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 9. (1871).

Var. HYRCANUS

Garrulus hyrcanus, Blanf. *Ibis*, 1873, p. 225.

Var. JAPONICUS.

Garrulus glandarius japonicus, Schl. *Faun. Jap.* p. 83. pl. 13 (1850).
Garrulus japonicus, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 375 (1850).
Garrulus glandarius *var.* Japonicus, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 9 (1871).

Var. BRANDTII.

Garrulus brandtii, Evers. *Add. Pall. Zoogr.* III. p. 8. (1843).
Garrulus glandarius *var.* Brandtii, Midd. *Sibir. Reise*, p. 157 (1853).

Var. ATRICAPILLUS.

Garrulus atricapillus, I. Geoff St-Hil. *Etudes Zool.* fasc. I, (1832).
Corvus stridens, Hemp. et Ehrenb., *Symb. Phys. av.* dec. I. (1833).
Garrulus melanocephalus, Géné, *Mem. acad. Torin.* XXXVII, p. 298 (1834).
Garrulus iliceti, Licht. *Nomencl. av. Mus. Berol.*, p. 9 (1854)
Garrulus glandarius *var.* melanocephalus, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 9 (1871).

Var. CERVICALIS.

Garrulus cervicalis, Bp. *Compt. rend. de l'acad. des Sc.* XXXVII. p. 828 (1853).
Garrulus melanocephalus, Malh. (nec Géné) *Bull. Soc. d'hist. nat. de la Moselle*, p. 19. (1855).
Garrulus atricapillus, Levail. jun. (nec Geoff.) *Expl. scient. de l'Algérie*, pl. 6 (1855).

Var. KRYNICKII.

Garrulus glandarius *var.* (pileo nigro), Hohenack. *Bull. Soc. imp. Mosc.* X, p. 141 1837).
Garrulus Krynickii, Kalenicz. *Bull. Soc imp. Mosc.* XII. p. 319, pl. 9 (1839).
Garrulus glandarius melanocephalus, Schl. *Rev. crit.* p. 55 et 74 (1844).

GARRULUS MELANOCEPHALUS, Schl. et Susem. *Vög. Eur.* II pl. 6. (?)
GARRULUS GLANDARIUS *var.* KRYNICKII, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 9 (1871).

Taille : 0m,32 ; ailes 0,18.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Devant de la tête d'un blanc sale avec une tache allongée noire au centre des plumes ; nuque, cou, dos et petites couvertures des ailes d'un roux vineux légèrement grisâtre ; parties inférieures de la même couleur mais plus pâle surtout à l'abdomen qui est blanchâtre; région des yeux et gorge d'un blanc sale; croupion, sus-caudales, sous-caudales et jambes, blancs ; plumes de l'aileron et grandes couvertures alaires noires sur la barbe interne, rayées transversalement de bleu clair, de bleu foncé et de noir sur la barbe externe et à l'extrémité de ces plumes; rémiges primaires noirâtres, à barbe externe d'un gris bleuâtre ; rémiges secondaires noires, blanches à la base sur la barbe externe, ce qui forme sur l'aile un grand miroir d'un blanc pur ; rémiges tertiaires, dernières couvertures alaires et queue d'un noir profond ; la plus courte des rémiges tertiaires couleur marron mais noir à son extrémité. Bec noir ; pattes d'un brun rougeâtre fauve ; iris bleuâtre.

La femelle est difficile à distinguer du mâle : les plumes de la tête sont plus courtes et les teintes générales sont moins vives.

Jeune. — Même au nid, le jeune ne diffère guère de la femelle ; les teintes sont moins pures et plus sombres, les plumes de la tête très courtes ; l'iris est d'un gris brunâtre.

Var. accidentelles. — Le geai est également sujet à des variations accidentelles ; on rencontre parfois des variétés blanches avec le bleu des ailes plus ou moins marqué et l'iris rougeâtre ; les variétés couleur isabelle avec les plumes bleues des ailes comme chez le type sont assez fréquentes.

Remarque. — Le geai glandivore est encore un oiseau très-sujet à varier suivant les conditions climatériques. Il était donc très-facile d'établir à ses dépens un certain nombre d'espèces ; mais en examinant un grand nombre d'individus de diverses localités, on peut trouver tous les intermédiaires entre ces espèces douteuses et le type, ce qui prouve bien que ce dernier est variable. Le *G. Brandtii*, par exemple, si caractéristique par la teinte d'un roux rougeâtre des plumes de la tête et du cou, passe insensiblement à la forme type. M. Radde nous apprend, en effet, que le *G. Brandtii* est le mieux caractérisé dans l'Amour centrale, tandis que les individus de l'Irkutsk diffèrent à peine de ceux de l'Europe (1).

---

(1) Radde, *Reisen im Suden von Ost-Sibirien*. t. II, p. 204.

Je réunis donc dans un même groupe spécifique le *G. glandarius* et les variétés climatériques mentionnées ci-dessus, dont voici les caractères différentiels :

1. *Var. minor.*— Ne diffère du geai glandivore que par une taille plus petite et des teintes plus sombres; ce n'est probablement qu'une variété accidentelle.

2. *Var. Hyrcanus.*— Ne diffère presque pas du geai d'Europe; sa taille est moins forte, le dessus de la tête est d'un gris vineux beaucoup plus foncé, mais marqué de noir comme chez le *glandarius*.

3. *Var. Japonicus.* — Elle rappelle presque sous tous les rapports le type d'Europe, mais elle est également d'une taille moins forte et le noir des moustaches est plus étendu et remonte jusque sous l'œil.

4. *Var. Brandtii.* — Présente également une taille moins forte que celle de notre geai; elle se caractérise surtout par la teinte du fond des plumes de la tête et du cou qui est d'un roux rougeâtre.

5. *Var. atricapillus.* — Se distingue du type par des teintes en général plus pâles ; la gorge, le devant et les côtés de la tête sont d'un blanc pur ; les plumes de l'occiput sont noires.

6. *Var. Cervicalis.* — Taille du geai glandivore ; dos plus grisâtre; nuque et côtés du cou d'un brun rougeâtre ; dessus de la tête d'un noir uniforme.

7. *Var. Krynickii.* — Entièrement semblable au geai ordinaire, mais les plumes du dessus de la tête d'un noir uniforme.

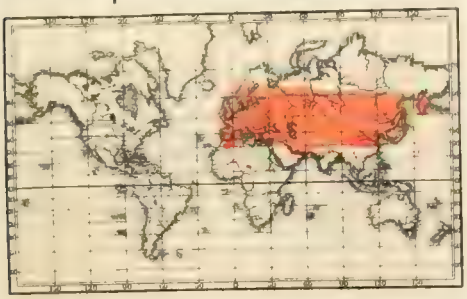

Hab. — Le geai glandivore habite toute l'Europe et ses îles, depuis le 64° lat. N. *(Collett)* jusqu'au sud du Portugal (*Barboza du Bocage*), de l'Espagne (*Saunders)* et de la Grèce (*Lindermayer*). Il est très-commun en Belgique.

En Algérie il est remplacé par sa var. *Minor* (*Verreaux*) et sa var. *rvicalis* (Loche).

La forme type ne paraît pas non plus exister en Asie, où elle est remplacée par plusieurs races climatériques des plus intéressantes. En partant du sud-est de l'Europe, nous rencontrons d'abord la var. *Krynickii,* répandue dans le sud de la Russie, en Turquie, au Caucase et en Asie-Mineure (*Schlégel*, *Sharpe*, *Krüper*); dans la partie

orientale de cette dernière contrée, nous trouvons la var. *Atricapilla* (*de Heuglin*), que l'on observe également en Syrie et en Palestine (*Tristram*) jusqu'en Perse (*Blanford*); dans le nord de ce dernier pays on rencontre également la var. *Hyrcanus* (*Blanford*). Plus au nord habite la var. *Brandtii*, qui se montre depuis les monts Ourals jusqu'au sud du Kamtschatka, le nord du Japon, la Mantchourie et la Chine septentrionale (*Pallas*, *Sharpe*, *David*); la partie méridionale du Japon est la patrie de la var. *Japonica* (*Schlégel*).

Mœurs. — Le geai est un oiseau forestier qui se plaît partout où le chêne est en abondance; on le voit souvent aussi dans les buissons et sur les lisières des bois, d'où il se porte dans les vergers et dans les jardins pour y piller les arbres fruitiers, car il est très-friand de fruits. Au printemps il s'isole en compagnie de sa femelle; le reste de l'année, il vit par familles ou par petites troupes, errant d'un côté et d'autre. A l'approche de l'hiver, il quitte les bois dépourvus de chênes et de hêtres, mais il est sédentaire dans toutes les forets où ces arbres sont nombreux, car pendant la mauvaise saison les glands et les faînes forment sa principale nourriture.

Le geai glandivore est d'un naturel gai, vif, intelligent, rusé et féroce; il est toujours en mouvement, prend les positions les plus bizarres et saute de branche en branche avec une agilité extrême; à terre il marche assez maladroitement et en sautillant. Son vol est lourd et de courte durée; quand plusieurs geais doivent traverser une plaine, ils ne le font qu'isolément, s'arrêtant sur chaque arbre, et se suivant à de longs intervalles.

Le cri habituel de cet oiseau est *raitsch, raitsch* ou *vraiè*; la peur lui fait jeter le cri de *kai*, *kaih* et *kraièh*, *krèè!* — Il n'est pas rare non plus de l'entendre prononcer assez distinctement le mot *markolf*. Il imite aussi fort bien les cris et les bruits qu'il entend autour de lui; parfois il miaule comme un chat, ou reproduit le hennissement du poulain, l'aboiement du chien, le gloussement des poules, le cri du coq, de la pie, ou d'autres animaux: il imite même à s'y méprendre le bruit de la scie, le tic tac d'un moulin, etc. Malgré ses talents, le geai ne parviendra jamais à se faire aimer, parce qu'il est un trop grand destructeur d'oiseaux.

Le geai est omnivore: en automne il se nourrit principalement de fruits, de baies, de glands et de noisettes: ces dernières il les ouvre à vigoureux coups de bec. A l'approche de l'hiver, il fait de grandes provisions de glands, de faînes, de noisettes, de graines, etc., qu'il

cache dans des trous d'arbres ou sous des feuilles mortes dans un endroit à l'abri de l'eau. Il n'oublie pas facilement les places de ses provisions, et, dans les moments de disette, très-fréquents en hiver, il trouve toujours de quoi se nourrir abondamment. En été, le geai est plutôt insectivore et carnivore ; dans la mousse il cherche les insectes et les vers; dans l'herbe il poursuit les orvets, les lézards et les petites grenouilles, ou guette les mulots et les campagnols à l'entrée de leur trou ; sur les arbres et dans les buissons, il pille les nids avec une impudence sans pareille, vide les œufs, dévore les jeunes et se jette même sur les parents qui s'efforcent à défendre leur couvée. Il lui arrive même d'attaquer des vipères, mais sans s'exposer à leur morsure ; il leur frappe la tête à coups de bec, les étourdit et finit par les tuer et les dévorer. Comme on vient de le voir, le geai est un oiseau des plus nuisibles, dont la présence ne peut être tolérée nulle part : là où il se montre, les couvées des petits passereaux sont détruites, et il importe que celles-ci soient protégées contre les attaques de ce terrible destructeur.

Par son intelligence et son amabilité, le geai est, en captivité, un compagnon très agréable; on peut lui apprendre à siffler de petits airs et à répéter quelques mots. Mais pour avoir de la satisfaction d'un geai, il faut que l'on prenne un mâle au nid, ou que son éducation puisse commencer dès son jeune âge ; jamais l'on ne parviendra à apprivoiser convenablement un adulte, et il est rare qu'on parvienne à apprendre quelque chose à une femelle, même quand elle a été prise au nid.

Le geai étant omnivore se contente de tout ce qu'on lui donne ; il est toujours bon de lui donner de temps en temps de la viande crue.

Reproduction. — L'accouplement se fait à grands cris en avril ; dans la seconde quinzaine du même mois, la femelle commence la construction de son nid, qu'elle bâtit sur un arbre entre de fortes branches. Ce nid est assez vaste et solidement construit à l'aide de buchettes entrelacées; l'intérieur est profond et proprement garni de radicelles. A la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, la femelle pond de cinq à huit œufs qu'elle couve pendant quinze à dix-huit jours. Ces œufs sont brillants, d'un vert plus ou moins grisâtre ou d'un jaune grisâtre et pointillés de brunâtre de façon que la teinte du fond est presque cachée ; ils mesurent 35 millim. sur 24.

Le mâle nourrit sa femelle durant tout le temps de l'incubation. Les parents apportent à leurs petits des insectes, de jeunes oiseaux et des souris qu'ils déchirent au préalable.

GENRE XXXIV.

CORBEAU. — CORVUS.

CORVUS, Lin. *Syst. Nat.* I. p. 155 (1766).
LYCUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 55.
MONEDULA, Breh. *Isis*, 1828, p. 1273.
CORONE et COLŒUS, Kp. *Natürl. Syst.* p. 99 et 114 (1829).
GARZOLA, Bp. *Consp. gen. av.* I. p. 75 (1850).
AMBLYCORAX, Bp. *Compt.-rend.* XXXVII, p. 829 (1853).
TRYPANOCORAX, Bp. *Ann. Sc. nat.* I, p. 133 (1854).
PHYSOCORAX, Bp. *Compt.-rend.* XXXVIII, p. 829 (1854).
ANOMALOCORAX, Fitz. *Akad. Wien.* I, p. 209 (1863).
HETEROCORAX, RHINOCORAX et MICROCORAX, Sharpe, *Cat Birds Brit. Mus.* III, p. 10, 46, 48 (1877).

Car. — Bec fort, robuste, arrondi au dessus, comprimé, à bords tranchants, souvent échancré à la pointe ; narines arrondies, cachées par des plumes sétacées; ailes allongées, pointues, atteignant souvent l'extrémité de la queue; celle-ci arrondie; tarses de moyenne longueur, robustes, scutellés; doigts presque entièrement séparés.

Les corbeaux sont répandus en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

47. — **Le grand Corbeau.**

CORVUS CORAX, *Lin.*

(Pl. 47).

CORVUS CORAX, Lin. *Syst. nat.* I, p. 155 (1766).
CORVUS MAXIMUS, Scop. *Ann.* I, p. 34 (1769).
CORVUS CLERICUS, Sparrm. *Mus. Carls.* pl. 2 (1786).
CORVUS CARNIVORUS, Bartr. *Travels in E. Flor.* p. 290 (1793).
CORVUS MAJOR et LEUCOPHÆUS, Vieill. *N. Dict.* VIII, p. 27 (1817).
CORVUS LEUCOMELAS, Wagl. *Syst. av.* n° 4 (1827).
CORVUS SINUATUS, Wagl. *Isis*, 1829, p. 748.
CORVUS CACOLOTL, Wagl. *Isis*, 1831. p. 527.
CORVUS SYLVESTRIS, LITTORALIS, PEREGRINUS et MONTANUS, C. L. Breh. *Vög. Deutschl.* p. 164-65 (1831).
CORVUS NOBILIS et SPLENDENS, Gould. *Proc. Zool. Soc.* 1837. p. 79 et 115.
CORVUS CORAX *var.* LITTORALIS, Holb. *Kroyer Tidscrift*, IV. p. 390 (1843).
CORVUS VOCIFERUS, Cabot, *Boston Journ. nat. sc.* 1844, p. 464.
CORVUS LUGUBRIS, Agass. *Proc. Bost. nat. hist. soc.* II. p. 188 (1846).
CORVUS THIBETANUS, Hodgs. *An. mag. nat. hist.* 2e sér. III, p. 203 (1849).
CORAX MAXIMUS, A. E. Breh. *Allg. Deutsch. nat. Zeit.* 1857, p. 445.

Corvus ferroensis, Schl. *Bydr. Dierk. (Corvus)*, p. 6 (1858).
Corvus lawrencei, Hume, *Lahore to Yorkand*, p. 235 (1873).
Corvus corax *var.* Thibetanus, nobilis et carnivorus, A. Dub. *Rev. et Mag. de Zool.* 1873, p. 390.
Der Kolk-Rabe, en allemand.
The common Raven, en anglais.
De Raaf, en flamand.

Taille : 0m,54 à 0m,60 ; ailes 0m,42 à 0m,46 (1).

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un noir uniforme, avec des reflets violets et pourpres sur les parties supérieures et à la gorge, et des reflets verdâtres sur les parties inférieures et sur les rémiges ; plumes de la gorge lancéolées. — La femelle est difficile à reconnaître: elle est d'une taille moins forte que le mâle et à reflets moins brillants.

Jeune. — Noir, sans reflets.

Variétés accidentelles. — On rencontre accidentellement des corbeaux blancs ou de couleur isabelle. Une aberration assez répandue est variée irrégulièrement de blanc; c'est le *C. leucophæus* V., *leucomelas*, W., *ferroensis*, Schl. — Cette aberration a d'abord été considérée comme espèce distincte, puis comme race locale propre aux îles Féroé ; mais ce n'est en réalité qu'une simple aberration ou variété accidentelle, que l'on rencontre non-seulement aux îles Féroé mais encore, quoique plus rarement, dans les autres pays habités par le grand corbeau.

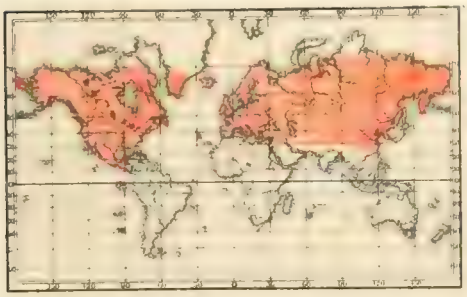

Hab. — Le grand corbeau est sédentaire dans toute l'Europe jusqu'à la mer Glaciale, le cap Nord (*Collett*) et l'Islande (*Faber*); on l'observe aussi bien dans le sud que dans le nord, car il est plus ou moins répandu en Espagne, (*Saunders*), en Italie, en Sardaigne, en Sicile (*Salvadori*), en Grèce (*Lindermayer*), aux Cyclades (*Erhardt*) et en Crimée (*Nordmann*). En Belgique on le rencontre dans les Ardennes et dans les montagnes boisées qui bordent la Meuse et l'Ourthe, mais on ne le voit que très-rarement dans les autres parties du pays.

(1) Voici les mesures prises sur divers individus du Musée de Bruxelles : de l'Europe : 0,54 à 0,56 ; ailes 0,42. — De l'Amérique septentrionale : 0,60 ; ailes 0,46. — Du Mexique : 0,58 ; ailes 0,42. Les corbeaux de l'Amérique septentrionale, notamment ceux du Labrador et du Groenland, sont généralement plus grands que ceux de l'Europe.

En Asie il se montre dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (*Steller*, *Pallas*, *Radde*, etc.); on le rencontre jusque sous le 72° l. n. (*Middendorff*). Son aire géographique est limitée au sud de ce continent par l'Asie-Mineure (*Kräper*), la Palestine (*Tristram*), la Perse (*Blanford*), l'Afghanistan, l'Himalaya (*Hodgson*, *Jerdon*) et la Chine (1), où il s'avance parfois en hiver jusque dans la province de Tchély (*David*).

Cet oiseau est aussi très-répandu en Amérique (2) où on le rencontre depuis le Groenland (*Holböll*), le Labrador et l'Amérique russe jusqu'au Mexique et le Guatémala (*Coues*).

Mœurs. — Le grand corbeau est très-farouche et évite le voisinage de l'homme; il se tient habituellement dans les forêts, dans les montagnes, sur les falaises des bords de la mer et en général dans tous les lieux accidentés et inhabités. Il est plus confiant dans l'extrême nord et dans certaines contrées du midi parce que là il est moins inquiété, aussi est-il très-commun dans toute la zone boréale, en Espagne et en Grèce, où on le rencontre par troupes. A Majorque, M. Saunders les a vus suivre par paires des paysans qui cultivaient leurs champs, et précisément comme le font les freux. Dans l'Europe centrale on ne le voit guère que par paires ; ceux que l'on rencontre isolément sont des jeunes non encore accouplés.

C'est un oiseau très-intelligent, prudent, méfiant et cruel. Quand il a trouvé un cadavre ou une charogne quelconque, il a toujours soin, avant de s'abattre, de s'assurer que rien de suspect n'existe dans le voisinage. On croit généralement que le corbeau flaire un cadavre à plusieurs lieues de distance, mais cela est une erreur; sa vue et son odorat, il est vrai, sont excellents et le guident beaucoup, mais il doit être sous le vent d'une charogne et à une distance pas trop considérable pour pouvoir la découvrir.

A terre le corbeau marche avec dignité ; quand il veut aller vite, il fait parfois de grands sauts lorsqu'une blessure lui a enlevé l'usage

---

(1) MM. Schlégel et Swinhoe identifient le corbeau de la Chine au *Corvus japonensis*, Bp. du Japon, également signalé dans le pays de l'Amour par M. von Middendorff. Mais cette espèce, tout en rappelant le corbeau commun, est d'une taille beaucoup moins forte. M. l'abbé David dit que les corbeaux qu'il a vus dans le Céleste-Empire, avaient des dimensions encore plus considérables que les individus d'Europe et il les identifie avec raison au *C. Corax* (David et Oustalet, *Les Oiseaux de la Chine*, p. 366).

(2) Certains ornithologistes ont séparé les corbeaux américains pour en faire deux espèces distinctes: le *C. carnivorus* propre à l'Amérique septentrionale et le *C. nobilis* habitant le Mexique. En comparant ces oiseaux aux individus de l'Europe, il est impossible de trouver le moindre caractère qui puisse justifier cette manière de voir.

des ailes, il est souvent encore très-difficile de l'atteindre à la course. Son vol est facile, parfois bruyant et ressemble à celui des rapaces ; quand il est pressé, il donne de forts coups d'ailes. Pendant les belles journées, mâle et femelle s'élèvent ensemble dans les airs, planent pendant quelque temps tout en décrivant de grands cercles dans l'espace et en tenant les ailes et la queue largement étalées, et montent souvent jusqu'au dessus des nuages : en hiver, ils volent presque toute la journée.

Le cri habituel de cet oiseau est *kork kork*, *kolk kolk* ou *rabb rabb rabb;* quand le temps est orageux ou pluvieux, sa voix est plus variée et l'on peut alors distinguer les sons de *klackkklak*, *korrr*, *klouc-klouk, kloak !*

Le corbeau est omnivore, mais plus particulièrement carnivore ; il se nourrit de fruits, de substances végétales de toute nature, d'insectes, de mollusques, de vers, de crustacés, de poissons, de reptiles, d'oiseaux et de petits mammifères ; il est aussi très-avide de charognes. Il pille les nids de tous les oiseaux qu'il rencontre, même de l'aigle, et en enlève les œufs ou les jeunes ; il fait la chasse à tous les oiseaux ne dépassant pas la taille d'une gélinotte ou d'un faisan ; il s'empare des petits mammifères par ruse ou par force et le lièvre même n'est pas à l'abri de ses attaques. Suivant les circonstances, il chasse seul ou en compagnie de ses semblables ; deux ou trois corbeaux se réunissent quand il s'agit d'un lièvre ; ils suivent l'animal en courant, l'abassourdissent par leurs croassements et lui donnent des coups de bec, jusqu'à ce que le lièvre perde la tête et tombe épuisé.

« Cet oiseau, dit Olafsen, abonde dans toute l'Islande où il est très-destructeur ; il tombe sur les poissons, les animaux et tout ce qu'il rencontre, principalement au printemps. On le voit alors guetter les brebis lorsqu'elles jettent leurs agneaux. A peine ceux-ci ont-ils la tête hors du ventre de leur mère, que les corbeaux vont leur arracher les yeux ; ils attaquent même les mères, à moins qu'elles n'aient assez de force pour leur opposer résistance. Ils guettent également le canard lorsqu'il fait sa ponte et le chasse de son nid pour manger les œufs. Les chevaux ne sont pas plus à l'abri des attaques de cet oiseau carnassier. Lorsque les corbeaux les trouvent à la pâture, ils observent ceux qui ont quelques plaies ou bosselures sur le garrot et se jettent impitoyablement dessus, pour en arracher quelques morceaux de chair. Le cheval ne parvient à s'en dépêtrer qu'en faisant des mouvements en avant et en arrière, ou en se vautrant par terre. Les

habitants du pays sont tellement au fait des ruses et des allures de ces oiseaux, qu'ils ne s'y trompent pas; lorsqu'ils en voient arriver un, du plus haut de l'atmosphère, ou qu'ils en entendent le cri, ils vont aussitôt à l'aguet pour voir où il prend sa descente, persuadés qu'il va se jeter sur quelque charogne. Ils s'y transportent aussitôt pour s'assurer s'il n'y a pas un de leurs chevaux, ou quelque animal de leurs troupeaux qui ait péri. S'il arrive que les frimas de l'hiver ne soient pas encore terminés, et qu'il tombe de la neige, ou qu'il survienne des gelées, cet oiseau mange ses propres œufs et quitte son nid, ce qui pronostique un printemps très-rude. On remarque que lorsque les petits tombent de trop bonne heure du nid, et que les parents ne peuvent les y faire rentrer, ils en font eux-même pâture. Dans les hivers rudes, un corbeau ne fait pas de façon d'en manger un autre qui serait mort naturellement ou qui aurait été tué (1). »

Le grand corbeau est donc un animal très-préjudiciable dont on ne peut tolérer la présence dans nos contrées; dans les pays chauds, où le gibier abonde, il rend des services en dévorant les charognes qui infectent l'atmosphère.

Les jeunes corbeaux s'apprivoisent facilement et deviennent très-familiers. On peut dresser cet oiseau comme un chien et l'habituer à entrer et sortir librement; il n'est cependant pas bon de lui donner trop de liberté parce qu'il en abuse en devenant voleur et destructeur de poules et de canards et en attaquant parfois les petits enfants. Il apprend facilement à parler et à donner aux mots leur signification ; il aboie comme un chien, rit comme un homme, et reproduit tous les cris qu'il entend.

Reproduction. — Les corbeaux ne contractent qu'une union pour toute la durée de leur vie. Ils nichent dès le mois de mars, parfois déjà en février ; en Espagne, d'après M. Saunders, ils nichent à la fin de mars et au milieu d'avril, donc plus tard que dans le nord de l'Europe. Le nid est construit sur un rocher ou sur un arbre très-élevé; il est formé de branches assez fortes et l'intérieur est garni de fines buchettes, de brindilles, de mousse, de poils ou autres substances molles. Ce nid offre un diamètre de soixante centimètres à un mètre sur une hauteur d'environ trente centimètres; il sert quelquefois deux années de suite.

La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un vert bleuâtre, marbrés

---

(1) Olafsen, *Voyage en Islande.* Trad. franç. t. I, p. 118.

de gris, d'olivâtre et de brun-noirâtre; ils mesurent 48 à 52 millimètres sur 32 à 35.

La durée de l'incubation est de trois semaines. D'après Naumann, les deux sexes couvent alternativement et élèvent également leurs petits en commun. « Les parents, dit Brehm, témoignent à leur progéniture l'amour le plus vif, et ne l'abandonnent jamais. On peut les effrayer, ils demeurent toujours aux environs du nid, en poussant des cris plaintifs; ils volent de côté et d'autre et témoignent ainsi tout le souci qu'ils ont de leur nichée. On a vu plusieurs fois des corbeaux poursuivis, nourrir leurs petits en laissant tomber de haut, dans le nid, les aliments qu'ils leur apportaient. Si on enlève à des corbeaux leurs œufs, ils pondent une seconde fois, ce qu'ils ne font pas si on leur prend leurs petits. Lorsque les conditions sont favorables, les jeunes prennent leur volée à la fin de mai ou au commencement de juin, mais ils n'abandonnent pas le canton, et reviennent pendant longtemps coucher tous les soirs dans leur nid. Les parents les conduisent dans les champs, les prairies, leur apprennent à se nourrir eux-mêmes, en un mot les instruisent complètement. Ce n'est qu'en automne qu'ils deviennent indépendants. »

48. — La Corneille noire

CORVUS CORONE, *Lin.*

(Pl. 48.)

Corvus corone, Lin. *Syst. nat.* I, p. 155 (1766).
Corvus subcorone et C. hiemalis, C. L, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 167 (1831).
Corvus orientalis, Eversm., *Addenda Poll. Zoogr.* II, p. 7 (1841).
Corvus assimilis, C. L. Breh. *Vogelf.* p. 57 (1855).
Corvus corone major, minor, longirostris, brevirostris, subcorone, intercedens assimilis, hiemalis et montanus, A. E. Breh. *Verz. Samml. C. Breh.* p. 3 (1866).
Corvus pseudocorone, Hume, *Nests and eggs Ind. B.* p. 410 (1874).
Corone corone, Sharpe, *Cat. of the B. Br. Mus.* III, p. 36 (1877).
Die Krährabe, en allemand.
The Carrion-Crow, en anglais.
De Kraai, en flamand.

Taille : 0m, 41 ; ailes 0m,30.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un noir uniforme, à reflets violets et pourpres sur le dos et sur les parties inférieures, à reflets

verdâtres sur la tête, à la gorge, sur les rémiges et sur les rectrices. Bec et pattes noirs; iris brun foncé.

La femelle est d'une taille un peu moins forte et à reflets moins prononcés.

Jeune. — D'un noir grisâtre sans reflets.

Var. accid. — On observe parfois des variétés accidentelles tapirées de blanc, d'un blanc uniforme plus ou moins pur, ou de couleur isabelle.

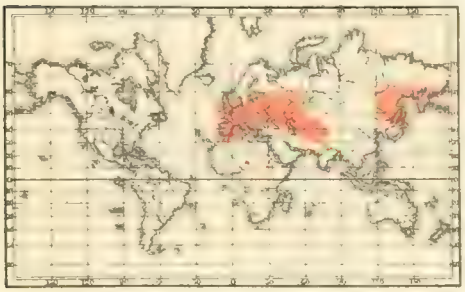

Hab. — Cette corneille habite une grande partie de l'Europe, mais il paraît qu'elle ne se montre jamais en Scandinavie.

Elle est assez commune dans le sud de l'Angleterre mais devient de plus en plus rare à mesure qu'on approche de l'Ecosse, où elle est en grande partie remplacée par la corneille mantelée ; elle est assez rare en Irlande (*Dresser*). En Finlande elle n'a été observée que près de Kexholm (*de Nordmann*); cette espèce est également rare dans la Russie centrale, bien qu'on l'observe parfois jusque dans la province d'Archangel, mais elle est assez commune dans la Russie méridionale (*de Nordmann*).

La corneille noire est rare au Danemark, mais assez abondante dans le Schleswig, le Holstein, en Allemagne et en Autriche, mais elle est surtout commune à l'ouest de l'Elbe (*Naumann, Hinterberger, etc*). Elle est également commune et sédentaire en Belgique ainsi que dans la plupart des contrées de l'Europe occidentale ; elle est peu commune en Portugal (*Barboza du Bocage*) mais assez abondante et sédentaire en Espagne (*Saunders*). En Italie elle est plus ou moins répandue dans la partie septentrionale ; M. Salvadori doute que sa présence ait été constatée dans les provinces situées au sud-est de la Toscane, en Sicile et en Sardaigne.

Cette espèce serait également commune en Bulgarie (*Finsch*). M. Dresser dit l'avoir observée en Vallachie et en Serbie, mais MM. Elwes et Buckley ne l'on pas vue en Turquie ; en Grèce elle est sédentaire partout (*Lindermayer*).

C'est en Asie que la répartition géographique de cette espèce nous offre un phénomène des plus singuliers. On la trouve au Caucase (*de Nordmann*), mais elle n'a été observée ni en Palestine, ni en Perse. Elle niche dans le Turkestan mais y est rare (*Severtzoff*); on l'observe aussi, mais rarement, dans l'Afghanistan (*Adams*) et au Cachmir

(*Hume*), mais elle ne se montre jamais dans l'Asie centrale. Dans la Sibérie orientale on retrouve la corneille noire à l'est de la Léna jusqu'au Kamtchatka (*Pallas*, *Middendorf*) et au Japon (*Schlégel*). Suivant M. Swinhoe, cet oiseau se trouverait également sur les îles Naotchao au sud de la Chine ; M. David croit l'avoir aperçu sur les frontières occidentales de la Chine, mais il n'a pu se procurer aucun spécimen. Dans la Sibérie occidentale, entre l'Oural et la Léna, il est remplacé par la corneille mantelée.

La corneille noire se trouve aussi dans le nord-ouest de l'Afrique ; M. Loche dit qu'elle est répandue dans toute l'Algérie (1); M. Tyrwhitt-Drake l'a communément observée dans le Maroc occidental et le Dr Dohrn la comprend parmi les oiseaux des îles du Cap-Vert.

Mœurs. — La corneille noire ou corbine est un oiseau sédentaire et errant ; un certain nombre de ces oiseaux se réunissent à l'approche des grands froids pour émigrer plus ou moins vers le sud, d'autres ne quittent pas la contrée.

Cette espèce est très-sociale et prudente ; elle vit en familles ou en troupes et passe sa vie dans les prés, les champs, les jardins, les montagnes boisées, les promenades et même au milieu des grandes villes. Les corneilles se réveillent au lever du soleil et se répandent aussitôt dans la campagne pour commencer leur chasse. Vers midi elles se réunissent sur des arbres isolés pour y faire leur sieste ; au déclin du jour elles se rassemblent en grand nombre à un endroit déterminé, en faisant retentir l'air de leurs croassements, et se rendent ensuite dans un bois voisin où elles passent généralement la nuit. Au moindre danger les corneilles s'envolent à grands cris, et attirent ainsi l'attention des autres oiseaux ; à l'approche d'un rapace, elle s'élancent sur lui avec acharnement, le poursuivent de leurs clameurs et finissent souvent par le mettre en fuite. Les corneilles abandonnent bientôt les lieux où elles ne se sentent plus en repos, aussi suffit-il d'en tuer quelques-unes et de suspendre leurs cadavres en guise d'épouvantail pour chasser toutes les autres de la localité.

La corneille noire marche avec facilité et vole avec aisance et pendant longtemps. Les sens sont très-développés, surtout l'ouïe, la vue et l'odorat ; elle est aussi très-intelligente et distingue parfaitement le chasseur du passant inoffensif.

---

(1) M. Loche dit que le grand corbeau (*C. corax*) est également commun en Algérie, mais ceci est une erreur ; ce naturaliste à confondu le *C. leptonyx* ou *tingitanus* avec le *C. corax*.

Cet oiseau est omnivore, mais il préfère les substances animales. Il se nourrit d'insectes, de larves, de vers et de mollusques ; il suit le laboureur pour prendre les vers blancs et les courtilières que la charrue amène à la surface ; guette les mulots et les campagnols à l'entrée de leur retraite ; cherche les nids des oiseaux qui nichent à terre pour en enlever les œufs et les jeunes, et les nids des perdrix et des faisans sont particulièrement mis à contribution ; dans les fermes cette corneille enlève les jeunes canards et les poussins. Les charognes et les poissons gâtés forment son mets favori; elle prend aussi des reptiles et des grenouilles. Dans les champs elle déterre les carottes et les pommes de terre qu'on vient de planter, et va glaner dans les divers champs nouvellement ensemencés ; il lui arrive même de dépouiller les arbres de leurs fruits.

Malgré les déprédations que commettent les corneilles, certains naturalistes soutiennent qu'elles sont d'une utilité incontestable. « Détruire ces animaux, dit A. E. Brehm, est plus qu'une faute, c'est un crime de lèse-nature : l'homme qui croit pouvoir remplacer le rôle des corneilles dans l'économie et faire plus qu'elles en disposant parci par-là quelques souricières ou un peu de *mort aux rats*, n'est qu'un sot orgueilleux. Il fait acte d'inintelligence et d'ignorance lorsque, comme homme privé ou comme administrateur, il offre des primes pour la destruction des corneilles. » Nous ne partageons pas l'opinion de M. Brehm. Il est certain que les corneilles rendent des services à l'agriculture, en détruisant des vers blancs et autres larves ainsi que des mulots et des campagnols ; mais ces services-là dépassent-ils réellement les délits que ces oiseaux commettent dans les champs, dans les jardins et parmi le petit gibier à plumes ? Ceci nous paraît très-contestable ; tout au plus pourrait on admettre que leurs services compensent leurs dégâts. M. de Selys-Longchamps, qui s'est beaucoup occupé des animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture, place franchement la corbine parmi les oiseaux nuisibles.

Reproduction. — La saison des amours commence parfois déjà à la fin de février et les deux sexes vivent alors dans une intimité plus grande qu'à aucune autre époque ; ce n'est cependant qu'à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril que le mâle et la femelle commencent en commun la construction du nid ou réparent celui de l'année précédente. Ce nid comprend ordinairement trois couches : la plus extérieure se compose de buchettes, de diverses tiges, de bruyères et de racines ; la couche intermédiaire est formée de terre gachée

entremêlée de brins d'herbes ; enfin, l'intérieur est proprement garni de laine, de poils, de plumes ou autres substances molles. Ce nid est bâti sur un arbre de la lisière d'un bois, d'un jardin ou d'un champ ; dans les localités où les grands arbres sont rares, les corbines construisent souvent leur nid dans les buissons.

La ponte est de quatre ou cinq œufs brillants, d'un vert bleuâtre plus ou moins foncé, pointillés et tachetés de cendré et de brun grisâtre ; on en trouve parfois qui sont d'une teinte à peu près uniforme, c'est-à-dire où les taches sont à peine visibles. Ces œufs mesurent environ 45 millim. sur 30.

La femelle couve seule pendant trois semaines, mais le mâle reste auprès d'elle et ne la quitte que pour pourvoir à sa subsistance et chercher des vivres pour sa compagne.

Les jeunes naissent aveugles ; leur première nourriture consiste uniquement en vers, larves et insectes ; un peu plus tard les parents leur apportent des jeunes oiseaux, des taupes et des petits rongeurs, dont ils enlèvent d'abord la peau, et quand ils sont en état de les digérer, ils reçoivent des charognes et autres aliments grossiers.

49. — La Corneille mantelée

CORVUS CINEREUS, *Leach ex Briss.*

(Pl. 49.)

Cornix cinerea, Briss. *Ornith.* II, p. 19 (1760).
Corvus cornix, Lin. *Syst. nat.* I, p. 156 (1766).
Corvus cinereus, Leach, *Syst. cat. mam.* etc. p. 18 (1816).
Corone cornix, Kp. *Naturl. Syst.* p. 99. (1829).
Corvus subcornix, C. Breh. *Vög. Deeutschl.* p. 168 (1831).
Corvus cornix Ægyptiaca, A. Breh. *Journ. f. Orn.* 1853 p. 97.
Corvus tenuirostris, C. Breh. *Naumannia*, 1855, p. 73.
Die Nebel-Rabe, en allemand.
The Hooded Crow, en anglais.
De Bonte Kraai, en flamand.

Var. CAPELLANA.

Corvus capellanus, Sclat. *Proc. zool. Soc.* 1876, pl. 66, p. 694.
Corone capellana, Sharpe, *Cat. of the Birds B. M.* III. p. 32. (1874).

Taille : 0m, 42 ; ailes 0m, 33.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête, gorge, devant du cou,

haut de la poitrine, ailes, queue et jambes noirs à reflets pourprés et verdâtres; les autres parties d'un gris cendré avec la tige des plumes brune. Bec et pattes noirs; iris brun foncé.

La femelle est un peu plus petite et les reflets des parties noires sont moins prononcés; mais, de même que pour la corneille noire, il est fort difficile de reconnaître les sexes sans dissection.

Jeune. — Le gris est plus sombre et les parties noires sont sans reflets; iris gris.

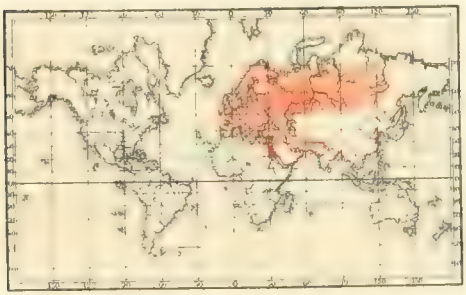

Hab. — L'aire géographique de cette espèce se présente également sous un aspect tout particulier; on peut en effet, diviser les corneilles mantelées de l'Europe en deux colonies: l'une septentrionale, dont une partie émigre à l'approche de l'hiver pour se disperser dans l'Europe centrale, qu'elle quitte au printemps pour aller nicher dans les contrées du nord. L'autre colonie habite l'Europe méridionale et y est sédentaire. D'après M. Schlégel, les individus qui composent la colonie méridionale, seraient d'une taille un peu moins forte que ceux de la colonie septentrionale, et la teinte grise de leur plumage serait fortement lavée de brun.

La corneille mantélée habite communément la Suède et la Norwége jusqu'au cap Nord *(Collett)*, ainsi que les îles Fœroé et se montre quelquefois en Islande sans y séjourner longtemps (*Faber*) ; elle est également fort répandue dans toute la Russie ; M. de Nordmann dit que dans le sud de ce pays elle est commune partout, mais nulle part autant qu'en Imérétie et dans le Ghouriel, où ces oiseaux se montrent en troupes innombrables. Cette espèce est également commune en Danemark et dans le nord de l'Allemagne, surtout à l'est de l'Elbe ; dans le sud de cette dernière contrée elle ne se montre qu'en hiver (*Naumann*) ; il en est de même en Belgique, en Hollande et dans toutes les parties de l'Europe centrale, ainsi que dans le midi de la France où elle arrive par grandes bandes en compagnie de la corneille noire (*Lacroix*, *Jaubert*, *etc*,). Elle est rare dans le midi de l'Espagne (*Saunders)*, et il n'est pas certain qu'elle se soit montrée en Portugal, mais d'après M. von Homeyer, elle niche aux Baléares. Elle est également rare en Suisse (*Tchudi*) et en Savoie (*Bailly*). Cette corneille est séden-

taire en Ecosse et en Irlande et visite en hiver le sud de l'Angleterre (*Harting*).

Quant aux corneilles de la colonie méridionale, elles sont sédentaires dans toute l'Italie, en Sardaigne et en Sicile (*Salvadori*), mais pas à Malte où cette espèce n'a pas été observée ; elles sont également sédentaires et communes en Turquie (*Elwes* et *Buckley*) et en Grèce. M. le comte von der Mühle dit que la corneille mantelée vit, en Grèce, dans la société du grand corbeau, et qu'il ne l'a jamais vue avec des corneilles noires ; M. Lindermayer s'est assuré qu'elle niche dans la partie septentrionale de la Grèce ; M. Erhard l'a observée aux Cyclades; le Dr. Krüper dit qu'elle niche sur les îles Naxos, Santorin, Myconos et Paros.

La corneille mantelée se trouve également en Asie mineure (*Dickson* et *Ross*), en Palestine (*Tristram*), en Syrie (*Hemprich* et *Ehrenberg*), en Perse (*Blanford*) jusque dans l'Afghanistan (*Horsfield*) et le Thibet occidental (*Adams*) ; elle habite également la Sibérie occidentale jusque près de la Léna (*Middendorf*), mais, d'après Radde, elle n'aurait jamais été observée dans le sud de la Sibérie.

On rencontre aussi cette espèce dans le nord-est de l'Afrique, où elle est commune dans toute la Basse-Egypte et y nichant depuis février jusqu'en mai (*von Heuglin*); elle se montre parfois, mais rarement, jusqu'en Nubie (*Adams*).

La var. *Capellana* habite la Mésopotamie et la Perse, mais il est probable qu'elle remplace le type dans tout le sud-ouest de l'Asie (1).

Mœurs. — La corneille mantelée ou cendrée arrive en Belgique en octobre et émigre dans le courant de mars. Les mœurs ne diffèrent guère de celles de la corneille noire : ce qui a été dit de cette dernière s'applique donc à l'espèce dont il est question en ce moment.

Ces deux espèces de corneilles ne diffèrent donc entre elles que par la coloration de leur plumage. Mais nous avons vu qu'au point de vue de la répartition géographique, chacune est régie par des lois qui empêchent la fusion complète de ces oiseaux.

Il arrive cependant souvent que des corneilles noires et mantelées se rencontrent sur les limites de leur zone respective, et qu'elles habitent alors les mêmes lieux dans une intimité parfaite. Il résulte de

---

(1) La var. *Capellana* n'est connue que depuis la fin de l'année 1876. Toutes les parties qui sont d'un gris cendré chez la corneille mantelée, sont blanches dans la variété avec une fine strie noire au centre des plumes.

cette intimité que les deux espèces s'accouplent souvent ensemble en produisant des hybrides; ce qui est surtout remarquable, c'est que ces accouplements mixtes sont parfois plus fréquents que les accouplements des deux sexes d'une même espèce. C'est ce qui a fait croire à plusieurs ornithologistes que la corneille noire et la corneille mantelée ne sont que des variétés climatériques d'une seule et même espèce.

Gloger, l'un des plus chauds défenseurs de cette théorie, soutient que l'influence du climat suffit pour transformer l'un ou l'autre de ces oiseaux. Mais alors, comment se fait-il que l'on ne voit jamais la corneille noire dans l'Europe septentrionale, et que la corneille mantelée habite à la fois le nord et le sud-est jusqu'en Egypte où la corneille noire n'existe pas ? — Pour pouvoir admettre l'opinion de Gloger, il faudrait que l'une de ces corneilles eût uniquement pour patrie les contrées septentrionales, et l'autre les parties méridionales, ce qui n'est pas le cas pour les oiseaux qui nous occupent.

Quant aux hybrides résultant du croisement des deux corneilles, ils varient beaucoup dans leur coloration mais ils tiennent toujours des deux espèces qui les ont fait naître. Il est plus que probable qu'ils retournent à l'une ou à l'autre forme, suivant qu'ils s'accouplent avec la corneille noire ou avec la corneille mantelée, à moins qu'ils ne soient frappés de stérilité, ce qui est généralement le lot des hybrides. M. Schlégel dit avoir cherché pendant plus de quarante ans à rassembler les matériaux nécessaires à l'éclaircissement des phénomènes curieux que présentent nos deux corneilles, mais qu'il a constamment échoué dans ses recherches.

De même que l'espèce précédente, la corneille mantelée est omnivore ; elle se nourrit principalement de vers, de larves, d'insectes, de campagnols, de mulots et de charognes, et rend ainsi de véritables services ; mais on doit convenir que quand ces oiseaux sont très-abondants dans une localité, ils ne peuvent trouver suffisamment d'insectes et de petits rongeurs pour se nourrir ; ils sont alors forcés d'attaquer les couvées des oiseaux, les céréales, les tubercules et les fruits des jardins, ce qui occasionne parfois de grands préjudices aux cultivateurs.

D'après M. Collett, cette corneille est fort nuisible dans le nord de la Scandinavie où elle détruit énormément d'œufs et de jeunes oiseaux aquatiques, particulièrement de canards. M. de Nordmann dit qu'elle commet dans certaines parties de la Russie méridionale, des dommages considérables en dévastant les champs de maïs; aussi les cultiva-

teurs du Ghouriel emploient-ils toutes sortes de moyens pour les en chasser : ils posent des gardes, ils envoient leurs femmes et leurs enfants dans les champs pour crier et pour faire retentir des instruments bruyants. Un des épouvantails imaginés par ces peuples consiste en de larges bandes d'écorces de saule, qu'ils suspendent à de grandes perches ; tant qu'elles ne sont pas complètement desséchées, ces bandes d'écorces, agitées par le vent, se tournent dans tous les sens avec une grande rapidité et tiennent les corneilles éloignées.

Reproduction. — La corneille mantelée construit son nid de la même façon que la corneille noire et le place également sur un grand arbre, de préférence sur la lisière d'un bois entouré de champs. Il lui arrive cependant fréquemment de déroger à ses habitudes, en faisant son nid sur le toit d'un bâtiment élevé. Naumann dit avoir trouvé plusieurs fois le nid de cet oiseau sous un pont où il était fixé sur des poutrelles ; une autre fois il en vit un dans un champ sur un tas de fumier ; le même ornithologiste vit un couple de ces corneilles nicher plusieurs années de suite derrière la cheminée d'une vieille et haute maison.

Quand la saison est avancée, la construction du nid commence parfois à la fin de février. Le nid sert ordinairement plusieurs années de suite et les oiseaux se contentent de le réparer peu de temps avant la ponte. Celle-ci est de trois à cinq œufs, semblables par les dimensions, la forme et la coloration aux œufs de la corbine, dont il est impossible de les distinguer.

La durée de l'incubation est de trois semaines ; les deux sexes couvent alternativement. Les jeunes naissent aveugles et reçoivent des vers, des mollusques et des insectes pour première nourriture, et un peu plus tard des jeunes oiseaux, des petits rongeurs, etc.

50. — **La Corneille freux.**

CORVUS FRUGILEGUS, *Lin.*

(Pl. 50).

CORNIX FRUGILEGA, Briss. *Ornith.* II, p. 16 (1760).
CORVUS FRUGILEGUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 156 (1766).
COLÆUS FRUGILEGUS, Kp. *Naturl. Syst.* p. 114 (1829).
CORVUS AGRORUM, GRANORUM et ADVENA, Bech. *Vög. Deutschl.* p. 170-71 (1831).
CORVUS AGRICOLA, Tristr. *Proc. Zool. Soc.* 1864, p. 444.
TRYPANOCORAX FRUGILEGUS, Loche, *Expl. sc. de l'Alg.* I. p. 113 (1867).

FRUGILEGUS FRUGILEGUS, Gray, *Hand-list of B.* II, p. 12 (1870).
DIE SAATKRÄHE, en Allemand.
THE ROOK, en Anglais.
DE ROEK, en Flamand.

Var. PASTINATOR.

CORVUS FRUGILEGUS, Schl. *Fauna Jap.* p. 79. (1842).
CORVUS PASTINATOR, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1845 p. 1.
FRUGILEGUS PASTINATOR, Gray, *Hand-list of* B. II, p. 12 (1870).
TRYPANOCORAX PASTINATOR, Sharpe, *Cat. of B. Br. Mus.* III, p. 10 (1877).

Taille 0m, 41 ; ailes 0m, 32.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Base du bec jusqu'aux yeux et menton nus ; plumage d'un noir brillant, à reflets pourpres sur les parties supérieures et sur la poitrine, plus terne sur les autres parties inférieures ; rémiges et queue à reflets verdâtres. Bec et pattes d'un brun noirâtre ; iris brun foncé.

La femelle est moins brillante et un peu plus petite que le mâle.

Jeune âge. — Base du bec et menton garnis de plumes comme chez la corbine ; narines couvertes par des soies ; plumage d'un noir assez terne.

Var. accid. — Les variétés accidentelles sont assez rares chez cette espèce ; on rencontre cependant parfois des individus tachés de blanc et même entièrement blancs ; on en voit quelquefois aussi dont quelques-unes des grandes rémiges sont blanches.

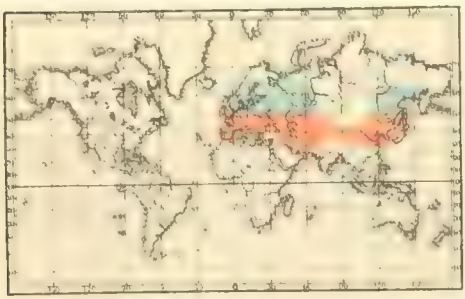

Hab. — La corneille freux habite toute l'Europe jusqu'au 66° (*Collett*), mais elle quitte les contrées du nord dès les premiers froids ; elle est alors très-commune dans toute l'Europe méridionale où elle arrive au commencement de l'hiver pour repartir en bandes nombreuses dans les premiers jours du printemps.

Cet oiseau se trouve également au Caucase (*Ménétries*) et dans la Sibérie occidentale jusqu'à l'Obi (*Pallas*, *Finsch*) ; en hiver il passe en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), dans l'Afghanistan, le Cachemire et le Punjab (*Jerdon* II), niche dans le Turkestan (*Severtzoff*).

Cette espèce ne paraît pas avoir été observée en Asie Mineure et dans la Sibérie centrale ; elle n'est du moins pas mentionnée par les auteurs qui se sont occupés des oiseaux de ces pays.

Le freux se montre assez régulièrement, et souvent en grandes troupes, dans la Basse-Egypte et dans l'Arabie Pétrée (*de Heuglin*) et il arrive même parfois en Algérie (*Loche*).

La var. *Pastinator* remplace notre freux dans la Sibérie orientale (*Dybowski*), en Chine et au Japon (*Schlégel, Dareil*). — Cette variété diffère des individus de l'Europe par l'espace dénudé de la base du bec qui ne se prolonge pas sur la gorge.

Mœurs. — La corneille freux ou moissonneuse abandonne les contrées du nord en octobre ou en novembre et y retourne dès la fin de février. Un petit nombre d'individus sont sédentaires en Belgique et dans les autres contrées de l'Europe centrale, qu'ils ne quittent que lors des hivers très-rigoureux; mais il en passe au mois d'octobre des volées innombrables, qui s'arrêtent parfois dans les campagnes, qu'on ensemence à cette époque, en occasionnant des préjudices assez notables.

C'est un spectacle des plus curieux que celui d'une migration de freux; ils se rassemblent par milliers et la troupe grossit toujours à mesure qu'elle avance; des bandes de choucas viennent même souvent se joindre aux freux et grossir la troupe voyageuse. « Au printemps désastreux de 1818, dit Brehm père, je vis une bande de freux sur la lisière d'une forêt: elle couvrait tous les arbres, une grande partie des champs et des prés, sur une étendue d'un demi-mille carré. Le soir, toute la troupe s'envola, et là où les rangs étaient le plus serrés, l'air en était obscurci. C'est à peine si ces oiseaux trouvèrent assez de place sur les arbres d'une forêt voisine. »

Cette corneille vit principalement dans les champs entrecoupés de bouquets d'arbres; elle passe généralement la nuit dans les petits bois qui se trouvent à ou loin des champs et elle y niche également. On ne la voit que rarement dans les montagnes et à l'intérieur des grandes forêts.

Le freux ressemble beaucoup, par ses mœurs, aux espèces précédentes mais il est plus craintif et vit toujours en nombreuse société. Pendant les belles journées d'été on voit souvent un certain nombre de ces oiseaux s'élever dans les airs jusqu'à perte de vue, planer pendant des heures entières et redescendre sur le sol avec la rapidité d'une flèche. Quand il y a grand vent, ils aiment à se laisser ballotter au gré de l'élément agité, tout en jetant les cris de *kirr*, *kurr*, *krua*, *krah*, *kroah*, qu'on entend, du reste, en toute occasion.

La corneille freux est principalement insectivore et se nourrit

d'insectes de toutes espèces ; dans les champs elle suit la charrue pour prendre les vers, les larves de hannetons, les courtilières, les limaces, etc. Au printemps elle vole d'arbre en arbre à la recherche des hannetons, secoue les branches pour faire tomber ceux qui lui ont échappé et qui deviennent alors la proie des freux qui guettent sous l'arbre. Ces oiseaux rendent ainsi de grands services, mais ceux-ci malheureusement, ne sont pas gratuits.

Ce n'est pas sans raison que l'on désigne cette corneille sous le nom de moissonneuse : elle arrache les épis et les jeunes pousses de céréales dont elle se montre très-avide, n'épargne pas davantage les champs de pois et les fruits juteux de nos jardins, et là où elle se montre elle fait plus de dégâts qu'elle ne consomme.

Malgré cela, nous devons reconnaître que cette espèce est plutôt utile que nuisible, car les animaux malfaisants qu'elle détruit chaque année auraient fait dix fois plus de dégâts qu'elle. Suivant M. de Selys-Longchamps, on ne pourrait détruire les freux sans danger que dans les localités où les taupes seraient nombreuses et protégées.

Le freux est moins carnivore que ses congénères, mais à l'occasion il prend cependant des mulots, des campagnols, des œufs d'oiseaux et même de jeunes oiseaux au nid; ce n'est que poussé par la faim qu'il s'abat sur une charogne, et si on le voit sur un animal en putréfaction, c'est le plus souvent pour y faire la chasse aux larves et aux insectes. Cet oiseau a l'habitude d'enfoncer son bec jusqu'aux yeux dans la terre et de couvrir le sol d'une multitude de trous pendant qu'il fait la chasse aux vers et aux larves. Beaucoup de naturalistes pensent que le frottement dont la base du bec est alors l'objet, est cause de la dénudation de la face des freux. Mais en examinant la peau qui entoure le bec, on s'aperçoit que sa structure anatomique offre un aspect tout particulier ; il est donc plus probable que les freux ont la face nue, parce que la nature veut que l'espèce soit ainsi ; nous voyons, en effet, que les individus de l'Asie orientale (var. *Pastinator*) n'ont jamais le menton dénudé, tandis que cette partie est toujours nue chez les individus adultes de l'Europe et de l'Asie occidentale; pourtant les uns et les autres enfoncent de la même manière leur bec dans le sol.

Reproduction. —La corneille freux niche sur les arbres des champs, sur la lisière des bois, dans les jardins et même sur les arbres des promenades; il est à remarquer que ces oiseaux se rassemblent pour nicher dans certaines localités, et qu'on ne rencontre souvent plus de nids

à plusieurs lieues à la ronde, bien que les arbres ne fassent pas défaut.

« Vers la fin de mars, dit M. le baron de Selys-Longchamps, les freux se réunissent par milliers dans certaines localités, soit un petit bois au milieu des campagnes, soit une prairie entourée d'arbres près d'un village, et construisent souvent jusqu'à quarante nids sur le même peuplier blanc ; on voit quelquefois une demi-douzaine de freux travailler au même nid. Ces oiseaux semblent former une véritable république ; rien de plus remarquable que leur persévérance ; les nids une fois établis il est presque inutile de chercher à les déloger. Ils reconstruisent sans cesse ceux que l'on abat sans même s'inquiéter des coups de fusil ». Dans une publication plus récente, le même auteur dit : « Nous connaissons un petit bois de sept à huit hectares où chaque année se construisent de 600 à 1200 nids de ces oiseaux ; nous avons vu jusqu'à cent nids sur un seul peuplier blanc ».

Ces nids sont solidement construits et formés de buchettes sèches entremêlées de branches encore vertes, d'épines et de terre ; l'intérieur est bourré de poils, de laine, de brins d'herbes et de mousses. Ces nids servent souvent plusieurs années de suite. La femelle dépose trois ou quatre œufs, rarement cinq ; ceux-ci sont d'un vert plus ou moins foncé avec des taches grises pour fond et d'autres superficielles plus petites et brunâtres ou olivâtres, et généralement plus nombreuses vers le gros bout. Ils mesurent environ 40 millimètres sur 30.

Pendant la construction des nids, des disputes continuelles surgissent entre les travailleurs : chacun cherche à s'approprier les meilleurs matériaux et à piller les nids des autres ; de là des cris et des croassements épouvantables dont on ne peut se faire une idée. Il faut convenir que les cris incessants des parents et des jeunes, et les émanations du guano qu'ils répandent sous les arbres, ne rendent guère agréable le voisinage d'une colonie de freux.

La durée de l'incubation est de trois semaines ; si la première couvée a été détruite, la femelle fait une nouvelle ponte. Les jeunes naissent aveugles et sont nourris d'insectes, de larves et de vers. Les parents leur témoignent beaucoup de sollicitude et veillent sur eux jusqu'au moment où les jeunes peuvent pourvoir eux-mêmes à tous les besoins de leur existence.

Les œufs des freux ressemblent, pour le goût, à ceux des vanneaux, et la chair des jeunes a de l'analogie avec celle des pigeons.

51. — La Corneille choucas.

CORVUS MONEDULA, *Lin.*

(Pl. 51).

CORVUS MONEDULA, Lin. *Syst. nat.* I. p. 156 (1766).
CORVUS SPERMOLEGUS, Vieill., *N. Dict.* VIII, p. 40 (1817).
LYCOS MONEDULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 551.
COLÆUS MONEDULA, Kp. *Naturl. syst.* p. 114 (1829).
MONEDULA TURRIUM, ARBOREA et SEPTENTRIONALIS, Brch *Vög. Deutschl.* p. 172-73 (1831
MONEDULA NIGRA et CORVUS MONEDULA NIGRA, Schleg. *Rev. crit.* p. 54 (1844).
MONEDULA SPERMOLEGOS, Brch. *Naumannia*, 1855 p. 273.
DIE THURMKRÄHE, DIE DOHLE, en Allemand.
THE JACKDAW, en Anglais.
DE KERKKAAUW, DE KAUW, en Flamand.

Var. COLLARIS.

CORVUS COLLARIS, Drum. *Ann. mag. nat. hist.* XVIII, p. 11 (1846).
LYCOS COLLARIS, Bp. *Consp.* I, p. 384 (1850).

Taille : 0m,33 ;ailes 0m,25.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête d'un noir brillant ; joues, côtés du cou et nuque gris ; dos d'un noir grisâtre à reflets bleuâtres ; ailes et queue d'un noir brillant, les premières à reflets pourpres, la dernière ainsi que les rémiges à reflets verdâtres ; dessous du corps d'un gris sombre, noirâtre à la gorge. Bec et pattes noirs ; iris blanchâtre.

La femelle est généralement plus foncée et les reflets des parties noires sont moins prononcés, mais il est toujours difficile de la distinguer.

Jeune âge. — D'un noir grisâtre presque uniforme ; dessus de la tête plus foncé ; collier gris peu visible ; ailes et queue noires à reflets comme chez l'adulte mais moins brillantes.

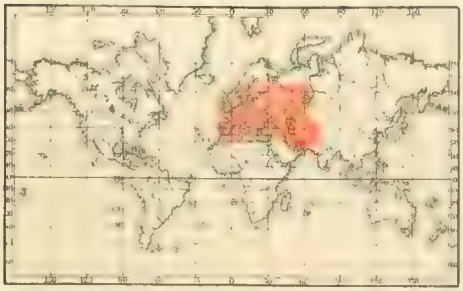

Hab. — Cette espèce habite toute l'Europe jusqu'au 64° lat. N. (*Collett*) et la Sibérie occidentale (*Pallas*, *Finsch*). Elle est très-commune, en Belgique et dans la plupart des contrées de l'Europe centrale et méridionale jusqu'en Sicile (*Malherbe*).

D'après Rüppell, cet oiseau serait très-commun dans la Basse-Egypte et dans l'Arabie Pétrée ;

mais M. de Heuglin fait remarquer, que si le choucas se montre dans ces contrées, il ne peut y faire que des apparitions accidentelles (*Orn. Nordost Afr.* I, p. 498). Il est commun dans le nord-ouest de l'Afrique, où on l'observe au Maroc (*Tyrchill-Drake*) et en Algérie (*Loche*); il se montre accidentellement aux îles Canaries (*Bolle*).

La var. *Collaris* est répandue dans le sud-est de l'Europe, au Cyclades (*Erhardt*), au Caucase (*de Filippi*), dans le Turkestan (*Severtzoff*), en Asie-Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*) jusque dans l'Afghanistan, le Cachemire et le Punjab (*Jerdon*). — Cette variété, généralement confondue avec le type de nos contrées, se distingue de ce dernier par la couleur du dessus et des côtés du cou qui est d'un blanc tirant au gris-bleuâtre.

Mœurs. — La corneille choucas ou choucas des clochers est plus ou moins sédentaire dans tous les pays qu'elle habite, mais en octobre et en novembre on en voit arriver de grandes troupes venant du nord, qui se joignent parfois aux bandes de freux émigrant vers la même époque. M. Collett dit qu'on en voit en Norwége, et surtout sur le littoral, pendant tout l'hiver et cela jusque sous la latitude de Trondhjemsfjord (64°). Au commencement de mars ces oiseaux retournent dans les pays qui les ont vu naître.

Le choucas recherche de préférence les villes et les villages, où il trouve un gîte dans les clochers, dans les crevasses des rochers et des murs en ruine, sous les toitures des bâtiments élevés, ainsi que sur les arbres des promenades, des jardins, des champs et des bois. Pendant le jour ces oiseaux se rendent en grand nombre dans les champs, où on les voit souvent avec d'autres corneilles et surtout avec des freux.

Les choucas sont beaucoup plus remuants, plus gais et plus vifs que les espèces décrites précédemment ; leur vol est aussi plus rapide et ressemble à celui des pigeons. Ils sont parfaitement doués et d'une grande sociabilité, mais malgré leur bonne humeur ils se querellent beaucoup entre eux. Leur cri d'appel ressemble à celui des freux, ce qui contribue probablement à la bonne intelligence qui règne entre ces deux espèces ; les cris habituels, qu'ils font entendre en toute occasion, peuvent se rendre par *kiah, keck, jaeck, jaeke.*

La nourriture de cette espèce se compose en partie de limaces, de vers, de larves et d'insectes qu'elle cherche dans les champs, sur les arbres, dans le fumier et même sur le dos du bétail ; elle prend très-habilement les souris et les campagnols, et ne dédaigne pas les œufs

d'oiseaux et les jeunes au nid. Au printemps, dès que les premiers jets de céréales et de légumes à gousses sont sortis de terre, les choucas ne quittent pour ainsi dire plus les champs; ils arrachent toutes les jeunes pousses et occasionnent alors de grands dégâts. Plus tard, ils se jettent sur les céréales mûres, sur les pois et les fèves dont ils se montrent très-avides. A la maturité des fruits, ils font une grande consommation de cerises, de prunes, de pêches et autres fruits doux, dont ils ont toujours soin de choisir les meilleurs.

Dans les localités où ces oiseaux ne sont pas nombreux, ils n'occasionnent que des dégâts peu sensibles, parce que dans leurs excursions ils vont tantôt dans un champ, tantôt dans un autre. Mais là où ils sont en très-grand nombre, ils occasionnent des dommages sérieux. L'utilité des choucas, au point de vue agricole, est donc très-contestable.

Cette corneille s'apprivoise très-facilement et il ne faut même pas la prendre au nid pour en avoir de la satisfaction.

Reproduction. — Le choucas niche en société dans les crevasses des vieux murs et des rochers, sur les poutres des clochers, sous les toits et dans le creux des arbres. Les couples étant souvent plus nombreux que les trous et les crevasses qui peuvent les abriter, il en résulte parfois de grandes querelles entre les choucas qui convoitent le même trou; ceux qui ont trouvé un gite, doivent déployer la plus grande vigilance pour défendre leur nid contre les tentatives de rapines de leurs semblables.

Le nid est grossièrement formé de buchettes et de paille recouvertes de foin, de poils et de plumes. La ponte est de quatre à six œufs, d'un vert assez pâle, tachetés de cendré, d'olivâtre et de brun; on en rencontre parfois qui sont complétement immaculés. Ces œufs mesurent environ 35 millimètres sur 25.

La durée de l'incubation est de dix-huit à vingt jours. Les jeunes sont nourris d'insectes, de larves et de vers et les parents leur témoignent beaucoup d'attachement. Dès que les petits se sentent assez forts, ils sortent de leur gite pour se mettre à l'entrée du trou qui les abrite, et rentrent le soir dans leur nid, jusqu'à ce qu'ils soient assez développés pour accompagner leurs parents dans leurs excursions.

GENRE XXXV.

CASSE-NOIX. — NUCIFRAGA.

NUCIFRAGA, Briss. *Ornith.* II, p. 58 (1760).
CARYOCATACTES, Cuv. *Règ. an.* I, p. 399 (1817).
PICICORVUS, Bonap. *Consp.* I, p. 384 (1850).

Car. — Bec droit, épais à la base, assez allongé, aplati et émoussé à la pointe, mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure ; narines basales, petites, cachées par des plumes sétacées; ailes longues, dépassant la première moitié de la queue, obtuses; queue allongée, légèrement arrondie. Tarses robustes, scutellés ; ongles courbés, aigus, surtout celui du pouce.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie jusqu'aux monts Himalaya et dans le nord-ouest de l'Amérique septentrionale. On ne connait cependant que quatre espèces de ce genre.

52. — **Le Casse-noix vulgaire.**

NUCIFRAGA CARYOCATACTES, *Leach ex Lin.*

(Pl. 52.)

CORVUS CARYOCATACTES, Lin. *Sys. nat.* I, p. 157 (1766).
NUCIFRAGA GUTTATA, Vieill. *N. Dict.* V, p. 354 (1816).
CARYOCATACTES MACULATUS, Koch, *Baier. zool.* I, p. 93. (1816).
NUCIFRAGA CARYOCATACTES, Leach, *Syst. cat. M. and. B. Br. mus.* p. 18 (1816).
CARYOCATACTES NUCIFRAGA, Nilss. *Orn. suec.* I, p. 90 (1817).
NUCIFRAGA BRACHYRHYNCHOS et MACRORHYNCHOS, Breh. *Lehrb. Eur. Vög.* p. 103 (1823).
NUCIFRAGA MINOR, PLATYRHYNCHUS et HAMATA, Breh. *Isis* 1833 p. 970-75.
CARYOCATACTES GUTTATUS, Nilss. *Skand. Faun.* I, p. 149 (1835).
CARYOCATACTES CARYOCATACTES, Schl. *Rev. crit.* p. 55 (1844).
NUCIFRAGA ALPESTRIS et ARQUATA, Breh. *Naumannia* 1855, p. 241.
DER NUSSHEHER, NUSSKNACKER, en allemand.
THE NUTCRACKER, en anglais.
DE NOTENKRAKER, en flamand.

Taille : 0^m, 28 ; ailes 0^m, 185.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un brun de suie, couvert de taches blanches en forme de larmes, plus petites sur les parties supérieures et réduites à de simples stries au devant du cou ; dessus de la tête et nuque d'un brun foncé sans taches ; ailes et queue d'un noir brillant à reflets verdâtres, les premières avec les petites couvertures terminées par une tache en gouttelette blanche ; rectrices, excepté les deux médianes, terminées par un large bord blanc ; sous-caudales blanches. Bec et pattes noirs ; iris brun.

Jeune âge. — Ressemble à l'adulte, mais les teintes sont moins pures et les ailes et la queue sont d'un noir presqué sans reflets.

Variétés accidentelles. — On rencontre parfois des casse-noix d'un blanc pur ou d'une couleur isabelle avec des taches blanches ; quelquefois aussi l'oiseau a son plumage normal mais avec les ailes et la queue blanches ; on rencontre plus fréquemment des individus dont la teinte générale au lieu d'être d'un brun foncé est d'un brun rougeâtre ou roussâtre.

Hab. — Le casse-noix habite le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 64° qu'il dépasse même quelquefois. Ses voyages dans l'Europe centrale sont des plus irréguliers ; certains hivers il se montre dans presque toutes les contrées de notre continent, puis, pendant plusieurs années de suite, on n'en voit pas un seul individu.

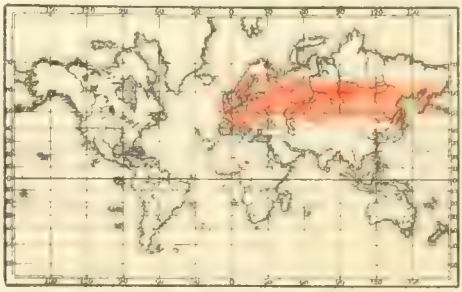

Cette espèce est sédentaire en Scandinavie et dans le nord de la Russie. En 1844 elle a été observée en Suède jusque sous le 67° l. N. (*Sundevall*) ; cette même année, elle s'est montrée en grande abondance dans presque toute l'Europe. En Finlande, d'après M. Von-Wright, on rencontre cet oiseau principalement dans la partie sud-ouest ; en 1844, il était très-abondant de juin à novembre et un individu a même été pris en décembre à Kittilä (67 1/2°). En automne il est assez commun dans le centre de la Russie ; dans le midi de cette contrée il ne se montre que dans les bois qui bordent les steppes, comme cela a lieu dans la partie septentrionale de la Bessarabie et dans le gouvernement de Kherson, mais il n'a point encore été observé en Crimée (*de Nordmann*). En Pologne le casse-noix est de passage irrégulier ; dans le gouvernement de Suwalki on le voit pourtant chaque hiver en plus ou moins grand nombre (*Taczanowski*). En Autriche on le rencontre dans les montagnes lors de son passage (*Hinterberger*). Au Danemark il se montre en automne et en hiver et souvent en nombre considérable (*Benzon*).

Cet oiseau se montre irrégulièrement dans le nord de l'Allemagne, mais quand il arrive c'est généralement en très-grand nombre ; il niche cependant dans les montagnes boisées de plusieurs contrées du sud de l'Allemagne (*von Tschusi Schmidhofen*). Dans le nord de la France (*Degland*), en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique il est de passage ac-

cidentel ; dans notre pays il se montre le plus souvent dans les forêts de l'Ardenne.

En France, en 1844, il arriva une quantité énorme de casse-noix dans la Basse-Provence, dont le passage dura depuis la fin d'août jusqu'en hiver ; l'année suivante quelques individus vinrent encore se faire tuer par les Marseillais, mais depuis lors on en n'a plus vu (*Jaubert* et *Barthélemy*). Il paraît cependant que quelques rares couples se reproduisent dans les forêts des Hautes-Pyrénées (*Lacroix*).

En Suisse, où le casse-noix est sédentaire, on le rencontre dans tous les bois de la région montagneuse jusqu'à sa limite supérieure ; mais il y a de vastes districts où il manque complétement. En hiver il se retire dans les bois des plaines. Souvent, dans l'arrière-automne, il descend des hautes vallées des Alpes pour émigrer vers le midi et on en a vu passer à Bernina de grandes bandes de deux à trois cents individus (*Tschudi*). Cet oiseau est également sédentaire dans les montagnes boisées de la Savoie et de l'Italie septentrionale, et se montre accidentellement dans la zone centrale de l'Italie, en Sardaigne et en Sicile (*Salvadori*). Dans le midi de l'Espagne, le capitaine Cook-Widdrington a signalé l'apparition de deux de ces oiseaux près de l'Almaden, mais cette espèce doit y être très-rare et accidentelle.

En Angleterre et en Ecosse on en prend de loin en loin un individu isolé ; M. Harting signale pour ces deux pays vingt-quatre captures depuis 1753 jusqu'en 1872.

En Asie le casse-noix est commun dans toute la Sibérie. Middendorff l'a observé jusqu'au 64° l. N. Il est sédentaire et de passage en Turkestan (*Severtzoff*) et très-rare dans la Chine septentrionale, où il ne se montre que dans les forêts des montagnes les plus inaccessibles (*David*). Le capitaine Blakiston en a pris un individu près de Hakodadi au Japon.

Mœurs. — Le casse-noix habite les forêts de conifères, aussi le rencontre-t-on presque partout où croît le *Pinus cimbra*, dont les graines forment sa nourriture favorite. Son goût pour les semences de ce pin contribue beaucoup à la dispersion de l'arbre, car il en sème les graines un peu partout, même dans les endroits où l'homme ne pourrait les jeter.

D'après Brehm, le casse-noix vulgaire ressemblerait moins au geai qu'au pic, par ses habitudes. Il est vif, agile, marche avec facilité et saute très-lestement de branche en branche et s'y suspend même à la façon des mésanges ; comme le pic, il se tient parfois contre les troncs

et les branches, frappe l'écorce à coups de bec, en enlève des fragments pour saisir une proie qui s'y cachait. Son vol est léger, mais assez lent et s'exécute par de forts battements d'ailes. Sa voix, criarde et perçante, peut se rendre par *kraeck*, *kraek*, *kraeck*.

Cet oiseau, comme les autres corvidés, est plus ou moins omnivore : il se nourrit d'insectes, de vers, de mollusques, d'œufs d'oiseaux, de jeunes passereaux et de petits mammifères ; il est aussi très-friand de fruits de toutes espèces et surtout de noisettes, de faînes, de glands, et de graines de pins. Il prend très-habilement les noisettes entre ses pieds, les tourne jusqu'à ce que l'extrémité obtuse soit dirigée en haut, puis il les ouvre à l'aide de vigoureux coups de bec. Sa grande voracité le porte cependant plutôt vers une nourriture animale ; aussi se jette-t-il sur tous les petits mammifères et sur tous les oiseaux qu'il peut maîtriser ; il saisit sa victime par la nuque, lui tord le cou et le dévore en commençant par la cervelle.

Le casse-noix a à un très-haut degré l'instinct de la prévoyance ; vers la fin de l'été, il entasse dans les troncs des arbres et dans les fissures des rochers de grandes quantités de noisettes, de glands, de graines de pin, etc., en prévision de la disette que l'hiver va nécessairement amener. Ceci est connu depuis longtemps, mais ce qui l'est moins c'est la manière dont cet oiseau fait sa récolte. M. de Sinéty a fait des observations fort curieuses à ce sujet, dont nous donnons un extrait ci-après (1) : « A la fin de juillet et pendant le mois d'août, dit M. de Sinéty, quand les noisettes sont mûres, le casse-noix descend régulièrement des régions moyennes des montagnes de la Suisse et s'approche des lacs et des villages dans les parties où croissent les noisetiers. Il en cueille les fruits, les épluche de manière à les dégager de leur enveloppe foliacée, puis, les introduisant une à une dans son gosier, il en emporte jusqu'à douze ou treize à la fois. »

On pouvait croire, en effet, qu'il les portait les unes après les autres, comme le font certains oiseaux, mais de cette manière l'oiseau ne serait jamais parvenu à accumuler la masse de fruits dont il fait provision. M. de Sénity a découvert chez le casse-noix un organe particulier, sous forme de poche, qui lui permet d'emporter des charges assez considérables.

« Cet organe, continue l'auteur, est un sac à parois très-minces, ouvert immédiatement sous la langue, et dont l'orifice occupe toute

(1) Voy. *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, Tome XXXVI, p. 785. — Paris 1853.

la base de la cavité buccale. Ce sac, extrêmement dilatable, est situé au devant du cou, où il fait saillie des trois quarts à gauche de la ligne médiane. Sa longueur est environ des deux tiers de la longueur du cou de l'oiseau, dont le tissu cellulaire l'enveloppe et forme, à la partie inférieure, un véritable ligament qui se perd dans le tissu cellulaire de la paroi antérieure de la poitrine.

« Mais, comme si la nature n'avait pas cru faire assez en dotant le casse-noix d'une poche assez semblable à celle des pélicans, elle lui a donné, en outre, un œsophage très-dilatable aussi, pour lui servir de seconde poche. Lorsque les casse-noix sont chargés et regagnent leurs cachettes pour y déposer leurs provisions, la nourriture qu'ils ont entassée dans leur poche et dans leur œsophage, leur forme comme un énorme goître sous le cou ; cette grosseur, qui atteint quelquefois le double du volume de la tête de l'animal, est très-apparente, même quand il vole. J'en ai souvent tué dans ce moment-là, qui est celui où le casse-noix se laisse le mieux approcher, et j'ai retiré jusqu'à sept noisettes du sac buccal et six autres noisettes de l'œsophage d'un même individu.

« Cette double coïncidence de la poche située à gauche et de la grande dilatation de l'œsophage rejeté à droite, de manière à servir de poche lui-même, m'avait longtemps trompé et fait croire à une double poche placée à droite et à gauche du cou ; mais la dissection est venue, en me montrant mon erreur, me faire voir la cause extraordinaire qui m'y avait induit. »

Il n'est pas étonnant que cette singulière organisation ait échappé si longtemps aux naturalistes, car la disette des graines dont se nourrissent les casse-noix, les éloignent momentanément de leur patrie et encore pas régulièrement. Dans ce cas ils nous arrivent exténués et s'empressent de satisfaire la faim qui les tourmente. Les casse-noix n'ont garde alors de faire des provisions dans un pays où ils ne doivent pas séjourner, et leur poche, toujours vide, a dû facilement passer naperçue. C'est à cette disette et à l'épuisement dans lequel se trouvent les casse-noix quand ils viennent dans nos contrées, que l'on doit attribuer le changement dans leurs habitudes. Dans leurs montagnes, en effet, ces oiseaux sont très-farouches et très-difficiles à approcher ; chez nous, au contraire, quand ils nous visitent, on peut presque les tuer à coups de bâton ; le bruit du fusil ne parvient souvent pas à les éloigner des arbres où ils trouvent des aliments qui leur conviennent.

Reproduction. — Le casse-noix niche en mars sur des conifères et

le nid repose sur de fortes branches, près du tronc. Ce nid, en forme de demi-sphère, se compose de branchages en partie encore verts, entremêlés de lichens et de mousse; l'intérieur est garni de lichens, de fibres végétales et de brins d'herbes. « Quelquefois, dit Bailly, les casse-noix s'approprient les bauges des écureuils, avant qu'elles renferment des petits: ils les aplatissent pour leur donner la forme de nid et gardent toujours pour l'intérieur les matières mollettes, les lichens et la mousse qui étaient déjà destinés à recevoir la portée des écureuils qu'ils viennent d'en déloger (1). »

La ponte est de trois à cinq œufs, d'un vert blanchâtre et ornés de très-petites taches et de points d'un brun olivâtre plus ou moins foncé; ils mesurent environ 35 millimètres sur 24. Les parents nourrissent leurs petits de la même manière que le geai.

SOUS-FAMILLE.

DES FRÉGILINÉS. — FREGILINÆ.

Car. — Narines placées vers le bas de la mandibule, plus près du bord inférieur que de l'arête.

GENRE XXXVI.

CRAVE. — GRACULUS (2).

Coracia, Briss. *Ornith.* II, p. 3 (1760).
Graculus, Koch, *Syst. Baier. zool.* I p. 91 (1816).
Fregilus, Cuv. *Règ. an.* I, p. 416 (1817).

Car. — Bec entier, allongé, grêle, arrondi et légèrement arqué; narines arrondies et cachées par des plumes sétacées; ailes allongées, dépassant légèrement la queue; celle-ci médiocre, carrée; tarses et doigts robustes; ongles crochus.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce.

53. — Le Crave ordinaire.

GRACULUS EREMITA, *Koch ex Lin.*

(Pl. 53.)

Corvus graculus et eremita, Lin. *Syst. nat.* I, p. 158-59 (1766).
Gracula pyrrhocorax, Scop. (nec Lin.) *Ann.* I, p. 42 (1769).

---

(1) Bailly, *Ornithologie de la Savoie*, Tome II, p. 136. (1853).

(2) Les naturalistes ont abandonné le nom générique de *Coracia*, parce que cette dénomination a trop d'analogie avec celle de *Coracias*, admise par Linné pour les rolliers.

Graculus eremita, Koch, *Syst. Baier. zool.* I, p. 91 (1816).
Fregilus graculus, Cuv. *Règ. an.* p. 406 (1817).
Coracia erythrorhamphos, Vieill. *N. Dict.* VIII, p. 2 (1817).
Pyrrhocorax graculus, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 122 (1820).
Fregilus europæus, Less. *Traité d'orn.* p. 324 (1831).
Pyrrhocorax rupestris, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 175 (1831).
Fregilus erythropus, Swains. *Classif. B.* II, p. 268 (1837).
Coracia gracula, Gray, *Gen. of. B.* II, p. 321 (1849).
Fregilus himalayanus, Gould, *Proc. zool. soc.* 1862, p. 125.
Fregilus graculus *var.* Orientalis, Dybows. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 332.
Fregilus graculus *var.* Brachypus, Swinh. *Proc. zool. soc.* 1871, p. 383.
Graculus graculus, Sharpe, *Cat. of the Birds*, III, p. 146 (1877).
Die Steinkrähe, en allemand.
The Red-Billed chough, en anglais.
De Steen kaauw, en flamand.

Taille : 0m, 34 à 0m, 36 ; ailes 0m, 29 à 0m, 30.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un noir uniforme et brillant, avec des reflets bleus et pourpres sur le corps et des reflets verts sur les ailes et la queue. Bec et pattes d'un rouge vermillon ; iris brun.

La femelle est moins brillante mais difficile à distinguer.

Jeune âge. — Noir sans reflets sur le corps ; ailes à reflets verdâtres peu prononcés ; bec et pattes d'un rouge moins vif et tirant au jaunâtre.

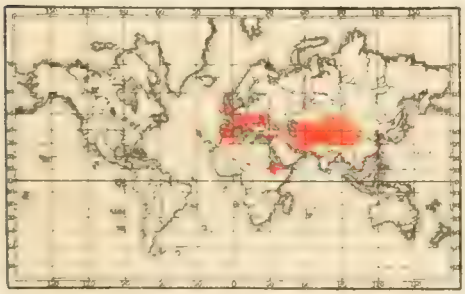

Hab. — Cet oiseau habite toutes les chaînes de montagnes de l'Europe centrale et méridionale : on le rencontre dans les monts Ourals, les Balkans, les Karpathes, les Alpes, les Pyrénées, et dans la plupart des montagnes de l'Espagne et du Portugal.

Le crave ordinaire se rencontre donc dans les montagnes de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'Angleterre, de l'île de Wight (*Harting*), de l'Autriche (*Hinterberger*), du sud de l'Allemagne (*Naumann*), de la Suisse (*Tschudi*), du midi de la France (*Jaubert et Bart.*), de l'Espagne (*A. E. Brehm*), du Portugal (*Barboza du Bocage*), de l'Italie, de la Sicile, de la Sardaigne (*Salvadori*) et de la Grèce (*Lindermayer*). Il n'a pas encore été observé en Turquie où il doit probablement se trouver, mais ni lord Lilleford, ni MM. Elwes et Buckley ne l'y ont rencontré. M. A. E. Brehm dit cependant qu'il habite les Balkans.

Cet oiseau se montre accidentellement dans le nord de la France

(*Degland*), et feu mon père a annoncé qu'un individu de cette espèce fut tué en février 1845 près de Namur en Belgique.

Le crave a également été observé dans l'Oural (*Sabanaëff*), dans le Caucase (*Nordmann*), en Turkestan (*Severtzoff*), en Asie Mineure (*Elwes et Buckley*), en Perse (*Blanford*), au Cachemire (*Leith Adams*), dans l'Afghanistan (*Hutton*), dans l'Himalaya (*Jerdon*), dans le sud de la Sibérie (*Radde*, *Dybowski*) et sur les hauts plateaux de la Mongolie et les montagnes découvertes du nord-ouest de la Chine jusqu'au Chensi inclusivement (*David*).

En Afrique cet oiseau habite les montagnes du Maroc (*Tyrwhitt-Drah*), de l'Algérie (*Loche*), de l'Arabie Pétrée (*Rüppell*), et il est très commun en Abyssinie (*de Heuglin*); il se montre également en abondance à l'île Palma, mais il n'a pas été vu sur les autres îles du groupe des Canaries (*Bolle*).

Les individus de l'Abyssinie ont une taille un peu plus forte que ceux de l'Europe, et les craves de l'Himalaya et de l'est de l'Asie ont des proportions encore plus considérables; mais ces différences de taille sont de peu d'importance et ne méritent pas qu'on en tienne compte.

Mœurs. — Le crave ordinaire, d'après ce que l'on vient de voir, est un oiseau alpin, passant sa vie dans les montagnes et s'élevant jusqu'aux neiges éternelles; Zumstein en vit toute une troupe voler autour de lui sur le Mont-Rose à plus de 14,000 pieds; en hiver cependant, cette espèce quitte les hauteurs pour descendre dans les vallées.

M. A. E. Brehm a étudié les mœurs de cet oiseau en Espagne, où il est assez commun, et voici ce qu'il en dit: « D'après mes observations, le crave ordinaire ressemble beaucoup aux choucas. Il vole cependant avec plus de facilité et d'élégance; il est aussi beaucoup plus prudent. Quand on parcourt les montagnes du royaume de Murcie et de l'Andalousie, on entend souvent mille cris partir d'une paroi de rocher; on croirait entendre des choucas, mais bientôt la bande s'envole, et on ne peut méconnaître les craves à leur vol léger et rapide, ainsi qu'à la couleur d'un rouge éclatant de leur bec. On voit que ces oiseaux arrivent régulièrement à certaines places déterminées et les quittent également à des heures fixes. Ils se mettent en quête de nourriture de grand matin; reviennent au poste qu'ils se sont choisi vers 9 heures, s'y reposent un instant, vont s'abreuver, retournent chercher leur pâture, pour revenir à leurs rochers au moment de la grande chaleur. Ils se tiennent alors cachés dans les

crevasses des rochers, observant attentivement les alentours, et ne laissant rien passer de suspect sans le saluer de leurs cris. Un oiseau de proie apparaît-il, toute la bande le poursuit et l'attaque avec courage. Les craves, cependant, se comportent différemment suivant les espèces; ils fuient l'aigle ou s'enfoncent profondément dans les crevasses, tandis qu'ils n'ont nulle crainte du gypaëte barbu; ils ont bien reconnu que ce n'est qu'un vautour nullement dangereux. L'après-midi, les craves vont faire un dernier repas. Vers le coucher du soleil ils s'abreuvent, et reviennent tous ensemble passer la nuit sur les rochers qu'ils fréquentent.

« Le crave est un vrai insectivore qui ne prend qu'accessoirement une autre nourriture. En Espagne, les sauterelles, les araignées et même les scorpions forment le fond de ses repas. A l'aide de son bec, il soulève les pierres et saisit les insectes qui y étaient cachés; si une pierre est trop lourde pour qu'il puisse la soulever, il glisse son bec en dessous et cherche à s'emparer des proies qui peuvent s'y trouver. Comme le freux, il fouille aussi la terre pour y découvrir des aliments. »

Il est assez singulier que cet oiseau, si abondant à l'île Palma, n'existe pas sur les autres îles des Canaries. « Des bandes nombreuses, dit M. Bolle, y peuplent les vallées délicieuses de la côte, comme les ravins des montagnes couverts de neige en hiver; mais la vue, à l'horizon, des chaînes de montagnes de Ténériffe, de Gomera, de l'île de Fer, ne paraît pas avoir excité chez ces oiseaux le désir de voyager. Leurs colonies animent de la façon la plus ravissante tout le paysage de l'île Palma. Leur vie ne paraît être qu'un jeu continuel: sans cesse ils s'excitent, se pourchassent les uns les autres. Leur vol est léger et rapide; ils décrivent les courbes les plus gracieuses. Ils s'abattent par milliers sur les champs nouvellement cultivés; souvent j'en ai vu des bandes excessivement nombreuses venir s'abreuver aux sources jaillissantes des rochers. »

Le crave s'apprivoise aisément et montre beaucoup d'attachement à son maître; c'est de tous les corvidés celui qui procure le plus d'agrément. Il n'est pas difficile à nourrir car il se contente des restes de notre table, mais on doit lui donner surtout de la viande fraîche; il est aussi très friand de pain blanc et de fromage mou.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans les crevasses des rochers les plus inaccessibles. Le nid est assez gros, construit avec des branchages, des brindilles de mélèze et du foin; l'intérieur est garni de mousse, de laine et de poils de vache. La ponte a lieu en mai et se

compose de trois à cinq œufs, d'un vert blanchâtre et tachés de gris et de brun pâle; ils mesurent environ 38 millimètres sur 28

La durée de l'incubation est de dix-huit à vingt jours; la femelle couve seule, mais les deux parents s'occupent de l'éducation des petits et ne les abandonnent que quand ils ont toute leur taille. On les voit, dans les belles journées de juillet et d'août, réunis tous ensemble, sur quelque point élevé, se réjouir, s'agacer mutuellement, courir ou voler l'un après l'autre comme s'ils se défiaient à la course ou bien au vol, se becqueter quand ils s'atteignent. Quand la famille est ainsi réunie, il est fort difficile de s'en approcher à portée de fusil; le père et la mère, qui veillent constamment, jettent le cri d'alarme à la vue du danger et mènent plus loin leur progéniture.

FAMILLE DES ORIOLIDÉS.

Car. — Bec robuste, assez large à la base : narines libres et profondes ; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue ; celle-ci de longueur moyenne et carrée ou échancrée; tarses robustes, assez courts et scutellés.

Mœurs. — Les oriolidés ou loriots vivent par paires dans les forêts et se tiennent généralement sur les arbres ; à terre ils se meuvent avec maladresse, mais ils volent avec rapidité. Leur voix est généralement harmonieuse.

La nourriture de ces oiseaux se compose d'insectes et de fruits.

Ils nichent sur les arbres et leurs nids sont faits très-artistement.

GENRE XXXVII.

LORIOT. — ORIOLUS.

ORIOLUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 160 (1766).
MIMETES, King. *Survey Austr.* II, p. 419 (1827).
ANALCIPUS, Swains. *Faun. Bor.-Am.* p. 482 (1831).
PTILOCARPUS, Müll. *Tijdschr. nat. gesch. phys.* II, p. 331 (1835).
PSAROPHOLUS, Jard. et Selby, *Ill. orn.* IV, pl. 26 (1837).
ERYTHROLANIUS, Less. *Rev. zool.* 1840, p. 274.

Car. — Bec allongé, presque conique mais légèrement convexe, un peu déprimé à la base, comprimé latéralement vers la pointe ; narines basales, ovales, percées dans une membrane ; ailes aiguës, à première rémige assez longue ; queue moyenne ; tarses plus courts que le doigt médian.

Hab. — Ce genre, assez nombreux en espèces, a des représentants dans l'Europe tempérée, dans le sud de l'Asie, dans l'Archipel Indien, en Afrique et en Australie.

54. — Le Loriot jaune.

ORIOLUS GALBULA, *Lin.*

(Pl. 54).

TURDUS ORIOLUS, Briss. *Orn.* II, p. 320 (1760).
ORIOLUS GALBULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 160 (1766).
CORACIAS ORIOLUS, Scop. Ann. I, p. 41 (1769).
CORACIAS GALBULA, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 98 (1803).
ORIOLUS GALBULA, var. VIRESCENS, Ehr. *Symb. phys.* (1829).
ORIOLUS AUREUS et GARRULUS, C. Breh. *Vög. Deutschl.* p. 156 (1831)
DER KIRSCH-PIROL, GOLDAMSEL, en allemand.
THE GOLDEN ORIOLE, en anglais.
DE WIELEWAAL, GELE GAUW, GOUDMEREL, en flamand.

Taille 0m, 20 ; ailes 0m, 15.

Description du mâle adulte. — D'un beau jaune ; lorums, ailes, rectrices médianes et moitié basilaire des autres rectrices, noirs ; tiers terminal de l'aileron, jaune. Bec rouge-brun; tarses gris ; iris rouge vif.

Femelle adulte. — D'un vert jaunâtre nuancé d'olivâtre en dessus ; d'un gris pâle en dessous, blanchâtre au ventre, avec des stries longitudinales d'un brun olivâtre ; flancs d'un jaune verdâtre ; ailes brunes, nuancées d'olivâtre, avec les rémiges bordées de blanchâtre ; plumes de l'aileron terminées par une tache jaunâtre ; rectrices médianes d'un vert olivâtre, les latérales de même couleur, mais terminées de noirâtre vers leur extrémité et avec une tache terminale jaune sur la barbe interne ; sous-caudales jaunes. Bec, pattes et iris comme chez le mâle.

Jeune au nid. — Olivâtre en dessus, mais toutes les plumes bordées de jaunâtre ; blanc argentin en dessous, lavé de jaunâtre sur les flancs, avec une strie longitudinale brunâtre au centre des plumes ; ailes comme chez la femelle, mais toutes les pennes bordées de gris clair. — Après la première mue le jeune mâle ressemble à la femelle ; ce n'est qu'à l'âge de trois ou quatre ans qu'il est dans toute sa beauté.

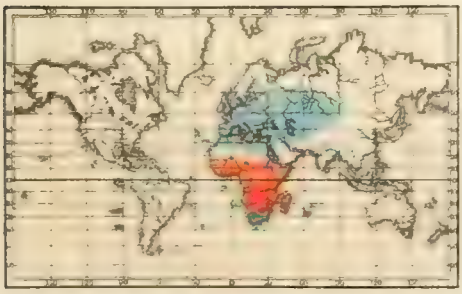

Hab. — Le loriot habite, en été, toute l'Europe centrale et méridionale, mais on ne le rencontre guère plus au nord que le sud de la Suède et le Danemark, et encore y est-il rare (*Sundevall*, *Kjaerbölling*). Il est plus répandu dans la Finlande et il est même commun dans la partie méridionale de ce pays (*de Nordmann*). Dans la Russie

proprement dite il est plus ou moins commun, mais il ne se montre pas au delà du 64°. Dans les autres pays de l'Europe il est généralement commun, surtout dans les contrées méridionales, mais il est rare aux îles Britanniques (*Harting*). En Belgique on le rencontre communément dans tous les bois, d'où il fait des excursions dans les jardins.

A l'est on trouve le loriot en Asie Mineure (*Kräper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), en Turkestan (*Severtzoff*), en Tartarie et dans le sud de la Sibérie (*Pallas*). D'après Radde, son aire de dispersion ne s'étendrait cependant pas jusqu'au lac Baïkal ; il est donc probable qu'elle s'arrête au pied de l'Altaï.

Cet oiseau paraît également habiter toute l'Afrique, du moins pendant l'hiver. On l'a observé au Maroc (*Irby*), en Algérie (*Loche*), en Tripoli (*de Heuglin*), en Egypte et en Arabie (*Rüppell*), ainsi que dans l'Afrique occidentale (*Verreaux*), orientale (*de Heuglin*) et méridionale (*Andersson*, *Ayres*); M. Hartlaub l'indique comme se trouvant également à Madagascar.

Mœurs. — Le loriot arrive dans nos contrées à la fin d'avril ou au commencement de mai, et émigre vers la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre, pour passer l'hiver dans l'Afrique tropicale. D'après le capitaine Shelley, cet oiseau ne se montrerait en Egypte et en Nubie que lors des passages, et il ne séjournerait pas dans ces contrées pour y nicher. M. de Heuglin paraît partager cette opinion, car il dit que le loriot se montre régulièrement dans le nord-est de l'Afrique, où il arrive au milieu d'avril, en août et en septembre, soit isolément, soit par petites troupes, mais qu'il n'y reste que fort peu de temps. C'est donc bien l'Afrique tropicale que cette espèce a choisie pour son quartier d'hiver.

Ce bel oiseau vit dans les forêts et dans les bois de chênes, de hêtres et de bouleaux, d'où il se rend dans les vergers et les jardins qui se trouvent à proximité des bois; il recherche surtout les endroits traversés par une rivière ou un ruisseau. Il se montre peu dans les montagnes boisées et dans les bois de conifères.

Le loriot est un oiseau sauvage et défiant, sans cesse en mouvement, volant de branche en branche et ne pouvant rester longtemps sur le même arbre. Il se perche rarement sur un buisson et descend encore plus rarement à terre.

D'un naturel querelleur, il se bat constamment avec ses semblables comme avec d'autres oiseaux, surtout à l'époque de l'accouplement.

Son vol est bruyant et rapide ; en volant, l'oiseau décrit de longues courbes ou des lignes ondulées, mais s'il n'a qu'un petit espace à traverser, il le fait en ligne droite, tantôt planant, tantôt battant des ailes. Son cri d'appel peut se rendre par *jaeck*, *jaeck* ou *brack*, *schrack*; dans les moments d'angoisses son cri est *ehrr* ou *querr* ; ce dernier est surtout jeté par la femelle quand on s'approche de son nid. Le chant du mâle est des plus agréables ; on entend sa voix forte et sonore depuis le lever du soleil jusque vers midi, ainsi que vers le crépuscule.

Le loriot chasse généralement dans la cime des arbres, où il poursuit les divers insectes, tels que hannetons, bombyx, noctuelles, etc.; il prend aussi des chenilles, tant velues que nues. A la maturité des cerises, il se montre très-avide de ces fruits et peut alors occasionner de sérieux dégâts dans les vergers ; il aime aussi les figues, les raisins, les mûres et autres baies, dont il fait une grande consommation.

Le loriot s'apprivoise facilement, mais il est querelleur à l'égard des autres oiseaux. On doit le nourrir de la même manière que les rossignols et lui donner de temps en temps des baies ; il est cependant difficile de le conserver longtemps en vie.

Reproduction. — La construction du nid commence à la fin de mai ou au commencement de juin. Ce nid, en forme de coupe, est fait avec art à l'aide de fibres végétales, de feuilles de graminées et de chaumes soigneusement entrelacés et parfois entremêlés de flocons de laine, de toiles d'araignées et même de fragments de papier et de chiffons : l'intérieur est garni de fines graminées, parfois aussi de plumes et de laine. Ce nid est généralement suspendu et solidement fixé dans la bifurcation d'une branche de hêtre, de chêne ou de bouleau. La femelle se charge seule de cette construction et le mâle se contente de lui apporter une partie des matériaux nécessaires.

Dans la première quinzaine de juin, la femelle dépose cinq ou six œufs qu'elle couve pendant une quinzaine de jours ; pendant ce temps le mâle apporte à sa compagne de quoi se nourrir.

Les œufs sont blanchâtres ou rosâtres, avec des taches brunes ou noires, principalement au gros bout; ils mesurent 31 millim. sur 22.

Les parents nourrissent leurs petits d'insectes et de chenilles nues.

FAMILLE DES STURNIDÉS.

Car. — Bec allongé, droit, conique, à base pénétrant dans les plumes du front; ailes moyennes; queue courte; tarses et doigts assez robustes, scutellés.

Mœurs. — Les oiseaux de cette famille sont sociables et vivent en bandes plus ou moins nombreuses. Ils sont vifs, actifs, sans cesse en mouvement, volent et marchent avec facilité et se meuvent avec adresse au milieu des branches d'arbres et dans les fourrés de roseaux. Ils se nourrissent surtout d'insectes et de fruits.

Ces oiseaux nichent dans les creux des arbres, dans les trous des murailles ou dans les crevasses des rochers.

Classification. — On divise cette famille en quatre sous-familles, savoir : les *Gracilinæ*, les *Sturninæ*, les *Buphaginæ* et les *Juidinæ*.

Nous ne rencontrons dans notre pays que des représentants des Sturninés.

SOUS-FAMILLE
DES STURNINÉS. — STURNINÆ.

Car. — Bec légèrement comprimé à la base; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front ; pas de caroncules ; queue carrée ou légèrement arrondie.

GENRE XXXVIII.
MARTIN. — PASTOR.

Pastor, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 135 (1815).
Psaroides, Vieill. *Nouv. an.* p. 42 (1816).
Merula, Koch, *Syst. Baier. zool.* p. 242 (1816).
Acridotheres, Ranz. *Elem. di zool.* III, pt. v, p. 177 (1823).
Boscis, Brehm, *Isis*, 1823, p. 1282.
Pecuarius, Tem. *Man. d'orn.* III, p. 76 (1835).
Thremmaphilus, Macgill. *His. Br. Birds*, I, p. 615 (1837).
Nomadites, Bp. *Cat. meth. Uccelli Eur.* p. 44 (1842).

Car. — Tête ornée d'une huppe retombant en arrière ; bec conique, à carène très-peu arqué, sa pointe légèrement échancrée ; narines basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane ; ailes assez longues, aiguës, à première rémige presque nulle, la deuxième la plus longue ; queue carrée ; tarses allongés ; ongle du pouce aigu et courbé.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre.

55. — Le Martin roselin.

PASTOR ROSEUS, *Tem. ex. Lin.*

(Pl. 55).

TURDUS ROSEUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 291 (1766).
TURDUS SELEUCIS, Forsk. *Descr. anim.* p. 6. (1775).
STURNUS ROSEUS, Scop. *Ann. I. hist. nat.* p. 130 (1779)
STURNUS ASIATICUS, Lath. *Ind. orn.* I, p. 344 (1790).
PASTOR ROSEUS, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 135 (1815).
PSAROIDES ROSEUS, Vieill. *Nouv. dict.* p. 42 (1816).
MERULA ROSEA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 242 (1816).
ACRIDOTHERES ROSEUS, Rafin. *Elem. de zool.* III, p. 177 (1823).
BOSCIS ROSEA, C. Breh., *Isis*, 1823, p. 1282.
GRACULA ROSEA, Cuv. *Règ. an.* I, p. 378 (1829).
PASTOR PEGUANUS, Less. *Belanger, Voy. Indes or. zool.* p. 268 (1834).
THREMMAPHILUS ROSEUS, Macg. *Hist. Br. birds*, I, p. 613 (1837).
NOMADITES ROSEUS, Bp. *Cat. Met. Uccelli Eur.* p. 44 (1842).
DER ROSENSTAAR, en allemand.
THE ROSE-COLOURED STARLING, en anglais.
DE ROZENSPREEUW, en flamand.

Taille : 0m, 19 ; ailes 0m, 13.

Description du mâle adulte. — Tête, cou et haut de la poitrine d'un noir brillant à reflets violets ; les autres parties supérieures et inférieures d'un rose tendre ; ailes et queue brunes ; couvertures alaires et queue à reflets verts ; bas du ventre et jambes noires ; sous-caudales et dernières sus-caudales noires bordées de blanchâtre. Bec et pattes d'un brun-rougeâtre ; iris brun foncé.

Femelle. — Ressemble au mâle, mais la huppe est plus courte, les couleurs du plumage moins vives et les ailes et la queue presque sans reflets.

Jeune âge. — Point de huppe ; d'un brun isabelle en dessus, plus foncé sur la tête ; gorge blanche ; poitrine et flancs d'un brun isabelle plus pâle que le dos, avec quelques taches brunes sur la poitrine ; milieu du ventre blanchâtre ; ailes et queue brunes ; couvertures alaires, rémiges et rectrices plus ou moins bordées de roussâtre.

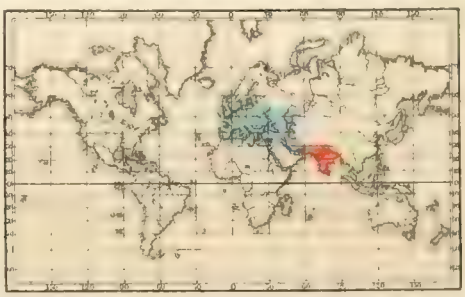

Hab. — Le martin roselin est une espèce orientale, qui ne se montre pour ainsi dire qu'accidentellement dans les autres parties de l'Europe.

Il n'a jamais été observé en Norwège, mais M. Sundevall dit qu'il visite accidentellement la Suède et qu'il a même été pris en Laponie ; le même naturaliste ajoute que huit individus ont

été tués à diverses époques en Suède pendant les trente dernières années. On signale une capture en Finlande (*Dresser*), mais en Russie il ne paraît pas avoir été observé plus au nord que Saratow; dans le sud de ce pays il est très-abondant en été. M. Gätke dit qu'on en a pris huit à dix individus à Helgoland en juillet et août 1855.

Cet oiseau s'est aussi montré au Danemark, où un exemplaire fut pris près de Bröndshöi (*Fischer*). Ses apparitions sont aussi accidentelles dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*), en Hollande (*Schlegel*) et en Autriche (*Hinderberger*). On le voit plus fréquemment dans le sud de l'Allemagne, en Hongrie et en Pologne ; dans cette dernière contrée, il a été observé dans les différentes parties du pays, où il se montre quelquefois en plein été en petites bandes ou par individus isolés (*Taczanowski*). On le voit très-rarement dans le nord de la France (*Degland*), en Suisse (*Tschudi*) et en Belgique ; M. de Selys-Longchamps signale deux captures : l'une près de Tournai, l'autre près d'Anvers. Dans le midi de la France il est de passage régulier (*Jaubert* et *Barth.*), mais il se montre irrégulièrement en Italie, en Sardaigne, en Sicile (*Salvadori*) et en Espagne (*Saunders*). Cette espèce est également de passage irrégulier en Grèce, où on la voit souvent arriver au commencement de mai par troupes de douze à vingt individus, mais elle ne paraît pas nicher dans ce pays (*Lindermayer*). On la rencontre assez abondamment en Turquie, mais pas régulièrement (*Elwes* et *Buckley*).

Le martin roselin a également fait des apparitions aux îles Britanniques et même aux îles Orkney et Shetland (*Harting*).

La véritable patrie de cet oiseau est le sud ouest de l'Asie. Il est commun en Asie Mineure (*Kreiper*), en Palestine (*Tristram*) au Caucase (*de Nordmann*), en Arménie, en Perse (*De Filippi*) et dans l'Hindoustan, mais il est plus abondant dans le sud que dans le nord de cette dernière contrée (*Jerdon*) ; en hiver il se montre aussi aux îles Adamans (*Beavan*) et à Ceylon (*Layard*). Il ne paraît pas avoir été observé dans le sud de la Sibérie et en Chine.

En Afrique cet oiseau se montre accidentellement en Algérie (*Loche*) et en Egypte (*de Heuglin.*)

Mœurs. — Les martins roselins sont très-sociables et forment habituellement des volées plus ou moins nombreuses: quand ils passent par une localité où ils n'ont pas l'intention de séjourner, ils la traversent en ligne droite d'un vol rapide et à battements d'ailes très-fréquents. Ils volent rarement haut ; souvent ils passent comme un

trait en rasant la terre. Lorsqu'ils sont nombreux, ils se tiennent toujours serrés les uns auprès des autres, et le mouvement des ailes produit alors un bruissement distinct. Descendus à terre, ces oiseaux se dispersent bientôt, et il est rare alors d'en voir quatre ou cinq très-rapprochés. Ils marchent assez vite et remuent la tête à chaque pas qu'ils font.

Quand ces oiseaux reviennent au printemps, la plupart sont déjà accouplés. Un couple de martins roselins est inséparable, ne connait pas la peur, et les deux époux restent toujours si près l'un de l'autre, qu'un seul coup de fusil les abat tous les deux.

Au printemps, les martins roselins fréquentent surtout les prairies et les pâturages, où on les voit mêlés aux étourneaux et aux hochequeues. Ils passent la nuit sur des arbres touffus; mais avant de se reposer, plusieurs troupes se réunissent pour former une bande unique qui se met à la recherche d'un gîte. Lorsqu'ils ont trouvé un arbre à leur convenance, ils s'y mettent tous, en se serrant les uns contre les autres, et commencent leur babil qui ne cesse qu'à l'entrée de la nuit.

Le chant de cet oiseau est une étrange réunion de sons aigus, croassants et gazouillants, qui sont répétés sans cesse avec une grande vivacité ; les syllabes de *kritzch* et de *tchir* sont celles que l'on entend le plus souvent.

La nourriture de cette espèce consiste en insectes coléoptères, hémiptères et surtout en orthoptères. Les petits insectes sont avalés tout entiers ; quant aux grands, l'oiseau les avale par morceaux après en avoir arraché les ailes et les pattes. Le martin roselin poursuit les sauterelles en ennemi implacable, et ne se lasse pas à détruire ces dangereux insectes ; les Arméniens et les Tatars le considèrent pour cette raison comme sacré, et mettent toute leur confiance en cet oiseau pour la destruction des sauterelles ou criquets voyageurs (*Gryllus migratorius*).

A la maturité des cerises et des mûres, ces oiseaux arrivent en grand nombre dans les vergers et les jardins qu'ils parviennent en peu de temps à dépouiller complétement. Quand ils se sont bien gorgés de cerises ou de mûres, ils s'envolent en jetant les cris de *hurrwitt* ou *houwitt !* — Dans l'Inde, d'après Jerdon, ils ravagent les rizières, et l'on est obligé de mettre des gardiens pour les en éloigner.

En captivité, le martin roselin se montre d'abord farouche ; au bout de quelques jours il devient plus familier, apprend à connaître les ho-

bitants de la maison et finit par se laisser caresser, mais il ne peut supporter une prison étroite. On le nourrit de pain trempé, de vers de farine, de vers de terre et à l'occasion de cerises et de baies.

Reproduction. Cet oiseau niche en société, mais loin des habitations. Il construit son nid, en juin, sous les gradins escarpés des rochers, dans des masures abandonnées, des ruines et aussi dans des arbres creux. Un peu de paille ou quelques feuilles mortes, plus rarement des brins d'herbe, sont entassés dans un léger enfoncement pour servir de litière aux trois à six œufs que dépose la femelle ; quelquefois même les œufs reposent sur la terre nue. Ces œufs sont rosâtres ou grisâtres ; on en rencontre parfois qui ont des taches rougeâtres vers le gros bout; ils mesurent 29 millimètres sur 20.

La femelle couve seule, mais les parents élèvent leurs petits en commun et les nourrissent d'insectes.

GENRE XXXIX.

ÉTOURNEAU. — STURNUS.

STURNUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 290 (1766).

Car. — Bec de la longueur de la tête, droit, conique, légèrement déprimé vers la pointe, sans échancrure; narines latérales allongées, percées dans une membrane; ailes longues, sub-obtuses, à première rémige rudimentaire; queue médiocre, ample et légèrement échancrée; tarses allongés, scutellés.

Le genre Etourneau est représenté en Europe, en Asie jusqu'au Japon et dans le Nord de l'Afrique.

56. — L'Étourneau vulgaire.

STURNUS VULGARIS, *Lin.*

(Pl. 56.)

STURNUS VULGARIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 290 (1766).
STURNUS VARIUS, Mey. et Wolf, *Taschenb. d. deut. Vögelk.* I, p. 208 (1810).
TURDUS SOLITARIUS, Montag. *Orn. dict. suppl.* (1813).
STURNUS SOLITARIUS, Leach, *Cat. Br. Mus.* p. 18 (1816).
STURNUS DOMESTICUS, SYLVESTRIS, MITENS, SEPTENTRIONALIS et HOLLANDIÆ, Breh. *Vögl. Deutschl.* p. 390-400 et 1016 (1831).
STURNUS GUTTATUS, Macg. *Brit. Birds*, I, p. 595 (1837).
STURNUS INDICUS, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.* p. 18 (1841).
STURNUS SPLENDENS, Tem. Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 421 (1850).
STURNUS LONGIROSTRIS et TENUIROSTRIS, Breh. *Naumannia* 1855, p. 282.
STURNUS EUROPÆUS, Blas. *Journ. f. orn.* 1863, p. 69.
STURNUS FAROENSIS, Feild. *B. of the Faeroe Isl.* p. 47 (1872).

Der gemeiner Staar, en allemand.
The common Starling, en anglais.
De Spreeuw, en flamand.

Var. UNICOLOR.

Sturnus unicolor, de la Marm. *Mem. della Acad. r. di Tor.* (1819).
Sturnus vulgaris unicolor, Schl. *Rec. crit.* p. 57 (1844).
Sturnus vulgaris *var.* unicolor, A. Dub. *Consp. syst. geogr. av. eur.* p. 10 (1871).

Taille : 0m,19 ; ailes 0,13.

Description du mâle au printemps. — D'un noir lustré à reflets verts et pourpres, ces derniers principalement à la nuque et à la poitrine ; plumes du dos terminées par une petite tache triangulaire roussâtre ; rémiges d'un brun grisâtre, bordées extérieurement de roussâtre et de noir à leur extrémité ; rectrices noirâtres bordées extérieurement de roussâtre ; sous-caudales noirâtres à reflets verts et entièrement bordées de roux pâle. Bec jaune ; iris brun ; pattes d'un brun rouge.

Femelle au printemps. — Ressemble au mâle, mais les taches roussâtres du dos sont plus grandes ; tête et parties inférieures tachetées de blanc ; couvertures des ailes et rémiges plus largement bordées de roussâtre. Bec également jaune.

Mâle en automne. — Il ressemble à la femelle, mais les taches sont généralement moins grandes. Bec noirâtre à pointe ordinairement jaune.

Femelle en automne. — Même plumage qu'au printemps mais le bec noirâtre.

Jeune. — D'un cendré brunâtre uniforme ; blanchâtre à la gorge et à l'abdomen ; plumes des ailes bordées de roussâtre. Bec noirâtre.

D'après Naumann, l'étourneau ne mue qu'une fois par année et cela en juillet et août. Le changement de plumage du mâle provient simplement de l'usure des plumes, qui perdent plus ou moins les taches blanches placées à leur extrémité ; ce n'est cependant que chez les vieux mâles que les taches à la tête et aux parties inférieures disparaissent complétement au printemps.

La var. *Unicolor* est d'un noir pourpré uniforme, presque sans reflets et sans taches.

M. de Nordmann dit, que quand on a sous les yeux un grand nombre d'individus de l'*Unicolor*, il se trouve toujours dans le nombre des spécimens avec des nuances intermédiaires, qui permettent de suivre le passage naturel de la variété au type (1).

---

(1) Les *Sturnus purpurascens*, Gould et *nitens*, Hume, ne sont probablement aussi que des variétés climatériques de notre étourneau. Mais comme nous ne connaissons ces oiseaux que par des descriptions, nous ne pouvons en ce moment nous prononcer sur leur valeur spécifique.

Hab. — L'étourneau habite communément toute l'Europe : on le rencontre au nord jusqu'en Islande (1), aux îles Færoé et en Laponie sous le 69 1/2° (*Collett*). En hiver il se montre aux îles Canaries (*Bolle*) Madères (*Harcourt*), Açores (*Goodman*), dans le nord et le nord-est de l'Afrique (*Loche, de Heuglin*, etc.), en Asie Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*), en Perse, en Belouchistan (*Blanford*) et dans le nord de l'Hindoustan (*Jerdon*). On le rencontre également dans toute la Sibérie jusqu'en Daourie (*Dybowski*).

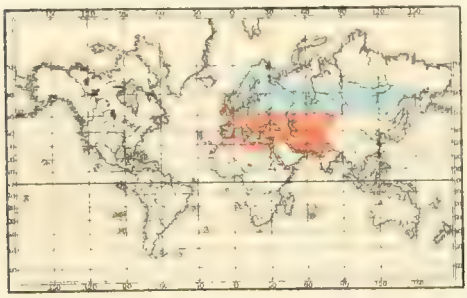

La var. *Unicolor* a été observée au Portugal (*Barboza du Bocage*), en Espagne (*Saunders*), en Sardaigne, en Sicile, en Corse et à l'île de Malte, mais pas sur le continent italien (*Salvadori*), à Corfou (*Lilford*), dans le midi de la Russie (*de Nordmann*), en Palestine (*Tristram*), au Maroc (*Tyrrchill Drake*), en Algérie (*Loche*) et dans la régence de Tunis (*Salvin*).

Mœurs. — L'étourneau, vulgairement nommé ***sansonnet***, est un gentil oiseau qui de tout temps a su mériter l'affection de l'homme. Sa gaîté, sa familiarité, son attachement pour les animaux domestiques, son talent d'imitation et surtout les services qu'il rend à l'agriculture, en font un voisin des plus agréables dont on ne peut méconnaître l'utilité. On le rencontre dans les villes et les villages, dans les bois et les prés, partout où il peut trouver sa nourriture.

Cet oiseau quitte les pays du nord à la fin d'octobre et en novembre, mais il est plus ou moins sédentaire dans la zone tempérée et ne se montre qu'en hiver dans les pays méridionaux. Il est en partie sédentaire en Belgique.

Quand, en février ou mars, l'étourneau retourne dans le nord, le ciel est souvent encore chargé de neige, la nourriture est difficile à trouver, mais l'oiseau ne paraît pas s'en inquiéter et conserve toujours sa bonne humeur.

Les étourneaux voyagent durant le jour par troupes plus ou moins nombreuses et même par bandes de plusieurs milliers d'individus ; c'est toujours lors des migrations d'automne que les bandes sont les

---

(1) Plusieurs auteurs, Naumann et A. Brehm entre autres, disent que l'étourneau se montre en Islande. Faber, dans son *Prodromus der Islandischen Ornithologie*, ne mentionne pas cet oiseau. La présence de l'étourneau en Islande est donc douteuse.

plus nombreuses. A cette époque ils voyagent par étapes et s'arrêtent parfois des semaines entières dans les endroits qui leur conviennent; on les voit alors souvent par milliers sur les roseaux des étangs et des marais, où ils aiment à passer la nuit. Ils volent généralement avec rapidité, en ligne droite et près du sol ; mais quand ils ont un long trajet à parcourir ils s'élèvent assez haut.

Ces oiseaux aiment l'eau, boivent et se baignent souvent ; c'est pour cette raison qu'on les rencontre toujours près des eaux, lorsqu'ils n'en sont pas tenus éloignés par les soins qu'exigent leurs petits.

Le chant de l'étourneau n'est pas très-harmonieux : c'est une sorte de babillage étrange, renfermant des notes parfois fort désagréables ; mais l'oiseau chante avec tant d'animation et d'expression qu'on l'écoute volontiers. Le cri d'appel est *stoèr*, *stroèk* et *spett*, *spett* ; ce dernier est aussi jeté quand l'oiseau est en danger ; le cri des jeunes est généralement *squaer*, *squaerr*.

L'étourneau imite aussi avec un rare talent les cris d'autres animaux : il reproduit à s'y méprendre le sifflement du loriot, le cri de la pie, le gloussement des poules, le chant de divers passereaux, le miaulement du chat, le coassement des grenouilles, jusqu'au bruit de la scie et le tic-tac d'un moulin, tout frappe son oreille, se grave dans sa mémoire et se répète dans son chant.

Cet oiseau se nourrit d'insectes de toutes espèces, de larves, de vers et de limaces. Il suffit d'une nichée d'étourneaux dans un jardin, pour que celui-ci soit à l'abri des ravages des insectes et des limaces ; Lenz estime qu'une famille d'étourneaux détruit par jour plus de 360 de ces animaux. Dans les pâturages ces oiseaux vont souvent sur le dos du bétail pour attraper les taons et la vermine. Ils aiment aussi les cerises et les diverses baies, mais ne causent que des dégâts insignifiants parce qu'ils préfèrent toujours une nourriture animale. Dans les moments de disette ils recherchent souvent des graines.

L'étourneau n'est nullement difficile à garder en cage ; même pris adulte, il s'apprivoise très-rapidement et ne tarde pas à amuser son maître. Les jeunes, cependant, apprennent plus facilement à répéter les différents airs qu'on siffle devant eux ; ils parviennent aussi à répéter des mots et même des phrases, sans que l'on doive lui couper le filet de la langue. Une veuve de Saint-Gall, dit Tschudi, possédait un étourneau qui récitait le *Pater* d'un bout à l'autre et avec une netteté parfaite.

Reproduction. — Dès le mois de mars, le mâle met tout en œuvre

pour charmer sa femelle, mais ce n'est qu'en avril que commence la construction du nid. Celui-ci est d'une structure informe : la base est formée de paille et de brins d'herbes et l'intérieur est garni de plumes de poules, d'oies, de canards ou d'autres gros oiseaux ; quand l'étourneau ne trouve pas de plumes, il les remplace par de la laine ou de la mousse. Ce nid est placé dans le creux d'un arbre, sous un toit, dans le trou d'un bâtiment ou dans la crevasse d'un rocher.

En avril ou dans les premiers jours de mai, la femelle dépose cinq à sept œufs d'un bleu verdâtre clair sans taches et mesurant environ 31 millimètres sur 22. Elle couve pendant quinze jours.

Le mâle chasse pour sa compagne pendant que celle-ci est sur les œufs, et il prend également part aux soins qu'exige la couvée. Quand les petits sont en état de quitter le nid, il ne leur faut que quelques jours pour apprendre à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance ; ils se réunissent alors à leurs semblables et forment de grandes bandes qui parcourent le pays sans but. Débarrassée de sa progéniture, la femelle s'empresse de faire une seconde ponte, si la saison n'est pas trop avancée. Quand les jeunes de cette seconde nichée sont élevés, ils vont rejoindre avec leurs parents les bandes errantes des premières couvées.

On attire facilement les étourneaux dans les jardins et dans les campagnes en leur préparant des nids artificiels ; ceux-ci sont de simples morceaux de troncs d'arbres creux de 40 centimètres de longueur, fermés par des planchettes aux deux extrémités, et présentant, non loin du couvercle, une ouverture de 7 à 8 centimètres de diamètre. On peut aussi employer de petites caisses, offrant les mêmes proportions, qu'on suspend aux arbres, aux faîtes des toits, contre les murs et autres lieux convenables.

« Autrefois, dit Lenz, les étournaux ne se montraient qu'isolés dans les environs de Gotha. Au commencement de l'année 1856, un nouveau garde-forestier arriva à Friedrichroda, mit partout des nids artificiels convenablement construits et m'invita à suivre son exemple. Bientôt nous avions répandu l'élève des étourneaux dans tout le duché de Gotha et dans une grande partie de la forêt de Thuringe. Déjà dans l'automne de 1856, on voyait des étourneaux près de tous les troupeaux de bœufs, et par bandes quelquefois de 500 individus. En 1857, ils étaient devenus innombrables. Dans les roseaux de l'étang de Kumbach près de Schnepfenthal, près de 40,000 étourneaux passaient la nuit ; environ 100,000 dans ceux de l'étang de Siebleb près

de Gotha ; 40,000 dans ceux de l'étang Neuf près de Waltershausen ; soit, en tout, environ 180,000 étourneaux qui chaque jour détruisaient au moins dix millions de chenilles, larves, insectes, vers et limaces ! —

Nous engageons beaucoup les cultivateurs à suivre cet exemple, et à placer un grand nombre de nids artificiels dans les campagnes et dans les jardins ; plus ils en placeront, plus belles seront les récoltes.

FAMILLE DES CINCLIDÉS.

Car. — Bec médiocre, comprimé ; ailes et queue courtes ; tarses et doigts assez allongés et robustes.

Mœurs. — Ces oiseaux ont longtemps été rangés avec les grives dans la famille des Turdidés, dont ils diffèrent cependant beaucoup.

Les cincles sont des passereaux aquatiques qui savent courir et se tenir quelques instants sous l'eau sans mouiller leur plumage. Ils nichent également près de l'eau.

Cette famille ne comprend que le genre cincle (*Cinclus*) dont on ne connaît qu'une dizaine d'espèces.

GENRE XL.

CINCLE. — CINCLUS.

CINCLUS, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 206 (1803).
AQUATILIS, Mont. *Orn. dict.* (1813).
HYDROBATA, Vieill., *Nouv. Dict.* I, p. 219 (1816).

Car. — Bec grêle, presque droit, comprimé, légèrement fléchi et échancré à la pointe ; narines latérales, allongées, recouvertes par une membrane ; ailes courtes, arrondies, à première rémige très-courte ; queue courte, ample, carrée ; tarses médiocres, robustes ; doigts assez longs, forts ; ongles robustes, très-arqués.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie et en Amérique.

57. — Le Cincle d'eau.

CINCLUS AQUATICUS, *Bechst.*

(Pl. 57.)

STURNUS CINCLUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 803 (1788).
TURDUS CINCLUS, Lath. *Ind. orn.* II, p. 343 (1790).
TURDUS GULARIS, Lath. *ibidem*, suppl. p. XI. (1801)

Cinclus aquaticus, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 206 (1803).
Aquatilis cinclus, Mont. *Orn. dict. suppl.* (1813).
Cinclus europeus, Leach, *Syst. Cat. Br. Mus.* p. 21 (1816).
Hydrobata albicollis, Vieill. *Nouv. dict.* I. p. 219 (1816).
Cinclus aquaticus var. Rufiventris et Albiventris, Ehrenb. *Symb. phys. aves*, fol. bb. (1828).
Cinclus medius. C. Breh., *Vög. Deutschl.* p. 396 (1831).
Hydrobata cinclus, Gray, *Gen. of Birds*, I, p. 35 (1841).
Cinclus meridionalis, rufipectoralis, peregrinus et rupestris, L. Breh. *Naumannia* 1856, p. 186-88.
Cinclus albicollis, Salvin, *Ibis*, 1867 p. 114.
Cinclus minor, Tristr. *Ibis*, 1870, p. 497.
Der Wasser-Schwätzer, en allemand.
The Water-Dipper, Water-Ouzel, en anglais.
De Waterspreeuw, en flamand.

Var. MELANOGASTRA.

Sturnus cinclus, Lin. *Syst. nat.* p. 290 (1766).
Cinclus melanogaster, C. L. Breh. *Lehrb. eur. Vög.* I, p. 289 (1823).
Cinclus septentrionalis, L. Breh. *Naumannia*, 1856, p. 188.

Taille : 0m,17 ; ailes 0,10.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête, nuque et haut du dos bruns ; le reste du dos d'un gris sombre, chaque plume bordée de noir ; ailes et queue du même gris ; bas-ventre, flancs et sous-caudales d'un gris brunâtre, ces dernières terminées de roussâtre ; gorge et poitrine d'un blanc pur ; haut du ventre d'un brun ferrugineux. Bec et pattes d'un brun de corne ; iris brun clair.

La femelle est un peu plus petite et a les teintes généralement moins pures.

Jeune au nid. — Parties supérieures et flancs gris, lavées de brunâtre, mais toutes les plumes bordées de noirâtre ; gorge, poitrine et ventre blancs, chaque plume plus ou moins bordée de noirâtre. Bec et pattes roussâtres (ils paraissent du moins ainsi chez l'individu que nous avons sous les yeux).

Hab. — Le cincle d'eau habite toute l'Europe centrale et méridionale ainsi que les îles Britanniques et Færoé. Il est assez répandu dans certaines parties de la Belgique mais sans être commun. Il est rare dans le midi de la Russie (*Nordmann.*)

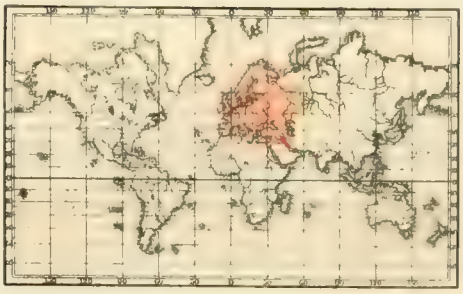

Les individus du midi de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'en Grèce et en Palestine, ont ordinairement les teintes un peu plus pâles et le roux du haut du ventre

plus ferrugineux, ce qui a engagé quelques ornithologistes anglais à en faire une espèce distincte sous le nom de *C. albicollis*.

Le cincle a été observé accidentellement en Algérie (*Loche*) et, comme nous venons de le dire, en Palestine (*Tristram*).

En Scandinavie, en Danemark, dans le nord de la Russie, dans le Caucase (*Ménétries*) et en Asie Mineure (*Robson*) il est remplacé par sa var. *Melanogastra*. Celle ci est cependant rare dans le nord de la Russie où elle ne paraît pas dépasser la latitude d'Archangel (*Dresser*) ; en Scandinavie elle se montre jusque sous le 70e : elle a été prise accidentellement en Angleterre (*Steveson*) et en Hollande (*Nozemann*).

Il est fort difficile d'indiquer les limites exactes du type et de la variété, parce que les auteurs les ont souvent confondus. De nos jours encore, beaucoup d'ornithologistes les réunissent sans tenir compte des légères variations de plumage qu'ils présentent La var. *Melanogastra* ne diffère, en effet, des individus de l'Europe centrale que par l'absence de roux au haut du ventre : cette couleur est remplacée par du brun foncé (1).

Mœurs. — Le cincle d'eau, vulgairement appelé merle d'eau et aguassière, est un oiseau sédentaire qui vit près des torrents, des cascades et des eaux courantes que la glace n'envahit qu'en partie. Plus un ruisseau est rapide, plus il forme de cascades, et plus aussi cet oiseau s'y plaît ; en hiver, cependant, un certain nombre d'individus entreprennent de longs voyages, et se montrent alors parfois dans des localités où on ne les voit pas d'habitude.

On rencontre cet oiseau dans l'Ardenne pendant toute l'année, mais en petit nombre ; il est, en général, rare dans les autres parties de la Belgique.

Le cincle ne quitte jamais le voisinage de l'eau ; il parcourt continuellement les rives d'un même ruisseau sur une étendue d'un quart de lieue, mais il ne supporte la présence d'aucun de ses semblables dans le domaine qu'il s'est choisi. Quand on l'effraie, il s'envole à coups d'ailes précipités et va se poser à peu de distance sur le rivage ou plonge au fond de l'eau ; s'il est poursuivi, il s'élève souvent au-dessus de la cime des arbres, et, après avoir décrit un long détour,

(1) Le *C. cashmiriensis*, Gould, n'est probablement aussi qu'une variété du *C. aquaticus*, mais cet oiseau nous est inconnu. Il habite le sud-ouest de l'Asie. — M. O. Salvin le caractérise de la manière suivante : *C. aquatico* similis, sed abdomine fuliginoso, dorso brunneo, et statura majore distinguendus. (*Ibis* 1867. p. 117.)

il revient à son point de départ. Son vol ressemble à celui du martin-pêcheur ; il est rapide mais de peu de durée et avec des battements d'ailes non interrompus.

Il n'y a rien dans la structure du cincle qui fasse soupçonner en lui un oiseau aquatique : cependant il fait plus que de se baigner : il nage et plonge avec adresse et parcourt même sous l'eau ou sous la glace un assez long espace, en se servant des ailes comme de rames. Cet oiseau ne se mouille jamais le plumage qui est plus ou moins gras ; il est vrai qu'il ne peut se tenir plus d'une minute sous l'eau, mais il y retourne à chaque instant.

Rien n'est joli comme les mouvements perpétuels de ce petit oiseau. Tantôt il se redresse comme pour montrer sa belle poitrine blanche ; tantôt il relève brusquement la queue, puis volé lestement sur quelque pierre, court sous un buisson, revient à l'eau à tire-d'ailes, ou y saute de la berge comme le ferait une grenouille. Sa chanson d'hiver en fait le favori de l'homme. Entre des rives couvertes d'une neige épaisse, au milieu des glaçons du ruisseau, le cincle se dresse sur ses jambes et de sa voix pure, gaie et sonore il fait entendre, même par les froids les plus intenses, un gazouillement doux et agréable ; c'est surtout par les belles matinées du printemps que l'oiseau chante avec ardeur. Son cri habituel peut se rendre par *tzerr* ou *tzerb*.

Le cincle est un oiseau vif, gai et prudent ; il est toujours en mouvement, hoche sans cesse la queue et ne craint pas la présence de l'homme quand il se sent protégé. Il s'établit fréquemment près des moulins et se montre même dans les villes et les villages : ainsi M. von Homeyer observa un couple de cincles au milieu de Baden-Baden, et les vit courir et plonger sous les yeux des baigneurs.

C'est dans l'eau que ce charmant oiseau trouve sa nourriture : il cherche entre les pierres submergées toutes sortes de larves et d'insectes aquatiques ; il happe les cousins et les mouches qui viennent bourdonner autour de lui ; en hiver il prend également de petits mollusques et de très-jeunes poissons. Lorsqu'il pleut pendant plusieurs jours de suite et que l'eau du ruisseau se trouble, le cincle a beaucoup de mal à trouver sa nourriture, il souffre même parfois de la faim ; la disette lui fait perdre la gaîté et la voix, mais dès que l'eau redevient limpide il reprend sa bonne humeur et sa chanson.

Le cincle n'aime pas à vivre en société et ce n'est qu'à l'époque des amours qu'on rencontre ensemble le mâle et la femelle.

Reproduction. — Cet oiseau niche toujours près de l'eau, soit dans

des fentes de rochers, soit sous des ponts et des planches de riviere, sous quelque racine d'arbre du rivage et même dans les digues et entre les palettes de vieilles roues de moulin, mais le nid est toujours bien caché. Il recherche surtout les endroits devant lesquels tombe une nappe d'eau.

Le nid varie suivant les matériaux et la place qu'il occupe; il est généralement fait de paille, de brins d'herbes, de radicelles, de mousse, et l'intérieur est garni de feuilles mortes et de brins; il est lâchement construit, mais les parois en sont épaisses; l'entrée en est généralement étroite et cachée par des feuilles et des frondes de fougères. Naumann dit que l'oiseau fait parfois aussi son nid à l'aide de mousses aquatiques, et que dans ce cas l'intérieur est seul garni de feuilles sèches, de paille et de brins d'herbes.

Le cincle fait deux pontes par année : une au printemps, l'autre en été ; cependant l'époque des nichées est loin d'être fixe, car déjà en février on a vu de jeunes cincles nouvellement sortis du nid. La ponte est de quatre à six œufs d'un blanc brillant et mesurant 22 millim. sur 19. La femelle les couve pendant quatorze à seize jours avec une telle ardeur qu'on peut la prendre avec la main ; mais dès que ses petits peuvent suffire à eux-mêmes, elle les abandonne sans pitié et les chasse de son domaine.

FAMILLE DES TURDIDÉS.

Car. — Bec médiocre, presque droit, à mandibule supérieure légèrement recourbée; ailes de longueur variable et aiguës; queue médiocre et unicolore; tarses allongés, assez grêles.

Mœurs. — Cette famille comprend les plus grands des oiseaux chanteurs. Tous ont le corps plus ou moins élancé, le sommet de la tête arrondi, des yeux assez grands et la plupart sont tachetés sur les parties inférieures. Chez les grives proprement dites, les sexes offrent peu de différences dans le plumage, mais il n'en est pas de même chez les oiseaux qu'on est convenu d'appeler *merles* et chez les pétrocincles, où chaque sexe porte un plumage distinct.

Les Turdidés vivent généralement dans les bois, émigrent par bandes et se nourrissent d'insectes et de baies. La chair de ces oiseaux est très-bonne à manger.

Cette division comprend les grives, les pétrocincles et quelques genres voisins dont nous n'avons pas de représentants en Europe.

GENRE XLI.

GRIVE. — TURDUS.

TURDUS, Lin. *Syst. nat.* (1766).

MERULA, Leach. — GEOCICHLA, Kuhl. — CICHLOIDES, IXOSCOSSYPHUS, ARCEUTHORNIS, Kaup. — TURDULA, Webb. — CATHARUS, PLANESTICUS, MYIOCICHLA, CICHLOSELYS, CICHLHERMINIA, CICHLALOPIA, Bonap. — CICHLOPSIS, Gray. — THORACOCINCLA, HODOIPORUS, Reichenb. — NESOCICHLA, MALACOCICHLA, OREOCINCLA, Gould. — RHODINOCICHLA, Hartl. — MARGAROPS, SEMIMERULA, MELANOPTILA, Sclat. — PSOPHOCICHLA, Herong. — ANTHOCINCLA, Blyth. — HESPEROCICHLA, HYLOCICHLA, Baird. — CHAMÆTYLUS, Heine.

Car. — Bec médiocre, à mandibule supérieure échancrée vers la pointe, qui est comprimée et fléchie ; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane ; base du bec garnie de soies isolées ; ailes à première rémige assez courte ou presque nulle ; tarses allongés, assez grêles.

Hab. Ce genre a des représentants dans les cinq parties du monde.

58. — La Grive noire ou Merle.

TURDUS MERULA, *Lin.*

(Pl. 58).

TURDUS MERULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 295 (1766).

MERULA VULGARIS, Leach, *Cat. Mam. B. Brit. Mus.* p. 20 (1816).

MERULA MERULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.

SYLVIA MERULA, Sav. ORN. TOSC. I, p. 205 (1827).

TURDUS MERULA *Var.* SYRIACA, Hemp. et Ehrenb. *Symb. phys. Av.* fol, bb. (1828).

MERULA PINETORUM, TRUNCORUM, ALTICEPS et CARNIOLICA, Breh. *Vög. Deutsch.* p. 372-74 (1831).

MERULA MAJOR, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 281.

DIE SCHWARZDROSSEL, en allemand.

THE BLACKBIRD, BLACK THRUSH, en anglais.

DE ZWARTE LIJSTER, en flamand.

Taille 0m, 24 ; ailes 0m, 13.

Description du mâle adulte — D'un noir uniforme. Bec et tour des yeux d'un jaune-orangé ; pattes et iris bruns.

Femelle. — D'un brun sombre en dessus ; d'un gris brunâtre en dessous avec le bord des plumes plus pâle ; poitrine d'un brun-roux varié de noirâtre ; gorge tachée de brun. Bec, pattes et iris bruns.

Jeune. — D'un brun foncé en dessus, taché de roussâtre ; roussâtre en dessous mais chaque plume terminée par une tache noirâtre ; ailes et queue noirâtres.

Var. accid. — On rnecontre parfois des aberrations de couleur isabelle ou tapirées de blanc ; les individus entièrement blancs sont rares.

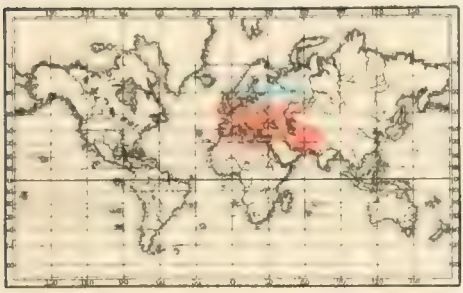

Hab. — La grive noire ou merle habite toute l'Europe jusqu'au cercle polaire (*Collett*) et se montre accidentellement en Islande (*Newton*). On l'observe également aux îles Canaries (*Bolle*), Madeire et Açores (*Keyserl.* et *Blas.*). En Asie, cet oiseau est répandu dans le Caucase (*Ménétries*), dans le Turkestan (*Severzow*), en Syrie (*Ehrenberg*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*), au Cachemire (*Jerdon*) et dans l'Afghanistan (*Adams*). Il habite également, surtout en hiver, le nord de l'Afrique et l'Arabie Pétrée (*Drake*, *Loche*, etc.) mais il ne se montre pas régulièrement chaque hiver dans la Basse-Egypte (*de Heuglin*).

Mœurs. — La grive noire est un oiseau sédentaire, errant ou migrateur suivant le pays qu'elle habite.

Les merles ne quittent pas les lieux où ils trouvent de quoi vivre en toutes saisons ; mais quand, en hiver, ils ont des difficultés pour trouver leur nourriture, les mâles errent à travers la contrée, tandis que la plupart des femelles et les jeunes émigrent par petites troupes vers des régions plus tempérées. Dans l'extrême nord, ils émigrent d'une manière générale dès le mois de septembre, et cette migration dure jusqu'en novembre ; au commencement de mars, ils retournent dans les pays qui les ont vu naître. C'est toujours pendant la nuit que ces oiseaux voyagent.

Cette espèce est sédentaire et très-commune en Belgique, surtout lors des passages de mars et d'octobre. Elle habite les bois, les jardins et les parcs et se montre presque partout où il y a des bouquets d'arbres. Elle préfère, cependant, les bois humides à toute autre localité et évite avec soin les endroits decouverts. Quand un merle doit traverser une prairie ou un champs, il le fait avec rapidité et sans s'arrêter ; dans les bois, il aime à courir à terre sous les buissons et les broussailles, là où le sol est humide et couvert de feuilles mortes, parce qu'il sait qu'il trouvera dans ces endroits des insectes en abondance.

Le merle est très-prudent est défiant ; il se tient toujours sur ses

gardes et rien n'échappe à son attention, même pendant la nuit. En cas de danger, il s'envole à grands cris et donne ainsi l'alarme aux autres oiseaux.

Son vol a quelque chose d'incertain et n'est pas aussi rapide que celui de la plupart des grives. Son cri d'appel ressemble *szrii, szrís-szrii* ; quelquefois il jette les cris de *tak tak* ou *tuk tuk* souvent répétés ; quand le merle s'envole pour cause de danger, il pousse les cris de *gai-giggiggi gaigiggiggiggi* sans interruption et parfois entrecoupés de *tak tak*. Quant au vrai chant, il est sonore et des plus agréables. Dès les premiers jours de mars, et même parfois déjà en février, le mâle fait entendre, de grand matin et d'une voix éclatante, ses strophes mélodieuses et variées qui semblent célébrer le retour du printemps. Lorsqu'il y a un beau clair de lune, il chante même au milieu de la nuit.

La nourriture de cet oiseau consiste principalement en insectes, larves, nymphes (œufs) de fourmis et en vers, qu'il cherche à terre dans la mousse et sous les feuilles mortes. Il aime aussi les diverses baies et les cerises.

Le merle est très-agréable en captivité, surtout quand il a été pris jeune. Il chante durant toute l'année, sauf pendant la durée de la mue, et imite même le chant d'autres passereaux. Il est bon de ne pas le mettre avec des oiseaux plus petits que lui, car il est querelleur et tue souvent ses compagnons de captivité. Sa chair est peu estimée.

Reproduction. — Le merle niche dans le courant de mars, soit sur des buissons, soit sur des arbrisseaux, mais jamais sur de grands arbres ; il arrive même que le nid est placé à terre au pied d'un taillis. Ce nid est solidement construit et ses parois sont épaisses ; il est formé de buchettes, de brins, de radicelles, de mousse et de lichens, généralement entremêlés de terre ou de boue; l'intérieur est garni de brins et de feuille de graminées. La ponte est de trois à cinq œufs, rarement six ; ceux-ci sont verts, tachetés de brun-rougeâtre et mesurent 31 millim. sur 21.

La femelle couve pendant une quinzaine de jours et le mâle lui apporte, durant tout ce temps, les aliments qui lui sont nécessaires.

59. — La Grive à plastron blanc.

TURDUS TORQUATUS, *Lin.*

(Pl. 59).

TURDUS TORQUATUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 296 (1766).
MERULA TORQUATA, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
TURDUS TORQUATUS CANDIDUS, VARIUS et MAGNUS, Naum. *Vög. Deut.* II, p. 321 (1822)
SYLVIA TORQUATA, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 206 (1827).
COPSICHUS TORQUATUS, Kaup, *Naturl. syst.* p. 157 (1829).
MERULA MONTANA, COLLARIS, ALPESTRIS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 375 - 77 (1831).
MERULA VOCIFERANS et MACULATA, Breh. *Naum.* 1855, p. 281.
DIE RINGAMSEL, RINGDROSSEL en allemand.
THE RING-OUZEL, en anglais.
DE BEFLIJSTER, en flamand.

Taille : 0m, 25 ; ailes 0m, 145.

Description du mâle adulte. — D'un noir enfumé, mais toutes les plumes, sauf celles des joues, plus ou moins bordées de gris brunâtre sur le dos, de gris blanchâtre sur les parties inférieures ; ces bordures claires sont peu sensibles sur la tête et sur la nuque ; un large plastron sur le haut de la poitrine, d'un blanc pur en été, d'un blanc varié de brunâtre en automne; rémiges bordées extérieurement de gris blanchâtre ; queue unicolore. Bec jaune à la base en été, noirâtre en automne ; pattes et iris bruns.

Femelle. — D'un noir plus fuligineux, avec les bordures claires des plumes plus larges ; plastron moins étendu, d'un blanc sale avec les plumes légèrement bordées de brun. Bec noirâtre en toutes saisons.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais le plastron est peu apparent.

Var. accid. — Cette espèce est sujette aux mêmes aberrations que la précédente.

Hab. — La grive à plastron blanc habite toute l'Europe, mais elle est moins abondante que le merle ordinaire, et plus répandue dans les contrées occidentales que dans les pays situés près des frontières orientales de notre continent.

En Norwége on la rencontre jusqu'au delà du 70° (*Collett*); elle est moins répandue en Russie et ne paraît pas dépasser à l'Est les monts Ourals (*Sabanaëff*) et le Cau-

case (*Ménétries*); elle est assez rare dans le midi de la Russie (*de Nordmann*), et très-rare en Albanie (*Lilliford*), en Turquie (*Elwes et Buckley*) et en Grèce où elle ne paraît se montrer que lors des hivers très-rigoureux (*Lindermayer*); elle est aussi très-rare en Sicile, et il n'est pas certain qu'elle se soit montrée en Sardaigne (*Salvadori*).

Elle se montre accidentellement au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*) et dans la Basse-Egypte (*de Heuglin*).

Mœurs. — La grive à plastron blanc habite les montagnes boisées de la zone subalpine, et ses apparitions dans les pays des plaines sont toujours rares. Pour nos contrées, c'est un oiseau de passage, qui passe à la fin de septembre et une seconde fois au printemps, entre le 9 avril et le 7 mai; à chacun de ses passages on ne le rencontre dans notre pays que pendant une quinzaine de jours ou trois semaines au plus. C'est dans les forêts du midi de l'Europe que cet oiseau passe l'hiver. Il est même sédentaire dans le sud-ouest de notre continent, seulement, il vit dans les montagnes en été, dans les vallées en hiver.

Les migrations se font par couples ou par petites familles, qui ne voyagent que pendant la nuit; au lever du soleil ces oiseaux se cachent dans les buissons d'un bois, et ils ne continuent leur voyage que dans la soirée.

Cette grive aime la tranquillité et la solitude; elle fuit le voisinage de l'homme plus par habitude que par crainte, car elle n'est nullement farouche : il n'est pas difficile de l'approcher à portée de fusil. Elle sautille moins dans les branches qu'à terre, où elle chasse sous les buissons dans la mousse humide. Elle ne recherche guère la société de ses semblables et on ne la voit que rarement mêlée à d'autres grives.

Son vol est plus rapide et plus facile que celui du merle et ressemble au vol de la grive litorne.

Le cri ordinaire de cet oiseau est *tœk tœk tœk*, auquel il mêle quelquefois la syllabe de *tack*, prononcée sur un ton beaucoup plus bas; à certains moments il jette aussi les cris de *tœr tœr tœr tœr !* — Le chant du mâle, au printemps, est peu sonore et sans importance, car on doit se trouver à une courte distance de l'oiseau pour pouvoir l'entendre. Aussi cette grive est-elle peu recherchée pour les volières, mais elle supporte bien la captivité. En cage, elle se comporte mieux que la plupart de ses congénères; elle laisse en paix ses compagnons d'infortune, pour autant que la nourriture ne lui fasse pas défaut, car elle est très-vorace et mange continuellement.

La grive à plastron est un vrai insectivore, qui recherche dans la mousse et sous les feuilles mortes des coléoptères et autres petits insectes, ainsi que des larves, des vers et des petites limaces. En automne elle se nourrit de diverses baies, particulièrement de baies de sureau, de genévrier et de prunellier ; après la saison des amours, elle se rend souvent dans les bruyères à la recherche des myrtilles, dont elle mange une telle quantité que, d'après Schauer, sa chair en devient bleue.

Cette espèce est plus recherchée pour sa chair que le merle, mais elle est moins estimée pour la table que les autres grives indigènes.

Reproduction. — La grive à plastron niche dans les montagnes et généralement à une altitude de mille à quinze cents mètres. Chaque couple a son petit domaine et vit en paix avec ses voisins.

Le nid est placé soit dans un buisson, soit à terre entre des broussailles ou des bruyères. Il est fait avec soin et formé de buchettes de radicelles, de brins d'herbes et de mousse, le tout relié ensemble au moyen de terre détrempée ou de tourbe ; l'intérieur est garni d'herbes fines.

La femelle pond, en mai ou en juin, de quatre à sept œufs d'un vert-bleuâtre, tachés ou pointillés de brun-roussâtre ; ils mesurent environ 32 millim. sur 24. La femelle couve seule, mais les parents élèvent leurs petits en commun.

Dans l'Europe méridionale, d'après M. A. Brehm, les adultes nichent deux fois par an, mais il n'en est pas de même dans le nord.

60. — **La Grive sibérienne.**

TURDUS SIBIRICUS, *Pall.*

(Pl. 59 b .)

TURDUS SIBIRICUS, Pall. *Reise Russ.* III, p. 694 (1776).
TURDUS LEUCOCILLUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 450 (1811).
TURDUS BECHSTEINII, Naum. (part.) *Vög. Deutschl.* II, p. 310, pl. 69, f. 2 (1822).
TURDUS AUROREUS, Glog. (nec Pall.) *Isis,* 1828, p. 1041.
TURDUS ATROCYANEUS, Homey. *Isis,* 1843, p. 604.
TURDUS MUTABILIS, Tem. *Mus. Leide.* Bonap. *Consp.* I, p. 274 (1850).
CYCLOSELYS SIBIRICUS, Bonap. *Cat. Partz.* p. 5 (1856).
OREOCINCLA SIBIRICA, Jaub. *Rich. orn. m. Fr.* p. 202 (1859).

Taille : $0^m,19$; ailes 0,125.

Description du mâle adulte. — D'un noir bleuâtre foncé, plus pâle sur les flancs, avec les lorums, la gorge, le devant du cou et le bord des plumes noirs ; paupière supérieure et un large sourcil s'étendant jusqu'à la nuque, blancs ; rémiges d'un noir brunâtre avec une grande tache blanche sur la barbe interne (cette tache n'est visible que sur la partie inférieure de l'aile, où toutes les taches réunies des rémiges forment une bande oblique d'un blanc pur) ; milieu du ventre blanc ; rectrices médianes de la couleur du dos, les autres d'un noir mat ; les quatre rectrices extérieures, de chaque côté, portent à l'extrémité une tache blanche, qui diminue de la première à la quatrième où elle est presque nulle et tout à fait terminale ; sous-caudales d'un noir bleuâtre terminées par un large bord blanc. Bec noirâtre ; pattes roussâtres ; iris brun (Individu provenant de Java, fig. 1 de notre planche).

Femelle adulte. — Parties supérieures d'un brun olivâtre, chaque plume avec un bord plus foncé ; sourcils jaunâtres, chaque plume finement bordée de brun ; ailes et queue d'un brun foncé ; rémiges et couvertures des ailes avec la barbe externe d'un brun un peu roussâtre ; la bande blanche du revers des ailes bien apparente ; rectrices extérieures terminées par une tache blanche , qui diminue de dimension de la première à la troisième où elle est très-petite ; gorge d'un blanc roussâtre ; poitrine roussâtre, variée de blanc à sa partie inférieure ; flancs d'un brun olivâtre plus pâle que le dos ; milieu du ventre blanc ; toutes les parties inférieures, sauf la gorge et le milieu du ventre, plus ou moins marquées de taches transversales d'un brun olivâtre ; sous-caudales brunes avec une grande tache lancéolée blanche à leur extrémité. Base de la mandibule inférieure jaunâtre (Individu de Java, fig. 2 de la planche).

Jeune mâle. — Parties supérieures d'un gris bleuâtre foncé (mais moins foncées que chez le mâle adulte décrit plus haut) avec le bord des plumes plus soulac ; dessus et côtés de la tête lavés de brunâtre ; sourcils, gorge et haut de la poitrine comme chez la femelle mais avec les taches plus noires ; bas de la poitrine blanc avec des taches transversales de la couleur du dos ; flancs gris lavés d'olivâtre et marqués de taches transversales noirâtres plus ou moins apparentes ; milieu du ventre blanc ; ailes brunes avec la barbe extérieure des rémiges d'un brun olivâtre ; dessous de l'aile, queue et sous-caudales comme chez le mâle adulte. Bec jaunâtre à la base de la mandibule inférieure (Individu pris en Belgique, fig. 3 de la pl.)

Remarque. — C'est Gloger qui le premier a introduit la grive sibérienne dans la faune européenne ; mais les jeunes individus pris en Allemagne, il les rapporta à tort au *Turdus aureus*, Pall. qui est synonyme de *Turdus nævius*, Gm., comme M. Cabanis l'a fort bien démontré en 1872. Le *T. nævius* ou *aureus* habite le nord-ouest de

l'Amérique septentrionale et n'a *jamais* été pris en Europe; il suffit, du reste, de jeter les yeux sur un planisphère, pour s'assurer que cet oiseau ne pourrait arriver jusqu'en Europe, tandis qu'il lui est facile d'atteindre la Sibérie orientale.

Jusqu'à ce jour, presque tous les auteurs traitant des oiseaux de notre continent ont perpétué l'erreur de Gloger, soit en confondant le *T. auroreus* avec le *T. sibiricus*, soit en considérant le *T. auroreus* comme une espèce distincte, de passage accidentel en Europe.

Hab. — L'aire géographique de la grive sibérienne n'est pas encore bien connue; on sait cependant que cet oiseau habite la Sibérie jusqu'à la région polaire (*Pallas*), la Chine (*David*), le Japon, le Népaul (*Schlégel*), le royaume de Burmah (*Ramsay*) et l'île de Java. D'après M. Dybowski, elle est rare en Daourie. Le Musée de Bruxelles possède quatre individus de cette espèce provenant de Java, ce qui fait supposer qu'elle n'y est pas rare. Il est probable, vu l'existence de cette grive à Java, qu'elle habite également le royaume de Siam, la Cochinchine, la presqu'île de Malacca et l'île de Sumatra.

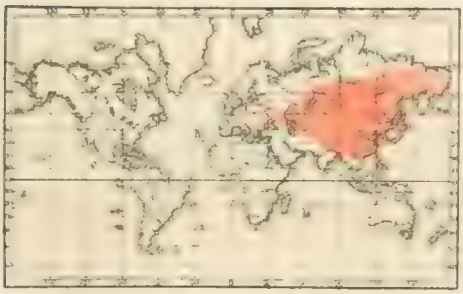

M. de Nordmann dit que cet oiseau, quoique rare aux environs d'Odessa, y a été tué plusieurs fois au printemps, ce qui permet, selon lui, de supposer qu'il niche dans la partie septentrionale de la Bessarabie. L'opinion de Nordmann est très-vraisemblable, puisqu'on a pris dans le Harz (nord de l'Allemagne) un jeune individu ayant encore son plumage de nid; cet oiseau n'avait certainement pas encore la force de faire un très-long voyage. MM. Elwes et Buckley signalent une capture faite près de Kustendji, en Turquie. Mais c'est en Allemagne que la grive sibérienne a été prise le plus souvent. Naumann cite d'abord la capture du Harz qui date de 1819 ou 1820 et qu'on lui envoya en chair de Braunschweig; un second individu fut pris le 22 octobre 1828 dans la Silésie; un troisième spécimen a été tué près de Halberstadt; un quatrième près de Neustadt-Eberswalde et un cinquième près de l'Oder inférieur: tous ces oiseaux étaient des jeunes. Naumann cite enfin un mâle adulte pris à l'île de Rugen le 1er octobre 1842, et qui se trouve dans la collection de M. E. von Homeyer (1).

(1) Naumann, *Vog. Deutschl.* t. XIII, p. 361.

La plupart des oiseaux que nous venons de signaler ont été trouvés dans la société de la grive chanteuse.

Depuis l'ouvrage de Naumann, d'autres captures de la grive sibérienne ont encore été mentionnées en Allemagne ; il est du reste certain que cet oiseau se montre en Europe plus souvent qu'on ne le pense, car la majorité des individus qui viennent ainsi sur notre continent doit infailliblement tomber entre des mains indifférentes.

M. Schlégel dit que la grive sibérienne a également été prise en Hollande, aussi bien à l'état adulte que dans son plumage imparfait, mais il ne nous dit pas dans quelle partie de la Hollande et à quelles époques ces oiseaux ont été capturés (1). Suivant M. Blyth, une grive de cette espèce a été tuée en Angleterre, près de Guildford, pendant l'hiver de 1860-61. En France, un jeune mâle a été tué en 1847, par M. Loche, dans les marais de Saintonge (*Gerbe*) ; un second sujet fut pris au pied des Cévennes et porté, dans le plus piteux état, sur le marché de Montpellier (*Jaubert* et *Barth.*). Enfin, nous avons signalé il y a peu de temps la capture d'un jeune mâle en Belgique (2) ; cet oiseau, qui a été pris dans les environs de Neufchâteau vers la fin de septembre 1877, fait partie de la collection de M. le marquis de Wavrin, qui l'obtint en chair par l'entremise de M. L. Michels. Ce spécimen est représenté sur notre planche (fig. 3), grâce à l'obligeance de M. de Wavrin.

Mœurs et reproduction. — Les mœurs et la reproduction sont encore inconnues. M. David nous apprend cependant que cette grive vit retirée dans les forêts qui couvrent les montagnes. Quant à la nourriture, elle ne peut guère différer de celle des autres grives.

D'après les renseignements fournis à Pallas par Messerschmid, cet oiseau nicherait sur des arbustes et son nid serait formé de brins d'herbes et de feuilles consolidés avec de la terre détrempée ; les œufs seraient d'un vert olivâtre et parsemés de taches d'un brun roux (3) ; mais tout ceci a besoin d'être confirmé et complété.

---

(1) Schlégel, *De Vogels van Nederland*, p. 214.

(2) A. Dubois, *Bullet. de l'Académie roy. de Belg.* 2e sér. t. LVII, n° 6 (1879).

(3) Pallas, *Zoogr.* I, p. 450.

61. — La Grive dorée.

TURDUS VARIUS, *Pall.*

(Pl. 60.)

TURDUS VARIUS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 449 (1811).
TURDUS AUREUS, Holl. *Faune de la Mos.* p. 60 (1825).
TURDUS SQUAMATUS, Boie, *Isis*, 1835, p. 252.
TURDUS WHITEI, Eyt. *R. Brit. Birds*, p. 92 (1836).
OREOCINCLA WHITEI et VARIA, Gould, *Proc. zool. soc.* 1837, p. 136.
OREOCINCLA AUREA, Bonap. *Ucc. Eur.* p. 136 (1842).
TURDUS LUNULATUS, Blas. *List. of B. of Eur.* p. 9 (1862).
OREOCINCLA HANCII, Swinh. *Ibis*, 1863, p. 275.
DIE WHITES DROSSEL, en allemand.
THE WHITE'S THRUSH, en anglais.
DE GOUDLIJSTER, en flamand.

Taille : 0m,29 ; ailes 0,17.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'une teinte olive dorée, plus foncée sur la tête, avec une tache noire sémi-lunaire à l'extrémité de chaque plume ; gorge blanche lavée de jaunâtre et légèrement tachetée à la base ; côtés du cou et poitrine couleur d'ocre pâle avec une tache noire en croissant à l'extrémité de chaque plume ; flancs blanchâtres, teintés d'ocre pâle vers l'extrémité de chaque plume, qui est terminée par une grande tache noire en croissant ; sous-caudales blanchâtres avec des taches moins prononcées ; milieu du ventre d'un blanc pur ; couvertures alaires noires, avec le bout jaune d'ocre ; plumes externes de l'aileron noirâtres à la base, jaune d'ocre au milieu et noires à l'extrémité ; rémiges d'un brun foncé, avec un liséré jaunâtre sur la barbe externe ; rectrices au nombre de 14, les médianes olivâtres ; les latérales plus ou moins marquées de noir avec l'extrémité blanchâtre et un liséré d'un gris olivâtre sur la plus grande longueur des barbes externes. Iris brun ; bec brunâtre, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre ; pattes d'un gris jaunâtre (tué en Belgique).

Jeune âge. — Il ressemble à l'adulte mais il est d'une teinte beaucoup plus olivâtre.

Remarque. — Le genre *Oreocincla*, adopté par plusieurs auteurs, comprend la grive dorée et quelques espèces très-voisines, ayant le même système de coloration et ne différant pour ainsi dire entre elles que par le nombre des rectrices et la longueur relative des rémiges.

Afin que le lecteur ne soit pas induit en erreur par des individus dont l ignore la provenance ou qui lui ont été fournis par des mar-

chands peu scrupuleux, nous donnons ci-dessous les caractères distinctifs de quatre de ces espèces, d'après des spécimens du Musée de Bruxelles.

1. Turdus varius, Pall. — Deuxième et quatrième rémiges d'égale longueur, troisième la plus longue (1); queue avec 14 rectrices. Hab., voir plus bas.

2. Turdus dauma, Lath. (*Oreocincla dauma*, Cab. = *O. parvirostris*, Gould. = *O. whitei*, Blyth.). — Ressemble à la précédente, mais elle est un peu plus petite et n'a que 12 rectrices dans la queue; deuxième et cinquième rémiges sub-égales; troisième et quatrième de même longueur. Hab. Himalaya, Hindoustan.

3. Turdus malayanus (*Oreocincla malayana*, Sundev. = O *horsfieldi*, Bonap. = *Turdus varius*, Horsf. = *T. lunulatus*, Sundev. *olim*). — Deuxième rémige égale à la sixième; troisième, quatrième et cinquième presque égales en longueur; 14 rectrices. Hab. Java.

4. Turdus lunulatus, Lath. (*Oreocincla lunulata*, *novæ-hollandiæ* et *macrorhyncha*, Gould; ? *O. keinei*, Cab.; ? *O. iodorus*, Gould.). — Rémiges comme chez le *T. malayanus*, mais la queue n'a que 12 rectrices. Hab., Australie.

Le *Turdus imbricatus* (Layard) de Ceylan et le *T. nilgiriensis*, Blyth) des monts Neilgherries, nous sont inconnus.

Hab. — La grive dorée est aussi une espèce asiatique : elle habite la Sibérie (*Pallas*), toute la Chine et l'île Formose (*Swinhoe*), ainsi que le Japon (*Schlégel*) et l'île Luçon (*Gould*).

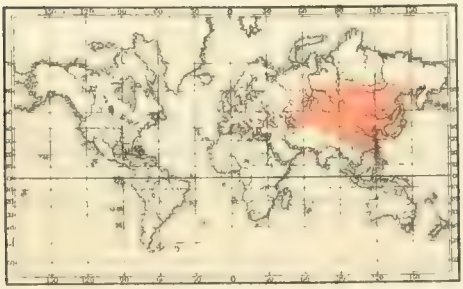

Cette espèce s'égare de temps en temps en Europe, où elle a été prise une fois en Suède sous le 63° (*Sundevall*) et une dizaine de fois à Helgoland (*Gätke*). Naumann cite une capture près de Vienne, deux près de Hambourg, une sur les bords du Rhin et une à Elbingen; il faut ajouter à celles-ci l'oiseau tué près de Cologne et cité par M. Altum, et celui pris dans les environs de Metz et signalé par Hollandre. Mais il est à supposer que cette grive se montre bien plus souvent en Allemagne, à en juger

(1) La première rémige étant très-courte, la deuxième est donc la première des longues rémiges.

par les nombreuses captures faites dans l'Europe occidentale. Ainsi, d'après M. Harting, douze grives dorées ont été prises en Angleterre de 1828 à 1872.

Feu mon père parle de cinq spécimens de cette espèce qui ont été tués en Belgique, dont un mâle très-adulte pris le 17 octobre 1842 dans le bois de Dion-le-Mont, près de Grez-Doiceau ; ce mâle, que nous figurons sur notre planche, appartient à M. le baron E. de Sélys-Longchamps, qui a bien voulu nous le communiquer. Deux des grives dorées signalées par mon père, ont été prises : l'une en octobre 1855 près de Louvain, l'autre près de Genappe vers la même époque (1). — Plus récemment, en octobre 1870, un spécimen de la même espèce a été tué à Zuyndrecht, près de Termonde.

En France l'on ne connaît jusqu'ici que deux captures de ce rare oiseau : un individu a été pris dans les environs de Marseille en octobre 1840 (*Jaubert* et *Barth.*), et un autre à Brains, département de la Sarthe, le 10 décembre 1875 (*A. Besnard*).

M. Salvadori signale pour l'Italie deux captures en Ligurie ; une femelle a été prise en 1861 dans le Tyrol (*Althammer*).

Mœurs. — Cette grive habite les montagnes boisées et se nourrit d'insectes, de vers et de baies.

D'après M. Taczanowski, elle n'est pas rare dans la Sibérie orientale, mais elle est farouche et difficile à approcher. Elle émigre avec d'autres grives depuis le milieu de mai jusqu'au commencement de juin. Sa voix diffère complétement de celle de ses congénères et son cri d'appel est, pendant les migrations, un sifflement mélodieux (2).

Reproduction. — Le nid de cette grive a été trouvé en mai 1872 par M. Swinhoe, dans un bois des environs de Ningpo, en Chine. Ce nid était fixé au sommet d'un conifère élevé, et ressemblait, pour la forme et la composition, à celui du merle de Chine ; il mesurait 4 pouces de profondeur, 7 de diamètre à l'extérieur et 4 1/2 à l'intérieur. Les œufs, au nombre de trois, étaient blanchâtres et tachetés de rougeâtre (3).

---

(1) Ch. F. Dubois, *Pl. col. ois. Belg.* p. 54e et *Journ. f. Ornith.* 1856, p. 257 et 505.
(2) Taczanowski, *Journ. f. Ornith* 1872, p. 456.
(3) Swinhoe, *Rev. zool. misc.* II, p. 256.

62 — La Grive draine

TURDUS VISCIVORUS, *Lin*

(Pl. 61.)

TURDUS VISCIVORUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 291 (1766).
SYLVIA VISCIVORA, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 208 (1827).
IXOCOSSYPHUS VICIVORUS, Kaup, *Naturl. syst.* p. 145 (1829).
TURDUS MAJOR et ARBOREUS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 379-80 (1831).
MERULA VISCIVORA, Selby, *Ill. Brit. orn.* I, p. 158 (1833).
TURDUS HODGSONI, Bonap. (nec Homey.), *Notes orn. etc* , (1854).
TURDUS BONAPARTEI, Cab. *Journ. f. orn.* 1860, p. 183.
DIE MISTELDROSSEL, en allemand.
THE MISSEL-THRUSH, en anglais.
DE GROOTE LIJSTER, en flamand.

Taille : 0^{m}, 26 ; ailes 0^{m}, 175.

Description du mâle adulte. — D'un brun olivâtre en dessus, nuancé de roussâtre au croupion; joues et côtés du cou d'un blanc sale varié de brun ; ailes de la couleur du dos, avec les petites couvertures terminées de blanchâtre ; grandes couvertures et rémiges brunes, bordées extérieurement de cendré roussâtre ou olivâtre; rectrices brunes, lavées extérieurement d'olivâtre et bordées d'une teinte plus pâle, les trois extérieures avec une tache blanche à leur extrémité ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, lavées de roussâtre à la gorge et sur les flancs, avec de petites taches brunes sur les côtés du cou, d'autres en fer de lance à la gorge, d'autres ovalaires à la poitrine, à l'abdomen et oblongues sur les sous-caudales. Bec et iris bruns ; pattes roussâtres.

Femelle. — Elle est difficile à distinguer du mâle : ses teintes sont plus pâles et les bordures des plumes des ailes sont plus blanches.

Jeune au nid. — Parties supérieures brunes, tachées de roux ; côtés de la tête lavés de roussâtre et tachés de brun; ailes lavées de roussâtre et les couvertures terminées par une tache rousse ; parties inférieures comme chez l'adulte, mais plus roussâtres.

Remarque. — Les individus de l'Himalaya sont constamment d'une taille un peu plus forte et ont été confondus, par le prince Bonaparte, avec le *T. hodgsonii*, Homey. qui est une espèce distincte (1). C'est pour éviter cette confusion à l'avenir, que M. Cabanis a proposé d'appeler *T. Bonapartei* la draine de l'Himalaya, qui ne diffère, du reste, de la nôtre que par sa taille.

---

(1) Le *Turdus hodgsonii*, Homey. est synonyme de *T. mollissimus*, Blyth.

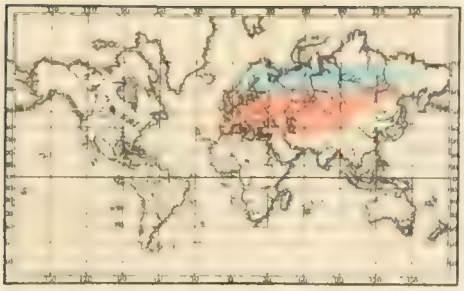

Hab. — La grive draine habite toute l'Europe; elle a été observée en Scandinavie jusque sous le 70° (*Sundevall*); dans le midi de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'en Grèce, elle est généralement peu abondante; mais elle niche dans les montagnes boisées de toutes les contrées méridionales de notre continent, même en Sicile. Dans le sud de la Grèce, cependant, elle ne paraît se montrer que lors des hivers très-rigoureux (*Lindermayer*). En Crimée et près d'Odessa, elle se montre quelquefois en nombre considérable lors de ses passages de printemps et d'automne; elle passe l'hiver aux environs d'Odessa (*de Nordmann*). Cet oiseau est sédentaire en Belgique, mais un petit nombre d'individus seulement restent dans le pays pour nicher; il niche chaque année dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles. Lors des passages, cette espèce est assez commune dans notre pays.

En Afrique, la grive draine a été observée au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*) et près de Suez (*Rüppell*).

Cet oiseau habite également tout le nord de l'Asie, depuis la Sibérie occidentale (*Finsch*) et le Turkestan (*Severzow*) jusque dans la Sibérie orientale (*Dybowski*); ses limites méridionales paraissent être l'Asie mineure (*Krüper*), le Kachmir et la partie occidentale de l'Himalaya (*Leith Adams*).

Mœurs. — La grive draine est un oiseau sédentaire ou errant. Ce n'est que dans l'extrême nord qu'elle émigre à l'approche des grands froids, car elle passe l'hiver dans le sud de la Suède et dans le nord de l'Allemagne. C'est en octobre et en novembre, ou même en décembre et en janvier, que les individus venant des régions boréales passent par nos contrées, soit isolément, soit par familles. Au printemps, lors de leur retour, les draines voyagent toujours en plein jour, et on les rencontre alors souvent par petites troupes et mêlées à des grives litornes. Quant à la migration d'automne, elle se fait aussi bien pendant la nuit que pendant le jour.

Cette grive habite les montagnes boisées et les forêts des plaines,

mais elle paraît rechercher de préférence les bois de conifères; son domaine de chasse est dans les clairières et autres endroits découverts.

La grive draine est d'un naturel farouche, défiant, querelleur et peu sociable. Au repos, ou lorsqu'elle chante, elle est généralement perchée sur une branche élevée d'où sa vue peut porter au loin ; rien de suspect ne lui échappe, aussi est-il fort difficile de l'approcher à portée de fusil. A terre elle se meut avec facilité et avance habituellement par petits sauts; dès qu'elle est surprise par un ennemi, elle s'envole au loin et ne revient que quand tout danger a disparu. Son vol est assez lourd, irrégulier et accompagné de battements d'ailes non interrompus; il a généralement lieu en ligne droite, mais si l'oiseau a une grande distance à franchir, il décrit dans l'espace une longue ligne sinueuse.

Le cri de cette grive peut se rendre par *schnerrr;* quand l'oiseau est effrayé ou excité, son cri est *schnerrr ratatateerrr!* Le chant du mâle est agréable et sonore; il ne se compose cependant que de cinq ou six strophes, peu différentes les unes des autres, mais composées à peu près exclusivement de notes pleines et flûtées. C'est à l'aurore et vers le crépuscule que la draine fait entendre son chant, mais il est difficile d'approcher assez près du chanteur sans que celui-ci ne prenne la fuite. Cette grive commence à chanter dès le mois de mars, parfois déjà en février, mais il est rare de l'entendre encore en juin.

Cet oiseau se nourrit de préférence d'insectes, de larves et de vers qu'il cherche dans les endroits humides et découverts; il prend même des hannetons, des sauterelles et de petits mollusques nus ou à coquille. Ce n'est que quand la saison est avancée et qu'il ne trouve plus d'insectes, qu'il se nourrit de diverses baies et surtout de baies de gui, dont il est excessivement friand; il livre même à ses semblables des combats acharnés pour la possession des plantes de gui. Il paraît que cette grive ne digère pas les graines de gui et qu'elle les sème sur son passage, ce qui contribue à la propagation de ce parasite.

En captivité, la draine est excessivement farouche pendant les premiers temps, et il se passe souvent un jour ou deux avant qu'elle consente à prendre des aliments ; il y en a même qui préfèrent se laisser mourir de faim plutôt que de vivre en captivité. Il est donc préférable de les prendre au nid; les jeunes s'élèvent plus facilement et

deviennent même assez familiers, mais ils ne seront jamais de bons chanteurs. S'ils sont bien soignés, on peut les garder en vie pendant dix à douze ans, mais l'on ne doit jamais mettre deux draines dans la même cage, car elles se battraient à tout instant.

Reproduction. — Cette espèce niche en mars; le nid est convenablement fixé dans la bifurcation d'une forte branche d'arbre, de préférence d'un conifère, et se trouve généralement à une hauteur de cinq à dix mètres. Ce nid est assez profond et solidement construit à l'aide de brindilles sèches, de bruyères, de lichens, de mousses et de racines; l'intérieur est garni de fines graminées.

La femelle pond, au commencement d'avril, quatre ou cinq œufs d'un vert pâle ou bleuâtre, ou d'un jaune roussâtre, mais toujours ornés de taches et de points bruns ou rougeâtres; ces œufs mesurent environ 30 millim. sur 22. La femelle fait une seconde ponte en juin, mais cette dernière couvee n'est que de trois, rarement de quatre œufs. Elle couve pendant seize à dix-huit jours.

63. — La Grive litorne.

TURDUS PILARIS, *Lin.*

(Pl. 62).

TURDUS PILARIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 291 (1766).
TURDUS PILARIS ALBUS, FULVUS, NÆVIUS, LEUCOCEPHALUS, REVERSUS et MINOR (aberr.) Naum. *Vög. Deutschl.* II, p. 300 (1822).
SYLVIA PILARIS, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 209 (1827).
ARCEUTHORNIS PILARIS, Kaup, *Nat. syst.* p. 93 (1829).
TURDUS SUBPILARIS et JUNIPERORUM, Brch. *Vög. Deutsch.* p. 384-85 (1831).
MERULA PILARIS, Selby, *Brit. orn.* I, p. 161 (1833).
TURDUS FUSCILATERALIS, Brch. *Vogelf.* p. 259 (1836).
PLANESTICUS PILARIS, Jerd. *Birds of Ind.* I, p. 530 (1862).
DIE WACHHOLDER-DROSSEL, en allemand.
THE FIELDFARE, en anglais.
DE KRAMSVOGEL, en flamand.

Taille 0m,24; ailes 0m,15.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et du cou, joues, bas du dos et croupion d'un gris cendré, avec quelques taches noirâtres sur la tête; haut du dos, scapulaires et couvertures alaires d'un brun marron, chaque plume bordée d'une teinte plus pâle; gorge, devant de cou et milieu de la

poitrine d'un jaune d'ocre, avec des taches lancéolées noires; côtés de la poitrine d'un brun noirâtre, chaque plume bordée de roussâtre; flancs de même couleur, mais chaque plume largement bordée de blanchâtre; ventre blanc; sous-caudales blanches, tachées de brun; remiges brunes, les primaires frangées de cendré, les secondaires avec la barbe externe d'un brun châtain; queue d'un brun noirâtre. Bec brun, base de la mandibule inférieure jaunâtre; pattes et iris bruns.

Femelle. — Elle a la gorge plus pâle, les taches des parties inférieures sont moins nombreuses et plus petites, les parties cendrées sont plus pâles et les bordures claires des rémiges plus accentuées.

Var. accid. — On rencontre souvent des aberrations plus ou moins variées de blanc et même entièrement blanches; on en voit aussi de couleur isabelle avec le dos plus foncé et des taches rousses sur les parties inférieures.

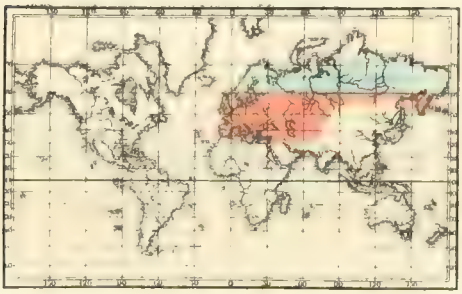

Hab. — La grive litorne habite le nord de l'Europe et de l'Asie jusque près des neiges éternelles. En automne elle émigre vers les contrées où la température est moins rigoureuse, et elle visite alors toute l'Europe centrale et méridionale. Dans le sud du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et en Grèce, elle ne se montre cependant que lors des hivers très-rigoureux (*Barboza*, *Saunders*, *Lindermayer*, etc.); il est du reste à remarquer que ce n'est pas le froid mais bien le manque de nourriture qui l'oblige à émigrer vers le sud.

Cette espèce a été observée accidentellement en Algérie (*Loche*), en Égypte et en Nubie (*Ehrenberg*, *Rüppell*), ainsi qu'à l'île de Malte (*Wright*).

En Asie cette grive est répandue dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtchatka (*Naumann*, *Brehm*); en hiver elle se montre dans le sud de la Sibérie, dans le Turkestan (*Severzow*) et même au Kachmir (*Leith Adams*), en Perse (*De Filippi*), en Palestine (*Tristram*) et en Asie Mineure (*Krüper*).

Mœurs. — La grive litorne commence à quitter les régions septentrionales dès la seconde quinzaine d'octobre, mais ce n'est qu'en novembre que la migration a lieu d'une manière générale et par grandes troupes qui se suivent de près. Si l'hiver est doux, les grives restent

dans le nord de l'Allemagne et dans l'Europe centrale et bien peu s'aventurent plus au Sud ; si, au contraire, la saison est très-rigoureuse, elles abandonnent le nord de l'Allemagne pour se diriger vers les pays du midi, et finissent ainsi, d'étape en étape, par atteindre les côtes de la Méditerranée.

Les individus venant de l'extrême nord paraissent hiverner dans le sud de la Suède. D'après Nilsson, bien qu'en automne de grandes bandes se dirigent vers les contrées du midi, on ne s'en aperçoit pas dans les forêts du sud de la Suède, où ces oiseaux abondent pendant tout l'hiver, errant à travers les bois à la recherche des génévriers. Au printemps ces oiseaux retournent dans la zone boréale, mais sont bientôt remplacés par les individus venant des pays méridionaux.

Cette espèce hiverne en Belgique et nous quitte en mars et en avril ; mais le nombre de ces grives qui séjournent chez nous n'est rien en comparaison de la quantité qui passe par notre pays au printemps et au commencement de l'hiver. Chaque année on en tue par millions dans les différents pays de l'Europe, et le nombre des survivants ne paraît guère diminuer.

Comme nous venons de le voir, cette grive fuit devant la disette occasionnée par les neiges, aussi son apparition précoce ou en nombre plus considérable que d'habitude est-elle pour nos campagnards un indice assez certain des rigueurs de l'hiver qui s'avance.

Dans les pays de montagnes, comme la Suisse, la grive litorne est plus ou moins sédentaire ; seulement, au printemps, elle s'élève sur les montagnes pour nicher dans les forêts les plus élevées et les plus sauvages qui avoisinent la région alpine. On la rencontre alors dès le mois de septembre dans les vallées inférieures.

La grive litorne est un oiseau forestier, mais elle se montre aussi dans les endroits découverts parsemés d'arbres et même dans les vergers et les jardins. Cet oiseau est beaucoup plus sociable que la plupart de ses congénères ; on ne le rencontre jamais seul ou par couples, mais toujours par troupes ; certaines espèces de grives recherchent même la société des litornes et voyagent de concert avec elles.

La litorne est farouche et prudente, mais elle arrive dans nos climats pleine de confiance et donne dans tous les piéges ; elle reconnaît, cependant, bientôt le danger, et dès lors il devient fort difficile de l'approcher. A terre elle avance par grands sauts, en remuant parfois les ailes et la queue. C'est sur les arbres qu'elle passe sa vie et il

n'est pas rare d'en voir plus de cent réunies sur le même arbre. Elle sautille peu de branche en branche, mais vole le plus souvent d'un rameau à un autre quand elle veut changer de place. Elle ne se rend sur un buisson ou à terre que pour chercher des baies ou des insectes, et quand la faim est satisfaite, elle retourne sur un arbre élevé auprès de ses compagnes. Son cri d'appel, qu'elle fait continuellement entendre aussi bien en volant que quand elle perche, peut se rendre par *tschafchafchafchak*; elle pousse souvent aussi les cris de *tschak*, *schak*, *schak*. Au printemps les mâles chantent beaucoup, mais leur chant est insignifiant.

Cette grive se nourrit comme les précédentes d'insectes, de larves et de vers, qu'elle cherche à terre dans les endroits découverts et non sous les broussailles; en automne, elle vit de diverses baies et principalement de baies de genévriers qui donnent un parfum tout particulier à sa chair.

Cet oiseau n'est guère recherché pour les volières : il conserve toujours son naturel sauvage et son chant n'offre rien d'agréable.

Reproduction. — La grive litorne niche dans le nord de l'Europe et de l'Asie, et même dans le nord-est de l'Allemagne; mais les forêts de bouleaux du Nord sont pourtant sa vraie demeure. On trouve là des nids presque sur chaque arbre, et les nouveaux sont construits à côté des anciens ; toute la forêt retentit des cris de ces oiseaux, car on peut porter à plusieurs centaines le nombre des couples qui couvent l'un près de l'autre.

Le nid est établi sur un arbre, de préférence sur un bouleau, et à une hauteur variable, mais toujours à plus de soixante centimètres du sol. Ce nid est assez grand et en forme de coupe; il est formé de buchettes, de graminées et autres matières végétales et la base est souvent solidifiée par une couche de terre assez épaisse; l'intérieur est garni d'herbes tendres. La ponte a lieu en mai ou en juin et se compose de quatre à six œufs. Ceux-ci sont d'un vert bleuâtre, tachetés et pointillés de brun ou de roux; ils mesurent environ 28 millim. sur 20.

Les parents témoignent beaucoup d'attachement pour leurs petits.

64. — La Grive à gorge noire

TURDUS ATRIGULARIS, *Tem.*

(Pl. 63).

TURDUS DUBIUS, Bechst. *G. nat. Deutschl.* IV, p. 240 (1795).
TURDUS ATROGULARIS, Tem. *Man. d'orn.* I. p. 169 (1820).
TURDUS BECHSTEINI, Naum., *Vög. Deutschl.* II, p. 310 (1822).
SYLVIA ATROGULARIS, Savi, *Orn. Tosc.* III, p. 203 (1831).
MERULA ATROGULARIS, Bonap. *Comp. List.* p. 17 (1838).
MERULA LEUCOGASTER, Blyth, *Journ As. Soc. Beng.* XVI, p. 149 (1847).
PLANESTICUS ATROGULARIS, Bonap. *Cat. Parz.* p. 5 (1854).
CICHLOIDES ATRIGULARIS, Tytl., *Ibis*, 1869, p. 124.
DIE SCHWARZKEHLIGE DROSSEL, en allemand.
THE BLACK-THROATED THRUSH, en anglais.
DE ZWARTE GEKRAAGDE LIJSTER, en flamand.

Taille : 0m, 19 à 0m,22 ; ailes 0m,14.

Description du mâle adulte.— Parties supérieures d'un gris un peu olivâtre, plus sombre sur la tête; couvertures des ailes bordées de cendré ; rémiges et rectrices brunes, bordées d'une teinte cendrée ; lorums, joues, gorge et haut de la poitrine noirs, mais les plumes de la poitrine plus ou moins bordées de blanchâtre ; côtés de la poitrine et flancs d'un cendré légèrement olivâtre, avec des taches étroites plus foncées mais peu distinctes; milieu du ventre blanc ; sous-caudales brunes variées de roussâtre avec une tache allongée blanche au centre ; couvertures inférieures des ailes d'un roux ocreux. Bec brun avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre; pattes d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle.— Elle ressemble au mâle, mais en diffère par les parties supérieures plus olivâtres, la gorge blanchâtre avec des stries noires et par les plumes noires de la poitrine bordées de blanchâtre (1).

Jeune. — Parties supérieures comme chez la femelle ; gorge et poitrine d'un blanc légèrement roussâtre et bordées de taches allongées brunes, plus grandes à la poitrine ; bas de la poitrine et flancs cendrés et marqués de taches brunes assez apparentes; ventre d'un blanc un peu sale ; sous-caudales blanchâtres, rousses à la base (Individu pris en Belgique).

Remarque. — Le *Turdus dubius*, Bechst. a été rapporté, par des auteurs récents, au *T. fuscatus*, Pall., et la dénomination de Bech-

(1) La planche porte par erreur : 1. *Mâle en été*, 2. *en automne*. Il faut lire : 1. *mâle* et 2. *femelle adultes*, 3. *jeune*.

stein a été adoptée pour cette dernière espèce. Nous croyons cependant, avec Temminck, Naumann et autres, que le *T. dubius* se rapporte plutôt au *T. atrigularis*, car Bechstein n'a connu de son espèce que de jeunes individus et sa description (*Ornith. Taschenb.* p. 147) se rapporte parfaitement au jeune de l'*atrigularis*. Il est du reste à remarquer, qu'à certain moment de leur existence, les jeunes des *T. atrigularis*, *fuscatus*, *naumanni* et *ruficollis* se ressemblent parfois tellement qu'il est souvent fort difficile de les distinguer. Il nous semble donc peu logique d'adopter une dénomination donnée à un jeune oiseau sur l'identité duquel les auteurs sont peu d'accord. Nous n'adopterons donc l'épithète de *dubius* ni pour le *T. atrigularis*, ni pour le *T. fuscatus*.

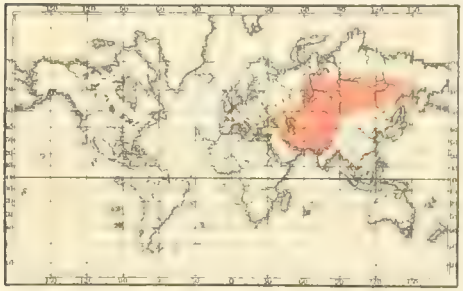

Hab. — La grive à gorge noire est encore une de ces espèces asiatiques qui se montre de temps en temps en Europe. Elle habite, à partir de l'Oural (*Hoffmann*) et du Caucase (*Naumann*), presque toute la Sibérie, ainsi que la zone des conifères et des genévriers des montagne boisées du Turkestan (*Severtzow*) ; en hiver, elle visite quelquefois la Perse, le Béloutchistan (*Blanford*), l'Himalaya et l'Hindoustan jusqu'au Bengale (*Jerdon*) et se montre même près de Calcutta. (*Blyth*). Elle hiverne en abondance dans les vallées du lac Baïkal (*Tarzanowzki*).

Les apparitions de cette espèce en Europe ne sont donc qu'accidentelles, sauf dans le sud de la Russie où elle paraît se montrer plus fréquemment (*Temminck*). Un mâle adulte a été tué en Finlande, près de Tavastehus en décembre 1871 (*Malmgren*) ; un autre individu fut pris en Danemark en 1872 (*Reinhardt*) ; d'autres captures ont été faites dans les Carpathes, en Dalmatie (*Naumann*), près de Vienne (*von Pelzeln*), en Hongrie (*Brehm*). en Bohême (*Fritsch*), en Tyrol (*Althammer*), dans la Basse Bavière (*Jäckel*), dans le Mecklenbourg (*Grävenitz*), près de Berlin (*Schalow*) et de Munster (*Altum*), etc. Le 23 décembre 1862, un individu de cette espèce a également été pris près de Lewes, dans le comté de Sussex, en Angleterre (*Gould*).

La présence de cette grive a été signalée trois fois en France : une fois près de Abbeville en novembre 1842 (*De Lamotte*) et deux fois en Provence (*Jaubert et Barth.*). En Italie, elle a été prise près de Turin et de Pavie (*Salvadori*) ; la capture signalée en Sardaigne paraît douteuse.

Enfin, la seule capture connue pour la Belgique est un jeune sujet trouvé sur le marché de Namur en 1844 par M. J. De Lafontaine et signalé par feu mon père (1). Cet oiseau appartient aujourd'hui à M. le baron de Sélys-Longchamps, qui a bien voulu nous le communiquer; il est représenté sur la pl. 63 f. 3.

Mœurs. — On ne connaît encore rien de positif sur les mœurs et la propagation de cette espèce.

65. — **La Grive à ailes rousses.**

TURDUS FUSCATUS, *Pall.*

(Pl. 65.)

TURDUS FUSCATUS, Pall., *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 451, pl. 12 (1811).
TURDUS EUNOMUS, Tem. *Pl. col.* 514 (1831).
TURDUS NAUMANNII, Tem. *Man. d'orn.* IV, p. 604 (1840).
TURDUS DUBIUS, Bonap. (nec Bechst.), *Consp.* I, p. 270 (1850).
CYCHLOSELYS FUSCATUS, Bonap. *Cat. Parz.* p. 5 (1856).
PLANESTICUS FUSCATUS, Blyth, *Ibis*, 1866, p. 376.
DIE ROSTFLÜGELIGE Drossel, en allemand.
THE DUSKY THRUSH, en anglais.

Taille : 0^m, 21 à 0^m, 24 ; ailes 0^m, 12 à 0^m, 135.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et du cou, joues, haut du dos et petites couvertures des ailes d'un brun noirâtre, mais chaque plume bordée de brun olivâtre ; une raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; bas du dos et croupion bruns, avec les plumes bordées de roux ; couvertures des ailes et rémiges secondaires brunes, bordées extérieurement de roux vif ; rémiges primaires noirâtres avec un fin liséré pâle ; gorge, côtés du cou et régions des oreilles d'un blanc roussâtre, avec quelques taches éparses noirâtres ; poitrine et flancs d'un brun noirâtre ou noirs, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de blanc ; milieu du ventre blanc ; queue brune, rousse à la base, noirâtre en dessous ; sous-caudales d'un brun-roux, largement bordées de blanc. Iris brun ; bec noirâtre avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; pattes brunes.

Femelle. — Elle a les teintes moins vives.

Jeune âge. — D'un cendré brunâtre en dessus, plus ou moins taché de noirâtre sur la tête et sur le dos et varié de roux sur le croupion ; bordures des plumes des ailes d'un roux moins vif que chez l'adulte ; sourcils, régions des oreilles et gorge d'un blanc roussâtre ; parties inférieures blanches, ornées de taches noires, brunes et rousses sur la poitrine et sur les flancs.

(1) Ch.-F. DUBOIS, *Pl. col. Ois. Belg.* I, p. 59.

Var : NAUMANNI.

(Pl. 64.)

TURDUS DUBIUS, Naum. (nec Bechst). *Vög. Nachtr.* p. 22, pl. 4, f. 8 (1804).
TURDUS NAUMANNI, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 170 (1820).
TURDUS RUFICOLLIS, Glog. *Nat. Vög. Eur.* p. 180 (1834).
TURDUS FUSCATUS, Radde, (part.) *Reise im S. von Ost-Sib.* II, pl. 7, p. 236 (1863).

Taille : 0m,21 à 0m,23 ; ailes, 0m,135 à 0m,14.

Mâle adulte au printemps. — Dessus de la tête et nuque bruns avec le bord des plumes cendré ; côtés de la tête bruns, plus ou moins variés de roux clair ; une large raie sourcilière d'un roux pâle ; les autres parties supérieures plus ou moins rousses ; gorge d'un roux clair, avec des taches noires formant moustaches sur les côtés ; poitrine d'un roux vif avec le centre des plumes brun ; flancs et sous-caudales d'un roux intense, avec le bord des plumes blanc ; couvertures des ailes et rémiges secondaires brunes, bordées extérieurement de roux ; rémiges primaires brunes, bordées de cendré ; sous-caudales et croupion d'un roux ardent ; rectrices médianes d'un brun uniforme, l'externe de chaque côté rousse, ombrée de brun à son extrémité, les suivantes brunes sur la barbe externe et à leur extrémité et rousses sur la barbe interne, ce qui donne une teinte roussâtre à la partie inférieure de la queue. — *Taille* : 0,21 ; ailes 0,135 (Individu du Baïkal)

Mâle adulte en automne. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre, avec quelques taches rousses sur le dos ; sourcils, gorge, poitrine, flancs et sous-caudales roux ; gorge bordée latéralement de petites taches noirâtres formant moustaches ; plumes des flancs et sous-caudales plus ou moins bordées de blanchâtre ; ventre blanchâtre avec quelques taches rousses ; couvertures des ailes de la couleur du dos, mais avec une strie longitudinale rousse ; rémiges secondaires brunes, bordées extérieurement de roussâtre et avec une grande tache rousse sur le bord interne ; rémiges primaires brunes, bordées de roussâtre sur les deux bords ; couvertures sous-alaires d'un roux ardent ; croupion, sus-caudales et queue d'un roux vif ; rectrices médianes bordées extérieurement de brun ; dessous de la queue roux. Bec noirâtre, roussâtre à la base de la mandibule inférieure ; iris brun ; pattes roussâtres. — *Taille* : 0,23 ; ailes 0,14 (Individu de Shanghaï).

Femelle ou jeune. — D'un cendré olivâtre uniforme en dessus ; sourcils et gorge roussâtres, cette dernière tachetée de brun, surtout sur les côtés ; rémiges bordées de roussâtre ; parties inférieures blanchâtres, avec des taches rousses sur la poitrine et sur les flancs ; rectrices médianes brunes, la plus externe de chaque côté rousse, les suivantes brunes avec leur barbe interne rousse (Individu de l'Ussuri).

Remarque. — Nous avons eu l'occasion d'examiner un grand nombre de *Turdus fuscatus* et *naumanni*, et nous avons été frappé, comme beaucoup de nos confrères, de la grande variabilité de ces deux formes, qui appartiennent sans aucun doute au même groupe spécifique. Jamais les individus à dos roussâtre de la var. *Naumanni*, ne peuvent être séparés spécifiquement de ceux dont les parties supérieures sont d'une teinte olivâtre, comme le pense M. E. von Homeyer. De même, il est impossible de séparer le *T. fuscatus* du *T. naumanni*, car entre ces deux formes nous trouvons tous les plumages intermédiaires ; il n'est pas rare de rencontrer des individus dont le plumage ne permet même pas de dire avec certitude s'ils appartiennent plutôt à l'une qu'à l'autre race.

Dans une note publiée récemment, M. J. Vian cherche à démontrer que les deux grives en question sont bien des espèces distinctes, que leur plumage parfait est fort différent, et que ce n'est qu'à certain moment de l'année, alors qu'elles ont subi une décoloration considérable, que les deux espèces se rapprochent tellement qu'il devient presque impossible de préciser la séparation entre elles. « Si l'on examine avec soin, dit M. Vian, les couleurs originaires des deux types, on s'explique comment ces deux espèces se fondent à une certaine époque de l'année. La couleur noire du merle brun (*T. fuscatus*) n'est pas franche ; elle contient, pour ainsi dire, en dissolution une teinte pourpre ; dans le merle naumann, déjà roux aux parties inférieures, la couleur olive des parties supérieures laisse entrevoir du roux. Pendant le voyage, le noir et l'olive disparaissent plus ou moins sous l'action de la lumière et des agents extérieurs ; le roux, au contraire, persiste, sans doute parce qu'il est plus solide de teint ou plus réfractaire. »

Quant à la question de séparation spécifique, M. Vian pense qu'elle doit être tranchée d'après la livrée neuve et intacte de ces oiseaux, et non d'après leur plumage décoloré pour ainsi dire accidentellement, enfin d'après des oiseaux de la Chine et non d'après ceux de la Daourie; ainsi il admet les deux espèces (1).

On voit, par la citation qui précède, que pour M. Vian, les grives naumann dont les parties supérieures sont roussâtres, seraient des individus décolorés. Pour M. l'abbé David, au contraire, ces individus ont leur plumage de noce, tandis qu'en automne, ces mêmes parties sont d'une teinte olive uniforme, et le mâle ne différerait alors guère

(1) *Bullet. de la Soc. zool. de France*, 1878, p. 113.

de la femelle. Le savant missionnaire dit avoir remarqué, que chez les mâles la prédominance des teintes rousses, qui s'étendent même sur le dos, résulte simplement de l'usure des plumes (1).

Ce qui paraît confirmer la remarque de M. David, c'est que nous voyons un fait analogue chez certaines de nos grives indigènes. Ainsi, la grive litorne a, en automne, les plumes grises bordées d'une teinte légèrement olivâtre, et les plumes couleur marron sont bordées d'une nuance plus pâle; au printemps, par l'usure des plumes, ces bordures d'une autre teinte ont généralement disparu. Le même cas se présente chez la grive à plastron blanc; chez cet oiseau, la bordure blanchâtre des plumes est partout très apparente en automne immédiatement après la mue, tandis qu'au printemps elle a plus ou moins disparu, et il n'en reste même aucun vestige à la tête et au cou, du moins chez les vieux mâles.

Il n'est donc pas douteux que les individus à dos roussâtre de la grive naumann, sont des mâles à plumage printanier (pl. 64, fig. 1). Il est du reste à remarquer que les grives naumann prises en Europe ont généralement été capturées en automne ou en hiver, alors qu'elles ne pouvaient plus avoir leur plumage du printemps; aussi tous les individus pris sur notre continent ont-ils les parties dorsales d'une couleur olivâtre. C'est pour cette raison que Naumann et d'autres ont figuré l'oiseau sous ce plumage.

D'après M. Middendorff, le *T. naumanni* serait le plumage de noce d'individus encore jeunes du *T. ruficollis* dont la teinte rousse prédomine (2).

M. Radde dit qu'il partage la conviction de M. Middendorff; pour lui, les oiseaux désignés sous le nom de *T. naumanni*, sont des jeunes des *T. ruficollis* et *fuscatus*. L'oiseau figuré par M. Radde (pl. VII, fig. a), comme étant un hybride des *T. fuscatus* et *ruficollis* nous paraît bien être un *naumanni* au printemps, et sa pl. VIII (fig. a) représente positivement le même oiseau en automne, bien qu'il soit donné pour un *T. ruficollis* à l'âge de trois ans.

M. E. von Homeyer ne paraît pas connaître la grive naumann sous le plumage que nous désignons, avec M. David, comme le plumage du printemps; pour lui, aucune des figures de Radde ne se rapporte au *naumanni*; il est vrai que M. von Homeyer se contente de les comparer

(1) David et Oustalet, *Les Oiseaux de la Chine*, p. 154.
(2) Middendorff, *Sibirische Reise*, II, 2. p. 170.

à celles que Naumann a données dans son t. XIII (pl. 358), qui représente des individus à dos olivâtre. Pour conclure, M. E. von Homeyer dit : « Parmi toutes les descriptions et figures données par Middendorff et Radde, il n'y en a pas une seule qui peut se rapporter au *T. naumanni*; d'où il résulte que ni l'un ni l'autre de nos voyageurs n'ont trouvé le *T. naumanni* en Sibérie, que la patrie de cet oiseau est restée plutôt inconnue jusqu'ici et ne doit pas être cherchée aussi loin qu'on l'a cru, surtout que par suite des fréquentes apparitions de cet oiseau en Hongrie et près de Vienne, il y a lieu de supposer que les Carpathes et la Transylvanie pourraient bien être le séjour d'été de notre oiseau (1). »

Nous ne partageons nullement cette manière de voir, mais nous devons avouer que M. Radde est très diffus dans ce qu'il dit et qu'il est fort difficile de tirer de ses remarques des déductions sérieuses. M. Radde termine en disant: « Ce qui me frappe, cependant, c'est qu'il résulte de l'ensemble des matériaux rapportés de Sibérie, que la forme type du *T. fuscatus* a justement été trouvée là où le *T ruficollis* est rare, tandis que dans les localités où l'on rencontre communément la forme décrite comme *naumanni* en même temps que le *ruficollis*, la forme type du *fuscatus* est beaucoup plus rare (2). »

Comme on le voit par tout ce qui précède, on est peu d'accord au sujet de l'espèce qui nous occupe. Plusieurs ornithologistes, cependant, réunissent les *T. fuscatus* et *naumanni* ou sont tentés de le faire ; de ce nombre sont MM. Schlégel, David, Taczanowski, etc.

M. David dit que ces deux grives vivent ensemble dans les mêmes conditions, ont les mêmes mœurs et le même cri d'appel, et qu'elles se croisent avec la plus grande facilité. Ceci prouve encore que nous avons affaire à deux races ou variétés d'un même groupe spécifique, dont les individus diffèrent plus ou moins entre eux par suite de l'âge, des saisons ou de circonstances fortuites.

---

(1) *Bemerkungen uber einige Europ. Drosseln (Journ. f. Ornith.* 1868, p. 174).
(2) Radde, *Reisen im suden von Ost-Sibirien*, II, p. 237.

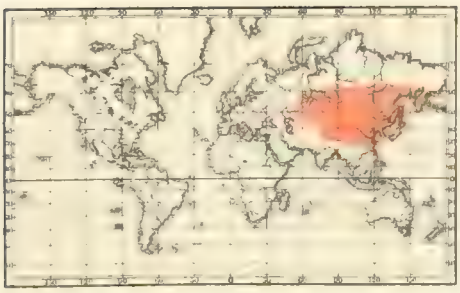

Hab. — La grive à ailes rousses habite toute la Sibérie jusqu'au 60° (*Middendorff*, *Radde*), le Kamtchatka (*Pallas*), la Mongolie (*Przwalski*), la Chine (*David*), l'île Formose (*Swinhœ*) et le Japon (*Schlégel*); au sud elle se montre accidentellement jusque près de l'Himalaya (*Jerdon*); elle est surtout commune dans la Sibérie orientale et en Chine. M. Middendorff dit avoir tué, en plein hiver, un de ces oiseaux près du Jenisej, sous le 59°; déjà le 4 février, le même voyageur observa au sud du Jenisejsk plusieurs troupes de ces grives, composées de trente à quarante individus.

Il est difficile d'indiquer avec exactitude les apparitions de cette espèce en Europe, parce qu'elle a souvent été confondue avec sa var. *Naumanni*. Il est certain cependant qu'elle a été prise assez souvent en Russie, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Feu mon père a signalé un oiseau de cette espèce trouvé sur le marché de Namur (1); d'après M. de Sélys-Longchamps, plus récemment on aurait encore pris en Belgique une ou deux de ces grives. Pour l'Italie, M. Salvadori signale trois captures : une près de Turin en automne 1829, une près de Gênes durant l'hiver de 1862, et une près de Brescia en 1844.

La var. *Naumanni* habite les mêmes pays que la grive à ailes rousses. En Europe elle s'est montrée assez souvent en Hongrie et en Dalmatie, surtout dans les forêts des Carpathes ; elle a également été prise en Galicie, en Silésie et en Bohême (*Naumann*). Mon père dit avoir acheté chez un marchand de volaille, en octobre 1853, une grive naumann prise dans les environs de Bruxelles.

MM. Jaubert et Barthélemy parlent de deux grives semblables tuées dans le midi de la France : un sujet adulte pris en décembre 1856 et un jeune, en septembre 1845. Ces deux oiseaux sont représentés dans l'ouvrage de ces auteurs (2), mais il est difficile d'y reconnaître des grives naumann ; l'oiseau vu de face nous paraît être plutôt un *T. fuscatus*. C'est par erreur, paraît-il, que l'on a annoncé des captures de la grive naumann en Italie, car, d'après M. Salvadori, on n'y a jamais observé que le *T. fuscatus*.

(1) C. F. Dubois, *Pl. col. Ois. Belg.* I, p. et pl. 25a.

(2) Jaubert et Barthélemy-Lapommeraye, *Richesses ornith. du midi de la France*, p. 215, pl.

Mœurs. — Cette grive se tient dans la cime des arbres et émigre en grandes troupes dans lesquelles les deux races sont mélangées. D'après M. Taczanowski, le *T. fuscatus* niche près de l'Angora, dans les environs de Ussola, où les premiers individus arrivent vers le 12 ou le 13 mai, et y restent jusque vers le 12 octobre.

Pour ce qui concerne la var. *Naumanni*, voici ce qu'en dit M. David : « A Pékin, depuis l'automne jusqu'à la fin du printemps, on peut l'observer dans les jardins, autour des pagodes et des sépultures ; elle s'y nourrit de fruits de génévriers et de sophora, ainsi que de vers et et d'insectes. En été elle quitte la Chine et s'en va nicher en Mantchourie et en Sibérie. M. Przwalski l'a rencontrée dans la vallée de Hoangho, au Kokonoor et dans le pays de l'Oussouri ; mais il a constaté, chose curieuse, qu'elle ne se reproduit pas en Mongolie, pas même sur les montagnes boisées de l'Alachan. »

Reproduction. — Il est étonnant qu'aucun des voyageurs qui ont observé ces grives en Sibérie ou en Chine n'ait fourni des renseignements précis sur le mode de reproduction de cette espèce. M. Dresser dit avoir reçu du Dr Dybowski des œufs du *T. fuscatus* recueillis en Daourie ; ces œufs ressemblent à ceux du *T. pilaris*, mais ils sont un peu plus petits ; leur couleur est d'un bleu brillant parsemé de taches d'un rouge obscur (1).

66. — **La Grive mauvis.**

TURDUS ILIACUS, *Lin.*

(Pl. 66.)

TURDUS ILIACUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 292 (1766).
TURDUS MAUVIS, Müll. *Syst. nat. suppl.* p. 141 (1776).
SYLVIA ILIACA, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 215 (1827).
TURDUS BETULARUM et VINETORUM, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 386 (1831).
TURDUS GRACILIS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 281.
ILIACUS ILLAS et MINOR, Des M. *Ool. ornith.* p. 293 (1860).
HYLOCICHLA ILIACA, Gray, *Hand-list*, I, p. 254 (1869).
DIE ROTHDROSSEL, WEINDROSSEL, en allemand.
THE REDWING, en Anglais.
DE KOPERWIEK, en flamand.

---

(1) *Proc. zool. Soc.* 1871, p. 104.

Taille : 0m,20 ; ailes 0,12.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun olivâtre; sourcils, gorge et poitrine d'un blanc roussâtre; côtés du cou roux ; flancs d'un roux ardent ; milieu du ventre blanc; toutes les parties inférieures, sauf le milieu du ventre, sont parsemées de taches noirâtres, plus étroites à la gorge, plus pâles ou olivâtres sur les côtés du ventre ; couvertures des ailes et rémiges brunes, bordées de roux tirant sur l'olive ; rémiges tertiaires terminées par une petite tache triangulaire blanchâtre ; queue de la couleur du dos ; sous-caudales blanches, bordées latéralement d'une teinte olive. Pattes d'un brun roussâtre ; iris brun ; bec brun avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre.

Femelle. — Elle diffère peu du mâle : les sourcils sont moins roux ; la gorge et la poitrine sont blanches variées d'un peu de roussâtre ; les taches des parties inférieures sont plus nombreuses, surtout sur les côtés du cou.

Var. accid. — Cette espèce est très sujette à des variations accidentelles : on rencontre souvent des individus plus ou moins tachés de blanc et même entièrement blancs ou de couleur isabelle.

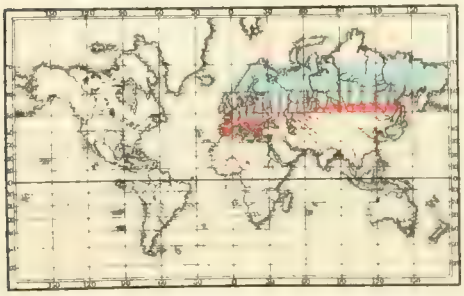

Hab. — La grive mauvis habite, en été, toute la zone froide de l'Europe et de l'Asie jusque vers le 70° (*Collett*, *Middendorff*, etc.) ainsi que l'Islande (*Faber*) et les îles Féroë (*Müller*). Elle paraît cependant être peu commune dans la Sibérie orientale. En hiver on la rencontre dans tout le midi de l'Europe, depuis le sud de l'Espagne (*Saunders*) et la Sicile (*Malherbe*) jusqu'en Grèce (*Lindermayer*). Elle ne paraît pas avoir été observée en Asie Mineure.

En Asie elle hiverne probablement dans le sud de la Sibérie, car elle est de passage accidentel en Turkestan (*Severzow*) et n'apparaît que rarement au nord-ouest de l'Himalaya (*Jerdon*).

A partir de l'automne, cette espèce se montre aussi en Algérie, mais elle n'y reste que pendant deux ou trois mois, fréquentant en grandes troupes les parties boisées de la contrée (*Loche*). Elle a également été observée aux îles Canaries (*Berthelot*).

Mœurs. — La grive mauvis est un oiseau migrateur : elle quitte les contrées du nord vers le 15 octobre, rarement plus tôt, pour aller passer l'hiver dans les pays du midi ; elle hiverne cependant en Irlande. Vers le milieu de mars elle retourne dans le nord.

Cette espèce voyage toujours par grandes troupes, aussi bien pendant la nuit qu'en plein jour ; en automne elle opère son voyage assez rapidement, mais au mois de mars elle y met plus de temps et s'arrête parfois quelques jours et même toute une semaine dans les lieux qui lui plaisent. Au printemps ces grives se réunissent en troupes plus considérables qu'en automne et on les voit alors souvent mêlées aux grives litornes. En Belgique et dans les autres pays de l'Europe centrale, les mauvis ne font que passer ; ce n'est que quand l'hiver est exceptionnellement doux qu'un certain nombre d'individus hivernent dans nos contrées.

Cette grive recherche de préférence les petits bois, les lisières des forêts où croissent beaucoup d'arbres à baies, ainsi que les vignobles, car elle est très friande de raisin. Au printemps, elle se montre surtout dans les bois marécageux environnés de prairies et de champs, dans les jardins, dans les vergers, près des eaux bordées de saules et d'aunes et en général partout où il y a des groupes d'arbres.

La grive mauvis ressemble assez par ses mœurs à la grive chanteuse, mais elle est moins farouche que cette dernière et se montre même trop confiante. Elle est très-sociable : quand elle se trouve isolée de ses semblables elle recherche la société des litornes ou des grives chanteuses, car elle ne supporte pas la solitude. Son cri d'appel est tantôt *gac*, tantôt *tzih* ; parfois elle réunit les deux syllabes, ce qui fait *gack tzih* ou *gack tzii* ; son cri d'angoisse est *scherr* ou *tscherr*.

Le chant du mâle est insignifiant, mais il est plus varié que celui de la litorne. Il paraît, cependant, que le chant de la grive mauvis est beaucoup plus mélodieux dans les contrées boréales, du moins pendant la durée de la reproduction ; là le chanteur se fait entendre particulièrement au crépuscule, et il ne cesse sa chanson que lorsqu'il fait nuit.

Cette grive se nourrit comme ses congénères de vers, de larves et d'insectes et même de petits mollusques terrestres, qu'elle cherche à terre dans les prairies, dans les champs ou dans les bois, soit dans la mousse ou sous les broussailles, soit sous les feuilles mortes qu'elle

retourne très adroitement ; jamais elle ne saisit un insecte au vol. Dans l'arrière-saison et en hiver elle vit presque uniquement de baies de génévrier, de sureau, de sorbier, de raisin, etc.

Cet oiseau se comporte bien en captivité et s'habitue vite à sa nouvelle condition ; il vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux comme avec ses semblables, et se tient très propre dans sa cage pourvu qu'on lui donne de l'eau pour se baigner. Il est fort recherché pour sa chair.

Reproduction. — La grive mauvis ne niche que dans le nord de l'ancien monde ; mais d'après Meisner et Schinz, elle nicherait aussi dans les montagnes de la Suisse. C'est ordinairement non loin de l'eau qu'elle établit son nid sur un jeune bouleau ou dans un buisson d'aunes, mais il est rarement placé à plus d'un mètre du sol et il est solidement fixé aux branches à l'aide de terre détrempée. Ce nid se trouve le plus souvent à une hauteur de 40 à 60 centimètres ; il est formé de buchettes et de diverses tiges entremêlées de brins d'herbe ; l'intérieur est tapissé de détritus de bois, de terre et d'argile agglutinés ; il est plus rare que l'oiseau emploie des lichens et des mousses dans la construction de son nid.

La ponte a lieu en juin ; elle se compose de quatre ou cinq œufs plus ou moins arrondis et d'un beau bleu verdâtre, parsemés de points et de petites taches rougeâtres ou brunâtres. Ces œufs mesurent environ 26 millim. sur 20.

Remarque. — Naumann raconte que son père prit un jour en automne un mâle pas très adulte de la grive mauvis et le conserva en vie; cet oiseau ne présentait rien d'anormal. L'année d'après, il fit sa mue et présentait alors les modifications suivantes : les couvertures des ailes, les rémiges tertiaires et les rectrices latérales furent d'un blanc pur. La troisième année de sa captivité, cette grive mua de nouveau, mais alors elle reprit son plumage normal, sans la moindre plume blanche dans les ailes ou dans la queue (1).

On peut déduire de ceci, que les aberrations que l'on rencontre parfois chez les oiseaux ne sont pas toujours des anomalies de naissance; nous venons de voir, en effet, qu'un plumage peut se modifier à la suite d'une mue, et qu'il peut reprendre son état normal après une autre mue.

---

(1) Naumann, *Vög. Deutshl.* II. p. 288.

67. — La Grive chanteuse.

TURDUS MUSICUS, *Lin.*

(Pl. 67.)

TURDUS MUSICUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 292 (1766).
SYLVIA MUSICA, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 211 (1827).
TURDUS MINOR et PHILOMELOS, Brch. *Vog. Deutschl.* p. 382 (1831).
MERULA MUSICA, Selby, *Brit. B.* I, p. 162 (1833).
ILIACUS MUSICUS, Des M. *Traité d'ool.* p. 292 (1860).
HYLOCICHLA MUSICA, Gray, *Hand-List*, I, p. 253 (1869).
TURDUS AURITUS, J. Verr. *N. Arch. du Mus.*, VI, p. 34 (1870).
DIE SINGDROSSEL, en allemand.
THE SONG-THRUSH, en anglais.
DE ZANGLIJSTER, en flamand.

Taille : $0^{m},21$; ailes 0,125.

Description du mâle et de la femelle adultes.— D'un brun olivâtre en dessus; couvertures des ailes terminées de jaune roussâtre; lorums et tour des yeux d'un jaune d'ocre; côtés de la tête de même couleur mais variés de brun; menton et gorge d'un blanc jaunâtre, bordées latéralement de taches noires formant moustaches; poitrine et flancs jaunâtres, ces derniers variés d'olivâtre; milieu du ventre blanc; toutes les parties inférieures sont ornées de taches brunes, plus petites et moins nombreuses sur le ventre et sur la gorge couvertures sous-alaires d'un jaune roussâtre vif; sous-caudales olivâtres avec une grande tache allongée blanche. Bec et iris bruns; base de la mandibule inférieure blanchâtre ; pattes roussâtres.

La femelle est difficile à distinguer du mâle; au printemps les deux sexes ont les teintes générales plus pâles.

Jeune au nid. — Parties supérieures d'un brun cendré avec des taches d'un jaune roussâtre; couvertures des ailes terminées par une grande tache de même couleur; sourcils, lorums, poitrine et flancs d'un jaune roussâtre ; gorge et ventre d'un blanc jaunâtre; poitrine et flancs, tachés de brun.

Var. accid. — Les aberrations ne sont pas rares chez cette espèce ; on rencontre des individus tapirés de blanc ou d'un blanc uniforme ; ceux de couleur isabelle avec des taches d'un roux pâle sont moins fréquents.

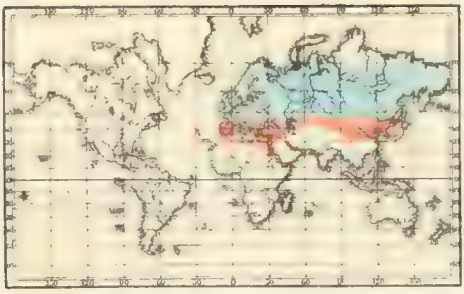

Hab. — Cette grive habite toute l'Europe et se montre jusque sous le 70° de lat. N. En automne elle quitte les contrées froides et tempérées pour passer l'hiver dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Drake*, *de Heuglin*) jusqu'en Nubie (*Hemprich* et *Ehrenb.*); elle visite alors quelquefois aussi l'île Madeire *(Harcourt)*.

C'est un oiseau de passage dans le nord de l'Italie, à l'île de Malte *(Salvadori)* et peut-être aussi dans le nord de la Turquie; un petit nombre seulement de ces grives passe l'hiver dans le midi de la France *(Jaubert* et *Barthel.)*.

En Asie on rencontre cette espèce dans toute la Sibérie (*Radde*, *Dybowski*), en Chine (*Swinhoe*) et en Palestine (*Tristram*).

Mœurs. — La grive chanteuse ou musicienne est, pour nos contrées, un oiseau d'été, qui nous quitte entre le 15 septembre et le 15 octobre pour revenir dans la seconde quinzaine de mars ou en avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée; elle revient cependant toujours avant que les mauvis ne repassent pour retourner dans le nord. Lors de son départ en automne, la grive chanteuse voyage généralement par familles ou par petites troupes, mais pour revenir au printemps, elle se réunit en bandes assez considérables, qui voyagent généralement pendant la nuit.

Cette grive préfère les bois à toute autre localité : elle recherche surtout les bois humides traversés par un cours d'eau ou entrecoupés de mares et d'étangs et bien garnis de buissons; on la rencontre aussi dans les bosquets, dans les champs et les prés parsemés de bouquets d'arbres, et même dans les jardins et sur les buissons d'aunes et de saules qui bordent les rivières et les ruisseaux. On la voit moins dans les forêts de conifères, mais lors des migrations, elle se montre partout où elle peut trouver sa nourriture.

La grive chanteuse est un oiseau très gai et agile, mais aussi farouche et peu sociable. En dehors du temps des migrations, il est rare d'en voir plusieurs ensemble, et quand elles se mettent en voyage elles ne se réunissent jamais en troupes aussi nombreuses que les grives litornes et mauvis. Elle est très adroite dans tous ses mouvements, sautille à terre et dans les branches avec une aisance parfaite. Son vol

est facile mais un peu vacillant, surtout quand elle veut se reposer; en volant elle longe généralement la lisière des bois, et il est bien rare qu'elle s'aventure en plein jour à travers une grande plaine dépourvue d'arbres.

Le cri d'appel de cet oiseau est *zipp, zipp* sifflant; s'il y a apparence de danger, il pousse les cris de *dack, dack, dack, dack, dack* ou *dæck, dæck, dæck!* Quand les grives chanteuses se réunissent pour émigrer, elles font souvent entendre les cris de *tik tik tik tik tiki dack dack!* On entend les mêmes cris vers le soir, au moment où ces oiseaux vont prendre leur repos.

Le mâle passe avec raison pour le meilleur chanteur des grives indigènes; son chant est plus mélodieux et plus varié que celui du merle, aussi est-il fort recherché par les amateurs d'oiseaux vivants. Dès son retour au printemps, le mâle commence à chanter; on l'entend alors principalement dans la matinée et au crépuscule, jusque bien avant dans l'été.

Cette espèce se nourrit comme ses congénères de larves, de chenilles nues, d'insectes, de jeunes mollusques et de vers, qu'elle trouve à terre dans la mousse et sous les feuilles mortes. A l'arrière-saison elle recherche toutes sortes de baies et même des cerises et du raisin, mais elle est moins friande des baies de genévrier que les autres grives.

Cet oiseau supporte bien la captivité, mais il reste farouche et ne s'apprivoise que très difficilement; pris au nid, on peut l'élever avec facilité et il devient alors assez familier; on peut même le mettre dans une volière avec d'autres oiseaux, mais il exige de la propreté et beaucoup d'eau pour se baigner.

La grive chanteuse est surtout estimée pour sa chair, aussi lui livre-t-on une chasse terrible à son double passage au printemps et en automne; mais sa chair est plus grasse et plus délicate à l'arrière-saison qu'à toute autre époque.

Reproduction. — Cette grive niche deux fois par an : en avril ou mai, et en juin ou juillet. On trouve ordinairement le nid dans les bois, soit dans un buisson, soit dans un touffu de saules; il est placé à hauteur variable mais qui dépasse rarement la hauteur d'un homme, sauf le cas où il est fixé dans les branches d'un arbuste ou d'un pommier sauvage.

Ce nid est très artistement construit et a la forme d'une coupe profonde; l'extérieur est formé de fines buchettes, de radicelles et de

brins d'herbes parfois entremêlés de mousse; les parois intérieures sont recouvertes d'une couche de terre et de détritus bien lissée, qui reste humide pendant tout le temps de la couvaison. Les quatre à six œufs que pond la femelle reposent au fond de ce nid dépourvu de toute litière.

Les œufs varient peu : ils sont d'un beau bleu verdâtre, plus ou moins parsemés de petites taches arrondies et de points noirs ou bruns. Ils mesurent environ 27 millim. sur 20.

La femelle couve seule pendant seize jours; durant ce temps le mâle lui apporte de quoi vivre. Les parents montrent beaucoup de sollicitude pour leurs petits.

68. — **La Grive de Swainson.**

TURDUS SWAINSONII, *Cab.*

(Pl. 68).

TURDUS MINOR, Gm. (Part.), *Syst. nat.* I, 2. 809 (1788).
TURDUS FUSCUS, Gm. *Ibidem*, p. 817 (1788).
TURDUS SOLITARIUS, Wils. *Am. orn.* V. pl. 43, f. 2 (1812).
MERULA WILSONII Sw. et Rich. *Faun. bor. Am.* II, p. 182 (1831).
MERULA OLIVACEA, Brew. *Proc. Bost. soc.* 1844, p. 191.
TURDUS OLIVACEUS, Giraud, *Birds of Long Isl.* p. 92 (1844).
TURDUS SWAINSONII, Cab. *Faun. Per.* p. 187 (1845-46).
TURDUS MINIMUS, Lafr. *Rev. zool.* 1848, p. 5.
TURDUS NANUS (Erreur), Sam. *Am. Nat.* II, 1868, p. 218.
DIE SWAINSON'S DROSSEL, en allemand.
THE OLIVE-BACKED THRUSH; SWAINSON'S THRUSH, en anglais.

Var. ALICIÆ.

TURDUS ALICIÆ, Baird, *Birds N. Am.* p. 217 (1858).
TURDUS SWAINSONII, *var.* ALICIÆ, Coues, *Key to North Am. B.* p. 73 (1872).

Var. USTULATUS.

TURDUS USTULATUS, Nutt. *Man. of the Orn.* I, p. VI (1840).
TURDUS SWAINSONII, *var.* USTULATUS, Coues, *Key*, p. 73 (1872).

Taille $0^m,17$; ailes $0^m,102$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures et queue d'un cendré olivâtre foncé; paupières, lorums, côtés de la tête et haut de la poitrine roussâtres; gorge d'un blanc roussâtre; régions parotiques variées

de brun; côtés du cou et poitrine tachés de brun, ces taches passent à l'olivâtre sur les côtés du bas de la poitrine; côtés de la poitrine et flancs olivâtres; milieu du bas de la poitrine et du ventre, ainsi que les sous-caudales, d'un blanc pur; rémiges brunes bordées extérieurement d'olivâtre. (Individu de l'Amérique sept. fig. 1 de la pl.)

Var. Aliciæ. — Semblable au type pour les parties supérieures et la disposition des taches, mais les côtés de la tête sont également d'un cendré olivâtre; la poitrine n'est que légèrement lavée de jaunâtre et cette teinte tranche à peine sur le blanc de l'abdomen (*Individu du Labrador*).

Var. Ustulatus. — Semblable au type décrit ci-dessus, mais toutes les parties supérieures, au lieu d'être d'un cendré olivâtre, sont d'un brun-roux légèrement olivâtre; la teinte rousse domine même sur les ailes et sur la queue (Individu pris en Belgique, fig. 2 de la pl.).

Remarques. — 1. Gmélin a confondu, sous le nom de *Turdus minor*, deux espèces différentes : les *T. swainsonii* et *fuscescens*. C'est pour cette raison qu'on n'admet plus l'épithète de Gmélin. Quant aux autres dénominations qui ont priorité sur celle de M. Cabanis, elles ont été admises antérieurement pour d'autres grives.

2. M. Elliott Coues (1) divise cette espèce en trois variétés et nous partageons entièrement sa manière de voir.

Voici les caractères assignés par ce naturaliste à chacune de ces variétés (2) :

a. Swainsonii. — *Olivaceus, cauda concolore; subtus albus, lateribus griseo-olivaceis, pectore, jugulo, palpebris, cum lateribus capitis et colli subflavicantibus, pectore et jugulo maculis magnis fuscis notatis.*

b. Aliciæ. — *Olivaceus, lateribus capitis concoloribus, jugulo vix flavido-tincto. Major; rostro longiore, graciliore.*

c. Ustulatus. — *Rufo-olivaceus; cæteris T. swainsoni sat similis.*

Le Musée royal d'histoire naturelle de Belgique possède un individu de la var. *Aliciæ* provenant de la Nouvelle-Grenade qui est semblable, par sa coloration, aux individus de l'Amérique septentrionale, mais dont il diffère par une taille un peu moins forte et par un bec moins grêle. La taille ne paraît du reste pas être un caractère sérieux, car nous avons sous les yeux deux spécimens que nous rapportons à la var. *Ustulatus*, dont l'un, de l'Equateur, mesure 0,132 millim., tandis que l'autre, de Guatémala, en mesure 0,145; l'individu pris en Bel-

(1) Coues, *Birds of the Northwest*, p. 4 (Washington, 1874).
(2) Coues, *Birds of the Colorado Valley*, I. p. 56 (Washington, 1878).

gique, de la collection de M. le baron de Sélys-Longchamps, présente la même coloration que ces derniers, et nous croyons ne pas devoir hésiter à le rapporter à la var. *Ustulatus*.

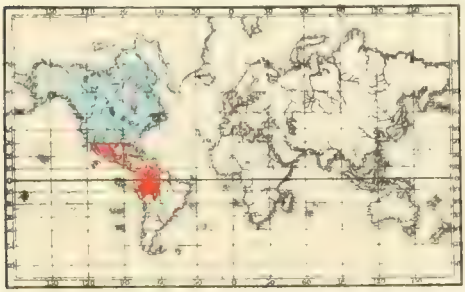

Hab. — La grive de Swainson est une espèce américaine dont les apparitions en Europe sont excessivement rares. Elle habite toute l'Amérique septentrionale à partir des côtes de la mer Polaire; son aire de dispersion s'étend depuis le détroit de Behring jusqu'à l'Océan Atlantique (*Coues*) et descend au sud jusqu'au Pérou et le nord du Brésil (*Sclater*, *Cabanis*, *von Pelzeln*). Cet oiseau habite également Cuba (*Grundlach*) et les îles Bermude (*Baird*), mais il ne paraît pas se montrer dans la partie sud-ouest des Etats-Unis (*Coues*); il visite accidentellement le Groenland (*Reinhardt*).

La var. *Aliciæ* habite également le nord de l'Amérique, mais elle est surtout abondante dans les parties les plus septentrionales; elle émigre au sud jusqu'à Costa-Rica (*Frantzius*), l'île de Cuba (*Grundlach*) et la Nouvelle-Grenade (spécimen du Mus. de Brux.); M. Taczanowski signale l'apparition de cette variété dans la Sibérie orientale au cap Tschukotsk.

La var. *Ustulatus* est répandue le long des côtes du Pacifique depuis l'île Sitka jusqu'au Mexique (*Coues*) et les îles Tres Marias (*Grayson*); elle paraît cependant descendre plus au sud, car le Musée de Bruxelles possède un individu de Guatémala et un autre de la république de l'Équateur.

Les apparitions de cette espèce en Europe sont peu nombreuses : un individu a été pris à Helgoland le 2 octobre 1869 et se trouve dans la collection de M. Gätke; un autre a été tué en Ligurie (*Salvadori*); un troisième a été pris dans les environs de Namur en octobre 1847; comme nous l'avons dit plus haut, ce dernier appartient à la var. *Ustulatus*.

Mœurs. — La grive de Swainson est remarquable par sa vie errante, car elle émigre bien plus avant dans le sud qu'aucune autre grive américaine; la généralité des espèces de ce genre répandues aux États-Unis dépassent rarement l'isthme de Panama. Cet oiseau ne

paraît cependant pas être très sensible au froid, car M. Coues dit que M. Trippe l'a observé en octobre dans le Colorado, alors que le sol était couvert d'un pied de neige.

L'époque des migrations varie naturellement un peu suivant la latitude qu'habite l'oiseau. D'après M. Nehrling, cette espèce apparaît dans l'Illinois septentrional à la fin d'avril ou au commencement de mai, par couples ou par petites troupes de quatre à six individus; vers la mi-octobre elle retourne dans le Sud. Suivant M. Coues, l'arrivée des mâles précède de quelques jours celle des femelles. Cette grive hiverne à partir de la Floride ou du 30° de lat. N.

Le chant de cet oiseau est insignifiant et ressemble à celui de la plupart des grives américaines. Il se nourrit comme ses congénères.

Reproduction. — Cette grive niche dans les buissons qui bordent les cours d'eau et surtout dans les touffus de saules croissant près de l'eau. Le nid est fixé à cinq ou six pieds du sol; il est formé de buchettes entremêlées de fibres, de mousses, de lichens et surtout de mousses du genre *Hypnum*. La ponte est de 4 à 6 œufs, d'un vert bleuâtre ou olivâtre, tachetés de brun rougeâtre. Il y aurait deux pontes par an.

69. — **La Grive pâle.**

TURDUS OBSCURUS, *Gm.*

(Pl. 69).

TURDUS OBSCURUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 816 (1788).
TURDUS OCRAGASTER, Sparrm. *Mus. Carls.* IV, pl. 85 (1789).
TURDUS PALLENS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 457 (1811).
TURDUS SEYFFERTITZII, Breh. *Lehrb. Eur. Vög.* II, p. 972 (1824).
TURDUS RUFULUS, Drap. *Dict. class. d'hist. n.* X, p. 443 (1826).
TURDUS WERNERI, Géné, *Mem. Ac. r. Tor.* XXXVII, p. 296, pl. 2 (1834).
TURDUS PALLIDUS, Tem. (nec Gm.) *Man. d'orn.* III, p. 97 (1835).
TURDUS MODESTUS, Eyt. *Proc. Zool. Soc.* 1839, p. 103.
PLANESTICUS OBSCURUS, Bp. *Cat. Parz.* p. 5 (1856).
TURDUS DAVIDIANUS, Milne-Edw. *N. Arch. du Mus.* I, Bull. p. 26 (1865).
GEOCICHLA OBSCURA, Jerd. *Ibis*, 1872, p. 136.
TURDULUS PALLENS, Godw. — Aust., *Jour. As. Soc. Beng.* XVI pt. 2. p. 178 (1874).
MERULA OBSCURA, Seeb. *Cat. of the Birds Brit. Mus.* V, p. 273 (1881).
DIE BLASSE DROSSEL, en allemand.
THE DUSKY THRUSH, en anglais.
DE VALE LIJSTER, en flamand.

Taille : 0m,20, à 0m,13.

Description du mâle adulte. — Tête, gorge, côtés et dessus du cou d'un gris cendré foncé, avec le vertex lavé d'olivâtre ; une raie sourcilière blanche bien accentuée ; une tache blanche au-dessous de l'œil et une autre de même couleur à la base de la mandibule inférieure; menton blanc ; lorums noirâtres; dos, croupion, ailes et queue d'un brun olivâtre uniforme ; poitrine et flancs d'un jaune d'ocre un peu roussâtre; milieu du ventre blanc; sous-caudales blanches tachées de brun ; rectrices latérales terminées par une tache blanchâtre sur la barbe interne. Iris brun; bec noirâtre avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; pattes d'un roux jaunâtre (Individu de Malacca).

Femelle. — Celle-ci ne diffère du mâle que par la coloration de la tête. Parties supérieures d'un brun olivâtre, plus sombre sur la tête ; régions parotiques de même couleur, mais avec une strie blanchâtre au centre des plumes ; sourcils, une tache sous l'œil et à la base de la mandibule inférieure, menton et gorge d'un blanc pur ; une bande assez large et formée de taches plus ou moins rapprochées et de la couleur du dos, descend de la base de la mandibule inférieure ; entre cette bande et la région parotique se trouve un espace d'un blanc pur ; grandes couvertures des ailes terminées de blanchâtre; poitrine, flancs et milieu du ventre comme chez le mâle (Individu pris en Belgique).

Jeune âge. — Parties supérieures olivâtres tachetées de jaune roussâtre ; sourcils peu distincts et jaunâtres ; parties inférieures comme chez la femelle, mais avec des taches brunes sur la poitrine. A un âge plus avancé les jeunes ressemblent à la femelle, mais ils ont les couvertures alaires terminées de blanc.

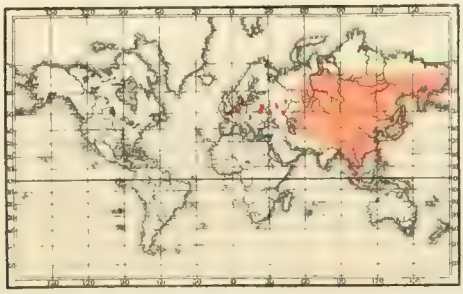

Hab. — La grive pâle est encore une espèce asiatique qui ne se montre qu'accidentellement en Europe. Elle a été prise plusieurs fois en Allemagne, en Saxe, en Bohême et en Autriche. Un jeune mâle a été pris en Hollande, près de Harlem, le 27 octobre 1843 (*Schlégel*). D'après M. Fallon, un ou deux individus auraient été pris en Belgique; M. J. De Lafontaine trouva une femelle sur le marché de Namur en 1849; cet oiseau appartient aujourd'hui à M. le baron de Sélys-Longchamps et il est figuré sur notre planche. Sept ou huit sujets ont été capturés dans le bassin de Marseille entre les années 1845 et 1850 (*Jaubert* et *Barthel*).

En Asie on trouve cette espèce en Sibérie (*Radde, Dybowski*) jusqu'au cercle polaire (*Seebohm*), en Mongolie (*Przewalski*), en Chine (*David*) jusqu'à la presqu'île de Malacca et l'île Formose (*Swinhoe*); elle a également été observée au Japon et à Java (*Schlégel*), aux îles Andamans (*Hume*), aux Philippines (*Bonaparte*), aux îles Pelew (*Finsch* et *Hartlaub*) et le Musée de Bruxelles possède des spécimens de Singapore. Elle ne paraît pas être abondante en Turkestan où M Severtzow l'a observée près de Vernoje. Pour l'Inde, M. Jerdon signale une capture près de Cherra-Poonjee en novembre.

Mœurs. — La grive pâle habite, en été, le nord de la Sibérie et se retire en hiver dans le sud-est de l'Asie; d'après M. David, elle est très abondamment répandue à l'époque du passage, dans toute la Chine et en Mongolie. Le même ornithologiste dit que cet oiseau a les mêmes mœurs que notre grive commune. Son chant ne se compose que de deux ou trois notes qui sont jetées d'une voix claire et sonore.

Reproduction — M. Taczanowski donne quelques détails intéressants sur le mode de reproduction de cette grive, dont nous donnerons ci-dessous une traduction résumée (1) :

Cette espèce arrive vers le 20 mai dans la Sibérie orientale pour y nicher. A cette époque elle se tient dans les vallées bordées de mélèzes, de pins et de sapins. Le nid est fixé dans la bifurcation des rameaux ou sur une forte branche à une hauteur de trois à cinq mètres. Il est formé de brins d'herbes et autres substances végétales sèches, bien enchevêtrées et entremêlées de terre ; l'intérieur est proprement garni de brins d'herbe et d'aiguilles sèches de mélèze ; ce nid est d'une construction ferme et solide; il est tellement bien attaché aux branches qu'il est fort difficile de l'enlever sans le détériorer. Il mesure 120 millim. de diamètre, 100 de hauteur et 50 de profondeur.

C'est dans la première quinzaine de juin que la femelle fait sa ponte qui se compose de quatre ou de cinq œufs, rarement de six. Pendant que la femelle est sur le nid, le mâle se tient à quelque distance, répétant sans relâche son chant monotone et sonore. La femelle couve avec ardeur, mais il est difficile de la tirer pendant ce temps, parce que son nid est trop bien abrité par les branches qui l'entourent; si on la chasse, elle s'éloigne et ne revient pas de suite

---

(1) Voy. *Journal f. Ornith.*. 1872, p. 440.

Les œufs sont de coloration assez variable et ressemblent assez à ceux du merle et de la litorne. Ils sont d'un bleu pâle, d'un bleu verdâtre ou d'un bleu sale tirant au jaunâtre ; les taches fondamentales sont d'un brun violacé, les superficielles, d'un brun olivâtre ou roussâtre ; la disposition et le nombre de ces taches varient suivant les œufs, mais ordinairement elles sont plus nombreuses vers le gros bout. Ces œufs mesurent 25 millim. sur 18 à 30 millim. sur 20.

GENRE XLII.

PÉTROCINCLE. — MONTICOLA.

MONTICOLA, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
PETROCINCLA, Vig. *Zool. Journ.* II, p. 396 (1826).
PETROCOSSYPHUS, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
PETROPHILA, Swains. *Classif. Birds*, II, p. 232 (1837).
OROCETES, Gray, *List Gen. Birds*, p. 21 (1840).
CYANOCINCLA, Hume, *Nest and eggs Ind. Birds*, p. 226 (1873).

Car. — Bec allongé, sub-cylindrique, plus large que haut à la base, à mandibule supérieure fléchie à la pointe ; narines basales, latérales, ovalaires, à moitié fermées par une membrane ; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue, à première rémige rudimentaire, deuxième et troisième rémiges égales en longueur et les plus longues ; queue médiocre, terminée presque carrément ; tarses médiocres, doigts assez allongés, à ongles recourbés, celui du doigt médian légèrement élargi.

Hab. — Ce genre, dont les espèces sont peu nombreuses, a des représentants dans l'Europe méridionale et centrale, en Afrique et dans l'Asie chaude.

70. — Le Pétrocincle de roche.

MONTICOLA SAXATILIS, *Boie ex Briss.*

(Pl. 70.)

MERULA SAXATILIS, Briss. *Ornith.* II, p, 238 (1760).
TURDUS SAXATILIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 294 (1766).
LANIUS INFAUSTUS MINOR, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 310 (1788).
TURDUS INFAUSTUS, Lath. *Ind. Orn.* I, p. 335 (1790).
SAXICOLA MONTANA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 185 (1816).
MONTICOLA SAXATILIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
PETROCINCLA SAXATILIS, Vig. *Zool. Journ.* II, p. 396 (1826).

PETROCOSSYPHUS SAXATILIS, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
SYLVIA SAXATILIS, Savi, *Orn. Tosc.* I, p, 218 (1827).
PETROCOSSYPHUS GOUREYI et POLYGLOTTUS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 370 (1831)
SAXICOLA SAXATILIS, Rüpp. *Neue Wirb. Vög.* p. 80 (1835).
PETROCICHLA SAXATILIS, Keys. et Blas. *Wirb. Eur.* p. 175 (1840).
OROCETES SAXATILIS, Horsf. et Moore, *Cat. B. Mus. E. J. Co.* I, p. 139 (1854).
PETROCINCHLA SAXATILIS, Blas. *List. Birds* p. 9 (1862).
DIE STEIN-MERLE, en allemand.
THE ROCK-THRUSH, en anglais.
DE ROTSLIJSTER, en flamand.

Taille : $0^m,18$; ailes $0^m,13$.

Description du mâle adulte au printemps. — Tête et cou d'un gris bleuâtre ; dos d'un gris noirâtre ; croupion d'un blanc pur ; sub-caudales supérieures d'un gris sombre, les autres d'un roux vif ; toutes les parties inférieures du corps, ainsi que la queue d'un roux ardent ; les deux rectrices médianes brunes ; ailes d'un brun noirâtre ; grandes couvertures terminées de roussâtre sale ; rémiges bordées extérieurement d'un fin liseré pâle. Bec et pattes noirâtres ; iris brun.

Mâle en automne. — Après la mue le plumage est le même qu'au printemps, mais toutes les plumes de la tête, du cou et du dos sont terminées par une tache noirâtre en croissant suivie d'un bord roussâtre ; les plumes blanches du croupion sont bordées de cendré ; celles des parties inférieures sont bordées de blanchâtre. Toutes ces bordures d'une autre teinte disparaissent insensiblement par l'usure des plumes et il n'en reste plus de trace au printemps.

Femelle au printemps.—Parties supérieures brunes avec de petites taches noirâtres en croissant, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de roux pâle ; ailes brunes, les couvertures et les rémiges bordées de roussâtre ; gorge d'un blanc jaunâtre ; côtés de la gorge et haut de la poitrine de même couleur, mais chaque plume bordée de brun ; les autres parties inférieures roussâtres et marquées de taches et de raies onduleuses brunes ; queue d'un roux moins vif que chez le mâle, avec les rectrices médianes brunes.

En automne les bordures claires des plumes sont plus larges.

Jeune âge. — Le jeune mâle ressemble à la femelle, mais la région abdominale et les flancs sont d'un roux plus vif ; à la tête on voit apparaître des plumes d'un bleu cendré et les plumes blanches du croupion commencent à se montrer avec un large bord brun et roux. Les jeunes femelles ont les parties inférieures variées de blanchâtre.

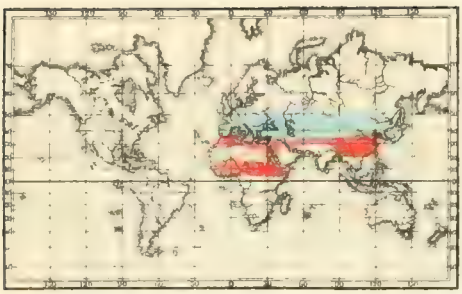

Hab. — Le pétrocincle de roche est une espèce méridionale qui ne se montre qu'accidentellement dans l'Europe centrale. Il a été pris trois fois en Angleterre (*Harting*) et une fois à Helgoland (*Gätke*). On le rencontre en été dans toutes les parties montagneuses du sud de l'Allemagne, mais en petit nombre; il se montre assez régulièrement dans les montagnes qui bordent le Rhin et la Moselle, ainsi qu'en Autriche, en Tyrol, en Hongrie et en Dalmatie (*Naumann*, *Brehm*). Il se trouve en petit nombre en Pologne, où il niche dans les rochers de la partie sud ouest du pays (*Taczanowski*), mais il est commun en Crimée (*de Nordmann*).

Cet oiseau niche régulièrement dans le grand duché de Luxembourg (*de la Fontaine*), ainsi que dans certaines parties de la Suisse (*Meisner* et *Schinz*). Il est très rare en Belgique où il a été pris près de Tournai en 1841 (*de Sélys*); feu mon père dit que deux ou trois individus ont été tués dans les environs de Namur et un près de Huy; le Musée de Bruxelles possède deux mâles pris dans notre pays. M. le baron de Sélys-Longchamps m'a informé récemment que ce pétrocincle niche quelquefois dans le Luxembourg belge, près de Durbuy et de Laroche. Les apparitions de cette espèce sont accidentelles en Lorraine (*Godron*), mais régulières dans les montagnes de l'Alsace, où elle niche (*Krœner*).

Le véritable séjour d'été de cet oiseau est le midi de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'en Grèce. M. Lindermayer croit qu'il est sédentaire en Grèce, et M. Ad. Lacroix affirme qu'il passe l'hiver dans le midi de la France ; mais cela est évidemment une erreur qui repose probablement sur quelques faits isolés et accidentels, car cette espèce n'hiverne jamais en Europe.

Ce pétrocincle habite également tout le nord de l'Afrique et y niche, du moins en Algérie (*Loche*), mais il paraît qu'un petit nombre d'individus seulement passent la mauvaise saison dans les contrées africaines du littoral de la Méditerranée. M. de Heuglin dit que cette espèce traverse l'Egypte, la Nubie et l'Arabie en automne et au printemps, mais qu'il est possible que quelques individus hivernassent dans ces pays. D'après M. Seebohm, elle hiverne en Sénégambie et

en Abyssinie ; il est donc probable que son quartier d'hiver comprend toute l'Afrique centrale située entre le 20° et le 7° de lat. N. — M. de Heuglin l'observa en novembre près du fleuve des Gazelles (entre le 7° et le 8°) et en décembre et janvier dans les montagnes de l'Abyssinie.

A l'Est on rencontre cet oiseau en Asie Mineure (*Danford*), en Syrie (*Hempr.* et *Ehr.*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*de Filippi*), en Turkestan (*Severzow*), dans le sud de la Sibérie jusqu'au delà du lac Baïkal (*Dybowski*), dans le Thibet (*Stoliczka*), le Cachemir (*Hume*), le sud-est de la Mongolie et la Chine (*David*), et il descend, en hiver, dans le nord du Birman jusque près de Ava (*Blanford*).

Mœurs. — Le pétrocincle de roche est donc une espèce méridionale qui hiverne dans l'Afrique centrale et dans le sud de l'Asie ; il revient en Europe vers la fin d'avril ou au commencement de mai et émigre en septembre.

Cet oiseau vit dans les rochers, dans les ravins rocailleux et autres endroits arides et pierreux où l'on ne rencontre que quelques arbres isolés. Il est prudent, vif, agile et peu sociable ; chaque couple vit isolément, mais il reste avec ses petits jusqu'au jour du départ. Ce pétrocincle vole sans cesse d'un endroit à l'autre sans jamais se reposer longtemps, mais il ne quitte pas le domaine d'une certaine étendue qu'il s'est choisi ; si un autre oiseau de son espèce vient l'y trouver, il s'élance sur lui, le poursuit à grands cris et le chasse à coup de bec, car il ne supporte pas dans son voisinage la présence d'un autre couple. Il court rapidement sur le sol et avance à grands sauts à la manière du rouge-queue tithys et du traquet motteux ; son vol est rapide, facile et a lieu en ligne droite, mais l'oiseau plane en décrivant des cercles au-dessus de l'endroit où il veut s'abattre.

Son cri habituel est *tak tak*, *tak tak*. Le chant du mâle est riche et varié, les notes en sont pleines et harmonieuses ; il imite avec facilité le chant du pinson, du rouge-gorge, des fauvettes, du rossignol, etc. ; c'est un chanteur d'autant plus agréable qu'on l'entend presque pendant toute l'année, aussi est il fort recherché pour les volières.

Ce pétrocincle se nourrit de vers, de larves et d'insectes qu'il attrape au vol ou qu'il ramasse à terre ; en automne il mange également des baies, des raisins et des fruits de toute espèce.

Les jeunes pris au nid s'élèvent facilement à l'aide de la pâtée que l'on donne aux rossignols ; ils ne tardent pas à devenir familiers et à

faire entendre leur voix forte et mélodieuse. « J'en ai vu plusieurs, dit le comte Gourcy, qui se mettaient à siffler, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, aussitôt que leur maître entrait dans la pièce où ils étaient, et qui ne se taisaient que lorsque la lumière était éteinte. Dans ces circonstances, ils ne font que répéter quelques phrases qu'on leur a apprises, et ne chantent pas leur propre chanson. On dirait qu'ils veulent parler à l'homme et se faire comprendre de lui ; s'ils sont seuls, ils font entendre le chant qui leur est particulier. »

En domesticité, les pétrocincles imitent souvent les cris des animaux domestiques qui les entourent ; ils rendent fort bien le cri du coq, le gloussement des poules, etc. D'après le Dr Brehm, ces oiseaux présentent encore ce fait singulier, en captivité, d'être par intervalles comme frappés de folie. Ils sautent sans cesse dans leur cage, refusent toute nourriture, et ils périraient si on ne les faisait manger de force. C'est à l'époque des migrations surtout qu'ils se montrent ainsi affolés. Cet état dure huit à dix jours, puis disparait sans laisser de traces. Ils sont aussi excessivement peureux : un objet inaccoutumé les effraie souvent au point de les faire sauter dans leur cage, comme lorsqu'ils ont leurs accès de folie.

Reproduction. — Le pétrocincle de roche niche dans les fentes des rochers, entre des pierres ou dans les lézardes des vieilles murailles en ruine. Le nid est fait sans art avec des brins d'herbes, de la mousse, des lichens et des radicelles ; l'intérieur est garni de radicelles et de fins brins d'herbe.

La femelle pond, en mai, de quatre à six œufs d'un vert bleuâtre uniforme; on en trouve parfois de tachetés de roux, mais c'est rare. Ces œufs mesurent environ 27 millim. sur 19.

La durée de l'incubation est d'une quinzaine de jours. A cette époque la femelle se montre encore plus méfiante et plus farouche que d'habitude ; elle s'éloigne du nid dès que quelqu'un s'en approche. Naumann dit qu'elle ne continue pas à couver et qu'elle abandonne son nid si l'on a touché aux œufs. Mais elle est bonne mère et témoigne le plus grand attachement pour ses petits. Le mâle reste dans le voisinage et veille à la sûreté de la famille ; au moindre danger il jette les cris de *schak schak*, *schafchafchak* prononcés très rapidement et tous prennent alors la fuite. Il arrive cependant parfois que le mâle est distrait par son chant et qu'il ne s'aperçoive pas de l'approche du danger.

71. — Le Pétrocincle bleu.

MONTICOLA CYANA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 70b.)

TURDUS CYANUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 296 (1766).
TURDUS SOLITARIUS, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 834 (1788).
MONTICOLA CYANA, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
SYLVIA SOLITARIA, Savi, *Ornith. Tosc.* p. 217 (1827).
PETROCOSSYPHUS CYANEUS, Boie, *Isis*, 1828, p. 319.
PETROCINCLA PANDOO et MAAL, Sykes, *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 87.
SAXICOLA CYANEA, Rüpp. *Neue Wirb. Vög.* p. 80 (1835).
PETROCINCLA CYANUS, Gould, *Birds Eur.* II, pl. 87 (1837).
PETROCICHLA CYANUS, Keys. et Bl. *Wirb. Eur.* p. 176 (1840).
PETROCINCLA AFFINIS, Blyth, *J. A. S. Beng.* XII, p. 177 (1843).
TURDUS AZUREUS, Cresp. *Faun. mérid.* p. 179 (1844).
PETROCOSSYPHUS PANDOO, Gray, *Cat. Mam. etc. Nepal coll.* p. 79 (1846).
PETROCINCLA LONGIROSTRIS, Blyth, *J. A. S. Beng.* XVI, p. 150 (1847).
TURDUS AFFINIS, Gray, *Gen. Birds.* I, p. 219 (1847).
PETROCINCLA CYANEA, Degl. *Ornith. Eur.* I, p. 479 (1849).
PETROCOSSYPHUS AFFINIS, Bp. *Consp.* I, p. 297 (1850).
PETROCICHLA CYANA, Linderm. *Vög. Griechenl.* p. 83 (1860).
PETROCINCHLA CYANUS, Blas. *List, B. Eur.*, p. 9 (1862).
TURDUS PANDOO, Gray, *Hand-list.* I, p. 260 (1869).
CYANOCINCLA CYANUS, Hume, *Nests and Eggs Ind. B.* p. 226 (1873).
CYANOCINCLA CYANA, Ball, *Stray Feath.* 1874, p. 407.
MONTICOLA AFFINIS, David et Oust. *Ois. Chine*, p. 162 (1877).
CYANOCINCLA SOLITARIA, Hume et Davis., *Stray Feath.* 1878, p. 250.
DIE BLAU-MERLE, en allemand.
THE BLUE ROCK-THRUSH, en anglais.
DE BLAAUWE LIJSTER, en flamand.

Taille : 0m,19 ; ailes 0m,125.

Description du mâle adulte au printemps.—D'un bleu uniforme assez sombre, plus clair à la tête et à la gorge ; ailes et queue d'un brun noirâtre ; petites couvertures des ailes bordées de bleu foncé ; bord externe des rectrices bleuâtre à la base. Bec et pattes noirâtres ; iris brun.

Mâle en automne. — Après la mue, le mâle à toutes les plumes bleues plus ou moins bordées de brun pâle, et en arrière de cette bordure se trouve une tache noirâtre en croissant. Ces bordures disparaissent insensiblement par l'usure et elles ont complètement disparu au printemps.

Femelle au printemps. — D'un gris ardoise en dessus, avec les plumes

bordées de cendré brunâtre, surtout à la tête et au dos ; joues, gorge et poitrine d'un blanc roussâtre et tachetées de brun; flancs et ventre couleur ardoise, marqués de stries transversales brunes et blanchâtres, principalement au milieu du ventre ; sous-caudales roussâtres, tachées de brun ; ailes et queue brunes; petites couvertures des ailes d'un gris ardoise foncé.

En automne les bordures des plumes sont plus larges.

Jeune mâle. — D'un brun cendré en dessus, taché de roussâtre et chaque plume terminée par un bord brun ; ailes et queue brunes ; rémiges bordées de blanchâtre ; parties inférieures d'un cendré roussâtre pâle, chaque plume bordée de brun. A l'âge d'un an il prend le plumage du mâle adulte en automne.

Hab. — Ce pétrocincle habite tout le midi de l'Europe et ne se montre qu'accidentellement dans l'Europe centrale. En Allemagne on ne l'observe que dans les parties les plus méridionales telles que le Tyrol (*Naumann*), la Styrie (*Brehm*), etc.

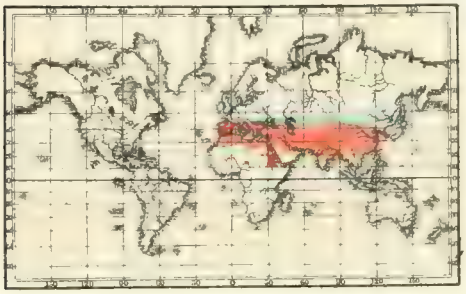

On ne connaît qu'une seule capture pour la Belgique, c'est celle que nous avons signalée il y a deux ans (1), d'un mâle en mue qui a été trouvé parmi des grives prises au lacet, dans le courant de septembre 1877, à Olloy près de Couvin. Cet oiseau se trouve actuellement dans la collection de M. le marquis de Wavrin à Bruxelles. Le pétrocincle bleu visite annuellement la Franche-Comté, près de Besançon (*Degl. et Gerbe*). Il est plus ou moins commun dans le midi de la France, en Espagne, en Portugal, en Italie, dans les îles de la Méditerranée, en Grèce, en Turquie et en Dalmatie. Il est rare en Suisse, mais il niche dans le Tessin, dans le Bergell et le Misox, même dans le Domleschg et à la Calanda, ainsi que sur les parois de rocher du Salève et des Voirons (*de Tschudi*).

A l'Est l'habitat de cette espèce s'étend en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Turkestan (*Severtzow*), en Perse et en Afghanistan (*Seebohm*), dans le centre et le Sud de la Chine (*David*),

(1) A. Dubois. *Remarques sur la Faune de Belgique*. Bulletin de l'Acad. roy. de Belg. 2e sér. t. XLVII, p. 827, 1879.

dans l'Hindoustan (*Adams. Hume*) et dans le Birman (*Blanford*) (1).

En Afrique cet oiseau niche dans la partie Nord-Ouest (*Loche, Drake*) ; en automne il arrive en Egypte, en Nubie, en Abyssinie et en Arabie, mais pas en aussi grand nombre que le pétrocincle de roche (*de Heuglin*).

Mœurs. — Le pétrocincle bleu est sédentaire dans le sud de l'Europe à partir du Midi de la France (*Lacroix*) et de l'ancien duché de Modène (*Salvadori*) ; en hiver il quitte les montagnes pour descendre dans la plaine et se répandre dans les campagnes, les jardins et les potagers et même dans les villes. Ceux qui ont niché plus au nord, comme par exemple en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, en Tyrol, etc., émigrent en septembre pour passer la mauvaise saison dans le Nord et le Nord-Est de l'Afrique et revenir en Europe en Avril.

Cet oiseau recherche les régions moyennes des montagnes et les endroits déserts et rocailleux ; mais il s'approche aussi des lieux habités, car M. Saunders dit qu'on le voit même sur les toits des maisons dans les grandes villes, telles que Malaga et Madrid. Il est néanmoins méfiant à l'égard de l'homme et ne vit en bonne intelligence avec aucun autre oiseau. Ce n'est que pendant la saison de la reproduction que ces oiseaux se montrent par paires et plus tard en compagnie de leurs petits. A cette époque les deux sexes se témoignent beaucoup d'affection, mais cet amour est de courte durée, car tous se séparent dès l'automne et chacun va alors vivre isolément. Brehm dit cependant avoir vu quelquefois en Egypte, de petites bandes formées par ces oiseaux insociables.

Le vol de ce pétrocincle est facile et rapide; à terre cet oiseau avance par grands sauts. Il est d'ailleurs toujours en activité, court par-ci par-là, passe d'une montagne à l'autre sans s'arrêter, et franchit parfois d'une seule traite un espace de plus d'un kilomètre.

La nourriture de cet oiseau se compose principalement de vers, de larves et d'insectes qu'il attrape souvent au vol ; en automne il se jette aussi sur les baies et surtout sur les raisins.

Son cri d'appel est *tak tak*, et quand il est effrayé, il s'envole en jetant les cris de *ouit, ouit !* — Son chant ressemble beaucoup à celui du pétrocincle de roche, mais celui-ci a la voix plus douce et plus

(1) Dans l'Est de l'Asie, cette espèce se rencontre avec le pétrocincle des Philippines (*Monticola solitaria* ou *philippensis*) et se croise souvent avec lui. Le produit de ce croisement est fertile et forme une race intermédiaire à laquelle Blyth a donné le nom de *M. Affinis*. Cette race ressemble au *Monticola solitaria*, mais la teinte rousse de l'abdomen est moins étendue et moins vive.

flexible. Le pétrocincle bleu chante presque en toutes saisons, surtout vers le soir et au lever du soleil, ce qui le fait rechercher comme oiseau de volière. Quand il est bien soigné, on peut le tenir assez longtemps en captivité.

Reproduction. — Ce pétrocincle niche dans les fentes des rochers, dans les clochers, dans les bâtiments en ruine, etc. Le nid est fait sans art et de forme aplatie; il se compose de paille, de feuilles mortes et de brins d'herbe, et l'intérieur est garni de radicelles. La femelle pond au commencement de mai de quatre à six œufs, d'un bleu verdâtre uniforme ou légèrement tachetés de violacé et de roux; ils mesurent environ 27 millim. sur 20. Ces œufs sont toujours d'une teinte plus pâle que ceux du pétrocincle de roche.

Ces oiseaux reviennent généralement nicher chaque année au même endroit et reprennent possession du même trou.

SOUS-FAMILLE
DES SAXICOLINÉS. — SAXICOLINÆ.

Car. — Corps svelte ; bec pointu, à mandibule supérieure légèrement échancrée et fléchie à la pointe; ailes moyennes, sub-aiguës; queue médiocre, tronquée à angle droit ou légèrement échancrée; tarses élevés. Le plumage est lâche et abondant; sa couleur varie suivant l'âge, le sexe et les saisons.

GENRE XLIII.
MOTTEUX. — SAXICOLA.

Saxicola, Bechst. *Orn. Taschenb.*, p. 216 (1802).
Vitiflora, Leach, *Syst. Cat.*, p. 21 (1816).
Œnanthe, Vieill. *Analyse*, p. 43 (1816).
Campicola, Swains *Zool. Jour.* III., p. 171 (1827).
Dromolæa, Cab. *Mus. Hein.* I. p. 9 (1850).

Car. — Bec droit, plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques soies ; mandibule supérieure légèrement échancrée et fléchie à la pointe ; narines ovalaires, en partie fermées par une membrane ; ailes de longueur moyenne, dépassant le milieu de la queue ; celle-ci de longueur moyenne, carrée ou légèrement arrondie ; tarses élevés, grêles, comprimés ; doigts médiocres.

Hab. — Ce genre d'oiseaux est représenté en Europe, en Asie et en Afrique; une seule espèce se montre dans l'Amérique septentrionale : c'est le *Saxicola œnanthe.*

72. — Le Motteux cendré.

SAXICOLA ŒNANTHE, *Bechst. ex Lin.*

(Pl. 71).

VITIFLORA GRISEA et CINEREA, Briss. *Ornith.* III, p. 452 - 54 (1760).
MOTACILLA ŒNANTHE, Lin. *Sys. nat.* I, p. 332 (1766).
SYLVIA ŒNANTHE, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 288 (1787).
MOTACILLA LEUCORHOA, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 966 (1788).
SYLVIA LEUCORHOA, Lath. *Ind. Orn.*, p. 531 (1790).
SAXICOLA ŒNANTHE, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 217 (1802).
MOTACILLA VITIFLORA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 472 (1811).
VITIFLORA ŒNANTHE. Leach, *Syst. Cat. Mam.* etc , p. 21 (1816).
ŒNANTHE VITIFLORA, Forst, *Syn. Cat. Brit. B.* p. 54. (1817).
ŒNANTHE CINEREA, Vieill. *N. Dict. d'hist. n.* XXI, p. 418 (1818).
VITIFLORA SEPTENTRIONALIS, GRISEA et CINEREA, Breh. *Vög. Deutschl.*, p. 403-5 (1831).
SAXICOLA ROSTRATA et LIBANOTICA, Hempr. et Ehr. *Symb. phys., Aves,* fol. aa. bb (1833).
SAXICOLA ŒNANTHOIDES, Vig. *Zool. Blossom, p.* 19 (1839)
VITIFLORA MAJOR, Breh. *Vogelf.* p. 224 (1855).
SAXICOLA LEUCORHOA, Hartl. *Orn. W. Afr.* p. 64 (1857).
SAXICOLA ŒNANTHE GRISEA, CINEREA, SEPTENTRIONALIS, ALPESTRIS, MELANOPTERA, MARITIMA, CRASSIROSTRIS et MACRORHYNCHOS, A. Breh. *Verz. Samml. C. L. Breh.* p. 5 (1860).
DER STEINSCHMÄTZER, en Allemand.
THE COMMON WHEATEAR, en Anglais.
DE TAPUIT, DE WITSTAART, en flamand.

Taille : $0^m,14$; ailes $0^m,093$.

Description du mâle adulte au printemps. — Parties supérieures d'un beau gris cendré ; front et sourcils blancs ; lorums et régions parotiques noirs ; ailes noires avec les grandes couvertures et les rémiges secondaires terminées par un fin liseré roussâtre ; sus-caudales blanches ; queue blanche avec le tiers terminal noir ; rectrices médianes noires, mais blanches à la base ; parties inférieures blanches, nuancées de roussâtre surtout à la poitrine et sur les côtés du cou. Bec et pattes noirs ; iris brun foncé.

Mâle en automne. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre ; parties inférieures d'un roussâtre plus vif qu'au printemps ; régions parotiques, ailes et extrémité de la queue d'un brun noirâtre ; couvertures des ailes et rémiges secondaires plus ou moins bordées de roussâtre ; sus-caudales, front et sourcils blancs.

Femelle adulte. — D'un cendré brun en dessus ; front et sourcils d'un blanc roussâtre ; lorums et régions parotiques bruns ; sus-caudales blanches ; ailes

d'un brun foncé ; couvertures et rémiges bordées et cendré roussâtre ; queue blanche avec la moitié terminale d'un brun noirâtre ; rectrices médianes n'ayant qu'un peu de blanc à la base, et toutes les rectrices terminées par un liseré plus clair ; parties inférieures roussâtres et d'un roux sale à la poitrine et sur les côtés du cou.

Jeune âge. — Les jeunes ressemblent à la femelle, mais en dessus ils sont mouchetés de blanchâtre ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont plus ou moins mouchetés de brun.

Var. accid. — On rencontre parfois des variétés blanches, ou tapirées de blanc, ou de couleur isabelle.

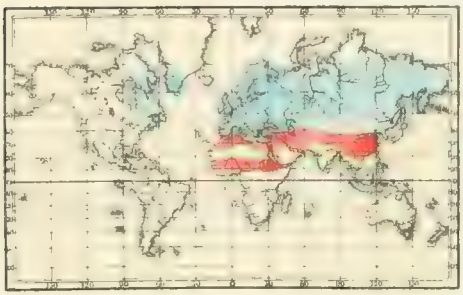

Hab. — Le motteux cendré est plus ou moins commun dans toute l'Europe, et on le rencontre jusqu'en Islande *(Faber)* et au cap Nord *(Collett)*. En Belgique il est commun dans les rochers des bords de l'Ourthe et de la Meuse ainsi qu'en Ardenne ; il est moins répandu dans les autres parties du pays.

En Asie cet oiseau habite toute la Sibérie jusqu'au 75° de l. N. (*Middendorf*), la Mongolie et la Chine (*David*), le Turkestan (*Severtzow*), la Perse (*Blanford*), l'Asie Mineure (*Kruper*), la Palestine (*Tristam*) et le nord de l'Inde (*Jerdon*).

En Amérique on observe cette espèce au Groenland (*Holböll*) et dans la partie Nord-Est de l'Amérique septentrionale, mais elle ne paraît pas se montrer plus au sud que New-York (*Baird*) ; en hiver elle se montre aux îles Bermudes (*Wedderburn*).

Ce motteux niche également dans le nord de l'Afrique ; il se montre en hiver en Sénégambie (*Verreaux*), en Arabie, en Egypte, en Nubie, en Abyssinie, en Kordofan et au Sennaar jusque près de l'équateur (*de Heuglin*, *Blanford*, *Brehm*, etc.). On l'observe aussi aux Açores (*Du Cane Godman*) et en hiver il se montre aux Canaries (*Bolle*).

Mœurs. — Le motteux cendré nous revient à la fin de mars ou dans la première quinzaine d'avril et nous quitte en septembre ; il est rare d'en voir encore en octobre. Il passe l'hiver en Afrique et dans les con-

trées chaudes de l'Asie. Il voyage pendant la nuit et par couples; en automne il émigre par familles.

Cet oiseau recherche de préférence les montagnes, les rochers et les endroits rocailleux; mais il se tient aussi dans les plaines, dans les dunes et même près des marécages, pourvu qu'il trouve par-ci par-là des tas de pierres; il ne pénètre jamais dans les forêts touffues. Pour se reposer, il se met sur une pierre, sur une motte de terre ou sur un pieux, rarement sur une branche basse, en tenant ordinairement le corps relevé; mais il lui est impossible de rester longtemps en place : à chaque instant il hoche la queue, se baisse, se relève, puis court un peu plus loin ou s'envole vers un autre endroit. C'est du reste un oiseau fort gai, remuant, agile et querelleur, mais il est aussi excessivement farouche. Il ne s'entend avec aucun autre oiseau, et il est rare de voir deux couples élire domicile dans le voisinage l'un de l'autre; dans ce cas ce sont des querelles continuelles. Même pendant les migrations, si quelques couples voyagent ensemble, il leur est impossible de faire la route sans s'agacer et se tourmenter. A terre ce motteux sautille avec une rapidité extrême; en volant il rase le sol, bat des ailes à coups précipités, puis s'élève brusquement et presque perpendiculairement vers l'endroit où il veut aller. Au printemps il se pose souvent sur une pierre ou sur un pieux d'où il s'élève en chantant et en battant des ailes à une hauteur d'une dizaine de mètres, pour se laisser tout à coup tomber obliquement et finir sa chanson au moment de toucher le sol.

Son cri d'appel peut se rendre par *guif* ou *guiouf*; quand il est excité, il y ajoute la syllabe *tac* ou *teuk*, ce qui fait *guifteukteùkteukteuk* ou *guiouf, guiouf, guiftactactactac!* — Le mâle, dès son retour, fait entendre son chant qui est plus singulier qu'agréable, mais il cherche à suppléer par son ardeur à son manque de talent; il chante du matin au soir, répétant sans cesse une couple de phrases dans lesquelles son cri d'appel alterne avec des sons rauques.

C'est un véritable insectivore, ne se nourrissant que d'insectes; les petits coléoptères forment sa nourriture favorite, mais il prend aussi des larves, des chenilles nues, des mouches, des cousins et autres insectes qu'il saisit souvent au vol.

Cet oiseau est tellement vif et sauvage qu'il est impossible de le tenir en captivité.

Reproduction. — Le motteux cendré niche dans les trous des ro-

chers ou des vieilles murailles, entre des pierres, dans un petit enfoncement de terrain ou sous des racines. Le nid est formé de buchettes, de brins d'herbe et de racines entrelacés; l'intérieur est garni de laine ou de poils, parfois aussi de substances végétales cotonneuses et de quelques plumes.

La femelle dépose en avril ou au commencement de mai de cinq à sept œufs, d'un vert bleuâtre plus ou moins foncé; ils mesurent environ 21 millim. sur 17. La durée de l'incubation est de quinze jours. Il n'y a qu'une nichée par année, mais si la première a été détruite, la femelle fait une nouvelle ponte.

GENRE XLIV.

TRAQUET. — PRATINCOLA.

PRATINCOLA, Koch, *Syst. Baier. Zool.*, p. 190 (1816).
CURRUCA, Leach, *Cat. Mam. etc., Brit. Mus.*, p. 25 (1816).
FRUTICICOLA, Macg. *Hist. Brit. B.* II. p. 271 (1839).
RUBETRA, Gray, *List. Gen. B.* p. 22 (1840).

Car. — Bec droit, plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques soies ; mandibule supérieure un peu obtuse, légèrement échancrée et fléchie à la pointe ; narines ovalaires, en partie recouvertes par les plumes du front ; ailes allongées, sub-obtuses ; queue médiocre ; tarses allongés, grêles ; doigts assez longs et grêles.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie et en Afrique.

73. — Le Traquet tarier.

PRATINCOLA RUBETRA, *Koch ex Lin.*

(Pl. 72.)

RUBETRA SENEGALENSIS, Briss. *Ornith.*, III, p. 441 (1760).
MOTACILLA RUBETRA et SENEGALENSIS, Lin. *Syst. Nat.*, I, p. 332 (1766).
SYLVIA RUBETRA et ZYA, Scop., *Ann.* I, p. 158 (1769).
MOTACILLA FERVIDA, Gm. *Syst. Nat.* I. p 968 (1788).
SYLVIA FERVIDA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 525 (1790).
SAXICOLA RUBETRA, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 219 (1802).
PRATINCOLA RUBETRA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 191 (1816).
CURRUCA RUBETRA, Leach, *Cat. Brit. Mus.* p. 25 (1816).

Œnanthe rubetra et fervida, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XXI, p. 427 et 436 (1818).
Saxicola pratorum, crampes et septentrionalis, Brch. *Isis* (1828), p. 1282.
Fruticicola rubetra, Macg. *Hist. Brit. B.* II, p. 271 (1839).
Rubetra major, Gray, *List. Gen. of B.* p. 22 (1840).
Pratincola fervida, Gray, *Gen. of B.* I, p. 179 (1844-49).
Pratincola crampes, pratorum et septentrionalis, Brch. *Naumannia* 1855, p. 282.
Pratincola senegalensis, Hartl. *Orn. W. Afr.* p. 68 (1857).
Praticola rubetra, Sundev., *Meth. nat. Av.* p. 4 (1872).
Der braunkehlige Wiesenschmätzer, en allemand.
The Whin-Chat, en anglais.
Het Paapje, het Bruinkeeltje, en flamand.

Var Rubetraoides.

Pratincola rubetraoides, Jerd. *Birds Ind.* III, app. p. 872 (1862).
Pratincola rubetra, Hume, *Ibis*, 1869, p. 355 et 1871, p. 28.
Pratincola macrorhyncha, Stolicz. *J. A. S. B.* XII, p. 238 (1873).
Pratincola jameson, Hume, *Str. F.*. 1877, p. 239.

Taille : $0^m,11$ à $0^m,12$; *ailes* 0,074.

Description du mâle adulte au printemps. — Parties supérieures d'un brun noirâtre, mais toutes les plumes bordées de roux ; lorums et joues noirs, plus ou moins striés de roux ; sourcils, gorge et une large bande sous les joues d'un blanc pur ; devant du cou, poitrine et flancs d'un roux clair, plus vif à la poitrine ; ventre et sous-caudales d'un blanc roussâtre ; une large bande d'un blanc pur au haut de l'aile près de l'épaule ; petites couvertures noires ; les autres de même couleur mais terminées d'un peu de roussâtre ; rémiges d'un brun noirâtre, blanches à la base, bordées d'un fin liseré roussâtre ; queue blanche à la base, d'un brun noirâtre à sa moitié terminale ; rectrices médianes n'ayant qu'un peu de blanc à la base. Pattes et bec noirs ; iris brun foncé.

Femelle adulte au printemps. — Elle ressemble au mâle, mais elle est plus rousse parce que les bordures des plumes sont plus larges et d'une teinte plus claire ; sourcils d'un blanc roussâtre ; joues roussâtres, tachées de brun vers le bas ; couvertures des ailes brunes bordées de roux ; blanc des ailes beaucoup moins étendu.

Mâle et femelle en automne. — Après la mue, les bordures des plumes et des rémiges, dans les deux sexes, sont plus larges et toutes les plumes des parties supérieures sont terminées de grisâtre, de sorte que l'oiseau paraît moucheté ; les parties blanches, sauf celles des ailes, sont légèrement roussâtres.

Jeune. — Ressemble à la femelle dans son plumage d'automne, mais le blanc des ailes est presque nul ; parties inférieures roussâtres ; poitrine d'une teinte plus foncée et tachée de brun.

Jeune au nid. — D'un roux jaunâtre taché de brun en dessus ; sourcils d'un blanc roussâtre ; ailes brunes ; couvertures et rémiges bordées de roux ; parties inférieures d'un roux jaunâtre plus pâle qu'en dessus ; poitrine variée de brun.

Var. accid. — Les aberrations paraissent inconnues chez cette espèce. Le Musée de Bruxelles en possède un spécimen entièrement blanc.

Hab. — Le traquet tarier habite, en été, toute l'Europe jusqu'au 70° l. N. (*Collett*) ; il est très-commun en Belgique. C'est un oiseau de passage régulier pour le midi de l'Espagne (*Saunders*), le pays de Naples et les îles de la Méditerranée (*Salvadori*), le sud de la Turquie (*Alléon*), la Grèce (*De Heldreich*) et le nord de l'Afrique (*Tyrwhitt Drake, Loche*, etc.). A l'Est, on le rencontre au Caucase (*Ménétries*), en Turkestan (*Severtzow*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*) jusque dans la partie Nord-ouest de l'Inde où il est remplacé par sa var. *Rubetraoides* (*Jerdon, Hume*).

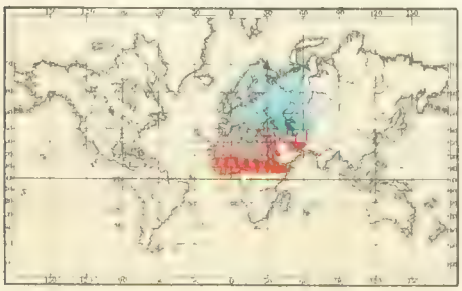

Ce traquet arrive en août et septembre en Arabie, en Egypte et se montre alors jusqu'en Abyssinie et en Kordofan (*de Heuglin*) ; à l'Ouest il arrive à la même époque au Sénégal (*Hartlaub*) jusqu'à la Côte d'Or, où il est très-abondant (*Shelley* et *Buckley*). Le séjour d'hiver de cette espèce paraît donc être l'Afrique jusqu'au 5° l. N. ainsi que le Sud-ouest de l'Asie.

Mœurs. — Le traquet tarier nous revient rarement avant le 20 avril, et il nous quitte à partir de la seconde quinzaine du mois d'août ; il est rare d'en voir encore après le 15 septembre. En quittant notre continent il voyage par étapes, s'arrêtant quelques jours là où la localité lui plaît et où il est certain de trouver une abondante nourriture. Il émigre toujours pendant la nuit ; au printemps il voyage d'ordinaire isolément et les mâles précèdent les femelles de quelques jours ; mais à l'arrière-saison, le mâle reste avec sa compagne et ses petits et la traversée a lieu en famille.

Cet oiseau se tient de préférence dans les prés et les pâturages humides, entourés de buissons ou d'arbres isolés et traversés par des ruisseaux ou voisins d'une rivière ; il recherche surtout les prairies

situées à proximité de champs ou d'un bois. En général, il évite les lieux arides et déserts et se plaît, au contraire, dans les localités fertiles et cultivées. On l'observe souvent aussi sur les lisières des bois et dans les clairières, mais il ne pénètre jamais dans les profondeurs des forêts.

Après que les petits ont quitté leur nid, toute la famille se rend dans les champs ou dans les jardins légumiers ; là on les voit courir sur les choux, entre les plantes de carottes, de pommes de terre, etc. à la recherche des insectes et des chenilles. Cet oiseau se tient aussi souvent perché au sommet d'un arbuste, d'un buisson, d'un chardon, ou de toute autre plante herbacée, pour observer les alentours ; puis, tout à coup, il se précipite sur le sol pour ramasser la proie qu'il vient de découvrir, ou s'élance dans les airs à la poursuite d'un insecte.

Ce traquet n'est pas vraiment sociable, mais il est moins querelleur que beaucoup d'autres de la même famille, et il se réunit assez volontiers à ses congénères sans que des disputes continuelles surgissent entre eux. A terre il se meut par des sauts rapides, et chaque fois qu'il s'arrête, il s'incline brusquement en avant en hochant la queue qu'il tient largement étalée. Il est peu farouche, mais il fuit le danger à temps ; à l'approche d'un oiseau de proie, il ne cherche guère le salut dans une fuite rapide, car il sait fort bien qu'au vol il ne peut échapper au rapace, mais il se cache dans les herbes, entre les plantes basses, où il est à l'abri des atteintes de son ennemi. Le danger une fois passé, il reprend son naturel gai et remuant.

Le vol de cet oiseau est facile et rapide : en volant il décrit des lignes ondulées presque à ras du sol ; il a aussi la faculté de pouvoir changer brusquement de direction. Son cri ordinaire est *tza*, *tza ;* son cri d'appel peut se rendre par *tjaudek*, *tjau*, *tjau*, *tjaudek*, *tjaudekdekdek*. Le chant du mâle est très-agréable ; il ressemble à ceux du motteux et du traquet rubicole, mais il est plus varié et accompagné de sons flûtés entrecoupés parfois des cris de *tjau*, *tjaudek ;* ce chant se compose de plusieurs phrases courtes que l'oiseau répète avec de nombreuses variations empruntées aux chants d'autres passereaux. C'est du reste un chanteur persévérant, qui se fait entendre du matin au soir et même au milieu de la nuit s'il y a un beau clair de lune.

C'est un vrai insectivore : il se nourrit de coléoptères, de chenilles et surtout de celles des piérides (papillons blancs), de larves, de petites sauterelles, de perce-oreilles, de fourmis et autres insectes ; il

rend de grands services en faisant la chasse à une foule d'insectes et de larves nuisibles, aussi mérite-t-il la plus grande protection.

On le tient assez difficilement en captivité, mais on parvient à le conserver en ne lui donnant, dans les premiers temps, que des insectes, des œufs de fourmis et des vers de farines, pour passer insensiblement à la nourriture artificielle des rossignols.

Reproduction. — Le traquet tarier niche à terre dans un petit enfoncement entre les herbes des prairies ou sous des broussailles. Le nid est formé très-légèrement à l'aide de radicelles, de brins d'herbe et de tiges végétales entrelacés et entremêlés d'un peu de mousse; l'intérieur est garni des mêmes matériaux mais plus fins, auxquels l'oiseau ajoute souvent des poils, des cheveux ou des flocons de laine.

La ponte a lieu en mai ou au commencement de juin ; elle se compose de cinq à huit œufs d'un vert bleuâtre uniforme et brillant; on en voit aussi qui sont parsemés de petites taches d'un gris roussâtre très-pâle, ou dont le gros bout présente des taches nuageuses peu distinctes. Ils mesurent environ 20 millim. sur 14 ou 15. La femelle couve seule pendant une quinzaine de jours et n'a qu'une couvée par année.

La sollicitude des parents pour leurs petits est extrême ; pendant la couvaison, la femelle ne retourne jamais à son nid tant qu'elle se voit observée, et lorsqu'elle a des petits, elle prend mille précautions pour se rendre auprès d'eux sans être vue : elle tourne, s'agite, vole d'un endroit à l'autre en s'éloignant de plus en plus, puis s'abat sur le sol et, quand elle croit ne plus être vue, elle se met à courir sous les herbes pour regagner le lieu où repose sa chère progéniture. Pendant ce temps, le mâle cherche à faire diversion et à attirer l'attention sur lui en s'agitant et en poussant des cris de détresse.

74. — **Le Traquet rubicole.**

PRATINCOLA RUBICOLA, *Koch ex Lin.*

(Pl. 73.)

MOTACILLA RUBICOLA, Lin. *Sys. nat.* I, p. 332 (1766).
SYLVIA MUSCIPETA, Scop. *An. I. Hist. nat.* p. 159 (1769).
SYLVIA RUBICOLA, Lath. *Ind. Orn.*, II, p 523 (1790).
SAXICOLA RUBICOLA, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 220 (1802).
PRATINCOLA RUBICOLA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 192 (1816).

CURRUCA RUBICOLA, Leach, *Syst. Cat. mam.* etc., *Brit. Mus.* p. 24 (1816).
ŒNANTHE RUBICOLA, Vieill. *Faune fr. Ois.* p. 191 (1820-30).
SAXICOLA FRUTICETI, MEDIA et TYTIS, Brh. *Isis*, 1828, p. 1282.
SAXICOLA RUBICOLA, Küster, *Isis*. 1835, p. 217.
FRUTICOLA RUBICOLA, Macg. *Brit. B.* II. p. 279 (1839).
SAXICOLA MAURA, Brh. (nec Pall.) *Naumannia*, 1855, p. 283
DER SCHWARZKEHLIGE WIESENSCHMATZER, en Allemand.
THE STONE-CHAT, en anglais.
DE ROODBORST-TAPUIT, en flamand.

Var. Maura.

MOTACILLA MAURA, Pall. *Reise* II, anh. p. 708 (1773).
SYLVIA MAURA et TSCHECANTSCHIA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 526 et 552 (1790).
ŒNANTHE MAURA, Vieill. *N. Dict.* XXI, p. 428 (1819).
SAXICOLA RUBICOLA, Frankl. (nec Lin.) *Proc. Z. soc.*, 1831, p. 119.
SAXICOLA SATURATIOR, Hodgs. *in Gray's Zool., Misc.*, p. 83 (1844).
PRATINCOLA INDICA, Blyth, *Journ. As. S. B.* XVI, p. 129 (1847).
SAXICOLA INDICA, Gray, *Gen. of Birds*. III, app. p. 8 (1849).
PRATINCOLA SATURATIOR et SYBILLA, Horsf. et Moore, *Cat. B. Mus. E. I. Co.*, I, p. 285 86 (1854).
SAXICOLA RUBICOLA, *var.* HEMPRICHII, Radde, *Sib. Reise*, II, p 247 (1863).
PRATINCOLA ROBUSTA, Tristr. *Ibis*, 1870, p. 497.
PRATINCOLA ALBOSUPERCILIARIS, Hume. *Str. F.*, 1873, p. 307.

Var. Torquata.

MUSCICAPA TORQUATA, Lin., *Syst. Nat.* I.p. 328 (1766).
PRATINCOLA PASTOR, Strickl. *Ann. n. H.*, 1844, p. 410.
PRATINCOLA SYBILLA, Bp., *Consp.* I, p. 304 (1850).
PRATINCOLA TORQUATA, Sundev., *Crit. om Levail.* p. 44 (1855).
PRATINCOLA RUBICOLA, Chapm. *Trav. in S. Afr.*, II, app. p. 399.
PRATINCOLA RUBICOLA SYBILLA, Heugl., *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 340 (1869).

Var. Madagascariensis.

RUBETRA MADAGASCARIENSIS, Briss. *Ornith.*, III, p. 439 (1760).
MOTACILLA SYBILLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 337 (1766).
SYLVIA SYBILLA, Lath. *Ind. Orn.*, II, p 523 (1790).
PRATINCOLA SYBILLA et PASTOR, Hartl. *Faun. Madag.* pp. 38, 39 (1861).
SAXICOLA TORQUATA, Schl. et Poll.. *Faun. Madag. ois.*, p. 93 (1868).

Var. Hemprichii.

SAXICOLA HEMPRICHII, Ehrenb., *Symb. phys.*, fol. aa.
PRATINCOLA HEMPRICHII, Bp., *Consp.* I, p. 304 (1850).
PRATINCOLA RUBICOLA HEMPRICHII, Heugl., *Orn. N.-O. Afr.*, I, p. 339 (1869).

Var. Leucura.

Pratincola leucura, Blyth.. *Journ. As. S. B.* XVI, p. 474 (1847).

Taille : 0m,12 ; *ailes* 0,063.

Description du mâle au printemps.—Joues, gorge et devant du cou d'un noir mat uniforme ; dessus de la tête, nuque, dos et plumes de l'épaule noirs, toutes les plumes finement bordées de roux jaunâtre, mais d'une manière presque insensible sur la tête ; couvertures de la queue blanches, terminées par une tache lancéolée noire, parfois bordée d'un peu de roussâtre ; une grande tache d'un blanc pur sur les côtés du cou et descendant jusque sur les côtés de la poitrine ; cette dernière d'un roux vif ; flancs de la même couleur mais plus pâle ; milieu du ventre blanc, lavé de roussâtre ; sous-caudales blanches ; couverture des ailes noires, très-finement bordées de grisâtre ; scapulaires et base externe des dernières rémiges d'un blanc pur, formant une grande tache blanche, de forme oblongue, à la partie supérieure de l'aile ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre avec un liseré roussâtre très-fin. Bec et pattes noirs ; iris brun foncé.

Mâle en automne. — Même système de coloration qu'au printemps, mais toutes les plumes des parties supérieures et des ailes sont largement bordées de roux-jaunâtre et ces bordures cachent presque complètement le noir du fond ; plumes de la gorge et du cou noires bordées de blanchâtre ; plumes de la poitrine également bordées de blanchâtre, ce qui fait que la teinte rousse paraît moins vive ; plumes blanches des côtés du cou bordées de roussâtre. Toutes ces bordures disparaissent insensiblement par l'usure des plumes, et au printemps il n'en reste plus que de faibles traces là où elles n'ont pas complètement disparu (1).

Femelle. — Parties supérieures et ailes brunes, chaque plume largement bordée de roux-jaunâtre sale ; sourcils blanchâtres ; croupion et sus-caudales d'un roux plus accentué que le reste du plumage ; tache blanche de l'aile moins pure que chez le mâle ; gorge et haut de la poitrine d'un blanc jaunâtre, laissant à peine voir le noir de la base des plumes ; poitrine et flancs d'un roux pâle ; ventre et sous-caudales roussâtres ; queue brune. Bec brun, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure ; pattes et iris bruns.

---

(1) Chez plusieurs des variétés mentionnées ci-dessus, ces bordures disparaissent complètement, et l'oiseau est alors d'un noir uniforme en dessus. Il est du reste à remarquer que les var. *Maura*, *Torquata*, *Madagascariensis*, *Hemprichii* et *Leucura* ne diffèrent du type indigène que par des caractères très-peu apparents, ce qui nous a engagé à les réunir dans un même groupe spécifique. Plusieurs auteurs ont déjà fusionné la var. *Maura* et le type européen.

Jeune au nid. — Parties supérieures brunes, striées de roux jaunâtre pâle; ailes et queue brunes ; les couvertures et les rémiges bordées de roux; parties inférieures d'un roux-jaunâtre pâle, variées de brun à la poitrine et sur les flancs.

Hab. — Le traquet rubicole habite une grande partie de l'Europe, mais il est très-rare dans la zone septentrionale où il ne paraît pas dépasser le 58 1/2° ; ses apparitions sont accidentelles dans le sud de la Suède *(Sundevall)* et en Danemark (*Kjaerbölling)*. Il est rare dans le nord de l'Allemagne et dans la Russie centrale, mais il devient de plus en plus abondant à mesure que l'on va vers le sud, bien qu'il soit toujours rare dans certaines localités ; il est assez répandu dans le midi de la Russie *(de Nordmann)*, mais en Pologne il ne se trouve que dans la partie Sud-ouest du pays *(Taczanowski)*. En Belgique il est assez commun, principalement dans l'Ardenne et le Condroz ; il est plus ou moins commun en Suisse *(Meisner* et *Schinz)* et dans toute l'Europe méridionale, où il est sédentaire. Cet oiseau est aussi commun dans plusieurs parties de la Grande-Bretagne, particulièrement en Irlande et en Ecosse, mais il est rare et ne niche pas aux îles Orkney et Shetland.

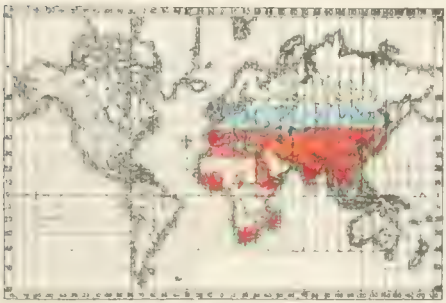

A l'Est, l'aire géographique de cette espèce ne paraît pas dépasser la chaîne de l'Oural, le Caucase (*Ménétries)*, l'Asie Mineure *(Danford)* et la Palestine *(Tristram)*.

En Afrique on rencontre cet oiseau dans la partie septentrionale *(Loche*, etc.); à la fin d'août il arrive au Sénégal (*Swainson)*, en Egypte et le long du Nil jusqu'au 7° l. N. (*de Heuglin*). Webb et Berthelot l'ont observé à Ténériffe.

La var. *Maura*, qui ne diffère presque pas du type européen, est répandue dans le Sud de la Sibérie (*Middendorf*), en Mongolie, en Chine (*David*), au Japon (*Schlégel*) et en Turkestan (*Severtzow*) ; en hiver il se montre en Perse (*De Filippi*), au Cachemir (*Henderson*) dans l'Hindoustan (*Jerdon*) jusqu'en Cochinchine.

La var. *Torquata* est propre au sud de l'Afrique (*Sharpe*).

La var. *Madagascariensis* se trouve à Madagascar (*Hartlaub*).

La var. *Hemprichii* habite l'Arabie, le nord-est de l'Afrique jusqu'en

Abyssinie (*de Heuglin*) et se montrerait même parfois dans le sud-est de l'Europe (*Sharpe*).

Enfin, la var. *Leucura* est propre à l'Hindoustan et à l'empire Birman (*Jerdon*, *Blyth*).

Mœurs. — Le traquet rubicole est un oiseau migrateur qui arrive ordinairement dans nos contrées à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, rarement plus tôt; les mâles précèdent généralement les femelles de quelques jours. Dès le courant d'août il s'apprête à quitter nos régions; il abandonne d'abord les lieux où il a niché pour errer dans le pays pendant quelques semaines encore, tout en restant des jours entiers dans les localités qui lui plaisent. Ce n'est qu'en septembre qu'il quitte définitivement nos latitudes, mais il n'est pas rare de rencontrer encore des individus isolés jusqu'au commencement d'octobre. Au départ ces traquets voyagent par couples, mais au printemps on les voit revenir isolément.

Cet oiseau hiverne dans le midi de l'Europe, dans le nord de l'Afrique et dans le sud-ouest de l'Asie; il paraît même qu'il est en partie sédentaire dans plusieurs localités de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande.

C'est un oiseau peu sociable et remuant, qui se plaît dans les endroits herbeux, dans les jeunes taillis, sur les rochers garnis de végétations et sur les coteaux couverts de bruyères; on l'observe aussi près de l'eau et des marécages, ainsi que dans les prairies et dans les champs, mais il évite les rocailles et les endroits arides. C'est à terre ou au sommet des buissons qu'il passe sa vie, et quand il va sur un arbre, il se tient toujours sur les branches inférieures. Ses mœurs ressemblent du reste beaucoup à celles du traquet tarier. Il est constamment en mouvement, se meut avec une grande agilité, mais il n'oublie jamais la prudence et se défie de toute personne qu'il voit apparaître.

Son vol est rapide mais de peu de durée; quand il a un long trajet à faire, il décrit en volant des ondulations, mais toujours à une faible hauteur du sol. Le cri habituel est *tza*, *tza*; son cri d'appel peut se rendre par *wid*, *wid wistek*, *wistektek* ou *tek*, *tektektek*. Le mâle ne fait généralement entendre ses cris que dans le voisinage du nid, mais il est rare que la femelle y réponde; les jeunes au nid ne poussent que les cris de *tza*, *tza*. Le chant du mâle est assez agréable, mais ce n'est aussi que dans le voisinage du nid qu'il le fait entendre; là il

chante avec ardeur pendant toute la journée, même la nuit par un beau clair de lune ; mais dès que les jeunes ont pris leur vol, le mâle cesse son chant et devient silencieux.

Ce traquet se nourrit de larves, de chenilles et de différents insectes qu'il trouve à terre ou sur les plantes, ou qu'il attrape au vol ; dans les champs il fait la chasse aux chenilles des piérides.

Cet oiseau vit assez bien en captivité, mais comme il est très-remuant, on est obligé de lui lier les ailes pendant les premiers temps ou de lui couper les longues pennes alaires ; si l'on ne prend pas cette précaution, on risque de le perdre bientôt par suite des coups qu'il se donne contre sa cage. Pendant les premiers jours, il refuse ordinairement toute nourriture ; on doit alors le nourrir de force d'œufs de fourmis, auxquels on ajoutera un peu plus tard des vers de farine ; on arrivera insensiblement à la nourriture artificielle que l'on donne aux rossignols, sans cependant négliger d'y ajouter des insectes, des œufs de fourmis et des vers de farine.

Reproduction. — Le traquet rubicole niche à terre dans une petite fosse cachée par des plantes herbacées et des herbes, ou sous un tas de pierres ; le nid est toujours soigneusement caché, aussi est-il difficile à trouver. Il est formé de radicelles et de brins d'herbes entrelacés et entremêlés de mousse ; l'intérieur est garni de poils, de laine et de crin. La ponte a lieu dans le courant de mai et se compose de quatre ou de cinq œufs, rarement de six, que la femelle couve pendant quinze jours. Ces œufs sont d'un vert bleuâtre pâle et parsemés de petites taches roussâtres, ordinairement plus nombreuses et disposées en couronne près du gros bout ; ils mesurent environ 20 millimètres sur 14 ou 15.

Il n'y a qu'une ponte par année. Les parents sont très attachés à leurs petits et se montrent excessivement inquiets quand quelqu'un s'approche du nid, dont la présence est souvent trahie par les clameurs de la progéniture. Sans même savoir voler, les jeunes, une fois hors du nid, savent fort bien se cacher dans les herbes et échapper ainsi aux recherches du chasseur.

FAMILLE DES SYLVIADÉS.

Car. — Bec faible, plus large que haut à la base, fléchi et échancré à la pointe; narines basales, à moitié fermées par une membrane; ailes médiocres, à rémiges obtuses ; queue de longueur variable, carrée ou arrondie à son extrémité, parfois étagée. Tarses faibles, plus ou moins allongés ; doigts grêles ; ongles recourbés.

Mœurs. — Cette famille comprend la plupart de nos petits oiseaux chanteurs arboricoles. Ils habitent les bois et les jardins, vivent sur les arbres et les buissons ou dans les roseaux et ne viennent que rarement à terre. Leur chant est en général très-agréable. Tous sont insectivores et émigrent en automme.

Leur nid est généralement fait avec beaucoup d'art.

Classification. — On peut diviser cette famille en huit sous-familles, savoir : 1. les *Malurinés*, 2. les *Lusciniinés*, 3. les *Accentorinés*, 4. les *Sylviinés*, 5. les *Calamoherpinés*, 6. les *Troglodytinés*, 7. les *Phyllopneustinés* et 8. les *Régulinés*. La première de ces subdivisions n'a pas de représentants en Europe.

SOUS-FAMILLE

DES LUSCINIINÉS. — LUSCINIINÆ.

Car. — Corps élancé; bec faible, assez large, fléchi à la pointe ; ailes de longueur moyenne, obtuses; queue coupée carrément; tarses assez hauts doigts faibles.

GENRE XLV.

ROUGE-QUEUE et RUBIETTE. — RUTICILLA.

Ruticilla et Cyanecula, Brehm, *Isis*, 1828, p. 1280.
Phœnicura, Swains. et Rich. *Faun. Bor.-Am.* II, p. 489 (1831).
Pandicilla, Blyth, *in Rennie 's Field nat.* I, p. 291 (1833).
Adelura, Bonap. *Compt.-Rend.* XXXVIII, p. 8 (1854).

Car. — Bec plus court que la tête, à arête mousse, large à la base qui est garnie de quelques soies ; narines ovalaires ; ailes obtuses, atteignant presque le milieu de la queue ; celle-ci large ; tarses grêles, un peu plus longs que le doigt médian, couverts en avant par une seule scutelle ; doigts faibles et médiocres. Plumage variable suivant les sexes et l'âge.

75. — Le Rouge-queue de muraille.

RUTICILLA PHŒNICURA, *Bonap. ex Lin.*

(Pl. 74.)

MOTACILLA PHŒNICURUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 335 (1766).
SYLVIA PHŒNICURUS, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 287 (1787).
SAXICOLA PHŒNICURUS, Koch, *Syst. Baier. zool.* I, p. 188 (1816).
FICEDULA PHŒNICURUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 553.
RUTICILLA SYLVESTRIS, ARBOREA, HORTENSIS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 363 (1831).
PHŒNICURA MURARIA, Swains. et Rich. *Faun. bor. Am.* II, p. 489 (1831).
FICEDULA RUTICILLA, Eyt. *Cat. Brit. Birds*, p. 10 (1836).
PHŒNICURA RUTICILLA, Gould, *Birds Eur.* II, p. 95 (1837).
RUTICILLA PHŒNICURA, Bonap. *Comp. List. B. Eur. and N. Am.* p. 15 (1838).
LUSCIOLA PHŒNICURUS, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 191 (1840).
ERITHACUS PHŒNICURUS, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 502 (1849).
LUSCINIA PHŒNICURUS, Sundev. *Sv. Fogl.* p. 59 (1856).
DAS ROTHSCHWÄNZCHEN ou GARTEN RÖTHLING, en allemand.
THE REDSTART, en anglais.
HET GEKRAAGDE ROODSTAARTJE, en flamand.

Var. Mesoleuca.

SYLVIA MESOLEUCA, Hempr. et Ehr. *Symb. Phys.* fol. ee (1832).
SYLVIA PHŒNICURA (part.), Ménétr. *Cat. rais. Cauc.* p. 35 (1832).
RUTICILLA BONAPARTII, v. Müll. *Beitr. Orn. Afr.* pl. XIV (1853).
RUTICILLA MESOLEUCA, Cab. *Journ. Orn.* 1854, p. 446.
RUTICILLA MARGINELLA, Bonap. *Compt.-rend.* XXXVIII, p. 8 (1854).
RUTICILLA PHŒNICURA, v. Heugl. *Syst. Uebers.* p. 25 (1856).
RUTICILLA PECTORALIS, v. Heugl. *Jour. Orn.* 1863, p. 165.
RUTICILLA MESOMELA, Loche, *Expl. sc. Alg. Ois.* I, p. 217 (1867).

Taille $0^m,13$; ailes $0^m,077$.

Description du mâle adulte. — Front, joues, gorge, devant et côtés du cou, haut de la poitrine, noirs ; dessus de la tête en avant et sourcils blancs ; les autres parties supérieures d'un gris bleuâtre ; croupion, sus-caudales et queue d'un roux ardent, sauf les deux rectrices médianes qui sont brunes ; ailes brunes, les rémiges secondaires légèrement bordées de roussâtre; parties inférieures d'un roux vif, mais milieu du ventre et sous-caudales d'un roux très pâle. Bec noir ; pattes noirâtres ; iris brun.

Après la mue, en automne, les parties supérieures sont nuancées de roussâtre et les plumes noires et rousses des parties inférieures sont plus ou moins bordées de blanchâtre.

Femelle. — D'un cendré brunâtre en dessus ; gorge et milieu du ventre blanchâtres ; poitrine et flancs d'un cendré varié de roussâtre ; croupion et queue comme chez le mâle ; sous-caudales d'un blanc roussâtre ; couvertures des ailes et rémiges brunes bordées de roussâtre.

Jeune au nid. — Parties supérieures d'un roux sale, mais toutes les plumes bordées de brun ; parties inférieures d'un blanc roussâtre avec les plumes plus ou moins bordées de brun ; queue et croupion roux ; ailes comme chez les adultes, avec les bordures plus larges et plus rousses.

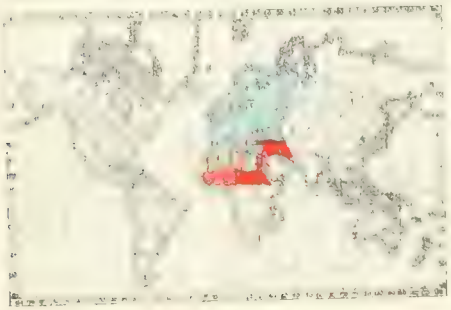

Hab. — Le rouge-queue de muraille habite, en été, toute l'Europe jusqu'au 70°, qu'il dépasse même quelquefois (*Collett*); il est moins répandu dans le sud de notre continent, où on l'observe principalement à l'époque des passages. En hiver on le voit en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*), en Arabie (*Hempr.* et *Ehrenb.*), en Egypte jusqu'en Abyssinie dans la région du Nil blanc *(de Heuglin)*, dans l'Afrique centrale et en Sénégambie *(Hartlaub)*. Il est de passage dans le Nord de l'Afrique *(Loche, Salvin, Hodgetts)*. On le rencontre également aux Canaries et à Madeire *(Godman)*.

La var. *Mesoleuca*, souvent confondue avec la forme type, dont elle ne diffère que par la bordure blanche des rémiges secondaires, habite en été le Caucase, l'Asie mineure et l'Algérie et passe l'hiver en Arabie, en Abyssinie et au Sénégal *(Seebohm)*.

Mœurs. — Cet oiseau, plus connu sous le nom de rossignol de muraille, est commun en Belgique, mais il passe l'hiver en Afrique et dans le sud-ouest de l'Asie, et nous revient à la fin de mars ou dans la première quinzaine d'avril ; il émigre en septembre, mais si le temps est favorable, on en voit encore jusqu'aux premiers jour d'octobre. Il voyage la nuit et isolément, mais en automne il part en famille.

Ce rouge-queue vit de préférence dans les jardins et dans les endroits plantés d'arbres, et même dans les parcs situés au centre des villes ; il se tient volontiers sur les saules qui bordent les eaux et dans les bois près des clairières, mais il évite généralement les forêts de pins et de sapins. Il se perche parfois aussi sur les toits des maisons, sur les mu-

railles qui clôturent les jardins ou sur les rochers ; cet oiseau se plaît du reste dans les plaines comme dans les montagnes, pourvu qu'il ait des arbres pour se percher et un trou pour s'abriter durant la nuit.

C'est un oiseau des plus remuants et incapable de rester un instant tranquille ; même au repos, il hoche continuellement la queue par un mouvement rapide de haut en bas. A terre il avance à grands sauts ; son vol est léger et rapide. Chaque couple vit isolément et ne supporte dans son voisinage aucun autre individu de son espèce.

Le cri d'appel du rouge-queue de muraille peut se rendre par *huid* ou *fuid* ; dans le danger il jette les cris de *huid tick tick*. Le chant du mâle est fort agréable et au printemps on l'entend presque toute la journée ; c'est ordinairement du haut d'un arbre ou d'un toit que cet oiseau se fait entendre.

Le rouge-queue se nourrit de larves et d'insectes de toutes espèces qu'il cherche à terre et sur les plantes ou qu'il attrape au vol. Le comte Wodzicki dit avoir vu un rouge-queue saisir, dans une chambre close, environ six cents mouches en moins d'une heure ; ceci nous permet de supposer que chaque rouge-queue détruit par jour six à neuf mille insectes ! En automne il se nourrit également de baies de sureau, de troène, etc.

Cette espèce vit difficilement en captivité, et malgré tous les soins on ne parvient à la conserver qu'un ou deux mois tout au plus ; elle exige une grande propreté et de l'eau pour se baigner. On la nourrit comme les rossignols.

Reproduction. — Ce rouge-queue niche de préférence dans le creux d'un saule ; mais on trouve également son nid dans des trous d'autres arbres ou de vieux murs, de rochers et même sous la toiture des habitations campagnardes. Le nid est formé de radicelles, de brins d'herbe et de feuilles de graminées, le tout entremêlé de poils, de plumes ou de laine ; l'intérieur est garni de plumes, le plus souvent de plumes d'oies, de canards et de poules, que l'oiseau trouve près des fermes.

La ponte a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai ; elle se compose de cinq à sept œufs d'un beau vert-bleuâtre brillant et mesurant 19 millimètres sur 14. La durée de l'incubation est de 13 à 15 jours ; quand la femelle abandonne momentanément le nid, le mâle se met sur les œufs jusqu'au retour de sa compagne. Il arrive souvent que les jeunes quittent leur nid avant de savoir bien voler ; ils se mettent alors tous sur une même branche, les uns à côté des autres, où leurs parents leur apportent la pâture.

Dès que les jeunes peuvent suffire à eux-mêmes, les parents les abandonnent pour construire un nouveau nid dans le voisinage du premier, mais jamais dans le même trou, dont ils reprennent cependant possession l'année suivante, s'il n'est pas occupé.

76. — **Le Rouge-queue noirâtre.**

RUTICILLA TITYS, *Gray ex Scop.* (1).

(Pl. 75).

SYLVIA TITHYS, Scop. *Ann.* I, p. 157 (1769).
MOTACILLA OCHRURA, Gmel. *Reise Russl.* III, p. 101, pl. 19, f. 3 (1774).
MOTACILLA GIBRALTARIENSIS, ATRATA et ERITHACUS, *Gmel. Syst. nat.* I. p. 988 (1788)
SYLVIA ERITHACUS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 513 (1790).
MOTACILLA ERYTHROURUS, Rafin, *Caratt.* p. 6 (1810).
SAXICOLA TITHYS, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 186 (1816).
RUTICILLA ATRA, ATRATA, GIBRALTARIENSIS, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 365-66 (1831).
SYLVIA TITES, β. CAMPYLONYX, Hempr. et Ehr. *Symb. Phys.* fol. dd (1833).
PHŒNICURA TITHYS, Gould, *Birds Eur.* II, pl. 96 (1837).
LUSCIOLA THITYS, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 191 (1840).
RUTICILLA TITHYS, Gray, *Gen. Birds*, I, p. 180 (1846).
RUTICILLA CAIRII, Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* XI, p. 259 (1848).
ERITHACUS TITHYS et CAIRII, Degl. *Orn. Eur.* I, pp. 504 et 507 (1849).
RUTICILLA MONTANA, Breh. *Naumannia*, 1855 p. 281.
? RUTICILLA ERYTHROPROCTA, Gould, *Proc. Zool. soc.*, 1855, p. 78.
LUSCIOLA (RUTICILLA) ERYTHACA, Fritsch, *Vög. Eur.* p. 187 (1870).
RUTICILLA OCHRUROS, Bogd. *B. Cauc.* p. 96 (1879).
DER HAUS-RÖTHLING, en allemand.
THE BLACK REDTAIL, en anglais.
DE ZWARTE ROODSTAART, en flamand.

Taille : $0^m,14$; ailes $0^m,086$.

Description du mâle adulte en été. — Parties supérieures d'un gris cendré foncé, tirant sur le bleuâtre ; front, joues, gorge, côtés du cou et poitrine d'un noir profond; abdomen et flancs d'un gris bleuâtre, blanchâtre au milieu du ventre; couvertures des ailes noires bordées de gris bleuâtre ; rémiges brunes, les primaires lisérées de grisâtre, les secondaires bordées largement de blanc ; couvertures supérieures de la queue et rectrices d'un roux vif, à

(1) L'orthographe de cette épithète varie suivant les auteurs : les uns écrivent *tithys*, les autres *tythis*, d'autres *titys* et même *thitis* ; la véritable orthographe est *titys* (de τιτυς).

l'exception des deux médianes qui sont brunes ; sous-caudales d'un roux plus pâle. Bec et pattes noirs ; iris noirâtre.

En automne, après la mue, les plumes noires sont plus ou moins bordées de blanchâtre.

Femelle adulte. — D'un cendré brunâtre, plus clair aux régions inférieures ; milieu du ventre blanchâtre ; rémiges brunes, lisérées de cendré ; queue et sus-caudales comme chez le mâle, mais plus ternes ; sous-caudales roussâtres.

Jeune. — D'un cendré roussâtre, plus clair au ventre, avec les plumes bordées de brun; pennes des ailes légèrement bordées de roussâtre; queue et sus-caudales d'un roux terne.

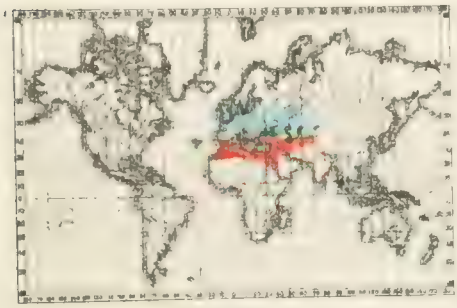

Hab. — Cette espèce est plus ou moins commune dans l'Europe centrale et méridionale, mais elle devient rare dans le Nord de l'Allemagne et ne se montre que accidentellement en Danemark (*Kjaerbölling*) et dans le sud de la Suède et de la Norwège (*Sundevall, Collett*); elle est peu répandue en Angleterre et en Écosse et très-rare en Irlande (*Harting*); en Russie elle dépasse rarement au nord la latitude de Moscou ; elle est très-commune en Belgique.

A l'Est on rencontre cet oiseau en Turkestan (*Severtzow*), dans le sud-ouest de la Sibérie (*Radde*), au Caucase (*Ménétries*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*).

En Afrique on observe cet oiseau, en hiver, dans la région septentrionale, c'est-à-dire au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*), dans la régence de Tunis (*Salvin*), en Egypte jusqu'au sud de la Nubie (*de Heuglin*).

Mœurs. —Le rouge-queue noirâtre n'habite nos contrées que durant la bonne saison : il arrive du 20 au 25 mars et émigre en octobre; si le temps est très favorable il ne nous quitte qu'au commencement de novembre. Il passe l'hiver dans le midi de l'Europe, dans le nord de l'Afrique et dans le sud-ouest de l'Asie.

Cet oiseau vit de préférence dans les montagnes où on le rencontre jusque près des neiges éternelles ; on l'a même trouvé en Suisse sur le glacier supérieur de l'Aar (*Tschudi*). Mais il séjourne aussi volontiers dans les rochers et dans les plaines, où il recherche les habitations. Dans notre pays il est commun partout, dans les villes comme

dans les villages, où il passe son temps sur les toits, sur les murailles, dans les clochers et dans les bâtiments en ruine. On le voit rarement sur les arbres et jamais dans la profondeur des bois. Pour la nuit il cherche un gîte dans le trou d'un rocher ou d'un bâtiment, ou sous les toitures, mais rarement dans le trou d'un arbre.

Ce rouge-queue est un oiseau fort gai et remuant ; il aime à folâtrer avec sa compagne et à poursuivre à coups de bec les autres petits passereaux pour les chasser de son voisinage. A terre il est excessivement méfiant, mais rien ne peut l'émouvoir quand il est perché sur une cheminée ou sur le faîte d'un bâtiment, parce que là il se sent en sûreté. Il est peu sociable, vit seul avec sa femelle et s'écarte rarement du lieu qu'il a choisi comme séjour. Il s'éveille dès l'aurore et ne songe au repos qu'après le coucher du soleil ; c'est l'un des premiers à faire entendre son chant et un des derniers à se taire. Il est vif, agile, saute sur les pierres en faisant de grands bonds, vole avec légèreté et hoche continuellement la queue de haut en bas.

Son cri d'appel peut se rendre par *fid*, *fid*, *fid*, *tek tek*. Le chant du mâle est mélancolique et ressemble à celui du rouge-queue de muraille, mais il est moins harmonieux, aussi cet oiseau est-il peu estimé comme chanteur.

Le rouge-queue noirâtre se nourrit principalement de mouches et autres insectes, ainsi que d'araignées ; quand il a des jeunes, il va souvent dans les potagers pour y chercher des insectes, des larves et des vers. Dans l'arrière-saison, lorsque le régime animal devient difficile, il se jette sur les baies de sureau et autres.

Cet oiseau vit difficilement en captivité.

Reproduction. — Dans les montagnes ce rouge-queue niche dans des trous et des fissures de rochers ; dans les lieux habités, il construit son nid dans le trou d'une muraille, sous les toits, dans les ruines, mais rarement dans le trou d'un arbre. Le nid est assez vaste et grossièrement formé de paille, de racines, de brins d'herbe et de tiges herbacées ; l'intérieur est garni de plumes.

La ponte, qui est de cinq à sept œufs, a lieu dans la seconde quinzaine d'avril. Ces œufs sont d'un blanc légèrement rosâtre et mesurent environ 20 millim. sur 14. Le mâle prend part à l'incubation, qui dure treize jours, et assiste également sa compagne à élever les petits. Dès que ceux-ci savent pourvoir à leur subsistance, la femelle fait une nouvelle ponte qui a ordinairement lieu vers le milieu de juin.

77. — La Rubiette suédoise (1).

RUTICILLA CÆRULECULA (*Pall.*)

(Pl. 76)

MOTACILLA SUECICA, Lin. (part.) *Syst. nat.* I, p. 336 (1766).
MOTACILLA CÆRULECULA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 480 (1811).
FICEDULA SUECICA, Boie, (part.) *Isis.* 1822, p. 553.
CURRUCA SUECICA, Selby, *Trans. Nat. hist. soc. Northumb.* I. p. 255 (1831).
CYANECULA SUECICA et ORIENTALIS, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 350-51 (1831).
PHŒNICURA SUECICA, Syk. *Proc, Zool. soc.* 1832, p. 92.
PANDICILLA SUECICA, Blyth, *Field Nat.* I, p. 291 (1833).
RUTICILLA CYANECULA, Macg. *Br. B.* II, p. 300 (1839).
LUSCIOLA SUECICA, Keys. et Blas. (part.) *Wirbelt. Eur.* p. 191 (1840).
SYLVIA SUECICA, Nordm. *Demid. Voy. Russie mérid.* III, p. 135 (1840).
SYLVIA CYANE, Eversm. *Add. Pall. Zoogr.* fasc. II, p. 12 (1841).
RUTICILLA SUECICA, de Selys, *Faune belg.* p. 95 (1842).
LUSCIOLA SUECICA ORIENTALIS, Schleg. *Rev. crit.* p. 32 (1844).
CALLIOPE et CYANECULA SUECIOIDES, Hodgs. *Gray's Zool. Misc.* p. 83 (1844).
ERITHACUS SUECICA, Degl. *Orn. eur.* I, p. 513 (1849).
CYANECULA CÆRULECULA, Bp. *Consp.* I, p. 296 (1850).
CYANECULA DICHROSTERNA, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 1 (1850).
SYLVIA (*Cyanecula*) SUECICA, *var.* CÆRULECULA, Middend. *Reise Sibir.* p. 177 (1853).
CYANECULA CYANE. Bp. *Cat. Parz.* p. 5 (1856).
CYANEULA SUECICA, Jerd. *B. Ind.* II, p. 152 (1863).
ERITHACUS CÆRULECULUS, Seeb. *Cat. B. Br. Mus.* V, p. 308 (1881).

Taille : $0^m,13$; *ailes* $0^m,07$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures et suscaudales d'un cendré brunâtre, plus foncé au centre des plumes ; sourcils blanchâtres; ailes brunes; gorge et haut de la poitrine d'un beau bleu cobalt (2), avec une tache ou miroir plus ou moins étendue d'un roux-orangé sur le devant du cou; le bleu de la poitrine est suivi d'une bande étroite noire, souvent terminée de blanc, qui est elle-même suivie d'une large bande pectorale d'un roux vif; abdomen d'un blanc grisâtre, lavé de cendré roussâtre sur les flancs et au bas des jambes; queue d'un roux ardent à la base, sauf les deux

(1) Linné ayant confondu les deux variétés de la gorge-bleue, il en est résulté que les auteurs ont tantôt adopté l'épithète de *suecica* pour les individus à miroir roux, tantôt pour ceux à miroir blanc. Afin d'éviter toute confusion, il est bon d'abandonner la dénomination donnée par Linné.

(2) Naumann fait remarquer qu'en automne, après la mue, cette teinte bleue est beaucoup plus pâle qu'au printemps ; contrairement à ce qui se passe chez la plupart des oiseaux, ici la coloration devient plus foncée par l'action de l'air et de la lumière.

rectrices médianes qui sont, de même que l'extrémité de la queue, d'un brun noirâtre ; sous-caudales d'un blanc roussâtre. Bec et pattes bruns ; iris brun foncé.

Femelle. — Elle ne diffère du mâle que par la coloration des parties inférieures : gorge et devant du cou d'un blanc roussâtre ; une légère tache bleue sous l'angle du bec, au devant de laquelle descend une bande étroite noirâtre qui se réunit à la bande de même couleur de la poitrine dont les plumes sont plus ou moins bordées de bleu pâle ; les autres parties inférieures sont d'un blanc-roussâtre.

Var. : Cyanecula

RUBIETTE GORGE - BLEUE.

(Pl. 76[b].)

MOTACILLA SUECICA, Lin. (part.) *Syst. nat.* I, p. 336 (1766).
SYLVIA SUECICA, Lath. *Ind. orn.* II, p. 521 (1790).
SYLVIA CYANECULA, Wolf, *Taschenb.* I, p. 240 (1810).
SAXICOLA SUECICA, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 189 (1816).
SYLVIA WOLFII, Breh., *Beitr. z. Vogelk.* II, p. 173 (1822).
CYANECULA WOLFII, OBSCURA, LEUCOCYANA, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 352-53 (1831).
PHŒNICURA SUECICA, Gould, *B. Eur* II, pl. 97 (1837).
CYANECULA SUECICA, Gray (part.) *Gen. Birds.* I, p. 182 (1846).
ERITHACUS CYANECULA, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 510 (1849).
ERITHACUS OBSCURUS et WOLFII, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, pl. et p. 67[a] (1854).
CYANECULA LONGIROSTRIS, MAJOR et MINOR, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 280.
RUTICILLA WOLFII, Irby, *B. Gibr.* p. 82 (1875).
DAS BLAUKEHLCHEN, en allemand.
THE BLUETHROAT, en anglais.
HET BLAAUWBORSTJE, en flamand.

Description du mâle adulte. — Ne diffère du type décrit ci-dessus que par la tache du devant du cou qui est d'un blanc pur au lieu d'être rousse ; cette tache blanche est plus ou moins étendue et manque parfois complètement (1).

Femelle. — Elle est difficile à distinguer de la précédente : gorge et devant du cou d'un blanc roussâtre ; une tache bleue à l'angle du bec, bordée en avant d'une bande noirâtre qui descend sur les côtés du cou pour se réunir à la bande pectorale de même couleur, mais les plumes de cette dernière bande sont largement bordées (chez les adultes) de bleu cobalt, sauf les plus inférieures qui sont ordinairement bordées de blanc ; au bas de la poitrine, il y a également une bande rousse, mais moins large que chez le mâle, ce qui paraît la distinguer de la précédente.

---

(1) Brehm père désigne les individus sans miroir sous le nom de *Cyanecula Wolfi* et *C. obscura* suivant qu'ils ont du blanc à la ceinture ou non.

Jeunes. — D'un brun noirâtre, avec des taches allongées rousses, plus étroites sur la tête et plus étendues à la poitrine et aux flancs. Après la première mue le jeune mâle ressemble à la femelle, tandis que celle-ci n'a alors aucune trace de bleu à la poitrine.

Hab. — La rubiette suédoise habite le nord de l'Europe et de l'Asie. Elle se montre accidentellement en Angleterre et pas en Ecosse (*Harting*), mais elle est commune dans le nord de la Scandinavie où on la rencontre jusque près du 70° (*Sundevall, Collett*) ainsi que dans le nord de la Russie (*Meves*).

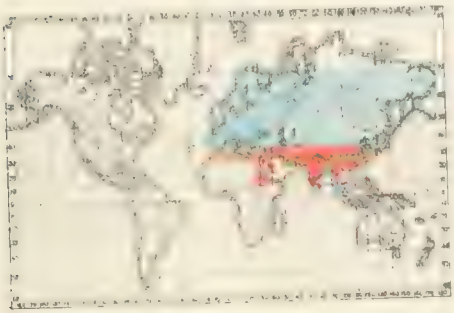

Il est assez difficile de préciser les pays où cette espèce se montre lors des migrations; la confusion qui règne dans la nomenclature des deux races ne permet pas toujours de dire avec certitude laquelle des deux les auteurs ont eu en vue. Il est cependant certain que la rubiette suédoise se montre assez régulièrement à l'île Helgoland, mais on la voit moins souvent et toujours isolément en Allemagne et en Autriche (*Naumann*); quelques sujets ont été tués en France, notamment en Bourgogne, en Picardie et aux environs de Metz (*Malherbe*), ainsi que dans le voisinage des Pyrénées (*Lacroix*). D'après MM. von der Mühle et Lindermayer, elle est de passage accidentel en Grèce où l'on ne verrait pas la variété à miroir blanc. Feu mon père dit avoir vu dans la collection du comte Félix de Spoelberch une belle série de ce gorge-bleu dont tous les individus avaient été pris dans les environs du château de Lovenjoul près de Louvain; M. de Spoelberch assura à mon père que cet oiseau se montre chaque année dans cette localité, tandis que la variété à miroir blanc y est beaucoup plus rare (1).

Cette espèce habite également la Sibérie jusqu'au 70° (*Middendorf Radde*) ainsi que le Kamtchatka (*Naumann*), et hiverne dans le sud de l'Asie; on la rencontre en hiver dans le midi de la Chine (*David*), dans l'Hindoustan (*Jerdon*), à Ceylon (*Layard*), en Palestine (*Tristram*), sur les côtes de la mer Rouge et dans le nord-est de l'Afrique jusqu'au

(1) Ch. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, p. 67b.

Senaar et en Abyssinie (*de Heuglin*) (1). D'après M. Seebohm elle se montrerait accidentellement en Alaska.

La gorge-bleue à miroir blanc (var. *Cyanecula*) habite au contraire nos latitudes, mais il paraît qu'on ne l'a jamais prise en Angleterre sauf à l'île de Wight (*Hadfield*). Elle est plus ou moins commune dans toute l'Europe centrale jusqu'au nord de l'Allemagne (*Naumann*). Elle niche en Belgique et, d'après M. de Selys-Longchamps, elle est commune en septembre dans les plaines de la Hesbaye. Elle est assez rare dans le midi de l'Europe où on ne l'observe souvent qu'à l'époque des passages.

Cet oiseau hiverne dans le nord de l'Afrique (*Drake*, *Loche*) et en Palestine (*Tristram*) ; il se montre accidentellement en Perse (*De Filippi*) et dans l'Inde (*Hume*).

Mœurs. — La Rubiette suédoise et la Rubiette gorge-bleue ne représentent donc qu'une seule et même espèce, mais chacune d'elle forme, comme nous venons de le voir, une race climatérique ou variété bien distincte. C'est la gorge-bleue à miroir blanc (*Cyanecula*) que nous voyons régulièrement en Belgique ; celle à miroir roux (*Cærulecula*) ne se montre chez nous qu'accidentellement. Ces deux variétés ont les mêmes mœurs, le même chant et la même manière de nicher ; ce qui se dit de l'une s'applique donc aussi à l'autre.

Dans nos contrées les gorges-bleues reviennent à la fin de mars, ou en avril, et les mâles précèdent généralement les femelles d'une huitaine de jours ; elles émigrent à la fin d'août et en septembre, soit isolément, soit en famille, et voyagent toujours durant la nuit.

Cette espèce ne vit que dans les endroits humides et dans le voisinage de l'eau ; c'est donc près des rivières, des ruisseaux, des lacs, des étangs et des marais garnis de buissons, de broussailles, de roseaux et de saules qu'on doit la chercher. Jamais elle ne se montre dans les bois secs ou en pleine campagne, mais on la voit quelquefois, en automne, dans les potagers et dans les jardins situés près de l'eau.

---

(1) Il est cependant à remarquer que M. de Heuglin, à en juger par la synonymie, ne fait aucune distinction entre les deux races. Il ne nous paraît donc nullement prouvé que ce soit le type à tache rousse (*Cærulecula*) que M. de Heuglin ait voulu mentionner (Voy. son *Ornith. Nordost. Afr.* I, p. 336).

Si cet oiseau passe réellement l'hiver en Afrique, il nous semble qu'on devrait le voir régulièrement dans l'Europe centrale lors des passages ; nous voyons, au contraire, que ses apparitions sont accidentelles dans toutes les contrées de l'Europe situées au sud du 50e l. N.

Les gorges-bleues passent leur vie dans les buissons, sur les arbrisseaux et à terre, mais elles ne vont qu'exceptionnellement dans la couronne d'un arbre élevé. Ce sont de gentils oiseaux qui, par leur gaité et leur élégance, attirent l'attention de l'observateur. Ils sont peu farouches et admirablement doués sous tous les rapports; à terre ils deploient surtout leur agilité: ils avancent par sauts si précipités qu'on dirait les voir courir; dans les herbes les plus épaisses comme dans les buissons les plus impénétrables, ils se meuvent partout avec une dextérité étonnante. Ils sautent peu dans les branches, mais volent généralement de l'une à l'autre. Au repos ils tiennent le corps droit, la queue relevée au dessus des ailes, parfois ils avancent dans cette attitude en hochant la queue de haut en bas. Ils volent avec rapidité en rasant le sol et en décrivant des arcs de cercles plus ou moins étendus ; dès qu'ils ont pris pied, ils se mettent à sautiller pendant quelque temps encore pour s'éloigner vivement de l'endroit où ils se sont abattus.

Les gorges-bleues sont des oiseaux peu sociables entre eux, mais ils vivent en bonne intelligence avec les autres petits passereaux. Tant qu'un mâle est seul avec sa compagne, il se montre gai, vif et de bonne humeur ; mais dès qu'un autre de son espèce se montre dans son voisinage, sa colère n'a plus de bornes : il s'élance sur son antagoniste d'un air menaçant, le harcelle à coups de becs et cherche à le repousser, ce qui ne se fait pas sans lutte ; on dit même que ces combats ne finissent souvent que par la mort de l'un d'eux.

Le cri d'appel de cette espèce est *tak, tak*, accompagné de hochements de queue ; près de la femelle le mâle jette le cri *fid, fid*, et quand il est en colère il fait entendre une sorte de grognement. Le chant du mâle est très agréable et l'oiseau le fait entendre pendant tout le temps de la couvaison, depuis l'aurore jusqu'après le coucher du soleil. Ce chant se compose, d'après Naumann, de quelques phrases courtes, séparées par de petits intervalles; quelques-unes sont formées de notes sifflantes, très agréables, mais que l'oiseau répète trop souvent avant d'aborder un autre thème ; par moment il fait entendre un roulement particulier qu'on n'entend que de très-près. Parfois aussi, on reconnaît dans le chant de la gorge bleue des phrases entières empruntées à d'autres oiseaux, et même les cris de l'hirondelle, de la caille, du moineau, etc. Le mâle, quand il chante, est le plus souvent perché sur un buisson, sur une branche isolée de saule ou au sommet d'un autre arbre de hauteur moyenne, mais il est très rare de l'entendre chanter lorsqu'il est à terre.

La nourriture de cet oiseau se compose principalement de larves et d'insectes qui habitent les lieux humides ; en automne il mange aussi des baies.

Les gorges-bleues se baignent beaucoup et elles sortent souvent de l'eau toutes trempées. Elles vivent bien en captivité et deviennent très-familières, mais l'on ne doit jamais mettre deux mâles dans la même cage. On les nourrit comme les rossignols.

Reproduction. — Le nid est toujours bien caché au bord de l'eau, dans un buisson de saules ou d'aunes ; parfois il est placé dans un trou entre des racines ou dans des touffes d'herbes. Ce nid est assez volumineux et formé extérieurement de feuilles de saules et d'aunes retenues par des tiges herbacées; puis vient une couche de brins d'herbes souvent entremêlés de mousse ; l'intérieur est garni d'herbes plus fines, de poils, de laine et de duvet végétal. La femelle y dépose, à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, de cinq à sept œufs d'un vert grisâtre et plus ou moins marbrés ou tachés de brun ou de roux ; ils mesurent environ 20 millim. sur 14. Ces œufs ont beaucoup de ressemblance avec ceux du rossignol.

La durée de l'incubation est de quinze jours. Les jeunes abandonnent leur nid avant de savoir bien voler ; ils courent alors dans les herbes sous la conduite des parents, jusqu'au moment où ils savent prendre leur essor.

D'après quelques auteurs il y aurait deux couvées par année.

GENRE XLVI.

ROUGE-GORGE et ROSSIGNOL. — ERITHACUS.

ERYTHACUS, Cuv. *Leç. Anat. comp.* tab. II (1801).
AEDON, Forst. *Syn. Cat. Br. B.* p. 53 (1814).
DANDALUS, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
LUSCINIA, C. Breh. *Isis*, 1828, p. 1280.
DAULIAS, Boie, *Isis*, 1831, p. 542.
RUBECULA, C. Breh. *Vög. Deutschl.* p. 360 (1831).
RHONDELLA, Renn. *White's Hist. of Selb.* p. 437 (1833).
PHILOMELA Selby, *Brit. orn.* I, p. 206 (1833).
PANDICILLA, Blyth, *Renn. Field nat.* I, p. 291 (1833),
LARVIVORA, Hodgs. *J. A. S. B.* VI, p. 102 (1837).
CALLIOPE, Gould, *Birds. Eur.* pl. 118 (1837).
LUSCIOLA, MELODES, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 106 (1840).
IRANIA, De Fil. *Viagg. Pers.* p. 347 (1865).

Car. — Bec mince, peu allongé, droit, plus large que haut à la base, échancré à la pointe, très fendu et garni de quelques soies à la base ; narines elliptiques et couvertes en partie par une membrane ; yeux grands ; tarses longs ; doigt médian plus court que le tarse ; queue ample, formée de douze rectrices Pas de différence sensible dans le plumage des sexes.

Hab. — Les oiseaux de ce genre sont répandus dans l'ancien monde.

78. — **Le Rouge-gorge familier.**

ERITHACUS RUBECULA, *Sw. ex Lin.*

(Pl. 77.)

MOTACILLA RUBECULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 337 (1766).
SYLVIA RUBECULA, Scop. *Ann.* I, p. 156 (1769).
CURRUCA RUBECULA, Forst. *Syn. Cat. Br. B.* p. 54 (1817).
FICEDULA RUBECULA, Boie, *Isis*, 1822, p. 553.
DANDALUS RUBECULA, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
DANDALUS PINETORUM, FOLIORUM, SEPTENTRIONALIS, Breh. *Isis*, 1828, p. 1280.
RUBECULA PINETORUM, FOLIORUM, SEPTENTRIONALIS, Breh. *Väg. Deutschl.* p. 360-61. (1831).
ERYTHACUS RUBECULA, Swains. *Faun. bor. Am.* p. 488 (1831).
RUBECULA FAMILIARIS, Blyth *Field natur.* I, p. 424 (1833).
RHONDELLA RUBECULA, Renn. *White's Selb.* p. 437 (1833).
LUSCIOLA RUBECULA, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 191 (1840).
RUBECULA RUBECULA, Bonap. *Consp.* I, p. 295 (1850).
LUSCINIA RUBECULA, Sundev. *Sv. Fogl.* p. 56 (1856).
ERYTHACUS HYRCANUS, Blanf. *Ibis*, 1874, p. 79.
DAS ROTHKEHLCHEN, en allemand.
THE REDBREAST, en anglais.
HET ROODBORSTJE, en flamand.

Taille : $0^m,13$; ailes, $0^m,07$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun olivâtre; front, paupières, joues, gorge, devant du cou et poitrine d'un roux vif; cette teinte est bordée sur les côtés du cou et de la poitrine par du gris cendré; les autres parties inférieures d'un blanc pur, lavé de brun clair sur les flancs; ailes comme le manteau ; grandes couvertures avec une petite tache rousse à leur extrémité; rémiges brunes bordées de brun olivâtre. Pattes, bec et iris bruns.

Femelle. — Elle est difficile à distinguer du mâle : sa taille est un peu plus petite et la teinte rousse de la gorge et de la poitrine est moins vive.

Jeune. — Parties supérieures brunes tachetées de roux sale; parties inférieures d'un roux sale avec les plumes bordées de brun.

Hab. — Le rouge-gorge habite toute l'Europe jusqu'au cercle polaire et il est généralement commun partout. A l'Est (1) on le rencontre en Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Ménétries*), en Perse (*De Filippi*), en Palestine (*Tristram*) et en Asie-Mineure (*de Heuglin*). En hiver il se montre assez régulièrement dans la Basse-Egypte (*de Heuglin*), ainsi qu'en Algérie (*Loche*) et peut-être dans tout le nord de l'Afrique. On l'observe aussi aux Açores, aux Canaries et à Madeire (*Godman*, *Bolle*).

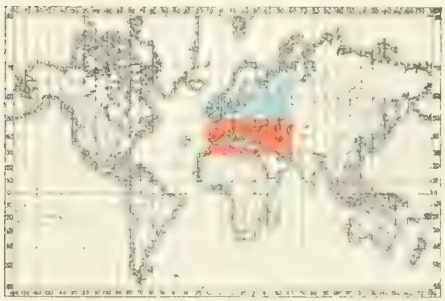

Dans le midi de l'Europe c'est en automne et en hiver qu'il est le plus abondant.

Mœurs. — Le rouge-gorge est un charmant petit oiseau qui nous revient en mars et émigre en octobre ; beaucoup de ces oiseaux passent cependant l'hiver en Belgique, et ne nous quittent que dans le cas où ils ne pourraient plus trouver de nourriture.

Cette espèce voyage durant la nuit, soit isolément, soit en petites troupes. Dès le lever du soleil, les rouges-gorges s'arrêtent ordinairement dans un bois pour s'abattre dans les buissons, d'où l'on ne tarde pas à entendre s'échapper leur cri d'appel. Au crépuscule ils volent sur les arbrisseaux, puis sur les branches inférieures des grands arbres et s'élèvent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils aient atteint la cime des arbres ; arrivés là, ils s'élancent dans les airs pour continuer leur voyage.

Le rouge-gorge fréquente les grandes forêts humides, riches en taillis, qu'elles soient situées dans les plaines ou sur les montagnes peu lui importe ; mais il évite les bois de conifères où on l'observe cependant quelquefois lors des migrations ; il se montre aussi dans les champs, dans les jardins et même dans les parcs au centre des

(1) Les individus de l'Asie ont les couvertures supérieures de la queue d'une couleur plus ferrugineuse et la poitrine d'une teinte plus vive. Cette petite différence a engagé M. Blanford à faire du rouge-gorge d'Asie une espèce distincte sous le nom de *Erythacus hyrcanus*.

villes, pourvu qu'il y ait des buissons, des taillis ou des haies. C'est un joyeux petit animal, toujours gai et remuant, sautillant à terre ou sur les branches, ou volant d'un rameau à l'autre : il glisse au travers des buissons les plus épais et fait constamment preuve d'une grande agilité. Il vole facilement, et quand il a un long trajet à faire il décrit une ligne ondulée. Il ne craint pas l'homme, mais il est prudent et veille toujours à sa sécurité.

Chaque couple a son petit domaine dans lequel il ne supporte aucun autre oiseau ; les différents couples vivent chacun pour soi, mais à de petites distances les uns des autres. A l'égard des êtres plus faibles ou de ses semblables le rouge-gorge se montre querelleur ; quand un petit oiseau s'approche du lieu qu'il s'est choisi, il le harcelle tant que le petit intrus ne se soit éloigné ; si c'est un autre rouge-gorge qui se présente, la querelle devient plus grave et dégénère parfois en lutte sérieuse. Mais il a parfois aussi de bons mouvements et alors il se montre très charitable. Brehm raconte que deux rouges-gorges renfermés dans la même cage, étaient continuellement en querelle, se précipitaient l'un sur l'autre avec fureur en se donnant des coups de bec. Un jour, l'un d'eux se cassa la patte. Les luttes furent finies. Son compagnon oublia à l'instant toutes ses colères, il s'approcha du blessé, lui donna à manger, le soigna avec tendresse. La patte guérit, le malade recouvra la santé, mais la paix ne fut plus jamais troublée entre eux.

Snell rapporte un fait non moins curieux. Un rouge-gorge mâle avait été pris avec ses petits et porté dans une chambre : il se consacra à les soigner et finit par les élever heureusement. Quelques jours après, l'oiseleur mit dans la même pièce un autre nid avec de jeunes rouges-gorges, qui se mirent à crier de faim ; le vieux mâle s'empressa d'arriver, les considéra longtemps, puis courut à sa mangeoire, y prit des œufs de fourmis et les leur apporta ; à partir de ce moment il les éleva seul et leur témoigna autant de tendresse qu'à ses propres petits.

Naumann cite une histoire analogue, dans laquelle une jeune linotte fut élevée par un rouge-gorge enfermé dans la même volière. - Dans une forêt, aux environs de Röthen, raconte Baessler, un rouge-gorge pondit dans le même nid qu'un pouillot. Ce dernier était le constructeur du nid. L'un et l'autre oiseau avaient pondu chacun

six œufs, et tous deux les avaient couvés simultanément en parfaite harmonie. »

Le cri ordinaire du rouge-gorge peut se rendre par *schnikschnikschnik* et *schnickerickik*, *schnickerickickik* ; à l'approche d'un danger ils s'avertissent entre eux par un léger *sih*, et la nuit, pendant les migrations, ils font entendre un *tschritsch* perçant. Le chant du mâle est très agréable ; on l'entend matin et soir, parfois aussi dans la journée, depuis mars jusque bien avant dans la saison d'été ; l'oiseau chante cependant encore en automne, mais sa voix est alors moins puissante et moins soutenue. Pour chanter, il se perche au sommet d'un taillis ou d'un arbrisseau, laissant négligemment pendre les ailes et la queue, et gonfle la gorge. Son chant se compose de plusieurs trilles alternant avec des sons flûtés assez prolongés et lancés avec force.

La nourriture de cet oiseau se compose de vers, de petites limaces, d'araignées, de cloportes, de larves et d'insectes de toutes espèces, qu'il trouve à terre et sur les végétaux. A la fin de l'été il recherche des baies, des groseilles, des framboises, des mûres, etc. En captivité il s'accommode parfaitement de la même nourriture que l'homme, mais il aime des mets variés ; on ne doit cependant pas négliger de lui donner des vers de farine, des œufs de fourmis et des baies ; ces dernières on les ramollit dans l'eau quand on ne sait pas en donner de fraîches.

Le rouge-gorge est un agréable compagnon de chambre, car il s'apprivoise facilement et devient très familier ; une fois qu'il est bien habitué à son maître, on peut le laisser voler en liberté dans les appartements. Naumann dit qu'on a vu des rouges-gorges auxquels on avait donné la liberté au printemps, et qui, chaque automne, rentraient au logis de leur ancien maître. Cet oiseau a besoin de beaucoup d'eau fraîche, car il boit et se baigne souvent.

Reproduction. — Le rouge-gorge établit son nid sur le sol, au rebord d'un fossé, dans un trou, sous une souche, au milieu des racines, dans une touffe d'herbes, entre des pierres, mais toujours dans un endroit caché. Si le nid n'est pas naturellement protégé par le haut, l'oiseau le construit de façon à ménager l'ouverture sur le côté. Ce nid est formé de mousse, mais la base se compose de feuilles mortes ; l'intérieur est garni de fines graminées et de radicelles, parfois aussi de poils, de laine ou de quelques plumes.

La ponte, qui est de cinq à sept œufs, a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai. Ces œufs sont d'un blanc jaunâtre et tachetés

de roux-jaunâtre, mais les taches sont ordinairement plus compactes près du gros bout. Ces œufs mesurent environ 19 millim. sur 15.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours ; ils élèvent également en commun leurs petits auxquels ils témoignent beaucoup d'attachement. Huit à dix jours après que les petits ont pris leur essor, les parents les abandonnent à eux-mêmes et la femelle se prépare à faire une nouvelle ponte ; celle-ci a lieu en juin.

79. — **Le Rossignol philomèle.**

ERITHACUS LUSCINIA, *Degl. ex Lin.*

(Pl. 78).

Motacilla luscinia, Lin. *Syst. nat.* I, p. 328 (1766).
Sylvia luscinia, Scop. *Ann.* I, p. 154 (1769).
Aedon luscinia, Forst. *Syn. Cat. Br. B.*, p. 53 (1814).
Curruca luscinia, Koch, *Syst. Baier. zool.* I, p. 154 (1816).
Luscinia philomela, Breh. *Isis*, 1828, p. 1280.
Daulias luscinia, Boie, *Isis*, 1831, p. 542.
Luscinia megarhynchos, media, okenii, peregrina, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 356-58 (1831).
Philomela luscinia, Selby, *Brit. orn.* I, p. 206 (1833).
Luscinia luscinia, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 189 (1840).
Erithacus luscinia, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 499 (1849).
Luscinia vera, Sundev. in Gray, *Hand. list.* I, p. 220 (1869).
Die Nachtigall, Waldnachtigall, en allemand.
The Common Nightingale, en anglais.
De Nachtegaal, en flamand.

Var. Golzii.

Sylvia luscinia, Ménétr. *Cat. rais. Cauc.* p. 33 (1832).
Lusciola luscinia, Filippi, *Viagg. Pers.* p. 347 (1865).
Lusciola golzii, Cab. *Journ. Ornith.* 1873, p. 79.
Luscinia hafizi, Severz. *Turkest. Jevotn.* p. 120 (1873).
Daulias hafizi, Blanf. *East. Pers.* II, p. 169 (1876).
Erithacus golzii, Seeb. *Cat. B. Br. Mus.*, V, p. 297 (1881).

Taille : $0^m,14$; ailes $0^m,08$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun-roux légèrement olivâtre avec les sus-caudales plus rousses ; côtés de la tête et du cou, poitrine et flancs cendrés ; gorge et ventre blanchâtres ; rémiges brunes

avec la barbe externe roussâtre ; queue d'un roux vif ; sous-caudales d'un blanc roussâtre. Bec brun avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre ; pattes roussâtres, iris brun.

Après la mue, qui a lieu en juillet, les teintes sont généralement plus sombres qu'au printemps.

Femelle. — Il est fort difficile de distinguer la femelle : elle est un peu plus petite que le mâle et d'une coloration moins pure.

Jeune. — Parties supérieures brunes tachetées de roussâtre ; gorge et ventre blanchâtres ; poitrine et flancs cendrés avec les plumes de la poitrine plus ou moins bordées de brun.

Hab. — Le rossignol habite toute l'Europe jusqu'au 56° l. N. qu'il dépasse rarement, mais il est plus ou moins rare dans les parties septentrionales et orientales de la zone qu'il occupe en été. Pendant la belle saison on le rencontre en Angleterre, rarement en Ecosse et jamais en Irlande (*Harting*) ; il est très rare en Danemark (*Kjærbölling*) et ne se montre jamais en Scandinavie et dans le nord de la Russie où il ne paraît pas dépasser la latitude de Moscou. Cet oiseau est également rare dans le nord de l'Allemagne, mais il est commun dans le centre et le sud de la Confédération Germanique (*Naumann*), en Belgique, en Hollande (*Schlégel*), en France (*Degland*), en Suisse où on le rencontre jusqu'à une altitude de trois mille pieds (*Tchudi*), en Italie et dans les îles de la Méditerranée (*Salvadori*), en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*Barboza du Bocage*) et dans les environs de Constantinople (*Alléon*) ; il est moins répandu en Grèce (*Lindermayer*) (1), dans le sud de la Russie (*Nordmann*) et en Pologne sur la rive droite de la Vistule (*Taczanowski*).

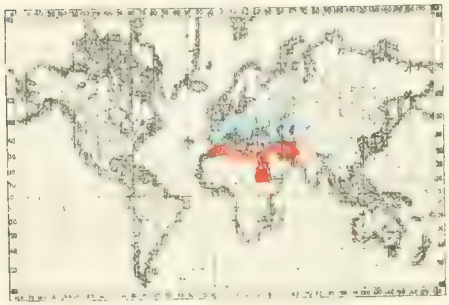

On rencontre également notre rossignol en Asie mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*) et dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Irby*) ; il hiverne en Egypte, en Arabie, en Nubie et en Abyssinie (*de Heuglin*).

La var. *Golzii*, qui ne diffère pour ainsi dire pas de l'oiseau de nos

(1) D'après M. Lindermayer, le rossignol serait sédentaire en Grèce, mais M. de Heldreich dit qu'il n'y séjourne que depuis le mois d'avril jusqu'en août.

contrées, habite la Perse, le Caucase et les parties cultivées du Turkestan (*Severtzow*, *Seebohm*.)

Mœurs. — Le rossignol nous revient ordinairement vers la mi-avril, rarement plus tôt, et les mâles précèdent toujours les femelles de quelques jours ; si le froid se fait encore sentir à cette époque, il retarde son retour jusqu'à la fin du mois. Les migrations se font pendant la nuit. Ce charmant oiseau nous quitte à la fin d'août ou dans la première quinzaine de septembre et il voyage alors en famille ; ceux que l'on voit encore après le 15 septembre, ont été retardés soit par une couvée tardive, soit par une cause accidentelle quelconque.

Cet oiseau habite les bois, les parcs et les jardins, mais on le chercherait en vain dans les forêts de conifères et dans les champs ; ce qu'il préfère, ce sont les lisières et les clairières des bois, où il fréquente les taillis et les buissons, surtout ceux placés près des étangs et des ruisseaux, car il se baigne volontiers.

Les rossignols sont très nombreux dans les localités où ils trouvent une abondante nourriture ; ils sont surtout communs dans le midi de l'Europe. « En Espagne, dit Brehm, on trouve un couple de rossignols dans chaque buisson, dans chaque haie. Une matinée de printemps passée sur le Monserrat, une promenade le soir dans les jardins de l'Alhambra, sont de ces choses dont on conserve l'agréable souvenir. On entend des centaines de rossignols chanter en même temps ; de tous côtés leur voix retentit ; la Sierra Morena en entier peut être regardée comme un seul jardin peuplé de rossignols ; on ne peut comprendre comment, dans un espace aussi restreint que celui qui est assigné à chaque couple, deux oiseaux aussi voraces puissent trouver de quoi se nourrir, eux et leur nombreuse progéniture. »

Le rossignol montre une certaine dignité dans tous ses mouvements et l'on dirait qu'il a conscience de son mérite. Là où il sait n'avoir rien à craindre, il s'établit jusque près des habitations de l'homme et ne se montre nullement craintif. Il vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux et ne se querelle avec ses semblables qu'à l'époque de l'accouplement.

Il saute peu dans les branches, et, quand il perche, il tient habituellement le corps droit, les ailes pendantes et la queue relevée ; à terre, il sautille avec légèreté. Son vol est léger, rapide, ondulé, vacillant par moments et n'est jamais de longue durée.

Le cri d'appel du rossignol est *wid*, *wiid*, suivi d'ordinaire d'un son ronflant *karrr* ; quand il est effrayé, il répète *wid*, *wiid* plusieurs fois de suite et ne dit qu'une fois *karrr* ; lorsqu'il est de bonne humeur et content il fait entendre le cri de *tak* ; en colère il pousse le cri de *kroêk* ou *krêh*. Les jeunes crient d'abord *fiid*, mais dans un ton moins doux que les adultes, et après *rrr*.

Le rossignol, comme on sait, est de tous les oiseaux le meilleur chanteur ; malheureusement son chant est de peu de durée, car on ne l'entend guère que durant un peu plus de deux mois. Le chant du rossignol mâle offre des notes pleines, des variations agréables et des plus harmonieuses ; les phrases douces, les roulades, les notes plaintives et joyeuses alternent avec une grâce indescriptible ; l'un commence doucement, et sa voix devient graduellement plus forte, pour mourir peu à peu; un autre lance avec ardeur des notes puissantes et pleines ; un autre encore, associe agréablement des sons doux et mélancoliques à des éclats de voix joyeux. La variété et la plénitude des notes, les pauses et la cadence rendent ce chant réellement merveilleux ; on se demande comment un aussi petit oiseau peut lancer des notes aussi éclatantes. Un rossignol pour être bon chanteur doit avoir vingt à vingt-quatre phrases ; mais beaucoup n'offrent pas une telle variation dans leur chant, car il y a de bons chanteurs et de médiocres, ce qui dépend souvent de la localité.

C'est à l'époque des amours que les mâles chantent le mieux, et on les entend alors à toute heure du jour et de la nuit ; mais les uns chantent de préférence pendant la nuit, tandis que d'autres ne se font entendre que le jour. Une fois les ivresses de l'amour passées, c'est-à-dire à la fin de juin, le rossignol se tait et reprend sa vie ordinaire.

La nourriture de cet oiseau se compose principalement de vermisseaux, de larves, de chenilles nues, de petits insectes qu'il trouve à terre, sur les plantes dans la mousse et sous les feuilles mortes ; il recherche aussi avec avidité les nymphes (vulgairement œufs) de fourmis ; à la maturité des baies, il se nourrit en partie de baies de sureau, de groseilles, etc.

A l'âge adulte, le rossignol s'accoutume difficilement à la captivité, et périt le plus souvent au bout de peu de temps. Les jeunes s'élèvent mieux, mais ils réclament beaucoup de soins. On a imaginé pour eux une nourriture artificielle dont ils s'accommodent fort bien, mais on ne doit pas négliger de leur donner en même temps des vers de farine,

des œufs de fourmis et quelquefois des baies fraîches (1). L'eau pour se baigner ne doit pas leur manquer.

Reproduction. — Dès leur arrivée, les couples se mettent à la recherche de l'endroit qu'ils ont occupé l'année précédente, et font leurs préparatifs pour nicher ; mais les bonnes places sont souvent convoitées par plusieurs rossignols, d'où résulte parfois de violentes querelles. Il arrive aussi que des mâles, encore dépourvus de femelle, cherchent à ravir aux autres leurs compagnes, et les rivaux se livrent alors de violents combats. Finalement la paix se rétablit, chaque couple a trouvé une place pour son nid et travaille à sa construction, sans plus s'inquiéter de ses voisins.

Le nid est ordinairement placé dans un buisson, au milieu des jeunes pousses d'une souche d'arbre, dans des broussailles, dans une touffe d'herbes ou de plantes herbacées et même dans une haie, mais toujours très près du sol. Mon père dit en avoir vu un qui avait été construit au-dessus d'un nid de roitelet, sur une branche de sapin, à environ un mètre et demi du sol, mais c'est là une rare exception. Le nid du rossignol est formé de feuilles mortes, ordinairement de feuilles de chênes, retenues par des brindilles ; l'intérieur est garni de brins d'herbes et de radicelles, plus rarement de crin ou de duvet végétal. Il est assez profond et construit légèrement et sans art; il contient en mai quatre à six œufs, à coquille fine et lisse, d'un brun olivâtre, souvent parsemés de taches et de stries rougeâtres, irrégulières et

---

(1) On peut recommander la nourriture artificielle suivante :

500 grammes d'un mélange de pain à la grecque non sucré et de biscottes, le tout pulvérisé ou mieux moulu ; on peut aussi employer le biscuit de mer ou du pain sans levure, bien cuit et bien sec ;

325 grammes de farine d'œillette, qu'on peut remplacer par une quantité égale de graines de pavot bien écrasées et broyées ; on étend ensuite pendant un jour ou deux sur du papier à filtrer pour enlever l'excès d'huile ;

Le quart d'un cœur de bœuf, dont on a enlevé les fibres, la graisse et les membranes; on le coupe en petit morceaux qu'on laisse dessécher au four à une chaleur douce et qu'on réduit ensuite en poudre à l'aide d'un moulin à café ;

Deux jaunes d'œufs cuits très dur, écrasés et desséchés à une chaleur douce.

Mêler le tout avec soin en y ajoutant un demi-litre environ d'œufs de fourmis desséchés et cent grammes de corinthes sèches.

Cette nourriture se conserve plusieurs mois quand elle est placée dans un lieu sec. Au moment de la donner aux rossignols, on l'humecte légèrement au moyen de quelques gouttes d'eau.

Cette nourriture peut être donnée à tous les oiseaux insectivores ; mais pour les fauvettes, les pouillots, le contrefaisant, etc., il est bon d'y ajouter, au moment de s'en servir, de la carotte crue et râpée.

diffuses, qui sont parfois refoulées vers le gros bout ; ils mesurent environ 23 millim. sur 16.

La femelle couve pendant une quinzaine de jours ; le mâle partage les soins de l'incubation et veille soigneusement sur sa couvée. Il n'y a qu'une ponte par année; mais si celle-ci a été détruite, l'oiseau en fait une nouvelle et construit même, si c'est nécessaire, un nouveau nid. Les parents élèvent leurs petits avec sollicitude et les défendent en cas de danger.

Après la mue, c'est-à-dire en juillet, la famille se disperse, mais au moment de la migration, jeunes et vieux se réunissent de nouveau par familles, pour entreprendre le voyage.

SOUS-FAMILLE
DES ACCENTORINÉS. — ACCENTORINÆ.

Car. — Sommet de la tête arrondi ; bec aigu, à bords recourbés en dedans ; tarses avec plusieurs grands scutelles.

GENRE XLVII.
ACCENTEUR. — ACCENTOR.

Accentor, Bechst., *Ornith. Taschenb.* I, p. 191 (1802).
Prunella, Vieill., *Nouv. Anal.* p. 43 (1816).
Tharraleus et Spermolegus, Kaup, *Naturl. Syst.* pp. 137, 152 (1829).

Car. — Bec droit, aigu, échancré et légèrement incliné à la pointe ; narines nues, percées dans une membrane ; ailes de moyenne longueur atteignant le milieu de la queue ou le dépassant légèrement ; queue médiocre ; tarses assez robustes, de la longueur du doigt médian ; ongle du pouce assez fort, atteignant parfois la longueur de ce doigt.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie et dans le nord de l'Afrique.

80. — **L'Accenteur des Alpes.**

ACCENTOR COLLARIS, *Newt. ex Scop.*

(Pl. 79.)

Sturnus collaris, Scop. *Ann.* I, p. 131 (1769)
Motacilla alpina, Gm. *S. N.* I, p. 957 (1788).

Sturnus moritanus, Gm. *Ibid.* p. 804 (1788).
Accentor alpinus, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 191 (1802).
Accentor major et subalpinus, Brch. *Naum.* 1855 p. 285.
Accentor collaris, Newt. in *Yarr. Brit. B.* I, p. 296 (1872).
Die Alpen-Braunelle, Alpenfluevogel, en allemand.
The Alpine Accentor, en anglais.
De Alpen Nachtegaal, en flamand.

Taille 0m,15 : ailes 0m,10.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un cendré rembruni, avec de grandes taches allongées brunes sur le dos ; scapulaires brunes, bordées de cendré roussâtre ; gorge blanche avec des taches noirâtres ; poitrine d'un cendré un peu roussâtre ; flancs d'un roux vif avec les plumes bordées de blanc jaunâtre ; ventre d'un blanc sale ; sous-caudales brunes, terminées par une large bordure d'un blanc sale ; petites couvertures des ailes cendrées ; les autres d'un brun noirâtre terminées de blanc et formant une double bande blanche sur l'aile ; rémiges brunes, les primaires lisérées de cendré jaunâtre, les secondaires frangées de roussâtre ; rectrices d'un brun noirâtre, plus pâles à la base, bordées de cendré et terminées par une tache d'un blanc roussâtre. Iris et bec bruns, ce dernier jaunâtre sur la plus grande étendue de la mandibule inférieure ; pattes roussâtres.

Femelle. — Elle est peu différente du mâle : sa coloration générale est plus pâle, avec moins de roux aux flancs ; elle ressemble complètement au jeune mâle.

Jeune. — Les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre et tachées de brun ; gorge blanchâtre ; parties inférieures d'un roux jaunâtre avec des taches allongées brunes.

Hab. — L'accenteur des Alpes habite les montagnes de l'Europe centrale et méridionale. Il ne se trouve pas en Scandinavie, mais il a été pris plusieurs fois à l'île Helgoland (*Gätke*) ; dans le nord de l'Allemagne on ne le voit que très accidentellement, de même que dans le midi de l'Angleterre (*Newton*). A partir du sud de l'Allemagne, on le rencontre partout en Europe où il y a des montagnes, depuis le midi de la Russie (*Nordmann*), la Turquie (*Lilford*) et la Grèce (*Lindermayer*) jusqu'en

Espagne (*Saunders*) et le Portugal (*Barboza du Bocage*), mais il est rare dans beaucoup de localités et n'a pas été observé en Hollande. C'est dans les Alpes, les Pyrénées et les Apennins que cet oiseau est le plus abondant. Il se montre accidentellement dans le nord de la France et en Belgique ; on l'a tué quelquefois à Saint-Omer et près de Bergues (*Degland et Gerbe*) ; un individu a été pris près d'Anvers pendant l'hiver de 1835 (*de Sélys*) ; d'autres ont été tués depuis près de Namur et de Dinant (*C. F. Dubois*).

L'aire géographique de cette espèce s'étend à l'Est jusqu'au mont Demavend en Perse (*De Philippi*). En Sibérie elle est remplacée par une espèce très voisine (*Accentor erythropygius*, Swinh.) qui n'est probablement qu'une variété climatérique de l'accenteur qui nous occupe en ce moment.

Mœurs. — L'accenteur des Alpes ou pégot est un oiseau sédentaire qui ne s'éloigne qu'accidentellement du pays qui l'a vu naître. Il vit dans la région alpine et ne descend dans les vallées que quand la neige ne lui permet plus de trouver sa nourriture. Il se tient de préférence dans les prairies pierreuses ou les éboulis sauvages entre 4000 et 6500 pieds d'altitude.

Cet oiseau est tantôt gai, vif, agile et gracieux dans tous ses mouvements, tantôt, au contraire, il est lent et paresseux. Il marche en sautillant entre les pierres et les buissons, s'arrête à chaque instant pour faire une sorte de révérence et secouer la queue, ou reste longtemps immobile sur la pointe d'un rocher. Ses mœurs sont douces et paisibles ; il vit en parfaite intelligence avec les autres passereaux, et se montre très confiant à l'égard de l'homme, en raison même du calme et de l'isolement du milieu où il vit ; il sait pourtant fort bien se cacher quand cela est nécessaire à sa sûreté.

Le vol du pégot est facile et rapide ; il forme une ligne ondulée quand l'oiseau a un grand espace à franchir, mais d'ordinaire il rase la surface du sol, et ce n'est qu'au printemps, à l'époque des amours, qu'il s'élève en se jouant dans les airs pour y planer comme l'alouette.

Son cri d'appel est *troui, troui* ; son chant est très agréable et assez varié, les notes en sont flûtées, pleines et claires.

La nourriture de cet oiseau se compose de larves, d'insectes, d'araignées, de baies et de graines, de sorte qu'il trouve toujours de quoi apaiser la faim. En hiver on le voit dans les vallées près des granges et des fermes où il est certain de trouver des graines en

quantité, et celles-ci donnent à sa chair une saveur particulière. En France, au pied des Pyrénées, on en tue alors un très grand nombre soit au piège, soit au fusil, pour en approvisionner les marchés.

On peut facilement conserver cet accenteur en cage pendant plusieurs années, mais en hiver il ne supporte pas l'air renfermé d'une chambre chauffée.

Reproduction. — Cette espèce niche dans la crevasse d'un rocher abritée par une touffe d'herbes ou par des broussailles. Le nid est soigneusement fait à l'aide de brins d'herbes et de mousses ; l'intérieur, qui est assez profond, est garni de radicelles et de poils. La femelle dépose à la fin de mai cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre uniforme et mesurant environ 24 millimètres sur 16. Les parents élèvent leurs petits en commun. Vers le milieu de juillet la femelle fait une nouvelle ponte, mais celle-ci ne se compose que de quatre œufs, rarement davantage.

81. — L'Accenteur mouchet.

ACCENTOR MODULARIS, *Koch ex Lin.*

(Pl. 80.)

MOTACILLA MODULARIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 329 (1766).
SYLVIA MODULARIS, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 511 (1790).
PRUNELLA MODULARIS, Vieill. *Nouv. Dict.* p. 43 (1816).
ACCENTOR MODULARIS, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 196 (1816).
THARRALEUS MODULARIS, Kp. *Nat. syst.* pp. 137, 192 (1829).
ACCENTOR PINETORUM, C. Brh. *Vög. Deutschl.* p. 457 (1831).
DIE HECKENBRAUNELLE, en allemand.
THE HEDGE-SPARROW, en anglais.
DE BASTERD-NACHTEGAAL, en flamand.

Taille : 0m,135 ; ailes, 0m,067.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Tête et cou cendrés, avec des taches brunes peu distinctes sur le cou et sur la nuque ; régions parotiques brunâtres avec la tige des plumes blanches; dos de couleur fauve avec des taches d'un brun noirâtre ; croupion et sus-caudales d'un cendré brunâtre sans taches; rémiges et couvertures d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de roussâtre; grandes couvertures terminées par une tache blanchâtre ; rectrices d'un brun terne, bordées d'une teinte légèrement roussâtre ; parties inférieures d'un cendré bleuâtre, blanchâtre à la gorge ; flancs

lavés de roussâtre, avec des taches allongées d'un brun-roux ; milieu du ventre blanc ; sous-caudales brunâtres bordées de blanc. Bec noir ; iris brun ; pattes roussâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, ses teintes sont plus rembrunies et les taches du cou et de la nuque sont plus nombreuses et plus distinctes. Il est toujours fort difficile de la distinguer du mâle.

Jeune. — Cou et gorge d'un gris blanchâtre varié de noirâtre ; régions parotiques roussâtres ; parties supérieures d'une teinte plus jaunâtre que chez l'adulte ; parties inférieures d'un roux jaunâtre avec des tâches noirâtres ; milieu du ventre blanchâtre.

Hab. — L'accenteur mouchet est plus ou moins répandu dans toute l'Europe, jusqu'au 70° de l. N. (*Collett*). Il quitte les régions septentrionales à l'approche du froid, mais il est sédentaire dans l'Europe centrale et ne se montre qu'en hiver dans les contrées les plus méridionales ; il est rare en Portugal (*Barboza du Bocage*). Cette espèce est commune et en partie sédentaire en Belgique.

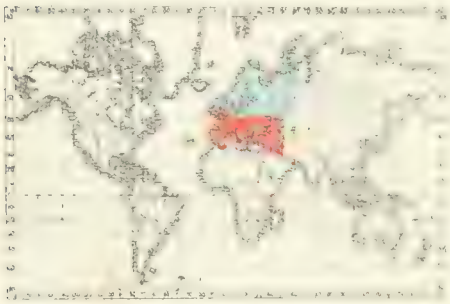

A l'Est on rencontre cet oiseau au Caucase (*Brandt*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*). Il se montre accidentellement en Algérie (*Loche*) ; M. de Heuglin dit ne l'avoir jamais observé en Egypte et qu'il ne connait qu'une seule capture dans l'Arabie Pétrée.

Mœurs. — L'accenteur mouchet ou traine-buisson émigre des pays du nord vers la mi-octobre et y retourne dans le courant de mars ou en avril, suivant que la saison est plus ou moins favorable. Il voyage pendant la nuit, soit isolément, soit en famille, mais jamais par troupes formées de plusieurs familles. Dans nos contrées il ne nous quitte que partiellement, et ceux qui restent dans le pays se rapprochent, en hiver, des lieux habités et s'aventurent jusque dans la cour des fermes pour y chercher des graines.

Cet oiseau vit dans les bois de toutes essences, pourvu que les taillis et les buissons n'y fassent pas défaut ; il recherche surtout les parties boisées des montagnes. En dehors de l'époque de la reproduction, on le rencontre presque partout où il y a des buissons et des haies touffues, et principalement dans les jardins qui avoisinent le bois.

C'est un oiseau peu sociable, mais très actif et confiant, car on peut l'approcher d'assez près avant qu'il songe à s'envoler. « Dans toutes ses allures, dit Brehm père, l'accenteur mouchet a quelque chose de si particulier que le connaisseur ne peut le méconnaître même de très loin. Il saute sur le sol aussi bien qu'au milieu des buissons les plus épais, avec une agilité admirable ; il se glisse à travers toutes les ouvertures, se meut dans les hautes herbes, fouille les tas de feuilles mortes, se montre, en un mot, leste et adroit dans tous ses mouvements. A le voir courir, on dirait une souris. Il prend diverses attitudes : d'ordinaire il a le corps horizontal, la queue un peu relevée, les tarses fléchis ; d'autres fois il redresse le corps, lève le cou et baisse la queue. Lorqu'on le poursuit, il s'envole pour aller se percher sur une branche, et ne la quitte que quand le danger le menace de trop près ou qu'il a disparu. Son vol est rapide ; il s'exécute par des battements d'ailes précipités, et il vole en ligne droite. Pour aller d'un buisson à l'autre, il rase le sol ; mais quand il veut quitter un endroit, il s'élève haut dans les airs. Il se cache toujours pour chercher sa nourriture, mais il se montre, au contraire, librement lorsqu'il chante ; à cet effet il se perche sur la cime d'un pin, ou à l'extrémité d'une branche isolée, mais rarement à plus de vingt mètres d'élévation. Son chant se compose de notes peu variées et fondues les unes dans les autres. »

L'accenteur mouchet ne fait pas souvent entendre son cri d'appel : celui-ci peut se rendre par *ti*, *tui*, *tii* ou *fri*, *frii* ; quand l'oiseau est content, il pousse souvent un léger *ti*, *ti*, tandis que l'angoisse lui fait jeter le cri de *titu*, *titu*. En volant, surtout pendant les migrations, il lance souvent d'une voix sonore les cris de *bibbibbib*, *bibbib* qu'on peut entendre d'assez loin.

La nourriture de cet oiseau est en partie insectivore et en partie granivore. Pendant la belle saison il recherche de préférence des larves et des insectes, et les jeunes ne reçoivent pas d'autre nourriture ; en automne et en hiver il se nourrit presque uniquement de graines qu'il trouve à terre, et montre une préférence marquée pour les graines oléagineuses ; il avale aussi de petites pierres pour faciliter la digestion.

Cette espèce s'habitue bientôt à la captivité et devient très familière ; on la conserve facilement en la nourrissant de graines de pavot.

Reproduction. — Cet accenteur niche dans les bois au commence-

ment d'avril. Il construit son nid dans un buisson de préférence dans un buisson épineux, à une hauteur qui varie entre 40 centimètres et 1 mètre 30 cent.; il est bien caché et fait avec soin en forme de coupe, à l'aide de mousses retenues par des brindilles, mais la charpente se compose ordinairement de fines buchettes entrelacées ; l'intérieur est garni de laine, de poils ou de quelques plumes.

La ponte se compose de quatre à six œufs, d'un vert bleuâtre uniforme et mesurant environ 21 millim. sur 15. Le mâle et la femelle couvent alternativement durant douze ou treize jours et témoignent beaucoup d'attachement à leur progéniture. Les jeunes abandonnent leur nid au bout de dix à quinze jours, mais les parents continuent à les nourrir d'insectes et à veiller sur eux jusqu'au moment où ils peuvent suffire à eux-mêmes. Dans le courant de juin la femelle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs.

C'est ordinairement dans le nid de cette espèce, que la femelle du coucou dépose son œuf pour le faire couver par l'accenteur ; celui-ci paraît accepter de bonne grâce la rude tâche d'élever un jeune et vorace coucou.

SOUS-FAMILLE.

DES SYLVIINES. SYLVIINÆ.

Car. — Bec aussi haut que large à la base, à bords droits ; ongle du pouce plus court que ce doigt; yeux médiocres.

GENRE XLVIII

FAUVETTE. — SYLVIA.

Sylvia, Scop. *Ann. I.* p. 154 (1769).
Curruca, Koch, *Baier. Zool.* p. 153 (1816).
Melizophilus, Leach, *Cat. Mam. etc. Br. Mus.* p. 25 (1816).
Aëdon, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
Adophoneus, Monachus, Alsæcus, Thamnodus, Epilais et Erythroleuca, Kaup, *Nat. Syst.* pp. 28, 33, 108, 109, 145 et 153 (1829).
Nisoria, Bonap. *Comp. List.* p. 15 (1838).
Adornis, Gray, *List. Gen. B.* p. 29 (1841).
Pyrophthalma, Bonap. *Ucc. Eur.* p. 37 (1842).
Stoparola, Bonap. *Cat. Parz.* p. 6 (1856).
Philacantha, Swinh. *Proc. Zool. soc.* 1871, p. 355.
Atraphornis, Severz. *Turk. Jevotn.* p. 65 (1873).

Car. — Bec droit, large à la base qui est garnie de quelques soies, à mandibule supérieure fléchie et légèrement échancrée à la pointe ; narines ovalaires, operculées, percées de part en part ; ailes plus ou moins aiguës, de longueur médiocre ; queue moyenne, arrondie ou carrée ; tarses et doigts assez robustes ; ongles faibles et recourbés.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe, en Asie et en Afrique, mais on ne rencontre plus de fauvettes au sud de l'Equateur.

82. — La Fauvette à tête noire.

SYLVIA ATRICAPILLA, *Scop. ex Lin.*

(Pl. 81.)

MOTACILLA ATRICAPILLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 332 (1766).
SYLVIA ATRICAPILLA, Scop. *Ann.* I, p. 156 (1769).
CURRUCA ATRICAPILLA, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 155 (1816).
MONACHUS ATRICAPILLUS, Kp. *Nat. syst.* p. 33 (1829).
CURRUCA HEINEKENI, Jard. *Edinb. journ. nat. and. Geogr. sc.* I, p. 243 (1830).
CURRUCA NIGRICAPILLA et PILEATA, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 417-18 (1831).
FICEDULA ATRICAPILLA, Blyth, *Renn. Field nat.* I, p. 310 (1833).
CURRUCA RUBRICAPILLA, Landb, *Vög. Wurtemb.* p. 44 (1834).
PHILOMELA ATRICAPILLA, Swains. *Classif. Birds* II, p. 240 (1837).
EPILAIS ATRICAPILLA, Cab., *Mus. Hein.* I. p. 36 (1850).
SYLVIA NAUMANNI, v. Müll. *Naumannia*, 1851, p. 26.
SYLVIA RUFICAPILLA, Naum. *Vög. Deutschl.* XIII, p. 411 (1853).
CURRUCA RUFICAPILLA, Breh. *Naum.* 1855, p. 283.
SYLVIA HEINEKENI, Gray, *Hand- List. B.* I, p. 213 (1869).
Die MÖNCH-GRASMÜCKE, en allemand.
THE BLACK-CAPPED WARBLER, en anglais.
DE ZWARTKOP, en flamand.

Taille : 0m,14 ; *ailes* 0m,073.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête depuis le front jusqu'à la nuque, noir ; côtés de la tête, lores, dessus du cou et poitrine d'un gris cendré, plus pâle à la poitrine ; dos, croupion et sus-caudales d'un brun olivâtre ; ailes et queue d'un brun noirâtre, mais toutes les pennes bordées de la même couleur que le dos ; gorge et abdomen blanchâtres ; flancs et côtés de la poitrine lavés de cendré olivâtre ; sous-caudales d'un cendré pâle, mais largement bordées de blanc pur. Iris brun ; bec et pattes d'un gris foncé.

Femelle. — Elle ressemble au mâle pour la distribution générale des teintes ; mais le dessus de la tête est roux, et toutes les parties supérieures

sont d'un brun olivâtre tirant un peu sur le roux ; la poitrine et les flancs sont également d'une teinte plus olivâtre que chez le mâle.

Jeune. — Semblable à la femelle, mais ses couleurs sont plus ternes.

Hab. — Cette fauvette habite en été toute l'Europe jusqu'au delà du cercle polaire (*Collett*); elle est en partie sédentaire dans les contrées du midi à partir du midi de la France (*Degland*, *Gerbe*, *Salvadori*, *Lindermayer*, etc.). En hiver elle se montre en Asie - Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*), ainsi que dans le nord de l'Afrique (*Loche, etc.*), en Egypte, en Nubie, en Abyssinie (*de Heuglin*) et au Sénégal (*Seebohm*). On l'observe également aux îles du Cap Vert (*Dohrn*), Canaries (*Bolle*), Madeire et Açores (*Du Cane Godman*).

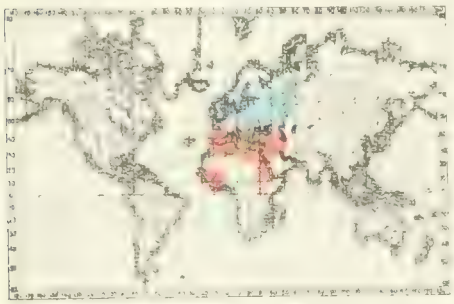

Mœurs. — Les fauvettes à tête noire arrivent dans nos contrées vers la mi-avril et nous quittent dans le courant d'octobre. Elles voyagent isolément et durant la nuit, mais en automne on les voit souvent partir par couples ou par familles.

Cette espèce, qui est très commune en Belgique, habite les bois, mais elle ne se montre que rarement dans les forêts sombres; elle recherche surtout les clairières et les lisières des bois, ainsi que les buissons, les bouquets d'arbres et les haies touffues qui bordent les champs et les prés, et se montre même dans les jardins et les pépinières.

C'est un oiseau gai, agile et prudent, qui se tient généralement dans la couronne des arbres de hauteur moyenne, ou dans les buissons les plus épais ; mais il évite les endroits complètement découverts. Ses mœurs ont de grands rapports avec celles de la fauvette des jardins ; il sautille avec aisance dans les branches et les touffus, en tenant le corps dans une position presque horizontale, les pattes un peu fléchies ; cette attitude ne lui permet pas de se mouvoir facilement sur le sol, où il ne descend du reste que fort rarement. Si l'on s'approche de cet oiseau, il cherche à se cacher dans le feuillage ou prend la fuite ; il faut souvent beaucoup de patience pour parvenir à tirer les vieilles fauvettes, car elles sont d'une prudence extrême. Au commencement de la matinée, on voit généralement cette fauvette

perchée sur une branche découverte et exposée en plein soleil; mais quand celui-ci devient trop ardent, elle a soin de s'abriter sous le feuillage.

La fauvette à tête noire vit dans les meilleurs rapports avec tous les autres petits passereaux. Elle ne paraît pas voler avec plaisir et ne franchit que rarement un grand espace découvert : elle se contente de voltiger d'un arbre ou d'un buisson à l'autre. Son vol est cependant rapide, direct et s'exécute avec battements d'ailes.

Son cri d'appel ressemble à celui de la plupart des fauvettes et peut se rendre par *tac, tac, tac*; son cri d'alarme est *râhr* ou *schâr*, et elle témoigne sa satisfaction par *pibu, pibububu*, les syllabes se succédant avec rapidité. Le mâle peut être considéré, après le rossignol, comme le meilleur de nos oiseaux chanteurs. Son chant se compose de notes variées, pleines, fortes, harmonieuses, mais les phrases ont peu d'étendue. Certains mâles mêlent dans leur chant des phrases de l'hypolaïs, du pinson, du rouge-queue, etc. Cet oiseau commence à chanter dès son retour, et on l'entend alors durant toute la journée jusqu'au moment de la mue; celle-ci a lieu au commencement d'août.

Au printemps, la nourriture de cette fauvette consiste en larves et en petites chenilles nues appartenant aux groupes des géomètres et des tordeuses, et elle sait fort bien les extraire des fleurs et des feuilles roulées ou pliées; elle fait aussi la chasse aux charançons et autres petits coléoptères, ainsi qu'aux mouches, cousins, etc., qu'elle attrape par surprise, car elle ne poursuit pas les insectes au vol. Elle ne cherche guère sa nourriture sur le sol, mais quand elle y aperçoit une larve ou un insecte elle vient bien l'y chercher, mais retourne aussitôt sur les arbustes.

En été cet oiseau se jette sur les baies et celles-ci forment alors sa principale nourriture; il se montre très avide de cerises et franchit souvent, contrairement à ses habitudes, un grand espace découvert pour s'en procurer; mais dès qu'il y a abondance de baies, il cueille tantôt les unes, tantôt les autres, car il aime une nourriture variée. Les baies qu'il recherche de préférence sont celles du prunellier, du cornouiller, du chèvrefeuille, du sorbier, du sureau, du troëne, de la ronce, du framboisier, etc.

Cette fauvette supporte bien la captivité, surtout quand elle a été

prise jeune. Si l'on capture un individu adulte, on doit avoir soin de lui lier les ailes pendant les premiers jours et de le mettre dans une cage étroite aussi longtemps qu'il se montre farouche; si l'on ne prend pas cette précaution, on risque que l'oiseau aille se tuer en volant contre les barreaux de sa cage. On peut lui donner la nourriture artificielle indiquée pour le rossignol, mais en augmentant la quantité de corinthes et en y ajoutant de la carotte râpée.

Reproduction. — Cette espèce niche à la fin d'avril ou au commencement de mai. Elle construit son nid dans les buissons, les broussailles ou les haies, parfois même sur des arbustes, qu'ils soient situés dans un bois, dans un jardin ou ailleurs, peu lui importe, car la femelle ne paraît guère chercher à cacher son nid, qui est souvent fort en évidence. Ce nid est placé à une hauteur qui varie entre cinquante centimètres et deux mètres ; il est légèrement construit à l'aide de buchettes et de brins d'herbes entrelacés et retenus par du duvet végétal et de la toile d'araignée ou de chenille ; l'intérieur est garni de fines brindilles et parfois de crin. L'oiseau emploie parfois aussi de la mousse verte qu'il mêle aux matériaux mentionnés ci-dessus, mais c'est rare. La ponte est de quatre à six œufs d'un blanc jaunâtre ou roussâtre et tachés d'olivâtre ou de rougeâtre ; le plus souvent il existe aussi des taches superficielles d'une teinte violacée. Ils mesurent 19 millim. sur 15.

Les deux sexes couvent alternativement pendant une quinzaine de jours ; ils élèvent leurs petits avec le plus grand soin et savent, à l'occasion, se sacrifier pour eux. Si la mère vient à périr, le mâle se charge de tous les soins nécessaires aux petits. Quand ceux-ci peuvent suffire à leurs besoins, les parents s'accouplent de nouveau, et dès la fin de juin ou dans le courrant de juillet la femelle fait une nouvelle ponte.

83. — **La Fauvette des jardins.**

SYLVIA HORTENSIS, *Lath. ex Gm.*

(Pl. 82.)

Sylvia simplex, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 287 (1787).
Motacilla hortensis, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 955 (1788).
Sylvia hortensis, Lath. *Ind. Orn.* II, p, 507 (1790).
Curruca hortensis, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 115 (1816).

SYLVIA ÆDONIA, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XI, p. 162 (1817).
EPILAIS HORTENSIS, Kaup, *Nat. syst.* p. 145 (1829).
CURRUCA BRACHYRHYNCHOS et GRISEA, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 416 (1831).
ADORNIS HORTENSIS, Gray, *List. Gen.* p. 29 (1841).
SYLVIA SALICARIA, Newt. in. *Yarr. Br. B.* I, p. 414 (1873).
DIE GARTEN-GRASMÜCKE, en allemand.
THE GARDEN-WARBLER, en anglais.
DE TUINFLUITER, en flamand.

Taille : $0^m,132$; *ailes* $0^m,071$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un cendré olivâtre rembruni en dessus ; devant du cou blanchâtre ; poitrine et flancs nuancés de roussâtre ; tour des yeux, pli de l'aile et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ; rémiges et rectrices brunes, frangées de cendré olivâtre et terminées par un fin liséré grisâtre. Bec et pattes gris de plomb ; iris brun.

La femelle ne présente aucun caractère extérieur qui permette de la distinguer du mâle.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais plus olivâtre en dessus et plus jaunâtre en dessous.

Var. acc. — On rencontre parfois des individus entièrement blancs ou tapirés de blanc, mais ils sont rares.

Hab. — Cette fauvette est répandue dans toute l'Europe jusqu'au cercle polaire et les monts Ourals à l'est. Elle est commune en Belgique et de passage dans le midi de l'Espagne et de l'Italie, en Grèce et en Asie Mineure (*Krüper*) ; quelques couples restent nicher dans le midi de l'Espagne (*Saunders*) et quelques-uns paraissent être sédentaires dans le nord de la Grèce (*Lindermayer*).

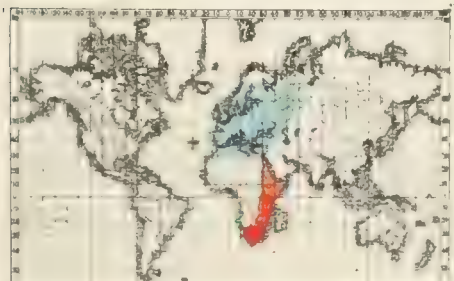

Cette espèce est également de passage dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *de Heuglin*, etc.) ; elle doit donc hiverner dans l'Afrique centrale et certainement dans le sud de ce continent (*Seebohm*).

Mœurs. — La fauvette des jardins arrive à la fin d'avril ou au commencement de mai et émigre en septembre ; si l'automne est beau, on en rencontre parfois encore dans les premiers jours d'octobre. Les migrations se font pendant la nuit, isolément au printemps, en famille à l'arrière-saison.

Cet oiseau habite les bois, les bosquets, les jardins, les vergers, etc., et se tient aussi bien dans la couronne des arbres que dans les buissons et les haies. Ses mœurs sont douces et inoffensives : jamais il n'attaque ou ne trouble les autres passereaux, et il se montre même confiant à l'égard de l'homme, mais sans oublier la prudence. Comme les autres fauvettes, il saute avec agilité dans les branches et se montre maladroit sur le sol; il vole souvent d'un arbre à l'autre en filant droit devant lui ; pour chanter il se tient toujours à une certaine hauteur.

Le cri d'appel de cette fauvette ressemble à celui de ses congénères et peut se rendre par *tèk*, *tèk*, *tèk* ; son cri d'avertissement en *rrahr* et elle exprime son contentement par *biwèwèwu* ; en cas de danger, surtout quand un ennemi s'approche du nid, elle jette les cris de *tèk-tèktèk* souvent répétés avec rapidité. Le mâle est l'un de nos meilleurs chanteurs ; au printemps, dès son retour jusque vers la Saint-Jean, il fait retentir les bois et les jardins de sa voix douce et mélodieuse ; son chant est flûté et les longues strophes se suivent lentement et sans interruption. Vers le milieu du jour il cesse sa chanson pour aller relayer la femelle et couver à sa place.

La nourriture de cette espèce consiste en larves, chenilles nues et divers insectes capturés sur les arbres et les buissons ; dès que les cerises et les groseilles sont arrivées à mâturité, elle se jette avec avidité sur ces fruits, mais plus tard, elle mange indifféremment toutes espèces de baies et même celles du bois-gentil (*Daphne mezereum*) ; dans les contrées du Midi, elle se nourrit à l'époque des figues presque exclusivement de ces fruits, ce qui la rend très grasse, et la délicatesse de sa chair la fait alors rechercher par les gourmets, mais il faut être bien gourmand pour sacrifier à un caprice ces pauvres petits oiseaux qui nous procurent tant d'agrément.

Reproduction. — La fauvette des jardins niche vers le milieu de mai, mais elle ne se donne aucune peine pour cacher son nid qui est parfois fort en évidence. Ce nid est placé soit dans un buisson ou une broussaille, soit sur un arbrisseau ; il est formé de brins d'herbes entrelacés et l'intérieur est tapissé de brins plus fins et parfois de crin ; mais il est souvent construit avec une grande négligence, et le fond est parfois si mince qu'on se demande comment la femelle peut couver ses œufs ; souvent aussi il est si légèrement attaché aux branches qu'un coup de vent suffit pour le renverser. D'autres fois, il est convenablement fixé et le fond en est suffisamment solide.

La ponte, qui est ordinairement de cinq œufs, a lieu à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin. Ces œufs sont d'un gris blanchâtre, tachetés de gris, de fauve et de brun, et mesurent environ 21 millimètres sur 16. La durée de l'incubation est de treize à quinze jours.

Pendant que la femelle couve, le mâle lui cherche la nourriture ; mais il prend lui-même aussi part à l'incubation, et plus tard il aide sa compagne à élever les petits. Si l'on s'approche du nid, la femelle l'abandonne aussitôt et n'y retourne souvent plus ; si elle est à couver, il suffit de toucher aux œufs pour qu'elle refuse de se remettre dessus; on a même vu des femelles abandonner leurs petits. Mais ceux-ci peuvent quitter leur nid au bout d'une quinzaine de jours, et, en cas de danger, ils se jettent dans le feuillage où les parents les suivent pour veiller sur eux ; ils ne savent alors pas encore voler, mais ils sautillent et grimpent déjà au milieu des branches avec une adresse surprenante.

84. — La Fauvette babillarde.

SYLVIA GARRULA, *Bechst. ex Briss.*

(Pl. 83.)

CURRUCA GARRULA, Briss, *Ornith.* III, p. 384 (1760).
MOTACILLA CURRUCA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 329 (1766).
SYLVIA CURRUCA, Scop. *Ann.* I, p. 155 (1769).
SYLVIA SYLVIELLA, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 287 (1787).
? SYLVIA DUMETORUM, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 522 (1790).
MOTACILLA SYLVIELLA, Turt. *Linn. Gen. Syst. nat.* I, p. 588 (1806).
SYLVIA GARRULA, Bechst. *Naturg. Deutschl.* 2e éd. II, p. 540 (1807).
MOTACILLA SYLVIA, Pall. *Zoogr. Rosso. As.* I, p. 488 (1811).
CURRUCA SYLVIELLA, Flem. *Brit. An.* p. 71 (1828).
CURRUCA DUMETORUM et MOLARIA, Brh. *Vög. Deutschl.* p. 422 (1831).
FICEDULA GARRULA, Blyth, *Renn. Field Nat.* I, p. 352 (1833).
CURRUCA CINEREA, Jerd. *Madras Journ.* X, p. 268 (1839).
SYLVIA AFFINIS, Blyth, *Cat. B. Mus. As. Soc.* p. 187 (1849).
PYROPHTHALMA AFFINIS, Bonap. *Consp.* I, p. 293 (1850).
CURRUCA SUPERCILIARIS, SEPTENTRIONALIS, ASSIMILIS, OBSCURA, Brh. *Vogelf.* p. 228 (1855).
SYLVIA MOLARIA, SEPTENTRIONALIS, ASSIMILIS, OBSCURA, SUPERCILIARIS, Brh, *Naumann.* 1855, p. 283.
STERPAROLA CURRUCA, Hume, *Nests and Eggs Ind. B.* II, p. 373 (1874).
SYLVIA ALTHEA, Hume, *Stray Feath.* VII, p. 60 (1878).
SYLVIA CURRUCA, *subsp.* AFFINIS, Seebohm, *Ibis*, 1879, p. 8.

Die Zaun-Grasmücke, en allemand.
The Babbling Warbler, en anglais.
Het Molenaartje, en flamand.

Taille $0^m,115$; ailes $0^m,063$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête et joues d'un cendré légèrement bleuâtre ; les autres parties supérieures d'un cendré brunâtre ; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre à la gorge et sur les côtés de la poitrine et de grisâtre sur les flancs ; ailes et queue brunes, avec les pennes frangées de cendré roussâtre ; rectrice externe d'un cendré pâle avec la barbe extérieure blanchâtre ; deuxième, troisième et quatrième rectrices terminées par un petit liséré gris. Bec noirâtre ; pattes gris de plomb ; iris brun.

La femelle n'est presque pas à distinguer du mâle : ses teintes sont moins vives, plus pâles; la gorge et la poitrine sont d'un blanc moins pur.

En automne, après la mue, cette fauvette a des couleurs plus foncées, et la gorge, surtout chez le mâle, est lavée d'une couleur de chair, mais qui disparaît insensiblement sous l'influence de la lumière.

Jeune. — Ressemble aux adultes avec des teintes moins pures.

Hab. — Cette fauvette habite l'Europe et l'Asie jusqu'au cercle polaire. Elle est commune en Belgique et en Angleterre, mais rare en Ecosse et inconnue en Irlande *(Harting)*. En hiver, elle se montre dans le nord et dans le nord-est de l'Afrique, jusqu'en Abyssinie (*Loche*, *de Heuglin*, *etc.*). Cette espèce habite également la majeure partie de l'Asie : sa limite méridionale est formée par la Palestine, l'Asie Mineure (*Tristram*), le nord de la Perse (*Blanford*)., le Turkestan (*Severtzow*) et le nord-est de la Chine (*David*) ; elle passe l'hiver dans le Béloutchistan, l'Hindoustan et Ceylan (*Jerdon*).

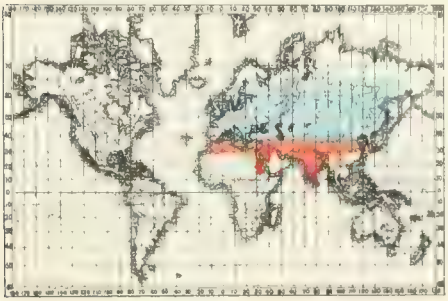

Remarque. — Quelques auteurs ont cru reconnaître trois espèces dans les fauvettes que nous réunissons sous le nom de *Sylvia garrula*, suivant qu'elles habitent l'Europe, l'Asie ou la chaîne de l'Himalaya ; mais il faut beaucoup de bonne volonté pour pouvoir les distinguer, et nous ne croyons même pas qu'elles méritent d'être séparées à titre de variétés ou races climatériques. Les individus d'Asie désignés sous le nom de *S. affinis*, diffèrent de ceux de l'Europe par la coloration

noirâtre, et non grise, de la région parotique; les individus de l'Himalaya, *S. althea*, diffèrent des nôtres par la coloration des parties supérieures qui sont d'un cendré bleuâtre.

Mœurs. — La fauvette babillarde émigre de la même manière que ses congénères ; elle nous revient vers la fin d'avril et nous quitte à la fin d'août ou au commencement de septembre.

Cette espèce habite les bois, les bosquets et les jardins abondamment pourvus de brousailles et de buissons épineux, mais elle évite les forêts sombres ; elle s'établit de préférence dans les haies et les buissons des lieux habités et jusque dans les villages et les villes. On ne la voit jamais dans la couronne des grands arbres, mais bien sur des arbrisseaux et sur des arbres fruitiers.

La fauvette babillarde est un charmant petit oiseau, toujours gai, vif, pétulant, sautillant avec légèreté dans les branches et aimant à agacer les autres passereaux de sa taille et à jouer avec ses semblables. La présence de l'homme ne l'effarouche guère. Quand le temps est mauvais et humide, il hérisse son plumage, qu'il tient bien lisse d'habitude. Son vol est léger et rapide, mais l'oiseau se contente le plus souvent de voler d'un buisson ou d'un arbuste à l'autre. A terre il se meut avec maladresse, aussi n'y vient il que rarement.

Le cri d'appel de cette fauvette ressemble à celui de ses congénères ; son cri d'angoisse est une sorte de glapissement difficile à rendre par des lettres. Le mâle est un bon chanteur qui se fait entendre du matin au soir, surtout pendant les premières semaines du printemps. Lors de la couvaison, il ne chante pas vers le milieu de la journée, parce que c'est le moment où il remplace la femelle sur les œufs ; vers la Saint-Jean il se tait complètement et l'on n'entend alors plus que son cri d'appel. Son chant est un mélange de notes gazouillantes et sifflantes se terminant par quelques notes perçantes ; c'est un chant très harmonieux, différant de celui de toutes les autres fauvettes.

La nourriture de cet oiseau se compose de larves, de chenilles nues, de chrysalides, de pucerons et autres petits insectes ; à la saison des fruits, il se montre très avide de cerises douces et de diverses baies.

De même que la plupart des fauvettes, celle-ci supporte fort bien la captivité et devient très familière.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les buissons épais à peu d'élévation du sol ; dans les bois elle choisit de préférence un buisson épineux, dans les champs et les jardins elle construit son nid dans une haie d'aubépine, dans un groseiller, un framboisier, etc. Le nid est très légèrement construit à l'aide de brins d'herbes et de tiges sèches de certaines plantes herbacées particulièrement du *Galium aparine*, souvent entremêlés de flocons de laine et de duvet végétal ; l'intérieur est garni d'herbes plus fines, de radicelles et parfois aussi de crin ou de soies de porc.

La ponte a lieu vers le milieu de mai et se compose de cinq ou de six œufs blanchâtres tachés d'olivâtre et de brun ; ils mesurent environ 19 millimètres sur 14. La femelle et le mâle couvent pendant une quinzaine de jours. Quand la femelle couve, le mâle lui apporte sa nourriture ; il ne la remplace sur les œufs que vers le milieu du jour. Dans le courant de juin a lieu une seconde ponte.

Cette fauvette se montre très défiante lors de la reproduction. Si l'on s'approche de l'endroit où elle construit son nid, elle l'abandonne aussitôt pour aller en faire un autre ailleurs ; si la ponte a eu lieu, elle n'abandonne le nid que pour autant que l'on ait touché aux œufs. Cela ne l'empêche cependant pas d'avoir le plus grand attachement pour sa couvée et de la défendre au péril de sa vie ; mais le plus souvent, la femelle cherche à attirer sur elle toute l'attention de l'ennemi, qu'elle entraîne à sa suite, afin de lui faire perdre la trace du nid ; dès qu'elle a atteint son but, elle va rejoindre sa chère couvée par une voie détournée.

85. — **La Fauvette grise ou grisette.**

SYLVIA CINEREA, *Lath. ex Briss.*

(Pl. 84.)

CURRUCA CINEREA, Briss. *Ornith.* III, p. 376 (1760).
MOTACILLA SYLVIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 330 (1766).
MOTACILLA RUFA, Bodd. *Tab. des Pl. enl.* p. 35 (1778).
SYLVIA COMMUNIS, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 287 (1787).
SYLVIA CINEREA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 515 (1790).
SYLVIA CINERARIA, Bechst. *Naturg. Deutschl.* II, p. 534 (1807).
CURRUCA FRUTICETI, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 157 (1816).
CURRUCA SYLVIA, Steph. *Shaw 's Gen. Zool.* XIII, pt. II, p. 210 (1826).
FICEDULA CINEREA, Blyth, *Renn. Field-nat.* I, p. 310 (1833).

SYLVIA CINERACEA, FRUTICETI, CANICEPS, Brh. *Naumannia*, 1855, p. 283.
CURRUCA CINEREA, *var.* PERSICA, Filippi, *Viagg. Pers.* pp. 162, 318 (1865).
SYLVIA AFFINIS, Salvad. (nec Blyth.) *Atti. R. Acad. Sc. Tor.* III, p. 261 (1868).
SYLVIA RUFA, Newt. in *Yarr. Br. B.* I, p. 406 (1873).
THE WHITETHROAT, en anglais.
DIE DORN-GRASMÜCKE, en allemand.
DE GRASMUSCH, en flamand.

Taille : $0^m,13$; ailes, $0^m,073$.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et du cou ainsi que la région parotique d'un gris cendré ; les autres parties supérieures et les petites couvertures des ailes d'un brun roussâtre ; paupières et gorge blanches ; poitrine lavée de roux rosé ; flancs et jambes d'un cendré roussâtre ; sous-caudales et milieu du ventre blancs ; grandes couvertures des ailes, scapulaires et rémiges secondaires brunes, largement bordées de roux vif ; rémiges primaires brunes avec un fin liséré roux ou blanchâtre ; queue brune, la rectrice externe blanchâtre, brunâtre à la base de son bord interne. Bec brunâtre ; iris brun ; pattes d'un roux jaunâtre.

Femelle. — Elle ressemble au mâle mais son plumage est plus terne ; le gris de la tête et de son cou est moins apparent ; la teinte rosée de la poitrine est remplacée par du roux jaunâtre.

Jeune. — Diffère des adultes par l'absence complète de gris à la tête et sur le cou.

Jeune au nid. — Parties supérieures d'un brun roussâtre uniforme ; ailes comme chez l'adulte, mais d'un roux plus sombre ; gorge d'un blanc jaunâtre ; poitrine d'un brun roussâtre pâle ; les autres parties inférieures d'un cendré jaunâtre.

Var. acc. — On rencontre des aberrations blanches ou tapirées de blanc.

Hab. — La fauvette grise ou grisette habite en été toute l'Europe jusqu'au cercle arctique, et elle est généralement commune partout. A l'est on la rencontre en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristam*), en Perse (*De Philippi*), en Turkestan (*Severtzow*) et dans la Sibérie occidentale (*Pallas*).

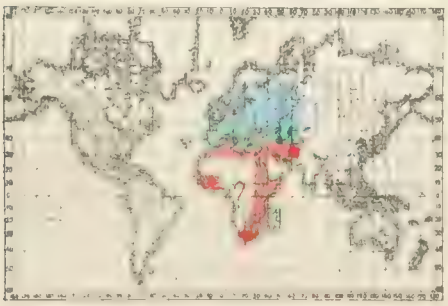

Elle est sédentaire en Palestine et hiverne en partie dans le nord de l'Afrique (*Loche, etc.*) et généra-

lement dans l'Afrique centrale jusqu'au sud de ce continent (*Seebohm*). MM. Shelley et Buckley l'ont observée à Accra, Côte d'Or; il est donc probable que cette fauvette se rencontre en hiver dans la majeure partie de l'Afrique. Elle se montre également aux Canaries (*Bolle* et elle est de passage à l'île de Malte (*Salvadori*).

Mœurs. — La fauvette grisette est très commune en Belgique, où elle arrive en avril, mais précédant de quelques jours ses congénères ; elle émigre isolément ou en famille au commencement de septembre pour passer la mauvaise saison en Afrique ; mais il arrive souvent que des individus venant des contrées septentrionales, passent encore par notre pays jusqu'à la fin du mois, et même, mais plus rarement, jusque dans les premiers jours d'octobre.

Cet oiseau recherche les lisières et les clairières des bois, et se tient constamment dans les taillis, dans les buissons et dans les haies, surtout dans les buissons épineux ; on ne le voit jamais dans la profondeur des forêts, mais il fréquente quelquefois les endroits ombragés qui longent les rivières et les ruisseaux, en ayant toujours soin de se tenir éloigné des habitations.

La fauvette grise est très méfiante, prudente et rusée, aussi n'est-il pas toujours facile de l'approcher, surtout qu'elle évite les lieux découverts. Dès qu'elle se voit poursuivie, elle se glisse dans les broussailles ou dans les hautes herbes, et il n'est plus possible alors de la retrouver. Elle est d'un naturel gai et remuant : on la voit toujours en mouvement, sauter de branche en branche, se glisser au milieu des buissons les plus épais ou agacer les autres petits passereaux. Son vol est rapide et s'exécute avec de fréquents battements d'ailes; mais l'oiseau ne franchit le plus souvent d'un seul trait que de courtes distances et sans s'élever bien haut au dessus du sol.

Le cri d'appel ressemble à celui des autres fauvettes ; *schâr* est le cri d'avertissement ou de détresse ; pour exprimer sa joie et sa satisfaction, l'oiseau jette les syllabes de *hoaid hoède maid maid maid !* — Le mâle fait entendre son chant dès son retour, et celui-ci est fort agréable et se prolonge jusque bien avant dans l'été ; mais, pendant la durée de la couvaison, il ne chante que de grand matin et vers le soir, consacrant la journée aux soins qu'exige la petite famille.

Au printemps cet oiseau vit particulièrement d'araignées, de larves,

de chenilles nues et d'insectes, dont il débarrasse les buissons et les taillis et même les plantes cultivées des champs ; en été il se nourrit également de framboises, de mûres, de myrtilles, de baies de sureau, de troène et autres ; à l'époque des cerises, il s'aventure parfois dans les jardins qui avoisinent les bois, car il est assez avide de ces fruits. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il prend des vermisseaux.

Cette fauvette s'apprivoise facilement et devient très familière quand on la prend au nid. Elle exige en captivité la nourriture artificielle du rossignol, mélangée à des baies ; il lui faut beaucoup d'eau fraîche pour se baigner.

Reproduction. — La grisette niche dans les buissons, les taillis, les broussailles, dans les touffes de plantes herbacées et dans les haies touffues, mais de préférence dans les buissons épineux.

A l'époque de l'accouplement, le mâle harcelle sans relâche sa compagne, et la poursuit de branche en branche en tenant les plumes de la tête redressées, les ailes pendantes, la queue étalée et relevée.

Dès le retour au printemps, chaque couple se met à la recherche d'une place convenable pour la construction du nid. Celui-ci est rarement placé à plus de cinquante centimètres du sol, parfois même il repose presque à terre ; il est généralement mieux caché que celui des autres fauvettes et d'une construction ordinairement plus solide. Ce nid est plus profond que celui de la plupart des espèces du même genre, mais il ne diffère guère des autres par les matériaux employés ; ceux-ci sont souvent entremêlés de duvet de divers végétaux, de laine ou de toiles d'araignées ou de chenilles.

La ponte a lieu dans la seconde quinzaine d'avril ou au commencement de mai, et se compose de quatre à six œufs, le plus souvent de cinq. Ceux-ci sont très variables sous le rapport du volume, de la forme et des couleurs, mais chaque nid ne contient que des œufs de même coloration. La plupart sont d'un jaune verdâtre, tachés de gris et ornés de taches superficielles d'un noir olivâtre ; ils mesurent environ 20 illim. sur 15.

La durée de l'incubation est de treize à quatorze jours ; pendant que la femelle est sur les œufs, le mâle va lui chercher la nourriture nécessaire ; il couve également pendant une partie de la journée, pour permettre à sa compagne de se donner du mouvement et de chasser pour ses besoins. Les petits sont élevés en commun

avec la plus grande sollicitude. En juin a ordinairement lieu une seconde ponte. (1)

SOUS-FAMILLE

DES CALAMOHERPINÉS. — CALAMOHERPINÆ.

Car. — Sommet de la tête déprimé ; bec plus large que haut à la base, à bords droits ; tarses recouverts par plusieurs grandes scutelles ; ongle du pouce fort et crochu.

GENRE XLIX.

HYPOLAÏS. — HYPOLAIS.

Hypolais, Brehm, *Isis*, 1828, p. 1283.
Ficedula, Keys. et Bl. *Wirbelt. Eur.* p. 56 (1840).
Iduna, Bonap. *Consp.* I, p. 295 (1850).
Jerdonia, Hume, *Ibis*, 1870, p. 182.
Eleophonus, Severtz. *Str. F.* III, p. 427 (1875).

Car. — Bec large à la base, comprimé, à arrête peu saillante, avec une légère échancrure à l'extrémité de la mandibule supérieure ; narines ovales ; ailes sub-aiguës ; queue égale, carrée ou légèrement arrondie ; tarses de longueur moyenne ; doigts grêles ; ongles assez crochus, celui du pouce moins long que ce doigt.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, dans le sud-ouest de l'Asie et en Afrique. On n'en connaît que neuf espèces dont deux se montrent en Belgique.

86. — L'Hypolaïs contrefaisant.

HYPOLAIS ICTERINA, *Gerbe ex Vieill.*

(Pl. 85).

Motacilla hypolais, Lin. *Syst. nat.* I, p. 330 (1776).

---

(1) M. de Sélys-Longchamps signale dans sa *Faune belge*, parmi les oiseaux observés en Belgique, le *Sylvia orphea*, et c'est probablement sur cette indication que mon père a figuré la fauvette orphée dans ses *Planches coloriées*. Mais jusqu'à ce jour, aucune capture authentique de cette espèce n'a été signalée dans le pays, et M. de Sélys-Longchamps lui-même a jugé convenable de la supprimer de sa liste des oiseaux de Belgique qu'il a donnée dans la *Patria Belgica* (t. I, p. 272).

Sylvia hypolais, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 173 (1802),
Muscipeta hypolais, Koch, *Syst. Baier.* Zool. I, p. 170 (1816).
Sylvia icterina, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XI, p. 194 (1817).
Hypolais alticeps, media et planiceps, Breh. *Isis,* 1828, p. 1283.
Hypolais hypolais, Kp. *Nat. Syst.* p. 96 (1829).
Hypolais salicaria, Bp. *Comp. List. B.* p. 13 (1838).
Ficedula hypolais, Keys. et Bl. *Wirbelt. Eur.* p. 184 (1840).
Hypolais polyglotta, Selys-Long. *Faune Belge* p. 99 (1842).
Hypolais icterina, Gerbe, *Rev. Zool.* 1844, p. 440.
Ficedula ambigua, Duraz. *Descr. di Genova,* I, 2, pp. 170, 177 (1846).
Sylvia obscura, Smith, *Ill. Zool. S. Afr., Birds,* pl. 112, f. 1 (1849).
Phyllopneuste hypolais, Schl. *Dier. Nederl. Vogels,* p. 58 (1861).
Salicaria italica, Salvad. *Atti. r. ac. sc. Tor.* III, p. 268 (1868).
Der Garten Laubvogel, en allemand.
The Melodious Willow-Warbler, en anglais.
De Spotvogel, Geelborstje, en flamand.

Taille : 0m116 ; ailes, 0,076.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un cendré olivâtre en dessus ; lorums, tour des yeux et une raie sourcilière étroite d'un jaune clair : régions parotiques de la couleur du dos ; ailes et queue brunes ; couvertures des ailes bordées de gris olivâtre et les rémiges secondaires de gris jaunâtre ; rémiges primaires et rectrices avec un fin liseré d'un cendré olivâtre ; parties inférieures d'un jaune pâle, lavé de cendré olivâtre sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; face inférieure de la queue grise. Bec brun clair avec la mandibule inférieure plus pâle ; pattes d'un gris bleuâtre ; iris brun.

Les sexes sont difficiles à distinguer : le mâle a généralement les sourcils mieux indiqués et les parties inférieures sont d'un jaune un peu plus vif.

Jeune. — Il ressemble à l'adulte, mais ses teintes sont plus foncées en dessus et le jaune est plus pâle et moins pur.

Hab. — L'hypolaïs contrefaisant est plus ou moins répandue dans la majeure partie de l'Europe : son aire géographique est limitée à l'est par les monts Ourals, et elle s'étend au nord jusqu'au cercle arctique.

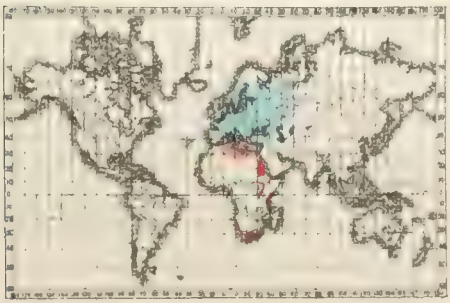

MM. Jaubert et Barthélemy-Lapommeraye disent que cette espèce est une des plus rares du midi de la France et qu'ils n'en connaissent que deux ou trois captures ; M. A Lacroix, au contraire,

affirme que cet oiseau niche régulièrement dans presque tout le midi de la France et qu'il est même très commun dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées Orientales Le contrefaisant ne paraît jamais se montrer dans la péninsule Ibérique (*Brehm, Saunders* ; il est rare dans la Russie orientale et méridionale (*de Nordmann*), et ne se montre que tout accidentellement aux Iles Britanniques, où l'on n'a constaté que deux captures : la première a été faite à Eythorne, près de Douvres, le 15 juin 1848 (*Dr. Plomley*), et la seconde à Dunsinea dans le comté de Dublin, en juin 1856 (*Dr. Carte*). En Grèce et en Asie Mineure il ne paraît se montrer qu'aux époques du passage (*Dr Kruper*). Il est très commun en Belgique ainsi que dans toute l'Europe centrale.

En Afrique on rencontre cette hypolaïs dans les parties septentrionales (*Loche et Wright*) : M. de Heuglin dit l'avoir observée isolément au printemps dans les jardins de l'Egypte ; suivant M. Seebohm, elle passerait l'hiver dans le sud de l'Afrique.

Mœurs.— Le contrefaisant revient ordinairement dans nos contrées entre le 4 et le 11 mai, au plus tard le 17 suivant que la saison est plus ou moins avancée ; il émigre en famille vers la fin du mois d'août et voyage durant la nuit comme la plupart des petits passereaux.

Cet oiseau habite les bois, les vergers et les jardins, mais il évite les forêts de conifères et les montagnes, et on le rencontre plutôt sur les lisières qu'à l'intérieur des bois ; il se plaît du reste partout où il y a des taillis et des buissons, surtout quand ceux-ci se trouvent près de l'eau, car il aime beaucoup les endroits humides et les taillis de saules. C'est l'un des becs-fins qu'on voit le plus souvent dans les jardins, même dans ceux situés au centre des villes, et une fois qu'il s'est installé quelque part et qu'il n'est pas troublé, il y revient chaque année. Il se tient dans les buissons ou dans la couronne des arbres et se perche le plus haut possible ; d'ordinaire il vole d'arbre en arbre en se tenant caché le mieux qu'il peut, et l'on cherche parfois en vain l'oiseau dont on entend le ramage. Il ne descend que rarement à terre et s'y montre assez maladroit.

Le contrefaisant est d'un naturel gai, vif, agile et remuant, et il ne reste quelque temps à la même place que lorsqu'il chante, mais il est toujours fort prudent. Une fois perché, il tient la poitrine relevée ; en sautillant il porte le corps horizontalement et le cou

tendu en avant ; s'il voit quelque chose de suspect, il hérisse les plumes de la tête en poussant les cris de *deckerüd* ou *deckerüd*.

C'est un oiseau querelleur et peu sociable qui agace même les autres oiseaux qui se tiennent dans son voisinage. Dès qu'une hypolaïs se montre dans un endroit déjà occupé par une autre, celle-ci, dit Naumann, se précipite sur elle et la chasse de son domaine à coups de bec ; l'intruse résiste le plus souvent, et il en résulte des combats violents dans lesquels on voit parfois les deux adversaires se cramponner l'une à l'autre et tomber ainsi sur le sol ; mais effrayées de cette chute, chacune d'elles s'empresse de regagner son domaine.

Le vol de cette espèce est rapide, mais irrégulier et saccadé, et l'oiseau peut, avec la plus grande facilité, changer brusquement de direction.

Le cri d'appel peut se rendre par *deck*, *deck*, *deck* ; *deck deck deck derüd* : en se poursuivant ces oiseaux font entendre un bruyant *hedededett* ; tant que les jeunes ne peuvent se nourrir eux-mêmes, ils ne font entendre que *hed*, *hededet*. Le mâle entonne sa chanson dès l'aurore et la continue presque sans interruption jusque vers le milieu du jour. Le chant varie suivant les individus : les uns imitent admirablement la voix des autres passereaux chanteurs, d'où résulte un ramage varié des plus agréables ; d'autres sont de pauvres imitateurs n'ayant que quelques notes harmonieuses et sans variation, mais qu'ils font entendre avec ardeur, même quand un danger les menace.

Le contrefaisant se nourrit d'insectes ailés, tels que cousins, mouches, hyménoptères, petits papillons, coléoptères, etc., qu'il enlève des feuilles ou qu'il attrape au vol ; il aime aussi les petites chenilles nues, les larves, les pucerons, les araignées et les abeilles ; quand ces dernières tardent à se montrer, l'oiseau frappe la ruche à coups de bec pour les attirer au dehors et les prendre alors avec beaucoup d'adresse. A l'époque des fruits il consomme des cerises, des groseilles, des baies de sureau, de sorbier, de troëne et autres.

Ce charmant oiseau est fort recherché pour les volières, mais malgré les soins les plus assidus qu'on lui accorde, il est rare de le conserver en vie plus de quelques mois.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les taillis, dans les buissons et sur les jeunes arbres; dans les jardins elle choisit souvent un buisson de lilas; le nid est solidement fixé dans la bifurcation d'une branche, à une hauteur qui varie entre un et quatre mètres, et celle-ci est rarement dépassée.

Le nid est très artistement construit et c'est l'un des plus beaux que nous puissions trouver dans notre pays. Il est en forme de coupe profonde, à parois épaisses, et construit à l'aide de brindilles, de fibres végétales, de feuilles et de chaumes de graminées, entremêlés de toiles d'araignées ou de chenilles et de duvet de fleurs de saules, de façon à former une masse compacte. L'intérieur est garni de fines brindilles, parfois aussi de poils, de laine ou de quelques plumes, ce qui est plus rare. Ce n'est qu'à la fin de mai ou au commencement de juin qu'a lieu la ponte, qui se compose de quatre ou cinq œufs d'un rose lilas et tachés de brun et de gris. Ils mesurent environ 19 millim. sur 14.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant treize jours et témoignent la plus grande sollicitude à leurs petits ; ceux ci ne reçoivent pour leur nourriture que des insectes et des larves.

Cette hypolaïs ne niche qu'une fois par année, à moins que la première couvée n'ait été détruite.

87. — L'Hypolaïs polyglotte.

HYPOLAIS POLYGLOTTA, *Gerbe ex Vieill.*

(Pl. 86.)

Sylvia polyglotta, Vieill., *N. Dict. d'hist. nat.* XI, p. 200 (1817).
Sylvia hypolais, Savi, *Orn. Tosc.* I, p. 287 (1827).
Ficedula icterina, Keys. et Blas. *Wirbelt. Eur.* p. 56 (1840). — Bonap. *Faun. Ital. ucc.* pl. 28, f. 1. (1841).
Hypolais polyglotta, Gerbe, *Rev. zool.* 1844, p. 449.
Salicaria hypolais, De Fil. *Mus. Mediol.* p. 30 (1847).
Ficedula polyglotta, Schl. *Vog. Nederl.* p. 136 (1854).
Hypolais salicaria, Fritsch, *Vög. Eur.* p. 161 (1870).
Der Spanische Spottvogel ; en allemand.
The Melodious Tree-Warbler, en anglais.

Taille : 0m122 ; ailes 0,065.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un cendré olivâtre en dessus; lorums, tour des yeux et une raie sourcilière étroite d'un jaune pâle ; régions parotiques d'un cendré jaunâtre; ailes et queue brunes; couvertures des ailes et rémiges secondaires bordées de gris olivâtre ; rémiges primaires et rectrices avec un fin liséré olivâtre ; parties inférieures d'un jaune clair, plus pâle aux sous-caudales, lavé de cendré olivâtre sur les cotés

de la poitrine et sur les flancs ; face inférieure de la queue grise. Bec brun clair avec la mandibule inférieure blanchâtre ; iris brun ; pattes d'un gris bleuâtre.

Var. accid. — On rencontre parfois des individus d'un blanc pur, et d'un blanc nuancé de jaune.

Remarque. — La description ci-dessus nous fait voir que cette Hypolaïs offre le même plumage que l'Hypolaïs contrefaisant avec laquelle elle est souvent confondue. Il est cependant facile de la reconnaître aux caractères suivants : l'*H. polyglotta* est d'une taille un peu moins forte que l'*H. icterina*, et ses ailes sont plus courtes, la première rémige ou bâtarde est très courte et impropre au vol chez les deux espèces ; la deuxième rémige est plus courte que la cinquième chez l'*H. polyglotta*, tandis qu'elle dépasse légèrement la cinquième chez l'*H. icterina* ; le bec de cette dernière est plus comprimé que celui de son congénère, surtout vers l'extrémité.

Malgré que Vieillot ait parfaitement distingué les deux espèces, les auteurs ont persisté pendant longtemps à les réunir. Après la publication de la notice de M. Gerbe (*Rev. zool.* 1844), les avis furent d'abord partagés, mais aujourd'hui tous les ornithologistes sont d'accord pour admettre l'*H. polyglotta* comme espèce distincte. Nous croyons cependant qu'elle n'est qu'une variété climatérique de la précédente.

Hab. — Cette espèce habite le sud-ouest de l'Europe, c'est-à-dire le Portugal (*Barboza du Bocage*), l'Espagne (*Saunders*), le midi de la France jusqu'aux environs de Paris et de Dieppe (*Gerbe*) et l'Italie (*Salvadori*) ; elle se montre accidentellement dans le nord de la France, en Belgique (*de Sélys-Longchamps*) et dans le sud-ouest de l'Autriche (*v. Tschusi*). Elle niche également dans le nord-ouest de l'Afrique (*Loche Tristram*) et hiverne en Sénégambie (*Seebohm*).

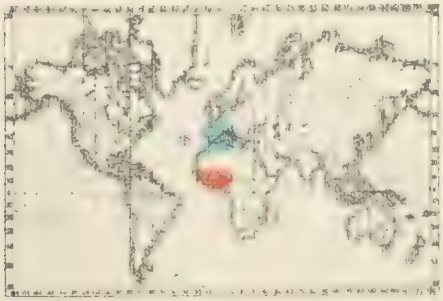

Mœurs. — Cette Hypolaïs arrive en avril dans le midi de l'Europe et disparaît vers la fin d'août ; dans le département du Var, dit M. Gerbe, on la trouve encore en septembre et même en octobre. La

vivacité de ses allures et son chant plein de gaieté, en font le charme des bois et des jardins où elle s'établit pendant les mois les plus chauds de l'année ; elle fréquente aussi les côteaux couverts de vignes. Elle est très querelleuse, acariâtre, farouche et se laisse difficilement approcher.

A toute heure du jour on voit ce charmant oiseau immobile sur une branche, donner à plein gosier les notes les plus pures de son répertoire varié, qu'il enrichit chaque jour de quelques modulations nouvelles empruntées au ramage des espèces du voisinage. « C'est du fond des buissons, dit M. Millet, ou sur leurs branches les plus élevées, et quelquefois sur un arbre voisin que le mâle, depuis son arrivée jusqu'à la fin de juin, se plait à faire entendre son chant, qui ne manque pas d'agrément, et qui peut, il nous a semblé, être énoncé ainsi : *ptiro ptiroux*, *ptiro ptiro ptiroux* ; ces différentes syllabes, longuement répétées et vivement exprimées sur des tons différents, sont précédées de deux ou trois sons flûtés : *treû*, *treû*, *treû*, ou bien de ceux-ci : *trûi*, *trûi*, *trûi*. Outre ce chant, qui est celui d'allégresse, on lui connait encore un petit bruissement ou murmure : *bre*, *re*, *re*, *re*, qui, quoique moins prolongé, ressemble beaucoup à celui du moineau, bruissement qu'il ne fait entendre que lorsqu'il est agité de quelque crainte. Bientôt après l'avoir proféré, le mâle monte à l'extrémité du buisson qui le cachait, ou bien sur un petit arbre voisin, afin de mieux reconnaître le danger, et fuit ensuite avec sa femelle (1) ».

Reproduction. — « Cette espèce niche dans les bois, les taillis, sur les arbustes, les grandes plantes et dans les haies ; en Provence, elle établit souvent son nid sur les vignes, les amandiers et les branches basses du chêne blanc. Ce nid, artistement construit en forme de coupe profonde, est composé en dehors, de tiges d'herbes sèches, de toiles d'araignée, de laine, et en dedans, de duvet cotonneux de diverses plantes et de coques de chrysalides, d'herbes fines et de quelques crins. La ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, d'un rose violet, avec de grands et de petits points brunâtres ou noirs, assez rares, et quelques traits irréguliers de même couleur. Ils mesurent 18 à 19 millimètres sur 13. » (2)

---

(1) *Faune de Maine-et-Loire*, t. I, p. 232.
(2) Degland et Gerbe, *Ornith. europ.* I, p. 504.

GENRE L.

ROUSSEROLLE. — ACROCEPHALUS.

Acrocephalus, Naum. *Nat. Land. u. Wass. Vög. N. Deutschl. Nachtr.* IV, p. 199 (1811).
Muscipeta, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 162 (1816).
Calamoherpe, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
Calamodus, Calamodyta et Hydrocopsichus, Kaup, *Nat. Syst.* pp. 117-121 (1829).
Arundinaceus, Less. *Traité d'Orn.* p. 419 (1831).
Salicaria, Selby, *Brit. Orn.* p. 197 (1833).
Junco et Eparnetes, Reichenb. *Nat. Syst.* pl. LVII et LXI (1850).
Caricicola, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 284.

Car. — Bec large à la base, à arête saillante surtout près du front ; mandibule supérieure échancrée à la pointe ; narines ovales ; ailes de longueur moyenne, sub-aiguës, troisième rémige la plus longue ; queue conique, étagée ; tarses assez robustes ; doigts allongés ; ongles assez forts, plus ou moins recourbés, celui du pouce plus long que le doigt.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie ; elles passent l'hiver dans les zones chaudes.

88. — La Rousserolle turdoïde.

ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS, *Gray ex Briss.*

(Pl. 87.)

Turdus arundinaceus, Briss. *Ornith.* II, p. 219 (1760). — Lin. *S. N.* I, p. 296 (1766)
Acrocephalus lacustris, Naum. *Nat. Land. u. Wass. Vög. N. Deutschl., Nachtr.* IV, p. 201 (1811).
Turdus junco, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 458 (1811).
Sylvia turdoides, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 116 (1815).
Muscipeta lacustris, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 166 (1816).
Calamoherpe turdoides, *Isis*, 1822, p. 552.
Hydrocopsichus turdoides, Kaup, *Nat. Syst.* p. 121 (1829).
Arundinaceus turdoides, Less. *Traité d'Orn.* p. 419 (1831).
Calamoherpe lacustris et stagnatilis, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 442 (1831).
Salicaria turdoides, Gould, *Birds Eur.* II, pl. 106 (1837).
Acrocephalus arundinaceus, Gray, *List. gen. B.* p. 28 (1841).
Sylvia turdina, Glog., *Handb. Nat.*, p. 312 (1842).
Salicaria turdina, Schleg. *Rev. Crit.* p. 27 (1844).
Calamodyta arundinacea, Gray, *Gen. Bird.* I, p. 172 (1848).
Calamoherpe media, Malm., *Œfv. Vet.-Ak. Handl.* 1851, p. 159.
Calamoherpe turdina, Schl. *Vog. Nederl.* p. 142 (1854).

Calamoherpe major et longirostris, Breh., *Naum.* 1855, p. 284.
Acrocephalus turdoides et arabicus, Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 289 (1869).
Calamodyta turdoides, Fritsch, *Vög. Eur.* p. 150 (1870).
Salicaria arundinacea, Hart. *Handb. Brit. B.* p. 14 (1872).
Acrocephalus fulvolateralis, Sharpe, *Layard's B. S. Afr.* p. 289 (1877).
Die Rohrdrossel, en allemand.
The Great reed Warbler, en anglais.
De Karekiet, en flamand.

Var. Orientalis.

Sylvia turdoides, Mey, *Kittl, Lütke, Voy.* III, p. 327.
Salicaria turdina orientalis, Tem. et Schleg. *Faun. Jap.* (*Aves.*) p. 50, pl. XX. b. (1847).
Calamoherpe orientalis, Bonap. *Consp.* I, p. 285 (1850).
Acrocephalus orientalis, Gray, *Proc. Z. S.* 1860, p. 349.
Acrocephalus magnirostris, Swinh. *Ibis*, 1860, p, 51
Calamodyta orientalis, Cray, *Hand-List. B.* I, p. 207 (1869).

Var. Stentorea.

Curruca stentorea, Hemp. et Ehr. *Symb. Phys. Aves.* fol. bb. (1833).
Agrobates brunnescens, Jerd. *Madr. Journ.* X, p. 269 (1839).
Malacocercus abornis, Hodgs, *Gr. Zool. Misc.* p. 83 (1844).
Calamoherpe brunnescens, Blyth, *J. A. S. Beng.* XV, p. 218 (1846).
Acrocephalus brunnescens, Blyth, Cat. *B. Mus. As. Soc.* p. 181 (1849).
Calamoherpe longirostris, v. Müll. *Nauman.* 1851, p. 27.
Calamoherpe macrorhyncha, v. Müll. *Beitr. Orn. Afr.* pl. 9 (1853).
Acrocephalus stentoreus, Cab. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 445.
Salicaria stentorea, Ehr. *Syst. Uebers.* p. 23 (1856).
Acrocephalus orientalis, Gray, *Proc. Z. S.* 1860, p. 349.
Calamodyta brunnescens et stentoria, Gray, *Hand-List.* B. I, p. 207 (1869).
Calamodyta meridionalis, Legg. *Str. Feath*, III, p. 369 (1875).

Var. Longirostris.

Calamoherpe longirostris, Gould, *Proc. Z. S.* 1845, p. 20.
Acrocephalus longirostris, Gould, *B. Austr.* III, pl. 38. (1848).
Calamodyta longirostris, Gray, *Gen. B.* I, p. 172 (1848).

Var. Australis.

Sylvia arundinacea, Lewin, *B. New Holl.* pl. 18 (1822).
Acrocephalus australis, Gould, *B. Aust.* III, pl. 37 (1848).
Calamodyta australis, Gray, *Gen. B.* I, p. 172 (1848).
Calamoherpe australis, Bonap. *Consp.* I, p. 285 (1850),

Var. Syrinx.

Sylvia syrinx, Kittl., *Mém. Acad. St. Petersb.* II, pl, 8, p. 6 (1835).
Sylvia oceanica, « Kittl. *in Mus. Senckenb.* » Finsch, *Journ. Mus. Godeffr.* XII, p. 30 (1876).
Eparnetes syrinx, Reichenb. *Nat. Syst.* pl. 58 (1850)
Acrocephalus orientalis, Pelz., *Novara-Reise*, pp. 63, 162 (1865).
Calamodyta syrinx, Gray, *Hand-List B.* I, p. 208 (1869).
Calamoherpe syrinx, Finsch, *Journ. Mus. Godeffr.* XII, p. 30 (1876).
Acrocephalus syrinx, Seeb., *Cat. B. Brit. Mus.* V. p. 100 (1881).

Taille : $0^m,17$; *ailes* $0^m,095$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un brun olivâtre pâle en dessus, plus sombre sur la tête ; sourcils blanchâtres mais peu prononcés ; paupières jaunâtres ; gorge blanchâtre ; les autres parties inférieures d'un blanc jaunâtre, un peu grisâtre sur les côtés de la tête et de la poitrine, les flancs d'un jaune d'ocre assez prononcé ; plumes des ailes brunes, bordées de roussâtre ; rémiges terminées de grisâtre. Bec brun, la mandibule inférieure jaunâtre, sauf à la pointe qui est brune ; pattes et iris bruns. — La femelle est difficile à distinguer du mâle : elle est un peu plus roussâtre.

Jeune. — Les parties supérieures sont d'un brun roussâtre, la gorge d'un blanc jaunâtre, les autres parties inférieures d'un jaune d'ocre pâle.

Hab. — Cet oiseau est généralement commun dans l'Europe centrale et méridionale, mais il est rare au Danemark (*Collin*), très rare dans le sud de la Suède et ne se montre pas en Norwège (*Sundevall*) ; ses apparitions sont également inconnues dans le nord et le centre de la Russie jusqu'à la latitude de Moscou, mais il est commun dans le sud de la Russie (*Nordmann*) et assez commun dans la partie méridionale de la chaîne de l'Oural. Il se montre accidentellement en Angleterre, mais jamais en Ecosse et en Irlande (*Harting*). En Belgique on rencontre cet oiseau généralement partout où il y a de l'eau et des roseaux.

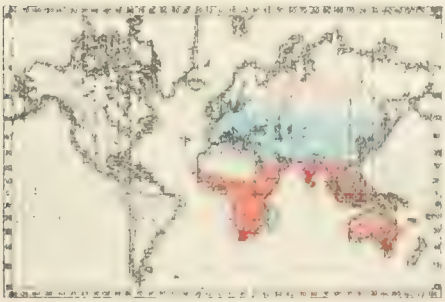

Cette espèce niche également en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*) et dans le nord de l'Afrique (*Loche, de Heuglin, etc.*). Elle passe l'hiver dans l'Afrique centrale et méridionale (*Brehm, Hartlaub, Seebohm, etc.*).

La var. *Orientalis* est répandue dans les contrées de l'Amour, en Chine et au Japon ; en hiver on la voit dans le sud-est de l'Asie, aux Philippines et dans les autres îles de l'Archipel jusqu'à Java (*Schlégel, Swinhoe, etc.*).

La var. *Stentorea* habite le sud-ouest de l'Asie, le Turkestan, la Perse, l'Inde, Ceylon et l'Egypte (*Jerdon, Schelley, Seebohm, etc.*).

Les var. *Longirostris* et *Australis* sont propres à l'Australie (*Gould*).

La var. *Syrinx* paraît limitée à l'île Ponapi, l'une des Carolines (*Seebohm*).

Toutes ces variétés ne diffèrent de notre Rousserolle turdoïde, que par de très légères modifications dans la teinte du plumage et dans les dimensions ; il est même parfois fort difficile de les distinguer des individus de l'Europe si l'on ne connait pas leur provenance exacte ; c'est ce qui nous a engagé à les réunir dans un même groupe spécifique.

Mœurs. — La Rousserolle turdoïde émigre en famille ou isolément pendant la nuit, et nous quitte dans le courant du mois d'août ; il est rare d'en voir encore dans les premiers jours de septembre. Elle nous revient généralement vers le 15 avril, tantôt plus tôt, tantôt plus tard, suivant que la saison est plus ou moins avancée.

Cet oiseau recherche les eaux riches en végétation, c'est-à-dire abondamment pourvues de roseaux et de buissons de saules. Il ne s'éloigne presque jamais de l'eau, ne se pose que rarement sur les arbres et ne s'aventure jamais à l'intérieur des bois privés d'étangs ; mais on peut être certain de le rencontrer partout dans les roseaux des lacs, des étangs et des petits cours d'eau, entre lesquels il se meut avec beaucoup d'agilité.

Cette Rousserolle ne vole pas volontiers dans les endroits découverts si ce n'est sur l'eau. C'est du reste un oiseau craintif et prudent, mais se querellant beaucoup avec ses semblables, surtout quand plusieurs couples nichent dans le même étang. Son cri d'appel peut se rendre par *tack* ou *zatsch* ; lorsque quelque chose l'inquiète, il jette le cri de *karr* ou *scharr*.

Le mâle fait entendre son chant dès son retour, et l'entonne déjà quand les premières lueurs de l'aurore se montrent à l'horizon ; il n'est même pas rare de l'entendre au printemps par un beau clair de lune. Ce chant se compose de plusieurs phrases très variées et com-

posées de notes pleines et fortes des plus agréables. Pour chanter, le mâle se tient ordinairement cramponné à un roseau balancé par le vent, dans une attitude droite, les ailes pendantes, la queue étalée, la gorge enflée et le bec en l'air, mais il ne reste jamais longtemps sur le même roseau.

La nourriture de la Rousserolle turdoïde se compose de divers insectes vivant sur les plantes aquatiques, car il est rare qu'elle les prenne au vol. Au commencement de son retour dans nos contrées, les roseaux sont encore très bas et l'oiseau est alors obligé de faire la chasse aux insectes et aux larves qui vivent sur les arbres ; c'est pourquoi on le voit alors souvent sur les saules, sur les arbres fruitiers des jardins situés non loin de l'eau, et même fouillant la vase et les détritus des plantes aquatiques. A la fin de l'été il se montre très friand de diverses baies, surtout de baies de sureau, et sa passion pour ce genre de fruits l'entraîne souvent loin de son séjour habituel.

En captivité cet oiseau devient assez familier, mais on le conserve rarement plus de deux ou trois ans. On doit d'abord le nourrir uniquement d'œufs de fourmis, de vers de farine et d'insectes, et l'habituer insensiblement à la nourriture artificielle des rossignols.

Reproduction. — La Rousserolle turdoïde niche dans les roseaux quand ceux-ci ont atteint une hauteur suffisante, c'est-à dire vers le milieu du mois de juin. Le nid est fixé à quatre ou cinq roseaux à une hauteur d'environ un mètre au dessus de l'eau, et de façon qu'il ne puisse pas être aperçu du bord.

Le nid est construit avec beaucoup d'art à l'aide de feuilles de graminées, de tiges et de fibres sèches ; l'intérieur est tapissé de radicelles ; suivant la localité, l'oiseau entremêle ces matériaux de fibres d'écorces, de duvet de certaines plantes, de toiles d'araignée, de fils de chanvre, de laine, etc. Ce nid est assez volumineux, plus haut que large et à parois épaisses.

La ponte a lieu vers la mi-juin et se compose de quatre ou cinq œufs bleuâtres ou d'un gris verdâtre, parsemés de taches olivâtres, grisâtres et d'un brun foncé ; ces œufs mesurent environ 25 millimètres sur 15.

Les parents couvent pendant treize ou quatorze jours, mais ils abandonnent leurs œufs quand on visite le nid trop souvent. Ils prennent grand soin de leurs petits et les guident encore longtemps après qu'ils ont pris leur essor. Les jeunes quittent le nid avant de

savoir bien voler, et se bornent à grimper le long des roseaux tant qu'ils ne peuvent se servir de leurs ailes. A la fin de juillet ils sont parfaitement indépendants et ils s'apprêtent alors à émigrer avec leurs parents.

89. — **La Rousserolle des roseaux.**

ACROCEPHALUS STREPERUS, *Newt. ex Vieill.*

(Pl. 88.)

MOTACILLA ARUNDINACEA, Lightf. (nec Lin.) *Phil. Trans.* LXXV, p. 11 (1785).
SYLVIA ARUNDINACEA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 510 (1790).
ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS, Naum. *Nat. Land. v. Wass.-Vog. N. Deutschl., Nachtr.* p. 202 (1811).
MUSCIPETA ARUNDINACEA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 165 (1816).
SYLVIA STREPERA, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XI, p. 182 (1817).
CALAMOHERPE ARUNDINACEA, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
CURRUCA ARUNDINACEA, Flem. *Brit. An.* p. 69 (1829).
CALAMOHERPE ALNORUM, ARBUSTORUM, PISCINARUM, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 443, 447 (1831.)
CALAMOHERPE BREHMII, Müll., *fide Breh. op. cit.* p. 447 (1831).
CURRUCA FUSCA, Hempr. et Ehr. *Symb. Phys., Aves*, fol. cc. (1833).
SALICARIA ARUNDINACEA, Selby, *Brit. orn.* I, p. 203 (1833).
CALAMODYTA STREPERA, Gr. *Gen. B.* I, p. 172 (1848).
SYLVIA AFFINIS, Hardy (nec Blyth) *Ann. de l'Assoc. Norm.* (1841).
CALAMOHERPE OBSCUROCAPILLA, C. F. Dubois, *Pl. Col. Ois. Belg.* p. et pl. 79 b. (1854).
CALAMOHERPE PINETORUM, HYDROPHILOS, ORIENTALIS, CRASSIROSTRIS, Breh. *Vogelf.* p. 235, (1855).
CALAMODYTA ARUNDINACEA, Gr. *Hand-List. B.* I, p. 208 (1869).
SALICARIA STREPERA, Hart., *Handb. Br. B.* p. 14 (1872).
ACROCEPHALUS STREPERUS, Newt. *in. Yarr. Br. B.* I, p. 369 (1873).
DER ROHRSÄNGER, en allemand.
THE REED-WARBLER, en anglais.
DE KLEINE KAREKIET, en flamand.

Taille : 0,13 ; *ailes* 0,063.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun roussâtre ; bas du dos et sus-caudales d'une teinte plus claire ; lorums et paupières d'un blanc roussâtre ; parties inférieures blanchâtres, poitrine, flancs et sous-caudales lavés de roussâtre ; bas des jambes roux ; ailes et queue brunes, avec les pennes bordées de la teinte du dos. Bec brun, la mandibule inférieure blanchâtre ; pattes d'un brun clair ; iris brun.

Jeune. Diffère des adultes par les parties inférieures d'un blanc roussâtre sale et uniforme.

Hab. — La Rousserolle des roseaux habite l'Europe méridionale et centrale jusqu'au sud de la Suède (*Sunderall*). Elle est plus ou moins répandue en Angleterre, mais elle est très rare en Ecosse et en Irlande (*Dresser*), en Russie, elle ne paraît pas dépasser au nord le 57 1/2°.

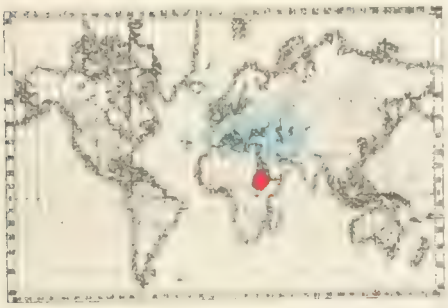

En Orient, on observe cette espèce aux Cyclades (*Erhard*), en Asie Mineure (*Kreiper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse, en Beloutchistan (*Blanford*) et en Turkestan (*Severtzow*). En Afrique, elle niche en Algérie (*Loche*) et visite, lors de ses passages au printemps et en automne, l'Egypte, la Nubie et l'Arabie (*de Heuglin*); il est probable qu'elle passe l'hiver en Abyssinie et dans le Soudan.

Mœurs. — Cet oiseau revient dans nos contrées vers la mi-avril et émigre en septembre; si le temps reste beau, on l'observe parfois jusqu'au commencement d'octobre. Il voyage isolément pendant la nuit, mais en automne l'émigration a ordinairement lieu en famille.

La Rousserolle des roseaux ou Effarvatte ne vit que dans les buissons qui bordent les eaux ou dans les touffes de plantes herbacées qui croissent dans les étangs, les marais et les rivières. C'est dans les roseaux (*Phragmites communis*) qu'elle se tient le plus volontiers, et il est inutile de la chercher là où cette plante ne croît pas en abondance.

Ce charmant oiseau est d'un naturel gai, remuant; il grimpe le long des roseaux avec une dextérité incroyable mais en s'aidant des ailes; lorsqu'il est poursuivi, il cherche un refuge dans les herbages aquatiques, aussi est-il difficile de le tirer quand il vous a aperçu ; il ne se montre jamais sur le sol : les roseaux forment son domaine et il ne s'en éloigne que rarement. Son vol est irrégulier, assez rapide et a lieu à une petite élévation.

Le cri d'appel de cette Rousserolle peut se rendre par *tschètsch*, l'inquiétude est exprimée par le cri de *scharr*. Le mâle est un chanteur infatigable : on l'entend dès son retour au printemps, depuis l'aurore jusqu'après le coucher du soleil Son chant n'a cependant rien de remarquable, il est bien inférieur à celui de la Rousserolle des marais et peut se rendre par *tiri*, *tirr*, *tèrr*, *tèrr*, *zritt*, *zritt*, *zritt*

zrètt, *zrètt*. Ces deux oiseaux, si voisins par leur plumage, sont faciles à distinguer à leur chant qu'on ne pourrait confondre; l'un a, comme on voit, un chant peu varié, tandis que le ramage de la Rousserolle des marais dépasse en beauté celui de la plupart des fauvettes et peut parfois rivaliser avec celui du rossignol.

La nourriture de cet oiseau se compose de divers insectes, tels que cousins, mouches, petites libellules, pucerons, coléoptères, etc., ainsi que de larves et d'araignées ; les insectes ailés sont ordinairement attrapés au vol. A la fin de l'été, il se nourrit également de baies, si les arbres qui les produisent se trouvent non loin de l'eau.

Cette espèce ne se conserve guère longtemps en captivité. On doit la nourrir dans les premiers temps d'œufs de fourmis, de vers de farine et de mouches, et l'habituer insensiblement à la nourriture artificielle des rossignols.

Reproduction. — Cette Rousserolle niche volontiers en société, mais chaque couple a son petit domaine dans lequel il ne supporte aucun autre de ses semblables. La pétulance de ces oiseaux ne leur permet cependant pas de rester longtemps dans la région occupée par leur nid, et ils s'aventurent souvent dans le domaine de leurs voisins, ce qui engendre des querelles sans cesse renouvelées.

La construction du nid ne peut avoir lieu que quand les roseaux ont atteint une certaine hauteur, car le nid est suspendu entre quatre ou cinq de ces plantes, au moins à quarante centimètres au-dessus du niveau de l'eau. Ce nid est fait avec élégance et sa solidité le distingue de celui de l'espèce suivante. Il est caché entre les roseaux croissant près des rives ou à une certaine distance de la terre ferme ; sa forme est celle d'une coupe profonde ; il est plus haut que large, avec les bords rentrants et se compose de brins d'herbes, de feuilles de graminées, de fibres végétales, le tout entremêlés parfois de toiles d'araignées et de duvet de fleurs de saules; l'intérieur est tapissé de fins brins d'herbes.

On trouve parfois de ces nids suspendus à une branche de saule penchée au-dessus de l'eau, et dans ce cas ils ne sont souvent attachés que d'un seul côté ; il est plus rare de trouver un pareil nid dans les buissons au bord de l'eau, et il est alors généralement construit avec moins de solidité.

La ponte a lieu au commencement de juin et se compose de quatre à six œufs d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, tâchetés et pointillés d'olivâtre et de gris. Ils mesurent environ 19 millimètres sur 14.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant treize ou quatorze jours. Les parents montrent beaucoup d'attachement pour leurs petits et ne les abandonnent pas facilement. Naumann raconte à ce sujet qu'un couple de ces Rousserolles nichaient dans les roseaux de l'étang de son jardin qui devait être nettoyé. Il fit retarder les travaux jusqu'après l'éclosion des œufs, et coupa alors à leur base les roseaux portant le nid pour les attacher à un poteau à quelques pas plus loin, de façon que rien ne fut ni dérangé, ni détérioré. Les oiseaux virent ce travail avec inquiétude, mais dès que Naumann se fut éloigné du nid, ils s'empressèrent de rejoindre leurs petits et continuèrent à les élever sans plus s'inquiéter des jardiniers qui travaillaient non loin du nid.

Cette espèce ne fait qu'une ponte par année ; si la couvée est détruite, il est rare qu'elle fasse une nouvelle ponte, parce que les petits ne pourraient plus être élevés pour l'époque de la migration.

90. — **La Rousserolle des marais.**

ACROCEPHALUS PALUSTRIS, *Naum. ex Bechst.*

(Pl. 89).

SYLVIA PALUSTRIS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* p. 186 (1802).
ACROCEPHALUS PALUSTRIS, Naum. *Nat. Land v. Wass. Vog.* p. 202 (1811).
CALAMOHERPE PALUSTRIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
CALAMOHERPE SALICARIA et MUSICA, Brch. *Vog. Deutschl.* pp. 444-46 (1831).
SALICARIA PALUSTRIS, Gould, *B. Eur.* II, pl. 109 (1837).
CALAMODYTA PALUSTRIS, Gray, *Gen. B.* I, p. 172 (1848).
SYLVIA (CALAMOHERPE) FRUTICOLA, Naum. *Vog. Deutschl.* XIII, p. 453 (1853).
CALAMOHERPE OBSCUROCAPILLA, C. Dub. (1) *Pl. col. Ois. Belg.* I, p. et pl. 79b. (1854).
CALAMOHERPE PHILOMELA, Brch. *Volgelf.* p. 236 (1855).
CALAMOHERPE PRATENSIS, Jaub. *Rev. et Mag. de Zool.* 1855, p. 65.
SALICARIA MACRONYX, Severtz., *Turkest. Jevotn.* pp. 66, 128 (1873).
DER SUMPF-ROHRSÄNGER, en allemand.
THE MARSH-WARBLER, en anglais.
DE BOSCH-RIETZANGER, en flamand.

Taille : $0^{m}13$; ailes 0,067.

---

(1) C'est par erreur que nous avons mentionné dans la synonymie de l'espèce précédente le *C. obscurocapilla*, qui se rapporte bien au *palustris* ; la fig. du nid, la description des mœurs et du chant qu'en donne mon père ne permet pas d'en douter.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun olivâtre ; lorums et paupières d'un blanc roussâtre ; ailes et queue brunes, avec les pennes bordées de la teinte du dos ; parties inférieures blanchâtres ; poitrine, flancs et sous-caudales lavés d'une couleur d'ocre pâle ; bas des jambes d'un cendré olivâtre. Bec noirâtre avec la mandibule inférieure blanchâtre ; pattes d'un brun clair ; iris brun.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, avec les teintes moins pures.

Remarque. — L' *A. palustris* ressemble beaucoup à la Rousserolle des roseaux, et les deux espèces sont faciles à confondre quand on ne les a pas ensemble sous les yeux. Voici les caractères distinctifs de chacune d'elles :

Acrocephalus streperus.	**Acrocephalus palustris.**
Ailes 0,063.	Ailes 0,067 (1.)
Parties supérieures d'un brun roussâtre ;	Parties supérieures d'un brun olivâtre ;
Parties inférieures lavées de roussâtre.	Parties inférieures lavées d'une teinte jaune d'ocre pâle.

Hab. — La Rousserolle des marais ou Verderolle habite l'Europe méridionale et centrale, et se montre accidentellement en Angleterre (*Harting*). On ne l'a pas observée en Norwège et elle est rare dans le sud de la Suède (*Sundevall*) ; en Russie elle ne paraît pas dépasser le 60°, mais elle est plus commune que l'espèce précédente dans les gouvernements de Moscou et de Jaroslaw, ainsi que dans les îlots du Volga. Cet oiseau est plus ou moins répandu dans les autres parties de l'Europe, sauf en Grèce où il n'a pas encore été observé ; il est commun en Belgique. Il ne paraît pas se montrer non plus en Asie Mineure, mais il a été observé en Perse (*Blanford*) et en Palestine (*Tristram*).

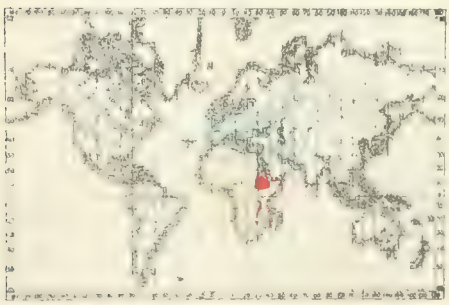

Cette espèce est de passage en Egypte (*Rüppell*) et en Nubie

(1) Le Dr Altum indique comme dimensions des ailes : *A. streperus* 58 à 65 millim. ; *A. palustris* 66 à 69 millim. Mais cet auteur donne, comme dimensions normales, les mêmes chiffres que nous. Nous avons mesuré les ailes de plusieurs individus des deux espèces, et nous avons toujours trouvé 65 et 67 millim.

(*Lichtenstein*), et hiverne dans l'Afrique centrale (*Seebohm*) ; le capitaine Shelley dit en avoir rapporté un individu des environs de Durban, au sud de l'Afrique (*Ibis*, 1875, p. 72).

Mœurs. — Cette Rousserolle nous revient rarement avant le 20 avril et émigre en septembre. Elle diffère sensiblement de l'espèce précédente, autant par ses mœurs que par son chant et sa manière de nicher.

Elle recherche les buissons et les broussailles qui bordent les marécages, les étangs et les cours d'eau ; on la voit souvent aussi dans les haies, dans les jardins et dans les champs de céréales situés non loin de l'eau ; elle se plaît surtout dans les champs de colza, mais on ne la voit que rarement dans les roseaux des endroits marécageux et jamais dans ceux qui croissent dans l'eau. Si elle aime le voisinage de l'eau, elle évite cependant toute végétation vraiment aquatique : elle doit toujours avoir la terre ferme sous elle; même quand elle est poursuivie et en danger, elle ne cherchera jamais un refuge dans les roseaux d'un étang ou d'une rivière, mais il n'est pas rare de la voir perchée sur un arbre, parfois d'une certaine hauteur.

C'est un oiseau gai, remuant, hardi et querelleur avec ses semblables ; il lui est impossible de rester longtemps en place, il doit toujours se remuer, sauter d'une branche à l'autre, voler d'un arbre dans un fourré ou dans un champ en traversant parfois de grands espaces découverts. Sa manière de vivre diffère donc complètement de celle de la Rousserolle des roseaux.

Son cri d'appel ressemble à celui des autres Rousserolles, mais le chant du mâle est bien supérieur à celui de ces dernières et même de l'Hypolaïs, avec lequel il a cependant beaucoup d'analogie. Ce chant est varié et sonore et plus mélodieux que celui de la plupart des fauvettes ; l'oiseau imite à s'y méprendre le chardonneret, la grive musicienne, le pinson et généralement tous les oiseaux qui fréquentent les mêmes lieux que lui. La Rousserolle des marais commence à chanter quelques jours après son retour et on l'entend jusqu'en juillet, non seulement en plein jour, mais encore pendant la nuit par un beau clair de lune. C'est un vrai plaisir d'entendre par une chaude nuit d'été, retentir au loin son chant mélodieux et varié, car l'oiseau ne l'interrompt pas à chaque instant, comme cela arrive dans la journée alors qu'il est distrait par les insectes qu'il cherche à attraper au

passage. Il est du reste peu farouche et on peut l'approcher d'assez près sans qu'il cesse sa chanson.

C'est un véritable insectivore et il fait la chasse à tous les insectes et à toutes les larves nues de petite taille ; il est surtout avide d'araignées, de mouches et de cousins qu'il attrape au vol ; en automne il recherche également certaines baies.

Cet oiseau est difficile à conserver en captivité ; si l'on veut réussir à le tenir quelque temps en cage, on doit le prendre jeune et l'élever de la même manière que les rossignols.

Reproduction.— Nous avons dit que l'espèce précédente niche le plus souvent dans les roseaux croissant au milieu de l'eau. La Rousserolle des marais, au contraire, construit son nid dans les buissons de saules, d'aunes, etc. entremêlés de ronces, d'orties et de graminées, et souvent aussi dans les seigles et les chenevières. Il est rare de voir nicher cet oiseau dans les roseaux, et encore ceux-ci doivent-ils se trouver dans des fossés boueux ou au bord des marais et non dans l'eau claire.

Le nid est bien moins solidement construit que celui de la Rousserolle des roseaux, mais se compose des mêmes matériaux. Il est de forme assez élevé et profond ; l'extérieur se compose de brins d'herbes, de fibres végétales souvent entremêlés de toiles d'araignées ou de chenilles, de fleurs de saules ou de duvet de diverses plantes ; l'intérieur est garni de fines graminées, parfois mélangées à du crin. Ce nid est ordinairement placé à une hauteur qui varie entre trente centimètres et un mètre.

La ponte a généralement lieu à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin, et se compose de quatre à six œufs d'un blanc verdâtre avec des taches irrégulières grises et olivâtres clair-semées mais assez nombreuses au gros bout. Ils mesurent environ 19 millimètres sur 14. Le mâle et la femelle couvent pendant treize jours, mais le premier ne se met sur les œufs que quelques heures par jour.

Ces oiseaux se montrent très farouches pendant la construction du nid, et l'abandonnent complètement quand on vient les troubler dans leurs travaux ; s'ils délaissent quelquefois leurs œufs, ils ne renoncent cependant pas vite à leurs petits ; mais, en cas de danger, ceux-ci quittent le nid, avant même de savoir voler, pour se laisser tomber dans les broussailles où les parents vont les rejoindre pour leur porter la pâture.

91. — La Rousserolle phragmite.

ACROCEPHALUS SCHŒNOBÆNUS, *Newt. ex Lin.*

(Pl. 92.)

MOTACILLA SCHŒNOBÆNUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 329 (1766).
SYLVIA SALICARIA, Lath. *Gen. Syn. suppl.* I, p. 287 (1787).
SYLVIA SCHŒNOBÆNUS, Lath, *Ind. Orn.* II, p. 510 (1790).
SYLVIA PHRAGMITIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 186 (1802).
ACROCEPHALUS PHRAGMITIS, Naum. *Nat. Land u. Wass. Vög. Nachtr.* IV, p. 202 (1811).
MUSCIPETA PHRAGMITIS, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 163 (1816).
CALAMOHERPE PHRAGMITIS, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
CURRUCA SALICARIA, Flem. *Brit. An.* p. 69 (1828).
CALAMODUS PHRAGMITIS, Kaup, *Nat. Syst.* p. 117 (1829).
CALAMOHERPE TRITICI et SCHŒNOBÆNUS, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 449-50 (1831).
SALICARIA PHRAGMITIS, Selby, *Brit. Orn.* I, p. 201 (1833).
CALAMODYTA PHRAGMITIS, Bp. *Comp. List*, p. 12 (1838).
SYLVIA TRITICI et SUBPHRAGMITIS, Breh. *Naumannia*, 1855, p. 284.
CARICICOLA PHRAGMITIS, TRITICI, SCHŒNOBÆNUS et SUBPHRAGMITIS, Breh. *Vogelf.* p. 236 (1855).
CALAMODYTA SCHŒNOBÆNUS, Gr. *Hand-List*, I, p. 209 (1869).
ACROCEPHALUS SCHŒNOBÆNUS, Newt. *in. Yarr. Br. B.* I, p. 276 (1873).
CALAMODUS SCHŒNOBÆNUS, Blanf. *East. Pers.* II, p. 199 (1876).
DER SCHILF-ROHRSÄNGER. en allemand.
THE SEDGE-WARBLER, en anglais.
DE RIETZANGER, en flamand.

Taille : 0,^{m}116 ; ailes, 0,065.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre avec des taches noirâtres au centre des plumes de la tête, d'un brun sombre sur celles du dos ; croupion et sus-caudales d'un brun roussâtre sans taches ; sourcils larges, d'un blanc jaunâtre, partant des narines et atteignant l'occiput et surmontés d'une bande d'un brun noirâtre ; petites couvertures des ailes comme le manteau ; grandes couvertures et rémiges secondaires brunes bordées de cendré olivâtre ; rémiges primaires et queue brunes ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, plus pâle à la gorge et au milieu du ventre, d'un cendré roussâtre aux côtés de la poitrine et aux flancs. Bec brun, la mandibule inférieure de couleur pâle ; iris brun ; pattes brunâtres.

Jeune. — Ressemble aux adultes, mais avec des taches brunâtres à la poitrine.

Hab. — Cette Rousserolle habite toute l'Europe jusqu'au 70°. mais elle est rare en Espagne et en Portugal ; en Belgique elle est plus ou moins répandue, suivant les localités. A l'est, elle a été observé jusqu'au Jenissei en Sibérie (*Seebohm*) et en Turkestan (*Severtzow*).

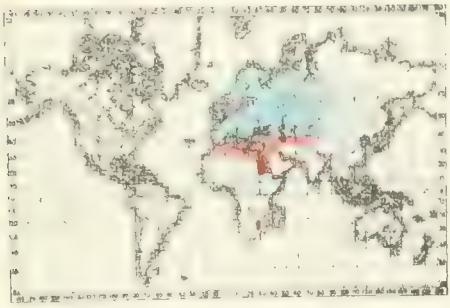

Cet oiseau hiverne en Grèce (*De Heldreich*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Irby*), en Egypte (*de Heuglin*) et en Nubie (*Empr.* et *Ehrenb.*). Le Musée britannique possède des individus du Transvaal.

Mœurs. — C'est également un oiseau d'été qui nous revient à la fin d'avril et émigre en famille dès que les nuits deviennent froides, c'est-à-dire en septembre ou octobre.

Il fréquente le voisinage de l'eau et les marais et ne s'aventure jamais dans les forêts sèches ; il lui faut des buissons sur sol humide et il ne séjourne dans les roseaux que quand ceux-ci croissent dans des bas-fonds marécageux ou au bord des étangs et qu'ils sont entremêlés d'autres végétaux herbacés. Il choisit toujours de préférence les touffes de carex, de joncs, d'angéliques, de butomes, de scirpes et d'autres plantes analogues croissant dans les marécages et dans les fossés inondés qui traversent les champs ou les prés. On le voit aussi souvent dans les champs de céréales et de colza quand ceux-ci sont près de l'eau. On ne le remarque jamais sur les arbres, sauf sur les saules peu élevés ; il se tient généralement caché près du sol, et il aime à courir sur la terre humide entre les plantes basses et les broussailles.

Le mâle se montre très agité vers l'époque de l'accouplement ; il vole au sommet des buissons, se querelle avec ses semblables et même avec d'autres petits passereaux. La curiosité le pousse souvent à grimper le long d'un roseau ou d'un jonc, pour voir ce qui se passe dans les environs, surtout quand un bruit insolite vient frapper son oreille : mais il ne reste jamais longtemps en vue et descend aussitôt se cacher dans les herbages.

Le cri de cette Rousserolle ressemble à celui des fauvettes ou de la Rousserolle des marais. Le chant du mâle est fort agréable, mais inférieur à celui de cette dernière ; pendant la saison

des amours et de l'incubation, il chante jour et nuit, et sa gaîté ne connaît pas de bornes ; s'il dort par une nuit sereine, il suffit d'un bruit, d'une motte de gazon jetée dans les herbages, pour le réveiller en sursaut et lui faire reprendre sa chanson.

Cet oiseau se nourrit d'insectes de toutes espèces, de larves et d'araignées qu'il cherche à terre ou sur les plantes ; les mouches, les cousins, les phryganes et les petites libellules sont le plus souvent attrapés au vol. Quand, à l'arrière-saison, il ne trouve plus suffisamment d'insectes, il se contente de baies de sureau et autres.

Cette espèce se conserve mieux en captivité que les précédentes, si on lui accorde les soins nécessaires. Pendant les premiers temps elle se montre ordinairement très farouche et il est bon de lui lier les ailes avant de la mettre en cage, jusqu'à ce qu'elle soit habituée à sa nouvelle condition.

Reproduction. — La Rousserolle phragmite ne niche que dans les marécages et choisit à cet effet une place où il est difficile d'arriver au nid sans enfoncer dans la boue, car ce nid est généralement construit assez loin de la terre ferme et bien caché entre les plantes. Il est suspendu entre des végétaux herbacés, tels que carex, baldingères, etc., à une hauteur qui ne dépasse jamais quarante à cinquante centimètres ; il est formé de tiges et de feuilles de graminées, de radicelles et parfois de mousse, mais ces matériaux sont réunis avec peu de soin et l'ensemble n'offre pas l'élégance des nids des autres Rousserolles ; l'intérieur est garni de fins brins d'herbes, de crin, de plumes de divers oiseaux aquatiques, de laine de mouton et de duvet végétal, le tout formant une chaude litière.

Le mâle et la femelle terminent ce nid en une couple de jours, mais ils l'abandonnent dès qu'ils se voient découverts, même après la ponte. Celle-ci se compose de quatre ou cinq œufs, rarement de six. Ces œufs sont brunâtres ou jaunâtres avec des taches foncées brunes ou d'un gris bleuâtre ; ces taches sont parfois si nombreuses qu'on ne distingue plus la teinte du fond ; ils mesurent environ 17 millim. sur 13.

L'incubation dure treize jours et le mâle n'y prend qu'une faible part : c'est tout au plus s'il couve une couple d'heures vers le milieu de la journée, pour permettre à sa compagne de chercher de quoi se nourrir. Pendant que la femelle est sur les œufs, le mâle s'amuse à chanter sans s'inquiéter de ce qui se passe près du nid ; celui-ci fût-il

attaqué par un ennemi quelconque qu'il ne chercherait pas à le défendre. Il n'en est pas de même quand il contient des petits : au moindre danger on voit le père plein d'inquiétude voler d'une plante à l'autre en poussant des cris de détresse ressemblant à *errrr*.

Les parents élèvent leurs petits en commun et ceux-ci ne quittent leur nid que quand ils savent voler, à moins qu'ils ne soient surpris ; dans ce cas ils se laissent choir dans les herbages où il n'est plus possible de les retrouver.

Cette espèce n'a qu'une couvée par année et il est rare que la construction du nid ait lieu avant la première huitaine de juin.

92. — **La Rousserolle aquatique.**

ACROCEPHALUS AQUATICUS, *Newt. ex Gm.*

(Pl. 93)

MOTACILLA AQUATICA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 953 (1788).
SYLVIA AQUATICA, Lath. *Ind. orn.* II, p. 510 (1790).
SYLVIA SALICARIA, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 185 (1802).
ACROCEPHALUS SALICARIUS, Naum. *Nat. Land. u. Wass. Vög. Nachtr.* p. 203 (1811).
MUSCIPETA SALICARIA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p, 164 (1816).
SYLVIA PALUDICOLA, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* XI, p. 202 (1817).
SYLVIA CARICETI, Naum. *Isis*, 1821 p. 785.
CALAMOHERPE AQUATICA et CARICETI, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
SYLVIA STRIATA, Brh. *Lehrb. Nat.* I, p. 365 (1823).
CALAMODYTA AQUATICA, Kaup, *Nat. Syst.* p. 118 (1829).
CALAMOHERPE LIMICOLA et STRIATA, Brh. *Vög. Deutschl.* pp. 451-2, (1831).
SALICARIA AQUATICA, Gould, *Birds. Eur.* II, pl. 111, f. 2. (1837).
CALAMODYTA CARICETI et SCHŒNOBŒNUS, Bp. *Comp. list. B.* p. 12 (1838).
CALAMODUS SALICARIUS, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 39 (1850).
ACROCEPHALUS AQUATICUS, Newt. in. *Yarr. Br. B.* I, p. 380 (1873).
THE AQUATIC WARBLER, en anglais.
DER BINSEN-ROHRSÄNGER, en allemand.
DE WATER-RIETZANGER, en flamand.

Taille : $0^{m},115$; *ailes* $0^{m},063$.

Description du mâle et de la femelle adultes. — D'un cendré roussâtre en dessus, avec des taches noires au centre des plumes, étroites sur les couvertures de la queue ; front, raie centrale de la tête et raies sourcilières roussâtres ; ces dernières surmontées d'une bande noire s'élargissant vers l'occiput ; parties inférieures d'un jaune roussâtre, tirant sur le blanc à la gorge et au milieu de l'abdomen ; poitrine et flancs plus ou moins striés de brun noi-

râtre ; couvertures des ailes comme le dos ; rémiges brunes avec un liséré roussâtre ; rectrices brunes avec les bords plus roussâtres. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous et sur les bords des mandibules ; pattes d'un roux jaunâtre ; iris brun.

Jeune. — Il ressemble aux adultes, mais sa couleur générale est plus rousse et tirant sur le jaune d'ocre ; il ne présente aucune trace de stries sur la poitrine et sur les flancs (1).

Hab. — Cette Rousserolle est répandue dans l'Europe centrale et méridionale, mais elle devient de plus en plus rare à mesure que l'on approche de la mer Baltique ; elle ne paraît pas avoir été observée au-delà du Holstein (*E. Hage*) ; M. Gätke possède trois spécimens de cette espèce pris à l'île Helgoland. A l'Est on la rencontre en Pologne, principalement dans les grands marais de la rive droite de la Vistule (*Taczanowski*), ainsi que dans la Russie méridionale, où elle est rare (*de Nordmann*), jusqu'au sud des monts Ourals (*Seebohm*). Elle a été observée en Asie Mineure (*Krüper*), mais sa présence n'a pas encore été constatée en Palestine. M. von der Muhle dit que cette Rousserolle est très abondante en Grèce lors de son passage en automne ; pour M. Lindermayer, elle serait sédentaire dans toute la Grèce.

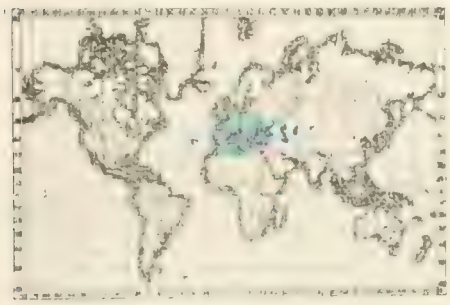

Cet oiseau est plus répandu dans les contrées du midi, où il est même commun dans certaines localités. Il est très rare en Belgique : M. de Sélys-Longchamps dit qu'il se montre accidentellement dans les Flandres ; le Musée de Bruxelles possède deux spécimens pris dans le pays. On ne connaît que trois captures de cette espèce en Angleterre : une près de Brighton le 19 octobre 1853 (*A. Newton*), une autre près de Loughborough durant l'été de 1864 (*Harting*), et une troisième près de Douvres (*Gurney*).

---

(1) Naumann a décrit sous le nom *Sylvia cariceti*, les individus dont la poitrine et les flancs sont striés, et il a conservé l'épithète de *aquatica* pour les individus dépourvus de stries. Pour beaucoup d'auteurs, les premiers seraient des individus bien adultes et les derniers, des jeunes de l'année. MM. Degland et Gerbe sont d'un avis contraire : les individus striés seraient les jeunes après la mue. Devant cette divergence d'opinion, il est bon de ne se prononcer qu'après avoir élevé une nichée de ces oiseaux.

Cette espèce se montre également aux îles Canaries (*Bolle*), mais elle ne paraît pas y être commune (*Godman*) ; M. Tyrwhitt-Drake dit l'avoir vue au Maroc en mars ; elle habite également l'Algérie (*Loche*), où le rév. Tristram l'a trouvée nichant. Le baron J. W. von Müller, l'indique comme un oiseau d'Égypte (*Journ. f. Orn.* 1855, p. 198), et M. de Heuglin dit qu'il visite, en hiver, la Basse-Égypte, parfois en compagnie de l'*A. phragmitis* ; mais le capitaine Shelley met la chose en doute et pense qu'il y a une erreur de détermination.

On ne connaît pas encore au juste la partie du continent africain que cette espèce a choisie pour quartier d'hiver ; mais si elle est réellement sédentaire en Grèce, comme le pense M. Lindermayer, il est fort probable qu'elle hiverne dans le nord de l'Afrique.

Mœurs. — La Rousserolle aquatique arrive en Europe vers la mi-avril et émigre dans le courant de septembre. Ses mœurs ne diffèrent guère de celles de la Rousserolle phragmite.

Elle vit dans les marais, dans les étangs et les fossés marécageux, où elle se plait dans les herbages touffus ; on la voit aussi dans les buissons qui bordent les eaux, et même dans les champs cultivés et dans les vignes se trouvant à proximité d'un étang ou d'un marais. Jamais on ne la voit sur un arbre élevé et il est même rare de la voir perchée sur un arbuste ; à terre elle ne sautille pas, mais avance en marchant ou en courant comme le font les pipis. On la voit souvent voler très près du sol ou en rasant l'eau, pour s'abattre dans un champ ou s'enfoncer dans les herbages aquatiques, entre lesquels elle se faufile avec une adresse et une agilité surprenantes ; en volant, elle étale largement la queue.

Le cri de cet oiseau ressemble à celui de ses congénères ; le chant du mâle est fort agréable, mais le chanteur a l'habitude de ne se faire entendre que caché dans les herbes ; il est du reste très farouche et il est fort difficile de s'en approcher, car à la moindre apparence de danger, l'oiseau se sauve dans son domaine marécageux où toute poursuite est impossible.

C'est un vrai insectivore, se nourrissant des diverses larves et chenilles qu'il trouve sur les plantes et des insectes qu'il attrape au passage ou qu'il retire de la boue ; à l'arrière saison, il se nourrit également de baies.

Reproduction. — Cette espèce niche en mai dans les buissons situés au bord des eaux ou dans les touffes de plantes aquatiques qui crois-

sent dans les marais, les étangs, les fossés inondés, etc. D'après MM. L. Brehm et Paessler, le nid ressemble beaucoup à celui de la Rousserolle phragmite, mais il est plus petit et l'intérieur est souvent garni d'un mélange de radicelles, de fibres de feuilles de roseaux et parfois de quelques crins. Vers la fin de mai, ce nid contient cinq ou six œufs plus petits, plus clairs, plus lisses et plus brillants que ceux de la phragmite, et souvent marqués de nombreuses stries ; il arrive parfois que les taches sont si peu distinctes que les œufs paraissent unicolores. Ils mesurent en moyenne 17 millim. sur 13.

La femelle couve pendant treize jours et le mâle ne prend qu'une bien faible part à l'incubation.

GENRE LI.

LOCUSTELLE. — LOCUSTELLA.

Locustella et Potamodus, Kaup, *Nat. Syst.* p. 115 (1829).
Salicaria, Selby, *Brit. Orn.* p. 197 (1833).
Pseudo-luscinia, Bp. *Comp. List. of. B.* p. 12 (1838).
Sibilatrix, Maeg. (nec Kaup), *Br. B.* II, p. 399 (1839).
Luscinioïdes, Bp. *Ucc. Eur.* p. 36 (1842).
Psithyrædus, Glog. *Gem. Handb. Naturg.* p. 298 (1842).
Parnopia, Blas. *List. B. Eur.* p. 11 (1862).
Acridiornis, Severtz, *Turkest. Jerobo.* p. 66 (1873).
Threnetria, Schauer, *Journ. f. Orn.* 1873, p. 161.

Car. — Bec droit, comprimé dans la moitié antérieure ; mandibule supérieure légèrement fléchie et échancrée à la pointe ; narines oblongues ; ailes médiocres, sub aiguës ; queue ample, étagée, cunéiforme, composée de douze rectrices ; couvertures inférieures de la queue dépassant de beaucoup en longueur les supérieures ; tarses assez robustes ; doigts grêles et allongés ; ongles recourbés.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe et en Asie ; elles émigrent à l'approche du froid pour se rendre, les unes dans le nord de l'Afrique, les autres dans le sud de l'Asie ou dans les îles de l'Archipel Indien.

93. — La Locustelle luscinoïde.

LOCUSTELLA LUSCINOIDES, *Gould. ex Savi.*

(Pl. 90.)

Sylvia luscinoides, Savi, *Nuovo. Giorn. de Lett.* VII, p. 341 (1824).
Locustella luscinoides, Gould, *Birds of Eur.* II, pl. 104 (1837).

Pseudo-luscinia savii, Bp. *Comp. List. B.* p. 12 (1838).
Salicaria luscinoides, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 180 (1840).
Lusciniopsis savii, Bp. *Icc. Eur.* p. 36 (1842).
Calamodyta luscinoides, Gray, *Gen. of B.* I, p. 172 (1848).
Cettia luscinoides, Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* XI, p. 240 (1848),
Calamoherpe luscinoides, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, pl. et p. 79a (1854).
Lusciniola savii, Bp. *Cat. Parzud.* p. 6 (1856).
Locustella savii, Salv. *Ibis*, 1859, p. 356.
Lusciniopsis luscinoides, Blas. *List. B. Eur.* p. 11 (1862).
Lusciniopsis luscinoides rufescens, macrorhynchus et brachyrhynchus, A. Brh. *Verz. Samml. C. L. Brehm*, p. 6 (1866).
Pseudoluscinia luscinoides, Shell. *B. Egypt*, p. 89 (1872).
Acrocephalus luscinoides, Newt. in. *Yarr. Br. B.* p. 389 (1873).
Threneiria luscinoides, Schauer, *Journ. f. Orn.* 1873, p. 161-83.
The Savi's Warbler, en Anglais.
Der Nachtigalrohrsänger, en allemand.
De Nachtegaal-Rietzanger, en flamand.

Taille : 0m,135 ; *ailes* 0m,067.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun légèrement olivâtre et sans taches; ailes et queue plus rembrunies; gorge et milieu du ventre blanchâtres ; sourcils, paupières et lorums roussâtres ; régions parotiques roussâtres variées de brun ; côtés du cou, poitrine, flancs et sous-caudales d'un brun roussâtre ; queue offrant d'étroites bandes parallèles, peu apparentes et visibles seulement sous un certain jour. Bec d'un brun-noirâtre, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure ; pattes roussâtres ; iris brun.

Jeune.— Ressemble à l'adulte, mais les parties supérieures sont d'un brun cendré et les parties inférieures plus pâles.

Hab. — La Locustelle luscinoïde habite en été une partie de l'Europe centrale et méridionale, mais il est certain que son aire de dispersion est plus étendue qu'on ne le croit généralement.

Cette espèce habite l'Angleterre, mais on ne l'a jamais observée en Écosse, en Irlande et dans le pays de Galles (*Newton*); en Hollande on la rencontre particulièrement sur les bords de la Meuse (*Schlégel*), mais elle est extrêmement rare en Belgique : feu mon père a signalé une cap-

ture sur l'Escaut près d'Anvers et cette capture ne paraît pas être la seule qui ait été faite dans notre pays. Elle est plus ou moins répandue en France, surtout dans le midi (*Jaubert, Barthélemy, Lacroix*, etc.), en Espagne (*Saunders*) et en Italie; mais M. Salvadori fait remarquer qu'elle est de passage accidentel en Vénétie, en Sicile, en Sardaigne et à l'île de Malte, et qu'elle n'a pas encore été observée en Piémont, en Lombardie, en Tyrol, en Romagne et dans l'ancien royaume de Naples.

A l'Est on rencontre cet oiseau dans le sud de la Hongrie (*Zelebor*), en Galicie (*Wodzicki*), en Pologne où il est assez commun, principalement sur la rive droite de la Vistule (*Taczanowski*), ainsi que dans le sud-ouest de la Russie. M. de Nordmann dit qu'il ne peut être rare dans la Nouvelle-Russie, car deux printemps de suite, dans la seconde moitié d'avril, il a pris plusieurs individus vivants, qui s'étaient introduits par les fenêtres ouvertes dans les orangeries du jardin botanique d'Odessa, où ils sautaient et grimpaient avec une grande agilité parmi les pots à fleurs.

La présence de cette Locustelle n'a encore été signalée ni en Allemagne, ni en Grèce, ni en Turquie, ni en Asie Mineure, mais bien en Palestine. Elle hiverne au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*), en Égypte (*Taylor, de Heuglin*) et en Palestine (*Tristram*).

Mœurs. — Les mœurs de cette espèce ont été étudiées avec soin par le comte Casimir Wodzicki (1); c'est le résultat de ses observations dont nous donnons ci-dessous une traduction résumée, en tenant compte également des travaux de MM. Thienemann (2), Schauer (3), etc.

La Locustelle luscinoïde ou Rousserolle luscinoïde arrive en Europe vers le 15 avril et y séjourne jusque dans le courant de septembre. Elle recherche les endroits humides tels que les marais, les grands étangs, les fossés, etc., bien garnis de roseaux, de joncs et autres plantes aquatiques, dans lesquelles elle passe toute la belle saison. C'est un oiseau remuant et querelleur, ne pouvant rester un instant en repos et se faufilant avec une adresse étonnante à travers les herbes entrelacées; au printemps il s'élève parfois dans les airs, y plane quelques instants pour s'abattre de nouveau dans les roseaux,

---

(1) *Journ. f. Ornith.* 1855. Extrab. p. 48.
(2) *Thienemann, Fortpflanz. d. ges. Vogel*, p. 201.
(3) *Journ. f. Ornith.* 1873, p. 161.

le long desquels il grimpe avec autant d'aisance que la mésange à moustaches. En marchant il se penche en avant; quand il vole ou quand il grimpe il étale la queue. Il est aussi curieux et confiant : lorsqu'il entend un bruit insolite, il se cramponne au sommet d'une plante élevée pour s'en rendre compte; si c'est un chasseur ou un chien qui approche, l'oiseau le regarde parfois avec plus d'étonnement que de crainte et sans songer à fuir; d'autre fois cependant, il s'enfonce dans les herbages et ne reparaît plus.

A l'époque de la reproduction, le mâle aime à taquiner et à poursuivre sa femelle; à l'approche d'un rival il s'élance sur lui avec impétuosité, tout en poussant des cris stridents ressemblant à *sirrrrr* ou *pirrrrr*, qui lui ont valu en Hollande le nom vulgaire de *Snor*.

Pour chanter, le mâle se tient tranquille, le cou tendu, la tête penchée en arrière, la gorge enflée, et l'on remarque dans toute son attitude que la voix ne sort pas sans efforts; pendant la couvaison il chante durant toute la journée, mais son chant n'offre rien de remarquable.

Cette espèce se nourrit comme les autres Rousserolles, de larves et d'insectes.

Reproduction. — Le nid est construit au milieu des roseaux ou des joncs sur un tas d'herbes renversées ou sur un monticule garni de mousse qui s'élève hors de l'eau; le plus souvent il est bien caché sous les feuilles et les herbes qui l'environnent. Ce nid, suivant Thienemann, est entièrement formé de feuilles de baldingère (*Baldingera arundinacea*) légèrement entrelacées, aussi se défait-il facilement si l'on ne prend de grandes précautions pour l'enlever; l'intérieur est assez lisse et garni de fragments des mêmes feuilles. C'est souvent avec peine que les oiseaux transportent les matériaux nécessaires à leur construction; le mâle et la femelle cherchent d'abord tous deux ce qui leur est nécessaire; plus tard ce soin est laissé à la femelle, tandis que le mâle continue seul la construction du nid.

La ponte est de quatre ou cinq œufs sans brillant, blancs ou blanchâtres tachetés de gris et de brun-jaunâtre; les taches sont ordinairement plus nombreuses au gros bout. Ces œufs mesurent environ 19 millim. sur 13.

Quand les petits sont élevés, toute la famille se rend dans les joncs ou les roseaux, où ils prennent joyeux leurs ébats jusqu'au moment du départ.

Thienemann pense que cette espèce fait deux pontes par année, et que la seconde a lieu au commencement de juillet; le comte Wodzicki dit, au contraire, qu'elle ne fait qu'une ponte, à la fin de mai ou au commencement de juin, à moins que la première couvée n'ait été détruite.

94. — La Locustelle tachetée.

LOCUSTELLA NÆVIA, *Degl. ex Bodd.*

(Pl. 91.)

MOTACILLA NÆVIA, Bodd. *Tabl. des Pl. enl.* p. 35, n° 581 (1783).
SYLVIA LOCUSTELLA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 515 (1790).
ACROCEPHALUS FLUVIATILIS, Naum. *Land. u. Wass. Vögel N. Deutschl. Nachtr.* IV, p. 202 (1811).
MUSCIPETA LOCUSTELLA et OLIVACEA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, pp. 166-67 (1816).
CALAMOHERPE LOCUSTELLA, Boie, *Isis*, 1822, p. 522.
CURRUCA LOCUSTELLA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* XIII, 2. p. 213 (1825).
LOCUSTELLA LOCUSTELLA, Kp. *Nat. syst.* p. 115 (1829).
CALAMOHERPE TENUIROSTRIS, Brh. *Vög. Deutschl.* p. 440 (1831).
SALICARIA LOCUSTELLA, Selby, *Brit. Orn.* p. 199 (1833).
LOCUSTELLA SIBILANS, Gould, *B. Eur.* texte de la pl. 102 (1837).
LOCUSTELLA AVICULA, Ray, in Gould, *B. Eur.* pl. 103 (1837).
LOCUSTELLA RAYI, Gould, in Bonap. *Comp. list. B. Eur.*, etc. p. 12 (1838).
SIBILATRIX LOCUSTELLA, Macg. *Br. B.* II, p. 399 (1839).
PSITHYRÆDUS LOCUSTELLA, Glog. *Handb. Naturg.* p. 298 (1842).
LOCUSTELLA NÆVIA, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 589 (1849).
LOCUSTELLA ANTHIROSTRIS, Brh. *Naum.* p. 284 (1855).
PARNOPIA LOCUSTELLA, Blas. *List B. Eur.* p. 11 (1862).
LOCUSTELLA VERA MAJOR, FRUTICETI, *etc.* A. E. Brh. *Verz. Samml. C. L. Brh.* p. 6 (1866).
CALAMODYTA LOCUSTELLA, Gray, *Hand-list B.* I, p. 210 (1869).
ACROCEPHALUS NÆVIUS, Newt. in *Yarr. Br. B.* I, p. 384 (1873).
THRENETRIA LOCUSTELLA, Shauer, *Journ. f. Orn.* 1873, p. 183.
DER BUSCHROHRSÄNGER, en allemand.
THE GRASSHOPPER WARBLER, en anglais.
DE SPRINKHAAN-RIETZANGER, en flamand.

Taille : 0m,12 ; ailes 0,063.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre avec le centre des plumes brun, formant des taches plus grandes sur le dos que sur la tête; paupières et sourcils d'une teinte plus

claire : sus-caudales sans taches, couvertures des ailes, rémiges et rectrices brunes, largement bordées de cendré olivâtre ; parties inférieures blanchâtres, d'un cendré olivâtre sur les côtés de la poitrine et sur les flancs, mais sans taches ; sous-caudales blanchâtres avec le centre des plumes brunâtre ; queue marquée de raies transversales peu distinctes et visibles seulement en plaçant l'oiseau un peu obliquement. Bec brun, la mandibule inférieure jaunâtre ; pattes d'un brun pâle ; iris brun. On ne peut distinguer les sexes au plumage.

En automne la teinte générale est plus rembrunie et les parties inférieures sont plus ou moins lavées de roux jaunâtre.

Jeune. — Ressemble aux adultes, mais les taches des parties supérieures sont plus prononcées et la poitrine et les flancs sont également plus ou moins tachetés.

Hab. — La Locustelle tachetée ou Rousserolle locustelle habite, en été, l'Europe méridionale et centrale ainsi que les îles Britanniques, mais elle est plus ou moins répandue, suivant les localités. Elle est très rare en Danemark (*Kjaerbölling*) et n'a pas été signalée en Suède, en Norwège et en Finlande. Elle est commune dans certaines parties de la France, notamment en Bretagne (*Degland* et *Gerbe*), mais très rare en Belgique, où on ne la voit qu'accidentellement.

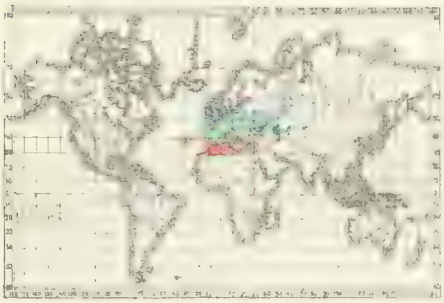

Cet oiseau ne paraît pas être commun dans les contrées du Midi : il a été observé en Portugal (*Barboza du Bocage*), en Espagne (*Saunders*) et en Italie ; dans ce dernier pays il est rare dans certaines régions ou ne s'y montre qu'accidentellement, comme par exemple en Toscane et en Sicile ; il n'a pas encore été observé dans l'Emilie, en Romagne, dans les provinces napolitaines, en Sardaigne et à Malte (*Salvadori*). Sa présence n'a pas été constatée non plus en Grèce et en Asie Mineure, et c'est probablement par erreur que M. Krüper l'indique comme oiseau de passage dans les environs de Smyrne, car lui-même ne l'y a pas observé. On le rencontre en Algérie (*Loche*) et au Maroc (*Tyrwhitt-Drake*), et c'est dans le Nord de l'Afrique qu'il doit passer l'hiver.

Cette Locustelle est remplacée dans l'Asie occidentale par la *L. hendersoni*, Cass. (*L. straminea*, Severtz.), qui n'est probablement

qu'une variété climatérique de celle qui nous occupe en ce moment.

Mœurs. — Cet oiseau fréquente les plaines et les bois et il recherche moins que les Rousserolles précédentes le voisinage de l'eau. Quand la saison est avancée, il revient en Europe dès la fin d'avril, mais le plus souvent nous ne le revoyons que dans le courant de mai; il émigre dans la seconde quinzaine de septembre et voyage pendant la nuit isolément ou en famille.

Cette Rousserolle paraît se plaire partout où la végétation est touffue et basse; on la voit tantôt dans les prairies humides, dans les buissons qui bordent un fossé inondé ou un étang et même dans les roseaux et les joncs qui croissent près du bord: tantôt dans les bois et loin de l'eau, au milieu des buissons de hêtre, de sureau, de prunellier, d'aune, etc. entremêlés de ronces et d'herbages. Elle se montre même dans les jardins, quand ceux-ci sont négligés et qu'elle y trouve des touffes de plantes sauvages et des haies épineuses, surtout si un étang ou un marécage existe dans le voisinage.

Jamais la Locustelle tachetée n'ira se percher dans la couronne d'un arbre et il est même rare de la voir sur l'une des branches inférieures; elle passe sa vie dans les buissons et les herbages, et se plaît à courir sur le sol. « Sa démarche est lente, dit M. Hardy (1), gracieuse et mesurée comme celle des Pipis ; en marchant elle a un petit tremblement de tout le corps, comme si ses jambes ne pouvaient la soutenir, et lorsque quelque chose l'affecte, elle développe sa queue en éventail, par de petits mouvements brusques. »

« Il n'est pas facile, dit Naumann, de trouver un oiseau plus mobile que cette Locustelle. Elle tient des autres Rousserolles, du Troglodyte et des Pipis ; elle court sans cesse dans les fourrés les plus épais, passant d'un buisson à l'autre, se tenant toujours cachée au milieu des hautes herbes. Il faut qu'elle soit brusquement surprise pour qu'elle se décide à sortir de sa retraite, et encore ne s'éloigne-t-elle jamais beaucoup, et vole-t-elle toujours en rasant le sol. Elle est leste, vive, mais en même temps craintive et rusée; sur le sol elle marche avec autant de grâce et de légèreté que les Pipis; quand elle est poursuivie, elle court avec la célérité d'une souris. Un danger la menace-t-elle, elle se glisse au travers des branches et disparaît instantanément. Elle marche en tenant le corps horizontal, le cou

(1) Voyez Degland et Gerbe, *Ornith. Eur.* I, p. 531.

tendu en avant; souvent elle court à reculons en agitant la queue. Aperçoit-elle quelque chose de suspect, elle s'arrête, bat des ailes, étale et ferme sa queue. Au repos et quand elle vole, elle a toutes les allures des vraies Rousserolles. En volant elle décrit une ligne droite légèrement ondulée; son vol paraît incertain et irrégulier, mais il est rapide, sans être de longue durée. »

Son cri d'appel ressemble à celui des espèces voisines, mais le chant du mâle est si particulier qu'on ne peut le comparer avec celui d'aucun autre oiseau, sauf peut-être avec le chant de la Locustelle fluviatile (*L. fluviatilis*) de l'Europe orientale. Ce chant est un trille monotone à notes sifflantes ou plutôt grésillonnantes ressemblant à *sirrrrrrr*. .., et qu'on ne peut mieux comparer qu'au son produit par la grande sauterelle verte, quand celle-ci frotte avec rapidité ses pattes contre les élytres, pour faire naître ce bruit de crécelle que tout le monde connaît.

« Il est singulier, dit Naumann, que ce chant, qui est très faible quand on l'entend de près, soit perçu de très loin. Par une soirée bien calme, une bonne oreille l'entend encore à plus de mille pas. D'ordinaire, le mâle lance son trille d'une seule haleine, pendant une minute entière; s'il est très ardent, il le soutient pendant deux minutes et demie, comme j'ai pu le constater montre en main. Il s'arrête quelques secondes, puis il recommence, et ainsi de suite, pendant plusieurs heures. Près de l'endroit où est établi son nid, on ne l'entend que rarement le jour, et seulement quelques instants. Il ne se met à chanter qu'après le coucher du soleil, et avec une ardeur qui va croissant jusque vers minuit; alors il se tait, pour reprendre son chant vers une heure de l'après-midi. Une fois que la femelle a pondu, le mâle reste muet toute la journée; il ne chante alors plus que vers minuit et aux premières lueurs de l'aurore.. »

La nourriture de cet oiseau se compose de larves et d'insectes qu'il trouve sur les végétaux ou sur le sol, ou qu'il retire de la boue.

Reproduction. — La construction du nid a lieu vers la mi-juin, le plus souvent dans un buisson épineux entremêlé de graminées, d'orties et de ronces.

Le nid est soigneusement caché et suspendu entre des rameaux ou des graminées, de façon que sa base soit libre; il est du reste bâti très près du sol, à une hauteur variant entre dix et quarante centimètres. Il ressemble assez bien au nid de la Fauvette grise, mais il

est de forme plus élevée et l'intérieur est plus profond. Il est formé de brins et de feuilles de graminées, le tout retenu par-ci par-là par des toiles d'araignées ou de chenilles, ou par des flocons de fleurs de saule ; l'intérieur est garni de brins plus fins. Parfois aussi, le nid est formé d'un mélange de mousse, de feuilles de graminées et de brins, maintenus par des fibres d'orties et formant une masse assez compacte.

La ponte se compose de cinq ou de six œufs arrondis, rarement de quatre, d'un blanc bleuâtre, verdâtre, olivâtre ou rougeâtre, tachetés et pointillés d'une teinte semblable mais plus foncée ; ils mesurent 18 millimètres sur 13 environ. Le mâle et la femelle couvent alternativement durant treize ou quatorze jours, et élèvent leurs petits en commun. Si l'on s'approche du nid quand les jeunes ont déjà un certain développement, ceux-ci se jettent aussitôt dans les herbes où il n'est plus possible de les retrouver.

SOUS-FAMILLE

DES TROGLODYTINÉS. — TROGLODYTINÆ

Car. — Bec grêle, plus ou moins courbé, aigu, sans échancrure; ailes courtes, arrondies; queue plus ou moins courte; tarses et doigts allongés.

GENRE LII

ANORTHURE ou TROGLODYTE. — ANORTHURA (1).

TROGLODYTES, Cuv. (nec Vieill) *Règ. an.* I, p. 370 (1817).
ANORTHURA, Renn. *Mont. Orn. dict.* p. 570 (1831).

Car. — Bec grêle, subulé, presque droit, sans échancrure ; narines basales, ovales, recouvertes par une membrane ; ailes courtes, arrondies, obtuses ; queue courte, arrondie, rayée transversalement ; tarses allongés, assez robustes ; doigts allongés, faibles ; ongle du doigt postérieur long, fort et arqué.

---

(1) Les auteurs ont généralement adopté comme nom générique celui de *Troglodytes*. Mais ce terme a été créé par Vieillot en 1807 pour des oiseaux américains ayant pour type le *Troglodytes domesticus*, Bartr., et qui diffèrent des *Anorthura* par un bec légèrement arqué et par une queue plus longue. Ce n'est qu'en 1819 que Vieillot fit entrer dans le même genre les Troglodytes de l'ancien monde.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie, dans le Nord de l'Afrique et dans l'Amérique septentrionale.

95. — Le Troglodyte ordinaire.

ANORTHURA TROGLODYTES, *Macg. ex Lin.*

(Pl. 94.)

MOTACILLA TROGLODYTES, Lin. *Syst. nat.* I, p. 337 (1766).
SYLVIA TROGLODYTES, Scop. *Ann. i, Hist. nat.* p. 160 (1769).
TROGLODYTES EUROPÆUS, Leach, *Syst. Cat. Br. Mus.* p. 25 (1816).
TROGLODYTES PARVULUS, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 161 (1816).
TROGLODYTES EUROPÆA, Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* t. XXXIV, p. 511 (1819).
TROGLODYTES REGULUS, Mey. *Zusät. u. Ber. Taschenb. deutsch. Vög.* p. 96 (1822).
TROGLODYTES PUNCTATUS, Boie, *Isis.* 1822, p. 551.
TROGLODYTES VULGARIS, Flem. *Brit. An.* p. 73 (1828).
TROGLODYTES DOMESTICUS et SYLVESTRIS, C. Brh. *Isis.* 1828, p. 1284.
ANORTHURA COMMUNIS, Renn. *Mont. Orn. dict.* p. 570 (1831).
TROGLODYTES COMMUNIS, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1834, p. 51.
ANORTHURA TROGLODYTES, Macg. *Brit. B.* III, p. 15, f. 188 (1840).
TROGLODYTES TROGLODYTES, Schl. *Rev. crit.* p. XLIV (1844).
TROGLODYTES TENUIROSTRIS et NAUMANNI, Brh. *Vogef.* p. 238 (1855).
TROGLODYTES VERUS, Burm. *Syst. Ueb. Th. Bras.* III, p. 137 (1856).
THE COMMON WREN, en anglais.
DER ZAUNKÖNIG, en allemand.
DE WINTERKONING, en flamand.

Var. Borealis.

SYLVIA TROGLODYTES, Fab. *Leben d. hochn. Vög.* p. 321 b. (1826).
TROGLODYTES EUROPÆUS et PUNCTATUS, Holm. *Nat. Tids.* 1847, pp. 482 et 523.
TROGLODYTES BOREALIS, Fisch. *Journ. f. Orn.* 1861, p. 14, pl. 1.
TROGLODYTES PARVULUS, Prey. *Reise N. Island*, p. 393 (1862).
ANORTHURA BOREALIS, Shp. *Cat. B. Br. Mus.* VI. p. 272 (1881).

Var. Tianschanica.

TROGLODYTES NEPALENSIS et EUROPÆUS, Severtz. *Turkest. Jerotn.* p. 66 (1873).
TROGLODYTES EUROPÆUS, *var.* TIANSCHANICA, Severtz. *ibid.*
TROGLODYTES PALLIDA, Hume. *Str. F.* 1875, p. 219.
TROGLODYTES PARVULUS, Dress. *Ibis.* 1876, p. 175.
ANORTHURA PALLIDA, Shp. *Cat. B. Br. Mus.* VI, p. 273 (1881).

Var. Fumigata.

TROGLODYTES FUMIGATUS, Tem. *Man. d'Orn.* III, p. 161 (1835).
TROGLODYTES VULGARIS, Tem. et Schl. *Faun. Jap.* p. 69 (1847).
ANORTHURA FUMIGATUS, Coues, *Birds Col. Vall.* p. 178 (1878).

Var. Alascensis.

Troglodytes alascensis, Baird, *Trans. Chicago Acad.* I, p. 315, pl. 30, f. 3 (1869).
Anorthura alascensis, Coues, *Key N. Am.* p. 87 (1872).
Anorthura troglodytes, *var.* Alascensis, Coues. *Op. cit.* p. 351.
Troglodytes hyemalis, *var.* Alascensis, Dall. *Pr. Cal. Ac.* (1873).

Var. Hyemalis.

Sylvia troglodytes, Wils. *Am. Orn.* I, p. 139, pl. 8, f. 6 (1808).
Troglodytes hyemalis, Vieill. *Nouv. Dict.* XXXIV, p. 514 (1819).
Troglodytes europæus, Bonap. *Obs. Wils.* n° 127 (1825).
Anorthura hyemalis, Coues et Prent. *Smiths. Rep.* 1861, p. 410.
Anorthura troglodytes, Coues, *Key*, 1872, p. 87, f. 30.
Anorthura troglodytes, *var.* Hyemalis, Coues, *Key*, 1872, p. 351.
Troglodytes parvulus, *var.* Hyemalis, Ridgw. *Bull. Ess. Inst.* V, 1873, p. 180.

Var. Pacifica.

Troglodytes hyemalis, Coop. et Suckl. *P. R. Rep.* XII, 1860, p. 191.
Troglodytes hyemalis, *var.* Pacificus, Baird, *Rec. Am. B.* p. 145 (1864).
Anorthura troglodytes pacificus, Ridgw. *Bull. U. S. Nat. Mus.* XXI, p. 15 (1881).
Anorthura pacifica, Shp. *Cat. B. Br. Mus.* VI, p. 274, pl. 16, f. 1 (1881).

Taille : $0^m,083$; ailes 0,047.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun roux, avec des raies transversales noirâtres sur le dos ; raies sourcilières d'un blanc roussâtre ; couvertures des ailes comme le dos, mais terminées par un point blanchâtre plus ou moins distinct ; rémiges primaires brunes, marquées extérieurement de bandes brunes et roussâtres ; les secondaires avec le bord externe d'un brun roux barré de noirâtre ; queue d'un brun roux, plus vif que le dos, et barré de noirâtre et de roux clair ; parties inférieures d'un cendré roussâtre, plus clair à la gorge et au milieu de la poitrine, avec des taches blanchâtres et des raies transversales brunes sur les flancs, au bas-ventre et sur les sous-caudales. Bec brunâtre, plus pâle en dessous ; pattes d'un brun-roussâtre ; iris noirâtre.

La femelle est un peu plus petite ; ses teintes sont plus rousses et les raies transversales sont moins apparentes.

Jeune. — Il diffère peu des adultes ; la queue est plus courte et les teintes sont moins pures.

Variétés. — Toutes les variétés climatériques indiquées plus haut sont extrêmement voisines du type européen, dont elles ne diffèrent que par la taille ou par la coloration générale, qui est tantôt plus

claire, tantôt plus foncée. MM. Baird et Coues considèrent les formes américaines comme de simples variétés de l'espèce de nos contrées, et MM. Schlégel et Dresser ne paraissent guère disposés à accepter comme espèces les formes asiatiques. Quant à l'*A. borealis*, il est d'une taille plus forte, le bec et les pattes sont plus robustes, les couleurs plus sombres et les raies transversales plus distinctes.

Hab. — Le Troglodyte ordinaire est plus ou moins commun et sédentaire dans toute l'Europe jusqu'au 66° l. N., ainsi que dans les îles qui font partie de notre continent. Il vit aussi bien dans les pays en plaines que dans les montagnes; M. le comte C. Wodzicki dit l'avoir rencontré dans les Carpathes à une altitude de 3,000 pieds, mais qu'il descend dans les vallées en hiver. Il est très commun en Belgique.

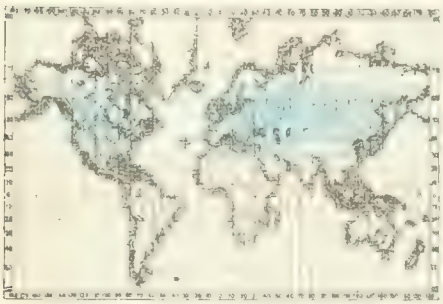

A l'Est, on le rencontre en Asie Mineure (*Dresser*), en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*Blanford*). On l'observe également au Maroc (*Tyrrchitt-Drake*), en Algérie (*Loche*, *Gurney*), aux îles Madère (*Harcourt*) et Canaries (*Bolle*).

La var. *Borealis* a pour patrie l'Islande (*Preyer*) et les îles Fœroé (*Fischer*).

La var. *Tianschanica* est répandue dans l'Asie occidentale et centrale (*Severtzow*).

La var. *Fumigata* habite la Sibérie orientale, la Mongolie jusqu'au nord de la Chine et le Japon (*Schlégel*, *Sharpe*, etc.).

La var. *Alascensis* a été observée dans l'Alaska et aux îles Aléoutiennes et Prybilov (*Baird*).

La var. *Hyemalis* habite toute l'Amérique du Nord, à l'exception des côtes du Pacifique (*Coues*, *Sharpe*) et se montre au sud jusqu'à Cordova (*Sclater*).

Enfin la var. *Pacifica*, peu distincte de la précédente, habite les côtes des Etats-Unis baignées par le Pacifique, depuis Washington et l'île Vancouver jusqu'au nord de la baie de San Francisco (*Sharpe*).

Mœurs. — Ce charmant petit oiseau est souvent désigné, mais improprement, sous le nom de *Roitelet*. Bien que sédentaire, on le

voit fréquemment, en mars et en automne, entreprendre de petits voyages. On l'observe alors souvent dans des localités où il ne se montre pas en été ; ces voyages ne sont cependant guère de longue durée, et les vieux individus n'y prennent aucune part, restant toute l'année dans la localité où ils ont l'habitude de nicher.

Le Troglodyte ordinaire ou mignon est un oiseau sylvain, qui aime les bois ombragés des plaines et des montagnes, mais principalement ceux formés de diverses essences d'arbres. Il se plaît du reste partout où il trouve un buisson, une haie ou même un tas de bois sec pour se loger. Il s'aventure souvent dans les jardins, dans les villages et jusque dans l'intérieur des villes, s'établissant même dans le voisinage de l'homme et pénétrant dans ses demeures. Cet oiseau sautille sur le sol et se glisse avec une agilité surprenante dans les fentes et dans les trous qu'il rencontre et dont l'étroitesse ne laisserait passer aucun autre oiseau. Il vole d'un buisson ou d'une haie à l'autre, mais il ne se montre que rarement sur les arbres élevés. Il surpasse la plupart de nos oiseaux par sa gentillesse, sa gaîté, sa hardiesse et son habileté à se mouvoir dans les taillis les plus épais; sa hardiesse est cependant limitée, car au moindre danger elle se transforme en une terreur immodérée, mais l'oiseau ne tarde pas à reprendre sa bonne humeur. Son attention est-elle frappée par quelque chose, il se penche avec rapidité plusieurs fois de suite en avant et redresse la queue encore plus que d'habitude. D'ordinaire il tient le cou rentré, et l'oiseau a alors plus ou moins la forme d'une boule de plumes.

Le Troglodyte n'est pas farouche, il est même confiant, se laisse approcher d'assez près et ne cherche à se cacher que quand il se voit poursuivi. Autant il se montre adroit dans tous ses mouvements, autant il paraît lourd en volant ; on voit que cet exercice ne lui plaît guère. D'ordinaire il vole en ligne droite, en rasant le sol et en battant des ailes ; lors des voyages nocturnes que les jeunes entreprennent en automne et en mars, ceux-ci s'élèvent davantage, ce qui rend leur vol plus aisé. On dirait que le Troglodyte a conscience de son inhabileté à voler, car il ne cherchera son salut dans le vol que quand il ne peut se réfugier dans un buisson ou dans quelque trou.

Son cri habituel ressemble à *tzerr* ou *zerz* prononcé avec des intonations différentes ; dans le danger il jette avec rapidité le cri de *tzeckzeckzeckzeckzeckzeck !* son véritable cri d'appel peut se rendre

par *tzerrrrrrr*, et on l'entend surtout pendant la durée de la couvaison et lors des voyages nocturnes. Le chant du mâle est fort agréable et composé de notes variées, claires, pleines, fortes et formant au milieu de la chanson un trille harmonieux, baissant de ton vers la fin.

Cet oiseau chante durant une grande partie de l'année : il commence déjà à se faire entendre en janvier et février, mais c'est de mars jusqu'en mai qu'il chante avec le plus d'ardeur, surtout à l'aurore. En hiver sa voix est faible, et ne se fait entendre que quand le soleil vient un instant réchauffer la terre, cachée à cette époque sous un linceul de neige et de glace ; c'est à ce moment surtout qu'on entend avec plaisir le gazouillement de ce charmant petit être. Ce n'est que depuis le mois d'août jusqu'en décembre qu'il est rare d'entendre sa voix.

La nourriture de cet oiseau se compose d'araignées, d'insectes et de larves ; en automne il mange diverses baies surtout celles du sureau ; en hiver il a quelque difficulté pour se nourrir, car les chrysalides et les œufs d'insectes qu'il parvient à découvrir ne suffisent pas toujours pour apaiser sa faim.

Reproduction. — Le Troglodyte ne niche habituellement qu'une fois par année, mais il lui arrive souvent quant la saison est favorable, de faire une seconde ponte après que les petits de la première nichée ont pris leur essor. MM. Brehm et Paessler disent que cet oiseau niche normalement deux fois par an : une première fois en avril, une seconde fois en juillet ; ils ajoutent qu'il construit souvent plus de nids qu'il ne lui en faut pour ses pontes, et que ce ne sont pas seulement les individus accouplés qui agissent ainsi, mais encore les mâles célibataires. Bœnigk a vu un mâle construire presque entièrement quatre nids avant de trouver une femelle ; après la pariade, le couple poursuivi par la malechance, dut construire trois autres nids avant de pouvoir pondre ; mais la femelle, lassée de tant de malheurs, abandonna son compagnon pour aller sans doute en chercher un autre. Le mâle n'en continua pas moins ses travaux, pendant plusieurs semaines, et construisit encore deux nids qui ne lui servirent point.

Naumann ne pense pas que cette espèce fasse deux pontes par année, à moins que la première n'ait été détruite, car il n'a jamais rencontré des jeunes à la fin de juillet.

Le nid du Troglodyte est placé dans des endroits très divers : sur des arbres, sous des ponts, dans le chaume des toitures, dans des

buissons, sous des racines, dans des tas de bois, etc., mais toujours dans des endroits bien choisis et cachés ; nous en avons vu un construit dans le nid abandonné d'une Hirondelle. Le nid est sphérique, à ouverture étroite, et formé de mousse, de brins et de feuilles de graminées, mais c'est la mousse qui domine ordinairement ; l'intérieur est garni de poils, de laine ou de plumes. Il est construit avec art et sa masse est volumineuse relativement à la taille du constructeur. La ponte se compose de six à huit œufs blanchâtres plus ou moins pointillés de rougeâtre ; ils mesurent environ 16 millim. sur 12.

L'incubation dure treize jours et le mâle y prend part.

SOUS-FAMILLE

DES PHYLLOSCOPINÉS. — PHYLLOSCOPINÆ

Car — Bec faible, droit, comprimé ; narines oblongues, recouvertes par une membrane ; grandes sous-caudales atteignant ou dépassant le milieu de la queue.

GENRE L

POUILLOT. — PHYLLOSCOPUS (1).

Asilus, Bechst. *Orn. Taschenb*, p. 173 (1802).
Ficedula, Koch (nec Cuv.), *Syst. Baier. Zool.* I, p. 158 (1816).
Trochilus, Forst. (nec Lin), *Syn. Cat.* p. 15 (1817).
Phylloscopus, Boie, *Isis*, 1826, p. 972.
Sibillatrix, Kp. *Naturl. Syst.* p. 98 (1829).
Phyllopneuste, Breh. *Vög. Deutschl.* p. 423 (1831).
Sylvicola, Eyt. *Cat. Br. B.* p. 13 (1836).
Reguloides, Blyth, J. A. S. Beng. XVI, p. 442 (1847).
Acanthopneuste, Blas. *Naum.* 1858, p. 313.
Phyllopseustes, Mev., *Journ. f. Orn.* 1875, p. 429.

Car. — Bec droit, petit, comprimé, à mandibule supérieure très légèrement échancrée près de son extrémité ; narines oblongues, recouvertes par

---

(1) Les dénominations génériques ayant priorité ne peuvent être adoptées pour les raisons suivantes : *Asilus* est employé en entomologie pour désigner un genre de Diptères ; Cuvier a créé le terme de *Ficedula* en 1799 pour un groupe d'oiseaux américains ; Linné désigne sous le nom de *Trochilus* tous les Oiseaux-mouches et Colibris et ce terme a été conservé pour un genre de cette famille.

une membrane; ailes allongées couvrant généralement les sus-caudales; queue légèrement échancrée; tarses allongés; doigts grêles.

Hab. — Les oiseaux de ce genre sont répandus en Europe, en Asie, dans l'Archipel Indien et dans le nord de l'Afrique.

96. — **Le Pouillot fitis.**

PHYLLOSCOPUS TROCHILUS, *Boie ex Lin.*

(Pl. 95.)

MOTACILLA TROCHILUS, Lin, *Syst. nat.* I, p. 338 (1766).
SYLVIA TROCHILUS, Scop. *Ann. I*, p. 160 (1769).
MOTACILLA FITIS, Bechst. *Nat. Deutschl.* IV, p. 678 (1795).
SYLVIA FITIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 187 (1802).
FICEDULA FITIS, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 159 (1816).
SYLVIA FLAVIVENTRIS, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* XI, p. 241 (1817).
TROCHILUS MEDIUS, Forst. *Syn. Cat.* p. 54 (1817).
PHYLLOSCOPUS TROCHILUS, Boie, *Isis*, 1826 p. 972.
REGULUS TROCHILUS, Flem. *Brit. an.* p. 72 (1828).
PHYLLOPNEUSTE ARBOREA, FITIS, ACREDULA et TROCHILUS, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 427-29 (1831).
SYLVIA MELODIA, Blyth, *Renn. Field Nat.* I, p. 425 (1833).
CURRUCA VIRIDULA, Hempr. et Ehr. *Symb. phys. aves.* fol. bb. (1833).
FICEDULA TROCHILUS, Hahn, *Fauna boica.* II, pl. 87, f. b. (1835).
SYLVICOLA TROCHILUS, Eyt. *Cat. Br. B.* p. 13 (1836).
SYLVIA ICTERINA, Eversm. *Add. Pall. Zoogr.* III, p. 14 (1842).
SYLVIA TAMARIXIS, Cresp. *Faune mérid.* I, p. 209 (1844).
SYLVIA AUGUSTICAUDA, Gerbe, *Faune de l'Aube.* p. 139 (*Ornith. Eur.* 2e éd. t. I, p. 544).
PHYLLOPNEUSTE EVERSMANNI, Bp. *Consp.* I, p. 289 (1850).
SYLVIA MEISNERI, Pässl. *Naum.* 1851, p. 56.
PHYLLOPNEUSTE SEPTENTRIONALIS et GRACILIS, Breh. *Vogelf.* p. 232 (1855).
PHYLLOPNEUSTE MAJOR, Tristr. *Ann. Nat. Hist.* 1871, p. 29.
PHYLLOSCOPUS GAETKII, Seeb. *Ibis.* 1877, p. 92.
PHYLLOPSEUSTE TROCHILUS, Gieb. *Thes. Ornith.* III, p. 121 (1877).
THE YELLOW WREN, en anglais.
DER FITISSÄNGER, en allemand.
DE FITIS, en flamand.

Taille : 0m,17; ailes 0,063.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre, plus clair au bas du dos; sourcils et paupières jaunâtres;

ailes et queue brunes; couvertures des ailes, rémiges et rectrices bordées extérieurement de cendré verdâtre; côtés de la poitrine et flancs de la couleur du dos; les autres régions inférieures d'un blanc plus ou moins lavé de jaunâtre; poitrine flammèchée de jaune; bas des jambes d'un jaune verdâtre. Bec brun, de couleur claire à la base de la mandibule inférieure; pattes d'un brun roussâtre; iris brun foncé.

La femelle est légèrement plus petite que le mâle.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais les teintes sont moins pures.

Hab. — Le Pouillot fitis habite en été toute l'Europe jusqu'au cap Nord (*Collett*), et il est généralement commun. Il est sédentaire dans le midi de la France (*Jaubert*, *Lacroix*), en Espagne (*Saunders*) et en Sicile (*Salvadori*); en Grèce il est assez commun depuis la fin de septembre jusqu'en mars (*De Heldreich*).

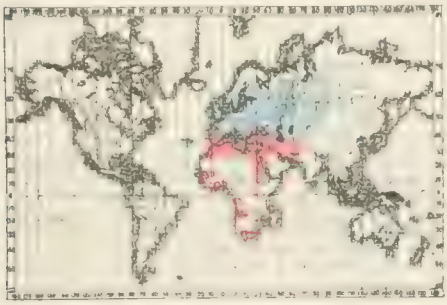

En Sibérie, on le rencontre en été jusqu'au 70°, mais son aire géographique paraît être limitée à l'est par la vallée du Jenesey (*Seebohm*); en automne il émigre en Perse (*Blanford*), en Asie Mineure (*Krüper*) et en Palestine (*Tristram*).

La plupart des individus qui ont niché en Europe, passent l'hiver dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Salvin*, etc.), en Egypte, en Nubie, en Abyssinie, en Kordofan et près du Nil blanc (*de Heuglin*). Il y a cependant lieu de supposer que ces oiseaux se dispersent en hiver sur tout le continent africain, car ce Pouillot a été observé en Sénégambie, au Congo, à la côte d'Or, dans le pays de Damara (*Anderson*) et depuis le Transvaal jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Ayres*, *Gurney*, *Wahlberg*, *Seebohm*, etc.).

Mœurs. — Le Pouillot fitis est très commun en Belgique, où il revient régulièrement dans la seconde quinzaine de mars, pour émigrer à la fin de septembre; il voyage toujours isolément ou en famille et pendant la nuit.

C'est un habitant des forêts, recherchant surtout celles où les conifères sont mélangés aux chênes, aux hêtres et à d'autres arbres feuillus; mais il lui faut aussi des buissons et des taillis, et autant que possible le voisinage de l'eau. On le rencontre également dans les jardins, dans

les parcs, dans les plantations de saules, partout enfin où il trouve des taillis, des buissons ou des haies touffues. En automne il visite souvent les champs de pommes de terre, de maïs, de fèves et de carottes, ainsi que les roseaux et les joncs qui croissent au bord de l'eau. Il se perche aussi bien dans la couronne des grands arbres que sur les rameaux des buissons, mais il va rarement à terre.

Le Pouillot fitis est un oiseau confiant, fort gai et d'humeur joyeuse; il est toujours en mouvement et aime à agacer ses semblables et les autres petits passereaux. Son agitation continuelle, sa manière de se glisser au travers des branches et de voltiger, le font bientôt remarquer; on le reconnait facilement au mouvement de sa queue, qu'il abaisse de temps en temps brusquement et d'une façon toute particulière. Il aime à voleter d'un arbre ou d'un buisson à l'autre; quand il franchit un grand espace, il vole en décrivant une ligne irrégulière, ondulée, à courbes plus ou moins étendues.

Le cri d'appel de cet oiseau ressemble beaucoup à celui du Rougequeue de muraille, mais il est plus doux; il peut se rendre par *huid, huid*. Le chant du mâle est peu varié: il a quelque chose de mélancolique et n'est nullement désagréable, car les notes en sont douces, flûtées, et leur ton varie si harmonieusement qu'on se plait à écouter ce doux ramage. Le mâle se fait entendre dès l'aurore jusqu'au coucher du soleil; pour chanter il se place à l'extrémité d'une branche, gonfle sa gorge, hérisse ses plumes, laisse pendre les ailes et met toute son ardeur à répéter presque sans relâche sa phrase musicale.

Ce Pouillot se nourrit principalement de petits insectes ailés, tels que diptères et hyménoptères, qu'il trouve sur les feuilles ou qu'il happe au passage: il mange également d'autres petits insectes, des larves, des chenilles nues et des araignées; en automne il se nourrit en partie de baies, mais seulement quand les insectes commencent à devenir rares. Il boit souvent et aime beaucoup à se baigner; il sort parfois de l'eau si mouillé qu'il a de la peine à s'envoler.

Cet oiseau s'apprivoise facilement, mais il ne supporte pas toujours la captivité. Dès qu'il devient triste et qu'il hérisse son plumage, on doit lui donner la liberté, si on ne veut le voir mourir au bout de quelques jours.

Reproduction. — Le Pouillot fitis niche près du sol ou sur le sol même et cache fort bien son nid dans une excavation, entre des herbages ou sous les racines d'un arbre. Ce nid est assez vaste, recouvert par en haut, à parois épaisses et muni d'une couverture

latérale arrondie ; il est formé de graminées, de mousse et de feuilles mortes, le tout soigneusement entrelacé ; l'intérieur est garni de crin, de laine et de plumes de poules, de dindons, de perdrix ou de faisans.

M. Brehm dit que la femelle commence par approprier la cavité qui doit contenir son nid ; elle y apporte des mousses et des herbes qu'elle dispose de manière à en former une demi-sphère, et déploie dans son travail une telle ardeur qu'en quelques jours sa tâche est terminée. Elle y travaille pendant la matinée seulement et sans être aidée de son mâle. Elle prend de grandes précautions pour ne point trahir l'endroit où est situé le nid, et s'en tient éloignée quand elle n'y travaille pas.

La femelle dépose, dans la seconde quinzaine d'avril, de cinq à sept œufs, d'un blanc laiteux, parsemés de petites taches et de points rougeâtres ; ils mesurent environ 16 millimètres sur 12. Elle couve durant treize jours, mais le mâle la remplace durant quelques heures vers le milieu de la journée.

Tant que les petits ne sont pas éclos, les parents s'envolent à l'approche d'un danger en rasant le sol. Mais quand le nid contient des jeunes, ils ont recours à la ruse, simulant une blessure, une paralysie, pour attirer l'attention sur eux et éloigner l'ennemi de l'endroit où est caché leur progéniture. Les jeunes quittent le nid dès que leurs ailes leur permettent de voleter d'une branche à l'autre. Les parents nichent alors une seconde fois et ont de nouveau des petits pour la fin de juin ; mais ceux-ci sont toujours moins nombreux que ceux de la première couvée.

97. — **Le Pouillot véloce.**

PHYLLOSCOPUS RUFUS, *Kaup ex Bechst.*

(Pl. 95, f. 2 et pl. 96.)

MOTACILLA RUFA et LOTHARINGICA, Bechst. *Nat. Deutschl.* IV, p. 682 (1795).
SYLVIA RUFA, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 188 (1802).
FICEDULA RUFA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 160 (1816).
SYLVIA COLLYBITA, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* XI, p. 235 (1817).
TROCHILUS MINOR, Forst. *Synopt. Cat.* p. 54 (1817).
SYLVIA ABIETINA, Nilss. *K. Vet.-Ak. Handl.* 1819, p. 115.
REGULUS HIPPOLAIS, Flem. *Brit. an.* p. 72 (1828).

Phylloscopus rufus, Kaup, *Nat. syst.* p. 94 (1829).
Phyllopneuste sylvestris, solitaria, pinetorum, rufa, Brh. *Vög. Deutschl.* pp. 431-33 (1831).
Trochilus rufa, Renn. *Field Nat.* I, p. 52 (1833).
Sylvia loquax, Herb. *White's N. H. of Selb.* p. 55, note (1833).
Sylvicola rufa, Eyt. *Cat. Brit. B.* p. 14 (1836).
Sylvia brevirostris, Strickl. *Proc. Z. S.* 1836, p. 98.
Phyllopneuste hippolais, Macgil. *Br. B.* II, p. 379 (1839).
Phyllopneuste brevirostris, Bonap. *Consp.* I, p. 289 (1850).
Sylvia (Phyllopneuste) sylvestris (Meisn), Naum. *Vög. Deutschl.* XIII, p. 429, pl. 369, f. 1 (1860).
Phylloscopus habessinicus, Blanf, *Ann. nat. hist.* 1869, p. 329.
Phylloscopus brehmi, Hom. *Erinn. Verz. deutsch. Orn.* p. 48 (1870).
Phyllopneuste brehmi et tristrami, Dress. *Proc. Z. S.* 1872, p. 25.
Phylloscopus collybita, Newt. *Yarr. Brit. B.* I, p. 437 (1873).
Phyllopseuste rufa, Gieb. *Thes. Orn.* III, p. 120 (1877).
The Chiffchaff, en anglais.
Der Weiden-Laubvogel, en allemand.
De Tjif-tjaf, en flamand.

Taille: 0m,17 ; ailes 0,061.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre ; sourcils d'un gris jaunâtre peu distincts; ailes et queue brunes ; couvertures des ailes, rémiges et rectrices bordées extérieurement de cendré olivâtre ; côtés de la poitrine et flancs d'un cendré olivâtre plus pâle que le dos ; les autres régions inférieures d'un blanc sale nuancé de cendré et de jaune clair; poitrine légèrement flammèchée de jaunâtre; bas des jambes d'un vert jaunâtre. Bec brun, de couleur claire à la base de la mandibule inférieure ; iris brun foncé ; pattes d'un brun noirâtre. Point de différence sensible entre les sexes.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais les teintes sont moins pures.

Remarque. — Les Pouillots fitis et véloce se ressemblent beaucoup et il est facile de les confondre quand on ne fait pas bien attention. Chez le fitis les teintes générales sont plus jaunes, les stries jaunes de la poitrine plus distinctes et les pattes sont de couleur claire ; le véloce a des couleurs plus sombres et les pattes sont d'un brun noirâtre.

Hab. — Le Pouillot véloce est généralement commun dans toute l'Europe jusqu'au cercle polaire(*Collett*) ; il émigre à l'approche du froid des contrées septentrionales et centrales, mais il est sédentaire dans le midi de l'Europe à partir du midi de la France (*Gerbe*).

A l'est on le rencontre jusqu'au Caucase (*Bogdanow*), l'Asie Mineure (*Krüper*) et la Palestine (*Tristram*).

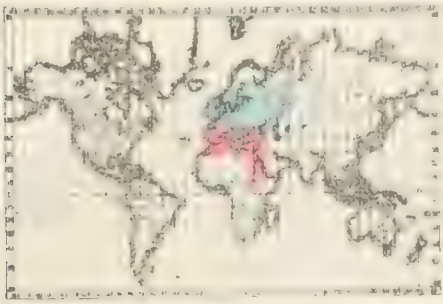

En Afrique il habite les parties septentrionales (*Loche*, *Tyrwitt-Drake*) ; en hiver il arrive souvent en grande abondance dans la Basse Egypte, et ces oiseaux se dispersent alors en Arabie, en Nubie, en Abyssinie, en Kordofan jusqu'au Bahr-el-Abiad (*de Heuglin*). Cette espèce est sédentaire aux îles Canaries (*Bolle*).

Mœurs. — Ce Pouillot est moins commun que le précédent ; il nous revient chaque année dans la seconde quinzaine de mars et émigre en famille ou isolément dans le courant d'octobre ; si le temps est doux, il prolonge parfois son séjour parmi nous jusqu'en novembre.

Cet oiseau est un habitant des bois à taillis, mais il se tient de préférence dans les endroits où des conifères croissent au milieu d'autres essences ; il ne se montre que rarement dans les futaies. Lors des migrations, cependant, on le voit dans diverses plantations, dans les jardins et dans les champs garnis de quelques arbres ou bordés de saules ou de buissons, mais peu dans les champs de pommes de terre. En été, il se tient volontiers dans la couronne des arbres situés non loin d'un étang ou d'un ruisseau ; au printemps et en automne on le voit plus particulièrement dans les taillis et dans les buissons, et même parfois à terre, où il avance à grands sauts.

C'est un oiseau peu farouche, fort gai et remuant ; sa petite taille lui permet de se glisser avec une grande facilité au travers des buissons les plus impénétrables. On le voit constamment en mouvement, voltigeant d'une branche à l'autre, passant d'un buisson dans la couronne d'un arbre, et de là dans un taillis ou même sur le sol. Il se querelle aussi bien avec ses semblables qu'avec d'autres petits passereaux, et ne craint pas d'attaquer de plus grands que lui. Ainsi, on l'a vu poursuivre et agacer des mésanges, des pinsons, des grives et même des pigeons ; mais il est curieux de voir avec quel empressement le Pouillot cherche à se sauver dans l'épaisseur d'un buisson, quand l'un de ces oiseaux se retourne contre lui, car il sait fort bien qu'il n'est pas de taille à se mesurer avec une mésange ou un pinson.

Son vol ressemble à celui du Fitis, mais il est plus rapide; quand l'oiseau veut franchir un grand espace découvert, son vol présente des ondulations plus ou moins étendues.

Le cri d'appel diffère peu de celui des autres Pouillots, quoiqu'il soit bien reconnaissable pour celui qui est habitué aux cris des divers oiseaux. Le mâle est un chanteur infatigable, mais son chant est monotone et les syllabes de *dilm*, *delm* y reviennent constamment.

C'est un vrai insectivore faisant la chasse à toutes espèces d'insectes et surtout aux pucerons, aux araignées et aux petites larves qu'il trouve en abondance sur les arbres et sur les feuilles des buissons; quand les arbres commencent à se dégarnir de leur feuillage, le Pouillot cherche dans la mousse et sous les feuilles mortes les insectes dont il se nourrit; à défaut de ceux-ci, il se contente, à l'arrière-saison, de baies de sureau, de troène et autres. Il boit beaucoup et se baigne souvent pendant les chaleurs de l'été.

Cette espèce est fort difficile à conserver en captivité, surtout quand on la tient en cage.

Reproduction. — Le Pouillot véloce niche dans les clairières des bois, entre des racines, dans les herbages ou dans la mousse et son nid est toujours soigneusement caché; il est rare de le trouver dans un buisson à une hauteur dépassant trente centimètres. Ce nid est en forme de boule, voûté à sa partie supérieure et l'ouverture est placée sur le côté. Il est construit à l'aide de fragments de tiges molles et de brins d'herbes légèrement entrelacés et mélangés à de la mousse et à des feuilles mortes; l'intérieur est garni de duvet végétal, de poils et de plumes. Ce nid contient au commencement de mai cinq ou six œufs blancs, tachetés et pointillés de brun rougeâtre ou de brun sombre, mais ces taches sont plus compactes au gros bout et manquent parfois complètement à l'autre extrémité; ils mesurent environ 16 millimètres sur 12.

La femelle couve durant treize jours, mais le mâle la remplace sur les œufs pendant quelques heures vers le milieu de la journée. Les parents sont fort attachés à leurs petits et emploient tous les moyens en leur pouvoir pour éloigner l'ennemi de leur couvée. Les jeunes se développent du reste très rapidement, et dès que leurs ailes leur permettent de voleter, ils se jettent dans les herbages où ils disparaissent bientôt aux yeux du ravisseur. Les parents nichent une seconde fois au commencement de juillet.

Les Pouillots seraient bien plus abondants si leurs nids n'étaient

pas attaqués par de nombreux ennemis, parmi lesquels on peut particulièrement citer les Hermines, les Belettes, les Putois, les Pies, les Geais, etc,

98. — **Le Pouillot siffleur.**

PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX, *Blyth ex Bechst.*

(Pl. 97.)

MOTACILLA SIBILATRIX, Bechst. *Nat. Deutschl.* IV, p. 688 (1795).
SYLVIA SYLVICOLA, Mont. *Trans. Lin. Soc.* IV, p. 35 (1798).
SYLVIA SIBILATRIX, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 176 (1802).
MOTACILLA SYLVATICA, Turt. *Lin. Gen. syst. nat.* I, p. 587 (1806).
FICEDULA SIBILATRIX, Koch. *Syst. Baier. Zool.* I, p. 159 (1816).
TROCHILUS MAJOR, Forst. *Synopt. Cat.* p. 54 (1817).
CURRUCA SIBILATRIX, Flem. *Brit. an.* p. 70 (1828).
SIBILATRIX SIBILATRIX, Kaup, *Nutürl. syst.* p. 98 (1829).
PHYLLOPNEUSTE SIBILATRIX, MEGARHYNCHOS, SYLVICOLA, Breh. *Vög. Deutschl.* pp. 425-26 (1831).
SYLVICOLA SIBILATRIX, Eyt. *Cat. Br. B.* p. 14 (1836).
PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX, Blyth. *Cat. B. Mus. As. Soc.* p. 184 (1849).
PHYLLOPSEUSTE SIBILATRIX, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 33 (1850).
FICEDULA SYLVICOLA, C. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* I, pl. et p. 77 (1854).
DER WALDLAUBVOGEL, en allemand.
THE WOOD WREN, en anglais.
DE FLUITER, en flamand.

Taille : 0m,106 ; ailes 0m,067.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré vert tirant au jaunâtre ; sourcils, joues, gorge, haut de la poitrine jaunes ; côtés de la poitrine nuancés de cendré verdâtre ; bas de la poitrine abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; bas des jambes d'un jaune verdâtre ; ailes et queue brunes, avec les pennes bordées de jaune verdâtre. Bec brun ; pattes d'un brun roussâtre ; iris brun.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et le jaune de la gorge et du cou est plus pâle et peu apparent sur le haut de la poitrine.

Jeune. — Ressemble aux adultes, mais d'une teinte moins jaune.

Hab. — Cet oiseau est plus ou moins répandu sur notre continent, mais il ne dépasse pas au nord la latitude de Stockholm et d'Upsal (*Sundevall*), et ne se montre pas en Norwège (*Collett*). Sa limite orientale est formée par l'Oural et le Caucase (*Bogdanow*). En Russie il est rare en Finlande et ne dépasse guère la ville de Kuopio (63°) où il ne se montre même pas chaque année (*von Wright*); il habite régulièrement le Danemarck depuis le mois de mai jusqu'en août (*Kjaerbölling*) et devient de plus en plus commun à mesure qu'on se dirige vers le sud. Cet oiseau est peu commun en Belgique et même rare dans certaines localités; il se montre régulièrement en Angleterre et en Ecosse, mais il est extrêmement rare en Irlande (*Harting*). En Grèce, en Asie Mineure et en Palestine on ne l'observe guère qu'à l'époque des passages (*Krüper*, *Tristram*).

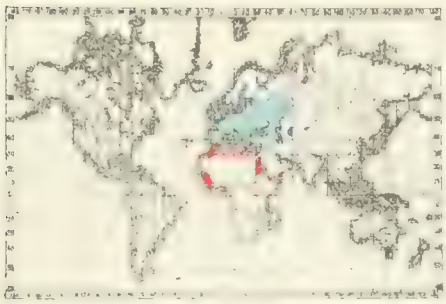

En hiver, cet oiseau habite le nord (*Loche*, etc.) et le nord-est de l'Afrique jusqu'en Abyssinie (*Lefebvre*, *de Heuglin*); à l'ouest il paraît aller jusqu'à la Côte d'Or (*Shelley* et *Buckley*).

Mœurs. — Le Pouillot siffleur revient en Belgique dans la seconde quinzaine d'avril pour repartir au commencement de septembre. Il habite les forêts et ne visite qu'à l'époque des migrations les autres endroits plantés d'arbres. Il se montre beaucoup plus dans les bois de conifères que les espèces précédentes et se plaît surtout dans les forêts d'arbres variés abondamment pourvues de pins et de sapins; il recherche particulièrement les endroits boisés des montagnes et montre une grande prédilection pour la solitude.

Lors de son retour, au printemps, il se repose généralement dans la couronne des arbres et au sommet des taillis, mais rarement sur les rameaux des buissons; à l'époque du départ, au contraire, c'est principalement dans ces derniers qu'il prend ses ébats et cherche le repos. On le voit alors souvent aussi dans les bosquets, dans les roseaux des étangs situés à proximité des bois, dans les jardins et même dans les champs de fèves, de navets, de carottes, etc.

Cet oiseau est farouche et il prend le plus souvent ses ébats au sommet des arbres et des arbrisseaux où il se trouve plus en sûreté. Il est d'un naturel gai, remuant et querelleur, et agace aussi bien les

autres petits passereaux que ses semblables. Il ne se montre que rarement à terre, où il sautille avec assez de difficulté. Son vol est rapide, saccadé, sinueux, mais, dans le voisinage du nid, ce vol prend une allure incertaine qui ferait croire que l'oiseau est dans une inquiétude continuelle.

Son cri d'appel ressemble à *huid* et se distingue difficilement de celui du Pouillot fitis. Au printemps, particulièrement à l'endroit où cet oiseau niche, on entend fréquemment un son sifflant ressemblant à *dju, dju, dju*, en même temps que le singulier chant du mâle. La femelle fait également entendre ce son mélancolique, mais moins souvent que le mâle et l'entremêle parfois de *huid huid*. Le chant de ce dernier ne se compose que d'une seule phrase musicale, que l'on peut rendre, d'après Naumann, par *ipp sipp sipp sipp sipp sipp sirrrrr*, et se terminant souvent par *dju dju dju*. Pendant qu'il chante, le mâle se tient généralement tranquille, gonfle la gorge, allonge le cou, redresse les plumes de la tête, laisse négligemment pendre les ailes et soulève le bec entr'ouvert ; parfois aussi, il chante en sautillant de branche en branche et tout en cherchant des larves et des insectes. C'est un chanteur infatigable, se faisant entendre du matin au soir depuis son retour jusque vers la St-Jean.

Ce Pouillot se nourrit de divers insectes, de larves, de chenilles nues et d'araignées ; il préfère cependant les mouches et autres diptères qu'il happe souvent au passage; à l'arrière-saison il se contente de baies du sureau.

Cet oiseau vit assez bien en captivité, mais son chant ne le recommande guère aux amateurs; c'est du reste un véritable crime que de priver l'agriculture de ces utiles auxiliaires, car les Pouillots en général détruisent chaque année des milliards d'insectes nuisibles ou incommodes.

Reproduction. — Le Pouillot siffleur niche ordinairement dans la profondeur des forêts, dans les endroits les plus sombres et là où les conifères sont abondants. On est toujours certain de trouver le nid près du lieu où le mâle a l'habitude de chanter, car il ne s'éloigne jamais beaucoup de l'endroit où couve sa femelle. Le nid est généralement placé à terre ou très près du sol, dans la mousse, entre des racines d'arbre, dans des touffes de bruyères, d'airelles, etc., mais il est toujours difficile à trouver quand les parents ne trahissent pas sa présence par leur trouble et leurs cris. Ce nid est d'une construction peu solide, mais il est assez élégant, volumineux par rapport au

constructeur, et l'ouverture est placée sur le côté, de façon que le dessus soit couvert. Il est formé de feuilles de graminées et de divers brins mélangés à de la mousse ou à des feuilles mortes. L'intérieur est garni de brins plus fins, parfois de crin, mais jamais de plumes.

La ponte a lieu au commencement de mai et se compose de cinq à sept œufs blancs, tachetés et pointillés de brun et de violet sombre; ils mesurent environ 16 millimètres sur 13. On peut enlever un œuf ou deux sans que la femelle cesse pour cela de couver les autres.

La durée de l'incubation est de treize jours et le mâle y prend sa part vers le milieu de la journée. Les parents élèvent leurs petits avec grand soin; ils n'ont qu'une nichée par année (1).

SOUS-FAMILLE

DES RÉGULINÉS. — REGULINÆ.

Car. — Bec faible; narines recouvertes par des plumes rigides; plumes de la tête allongées, formant une espèce de huppe de couleur vive.

GENRE LI.

ROITELET. — REGULUS.

Motacilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 338 (1766).
Sylvia, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 161 (1769).
Regulus, Koch, *Baier. Zool.* p. 199 (1816).

Car. — Bec droit, grêle, court, aigu à la pointe, comprimé latéralement, les bords des mandibules un peu rentrants; narines ovales, recouvertes par une ou par deux petites plumes rigides et décomposées; ailes moyennes, à pennes souples; queue courte, échancrée, composée de dix rectrices. Tarses et doigts grêles; ongles recourbés, celui du pouce beaucoup plus fort et plus long que les autres.

Ce genre a des représentants en Europe, en Asie et dans le

---

(1) Dans sa *Faune belge* (p. 98), M. le baron de Sélys-Longchamps dit qu'il croit être certain d'avoir vu le Pouillot de Bonelli (*Ph. bonellii*, Vieill., *nattereri*, Tem.) dans les bois de sapins de la Campine. C'est probablement d'après cette indication que feu mon père a cru pouvoir figurer le *P. bonellii* dans ses *Planches coloriées des oiseaux de la Belgique*. Mais, jusqu'à ce jour aucune capture n'a été signalée dans notre pays. Je crois donc devoir passer cette espèce sous silence, comme M. de Sélys l'a déjà fait dans sa dernière liste des oiseaux de Belgique, publiée dans la *Patria belgica* (t. I, p. 275).

nord de l'Amérique, mais ils ne quittent pas les régions tempérées.

99. — Le Roitelet huppé.

REGULUS CRISTATUS, *Koch*.

(Pl. 98.)

MOTACILLA REGULUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 338 (1766).
SYLVIA REGULUS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 161 (1769).
REGULUS CRISTATUS, Koch, *Baier. Zool.* p. 129 (1816).
REGULUS AUREOCAPILLUS, Mey. *Taschenb. deutsch. Vogelk.* III, p. 108 (1822).
REGULUS CROCOCEPHALUS, Brm. *Beitr. Vogelk.* II, p. 120 (1822).
REGULUS FLAVICAPILLUS, Naum. *Vog. Deutschl.* III, p. 968, pl. 93, f. 1-3 (1823).
REGULUS SEPTENTRIONALIS et CHRYSOCEPHALUS, Brm. *Vog. Deutschl.* pp. 479-481 (1831).
REGULUS AURICAPILLUS, Selby. *Brit. Orn.* I, p. 229 (1833).
REGULUS VULGARIS (Flem.?), Bonap. *Consp.* I, p. 291 (1850).
REGULUS JAPONICUS, Bonap. *Compt.-rend.* 1856, XLII, p. 767.
REGULUS JAPONENSIS, Blakist. *Ibis.* 1862, p. 320.
REGULUS HIMALAYENSIS, Gerd. *Birds of Ind.* II, p. 206 (1863).
REGULUS HIMALAYANUS, David, *N. Arch. Mus. Bull. VII, Cat. Ois. Ch.*, sp. 196 (1871).
THE GOLDEN-CRESTED WREN, en anglais.
DAS GELBKÖPFIGE GOLDHÄHNCHEN, en allemand.
HET GOUDHAANTJE, en flamand.

Taille : 0m,85 ; ailes, 0m,051.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un vert olivâtre sombre ; milieu du vertex d'un jaune vif avec les plumes centrales d'un jaune orangé ; côtés de la tête noirs ; front, sourcils, joues et parties inférieures d'un cendré olivâtre, plus pâle à l'abdomen ; ailes avec deux bandes blanches transversales et une tache carrée noire au dessous de la bande inférieure qui est la plus large ; rémiges et rectrices bordées de vert olivâtre ; rémiges secondaires terminées de blanchâtre. Bec noir ; pattes brunes ; iris noirâtre.

Femelle. — Elle a la même coloration que le mâle, mais les teintes sont un peu plus pâles et la huppe est d'un jaune citron dépourvues de plume orangées au centre.

Jeune. — Son plumage général diffère peu de ceux des adultes ; la tête est dépourvue de huppe jaune et a la même coloration que le dessus du corps.

Hab. — Le Roitelet huppé habite toute l'Europe et l'Asie tempérée jusqu'au Japon. En Scandinavie on le rencontre parfois en été jusqu'au 68° (*Sundevall*), mais il ne paraît pas nicher au delà de 67° (*Collett*). En Russie et en Asie on l'observe sans doute jusque sous les mêmes latitudes.

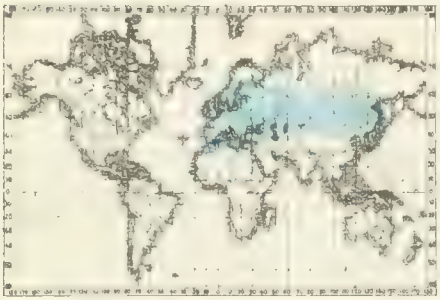

Il est sédentaire et très commun dans l'Europe centrale, et ne se montre qu'en hiver dans les plaines de l'Europe méridionale; cependant, dans les contrées montagneuses du midi, il s'élève, en été, dans les montagnes où une température douce et de vastes forêts de conifères lui permettent de nicher.

En hiver on rencontre également cette espèce à l'île de Malte (*Wright*), ainsi qu'en Algérie (*Loche*) et accidentellement sur la côte nord-est de l'Afrique (*Swinhoe*). Elle est aussi fort répandue en Asie, où elle a été observée depuis le Caucase (*Bogdanow*) et le Turkestan (*Severtzow*) jusqu'en Chine (*Swinhoe*) et au Japon (*Temminck* et *Schlégel*); elle descend au Sud jusque dans la partie nord-ouest de l'Himalaya (*Jerdon*). Il est cependant à remarquer que les individus de l'Himalaya et de la Chine occidentale sont d'une taille un peu plus forte que ceux de nos climats, et que les Roitelets du Japon ont la nuque plus ou moins teintée de gris; ces derniers pourraient bien former une variété distincte.

Mœurs. — Cet oiseau est sédentaire ou migrateur suivant les contrées. Il est sédentaire en Belgique, mais c'est en hiver surtout qu'il est abondant, par suite du grand nombre de ces oiseaux qui nous arrivent en automne des pays du Nord. Une partie de ceux-ci passent l'hiver chez nous, les autres continuent leur route vers le Sud.

Les Roitelets huppés voyagent toujours par petites troupes et durant le jour; ils préfèrent se joindre à une bande de mésanges plutôt que de voyager isolément ou par couple.

Ces oiseaux habitent de préférence les bois de conifères et ne séjournent que rarement dans ceux où les pins et les sapins font complètement défaut.

Pendant leur voyage, on les voit partout où il y a des arbres et des buissons, même dans les jardins à proximité des villages et des

villes ; mais, s'ils rencontrent un pin ou un sapin sur leur route, il est certain qu'ils s'y arrêteront plus longtemps que partout ailleurs. En hiver, ils se tiennent toujours dans les endroits exposés au soleil ; si le temps est beau, sec et pas trop froid, ils prennent leurs ébats au sommet des arbres verts ; si, au contraire, il fait très froid et humide, ils descendent dans les buissons et même à terre.

Par leurs mœurs, les Roitelets se rapprochent des Pouillots et des Mésanges, mais ils tiennent davantage de ces dernières. Ce sont des oiseaux agiles et fort remuants ; ils sautent sans cesse d'une branche à l'autre, se suspendent même, mais rarement, à la partie inférieure des rameaux comme le font les Mésanges, et ne s'arrêtent qu'un instant pour prendre un insecte. Ils se montrent peu à terre, et ne s'y meuvent qu'avec une certaine difficulté. Leur vol est rapide, léger et silencieux.

Le Roitelet huppé est un oiseau confiant qui se laisse approcher assez près ; il est très sociable, jamais on ne le voit seul : quand il niche il se tient près de sa compagne, mais plus tard tous deux vont rejoindre leurs compagnons pour vivre avec eux en petite troupe d'au moins quatre à six individus, mais ce nombre est souvent bien plus considérable. Il leur arrive même, quand ils ne sont pas assez nombreux, de se joindre à des Mésanges, à des Sittelles, à des Grimpereaux, pour vivre en bonne intelligence avec eux ; ils affectionnent particulièrement la Mésange huppée, et là où se trouve cette dernière on peut être presque certain de rencontrer des Roitelets.

La grande sociabilité de cet oiseau a probablement pour raison d'être la terreur qui le prend au moindre danger ; à la vue d'un oiseau de proie il perd la tête, et si le rapace s'empare de l'un des oiseaux de la bande, les Roitelets poussent des cris d'angoisse et finissent par se laisser tomber sur une branche où ils restent quelque temps avant d'être remis de leur frayeur.

Pendant ses ébats, le Roitelet fait constamment entendre le cri de *si si* ou *zit zit* ; son cri d'appel est plus sonore et plus strident. Le chant du mâle est un gazouillement à son faible mais assez agréable ; il faut cependant se trouver assez près du chanteur pour pouvoir l'apprécier. Ce chant commence par *si si si*, et présente des variations sur deux notes, de tons différents, et se termine par un final harmonieux. L'oiseau ne chante pas seulement lors de l'époque de la reproduction, mais encore pendant tout l'été, en automne et même en hiver par un beau soleil.

La nourriture de cet oiseau se compose d'insectes et surtout de petits coléoptères, de mouches, de cousins et autres diptères, ainsi que de larves et d'œufs d'insectes; il mange également des graines, principalement de conifères, qu'il avale sans les peler. Il chasse habituellement à l'extrémité des branches, attrape souvent les insectes au vol, et sait fort adroitement enlever les œufs d'insectes cachés entre les aiguilles des sapins et des mélèzes.

Il est fort difficile de conserver des Roitelets en captivité. L'expérience a démontré, dit Naumann, que l'isolement leur est funeste, et qu'ils s'apprivoisent mieux quand ils sont à plusieurs que quand ils sont seuls. Ils vivent entre eux en très bonne harmonie ; ils s'endorment sur le même perchoir, serrés les uns contre les autres. Une fois habitués à leur sort, ils deviennent assez familiers pour manger dans la main de leur maître, et on peut alors les conserver quelques années. Ils sont très voraces, mais l'excès de nourriture leur est souvent fatal. On leur donne d'abord des œufs de fourmis, puis des mouches à demi mortes, plus tard la pâtée des Rossignols à laquelle on a soin de mêler quelques vers de farine. Ils aiment le chènevis et les graines de pavot concassées ; les autres graines, le colza par exemple, ne leur conviennent pas.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans les bois de conifères, et seulement dans les forêts d'autres essences quand il s'y trouve des groupes importants de sapins, de pins ou de mélèzes. Son nid est difficile à trouver, parce qu'il est toujours placé assez haut à l'extrémité d'une branche de conifère, caché entre les rameaux et les aiguilles, et solidement fixé à l'aide des brindilles qui forment sa charpente. Ce nid est l'un des plus beaux que l'on puisse trouver dans notre pays ; il est de forme arrondie avec les bords rentrants et ouvert par dessus. Il est composé d'un mélange de mousses vertes, de lichens et de toiles d'araignées ou de chenilles, et le tout forme une masse élégante et compacte ; l'intérieur est garni de matières cotonneuses et de plumes de divers passereaux et de pigeons.

La femelle construit son nid sans le secours du mâle, et c'est souvent en voltigeant qu'elle entrelace les rameaux avec beaucoup d'adresse et comble les vides qui sont restés entre eux. La ponte est de six à onze œufs, de la grosseur d'un pois, sans brillant, d'un blanc jaunâtre, marqués de petites taches vagues et pâles d'un jaune terreux ou rougeâtre ; ils mesurent environ 13 millimètres sur 10.

Les jeunes sont tellement serrés les uns contre les autres, que les

parents sont obligés d'élargir leur demeure à mesure qu'ils grandissent. Ils ne quittent leur nid que quand ils savent bien voler et n'accompagnent alors guère longtemps leurs parents. La femelle s'occupe bientôt de la construction d'un nouveau nid, car elle a généralement deux pontes par année ; la première a lieu à la fin d'avril ou en mai et se compose de huit à onze œufs ; la seconde, à la fin de juin, n'est composée que de six à neuf œufs.

100. — **Le Roitelet triple bandeau.**

REGULUS IGNICAPILLUS, *Mey. ex Breh.*

(Pl. 99)

Sylvia ignicapilla, C. L. Brm., in *Temm. Man. d'Orn.* I, p. 231 (1820).
Regulus ignicapillus, Mey. *Zusätze u. Ber. z. Vögelk.* p. 109 (1822).
Regulus mystaceus, Vieill. *Faune fr.* p. 231 (1822).
Regulus pyrocephalus, nilsonii et brachyrhynchos, C. L. Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 482-84 (1831).
Das Feuerköpfige Goldhähnchen, en allemand.
The Fire-crested Wren, en anglais.
Het Vuur-Goudhaantje, en flamand.

Var. Maderensis.

Regulus maderensis, Vern. Harc. *Proc. zool. soc.* 1854, p. 153.

Taille : 0m,087 ; ailes, 0,054.

Description du mâle adulte. — Régions supérieures d'un vert olivâtre tirant au jaunâtre ; dessus de la tête d'un jaune aurore vif, entouré de quelques plumes jaunes d'or et bordé de noir en avant et sur les côtés ; front d'un roux tirant sur l'orangé ; raie sourcilière blanche ; une bande noire traverse l'œil et un petit trait de même couleur simule des moustaches ; dessous de l'œil blanchâtre ; joues cendrées ; côtés du cou passant au jaune orangé ; ailes et queue noirâtres, toutes les pennes avec un bord externe olivâtre ; deux bandes blanches sur les ailes et une tache noire en carré sous l'inférieure ; régions inférieures d'un cendré olivâtre, roussâtre à la gorge. Bec noir ; pattes brunes ; iris noirâtre.

Femelle. — Même coloration que le mâle, mais la huppe plus jaune, les parties supérieures plus vertes, la teinte orangée des côtés du cou moins apparente et les joues plus grises.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les teintes sont moins pures et le dessus de la tête a la même coloration que le dos.

Hab.— L'aire géographique de cette espèce est bien moins étendue que celle de son congénère. Ce Roitelet habite l'Europe centrale et méridionale; il se montre accidentellement en Danemark (*Kjaerbölling*), mais il n'a été observé ni en Scandinavie, ni en Finlande; en Russie il ne paraît guère dépasser la latitude de St-Pétersbourg. Il est rare dans le nord de l'Allemagne, mais niche assez généralement dans les parties centrales et méridionales de ce pays. En Belgique il est bien moins répandu que l'espèce précédente : il passe en automne et reste souvent chez nous une partie de l'hiver; il est fort probable cependant, qu'il niche en petit nombre dans le pays. Aux îles Britanniques il se montre accidentellement en hiver (*Harting*). Dans le midi de l'Europe cet oiseau est généralement commun. A l'est on le rencontre en Turquie, en Grèce (*Lindermayer*, *Krüper*) et en Asie Mineure (*Strickland*). Il habite également les trois provinces de l'Algérie (*Loche*) et probablement toute la côte nord-ouest de l'Afrique.

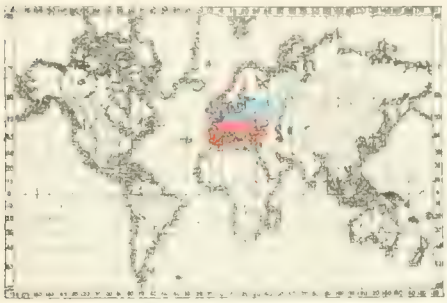

Aux îles Madères ce Roitelet est remplacé par sa var. *Maderensis*, dont la huppe est moins éclatante, c'est-à-dire d'un jeune plus uniforme.

Mœurs. — Suivant Naumann, cet oiseau arrive en Allemagne à la fin de mars ou au commencement d'avril, pour émigrer en septembre ou octobre. A l'époque des migrations il voyage pendant la nuit et passe la journée à chercher sa nourriture.

Ce Roitelet s'établit dans les forêts de conifères et se tient presque toujours sur des arbres élevés, rarement dans les taillis ou dans les buissons. Il est encore plus agile et plus remuant que son congénère, mais il est moins sociable; on le voit toujours seul ou avec sa compagne, rarement dans la société du Roitelet ordinaire. Si l'on tue l'un des conjoints, l'autre pousse des cris plaintifs et ne se décide pas vite à quitter un endroit si peu hospitalier. Son cri d'appel ressemble à celui de l'espèce précédente, mais il est lancé avec plus de force et sur un tout autre ton; le chant du mâle est aussi plus simple, plus bref, et parfois entremêlé de quelques notes qui rappellent la Mésange huppée.

A l'époque des amours, le mâle se montre on ne peut plus carres-

sant : il hérisse la huppe qui lui forme une couronne brillante, crie sans cesse en sautillant autour de sa femelle, prend les postures les plus singulières et l'agace jusqu'à ce qu'enfin elle se rende à ses désirs.

Sa nourriture se compose de petits insectes, de pucerons, de larves et d'araignées, qu'il cherche aussi bien sur les arbres que dans les buissons et dans les haies, mais rarement à terre ; en automne il se nourrit également de baies, et en hiver il doit se contenter d'œufs d'insectes, de petites chrysalides et de diverses graines.

Reproduction. — L'accouplement a lieu dans la seconde quinzaine d'avril. La femelle s'occupe aussitôt de la construction de son charmant petit nid ; le mâle ne prend aucune part à ce travail, mais il aide sa compagne à chercher les matériaux.

Ce nid ressemble à celui de l'espèce précédente, et il est également fixé à l'extrémité d'un rameau de sapin, de mélèze ou autre conifère. Il est formé de brindilles entremêlées et recouvertes de mousse mélangée à des lichens ; le tout est retenu par des toiles d'araignées ou de chenilles, de façon à former une masse compacte mais très élégante. L'intérieur est garni de poils de chevreuils, de lièvres, de renards, etc., ainsi que de plumes. La ponte est de sept à dix œufs, d'un blanc rougeâtre, tachetés de roux-rouge principalement au gros bout, mais ces taches sont peu nettes. Ces œufs mesurent environ 13 millimètres sur 10. La femelle couve durant treize jours.

Cette espèce a ordinairement deux couvées par année, la première au commencement de mai, la seconde dans les premiers jours de juillet. Les parents sont très attachés à leurs petits et les accompagnent encore pendant quelque temps après qu'ils ont pris leur essor.

FAMILLE DES PARIDÉS.

Car. — Bec court, conique, sans échancrure ; narines recouvertes par des soies ou des plumes dirigées en avant ; ailes moyennes ; queue plus ou moins allongée ; tarses et doigts robustes ; ongle du pouce très fort et recourbé.

Hab. — Les oiseaux de cette famille sont propres au nord de l'ancien monde ; quelques espèces seulement habitent l'Amérique septentrionale et les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique ; on n'en trouve aucune dans l'Amérique méridionale et en Australie.

Mœurs. — Les Paridés sont des oiseaux erratiques qui voyagent à certaines époques de l'année mais sans s'éloigner beaucoup des lieux qu'ils habitent. Ils fréquentent les bois, vivent en société et se réunissent non seulement entre eux mais encore avec d'autres espèces.

Ces oiseaux comptent parmi les plus vifs et les plus agiles; on les voit toujours en mouvement et leur vie est une chasse continuelle. Beaucoup se nourrissent de graines et d'insectes, mais la plupart sont exclusivement insectivores et peuvent être considérés comme les plus grands destructeurs d'insectes et comme les meilleurs auxiliaires de l'agriculture. On peut dire, sans exagération, que chaque Mésange détruit en moyenne mille insectes par jour, tant à l'état parfait qu'à l'état de larve ou d'œuf. Suivant M. de la Blanchère, une Mésange bleue mange par jour, d'après sa conduite en captivité, quinze grammes d'œufs de papillons, ce qui fait environ 20,000 œufs qui ne donneront pas de chenilles. M. de la Blanchère arrive ainsi au nombre énorme de 6 1/2 millions d'œufs, ou à une quantité correspondante en poids de pucerons, larves et chenilles, pour le besoin annuel d'une Mésange. Une seule famille de Mésanges fait une consommation de plus de 24 millions d'insectes par an. Si ces chiffres, donnés par M. de la Blanchère, sont un peu exagérés, ils ne le sont guère de beaucoup, et ils démontrent combien il est important de protéger les Mésanges et de les attirer dans les lieux cultivés

Afin de faciliter la reproduction de ces oiseaux, on doit ménager des arbres creux ou suspendre aux arbres des nids artificiels. Ceux-ci consistent en une petite caisse ayant les dimensions suivantes : l'intérieur doit avoir 18 centimètres de long et 12 à 15 de large; vers la partie inférieure et un peu sur le côté, se trouve un trou rond de 35 millimètres de diamètre. Le toit ou couvercle de la caisse doit être un peu incliné pour que la pluie n'y séjourne pas; on entoure le tout d'écorces d'arbre et de mousse, afin que les Mésanges le prennent pour une proéminence de l'arbre même.

Les Paridés nichent les uns dans des trous d'arbres ou de murailles, les autres fixent leur nid entre des branches ou des roseaux. Les premiers donnent peu de soin à la couche qui doit protéger leurs œufs, tandis que les derniers construisent des nids fort élégants. Ils ont généralement deux couvées par année.

GENRE LII.

MÉSANGE. — PARUS.

PARUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 341 (1766).
PŒCILE et CYANISTES, Kaup, *Natürl. Syst.* pp. 99 et 114 (1829).
PENTHESTES, Reichenb. *Av. syst.* (1850).
POIKILIS, Blas. *List. B. Eur.* p. 8 (1862).

Car. — Bec droit, conico-convexe, à pointe arrondie; narines basales arrondies, cachées par des plumes; ailes médiocres, un peu obtuses, à première rémige assez allongée; queue assez longue, légèrement échancrée; tarses courts, forts; doigts médiocres, le médian presque aussi long que le tarse; ongle du pouce fort et recourbé.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe, en Asie, en Afrique et dans l'Amérique septentrionale.

101. — **La Mésange charbonnière.**

PARUS MAJOR, *Lin.*

(Pl. 100.)

PARUS MAJOR, Lin. *Syst. nat.* I, p. 341 (1766).
PARUS ROBUSTUS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 461 (1831).
PARUS FRINGILLAGO, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 555 (1831).
DIE KOHL-MEISE, en allemand.
THE GREAT TITMOUSE, en anglais.
DE KOOLMEES, en flamand.

Var. Minor.

PARUS MINOR, Tem. et Schl. *Faun. Jap. Aves,* p. 70, pl. 38.
PARUS COMMIXTUS, Swinh. *Ibis,* 1868, p. 63.

Taille : $0^{m},137$; ailes, 0,076.

Description du mâle adulte. — Tête, côté du cou, gorge et haut de la poitrine d'un noir bleuâtre et brillant; joues d'un blanc pur et formant une grande tache triangulaire partant de la base du bec; bas de la nuque blanchâtre, puis d'un jaune verdâtre; manteau d'un vert olivâtre; bas du dos et sus-caudales d'un gris cendré; couvertures des ailes d'un gris bleuâtre, les plus grandes terminées de blanc et formant une bande blanche sur l'aile; rémiges noires, les primaires bordées de gris bleuâtre, les autres de verdâtre; régions inférieures d'un beau jaune de soufre, avec une bande noire sur la

ligne médiane; sous-caudales blanches; rectrices noires bordées de gris, l'externe de blanc. Bec noir; pattes d'un gris de plomb; iris noirâtre.

Femelle. — Elle est d'une taille un peu plus petite, le noir de la tête est moins brillant, le jaune des parties inférieures moins pur, et la bande médiane noire ne descend guère plus bas que la poitrine, tandis qu'elle descend, chez le mâle, jusque près de l'anus.

Jeune. — Dessus de la tête d'un noir mat; gorge et milieu de la poitrine d'un noir verdâtre; joues, nuque et régions inférieures d'un blanc jaunâtre; flancs lavés de verdâtre; le reste comme chez l'adulte.

Hab. — Cette Mésange est généralement commune dans toute l'Europe et elle se montre au nord jusqu'au 67° (*Collett*). Elle habite également les îles Canaries (*Bolle*), l'île de Malte (*Wright*) et la côte septentrionale de l'Afrique (*Loche*).

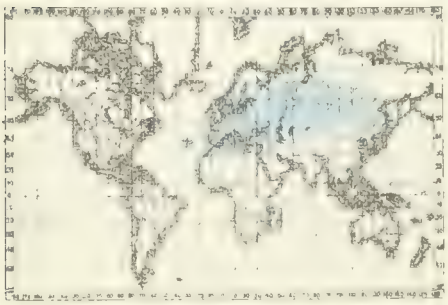

A l'est on rencontre cette espèce dans toute la Sibérie; elle est commune dans la Sibérie orientale (*Taczanowski*), et Middendorff a constaté sa présence près du lac Baikal, où il en a tiré en décembre et janvier près de Uds'koj-Ostrog. On la rencontre également en Asie Mineure (*Robson*) et en Palestine (*Tristram*).

Dans la Mantchourie, en Chine et au Japon elle est remplacée par la var. *Minor*, (*Temm.*, *Schlégel*, *David*), qui diffère du type par une taille moindre et par la teinte des parties inférieures qui est d'un blanc brunâtre et non jaune.

Plus au sud, et du côté de l'Inde, la Mésange charbonnière cède la place à d'autres variétés (1).

Mœurs. — Les Mésanges charbonnières sont sédentaires dans toutes les contrées tempérées; en hiver on les voit en plus grande abondance par suite de l'arrivée des individus qui ont quitté la zone boréale. C'est en septembre et en octobre que ces oiseaux émigrent en plein jour des pays du Nord et qu'on les voit arriver par familles ou par troupes pour passer la mauvaise saison dans un climat moins

(1) Il paraît certain que plusieurs Mésanges asiatiques, très voisines du *Parus major*, appartiennent au même type spécifique que ce dernier. Mais, pour éclaircir cette question, il faudrait avoir devant soi un nombre suffisant d'individus des divers points de l'Asie, ce qui me manque en ce moment.

rude. Il n'est alors pas rare de voir des individus isolés se joindre à des Mésanges bleues, à des Mésanges noires ou à des Grimpereaux pour faire le voyage en leur société. Quand il gèle ou neige, les Mésanges charbonnières errent par bandes à travers le pays, sans cependant faire de longs voyages, et ce ne sont que quelques couples isolés qui continuent à mener une vie sédentaire dans le voisinage des habitations.

Cette espèce vit de préférence dans les bois, mais on la rencontre aussi dans les bosquets, les parcs, les jardins et partout où il y a des arbres et des buissons. Elle se montre rarement à terre; elle prend ses ébats dans le feuillage et passe la nuit dans le trou d'un arbre, d'un rocher ou d'une vieille muraille et même sous une toiture. Elle n'aime pas à franchir en volant un grand espace, car son vol, quoique meilleur que celui de ses congénères, est encore lourd et maladroit.

Cette Mésange est un oiseau vif, gai, actif, curieux, querelleur, courageux et acariâtre. « Il est bien rare, dit Naumann, de la voir quelques minutes tranquille ou de mauvaise humeur; toujours gaie et joyeuse, elle saute et grimpe au milieu des branches, des buissons, des haies; tantôt elle se montre au sommet d'un arbre, un instant après elle se balance, la tête en bas, à l'extrémité d'un frêle rameau; elle fouille avec soin les arbres creux, se glisse dans chaque trou, dans chaque crevasse, et exécute tous ses mouvements avec une rapidité, une vivacité qui tiennent parfois du comique. Sa curiosité est sans bornes : elle examine, flaire et tâte, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout ce qui attire son attention; mais elle ne le fait pas inconsidérément, car elle montre au contraire beaucoup de prudence dans toutes ses actions. Sans être craintive, elle fuit le chasseur, évite les endroits qui lui paraissent suspects. Il suffit de la voir pour reconnaître qu'elle est judicieuse et hardie, et que son regard a une expression de ruse qu'on n'est pas habitué à rencontrer chez un oiseau. »

Autant cette Mésange est sociable, autant elle se montre cruelle envers les oiseaux plus faibles; quand elle peut les surprendre, elle se jette sur eux, les tue et leur fend le crâne pour dévorer leur cervelle; elle attaque même ses semblables affaiblies par une maladie et les fait périr sans pitié sous ses coups de bec réitérés. Parfois elle s'élance sur des oiseaux plus forts qu'elle, tant elle est courageuse et hardie, mais au moindre danger la terreur la saisit, et la vue d'un rapace lui fait perdre la tête.

Son cri ordinaire est *sit*, *tzitt*; quand son attention est attirée par

quelque chose, elle y ajoute un *trerrrr* d'avertissement ; si elle a peur, son cri est *pink*, *pink*, *pink* ; enfin son cri de tendresse peut se rendre par *tirudirudi*. Le chant du mâle est fort simple mais nullement désagréable.

Cette Mésange se nourrit d'insectes, de graines et de fruits ; elle mange aussi de la viande et aime surtout la cervelle. Elle est insatiable, mange du matin au soir et quand elle est bien repue, elle continue à faire la chasse aux insectes et aux larves pour le plaisir de les tuer. Comme le Pic, elle frappe sur la branche pour faire sortir l'insecte caché dans les fissures de l'écorce. « En hiver, dit Lenz, elle s'approche des ruches et frappe contre les parois. Un tumulte s'élève alors dans l'intérieur de la ruche, et quelques abeilles sortent bientôt pour chasser la perturbatrice. Mais celle-ci saisit la première qui se montre, s'envole avec elle sur une branche, la prend entre ses pattes, lui ouvre le corps, mange les viscères, abandonne les téguments et retourne chercher une nouvelle victime. Pendant ce temps, le froid a fait rentrer les abeilles ; la Mésange frappe de nouveau contre la ruche et saisit encore la première qui se hasarde au dehors, et cela dure parfois jusqu'au soir. »

La Mésange charbonnière s'apprivoise très facilement et c'est l'une des plus agréables à tenir en captivité, mais on ne doit pas la mettre avec d'autres petits oiseaux, car elle les aurait bientôt tués. Elle mange de tout : du pain, de la viande, des pommes de terre, des légumes, des graines, des baies, des fruits, etc. Elle boit beaucoup et se baigne volontiers.

Reproduction. — Cette Mésange niche aussi bien dans les bois que dans les jardins, pourvu qu'elle trouve un trou pour y cacher son nid, que ce trou soit près de la base d'un tronc d'arbre ou au sommet d'un vieux chêne, peu lui importe ; à défaut d'arbre creux, elle niche dans le trou d'une muraille, dans la fissure d'un rocher et même dans le nid abandonné d'un écureuil, d'une pie ou d'une corneille. Son nid est fait de divers matériaux entassés avec peu de soin ; il se compose ordinairement de brins d'herbes, de radicelles et d'un peu de mousse, recouverts de duvet, de laine, de poils et de plumes. Le nombre des œufs est de huit à douze, quelquefois même de quinze ; ceux-ci sont d'un blanc pur, marqués de taches et de points roussâtres ou rougeâtres, plus nombreux vers le gros bout ; ils mesurent environ 19 millim. sur 14. Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant deux semaines. Les jeunes restent dans le nid jusqu'au moment

ou ils peuvent prendre leur vol. Les parents nichent alors une seconde fois, mais la seconde ponte ne se compose ordinairement que de cinq à sept œufs.

102. — La Mésange noire.

PARUS ATER, *Lin.*

(Pl. 101)

PARUS ATER, Lin. *Syst. nat.* I, p. 341 (1766).
PARUS CARBONARIUS, Pall. *Zoogr. Ros.-As.* I, p. 556 (1811).
PŒCILE ATER, Kaup, *Nat. syst.* p. 114 (1829).
PARUS ABIETUM, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 466 (1831).
PARUS PINETORUM, Brm. *Naumannia* 1855, p. 285.
DIE TANNEN-MEISE, en allemand.
THE COAL TITMOUSE, en anglais.
DE ZWARTE MEES, en flamand.

Var. Britannicus.

PARUS ATER, auct. brit.
PARUS BRITANNICUS, Shp. et Dress. *Ann. and Mag. nat. hist.* VIII, p. 437 (1871).
PARUS ATER *var.* BRITANNICUS, A. Dub. *Rev. et Mag. de zool.* 1873, p. 391.

Var. Pekinensis.

PARUS PEKINENSIS, David, *Ibis*, 1870, p. 155.

Var. Æmodius.

PARUS ÆMODIUS Hodgs. *Journ. A. S. Beng.* XIII, p. 943 (1844).

Var. Michalowskii.

PARUS MICHALOWSKII, Bodg. *Tr. Soc. Kazan*, VIII, p. 87 (1879).

Var. Rufipectus.

PARUS ATER *var.* RUFIPECTUS, Severtz. *Faun. Turk.* pp. 66, 134 (1873).
PARUS PICEÆ, Severtz. *Journ. f. Orn.* 1873, pp. 346, 373.
PARUS RUFIPECTUS, Gadow, *Cat. Birds. Brit. Mus.* VIII, p. 44 (1883).

Var. Phæonotus.

PARUS PHÆONOTUS, Blanf. *Ibis.* 1873, p. 88.

Taille : 0,104; ailes : 0,062 (individu de Belgique).

Description du mâle adulte. — Tête, cou, gorge et haut de la poitrine noirs; une grande tache blanche triangulaire part de la base du bec et couvre les joues et les côtés du cou; milieu de la nuque également blanc; parties dorsales d'un cendré bleuâtre, lavées d'olivâtre au bas du dos; cou-

vertures des ailes de la teinte du dos, mais les moyennes et les plus grandes terminées de blanc et formant deux bandes blanches sur les ailes; rémiges et rectrices noirâtres, légèrement bordées de cendré; parties inférieures blanchâtres, avec les flancs et les sous-caudales d'un cendré roussâtre. Bec noir; pattes d'un gris de plomb; iris noirâtre.

Femelle — Elle ressemble au mâle, mais elle est d'une taille un peu plus petite; le noir de la tête est moins brillant, celui du cou moins étendu, le blanc des joues moins pur; il est cependant toujours difficile de la distinguer du mâle.

Jeune au nid. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre foncé; nuque et régions inférieures jaunes; flancs lavés d'olivâtre; ailes noirâtres avec les bandes blanches.

La var. *Britannicus* est semblable, pour le système de coloration, aux individus de Belgique, seulement les parties dorsales sont d'un cendré olivâtre très prononcé et roussâtres au bas du dos; les flancs sont également plus roussâtres.

La var. *Pekinensis* se distingue des Mésanges de notre continent par les plumes effilées qui forment une huppe plus ou moins accentuée sur le sommet de la tête.

Les autres variétés ne diffèrent des précédentes que par la taille ou par de légères modifications dans les teintes, sans offrir aucun caractère spécifique distinct.

Hab. — La Mésange noire ou petite Charbonnière habite presque toute l'Europe; elle se montre en Suède et en Finlande jusque sous le 64° lat. bor. (*Sundevall*), et M. R. Collett dit que des individus isolés se montrent accidentellement jusqu'en Finmark près de Nordvi, ce qui fait supposer que l'aire géographique de cette espèce s'étend au delà du 68°. Elle est assez rare dans le sud de la Russie et en Crimée (*Radde*) ainsi qu'en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), mais ne paraît pas avoir été observée en Grèce, car ni von der Mühle, ni Lindermayer n'en font mention.

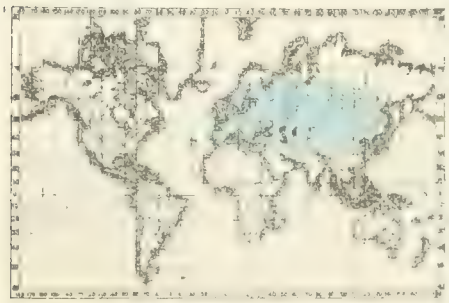

En Asie, on la rencontre jusqu'au nord de la Chine et au Japon (*Temm.* et *Schlégel*). Dans le nord de l'Afrique, elle est remplacée par le *Parus ledouci*, qui n'est probablement aussi qu'une variété climatérique du *P. ater*.

La var. *Britannicus* habite les îles Britanniques; la var. *Pekinensis* est répandue à l'est du Jenissei jusqu'en Chine (*David*); la var. *Emodius* est une race himalayenne propre au Népaul (*Hodgson*); la var. *Michalowskii* habite le Caucase (*Bogdanow*); la var. *Rufipectus* est propre au Turkestan (*Severtzow*); enfin, la var. *Phœnotus* habite le sud de la Perse (*Blanford*).

Mœurs. — Cet oiseau émigre vers le milieu d'octobre des contrées du Nord, pour passer l'hiver dans l'Europe centrale et méridionale où il séjourne jusqu'en avril. Il est cependant à remarquer qu'il est sédentaire dans les pays montagneux du Midi, car M. Salvadori dit qu'en Italie il quitte simplement au printemps les vallées pour aller nicher dans les montagnes.

On a longtemps cru que la Mésange noire ne se montrait en Belgique qu'en hiver; mais il est certain aujourd'hui que si la grande majorité de ces oiseaux émigrent au printemps, il en reste toujours un certain nombre qui nichent dans le pays. J'ai annoncé en 1873 (1) que, pendant l'été de cette année, des individus adultes ont été vus en assez grand nombre près de Bruxelles, dans la forêt de Soignes, et que pendant plusieurs années de suite j'avais fait recueillir pour les collections du Musée des nids ou des jeunes.

Lors des migrations, ces Mésanges voyagent toujours en troupes nombreuses et en plein jour, en suivant autant que possible les endroits boisés. Il n'est pas rare de voir parmi elles des Roitelets, des Mésanges huppées et des Grimpereaux, qui recherchent leur société pour ne pas voyager en trop petit nombre.

En été, cet oiseau n'habite que les forêts de conifères, surtout celles des montagnes, et il prend généralement ses ébats au sommet des arbres; en hiver, il se tient volontiers dans les endroits exposés au soleil et il descend alors assez souvent à terre. Il passe la nuit sur une branche de pin ou de sapin au milieu du feuillage et près du tronc.

C'est un oiseau fort gai et toujours en mouvement, mais il paraît moins bien doué que l'espèce précédente. Bien que sociable, il est très querelleur et ne supporte aucun autre passereau dans l'endroit où il s'est établi pour nicher. Son vol est bruyant et incertain, aussi n'aime-t-il pas à traverser un grand espace privé d'arbres.

---

(1) *Bullet. Acad. roy. de Belg.* t. XXXVI (1873), p. 345.

Le cri d'appel de cette Mésange peut se rendre par *tuiti*, *situi*, *tuititi*; près de la femelle, le mâle jette souvent les cris de *tseida*, *tseida*, *tseidatzi!* Quand l'oiseau fait entendre son chant varié et sonore, il n'est pas rare de le voir tranquillement perché sur une branche; il chante dès les premiers jours du printemps et même quelquefois par un beau soleil d'hiver.

Cette Mésange se nourrit d'insectes et de graines. Elle détruit les œufs d'un grand nombre de papillons nocturnes et fait une guerre sans relâche aux chenilles, aux larves et aux insectes de toutes espèces. Quand elle s'est emparée d'une grosse chenille ou d'un insecte de forte taille, elle le maintient à l'aide de ses pattes et lui ouvre le corps à grands coups de bec pour en extraire les viscères; les parties coriaces sont ensuite abandonnées. On la voit souvent aussi suspendue à un cône de pin pour en enlever les graines dont elle est très friande; elle en fait même provision et cache, pendant la bonne saison, une grande quantité de ces graines dans les creux d'arbres pour s'en nourrir en hiver dans les moments de disette.

Reproduction. — La Mésange noire niche en avril dans les bois de conifères, soit dans le trou d'un arbre, d'une vieille muraille, ou d'un rocher, et à peu d'élévation du sol, soit à terre, dans le trou abandonné d'un mulot où d'un campagnol, ou entre un tas de pierres. Elle prend la plus grande précaution pour bien cacher son nid et ne pas attirer l'attention des passants.

Le nid n'est qu'une simple litière de mousse recouverte d'une couche de laine et de poils de divers animaux, mais rarement de plumes. La femelle dépose sur cette chaude litière six à huit œufs blancs, tachetés et pointillés de roux; ils mesurent environ 16 millimètres sur 12. Le mâle et la femelle couvent alternativement et les œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours.

Lorsque les jeunes sont assez développés pour prendre leur vol, les parents les conduisent dans les environs pour leur apprendre à suffire à eux-mêmes; mais la femelle abandonne bientôt ce soin au père, pour aller faire un nouveau nid, car elle a deux nichées par année.

103. — La Mésange bleue.

PARUS CÆRULEUS, *Lin.*

(Pl. 102)

Parus cæruleus, Lin. *Syst. nat.* I, p. 341 (1766).
Cyanistes cæruleus, Kp. *Naturl. Syst.* p. 99 (1829).
Parus cærulescens, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 463 (1831).
Cyanistes salicarius, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 285.
Parus (Cyanistes) persicus, Blanf. *Ibis*, 1873, p 89.
Die Blau-Meise, en allemand.
The Blue Titmouse, en anglais.
De Pimpelmees, Blaauwmeesje, en flamand.

Var. Teneriffæ.

Parus teneriffæ, Less. *Traité d'Orn.* p. 456, n° 13 (1831).
Parus ultramarinus, Bp. *Rev. zool.* 1841, p. 146.
Parus cæruleanus, Malh *Rev. zool.* 1842, p. 76.
Cyanistes ultramarinus, Bp. *Consp. av.* I, p. 229 (1850).
Parus violaceus, Bolle, *Journ. f. Orn.* 1854, p. 455.
Cyanistes violaceus, Brm. *Naumannia*, 1855, p, 286.
Parus cæruleus *var.* Ultramarinus, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 14 (1871).

Taille : 0,117 ; ailes 0,064

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête d'un bleu azuré ; front, bandes sourcilières et joues d'un blanc pur ; nuque d'un blanc bleuâtre, traversée par une bande d'un bleu noirâtre en forme de collier qui remonte en avant pour couvrir le haut de la poitrine et la gorge ; une bande étroite de même couleur traverse l'œil pour se perdre en arrière dans le collier ; dessus du corps d'un vert cendré ; sus-caudales d'un cendré bleuâtre ; ailes bleues, avec les grandes couvertures et les rémiges secondaires terminées de blanc ; queue d'un cendré bleuâtre ; dessous du corps jaune avec une tache noirâtre sur le milieu de la poitrine. Bec brun ; iris noirâtre ; pattes d'un gris de plomb.

Femelle — Même coloration, mais les teintes sont un peu plus ternes. Il est fort difficile de distinguer les sexes, parce que les jeunes mâles ne diffèrent en rien des femelles adultes.

Jeune au nid. — D'un vert cendré en dessus, le collier d'une teinte plus sombre ; les parties de la tête qui sont blanches chez l'adulte sont ici jaunes ; gorge et parties inférieures également jaunes.

La var. *Teneriffæ* a le même système de coloration, mais la région dorsale est d'un cendré bleuâtre, et le dessus de la tête est comme le collier d'un noir-bleu indigo.

Hab. — La Mésange bleue habite toute l'Europe mais ne dépasse pas à l'est les monts Ourals ; elle est commune partout. On la trouve également au Caucase (*Bogdanow*), en Asie Mineure (*Royland*) et en Perse (*De Filippi*, *Blanford*). Elle niche jusque sous le 64° et se montre accidentellement près du cercle polaire (*Collett*).

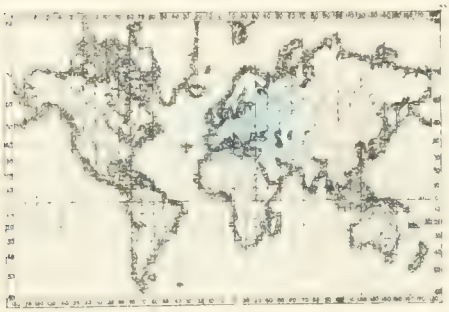

Dans le nord de l'Afrique et aux Canaries, cette espèce est remplacée par sa var. *Teneriffæ*, qui a les mêmes mœurs et qui est très commune.

Mœurs. — La Mésange bleue est sédentaire ou migratrice suivant la région qu'elle habite. Au printemps elle vit par couples, plus tard elle reste en famille et en automne celle-ci se réunit à d'autres pour former des bandes qui errent à travers le pays ou émigrent vers des contrées moins froides ; ces bandes ne sont cependant jamais aussi nombreuses que celles formées par la grande Charbonnière. C'est vers la fin de septembre et en octobre que cette espèce émigre des régions septentrionales ; elle voyage toujours depuis le lever du soleil jusque vers midi ou une heure, en suivant les endroits boisés ou plantés d'arbres ou de buissons. Quand elle est obligée de traverser une plaine d'une certaine étendue et dépourvue de végétaux arborescents, elle s'élève à une grande hauteur pour ne pas être aperçue des rapaces qu'elle pourrait rencontrer plus bas. Elle est du reste fort craintive et se rend parfaitement compte de l'infériorité de ses ailes qui ne lui permettent pas d'espérer le salut dans un vol rapide, en cas de poursuite en rase campagne. Elle retourne dans le Nord dès le mois de mars.

Les Mésanges bleues habitant l'Europe tempérée, se contentent en hiver d'errer à travers le pays : les unes entreprennent d'assez longs voyages sans se fixer nulle part, les autres se bornent à parcourir les environs de leur domaine où elles reviennent chaque soir. Dans les troupes errantes on voit souvent des Roitelets, des Grimpereaux et d'autres Mésanges vivant en bonne intelligence avec les Mésanges bleues.

Cette espèce vit dans les forêts, les bosquets, les vergers, les jardins et partout où il y a des arbres et des buissons, mais elle se montre

rarement dans les bois de conifères et dans les parties boisées des montagnes. Elle aime aussi le voisinage de l'eau et prend souvent ses ébats dans les roseaux d'un étang ou d'un marais. Il est rare de la voir sur le sol ; elle vit dans le feuillage des arbres et des buissons et passe la nuit dans un trou d'arbre ou sur la tête d'un saule.

Par ses mœurs, cette Mésange ressemble à la Charbonnière : elle est agile, vive, adroite, gaie, curieuse, méchante et batailleuse, mais la peur que lui inspirent les oiseaux de proie la rend très vigilante. Dès qu'elle aperçoit un ennemi, elle jette un cri d'alarme qui met toute la bande sur ses gardes. Elle fait entendre continuellement son babil, c'est-à-dire le *sitt* ordinaire des Mésanges, auquel se mêlent les syllabes de *tziterrretetèh* et *tzititèh tèh tèh!* Son cri d'appel peut se rendre par *tgi tgi tgi*, *tzi tzi zirrr* et *tzi zihihihihihi!* Le chant du mâle est insignifiant et se compose des différents sons qui viennent d'être indiqués.

Cet oiseau se nourrit de divers insectes, de larves, de chenilles, d'œufs de papillons, d'araignées, de graines et de baies, mais elle n'est granivore que quand les insectes lui font défaut.

La Mésange bleue s'apprivoise rapidement et il est facile de la tenir en captivité, car elle se contente d'une foule d'aliments.

Reproduction. — Au commencement de la saison des amours, le mâle cherche à charmer sa compagne par son agilité et son gazouillement. « Sautillant, dit Naumann, à travers les branches, se balançant à l'extrémité des rameaux, il babille avec sa compagne ; il s'élance de la cime d'un arbre sur un autre éloigné souvent d'une quarantaine de pas, en planant, les ailes immobiles, le plumage hérissé, ce qui le fait paraître plus gros et plus grand qu'il n'est en réalité. Mais ses ailes sont trop faibles pour qu'il puisse se diriger horizontalement ; il fend l'air en décrivant une ligne fortement oblique de haut en bas. C'est là une allure qu'on n'observe pas chez les autres Mésanges. »

La Mésange bleue niche en avril dans le trou d'un vieil arbre, rarement dans le trou d'une muraille, et toujours à une hauteur assez considérable du sol. Elle choisit de préférence le creux d'un arbre qui communique à l'extérieur par une ouverture circulaire étroite. Quand la cavité est petite, le nid se compose simplement d'un peu de détritus de bois recouvert par des poils et des plumes ; dans le cas contraire, il est formé de brins d'herbes, de mousses et de lichens, le tout recouvert d'une couche de poils et de plumes. La ponte est de huit à dix œufs

blancs, pointillés de roussâtre ou de rougeâtre, et mesurant environ 17 millim. sur 13.

Le mâle et la femelle couvent alternativement et les œufs éclosent au bout de treize jours. Quand les petits savent voler, les parents les accompagnent encore pendant une quinzaine de jours pour leur apprendre à pourvoir aux nécessités de la vie. Ils nichent ensuite une seconde fois, mais cette seconde couvée n'est que de six à huit œufs.

104. — **La Mésange huppée.**

PARUS CRISTATUS, *Lin.*

(Pl. 103.)

PARUS CRISTATUS, Lin. *Fauna Suec.* p. 97 (1761).
LOPHOPHANES CRISTATUS, Kp. *Naturl. Syst.* p. 92 (1829).
PARUS MITRATUS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 467 (1831).
DIE HAUBEN-MEISE, en allemand.
THE CRESTED TITMOUSE, en anglais.
DE KUIFMEES, en flamand.

Taille : 0,115; ailes : 0,065.

Description du mâle adulte. — Front blanchâtre; plumes du dessus de la tête prolongées en huppe, noires mais bordées de blanc grisâtre; joues, côtés du cou et un demi-collier remontant vers la nuque d'un blanc grisâtre; une tache noire en croissant derrière la région auriculaire; gorge, devant du cou et un collier bordant le précédent mais moins large, noirs; dessus du corps d'un cendré roussâtre; ailes et queue brunes; rémiges primaires bordées de blanc sale, les secondaires et les rectrices de cendré roussâtre; parties inférieures d'un blanc sale; flancs et sous-caudales lavés de roux. Bec noir; pattes d'un gris de plomb; iris brun.

Femelle. — Elle ressemble au mâle, mais elle est un peu plus petite, sa huppe est moins développée, le noir de la gorge moins étendu, le collier noir moins distinct, les parties blanchâtres de la tête plus sales.

Jeune. — Ressemble à l'adulte, mais la huppe peu développée, le noir du cou moins profond et varié de gris, le dessous du corps d'un blanc plus rembruni.

Hab. — La Mésange huppée habite presque toute l'Europe, mais elle est plus ou moins répandue suivant les localités et on ne la rencontre jamais en aussi grand nombre que la Mésange bleue; elle

se montre en Scandinavie jusque dans l'Angermanland *(Nilsson)* et ne paraît donc pas dépasser le 64°; elle est également abondante en Finlande, mais rare sur les côtes *(Von Wright)*; à l'est elle ne dépasse pas la chaîne de l'Oural.

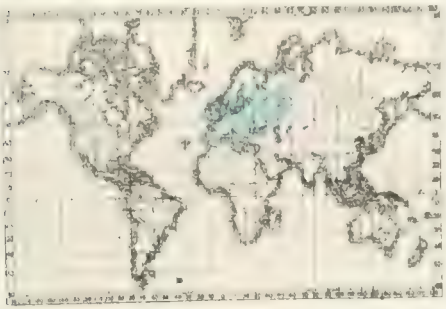

En Belgique cette Mésange est généralement assez rare, mais sédentaire; on l'observe particulièrement dans les bois de sapins de la Campine et dans quelques endroits boisés de l'Entre-Sambre-et-Meuse et du Condroz; elle niche également dans quelques sapinières des environs de Bruxelles.

Suivant quelques auteurs, cette espèce habiterait aussi le Caucase, mais M. Bogdanow émet un doute à cet égard.

Mœurs. — Cette Mésange habite les forêts de conifères des plaines et des montagnes, et on ne la rencontre que fort rarement dans les lieux complètement dépourvus d'arbres à aiguilles.

C'est un oiseau sédentaire ou errant. A l'arrière-saison on le rencontre fréquemment loin des forêts mais toujours dans des endroits où il peut trouver un sapin ou un mélèze pour s'abriter. Il arrive alors souvent que quelques couples se réunissent pour passer l'hiver en société dans un bosquet de conifères; cette petite troupe ne tarde généralement pas à s'augmenter, par l'arrivée d'autre Mésanges et de Roitelets, auxquels se mêlent parfois des Sittelles et des Grimpereaux. Tous ces oiseaux vivent ainsi ensemble sans que la bonne harmonie ne cesse de régner parmi eux. Au printemps la troupe se disperse, et les Mésanges huppées retournent dans les forêts de conifères pour y nicher.

« Dans leurs voyages, dit Naumann, ces Mésanges franchissent avec une certaine crainte les bois et les vergers qui séparent deux forêts de conifères; ce n'est que dans celles-ci qu'elles se retrouvent en sûreté. Elles se hâtent encore davantage quand elles ont à traverser des champs et des espaces complètement dégarnis d'arbres. »

Dans les forêts de conifères cette Mésange se montre aussi bien dans les futaies que dans les taillis et même dans les buissons de genévriers; il n'est même pas rare, surtout en hiver, de la voir sur le sol à la recherche de nourriture.

Par ses mœurs, elle ressemble beaucoup à la Mésange noire, dont

elle a la gaité, la vivacité, la hardiesse, le courage et le goût querelleur. Son cri habituel ressemble à celui de ses congénères, mais son cri d'appel est très caractéristique et peut se rendre par *tzick gurrr*, *gurrrki* et *klurrr!* — Le chant du mâle est insignifiant; en chantant l'oiseau prend les postures les plus variées, se tourne en tous sens, hérisse et rabat sa huppe et cherche à plaire à sa femelle par la diversité de ses mouvements.

Cette Mésange est l'une des plus utiles pour les forêts de conifères; elle se nourrit principalement d'œufs d'insectes et de larves qu'elle enlève très adroitement des bourgeons et des rameaux; elle fait aussi une guerre sans relâche aux insectes parfaits, mais ce n'est qu'à défaut d'une nourriture animale qu'elle cherche à extraire les graines des cônes de pins et de sapins; c'est alors qu'elle se montre souvent sur le sol pour y ramasser les graines tombées.

Reproduction. — La Mésange huppée niche dans le trou d'un arbre dont l'ouverture est très étroite; parfois aussi dans le nid abandonné d'une pie ou d'un écureuil. Le nid est fait de mousse et de lichens recouverts de poils, de laine et de duvet végétal. La ponte est de huit à dix œufs, d'un blanc pur, tachetés et pointillés de roux-rougeâtre et mesurant environ 17 millimètres sur 13. Le mâle et la femelle les couvent alternativement pendant treize jours.

Les jeunes sont nourris de petites larves; quand ils ont pris leur essor, ils restent encore quelques jours avec leurs parents jusqu'au moment où ceux-ci les abandonnent pour aller nicher une seconde fois. La seconde couvée ne se compose ordinairement que de six à huit œufs.

105. — **La Mésange des marais ou Nonnette.**

PARUS PALUSTRIS, *Bechst.* (1)

(Pl. 104)

PARUS PALUSTRIS, Bechst. (nec Lin.), *Ornith. Taschenb.* p. 213 (1803).
PARUS CINEREUS COMMUNIS, Bald. *Neue Alpina*. p. 30, pl. 2 (1829).
PŒCILE PALUSTRIS, Kp. *Naturl. syst.* p. 114 (1829).
PARUS SALICARIUS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 465 (1831).

---

(1) Les auteurs ont rapporté au type de l'Europe centrale le *P. palustris* de Linnée; mais la description qu'en donne le naturaliste suédois, se rapporte plutôt à la var. *borealis* de Sélys (Voy. Lin. *Fauna suec.* p. 98). Pour éviter toute confusion, il est bon de conserver pour le type indigène la dénomination de *palustris*.

Parus fruticeti, Wallengr. *Naumannia*, 1854, p. 141.
Pœcila salicaria vera et murina, Brm. *Naum.* 1856, p. 370.
Poikilis palustris, Blas. *List of B.* p. 8 (1862).
Pœcile communis, Gerbe, *Ornith. Eur.* I, p. 567 (1867).
Die Sumpf Meise, en allemand.
The Marsh Titmouse, en anglais.
De Zwartkop-mees, en flamand.

Var. Borealis.

Parus palustris, Lin. (nec auct.) *Syst. nat.* I, p. 341 (1766).
Parus borealis, de Sélys, *Bullet. Acad. roy. de Brux.* t. X. 2, p. 28 (1843).
Pœcila borealis, Bonap. *Consp. av.* I, p. 230 (1850).
Pœcila assimilis, Brm. *Nauman.* 1855, p. 286.
Pœcila salicaria borealis, assimilis et accedens, Brm. *Nauman.* 1856, p. 370.
Parus palustris var. borealis, Schrenck, *Reise in Amurl.* I, p. 307 (1860).
Pœcile palustris, Gerbe, *Ornith. Eur.* I, p. 565 (1867).

Var. Alpestris.

Parus cinereus montanus, Baldenst. *Neue Alpina.* II, p. 217 (1829).
Parus lugubris, Fairm. (nec Natt.) *Rev. zool.* 1850, p. 576.
Parus alpestris, Bailly, *Bull. Soc. hist. nat. Savoie.* 1851, p. 22.
Pœcila alpestris, Brm. *Naumannia,* 1855, p. 286.
Pœcila salicaria alpina, Brm. *Nauman.* 1856, p. 370.
Parus baldensteinii, De Sal. *Mém. Soc. h. n. Grisons,* 1861, p. 106.
Poikilis alpestris, Blas. *List B. Eur.* p. 8 (1862).
? Parus palustris subsp. japonicus, Seeb. *Ibis.* 1879, p. 32.

Var. Baicalensis.

Parus palustris, Swinh. *Ibis.* 1861, p. 331.
Parus borealis, Middend. *Reise in N. u. O. Sib.* p. 155 (1867).
Pœcile baicalensis, Swinh. *Ann. and Mag. N. H.* 1871, p. 257.
Pœcila kamtschatkensis et brevirostris, Tacz. *Journ. f. Ornith.* 1872, pp. 443-44.
Parus camtschatkensis, Dress. (nec Bonap.) *H. Birds Eur.* III, pl. et texte (1876).

Var. Kamtschatkensis.

Pœcila kamtschatkensis, Bonap. *Consp. av.* I, p. 230 (1850).

Taille : 0,11 ; ailes 0,058. (individu de Belgique.)

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et nuque d'un noir profond ; joues et régions parotiques blanches ; parties supérieures d'un cendré brunâtre ; ailes et queue brunes avec les pennes bordées de cendré ; gorge noire et cette teinte descend sur le devant du cou ; poitrine et abdomen blanchâtres ; flancs légèrement lavés de brun-roussâtre. Bec noir ; pattes d'un gris de plomb ; iris brun foncé.

Femelle. — Elle diffère peu du mâle : le noir de la gorge est moins étendu, les flancs sont plus pâles et la nuque est d'un noir moins profond.

Jeune au nid. — Même système de coloration que les adultes; dessus de la tête d'un noir brunâtre; gorge blanche variée de noir. Un peu plus tard, les plumes de la gorge deviennent noires mais conservent une légère bordure blanche.

La var. *Borealis* se distingue du type par une taille plus forte, les ailes et la queue un peu plus longues, le noir de la tête descendant jusque sur le dos, la teinte de ce dernier plus pâle et tirant au gris, les parties inférieures plus blanches et les flancs à peine lavés de roussâtre.

La var. *Kamtschatkensis* diffère de la précédente par la coloration du dos encore plus pâle, presque blanchâtre et les parties inférieures d'un blanc pur.

Les autres variétés sont intermédiaires aux précédentes.

Remarque. — La Mésange des marais, par suite de l'étendue de son aire géographique, a donné naissance à plusieurs variétés ou races climatériques, qui se fusionnent insensiblement les unes dans les autres, à tel point qu'il est souvent difficile de dire à quelle variété appartient l'oiseau qu'on a sous les yeux.

On ne peut réellement admettre que les variétés mentionnées ci-dessus.

La var. *Borealis* est bien caractérisée, mais la var. *Alpestris* n'est qu'une forme particulière de cette dernière. M. Fatio a suivi ces Mésanges sur les Alpes depuis la plaine jusqu'aux limites de la végétation, et il a constaté, qu'à mesure qu'il gravissait la montagne, il y avait une différence marquée entre le *P. palustris* et le *P. alpestris*, tandis qu'il y avait une transition graduelle et continue entre cette dernière et le vrai *P. borealis*. Plus la forme boréale habite une altitude élevée, plus sa taille et sa coloration se rapprochent de celles de l'oiseau du nord de l'Europe (1).

D'autre part, M. le baron de Sélys-Longchamps fait la remarque suivante qui est très importante :

« L'exemplaire pris le 4 novembre 1876 a été mentionné par M. Seebohm sous le nom de *P. kamtschatkensis*, Bp. Je l'ai examiné et l'ai trouvé identique avec le *borealis* de Scandinavie. Il est vrai que les naturalistes qui ont exploré la région du lac Baïkal, ont répandu cette forme dans les collections sous le nom de *Kamtschatkensis*. Mais comme j'ai vu à Leyde les types sur lesquels Bonaparte

(1) *Bullet. Soc. Orn. Suisse*, I, p 79.

a établi l'espèce, et que j'ai examiné en 1880 un troisième exemplaire conforme au Museum de Francfort, je puis affirmer qu'ils diffèrent du *Borealis* par la coloration du dos beaucoup plus claire, presque blanchâtre, et le ventre d'un blanc très pur. Le plumage est long et mou..... Le *Borealis* a été retrouvé dans les hautes Alpes suisses et habite aussi presque toute la Sibérie. (1) »

D'après M. de Sélys, le *P. kamtschatkensis* des auteurs récents (*P. baicalensis*, Swinh.) n'appartient donc pas à la forme décrite sous le même nom par Bonaparte, mais bien à la variété boréale. Il paraît cependant que les individus de la Sibérie représentent une forme intermédiaire tenant à la fois du *Borealis* et du vrai *Kamtschatkensis*; cette variété peut donc être séparée de ce dernier en lui conservant le nom de ***Baicalensis***.

Quant à la forme du Japon, elle serait, d'après M. Seebohm, plus grise que le vrai *Palustris* et tiendrait sa place entre ce dernier et le *Borealis* (2) ; il est donc probable qu'elle se rapporte à la var. ***Alpestris***.

Hab. — Il est assez difficile d'établir l'aire géographique exacte de la forme type, parce que les auteurs ont souvent pris les variétés pour de véritables Mésanges des marais. Il est toujours certain que la forme type habite les îles Britanniques ainsi que les plaines de l'Europe centrale et méridionale jusqu'en Asie mineure, mais elle est plus ou moins rare dans la partie sud-ouest de notre continent; en Scandinavie elle se montre en petit nombre jusqu'au Trondhjemsfjord, et niche jusque sous le 64° (*Collett*). Elle est commune en Belgique.

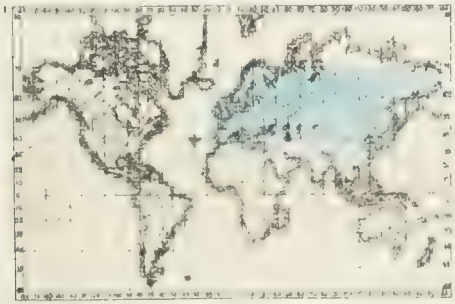

D'après Ménétries et Nordmann, elle se trouverait aussi au Caucase, et il est probable qu'elle habite également l'Asie centrale, car M. David dit qu'on la rencontre en toutes saisons dans une grande partie de la Chine.

La var. *Borealis* a pour patrie la zone boréale de l'ancien monde, principalement entre le 60° et le 70°, mais on l'observe parfois plus au

(1) *Bullet. de la Soc. zool. de France*, VII (1882), p. 265.
(2) *Ibid.*, 1879, p. 32.

sud, car elle a même été prise en Galicie (*Wodzicky*) et en Autriche (*von Pelzeln*) ; on la trouve aussi sur les hautes Alpes de la Suisse.

La var. *Alpestris* habite la région subalpine de l'Europe centrale. M. de Sélys pense qu'elle remplace le vrai *Palustris* en Scandinavie ; il est probable que c'est la var. *Alpestris* qu'on rencontre au Japon.

La var. *Baicalensis* est répandue dans presque toute la Sibérie, au sud du 60°.

Enfin, la var. *Kamtschatkensis* paraît propre au Kamtchatka (*Bonaparte*).

Mœurs. — La Mésange des marais ou Nonnette est un oiseau sédentaire ou errant. A l'arrière-saison, on la voit errer par couples à travers le pays, car ce ne sont que les jeunes non encore accouplés qu'on rencontre en petites troupes.

Cet oiseau recherche les bois où les conifères ne dominent pas, et se plaît particulièrement dans les taillis et dans les jardins situés à proximité de l'eau. On le rencontre le plus généralement près des fossés inondés, des étangs, des marais, des ruisseaux, des rivières, partout enfin où il y a une eau bordée de taillis de saules ou d'aunes ; il est rare cependant de le voir dans un endroit où il n'y a que des roseaux et des joncs. En hiver, il paraît se plaire davantage dans les environs des habitations de l'homme et il se montre alors souvent dans les jardins des villages et même des villes.

Jamais cette Mésange ne séjournera dans les bois composés uniquement de conifères, et elle évitera autant que possible de traverser une plaine dépourvue de végétaux arborescents. Elle se tient toujours à une faible hauteur du sol, pour prendre ses ébats dans les taillis, les buissons, sur les arbrisseaux et sur les branches inférieures des grands arbres ; il est rare de la voir au sommet d'un arbre élevé. Pour passer la nuit, elle se cache dans le trou d'un arbre ou d'une muraille et y dort d'un profond sommeil.

La Mésange des marais est un oiseau vif, agile et remuant ; c'est peut-être de toutes les Mésanges la plus adroite et la plus gaie : toujours contente, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, elle ne perd jamais sa bonne humeur ; c'est surtout à l'époque de la reproduction qu'elle déploie toute son agilité et son adresse. Elle aime à se quereller avec d'autres passereaux et se montre peu sociable, aussi ne la voit-on que rarement avec d'autres Mésanges ; elle vit, du reste, en famille, et le mâle et la femelle sont si attachés l'un à l'autre, qu'ils

ne se quittent pour ainsi dire jamais. Elle n'est ni farouche, ni téméraire, mais elle connaît la prudence et sait modérer sa curiosité.

Le vol de cet oiseau est rapide, mais de courte durée et irrégulier. Son cri habituel ne diffère guère de celui des espèces précédentes; quand son attention est attirée par quelque chose, elle jette les cris de *sp'tdèh*, *spitdèh* et *spitzidèhdèh*; en cas de danger, son cri est *spitt*, *spitt* et *spigett*, *spigett!* Son chant est insignifiant et se compose des différents sons énoncés ci-dessus.

Au printemps et en été, cette espèce se nourrit uniquement d'insectes, de larves, d'araignées et d'œufs de papillons, qu'elle cherche dans le feuillage et entre les bourgeons ; elle devient granivore à l'arrière-saison, et se nourrit alors de diverses baies et de graines tant que les insectes et les larves lui font défaut ; elle ne néglige cependant jamais de rechercher les chrysalides et les œufs d'insectes dont elle fait une grande consommation.

Reproduction. — Cette Mésange niche dans le voisinage de l'eau et dans le creux d'un arbre dont le trou d'entrée est étroit. Elle choisit de préférence un vieux saule, et quand elle tombe sur un arbre en partie vermoulu, elle creuse elle-même un trou à sa convenance. Si la cavité est étroite, elle dépose ses œufs sur une simple litière de détritus de bois; si, au contraire, l'espace est suffisant, elle construit un nid bien conditionné, formé de brindilles et garni intérieurement de mousse et de plumes.

La femelle a deux pontes par année; la première, qui a lieu en mai, se compose de huit à douze œufs d'un blanc un peu verdâtre et parsemés de taches et de points rougeâtres ou roussâtres, souvent plus nombreux près du gros bout ; ils mesurent environ 17 millim. sur 12.

Le mâle et la femelle couvent alternativement durant treize jours et les jeunes sont également élevés en commun. La seconde ponte se fait au commencement de l'été, mais elle ne se compose généralement que de six ou de sept œufs.

GENRE LIII

ACREDULE — ACREDULA

ORITES, Moehr. *Gen. av.* p. 45 (1752).
ACREDULA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 199 (1816).
MECISTURA, Leach, *Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 17 (1816).
PAROIDES, Brm. *Vog. Deutschl.* p. 468 (1831).
ÆGITHALISCUS, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 90 (1850).
PSALTRIPARUS, Bp. *Compt. rend.* XXXI, p. 478 (1850).
ACANTHIPARUS, Gould, *Birds As.* part. VII (1855).
PSALTRITES, Cab. *Journ. f. Orn.* 1881, p. 333.

Car. — Bec court, épais, bombé; narines basales, cachées par des plumes; ailes de longueur moyenne, arrondies; premières rémiges atteignant presque le milieu de la seconde, quatrième et cinquième d'égale longueur et les plus longues; queue très longue et étagée; tarses grêles, plus longs que le doigt médian; doigt postérieur plus robuste que les autres.

Hab. — Ce genre, dont on connait aujourd'hui quatorze espèces et variétés, a des représentants en Europe, en Asie et dans l'Amérique du Nord (côte du Pacifique) jusqu'au Mexique.

106. — Acredule ou Mésange à longue queue

ACREDULA CAUDATA, *Koch et Lin.*

(Pl. 105 et 105 *b*)

PARUS CAUDATUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 342 (1766).
ACREDULA CAUDATA, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 199 (1816).
PAROIDES CAUDATUS, Brm. *Vög. Deutschl*, p. 471 (1831).
MECISTURA CAUDATA, Bp. *List B. of Eur. et N. Am.* p. 20 (1838).
ORITES CAUDATA, Horsf. et Moore, *Cat. B. Mus. E. I. Comp.* I, p. 373 (1854).
DIE SCHWANZ-MEISE, en allemand.
THE LONG-TAILED TITMOUSE, en anglais.
DE STAARTMEES, en flamand.

Var. Longicauda (1).

PARUS LONGICAUDUS, Briss. *Ornith.* III, p. 570 (1760).
PARUS CAUDATUS (in parte), Auct. post Lin.
MECISTURA VAGANS, Leach, *Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 17 (1816).
PAROIDES LONGICAUDUS, Brm. (in parte) *Vög. Deutschl.* p. 470 (1831).

---

(1) La dénomination donnée par Brisson doit avoir la priorité, car la description de cet auteur se rapporte bien au *Mecistura rosea* de Blyth et de Sharpe.

MECISTURA ROSEA, Blyth, ed. *White's nat. hist. of Selborne*, p. 111 (1836).
MECISTURA LONGICAUDATA, Macg. *Hist. Brit. Birds*, II, p. 451 (1839).
MECISTURA CAUDATA, de Selys (in parte) *Faune belge*, p. 103 (1842).
MECISTURA LONGICAUDA, C. F. Dub. (in parte). *Pl. col. ois. Belg.* I, p. et pl. 85 (1854).
ACREDULA ROSEA, Sharpe, *Ibis*, 1868, p. 300.
PARUS ROSEUS, Gray, *Hand-l. B.* I, p. 234 (1869).
ACREDULA CAUDATA, Newt. ed. *Yarr. Br. B.* p. 204 (1871).

Var. Trivirgata.

PARUS TRIVIRGATUS, Tem. et Schl. *Fauna jap.* p. 69, pl. 34 (1849).
ACREDULA TRIVIRGATA, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 90 (1850).

Var. Irbyi.

PARUS CAUDATUS, Auct. Ital. et Hisp. olim, nec Lin.
ACREDULA ROSEA, Salvad. (in parte) *Fauna d'Ital.*, Ucc. p. 65 (1871).
ACREDULA IRBII, Sharpe et Dress. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 312.

Taille : 0,15 à 0,16 quand la queue est bien développée ; ailes 0,063 (individus de Belgique).

Description du male et de la femelle adultes. — Tête, cou et poitrine d'un blanc pur ; arrière du cou et milieu du dos d'un noir profond ; côtés du dos croupion, flancs et sous-caudales d'un roux rosâtre, plus pâle sur les flancs; abdomen d'un blanc rosâtre; ailes d'un brun noirâtre; grandes couvertures et rémiges secondaires bordées de blanc; sus-caudales noires ; queue d'un noir profond, les trois rectrices externes bordées extérieurement et terminées de blanc. Pattes brunâtres; bec et iris noirs ; tour des yeux jaune.

Les individus que l'on prend en Belgique ont généralement la partie postérieure du cou variée de brun et de roussâtre.

Var. Longicauda. — Semblable au type, mais la teinte noire du dos remonte de chaque côté de la tête pour former une large bande sourcilière noire (1).

Jeune. — D'un brun noirâtre ; dessus de la tête au centre d'un blanc varié de cendré ; côtés antérieurs du dos, bordures des rémiges secondaires et parties inférieures d'un blanc assez pur ; queue et sous-caudales comme chez l'adulte. Au moment de la sortie du nid la queue est courte.

Var. Trivirgata. — Mêmes caractères que la variété précédente, mais elle est d'une taille plus petite.

Var. Irbyi. — Ressemble également à la var. *Longicauda*, mais elle s'en distingue par une taille un peu plus petite ; le dos est d'un gris cendré et noir seulement à sa partie supérieure ; les parties blanches sont partout lavées de

(1) La pl. 103 représente cette variété et son nid, mais les individus figurés sont plutôt des intermédiaires que des représentants de la race pure ; la pl. 105 *b* donne les figures de l'espèce type (*A. caudata*) et de la var. *Longicauda* ou *Rosea*.

brunâtre, surtout au front et sur les joues; sur ces dernières on distingue même des stries brunes plus ou moins accentuées.

Remarque. — Plusieurs ornithologistes anglais ont cru devoir faire trois espèces aux dépens du *Parus caudatus* Pour eux, les individus à tête blanche appartiendraient seuls au type de Linné, tandis que ceux munis d'une bande sourcilière noire formeraient deux especes distinctes : *Acredula rosea* (*longicauda*, Briss.) et *A. irbyi*. Cette dernière est propre au midi de l'Europe; jusqu'en 1871 elle était confondue par les auteurs italiens et espagnols avec le type *caudata*.

Avant 1868, les auteurs considéraient de diverses manières les deux formes qu'on rencontre dans l'Europe centrale et septentrionale. Les uns admettaient avec Naumann, que les individus à tête blanche étaient les adultes et ceux à bandes sourcilières noires les jeunes après la première mue. D'autres, avec Temminck, voyaient dans les premiers des mâles et dans les seconds des femelles. Pour d'autres enfin, les individus à tête blanche représentaient le plumage d'hiver et les autres le plumage d'été. Cette dernière manière de voir est celle de M. Schlégel, ce qui me porte à croire que le vrai *A. caudata* ne se montre en Hollande qu'en hiver.

Nous voyons donc que jusqu'ici tous les auteurs, sauf deux ou trois, ont considéré cette différence de coloration soit comme un caractère sexuel, soit comme une distinction d'âge ou de saison. Il en résulte qu'on ne peut rien déduire de bien positif de ce qui a été dit sur l'habitat des Mésanges à longue queue de l'Europe, du moins pour certaines contrées.

Blyth est le premier qui paraît avoir reconnu en Europe deux formes spécifiques distinctes; mais ce qu'il dit à ce sujet est trop vague pour en tirer une conclusion; l'auteur semble plutôt avoir eu en vue de confirmer la manière de voir de Leach, qui avait séparé, sous le nom de *Mecistura*, les Mésanges à longue queue des vraies Mésanges (*Parus*). Toujours est-il que la chose passa inaperçue jusqu'au moment où M. Sharpe attira vraiment l'attention des ornithologistes sur les caractères spécifiques qui distinguent les Acredules des îles Britanniques de celles du nord de l'Europe (1). Quelques années plus tard, MM. Sharpe et Dresser constatèrent que les individus du Midi diffèrent aussi sensiblement de ceux des autres parties de l'Europe (2).

(1) *Ibis*, 1868, p. 500 (*On the genus Acredula*).
(2) [illegible] 1871, p. 512

Les caractères qui distinguent les diverses formes de Mésanges à longue queue mentionnées ci-dessus sont trop manifestes pour ne pas les admettre ; mais, pour moi, ce sont autant de races ou variétés climatériques descendues d'une seule et même souche, et c'est à ce titre que je les admets ici.

Lors de la division de l'*A. caudata* en trois formes distinctes, on se demanda quel était maintenant l'habitat de chacune d'elles. La chose était assez difficile à établir spontanément ; cependant, M. Sharpe était bien près de la vérité en désignant les contrées du Nord et la Sibérie pour patrie du type de Linné, et pour l'habitat de l'*A. rosea* ou *longicauda* : les îles Britanniques, la France, la Belgique, le grand-duché de Luxembourg, la Lombardie, la Toscane, la Sicile et l'Espagne; à cette époque la forme méridionale n'était pas encore connue. M. Sharpe ajoute qu'il est probable que l'*A. caudata* visite en hiver la Belgique et le grand duché de Luxembourg.

Il est fâcheux que M. Dresser n'ait pas cherché à confirmer et à développer les renseignements qui précèdent, et qu'il se soit borné à établir pour les deux formes d'Acredules indigènes, un habitat fort hasardé. Ainsi, pour M. Dresser, l'*A. rosea* est confinée aux îles Britanniques et se montrerait accidentellement dans le nord de la France, en Belgique et en Hollande: tandis que l'*A. caudata* habiterait l'Europe septentrionale et centrale et serait commune et sédentaire en Belgique (1). On verra plus loin que pour ce qui concerne notre pays et les autres contrées de l'Europe centrale, c'est le contraire qui est vrai.

Hab. — Cette espèce (type *caudata*) habite le nord de l'Europe et la Sibérie jusqu'au 67° 10'. Elle est répandue en Russie *(Goebel)*, en Suède *(Nilsson, Sundewall)*, en Norwège *(Collett)*, en Danemark *(Kjœrbölling)* et dans le nord de l'Allemagne *(Naumann)*; en hiver on la voit dans le sud de l'Allemagne, en Hollande *(Schlégel)*, en Belgique, en France et accidentellement en Grande-Bretagne *(Dresser)* et dans le nord de l'Italie *(Salvadori)*. Il est à remarquer qu'en Belgique, malgré toute la

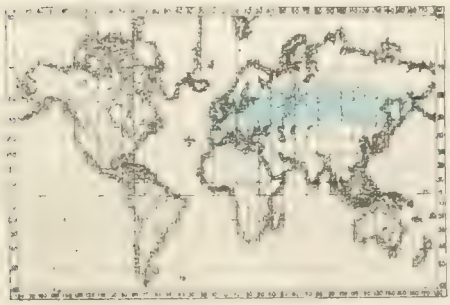

(1) Dresser, *The Birds of Europe*, III, pp. 68 et 69 (1872).

peine que je me suis donnée, il m'a été impossible de me procurer un seul individu pendant l'été.

Cette Acredule est mentionnée comme étant commune et sédentaire en Autriche, en Hongrie et en Pologne, mais il est probable qu'elle ne visite ces pays qu'en hiver, du moins dans les parties méridionales.

A l'Est on la rencontre dans toute la Sibérie (*Middendorff, Radde*), dans les contrées de l'Amour (*Schrenck*), au Kamtschatka (*Taczanowsky*, et dans le nord du Japon (*Gadow*).

Il paraît résulter de ce qui précède, que cette espèce habite à peu près, en eté, toute la zone de l'ancien monde située entre le 52° et le 67° 10', à l'exclusion des îles Britanniques, et qu'en hiver elle descend jusqu'au 46° environ.

La var. *Longicauda* ou *Rosea* est commune et sédentaire aux îles Britanniques (*Harting*), en Belgique, en France et probablement dans toute l'Europe centrale jusqu'au nord de l'Italie, où elle est signalée par M. Salvadori. MM. Elwes et Buckley l'ont rencontrée en Macédoine et en Bulgarie; mais il est à remarquer qu'à cette époque (1870) l'*A. irbyi* n'était pas encore connue, et rien ne prouve donc que les oiseaux de Turquie ne se rapportent pas à cette dernière variété.

MM. von der Mühle, Lindermayer et de Heldreich signalent en Grèce l'*A. caudata* comme étant sédentaire dans ce pays; il est cependant certain qu'il y a confusion, car on ne peut rencontrer en Grèce que les var. *Longicauda* ou *Irbyi*.

Il est probable qu'on rencontre en Suisse les deux formes à l'état sédentaire : l'*A. caudata* dans les montagnes et la var. *Longicauda* dans les vallées; la même chose s'observe peut-être dans les montagnes du midi de la France et de l'Italie; il est à espérer que les ornithologistes de France, de Suisse et d'Italie ne tarderont pas à résoudre cette question.

La var. *Trivirgata* habite le sud du Japon (*Temminck*, *Gadow*).

Enfin, la var. *Irbyi* a été observée en Espagne (*Irby*, *Saunders*), en Portugal (*Rey*), dans le sud de l'Italie, en Sicile (*Giglioli*), et il est probable qu'elle habite également le midi de la France.

Mœurs. — Il a été dit plus haut que l'espèce type émigre en automne des contrées du Nord pour passer l'hiver dans l'Europe centrale, et que c'est à cette époque qu'on la rencontre en Belgique; elle

nous quitte en février et mars. La var. *Longicauda*, au contraire, est sédentaire et très commune dans notre pays.

A l'arrière saison, on observe souvent les Acredules par bandes nombreuses, et parfois les deux races se trouvent mélangées ; à cette époque, ces oiseaux se rapprochent des lieux habités et se montrent même dans les villes pour prendre leurs ébats sur les arbres des jardins et des promenades. Tous ceux qui font partie d'une même bande vivent dans une union étroite et s'éloignent peu les uns des autres.

« L'Acredule à longue queue, dit M. Gerbe, est peut-être l'espèce la plus sociable de tous les Paridés. Se voit-elle isolée, on l'entend incontinent se désespérer, si nous pouvons ainsi dire. Elle, d'ordinaire si active pour ses besoins, oublie même alors de chercher sa nourriture. Ce n'est plus dans le milieu ou dans le bas des arbres qu'elle se pose ; elle ne visite plus les branches, jusqu'au dernier rameau, pour y découvrir l'insecte qui s'y cache : c'est sur la cime qu'elle se perche alors, et, de là, poussant de hauts cris d'appel, elle paraît attendre qu'on lui réponde. Si rien ne lui indique la présence de ses compagnes dans le voisinage, elle va se percher sur un arbre plus élevé, pour y recommencer ses cris. Enfin, cette agitation ne cesse que lorsqu'elle a retrouvé la petite troupe dont elle faisait partie, ou une autre dans laquelle elle comptera desormais.

« Lorsqu'on démonte d'un coup de fusil une de ces Mésanges, il arrive quelquefois que l'oiseau, s'il ne peut plus voler, a cependant assez d'énergie pour rester fortement accroché par les pieds à la branche sur laquelle on l'a tiré. Ainsi suspendu, il pousse des cris plaintifs qui attirent autour de lui les individus dont se compose la bande à laquelle il appartient. Ceux-ci voltigent avec agitation autour de leur compagnon blessé, s'en approchent et paraissent s'efforcer de l'attirer à eux par des cris particuliers. On peut dans ces circonstances tuer ces oiseaux l'un après l'autre, jusqu'au dernier, sans que les coups de fusil puissent les déterminer à s'éloigner ».

Les Mésanges ou Acredules à longue queue habitent les forêts de toutes essences, mais de préférence celles qui renferment une grande variété d'arbres ; on les voit parfois aussi dans les parcs, les grands jardins, les vergers et généralement partout où il y a des arbres, mais c'est toujours dans les bois qu'on est le plus sûr de les rencontrer.

Ces oiseaux sont aussi remuants et aussi agiles que les Mésanges

précédentes, mais ils sont plus doux et moins cruels. Ils grimpent le long des branches avec une agilité étonnante, en se tenant souvent suspendus, le corps en bas. Ils n'aiment pas les lieux découverts et volent par saccades en se tenant autant que possible dans le voisinage des arbres. Ils ne se méfient guère de l'homme, mais les oiseaux de proie leur inspirent une grande frayeur.

Pendant l'été, les Acredules vivent plutôt par paires; en automne et en hiver elles se réunissent en troupes parfois fort nombreuses, surtout lors des migrations. « Il n'y a pas de plus joli spectacle, dit Tschudi, que celui que présente une famille de ces Mésanges se tenant serrées les unes contre les autres sur une même branche, mais toujours arrangées de telle façon que la première est tournée d'un côté, la seconde du côté opposé, la troisième comme la première, et ainsi de suite. »

Cette espèce fait constamment entendre son cri de *sit sit*, mais son véritable cri d'appel est *ti ti ti* et *tziriri*, *tziri* lancé d'une voix stridente; la frayeur lui fait jeter les cris de *tzjerrk*, *tzjerrrk*, *tzjerrrr*, et en s'envolant c'est un simple *terr*, *terr* ou *tert*, *tert* qu'elle fait entendre Le chant du mâle est un gazouillement faible et insignifiant.

Les Acredules sont essentiellement insectivores, mais ne prennent que les insectes, larves, chenilles et araignées de petite taille; en hiver elles recherchent les œufs d'insectes, les nymphes et les petites chrysalides qu'elles trouvent entre les écorces et dans les bourgeons. Elles chassent principalement dans la couronne des arbres et il est rare de les voir sur le sol, où elles se meuvent du reste fort difficilement.

Toutes les variétés mentionnées ci-dessus ont le même genre de vie, les mêmes cris et construisent des nids identiques. Ce sont des oiseaux très agréables en captivité, mais ils demandent beaucoup de soins et l'on ne parvient à les conserver que quand on peut en réunir plusieurs dans la même cage ; on doit aussi veiller à ce qu'ils aient toujours de l'eau fraîche, car ils boivent souvent et aiment à se baigner.

Reproduction. — Dès le mois de mars, chaque couple se met à la recherche d'un endroit convenable pour nicher et s'occupe de rassembler les matériaux nécessaires à la construction du nid. Celui-ci est à découvert, et placé généralement de manière que sa base repose sur une forte branche et que l'un de ses côtés est fixé soit au tronc de

l'arbre, soit à une autre branche. Il a la forme d'une bourse ou d'un ovoïde, et l'entrée est placée au sommet mais sur le côté; il a environ 14 à 16 centimètres de hauteur et sa base est toujours beaucoup plus large que le sommet.

Ce beau nid est formé d'un mélange de laine, de duvet, de toiles d'araignées et de mousse formant des parois épaisses, et le tout est tapissé extérieurement de lichens, de mousses, de fragments d'écorce de bouleau, d'enveloppes de chrysalides, etc., maintenus au moyen de toiles d'araignées ou de chenilles; l'intérieur est garni de laine, de plumes et de poils. L'oiseau choisit généralement pour construire son nid les mousses et les lichens qui croissent sur l'arbre où il s'est établi, et il dispose ces matériaux de manière qu'ils aient le même aspect que celui qu'ils offrent sur l'écorce; il en résulte que le nid paraît faire partie de l'arbre sur lequel il est construit et qu'il échappe parfois à l'œil le plus exercé.

Nous ne possédons dans le pays aucun oiseau dont le nid soit aussi beau et aussi élégant que celui de la Mésange à longue queue, aussi demande-t-il environ trois semaines de travail, bien que le mâle et la femelle y mettent une égale ardeur. La ponte a lieu dans le courant d'avril et se compose de neuf à douze œufs, quelquefois même de treize à quinze. Il va sans dire qu'une aussi nombreuse famille ne s'élève pas sans peine et que les parents doivent déployer un grand dévouement pour la mener à bonne fin.

Les œufs sont blancs, pointillés de rougeâtre vers le gros bout, ou d'un blanc uniforme; ils mesurent environ 15 millim. sur 12. Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant treize jours, mais cette dernière est toujours sur les œufs beaucoup plus longtemps que le mâle. Sa longue queue la gêne beaucoup dans l'étroit espace réservé aux œufs, aussi ne peut-elle couver qu'en la repliant de côté. Les jeunes aussi ont de la peine à trouver place dans le nid, surtout quand ils commencent à grandir; ils grimpent alors les uns sur les autres, chaque individu travaille à se faire une place, et dans les efforts qu'ils font tous, les parois du nid sont distendues et finissent par se trouer; les petits peuvent alors se mettre un peu plus à l'aise en passant leur queue par les trous que leur turbulence a fait naître dans le nid.

La seconde couvée a lieu au commencement de juin, mais la ponte n'est alors que de sept ou huit œufs au plus. Comme les Acrédules ont souvent des difficultés pour réunir les matériaux nécessaires à

leur belle construction, et qu'elles doivent parfois les chercher relativement loin, il arrive souvent qu'elles emploient pour le second nid les matériaux qui ont servi pour le premier. M. Gerbe dit que le nid des Mésanges à longue queue offre ceci de particulier, qu'assez souvent, sur deux de ses faces opposées, sont pratiquées deux petites ouvertures qui se correspondent, de telle façon que la femelle ou le mâle puisse entrer dans ce nid et en sortir sans être obligé de se retourner. J'ai examiné un grand nombre de nids mais je n'ai jamais remarqué chose semblable; il y a donc lieu de croire que le fait cité par M. Gerbe est tout à fait exceptionnel.

GENRE LIV

CALAMOPHILE — PANURUS

Panurus, Koch, *Syst. Baier. Zool.* I, p. 202 (1816).
Calamophilus, Leach, *Cat. M. and B. Br. Mus.* p. 17 (1816).
Mystacinus, Boie, *Isis*, 1826, p. 556.
Hypenites, Glog. *Handb. Naturg.* p. 281 (1842).
Paroides (pt.) Gray, *Gen. of. B.* I, p. 193 (1847).

Car. — Bec assez court, atteignant à peu près la moitié de la longueur de la tête, aussi large que haut, à mandibule supérieure légèrement recourbée vers la pointe et dépassant l'inférieure; narines basales, ovalaires, recouvertes antérieurement par une membrane et cachées par les plumes du front; ailes courtes, sur-obtuses, à première rémige presque nulle ; queue allongée, large, étagée ; tarses et doigts robustes ; ongles recourbés.

Hab. — Ce genre ne comprend qu'une seule espèce propre à l'Europe.

107. — La Calamophile ou Mésange à moustaches

PANURUS BARBATUS, *Saund. ex Briss*

(Pl. 106)

Parus barbatus, Briss. *Ornith.* III, p. 567 (1760).
Parus biarmicus, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 342 (1766).
Parus russicus, Gm. *Reise d. Russl.* II, p. 167, pl. 10 (1774).
Panurus biarmicus, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 201 (1816).
Calamophilus biarmicus, Leach, *Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 17 (1816).
Mystacinus biarmicus, Boie, *Isis*, 1822, p. 556.
Ægithalus biarmicus, Boie, *Isis*, 1826, p. 975.

Mystacinus russicus, arundinaceus et dentatus, Brm. *Vögl. Deutschl.* p. 471 (1831).
Calamophilus barbatus, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. XLIII (1840).
Hypenites barbatus, Glog. *Handb. Naturg.* p. 281 (1842).
Paroides biarmicus, Gray, *Gen. of. B.* I, p. 193 (1847).
Calamophilus sibiricus, Bonap. *Compt. Rend.* XLIII, p. 414 (1856).
Mystacinus barbatus, Schl. *Handb. Dierk.* p. 370 (1857).
Panurus barbatus, Saund. *Ibis*, 1871, p. 208.
Die Bart-Rohrmeise, en allemand.
The Bearded Titmouse, en anglais.
Het Baardmannetje, en flamand.

Taille $0^m,15$ à $0^m,16$; ailes $0^m,61$.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête d'un gris bleuâtre ; de chaque côté du bec et sous l'œil descendent de longues moustaches d'un noir profond et formées de plumes allongées; dessus du corps d'un beau roux (plus pâle chez les individus de Russie et surtout du Turkestan); rémiges primaires brunes, bordées extérieurement de blanc; les secondaires noires au centre, bordées extérieurement de roux et intérieurement de blanc; petites couvertures avec une tache noire; scapulaires blanches; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc pur; côtés de la poitrine légèrement lavés de rosâtre; flancs et abdomen d'un roux clair; sous-caudales noires ; queue d'un roux ardent, les deux rectrices externes bordées extérieurement de blanc. Bec orangé; pattes noirâtres; iris jaune.

Femelle. — Elle ressemble au mâle dont elle se distingue par le dessus de la tête qui est de la teinte du dos, par l'absence de moustaches et par les sous-caudales qui sont d'un roux pâle et non noires.

Jeune. — D'un roux grisâtre, plus pâle en dessous; lorums et milieu du dos noirs ; rectrices latérales noirâtres terminées de blanc.

Hab. — Cette espèce habite l'Europe centrale et méridionale; elle n'a été observée ni en Scandinavie, ni dans le nord de la Russie. Elle est rare en Danemark *(Kjoerbölling)*, assez commune dans certaines parties de la Hollande *(Schlégel)* et du sud de la Russie *(von Nordmann)*, peu commune ou rare, suivant les localités, en Allemagne et dans les autres parties de l'Europe centrale et méridionale, mais très rare en Belgique. En Angleterre, cet oiseau est sédentaire dans la partie orientale *(Harting)* et n'a été observé qu'accidentellement dans les

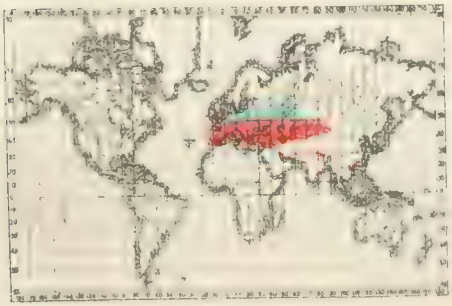

comtés de Yorkshire (*Waterton*), Devon (*Brooking Rowe*), Cornouailles (*Rodd*) et dans l'île de Wight (*A. G. More.*)

Cette Mésange est de passage, vers la fin d'octobre, dans quelques localités du nord de la France et notamment dans les environs de Lille (*Degland et Gerbe*), mais elle est rare dans les départements du midi (*Jaubert* et *Barthélemy*). Elle est sédentaire ou de passage en Italie suivant les localités (*Salvadori*), sédentaire en Sicile (*Malherbe*), en Espagne (*Saunders*), en Turquie, en Asie Mineure (*Robson*) et en Grèce où elle est rare (*De Heldreich*). Elle a également été observée au Caucase (*Bogdanow*), en Turkestan (*Severtzow*) et, d'après M. Przewalski, elle habite également la Mongolie et serait même très commune dans la région marécageuse qui s'étend au sud du coude septentrional du Hoangho.

Le prince Bonaparte mentionne une race particulière au Kamtchatka, qu'il désigne sous le nom de *Calamophilus sibiricus*; mais il est plus que probable qu'il y a erreur de localité et que l'oiseau appartient à la race plus pâle qu'on rencontre dans les pays asiatiques mentionnés ci-dessus.

Mœurs. — La Calamophile ou Mésange à moustaches est sédentaire dans l'Europe méridionale, mais pour nos climats c'est un oiseau d'été qui arrive en avril et émigre en octobre; anciennement, cependant, elle était plus ou moins sédentaire en Belgique et y passait régulièrement l'hiver en assez grand nombre; aujourd'hui, elle ne se montre plus que très rarement dans notre pays et seulement lors de la migration d'automne. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, elle était assez commune dans les marais de la Campine et des Flandres; d'après ce que m'écrit M. A. Croegaert d'Anvers, on pouvait en prendre près de cette ville de dix à quinze dans une matinée, bien que cet oiseau ne fut déjà plus aussi abondant qu'il y a une quarantaine d'années. Cette espèce est donc devenue de plus en plus rare, et l'on doit attribuer cette disparition aux travaux d'endiguement et surtout à la transformation en pâturages de certains grands marais.

A l'époque où cette espèce était abondante, en hiver, près d'Anvers, M. A. Croegaert me dit n'avoir observé qu'un seul couple qui soit resté nicher dans le pays, c'est-à-dire dans le Kartuyzerschor, grand marais à roseaux situé entre la Tête de Flandre et le fort de Burght. Ce n'est cependant pas là que ces Mésanges étaient le plus abondantes, mais bien dans le grand marais que l'on rencontrait en suivant la digue pour aller à Calloo, et qui aujourd'hui est transformé en majeure partie en pâturages.

La Calamophile à moustaches vit uniquement dans les marais, les étangs et les fossés inondés, mais seulement là où il y a abondance de roseaux: sa vie est intimement liée à l'existence de ces végétaux, et l'oiseau disparait d'une localité dès que ceux-ci font défaut. En Hollande elle devient également plus rare d'année en année, à mesure que les fourrés de roseaux sont défrichés.

C'est un charmant petit oiseau de mœurs paisibles, fort gai et remuant, qui grimpe le long des roseaux avec une agilité remarquable, saute de l'un à l'autre et se cramponne parfois au sommet d'un roseau se laissant balancer au gré du vent.

Cette Mésange ne paraît pas être très sociable en été, car on la voit toujours par couple ou en famille, mais il n'en est pas de même en hiver, car alors elle se tient en bande, mais le mâle reste toujours près de sa femelle. Il suffit de se tenir au bord du marais choisi par ces oiseaux et d'avoir avec soi un appelant pour faire venir toute la troupe; ils répondent immédiatement par leur cri d'appel de *tchim*, *tchim*, et il paraît que quand on a un mâle pour appelant, le premier qui se laissera prendre sera une femelle et réciproquement. Son vol est léger, ondulé et accompagné de battements d'ailes. Pendant ses ébats, l'oiseau fait continuellement entendre son cri de *tzit*, *tzit* ou *tzips*, *tzips*; le chant du mâle est très insignifiant et se compose d'un gazouillement auquel sont mêlées quelques notes rauques et saccadées.

La nourriture de cette espèce se compose de divers insectes, de larves et d'araignées qui vivent sur les roseaux ou dans la vase; en automne, quand les insectes deviennent rares, la Calamophile à moustaches se nourrit de graines de roseaux et elle ne consomme rien d'autre pendant tout l'hiver; il est cependant probable qu'elle se contente, en cas de disette, de graines d'autres plantes croissant près de l'eau. On la voit souvent courir sur la vase pour y chercher des larves et des insectes.

Ces oiseaux se plaisent assez bien en captivité mais demandent beaucoup de soins. On ne peut conserver un individu seul, car il meurt d'ennui; on doit avoir au moins un couple, mais la mort de l'un amène sûrement celle de l'autre. On les nourrit avec de la pâtée de rossignol, à laquelle on ajoute des graines de pavot ou de roseaux; ils mangent également de la mie de pain et sont très friands de graines de figues. « Ces oiseaux, dit le comte de Gourcy, ont l'un pour l'autre une grande tendresse. Le mâle et la femelle sont tou-

jours perchés l'un à côté de l'autre, et lorsqu'ils s'endorment, l'un d'eux, le mâle d'ordinaire, recouvre sa compagne de son aile. Ils se becquettent, se nettoient sans cesse; la femelle saute-t-elle seule en bas de son perchoir, le mâle l'appelle avec colère, à en juger par l'intonation qu'il donne à sa voix. Ils se baignent souvent, et toujours l'un après l'autre. »

Reproduction. — La Calamophile à moustaches niche dans les touffus de roseaux les plus impénétrables, aussi est-il fort difficile de se procurer son nid, qui est toujours fort bien caché. Thienemann dit avoir trouvé un nid près de Rotterdam, sur l'îlot des Cormorans; celui-ci se trouvait dans un marécage sur une petite éminence garnie de hautes herbes auxquelles il était solidement fixé, mais à une certaine distance des roseaux qui l'entouraient.

J'ai sous les yeux un nid, appartenant au Musée de Bruxelles, qui est formé de feuilles de roseaux entrelacées et dont l'intérieur est garni très soigneusement de fines graminées; il a la forme d'une coupe et mesure 11 centimètres de diamètre sur 6 de hauteur. Les œufs, au nombre de quatre, sont d'un blanc laiteux ornés de points et de petites stries brunâtres qui occupent toute la surface; ils mesurent 17 millim. sur 14

Suivant Thienemann, la construction du nid a lieu, en Hollande, dans la première quinzaine d'avril et la ponte serait de cinq à sept œufs, que le mâle et la femelle couvent alternativement. Il y a ordinairement une seconde ponte à la fin de juin.

FAMILLE DES MOTACILLIDÉS.

Car. — Corps élancé; bec droit, échancré à la pointe de la mandibule supérieure; narines découvertes; queue longue; tarses et doigts grêles et allongés.

Mœurs. — Les oiseaux de cette famille se tiennent dans des lieux très divers : les uns habitent le voisinage de l'eau ou plutôt l'eau elle-même, d'autres recherchent les montagnes et d'autres les plaines et même les forêts.

Ils passent la majeure partie de leur existence sur le sol et ne se perchent que peu sur les arbres. Leur marche est facile et gracieuse, parfois ils courent avec rapidité; en marchant ils portent le corps horizontalement et ils ont de petits hochements de queue, d'où le nom vulgaire de *Hochequeue* donné au premier genre de cette famille.

Tous les Motacillidés sont insectivores et rendent de grands services à l'agriculture.

Les uns font un nid grossier, d'autres y mettent un peu plus de soins ; ils nichent généralement à terre.

Classification. — Cette famille se divise en deux sous-familles : les Motacillinés et les Antinés.

SOUS-FAMILLE

DES MOTACILLINÉS. — MOTACILLINÆ

Car.— Queue aussi longue ou plus longue que le corps ; pouce, y compris l'ongle, plus court que le tarse.

Cette division comprend les *Hochequeues*, aussi désignés sous les noms de Lavandières et de Bergeronnettes ; ce dernier nom s'applique particulièrement aux espèces du sous-genre *Budytes*.

GENRE LV

HOCHEQUEUE — MOTACILLA

Motacilla, Lin. (ex Briss.) *Syst. nat.* I, p. 328 (1766).
Pallenura, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 500 (1811).
Budytes, Cuv. *Règ. an.* p. 371 (1817).
Calobates, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 33 (1829).

Car. — Bec droit, grêle, subulé, à mandibule supérieure légèrement échancrée à la pointe ; narines ovales, découvertes ; ailes plus courtes que la queue quoique allongées, sub-aiguës ; queue longue ; tarses longs et grêles ; doigt externe réuni au médian par sa base ; ongle postérieur assez long et recourbé.

Hab. — Les Hochequeues sont répandus en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Archipel Indien.

108. — **Le Hochequeue gris**

MOTACILLA CINEREA, *Briss.*

(Pl. 107)

Motacilla cinerea, Briss. *Ornith.* III, p. 465 (1760).
Motacilla alba, Lin. *Syst. nat.* I, 331 (1766).

Motacilla albeola, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 506 (1811).
Motacilla septentrionalis, sylvestris et brachyrhynchos, Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 47-48 (1831).
Motacilla dukhunensis, Syk. *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 91.
Motacilla brissoni, Macg. *Man. Brit. B.* I, p. 160 (1846).
Motacilla baicalensis, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 363.
Die Weisse Bachstelze, en allemand.
The White Wagtail, en anglais.
De Witte Kwikstaart, en flamand.

Var. Lugubris

(Pl. 107*b*)

Motacilla lugubris, Tem. *Man. d'ornith.* I, p. 253 (1820).
Motacilla lotor, Renn. in *Mont. Orn. Dict.* p. 377 (1831).
Motacilla yarrellii, Could, *Proc Zool. Soc.* 1837, p. 74.
Motacilla alba lugubris, Schl. *Rev. crit.* p. 37 (1844).
Motacilla algira, de Selys-Long. *Naumannia*, 1856, p. 391.
Motacilla alba *var.* Lugubris, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 15 (1871).

Taille : 0,17 : ailes 0,088.

Mâle adulte en été. — Front, dessus de la tête jusqu'au dessus des yeux, bande sourcilière, joues, côtés du cou d'un blanc pur ; vertex, nuque, gorge, devant du cou et poitrine d'un noir profond ; dos, roupion et petites couvertures des ailes gris ; grandes couvertures et scapulaires noirâtres, bordées de blanc ; rémiges d'un brun noirâtre finement lisérées de blanchâtre ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs d'un cendré grisâtre ; sus-caudales noires bordées de gris ; queue noire ; première rectrice latérale blanche, bordée de noir intérieurement sur les deux tiers de son étendue ; deuxième rectrice noire avec la barbe externe et son extrémité blanches. Bec, pattes et iris noirs.

Femelle. — Elle ne diffère presque pas du mâle ; elle est un peu plus petite et le noir de la tête et de la poitrine est moins étendu.

Mâle et femelle en hiver. — Parties supérieures d'un gris moins foncé qu'en été ; gorge et devant du cou blancs légèrement lavés de jaunâtre, de même que les autres parties blanches de la tête ; à la poitrine une sorte de hausse-col noir qui remonte sur les côtés du cou jusqu'à la région parotique ; bordures des couvertures alaires et des scapulaires d'un blanc grisâtre ; le reste du plumage comme en été.

Jeune. — D'un cendré brunâtre en dessus ; ailes brunes avec les couvertures bordées de blanc sale un peu roussâtre ; d'un blanc sale en dessous, un peu roussâtre à la poitrine, cendré sur les flancs ; queue comme chez l'adulte. Pattes et bec bruns.

Var. Lugubris. — Diffère de l'espèce type par la coloration des parties

supérieures, qui sont d'un noir profond. En hiver la gorge et le devant du cou sont blancs; les parties dorsales sont d'un noir moins pur et varié de cendré.

Hab. — Le Hochequeue gris habite toute l'Europe jusqu'au cap Nord *(Collett)* et la partie septentrionale de l'Islande *(Faber)*; il est généralement commun partout sauf en Grande-Bretagne où il est rare, mais il y niche *(More)*. Il est très commun et sédentaire en Belgique.

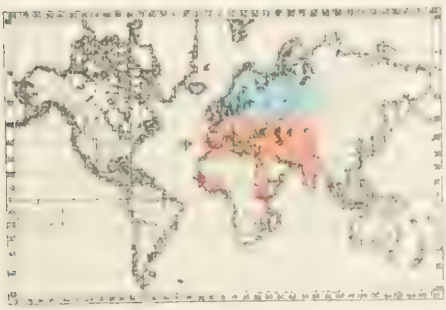

A l'est, cette espèce habite communément l'Asie Mineure *(Krüper)*, la Palestine *(Tristram)*, la Perse *(Blanford)*, le Turkestan *(Severtzow)* jusqu'au lac Baïkal *(Dybowsky)*. Plus à l'est et dans l'Inde, cet oiseau est remplacé par des espèces fort voisines, qui ne sont probablement que des variétés climatériques de celle qui nous occupe en ce moment (1); suivant MM. Sykes et Hume, le type européen se montrerait cependant dans certaines parties de l'Inde, surtout dans la région nord-ouest ; M. David l'a pris dans les provinces occidentales de la Chine (*M. baicalensis*).

Le Hochequeue gris est sédentaire dans le nord de l'Afrique, où on le trouve au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*), dans les régences de Tunis (*Salvin*) et de Tripoli (*Chambers*), en Egypte jusqu'en Abyssinie (*de Heuglin*) et Zanzibar (*Daubeney*). Il a également été observé au Sénégal (*Swainson*) et à Casamanse (*Verreaux*). Il hiverne aux Canaries (*Bolle*).

Dans le nord de l'Afrique, cet oiseau est toujours plus abondant en hiver qu'en été, et il est probable qu'il ne se montre plus au sud que dans la mauvaise saison.

La var. *Lugubris* est commune aux îles Britanniques (*Harting*) et paraît en grand nombre à chaque printemps à l'île Helgoland (*Gätke*); elle se montre accidentellement dans le sud de la Norwège (*Collett*) et de la Suède (*Sundewall*), en Danemark (*Kjaerbölling*), en Hollande,

(1) J'ai sous les yeux des *M. ocularis* et *personata* qui ne sont positivement que des variétés ou races de l'espèce indigène, dont ils ne diffèrent que par la disposition de la teinte noire de la tête. D'autres Hochequeues asiatiques sont probablement dans le même cas, mais comme je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner toutes les formes du groupe, je crois convenable de ne m'occuper pour le moment que des deux qui sont propres à l'Europe.

en Belgique, dans le nord de la France (*Degland* et *Gerbe*) et en Italie, où elle a été observée en Piémont, en Vénétie, en Ligurie et dans la Romagne (*Salvadori*).

M. J. P. Van Wickevoort Crommelin fait remarquer que le Hochequeue lugubre (*M. lugubris*) se montre annuellement en Hollande au passage du printemps; il possède, dit-il, deux mâles tués en Hollande dans la saison des couvées et que l'un d'eux était accouplé avec une femelle qui ne différait nullement de celles qu'on voit habituellement dans les Pays-Bas durant la belle saison (1).

Cette variété est commune en Bretagne et en Anjou : M. Millet, dans sa *Faune de Maine-et-Loire*, dit qu'elle y arrive vers le milieu de l'automne et qu'elle en repart à la fin de mars; elle est de passage en automne et au printemps dans les Pyrénées françaises (*Lacroix*), paraît être assez rare dans le midi de l'Espagne (*Saunders*), mais commune en Portugal (*Barboza du Bocage*). Suivant le capitaine Loche, elle habite l'Algérie (*M. algira*); elle a également été observée à Tanger (*Irby*).

Mœurs. — Le Hochequeue gris émigre des contrées du Nord vers la fin de septembre ou en octobre pour passer l'hiver dans un climat moins rude. Il est sédentaire en Belgique et dans toutes les contrées européennes situées au sud de 50 1/2°; chez nous, il est cependant plus commun en été qu'en hiver, mais dès les premiers jours de mars, ces oiseaux nous reviennent en grand nombre; c'est alors aussi que commence le passage des individus qui se rendent dans le Nord et qui repassent en octobre. Ces oiseaux émigrent généralement par troupes de quarante à cinquante individus; ils commencent par se réunir en bandes dans les pâturages, pour errer bientôt de l'un à l'autre en suivant toujours la direction de leur voyage; au crépuscule toute la bande s'élève dans les airs pour se diriger vers le sud-ouest.

Ce Hochequeue vit de préférence dans les champs et les pâturages et surtout près de l'eau, mais il n'est pas rare de le rencontrer sur les lisières et dans les clairières des bois à proximité d'une mare, d'un étang ou d'un ruisseau. Il préfère cependant les lieux habités, aussi le rencontre-t-on presque toujours près des fermes et dans les villages, où il se perche volontiers sur les toits; il affectionne aussi beaucoup les saules taillés en têtards qui croissent au bord de l'eau,

---

(1) Voy. *Nederl. Tijdschr. voor de Dierk.* III, p. 517 (1866).

ainsi que le voisinage des ponts et des moulins à eau. Bien que ce soit un oiseau de plaine, on l'observe cependant aussi dans les montagnes près des sources et des ruisseaux.

Cette espèce passe une grande partie de sa vie sur le sol, mais elle se repose généralement sur les arbres, les poteaux, les toits des maisons, etc.; c'est habituellement sur un saule ou sur un aune qu'elle cherche le repos pour la nuit. Elle marche pas à pas avec autant d'aisance que de rapidité, en tenant le corps et la queue dans une position horizontale et le cou un peu rentré. Son vol est facile et rapide; en volant l'oiseau décrit une longue ligne sinueuse; parfois il ne franchit qu'une courte distance à peu d'élévation du sol, d'autres fois il parcourt d'une seule traite une distance de plus d'un quart de lieue; quand il veut s'arrêter, il se laisse brusquement tomber en étalant la queue pour amortir sa chute.

Ce Hochequeue est d'un naturel gai et sociable; toujours en mouvement, remuant sans cesse la queue, courant d'un côté et d'autre, il ne peut rester en place que quand il chante. Il recherche la société de ses semblables et aime à folâtrer et à se quereller avec eux, mais il ne peut vivre en bonne intelligence avec les autres petits passereaux, qu'il doit toujours tourmenter et harceler. « Quand ces Hochequeues aperçoivent un rapace, dit Brehm père, ils le poursuivent longtemps en poussant de grands cris; ils avertissent ainsi le reste du peuple ailé et contraignent, de cette façon, plus d'un Epervier à abandonner sa chasse. J'ai souvent admiré leur courage et leur agilité, et je suis bien convaincu que le Faucon est le seul rapace qui puisse parvenir à les capturer; l'Epervier est trop lent pour s'emparer d'un Hochequeue au vol. Quand une bande de ces oiseaux a mis en fuite un rapace, alors retentit dans les airs un chant de triomphe, puis ils se séparent. Ils détestent également le Hibou et accourent autour de lui en poussant de grands cris; mais ils s'éloignent bientôt si le Hibou ne s'envole pas. »

Le cri d'appel est perçant et peut se rendre par *tziwit*, *tzujit*, *biuiss* ou *tziuwiss*, *tzissississ*; quand l'oiseau perche il fait souvent entendre les cris de *couiriri*, *couiri*. Le mâle chante beaucoup, mais son chant est fort simple et se compose des différents sons énoncés ci-dessus, qu'il répète plusieurs fois de suite; on l'entend pendant toute la belle saison, mais principalement au printemps; la femelle fait aussi entendre quelques strophes, mais d'une voix beaucoup moins sonore.

La nourriture du Hochequeue gris se compose d'insectes divers, de larves, de chrysalides et d'araignées, qu'il cherche près de l'eau, dans la vase, entre les pierres, sur les fumiers, les toits, etc. Il aime à se tenir sur une pierre qui s'élève hors de l'eau pour guetter les insectes aquatiques ; on le voit souvent aussi faire la chasse aux insectes dans les pâturages que la présence des bestiaux y attire en grand nombre ; il suit le laboureur pour prendre les larves et les coléoptères que la charrue met à découvert. Aperçoit-il un insecte, il fond sur lui et manque rarement sa proie ; il attrape aussi fort adroitement au vol les mouches et autres insectes ailés.

Cette espèce s'apprivoise facilement et s'habitue bientôt à la captivité ; on la nourrit de vers de farine, de mouches, d'œufs de fourmis et de pain trempé dans du lait. L'eau pour se baigner ne doit pas lui manquer.

Reproduction.— Les anciens couples se reforment dès les premiers jours du printemps ; mais cela ne se fait pas sans luttes, car les mâles célibataires cherchent à enlever la femelle des autres. Les deux rivaux se précipitent alors l'un sur l'autre en poussant de grands cris ; de temps en temps ils viennent à terre, prennent une attitude à la fois défensive et menaçante, comme deux coqs prêts au combat, et la bataille ne cesse que quand l'un des deux laisse le champ libre à son rival. Ce dernier fait alors l'empressé auprès de la femelle, ouvre ses ailes, hoche la queue avec vivacité, et cherche par tous les moyens à captiver son attention jusqu'à ce qu'elle se rende à ses désirs.

La construction du nid a lieu dans des endroits bien divers, mais presque toujours dans un trou ou un creux ; on le rencontre aussi bien dans le trou d'un arbre que dans la crevasse d'un rocher, ou d'une muraille, dans un trou creusé à terre sous des racines, sous un pont, sous un toit, dans un tas de bois ou de pierres, sur un saule taillé en têtard, sous un tronc d'arbre renversé, etc.

Le mâle et la femelle travaillent à la construction du nid, qui est assez grossièrement fait à l'aide de racines, de brindilles, de feuilles mortes, de paille, de mousse, etc., le tout recouvert de chaumes plus fins et de radicelles ; l'intérieur est garni de poils, de crins et de flocons de laine, mais rarement de plumes. Les nids construits dans les bois renferment souvent des lichens.

La ponte est de six à huit œufs, d'un blanc bleuâtre ou grisâtre, parsemés d'une multitude de points, de stries et de petites taches d'un gris brunâtre ou rougeâtre généralement plus nombreux vers le gros

bout ; ils sont assez variables de forme et de coloration, mais mesurent généralement 21 millim. sur 15.

La femelle couve seule pendant une quinzaine de jours, mais le mâle élève les petits avec elle. Si le printemps est précoce, on peut trouver des œufs dès la première quinzaine d'avril ; les jeunes prennent leur essor en mai. En juin a lieu une seconde couvée composée de quatre à six œufs. Les petits croissent très rapidement et peuvent bientôt rejoindre leurs aînés pour vivre avec eux et les parents jusqu'au moment de la migration. En automne, ces familles se rendent chaque soir dans les roseaux d'un étang pour passer la nuit en compagnie des étourneaux.

Il n'est pas rare de trouver un œuf de Coucou dans le nid du Hochequeue gris.

109. — Le Hochequeue boarule.

MOTACILLA BOARULA, *Penn.*

(Pl. 108)

MOTACILLA FLAVA et JAVENSIS, Briss. *Ornith.* III, pp. 471-74 (1760).
MOTACILLA BOARULA, Penn. *Brit. Zool.* I, p. 492 (1768).
MOTACILLA MELANOPE, Pall; *Reise Russ. Reichs*, III p.696 (1776).
MOTACILLA TSCHUTSCHENSIS et BOARULA, Gm. *Syst. nat.* I, pp. 962, 997 (1788).
MOTACILLA SULPHUREA, Bechst. *Nat. Vög. Deutschl.* II, p. 459 (1807).
MOTACILLA CINEREA, Leach (nec Briss.) *Syst. Cat. M. and B. Br. Mus.* p. 22 (1816).
MOTACILLA BISTRIGATA, Raffl. *Trans. Linn. Soc.* XIII, p. 312 (1821).
MOTACILLA MONTIUM, C. L. Brm. *Vög. Deutschl.* p. 345 (1831).
BUDYTES BOARULA, Eyt. *Cat. Br. Birds*, p. 15 (1836).
MOTACILLA XANTHOSCHISTOS, Hodgs. in *Gr. Zool. Misc.* p. 83 (1844).
PALLENURA FLAVA, Bp. *Rev. crit.* p. 146 (1850).
PALLENURA SULPHUREA et JAVENSIS, Bp. *Consp. av.* I, p. 250 (1850).
CALOBATES SULPHUREA, Horsf. et M. *Cat. B. M. E. I. Comp.* I, p. 349 (1854).
MOTACILLA MONTANA et RIVALIS, C. L. Brm. *Vogelfang*, p. 143 (1855).
CALOBATES BISTRIGATA, Gr. *Hand-List.* I, p. 248 (1869).
CALOBATES BOARULA, Swinh. *Ibis.* 1870, p. 346.
COLOBATES MELANOPE, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 364.
BUDYTES NOVÆ-GUINEÆ, Mey. *Sitzb. Isis Dresd.* 1875, p. 74.
DIE GRAUE oder WINTER-BACHSTELZE, en allemand.
THE GREY WAGTAIL, en anglais.
DE GROOTE GELE KWIKSTAART, en flamand.

Taille : 0m,175; ailes 0,083.

Description du mâle en été. — Parties supérieures d'un gris cendré nuancé

d'olivâtre ; raie sourcilière blanche mais peu developpée ; gorge et devant du cou d'un noir profond ; une raie blanche assez large et partant de la base du bec sépare la teinte grise des joues du noir de la gorge ; parties inférieures et sous-caudales d'un beau jaune, lavé d'olivâtre sur les flancs et les jambes ; ailes noirâtres ; couvertures bordées de grisâtre, les scapulaires de blanchâtre ; rémiges secondaires blanches à la base ; croupion et sus-caudales d'un jaune verdâtre ; queue noirâtre, première rectrice entièrement blanche, deuxième et troisième blanches avec leur barbe externe noirâtre. Bec et iris noirâtres ; pattes d'un brun roussâtre.

La femelle a le noir de la gorge moins pur et les parties supérieures plus claires.

Mâle et femelle en hiver. — Point de noir à la gorge ; parties supérieures, queue et ailes comme en été ; gorge blanche ; poitrine d'un jaune roussâtre ; flancs lavés de cendré ; ventre et sous-caudales jaunes.

Jeune. — Ressemble aux individus en plumage d'hiver, mais les parties supérieures sont d'un cendré brunâtre et le croupion et les sus-caudales sont olivâtres.

Hab. — Cette espèce habite presque toute l'Europe et les îles Britanniques, mais elle ne paraît pas avoir été observée en Danemark, en Scandinavie et en Finlande. Elle se montre accidentellement dans le Holstein *(Boie)*, dans le nord de l'Allemagne *(Naumann)* et dans la Russie centrale jusqu'à la latitude de Moscou, mais elle est assez commune dans le sud de la Russie *(von Nordmann)* et dans le Caucase *(Bogdanow)*. Dans l'Europe centrale et méridionale elle est partout plus ou moins abondante suivant les localités ; en Belgique elle est généralement assez commune et sédentaire.

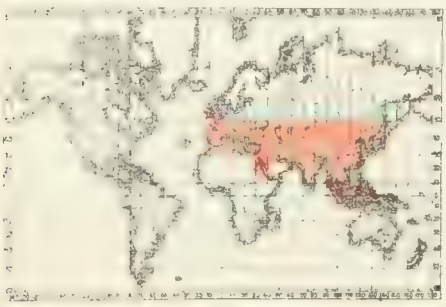

Cet oiseau habite également le nord et le nord-est de l'Afrique, c'est-à-dire le Maroc *(Irby)*, l'Algérie *(Loche)*, l'Egypte et l'Arabie Pétrée *(de Heuglin)*, la Nubie *(Leith Adams)*, l'Abyssinie *(Blanford)* ainsi que les îles Canaries et Açores *(Bolle, Godman)*.

L'aire géographique de cette espèce s'étend surtout vers l'Orient. On la rencontre depuis l'Asie Mineure, la Palestine et la Perse *(Tristram, Blanford)* jusqu'au Japon *(Temminck et Schlégel)*. Elle a été observée dans le sud de la Sibérie et les provinces de l'Amour *(Mid-*

dendorff, *Radde*, *Pallas*), en Mongolie, en Chine (*David*), aux îles Formose et Hainan (*Swinhoe*), au Turkestan (*Severtzow*), dans l'Inde, à Ceylan (*Jerdon*), à Malacca, aux Philippines (*Walden*), à Sumatra (*Raffles*), à Bornéo (*Doria*), à Java (*Blyth*, *Mus. Brux.*), à la Nouvelle-Guinée (*Meyer*), etc.

Remarque. — Quelques auteurs ont séparé les individus de l'Asie et de l'Archipel Indien de ceux de l'Europe, pour en faire deux espèces distinctes. J'ai sous les yeux un individu de Java, en plumage d'hiver, qui ne diffère cependant en rien des spécimens de Belgique.

M. T. Salvadori, dans son remarquable ouvrage sur les oiseaux des Moluques, décrit sous le nom de *Calobates melanope* (Pall.), le plumage d'hiver seulement, et il paraît considérer son oiseau comme spécifiquement distinct du *M. boarula* d'Europe, à en juger du moins par la synonymie et les indications géographiques qu'il donne (1).

La description du *M. melanope* de Pallas (*Zoogr. Rosso-As.* I, p. 500) se rapporte pourtant bien à l'oiseau d'Europe en robe de noce, puisque Pallas dit lui-même que la gorge est noire.

Je me demande cependant, si l'Archipel Indien n'offrirait pas une variété qui conserve le même plumage pendant toute l'année, plumage correspondant à la robe d'hiver des individus de l'Europe? Dans ce cas le nom de *melanope* n'est nullement applicable à cette variété ou espèce comme on voudra la considérer, mais on devra la désigner sous le nom de *Motacilla* ou *Calobates javensis* (Briss.), car c'est bien à la description de Brisson qu'elle se rapporte alors.

Mœurs. — Le Hochequeue boarule émigre de la zone la plus septentrionale de son habitat en septembre ou octobre, pour y retourner dans les premiers jours de mars; il est sédentaire en Hollande, en Belgique et probablement dans toutes les contrées placées sous la même latitude. Il supporte assez bien le froid, mais c'est le manque de nourriture qui l'oblige à émigrer. Il voyage isolément ou par couple, aussi bien pendant la nuit qu'en plein jour ; les jeunes partent avant les adultes et font la route par groupes formés de plusieurs individus.

Cet oiseau vit toujours près de l'eau ou dans son voisinage et préfère les eaux courantes, dont il ne s'éloigne jamais de beaucoup; il

(1) T. Salvadori, *Ornitologia della Papuasia e delle Mol.* II, p. 451.

est rare de le voir dans les champs et dans les pâturages, surtout quand ceux-ci se trouvent à une certaine distance de l'eau. En été on le rencontre aux pieds des montagnes, dans les vallées accidentées et traversées par une rivière ou un ruisseau; il montre une grande prédilection pour le voisinage des cascades, des moulins à eau et pour les ruisseaux encombrés de pierres, car il aime à sautiller d'une pierre à l'autre. Cet oiseau n'a cependant pas besoin d'une eau vive; un étang, une mare suffissent pour le fixer dans un endroit; il s'établit même auprès de réservoirs presque continuellement fermés, car il est attiré par la plus grande fraîcheur de l'air et par la présence d'insectes plus nombreux. Il se repose sur une pierre, un poteau, une branche d'arbre peu élevée, et passe généralement la nuit sur une branche penchée au-dessus de l'eau. Il aime le voisinage de l'homme et se perche volontiers sur les toits des maisons.

Le Hochequeue boarule est un gracieux petit oiseau, toujours gai et content et avec cela fort confiant, mais il n'oublie jamais la prudence. Il se laisse approcher quand on n'a pas l'air de le voir, mais dès qu'il s'aperçoit qu'on veut le poursuivre, il s'empresse de se mettre hors de portée de fusil. Il marche à petits pas ou court avec rapidité le long d'un ruisseau en hochant la queue, sautille de pierre en pierre, entre même dans l'eau et s'y promène mais en ayant soin de ne pas mouiller son plumage. Quand il marche, il tient le corps horizontal et la queue relevée; est-il perché sur une branche, il redresse le corps et laisse pendre sa queue. Il a ses places choisies, son arbre, son toit, où il vient se reposer chaque matin. Son vol est aisé, rapide, ondulé, saccadé; l'oiseau franchit souvent d'une seule traite une distance de plus d'une demie lieue.

Cette espèce n'aime pas la société de ses semblables; elle ne peut supporter qu'un autre couple vienne s'installer dans son voisinage, et si cela a lieu, ce sont des cris et des querelles sans fin; par contre, elle tolère volontiers le voisinage du Hochequeue gris. Son cri d'appel ressemble beaucoup à celui de ce dernier, mais il est plus bref et plus strident; il peut se rendre par *tzizi*, *tzi*, *tziss*, *tzississ*, ou *stip*, *stip-stip*; à l'époque des amours, le mâle fait entendre un cri particulier ressemblant à *tzurli ou tzusri*. Son chant n'est pas désagréable et il est supérieur à celui du Hochequeue gris, mais on l'entend moins souvent.

Cet oiseau cherche sa nourriture principalement près de l'eau, dans la boue, sur les fumiers ou dans l'eau; elle se compose d'insectes de toutes espèces, de larves et d'araignées.

Il est plus difficile de conserver cette espèce en captivité que la précédente, et il n'est guère possible de la garder en vie plus d'une année.

Reproduction. — Le nid est construit dans le voisinage de l'eau et même parfois près du bord. Il est placé dans un trou naturel du sol, dans la crevasse d'un rocher ou d'une muraille, dans les auges d'un moulin, dans un tas de pierres ou de bois, etc.; il varie de volume suivant la cavité qu'il occupe. Ce nid est formé de brindilles, de radicelles, de mousses et de feuilles mortes, et l'intérieur est garni de poils, de laine ou de crins.

La femelle dépose au commencement d'avril cinq ou six œufs, rarement quatre. Ceux-ci sont d'un blanc grisâtre ou d'un blanc jaunâtre sale, marqués de taches et de points plus ou moins distincts d'un brun jaunâtre, olivâtre ou d'un gris cendré; ils mesurent environ 20 millim. sur 15.

La femelle couve seule, mais on a cependant remarqué que le mâle la relaye quelquefois. Elle est fort attachée à sa couvée et se laisse souvent enlever du nid sans chercher à fuir; elle témoigne la plus grande tendresse à ses petits et continue à les nourrir encore quelque temps après qu'ils ont pris leur essor. Dans la première quinzaine de juin commence la construction d'un nouveau nid, mais la ponte n'est alors que de quatre œufs au plus.

Quand le printemps a été peu favorable, la première ponte n'a lieu qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai, et la seconde, dans les premiers jours de juillet. Lorsque ces oiseaux n'ont pas été troublés, ils reviennent chaque année faire leur nid dans le même trou, mais jamais ils ne construisent, dans la même année, le second nid dans la cavité qui a contenu le premier.

110. — Le Hochequeue jaune

MOTACILLA FLAVA, *Lin.*

(Pl. 109)

MOTACILLA FLAVA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 331 (1766).
MOTACILLA BOARULA, Scop. (nec Penn.) *Ann. I. Hist. nat.* p. 154 (1769).
PARUS LUTEUS et CASPICUS, Gm. *Reise*, III, pp. 101, 102 (1774).
MOTACILLA CAMPESTRIS, Pall. *Reise Russ. Reichs*, III p. 696 (1776).
MOTACILLA VIRIDIS, Gmel. *Syst. nat.* I. p. 962 (1788)
MOTACILLA CHRYSOGASTRA, Bechst. *Gem. Naturg. Deutschl.* II p. 466 (1817).

Motacilla flaveola, Pall. (nec Tem.) Zoogr. Rosso. As. I, p. 501 (1811).
Motacilla flavescens, Steph. in *Shaw, Gen. Zool.* X, p. 559 (1817).
Budytes flavus, C. Brm., *Vög. Deutschl.* p. 344 (1831).
Budytes beema, Syk. *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 90.
Motacilla neglecta, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 129.
Motacilla flava *var.* vulgaris, Sundev. *K. Vet. Ak. Handl.* 1840, p. 53.
Budytes gouldi, Macgil. *Man. Brit. B.* I, p. 163 (1840).
Budytes schisticeps et B. dubius *var.* anthoides, Hodgs. in *Gray Zool. Misc.* p 83 (1844).
Budytes viridis, Jerd. *Madr. Journ.* XIII, pt. 2, p. 132 (1845).
Budytes pygmæus et superciliaris, A. Brm. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 74.
Budytes fasciatus, paradoxus et campestris, C. Brm. *Vogelf.*, pp. 141-42 (1855)
Budytes flavescens, Gray, *Hand-list* I, p. 247 (1869).
Die Gelbe Bachstelze, en allemand.
The Blue-headed Wagtail, en anglais.
De Gele Kwikstaart, en flamand.

Var. Cinereocapilla.

(Pl. 109*c*.)

Motacilla cinereocapilla, Savi, *Nuovo Giorn. delle Lett.* p. 190 1831).
Budytes cinereocapilla, Bonap. *Comp. List.*, p. 19 (1838).
Motacilla flava *var.* Borealis, Sundev. *K. Vet. Akad. Handl.* 1840, p. 53.
Budytes nigricapilla, Bp. *Consp. Gen. av.* I, p. 249 (1850).
Budytes atricapilla, C. Brm. *Vogelf.* p. 141 (1855).
Budytes flava *var.* Cinereocapilla, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 15 (1871).
Motacilla viridis, Dress. (nec. Gm.), *The Birds of Eur.* III, p. 269 (1875).
Motacilla flava viridis, Finsch, *Verhandl. d. K. K. Zool. bot. Gesellsch. Wien* (1879), p. 173.

Var. Melanocephala.

(Pl. 109*b*).

Motacilla melanocephala, Licht. *Verz. Doubl.* p. 36 (1823).
Motacilla feldeggii, Michah. *Isis*, 1830, p. 814.
Budytes melanocephala, Bp. *Comp. List.* p. 19 (1838).
Motacilla Kaleniczenkii (Kryn.) Kal. *Bull. Soc. Mosc.* XII, p. 229 (1839).
Motacilla flava *var.* Africana et Dalmatica, Sund. *K. Vet. Ak. Handl.* 1840, p. 54.
Motacilla flava melanocephala. Schl. *Rev. crit.* p. 38 (1844).
Motacilla nigricapilla, von Mull. *Journ. f. Orn.* 1855, p. 386.
Motacilla lindermayeri (Brm.). Linderm. *Vög. Griechenl.* p. 82 (1860).
Motacilla flava *var.* Melanocephala, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 15 (1871).
Motacilla flava Kaleniczenkii, Finsch, *Verh. K. K. Zool. bot. Gesel. Wien*, p. 174 (1879).

Var. Rayi.

(Pl. 109*d*).

Motacilla flaveola, Tem. (nec Pall.) *Man. d'Orn.* III, p. 183 (1835).
Budytes rayi, Bp. *Comp. List.* p. 18 (1838).
Budytes campestris, Keys. et Bl. (nec. Pall.) *Wirbelth. Eur.* p. XLIX (1840).
Motacilla flava *var.* Anglica, Sund. *K. Vet. Ak. Handl.* 1840, p. 53.

MOTACILLA FLAVA RAYI, Schl. *Rev. crit.* p. XXXVIII (1844).
BUDYTES NEGLECTUS, C. Brm. *Vogelf.* p. 112 (1855).
MOTACILLA CAMPESTRIS, Blas. in *Naum. Vog. Deutschl.* XIII, p. 130 (1860).
BUDYTES MELANOTIS, Swinh. *Ibis*, 1864, p. 422.
BUDYTES TAIVANUS, Swinh. *Ibis*, 1866, p. 138 et 1870, p. 346.
MOTACILLA FLAVA *var.* CAMPESTRIS, A. Dib. *Consp. av. Eur.* p. 15 (1871).
BUDYTES RAYI *var.* FLAVIFRONS, Severtz. *Turk. Jevotn.* p. 67 (1873).

Taille : 0,145 ; ailes, 0,081.

Description du mâle adulte en été. — Dessus de la tête, nuque et joues d'un gris bleuâtre ; raie sourcilière blanche ; dos et croupion d'un vert olivâtre ; sus-caudales brunes bordées de la couleur du dos ; haut de la gorge blanc ; parties inférieures et sous-caudales d'un beau jaune jonquille, avec les côtés de la poitrine d'un vert olivâtre ; ailes brunes avec les couvertures et les scapulaires bordées de jaunâtre ; queue d'un brun noirâtre, mais les deux premières rectrices latérales blanches avec leur bord interne noirâtre sur les trois quarts de leur étendue. Bec, pattes et iris noirs.

Femelle. — Elle ressemble au mâle, mais ses couleurs sont plus pâles : tête, nuque et joues d'un cendré lavé d'olivâtre ; les autres parties supérieures d'un cendré olivâtre ; gorge d'un blanc roussâtre ; régions inférieures d'un jaune pâle ; le reste comme chez le mâle.

Mâle en hiver. — D'un cendré olivâtre en dessus, varié de gris à la tête ; raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; parties inférieures d'un jaune pâle, roussâtre à la poitrine et blanchâtre à la gorge. Chez la femelle, le jaune des parties inférieures est encore plus pâle.

Jeune. — D'un cendré roussâtre en dessus ; d'un blanc roussâtre en dessous, avec une grande tache noirâtre en forme de croissant sur les côtés du cou, et quelques petites taches de même couleur sur le haut de la poitrine ; raie sourcilière blanchâtre surmontée d'une bande irrégulière noirâtre.

Var. Cinereocapilla. — Ne diffère du précédent que par l'absence complète de la raie sourcilière blanche ; le gris de la tête et de la nuque est plus foncé et passe même quelquefois au noirâtre, surtout sur les joues ; la gorge est tantôt blanche, tantôt jaune (1).

Var. Melanocephala. — Se caractérise par la couleur de la tête, qui est d'un noir profond ; toutes les parties inférieures, y compris le menton, d'un jaune jonquille.

Var. Rayi. — Tête d'un jaune plus ou moins verdâtre ; raie sourcilière d'un jaune vif comme les parties inférieures.

---

(1) MM. David et Oustalet disent que les individus de passage en Chine ont la partie supérieure de la gorge jaune (*Ois. de Chine*, p. 504). Les spécimens d'Europe que j'ai sous les yeux ont la gorge complètement blanche.

Remarque. — Il résulte de ce qui précède que le Hochequeue jaune offre quatre races principales ou variétés. La plupart des auteurs ont considéré ces formes comme autant d'espèces distinctes, sans tenir compte des changements que subit chacune d'elles et qui les rapprochent tantôt de l'une, tantôt de l'autre des formes types.

On trouve parfois en Allemagne (*Brehm*) et dans la Sibérie occidentale (*Finsch*) des individus qui ne diffèrent du *M. flava* que par le blanc de la gorge qui remonte sur les côtés de la tête pour couvrir en partie la région des oreilles : c'est le *B. fasciatus*, Brm.

De la var. *Cinereocapilla*, on observe des individus dont le menton seul est blanc, d'autres dont la gorge est également blanche, et d'autres enfin chez lesquels ces parties sont jaunes. La tête est d'un gris plus ou moins foncé et passe même souvent au noirâtre, surtout sur les côtés : c'est alors le *B. nigricapilla*, Bp. ou *borealis*, Sundev. La raie sourcilière blanche manque généralement, mais on observe cependant souvent des individus chez lesquels cette raie est plus ou moins distincte.

La var. *Melanocephala* a la gorge et le menton jaunes; mais le Dr O. Finsch a rapporté des steppes de la Sibérie occidentale des spécimens chez lesquels ces parties sont blanches ; chez un autre de la même localité, le capuchon noir ne descend pas sur la nuque. M. Finsch a également trouvé en Sibérie des Hochequeues se rapportant au *M. kaleniczenkii*, Kryn; ceux-ci ne se distinguent des vrais *Melanocephala* que par la présence d'une large raie sourcilière blanche (1); le Musée d'histoire naturelle de Bruxelles possède un spécimen semblable provenant d'Abyssinie.

On observe dans l'Asie orientale des Hochequeues se rapportant entièrement à la var. *Flaveola* ou *Rayi*, mais différant de celle-ci par un plumage un peu plus sombre et par les plumes auriculaires d'un brun olive; ils représentent le *M. taivanus*, Swinh.

Outre les formes dont il vient d'être question, quelques naturalistes admettent encore, sous le nom de *M. viridis*, Gm., une espèce propre à l'Asie et à l'archipel Indien ; mais celle-ci ne diffère en rien du type *flava* de nos contrées ; nous avons au Musée de Bruxelles des Hochequeues jaunes de Manille, de Bornéo et de Halmahera qui ne diffèrent en rien des oiseaux de notre pays, et tous ont la raie sourcilière blanche bien indiquée.

---

(1) Voy. O. Finsch, *Reise nach West-Sibirien*, p. 62 (1879).

M. Dresser applique à tort l'épithète de Gmélin au *M. cinereocapilla*. Il est à remarquer que le type du *M. viridis* de Gmélin est de Ceylan et que les Hochequeues de cette île ont tous une raie sourcilière blanche. Si Gmélin ne l'a pas indiquée, il faut l'attribuer à la brièveté de sa description et aussi à ce qu'on ne connaissait pas de son temps des individus à tête d'un gris non interrompu ; du reste, tous les auteurs qui ont admis le *M. viridis*, tels que Jerdon, Blyth, Bonaparte, Gray, Salvadori, etc. n'ont compris sous ce nom que les spécimens de l'Asie méridionale et de l'archipel Indien.

Hab. — Le Hochequeue jaune type habite l'Europe centrale et méridionale ainsi que la majeure partie de l'Asie et de l'archipel Indien. Il ne se montre qu'accidentellement en Angleterre et en Ecosse, et jamais en Irlande (*Harting*) : l'espèce est remplacée aux îles Britanniques par la var. *Flaveola* ou *Rayi*. En Scandinavie on ne le rencontre guère au delà du 60° de l. N. (*Collett*, *Sundevall*) et il est probable qu'il en est de même en Russie ; dans les autres parties de l'Europe il est partout commun.

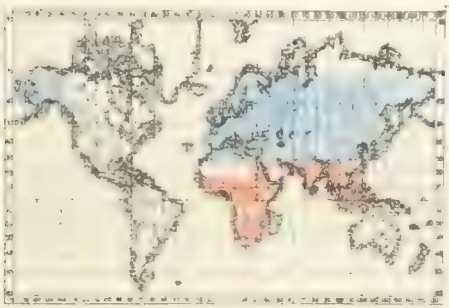

En Afrique cette espèce paraît se trouver un peu partout : elle est commune et niche dans les parties septentrionales (*von Homeyer*), se montre dans les pays des côtes orientales (*de Heuglin*) et occidentales (*Andersson*) et même dans les régions les plus méridionales, comme à Natal (*Wahlberg*) et au Transvaal où on l'observe en grand nombre au printemps (*Ayres*).

En Asie on rencontre ce Hochequeue en Asie-Mineure (*Krüper*), en Perse (*Blanford*), au Turkestan (*Severtzow*), en Sibérie (*Middendorf*, *Radde*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*), à Siam (*Finlayson*), à Malacca (*Cantor*), dans l'Inde (*Jerdon*), à Ceylan (*Legge*), aux Philippines (*Martens*), aux îles Andaman (*Hume*), à Sumatra (*Buxton*), à Java (*Horsfield*), à Bornéo (*Doria*), aux îles Timor, Flores, Halmahera et Amboine (*Wallace*), à Célèbes (*Meyer*), etc. — M. Bannister dit que cet oiseau est abondant dans l'Alaska près de St-Michael; suivant le Dr G. Hartlaub, M. Krause l'a également observé en abondance dans cette même localité (1).

(1) *Journ. f. Ornith.* 1883, p. 250.

La var. *Cinereocapilla* est propre à la zone boréale où on l'observe jusque sous le 70°. Elle a été observée, à l'époque des passages, dans la plupart des pays de l'Europe, mais très rarement en Belgique. Elle est assez abondante en Italie (*Salvadori*), en Turquie et en Grèce. En Asie elle habite le nord en été, le midi en hiver; on la voit communément en Chine et en Mongolie aux deux époques des passages (*David*). Elle hiverne en Afrique.

La var. *Melanocephala* habite principalement le nord-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'Asie; sa présence accidentelle a été signalée dans divers pays de l'Europe, principalement en Portugal (*Rey*), en France (*Degland* et *Gerbe*), en Belgique (*de Sélys*), à l'île Helgoland (*Gätke*), en Turquie (*Alléon* et *Vian*) et en Grèce (*Lindermayer*). Il est cependant probable qu'on a souvent pris pour des *Melanocephala* des individus à tête foncée de la var. *Cinereocapilla*, et je pense que c'est peut-être le cas pour les spécimens capturés en Belgique. En effet, M. de Selys, après avoir dit qu'une troupe nombreuse a été observée à la fin de l'été aux environs de Louvain par M. le vicomte de Spoelbergh, ajoute : « Les individus qu'il a recueillis et d'autres que M. Degland a trouvés à Lille, paraissent des jeunes et n'ont pas le noir de la tête aussi décidé que chez les exemplaires que j'ai reçus de Grèce... » (1). Il est toujours certain que le Hochequeue mélanocéphale habite la Turquie en été, car MM. Alléon et Vian ont vu des bandes nombreuses peupler un marais des rives européennes de la mer de Marmara (2); M. Robson dit même que cet oiseau niche près de Constantinople.

A l'est on a rencontré cette variété en Turkestan (*Severtzow*), dans la Sibérie occidentale (*Finsch*), en Belouchistan, en Perse (*Blanford*), en Asie Mineure (*Krüper*) et probablement jusque dans l'Inde. Elle est en partie sédentaire dans le nord-est de l'Afrique (*de Heuglin*).

Nous arrivons enfin à la var. *Flaveola* ou *Rayi*, qui est extrêmement commune en Angleterre et en Ecosse (*Harting*), mais rare en Irlande (*Thompson*). Elle se montre accidentellement à Helgoland (*Gätke*), en Hollande (*van Wickevoort Crommelin*), en Belgique (*de Selys*) et dans certaines parties de la France. MM. Degland et Gerbe disent qu'elle niche en grand nombre aux alentours de Dieppe où le type *flava* n'est que de passage, tandis qu'elle niche en petit nombre

---

(1) De Selys-Longchamps, *Faune belge*, p. 88.
(2) Voy. *Rev. et Mag. de Zool.* 1875, p. 244.

aux environs de Lille où le type est très commun. Cette variété se montre aussi en Portugal, en Espagne (*Saunders*) et accidentellement en Ligurie (*Salvadori*); elle doit également habiter le sud de la Russie, car j'ai sous les yeux des spécimens de ce pays. Elle est rare dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Dresser*) et hiverne probablement sur la côte occidentale où sa présence a été signalée en Gambie, au Gabon et à la côte d'Or (*Hartlaub*). M. Severtzow l'a observée en Turkestan.

Le *B. taivanus*, Swinh. doit être rapporté à la var. *Rayi* dont elle ne diffère réellement pas. Ce Hochequeue a été rencontré sur les îles Haïnan et Formose et même sur le littoral du Fokien (*Swinhoe*) et dans la Sibérie orientale (*Dybowski*).

Les renseignements géographiques qui précèdent démontrent que les différentes variétés du Hochequeue jaune n'occupent pas des régions bien limitées. Nous voyons en effet, que la var. *Cinereocapilla* habite, en été, la zone septentrionale de l'Europe et de la Sibérie et qu'elle niche en assez grand nombre dans certains pays du midi de l'Europe ; la var. *Rayi* habite à la fois l'Europe occidentale, le midi de la Russie, le Turkestan et l'Asie orientale. Dans la Sibérie occidentale on observe toutes les variétés, sauf la *Rayi*.

M. Finsch dit que dans certaines localités la var. *Melanocephala* existe seule, tandis que dans d'autres (comme près de Karakol, dans les steppes au sud de Sergiopol, ainsi que près du Ala-Kul et du Kara-Irtisch) on voit le *Melanocephala* en société du vrai *flava* et d'individus appartenant aux formes décrites sous les noms de *Kaleniczenki* et de *fasciata*, et tous nichent non loin les uns des autres ; dans les hautes steppes de Tarbagatai la var. *Melanocephala* réside de nouveau seule (1).

Mœurs. — Le Hochequeue jaune ou Bergeronnette n'est pas sédentaire dans notre pays : il nous revient en grand nombre du 16 mars au 13 avril, d'abord isolément ou par couples, puis par troupes, mais celles-ci ne sont jamais aussi nombreuses qu'à l'époque du départ; il émigre dans la première quinzaine de septembre.

Au moment du départ, ces Hochequeues s'élèvent à une très grande hauteur, et cela dès les premières lueurs de l'aurore, pour se diriger vers le sud-ouest. Dans le courant de la matinée ils s'abattent dans les champs ou dans les pâturages pour y faire la chasse aux insectes

(1) Finsch, *l. c.* p. 62.

et reprendre des forces, mais ils ne tardent pas à continuer leur voyage jusque dans l'après-midi; alors ils s'abattent de nouveau pour s'occuper de leur nourriture jusqu'au coucher du soleil, puis toute la troupe se rend dans les roseaux et y passe la nuit dans la société des Etourneaux. Il arrive souvent que d'autres troupes viennent se joindre à la première et que des milliers de Hochequeues cherchent un gîte dans les roseaux d'un même marais; des clameurs indescriptibles s'élèvent alors de toute part jusqu'à ce que chacun ait trouvé sa place pour la nuit. Si le temps est mauvais et venteux, ils restent souvent plusieurs jours dans la même localité, pour disparaître subitement au premier moment favorable.

« D'après mes observations, dit M. A.-E. Brehm, l'époque de l'arrivée des Bergeronnettes en Afrique correspond à celle de leur départ de l'Allemagne; je les y ai vues encore nombreuses au mois de mai, et, presque à la même date, je devais les observer plus tard en Norwège. Beaucoup passent l'hiver en Egypte, mais le plus grand nombre continuent leur route jusque dans l'intérieur de l'Afrique. Là, pendant l'hiver, on voit chaque troupeau, ou même chaque cheval, chaque chameau, chaque mulet, entouré d'une bande de ces charmants oiseaux; les lieux où ces animaux paissent en sont littéralemant couverts. Ils accompagnent les bœufs du pâturage à l'abreuvoir, et c'est un spectacle des plus attrayants que de les observer alors. On les voit voler au milieu des quadrupèdes, et, lorsque la nature du sol le leur permet, courir à leurs côtés, comme pour rivaliser de vitesse avec eux. »

Le Hochequeue jaune vit dans les champs, dans les pâturages et dans les marais, mais ne se montre jamais dans les bois. Il évite le voisinage des habitations de l'homme et se tient volontiers près de l'eau; celle-ci ne lui est cependant pas indispensable car on le rencontre souvent loin des lieux aquatiques. Il se plaît beaucoup dans les champs de colza, de trèfles et d'autres légumineuses, et surtout dans les pâturages où la présence des bestiaux lui procure une nourriture abondante.

C'est un charmant petit oiseau, toujours gai et remuant, mais assez farouche tant qu'il n'a pas à veiller sur son nid; dès que la construction de celui-ci est commencée, l'oiseau devient confiant et facile à observer, mais il sait distinguer le chasseur de l'homme innoffensif et se défie du premier. Il marche pas à pas, souvent avec rapidité, en tenant le corps dans une position horizontale et en hochant sans

cesse la queue; il ne s'aventure que très rarement dans l'eau, mais se perche volontiers sur un monticule, une pierre, un poteau, un arbrisseau. Son vol est facile et plus rapide que chez les espèces précédentes; quand il n'a qu'un court espace à franchir, son vol est presque sautillant, comme dit Naumann, tandis que durant ses voyages l'oiseau fend l'espace avec une rapidité étonnante ; il plane souvent dans les airs en se tenant longtemps à la même place, puis, fermant brusquement les ailes, il se laisse tomber presque verticalement. Son cri est un sifflement qu'on peut rendre par *psuip*, *sujip*, *bibib*, *sibsib* et son cri d'amour est *tzier*, *tzirr* ; parfois il fait entendre un *szri*, strident. Le chant du mâle ressemble à celui du Hochequeue gris, mais il est moins riche que celui-ci; pour chanter l'oiseau hérisse son plumage, rentre la tête, relève le bec, étale sa queue et agite les ailes; il chante parfois aussi en volant.

La nourriture de cette espèce se compose d'insectes et de larves ; elle se montre très friande de petites sauterelles, de cigales, de petites noctuelles et phalènes, de mouches, de cousins, de larves de coccinelles, etc., mais elle n'aime pas les araignées. Dans les champs elle détruit les pucerons et les haltises et rend ainsi de grands services à l'agriculture.

Reproduction. — Autant les Hochequeues jaunes sont sociables en dehors de l'époque des amours, autant ils deviennent querelleurs tant qu'elle dure. Ils attaquent presque tous les oiseaux plus faibles qu'eux, et leur humeur belliqueuse se manifeste dès qu'un passereau étranger apparaît dans leur voisinage; aussitôt qu'un oiseau se montre, plusieurs Hochequeues fondent sur lui avec fureur pour le chasser de leur domaine ; plus tard, cependant, ils se montrent plus pacifiques et finissent même par supporter que les oiseaux étrangers viennent nicher à côté d'eux.

Le mâle cherche par des attitudes extravagantes à captiver la bienveillance de sa femelle, et c'est surtout à ce moment qu'il hérisse ses plumes, étale sa queue et entonne son chant d'amour.

Le nid est placé à terre dans une légère dépression et bien caché au milieu des herbes, des blés, dans un champ de colza, de fèves, de pois, de trèfles, etc. Ce nid est formé de radicelles, de brins d'herbes et de feuilles de graminées, entremêlés d'un peu de mousse; le tout forme un ensemble lâche et grossier. L'intérieur est arrondi, lisse et garni de poils de vache, de crins, d'aigrettes de chardons, de laine ou de quelques plumes. Dans certains nids on ne remarque aucune trace

de mousse, tandis que d'autres en sont presque entièrement formés ; l'intérieur est tantôt garni en grande partie de plumes, tantôt de poils, tantôt de laine, et l'une ou l'autre de ces matières peut aussi complètement manquer, mais il est bien rare de ne pas y trouver du crin.

La ponte est de quatre à six œufs que la femelle couve seule durant treize jours. Ces œufs sont relativement petits, de forme arrondie, à coquille fine et presque sans luisant; ils sont d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre, le rougeâtre ou l'olivâtre avec des taches de même couleur mais plus foncées. Ils mesurent environ 18 millim. sur 14.

Cette espèce ne fait qu'une ponte par année, celle-ci a ordinairement lieu dans le courant de mai. Les parents témoignent à leurs petits le plus vif attachement, mais ils trahissent souvent leur présence par leurs cris d'angoisse; en cas d'attaque, ils les défendent jusqu'à la témérité, et les jeunes s'empressent de se cacher dans les herbes où il est souvent fort difficile de les découvrir. La famille reste réunie jusqu'au moment de l'émigration.

GENRE LVI

PIPIT. — ANTHUS.

Anthus, Bechst., *Nat. Vog. Deutschl.* I, p. 247 (1805).
Spipola, Leach, *Syst. Cat. B. M. Brit. Mus.* p. 21 (1816).
Vitiflora, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* X, p. 570 (1817).
Corydalla, Vig. *Zool. Journ.* II, p. 397 (1825).
Leimoniptera, Pipastes, Kp. *Nat. syst.* pp. 39, 89 (1829).
Agrobroma, Swains. *Class. of B.* II, p. 241 (1837).
Cichlops, Hodgs. *Gr. zool. Misc.* p. 83 (1844).

Car. — Bec droit, plus large que haut à la base, comprimé en avant; mandibule supérieure légèrement fléchie et échancrée à la pointe; narines basales, ovalaires, découvertes; ailes médiocres, première rémige à peine plus courte que la troisième; queue médiocre, ample, échancrée; tarses et doigts grêles, allongés; doigt externe soudé à sa base au médian; ongles faibles, plus ou moins recourbés, celui du pouce parfois long et presque droit.

Hab. — Ce genre a des représentants dans toutes les parties du monde.

111 — Le Pipit Aquatique

ANTHUS SPINOLETTA, *Bp. ex Lin.*

(Pl. 110).

ALAUDA SPINOLETTA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 288 (1766).
ANTHUS AQUATICUS, Bechst. *Orn. Taschenb.* III, p. 564 (1812).
ANTHUS MONTANUS, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 179.
ANTHUS COLLELLII, Aud. *Descr. de l'Ét.*, p. 281 pl. 5 f. 5 (1825).
ANTHUS HIEMALIS et ALPINUS, Brm. *Vog. Deutschl.* p. 329 (1831).
ANTHUS SPINOLETTA, Bp. *Comp. list B. of Eur. Am.* p. 18 (1838).
ANTHUS ORIENTALIS, Brm. *Vogelf.*, p. 138 (1855).
ANTHUS MAJOR et MINOR, Brm. *Naum.* 1855 p. 279.
ANTHUS BLAKISTONI, Swinh. *Proc. Zool. soc.* 1863 p. 90.
DER WASSERPIEPER, en allemand.
THE WATER-PIPIT, en anglais.
DE WATERPIEPER, en flamand.

Var. Obscura.

ALAUDA OBSCURA, Penn. *Brit. zool.* I, p. 782 (1766).
ALAUDA PETROSA, Mont. *Trans. Lin. soc.* IV, p. 41 (1798).
SPIPOLA OBSCURA, Leach, *Syst. cat. M. B. Br. Mus.* p. 22 (1816).
ANTHUS RUPESTRIS, Nilss. *Orn. Suec.* I, p. 245 (1817).
ALAUDA CAMPESTRIS, Bewick, *Brit. B.* I, p. 217 (1826).
ANTHUS PETROSUS, Flem. *Brit. anim.* p. 74 (1828).
ANTHUS LITTORALIS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 331 (1831)..
ANTHUS AQUATICUS, Selby, *Brit. Orn.* I, p. 258 (1833).
ANTHUS OBSCURUS, Keys et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 48 (1840).
ANTHUS SPINOLETTA, Macg. *Man. Brit. B.* I, p. 169 (1846).
ANTHUS IMMUTABILIS, Degl., *Orn. Eur.* I, p. 429 (1849).
ANTHUS SPINOLETTA *var.* OBSCURUS, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 15 (1871).

Taille : 0m,16 ; *ailes* 0m,088.

Description du mâle adulte au printemps. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre tirant sur l'olivâtre, avec le centre des plumes plus foncé ; tête et nuque plus grises; raie sourcilière partant des narines, d'un blanc roussâtre; ailes brunes; couvertures alaires bordées de grisâtre, ce qui produit sur l'aile deux bandes obliques et transversales ; rémiges bordées de gris olivâtre ; régions inférieures d'un blanc terne lavées de roux rose sur le devant du cou, à la poitrine et sur les flancs, et avec quelques stries brunes sur ces deniers ; rectrices médianes brunes bordées de cendré olivâtre, les suivantes d'un brun noirâtre, la plus externe terminée et bordée extérieurement de blanc, et la deuxième terminée seulement par une tache conique blanche. Bec noirâtre; pattes et iris bruns.

Femelle. — Elle ne diffère du mâle que par le roux des parties inférieures plus pâle et par une taille légèrement plus petite.

Mâle et femelle en automne. — Parties supérieures comme en été mais d'un brun cendré plus olivâtre; parties inférieures d'un blanc terne avec des taches et des stries d'un brun olivâtre sur les côtés de la gorge, à la poitrine et sur les flancs; le reste comme au printemps, mais la base de la mandibule inférieure blanchâtre.

Jeune. — Ressemble aux adultes dans leur plumage d'automne, mais la teinte des parties supérieures tire davantage sur le vert olive, les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre et les taches sont plus nombreuses et plus rapprochées.

Var. Obscura. — Parties supérieures comme chez le type, mais la raie sourcilière étroite et peu apparente; rectrice externe bordée en dehors et terminée de grisâtre, la seconde avec une petite tache conique blanchâtre. Au printemps les parties inférieures sont blanchâtres, lavées de roussâtre à la poitrine et sur les flancs et tachetées de la même manière que le vrai *A. spinoletta* l'est en automne.

Hab. — Le Pipit aquatique ou Spioncelle est répandu dans les montagnes de l'Europe centrale et ne se montre qu'accidentellement en Angleterre lors des passages (*Harting*). En Scandinavie il est remplacé par sa var. *Obscura* et en Russie il ne paraît exister que dans les parties méridionales et au Caucase (*de Nordmann*).

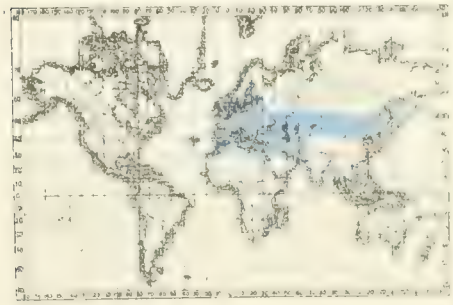

Dans l'Europe centrale, il est plus ou moins répandu partout, au moins en hiver; durant la belle saison il est très commun dans les Alpes. On le rencontre en général depuis le Danemark (*Kjaerbölling*) jusqu'en Sicile (*Salvadori*); dans le Midi sa présence a été constatée en Portugal (*Barboza du Bocage*), en Espagne (*Saunders*), en Italie (*Salvadori*), en Turquie (*Elwes* et *Ruckley*) et en Grèce (*de Heldreich*). En Belgique il arrive par petites troupes en octobre et novembre et nous quitte en mars, mais il est peu commun. En hiver on le rencontre même dans le nord-ouest de l'Afrique (*Loche*) et dans la Basse Egypte (*de Heuglin*).

En Asie cet oiseau a été observé en Asie-Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), jusque dans le nord de l'Inde (*Hume*), en Mongolie (*Przewalski*) et en Chine (*David*).

La var. *Obscura* habite les côtes maritimes de l'Europe occidentale dont elle ne s'éloigne jamais; ce n'est qu'à la suite d'un ouragan qu'on la voit quelquefois à l'intérieur du pays. On rencontre cette variété sur les côtes de la Norwège jusqu'au cap Nord (*Collett*), de la Suède (*Sundevall*) et plus rarement sur celles de Finlande (*Von Wright*). Elle est sédentaire sur les côtes des îles Britanniques (*Harting*) et probablement sur celles baignées par les mers Baltique et du Nord. En Belgique on la voit quelquefois au printemps et en automne dans les dunes au bord de la mer. Elle est sédentaire sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie, et elle est de passage plus ou moins régulier sur beaucoup de points du littoral de l'Océan depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne (*Degland* et *Gerbe*). Cet oiseau ne paraît pas avoir été observé plus au sud d'une manière certaine.

Mœurs. — Le Pipit aquatique habite les montagnes et ne se montre dans les plaines qu'en hiver et pendant ses voyages; alors on le voit près des eaux qui ne gèlent pas, sautillant de pierre en pierre ou pataugeant dans la boue pour y chercher des larves et des mollusques. C'est un des oiseaux les plus communs des Alpes où il s'élève, en été, jusque vers la limite des neiges éternelles. Il vit dans les endroits les plus arides, sur les rochers garnis seulement d'une mince couche de mousse et de quelques pins rabougris, sur les versants des ravins les plus abrupts, comme sur les hauts plateaux des montagnes. La var. *Obscura* se tient uniquement dans les rochers et dans les dunes des côtes maritimes.

C'est donc dans les montagnes que l'on doit aller pour étudier les mœurs de cet oiseau; le Dr Gloger nous fournit sur ce sujet quelques renseignements intéressants que je me permettrai de résumer ci-dessous (1).

Pendant la saison des amours, le Pipit aquatique se perche volontiers sur les pins rabougris, moins souvent sur les pierres et les rochers ; mais il cède la place au premier individu de son espèce qui s'approche de lui, signe non équivoque de bons rapports et d'amitié. Après la saison des amours, ces oiseaux se réunissent par centaines dans les pâturages mais sans cependant former des sociétés très unies. On voit, le matin, ces bandes conduire leurs petits vers les ruisseaux et, par les chaudes et belles journées, les mener sur les rochers les plus exposés aux rayons du soleil. Jusqu'à l'entrée de la mauvaise

(1) Voy. Gloger, *Vollst. Handb. d. nat. der Vogel Eur.* I, p. 265.

saison, les Pipits aquatiques vivent isolés. Ils sont en tout temps très craintifs, mais quand ils ont des petits, l'amour qu'ils leur portent semble l'emporter sur leur timidité naturelle : ils volent et sautillent autour de leur ennemi en faisant entendre des cris de *spieb*, *spib*, *gehlick*, *glick*, tout en hérissant leur plumage et en hochant la queue. Leur cri ordinaire peut se rendre par *zgipp*. En s'envolant les vieux jettent le cris de *spieb*, les jeunes font entendre un *wiswitt* ou *wiswiwiwitt*. Leur chant, que l'on entend jusqu'à la fin de juillet, est très agréable bien qu'il soit inférieur à celui du Pipit des arbres. Ils commencent leur chanson par une suite de notes de plus en plus précipitées. En même temps, ils s'élèvent rapidement dans les airs, y planent quelque temps, puis reviennent se poser sur quelque branche, sur une pierre ou sur le sol, pour y achever leur chant. Ils chantent rarement étant posés, et seulement alors que de gros nuages obscurcissent l'horizon.

« Les Pipits aquatiques, dit F. de Tschudi (1), cherchent déjà dans le courant d'avril les places libres de neige sur les Alpes, et s'y établissent pour toute la saison. En mai les mâles commencent à chanter, tandis que les femelles préparent leur nid dans quelque buisson rabougri, ou à découvert dans quelque enfoncement du sol ; mais les retours de froid du printemps les font quelquefois beaucoup souffrir. Il arrive souvent que des chutes tardives de neige viennent couvrir le nid et les œufs, ensevelir la mère, la chasser ou la faire périr, la forcer du moins à se construire un nouveau nid. Les petits eux-mêmes, avant qu'ils puissent voler, sont quelquefois tués par la neige ou le froid, et on a remarqué avec quelle finesse le renard sait les flairer et les détruire sans s'inquiéter des cris de la mère qui volette autour de lui. Le Pipit aquatique se tient fréquemment dans le voisinage des ruisseaux, sautant de pierre en pierre comme les Hochequeues, et poursuivant les insectes aquatiques et les larves. En été, quand il y a de violents orages sur les hauteurs, ces oiseaux se rassemblent par troupes dans les lieux abrités; en automne, ils recherchent les marais, les lacs et les rivières de la plaine, souvent aussi les flaques de purin des villages; quelques-uns y passent l'hiver, la plupart émigrent par bandes éparses en Italie, où un grand nombre deviennent victimes de la manie de chasse des Italiens. »

Ce Pipit se nourrit d'insectes, de larves et de vers qu'il cherche

(1) *Le Monde des Alpes*, p. 421

principalement dans l'eau ou dans la boue: il est aussi très avide de petites limaces et autres petits mollusques qu'il sait très adroitement extraire de leur coquille.

Reproduction. — La construction du nid a lieu en mai et la ponte vers la fin du même mois. Ce nid est moins bien caché que celui des autres Pipits; il est établi dans une crevasse de rocher peu profonde, entre des pierres, dans une touffe d'herbes, sous des racines et des branches de pins, et il est ordinairement placé de façon à être recouvert par un toit naturel qui le protège contre la pluie.

Suivant Thienemann ce nid est assez profond et formé de tiges herbacées, de brins d'herbes et de mousse; l'intérieur est garni de brins plus fins, de radicelles et parfois de quelques plumes ou de poils. La ponte est de quatre à six œufs, rarement de sept, d'un gris verdâtre avec des taches et des stries brunâtres. Ils mesurent environ 21 millimètres sur 15.

Le Pipit des prés

ANTHUS PRATENSIS, *Bechst. ex Briss.*

(Pl. 111)

ALAUDA PRATENSIS et SEPIARIA, Briss. *Orn.* III, pp. 343 et 347 (1760).
ANTHUS PRATENSIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* III, p. 564 (1812).
SPIPOLA PRATENSIS, Leach, Cat. *Brit. Mus.* p. 23 (1816).
ANTHUS SEPIARIUS, Vieill. Nouv. Dict. XXVI, p. 486 (1818).
ANTHUS PALUSTRIS, C. L. Brm. *Lehrb. Nat. Eur. Vög.* I, p. 244 (1823).
LEIMONIPTERA PRATENSIS, Kp. *Nat. Syst.* p. 39 (1829).
ANTHUS STAGNATILIS, DANICUS, PRATORUM, ALTICEPS, TENUIROSTRIS, MUSICUS, VIRESCENS, LICHTENSTEINII, DESERTORUM et MONTANELLUS, C. L. Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 332-39 (1831).
ANTHUS TRITIS, Baill. *Mém. Soc. d'émul. d'Abbev.* p. 14 (1833).
DER WIESEN-PIEPER, en allemand.
THE MEADOW-PIPIT, en anglais.
DE GRASPIEPER, en flamand.

Taille : 0,14; ailes, 0,08.

Description du mâle et de la femelle au printemps. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre tirant sur l'olivâtre, avec le centre des plumes d'un brun-noir; croupion plus olivâtre et presque unicolore; couvertures des ailes brunes bordées de grisâtre; rémiges brunes lisérées de cendré olivâtre; sourcils et régions inférieures d'un blanc terne, avec des taches d'un brun

noirâtre sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs; rectrices brunes, les médianes bordées de cendré, la plus externe blanche avec le bord interne brun et la seconde terminée par une petite tache triangulaire blanche. Bec brun en dessus, roussâtre en dessous ; pattes roussâtres ; iris noir.

Cette espèce se reconnaît facilement à l'ongle du pouce, qui est plus long que ce doigt et faiblement recourbé.

Mâle et femelle en automne. — Plumage général comme au printemps, mais les parties supérieures tirant davantage sur l'olivâtre, et les parties inférieures d'un blanc jaunâtre ou roussâtre.

La femelle ne diffère du mâle, en toutes saisons, que par des taches plus nombreuses sur la poitrine et sur les flancs.

Var. acc. — On observe accidentellement des individus plus ou moins tachés de blanc et même d'un blanc uniforme.

Hab. — On rencontre cette espèce dans toute l'Europe jusqu'au cap Nord (*Collett*) et le nord de l'Islande, où elle arrive en grand nombre vers le 26 avril (*Faber*); elle se montre également au Groenland (*Reinhardt*) et est de passage au Caucase (*Bogdanow*). Ce Pipit est très commun en Belgique lors des passages, mais très peu restent nicher dans le pays.

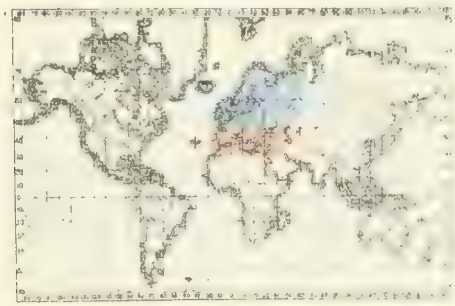

En hiver, cet oiseau se montre en Asie-Mineure et en Palestine (*Tristram*), en Egypte, en Nubie et en Abyssinie (*de Heuglin*), ainsi qu'en Algérie (*Loche*). Il hiverne dans toute l'Europe méridionale à partir du midi de la France.

Mœurs. — Le Pipit des prés ou Farlouse n'est donc commun en Belgique qu'aux passages, qui ont lieu du 17 mars au 14 avril et en octobre; à ces époques, et surtout en automne, on en prend au filet de grandes quantités pour être vendues sur nos marchés sous le nom vulgaire de *Béguinettes*. Les couples qui restent nicher dans les parties septentrionales du pays sont peu nombreux.

A l'époque des migrations, ces oiseaux se réunissent souvent par milliers dans les prés et les pâturages pour passer parfois dans les champs et se joindre aux Alouettes, tout en faisant bande à part. Bientôt toute la troupe prend son vol vers d'autres climats ; les retar-

dataires suivent plus tard par petites troupes et voyagent même en famille.

Ce Pipit vit dans les plaines, et de préférence dans les prés et dans les marais, où il court joyeusement entre les herbes; il évite les endroits secs et ne se montre jamais dans les bois. Il se tient presque toujours à terre, parfois sur un buisson ou sur une plante basse, mais rarement sur un arbre; c'est également sur le sol qu'il cherche un abri pour la nuit.

Autant cet oiseau ressemble par son plumage au Pipit des arbres, autant il en diffère par ses mœurs. Il est plus agile, plus remuant et plus sociable que ce dernier, et vit dans des endroits différents; il aime la société des Hochequeues, des Rousserolles et des Bruants des roseaux, mais se plait à les agacer et à se quereller avec eux. A terre il court avec une rapidité étonnante et hoche la queue au moment de s'arrêter; l'effraye-t-on, il s'enfuit rapidement vers un autre endroit, mais sans aller loin. Son vol est saccadé, mais facile et rapide.

Son cri diffère aussi de celui de son congénère et peut se rendre par *hist* ou *ist* qu'il répète plusieurs fois de suite et à chaque instant. Pendant la saison des amours, le mâle fait souvent entendre le cri de *zrilt;* son chant se compose de diverses phrases dont les notes se répètent fréquemment, mais il est moins varié et moins sonore que celui du Pipit des arbres. Le mâle ne chante guere qu'en volant; il s'élève obliquement jusqu'à une grande hauteur, plane un instant, puis, les ailes relevées, il descend lentement ou se laisse brusquement tomber. On entend sa voix du matin au soir, depuis le mois d'avril jusqu'en juillet.

La nourriture de cet oiseau se compose de divers insectes et de leurs larves qu'il cherche à terre, sur les herbages ou dans la boue; il montre une grande prédilection pour les petites sauterelles et autres orthoptères.

Cet oiseau peut vivre en captivité pendant plusieurs années, s'il est bien soigné et qu'on lui donne pour nourriture la pâtée des Rossignols. Il s'apprivoise rapidement et chante avec ardeur.

Reproduction. — Le Pipit des prés niche dans les prairies marécageuses. Son nid est placé dans un enfoncement du sol, parfois à l'abri d'une pierre, et soigneusement caché entre des herbes et autres plantes basses où il est difficile de le découvrir. Par sa structure, ce nid ressemble à celui des Alouettes; il est formé de tiges sèches, de radicelles et de brins d'herbes légèrement entrelacés et souvent entre-

mêlés de mousse ; l'intérieur est arrondi et proprement garni de brins fins, de poils, de crins et parfois aussi d'un peu de laine ou de duvet végétal.

Ce nid contient ordinairement cinq ou six œufs que la femelle couve seule durant treize jours. Ces œufs, plus allongés que ceux des autres Pipits, sont d'un blanc grisâtre tirant tantôt sur le rougeâtre, tantôt sur le jaunâtre, et couverts de points, de stries et de taches d'un brun jaunâtre, parfois si nombreux que la teinte du fond disparaît complètement. Ils mesurent environ 19 millim. sur 13.

Les jeunes quittent leur nid avant de pouvoir voler, mais ils savent fort bien se cacher dans les herbes pour échapper à leurs ennemis ; en cas d'attaque, les parents s'exposent eux-mêmes pour sauver leurs petits du danger qui les menace.

Cette espèce a deux couvées par année : la première en avril, la seconde à la fin de juin.

113 — **Le Pipit gorge-rousse**

ANTHUS CERVINUS, *Keys. et Bl. ex Pall.*

(Pl. 112)

MOTACILLA CERVINA, Pall. *Zoogr.* I, p. 511 (1811).
ANTHUS CECILII, Aud. *Descr. de l'Egypte, Zool.* t. XXIII, p. 360, pl. 5 f. 6 (1828).
ANTHUS PRATENSIS NUBICUS, Ehr. *Symb. phys.* fol. dd. (1829).
ANTHUS RUFOGULARIS, C. L. Brm., *Vög. Deutschl.* p. 340 (1831).
ANTHUS PRATENSIS, Evers. *Add. Zoogr.* p. 15 (1835).
ANTHUS CERVINUS, Keys. et Blas., *Wirbelth. Eur.* p. 48 (1840).
ANTHUS PRATENSIS RUFOGULARIS, Schl. *Rev. Crit.* p. 36 (1844).
ANTHUS THERMOPHILUS, Swinh. (nec Hodgs.) *Ibis*, 1860, p. 55.
ANTHUS RUFICOLLIS (Vieill. ?) de Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 323 (1869).
DER ROTHKEHLIGE PIEPER, en allemand.
THE RED-THROATED PIPIT, en anglais.
DE ROODBORSTIGE PIEPER, en flamand.

Taille : 0^{m},145 ; ailes, 0,085.

Description du mâle et de la femelle au printemps. — Parties supérieures d'un cendré un peu roussâtre avec le centre des plumes noir ; région parotique de même couleur mais sans taches noires ; raie sourcilière, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un roux rougeâtre lie de vin ; les autres parties inférieures d'un blanc roussâtre ; poitrine avec de petites taches noires lancéolées plus ou moins nombreuses ; flancs marqués de

longues taches de même couleur; ailes et queue comme chez l'*A. pratensis*.

Suivant M. Dresser, la femelle n'a que la gorge et le devant du cou d'un roux rougeâtre, tandis que cette teinte s'étend chez le mâle jusque sur la poitrine.

Mâle et femelle en hiver. — Dans cette saison il est fort difficile de distinguer l'*A. cervinus* du *pratensis;* chez le premier cependant, les parties inférieures sont très légèrement teintées de roussâtre et les taches sont ordinairement plus grandes et plus nombreuses.

Jeune avant la première mue. — Semblable à celui du Pipit des prés.

Remarque. — Les ornithologistes sont peu d'accord sur la valeur spécifique de cet oiseau; pour les uns c'est une bonne espèce, pour les autres ce n'est qu'une variété climatérique de l'*A. pratensis*. Les uns et les autres ont des considérations très sérieuses à faire valoir en faveur de leur théorie, aussi n'est-ce qu'avec doute que je le présente comme espèce distincte.

Le Pipit gorge-rousse ne possède aucun caractère constant qui permette de le reconnaître en toutes saisons; c'est ce qui fait supposer qu'il n'est qu'une variété climatérique. En effet, si nous comparons des *A. cervinus* au *pratensis* dans leur plumage de noce, nous voyons qu'ils diffèrent considérablement; mais il n'en est pas de même en hiver : les deux espèces se ressemblent alors tellement qu'il est souvent impossible de distinguer l'une de l'autre.

L'*Anthus cervinus* a été récemment observé avec soin dans la Sibérie occidentale par le Dr O. Finsch, et voici, en résumé, ce que mon savant confrère en dit :

« Les individus tués à partir du 14 août, étaient tous en mue et prenaient leur plumage d'hiver, qui se distingue à peine, et quelquefois pas du tout, de celui de l'*A. pratensis*; en général, cependant, les taches de la poitrine et des flancs sont plus grandes que chez ce dernier, et les parties inférieures sont très légèrement teintés de roux isabelle ou de roux vineux. Chez certains spécimens cette teinte vineuse n'existe pas, les taches ne sont pas plus grandes que chez le *pratensis* et il est alors impossible de distinguer l'un de l'autre. Il en est de même des jeunes avant la première mue.

« Tandis que quelques individus étaient encore en mue du 15 au 21 septembre, d'autres l'avaient complètement terminée. Dans le plumage d'hiver, contrairement à ce que l'on a cru, le roux vineux de la

gorge ne manque pas toujours, cette teinte est même quelquefois plus vive, plus sombre et plus belle qu'en été. La coloration des sous-caudales n'est pas constante non plus : tantôt ces plumes portent une longue tache, tantôt elles en sont complètement dépourvues; on rencontre aussi des individus chez lesquels cette tache est plus ou moins distincte. MM. Russow et Seebohm se trompent donc en disant que la présence de cette tache sur les sous-caudales permet facilement de distinguer cette espèce, dans son plumage d'hiver, de l'*A. pratensis.* »

M. Finsch dit ensuite que, pour lui, le Pipit gorge-rousse est une bonne espèce propre au nord de l'ancien monde, et qu'il ne niche pas dans les pays chauds où on le voit en hiver; si, ajoute-t-il, de Heuglin a observé cet oiseau en Egypte jusqu'en mai, cela prouve que cette espèce n'émigre que quand le printemps est dans son plein et alors qu'elle a pris sa robe d'été (1). — Schrader dit, de son côté, que le Pipit gorge-rousse n'arrive en Laponie que beaucoup plus tard que son congénère des prés, et qu'à son arrivée il possède déjà son plumage de noce (2). Ceci paraît confirmer la manière de voir de M. Finsch. M. de Heuglin a constaté que cette espèce prend sa robe nuptiale dès les mois de mars et d'avril.

Middendorff se trompe quand il dit que les Pipits gorge-rousse de l'Afrique et du midi de l'Europe n'appartiennent pas à la même espèce que ceux du nord (3), mais il est certain que beaucoup de naturalistes ont pris pour des *A. cervinus* de vieux Pipits des prés dont la gorge est fortement roussâtre.

Hab. — Le Pipit gorge-rousse habite le nord de l'ancien monde jusqu'au 71° (*von Homeyer*); il est commun en Scandinavie jusqu'au cap Nord : il niche dans les parties septentrionales et ne se montre dans le sud de ce pays qu'à l'époque des passages (*Collet*, etc). En Russie cet oiseau est plus ou moins abondant suivant les localités et surtout dans les

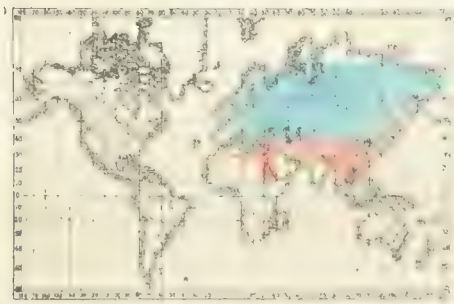

(1) O. Finsch, *Reise nach W. Sibirien*, p. 66 (1879).
(2) *Journ. für Ornithologie* 1855, p. 252
(3) *Sibirische Reise, Saugeth. u. Vog.* p. 164.

parties septentrionales et orientales (*Eversmann*) : M. de Heuglin l'a même observé en grand nombre dans la Nouvelle-Zemble. Il est rare en Pologne (*Taczanowski*) et ne se montre qu'accidentellement en Allemagne (*Naumann, Schutt*, etc.) ainsi qu'en Bohême (*Fritsch*) et en Styrie (*Hanf*). Plusieurs captures ont été faites à l'île Helgoland (*Gätke*) et deux sur les îles anglaises savoir : la première à Unst, l'une des îles Shetland, le 4 mai 1854, et l'autre près de Freshwater, île de Wight, en septembre de la même année (*Harting*).

Feu mon père a signalé la capture en Belgique d'un mâle pris le 5 octobre 1851, probablement aux environs de Louvain, car il faisait partie de la collection de M. I. Bovie de cette ville ; c'est le spécimen que mon père a figuré dans son ouvrage (1). Le baron F. Fallon dit que deux ou trois individus de cette espèce ont été pris en Belgique (2). Ce Pipit est de passage dans le midi et quelquefois dans le nord de la France : M. Gerbe a signalé trois captures faites dans les environs de Paris. En Italie il est de passage accidentel ou irrégulier en Ligurie, en Toscane, en Sicile, en Sardaigne et à l'île de Malte (*Salvadori, Brooke*). Le major Irby dit l'avoir observé au passage dans le midi de l'Espagne, mais M. H. Saunders ne pense pas que M. Irby ait vu le vrai *A. cervinus*. Il est également de passage en Grèce (*de Heldreich*) et en Turquie (*Allém et Vian*).

Cette espèce hiverne dans le nord et le nord-est de l'Afrique jusqu'en Nubie et en Abyssinie (*Loche, de Heuglin*, etc.) A l'est on la rencontre dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (*Keys.* et *Blas.*); dans le sud on l'observe en Turkestan (*Seceltzow*), en Asie Mineure, en Syrie, en Perse, en Béloutchistan (*Blanford*, etc.), en Palestine (*Tristram*), dans le nord de l'Inde, dans l'empire Birman, à Siam (*Jerdon*), en Cochinchine, en Chine (*David*) et aux îles Andaman (*Walden*).

Mœurs. — La manière de vivre du Pipit gorge-rousse ne diffère guère de celle du Pipit des prés. M. de Heuglin dit, qu'en Afrique, il fréquente les champs, les prés, les pâturages et même les déserts et les dunes des bords de la mer ; il vit par couples, parfois aussi en petites sociétés, et prend sa robe de noce dès les mois de mars et d'avril; c'est aussi l'époque à laquelle les mâles commencent à chanter.

---

(1) Ch. F. Dubois, *Planches col. des Ois. de la Belg.* t. II, pl. 97a.

(2) F. Fallon, *Monogr. des Ois. de Belg.* p. 75 (1875).

MM. Alléon et J. Vian ont observé les 24 et 25 avril 1872 des centaines de Pipits gorge-rousse dans les marais de Tchekmédjé sur les rives européennes du Bosphore. Un petit incident, survenu pendant leur chasse, leur paraît présenter quelque importance pour la question spécifique. « Un Pipit isolé, paraissant venir de loin, se dirigeait vers nous en répétant fréquemment son cri de rappel, nous l'abattîmes au passage et nous fûmes très surpris de ramasser un Pipit farlouse (*A. pratensis*) ; il avait traversé une partie du marais et, malgré ses cris de rappel, pas un seul Pipit gorge-rousse ne s'était levé pour le suivre. Les naturalistes, qui ont été souvent témoins des migrations des passereaux et qui savent combien les Farlouses spécialement répondent facilement aux cris de rappel, penseront comme nous que le rappel du Farlouse de Tchekmédjé ne serait pas resté sans résultat, s'il avait été entendu par des individus de son espèce (1). »

Les auteurs sont généralement d'accord sur le chant du Pipit gorge-rousse, qui ne diffère en rien de celui de son congénère des prés ; comme pour ce dernier, son cri d'appel est *sit, sit, sit*, ou *sist, ist, ist*, qu'il fait entendre aussi bien en courant qu'en s'élevant dans les airs.

En Europe et en Asie cet oiseau recherche les endroits marécageux plus ou moins garnis d'arbres et se perche volontiers à leur sommet ; mais on le rencontre aussi dans des endroits secs et privés d'arbres et près des habitations.

Reproduction. — Suivant Schrader, le Pipit gorge-rousse niche dans des endroits secs. Le Musée de Bruxelles possède un nid attribué à cette espèce, qui est entièrement formé de fins brins d'herbes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il contient quatre œufs d'un cendré roussâtre et parsemés de taches et de stries d'un brun pourpré, plus compactes autour du gros bout. Ils mesurent 19 1/2 millim. sur 14.

114. — **Le Pipit des arbres**

ANTHUS ARBOREUS, *Bechst. ex Briss.*

(Pl. 113)

ALAUDA ARBOREA, Briss. *Ornith.* III, p. 340 (1760).
ALAUDA TRIVIALIS, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 288 (1766).

---

(1) *Rev. et Mag. de zool.* 1873, p. 251 — Voy. aussi 1871-72, p. 44.

ALAUDA PLUMATA, P. L. S. Müll. *Natursyst., Anh.* p. 137 (1776).
ALAUDA MINOR et ARBOREA, Gm. *Syst. Nat.* I, p. 793 (1788).
ANTHUS ARBOREUS, Bechst. *Nat. Deutschl.* III, p. 706 (1807).
MOTACILLA SPIPOLA, Pall. *Zoogr.* I, p. 512 (1811).
SPIPOLA AGRESTIS, Leach, *Cat. Brit. Mus.* p. 21 (1816).
ANTHUS PRATENSIS, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* X p. 540 (1817).
PIPASTES ARBOREUS, Kaup, *Nat. syst.* p. 33 (1829).
ANTHUS FOLIORUM, JUNCORUM, HERBARUM, Brm. *Vog. Deutschl.* pp. 326-27 (1831).
ANTHUS AGILIS, Sykes, *Proc. zool. Soc.* 1832, p. 91.
FRINGILLA AGILIS, Tick. *J. As. Soc.* II. p. 578 (1833).
ANTHUS TRIVIALIS, Flem. *Brit. an.* p. 75 (1842).
ANTHUS MONTANA, Blyth. *J. As. soc. Beng.* XVI, p. 435 (1847).
DENDROANTHUS TRIVIALIS et MACULATUS, Blyth, *Cat. Birds Mus. As. Soc.* p. 135 (1849).
PIPASTES AGILIS, Gould, *B. of As.* part. XVII (1865).
PIPASTES MONTANUS, Blyth, *Ibis*, 1867, p. 312.
PIPASTES MACULATUS, Hume, *Ibis*. 1870, p. 287.
ANTHUS PLUMATUS, Schell. *B. of Egypt.* p. 130 (1872).
PIPASTES PLUMATUS, Hume, *Str. Feathers*, I. p. 202.
DER BAUMPIEPER, en allemand.
THE TREE-PIPIT, en anglais.
DE BOOMPIEPER, en flamand.

Taille : 0,135; ailes : 0,085.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre avec le centre des plumes brun; croupion presque unicolore; raie sourcilière et gorge d'un blanc jaunâtre; petites couvertures des ailes noires bordées de blanc, les plus grandes brunes, bordées de cendré olivâtre et terminées de blanchâtre; scapulaires brunes bordées de blanc roussâtre; rémiges brunes, lisérées de cendré; parties inférieures blanches, plus ou moins lavées de roux jaunâtre à la poitrine et sur les flancs, parties offrant en outre de longues taches noires; un trait noir sur les côtés du cou; queue brune, les rectrices médianes bordées de cendré, la plus externe blanche avec une bande brune à la base de son bord interne, la deuxième terminée par une tache interne blanche. Bec brun en dessus, roussâtre en dessous; iris brun; pattes brunâtres, ongle du pouce court et fortement courbé.

La femelle est un peu plus petite que le mâle et de couleur plus pâle. En été, les couleurs pâlissent dans les deux sexes et le roux ocreux de la poitrine et des flancs passe au jaunâtre.

C'est après la mue du mois d'août que les teintes de l'oiseau sont le plus foncées.

Jeune. — Ressemble aux adultes, mais les taches sons plus noires.

Cette espèce se distingue facilement de l'*A. pratensis* par la forme de l'ongle du pouce : chez ce dernier il est plus long que le doigt et faiblement recourbé, tandis que chez le Pipit des arbres il est plus court que le pouce et fortement arqué.

Hab. Le Pipit des arbres habite, en été, les parties tempérées de l'Europe et de l'Asie, et passe l'hiver dans le sud de l'Asie et dans le nord de l'Afrique. Il est généralement commun, sauf en Irlande, où il n'a jamais été observé (*Harting*), de même qu'aux îles Fœroë et en Islande.

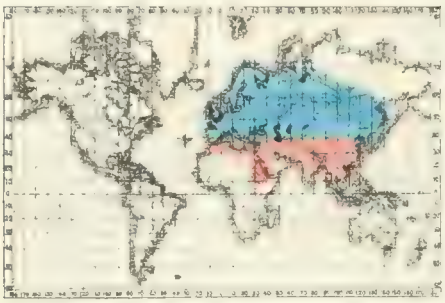

Dans le nord, on rencontre cet oiseau jusque près du 70° (*Collett*), mais c'est dans les parties tempérées de l'Europe et de l'Asie qu'il est le plus abondant durant la belle saison; il est très commun en Belgique depuis le mois d'avril jusqu'en octobre. Dans le midi de l'Italie, en Espagne et en Grèce, il ne se montre qu'au moment des passages (*Salvadori*, *Saunders*, *de Heldreich*), mais on ne le voit que rarement en Portugal (*Barboza du Bocage*).

En Asie, son habitat s'étend depuis l'Oural jusqu'au bassin de l'Amour (*Middendorff*, *Radde*, etc.); en Chine il se rencontre communément partout, excepté en hiver (*David*). Durant la saison froide, on le voit dans le sud de l'Asie; dans l'Inde, dit Jerdon, on l'observe partout depuis octobre jusqu'en avril. Il habite également le Japon (*Temminck* et *Schlégel*). A l'ouest, on le voit en hiver en Asie Mineure, en Palestine et en Perse (*Krüper*, *Tristram*, etc.).

Les individus de l'Europe passent généralement l'hiver dans le nord et le nord-est de l'Afrique ainsi qu'en Arabie (*Loche*, *de Heuglin*, etc.), mais ils ne paraissent pas dépasser au sud l'Abyssinie (*Lefebvre*). Cette espèce est sédentaire aux îles Canaries (*Bolle*).

Il est à remarquer que la forme asiatique décrite sous le nom de *A. agilis*, ne diffère en rien des individus de l'Europe.

Mœurs.— Cette espèce n'habite nos contrées qu'en été : elle arrive en Belgique du 24 mars au 12 avril, et émigre entre le 15 août et le 15 septembre: si le temps reste beau, on rencontre encore des individus isolés jusque dans les premiers jours d'octobre. Elle voyage durant la nuit, isolément au printemps, par petites troupes de huit à douze individus en automne, mais jamais en bandes nombreuses.

C'est un véritable oiseau forestier, mais il recherche les clairières, les jeunes coupes, en un mot, les endroits les moins touffus de la forêt, mais près desquels se trouvent toujours quelques grands arbres. Il se plaît aussi bien dans les parties boisées des montagnes que dans les

bois en plain ». En Suisse, il habite toute la zone depuis la vallée jusqu'au dessus de la limite des neiges, et niche très fréquemment dans la région alpine. Il aime surtout les endroits garnis de genêts, de bruyères et d'herbages, et se montre souvent dans les jardins et dans les prés garnis d'arbres qui avoisinent les bois. Il lui arrive souvent aussi d'aller chercher sa nourriture dans les champs de choux, de carottes, de pommes de terre, etc.

Ce Pipit se tient plus à terre que sur les arbres, ce qui ne l'empêche pas de se percher à leur sommet, et même de courir le long des fortes branches. Il passe la nuit également à terre, caché dans une touffe d'herbes ou de bruyères.

Par son genre de vie, cet oiseau rappelle beaucoup le Pipit des prés, mais il se tient moins que lui sur le sol et, en cas de danger, il se réfugie sur un arbre, ce que ce dernier ne fait que rarement. Son naturel est moins vif et moins remuant que celui de ses congénères. A terre il marche pas à pas, moins vite cependant que le Pipit des champs, et tout en hochant légèrement la queue, mais quand il le veut, il sait courir assez vite. Il aime à se glisser et à se cacher dans les herbages, et il lui arrive alors parfois d'être surpris par le chasseur avant qu'il ne se soit aperçu du danger; il tâche cependant de trouver son salut dans une fuite rapide, et s'il peut atteindre un arbre il est sauvé. Son vol ressemble à celui du Pipit des prés : il est assez rapide, saccadé et incertain, et l'on dirait qu'il fatigue l'oiseau; dans ses voyages il s'élève très haut et décrit dans l'espace une ligne fort sinueuse.

Le cri d'appel peut se rendre par *pf'ib* ou *scrib*; durant l'incubation on entend un cri plus bref, comme *sib-sib-sib*. Le mâle est l'un des meilleurs chanteurs de nos bois; son chant est fort harmonieux et ressemble assez à celui du Canari; les notes en sont pleines, claires, variées, et la phrase musicale se termine doucement par *tzia-tzia-tzia*. Dès son retour au printemps, le mâle se met à chanter avec ardeur du matin au soir, mais c'est à l'époque de l'incubation que son chant est le plus beau; au moment de l'éclosion des œufs, il diminue d'intensité et cesse complètement quand les petits commencent à voleter, ce qui a lieu généralement vers la mi-juin. Les mâles qu'on entend encore chanter après cette époque, sont ceux dont la femelle a eu le nid détruit et qui se trouve ainsi en retard. C'est perché sur une branche, au sommet d'un arbre, que le mâle fait entendre sa belle voix; mais il lui arrive aussi souvent de chanter en volant.

Cet oiseau se nourrit de divers insectes, de larves, de chrysalides et d'araignées qu'il cherche généralement à terre dans les herbages.

Le Pipit des arbres supporte bien la captivité. On le nourrit dans les premiers temps de mouches, de vers de farine et d'œufs de fourmis ; plus tard on l'habitue insensiblement à la pâtée des Rossignols.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les clairières et sur la lisière des bois, et chaque couple se réserve un certain espace dans lequel il ne tolère la présence d'aucun autre oiseau ; il en résulte parfois de grandes querelles entre les mâles au moment de l'accouplement.

Le nid est placé à terre, souvent dans une dépression du sol, et caché dans un buisson ou au milieu des herbes et des bruyères. Pendant l'incubation, et aussi longtemps que les jeunes sont dans le nid, les parents n'approchent de celui-ci qu'avec la plus grande prudence, en se tenant cachés dans les herbages, et le quittent de même. Ce nid est grossièrement construit à l'aide de brins d'herbes et de radicelles, parfois entremêlés d'un peu de mousse ; l'intérieur est garni de laine, de poils et de crins.

Il n'y a qu'une ponte par année, sauf le cas où elle aurait été détruite, et celle-ci a lieu dans la première quinzaine de mai. Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un gris bleuâtre, verdâtre ou rougeâtre et ornés de stries et de taches plus ou moins nombreuses, souvent en partie effacées, et parfois réunies vers le gros bout ; ces taches ont généralement la couleur du fond, mais plus foncée ; ils mesurent environ 19 millim. sur 14. La femelle couve seule pendant treize jours.

115. — **Le Pipit des champs**

ANTHUS CAMPESTRIS, *Bechst. ex Briss.*

(Pl. 114)

ALAUDA CAMPESTRIS, Briss. *Ornith.* III, p. 349 (1760).

ALAUDA MOSELLANA, MOTACILLA MACULATA et MASSILIENSIS, Gmel. *Syst. Nat.* pp. 794 et 965.

SYLVIA MASSILIENSIS et MACULATA, Lath. *Ind. Orn.* II, pp. 531-32 (1790).

ALAUDA PALUDOSA, Bonnat. *Orn.* I, p. 313 (1790).

ALAUDA GRANDIOR, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 525 (1811).

ANTHUS CAMPESTRIS, Bechst. *Orn. Taschenb.* III, p. 564 (1812).

VITIFLORA MASSILIENSIS et MACULATA, Steph. *Shaw's Gen. Zool.* X, pp. 570-71 (1817).

ANTHUS RUFESCENS, Temm. *Man. d'orn.*, p. 150 (1815).

ANTHUS RUFUS, Vieill. *Nouv. Dict.* XXVI, p. 493 (1818).

Anthus agrorum, subarquatus et flavescens, Brm *Vog. Deutschl.*, pp. 324-25(1831).
Agrodroma campestris, Swains. *Classif. Birds* II, p. 241 (1837).
Corydalla vierthaleri, gracilis, campestris, agrorum, subarquata et rufescens. C. Brm. *Vorelp.*, p. 137 (1855).
Corydalla striata, arvensis, septentrionalis et arenaria. C. Brm. *Naumannia*, 1855, p. 279.
Agrodromas campestris, L. Blas. *A List B. Eur.*, p. 12 (1862).
Der Brachpieper, en allemand.
The Tawny Pipit, en anglais.
De Duinpieper, en flamand.

Taille du mâle : 0,17 ; ailes 0,093 ; femelle un peu plus petite.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec une légère teinte brune au centre des plumes : raie sourcilière et parties inférieures d'un blanc isabelle un peu roussâtre à la poitrine et sur les flancs ; poitrine avec quelques petites taches brunes ; un trait brun plus ou moins distinct sur les côtés de la gorge et partant de l'angle du bec ; ailes brunes ; couvertures, scapulaires et rémiges secondaires largement bordées de roux isabelle, les primaires avec un fin liséré de la même teinte ; les deux rectrices médianes brunes bordées de cendré roussâtre : les suivantes d'un brun noirâtre, mais les deux plus externes d'un blanc roussâtre avec une bande brune sur le bord interne, mais cette bande est plus étendue sur la deuxième que sur la première rectrice ; cette dernière a une tige blanche, tandis que la seconde l'a brune. Bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; iris brun ; pattes roussâtres, ongle du pouce ne dépassant pas la longueur du doigt et courbé.

En automne, le plumage est généralement plus foncé.

Jeune. — Parties supérieures brunes, mais toutes les plumes bordées de blanc roussâtre ; parties inférieures plus roussâtres que chez l'adulte et les taches de la poitrine plus grandes et plus nombreuses.

Le Pipit des champs ou champêtre est plus ou moins répandu dans toute l'Europe jusqu'au sud de la Suède (*Nilsson*) et jusqu'à Saint-Michel en Finlande (*von Wright*) ; il est rare en Danemark (*Faber*) et ne se montre qu'accidentellement sur les côtes de l'Angleterre : M. J. E. Harting ne signale que sept captures, dont six près de Brighton.

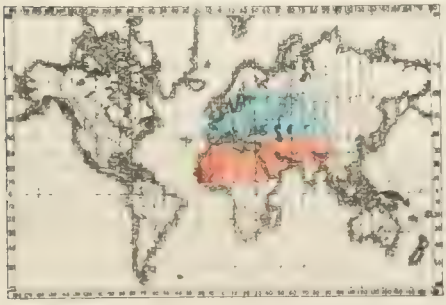

Cet oiseau est peu commun en Belgique : il est de passage régulier

en avril et en septembre et niche dans les bruyères de l'Ardenne; on le prend assez souvent dans les environs de Bruxelles à l'époque des passages. Il est aussi de passage régulier en Italie, en Sardaigne et en Sicile (*Salvadori*); il n'est pas rare en Portugal, du moins près des montagnes arides situées à l'ouest de Villa do Bispo (*E. Rey*); il en est de même en Espagne dans les endroits arides des provinces de Murcie et de la Manche où il niche (*Saunders*). Il passe également l'été en Grèce et y arrive en avril pour partir en septembre (*De Heldreich*).

A l'est on rencontre cette espèce depuis l'Asie-Mineure (*Krüper*), la Palestine (*Tristram*), le Caucase (*Bogdanow*), le Turkestan (*Severtzow*) et la Sibérie occidentale (*Finsch*) jusqu'aux frontières de la Chine (*Dresser*). En Sibérie, M. Finsch dit avoir observé cet oiseau dans les steppes au delà de Sergiopol (1). Son aire géographique en Asie paraît être limitée au sud par le Belouchistan, la Perse (*Blanford*) et l'Inde centrale (*Jerdon*).

Suivant M. Radde, cette espèce se trouverait aussi dans les provinces de l'Amour; mais il paraît que ce naturaliste a pris des *A. Richardi* pour des *A. campestris*.

En hiver on voit ce Pipit dans le nord de l'Afrique; à la côte occidentale il a été observé jusqu'à Casamanze, 12 ½° l. n. (*Verreaux*); à l'est on le voit venir en automne en Egypte, en Nubie, en Abyssinie, au Sennaar jusqu'au Nil blanc supérieur et le midi de l'Arabie (*de Heuglin*). Il est commun aux îles Canaries (*Bolle*) et Baléares (*von Homeyer*).

Mœurs. — Cet oiseau, comme il a été dit plus haut, arrive dans nos contrées en avril et émigre en septembre. Quand le temps est beau et le vent favorable, il voyage jour et nuit, ne s'arrêtant que pour prendre du repos et chercher sa nourriture. Il voyage par petites bandes qui peuvent devenir parfois des troupes assez nombreuses.

Le Pipit des champs vit habituellement dans les endroits stériles et élevés; jamais on ne le voit dans les prairies humides ou dans les endroits cultivés, mais bien dans les champs en friche, dans les pâturages secs, sur les versants des montagnes couverts d'une maigre végétation et dans les steppes; il ne va près de l'eau que pour se désaltérer, c'est ce qui fait qu'on le voit souvent près des flaques d'eau, des ruisseaux et des canaux.

---

1) O. Finsch, *Reise nach W. Sibirien*, p. 70.

Cet oiseau court avec agilité et parfois longtemps sans s'arrêter ; il vole avec aisance et rapidité, se perche peu sur les arbres mais souvent sur les buissons, les pans de murs, les pierres, etc. Au printemps et en automne on le voit courir sur les grands chemins avec d'autres de son espèce ; dans cette dernière saison, il n'est pas rare de le rencontrer en compagnie d'Alouettes. Il passe la nuit sur le sol, à l'abri d'une pierre, d'une motte de terre, d'une touffe d'herbes ou de bruyères.

Quand ce Pipit est excité, il hoche la queue à la façon des Bergeronnettes ; en volant il ouvre largement les ailes et les ferme brusquement, ce qui fait que tantôt il s'élève, tantôt il descend obliquement en décrivant une ligne longuement ondulée ; il plane un instant avant de se poser, parfois il se laisse tomber presque verticalement. Dans les pays où il se sent protégé, comme aux îles Canaries par exemple, sa confiance fait un contraste frappant avec les allures sauvages qu'il a dans la plupart des contrées de l'Europe.

Sa voix diffère suivant les saisons, c'est-à-dire que son cri n'est pas le même au printemps qu'en automne. Si l'on rencontre de ces oiseaux en août et septembre, tous, jeunes et vieux, jettent un cri singulier ressemblant à *dillem*, *dlem* ou *dljem ;* au printemps, à l'époque de la reproduction, le mâle ne fait entendre que son cri de tendresse qu'on peut rendre assez bien par *didlin* ou *gridlin* et *tzirloui*, *tziurrr ;* ces sons forment en même temps le thème de son chant, qui est donc fort insignifiant.

La nourriture de cet oiseau consiste en divers insectes, larves, chenilles, araignées et en très petites limaces ; M. Bolle assure qu'il se nourrit aussi parfois de graines.

Reproduction. — Pendant la saison des amours, chaque couple occupe un assez grand espace d'où il chasse tous ses semblables. Le mâle à ce moment aime à se montrer à découvert, à se percher au sommet d'un buisson, sur un pan de rocher et même sur un arbre.

Le nid est assez grand ; il est ordinairement placé dans un enfoncement du sol et abrité par une motte de terre ou une touffe d'herbes ou de bruyères, et toujours admirablement bien caché. Il est formé de brins d'herbes, de radicelles, de mousses vertes, le tout entremêlé parfois de feuilles mortes ; l'intérieur est garni de brins plus fins, de radicelles et quelquefois aussi de poils. La ponte est de quatre à six œufs, le plus souvent de cinq. Ceux-ci sont d'un blanc sale et parsemés de points, de stries et de taches d'un brun rougeâtre terne et parfois mélangés à d'autres taches de couleur cendrée ; ces maculatures sont

généralement plus nombreuses vers le gros bout. Ces œufs mesurent environ 22 millim. sur 16.

La femelle couve seule durant treize ou quatorze jours ; pendant ce temps, le mâle cherche à la distraire par son chant et par ses exercices aériens. Si l'on s'approche du nid, la femelle s'en éloigne en courant et ce n'est qu'à une certaine distance de sa couvée qu'elle prend son vol. Les parents témoignent à leurs petits le plus vif attachement et se montrent très inquiets quand un danger les menace.

Cette espèce ne niche qu'une fois par an et la ponte a lieu à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin ; ce n'est que quand la couvée a été détruite qu'elle niche une seconde fois.

116 — **Le Pipit Richard.**

ANTHUS RICHARDI, *Vieill.*

(Pl. 115)

ANTHUS RICHARDI, Vieill. *N. Dict.* XXVI, p. 491 (1818).
CORYDALLA RICHARDI, Vig. *Zool. Journ.* I, p. 411 (1825).
ANTHUS RUPESTRIS, Ménét. (nec Nilss.) *Cat. rais.* p. 37 (1832).
ANTHUS MACRONYX, Glog. *Handb. Vog. Eur.* I, p. 269 (1834).
ANTHUS LONGIPES, Hol. *Faune de la Mos.* p. 81 (1836).
CICHLOPS MONTICOLUS, Hodgs. in *Gr. Zool. Misc.* p. 83 (1844).
CORYDALLA SINENSIS, Bonap. *Consp. gen. av.* I, p. 247 (1850).
CORYDALLA ORIENTALIS et RUSSELTI, L. Brm. *Naumannia* 1853, p. 463.
AGRODROMAS RICHARDI, Blas. *A List B. Eur.* p. 12 (1862).
ANTHUS CAMPESTRIS, Radde (nec Briss.) *Reisen im S. v. O. Sibir.* II, p. 229 (1863).
AGRODROMA RICHARDI, A. Dub. *Consp. av. eur.* p. 15 n° 226 (1871).
CORYDALLA CHINENSIS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871 p. 366.
DER SPORNPIEPER, en allemand.
THE RICHARD'S PIPIT, en anglais.
DE GROOTE PIEPER, en flamand.

Taille : 0m, 18; ailes, 0,094.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Dessus de la tête, nuque et dos bruns avec les plumes bordées de roussâtre ; raie sourcilière d'un roux jaunâtre ; bas du dos et croupion d'un cendré roussâtre uniforme ; couvertures des ailes brunes, les petites bordées de roux pâle, les grandes de blanchâtre ; scapulaires brunes bordées de roux ; rémiges brunes lisérées de roux pâle ; parties inférieures d'un blanc terne, lavées de roux au cou, à la poitrine et sur les flancs ; gorge offrant sur les côtés une ligne brune ; haut de la poitrine taché de brun ; rectrices médianes brunes bordées de roussâtre, les latérales

noirâtres sauf les deux plus externes qui sont blanches avec le bord interne brun; sous-caudales d'un blanc roussâtre. Bec brun, la mandibule inférieure jaunâtre; iris brun; pattes roussâtres; ongle du pouce plus long que ce doigt et presque droit (spécimen d'Espagne).

En automne après la mue, le plumage est d'un roux ocreux plus prononcé aussi bien en dessus qu'à la poitrine; le blanc de la gorge et du milieu du ventre est plus pur.

Jeune. — Parties supérieures et couvertures des ailes d'un brun noirâtre avec les plumes finement bordées de blanc jaunâtre, de roussâtre à certaines places; les taches de la poitrine sont plus nombreuses et plus grandes. (Individu de la coll. de M. le baron de Sélys-Longchamps).

Remarque. — Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente dont elle diffère surtout par les caractères suivants : le tarse mesure 31 millim. et l'ongle du pouce est presque droit, plus long que ce doigt et mesure en moyenne 20 millim. ; chez l'A. *campestris*, le tarse est plus court et ne mesure que 26 millim., l'ongle du pouce est recourbé, ne dépasse guère la longueur de ce doigt et ne mesure que 9 à 10 millimètres.

Hab.— Le Pipit Richard a été observé dans la plupart des contrées de l'Europe bien que sa présence ne soit qu'accidentelle dans beaucoup d'entre elles. Sa limite septentrionale est le sud de la Scandinavie : un individu a été pris en Norwège près de Frederikshald en août 1843 (*Collet*), et un jeune mâle a été tué en Suède dans la baie de Calmar le 18 oct. 1856 (*Sunderall*). M. Borggreve dit que, d'après J. Blasius, cette espèce se montrerait par petites troupes en automne et en hiver sur les îles et les côtes allemandes de la mer du Nord (1). Schlégel se demande si cet oiseau ne nicherait pas dans les dunes allemandes des mers du Nord et Baltique (2). Il est assez commun à l'île Helgoland (*Maas*), mais ne se montre qu'accidentellement en Allemagne et en Autriche. Un assez grand nombre de ces oiseaux ont

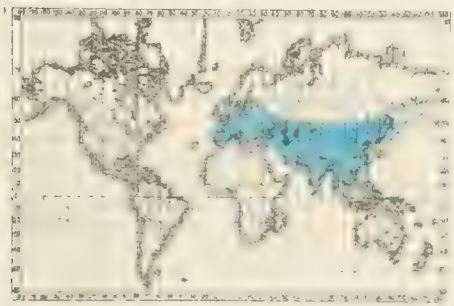

(1) *Journ. f. Ornith* 1871, p. 212.

(2) *De Vogels van Nederland* p. 177.

été vus et capturés sur l'île Borkum en 1867 et 68 (*von Droste*). On le voit accidentellement en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique ; M. Dresser dit avoir des spécimens pris aux environs d'Anvers en 1870. Tous les ans, aux mois de septembre et d'octobre, il se montre de passage dans les environs de Lille ; à la même époque et annuellement aussi, on le rencontre assez fréquemment sur le marché de volaille de Paris dans les bourriches d'Alouettes qui sont expédiées de la Picardie ; il séjourne sur d'autres points de la France pendant la belle saison et s'y reproduit même (*Degland* et *Gerbe*). Ce Pipit visite accidentellement, peut-être régulièrement, les îles Britanniques en automne et au printemps (*Harting*) ; M. Dresser signale une cinquantaine de captures faites sur les îles anglaises. Il est de passage accidentel ou irrégulier dans les diverses parties de l'Italie (*Salvadori*), mais il n'est pas rare pendant certains hivers dans le midi de l'Espagne (*Saunders*). En été on le voit en Grèce et aux Cyclades (*von der Mühle, Erhard*). M. de Nordmann dit, qu'ayant tué aux environs d'Odessa, à différentes époques, des individus de cette espèce, il présume qu'elle niche dans la Nouvelle-Russie. Mais elle ne paraît pas avoir été observée dans le centre et dans le Nord de la Russie.

Le Pipit Richard n'habite pas l'Afrique, mais il se montre accidentellement en Algérie (*Loche*) et dans le nord-est (1) du continent africain (*A. E. Brehm*).

La véritable patrie de cet oiseau paraît être l'Asie méridionale. On le rencontre depuis l'Asie-Mineure (*Krüper*) jusqu'en Chine (*David*) et les provinces de l'Amour (*Radde*) ; il est commun en Daourie (*Dybowsky*). Au sud son aire géographique s'étend jusque dans le midi de l'Inde et Ceylan (*Jerdon*), Siam (*Schomburgk*) et Cambodje (*Walden.*)

Mœurs. — Cet oiseau habite, d'après M. A. Brehm, les lieux humides et marécageux, les rizières, les bords couverts d'herbes des torrents et surtout des rivières. On le rencontre soit seul, soit en petites troupes. Il vole rapidement et avec élégance, en décrivant une ligne ondulée ; s'il est surpris, il franchit, d'ordinaire, un grand espace d'une seule traite.

Voici ce qu'en dit M. l'abbé David : « Cette espèce passe à Pékin deux fois par an, en très grand nombre. Elle fréquente surtout les

---

(1) *Journ. f. Ornith.* 1855, p. 566.

plaines incultes situées dans le voisinage des eaux. En Mongolie, dans le pays des Ortous, je l'ai trouvé communément nichant par terre au milieu des herbes. Ses œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc sale tacheté de brun. Ces oiseaux émettent fréquemment un petit cri prolongé *tsi*, rappelant celui du Bruant proyer. Ils se perchent quelquefois sur les buissons et les grandes herbes, et, principalement à l'époque des amours, ils s'élèvent dans les airs à la manière des Alouettes en faisant entendre un chant de peu de durée et complètement dépourvu d'originalité. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils saisissent en courant sur le sol avec grâce et rapidité. Dans leurs migrations, ces Pipits voyagent en bandes nombreuses et peu serrées, d'où se détachent à chaque instant quelques individus pour se livrer un combat dans les airs. Cette habitude indique chez ces oiseaux un naturel querelleur et peu sociable (1). »

Reproduction. — D'après MM. Baedeker, L. Brehm et Paessler, le Pipit richard niche dans une dépression du sol, construit son nid avec des tiges d'herbes et le revêt intérieurement de racines ; ce nid est peu profond. La ponte a lieu au mois de mai. Les œufs sont plus grands que ceux de l'*A. campestris;* ils sont courts, ovales ou un peu allongés, à coquille peu brillante, d'un blanc bleuâtre, marqués de taches profondes d'un gris bleu, puis d'un jaune brun et enfin d'un brun foncé supérieurement. D'autres sont semés de raies et de points gris-brun, et ressemblent à ceux du Pipit des prés ou du Pipit aquatique.

FAMILLE DES ALAUDIDÉS.

Car. — Tête grosse ; bec court ou de longueur moyenne ; narines plus ou moins cachées par des plumes ; ailes longues et larges, la plupart des rémiges secondaires échancrées au bout en forme de cœur ; queue médiocre ; pattes assez robustes; côté postérieur du tarse divisé par plusieurs sutures transversales; ongle du pouce plus ou moins droit, aussi long ou plus long que le doigt.

Mœurs. — Les Alaudidés sont des oiseaux trapus, vivant sur le sol et ne perchant jamais ou très rarement sur des branches. Les espèces du Nord émigrent, celles qui habitent les pays chauds ou tempérés sont sédentaires.

---

(1) *Les oiseaux de la Chine*, p. 319.

Ce sont de tous les passereaux ceux qui courent le mieux; ils ne sautent pas, mais marchent avec une grande rapidité. Leur vol est très variable. La plupart d'entre eux sont de bons chanteurs et quelques-uns même sont fort recherchés pour leur chant.

Les Alaudidés sont à la fois insectivores et granivores : en été, ils mangent des insectes et des larves, en hiver, ils se nourrissent des graines de diverses plantes; ils avalent aussi du gros sable et des petites pierres qui, mis en jeu par les contractions de l'estomac, contribuent à broyer les graines dont ils se nourrissent.

Tous les oiseaux de cette famille nichent sur le sol dans une petite cavité et font un nid assez grossier.

GENRE LVII.

ALOUETTE. — ALAUDA.

ALAUDA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 287 (1766).
LULLULA, Kp. *Nat. Syst.* p. 92 (1829).
GALERIDA, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 316 (1831).
GALERITA, Brm. *Naumannia*, p. 279 (1855).

Car. — Bec droit, conico-cylindrique; narines basales, en partie cachées par de petites plumes rigides; ailes oblongues; queue médiocre, plus ou moins échancrée; tarses médiocres; ongle du pouce aussi long ou un peu plus long que le doigt et presque droit.

Hab. — Le genre Alouette a des représentants en Europe, en Asie et en Afrique.

117. — L'Alouette des champs.

ALAUDA ARVENSIS, *Lin.*

(Pl. 116).

ALAUDA ARVENSIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 287 (1766).
ALAUDA ITALICA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 793 (1788).
ALAUDA CÆLIPETA, Pall. *Zoogr. Rosso. As.* I, p. 524 (1811).
ALAUDA VULGARIS, Leach, *Cat. Mam. etc. Br. Mus.* p. 21 (1816).
ALAUDA SEGETUM, MONTANA et AGRESTIS, Brm. *Vög. Deutsch.*, pp. 318-20 (1831).
ALAUDA CANTARELLA, Bonap. *Comp. List. B. Eur. etc.* p. 36 (1838).
ALAUDA TRIBORHYNCHUS et DULCIVOX, Hodgs. *Gr. Cat. Mam. etc. Nep.* p. 109 (1846).
ALAUDA ISABELLINA, Mumm. (nec Tem.) *Zool.* 1 ser. p. 1607 (1847).

Alauda crassirostris, bugiensis, albigularis, tenuirostris et minor, Brm. *Vogelf.* p. 125 (1855).

Alauda robusta, galeritaria, pratorum, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 279.

Alauda japonica, Swinh. (nec Tem. et Schl.) *Ibis*, 1861, p. 333.

Alauda pekinensis et intermedia, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1863, p. 89.

Die Feld-lerche, en allemand.

The Sky-lark, en anglais.

De Leeuwerik, Veldleeuwerik, en flamand.

Taille : 0m,16; *ailes* 0m,11.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes brun; raie sourcilière partant des narines mais étroite d'un blanc roussâtre; couvertures des ailes brunes, bordées de roussâtre; scapulaires bordées d'un roux plus prononcé; rémiges brunes, bordées de roux, les secondaires terminées de blanchâtre; parties inférieures blanches, avec le bas du cou, la poitrine et les flancs lavés de roussâtre et tachés de brun; rectrices médianes brunes bordées de roussâtre, les suivantes d'un brun noirâtre sauf la plus externe, qui est blanche avec le bord interne noirâtre, et la seconde dont la barbe externe seule est blanche. Bec brun, plus pâle en dessous; iris brun; pattes d'un brun roussâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, son plumage est plus rembruni en dessus et la poitrine offre un plus grand nombre de taches; il est toujours assez difficile de la distinguer du mâle.

Jeune. — Plumage général de l'adulte, mais toutes les plumes sont bordées de roussâtre et terminées de blanc jaunâtre; les bordures des rémiges sont plus larges et plus pâles; le blanc des parties inférieures et des rectrices latérales est moins pur.

Var. acc. — On rencontre parfois des aberrations entièrement blanches, noires ou de couleur isabelle; certains individus sont tachés de blanc ou n'ont que les rémiges de cette couleur.

Hab. — L'Alouette des champs habite toute l'Europe et elle est généralement commune; elle niche jusque sous le 65° l. n. (*Löwenhjelm*). En Belgique elle est commune et sédentaire; en octobre il en passe des quantités innombrables qui poussent leur migration jusque dans le nord de l'Afrique; elles repassent dès le mois de février, mais en nombre bien plus restreint.

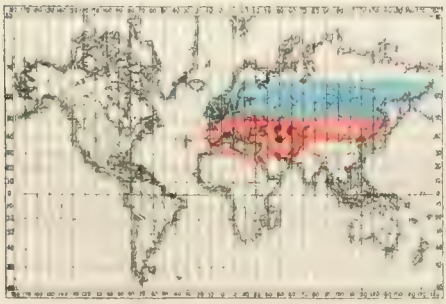

Cette espèce habite également toute l'Asie tempérée jusqu'au

Kamtchatka et les îles Kouriles (*Pallas, Dybowsky, Radde, de Heuglin*, etc). Elle est répandue sur toute la moitié septentrionale de la Chine, mais ne forme jamais dans cette région des bandes si nombreuses comme celles que l'on chasse dans nos contrées pendant l'automne (*David*). En hiver on l'observe en Grèce (*von der Mühle*), en Palestine (*Tristram*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Perse (*De Filippi*), jusque dans le nord-ouest de l'Inde (*Marshall*), ainsi que dans le nord de l'Afrique (*Loche, Drake*); elle niche même dans les hauts plateaux du sud de l'Atlas (*Tristram*); elle se montre en petit nombre et irrégulièrement dans la Basse-Egypte et dans le nord de l'Arabie (*de Heuglin*).

Il paraît que cet oiseau a été pris accidentellement au Groënland et aux îles Bermudes (*Tristram, Dresser*).

Mœurs. — L'Alouette des champs est l'un des oiseaux les plus communs de l'Europe et on la rencontre partout où il y a des champs. A l'approche du froid, elle quitte les contrées du Nord pour passer l'hiver dans le Midi; elle retourne dans sa patrie au moment de la fonte des neiges, mais la durée de son absence varie suivant les années: si la saison est propice, on la voit passer dès la fin de janvier; si, au contraire, l'hiver est long et rigoureux, elle ne retourne dans le Nord que dans la première quinzaine de mars.

Les Alouettes voyagent par bandes plus ou moins nombreuses et volent de préférence contre le vent; quand, en octobre, il règne un léger vent d'Ouest, on les voit passer à une faible hauteur par bandes composées de plusieurs milliers d'individus. Plus le vent est fort, plus elles volent bas, mais s'il est trop violent, elles s'élèvent souvent jusqu'à perte de vue, ce qui ne se fait pas sans difficulté, pour continuer leur voyage dans des régions plus calmes. Les Alouettes voyagent toujours pendant la journée et ordinairement de huit heures à midi; elles s'abattent parfois dans les champs après un trajet de quelques lieues, et passent toujours l'après-midi à terre pour se reposer et chercher leur nourriture.

Cet oiseau vit sur le sol dans les champs et les prés et se tient entre les céréales et les herbes; en hiver il s'approche des lieux habités où il trouve plus facilement sa nourriture. Dès que le soleil a quitté l'horizon, il cherche un endroit convenable et bien abrité pour y passer la nuit, mais il se réveille aux premières lueurs de l'aurore. Il se repose parfois aussi pendant les fortes chaleurs de midi.

C'est un oiseau fort remuant: on le voit sans cesse courir ou voler

d'un endroit à l'autre, crier, chanter et se disputer avec ses semblables. Il marche en se dandinant un peu et en relevant les plumes de l'occiput; il court avec rapidité et vole avec une grande aisance en battant des ailes et en décrivant de longues lignes ondulées. A terre, on le voit souvent à découvert perché sur une pierre, une motte de terre ou sur un pieux; chaque individu a sa place de prédilection pour se reposer. Aussi sociables que sont les Alouettes lors des migrations, aussi querelleuses elles deviennent à l'époque des amours; deux mâles ne peuvent se voir sans se quereller et se battre; les deux adversaires se saisissent et se donnent des coups de becs; parfois un troisième intervient dans la lutte et tous trois tombent à terre où le combat recommence, mais sans danger pour les combattants. Chaque couple se réserve une certaine étendue de terrain dans lequel il ne tolère aucun autre de son espèce; l'intrus est violemment chassé aussi bien par la femelle que par le mâle.

Le développement de ses ailes permet à l'Alouette de fendre l'air en tous sens, tantôt avec rapidité, tantôt lentement; elle plane parfois en faisant trembler les ailes comme si elle avait de la peine à avancer. Son cri d'appel peut se rendre par *gerr* ou *gerrel;* il est suivi d'une note sifflante *trid*, *trie* ou *gir*, ou aussi *tie* ou *pîb;* près du nid on entend le cri de *titri*, *tidridri;* son cri de colère en *schererrerrer*. Le mâle par son chant si beau et si gai nous annonce joyeusement le retour du printemps, car il le fait entendre dès le mois de mars. « A peine, dit Naumann, une faible lueur annonce l'approche du jour que, debout sur une motte de terre, les Alouettes font entendre leur chanson. Le soleil est levé, et aussitôt elles s'élèvent dans les airs, saluent de leurs chants joyeux l'astre divin, et ne se taisent que quand il quitte l'horizon. On ne comprend pas comment, continuellement occupées à chanter, elles trouvent encore le temps de chercher leur nourriture.

« Aucun oiseau ne vole aussi longtemps que l'Alouette. Le mâle s'élève, tout en chantant, presque verticalement, décrit une spirale largement écartée et plane à une telle hauteur que l'œil a de la peine à l'y suivre; ses grandes ailes et sa large queue toujours agitées, le soutiennent facilement; il plane loin de l'endroit d'où il s'est élevé, passe par dessus les villes et les villages, revient, descend lentement, puis, fermant subitement les ailes, il se laisse tomber comme une masse à côté de sa femelle. Les Alouettes ne s'élèvent cependant pas toujours à une aussi grande hauteur, mais elles chantent en volant, et quand elles sont perchées elles ne font entendre que leur

première et leur dernière chanson de la journée. Même lorsqu'elles se disputent, les Alouettes chantent des phrases courtes et entrecoupées; la femelle bredouille, elle aussi, un air en voletant, mais sans pouvoir s'élever aussi haut que le mâle. Le chant de l'Alouette est clair, pur, retentissant ; ce sont tantôt des trilles et des roulades, tantôt des sifflements, des notes filées assez variées; mais certaines de ces notes sont répétées trop souvent. Il en est qui redisent dix et vingt fois la même phrase avant d'en commencer une autre. Chaque mâle a son chant particulier; néanmoins, tous ces chants ne paraissent être que des variations d'un même thème; ce sont des trilles et des roulades qui se ressemblent tout en offrant des intonations différentes. Sous ce rapport, le chant de l'Alouette des champs est aussi curieux que celui du Rossignol. Parfois l'oiseau y mêle des notes étrangères, et je crois avoir remarqué qu'il les emprunte surtout aux oiseaux aquatiques qui vivent dans son voisinage. Déjà en automne les jeunes mâles de l'année chantent souvent lorsque le temps est beau, mais leur chant est moins riche que celui des adultes. »

La nourriture de cet oiseau se compose principalement, en été, d'insectes, de larves et d'araignées qu'il trouve à terre et sur les plantes basses, mais il ne paraît pas aimer les mouches. Quand, à l'arrière-saison, les insectes commencent à disparaître, il devient granivore et il recherche alors les graines d'une foule de plantes herbacées, principalement de graminées, de coquelicots, de pavots, etc., ainsi que des jeunes pousses de plantes et du mouron. Pour faciliter la digestion des graines, il avale aussi du gros sable et de très petites pierres.

Cet oiseau ne se baigne jamais, mais il aime à se rouler dans le sable et dans la poussière.

L'Alouette des champs peut vivre plusieurs années en captivité. On la nourrit de graines et de mie de pain, en ayant soin d'y ajouter de temps en temps quelques vers de farine et des œufs de fourmis ; on doit également lui donner de la verdure, et de préférence du mouron et de la laitue. Il a été constaté qu'une nourriture composée uniquement de graines lui est préjudiciable, et que des aliments mous le rendent meilleur chanteur.

Cet oiseau, comme tout le monde sait, est non seulement recherché pour son chant, mais encore pour sa chair qui est excellente. L'homme est donc le plus redoutable ennemi des Alouettes, car il en prend chaque année par millions lors du passage d'automne, et dans ce but il

se sert des pièges les plus divers, surtout de grands filets que l'on tend sur tout un champ. Malgré leur fécondité, on s'étonne que ces oiseaux nous reviennent chaque année en aussi grand nombre ; partout où ils passent on en prend par milliers pour être expédiés aux marchés des grandes villes ; Paris seul en consomme annuellement près de 1,500,000. (1)

Reproduction. — L'Alouette des champs niche dès le mois de mars et construit son nid dans un champ de céréale ou de trèfle, dans une prairie et même dans un marais sur un monticule garni d'herbe. Chaque couple n'occupe souvent qu'un espace de deux à trois cents pas de pourtour ; au delà commence le domaine d'un autre couple. Le nid est construit dans une petite dépression du sol, que les oiseaux creusent parfois eux-mêmes ; il est formé de tiges sèches, de radicelles et de brins d'herbes légèrement entrelacés et formant une masse sans élégance ; l'intérieur est garni de brins plus fins ou de crins.

Si le mois de mars est beau, on trouve des œufs dès la seconde quinzaine de ce mois et des jeunes au commencement d'avril. Les œufs, au nombre de quatre à six, sont assez gros, d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre et parsemés de taches et de points gris ou d'un gris brunâtre, qui cachent plus ou moins la teinte pâle du fond ; ils mesurent environ 23 millim. sur 17. Ces œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours.

Quand les petits savent courir, ils quittent leur nid pour se cacher entre les herbes dans le champ qui les a vu naître ; dès qu'ils savent voler et suffire à leurs besoins, les parents les abandonnent pour s'accoupler une seconde fois. Si l'année est favorable, les Alouettes ont jusqu'à trois couvées, ce qui fait qu'on trouve parfois depuis le mois d'avril jusqu'à la mi-août des œufs en même temps que des jeunes.

118. — **L'Alouette des bois ou Lulu.**

ALAUDA ARBOREA, *Lin.*

(Pl. 117)

ALAUDA ARBOREA, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 287 (1766).
ALAUDA NEMOROSA, Gm. *Syst. Nat.* I, p. 797 (1788).
ALAUDA CRISTATELLA, Lath. *Ind. Orn.* II, p. 499 (1790).

---

(1) D'après le relevé fait par A. Husson (*Les consommations de Paris*, p. 246), le nombre des Alouettes vendues sur les marchés de Paris en 1855, s'est élevé à 1.529.964. Depuis cette époque ce nombre n'a fait qu'augmenter.

Alauda cristata, Pall. (nec Lin.) *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 523 (1811).
Lullula arborea, Kp. *Naturl. Syst.* p. 92 (1829).
Galerida nemorosa et arborea, Brm. *Vög. Deutschl.*, p. 316-17 (1831).
Galerita musica et anthirostris, Brm. *Naumannia* 1855, p. 279.
Haidelerche, Buschlerche, en allemand.
The Wood-Lark, en anglais.
De Bosch-Leeuwerik, en flamand.

Taille : $0^m,132$; ailes 0,097.

Description du mâle et de la femelle adultes.— Plumes de l'occiput allongées et pouvant se relever en huppe; parties supérieures rousses avec le centre des plumes d'un brun noirâtre; raies sourcilières d'un blanc jaunâtre et se réunissant en arrière de l'occiput; région parotique rousse variée de brun; couvertures des ailes et scapulaires d'un brun noirâtre bordées de roux; rémiges noirâtres, liserées de roux et terminées de blanchâtre; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, lavées de roussâtre et tachées de noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs; rectrices médianes brunes bordées de roux, les suivantes noirâtres avec une tache terminale blanche, la plus externe de couleur cendrée. Bec brun, moins foncé en dessous; iris brun; pattes roussâtres.

La femelle diffère peu du mâle : les parties inférieures sont plus blanches et les taches de la poitrine plus petites et plus nombreuses.

Jeune. — Généralement plus noir en dessus que les adultes, mais les bordures des plumes plus pâles; parties inférieures plus blanches, les taches de la poitrine plus petites.

Hab. — L'Alouette lulu est plus ou moins répandue dans toute l'Europe centrale et méridionale; sa limite septentrionale est le sud de la Norwège (*Collett*) et de la Suède (*Sundevall*); à l'est elle ne dépasse pas la chaîne de l'Oural. Aux îles Britanniques elle est généralement rare et localisée, mais elle hiverne dans le sud de l'Angleterre (*Harting*).

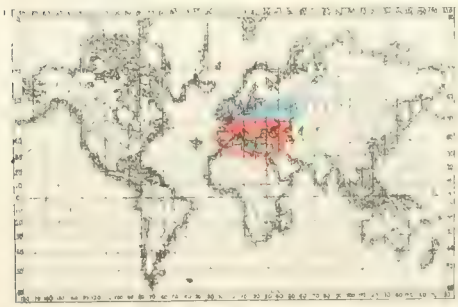

Cet oiseau est commun et sédentaire en Belgique, mais moins commun que l'Alouette des champs; il est surtout abondant lors des passages en mars et en octobre; les individus qui hivernent chez nous sont relativement peu nombreux. Il ne se montre qu'en hiver dans les parties les plus méridionales de l'Europe, mais il niche

cependant quelquefois dans les régions boisées des montagnes. On l'observe également, en hiver, en Palestine (*Tristram*) et dans le nord de l'Afrique (*Loche*, *Irby*), mais rarement dans la Basse-Egypte (*Brehm*). Il n'a pas été observé aux îles Canaries et Açores.

Mœurs. — Les Alouettes des bois émigrent des contrées du Nord depuis la fin de septembre jusqu'à la fin d'octobre; en mars elles retournent dans leur patrie. Elles voyagent dans la matinée par couples, en famille ou en troupes de dix à trente individus, mais jamais en bandes nombreuses; d'ordinaire, après s'être reposées une partie de la journée, elles continuent leur voyage dans l'après-midi, pour s'arrêter avant le coucher du soleil. Dans leurs migrations elles suivent autant que possible les lisières des bois, volent très haut quand il fait beau, mais bas quand le temps est pluvieux ou venteux.

Cette espèce se tient généralement dans les lieux arides, et c'est en vain qu'on la chercherait dans les plaines fertiles ou dans les luxuriantes forêts; on la rencontre dans les landes, les lieux arides, les plateaux des montagnes, les forêts de conifères, moins souvent dans les bois de chênes, de hêtres et de bouleaux et jamais dans le touffu des forêts sombres. Son nom allemand d'*Alouette des bruyères* (Heide-Lerche) lui convient parfaitement, car c'est dans les bruyères qu'elle se plaît le mieux. A l'arrière-saison elle arrive avec ses petits dans les prairies fauchées, les champs en friche et les jachères.

L'Alouette des bois ou lulu a des habitudes plus douces que l'espèce précédente; elle est d'un naturel assez craintif, mais là où on la laisse en repos elle est toujours gaie et confiante. Tous ses mouvements sont vifs et gracieux; elle court rapidement, à petits pas, les plumes de l'occiput relevées en forme de huppe. Quand un danger la menace, elle se blottit dans une petite dépression du sol et attend dans une immobilité parfaite que l'ennemi se soit éloigné, mais s'envole dès qu'on est près d'elle. Cet oiseau est sociable, pas querelleur, et il vit en bonne harmonie avec les autres petits passereaux; à l'époque de l'accouplement, les mâles se querellent bien un peu entre eux, mais cela ne peut être comparé aux combats que se livrent les Alouettes des champs. On le voit peu sur les arbres et jamais longtemps, sauf les mâles qui se perchent sur les branches supérieures pour faire entendre leur chant. Son vol est léger et rapide, mais irrégulier; il décrit en volant de grandes courbes et des lignes très sinueuses. En s'élevant dans les airs, il fait entendre un cri ressem-

blant à *tutlut, tutlutlutlutlut*; mais son véritable cri d'appel peut se rendre par *dligoï, dli, dli,* ou *didl, didl, didlgoï* et *dadidl, guidl, gidl.*

Le chant du mâle est des plus agréables, et bien qu'il soit composé en partie des sons mentionnés plus haut, il offre tant de charme qu'on l'entend toujours avec un vif plaisir, surtout pendant la nuit. Il est assez varié, mais les trilles de *dli didlidlidlidlidl, — lililililululu, dadidldadidldadidldadidl, — lullullullullul* y reviennent souvent; ce chant est plus doux et plus sifflant que celui de l'Alouette des champs. Comme celle-ci, l'Alouette lulu s'élève dans les airs en chantant, plane quelque temps, mais achève sa chanson sur une branche au sommet d'un arbre. Elle fait entendre sa belle voix depuis le mois de mars jusqu'en juillet, et les jeunes mâles de l'année chantent déjà à partir du mois d'août jusqu'au moment du départ, mais leur voix est moins puissante que celle des adultes. Ce chant a toute sa splendeur à l'époque des amours, et l'oiseau le fait particulièrement entendre au levé du soleil et vers le soir; il n'est cependant pas rare de pouvoir l'admirer pendant les autres moments de la journée et même la nuit par un beau clair de lune.

L'Alouette des bois est beaucoup plus insectivore que granivore, car elle ne recherche les graines qu'à défaut d'insectes, de larves et d'araignées, qui forment sa principale nourriture en été; à l'arrière-saison, elle mange les graines d'une foule de plantes herbacées et particulièrement de graminées; au printemps, en attendant que les insectes soient éclos, elle se nourrit de jeunes pousses, de bourgeons, de trèfle, de mouron, etc. Elle n'aime l'eau que pour boire, car elle ne se baigne jamais, mais se roule souvent dans la poussière et dans le sable.

Sa gentillesse, sa douceur et son beau chant la font rechercher par les amateurs d'oiseaux; ses qualités surpassent d'ailleurs celles de l'Alouette des champs. On peut la mettre en volière avec d'autres oiseaux, car elle vit en bonne intelligence avec tous les petits passereaux, mais elle aime surtout la société de ses semblables. On la nourrit de la même manière que l'espèce précédente.

Reproduction. — D'après Naumann, les couples paraissent rester unis toute l'année et reviennent toujours nicher aux mêmes endroits.

Si la saison est favorable, on trouve le nid de l'Alouette des bois dès la fin de mars. Il est placé à terre dans un creux que l'oiseau se

prépare ordinairement lui-même, et il est caché sous les branches d'un sapin ou d'un genévrier, sous des fougères ou au milieu des bruyères, des ronces et des herbes; ce nid est toujours si bien caché qu'il est fort difficile à trouver. Il est formé de tiges et de feuilles sèches de graminées, de radicelles et d'un peu de mousse, le tout formant une masse sans élégance et peu compacte; l'intérieur est assez profond et garni de matériaux plus fins et parfois d'un peu de laine ou de poils. La ponte se compose de quatre à six œufs, plus petits que ceux de l'Alouette des champs et de coloration très variable: ils sont d'un blanc grisâtre, jaunâtre ou rougeâtre et couverts de taches, de marbrures et de points d'un brun grisâtre, jaunâtre ou rougeâtre; ils mesurent environ 21 millim. sur 16.

La femelle couve durant treize ou quatorze jours, mais le mâle la relaie chaque jour pendant une couple d'heures. Ce dernier nourrit également sa femelle pendant qu'elle est sur les œufs et aide plus tard à élever les petits. Ceux-ci ne restent guère longtemps dans le nid et vont bientôt se cacher dans les herbes, où les parents continuent à veiller sur eux. Lorsqu'ils savent suffire à leurs besoins, père et mère les abandonnent momentanément pour s'occuper d'une seconde couvée. Quand les jeunes de la seconde génération commencent à voler, les parents les conduisent auprès de leurs frères et sœurs de la première couvée et toute la famille reste réunie pour faire ensemble leur voyage lointain.

GENRE LVIII.

COCHEVIS. — GALERITA.

Galerida, Boie, *Isis*, 1828, p. 321.
Lullula, Kp., *Natürl. Syst.* p. 92 (1829).
Heterops, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.* p. 84 (1844).
Certhilauda, Blyth, *Journ. As. Beng.* XIII, p. 962 (1844).
Galerita, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 125 (1850).

Car. — Bec plus court que la tête, robuste, conico-cylindrique, légèrement fléchi à la pointe; narines cachées par des plumes rigides dirigées en avant; tête surmontée de plumes allongées, étagées et érectiles en forme de huppe; ailes amples, suraiguës, atteignant le milieu de la queue; troisième rémige la plus longue, quatrième à peine plus courte que la troisième; queue

presque carrée; tarses robustes, plus longs que le doigt médian; ongle du pouce presque droit, de la longueur du doigt.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie et en Afrique.

119. — Le Cochevis huppé.

GALERITA CRISTATA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 118).

ALAUDA CRISTATA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 288 (1766).
ALAUDA COCHEVIS et SENEGALENSIS, L. S. Müll. *Syst. nat. suppl.* pp. 134, 137 (1776).
ALAUDA MATUTINA, Bodd. *Tabl. Pl. enl.* p. 40 (1783).
ALAUDA UNDATA et SENEGALENSIS, Gm. *Syst. nat.* p. 797 (1788).
ALAUDA GALERITA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 524 (1811).
GALERIDA CRISTATA, Boie, *Isis*, 1828, p. 321.
LULLULA CRISTATA, Kp. *Entw. eur. Thierw*, pp. 92, 192 (1829).
GALERIDA VIARUM et UNDATA, Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 315-16 (1831).
ALAUDA CHENDOOLA, Frankl. *Proc. zool. Soc.* 1831, p. 119.
ALAUDA GULGULA, Frankl. *Proc. zool. Soc.* 1832, p. 92.
ALAUDA DEVA, Syk. *Jerd. Madr. J. sc. etc.* XI, p. 31 (1840).
HETEROPS CRISTATUS, Hodgs. *Gr. Zool. Misc.* p. 84 (1844).
CERTHILAUDA CHENDOOLA, Blyth. *J. A. S. B.* XIII, p. 962 (1844).
CERTHILAUDA BOYSII, Blyth, *J.A. S. B.* XV. p. 41 (1846).
GALERIDA CHENDOOLA, Blyth, *Cat. Calc. Mus.* p. 133 (1848).
GALERIDA ABYSSINICA, SENEGALENSIS et BOYSII, Bp. *Consp.* I, p. 245 (1850).
GALERITA CRISTATA, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 125 (1851).
GALERITA NIGRICANS, MAJOR, PAGORUM, KARINTHIACA, RUFESCENS, LUTEA, ALTIROSTRIS C. L. Brm. *Vogelf.* pp. 123-24 (1855).
GALERITA CRISTATA, VULGARIS, PALLIDA, PLANORUM, GALLICA, TENUIROSTRIS, ANGUSTISTRIATA, MACULATA, C. L. Brm. *Naumannia*, 1858, pp. 207-8.
GALERITA ABYSSINICA, THEKLÆ et G. THEKLÆ MAJOR et MINOR L. C. Brm. *Naum.* 1858, pp. 209, 210, 213.
GALERIDA ARENICOLA, Tristr. *Ibis*, 1859, p. 58.
ALAUDA LEAUTUNGENSIS, Swinh. *Ibis*, 1861, p. 256.
GALERIDA LEAUTUNGENSIS, Swinh. *Proc. Zool. soc.* 1863, p. 272.
GALERIDA BRACHYURA, Tristr. *Proc. Zool. soc.* 1864, p. 435.
ALAUDA CRISTATELLA, v. Heugl. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 223.
ALAUDA MARGINIPENNIS, Pr. Würt. in v. Heugl. *Orn. N. O. Afr.* I, p. 681 (1871).
GALERITA MAGNA, Hume, *Lahore to Yark.* p. 270 pl. 30 (1873).
DIE HAUBENLERCHE, en allemand.
THE CRESTED LARK, en anglais.
DE KUIFLEEUWERIK, en flamand.

Taille : 0,155; ailes, 0,105.

Description du mâle et de la femelle en été. — D'un cendré roussâtre en dessus, avec le centre des plumes brun-noirâtre; raie sourcilière et tour des yeux d'un blanc roussâtre; couvertures des ailes et rémiges brunes, bordées de blanc roussâtre; gorge d'un blanc assez pur; les autres parties inférieures blanches lavées de roussâtre surtout à la poitrine; côtés du cou et poitrine avec des taches noirâtres; flancs avec quelques stries brunes; rectrices médianes brunes bordées de cendré, les suivantes noirâtres, mais les deux externes bordées extérieurement de roussâtre. Bec brunâtre, jaunâtre en dessous; iris brun; pattes d'un brun roussâtre.

En automne les teintes sont plus rembrunies.

Femelle. — Elle est difficile à distinguer du mâle : sa taille est un peu plus petite, sa huppe moins développée, les taches de la poitrine sont plus grandes et plus arrondies.

Jeune au nid. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre avec l'extrémité des plumes d'un blanc roussâtre; couvertures des ailes et rémiges largement bordées de roussâtre; parties inférieures d'un blanc assez pur, mais lavé de cendré à la poitrine qui est également tachée de brun.

Hab. — Le Cochevis huppé est plus ou moins répandu dans toute l'Europe continentale jusqu'au sud de la Suède (*Nilsson*) et de la Finlande (*von Wright*) mais il est rare dans ces contrées. Il se montre accidentellement aux îles Britanniques ; M. Harting ne signale que huit captures connues en Angleterre et en Irlande : la dernière a été faite près de Falmouth en décembre 1865. En Belgique il est sédentaire mais peu commun.

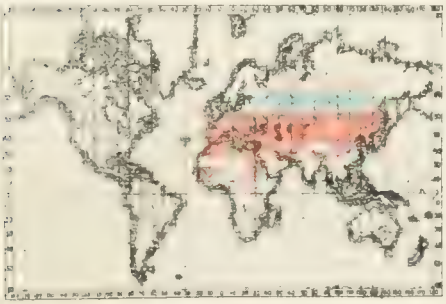

Cet oiseau paraît être sédentaire dans le nord et le nord-ouest de l'Afrique : on le rencontre dans toute l'Egypte, en Nubie, sur les côtes et les îles de la mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans les parties montagneuses de l'Abyssinie jusqu'à une altitude de 12,000 pieds; mais il paraît manquer complètement près du Nil Blanc supérieur et au Sennaar (*de Heuglin*). L'auteur à qui nous empruntons ces renseignements, fait remarquer que les individus d'Afrique sont généralement un peu plus petits que ceux de l'Europe. A l'Ouest on l'observe au Sénégal jusqu'à Casamanse (*Hartlaub et Finsch*).

Cette espèce est aussi fort répandue en Asie : on l'observe depuis le

sud de l'Oural, le Turkestan (*Severtzow*), l'Asie mineure, la Palestine (*Tristram*) et la Perse (*De Philippi*) jusqu'en Mongolie et en Chine (*David*); dans l'Inde on ne le rencontre que dans les parties Nord-ouest. M. David dit qu'il est commun en toutes saisons en Mongolie et dans la Chine occidentale et septentrionale jusqu'au nord du Setchuan.

Mœurs. — Le Cochevis huppé ne se montre jamais en aussi grande abondance que l'Alouette des champs, même dans les contrées où il est commun. Il émigre en automne des parties les plus septentrionales de son habitat, voyage en petites troupes et toujours en plein jour et à une grande hauteur. Il est sédentaire en Belgique, mais les individus qui passent l'hiver chez nous sont peu nombreux ; il est peu commun en été, mais niche dans les dunes, en Campine et même dans les environs de Bruxelles ; on l'observe souvent en plus grand nombre lors de son passage en octobre.

Cet oiseau habite de préférence près des grandes routes et des villages, mais c'est surtout en hiver qu'il recherche le voisinage de l'homme ; on le rencontre du reste aussi bien dans les plaines arides que dans les montagnes, mais il évite les endroits humides et boisés ainsi que le bord des eaux. On le voit souvent courir sur les chaussées et dans les rues des villages et des petites villes. Jamais il ne se perche sur les arbres, mais bien sur les murailles et sur les toits ; à terre il aime à se placer au sommet d'un petit monticule ou sur une pierre ; il passe la nuit sur le sol à l'abri d'un buisson, d'une motte de terre ou d'une touffe de plantes et se réveille aux premières lueurs de l'aurore.

Hors du temps des amours, le Cochevis est un oiseau paisible, silencieux et peu craintif, à cause de l'habitude qu'il a de vivre dans le voisinage de l'homme. S'il diffère des Alouettes par des formes plus trapues et par une huppe mieux conformée, il leur ressemble par ses allures, sa démarche et son vol ; ce dernier ressemble beaucoup à celui de l'Alouette des bois. Mâle et femelle vivent ensemble et ne se quittent presque jamais ; on les voit parfois dans la société de Moineaux ou de Bruants jaunes, mais jamais, suivant Naumann, dans celle des Alouettes des champs. Le Cochevis n'est du reste pas d'une grande sociabilité, car ce n'est pour ainsi dire qu'en hiver qu'il recherche la société de ses semblables ou d'autres passereaux granivores. D'une constitution robuste, il supporte bien le froid, et s'il émigre c'est plutôt parce que la neige ne lui permet plus de trouver de quoi vivre.

Sa voix diffère assez de celle des Alouettes. En s'envolant il fait

entendre un léger *hoïd hoïd*, ordinairement suivi de *coui coui*. Le chant du mâle est assez agréable et il le fait entendre au printemps, tant en volant qu'au repos, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil et même la nuit par un beau clair de lune. Ce chant n'est cependant pas à comparer à celui de l'Alouette des champs et encore moins à celui de l'Alouette des bois, mais il a un charme particulier et on l'écoute avec plaisir.

Le Cochevis huppé est plus granivore qu'insectivore, bien qu'en été il fasse une chasse active aux insectes et aux larves et que les jeunes au nid ne reçoivent pas d'autre nourriture. A l'arrière-saison et en hiver il se nourrit uniquement de graines de diverses plantes et surtout de graminées; quand le sol est couvert de neige, il se contente de chercher de quoi vivre dans les fumiers des fermes et dans les crottins des chevaux. Au printemps il mange aussi des jeunes pousses et des bourgeons.

Les Cochevis sont moins recherchés que les espèces précédentes, parce que leur chair est coriace et que leur chant est inférieur à celui des Alouettes.

Reproduction. — Cet oiseau niche sur le sol dans une petite excavation, et l'on trouve son nid dans les champs, les prairies sèches et les jardins, et généralement près d'une chaussée ; il est toujours bien caché et ne diffère guère de celui des Alouettes. Quand la saison est favorable, cet oiseau niche dès la fin de février ou au commencement de mars. Il a ordinairement deux pontes par an : la première se compose d'ordinaire de cinq ou six œufs, la seconde de quatre ou cinq. Ceux-ci sont d'un blanc grisâtre, jaunâtre, verdâtre ou rougeâtre, tacheté set pointillés de gris ou de brun jaunâtre, verdâtre ou rougeâtre. Ils mesurent environ 22 millimètres sur 16.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant quatorze jours, la femelle pendant la nuit et au milieu du jour, le mâle le soir et au matin. Les jeunes quittent le nid avant de savoir voler mais ils savent déjà courir avec agilité et ont l'instinct de se tapir sur le sol à l'approche d'un danger. Les parents restent avec eux jusqu'à ce qu'ils peuvent suffire aux besoins de la vie.

Ces oiseaux, d'un naturel généralement peu farouche, deviennent d'une prudence extrême dès qu'ils ont des œufs ou des petits; lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils évitent de se rendre au nid, dans la crainte que celui-ci ne soit découvert.

GENRE LIX.

CALANDRE. — MELANOCORYPHA.

MELANOCORYPHA, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.
CALANDRELLA, Kp. *Natur. Syst.* p. 39 (1829).
EMBERIZA, Frankl. *Proc. Zool. soc.* 1831, p. 119.
SAXILAUDA, Less. *Compl. Buff.* (1837).
PHILEREMOS, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. XXXVI (1840).
CALANDRITIS, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 122 (1851).
CALANDRA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* II, p. LXXVI (1857).
ALAUDULA Swinh. *Proc. Zool. soc.* 1871, p. 390.
PALLASIA, E. F. von Hom. *Journ. f. Ornith.* 1873, p. 190.

Car. — Bec plus court que la tête, très robuste, comprimé latéralement, à mandibule supérieure légèrement arquée et garnie à la base de petites plumes rigides dirigées en avant et cachant les narines; ailes allongées, dépassant le milieu de la queue, assez aiguës, les trois premières rémiges presque égales en longueur, la première la plus longue; queue légèrement échancrée; tarses robustes, plus longs que le doigt médian; ongle du pouce plus long que ce doigt et presque droit.

Hab. — Ce genre n'est aussi représenté qu'en Europe, en Asie et en Afrique.

120. — La Calandre calandrelle.

MELANOCORYPHA BRACHYDACTYLA, *Brm. ex Leisl.*

(Pl. 119.)

ALAUDA BRACHYDACTYLA, Leisl. *Wett. Annal.* III, p. 357 (1809).
ALAUDA ARENARIA, Vieill. *Nouv. Dict. Hist. nat.* I, p. 343 (1816).
ALAUDA TESTACEA, Steph. in *Shaw*, *Gen. Zool.* X, p. 515 (1817).
MELANOCORYPHA BRACHYDACTYLA et ITALA, C. L. Brm. *Vög. Deutschl.* p. 311 (1831).
EMBERIZA BAGHAIRA, Frankl. *Proc. Zool. soc.* 1831, p. 119.
ALAUDA DUKHUNENSIS, Syk. *Proc. Zool. soc.* 1832, p. 93.
EMBERIZA OLIVACEA, Tick. *Journ. As. soc.* 1833. p. 578.
ALAUDA KOLLYI, Tem. *Man. d'Orn. suppl.* I, p. 202 (1835).
MELANOCORYPHA ARENARIA, Bp. *Comp. List. B.* p. 38 (1838).
PHILEREMOS BRACHYDACTYLA et KOLLYI, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. 38 (1840).
PHILEREMOS MOREATICA, v. d. Müh. *Orn. Griechenl.* p. 38 (1844).
ALAUDA CALANDRELLA, Bp. *Consp.* I, p. 244 (1850).
CALANDRITIS BRACHYDACTYLA et KOLLYI, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 122-23 (1851).
ALAUDA LONGIPENNIS, Eversm. *Journ. f. Orn.* 1853, p. 283.
MELANOCORYPHA MACROPTERA, A. L. Brm. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 77.
MELANOCORYPHA OBSOLETA, C. L. Brm. *Vogelf.* p. 121 (1855).
CALANDRELLA HERMONENSIS, Tristr. *Proc. Zool. soc.* 1864, p. 434.

Alauda calandra (Bonelli) Salvad. (nec Lin.) *Journ. f. Ornith.* 1865, p. 271.
Calandritis macroptera, v. Heugl. *Ornith. N. O. Afr.* I, p. 695 (1871).
Calandrella immaculata (C. Brm.) v. Hom. *Journ. f. Orn.* 1873, p. 194.
Die Kurzzehige Lerche, en allemand.
The Short-toed Lark, en anglais.
De Isabelle Leeuwerik, en flamand.

Taille : 0,138 ; ailes 0,09.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre, un peu plus roux sur la tête, avec le centre des plumes brun ; lorums, sourcils et tour des yeux d'un blanc roussâtre ; régions parotiques variées de brun supérieurement ; couvertures des ailes et rémiges brunes bordées de roux clair ; parties inférieures d'un blanc terne lavées de cendré roussâtre à la poitrine et sur les flancs ; côtés de la poitrine avec quelques taches confluentes brunes ; queue brune, les rectrices médianes bordées de cendré roussâtre, les deux plus externes bordées de blanc roussâtre surtout la première ; doigts relativement courts. Bec brunâtre, plus pâle en dessous ; iris brun, pattes d'un brun clair.

En automne les parties supérieures sont d'une teinte plus rousse et le centre des plumes est plus foncé.

Jeune. — Parties supérieures noirâtres, mais toutes les plumes bordées de jaune roussâtre et terminées par une tache blanche ; raie sourcilière d'un blanc jaunâtre ; parties inférieures blanches ; poitrine roussâtre mouchetée de noirâtre.

Hab. — L'Alouette ou Calandre calandrelle a pour patrie l'Europe méridionale, le Nord de l'Afrique et le Sud-ouest de l'Asie jusqu'à l'Inde. MM. Swinhoe et David mentionnent cette espèce comme se trouvant en Chine ; mais, suivant M. Dresser, les oiseaux que l'on a pris dans ce pays ne seraient pas des *M. brachydactyla* mais des *M. pispoletta.* Le Dr Finsch dit l'avoir rencontrée en mai 1876 dans les steppes de la Sibérie méridionale depuis Semipalatinsk jusqu'au pied de l'Altaï ; mais, comme l'intrépide voyageur n'a pu prendre qu'un mâle en plumage fort usé, il est probable que les oiseaux qu'il a vus aussi bien que l'unique exemplaire qu'il a capturé, appartiennent au *M. pispoletta.*

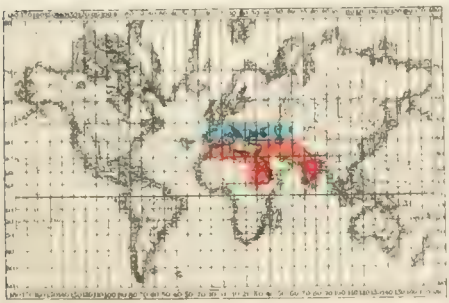

L'Alouette calandrelle se montre très accidentellement en Angleterre où l'on n'a signalé jusqu'ici que cinq captures (*Harting*). En Belgique on ne l'observe que de loin en loin (*C. F. Dubois*, *Fallon*), et il en est de même dans le Nord de la France, en Lorraine (*Godron*), dans le sud et le centre de l'Allemagne où quelques individus ont même été tués près de Mayence (*Naumann*), et dans le midi de l'Autriche : M. von Tschusi signale une capture faite en 1879 sur la route de Schauerfeld à Neumarkt. Elle est commune dans le sud de la Russie (*de Nordmann*, *Goebel*), en Turquie (*Robson*), en Dalmatie (*de Heuglin*), en Grèce (*Lindermayer*), à l'île de Malte (*Wright*), aux îles Baléares (*von Homeyer*), en Italie (*Salvadori*), en Espagne (*Lilford*, *Saunders*) et en Portugal (*E. Rey*). Elle est aussi très commune dans certaines parties du midi de la France : après l'Alouette des champs, c'est celle qui forme, durant l'hiver, dans quelques localités de la Provence les bandes les plus nombreuses ; la plupart de ces bandes émigrent de bonne heure pour la Grèce et l'Afrique, les autres ne quittent pas le pays (*Degland* et *Gerbe*) (1). Dans les Pyrénées françaises et les régions limitrophes, cette espèce est de passage en automne, et dès les premiers jours d'octobre on n'en voit plus un seul individu; au mois d'avril elle passe par bandes moins nombreuses qu'en automne mais sans presque s'arrêter (*A. Lacroix*).

Du côté de l'Orient, on rencontre cette Calandre au Caucase (*Bogdanou*), en Turkestan (*Severtzow*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*) jusqu'au sud de l'Inde (*Jerdon*).

En Afrique elle habite le Maroc (*Drake*), l'Algérie (*Loche*), la régence de Tripoli (*Chambers*) et niche même dans les parties orientales de l'Atlas (*O. Salvine*) ; elle est commune et sédentaire aux îles Canaries (*Bolle*). En automne, et parfois déjà au commencement de septembre, cette Calandre arrive par bandes nombreuses dans l'Afrique orientale et recherche aussitôt les endroits arides et les déserts; les troupes isolées se rassemblent en hiver en bandes énormes dans

---

(1) Je ne pense pas que la Calandrelle passe l'hiver en Provence, car elle paraît quitter en automne presque tous les pays de l'Europe ; ainsi, d'après M. Salvadori, elle est de passage irrégulier dans le nord de l'Italie et de passage régulier dans le sud de ce pays ; suivant Malherbe, elle émigre de la Sicile aux approches de l'hiver, et Lindermayer dit qu'elle quitte la Grèce dès la fin d'août. Ce n'est donc que dans le midi de l'Espagne qu'elle soit sédentaire, suivant les observations de M. H. Saunders.

le Kordofan, au Sennaar et au Takah, et se divisent de nouveau en février et mars pour se diriger vers le Nord (*de Heuglin*).

Mœurs. — N'ayant pas eu l'occasion d'observer cet oiseau en vie, je crois ne pouvoir mieux faire que de reproduire les observations publiées par MM. de Nordmann, A. E. Brehm, C. Bolle, Jerdon, etc.

« Vrai habitant des steppes du midi de la Russie, la Calandrelle est répandue depuis le Pruth jusqu'à la mer Caspienne. Au printemps elle arrive en grandes volées, dès la seconde semaine de mars; ces bandes restent ensemble pendant une vingtaine de jours ; au bout de ce temps, les couples appariés s'en détachent pour vaquer à l'œuvre de la reproduction. Par sa forme svelte, de même que par ses mouments, la Calandrelle offre quelque ressemblance avec les Pipits, mais elle partage avec les Alouettes l'habitude de baisser le devant du corps, avant de prendre son vol, comme si elle voulait se tapir contre terre.

« A leur arrivée au printemps, les Calandrelles s'établissent dans les steppes et dans des lieux de nature très différente ; elles visitent les rivages plats couverts de *Salsola* et de *Salicornia*, les grandes routes, les chaumes, les guérets et les endroits découverts des jardins. Dans cette saison elles se posent rarement sur des arbres. En volant, ces oiseaux décrivent de petits arcs qui se succèdent avec rapidité ; ils montent en même temps et se laissent tout à coup retomber jusque près du sol; en général leur vol ne va pas très haut. Leur cri d'appel, qui ne ressemble point à celui d'une Alouette, est parfaitement rendu par les syllabes de *tchyrdl-sii*, *tchyrld-sii*, dont la première brève, la seconde soutenue. Ils font, en outre, entendre ce son toutes les fois qu'ils s'élèvent dans les airs, et leur chant même n'est qu'une répétition de ces syllabes modifiées. Le mâle, en chantant, monte souvent à une hauteur considérable, sans toutefois égaler le vol de l'Alouette des champs. Mais au lieu de décrire, avec un mouvement constamment égal, une spirale régulière, c'est par saccades qu'il s'élève en écartant les pennes de la queue à chaque nouveau mouvement.

« Le chant tout particulier de cette espèce ne peut pas être comparé à celui de l'*A. arvensis*, qu'il est, sous tous les rapports, loin d'égaler; quoiqu'il ne soit pas désagréable à l'oreille et qu'il dure parfois jusqu'à une demi-heure, il ne se compose que d'un petit nombre de sons ou de tremblements isochrones, accompagnant chacun des élans par lesquels l'oiseau s'élève. Ce chant a beaucoup de rapport avec le cri d'appel, et peut se rendre par *tsyrd-dli-tsi-tsi-tsi-tsriii*, les deux

premières syllabes étant soutenues, les trois suivantes graduellement accélérées, la dernière de nouveau soutenue. Pendant la saison des amours, le mâle jaloux et querelleur fait les mouvements et les gestes les plus extraordinaires ; il traîne les ailes le long du sol, déploie la queue, la dresse ou la laisse retomber, gonfle les plumes de la tête et du cou, et gambade en chantant autour de la femelle.

« A la mi-août, ces oiseaux s'attroupent de nouveau ; la mue étant très avancée, on en voit déjà quelques-uns à qui les pennes de la queue manquent. A cette époque, ils sont bien plus défiants qu'au printemps. Dans la deuxième semaine d'octobre ils nous quittent tous pour émigrer vers le Midi. » (1).

D'après M. von Homeyer, le chant de la Calandrelle ressemble assez à celui de l'Alouette des champs : « ce sont des notes traînantes que suivent des sons rapides d'une tonalité très variée. Les sons de flûte traînants sont criards; les phrases finales sont sans éclat. Dix, vingt fois de suite, elle répète la même phrase sans presque la varier, de manière à rappeler le chant ennuyeux des Cochevis. Néanmoins, cet oiseau peut, comme la Calandre ordinaire, imiter à merveille le chant des autres oiseaux. »

« Dans les steppes boisées de l'intérieur de l'Afrique, dit le Dr Brehm, l'espèce se montre en troupes innombrables, qui couvrent littéralement le sol sur des étendues d'une demi-lieue. En s'envolant, ces bandes forment en quelque sorte un vrai nuage. En Espagne on prend les Calandrelles par milliers ; mais leur reproduction est si rapide, que les pertes sont bien vite compensées. »

D'après Jerdon, il en est de même dans l'Inde. Les Calandrelles, venant de l'Asie centrale, y arrivent en octobre et en novembre, pour en repartir au mois d'avril. Cet auteur affirme avoir tué en deux coups de fusil vingt-quatre individus.

Aux îles Canaries, où cette espèce est sédentaire et très commune, le Dr C. Bolle a remarqué que les Calandrelles se tiennent en été, et surtout en automne, dans les champs de céréales fauchés ; elles se reposent volontiers sur des pierres, rarement sur des buissons. Au printemps les mâles s'élèvent en chantant et se poursuivent dans les airs. Leur chair est aussi délicate que celle de l'Alouette des

---

(1) *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée* (Observations sur la faune Pontique) t. III, p. 165.

champs, mais aux Canaries on ne chasse guère ces oiseaux dans un but culinaire et on ne les tient que peu en captivité. M. Lindermayer a observé que les Calandrelles aiment beaucoup à se rouler dans la poussière.

Reproduction. — Le nid de cette espèce est aussi grossier et aussi bien caché que celui des autres alaudidés. D'après de Nordmann, c'est un simple enfoncement dans le sol tapissé de quelques brins d'herbe sèche et contenant trois ou quatre œufs oblongs de couleur café au lait. Vers la fin de juin, les jeunes sont en état de voler, mais ils quittent souvent le nid avant cette époque. Pendant le temps que les parents s'occupent de l'éducation de leurs petits, principalement lorsqu'ils sont surpris à leur donner la becquée, on les voit se percher sur des arbres, aussi bien sur la cime que sur les branches inférieures.

121. — La Calandre à taches noires.

MELANOCORYPHA CALANDRA, *Boie ex Lin.*

(Pl. 120.)

ALAUDA CALANDRA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 288 (1766).
ALAUDA COLLARIS, P. L. S. Müll. *Syst. nat. suppl.* p. 137 (1776).
MELANOCORYPHA CALANDRA, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.
MELANOCORYPHA ALBIGULARIS, SUBCALANDRA, SEMITORQUATA, Brm. *Naumannia*, 1856, p. 374
CALANDRA BIMACULATA, C. F. Dub. (nec Menetr.) *Pl. col. Ois. Belg.* p. et pl. 102 (1857).
DIE KALANDER-LERCHE, en allemand.
THE CALANDRA LARK, en anglais.
DE CALANDER-LEEUWERIK, en flamand.

Var. Bimaculata.

ALAUDA BIMACULATA, Ménétr. *Cat. rais.* p. 37 (1832).
MELANOCORYPHA TORQUATA, Blyth, *Journ. As. S. B.* XVI, p. 476 (1847).
MELANOCORYPHA ALBOTERMINATA, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 124 (1851).
MELANOCORYPHA RUFESCENS, Brm. *Naumannia*, 1856, p. 376.
ALAUDA CALANDRA, Midd. (nec Lin) *Sibir. Reise* II, part. 2 p. 132 (1867).
MELANOCORYPHA BIMACULATA, Sharpe, *Ann. N. H.* VIII. p. 180 (1871)

Taille : 0,16; ailes, 0,115 (individu de France).

Description du mâle au printemps. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes brun ; raie sourcilière blanchâtre ; gorge et côtés du cou blancs ; couvertures des ailes brunes bordées de roussâtre puis de cendré clair ; scapulaires brunes bordées de cendré ; rémiges noirâtres lisérées de cendré clair, les secondaires terminées de blanc ; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre à la poitrine et de cendré sur les flancs ; de chaque côté de la base du cou une grande tache noire ; poitrine parsemée de taches brunes ; rectrices médianes brunes bordées de cendré roussâtre, les suivantes noirâtres terminées de blanchâtre, la plus externe presque entièrement blanche et la seconde bordée extérieurement de blanc. Iris et bec bruns ; pattes roussâtres.

En automne les teintes sont plus rousses.

Femelle. — Celle-ci ressemble au mâle dans son plumage d'automne, mais elle est un peu plus petite et les deux taches noires des côtés du cou sont moins développées.

Var. accid. — On rencontre des variétes accidentelles blanches, de couleur isabelle, d'un brun foncé uniforme, ou irrégulièrement tachetées de blanc, de gris et de noir.

Var. Bimaculata. — Cette race géographique se distingue peu du type européen : ses rémiges secondaires ne sont pas terminées de blanc, et toutes les rectrices portent, sur leur bord interne, une grande tache terminale blanche ou d'un blanc roussâtre et de forme triangulaire ; il est aussi à remarquer que la première rectrice latérale n'est pas blanche, mais de couleur cendré roussâtre avec un bord externe plus pâle mais étroit.

Remarque. — M. de Nordmann fait remarquer que la Calandre ordinaire est un des oiseaux qui varient le plus pour la taille et la couleur du plumage ; « j'ai sous les yeux, dit-il, des individus qui ont près du double de la taille ordinaire, et dont le bec est trois fois plus long que d'habitude. Les deux taches noires dont le cou est marqué se réunissent souvent sur le devant et forment dans ce cas un large collier. La bordure blanche des rémiges secondaires empiète quelquefois, chez les mâles, sur la couleur principale et tranche alors, surtout pendant le vol, avec le noir profond de la partie inférieure des ailes. Le plumage des jeunes est considérablement plus foncé que celui des vieux. »

Hab. — La Calandre à taches noires habite le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique et son habitat s'étend à l'Est jusque

dans les steppes du Caucase (*Bogdanow*) et les plaines du Turkestan (*Severtzow*).

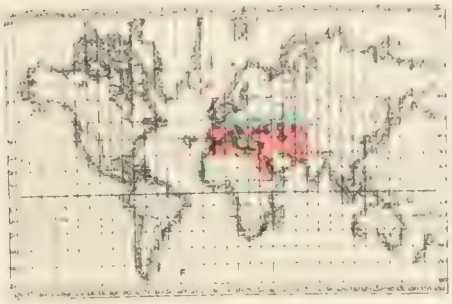

En Angleterre elle n'a été prise que deux fois : près de Plymouth en 1863 (*Gatcombe*) et près d'Exeter en 1869 (*Gurney*). Feu mon père a signalé un individu pris en vie aux environs de Bruxelles en octobre 1854; le Musée royal d'histoire naturelle possède également un spécimen indiqué comme ayant été pris en Belgique, mais sans indication précise. Les apparitions de cette espèce sont également accidentelles dans le sud de l'Allemagne (*Naumann*) et de l'Autriche-Hongrie (*de* (*Tschusi*); Gloger signale même une capture en Silésie. Cette Calandre est commune en Dalmatie (*Brehm*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), en Asie Mineure (*Robson*) et en Palestine (*Tristram*); en France, elle est commune dans les départements du Var, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône (*Delgl.* et *Gerbe*) ; suivant Lesson, elle apparaît parfois dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure ; M. Ad. Lacroix dit qu'elle est sédentaire sur quelques points du département de l'Aude et dans les plaines des Pyrénées orientales, mais qu'il ne connaît que trois captures opérées à de longs intervalles dans le département du Tarn. Cet oiseau est aussi commun et sédentaire en Espagne (*Saunders*, etc.) et en Portugal (*A. C. Smith*) ; en Italie il est de passage irrégulier dans les provinces septentrionales et sédentaire dans les parties méridionales, en Sardaigne et en Sicile (*Salvadori*), ainsi qu'en Grèce (*Lindermayer*), et à l'île de Malte (*Wright.*)

En Afrique on rencontre cette espèce dans les parties septentrionales (*Loche*, *Drake*), en Egypte, en Nubie (*Rüppell*), dans l'Arabie Pétrée et dans le Hedjas (*Hempr.* et *Ehrenb.*).

Plusieurs auteurs disent que la Calandre ordinaire habite également l'Asie occidentale; elle est, en effet, mentionnée comme se trouvant dans le sud-ouest de la Sibérie, dans le Turkestan et en Perse; mais, suivant M. Dresser, toutes les Calandres prises dans ces contrées appartiendraient à la forme connue sous le nom de *M. bimaculata* ou *alboterminata*. Cet auteur se trompe évidemment, car nous voyons que les deux formes sont mentionnées dans la liste

des oiseaux du Caucase par M. Bogdanow et dans celle des oiseaux du Turkestan par M. Severtzow. D'autre part, le Dr Finsch affirme avoir positivement pris le 19 mai 1876, un mâle de la Calandre ordinaire à Ala-Kul (Sibérie occidentale), mais que cette espèce paraît être excessivement rare dans ce pays (1).

Il y a donc lieu de supposer, ou bien que le *M. bimaculata* est la forme asiatique et que le *M. calandra* ne se montre qu'irrégulièrement ou accidentellement dans l'Asie occidentale ; ou bien, qu'en Asie la première habite les montagnes, puisque Ménétries l'a découverte dans les monts du Caucase à 6,000 pieds d'altitude, et qu'elle ne descend dans les plaines qu'en hiver ; tandis que le *M. calandra* se tient en Asie comme en Europe, durant toute l'année dans les plaines arides. De nouvelles observations sont donc nécessaires pour éclaircir cette question.

Quant à la var. *Bimaculata*, elle habite, comme il a été dit plus haut, le Caucase et le Turkestan, mais elle paraît être plus abondante au Cachemire, dans le nord-ouest de l'Inde, dans l'Afghanistan (*Hume*, *Marshall*), ainsi qu'en Perse (*De Filippi*) et en Palestine (*Tristram*). Le spécimen pris par Middendorf en Sibérie entre Kranojarsk et Irkutsk, paraît aussi appartenir à cette variété. D'après de Heuglin, elle se montre également en Arabie et dans le nord-est de l'Afrique et passe l'hiver au sud du Nil Bleu et en Abyssinie.

Mœurs. — La Calandre ordinaire ou à taches noires habite aussi bien les plaines cultivées que les steppes et les lieux arides. Par ses mœurs elle ressemble beaucoup à l'Alouette des champs ; Lindermayer dit qu'elle vit souvent dans la société de cette dernière et de la Calandrelle, et qu'il arrive parfois que l'on abat du même coup de fusil des individus appartenant aux trois espèces. Pendant la saison des amours, elle vit parfois dans un district déterminé, d'où elle chasse ses semblables. La reproduction terminée, elle se réunit en bandes parfois très nombreuses ; M. A. Brehm dit avoir rencontré près du Nil Bleu une de ces bandes composée de plusieurs milliers d'individus.

Cet oiseau est fort recherché pour son chant, aussi, dans sa patrie, est-il l'objet d'un commerce très lucratif. Sa voix, dit Cetti, est un babil peu agréable, mais sa mémoire lui permet de reproduire tout

---

(1) Voyez Finch, *Reise nach Sibirien*, p. 111.

ce qu'il entend, et en le perfectionnant. Il est pour ainsi dire l'écho de tous les oiseaux : il s'approprie le cri des rapaces comme le chant des oiseaux chanteurs ; en s'élevant dans l'air il fait entendre mille phrases musicales, mille trilles mêlés les uns aux autres. Il apprend les airs qu'on joue devant lui, le flageolet n'a pas de meilleur élève. Son talent ne l'enorgueillit point, il chante du matin au soir. Une Calandre suspendue devant une fenêtre suffit pour égayer tout le voisinage, car elle fait la joie de l'artisan et du passant.

M. A. Brehm rapporte ce qui suit : « Le cri d'appel de la Calandre ordinaire, écrit à mon père le comte Gourcy, ressemble assez à celui de l'Alouette huppée. Son chant est délicieux, surprenant, tant il est varié. Elle a un talent d'imitation qui lui permet de changer sa voix à volonté, de pousser tantôt un cri aigu et perçant, tantôt une note harmonieuse. Après avoir répété quelque temps son cri d'appel, elle chante quelques airs de la chanson de l'Hypolaïs, puis vient le cri bas et longuement traîné du Merle, qui est suivi de notes, ou même du chant entier de l'Hirondelle de cheminée, de la Grive chanteuse, de la Caille, de la Mésange, du Verdier, de l'Alouette des champs, du Cochevis, du Pinson, du Moineau, du cri de la Pie, du Héron, et chacun de ces sons est donné dans l'intonation convenable. Elle ronfle comme un homme endormi, répète les sons les plus singuliers, imite chaque chant avec tant de justesse que le connaisseur le reconnaît immédiatement. »

Une Calandre peut vivre plusieurs années en captivité ; on lui donne les mêmes aliments qu'au Rossignol et un peu de graines ; avec ce régime elle conserve la santé, chante toute l'année, sauf pendant la mue.

En Espagne on chasse les Calandres d'une singulière façon : les chasseurs se rendent durant la nuit dans les champs où reposent ces oiseaux ; les uns portent des clochettes de vaches, les autres des lanternes, d'autres des filets. Les Calandres, éblouies par les lanternes et trompées par le son des clochettes, se croient près d'un troupeau de bœufs ou de moutons ; elles attendent tranquillement l'arrivée des chasseurs, se tapissent contre le sol et sont prises à l'aide du filet ou même avec la main.

Reproduction. — « Pendant la saison de la propagation, dit de Nordmann, on voit les mâles se poursuivre avec ardeur, exécuter dans l'air des évolutions fort singulières, s'élever à une petite dis-

tance au dessus du sol avec des battements d'ailes très lents et cadencés, et en écartant les pennes de la queue, ou bien s'élever assez haut en traçant de grandes spirales et en faisant éclater leur chant sonore et varié, mais presque toujours emprunté à d'autres oiseaux. »

Le nid est placé dans un enfoncement soit dans l'herbe, soit dans les blés ; celui que j'ai sous les yeux est formé de brins et de feuilles de graminées proprement enchevêtrés, et l'intérieur est garni de duvet végétal et de fines radicelles. La ponte est de quatre à six œufs. Ceux du nid ci-dessus ont une teinte olivâtre et sont tachetés de brun olivâtre; ces taches se réunissent vers le gros bout pour y former une couronne sombre. Ils mesurent 25 millimètres sur 18.

122. — **La Calandre leucoptère.**

MELANOCORYPHA SIBIRICA, *A. Dub. ex Gm.*

(Pl. 121).

ALAUDA SIBIRICA, Gm. *Syst. nat.* p. 799 (1788).
ALAUDA ARVENSIS RUFICEPS, Bechst. *Naturg. Vög. Deutschl.* IV. p. 121 (1795).
ALAUDA LEUCOPTERA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 518, pl. XXXIII, f. 2 (1811).
PHILEREMOS SIBIRICA, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. XXXVII (1840).
MELANOCORYPHA LEUCOPTERA, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 243 (1850).
CALANDRELLA SIBIRICA, Brandt, in Bp. *Consp.* I, p. 243 (1850).
CALANDRA LEUCOPTERA, C. F. Dub. *Pl. col. Ois. Belg.* II, p. et pl. 102 b. (1857).
MELANOCORYPHA SIBIRICA, A. Dubois, *Consp. av. Eur.* p. 16, n° 239 (1871).
PALLASIA LEUCOPTERA, E. v. Hom. *Journ. f. Orn.* 1873, p. 190.
DIE SIBIRISCHE LERCHE, en allemand.
THE WHITE-WINGED LARK, en anglais.
DE SIBERISCHE LEEUWERIK, en flamand.

Taille : 0,165 ; ailes 0,12.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et régions parotiques d'un roux vif, mais chaque plume bordé de cendré ; lorums et une bande derrière l'œil blancs; les autres parties supérieures et les scapulaires d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes brun ; sus-caudales allongées, de la couleur du dos, mais bordées latéralement de roux vif ; couvertures des ailes d'un roux vif, bordées de cendré ; rémiges secondaires brunes à la base, blanches dans le reste de leur étendue ; rémiges primaires brunes, lisérées et terminées de blanchâtre ; rectrices brunes lisérées de cendré, la plus externe blanche ; parties inférieures blanchâtres ; poitrine marquée de petites taches brunes,

plus grandes et variées de roux sur les côtés et sur les flancs où ces taches sont disposées en flammèches. Bec d'un brun grisâtre; iris et pattes bruns.

Femelle. — Elle est un peu plus petite que le mâle, et le roux de la tête, des couvertures des ailes et de la queue est bien moins vif et passe dans la teinte générale ; les flammèches brunes des flancs sont plus grandes, plus nombreuses et moins variées de roux.

Hab. — La Calandre leucoptère habite l'Europe orientale et le sud-ouest de l'Asie jusqu'au Jenissei en Sibérie (*Radde*). Pallas assure qu'elle est commune dans les steppes que traverse la rivière Om et dans la région de l'Altaï; M. Finsch dit l'avoir observée en grand nombre entre Omsk et Semipalatinsk ; on la rencontre également dans le Turkestan (*Severtzow*) et dans les steppes de Stavropol au Caucase (*Bogdanow*); M. Dresser dit avoir des spécimens de l'Asie-Mineure et, suivant M. Robson, elle se montre accidentellement en Turquie.

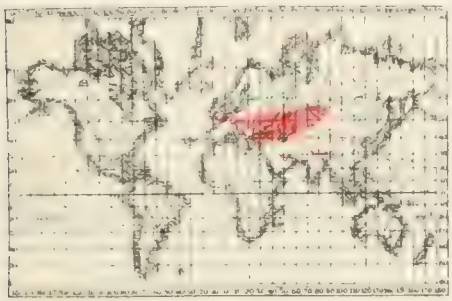

En Russie, sa limite septentrionale paraît être la latitude d'Orenbourg (*Eversmann*); elle est fort commune dans les steppes basses des bords de la Sarpa, moins dans celles de l'Erghéni (*Artzibascheff*), mais elle est fort rare dans la partie méridionale et en Crimée (*de Nordmann*); cette espèce se montre accidentellement en Pologne et en Galicie (*Wodzicki*) et s'égare même jusque dans l'Europe occidentale. Feu mon père a signalé deux captures faites en Belgique de cette rare espèce : l'une en octobre 1855 près de Liège, l'autre en 1856 près de Malines (1); plus récemment, le baron F. Fallon a mentionné la capture d'un troisième individu près de Namur. Ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'un oiseau semblable a été pris en Angleterre près de Brighton durant l'automne de 1869 (*Harting*).

Cette Calandre n'est pas indiquée dans la faune allemande, mais il est plus que probable qu'elle se soit déjà égarée en Allemagne; toujours est-il que, d'après M. de Sélys-Longchamps, M. Gätke possède un exemplaire pris à l'île Helgoland le 2 août 1881. M. de Tschusi

(1) *Journ. für Ornith.* 1856. p. 505.

comprend cette espèce dans sa liste des oiseaux de l'Autriche-Hongrie.

Mœurs et reproduction. — On ne connaît encore que fort peu de choses sur cette Calandre; d'après Pallas elle vit en troupe dans les plaines arides. Eversmann dit qu'elle se plaît dans les steppes aux endroits élevés et garnis d'herbages. M. Finsch dit que son chant rappelle celui de l'Alouette des champs.

M. Artzibascheff nous apprend que la Calandre leucoptère niche à terre sous une touffe d'herbes et dans un petit enfoncement; elle pond à la mi-avril de trois à cinq œufs d'un blanc sale grisâtre ou jaunâtre avec des taches d'un brun olivâtre, grisâtre ou roussâtre de différentes teintes et plus ou moins grandes et nombreuses, surtout au gros bout; quelquefois on voit des œufs mouchetés de points gris roussâtre ou brunâtre, se fondant autour du gros bout et formant une espèce de couronne. Ils mesurent 22 à 24 millimètres sur 16 à 17. (1). Le mâle, d'après le même auteur, à un cri tout particulier, presque semblable à celui de la bécassine en prenant son vol (2).

GENRE LX.

OTOCORIS. — OTOCORYS (3).

EREMOPHILA, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.
PHILEREMOS, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 313 (1831).
OTOCORIS, Bonap. *Itiner.* I, p. 62 (1839).
OTOCORYS, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 12 (1851).
OTOCORYX, Licht. *Nomencl.* p. 38 (1854).

Car. — Bec plus court que la tête, conique, garni, à la base de plumes rigides dirigées en avant et cachant les narines; côtés de la tête garnis de

---

(1) Voy. *Bull. de la Soc. imp. des naturalistes de Moscou*, 1859 t. XXXII, part. 2, p. 58.

(2) Feu mon père indique encore comme ayant été pris en Belgique la Calandre nègre (*M. tatarica*, Pall.), dont il dit avoir vu un spécimen en vie sur le marché de Bruxelles en 1850, et un second exemplaire lui a été signalé par M. Croegaert comme ayant été pris près d'Anvers en 1852. Mais ces captures sont si extraordinaires (cette espèce sibérienne n'ayant jamais été observée dans l'Europe centrale) que j'ai lieu de croire que les sujets en question n'étaient que des mélanismes de l'Alouette des champs; mon père n'a pu voir, d'après ce que je puis me rappeler, qu'imparfaitement l'oiseau du marché, qui venait d'être vendu à un amateur peu complaisant, et il n'a pas vu celui renseigné par M. Croegaert.

(3) Les termes de *Eremophila* et *Phileremos*, ne peuvent être conservés parce qu'ils ont été adoptés antérieurement pour désigner des animaux appartenant à d'autres classes. De Humboldt a employé le premier pour un genre de poissons malacoptérygiens, et Latreille a créé le second pour un genre d'insectes hyménoptères.

Le nom générique proposé par le prince Bonaparte doit donc être conservé.

deux pinceaux de plumes érectiles en forme de cornes; ailes allongées, suraiguës, les trois premières rémiges presque égales en longueur, la deuxième dépassant à peine la première; queue allongée, presque carrée; tarses assez robustes, plus long que le doigt médian; ongle du pouce plus long que ce doigt et presque droit.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie, dans le Nord de l'Afrique et dans l'Amérique centrale et septentrionale.

123. — **Otocoris ou Alouette alpine.**

OTOCORYS ALPESTRIS, Bp. *ex Lin.*

(Pl. 122 et 122b f. 1.)

ALAUDA ALPESTRIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 289 (1766).
ALAUDA FLAVA, Gm. *Syst. nat.* I, p. 800 (1788).
ALAUDA CORNUTA. Wils. *Am. Orn.* I, p. 85, pl. 5, f. 4 (1808).
ALAUDA NIVALIS, Pall. *Zoogr. Bosso-As.* I, p. 519 (1811).
EREMOPHILA ALPESTRIS et CORNUTA, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.
PHILEREMOS ALPESTRIS, C. Brm. *Vög. Deutschl.* p. 313 (1831).
PHILEREMOS CORNUTUS, Bp. *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 111.
OTOCORIS ALPESTRIS et CORNUTA, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 246 (1850).
OTOCORYX ALPESTRIS et CORNUTA, Licht. *Nomencl.* p. 38 (1854).
PHILEREMOS RUFESCENS et STRIATUS, C. Brm. *Vogelf.* p. 122 (1855).
DIE BERGLERCHE, en allemand.
THE STORE LARK, en anglais.
DE ALPENLEEUWERIK, en flamand.

Var. Sibirica.

(Pl. 122b f. 2)

OTOCORIS ALBIGULA, Brandt (nec Bp.)
OTOCORIS LONGIROSTRIS, Moore, *Proc. Zool. Soc.* 1855, pl. 111, p. 215,
OTOCORYS SIBIRICA, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1862 p. 318.
OTOCORYS ALBIGULA, Dyb. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 334.
ALAUDA LONGIROSTRIS, Gieb. *Thes. Orn.* I, p. 298 (1872).
OTOCORYS BRANDTI, Dress. *Birds of Eur.* IV, p. 397 (1874).
OTOCORYS PARVEXI, Tacz. *Bull. Soc. Zool. de Fr.* 1876, p. 161.

Var. Penicillata.

(Pl. 122b f. 3.)

ALAUDA PENICILLATA, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1837, p. 126.
PHILEREMOS SCRIBA, Bonap. *B. Eur. and N. Am.* p. 37 (1838).
OTOCORIS PENICILLATA, Gray, *Gen. of Birds*, II, p. 382, pl. 92 (144).
OTOCORIS ALBIGULA et SCRIBA, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 246 (1850).

Phileremos albigula, C. Brm. *Vogelf.* p. 123 (1855).
Otocoris larvata, De Fil. *Arch. per la Zool.* II, p. 381 (1863).
Otocoris elwesi, Blanf. *Proc. As. Soc. Beng.* 1871, p. 227.
Otocorys petrophila, Severtz. *Journ. f. Orn.* 1875, p. 191.

Taille : 0,168 ; ailes 0,109.

Description du mâle en été. — Parties supérieures d'un cendré rosâtre, tirant sur le roux à la nuque et sur les petites couvertures des ailes ; plumes du dos brunes au centre ; front, raie sourcilière, région parotique, côtés du cou et gorge d'un jaune de soufre plus ou moins vif ; vertex y compris les plumes allongées latérales, une large bande partant du bec et descendant sous l'œil pour couvrir la joue, ainsi qu'un large plastron sur le haut de la poitrine d'un noir profond ; ailes brunes ; couvertures terminées de blanchâtre et rémiges lisérées de la même teinte ; parties inférieures blanches avec les côtés de la poitrine et les flancs d'un cendré rosâtre ; queue d'un brun noirâtre avec les rectrices médianes bordées de cendré et la plus externe de chaque côté, de blanc. Iris brun foncé ; bec gris-noirâtre ; pattes noires.

En automne les plumes noires sont plus ou moins bordées de cendré.

Femelle. — Celle-ci est un peu plus petite que le mâle, le jaune de la face est plus pâle, le plastron noir moins étendu et à plumes bordées de cendré, et les parties supérieures sont d'un cendré moins rosâtre.

Jeune après la mue. — Parties supérieures y compris la tête d'un cendré brunâtre avec le centre des plumes brun ; front et gorge jaunes ; raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; un peu de noir au devant des joues mais avec les plumes bordées de cendré ; plastron noir, moins étendu que chez l'adulte et avec les plumes bordées de cendré ; haut et côtés de la poitrine ainsi que les flancs d'un cendré brunâtre avec le centre des plumes plus foncé ; les autres parties inférieures blanches.

Var. Sibirica. — Même disposition des teintes que chez le type *alpestris* mais le front, les sourcils et la gorge d'un blanc pur et non pas jaunes, et les parties dorsales généralement un peu plus pâles.

Var. Penicillata. — Entièrement semblable à la variété précédente, et n'en diffère que par le noir du plastron qui remonte sur les côtés du cou pour se confondre avec le noir des joues ; le plastron est aussi plus étendu.

Remarque. — Dans son bel ouvrage sur les oiseaux de l'Europe, M. Dresser dit avoir examiné, au British Museum, des spécimens de l'*O. longirostris* de l'Inde, dont un provenant du Thibet, et qu'il les a trouvés semblables aux individus de Perse, de Palestine et de Syrie, mais à taille un peu plus forte et à bec plus long ; il ajoute, qu'il n'a pas remarqué que les côtés du cou fussent blancs, comme l'indique la

planche de Moore, mais que chez tous les exemplaires la teinte noire est continue. Comme conclusion, M. Dresser rapporte l'*O. longirostris* au *penicillata*. (*Birds of Eur.* IV. p. 397.)

Ceci est cependant en contradiction avec la remarque présentée en 1867 par M. Blyth. Celui-ci dit avoir reçu du Dr. Jerdon deux couples de l'*O. longirostris* provenant du désert au N.-O de Delhi, et que ces oiseaux se distinguent de l'*O. penicillata* par une taille plus forte, un bec plus long, et surtout par le noir des joues qui ne se réunit pas au plastron (*Ibis*, 1867, p. 47). M. Blyth confirme donc la description et la planche de Moore.

M. Severzow, qui a trouvé les deux formes dans le Turkestan, dit que les *O. albigula* (*sibirica?*) et *longirostris* ne diffèrent entre eux que par la longueur du bec, qui est de trois à quatre millimètres plus court chez le premier (1); il ajoute que celui-ci ne se montre guère à plus de deux mille pieds anglais d'altitude tandis qu'on ne rencontre jamais, en été, l'*O. longirostris* à moins de dix mille pieds d'altitude. (*Journ. f. Ornith.* 1875, p. 192).

Nous voyons donc par ce qui précède, que les auteurs ne sont pas d'accord sur les caractères distinctifs de l'*O. longirostris*: les uns admettent qu'il a le même plumage que le *penicillata* dont il ne se distingue que par la taille et la longueur du bec; d'autres disent qu'il diffère de ce dernier, non seulement par la taille et la longueur du bec, mais encore par la forme du plastron, qui ne remonte pas, comme chez le *penicillata*, pour se confondre avec le noir des joues; enfin, pour M. Severzow, la différence ne résiderait que dans la longueur du bec.

Il est clair que nous devons nous rapporter au type de Moore, et celui-ci, comme le confirme Blyth, est semblable par sa coloration à l'*O. brandti* décrit récemment par M. Dresser et signalé antérieurement déjà par M. Swinhoe, sous le nom de *O. sibirica*. Il me paraît donc certain que les *O. longirostris* et *Brandti* appartiennent à la même race ou variété, et que les différences que l'on rencontre parfois

---

(1) Il est bien entendu que pour M. Severzow il n'y a pas de différence dans la taille, car il dit : « unterscheiden sich *einzig und allein* durch die Schnabellänge..... » Seulement, comme l'auteur parle d'une espèce sous le nom de *O. albigula* Brdt. = *penicillata*, Gould, et qu'il compare l'*O. longirostris* à une autre qu'il désigne: *O. albigula*, Bonap. nec Brdt., il est possible que ce dernier n'est autre chose que le *Brandti* de Dresser. Il m'a été impossible de découvrir la description originale de l'*abigula* de Brandt, et il paraît qu'elle n'a pas été publiée; celle de Bonaparte se rapporte évidemment au *penicillata*.

dans les dimensions de la taille et du bec ne sont qu'individuelles et s'observent aussi bien, comme nous l'avons vu plus haut, chez l'*O. penicillata* que chez le *sibirica*. J'ai sous les yeux un spécimen de Sikkim, qui ne diffère de ce dernier ni par la taille, ni par la longueur du bec.

M. Dresser réunit à tort au type européen l'*Alauda chrysolæma*, Wagl. de l'Amérique centrale, qui en diffère par une taille beaucoup plus petite (0,137; ailes 0,093) ; en outre, le noir du vertex s'avance vers le front en ne laissant qu'une étroite ligne frontale jaune, et la nuque ainsi que les petites couvertures des ailes sont d'un roux vif, ce qui n'existe pas chez l'*O. alpestris*.

Hab. — Contrairement à ce que son nom fait supposer, l'Alouette alpine n'habite pas les Alpes, mais sa véritable patrie est la zone boréale, c'est-à-dire l'extrême nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique et même le Groenland (*Reinhardt*).

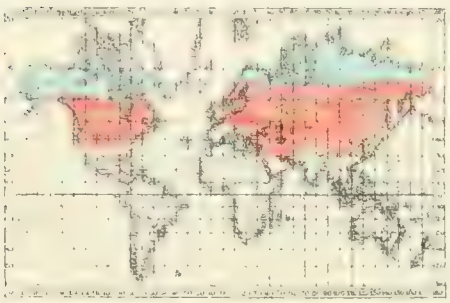

C'est le passereau le plus commun de la Nouvelle-Zemble (*de Heuglin*) ; en Russie il est plus ou moins commun partout : «Tous les ans, dit de Nordmann, ces oiseaux visitent le midi de la Russie et s'avancent jusqu'en Crimée ; c'est vers la mi-octobre qu'ils arrivent par bandes parfois innombrables, qui bientôt se répartissent en petites troupes et se préparent à passer l'hiver dans les steppes. » M. Radde l'a observé, en hiver, en Bessarabie et M. Taczanowski en Pologne. En Scandinavie il est abondant dans les parties septentrionales (*Collett*) mais il est fort rare dans le sud, même en hiver ; d'après M. Wallengreen, il ne niche en Scandinavie qu'au nord du 67°.

On voit cet oiseau accidentellement, et toujours en hiver ou en automne, en Danemarck (*Kjaerbölling*) et en Allemagne ; dans ce dernier pays il a été pris dans les duchés d'Anhalt et de Gotha, en Saxe, en Silésie, en Tyrol, etc. (*Naumann*, *Altum*, etc.) ; il paraît même qu'il visite régulièrement la Silésie et la Hongrie (*Fritsch*), et, en 1865, il a été capturé près d'Olmutz en Moravie (*von Tschusi*); il se montre également en Turquie (*Robson*).

Cette Alouette est très rare en Belgique où on ne la voit qu'irrégulièrement en automne et en hiver; plusieurs individus ont

été pris au filet aux environs de Bruxelles, durant l'hiver de 1874-75 et vendus sur le marché; deux autres ont été capturés le 18 novembre dernier (1884) à Buggenhout près Termonde. Elle a été prise plusieurs fois aux environs de Paris; on cite d'autres captures près de Dunkerque, de Nancy, de Bordeaux (*Degl.* et *Gerbe*) et en Provence (*Jaubert* et *Lapom.*), mais elle n'a été vue ni en Hollande (?), ni en Espagne, ni en Portugal. En Italie elle a été prise accidentellement en Vénétie, en Ligurie et dans la province de Naples (*Salvadori*, *Giglioli*); plusieurs captures ont également été faites en Suisse (*Tschudi*). Ses apparitions sont irrégulières aux îles Britanniques où elle se montre en plus ou moins grand nombre (*Harting*).

L'Alouette alpine est commune dans tout le nord de l'Asie jusqu'au Kamtschatka et les îles Kouriles (*Pallas*); en hiver, on la voit dans le sud de la Sibérie, dans l'Altaï (*Eversmann*), dans les provinces de l'Amour (*von Schrenck*) et dans le nord de la Chine où elle fait de rares apparitions (*David*).

Dans le nouveau monde, cette espèce est répandue dans toute l'Amérique septentrionale, et elle se montre en hiver jusqu'au Texas (*Coues*).

Il est assez difficile d'indiquer avec exactitude l'aire géographique des variétés climatériques, car les auteurs les confondent généralement. Il paraît cependant que la var. *Sibirica* habite l'Asie centrale jusqu'à la chaîne de l'Himalaya, le nord de l'Inde (*Jerdon*) et de la Chine (*Swinhoe*, *David*;) le Musée de Bruxelles possède un spécimen du Volga inférieur et un autre d'Astrakhan.

La var. *Penicillata*, au contraire, habite l'Asie mineure (*Blanford*, *Musée Brux.*), la Syrie (*Dresser*), la Palestine (*Tristram*), la Perse (*De Filippi*), le Turkestan (*Severtzow*) et le sud-ouest de la Sibérie (*Finsch*).

Mœurs. — L'Alouette alpine ou à hausse-col émigre des régions boréales à l'approche du froid, pour passer l'hiver dans un climat moins rude; c'est à ce moment qu'elle s'égare parfois dans l'Europe centrale et occidentale et dans les pays tempérés de l'Asie et de l'Amérique. Au commencement de mai, elle retourne par petites troupes dans la zone froide, pour vivre et nicher dans les montagnes à cinq ou six cents pieds d'altitude, où elle recherche les endroits garnis de mousse où d'une herbe courte et serrée. En hiver elle vit dans les plaines, au bord des chemins et se rapproche même des lieux habités où elle trouve plus facilement sa nourriture. La var. *Sibirica* s'élève, en été, jusqu'à une altitude de quinze mille pieds.

M. R. Collett a observé le type *alpestris* en Finmark et voici ce qu'il en dit : « Dans certaines parties de la Finmark il est aussi nombreux dans l'ouest que dans l'est ; je l'ai trouvé pendant l'été de 1872 dans toutes les localités favorables du rivage de Porsangerfjord et même à Gjaesvaer, à l'ouest du Cap Nord. Il recherche les roches à peine couvertes d'une mince couche d'herbe ou de lichens et même les blocs granitiques nus. A Vadsoe, il est commun dans les rues de la ville et dans le cimetière sablonneux, et on le voit même nicher à Renoe, près de Vardoe. Dans l'île de Tamsoe, j'ai observé ces oiseaux à plusieurs reprises cherchant leur nourriture près des maisons dans les amas d'ordures.

« Les mâles chantent sans interruption jusqu'à la fin de juin. Ils s'élèvent dans l'air en chantant et planent un certain temps à une hauteur déterminée ; ils s'élèvent et descendent avec un mouvement ondulé particulier et tout en faisant entendre des notes intermittentes. Parfois, perchés sur une pierre ou simplement sur le sol, ils font entendre des accords plus cohérents, ne s'écartant pas beaucoup du chant de l'Alouette commune, et qu'on n'entend jamais quand l'oiseau vole. Cette espèce ne paraît guère être farouche (1). »

M. David dit également que le chant du mâle ressemble à celui de notre Alouette des champs, mais qu'il est peut-être encore plus pur et plus mélodieux, quoique un peu moins varié.

Dans les contrées où ces oiseaux sont communs en hiver, on les voit arriver en automne par bandes, se tenant toujours à une hauteur considérable; ils voyagent en troupes, mais les individus ne se tiennent pas très près les uns des autres,il y en a même qui dévancent ou qui suivent la masse. Quand ils n'ont qu'une petite distance à franchir, leur vol va beaucoup moins haut et, d'après de Nordmann, ils font alors fréquemment entendre un cri d'appel, dont on peut imiter le son en passant un archet sur le bord d'une lame de verre fixée par l'une de ses extrémités.

La nourriture de cette Alouette se compose d'insectes, de larves et de graines. En ramassant sa nourriture, elle tient le cou moins raide que l'Alouette des champs. Elle passe la nuit sur le sol, blottie sous une touffe de plantes ou à l'abri d'une pierre.

Reproduction. — Ces oiseaux font leur nid dans un petit enfon-

---

(1) R. Collett, *Forhandl. Videnск. Selsk.* Christiania, 1872, p. 219.

cement qu'ils creusent à l'aide de leurs pattes; ce nid est formé de brindilles grossières à l'extérieur, mais l'intérieur est garni de fins brins d'herbe et de duvet; [illegible] et l'ensemble est proprement fait et d'un aspect agréable. La ponte, qui est ordinairement de cinq œufs, a lieu en juin. Les œufs ont une forme allongée et sont grisâtres ou d'un vert jaunâtre et tachetés de brun jaunâtre; ces taches sont souvent plus compactes vers le gros bout. Ces œufs mesurent environ 23 millimètres sur 16.

FAMILLE DES FRINGILLIDÉS.

Car. — Bec court, conique ou plus ou moins renflé, à mandibules rarement croisées; ailes moyennes; queue variable; pattes médiocres et courtes; ongles courts et faibles, celui du pouce rarement plus long que le doigt.

Mœurs. — C'est la famille d'oiseaux qui renferme le plus grand nombre d'espèces, et celles-ci sont toutes granivores, mais beaucoup d'entre elles se nourrissent autant d'insectes que de graines.

Les mœurs des Fringillidés varient beaucoup : les uns sont très sociables, les autres recherchent la solitude; on en rencontre dans les forêts et dans les champs, dans les montagnes et dans les déserts et même à l'intérieur des grandes villes; les uns peuvent supporter les froids rigoureux des pôles, d'autres habitent la zone tropicale; il y a des espèces sédentaires, d'autres émigrent à l'approche du froid. On en observe dans toutes les parties du monde sauf en Australie où ils sont remplacés par des Plocéidés.

Les mâles chantent pour la plupart et beaucoup d'entre eux sont même fort recherchés pour leur chant.

La grande majorité des Fringillidés nichent sur les arbres ou dans les buissons, très peu nichent à terre; ils ont une, deux et même trois couvées par année.

Classification. — La famille des Fringillidés peut se diviser en neuf sous-familles, savoir : 1 *Emberizinés*, 2 *Fringillinés*, 3 *Passerellinés*, 4 *Cyanospizinés*, 5 *Pyrrhulinés*, 6 *Spermophilinés*, 7 *Loxiinés* 8 *Coccothraustinés*, 9 *Paradoxornithinés*. Plusieurs de ces divisions n'ont pas de représentants en Belgique ni même en Europe.

SOUS-FAMILLE

DES EMBÉRIZINÉS. — EMBERIZINÆ.

Car. — Bec droit, conique, pointu, à bords plus ou moins rentrants.

Cette sous-famille comprend tous les Bruants y compris les Plectrophanes. Elle a été divisée par Bonaparte en un grand nombre de genres qui ne reposent sur aucun caractère sérieux ; aujourd'hui l'on est généralement d'accord pour n'admettre que les genres *Plectrophanes*, *Miliaria* et *Emberiza*, du moins pour les espèces européennes.

GENRE LXI.

PLECTROPHANE. — PLECTROPHANES.

EMBERIZA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 308 (1766).
PASSER, Pall. *Zoogr. Rossa-As.* II, p. 18 (1811).
HORTULANUS, Leach, *Syst. Cat. M. B. Br. Mus.* p. 16 (1816).
PASSERINA, Vieill. *Nouv. dict.* XXV p. 8 (1817).
PLECTROPHANES, Mey. *Zus. u. Ber. z. Tasschenb. Deutsch. Vögelk.* p. 56 (1822 *nec* 1810).
CENTROPHANES, Kaup, *Nat. Syst.* p. 158 (1829).

Car. — Bec court, conique, droit, à bords légèrement rentrants ; narines arrondies, en partie cachées par les plumes du front ; ailes allongées, subaiguës, les deux premières rémiges d'égale longueur et les plus longues ; queue de longueur moyenne, légèrement échancrée ; tarses grêles ; doigts latéraux égaux ; ongle du pouce presque droit et plus long que ce doigt.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues dans la zone boréale et tempérée ; en Amérique on rencontre également une espèce dans la zone chaude, au Mexique, mais dans les montagnes.

124. — Plectrophane montain.

PLECTROPHANES LAPPONICUS, *Selby ex Lin.*

Pl. 123 et 123*b*)

FRINGILLA MONTANA, Briss. *Ornith.* III, p. 160 (1760).
FRINGILLA LAPPONICA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 317 (1740 et 1760).
FRINGILLA CALCARATA, Pall. *Reise. Russ. Reichs*, II, p. 710 (1773).
PASSER CALCARATUS, Pall. *Zoogr. Rosso. As.* II, p. 18 (1811).
HORTULANUS MONTANUS, Leach, *Syst. Cat. Mam. B. Br. Mus.* p. 16 (1816).
EMBERIZA LAPPONICA, Nilss. *Ornith Suec.* I, p. 157 (1817).
PASSERINA LAPPONICA, Vieill. *Nouv. Dict.* XXV, p. 12 (1817).
EMBERIZA CALCARATA, Tem. *Man. d'Orn.* I, p. 322 (1820).
PLECTROPHANES CALCARATUS Mey. *Zus. u. Bericht. z. Taschenb. Deutsch. Vögelk.* p. 57 (1822 *nec* 1810).
PLECTROPHANES LAPPONICUS, Selby, *Trans. Lin. Soc.* XV, p. 156 (1827).
CENTROPHANES LAPPONICA, Kaup, *Entw. Gesch. eur. Thierw.* pp. 158, 192 (1829).

Plectrophanes groenlandicus, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 307 (1831).
Centrophanes calcarata, Gray, *List. gen. of. B.* app. p. 11 (1842).
Die Lerchen-Spornammer, en allemand.
The Lapland bunting, en anglais.
De Ysgors, en flamand.

Taille : 0,14 ; ailes 0,094.

Description du mâle adulte en été. — Cette espèce est excessivement variable suivant l'âge et les saisons, et ce n'est qu'au printemps de la quatrième année qu'elle prend pour la première fois son brillant plumage de noce. Le mâle présente alors les caractères suivants :

Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond; large raie sourcilière d'un blanc un peu jaunâtre; joues, cou et poitrine bordés en arrière par une bande blanche; nuque d'un roux ardent ; dessus du corps noir avec les plumes bordées de roussâtre ; couvertures des ailes brunes, les plus petites bordées de cendré, les moyennes de blanc et les plus grandes de roux avec un peu de blanc à leur extrémité ; rémiges brunes liserées et terminées de blanc ; parties inférieures blanches avec des taches allongées noires sur les flancs; queue noire, les rectrices médianes bordées de cendré roussâtre, la plus latérale, de chaque côté, blanche à l'extérieur et à l'extrémité où se trouve cependant un trait noir, la seconde offre une strie blanche à son extrémité. Bec jaune à pointe brune; pattes et iris bruns.

Femelle en été. — Un peu plus petite que le mâle. Dessus de la tête noirâtre avec les plumes plus ou moins bordées de roussâtre; raie sourcilière d'un blanc roussâtre; joues roussâtres en avant, d'un brun noirâtre en arrière; gorge blanche entourée de brun; nuque rousse tachée de noir et séparée du noir des joues par une bande blanche; milieu du haut de la poitrine noir, mais les plumes bordées de blanchâtre ; le reste du plumage comme chez le mâle, mais moins vif. — Les vieilles femelles diffèrent peu des mâles adultes, mais leur gorge n'est jamais complètement noire et cette couleur ne descend pas aussi bas sur la poitrine; le roux de la nuque est moins vif et les taches des flancs sont brunes.

Mâle en hiver. — Dessus de la tête noire avec les plumes bordées de roussâtre ; joues noirâtres, d'un brun jaunâtre en avant, avec une bande blanche en arrière; raie sourcilière d'un jaune roussâtre; nuque d'un roux ardent avec les plumes bordées de jaunâtre; menton et gorge blanchâtres,mais les plumes sont noires à leur base; haut de la poitrine noir, les plumes plus ou moins bordées de blanc; le reste du plumage ressemble à celui que l'oiseau a en été.

Femelle en hiver. — Parties supérieures brunes, toutes les plumes bordées de cendré roussâtre ; nuque d'un roux pâle tachetée de noir ; raie sourcilière d'un blanc roussâtre ; joues roussâtres, variées de brun en arrière et limitées postérieurement par une bande blanche ; parties inférieures blanchâtres, avec

des taches brunes sur le haut de la poitrine et sur les côtés de la gorge qui se trouve ainsi encadrée de plumes brunes bordées de blanchâtre ; flancs lavés de roussâtre et marqués de longues taches brunes ; le reste du plumage comme chez le mâle.

Jeune de l'année. — D'un cendré roussâtre en dessus avec le centre des plumes brun ; raies sourcilières blanchâtres ; ailes variées de brun en arrière ; parties inférieures blanches lavées de roux jaunâtre à la poitrine et sur les flancs ; ces derniers, de même que les côtés de la gorge, marqués de taches brunes ; les bordures des grandes couvertures des ailes sont plus larges et ces plumes sont terminées de blanc, de même que les couvertures moyennes, ce qui forme sur l'aile deux bandes blanches ; queue comme chez l'adulte mais brune au lieu de noire ; pattes roussâtres.

Outre les plumages décrits ci-dessus il en existe encore d'autres, car l'oiseau change cinq ou six fois de livrée avant d'avoir celle de l'adulte, qui ne varie plus alors que suivant les saisons.

Hab. — Cette belle espèce habite, en été, toute la zone boréale, mais elle émigre à l'approche de l'hiver pour passer la mauvaise saison dans un climat moins rigoureux ; elle ne paraît cependant pas dépasser au nord le 70°.

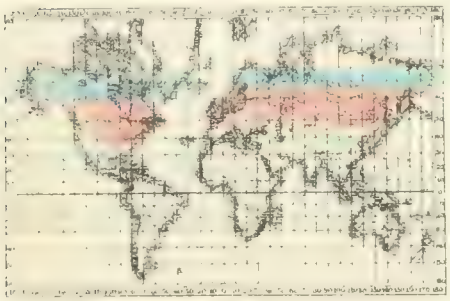

Elle est rare en Islande (*Faber*) mais elle est généralement commune dans la zone boréale, y compris le Groenland, où elle séjourne depuis mai jusqu'en septembre ; elle émigre à la fin de ce mois et en octobre, et il paraît qu'elle passe l'hiver entre le 58° et le 63° l. N.

En Russie ce Plectrophane se montre en hiver jusque dans le gouvernement de Kiew (50°), où M. H. Goebel dit avoir observé, le 9 février 1872, une troupe assez nombreuse de ces oiseaux cherchant leur nourriture sur une chaussée ; M. Menzbier dit qu'il est rare dans les gouvernements de Moscou et de Toula. A l'époque des migrations et en hiver, on l'observe souvent en Danemark, dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*, *Gloger*), en Grande-Bretagne (*Harding*), plus rarement en Hollande (*Schlégel*), et ce n'est que lors des hivers très rigoureux que quelques individus isolés sont entraînés jusque dans le grand-duché de Luxembourg (*De la Fontaine*) et dans le nord de la France (*Degland* et *Gerbe*). Cet oiseau est rare en Belgique, mais

M. A. Croegaert, d'Anvers, m'informe qu'on en prend presque chaque hiver dans les environs de cette ville. Jaubert et Barthélemy signalent deux captures faites dans le midi de la France en septembre 1833. Le musée de Vienne possède un individu pris dans les environs de cette ville en décembre 1820 (*von Pelzeln*). Cet oiseau se montre aussi très accidentellement dans le nord de l'Italie (*Salvadori*).

En Asie on le rencontre pendant la saison froide jusque dans le sud de la Sibérie (*Radde*) et les provinces septentrionales de la Chine (*David*).

En Amérique on le voit irrégulièrement en hiver jusque dans le Kentucky (*Audubon*), l'Illinois (*Ridgway*), le Kansas, (*Cooper*) et le Colorado (*Trippel*); il n'a pas encore été observé à l'ouest des montagnes Rocheuses (*Coues.*)

Mœurs. — Le Plectrophane lapon ou montain est, comme on l'a vu plus haut, un oiseau migrateur qui paraît se montrer assez régulièrement en Belgique; il n'est donc pas aussi rare qu'on l'a cru jusqu'ici. Il voyage, d'après Naumann, avec les Alouettes des champs, et arrive et part en même temps qu'elles ; il préfère la société des Alouettes à celle des autres passereaux et même à celle du Plectrophane de neige qui lui est pourtant si voisin.

Cet oiseau vit dans les montagnes et recherche les endroits couverts de mousse et de buissons ; on le rencontre cependant aussi dans les endroits arides et dans les forêts de bouleaux, si l'on peut encore appeler forêts les terrains couverts de petits bouleaux chétifs et de saules nains que l'on rencontre dans la zone polaire.

Par ses habitudes, cet oiseau établit une transition entre les Alouettes et les Bruants : il court comme les premières, se perche et vole comme les seconds. Quelques naturalistes disent qu'il ne se perche jamais sur les arbres ; Brehm affirme le contraire ; il est probable que ce n'est qu'exceptionnellement qu'il cherche un refuge sur un arbre. Il marche pas à pas, très vite et en tenant le corps comme les Alouettes. Il est très sociable et vit en bonne intelligence avec les autres petits oiseaux.

Ce Plectrophane n'est nullement craintif, mais sa défiance s'éveille dès qu'on le chasse ; après quelques coups de fusil il devient fort difficile de s'approcher de ces oiseaux. Son vol tient également de celui des Alouettes et des Bruants : il est leger, rapide, ondulé. Le cri d'appel peut se rendre par *itirrr*, ou *tie, tier, terr*. Le chant du mâle est fort simple et l'oiseau ne le fait entendre qu'en volant.

Pendant la saison des amours, cet oiseau se nourrit exclusivement d'insectes et surtout de mouches ; dans les autres saisons il mange des graines.

Reproduction. — Cet oiseau niche dans des endroits humides, entre des racines de bouleaux et sous des touffes de plantes. Suivant Thienemann, le nid est en forme de coupe, et composé de graminées entremêlées d'un peu de mousse ; l'intérieur est garni de quelques plumes de Lagopèdes ou de Corbeaux. La ponte est de cinq ou six œufs que la femelle dépose, d'après Brehm et Paessler, vers le milieu de juin. Ces œufs sont assez variables de forme et de couleur; ils sont en général d'un vert pâle marbré de brun et de grisâtre et marqués de stries et de quelques taches noires ; ils mesurent environ 21 millimètres sur 16.

125. — **Plectrophane de neige.**

PLECTROPHANES NIVALIS, *Mey. ex Lin.*

(Pl. 124 et 124[b])

EMBERIZA NIVALIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 308 (1766).
EMBERIZA NOTATA, P. L. S. Müll. *Nat. syst.* suppl. p. 157 (1776).
EMBERIZA MUSTELINA, MONTANA, LOTHARINGICA, Gm. *Syst. nat.* I, pp. 867 et 882 (1788).
EMBERIZA GLACIALIS, Lath. *Ind. Orn.* I, p. 398 (1790).
HORTULANUS GLACIALIS, Leach, *Cat.* pp. 15 (1816).
PASSERINA BOREALIS, Vieill. *N. Dict.* XXV, p. 8 (1817).
PASSERINA NIVALIS, Vieill. *Faune franç.* p 86 (1820).
PLECTROPHANES NIVALIS, Mey. *Zus. z. Bes. z. Taschenb. deut. Vögelk.* p. 56 (1822 *nec* 1810).
PLECTROPHANES HIEMALIS, BOREALIS, Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 304-5 (1831).
EMBERIZA BOREALIS, Degl. *Ornith. Eur.* I, p. 273 (1849).
DER SCHNEE SPORNAMMER, en allemand.
THE SNOW-BUNTING, en anglais.
DE SNEEUWGORS, SNEEUWVINK, en flamand.

Taille : 0,145 ; ailes 0,102.

Description du mâle adulte en été. — Tête, cou, croupion et régions inférieures d'un blanc pur ; dos, sus-caudales, scapulaires, plumes polliciales et rémiges primaires d'un noir profond; couvertures des ailes, rémiges secondaires et base des primaires blanches; rectrices noires, les trois latérales de chaque côté blanches avec un trait noir à l'extrémité du bord externe, la troisième a également son bord interne noir. Bec gris de plomb ; iris brun ; pattes noirâtres.

Femelle en été. — Dessus de la tête et du cou blanc varié de roux; plumes du dos, scapulaires et sus-caudales noires bordées de blanc grisâtre; haut de la poitrine légèrement roussâtre; le reste comme chez le mâle.

Mâle en hiver. — Sommet de la tête brun varié de roux; raies sourcilières blanches; cou, région des oreilles et poitrine d'un blanc plus ou moins varié de roux; les autres parties inférieures d'un blanc pur; dos et scapulaires noirs mais toutes les plumes bordées de blanchâtre et de roussâtre; croupion blanc varié de roussâtre; ailes et queue comme en été, mais les rémiges et les rectrices noires ont un fin liseré blanc. Bec jaune.

Femelle en hiver. — Semblable au mâle dans cette saison, mais le dessus et les côtés de la tête ainsi que la poitrine sont plus roux, et cette teinte s'étend même un peu sur les flancs; les plumes noires du dos et les scapulaires sont bordées plus largement de grisâtre varié de brun roussâtre pâle; les couvertures des ailes sont noirâtres, les petites bordées de cendré et les moyennes de blanc, tandis que chez le mâle toutes les couvertures sont d'un blanc pur.

Jeune âge. — Ressemble à la femelle en hiver mais de couleur plus sombre et avec moins de blanc sur l'aile; parties supérieures d'un cendré brunâtre, avec le centre noir des plumes du dos presque caché par les bordures claires; dessus de la tête et région des oreilles variés de roux; parties inférieures d'un blanc sale varié de roux de rouille à la poitrine et sur les flancs; couvertures des ailes noirâtres, les plus petites bordées de cendré, les moyennes de blanc, les plus grandes de cendré roussâtre mais terminées de blanc; rémiges secondaires bordées et terminées de brun noirâtre; le reste du plumage comme chez la femelle en hiver. — Cette espèce varie beaucoup suivant les sexes, l'âge et la saison.

Hab. — Ce Plectrophane habite en été, comme le précédent, toute la zone boréale, mais il s'élève encore plus vers le pôle et dépasse même le 80° l. N.; il a été observé sur toutes les côtes de la Nouvelle-Zemble et du Spitzberg (*de Heuglin*); c'est le seul passereau qu'on rencontre dans ces pays de glace éternelle, où il arrive au commencement de mai (1). Il passe l'été entre le 60° et le 80 1 4° l. N. environ; il est sédentaire en Islande (*Faber*), aux îles Féroé (*Feilden*) et

(1), Voyez von Heuglin, *Reisen nach dem Nordpolarmeer*, III, p. 97 (1874).

probablement dans toutes les contrées placées sous la même latitude que ces îles.

Cet oiseau émigre à l'approche des grands froids et se montre alors en plus ou moins grand nombre dans l'Europe centrale. On le voit régulièrement chaque hiver aux îles Britanniques (*Harting*), dans le sud de la Scandinavie (*Collett*), dans le centre de la Russie et parfois même jusqu'en Crimée (*de Nordman*); il visite aussi régulièrement le Danemark, le nord de l'Allemagne (*Naumann*), la Hollande (*Schlégel*) et le nord de la France (*Degland et Gerbe*). Je crois qu'il se montre aussi chaque hiver en Belgique; il est très commun sur nos côtes pendant les grands froids, mais toujours rare dans l'intérieur du pays ainsi que dans le grand-duché de Luxembourg (*De la Fontaine*). Ces apparitions sont accidentelles dans le midi de la France : M. A. Lacroix dit qu'il ne connaît qu'une capture faite, en 1870, près de Tarascon, et deux autres ont été faites à sa connaissance dans le département de Tarn-et-Garonne. Il est également de passage accidentel en Suisse (*Girtanner*), dans le nord de l'Italie jusqu'en Toscane, les Romagnes et l'île de Malte (*Salvadori*), en Autriche et principalement en Bohême, en Moravie et en Galicie (*Tschusi*). Une troupe d'une vingtaine d'individus se montra à l'île Corvo, l'une des Açores, pendant l'hiver de 1864-65 (*Godman*).

En Asie on rencontre cette espèce dans toute la Sibérie jusqu'à Alexandropol en Caucase où elle a été prise une fois en hiver (*Radde*), ainsi que dans le nord de la Chine (*David*) et probablement du Japon (*Blakiston*).

En Amérique cet oiseau habite des latitudes correspondantes et se montre en hiver jusqu'en Géorgie, dans l'Ohio, dans l'Illinois, dans le Kentucky et le Kansas (*Coues*); il ne paraît donc pas dépasser au sud le 35° l. N.

Mœurs. — Ce Plectrophane paraît mieux supporter les froids rigoureux de la zone polaire que le précédent, car Faber dit que ces oiseaux hivernent pour la plupart en Islande où ils sont abondants. Ils émigrent cependant de l'extrême Nord dès l'apparition du froid et arrivent par troupes innombrables dans les contrées où la température est plus clémente ; à St-Pétersbourg, par exemple, on les voit chaque hiver arriver par bandes si nombreuses que les Russes les appellent *flocons de neige*, et, en effet, on les voit tomber comme des flocons de neige et couvrir toutes les routes, tous les champs, en un mot tous les endroits où ils trouvent de quoi manger. Dans les parties

septentrionales de l'Allemagne on n'observe déjà plus des bandes aussi nombreuses, sauf peut-être lors des hivers très rigoureux. En Belgique ces oiseaux se montrent presque chaque hiver et il est même probable qu'ils nous visitent annuellement en plus ou moins grand nombre suivant les rigueurs de la saison ; on ne les voit pour ainsi dire que sur nos côtes maritimes, rarement dans l'intérieur du pays; on en a cependant déjà pris jusqu'aux environs de Liège et de Namur.

Cette espèce vit, en été, sur les versants rocailleux des montagnes et dans les endroits les plus déserts et à peine garnis d'une maigre végétation, car les arbres, même les sapins, ne croissent guère dans les régions polaires, c'est tout au plus si l'on y rencontre quelques buissons de bouleaux ou de saules nains. Pendant ses migrations elle paraît éviter les bois et même les montagnes boisées.

C'est un oiseau terrestre qui ne se perche jamais sur les arbustes ou sur les arbres; il court à la façon des Alouettes, et, comme elles, il passe la nuit dans un léger enfoncement à l'abri d'une pierre, d'une motte de terre ou d'une touffe de plantes. Quand on s'approche d'une troupe de ces Plectrophanes, ils s'envolent les uns après les autres, jamais ensemble, il y en a même qui fuient en courant pendant quelque temps avant de prendre leur vol ; tous les individus d'une même troupe courent et volent généralement dans la même direction. Ils sont peu farouches, surtout les jeunes; M. O. Finsch raconte que pendant son voyage en Sibérie, il vit un jour des Plectrophanes de neige courir sur ses compagnons endormis où ils attrapaient des mouches et des cousins. Qu'il fasse froid ou chaud, ces charmants oiseaux sont toujours gais et remuants, et la disette même ne peut leur enlever leur bonne humeur. D'un naturel très sociable, ils vivent en aussi bonne intelligence avec les autres petits passereaux qu'avec leurs semblables.

Leur vol est beau, léger, avec peu de battements d'ailes et l'oiseau s'élève parfois très haut, surtout pendant ses voyages; à cette époque, ils séjournent rarement longtemps dans le même canton, ils préfèrent parcourir une certaine étendue de pays , mais les individus isolés restent parfois plusieurs jours dans la même localité. Quand il y a une épaisse couche de neige, ils cherchent leur nourriture sur les chaussées et arrivent parfois jusqu'à l'intérieur des villes. En été ils se nourrissent en partie d'insectes et de larves, dans les autres saisons ils mangent des graines de toutes espèces.

Le cri de cet oiseau ressemble à *fit* et *fud*, mais son cri d'appel est surtout *tsirrr* ; c'est principalement en volant qu'il fait entendre sa voix. Le chant du mâle est un gazouillement assez semblable au chant de l'Alouette, mais il est plus sonore.

Reproduction. — Le Plectrophane de neige niche, d'après Brehm et Paessler, entre des pierres ou dans des crevasses de rochers. Le nid se compose de diverses tiges, de brins, de mousses et de lichens terrestres; l'intérieur est garni de fines graminées, de poils et de plumes de Lagopèdes, le tout formant une chaude litière. Ce nid contient cinq ou six œufs de coloration et de mouchetures très variables et difficiles à décrire; les uns ressemblent aux œufs du Hochequeue gris, d'autres à ceux du Bruant à tête noire, etc. En général ils sont verdâtres, grisâtres ou roussâtres et pointillés ou tachetés de roux et de brun; ils sont parfois ornés de grandes taches brunes ou grises. Ils mesurent environ 23 millimètres sur 17.

Mâle et femelle couvent alternativement et élèvent leurs petits en commun.

GENRE LXII.

PROYER. — MILIARIA.

Emberiza, p., Lin. *Syst. nat.* I, p. 308 (1766).
Miliaria, C. L. Brm. *Isis*, 1828, p. 1278.
Cynchramus, Bp. *B. Eur. N. Am.* p. 35 (1838).
Spinus, Gray, *List of Gen. of B.* p. 61 (1841).
Crithophaga, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 127 (1850-51).

Car. — Bec robuste, conique, comprimé, plus haut que large, à bords des mandibules fortement repliés en dedans surtout vers le milieu; palais muni d'un tubercule très prononcé; narines basales, orbiculaires; ailes allongées, sub-aiguës, les trois premières rémiges égales en longueur; queue ample, un peu échancrée; tarses et doigts longs, robustes; ongles forts, recourbés, celui du pouce aussi long que ce doigt.

Hab. — Ce genre ne comprend qu'une seule espèce qui est propre à l'Europe.

126. — **Le Proyer ou Bruant proyer.**

MILIARIA EUROPÆA, *Swains.*

(Pl. 125)

Emberiza miliaria, Lin. *Syst. nat.* I, p. 308 (1766).
Fringilla projer, P. L.-S. Müll. *S. N. suppl.* p. 164 (1776).
Miliaria septentrionalis, germanica et peregrina, C. Brm. *Isis*, 828, p. 1278.
Miliaria europæa, Swains. *Classif. of B.* II. p. 290 (1837).

Cynchramus miliaria, Bp. *B. Eur. N. Am.* p. 35 (1838).
Spinus miliarius, Gray, *List of Gen. of B.* p. 61 (1841).
Crithophaga miliaria, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 127 (1850-51).
Miliaria cana, valida, meridionalis et minor, Brh., [illegible], 1855, p. 277.
Cryptophaga miliaria, Dress. (nec Cab.), *Birds of Eur.* IV, p. 163 (1871).
Der Grauammer, en allemand.
The Common Bunting, en anglais.
De Graauwe Gors, en flamand.

Taille : 0,17 ; ailes 0,095.

Description du mâle et de la femelle adultes en été. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre avec le centre des plumes d'un brun noirâtre ; croupion d'un cendré presque unicolore ; couvertures des ailes brunes bordées de cendré blanchâtre ; rémiges brunes liserées de blanc sale ; parties inférieures d'un blanc jaunâtre avec des taches brunes de forme triangulaire au cou et sur la poitrine, allongées sur les côtés de cette dernière et sur les flancs; queue brune, les rectrices liserées comme les rémiges. Bec brun, jaunâtre en dessous; iris brun; pattes d'un brun pâle.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, mais il est presque impossible de la distinguer avec certitude de ce dernier.

Mâle et femelle en hiver. — Plumage général comme en été mais tirant fortement sur le roussâtre ; les taches des parties inférieures sont plus grandes.

Jeune au nid. — D'un cendré très roussâtre en dessus avec le centre des plumes d'un brun noirâtre ; gorge et poitrine d'un roux clair assez vif avec des taches brunes sur la dernière; flancs d'un cendré roussâtre pâle striés de brun ; milieu du ventre blanc.

Var. accid. — On rencontre parfois des aberrations ou variétés accidentelles d'un blanc uniforme, d'un jaune clair et maculées de brun pâle, ou tachetées irrégulièrement de blanc.

Hab. — Le Proyer habite la majeure partie de l'Europe et l'Asie occidentale, mais on ne l'observe guère au delà de la partie méridionale de la Scandinavie (*Nilsson*, *Collett*) et de la Livonie (*Meyer*).

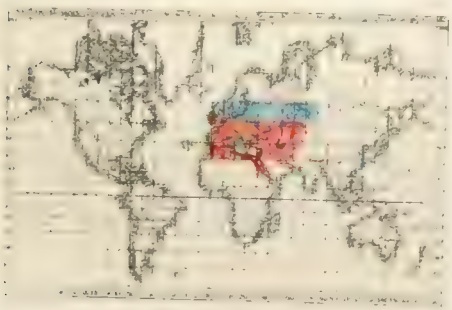

Il est commun en Danemark, aux îles Britanniques, dans toute l'Europe centrale et surtout dans l'Europe méridionale et orientale, mais il est plus ou moins abondant suivant les localités. D'après M. A. von Homeyer, il serait sédentaire à partir de la

Silésie et du sud de la Poméranie. Il habite également les îles Canaries (*Bolle*) et l'île de Malte (*Wright*).

Cette espèce est aussi commune dans le nord de l'Afrique, au Maroc (*Drake*, *J. H. Gurney*), en Algérie (*Loche*), dans la régence de Tunis (*Strickland*), et elle se montre régulièrement, pendant l'hiver, en Egypte, dans l'Arabie Pétrée, mais plus rarement en Nubie (*de Heuglin*) ; le Musée de Bruxelles possède un spécimen de Gambie.

A l'Est on observe cet oiseau en Asie-Mineure, en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi*), au Caucase (*Bogdanow*), dans certaines parties du Turkestan (*Severtzow*), et on en a même pris aux environs d'Omsk dans le sud-ouest de la Sibérie (*Finsch*).

Mœurs. — Le Bruant proyer recherche les plaines plus ou moins marécageuses, les prairies et les champs, mais il évite les montagnes et les bois ; il est généralement commun partout où le pays lui convient. En Belgique il est sédentaire et de passage : en octobre et en novembre on voit des bandes nombreuses de ces oiseaux passer à une assez grande hauteur et en plein jour ; ils repassent en avril. En été, cet oiseau se plaît dans les endroits fertiles et humides, parsemés de buissons ou d'arbres isolés, mais on le rencontre aussi dans les champs privés d'eau et surtout dans les champs de colza, qu'il paraît préférer à tous les autres. En automne quelques familles se réunissent pour errer dans le pays, et, aux premières gelées, ils se mêlent souvent aux Bruants jaunes et aux Moineaux friquets pour s'approcher des lieux habités où ils trouvent plus facilement leur nourriture.

Le Proyer ne se perche généralement que sur des arbres isolés, et il n'est pas rare de le voir au sommet d'un peuplier ou d'un saule, se laissant balancer au gré du vent ; on le voit souvent aussi se reposer sur un buisson, un poteau et même sur une motte de terre. Il sait, du reste, fort bien se mouvoir sur le sol où il sautille lentement, le corps courbé et en agitant la queue. Il passe la nuit à terre dans un léger enfoncement et à l'abri d'une touffe d'herbes ou sous les plantes d'un champ.

D'un naturel d'ordinaire assez tranquille, il devient remuant à l'époque de la reproduction et aime alors à se quereller avec ses semblables et à taquiner les autres petits passereaux. Dans leurs voyages ces oiseaux sont aussi toujours occupés à se quereller et à se harceler, mais sans cependant que cela nuise à la bonne harmonie qui règne toujours parmi eux.

Il vole péniblement, bruyamment, en ligne ondulée, mais avec une certaine rapidité et change de direction avec plus de facilité qu'on ne pourrait le supposer, car le Proyer est d'un aspect assez lourd. Dans ses voyages il vole généralement à une assez grande hauteur. Son cri d'appel *knipps* ou *tzicks*, qu'il fait entendre au moment de s'envoler, est perçant ; dans les airs on entend constamment son cri de *tzick-tzicktzick....*, son cri d'avertissement est *sieh* longuement soutenu, celui de tendresse est *tik-tik* et *zwir*. Le chant du mâle n'est guère agréable ; il ressemble au bruit d'un métier à tisser, ce qui a valu à l'oiseau le nom vulgaire de bonnetier ; quand il chante, le mâle prend les positions les plus extravagantes et cherche à remplacer par ses gestes les notes qu'il ne peut donner. On entend sa voix depuis le mois de mars jusque bien avant dans l'été, et depuis l'aurore jusqu'au soir et même parfois dans la nuit.

La nourriture de cet oiseau consiste en insectes, en larves et en graines ; à la fin de l'été il fait souvent la chasse aux chenilles qui détruisent les choux ; il est, du reste, assez vorace et se montre très avide de larves. Il aime à se baigner dans l'eau claire.

Reproduction. — C'est en avril que les couples se forment pour chercher un emplacement convenable pour leur nid ; à peine ont-ils commencé leur construction, qu'ils ne supportent plus aucun de leurs semblables dans leur voisinage , les mâles surtout deviennent à ce moment très remuants et querelleurs.

Le nid est généralement placé à terre, dans un léger enfoncement et à l'abri de fortes plantes ou caché dans les herbes ; quelquefois aussi il se trouve dans un buisson de saules, mais toujours très près du sol quand il n'y repose pas. On trouve ordinairement ce nid sur les bords d'un fossé, dans un champ ou une prairie et même près d'une route carrossable, quand celle-ci est bordée d'arbres ou de buissons. Il ressemble au nid du Bruant jaune, mais il est plus grand et formé de matériaux plus grossiers ; il est composé d'un mélange de paille, de radicelles, de bûchettes, de feuilles de graminées et de brindilles, formant un ensemble peu compacte ; l'intérieur est garni de crin ou de fins brins d'herbe et contient, dans le courant d'avril, de quatre à six œufs.

Ceux-ci sont généralement d'un gris plus ou moins blanchâtre, verdâtre ou rougeâtre, et marbrés de gris-brun ou de roussâtre et tachés de brun ; ces taches sont souvent plus nombreuses au gros bout. Les œufs mesurent environ 24 millim. sur 17.

Le mâle et la femelle couvent alternativement pendant une quinzaine de jours, et ils témoignent, l'un et l'autre, beaucoup d'attachement à leurs petits, qu'ils nourrissent de larves et d'insectes. Les jeunes savent voler vers la fin de mai ; quand ils sont troublés, ils quittent le nid plus tôt pour aller se cacher dans les herbes, où les parents leur portent alors la nourriture.

Ces oiseaux ont une seconde couvée vers le milieu de juin, mais celle-ci est souvent détruite par le fauchage, et, dans ce cas, ils ont une troisième couvée dont on rencontre les jeunes au commencement d'août.

GENRE LXIII.

BRUANT. — EMBERIZA.

Emberiza, Briss. *Ornith.* III, p. 258 (1760.)
Xanthornis, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 428 (1811.)
Passerina, Vieill. *N. Dict.* XXV, p. 5 (1817).
Cynchramus, Boie, *Isis*, 1826, p. 974.
Cia, Citrinella, Spina, Orospina, Cirlus, Kp. *Nat. Syst.* pp. 138, 142, 153 (1829).
Fringillaria, Swains. *Classif. of B.* II, p. 290 (1837).
Euspiza, Bp. *Comp. List. B. Eur. Am.* p. 32 (1838.)
Schœnicola, Bp. *Rev. crit.* p. 164 (1850).
Glycispina, Hypocentor, Polymitra, Cab. *Mus. Hein.* I, pp. 120, 123, 129 (1850-51).
Granativora, Hortulanus, Bp. *Cat. Parz.* p. 5 (1856).
Buscarda, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* 1857 p. 163.
Hylæspiza, Blas. *List B. of Eur.* p. 13 (1862).
Spodiospina, von Heugl. *Orn. N. O. Afr.* I, p. 660 (1871).

Car. — Bec court, conique, pointu, épais à la base, comprimé en avant, à bords des mandibules repliés en dedans ; narines basales, arrondies ou ovalaires, en partie couvertes ; ailes médiocres, sub-aiguës, la première rémige à peine plus courte que les deux suivantes qui sont les plus longues ; queue allongée, ample, échancrée ; tarses courts ; doigts médiocres, à ongles grêles, comprimés et peu arqués, celui du pouce de la longueur du doigt ou plus court.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues en Europe, en Asie et dans l'Afrique septentrionale.

127. — **Le Bruant jaune.**

EMBERIZA CITRINELLA, *Lin.*

(Pl. 126.)

Emberiza citrinella, Lin. *Syst. nat.* I, p. 309 (1766).
Emberiza sylvestris et septentrionalis, C. Brm. *Isis*, 1828, p. 1278.

Emberiza major, longirostris, planorum et brachyrhynchos, C. Brm. *Naumannia*, 1855, p. 278.

Citrinella citrinella, Gl. *Rand-list*, II, p. 113 (1870).

Der Goldammer, en allemand.

The Yellow Bunting, en anglais.

De Geelgors, en flamand.

Taille : 0m.15 ; ailes 0,088.

Description du mâle adulte en été. — Tête, cou et parties inférieures d'un beau jaune, avec les régions parotiques variées d'olivâtre ; parties supérieures d'un cendré roussâtre varié de jaune olivâtre, avec le centre des plumes brun ; croupion et sus-caudales roux ; couvertures des ailes brunes, les plus petites bordées d'olivâtre, les moyennes de jaunâtre, les plus grandes de cendré olivâtre ; rémiges brunes, lisérées de jaunâtre ; poitrine tachée de brun roussâtre ; flancs avec des taches allongées de même couleur et des stries brunes ; queue brune, première rectrice avec une grande tache blanche à l'extrémité du bord interne, la seconde terminée par une tache semblable mais moins étendue. Bec gris bleuâtre ; iris brun ; pattes d'un roux jaunâtre.

Femelle. — Un peu plus petite que le mâle, avec moins de jaune, toutes les parties de cette couleur étant plus ou moins teintées de brun olivâtre ; poitrine lavée d'olivâtre ; flancs striés de brun roussâtre ; le reste comme chez le mâle.

Male et femelle en hiver. — Même plumage qu'en été mais plus sombre ; les plumes jaunes de l'occiput et de la nuque du mâle sont bordées d'olivâtre, mais ces bordures disparaissent au printemps par l'usure des plumes.

Jeune. — Parties supérieures d'un cendré brunâtre lavé d'olivâtre avec le centre des plumes noirâtre ; parties inférieures d'un jaune pâle avec des taches allongées brunes sur la poitrine et sur les flancs.

Hab. — Le Bruant jaune est commun dans la majeure partie de l'Europe et on le rencontre dans le Nord jusqu'au 67° 40′ (*von Wright*) ; il devient de moins en moins abondant à mesure que l'on approche des contrées méridionales. En Belgique, il est très commun et sédentaire ; dans le midi de l'Espagne, on ne le voit plus qu'accidentellement (*Saunders*) et il n'est pas certain qu'il se soit déjà montré en Portugal, mais il est commun en Turquie et en Asie-Mineure (*Robson*).

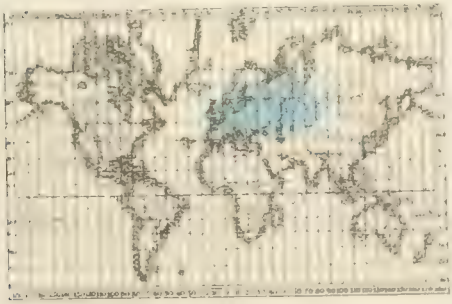

Au Caucase il est plus commun dans les parties septentrionales que méridionales, et il se montre dans les montagnes jusqu'à une altitude de 4000 pieds (*Bogdanow*). Cet oiseau est rare dans le nord du Turkestan (*Severtzow*); en Sibérie, son aire géographique paraît être limitée à l'est par le Jénissei ; il a été observé à Omsk, près de l'Obi (*Finsch*) et à la partie orientale de l'Altaï (*Brandt*).

En hiver, on le voit en petit nombre en Algérie (*Loche*).

Mœurs. — Le Bruant jaune est très commun et sédentaire en Belgique. En été, il habite les prés, les jardins, les bosquets, les champs, les lisières des bois, partout, enfin, où il y a des haies touffues et des buissons, mais jamais dans la profondeur des forêts.

En automne, une partie de ces oiseaux se réunissent en troupes qui errent dans le pays, tandis que d'autres vivent isolément, par couples ou en famille, ne s'éloignant guère de la localité qui les a vu naître. On rencontre souvent des bandes nombreuses de ces Bruants le long des chaussées; d'autres fois, ils volent très haut au-dessus des champs et des bois. Ils vivent ainsi en troupes durant tout l'automne et l'hiver, se réunissant souvent aux Alouettes, aux Moineaux, aux Pinsons et même aux Grives litornes, pour lesquelles ils semblent avoir une grande inclination. Quand l'hiver est rigoureux, ils s'approchent des lieux habités, pénètrent dans les villages et jusque dans les cours des fermes, où leur venue est le plus souvent accueillie avec plaisir. Au printemps ils se dispersent, les couples se forment, et chacun cherche un endroit convenable pour nicher. Ils passent la nuit dans les buissons, les broussailles ou entre des plantes basses.

Malgré sa grande sociabilité, le Bruant jaune est un oiseau très querelleur, harcelant et attaquant aussi bien les autres petits passereaux que ses semblables. Les combats commencent parfois dans les airs et il n'est pas rare de voir les combattants tomber sur le sol où la lutte continue jusqu'à ce que le vaincu prenne la fuite. Ce n'est qu'en hiver, quand ils ont à souffrir du manque de nourriture, que la paix règne parmi eux.

D'un naturel d'ordinaire gai et remuant, cet oiseau devient tranquille et silencieux à l'époque de la mue et se tient alors souvent des heures entières à la même place. A terre, il sautille avec plus ou moins de vivacité. Son vol est facile, rapide. Son cri d'appel est *tziss* ou *tzitsch*; en s'envolant, il jette le cri de *tzitz tzirrr, schurrr*. Le chant du mâle est assez agréable et on peut l'entendre dès le mois de mars par un beau soleil; à partir des premiers jours d'avril, l'oi-

seau chante à toute heure du jour jusqu'au crépuscule ; il fait entendre sa voix tantôt du haut d'un arbre, tantôt du fond d'un buisson, et en chantant il relève les plumes de la tête.

La nourriture de cette espèce se compose, en été, d'insectes, de larves et d'araignées de graines diverses en hiver ; ces dernières sont préalablement débarrassées de leur enveloppe. Cet oiseau se baigne souvent, il sort parfois de l'eau si mouillé, qu'il a de la peine à s'envoler.

Reproduction. — Le Bruant jaune niche partout où il y a des buissons et des broussailles. Quand la saison est favorable, on trouve le nid dès la fin de mars ; à partir de ce moment, le mâle et la femelle ne permettent plus à aucun oiseau de petite taille de se tenir dans leur voisinage. Durant tout le temps de l'incubation, le mâle se montre fort gai, chante avec ardeur du matin au soir, perché sur une branche isolée.

Le nid est placé dans un buisson ou entre des broussailles de ronces ou de houblon, le plus souvent entre des souches ou entre de fortes branches, mais jamais à plus de 60 centimètres de hauteur ; très souvent, il repose sur la terre même. Ce nid est formé de brins d'herbes, de tiges de diverses plantes, le tout entremêlé de feuilles mortes et parfois de mousse ; il est rare que l'intérieur soit garni de laine ou de poils. La ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres, olivâtres ou rougeâtres, marqués de taches grises ou rougeâtres et d'autres plus superficielles d'un brun noirâtre entremêlées de stries sombres. Ils mesurent environ 23 millim. sur 17.

Mâle et femelle couvent alternativement durant treize jours. Les jeunes éclosent à la fin d'avril ou au commencement de mai, et les parents les nourrissent d'insectes, de larves et de chenilles jusqu'à ce qu'ils peuvent suffire à leurs besoins ; ils les abandonnent alors pour s'occuper d'une nouvelle couvée ; en juin ils ont de nouveau des œufs. Quand l'année est très favorable, ils ont jusqu'à trois couvées.

128. — **Le Bruant zizi.**

EMBERIZA CIRLUS, *Lin.*

(Pl. 127.)

Emberiza cirlus, Lin. *Syst. nat.* I p. 311 (1766).
Emberiza elæathoran, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 135 (1803).

Emberiza cirla, Linderm., *Vög. Griechenl.* p. 54 (1860).
Citrinella cirlus, Gray, *Hand-list*, II, p. 113 (1870).
Der zaunammer, en allemand.
The Cirl Bunting, en anglais.
De Cirlgors, en flamand.

Taille : 0,154 ; ailes 0,079.

Description du mâle en été. — Dessus de la tête et du cou, croupion et sus-caudales d'un cendré olivâtre avec des stries noirâtres sur la tête ; raie sourcilière, une bande au-dessous de l'œil et un demi-collier sous la gorge d'un beau jaune ; gorge et un trait à travers l'œil noirs ; dos roux, varié de cendré avec une tache noirâtre allongée à l'extrémité des plumes ; petites couvertures des ailes d'un cendré olivâtre ; les moyennes brunes bordées de grisâtre, les plus grandes et les scapulaires brunes bordées de roux ; rémiges brunes liserées d'olivâtre ; poitrine d'un cendré olivâtre ; côtés inférieurs de la poitrine d'un roux assez vif ; les autres parties inférieures jaunes avec les flancs marqués de stries cendrées ; queue brune, les rectrices latérales avec une longue tache terminale blanche sur le bord interne. Bec brunâtre ; iris brun ; pattes roussâtres.

Mâle en hiver. — Même plumage qu'en été, mais les plumes noires de la gorge bordées d'olivâtre, le dos varié de cendré olivâtre, le roux de la poitrine peu sensible, les flancs lavés d'olivâtre et striés de brun.

Femelle en été. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre avec des taches allongées noires et le dos varié d'un peu de roux ; raies sourcilières d'un jaune roussâtre ; régions parotiques d'un cendré varié de jaune ; parties inférieures jaunâtres striées de brun, surtout sur les flancs, mais la gorge marquée de petites taches triangulaires ; le reste comme chez le mâle.

Femelle en hiver. — Les couleurs sont plus ternes et les taches plus larges.

Jeune. — Ressemble à la femelle en hiver, mais les couleurs sont plus pâles et les taches noires encore plus larges.

Hab. — Le Bruant zizi est un habitant de l'Europe méridionale qui ne se montre que peu ou point dans les parties centrales du continent.

Il est sédentaire dans le sud de l'Angleterre, mais ne se montre qu'accidentellement en Ecosse et en Irlande (*Harting*). Il est très rare en Hollande (*Schlégel*) et dans le centre de l'Allemagne, où on l'observe quelquefois dans les provinces Rhé-

nanes et Hessoises, en Franconie et en Thuringe (*Naumann*). Cet oiseau est aussi très rare en Belgique où on le prend parfois aux environs de Namur ; le Baron F. Fallon rapporte qu'au mois de juin 1871, il a été trouvé à Bouge, près de Namur, dans un petit bois en taillis, une famille de quatre ou cinq jeunes Bruants zizi au sortir du nid ; la reproduction de cette espèce dans notre pays doit être considérée comme exceptionnelle.

Cet oiseau est de passage en Suisse (*Tschudi*) et dans les départements du nord de la France, mais il est sédentaire dans les Pyrénées, en Anjou et en Provence où il est très commun (*Degland* et *Gerbe*) ; il est aussi sédentaire et plus ou moins commun en Italie (*Salvadori*), en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*du Bocage*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*) et en Asie-Mineure d'où le Musée de Bruxelles possède des spécimens. Il est rare dans les steppes du midi de la Russie, mais on l'observe fréquemment dans les terrains montueux de la côte méridionale de la Crimée (*de Nordmann*). Il arrive en assez grand nombre en Grèce vers la mi-octobre, pour passer l'hiver dans les bois d'oliviers ; il émigre à la fin de février et en mars, mais quelques couples sont sédentaires et nichent dans le pays ; cette espèce ne paraît pas se montrer dans les îles de l'Archipel et elle est plus rare dans le Péloponèse qu'en Roumélie (*Lindermayer*). Ce Bruant est également rare à l'île de Malte (*Wright*) et aux îles Baléares (*von Homeyer*) ; on le voit accidentellement au Caucase où M. Radde dit ne l'avoir observé que près du couvent de Safara non loin de la petite ville d'Achalzich. En hiver on voit aussi cet oiseau dans le nord de l'Afrique (*Tristram*, *Salvin*, etc.).

Mœurs. — Le Bruant zizi arrive dans l'Europe centrale en avril et émigre vers la fin d'octobre ; nous avons vu qu'il est sédentaire dans les parties les plus méridionales de notre continent.

Les mœurs de cet oiseau ne diffèrent guère de celles du Bruant jaune ; comme ce dernier il recherche les buissons, les haies touffues, les lisières des bois, les bosquets, les prés et les champs et même les jardins. Au printemps il se tient souvent perché au sommet d'un arbre sur une branche isolée ; quand la saison est plus avancée, il vit de préférence dans les buissons et se montre alors souvent sur le sol où il sautille avec aisance. Il est peu farouche : quand on s'en approche, il s'envole vers un buisson voisin. Il est querelleur et aime à taquiner les autres petits oiseaux autant que ses semblables.

Le cri d'appel de ce Bruant est, d'après Bechstein, *tzi*, *tzi*, *tze*,

tzirr. Son chant ressemble à celui du précédent, mais il est moins mélodieux ; le mâle chante avec ardeur et toujours perché sur une branche découverte.

La nourriture de cette espèce consiste en insectes, larves, graines de céréales et d'autres graminées, mais elle mange rarement des graines oléagineuses et toutes sont préalablement dégarnies de leurs enveloppes.

Cet oiseau supporte facilement la captivité et on le nourrit de la même manière que le Bruant jaune.

Reproduction. — L'accouplement a lieu à la fin d'avril ; en mai on peut trouver le nid caché dans un buisson épineux ou à terre sous des plantes basses. Ce nid est formé de tiges herbacées et de feuilles de graminées ; l'intérieur est proprement garni d'une épaisse couche de fines radicelles.

La ponte est généralement de cinq œufs d'un blanc grisâtre ou verdâtre, mais cette teinte est en grande partie cachée par des taches brunâtres ou grisâtres et par d'autres, plus superficielles et de formes diverses, de couleur brune ou violacée. Ces œufs mesurent environ 21 millim. sur 15.

129. - Le Bruant fou.

EMBERIZA CIA, *Lin.*

(Pl. 128.)

EMBERIZA CIA, Lin. *Syst. nat.* I. p. 310 (1766).
EMBERIZA BARBATA, Scop. *Ann. H. n.* p. 143 (1768).
EMBERIZA LOTHARINGICA, Gm. *Syst. nat.* I. p. 882 (1788).
CIA CIA, Kp. *Natürl. Syst.* p. 193 (1829).
EUSPIZA CIA, Blyth, *Cat. B. Mus. As. Soc. Beng.* p. 130 (1849).
EMBERIZA MERIDIONALIS, Cab. *Mus. Hein.* I. p. 128 (1850).
EMBERIZA HORDEI et CANICULARIS, C. Brm. *Vogelf.* p. 114 (1855).
BUSCARLA CIA, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* 1857, p. 163.
HYLÆSPIZA CIA, Blas. *List. B. of Eur.* p 13 (1862).
CITRINELLA CIA et MERIDIONALIS, Gray, *Hand-list.* II, p. 114 (1870).
DER ZIPPAMMER, en allemand.
THE MEADOW-BUNTING, en anglais.
DE GRIJZE GORS, en flamand.

Taille : 0,15 ; ailes 0,079.

Description du mâle adulte en été. — Tête et cou d'un gris bleuâtre avec

deux bandes noires sur les côtés du vertex ; une autre bande noire traverse l'œil, entoure la région parotique et remonte sur le côté de la gorge pour se terminer à la base du bec ; raie sourcilière blanchâtre ; parties dorsales d'un cendré roussâtre avec une tache allongée brune au centre des plumes ; croupion d'un roux marron clair sans taches ; couvertures des ailes brunes, les plus petites bordées de cendré, les moyennes de blanchâtre ; grandes couvertures et scapulaires bordées de cendré roussâtre ; gorge blanche ; devant du cou et poitrine d'un gris bleuâtre ; abdomen et sous-caudales roux ; queue brune, les rectrices médianes bordées de cendré roussâtre, les deux plus externes marquées d'une grande tache blanche sur la barbe interne, mais cette tache est beaucoup plus étendue sur la première que sur la seconde. Bec noirâtre avec la mandibule inférieure blanchâtre ; iris brun ; pattes brunâtres.

Mâle en automne. — Les bandes noires de la tête sont moins distinctes, la nuque est variée de cendré roussâtre ; les parties supérieures sont moins rousses et les régions inférieures d'une teinte moins vive.

Femelle. — Elle ressemble au mâle, mais de couleur plus sombre ; dessus de la tête d'un gris varié de cendré roussâtre et taché de noir ; devant du cou gris bleuâtre ; poitrine et abdomen d'un roux terne avec quelques stries brunes sur les flancs.

Jeune. — Diffère peu de la femelle, mais sans gris à la tête et au cou ; gorge, devant du cou et poitrine de couleur cendrée et marqués de taches noires ; abdomen légèrement roussâtre.

Hab. — Le Bruant fou est également une espèce méridionale, car sa présence n'est qu'accidentelle dans l'Europe centrale, et on ne l'a jamais observé aux îles Britanniques, en Hollande et en Scandinavie.

Cette espèce est très rare en Belgique où on la voit accidentellement pendant l'été. En Allemagne on ne la rencontre que dans les parties méridionales et dans la vallée du Rhin ; elle est même assez fréquente dans le duché de Bade sur les versants boisés des montagnes (*von Kettner*) ; en France, elle est sédentaire dans quelques localités de la Provence et de passage dans d'autres ; elle passe aussi en Lorraine et quelquefois dans le nord de la France (*Degland et Gerbe*) ; elle est sédentaire en Savoie (*Bailly*), assez commune en Suisse dans les montagnes du Tessin (*Tschudi*), et dans les parties montagneuses de l'Autriche. Cet oiseau est commun et sédentaire dans la majeure partie de l'Italie (*Salvadori*), en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*du Bocage*) et en Turquie (*Elwes et Buckley*). Ce Bruant niche près de Laspi sur la côte méridionale de la Crimée et il est fort

nombreux dans l'Abasie et dans le Ghouriel : là on en voit, dès la seconde semaine de mai, des troupes de cinquante à quatre-vingts individus qui sont très familiers et se tiennent aux environs des villages (*de Nordmann*). En Grèce on le voit en petit nombre depuis novembre jusqu'en mars, et Lindermayer pense qu'il niche dans les hautes montagnes des parties septentrionales; on ne l'a pas observé dans les îles de l'Archipel.

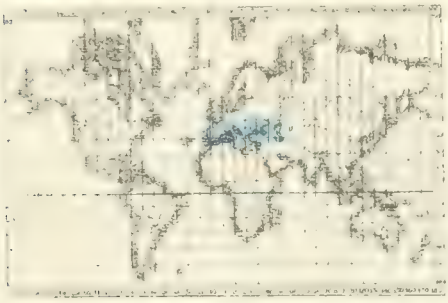

Cet oiseau est commun au Caucase (*Radde*), rare en Asie-Mineure (*de Heuglin*) et en Palestine (*Tristram*). Il habite également l'Algérie (*Loche*), le Liban (*Tristram*) et paraît même se trouver en Arabie (*Hemprich*).

Mœurs. — Le Bruant fou ne se montre qu'accidentellement en Belgique. Il ne séjourne dans les contrées de l'Europe centrale que depuis mars jusqu'à la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, et c'est à l'époque des passages qu'on l'observe quelquefois dans notre pays.

C'est un oiseau de montagnes qui ne descend dans la plaine qu'à la fin de l'automne et en hiver. En Suisse il habite surtout les flancs escarpés des hautes montagnes. C'est en effet là, dit Brehm, que vit ce Bruant, courant au milieu des pierres et des rocailles, ne perchant que rarement sur les arbres ou les buissons. Du reste, toutes ses allures sont celles des Bruants; il est gai, remuant et se plaît à agacer ses semblables et les autres petits passereaux. Il est farouche et se cache à l'approche de l'homme mais ne fuit pas les animaux domestiques; il se blottit volontiers à terre et, quand il pleut, il cherche un refuge sous des plantes basses.

Le cri habituel de cet oiseau peut se rendre par *tzipp tzipp tzipp-tzei*, répété plusieurs fois. Son chant ressemble à celui du Bruant jaune, seulement il est plus court et plus pur. Pour chanter le mâle se perche sur un arbrisseau ou sur un buisson.

Sa nourriture se compose de graines farineuses, d'insectes et de larves.

Cet oiseau supporte parfaitement la captivité, s'apprivoise au bout de peu de temps et vit en paix avec tous ses compagnons de captivité.

Reproduction. — Ce Bruant niche dans des crevasses de rochers, dans des trous de murs, dans des buissons et dans des haies. Le nid est formé de diverses tiges herbacées entremêlées de mousse et parfois de fibres d'écorce de vigne; l'intérieur est garni de crin et de fines radicelles.

La ponte est généralement de trois à cinq œufs blanchâtres, tachetés de gris violacé ou de roussâtre et marqués de traits et de taches noirâtres ou d'un brun violacé; ces taches sont ordinairement plus nombreuses vers le gros bout. Les œufs mesurent en moyenne 22 millimètres sur 16.

130. — **Le Bruant ortolan.**

EMBERIZA HORTULANA, *Lin.*

(Pl. 129)

Emberiza hortulana, Lin. *Syst. nat.* I. p. 309 (1766).
Emberiza maelbyensis, Sparrm. *Mus. Carls.* pl. 21 (1786).
Emberiza badensis et chlorocephala, Gm. *Syst. nat.* pp. 872, 887 (1788).
Emberiza tunstalli, Lath. *Ind. Orn.* I. p. 418 (1790).
Citrinella hortulana, Kp. *Natürl. Syst.* p. 142 (1829).
Emberiza pinguescens, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 295 (1831).
Emberiza buchanani, Blyth, *J. A. S. B.* XIII, p. 957 (1844).
Euspiza hortulana, Blyth, Cat. *B. Mus. As. S. Beng.* p. 129 (1849).
Glycispina hortulana, Cab. *Mus. Hein.* I. p. 128 (1851).
Hortulanus chlorocephalus, Bp. *Cat. Parz.* p. 4 (1856).
Der Garten-Ammer, en allemand.
The Ortolan Bunting, en anglais.
De Ortolaan, en flamand.

Taille : 0,145; ailes 0,086.

Description du mâle adulte. — Tête, cou et haut de la poitrine d'un cendré olivâtre, mais plus foncé sur la tête; bord des paupières, une bande sous les joues et descendant du bec, ainsi que la gorge d'un jaune pâle; dos d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes d'un brun noirâtre; croupion et sus-caudales d'un cendré roussâtre plus clair et sans taches; petites couvertures des ailes cendrées; les moyennes et les plus grandes brunes bordées de cendré blanchâtre tirant sur le roussâtre; rémiges brunes, les primaires liserées, les secondaires bordées de roussâtre; parties inférieures d'un roux plus ou moins vif, les sous-caudales plus pâles; queue brune, les rectrices mé-

dianes bordées de cendré roussâtre, les deux les plus latérales avec une longue tache blanche sur la barbe interne dont on trouve parfois encore une trace sur la troisième rectrice. Bec et pattes rougeâtres; iris brun.

Femelle. — Parties supérieures d'un cendré moins roussâtre et tirant plus sur l'olivâtre, de façon que la teinte du cou est peu tranchée de celle du dos; bordures des rémiges plus pâles; parties inférieures d'un roux jaunâtre pâle; côtés de la gorge et haut de la poitrine marqués de taches d'un cendré olivâtre, mais peu apparentes sur la poitrine.

Jeune. — Toutes les parties supérieures, y compris la tête, d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes noirâtre; croupion sans taches; parties inférieures d'un jaune roussâtre pâle; devant du cou et poitrine marqués de taches brunes très apparentes; flancs striés de brun; le reste comme chez la femelle.

Var. acc. — On rencontre parfois des variétés accidentelles d'un blanc uniforme, tapirées de blanc, jaunâtres ou noirâtres.

Hab. — L'Ortolan habite, en été, toute l'Europe jusqu'au cercle polaire et niche même parfois en Laponie (*Nilsson*). Il est plus ou moins répandu dans les contrées du Nord et devient de plus en plus commun à mesure que l'on approche des contrées méridionales. Il est très répandu en Belgique, mais on ne l'observe qu'accidentellement en Angleterre, au printemps et en automne, exceptionnellement en Ecosse et jamais en Irlande (*Harting*).

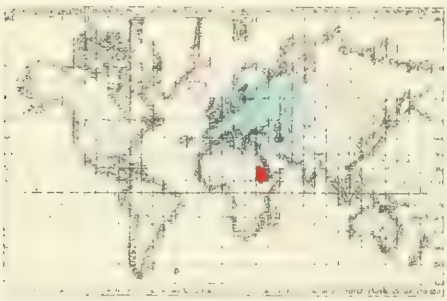

On rencontre également cet oiseau dans la partie orientale du Maroc (*Drake*) et en Algérie (*Loche*); il passe par petites troupes en Egypte en automne, à la fin de mars et en avril; il est commun en Abyssinie depuis la fin de septembre jusqu'en avril et il est même possible que quelques couples nichent dans ce pays (*de Heuglin*).

A l'Est, on observe cette espèce dans la Sibérie occidentale (*Finsch*), au Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Palestine (*Tristram*) et en Perse (*De Filippi*) jusqu'aux frontières occidentales de l'Inde (*Jerdon*).

Suivant M. Radde (1), l'Ortolan se trouve communément au Caucase

(1) Radde, *Ornis caucasica*, p. 193.

aussi bien en été qu'en hiver, tandis que d'après M. de Heuglin (1) il ne fait que passer par l'Egypte, qui occupe cependant une latitude beaucoup plus méridionale que le Caucase; cet oiseau n'est pas sédentaire non plus dans l'Europe méridionale, sauf en Sicile où il parait hiverner en petit nombre. M. Blanford dit qu'il niche en Perse jusqu'à une altitude de 8000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Mœurs. — L'Ortolan est un oiseau migrateur qui nous revient entre le 14 et le 22 avril et émigre en septembre. Il voyage isolément ou en famille et généralement durant la nuit; jamais il ne s'attroupe en grand nombre, c'est tout au plus si, vers la fin de l'été, on le rencontre par petites familles composées de quatre à six individus.

Cet oiseau fréquente les lisières des bois, les buissons, les prés, les champs, les vignobles et les jardins, et de préférence le voisinage d'un ruisseau, d'une rivière, d'un fossé inondé et des endroits marécageux, mais on ne le voit pas dans les vrais marais.

Il se tient généralement caché dans un buisson ou sautille entre les herbes à la recherche de sa nourriture. Il vole peu et évite autant que possible de traverser un grand espace découvert; d'ordinaire il longe les buissons et les haies à une faible hauteur et d'un vol rapide et sinueux.

C'est un oiseau paisible et tranquille, vivant en paix avec les autres passereaux et ne se querellant jamais avec ses semblables. A l'époque des amours les mâles se montrent plus vifs et plus enjoués; en d'autres temps ils se tiennent longtemps à la même place sans s'inquiéter de ce qui se passe autour d'eux; l'Ortolan est du reste un oiseau confiant et peu farouche. Son chant est plus doux, plus agréable et plus varié que celui des autres Bruants; il ressemble de loin au chant du Bruant jaune, mais les notes sont plus sifflantes. Le cri d'appel peut se rendre par *gù*, *gù*, *tzwit*, *tzwit*, et *pik* ou *pek*, *pek*; parfois aussi, surtout au printemps, le mâle fait entendre les cris de *tu*, *tu*, *tu*.

La nourriture de cet oiseau se compose principalement d'insectes, de larves et de graines de diverses graminées.

Le Bruant ortolan s'habitue vite à la captivité et devient très familier, mais il montre si peu de gaîté qu'on n'a guère de plaisir à le garder en cage ou en volière. C'est pour sa chaire exquise qu'on lui fait la chasse, car elle ressemble à celle de la Bécasse, mais lui est

(1) v. Heuglin, *Ornithologie Nordost Afrika's*, I, p. 662.

supérieure pour la délicatesse. Dans certains pays on prend les Ortolans en masse pour les engraisser ; dans ce but, on place les cages dans une chambre éclairée jour et nuit ; trompés par la lumière artificielle, les oiseaux mangent pendant la nuit aussi bien que durant le jour, et engraissent très rapidement.

Reproduction. — C'est à la fin d'avril ou au commencement de mai que l'Ortolan commence à nicher, et c'est alors aussi l'époque où le mâle chante avec le plus d'entrain, perché sur la branche la plus élevée d'un buisson. Quand plusieurs couples nichent dans la même localité, il arrive souvent que l'un des mâles commence sa chanson et qu'un autre l'achève ; ils ont l'air de s'interroger, de se répondre, et ce genre de conversation se poursuit parfois durant des heures entières. Les femelles, au contraire, se tiennent cachées dans les herbages et se montrent rarement à découvert.

Le nid est caché avec grand soin et il est fort difficile à trouver ; il est généralement placé dans un petit enfoncement du sol et entre des végétaux herbacés. Il est formé de matériaux variables et plus ou moins grossiers, composés de brins, de tiges herbacées, de feuilles mortes, de mousse et de radicelles, le tout formant un ensemble arrondi et plus ou moins compacte ; l'intérieur est garni de fines radicelles et souvent de poils.

La ponte est ordinairement de cinq œufs, d'un gris rougeâtre et plus ou moins tachetés de cendré et de brun pourpre ; ces taches sont souvent entremêlées de quelques stries et elles sont parfois en plus grand nombre au gros bout où elles forment alors une sorte de couronne. Ces œufs mesurent environ 20 millim. sur 15.

La durée de l'incubation est de treize jours et le mâle relaye sa femelle vers le milieu de la journée. Il n'y a qu'une ponte par année, mais si celle-ci a été détruite, les parents font une nouvelle couvée, pour autant que la saison ne soit pas trop avancée.

131. — **Le Bruant des roseaux.**

EMBERIZA SCHŒNICLUS, Lin.

(Pl. 130)

EMBERIZA SCHŒNICLUS, Lin. *Syst. nat.* I. p. 311 (1766).
EMBERIZA ARUNDINACEA, Gm. *Reise Russl.* II, p. 175 (1774).
EMBERIZA PASSERINA, Pall. Zoogr. *Rosso-As.* II, p. 49 (1811).

Cynchramus schœniclus, Boie, *Isis*, 1826, p. 974.
Cynchramus stagnatilis et septentrionalis, C. Brm. *Vog. Deutschl.*, p. 301-2 (1831).
Schænicola arundinacea, Bp. *Rev. crit.* p. 164 (1850).
Emberiza intermedia, Michah. et Schœnicola intermedia, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 463 (1850).
Cynchramus palustris, canneti, pseudo-pyrrhuloides, riparius, limicola, phragmitis et lacustris, C. Brm. *Vogelf.* pp. 115-16 (1855).
Cynchramus intermedius, v. Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 668 (1871).
Schœniclus pyrrhulinus, Swinh. *Ibis*, 1876, p. 333, pl. viii, f. 2.
Der Rohrammer, en allemand.
The Reed-Bunting, en anglais.
De Rietgors, en flamand.

Var. Pallasii.

Emberiza schœniclus *var.* β., Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 48 (1811).
Cynchramus Pallasii, Cab., *Mus. Hein.* I, p. 130 (1851).
Emberiza schœniclus *var.* minor, Midd. *Sibir. Reise*, p. II, 2, p. 144 (1867).
Emberiza polaris. Midd. *Ibidem*, p. 146, pl. xii, f. 1-3 (femelle).
Emberiza canescens, Swinh. *Ibis*, 1860, p. 62.
Schœnicola passerina, Dyb. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 335.
Emberiza alleoni, J. Vian, *Rev. et Mag. de zool.* 1869, p. 97.
Schœnicola pallasii, Swinh. *Proc. zool. soc.* 1871, p. 389.
Emberiza pallasii, Dress. *Ibis*, 1875, p. 249.
Emberiza passerina, Dress. *Birds of Eur.* iv, p. 247 (1878).

Var. Pyrrhuloides.

Emberiza pyrrhuloides, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 49 (1811).
Emberiza palustris, Savi, *Orn. Tosc.* II, p. 91 (1829).
Emberiza caspia, Ménétr. *Cat. rais.* p. 41 (1832).
Schænicola pyrrhuloides, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 463 (1850).
Cynchramus pyrrhuloides, Cab., *Mus. Hein.* I, p. 130 (1851).
Emberiza aquatica, (Savi) Brm. *Vogelf.* p. 115 (1855).

Taille : $0^{m},14$; ailes 0,077.

Description du mâle adulte en été. — Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine noirs ; demi-collier sur la nuque et une raie partant de la base du bec d'un blanc assez pur ; parties dorsales d'un brun noirâtre avec les plumes plus ou moins bordées de roux ; croupion d'un cendré varié de brun ; petites couvertures des ailes d'un roux ardent, les suivantes brunes bordées de roux vif ; scapulaires et rémiges noirâtres bordées extérieurement de cendré roussâtre ; parties inférieures blanches avec des taches en forme de stries d'un brun roussâtre sur les flancs ; queue noire, mais les rectrices médianes bordées de cendré, et les deux plus externes de chaque côté en partie blanches à leur extrémité. Bec et pattes brunâtres ; iris brun.

Mâle en automne. — En cette saison, les plumes noires de la tête sont

bordées de roussâtre, celles de la gorge et du cou de blanchâtre, et les régions parotiques sont variées de roux; collier de couleur cendrée variée de blanc.

Femelle. — Parties supérieures cendrées, variées de roux sur la tête et sur le dos, et avec le centre des plumes noirâtre; nuque et croupion d'un cendré presque unicolore; régions parotiques d'un roux varié de brun; raies sourcilières et gorge d'un blanc jaunâtre; une bande brune, en forme de moustaches, descend de la base du bec; parties inférieures blanches, marquées de stries brunes sur la poitrine et sur les flancs; ailes et queue comme chez le mâle.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les couleurs sont plus ternes.

Var. accid. — On trouve parfois des aberrations variées de blanc ou couleur isabelle.

La var. *Pallasii* diffère peu de la forme type : elle s'en distingue par la couleur blanchâtre du croupion et des sus-caudales, ces dernières avec un trait brunâtre à l'extrémité ; moyennes et grandes couvertures des ailes noires bordées de blanc roussâtre; flancs d'un blanc pur sans stries.

La var. *Pyrrhuloides* est facile à reconnaître à sa forte taille (0,156; ailes, 0,083), au bec beaucoup plus épais que chez le vrai *schœniclus* et à mandibule supérieure arrondie (individu du midi de l'Europe).

Hab. — Le Bruant des roseaux habite presque toute l'Europe et il est généralement commun; on le rencontre jusqu'en Laponie et au nord de la Russie (70°). En Belgique il est commun depuis mars ou avril jusqu'en octobre. Il est sédentaire en Portugal, en Espagne, dans le sud de l'Italie et en Grèce.

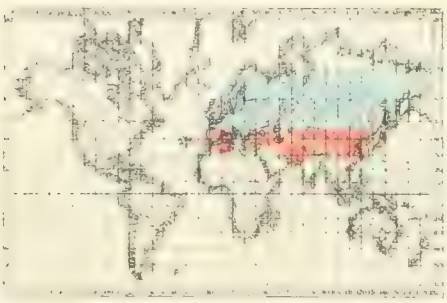

En hiver, cet oiseau se montre aussi au Maroc (*Favier*) et en Algérie (*Loche*); d'après M. le baron de Selys-Longchamps il se montrerait aussi en Egypte (*E. intermedia*), mais M. de Heuglin dit ne l'y avoir jamais rencontré.

A l'Est on observe ce Bruant : en Sibérie jusqu'au Jenissei ; (*Seebohm*), en Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), jusque dans l'Inde au sud de Delhi (*Hume*). Dans l'Asie orientale, cette espèce est remplacée par la var. *Pallasii*, mais on la retrouve au Japon (1) où elle est même très commune aux environs de Yokohama (*Blakiston* et *Pryer*).

(1) Je n'ai pas vu de spécimens du Japon, mais il est probable que les Bruants de ce pays appartiennent plutôt à la var. *Pallasii*, à moins qu'ils ne forment une race distincte.

La var. *Pallasii* habite donc la Sibérie orientale, à partir du lac Baïkal, et principalement la Daourie (*Middendorf*, *Dybowski*), mais elle se montre dans le Turkestan au printemps et en automne (*Severtzow*), et en hiver elle apparaît en bandes nombreuses dans la Chine septentrionale (*David*).

La var. *Pyrrhuloides* est répandue dans les contrées qui entourent la mer Caspienne (*Dresser*); M. Severtzow l'a observée en Turkestan et M. Finsch, dans les roseaux de Saissan-Nor, dans la Sibérie occidentale. On rencontre également cette variété en Espagne (*Saunders*), dans le midi de la France (*Degland* et *Gerbe*), en Italie (*Salvadori*) et en Grèce (*von der Mühle*).

Remarque. — Les variétés de Bruants des roseaux ne paraissent pas avoir été suffisamment étudiées pour pouvoir bien limiter leur habitat. Pour M. Dresser, l'*E. pyrrhuloides* ne se trouverait que dans les pays qui entourent la mer Caspienne; cette forme se caractériserait, non seulement par la taille et la grosseur de son bec, mais encore par la coloration des parties dorsales, dont les plumes seraient bordées de blanchâtre et non de roux (1). Quant à la forme méridionale, M. Dresser la réunit, bien à tort, au type *schœniclus*.

Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner des individus des bords de la mer Caspienne; mais il est certain que les oiseaux de l'Europe méridionale, qu'on a désignés jusqu'ici sous le nom de *pyrrhuloides*, ne peuvent en aucun cas être réunis au type *schœniclus*, dont ils se distinguent par la taille et par l'épaisseur du bec. Si la forme asiatique diffère réellement d'une manière constante des Bruants de l'Europe méridionale, il y aurait lieu de maintenir pour ces derniers la dénomination de *palustris* de Savi.

Mœurs. — Le Bruant des roseaux habite les endroits marécageux des plaines, aussi ne le rencontre-t-on qu'aux bords des étangs, des rivières, dans les marais et les prairies submergées, partout, en un mot, où croissent des joncs, des roseaux, des buissons de saules et autres plantes aquatiques. Il arrive en Belgique dans le courant de mars et émigre en octobre.

Ces oiseaux voyagent en famille ou par troupes, et toujours pendant la nuit ou de grand matin et vers le soir. A la fin de l'été ils se réu-

---

(1) Voici la diagnose donnée par M. Dresser : « *Emberiza schœniclo* similis sed major, rostro conspicuè majore et robustiore; coloribus pallidioribus : dorsi plumis conspicuè albido marginatis, uropygio fere albo. » (*Birds of Eur.* IV, p. 249).

nissent par petites bandes pour parcourir les champs, mais retournent dans les marais à l'approche de la nuit ; à l'entrée de la mauvaise saison, ils quittent nos contrées pour chercher un asile dans les pays du Midi.

Ce Bruant se perche rarement sur un arbre ou un arbrisseau, mais toujours sur des plantes basses et grimpe avec agilité le long des roseaux.

C'est un oiseau fort gai, peu craintif, sociable et très remuant, mais quand la femelle couve, le mâle ne s'éloigne guère des environs du nid. Tous deux sont très attachés à leur progéniture, et au moment du danger ils oublient parfois toute prudence ; quand on s'approche du nid, le mâle accourt en poussant des cris de détresse et la femelle ne peut se décider à quitter ses œufs. A terre le Bruant des roseaux sautille rapidement ; il vole avec légèreté, s'élève souvent à une certaine hauteur, d'où il se laisse tomber en quelque sorte en fermant les ailes ; parfois aussi, il s'amuse à voleter autour des buissons. Quand quelque chose l'affecte ou qu'il se prépare à prendre son essor, il imprime à la partie postérieure de son corps des mouvements brusques et répétés.

Le cri d'appel, que l'oiseau fait entendre à toute occasion, peut se rendre par *tzie* ou *tchie ;* le mâle chante du matin au soir depuis le commencement d'avril jusque bien avant dans l'été, mais son chant est insignifiant et bredouillé.

La nourriture de ce Bruant se compose d'insectes et de larves aquatiques, d'araignées ainsi que de graines de roseaux, de joncs et d'autres plantes marécageuses.

Reproduction. — Le nid est difficile à trouver : il est ordinairement caché à terre au milieu des racines et des herbes mais toujours hors de l'atteinte des eaux. Ce nid est peu profond et grossièrement fait à l'aide de brindilles, de tiges herbacées, de feuilles mortes et de mousse ; l'intérieur est garni d'herbes plus fines, de crins et de duvet de saule et de roseau.

La ponte est de quatre à six œufs de forme et de couleur variables, d'ordinaire d'un gris blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre et marqués de taches, de points et de veinules d'un brun noirâtre. Ils mesurent environ 21 millim. sur 16.

La durée de l'incubation est de quatorze jours ; le mâle ne relaye sa femelle qu'un peu vers le milieu du jour. Il y a généralement deux pontes par an : la première en avril, la seconde en juin ou en juillet.

132. — **Le Bruant nain.**

EMBERIZA PUSILLA, *Pall.*

(Pl. 130b).

Emberiza pusilla, Pall. *Reis. Russ. Reichs*, III, p. 697 (1776).
Emberiza schœniclus, *var.* Nilss. *Orn. Suec.* I, p. 170 (1817).
Emberiza durazzi, Bp. *Icon. Faun. Ital. Ucc.* pl. 36, f. 1 (1832-41).
Buscarla pusilla, Bp. *Rev. et Mag. de Zool.* 1857 p. 163.
Cynchramus pusillus, Degl. et Gerbe, *Orn. europ.* I, p. 327 (1867).
Der Zwerg-Ammer, en allemand.
The Little Bunting, en anglais.
De Dwerggors, en flamand.

Taille: 0,128 ; ailes 0,072.

Description du mâle adulte. — Sommet de la tête d'un roux sombre avec deux larges bandes latérales noires; lores, sourcils, joues et régions parotiques d'un roux sombre ; une raie noire part de l'œil et contourne les plumes auriculaires; gorge d'un roux un peu plus clair que les joues ; parties supérieures d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes noir ; croupion et sus-caudales cendrés avec le centre des plumes brun; scapulaires rousses sur les bords, noirâtres sur la ligne médiane ; petites couvertures cendrées, les moyennes noires bordées de blanchâtre, les plus grandes noires bordées extérieurement de cendré olivâtre et terminées de blanchâtre ; rémiges brunes lisérées de cendré ; parties inférieures blanches avec de nombreuses mèches noires sur la poitrine et sur les flancs ; queue noirâtre ; rectrices médianes lisérées de gris olivâtre, les deux plus externes en partie blanches. Bec et iris bruns ; pattes roussâtres.

Femelle. — Le roux de la tête est moins accusé.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais la gorge est blanche.

Hab. — Le Bruant nain habite, en été, le nord-est de l'Europe et l'Asie septentrionale jusqu'au 70° l. N. Pendant ses migrations il se montre accidentellement dans l'Europe centrale et occidentale, mais il n'a été observé ni en Norwège, ni en Finlande. Le professeur Nilsson a signalé la capture d'une femelle près de Lund (Suède) en avril 1815.

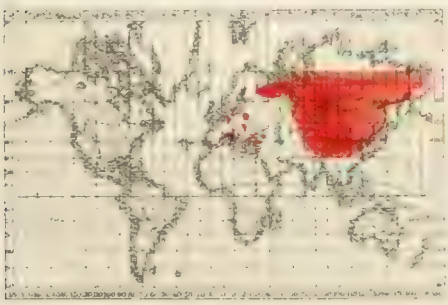

Cet oiseau est commun dans le nord de la Russie, surtout dans

l'Archangel et à l'est de la Dwina (*Lilljeborg*), mais il ne paraît pas avoir été observé dans la Russie centrale et méridionale. A Helgoland on en prend plusieurs exemplaires chaque année, principalement en octobre (*de Selys* d'après *Gätke*). Il se montre accidentellement dans la Prusse orientale (*von Homeyer*) et en Hollande (*Schlégel*). J'ai signalé, il y a quelques années (1), la capture d'un oiseau de cette rare espèce en Belgique, où il a été pris le 8 octobre 1876 au Kiel près d'Anvers; cet oiseau fait aujourd'hui partie de la collection de M. Meyer Vanden Bergh de cette ville. Je viens de faire connaître une seconde capture faite également près d'Anvers, en octobre 1883 (2); ce spécimen a été vu par M. A. Croegaert dans la volière d'un cabaretier amateur, qui l'avait pris en vie à Wyneghem. Le Bruant nain n'a pas encore été observé dans le nord de la France, mais il est rare, disent Degland et Gerbe, qu'on ne constate pas tous les ans, à l'automne, tant à Gênes, à Nice, qu'à Marseille, la capture de plusieurs individus. Le Dr Jaubert dit à ce sujet: «Parmi cette riche série de Bruants qui se donnent tous les ans rendez-vous dans l'étroit bassin de Marseille, le Bruant nain est certainement celui qui se rencontre le plus communément, car il est rare qu'une année se passe sans qu'on ait signalé sa présence, et il nous est même arrivé d'en compter cinq ou six captures dans une seule saison. D'où nous vient cet oiseau?...» (3). L'auteur ne le dit pas, mais il ajoute qu'il visite les environs de Marseille en automne et qu'il n'est jamais que de passage. Il est, en effet, fort difficile d'expliquer le passage régulier de cette espèce dans le midi de la France, alors qu'elle ne visite que très irrégulièrement les autres pays de l'Europe centrale et méridionale. En Italie elle a été prise accidentellement en Lombardie, en Vénétie et en Ligurie (*Salvadori*); le Musée de Vienne possède un spécimen tué aux environs de cette ville. Cet oiseau a également été pris sur le Bosphore (*Elwes* et *Buckley*) et M. Krüper signale une capture près de Smyrne et une autre près de Beirouth. Pour l'Angleterre on ne connaît qu'une seule capture faite le 2 novembre 1867, aux environs de Brighton (*Gould*); il paraît même qu'un individu de cette espèce a été pris à Bône en Algérie (*Malherbe*),

C'est le nord de l'Asie qui est la véritable patrie de cet oiseau,

---

(1) Voy. *Bull. de l'Acad. r. de Belg.*, XLVII, p. 827, 1879.
(2) Voy. *Bull. du Musée roy. d'hist. nat. de Belg.* 1885, p. 11.
(3) *Rev. zool.* 1855, p. 159.

aussi le trouve-t-on depuis la Sibérie occidentale jusque dans les provinces de l'Amour (*von Schrenck*) ; il est de passage dans le Turkestan (*Severtzow*) et arrive en automne en Chine pour se répandre aussitôt dans toute l'étendue de l'empire, où il séjourne pendant la mauvaise saison (*David*); on le voit également en hiver dans toute la région himalayenne jusque dans le nord de l'Inde (*Jerdon*).

Mœurs. — Le Bruant nain est le plus petit du genre : il retourne ordinairement dans le Nord vers la fin d'avril ou en mai et émigre à la fin de septembre.

C'est un petit oiseau fort paisible, toujours gai, fort remuant et peu farouche. Il préfère les parties boisées où les conifères alternent avec les bouleaux et les aunes et recherche surtout le voisinage des ruisseaux et les bois frais qui bordent les torrents. Il se tient généralement caché dans les buissons et entre les herbages et, dit Lilljeborg, à moins qu'on n'attende pendant longtemps sa sortie, il est de toute impossibilité de s'en emparer. Son cri d'appel ressemble à *tick*, *tick*, *tick* ; son chant est varié et doux et ressemble plus à celui d'une Fauvette ou du Rouge-gorge qu'à celui d'un Bruant. Pour chanter, l'oiseau se tient ordinairement perché au sommet d'un buisson et on peut alors facilement l'observer.

La nourriture de cette espèce consiste en insectes, larves et graines.

Reproduction. — M. Seebohm, qui a eu l'occasion d'étudier en Sibérie le mode de reproduction du Bruant nain, a remis sur ce sujet une note à M. Dresser, qui l'a publiée dans son ouvrage sur les oiseaux de l'Europe. Je donne ci-dessous une traduction résumée de cette note.

« Le retour des oiseaux migrateurs dans les régions arctiques, dit M. Seebohm, dépend en grande partie de l'arrivée de l'été, qui vient brusquement avec la disparition de la glace sur les rivières et la fonte des neiges. Cette année (1877), l'été fut extrêmement tardif dans le nord de l'Asie ; sous le cercle polaire arctique, dans la vallée du Jénissei, la glace commença à fondre sur la rivière le 1er juin et les oiseaux migrateurs arrivèrent alors en grand nombre. Pendant les trois premiers jours de juin, j'ajoutai une demi-douzaine d'oiseaux nouveaux à ma liste, le 4 une seconde demi-douzaine, le 5 une troisième, et le 6 encore dix ; le 7 le Bruant nain arriva en compagnie du pluvier doré et de la grive (?) pâle. Les dix jours suivants j'ajoutai journellement en moyenne trois nouveaux oiseaux à ma

liste, après quoi je pris seulement note des oiseaux errants que je n'avais pas encore notés jusqu'alors.

« Le 1er juin la neige recouvrait encore le sol d'une épaisseur de cinq ou six pieds, et avant que celle-ci ne fût suffisamment fondue pour rendre la forêt accessible, le Bruant nain était déjà très abondant et l'on entendait son chant partout. Le 23 juin je trouvai le premier nid; j'étais sur le bord méridional de la Kureika et je descendais à travers les forêts pour rejoindre mon bateau, lorsqu'un Bruant nain s'éleva devant moi ; il ne s'envola pas loin, mais voleta de branche en branche sans s'éloigner de plus de quelques pas, ce qui me fit supposer que le nid ne devait pas être loin; en effet, je le découvris en moins d'une minute, caché dans l'herbe et dans la mousse; il contenait cinq œufs. Ce nid était formé d'une simple cavité creusée dans les feuilles mortes et dans la mousse et garni d'une épaisse couche de brins d'herbe. Les œufs étaient une réduction de ceux du Proyer : d'un gris pâle avec des taches tordues et d'autres arrondies d'un gris très sombre. Je pris un second nid le 29 juin dans la forêt située sur la rive opposée de la Kureika; il contenait trois œufs un peu plus petits que les précédents, d'une couleur un peu rougeâtre mais ayant le même système de taches. Un troisième nid fut trouvé le 30 juin sous le 67° l. N.; il contenait cinq œufs légèrement couvés et était tapissé de poils de Renne; le quatrième nid contenait six œufs et ressemblait au dernier, mais les poils de Renne étaient moins abondants.

« Le Bruant nain était commun dans les forêts à partir du cercle polaire et dans les Tundras au delà du 71° l. N., mais je ne l'ai pas observé à Golcheeka par 71° 1/2 l. ni dans les îles Brekhoffsky. »

SOUS-FAMILLE

DES PASSÉRINÉS. — PASSERINÆ.

Car. — Bec robuste, un peu bombé, à arête convexe et à mandibule supérieure dépassant légèrement l'inférieure; ailes et queue médiocres; tarses robustes.

GENRE LXIV.

MOINEAU. — PASSER.

PASSER, Briss. *Ornith.* III, p. 72 (1760.)
FRINGILLA, p. Lin. *Syst. nat.* I, p. 233 (1766).
PYRGITA, Boie, *Isis*, 1822, p. 554.
COROSPIZA, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 511 (1850).

Car. — Bec assez court, conique, légèrement incliné à la pointe, à bords de la mandibule supérieure un peu rentrants; ailes médiocres, sub-aiguës; queue de longueur moyenne, un peu échancrée; tarses médiocres.

Hab. — Les espèces de ce genre sont répandues dans l'ancien monde.

133. — **Le Moineau domestique.**

PASSER DOMESTICUS, *Briss.*

(Pl. 131.)

PASSER DOMESTICUS, Briss. *Ornith.* III, p. 72 (1760).
FRINGILLA DOMESTICA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 323 (1766).
PYRGITA DOMESTICA, Boie, *Isis*, 1822, p. 554.
PYRGITA PAGORUM et RUSTICA, Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 265-66 (1831).
PASSER INDICUS, Jard. et Selby, *Ill. orn.* III, pl. 118 (?).
PASSER ARBOREUS (Licht.) Bp. *Consp. Gen. av.* I, p. 510 (1850).
PYRGITA VALIDA, MINOR, BRACHYRHYNCHOS, INTERCEDENS, C. L. Brm. Vogelf. p. 98 (1855).
PASSER RUFIDORSALIS et P. RUFIDORSALIS MEGARHYNCHUS et MICRORHYNCHUS, C. L. Brm. *Naumannia*, 1856, p. 376.
PASSER TINGITANUS, Bp. *Cat. Parz.* p. 18 (1856).
PASSER PECTORALIS, MELANORHYNCHUS, CASTANEUS et CASTANOTUS, (Pr. Würt. *Coll. Mergenth.*) de Heugl. Orn. N.-O. Afr. I, p. 628 (1871).
PASSER DOMESTICUS CAUCASICUS, Bogd. *Ois. du Caucase* (en russe) p. 60 (1880).
DER HAUSSPERLING, en allemand.
THE COMMON SPARROW, en anglais.
De Huismusch, en flamand.

Var. Italiæ.

FRINGILLA ITALIÆ, Vieill. *N. Dict.* XII, p. 199 (1816).
FRINGILLA CISALPINA, Tem. *Man. d'orn.* I, p. 351 (1820).
PYRGITA ITALICA, Bp. *Comp. List of B.* p. 31 (1838).
PYRGITA CISALPINA, Rüpp. *Neue Wirbelth.* p. 100 (1835-40).
PASSER DOMESTICUS *var.* ITALICUS, Keys. et Bl., *Wirbelth. Eur.* p. 40 (1840).
PASSER DOMESTICUS CISALPINUS, Schl. *Rev. crit.*, p. 64 (1844).
PASSER CISALPINUS, Rüp. *Syst. Uebers.* p. 78 (1845).
PASSER ITALICUS, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 207 (1849).
PASSER DOMESTICUS *var.* ITALIÆ, A. Dub. *Consp. av. Europ.* p. 17 (1871).

Taille: 0,133; ailes 0,077.

Description du mâle en été. — Dessus de la tête gris; derrière les yeux part une bande de couleur marron, s'élargissant fortement sur les côtés de la nuque et se réunissant plus ou moins au-dessus du cou à la bande de même

couleur du côté opposé ; lores, gorge, devant du cou et haut de la poitrine noirs ; régions parotiques et côtés du cou d'un blanc assez pur ; dos d'un roux brunâtre avec le centre des plumes noir ; croupion et sus-caudales cendrés ; petites couvertures des ailes d'un brun marron, les moyennes blanches mais noires à la base, les plus grandes noires bordées de roux brunâtre ; rémiges brunes bordées de roux sale ; queue brune avec les rectrices lisérées de cendré brunâtre ; parties inférieures blanchâtres lavées de cendré sur les flancs. Bec et iris bruns ; pattes roussâtres.

Mâle en hiver. — Les plumes couleur marron de la tête sont bordées de cendré et les plumes noires, de grisâtre.

Femelle. — Dessus de la tête et du cou, croupion et sus-caudales d'un brun cendré ; dos d'un cendré roussâtre avec le centre des plumes noir ; gorge blanchâtre ; raie sourcilière d'un cendré jaunâtre clair ; parties inférieures d'un cendré blanchâtre lavées de brunâtre sur les flancs ; ailes comme chez le mâle, mais d'un roux plus terne et les couvertures moyennes cendrées à base noire.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais l'ensemble du plumage est plus terne et plus pâle.

Var. Italiæ. — Le mâle de cette variété diffère de celui du Moineau de nos contrées par l'absence de gris sur la tête : tout le dessus de cette dernière est d'une couleur marron assez vive. Il n'y a aucune différence entre les femelles des deux races.

Var. accid. — On rencontre des aberrations d'un blanc uniforme ou variées de blanc, de couleur isabelle, d'un gris plus ou moins foncé passant même au noir.

Hab. — Le Moineau domestique est très commun et sédentaire dans la majeure partie de l'Europe ; on le rencontre jusqu'au 67° (*Wallengren*), d'où il paraît émigrer à l'approche du froid. Dans le sud, cette espèce est encore commune dans le midi de la France, en Espagne (*Saunders*), dans le nord de l'Italie (*Salvadori*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*) et en Grèce (*Lindermayer*) ; on ne le voit qu'accidentellement en Tyrol, en Piémont, dans la province du Tessin, en Vénétie et en Ligurie (*Salvadori*).

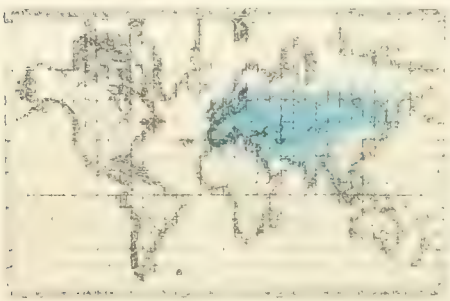

En Asie le Moineau habite toute la Sibérie jusque dans les parties orientales et le pays de l'Amour (*Tarzanowski*), mais il ne s'établit

que là où il y a des habitations permanentes; Middendorf indique le 61e lat. N. comme limite septentrionale de l'habitation de cette espèce en Asie. Cet oiseau n'a pas été observé en Chine, mais bien au Turkestan (*Severtzov*), au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure (*Strickland*), en Perse (*Blanford*), jusqu'au sud de l'Inde et à Ceylan (*Jerdon*) et même jusqu'à Siam (*Crawford, Dresser*).

En Afrique cette espèce a été observée en Algérie (*Loche*); elle est sédentaire en Egypte, en Nubie, dans diverses localités au nord de la mer Rouge, près du Nil Bleu et dans le Kordofan (*de Heuglin*).

J'ajouterai encore, qu'à cause des services que cet oiseau rend à l'agriculture on l'a introduit dans diverses parties de l'Amérique du Nord, dans l'Amérique centrale, à Cuba, à la Nouvelle-Zélande et en Australie; il se multiplie parfaitement dans ces divers pays et il est même déjà commun dans plusieurs localités, entre autres à la Havane. Il est certain que dans ces pays lointains le plumage du Moineau finira par se modifier plus ou moins, et le type donnera ainsi naissance à des races nouvelles.

La var. *Italiæ* habite seulement l'Italie (*Salvadori*); elle est remplacée par le *Passer hispaniolensis* dans les îles de la Méditerranée, mais, d'après M. Lacroix, elle serait de passage dans les environs de Toulouse en automne et au printemps.

Mœurs. — Le Moineau domestique est un oiseau sédentaire qu'on ne rencontre que près des habitations de l'homme; mais il tient en même temps à la végétation, aussi ne le voit-on que peu dans les endroits des grandes villes où il n'y a pas de plantations; par contre, il abonde partout où il y a des avenues, des parcs, des jardins, et là on le voit, de même que dans les rues avoisinantes, sautiller à terre et picoter les crottins de cheval. Il affectionne surtout les villages d'où il peut, sans s'éloigner beaucoup, faire des excursions dans les champs voisins. Il n'y a que les hameaux situés au sein des forêts qui soient dépourvus de Moineaux. Il existe, d'après Brehm, dans les forêts de Thuringe plusieurs localités pareilles, où jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu d'oiseaux de cette espèce, malgré toutes les tentatives faites pour les y attirer.

Le Moineau, aussi désigné sous le nom vulgaire de pierrot, est très sociable, et ce n'est qu'à l'époque de la reproduction que chaque couple vit dans un certain isolement; il arrive cependant souvent qu'une paire niche à côté d'une autre et que les mâles prennent leurs ébats ensemble pendant que les femelles sont occupées à couver.

A la maturité des céréales, les Moineaux se rendent en masse chaque matin dans les champs qu'ils mettent au pillage, mais retournent dans leurs demeures au coucher du soleil. Ils passent la nuit sur les arbres, dans les haies, les granges, sous les hangars, etc. En hiver, ils réparent les nids pour s'y mettre à l'abri contre le froid; ils se blotissent souvent aussi dans les nids abandonnés d'autres espèces, ou cherchent un refuge dans les cheminées, les granges, les écuries, etc.

« Le Moineau, dit Naumann (1), que l'on traite de voleur, de pillard, que l'on hait, que l'on poursuit de toutes manières, offre à l'observateur, dans tout son être, le plus grand contraste entre ses propriétés physiques et ses facultés intellectuelles. Il est lourd et maladroit, mais fort prudent; rien de ce qui peut lui être utile ou menacer sa sécurité ne lui échappe; il s'aperçoit bientôt si on est tolérant pour lui, et alors il se montre plus confiant, mais jamais il n'oublie la prudence. Une fois qu'il a essuyé quelque poursuite, il se tient sur ses gardes : qu'on ouvre brusquement une fenêtre, qu'une personne qui lui paraît suspecte le regarde fixement, qu'on le vise simplement avec une canne, et cela suffit pour lui faire prendre la fuite.

« Il recherche la société de l'homme, mais ce n'est pas aux dépens de sa liberté. Il ne s'est pas apprivoisé insensiblement comme le pigeon, il est devenu, au contraire, plus rusé, plus défiant. On peut signaler mille exemples de sa finesse et chacun peut s'en convaincre facilement; les vieux individus surtout montrent jusqu'où peuvent aller l'intelligence et le jugement de l'espèce; les jeunes sont encore inexpérimentés, mais leurs facultés ne tardent pas à se développer.

« Bien que lourd et maladroit en apparence, le Moineau a quelque chose de hardi; il tient la queue relevée et l'agite souvent, mais il sautille lourdement quoique assez vite, les tarses fléchis, le ventre incliné. S'il est sociable, il aime aussi les querelles : souvent au printemps, les mâles combattent en l'honneur d'une femelle, et alors commencent des luttes bruyantes, auxquelles des femelles prennent souvent part; ils se précipitent l'un sur l'autre, se saisissent réciproquement, roulent ensemble en bas des toits, et vont même, tant ils sont excités, jusqu'à oublier de veiller à leur sûreté; ils prennent à ce moment une posture particulière, dressent la tête, relèvent la queue et laissent pendre les ailes. »

---

(1) Naumann. *Naturgeschichte der Vogel Deutschland's* t. IV, p. 461.

Le vol du Moineau est rapide, bruyant, légèrement ondulé, vacillant quand l'oiseau va se poser; rarement il s'élève à une grande hauteur ou traverse d'un trait un grand espace; ceux qui habitent les tours, ont l'habitude de se laisser tomber avant de prendre leur essor, et, en rentrant à leur demeure, ils s'élèvent généralement très obliquement.

Tout le monde connaît la voix du Moineau domestique et a vu de vieux mâles perchés près de leur nid, sur une pierre ou sur la gouttière d'un toit, gonfler leurs plumes et répéter leurs *schilp*, *schilp* à gorge déployée, comme ils le feraient du chant le plus mélodieux; tout le monde aussi a été témoin du bruit assourdissant que font ces oiseaux, quand ils s'abattent en masse sur un arbre pour s'y reposer, ou lorsqu'ils vont se livrer au sommeil. *Dieb* est le cri qu'ils poussent quand ils volent, *schilp*, quand ils sont perchés; mais les Moineaux sont des bavards infatigables qui ne se taisent presque jamais et ne cessent de répéter leurs *schilp*, *dieb*, *bilp* ou *bioum*. Leur cri de tendresse est *durr* et *die*, *die*, *die*; *terrrr*, prononcé avec force, annonce un danger, c'est le signal d'avertissement; les mâles se disputent-ils la possession d'une femelle, ce sont des *tell*, *tell*, *schilp*, *den*, *dell*, *dieb*, *schilk*, etc. qui sortent de tous les gosiers et produisent ce vacarme bien connu que l'on entend surtout au printemps. Les jeunes piaillent comme les vieux et ont déjà la voix perçante avant de quitter leur nid.

Le Moineau est pour ainsi dire omnivore, aussi se contente-t-il de tout. Sa nourriture se compose de larves, d'insectes et d'araignées, et il fait une chasse très active aux petites chenilles nues; il aime les céréales, les petits pois, et à la saison des fruits il se jette particulièrement sur les cerises, les prunes, les raisins, etc.; en hiver il mange de tout et prend souvent ses repas avec nos animaux domestiques, auxquels il enlève ici un morceau de pain, là une croûte de fromage, ailleurs un morceau de pomme de terre ou de carotte, partout, enfin, il trouve quelque chose à sa convenance, aussi est-il rarement embarrassé pour sa nourriture.

Le Moineau est-il un animal nuisible? Cette question a été souvent traitée de diverses manières, et les naturalistes eux-mêmes ne sont pas d'accord sur ce sujet. Le Moineau est surtout insectivore dans sa première jeunesse, mais à l'époque de la mâturité des céréales et des fruits il devient réellement nuisible; on ne doit cependant pas oublier que sans les Moineaux, les insectes et les chenilles causeraient de grands dommages aux arbres.

M. B. Wicke a examiné, du 21 avril au 24 juin, le contenu de l'estomac de 118 Moineaux, dont 45 adultes et 73 jeunes, en partie encore au nid. Le résultat des observations était que les adultes se nourrissent principalement de graines et autres substances végétales, tandis que les jeunes ne consomment pour ainsi dire que des insectes et des larves. Ainsi, sur les 73 estomacs de jeunes que M. Wicke a examiné, 46 ne contenaient que des restes d'insectes, de larves et de chenilles, 9 seulement ne contenaient que des substances végétales, dans 10 il y avait des débris d'insectes mélangés à quelques graines, enfin dans 7 la quantité de graines dominait les restes d'insectes. Mais, ce qui est assez remarquable, dans les 118 moineaux examinés, M. Wicke n'a trouvé que trois hannetons et dix larves du même insecte. (1)

Le prof. K. Liebe fait remarquer (2), qu'au moment de l'apparition des hannetons, les Moineaux n'en mangent que durant les trois premiers jours, car ils en sont bientôt dégoûtés. Le même fait s'observe d'ailleurs chez les poules et les canards domestiques, chez les Gros-becs, les Verdiers et même chez les Mésanges, qui tous ne peuvent supporter longtemps ce genre d'aliments, bien qu'ils rejettent les parties dures, comme les élytres, les pattes, etc.; les Corneilles détruisent un bien plus grand nombre de hannetons, surtout à l'état de larves, parce qu'elles ne s'en dégoûtent pas aussi vite.

Le Moineau est évidemment un oiseau utile dans les promenades, les jardins et les vergers, mais il est parfois nuisible dans les champs de céréales et de certaines légumineuses. Il est donc convenable de ne pas laisser cet oiseau se propager outre mesure dans le voisinage des champs, mais l'on doit bien se garder de le tuer à coup de fusil: le bruit d'une arme à feu chasserait les oiseaux insectivores et le cultivateur se ferait plus de tort en se privant de ces utiles auxiliaires qu'en laissant les Moineaux commettre leurs déprédations.

J'ai dit plus haut que le Moineau a été importé dans diverses parties de l'Amérique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, et partout l'on a reconnu que cet oiseau rend des services et que sa présence est des plus salutaires. Du reste, comme il est fort défiant, il est facile de le tenir éloigné à l'aide d'épouvantails.

---

(1) *Journ. f. Ornith.* 1863, p. 46.

(2) *Journ. f. Ornith.* 1875, p. 200.

Pour démontrer l'utilité de cette espèce, je raconterai une anecdote déjà ancienne, mais qui est toujours le meilleur plaidoyer en faveur des Moineaux. Frédéric le Grand aimait passionément les cerises, et pour les préserver des atteintes des Moineaux, il ordonna de détruire ces oiseaux et offrit même une prime de quelques pfennigs par tête. Le résultat de ce carnage ne se fit pas longtemps attendre : les arbres fruitiers furent bientôt envahis par les chenilles et les insectes qui détruisirent non seulement les fleurs et les jeunes fruits, mais encore les feuilles; la perte d'une partie des récoltes entraina la ruine de bien des cultivateurs. Le grand roi s'aperçut alors qu'on ne renverse pas impunément les lois de l'équilibre dans la nature; il abrogea ses décrets et fut même forcé de faire importer dans ses Etats des Moineaux cherchés à grands frais à l'étranger.

Reproduction. — Le Moineau choisit pour établir son nid des endroits très divers : il le construit ordinairement sous un toit, dans le trou d'un mur, dans le creux d'un arbre,dans un nid d'Hirondelle dont il a expulsé les propriétaires, dans un nid abandonné de Pie, de Corneille ou d'Etourneau, et souvent même dans la bifurcation des branches d'un arbre ou dans un buisson. Ce nid est grossièrement fait de divers matériaux, tels que foin, paille, chiffons, bûchettes, fragments de papier, feuilles mortes, etc., mais l'intérieur est chaudement garni de plumes.

Cet oiseau niche volontiers dans un nid d'hirondelle, et dans ce but il tue les jeunes ou détruit les œufs qu'il jette au dehors, sans s'inquiéter des cris des malheureux parents, trop faibles pour lutter avec le pillard.

La ponte du Moineau est de cinq à sept œufs blancs tachetés de gris, ou bien d'un blanc grisâtre, jaunâtre ou rougeâtre et diversement marbrés et tachetés de gris, de brun ou de noirâtre; ils mesurent environ 23 mill. sur 16. Les parents couvent alternativement pendant treize ou quatorze jours. La première nourriture des petits se compose d'insectes et de larves, plus tard ils reçoivent également des graines en partie digérées dans le jabot des parents, et enfin des graines diverses et des baies. Dès que les petits ont pris leur essor, les parents s'accouplent de nouveau, réparent leur nid, et quinze jours plus tard la femelle pond pour la seconde fois. Ils ont généralement trois pontes par année, mais le nombre des œufs est de moins en moins considérable.

Les Moineaux témoignent beaucoup d'attachement à leurs petits.

Selby remarqua deux Moineaux qui, quoique en plein hiver, ne cessèrent de porter de la nourriture à leur nid; ayant examiné celui-ci, il y trouva un jeune dont les pattes s'étaient prises dans un fil, et qui n'avait pu, pour cette raison, s'envoler avec les autres.

134. — **Le Moineau friquet.**

PASSER MONTANUS, *Briss.*

(Pl. 132.)

PASSER MONTANUS et CAMPESTRIS, Briss. *Ornith.* III, pp. 79, 82 (1760).
FRINGILLA MONTANA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 324 (1766).
LOXIA HAMBURGIA, Gm. *Sys. nat.* I, p. 854 (1780).
FRINGILLA CAMPESTRIS, Schr. *Fauna Boica* I, p. 181 (1798).
PASSER MONTANINA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 30 (1811).
PYRGITA MONTANA, Cuv. *Règ. an.* I, p. 385 (1817).
PYRGITA CAMPESTRIS et SEPTENTRIONALIS, C. Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 267-68 (1831).
PASSER ARBOREUS, Blyth, in *Renn. Field nat.* I, p. 467 (1833).
? PASSER HANSMANNI, Bolle, *Journ. f. Orn.* 1856, p. 22.
PASSER MONTANUS, *var.* CORDOFANICA, Olphe-Gal. (nec Heugl.) *Contr. à la faune Orn. de l'Eur. occ.* fasc. XXXIII, p. 30 (1885).
DER BAUMSPERLING, FELD-SPERLING, en allemand.
THE TREE-SPARROW, en anglais.
DE BOOMMUSCH, en flamand.

Var. Malaccensis.

Var. nouvelle (voir la remarque ci-dessous).

Taille : 0m13; ailes, 0,068 (spécimen de Belgique.)

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et nuque d'un rouge-bai; haut du dos et scapulaires d'un roux tirant sur le jaune d'ocre, avec des taches allongées noires ; bas du dos et sus-caudales d'un cendré un peu olivâtre, ces dernières brunes au centre; petites couvertures des ailes de couleur marron, les moyennes noires terminées de blanc, les plus grandes brunes, bordées de roux et terminées de blanc; rémiges noirâtres bordées de roux; lorums, gorge et devant du cou noirs; joues, régions parotiques et côtés du cou blancs, et cette couleur forme sur la nuque un étroit collier plus ou moins apparent; une grande tache noire sur la région parotique; parties inférieures blanchâtres avec les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales lavés de cendré; queue brune, les rectrices lisérées de cendré olivâtre. Bec noir; iris brun; pattes d'un brun roussâtre.

Femelle. — Teintes moins pures, le noir du cou moins étendu.

Jeune. — Parties supérieures cendrées, avec des taches allongées noires sur le haut du dos; dessus de la tête et nuque roussâtre; régions parotiques variées de brun; gorge noirâtre; devant du cou et parties inférieures d'un blanc sale lavé de cendré sur les côtés de la poitrine et sur les flancs.

Var. acc. — D'un blanc pur, varié de blanc, d'un blanc jaunâtre ou couleur isabelle; on observe parfois aussi des sujets qui passent plus ou moins au mélanisme.

Hab. — Le Moineau friquet est commun dans toute l'Europe jusqu'au cercle polaire, mais il émigre des contrées septentrionales à l'approche du froid.

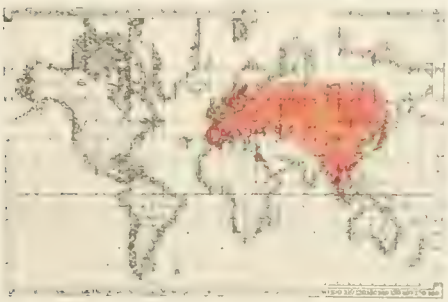

Dans le midi de l'Espagne M. Saunders l'a observé de novembre à février, mais il ne sait s'il y est sédentaire; cet oiseau est rare en Sardaigne et à l'île de Malte (*Salvadori*), assez commun en Grèce (*Lindermayer*); on le prend accidentellement en Algérie (*Loche*), et en hiver on le voit dans la Basse-Egypte et dans l'Arabie Pétrée (*de Heuglin*) où il n'est probablement que de passage. Si le *Passer Hansmanni* appartient réellement à l'espèce dont il est question, celle-ci serait aussi sédentaire aux îles du Cap-Vert. (*Bolle*).

A l'Est on rencontre ce Moineau au Caucase (*Radde*), en Turkestan (*Severtzow*), en Sibérie (*Middendorff*, *Dybowski*), en Chine (*David*), à Formose (*Swinhoe*), au Japon (*Blakiston*), à Manille (*Cabanis*), en Birmanie jusqu'à la région himalayenne (*Jerdon*).

La var. *Malaccensis* a pour patrie la presqu'île de Malacca, l'île de Java et peut-être l'Indo-Chine.

Remarque. — J'ai eu sous les yeux un grand nombre de spécimens de diverses provenances asiatiques, ce qui m'a permis de constater que les Moineaux friquets de la Chine et du Japon ne diffèrent en rien de ceux de l'Europe et de l'Asie occidentale, mais qu'il n'en est pas de même des oiseaux de la presqu'île de Malacca et de Java. Les Moineaux de ces pays diffèrent d'une manière constante de ceux de nos contrées, par une taille beaucoup plus petite et par des couleurs plus vives: les individus de Malacca mesurent 0,115, ailes 0,067 et ceux de Java, 112, ailes 0,066; tandis que ceux de l'Europe mesurent

0,130, ailes 0,068. Cette différence de taille est considérable pour un aussi petit oiseau.

Il est évident que les Moineaux de la presqu'île de Malacca et de Java (et peut-être aussi ceux de l'Indo-Chine) représentent une race ou variété particulière que l'on doit séparer du type ; je propose de donner le nom de *Malaccensis* à cette nouvelle variété.

Le Dr Bernstein dit que cet oiseau n'est pas indigène à Java, mais qu'il y a été importé par les Hollandais à la fin du siècle dernier ou au commencement du siècle actuel. M. Vorderman, de Batavia, est du même avis et ajoute que ce Moineau est aujourd'hui très commun dans cette ville, d'où il a gagné différents points de l'île (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que sous l'influence d'une température tropicale, le Moineau friquet s'est complètement modifié à Java, qu'il a pris les mêmes caractères que celui de la presqu'île de Malacca et qu'il appartient à la même race climatérique que ce dernier. La var. *Malaccensis* se distingue donc du type par une taille plus petite et par une coloration plus rousse, surtout sur les flancs.

Mœurs. — Ce Moineau habite les champs et les bois mais évite les forêts de conifères ; en été il se tient de préférence dans les localités où les bois alternent avec des champs et des pâturages ; on le voit aussi dans les montagnes, mais en automne il descend volontiers dans la plaine où il se rassemble alors en troupes bruyantes. Il aime les grands arbres, surtout les hêtres et les chênes, aussi le voit-on presque partout où il y a des arbres élevés ; il préfère cependant la pleine campagne, le voisinage des fermes isolées et les bois, et ne se montre guère dans les villes ; ce n'est qu'en hiver qu'il pénètre dans les villages.

Dans l'extrême Orient il n'a pas les mêmes habitudes que chez nous, et au lieu de s'établir dans les forêts et dans les montagnes, il passe sa vie dans les villes et dans les villages ; à Java il ne se montre même que peu dans les villages des indigènes et se tient presque toujours près des maisons habitées par des Européens. Il est donc probable que si, dans nos contrées, il habite la pleine campagne et les bois, c'est que le Moineau domestique, plus fort et plus robuste, le chasse du voisinage des habitations.

Les Moineaux friquets sont excessivement sociables : en automne ils s'attroupent en bandes composées parfois de plus de mille individus,

---

(1) *Natuurk. Tijdschr. voor Nederlandsch Indie*, Deel XLII, p. 51 (1882).

et ces bandes parcourent alors le pays dans un certain rayon, se mêlant parfois aux Bruants, aux Verdiers, aux Pinsons, aux Linottes, etc.; ils s'abattent partout où ils trouvent une nourriture suffisante, restent parfois plusieurs jours dans la même localité, puis, un beau matin, toute la troupe s'envole vers un autre cantonnement. Ces oiseaux restent ainsi réunis en troupes jusqu'au printemps, mais alors ils se séparent pour aller vivre par couples.

Ce Moineau passe généralement la nuit dans le creux d'un arbre, et y retourne chaque soir quand il n'est pas dérangé; en hiver, il arrive souvent que plusieurs individus cherchent un gîte dans la même cavité, ce qui engendre parfois des querelles assez vives, mais la paix est bientôt rétablie. A défaut d'arbre creux, cet oiseau se blottit sous une toiture ou dans la crevasse d'une muraille ou d'un rocher ; en été il passe souvent la nuit sur un arbre, dans une haie ou dans les roseaux où ces oiseaux se réunissent parfois en grand nombre et d'une façon très bruyante.

Cette espèce est moins décréditée que le Moineau domestique, parce qu'il n'attire pas autant l'attention et qu'on le confond généralement avec ce dernier. Il est vrai que le Friquet a, dans sa manière d'être, beaucoup d'analogie avec son congénère, mais il est moins prudent, probablement parce qu'il vit peu en contact avec l'homme et qu il n'a pas autant à craindre ses embûches ; son port est aussi plus élégant et il est plus sociable, vole et marche mieux que le Moineau domestique, et son cri d'appel est plus court. Il ne fréquente pas volontiers la société de son congénère, et, le plus souvent, on ne voit ensemble que les jeunes des deux espèces.

Le Moineau friquet se nourrit de graines, surtout de graines farineuses, d'insectes et de larves; il se rend utile dans les vergers et les jardins en faisant la chasse aux insectes, aux larves et aux chenilles nues, sans toucher aux fruits et aux plantes potagères ; mais il occassionne parfois des dégâts sérieux dans les champs de céréales, car lorsqu'une bande de Friquets s'est établie dans un champ de blé, il est presque impossible de l'en chasser, et les épouvantails ne servent à rien.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les creux d'arbres, peu lui importe que la cavité soit dans un arbre fruitier, dans un chêne ou dans un autre arbre, mais il tient à ce que l'entrée du trou soit au moins à deux mètres de hauteur ; ce n'est généralement qu'à défaut d'arbre creux que cet oiseau niche dans le trou d'un vieux mur ou

dans la crevasse d'un rocher. Malherbe raconte qu'on a un jour trouvé en Sicile une aire d'aigle avec deux aiglons, et au-dessous de cette grande aire, sept nids de Friquets contenant des œufs et des petits; il est étonnant que ces oiseaux n'aient pas craint de s'établir dans le voisinage d'un ennemi aussi redoutable.

Le Dr Bernstein a constaté qu'à Java le Moineau friquet niche uniquement sous les toits et dans les trous de murailles, et surtout à l'intérieur des bambous, qu'on emploie presque partout à Java dans la construction des toitures, si le diamètre de ces bambous est suffisant pour le nid; pourtant les arbres creux ne manquent pas dans cette île, mais les Moineaux n'en profitent guère. (1)

Le nid est une construction grossière formée de foin, de paille, de radicelles, de laine, de poils, de fibres végétales, etc., suivant ce que l'oiseau a pu se procurer; l'intérieur est bien garni de plumes, le plus souvent de plumes de canards ou d'oies. Les deux sexes travaillent dès le mois de mars à la construction de leur nid, mais les jeunes de l'année précédente ne commencent le leur qu'en avril; il en résulte que ces derniers n'ont que deux couvées par année, tandis que les adultes en ont trois. Les femelles adultes déposent ordinairement six ou sept œufs, les jeunes femelles seulement cinq. Ces œufs sont plus petits que ceux du Moineau domestique et leur coloration est assez variable; ils sont d'un blanc sale tirant tantôt sur le jaunâtre, tantôt sur le bleuâtre, marbrés de cendré, de brun olivâtre ou rougeâtre et marqués de taches et de stries de même couleur ou plus foncée. Ces œufs mesurent environ 19 millim. sur 15.

Mâle et femelle couvent alternativement pendant treize ou quatorze jours; ils témoignent beaucoup d'attachement à leurs petits et les nourrissent dans les premiers temps de larves, de chenilles nues et d'insectes. Dès que les jeunes ont pris leur vol et qu'ils peuvent se passer des soins de leurs parents, ceux-ci réparent leur nid pour une nouvelle couvée.

GENRE LXV.

SOULCIE. — PETRONIA.

Passer, Briss. *Ornith.* III, p. 87 (1760).
Fringilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
Coccothraustes, Cuv. *Règ. an.* I, p. 413 (1829).

---

(1) Voy. *Journ. f. Ornith.* 1861 p. 187.

Petronia, Kaup, *Nat. Syst.* p. 158 (1829).
Pyrgita, C. Brm. *Vög. Deutschl.* p. 263 (1831).
Carpospiza, v. Müll. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 445.
Euplectes, v. Heugl. *Syst. Uebers.* p. 39 (1856).

Car. — Bec court, fort, épais, conique ; narines petites, basales, en partie cachées par des plumes ; ailes allongées, aiguës ; queue médiocre, assez large ; tarses assez courts et robustes ; doigts médiocres.

Hab. — Ce genre a des représentants dans l'Europe méridionale, dans l'Asie centrale et en Afrique.

135. — **Le Soulcie ou Moineau soulcie.**

PETRONIA STULTA, *Blyth ex Briss.*

(Pl. 133.)

Passer stultus, silvestris et bononensis, Briss. *Ornith.* III, pp. 87-91 (1760).
Fringilla petronia, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
Fringilla stulta et bononiensis, Gm. *Syst. nat.* p. 919 (1788).
Passer petronia, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 220 (1816).
Coccothraustes petronia, Cuv. *Règ. an.* I, p. 413 (1829).
Pyrgita petronia et rupestris, C. Brm. *Vög. Deutschl.*. pp. 263-64 (1831).
Petronia rupestris, Bp. *Comp. List B.* p. 30 (1838).
Petronia stulta, Blyth, *J. As. Soc. Beng.* XVI, p. 880 (1847).
Petronia saxorum, brachyrhynchos et macrorhynchus, C. Brm. *Vogelf.* p. 97 (1855).
Petronia sylvestris, Jaub. et Barth. *Rich. orn.* p. 112 (1859).
Petronia brevirostris, Tacz. *Journ. f. Ornith.* 1874, p. 323.
Der Steinsperling, en allemand.
The Rock-Sparrow, en anglais.
De Rotsmusch, en flamand.

Taille : 0m133; ailes, 0,094.

Description du mâle adulte en été. — Dessus de la tête et nuque d'un cendré brunâtre, avec deux bandes latérales d'un brun foncé ; les autres parties supérieures d'un cendré brun-jaunâtre, avec des taches allongées d'un blanc-jaunâtre, brunes et noirâtres sur le dos ; scapulaires brunes, bordées de roussâtre et terminées de blanchâtre ; ailes colorées comme le dessus du corps, avec les petites couvertures terminées de gris-roussâtre ; rémiges brunes lisérées de cendré roussâtre ; sourcils et côtés de la tête d'un cendré roussâtre pâle ; parties inférieures d'un blanc terne avec des taches allongées d'un brun cendré sur les flancs ; une tache caractéristique d'un jaune vif sur le devant du cou ; sous-caudales d'un brun cendré terminées de blanchâtre ; queue brune, toutes les rectrices, à l'exception des deux medianes, terminées par

une tache arrondie blanche placée sur le bord interne. Bec brun, jaunâtre en dessous; pattes d'un brun roussâtre; iris brun.

En automne les teintes sont plus rembrunies.

Femelle. — Celle-ci a la tache jaune du cou moins étendue et les couleurs générales plus ternes.

Jeune. — Ressemble à la femelle mais il est dépourvu de la tache jaune sur le devant du cou.

Hab. — Le Soulcie habite l'Europe centrale et méridionale, l'Asie centrale et le nord de l'Afrique. Il n'a été observé ni en Grande-Bretagne, ni en Scandinavie, ni en Danemark, ni dans la Russie centrale, ni dans le nord de l'Allemagne, mais il se montre accidentellement dans les vallées de la Moselle, de la Saale et du Rhin, ainsi que dans les montagnes du Harz (*Naumann*, *Schäffer*, etc.), en Hollande (*Schlégel*) et en Belgique : une des dernières captures a été faite aux environs d'Alost en 1876 ou 1877. Cette espèce est commune dans le midi de la France, en Anjou, dans les Hautes-Pyrénées, les Basses-Alpes et le Var, où elle est sédentaire, mais elle ne se montre qu'accidentellement dans les départements du Nord et en Lorraine (*Degl.* et *Gerbe*); elle n'est pas rare, mais assez localisée, en Espagne (*Sunders*) et paraît être rare en Portugal (*Barboza du Bocage*). Cet oiseau est très répandu dans toute l'Italie, mais il n'est sédentaire qu'en Sicile, en Sardaigne (*Salvadori*) et en Corse (*Wharton*), et ne se montre qu'accidentellement à l'île de Malte (*Salvadori*). Plus à l'Est, on l'observe dans le Tyrol, en Galicie, dans les Carpathes, en Moravie et peut-être en Transylvanie (*Marschall*) ; lord Lilford l'a rencontré dans le Monténégro, le Dr Krüper, dans diverses parties de la Grèce, MM. Elweys et Buckley aux environs de Constantinople. En Russie, dit de Nordmann, on observe cet oiseau dans les parties montueuses des provinces avoisinant la côte orientale du Pont-Euxin ; Ménétries le trouva sur les rochers qui bordent la mer Caspienne entre Bakou et Kouby; M. Radde dit qu'il habite le Caucase en été, et que sa limite méridionale s'arrête au pied du versant septentrional des monts Taurus. Cette espèce a également été observée en Asie Mineure (*Krüper*), en Perse (*Blanford*), en Turkestan (*Severtzow*), dans la Daourie méridio-

nale (*Taczanowski*), en Mongolie, en Chine (*David*) et accidentellement au nord du Tibet (*Psjevalsky*).

Le Soulcie habite encore la Palestine (*Tristram*), les îles Canaries (*Bolle*) et Madeire (*Godman*), les trois provinces de l'Algérie (*Loche*) et probablement tout le nord de l'Afrique.

Mœurs. — Le Soulcie n'est donc sédentaire que dans les parties les plus méridionales de l'Europe et il est simplement de passage régulier ou irrégulier dans l'Europe centrale. Il recherche surtout les régions montagneuses et les bâtiments en ruine environnés de champs ou de bois ; il préfère les endroits tranquilles éloignés des habitations et ne se montre que rarement dans les rues des villes et des villages. « Dans les environs de Gréoulx, disent Jaubert et Lapommeraye, où l'espèce est très commune, c'est ordinairement dans les plaines caillouteuses complantées d'amandiers que se tient de préférence le Soulcie. » Aux Canaries, d'après Bolle, on le voit cependant sur les tours et les édifices élevés au milieu des villes. Il ne fuit donc pas le voisinage de l'homme, mais il est continuellement sous l'empire d'une défiance et d'une crainte exagérées ; pendant le cours des migrations d'automne, il est moins défiant et se laisse plus facilement approcher.

Son vol est rapide et avant de se poser sur un arbre ou sur un buisson, il plane un instant, les ailes largement étendues, pour s'assurer que rien de suspect n'existe aux alentours, aussi est-il fort difficile de l'approcher à portée de fusil là où il est attroupé.

Cet oiseau est très sociable et assez querelleur ; à terre il marche et court à la recherche de sa nourriture ; quand il perche, il prend une attitude fière et remue fréquemment la queue. Son cri d'appel est *guiiiib*, la dernière syllabe étant surtout accentuée ; son cri d'avertissement est *crrr*, et quand il est en colère il pousse les cris de *trrrtettettettet*, comme les autres Moineaux. Son ramage est une espèce de gazouillement continu, entrecoupé de notes aiguës simulant le cri de l'*Emb.cirlus*, mais il n'est guère agréable à entendre. Sa nourriture se compose d'insectes, de larves et de graines de toutes espèces de plantes.

C'est un oiseau très agréable en captivité, car il devient fort familier et vit en bonne harmonie avec les autres oiseaux ; suivant Toussenel, il se reproduirait même en volière quand il est bien soigné.

Reproduction. — Le Soulcie niche vers le milieu du mois de mai, dans le creux des arbres, dans les crevasses des rochers ou dans les trous des vieux bâtiments. Le nid a quelque ressemblance avec celui des autres Moineaux ; il est formé de chanvre, d'écorces d'arbres, de

chiffons grossièrement entrelacés, et tapissé intérieurement de plumes, de poils, de flocons de laine, de débris de cocons et autres matériaux du même genre. Une fois construit, dit Brehm, ce nid sert plusieurs années, et c'est à peine si le couple auquel il appartient le répare un peu à chaque printemps.

La ponte est de cinq ou six œufs, de la grandeur et de la forme de ceux du Moineau domestique, dont ils diffèrent par la coloration : ils sont d'un blanc terne ou grisâtre, tachetés et marbrés d'olivâtre, de brun et de gris, surtout vers le gros bout. Ils mesurent environ 22 millim. sur 15. Il n'y a qu'une ponte par an.

Les jeunes, une fois qu'ils ont pris leur essor, se réunissent à leurs semblables et forment de grandes bandes qui errent sans but dans la campagne. On les rencontre alors souvent sur les routes, fouillant les crottins de cheval comme le font les Moineaux domestiques et friquets.

SOUS-FAMILLE

DES FRINGILLINÉS. — FRINGILLINÆ.

Car. — Bec droit ou presque droit, conique, pointu, à mandibule supérieure dépassant l'inférieure.

GENRE LXVI.

VERDIER. — LIGURINUS.

PASSER, Briss. *Ornith.* III, p. 190 (1760).
LOXIA, Lin, *Syst. nat.* I, p. 304 (1766).
FRINGILLA, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 76 (1815).
LIGURINUS, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 230 (1816).
SERINUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 555.
COCCOTHRAUSTES, Steph. in *Shaw's Gen. Zool.* XIV. p. 87 (1826).
CHLORIS, Brm. *Isis*, 1828, p.
CHLOROSPIZA, Bp. *Distr. meth.* p. 210 (1832).

Car. — Bec robuste, conique, épais à la base, comprimé vers la pointe, à mandibule supérieure un peu voûtée et un peu plus longue que l'inférieure ; narines basales, arrondies, cachées par les plumes du front; ailes de longueur moyenne, 2e 3e et 4e rémiges à peu près d'égale longueur, la 3e dépassant légèrement; queue de longueur moyenne, fortement échancrée; tarses et doigts médiocres.

Hab. — Les trois espèces connues de ce genre sont réparties en Europe, en Asie et dans le nord de l'Afrique.

136. — **Le Verdier ordinaire.**

LIGURINUS CHLORIS, *Koch ex Briss*

(Pl. 134).

Passer chloris, Briss. *Ornith.* III, p. 190 (1760).
Loxia chloris, Lin. *Syst. nat.* I, p. 304 (1766).
Fringilla chloris, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 76 (1815).
Ligurinus chloris, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 230 (1816).
Serinus chloris, Boie, *Isis*, 1822, p. 555.
Ligurinus chloroticus, Licht. *Nomencl. av.* p. 46 (1823).
Coccothraustes chloris, Steph. in *Shaw's Gen. Zool.* XIV, p. 87 (1826).
Chloris pinetorum, hortensis, septentrionalis, Brm. *Vog. Deutschl.* pp. 259-61 (1831).
Chloris flavigaster, Swains, *Classif. of B.* II, p. 281 (1837).
Chlorospiza chloris, Bp. *Comp. list. B.* p. 30 (1838).
Chlorospiza chlorotica, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 514 (1850).
Ligurinus aurantiiventris, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 158 (1851).
Chloris aurantiiventris, Salv. *Ibis*, 1859, p. 313.
Chlorospiza aurantiiventris, Drake, *Ibis*, 1867, p. 427.
Der Grünfink, en allemand.
The Greenfinch, en anglais.
De Groenling, en flamand.

Taille : mâle 0,143, ailes 0,088; femelle 0,137, ailes 0,084.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un vert olive tirant sur le jaune, surtout sur le front et sous les yeux ; joues nuancées de cendré ; raie sourcilière, croupion et sus-caudales d'un vert-jaune : couvertures des ailes de la couleur du dos, les plus grandes ainsi que les scapulaires cendrées, ces dernières avec une tache noirâtre ; rémiges primaires noirâtres à l'extrémité et sur leur bord interne, jaunes sur leur bord externe ; les secondaires lisérées de jaune et terminées de blanchâtre ; régions inférieures jaunes, lavées d'olivâtre sur la poitrine et sur les flancs; queue jaune à la base, noire à son extrémité, sauf les quatre rectrices médianes qui sont noires dans toute leur étendue mais bordées d'olivâtre. Bec et pattes couleur de chair; iris brun foncé.

Femelle. — Elle est un peu plus petite; parties supérieures d'un brun cendré nuancé d'olivâtre; gorge et milieu du ventre jaunâtres; poitrine et flancs d'un brun cendré plus pâle que le dos; grandes couvertures des ailes et scapulaires d'un cendré brunâtre.

Jeune. — Ressemble à la femelle mais il est plus olivâtre en dessus ; parties inférieures jaunâtres, lavées de cendré sur la poitrine et sur les flancs et marquées de taches longitudinales brunes au centre des plumes; rémiges et

rectrices noirâtres lisérées de jaune. Bec brun, plus pâle à la base de la mandibule inférieure; pattes brunâtres.

Var. acc. — D'un blanc uniforme, maculé de blanc ou de couleur isabelle.

Hab. — Le Verdier habite toute l'Europe jusqu'au 65° l. N. et il est généralement commun partout; il est commun et sédentaire en Belgique.

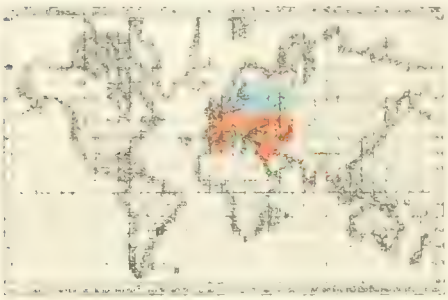

Cette espèce habite également le Caucase et c'est le fringillide qu'on rencontre le plus communément, en hiver, aux environs de Tiflis (*Radde*); il se trouve aussi dans le Turkestan (*Severtzow*), en Asie Mineure et en Palestine (*Tristram*); plus à l'Est elle est remplacée par une autre espèce, le *L. kawariba*. En Afrique le Verdier ordinaire est répandu au Maroc (*Drake*), dans toute l'Algérie (*Loche*) et probablement dans la régence de Tunis.

Mœurs. — Le Verdier émigre en automne des contrées septentrionales, mais il est en partie sédentaire à partir du nord de l'Allemagne et peut-être du sud de la Suède; il est probable qu'un certain nombre de ceux que l'on rencontre en hiver sous nos latitudes, vivent en été plus au nord. Les individus qui émigrent de la zone septentrionale commencent à passer par bandes nombreuses dès le mois d'octobre, et ils volent généralement haut et en plein jour. Au moment des voyages, ils se rassemblent en grandes troupes et se joignent souvent aux Pinsons, aux Moineaux friquets, aux Linottes et aux Bruants jaunes. Dès le mois de mars, ils regagnent le pays qui les a vus naître et commencent bientôt à nicher.

Cet oiseau habite généralement les lisières des bois environnés de champs et de prés, ainsi que les vergers et les jardins d'où il peut facilement passer dans les champs pour y chercher sa nourriture; il affectionne surtout les endroits près desquels coule un ruisseau ou une rivière, et le voisinage d'un marais bordé de saules; il a une grande prédilection pour ces arbres, aussi le voit-on partout où il y a des saules en têtard. Bien que le Verdier aime à séjourner dans le voisinage des villes et des villages, il ne pénètre cependant jamais dans les cours des fermes, même pendant l'hiver. Il passe presque tout son temps à terre, cherchant des graines diverses, mais il s'envole sur un

arbre à la première apparence de danger et s'y cache dans le feuillage. Il passe également la nuit sur les arbres et de préférence sur la tête d'un saule. Quoiqu'il paraisse lourd au premier abord, il est cependant vif et agile dans tous ses mouvements.

Le Verdier est peu défiant à l'endroit où il niche et on peut même l'approcher d'assez près ; mais dans les champs, quand il est attroupé, il se montre très prudent et farouche et prend la fuite à la vue du premier passant venu. Il marche en sautillant ; son vol est assez facile et ondulé, tantôt il écarte fortement les ailes, tantôt il les rabat, et avant de se poser son vol devient vacillant. C'est principalement en volant qu'il fait entendre sa voix ; son cri d'appel peut se rendre par *gick*, plusieurs fois répété ; en cas de danger il fait entendre un *twoui* ou *tzwoui* ; les jeunes au nid crient *gibl* ou *gidl*. Le chant du mâle est sonore, peu agréable mais il plaît parce que c'est l'un des premiers que l'on entend au printemps.

C'est un vrai granivore, ne se nourrissant pour ainsi dire que de graines et surtout de graines oléagineuses qu'il ramasse à terre ou enlève des plantes mêmes ; il aime aussi les bourgeons et la verdure de certains végétaux herbacés. En hiver, quand le sol est couvert de neige, il se nourrit de baies de genévrier, de sureau et de sorbier et ouvre les faînes pour en extraire la semence. Toutes les graines sont soigneusement débarrassées de leurs pellicules et l'oiseau avale quelquefois du gros sable pour faciliter le travail de l'estomac. Il boit beaucoup et se baigne souvent

Les Verdiers occasionnent parfois des dégâts dans les champs de colza, de lin et de chanvre, car ils ne se laissent pas facilement éloigner de ces endroits où ils trouvent leur nourriture favorite.

Reproduction. — « Avant l'accouplement, dit Brehm, le mâle fait continuellement entendre sa voix. En chantant, il s'élève obliquement dans l'air, bat des ailes, les releve jusqu'à ce que leurs pointes viennent presque à se toucher, se balance de côté et d'autre, décrit des cercles, et revient lentement vers l'arbre d'où il est parti. Si un rival approche, il le pourchasse avec ardeur et lui livre un combat plus ou moins acharné. La femelle assiste tranquillement à tous ces témoignages de tendresse. »

Le Verdier niche sur un arbre ou dans un buisson et son nid repose ordinairement sur une large base ou dans une bifurcation. Le nid est fait avec assez d'art, et composé de ramilles sèches, de radicelles, de

chaumes, entremêlés de mousses, de lichens et de flocons de laine; l'intérieur est tapissé de brins d'herbe entrelacés, de crins, de poils et parfois d'un peu de laine. La femelle le construit presque sans le concours du mâle.

La ponte est de quatre à six œufs d'un blanc légèrement azuré ou jaunâtre, avec de petites taches et des points bruns ou d'un rouge pâle, qui occupent surtout le gros bout; ils mesurent environ 21 millimètres sur 16. La femelle couve seule pendant quatorze jours, mais le mâle aide à élever les petits. Peu de temps après que ceux-ci ont pris leur essor, les parents s'occupent d'une nouvelle couvée, tandis que les jeunes se réunissent en bandes qui errent de côté et d'autre.

Cette espèce à deux ou trois couvées par année : la première en avril, la seconde vers la fin de juin, et quand il y en a une troisième c'est au commencement d'août.

GENRE LXVII.

PINSON. — FRINGILLA.

Fringilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 318 (1766).
Passer, Pall. *Zoogr. Rosso-as.* II, p. 17 (1811).
Struthus, Boie, *Isis*, 1826, p. 374.

Car. — Bec conique, robuste, assez allongé, pointu, à bords des mandibules un peu rentrants; narines basales, cachées par les plumes du front; ailes assez allongées, sub-aiguës, 2e rémige la plus longue mais dépassant à peine les deux suivantes qui sont égales en longueur; queue allongée, échancrée ; tarses et doigts médiocres ; ongles très comprimées.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie, dans le nord de l'Afrique et aux îles Canaries, Madeire et Açores.

137. — **Le Pinson ordinaire.**

FRINGILLA CŒLEBS, *Lin.*

(Pl. 135)

Fringilla cœlebs, Lin. *Syst. nat.* I, p. 318 ((1766).
Fringilla nobilis, Schrk, *Fauna boica*, p. 176 (1798).
Passer spiza, Pall. *Zoogr.* II, p. 17 (1811).
Struthus cœlebs, Boie, *Isis*, 1826, p. 374.
Die Buchfink, en allemand.
The Chaffinch, en anglais.
De Vink, en flamand.

Taille : 0m142 ; ailes 0,086.

Description du mâle adulte au printemps. Front noir ; dessus de la tête et du cou d'un gris bleuâtre foncé, et cette teinte s'étend sur les côtés du cou ; dos d'un brun châtain, avec les plumes bordées d'olivâtre ; croupion et sus-caudales d'un vert olivâtre varié de cendré ; sourcils, joues, gorge, poitrine et flancs d'un roux vineux passant insensiblement au blanc sur le bas-ventre ; sous-caudales blanches ; petites couvertures des ailes blanches, les plus grandes noires terminées de blanc ce qui forme sur l'aile deux bandes transversales blanches ; rémiges noires, lisérées de jaunâtre ; queue noire, les deux rectrices médianes frangées d'olivâtre ; 1er rectrice latérale blanche avec une tache noire à la base interne et une autre à l'extrémité externe, sur la 2e les taches noires sont plus étendues et la 3e est entièrement noire avec une strie terminale blanche. Bec d'un gris bleuâtre ; pattes et iris bruns.

En automne les teintes sont moins pures et les plumes bordées de cendré.

Femelle. — Parties supérieures d'un brun olivâtre ; parties inférieures d'un cendré olivâtre pâle, passant au blanc à la gorge et au bas-ventre ; croupion, ailes et queue comme chez le mâle. Bec d'un brun clair.

Jeune. — Il ressemble à la femelle, mais le blanc des ailes est lavé de roux-jaunâtre.

Var. accid. — D'un blanc uniforme ou irrégulièrement tachée de blanc ; on observe parfois aussi des individus colorés comme la forme normale mais beaucoup plus pâles.

Hab. — Le Pinson habite toute l'Europe jusqu'au cap Nord, où M. Collett l'observa près de Gjaesvaer (71° 10′) ; il est généralement commun, soit pendant toute l'année, soit seulement durant une saison.

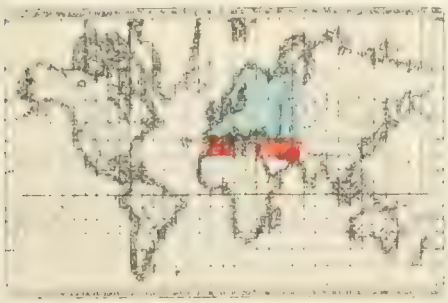

Il est sédentaire dans l'Europe centrale, mais il ne se montre qu'en hiver dans les contrées les plus méridionales, comme dans le midi de l'Espagne, dans les îles de la Méditerranée et en Grèce, où il séjourne depuis le mois de novembre jusqu'en mars (*Saunders*, *Salvadori*, *Lindermayer*) ; il est cependant à remarquer que cet oiseau niche souvent dans les montages des contrées méridionales. Il est sédentaire aux îles Baléares (*A. von Homeyer*).

A l'Est on observe cette espèce dans le Turkestan (*Severtzow*), dans la Sibérie occidentale (*Finsch*), au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure

et en Palestine (*Tristram*) jusqu'au Beloutchistan (*Dresser*). En hiver, le Pinson ordinaire visite irrégulièrement l'Algérie (*Loche*) et la basse Egypte (*de Heuglin*) ; le musée de Berlin possède des spécimens de l'Arabie.

Mœurs. — Le Pinson est commun et sédentaire sous nos latitudes, mais il émigre des contrées du Nord et même des parties septentrionales de l'Allemagne où l'on n'observe, en hiver, que des couples isolés et surtout des mâles. Dans le Nord la migration commence vers la fin de septembre et continue jusqu'en novembre, mais le grand passage a lieu en octobre et se fait par troupes composées de plusieurs centaines d'individus, parfois mélangés à des Pinsons d'Ardennes ; le retour au printemps a lieu en mars et avril.

Ces oiseaux voyagent peu après le lever du soleil et traversent l'espace à une grande hauteur ; ils s'arrêtent vers le milieu de la matinée pour prendre quelque repos et chercher leur nourriture, puis ils continuent leur route pendant quelques heures encore ; enfin, toute la bande s'abat dans un endroit convenable pour faire un nouveau repas et chercher un gîte pour la nuit. Il est rare que les deux sexes voyagent ensemble, d'ordinaire les mâles partent d'abord, et les femelles suivent une quinzaine de jours plus tard.

Le Pinson est un oiseau forestier qui se plaît aussi bien dans les bois en plaine que dans les montagnes boisées ; il aime aussi les bosquets, les taillis, les parcs, les jardins, en un mot tous les endroits plantés d'arbres, mais il évite les lieux marécageux ou trop humides. Il passe la nuit dans le feuillage des arbres, sur un conifère ou dans une haie touffue.

C'est un charmant petit oiseau, toujours gai, remuant et agile dans ses mouvements ; il est peu farouche, mais prudent et querelleur, et des disputes continuelles surgissent même pendant les voyages d'émigration. C'est surtout à l'époque des amours que son naturel querelleur se manifeste au plus haut degré. Chaque couple se réserve autour du nid une certaine zone dans laquelle il ne tolère aucun autre de son espèce. A certains moments, cependant, la paix se fait parmi les Pinsons d'une même localité, et l'on voit alors des mâles prendre leurs joyeux ébats dans une entente parfaite.

Sans cesse en mouvement, le Pinson ne se repose que pendant la plus forte chaleur du jour. Quand il perche sur une branche il se tient droit, mais à terre son corps est dans une position horizontale, et il avance en sautillant et en marchant. Son vol est rapide et élégant ;

l'oiseau s'élève assez haut quand il a un grand espace à franchir, sinon il vole presque à ras du sol. Le cri ordinaire est *yupp, yupp* que l'oiseau fait entendre surtout en volant et particulièrement en automne et en hiver ; le vrai cri d'appel est *fink, pink* auquel l'oiseau donne des intonations différentes qui ont chacune une signification particulière ; le cri d'alarme en cas de danger est *sih, sih* ; près du nid le mâle jette souvent le cri de *ruip* à la suite duquel il ajoute parfois les sons de *fink, pink*. Les jeunes au nid ont un cri qui ressemble à celui du Moineau : *schirb, schirb*.

Le Pinson, comme tout le monde le sait, est fort recherché pour son chant clair et vibrant, qui se compose de deux phrases musicales répétées rapidement. C'est bien à tort que dans certains pays on a la triste habitude de priver les mâles de la vue, dans le but de développer leur voix ; ici comme chez tous les oiseaux chanteurs, il y a des individus qui sont particulièrement favorisés : les uns sont des artistes de mérite tandis que d'autres sont des chanteurs médiocres, mais ce n'est pas en les rendant aveugles qu'on perfectionnera l'organe du chant. Autrefois l'élève des Pinsons était pratiquée avec passion et l'on donnait un prix très élevé pour un bon chanteur ; on rapporte même qu'un amateur passionné alla jusqu'à offrir une vache en échange d'un Pinson. En Belgique on avait des concours de Pinsons, et je crois qu'ils ont encore lieu dans certaines localités. Ces concours durent une heure ; le jury note combien de fois chaque oiseau dit sa chanson musicale pendant cette heure, et le prix est décerné à celui qui l'a répétée le plus souvent : un bon chanteur doit répéter 650 à 700 fois sa phrase musicale.

Pour les faire bien chanter, on doit enfermer les Pinsons séparément dans une cage étroite dans laquelle ils ne puissent se donner beaucoup de mouvements ; mais il est bon, dès que le moment de la mue approche, de les placer dans une cage spacieuse qui leur permette de prendre leurs ébats à leur aise ; de cette façon on facilite la mue et on conserve à l'oiseau la santé et la vigueur. Bechstein dit que des jeunes pris au nid, ont vécu vingt-quatre ans en captivité, grâce aux bons soins qu'on leur donnait.

Le Pinson se nourrit d'insectes et de larves en été, et les jeunes ne reçoivent pas d'autre nourriture ; à l'arrière-saison et en hiver il vit de graines de divers végétaux et surtout de graines oléagineuses.

Reproduction. — « Dans les premiers beaux jours qui précèdent

le printemps, dit le Dr. A. Brehm, on entend le chant gai et joyeux des Pinsons. Chaque mâle a recherché son ancienne demeure et il y attend sa compagne. Dès qu'elle est arrivée, ils se mettent à construire leur nid, qui souvent est fini avant que les arbres soient entièrement couverts de feuilles. Tous deux parcourent les cimes des arbres : la femelle cherchant avec soin, le mâle vif, agité, oubliant la prudence habituelle à tous les passereaux. Celle-là n'a d'autre souci que de trouver un lieu sûr pour son nid ; celui-ci est tout à son amour et à la jalousie qui le domine. Enfin, ils ont découvert une place convenable, une bifurcation au haut d'un arbre, une vieille branche noueuse qui va bientôt être masquée par les feuilles, un saule têtard, ou même le toit de chaume d'une maison.

« Tant que dure la construction du nid, et tant que la femelle couve, le mâle ne cesse presque pas de chanter de la journée. Ses voisins lui répondent, grandement surexcités par la jalousie, et aussi par l'amour-propre. Comme tous les oiseaux chanteurs, les Pinsons établissent d'abord entre eux une lutte de chant ; mais ils s'échauffent bientôt mutuellement et ce tournoi pacifique ne leur convenant plus, ils se poursuivent avec fureur au milieu des branches jusqu'à ce que, s'accrochant l'un à l'autre par le bec et les pattes, et s'empêchant réciproquement de voler, ils tombent en tourbillonnant sur le sol. Leur acharnement est tel qu'ils oublient de veiller à leur sûreté : ils ne voient plus le danger. Les coups de bec et de pattes ayant cessé, ils recommencent à rivaliser par leurs chants, pour fondre de nouveau l'un sur l'autre. La saison des amours est pour le Pinson l'époque des combats continuels, car il a toujours des voisins à la recherche d'une compagne pour exciter sa jalousie. »

Le nid est un des plus beaux et des plus artistement construits ; il est arrondi, à parois épaisses et formé de radicelles, de mousses vertes et de brins bien enchevêtrés ; l'extérieur est garni de lichens de l'arbre sur lequel il est construit, et le tout est pour ainsi dire enveloppé d'un filet de toiles d'araignées ou de chenilles. L'intérieur est assez profond et tapissé de duvet végétal et animal, de poils et de plumes, mais l'une ou l'autre de ces substances peut aussi manquer. Ce nid, dans son ensemble, simule parfaitement un nœud de la branche sur laquelle il repose. La ponte est de cinq ou six œufs, assez petits, à coquille mince, d'un bleu verdâtre clair avec des taches nuageuses d'un brun rougeâtre pâle et des points de diverses grandeur d'un brun noirâtre. Ils mesurent environ 20 millimètres sur 15.

La durée de l'incubation est de quinze jours. Le mâle ne couve que quand la femelle est à la recherche de sa nourriture, mais les parents élèvent leurs petits en commun. Quand ceux-ci ont pris leur vol, les parents s'accouplent de nouveau, cherchent un nouvel emplacement pour leur nid et le construisent avec un peu moins de soins que le premier. Cette seconde couvée n'est ordinairement que de trois œufs, rarement de quatre, et occupe les oiseaux jusqu'à la fin de l'été. Les Pinsons témoignent la plus grande tendresse à leurs petits et poussent des cris de détresse quand on approche du nid.

137. — **Le Pinson d'Ardennes.**

FRINGILLA MONTIFRINGILLA, *Lin.*

(Pl. 136.)

FRINGILLA MONTIFRINGILLA et LULENSIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 318 (1766).
FRINGILLA FLAMMEA, Beseke, *Vög. Kurl.* p. 79 (1822).
STRUTHUS MONTIFRINGILLA, Boie, *Isis* (1826), p. 323.
FRINGILLA SEPTENTRIONALIS, Brm. *Vög Deutschl.* p. 274 (1831).
FRINGILLA MEDIA, Jaub. *Rev. et Mag. de Zool.* (1853), p. 117.
DER WINTERFINK, WALDFINK, en allemand.
THE BRAMBLING, en anglais.
DE KWEEKER, en flamand.

Taille : 0m141 ; ailes, 0,088.

Description du mâle adulte en été. — Tête, joues et parties supérieures d'un noir bleuâtre brillant ; bas du dos et croupion blancs avec des taches noires sur les côtés ; sus-caudales noires ; petites couvertures d'un roux orange vif, les moyennes blanches, les plus grandes noires terminées de roussâtre ; scapulaires rousses ; rémiges noires lisérées de jaune et marquées de blanc à la base de la barbe externe à partir de la quatrième rémige ; gorge et poitrine d'un roux ardent tirant sur l'orange ; abdomen et sous-caudales blancs ; flancs marqués de taches noires ; queue noire, mais la rectrice la plus externe en partie blanche. Bec d'un gris bleuâtre ; pattes et iris bruns.

En automne. — Toutes les plumes noires des parties supérieures sont largement bordées de cendré ou de roussâtre ; les plumes blanches des ailes sont un peu roussâtres ; la gorge et la poitrine sont d'un roux moins vif à cause des bordures blanchâtres des plumes.

Femelle. — Dessus de la tête et dos d'un brun noirâtre, mais toutes les plumes largement bordées de cendré roussâtre ; côtés et dessus du cou gris

avec quelques taches noirâtres sur les côtés de la nuque; raies sourcilières et joues cendrées ; côtés de la gorge marqués de taches brunes simulant des moustaches ; le reste comme chez le mâle mais plus pâle.

Hab. — Le Pinson d'Ardennes habite, en été, le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 71° l. N., et il passe l'hiver dans les parties tempérées de ces deux continents.

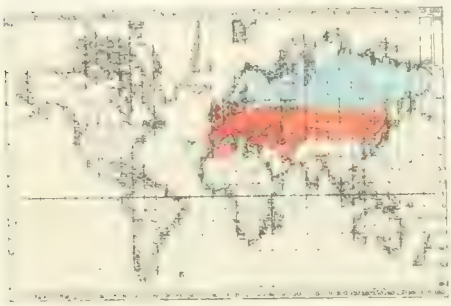

En hiver on le voit en plus ou moins grand nombre dans toute l'Europe et il est alors assez commun en Belgique ; dans les contrées du Midi il est moins abondant : il est rare en Portugal (*du Bocage*) et en Grèce (*Lindermayer*), mais pendant les hivers rigoureux les apparitions de cette espèce ne sont pas rares dans le midi de l'Espagne, quoique irrégulières (*Saunders*); en Sicile on le voit quelquefois lors du passage de printemps (*Malherbe*), ainsi qu'à l'île de Malte (*Wright*).

En Asie cet oiseau habite toute la Sibérie et niche même dans quelques parties méridionales de ce vaste pays (*Radde*); il est extrêmement commun pendant la saison froide dans le centre et le midi de la Chine (*David*) et il a même été observé au Japon (*Whitely*). Durant l'hiver il descend jusqu'au nord-ouest de l'Himalaya (*Jerdon*) et le sud-ouest de l'Asie : Afghanistan, Perse, Asie Mineure (*Blyth*, *Strickland*, *etc.*). On l'observe aussi, mais en petit nombre, en Algérie (*Loche*).

Mœurs. — Cette espèce ne se montre donc qu'en hiver dans nos contrées : elle arrive en Belgique du 11 au 21 octobre et émigre en février ou mars. Dans l'extrême nord de l'Europe et de l'Asie, ces oiseaux se rassemblent en bandes dès la fin d'août pour errer quelque temps encore à travers le pays; en septembre ils commencent à émigrer et arrivent en octobre dans les contrées où ils hivernent. Les premiers arrivent ordinairement par petites troupes en compagnie de Pinsons ordinaires; mais un peu plus tard, vers la fin d'octobre, on voit venir les Pinsons d'Ardennes par bandes énormes. Plus l'hiver est rigoureux, plus ils vont vers le sud, et ils se montrent alors parfois jusque sur les côtes de l'Algérie.

Pendant leurs voyages, ces oiseaux longent autant que possible les

chaînes de montagnes et les grandes forêts, et ne traversent qu'en petites troupes ou même isolément les vastes plaines découvertes. Ils se mettent en route dès l'aurore, et volent à une telle hauteur que l'œil peut à peine apercevoir les bandes qui traversent l'espace; vers le milieu de la journée ils s'abattent dans un champs où ils trouvent de quoi se nourrir, et passent ensuite la nuit au sommet des arbres. Dans nos pays ils se tiennent dans les bois, dans les champs et près des villages où on les voit souvent dans la société de Verdiers, de Moineaux, de Linottes, etc. ; ils ne craignent alors pas de s'éloigner des forêts, car on les voit souvent en plein champs chercher leur nourriture et parfois loin des bois.

Les Pinsons d'Ardennes habitent en été les grandes forêts et se plaisent aussi bien dans les bois de conifères que dans les autres, quoiqu'ils préfèrent toujours les arbres à aiguilles. Ce n'est qu'à l'arrière-saison qu'ils commencent à aller dans les champs et encore ceux-ci ne doivent-ils pas être trop éloignés des bois, mais en cas de danger ils cherchent toujours un refuge sur un arbre ou dans un buisson ; ils passent également la nuit sur les arbres, sur lesquels ils se tiennent ordinairement serrés les uns contre les autres ; quand ils ont trouvé un groupe d'arbres ou même un grand conifère isolé qui leur convient bien, ils y reviennent chaque soir, mais il est rare, paraît-il, que ces oiseaux passent la nuit dans l'endroit où ils ont cherché leur nourriture pendant la journée.

Autant ces Pinsons sont sociables et paisibles quand ils sont rassemblés en troupes, autant ils deviennent hargneux et querelleurs quand ils vivent par couples isolés. Ils attaquent alors aussi bien leurs semblables que les autres petits passereaux et se livrent souvent entre eux des combats sanglants qui coûtent parfois la vie au vaincu. Les coups de bec se suivent avec une rapidité étonnante et ils ont dans leurs mandibules une force relativement très grande : ils savent mordre jusqu'au sang un doigt d'enfant. En captivité ils tuent quelquefois leurs compagnons, surtout quand ils ont affaire à des oiseaux plus faibles qu'eux. Celui qui a observé cette espèce en troupes, alors que les individus se témoignent entre eux le plus grand attachement et même du dévouement, ne peut comprendre comment, à un moment donné, elle peut devenir aussi querelleuse et aussi brutale.

Ces oiseaux sont moins farouches et moins intelligents que le Pinson ordinaire, et ils sont aussi moins agiles dans leurs mouvements ; mais ils ressemblent à ce dernier par leur attitude, leur vol et leur

marche. Leur constitution est robuste, car le froid le plus rigoureux n'a aucune influence sur eux, et ils émigrent simplement parce que la neige ne leur permet pas de trouver leur nourriture. C'est un véritable oiseau du Nord, aussi est-il difficile de le garder en vie dans nos climats pendant les chaleurs de l'été ; en le mettant dans un endroit frais, on parvient cependant à le conserver une couple d'années, mais alors sa tête s'enfle, la vue se perd et l'oiseau ne tarde pas à mourir.

Le cri ordinaire de cette espèce ressemble à celui de notre Pinson ordinaire, mais il est plus bas de ton et se succède avec plus de rapidité ; il peut se rendre par *jèkjèkjèk* ou *jakjakjak* ; le vrai cri d'appel est *couèck*. Le chant du mâle n'est nullement harmonieux : c'est un assemblage de notes les plus diverses.

La principale nourriture de cet oiseau consiste en graines oléagineuses, semences de conifères et faînes ; en été il cherche des insectes, des larves et des araignées.

Reproduction.— Le Pinson d'Ardennes ne niche qu'une fois par été, et, d'après Thienemann, il place son nid dans la bifurcation des branches d'un arbuste à une hauteur de huit à seize pieds. Ce nid est solidement fixé et les parois en sont épaisses ; il est construit avec art et formé d'un mélange de brins d'herbes, de mousses, de poils de Renne, de plumes de Lagopède, de duvet de chardon et de saule, et l'extérieur est en outre orné d'un certain lichen (*Parmelia pulverulenta*) ; l'intérieur est tapissé de poils, de plumes et de duvet de chardon. Ce nid contient, vers la fin de juin, cinq ou six œufs assez semblables à ceux du Pinson ordinaire ; ils sont peu brillants, d'un bleu verdâtre avec des taches rougeâtres sur lesquelles on en voit d'autres plus petites et de couleur brune, mais ces dernières ne sont jamais aussi grandes, ni aussi nombreuses que dans les œufs du Pinson précédent ; ils mesurent environ 19 millim. sur 15.

GENRE LXVII

SERIN. — SERINUS.

Fringilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 320 (1766).
Loxia, Scop. *Ann. I. hist. nat.* p. 140 (1769.)
Serinus, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 229 (1816).
Crithagra, Swains. *Classif. of B.* II, 294 (1837).
Pyrrhula, Degl. *Orn. Eur.* I, p. 193 (1849)
Orægithus, Cab. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 94.

Car. — Bec court, conique, renflé, à mandibules d'égale hauteur;

narines basales, cachées par les plumes du front; ailes médiocres, subaiguës, les trois premières rémiges presque d'égale longueur; queue de longueur moyenne, échancrée; tarses aussi longs que le doigt médian; doigts grêles.

Hab. — Ce genre a des représentants dans les parties tempérées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

138. — **Le Serin cini.**

SERINUS HORTULANUS, *Koch.*

(Pl. 137).

Passer serinus, Briss. *Orn.* III. p. 179 (1760).
Fringilla serinus, Lin. *Syst. nat.* I, p. 320 (1766).
Loxia serinus, Scop. *An. I. hist. nat.* p. 140 (1769).
Fringilla montana, Bodd. *Tabl. des Pl. enl.* p. 40 (1783).
Fringilla citrinella, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 124 (1803).
Serinus hortulanus, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 229 (1816).
Fringilla islandica, Fab. *Prod. Isl.* in *Isis* supp. 1824, p. 792.
Serinus orientalis, meridionalis, islandicus, C. L. Brm. *Vög. Deutschl*, pp. 254-55 (1831).
Serinus flavescens, Gould, *B. of Eur.* pl. 195 ((1837).
Pyrrhula (Dryospiza) serinus, Keys. et Bl. *Wirbelth. Eur.* p. XLI (1840).
Pyrrhula serinus, Degl. *Orn. Europ.* I, p. 193 (1849).
Serinus hortulorum, Drake, *Ibis*, 1867, p. 427.
Crithagra serinus, Heugl. *Orn. N.-O. Afr.* I, p. 647 (1871).
Serinus luteolus, A. v. Homey. *Journ. f. Orn.* 1873, p. 223.
Der Girlitz Hänfling, en allemand.
The Serin Finch, en anglais.
Het Geel Sijsje, en flamand.

Taille : $0^{m},109$; ailes 0,068.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures olivâtres avec des taches longitudinales noires; vertex, sourcils, dessus et côtés du cou d'un jaune plus ou moins pur ; croupion d'un jaune jonquille ; joues olivâtres variées de jaune ; petites couvertures des ailes noirâtres bordées de vert olivâtre; les autres noires terminées de roux jaunâtre formant deux bandes sur l'aile; rémiges lisérées d'olivâtre ; gorge et poitrine d'un jaune un peu verdâtre; ventre et sous-caudales blanchâtres; flancs marqués de grandes taches longitudinales brunes; queue noire avec les rectrices lisérées de jaune olivâtre. Bec couleur de corne ; iris et pattes bruns.

Femelle. — Parties supérieures olivâtres avec des taches longitudinales noires ; sourcils et côtés du cou d'un jaune olivâtre ; croupion jaune taché de brun ; joues, gorge et côtés de la poitrine d'un cendré olivâtre avec des taches allongées brunes sur cette dernière ; milieu de la poitrine d'un jaune assez pur ; le reste comme chez le mâle.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais sans trace de jaune.

Hab. — Le Serin cini habite l'Europe centrale et méridionale, ainsi que le nord de l'Afrique. Il se montre accidentellement en Angleterre (*Harting*), en Danemark (*Kjaerbölling*), à l'île Helgoland (*Gätke*), dans le nord de l'Allemagne et même en Islande (1). Anciennement on ne le voyait que dans le sud de l'Allemagne, aujourd'hui il niche aux environs de Nurenberg, de Iena, de Dresde et dans la haute Silésie (*Brehm*, *Rohnert*), et tend, par conséquent, à étendre son habitat vers le Nord.

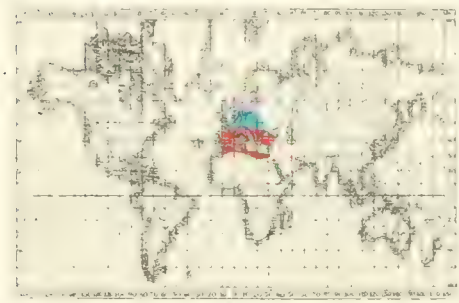

Cette espèce est assez répandue en Suisse dans les Grisons (*Tschudi*), dans la vallée du Rhin (*Naumann*), dans le sud de l'Allemagne, en Bohême et en Autriche (*v. Tschusi*) ; en Pologne elle est très commune en été dans la vallée d'Ojcow, et répandue dans tout le district d'Olkusz jusqu'au Czenstochowa ; le comte Wodzicki, qui demeurait tout près de la vallée d'Ojcow jusqu'en 1850, dit qu'il n'y a jamais observé cet oiseau ; en 1853, il y était très nombreux ; pendant l'été de 1876, M. Stronczynski a observé trois mâles à Strzyzewice, dans le district de Piolrkow, qui y chantaient durant tout le temps de la nidification ; précédemment ils ne s'y trouvaient pas ; il est donc évident que l'oiseau s'avance de plus en plus dans le fond du pays. (*Taczanowski*). Cet oiseau n'est pas rare non plus dans la Bessarabie, mais paraît manquer aux environs d'Odessa et dans la steppe proprement dite (*de Nordmann*). En Belgique il est rare et de passage accidentel : il a été observé près de Liège et dans les Flandres. Suivant M. Alph. de Lafontaine,

(1) F. Faber signale avec raison comme un fait extraordinaire l'apparition de cette espèce méridionale dans l'île d'Islande ; il dit en avoir tués le 12 septembre 1819 entre le 66° et le 67° l. N. (*Prodromus der Island. Ornith.* Kopenhagen, 1822).

ce Serin arrive en petit nombre dans le Grand-Duché de Luxembourg à la fin d'avril, y niche et part en automne ; la présence de cet oiseau constatée chaque année dans une contrée si voisine de la nôtre, fait supposer qu'il visite la Belgique plus souvent qu'on ne le croit.

Le Cini devient de plus en plus abondant à mesure qu'on approche du midi de l'Europe : il est plus ou moins commun dans le midi de la France (*Jaubert* et *Lap.*), en Espagne (*Brehm*), en Portugal (*du Bocage*) et aux îles Baléares (*von Homeyer*) ; il est généralement répandu en Italie, mais il est toujours plus commun dans les parties méridionales, en Sicile, en Corse, en Sardaigne et à l'île de Malte (*Salvadori*, *Wright*, *etc.*) ; il est également commun en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), en Grèce (*Lindermayer*) et en Asie Mineure (*Danford*). En hiver on l'observe également au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*), dans la régence de Tunis (*Salvin*) et dans le Delta du Nil jusqu'au Caire (*de Heuglin*).

Mœurs. — Le Serin cini n'habite l'Europe centrale que depuis la première quinzaine d'avril jusqu'en octobre, mais des couples isolés hivernent parfois en Autriche dans les environs de Vienne et de Krems (*v. Tschusi*). Dans les contrées situées plus au midi, il erre pendant l'hiver à travers le pays, sans réellement émigrer.

Cet oiseau se plaît particulièrement dans les jardins, dans les vergers, dans les vignobles ; on le voit souvent aussi sur les saules et les aunes qui bordent les ruisseaux ou les rivières, mais rarement dans les bois. Il est d'un naturel doux, gai, remuant et peu farouche, prend généralement ses ébats au sommet des arbres et se perche même sur la crête des toits. A terre il sautille avec aisance et légèreté. Son vol ressemble à celui du Tarin ordinaire, et l'oiseau pourrait être confondu avec ce dernier sans le cri singulier qu'il fait entendre en volant.

A leur retour au printemps, les mâles précèdent les femelles de quelques jours et se font aussitôt remarquer par leur chant et leur agitation. Perchés sur les branches les plus élevées, ils chantent avec ardeur en laissant pendre les ailes ; leur ramage n'offre cependant rien de remarquable : il est assez uniforme et un peu plaintif, mais on l'écoute avec plaisir ; Hoffmann le compare au chant de l'Accenteur mouchet, et la légère différence dans le timbre des notes proviendrait du bec plus gros du Serin. Le cri d'appel peut se rendre par *hitzriki* et *girlitz*.

« A mesure qu'approche la saison des amours, dit Brehm, ces Serins chantent avec plus de vivacité. On sait que la plupart des passereaux ont à conquérir l'amour de leur compagne ; le Serin cini a une véritable lutte à soutenir. Il implore sa femelle par ses chants les plus tendres, s'accroupit sur la branche, hérisse les plumes de la gorge, étale sa queue, se tourne, se retourne, se dresse tout à coup, s'élève dans les airs, vole d'une façon singulière, se jette à droite, à gauche, puis revient à sa place pour continuer son chant. Les autres mâles excitent sa jalousie ; il se précipite avec fureur sur son adversaire ; celui-ci se sauve à tire-d'aile, tandis que l'autre le poursuit, le pourchasse dans le feuillage en exprimant sa colère par de petits cris répétés. Ce n'est que quand la femelle couve que ces luttes prennent fin. Dès que les petits sont élevés, tous les individus d'un canton se réunissent et vivent en paix.

« En Espagne on les voit former des bandes très nombreuses, mais seulement à partir de l'automne. Ils se réunissent aux Chardonnerets, aux Pinsons et à d'autres passereaux, sans cependant former avec eux des liaisons intimes. »

Quand le temps est mauvais, s'il pleut ou s'il vente, le cini cherche un abri dans le plus épais du feuillage où il se tient silencieux, poussant seulement de temps en temps un petit cri pour exprimer son mécontentement.

Cette espèce se nourrit de diverses graines, de préférence de graines oléagineuses, qu'elle ramasse le plus souvent à terre ; en automne elle accompagne les Tarins sur les bouleaux et sur les aunes, dont la semence la nourrit en partie jusqu'au printemps ; dans les contrées méridionales, on voit cet oiseau, en hiver, par bandes nombreuses explorer le voisinage des habitations et chercher dans les potagers son alimentation favorite. Toutes les graines sont soigneusement débarrassées de leurs enveloppes avant d'être mangées.

Pris jeune, ce Serin s'habitue bientôt à la captivité ; il est toujours gai et vit en bonne intelligence avec les autres oiseaux. On le nourrit de graines diverses, surtout de millet ; il aime beaucoup le chénevis, mais on doit le lui écraser. Il mange et boit en général beaucoup.

Reproduction. — C'est ordinairement dans les jardins, dans les vergers ou sur la lisière d'un bois que cet oiseau établit son nid; celui-ci est placé sur une branche plus ou moins élevée, et dans le

plus épais du feuillage. C'est généralement sur un poirier, un pommier ou sur tout autre arbre fruitier, que le cini construit son nid. Celui-ci est fait avec assez d'art, à l'aide d'herbes sèches et de radicelles entremêlées de laine, de crins et de plumes; l'intérieur est garni de plumes et de poils, parfois aussi de duvet de saule. On rencontre souvent des nids formés presque uniquement de radicelles. La ponte a lieu en mai et se compose de cinq ou six œufs verdâtres avec des taches, des points et des stries violacés, bruns ou rougeâtres ; ils mesurent environ 18 millim. sur 12.

Le mâle est plein d'attention pour sa femelle ; pendant les quinze jours que dure l'incubation, il lui apporte sa nourriture, demeure auprès d'elle et fait entendre son chant soit dans le voisinage, soit au sommet de l'arbre qui porte le nid.

GENRE LXVIII.

LINOTTE. — LINARIA.

Fringilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
Linaria, Bechst. *Ornith. Taschenb.*, p. 121 (1803).
Passer, Pall. *Zoogr.* II, p. 26 (1811).
Ligurinus, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 231 (1816).
Cannabina, Brm. *Isis*, 1828, p. 1277.
Linota, Bp. *Comp. List B.* p. 34 (1838).

Car. — Bec court, conique, à bords rentrants ; narines cachées par les plumes du front ; ailes sub-aiguës, atteignant le milieu de la queue, les deux premières rémiges d'égale longueur ; queue médiocre, très échancrée ; tarses courts, mais plus longs que le doigt médian; doigts médiocres ; ongles grêles et comprimés.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, dans l'Asie occidentale et dans le nord de l'Afrique.

139. — La Linotte ordinaire.

LINARIA CANNABINA, *Boie.*

(Pl. 138.)

Fringilla cannabina, Lin. *Syst. nat.* I, p 322 (1766).
Fringilla linota et argentoratensis, Gm. *Syst. nat.* I, p. 916 (1788).
Passer cannabina et papaverina, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, pp. 26, 27 (1811).

Ligurinus cannabinus, Koch. *Baier. Zool.* I, p. 231 (1816).
Linaria cannabina, Boie, *Isis*, 1822. p. 554.
Fringilla bella, Hempr. et Ehr. *Mus. Berol.* (?)
Cannabina pinetorum et arbustorum, Brm. *Isis*, 1828, p. 1277.
Linota cannabina, Bp. *Comp. list B.* p. 34 (1838).
Cannabina linota, Gr. *Gen. of B.* II, p. 45 (1840).
Acanthis cannabina, Blyth, *Cat. B. As. soc.* p. 125 (1843).
Linota fringillirostris, Bp. et Schl. *Monogr. Lox.* p. 45, pl. 49 (1850).
Cannabina bella et fringillirostris, Cab. *Mus. Hain.* I, p. 161 (1851).
Cannabina major et minor, C. Brm. *Vogelf.* p. 106 (1855).
Ægiothus fringillirostris, Gr. *Hand-list.* II, p. 110 (1870).
Linota bella, Seeb. *Ibis.* (1883), p. 10.
Der Blut-Hänfling, en allemand.
The Linnet, en anglais.
Het Kneutje, en flamand.

Taille : 0,128; ailes, 0,080.

Description du mâle adulte au printemps. — Front et vertex d'un rouge pourpré; occiput, nuque, joues et côtés du cou cendrés ; dos et couvertures des ailes d'un roux châtain ; bas du dos d'un cendré roussâtre; croupion blanc varié de noir; sus-caudales noires lisérées de blanchâtre; gorge et devant du cou d'un blanc grisâtre varié de taches cendrées; poitrine d'un rouge cramoisi; flancs d'un roux châtain plus clair que le dos ; milieu de l'abdomen et sous-caudales blanchâtres; rémiges primaires d'un brun noirâtre avec plus ou moins de blanc sur la barbe externe ; les secondaires frangées de roux sombre et terminées de blanchâtre; queue noirâtre : rectrices lisérées extérieurement et plus ou moins bordées intérieurement de blanc. Bec noirâtre en dessus, la mandibule inférieure couleur de corne claire; iris brun; pattes d'un brun clair.

Mâle en automne. — Parties supérieures d'un cendré roussâtre varié de châtain, avec le centre des plumes du dessus de la tête et du dos brun ; gorge d'un blanc roussâtre tachée de brun; poitrine d'un rouge obscur, mais cette couleur est en partie cachée par les bordures roussâtres des plumes; flancs d'un roux châtain; milieu du ventre et sous-caudales d'un blanc roussâtre; le reste comme au printemps.

Femelle. — Se reconnaît facilement à l'absence de rouge. Dessus de la tête, nuque et joues d'un cendré brunâtre avec le centre des plumes plus foncé; dos et couvertures des ailes d'un brun rouge, plus foncé au centre des plumes; gorge, parties supérieures de la poitrine et flancs d'un brun jaunâtre clair avec des taches d'un brun noirâtre disposées longitudinalement.

Jeune au nid. — Parties supérieures châtaines avec le centre des plumes brun; parties inférieures d'un blanc sale varié de cendré et taché de brun; rectrices noirâtres, bordées extérieurement de roussâtre et intérieurement de blanc; ailes comme chez la femelle mais moins développées.

Hab. — Cette Linotte habite toute l'Europe jusqu'au 64° l. N. (*Collett*) et elle est généralement commune à certaines époques de l'année. Elle est sédentaire en Belgique, mais peu commune en été. On la rencontre aussi, en hiver, dans tout le midi de l'Europe, où elle niche dans les montagnes. Pendant la mauvaise saison on l'observe en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Egypte (*de Heuglin*), en Algérie (*Loche*) et au Maroc (*Drake*); cet oiseau niche même dans les montagnes de l'Asie Mineure et du nord de l'Afrique.

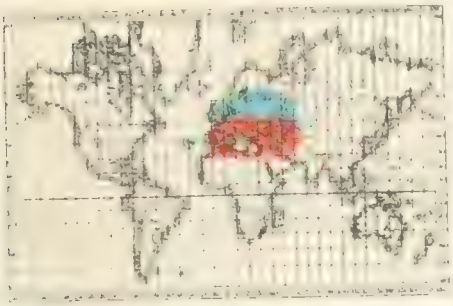

En Asie on rencontre cet oiseau dans le sud-ouest de la Sibérie (*Finsch*), au Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Radde*) et en Perse (*Blanford*) (1).

Mœurs. — La Linotte ordinaire émigre à l'approche du froid des contrées septentrionales, mais elle est déjà en partie sédentaire dans le nord de l'Allemagne, du moins quand l'hiver n'est pas rigoureux. C'est dans la seconde quinzaine d'octobre que nous voyons arriver ces oiseaux par bandes nombreuses qui se répandent dans nos campagnes. En mars ils retournent dans le pays qui les a vus naître, et il ne nous reste alors plus que les individus sédentaires qui nichent dans les montagnes des bords de la Meuse et de l'Ourthe. Ils voyagent par troupes et volent assez haut pour pouvoir passer au-dessus des forêts.

Cet oiseau vit en partie dans les bois, en partie dans les champs, mais il évite les grandes forêts sombres; il préfère les bois qui ne sont pas trop éloignés des champs, ainsi que les bosquets, les jardins et les vignobles; il recherche surtout les taillis, les haies épineuses et les jeunes plantations de sapins qui ne dépassent pas la hauteur d'un homme. Dans les montagnes on le rencontre jusqu'à une altitude de neuf à dix mille pieds. Pour se reposer il cherche toujours un refuge sur les arbres et ordinairement sur les branches les plus élevées; il passe la nuit sur un conifère ou sur tout autre arbre isolé, et même

(1) On rencontre particulièrement en Asie la var. *Bella* (*Fringillirostris*, Bp.) qui se distingue du type européen par des bordures blanches un peu plus larges aux pennes des ailes et de la queue. Mais cette différence est si peu caractéristique, que la plupart des auteurs n'ont pas cru devoir adopter la var. *Bella*.

dans une haie touffue ; en automne il lui arrive souvent d'aller dormir dans un buisson avec d'autres petits passereaux.

La Linotte est un charmant petit oiseau qui a le don de se faire aimer autant pour sa gentillesse que pour son chant ; elle est gaie, intelligente, prudente, méfiante et très sociable. Chaque couple reste uni pendant toute l'année et peut être davantage ; quand on voit une femelle on peut être certain que le mâle n'est pas loin, car ils prennent leurs ébats ensemble et l'un ne s'éloigne pas sans l'autre. « J'ai souvent remarqué avec regret, dit Brehm, combien s'aiment les deux époux ; quand on en tue un, l'autre vole longtemps autour de lui, l'appelant, ne voulant pas s'éloigner, cherchant à l'entraîner. Ils témoignent la même tendresse à leur progéniture et ils se laissent facilement attirer dans les pièges où l'on met leurs petits. »

Ces oiseaux sont toujours sociables, et il n'est pas rare de voir nicher plusieurs couples non loin les uns des autres ; les mâles, dont les femelles sont occupées à couver, prennent aussi souvent leurs ébats ensemble sans jamais se disputer. C'est surtout à l'arrière-saison, alors que les Linottes vivent en bandes, qu'elles se montrent le plus craintives : si l'une d'elles se trouve par hasard isolée de ses compagnes, elle montre une grande inquiétude, jette des cris d'appel et s'élève dans les airs pour voler en tous sens à la recherche de la troupe dont elle faisait partie.

A terre cet oiseau sautille assez lestement, et tous ses mouvements dénotent une agilité et une adresse peu commune. C'est l'un des petits oiseaux qui a le vol le plus rapide ; quand il s'élève, il suit d'abord une ligne droite, mais bientôt il trace dans l'espace des ondulations de plus en plus accentuées, ou change brusquement de direction. En hiver, les bandes disparaissent souvent subitement d'un canton pour s'abattre à plusieurs lieues plus loin ; mais ils abandonnent parfois avec la même promptitude leur nouveau cantonnement pour retourner d'où ils sont venus.

Le cri d'appel est sonore et peut se rendre par *guèk*, *guècker* ou *knècker* ; c'est ordinairement en volant que l'oiseau fait entendre ces cris, mais à l'état de repos, près du nid ou à la moindre apparence de danger, les deux sexes font encore entendre un son plus doux ressemblant à *lu* ou *ly*, *dja* ou *dju* et ces sons se retrouvent également dans le chant. Le mâle est un bon et infatigable chanteur : on l'entend non seulement au printemps et en été, mais encore en automne et en hiver, par un beau soleil, quoique son chant soit alors plus

faible. C'est ordinairement perché au sommet d'un arbre que l'oiseau fait entendre son chant, mais il n'est pas rare non plus qu'il chante en volant.

La Linotte se nourrit en grande partie de graines et surtout de graines oléagineuses ; elle aime aussi les bourgeons et les jeunes pousses de certaines herbes. Elle est très friande des graines de nos diverses plantes potagères et d'une foule de plantes sauvages. Les petits sont nourris de graines préalablement pelées et ramollies dans le jabot des parents.

La Linotte est fort recherchée pour son chant, car c'est un agréable oiseau de cage ; elle s'attache bientôt à son maître et chante presque toute l'année. On la nourrit de graines de colza et on lui donne de temps en temps des feuilles de salade. Il est à remarquer que la captivité fait perdre au mâle ses belles couleurs rouges.

Reproduction. — Cet oiseau niche en avril dans un bosquet isolé, dans un buisson, dans une haie ou sur un petit conifère, mais toujours à une faible hauteur du sol. Le nid est formé de petites branches, de racines, d'herbes, de bruyères, et l'intérieur est garni de laine, de crins et de quelques plumes.

La première ponte a lieu dans la première quinzaine d'avril et se compose de cinq ou six œufs ; la seconde a lieu vers le mois de juin et ne comprend que quatre ou cinq œufs ; ceux-ci sont d'un blanc bleuâtre ou verdâtre et plus ou moins tachés de brun rougeâtre. Ils mesurent environ 18 millim. sur 13. La femelle couve seule pendant treize jours, mais les parents élèvent leurs jeunes en commun et restent longtemps avec eux, surtout avec ceux de la dernière couvée. Pendant que la femelle est sur les œufs le mâle cherche à la distraire par son chant.

Brehm père raconte ce qui suit : « Je découvris une nichée dont les jeunes piaillaient, et je pus à mon aise observer les habitudes de ces oiseaux. Tant que les jeunes n'eurent pas de plumes, ils ne faisaient entendre leur voix que quand les parents leur apportaient à manger. Une fois qu'ils furent vêtus, ils gardèrent constamment le silence ; ils eurent bientôt acquis assez de force pour voler. Un jour ils se mirent tous à battre des ailes et continuèrent cet exercice jusqu'au soir. Le lendemain matin, dès le point du jour, tous avait pris leur volée, et se tenaient cachés dans le feuillage non loin du nid, voletant de côté et d'autre pour s'éloigner bientôt en compagnie de leurs

parents. — Ceux-ci apportaient à manger à leurs petits toutes les douze ou seize minutes ; ils arrivaient ensemble, se perchaient sur un pommier voisin, poussaient de petits cris d'appel et se dirigeaient ensuite vers le nid, qu'ils abordaient toujours par le même côté, chaque petit recevait dans son bec sa part de nourriture. Le mâle était toujours le premier à distribuer la becquée ; puis il attendait que la femelle eût fini à son tour le rôle de nourrice, et alors tous deux s'en allaient en poussant leur cri d'appel. Avant de quitter le nid, la femelle en enlevait toutes les fientes ; mais au lieu de les jeter à terre, elle les avalait pour aller les régurgiter plus loin. Le mâle ne partageait pas ces soins de propreté ; une seule fois cependant, je le vis emporter des ordures. La Linotte agit ainsi pour que les excréments ne trahissent pas la place du nid ; d'autres oiseaux se comportent de même. »

140. — La Linotte de montagne.

LINARIA MONTANA, *Briss.*

(Pl. 139.)

LINARIA MONTANA, Briss. (nec Lin.) *Ornith.* III, p. 145 (1760).
FRINGILLA FLAVIROSTRIS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
FRINGILLA MONTIUM, Gm. *Syst. nat.* I, p. 917 (1788).
LINARIA MONTIUM, Leach, *Syst. cat. M. and B.* p. 15 (1816).
CANNABINA MONTANA, FLAVIROSTRIS et MEDIA, Brm. *Isis,* 1828 p. 1277.
LINARIA FLAVIROSTRIS, Macg. *Hist. Brit. B.* I, p. 379 (1837).
LINOTA MONTIUM, Bonap. *Comp. list B.* p. 34 (1838).
ACANTHIS MONTIUM (Blyth) Bp. *Consp. gen. av.* I. p. 540 (1850)
CANNABINA MICRORHYNCHOS, Brm. *Vogelf.* p. 106 (1855).
LINOTA FLAVIROSTRIS, Saund. *Ibis,* 1869, p. 172.
DER BERG-HANFLING, en allemand.
THE TWITE, en anglais.
DE STEENKNEUTER, en flamand.

Var. Brevirostris.

LINARIA MONTANA, Dicks, et Ross. (nec Briss.), *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 121.
LINOTA BREVIROSTRIS (Gould), Bp. *Comp. list.* p. 34 (1838).
ACANTHIS FLAVIROSTRIS, Severtz. *Turk. Jevotnie,* p. 64 (1873).
ACANTHIS BREVIROSTRIS, Severtz. *Journ. f. Orn.* 1874, p. 438
ÆGIOTHUS BREVIROSTRIS, David et Oust. *Ois. Chine,* p. 547 (1877).
LINOTA ERYTHROPYGA, Bogd.-Seeb. *Ibis,* 1883, p. 10.

Taille : 0,14 ; ailes 0,078.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un brun noirâtre, mais

toutes les plumes bordées de roux jaunâtre, et ces deux couleurs sont disposées en taches allongées ; croupion d'un rouge rosâtre ; sus-caudales brunes bordées de cendré ; sourcils, côtés de la tête, gorge, poitrine et flancs d'un roux tirant sur le jaune d'ocre, avec des taches brunes sur les côtés du cou, de la poitrine et sur les flancs, et des stries de même couleur sur les régions parotiques ; ventre et sous-caudales d'un blanc assez pur ; couvertures des ailes brunes, les petites bordées de roux, les plus grandes terminées de blanc ; scapulaires également frangées de roux ; rémiges noirâtres, les trois premières lisérées de cendré, les quatre ou cinq suivantes bordées de blanc ; queue noirâtre, rectrices médianes bordées de cendré roussâtre, les latérales bordées des deux côtés de blanchâtre. Bec d'un jaune de cire, brunâtre à la pointe ; iris brun ; pattes noirâtres.

Femelle. — Diffère du mâle par l'absence complète de rouge au croupion ; ses teintes sont en général plus rousses et le ventre est d'un blanc lavé de roussâtre.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les teintes sont plus rembrunies.

Var. Brevirostris. — Semblable au type, mais d'une teinte générale plus claire ; croupion d'un rose assez pâle ; le blanc des rémiges et des rectrices est plus large que chez les individus de l'Europe.

Hab. — Cette espèce habite, en été, l'Europe boréale jusqu'à la latitude de Tromsö (69° 39′) et ne se montre qu'en hiver dans le sud de la Scandinavie (*Sundevall*, *Collett*). Elle est généralement rare en Finlande et dans la Russie centrale, et ne se montre qu'accidentellement dans la Russie méridionale. Elle est de passage irrégulier en Danemark (*Benzon*), se montre régulièrement dans le nord de l'Allemagne (*Naumann*), en Hollande (*Schlégel*) et dans le nord de la province d'Anvers, mais n'arrive qu'irrégulièrement dans les autres parties de la Belgique et de l'Allemagne. Ses apparitions sont accidentelles dans le midi de la France (*Jaubert et Lap.*), en Espagne (*Irby*), en Portugal (*du Bocage*) et en Italie où cet oiseau a été observé en Tyrol, en Lombardie, en Vénétie, dans l'Emilie et en Ligurie (*Salvadori*). Il n'a pas été observé en Turquie et en Grèce. Il est très commun aux îles Shetland (*Saxby*), niche en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre et hiverne dans les parties méridionales de ce pays (*Harting*) ; il est également sédentaire en Irlande (*Thompson*).

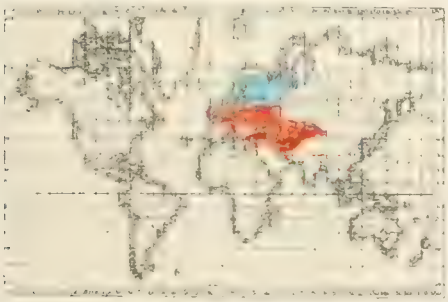

M. Radde dit que des oiseleurs de Tiflis (Caucase) lui apportèrent plusieurs fois de ces oiseaux en vie pendant les hivers où la neige était abondante, mais qu'il n'a jamais rencontré cette espèce dans les montagnes à l'époque de ses voyages.

La var. *Brevirostris* paraît confinée dans les montagnes du sud-ouest de l'Asie depuis l'Asie Mineure jusqu'au Thibet, Sikkim et la Mongolie (*Przevalski*, *Hume*, *Dav'd*) ; elle paraît faire des apparitions dans le Caucase (*Bogdanow*) et le Turkestan (*Severtzow*) ; elle est rare en Perse (*Dresser*).

Mœurs. — La Linotte de montagne n'apparaît ordinairement dans nos contrées que vers la fin d'octobre et elle disparaît dans le courant de février. Elle vit en troupes et se tient souvent dans la société de la précédente ; là où les deux espèces de Linottes se rencontrent, elles se réunissent pour ne faire qu'une bande ; il n'est pas rare non plus de voir des Linottes de montagne dans la société de Sizerins ou d'autres petits passereaux.

Dans sa patrie, cet oiseau se tient dans les montagnes, sur les rochers rocailleux, sur les versants arides, et toujours dans des endroits où il n'y a pas d'arbres élevés. Après la reproduction, les diverses familles se réunissent en troupes sur les escarpements des rochers ; en automne elles abandonnent ces lieux pour se rapprocher des endroits cultivés, où elles séjournent jusqu'au moment où l'abondance des neiges les oblige à émigrer vers des contrées plus hospitalières. Chez nous on ne rencontre ces oiseaux que dans les plaines où il n'y a que peu ou point d'arbres.

Cette Linotte est un oiseau d'humeur peu changeante, très sociable, intelligent, prudent dans ses actes et se défiant de l'homme. A terre elle sautille avec légèreté en tenant le corps tantôt droit, tantôt horizontalement. Son vol est encore plus rapide que celui de la Linotte ordinaire, et l'oiseau sait changer de direction avec autant de rapidité que d'élégance ; il descend à terre avec la vitesse d'une flèche, mais s'il aperçoit quelque chose de suspect, il s'élève aussitôt avec la même rapidité. Quand il se voit poursuivi, il s'éloigne à tire-d'aile et l'on peut être certain qu'il ne reviendra pas de sitôt dans l'endroit qu'il vient de quitter. Son cri d'appel est *ièck* et *daii*, son cri d'avertissement, *scheh* — *scheschéi*. Le mâle est un chanteur persévérant, qui se fait même entendre pendant les belles journées d'hiver, mais son chant est bien inférieur à celui de la Linotte ordinaire.

Cet oiseau se nourrit comme son congénère, de graines de toutes

espèces de plantes, mais principalement de graines oléagineuses; il mange et boit en général beaucoup.

Il est très agréable en captivité, car il devient bientôt familier, chante presque toute l'année et demande peu de soins.

Reproduction. — Brehm et Paessler disent que cette espèce niche à terre dans les endroits rocailleux, et que le nid est caché sous un buisson ou dans des broussailles. Ce nid est formé de tiges, de radicelles, de mousses et de lichens ; l'intérieur est garni de laine ou de plumes de Lagopèdes et de poils de renards.

Les œufs sont d'un vert pâle et ornés de petites taches rougeâtres ou brunâtres, plus compactes au gros bout ; ils mesurent environ 19 millim. sur 14.

GENRE LXIX.

SIZERIN. — AEGIOTHUS. (1).

FRINGILLA, p. Lin., *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
PASSER, p. Pall. *Zoogr.* II, p. 25 (1811).
SPINUS, p. Koch. *Baier. Zool.* I, p. 233 (1816).
LINARIA, Vieill. (nec Bechst.), *Mem. Real. Accad. Tor.* XXIII, p. 199 (1816-18).
LINOTA, p. Bp. *Comp. List.* p. 34 (1838).
CANNABINA p. Rupp. (nec Brm.) *Syst. Uebers*, p. 77 (1845).
ACANTHIS, Bonap. *Consp. gen. av.* I, p. 541 (1850).
AEGIOTHUS. Cab. *Mus. Hein.* I, p. 161 (1851).

Car. — Bec court, droit, très aigu, comprimé à la base, plus haut que large, à mandibule supérieure dépassant l'inférieure; celle-ci bidentée de chaque côté à sa base; narines arrondies, cachées par les plumes raides du front; ailes et queue assez allongées, cette dernière très échancrée; plumes tibiales cachant une partie des tarses; ceux-ci courts et grêles; doigts courts; ongles robustes, dilatés à leur insertion, creusés en gouttière en dessous.

Hab. — Ce genre est dispersé dans toute la zone septentrionale et la plupart des individus qui le composent émigrent en hiver dans la zone centrale.

---

(1) Les auteurs récents ont généralement abandonné le nom générique de *Linaria*, parce qu'il est admis en botanique. Mais Brisson (1760) et ses prédécesseurs ont désigné sous ce nom les Linottes, bien avant que le terme ne fût adopté en botanique; il appartient donc incontestablement à l'ornithologie par droit de priorité.

J'ai donc rendu aux Linottes le nom générique de *Linaria*, et laissé aux Sizerins celui d'*Aegiothus* qui leur a été donné par M. Cabanis. Tous les autres noms génériques ci-dessus ont été attribués particulièrement à d'autres fringillides.

141. — Le Sizerin boréal ou Tarin sizerin.

AEGIOTHUS LINARIUS, *Cab. ex Lin.*

(Pl. 146 a).

FRINGILLA LINARIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
PASSER LINARIA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 25 (1811).
SPINUS LINARIA, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 233 (1816).
LINARIA BOREALIS, Vieill. *Mem. Real. Accad. Sc. Tor.* XXIII, p. 199 (1816-18).
FRINGILLA BOREALIS, Roux, *Orn. Prov.* I. p. 165, pl. 101, 102 (1825).
LINARIA HOLBOELLII, ALNORUM, AGRORUM, BETULARUM, FLAVIROSTRIS, Brm. *Isis,* 1828 p. 1277.
LINARIA MINOR, Sw. et Rich *Faun. bor. Am.* II, p. 267 (1831).
LINARIA CANESCENS, Gould, *B. of Eur.* III, pl. 193 (1834).
LINARIA VULGARIS, Rüpp. *Neue Wirbelt.* p. 101 (1835).
LINOTA BOREALIS, Bp. *Comp. list B.* p. 34 (1838).
FRINGILLA HOLBOELLII, de Selys, *Faune belge*, p. 73 (1842).
CANNABINA LINARIA, Rüpp. *Syst. Uebers. Vög. N. O. Afr.* p. 77 (1845).
ACANTHIS LINARIA et HOLBOELLII, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 541 (1850).
AEGIOTHUS LINARIUS et HOLBOELLII, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 161 (1851).
LINARIA ROBUSTA, CANICULARIS, DUBIA, ASSIMILIS, LEUCONOTOS, SEPTENTRIONALIS et PUSILLA, Brm. *Vogelf.* p. 107 (1855).
LINARIA AMERICANA, Max von Wied. *Journ. f. Orn.* 1858, p. 338.
CANNABINA CANESCENS, Swinh. *Ibis*, 1861, p. 335.
AEGIOTHUS FUSCESCENS et ROSTRATUS, Coues, *Proc. Phil. Acad.* 1861, pp. 222, 378.
AEGIOTHUS CANESCENS, Blak. *Ibis*, 1863, p. 71.
FRINGILLA RUFESCENS, Elw. et Buk. *Ibis*, 1870, p. 193.
ACANTHIS LINARIA *var.* HOLBOELLII, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 18 (1871).
AEGIOTHUS LINARIA *var.* FUSCESCENS, Coues, *Key* 1872, p. 131, pl. 3 f. 3.
AEGIOTHUS RUFESCENS, Alst. et Harv. *Ibis.* 1873, p. 64.
AEGIOTHUS BOREALIS, Swinh. *Ibis*, 1874, p. 160.
LINOTA LINARIA, Newt., Yarr. *Brit. B.* II, p. 133 (1876).
DER BIRKEN-ZEISIG, en allemand.
THE MEALY REDPOLL, en anglais.
DE VLASVINK, en flamand.

Var. Hornemanni.

FRINGILLA BOREALIS. Tem. (nec Vieill.), *Man. d'orn.* III. p. 264 (1835).
? LINOTA CANESCENS, Bp. *List. Comp. B.* p. 34 (1838).
LINARIA BOREALIS, Audub. *Birds Am.* III, p. 120, pl. 178 (1841).
LINARIA HORNEMANNII, Holb. *Naturh. Tidsk.* IV. p. 398 (1843).
ACANTHIS CANESCENS, Bp. *Rev. crit.* p. 172 (1850).
AEGIOTHUS CANESCENS, Cab. (nec Gould) *Mus. Hein.* I, p. 161 (1851).
AEGIOTHUS EXILIPES, Coues, *Proc. Phil. Acad.* 1861, p. 385.
LINOTA LINARIA, Newt. *Notes orn. Icel.* p. 11 (1863).
AEGIOTHUS LINARIA *var.* EXILIPES, Coues, *Key*, p. 131, pl. 3 f. 6 (1872).
AEGIOTHUS CANESCENS *var.* EXILIPES, Ridgw. *B., Br., R., N. A. B.* I, p. 493, pl. 22 f. 2 (1874).
LINOTA EXILIPES, Newt. *Zoologist.* 1877, p. 6.

Var. Rufescens.

(Pl. 140b. — Tarin roussâtre).

LINARIA MINIMA, Briss. *Ornith.* III, p. 142 (1760).
LINARIA RUFESCENS, Vieill. *Mem. Real. Accad. Sc Tor.* XXIII, p. 202 (1816-18).
LINOTA LINARIA, p. Bp. *Comp. List B.* p. 34 (1838).
ACANTHIS RUFESCENS, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 540 (1850).
AEGIOTHUS RUFESCENS, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 161 (1851).
LINACANTHIS RUFESCENS, Des M. *Encycl. d'hist. nat.* V, p. 304 (1855-58).
ACANTHIS LINARIA, *var.* RUFESCENS, A. Lub. *Consp. av. Eur.* p. 18 (1871).
LINOTA RUFESCENS, Dress. *Birds of Eur.* IV, p. 17 (1877).
THE LESSER REDPOLL, en anglais.
HET BARMSIJSJE, en flamand.

Remarque. — Les auteurs admettent assez généralement cinq espèces de Sizerins, savoir : *Aegiothus linarius*, *holboellii*, *canescens*, *exilipes* et *rufescens*. Le Dr O. Finsch (1), qui a eu l'occasion d'examiner un grand nombre de ces oiseaux, tant européens qu'asiatiques et américains, était d'abord d'avis qu'il n'y a lieu d'admettre que deux espèces : les *Ae. linarius* et *canescens* (*Hornemanni*); à ce dernier il réunissait l'*exilipes*.

L'*Ae. holboellii*, qui se caractérise uniquement par son bec plus robuste et plus long, ne peut être conservé comme une race particulière; le bec des Sizerins est en général de dimensions variables, et l'on rencontre chez toutes les variétés et dans tous les pays du Nord des sujets dont le bec est plus grand ou plus gros que dans la généralité.

L'*Aegiothus Hornemanni*, Holb. diffère généralement du type *linarius* par une taille plus forte et par des teintes beaucoup plus pâles. Mais M. Finsch fait remarquer que la taille de cet oiseau est très variable et qu'elle ne peut servir de caractère ; on rencontre souvent, dit-il, des individus qui ne sont pas plus grands que les vrais *linarius*. Ce n'est donc que la coloration qui peut faire connaitre cette forme.

L'*Ae. exilipes* ne diffère de l'*Hornemanni* du Groenland que par une taille un peu moins forte. Cette race, que l'on croyait d'abord propre à l'Amérique boréale, a été trouvée depuis peu dans le nord de l'Europe et de l'Asie et jusque dans la Sibérie orientale et le nord de la Chine, en supposant que les *canescens* signalés par MM. David

(1) Abhandlungen vom Naturw. Vereine zu Bremen, III, p. 56; IV, p. 104 et V, p. 557 (1872-77).

et Taczanowski appartiennent à cette race (1). Toujours est-il que les sujets à teintes pâles et de grande taille ont été désignés sous le nom de *canescens* ou *Hornemanni*, et ceux de taille plus petite, sous celui d'*exilipes*. Quant à l'*Ae. rufescens*, il se distingue du vrai *linarius*, par une taille un peu plus petite et surtout par des teintes plus rousses; c'est une bonne variété propre aux îles Britanniques.

Dans son dernier travail sur les Sizerins (2), M. Finsch dit que parmi les oiseaux qu'il a rapportés de Sibérie, il s'en trouve qui se rapportent complètement à *l'exilipes*; d'autres, tirés en septembre au moment de la mue, ont la teinte roussâtre du *rufescens;* il ajoute qu'on rencontre des sujets de toutes les tailles, depuis celle du plus petit *linarius* jusqu'à celle du plus grand *Hornemanni;* la taille ne peut donc servir ici de caractère. Comme conclusion, le savant voyageur n'admet plus qu'une seule espèce de Sizerin.

Tout en partageant la manière de voir du Dr O. Finsch, je crois cependant devoir maintenir trois races ou variétés climatériques, savoir :

1° Le type *Linarius* du nord de l'ancien et du nouveau monde ;

2° La var. *Hornemanni* occupant toute la zone boréale entre le 68° et le 73° environ, et ne se montrant plus au sud qu'en hiver.

3° La var. *Rufescens*, propre aux îles Britanniques.

Il est aussi à remarquer que le terme de *canescens* ne peut être conservé pour la var. *Hornemanni*, car la planche et le texte correspondant du *Linaria canescens* de Gould (*Birds of Eur.*), se rapporte simplement au type *linarius* et non à la race pâle de la zone polaire; Gould ne parle, du reste dans son ouvrage que de deux espèces, et si à cette époque il avait connu la variété pâle, il en aurait certainement signalé trois. C'est donc bien à tort que la plupart des auteurs ont rapporté l'*Hornemanni* de Holboell au *canescens* de Gould.

Taile moyenne : 0m,12; ailes 0,075 (type *Linarius*).

Description du mâle adulte en été. — Partie antérieure du front cendrée; partie postérieure du front et vertex d'un rouge sang ; sourcils blanchâtres; nuque, côtés de la tête et manteau d'un gris blanchâtre varié de roussâtre avec le centre des plumes brun; croupion d'un rose plus ou moins vif et

---

(1) Voy. David et Oust. *Ois. de la Chine*, p. 336. — Taczanowski, *Bull. Soc. Zool. de France*, 1876, p. 180.

(2) *Reise nach West-Sibirien* p. 94 (1879).

marqué de taches brunes; sus-caudales brunes bordées de blanchâtre; ailes brunes, les couvertures et les rémiges tertiaires bordées de blanc (les bordures des couvertures formant deux bandes transversales blanches sur l'aile), lorums et gorge noirâtres; devant du cou et poitrine d'un rouge carminé, les autres parties inférieures blanchâtres; flancs flammêchés de brun; queue brune, rectrices liserées de blanchâtre. Bec brun à base jaunâtre, iris brun; pattes noirâtres.

Mâle en automne. — Le rouge du dessus de la tête moins étendu; moins de rose au croupion; couleurs en général plus ternes; plumes noirâtres de la gorge avec un liséré blanchâtre; cou et poitrine blanchâtres lavés latéralement de cendré roussâtre. Bec d'un jaune de cire avec la pointe et l'arrête noirâtres.

Femelle adulte. — Elle n'a du rouge que sur la tête; le cou et la poitrine sont blanchâtres lavés latéralement de cendré roussâtre.

Jeune. — Il ressemble à la femelle, mais il est plus roussâtre et n'a pas de rouge sur la tête.

Var. Hornemanni. — Taille ordinairement plus forte (0,125 à 0,140; ailes 0,070 à 0,080); bec en général plus robuste; coloration beaucoup plus pâle; rose du cou et de la poitrine également plus pâle ou nul; croupion légèrement lavé de rosâtre; taches des flancs réduites à de simples stries peu sensibles.

Var. Rufescens. — Ressemble au type *Linarius*, mais plus petit (0,113; ailes 0,071); les parties supérieures plus rousses et sans mélange de gris blanchâtre; bordures des couvertures des ailes et des rémiges tertiaires d'un blanc roussâtre.

Hab. — Le Sizerin boréal habite en été toute la zone froide jusqu'au 71° (*Middendorff*); il visite irrégulièrement en hiver toute l'Europe jusqu'en Sicile (*Malherbe*), en Turquie (*Elwes* et *Buckley*) et en Grèce (*von der Muhle*). Ses apparitions dans le nord de l'Afrique sont douteuses. En Asie on l'observe en hiver dans toute la zone centrale, depuis le Caucase (*Radde*) et le Turkestan (*Severtzow*) jusqu'au nord de la Chine et du Japon (*David*). En Amérique il est commun dans toutes les parties septentrionales depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique; en hiver il descend au sud jusqu'à New-York et Washington, soit jusque vers le 42° l. N. (*Coues*, *Cooper*).

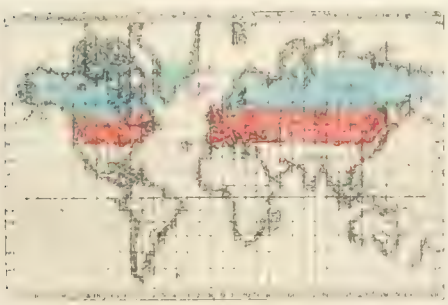

La var. *Hornemanni* est propre à toute la zone boréale jusqu'au 73° (*Holboell*); en hiver elle descend dans le nord de l'Europe, en Sibérie (où M. Dybowski l'a même rencontrée au sud du lac Baical), dans le nord de la Chine (*David*) et dans l'Amérique septentrionale (*Coues*), mais pas aux Etats-Unis.

La var. *Rufescens* est sédentaire en Ecosse, dans le nord de l'Angleterre et de l'Irlande et ne se montre qu'en hiver dans les parties méridionales de ces pays (*Newton*, *Harting*, *Dresser*). En hiver on la voit régulièrement en Belgique, en Hollande (*Schlégel*), en France (*Degl.* et *Gerbe*) jusqu'au sud de l'Espagne (*Irby*) ; elle se montre accidentellement dans certaines parties du nord de l'Italie (*Salvadori*). En Belgique elle est généralement plus abondante que le type *Linarius*, qui ne nous arrive qu'irrégulièrement.

Mœurs. — Ces trois variétés ne diffèrent guère entre elles par leurs mœurs et leur mode de nidification. Le Sizerin boréal ou Tarin sizerin et sa variété roussâtre, arrivent dans nos contrées à partir des premiers jours de novembre, rarement plus tôt, mais souvent à la fin de ce mois et en décembre; l'un et l'autre émigrent vers la fin de février. Naumann pense cependant, que quelques couples de l'espèce type nichent dans certaines parties de l'Allemagne, en Thuringe par exemple; Tschudi rapporte qu'en Suisse ces oiseaux se tiennent en été dans le petit bois réservé qui domine Andermatt et qu'ils y nichent chaque année. En Belgique ils arrivent parfois par troupes énormes qui vont se confondre avec les bandes de Sizerins roussâtres. Suivant le baron F. Fallon, quelques couples de ces derniers nicheraient, paraît-il, dans notre pays, ce qui ne me paraît pas impossible.

Cette espèce supporte parfaitement les froids les plus rigoureux et elle n'émigre que par suite du manque de nourriture; c'est la raison pour laquelle nous ne voyons pas la race du nord venir régulièrement chez nous chaque hiver comme la race anglaise, qui est moins habituée aux grands froids. Il paraît, du reste, que les bandes que nous voyons arriver dans l'Europe centrale, ne sont rien en comparaison de celles qui restent toute l'année dans le nord.

Chez nous ces oiseaux recherchent les bois riches en bouleaux et en aunes, mais on les voit aussi dans les champs bordés d'arbres isolés ou de buissons, et ils s'aventurent même jusque dans les villages ; dans leur patrie, au contraire, ils ne quittent presque pas les forêts de bouleaux.

Ce sont des oiseaux gais, vifs, agiles, et avec cela inoffensifs et

confiants envers l'homme; on peut les prendre au piège ou les tirer avec la plus grande facilité. Ils sont toujours en mouvement et sautillent à terre avec assez de légèreté; sur les arbres ils sont d'une agilité incroyable, volent de branche en branche et se suspendent aux rameaux, tout en faisant entendre un gazouillement continuel. Rien n'est plus beau que de voir un bouleau chargé d'une troupe de ces joyeux oiseaux, car ils rivalisent avec les Mésanges en vivacité et en agilité.

Les Sizerins, comme nous l'avons déjà vu, sont très sociables et vivent toujours en bandes; ceux qui s'en éloignent un peu sont bientôt rappelés à grands cris par leurs compagnons; les couples qui se trouvent par hasard isolés, cherchent aussitôt à se joindre à une troupe de Tarins ordinaires. En hiver on les rencontre souvent dans les champs en société de Linottes, ou même de Moineaux friquets; mais quand ils sont avec d'autres oiseaux, ils se montrent toujours plus craintifs que quand ils sont accompagnés de leurs semblables.

Leur vol est rapide, en ligne ondulée et ressemble à celui des Tarins ordinaires. Pour franchir un espace dépourvu d'arbres, ils s'élèvent assez haut dans les airs, tandis qu'ils restent près du sol dans les endroits boisés. Le cris d'appel diffère de celui des autres Tarins et peut se rendre par *tschètt tschètt* ou *tschutt tschutt*; ils le font entendre continuellement aussi bien au repos qu'en volant. Le chant du mâle est insignifiant et peu soutenu.

La nourriture de cette espèce se compose de graines oléagineuses et principalement de la semence du bouleau et de l'aune. En hiver les Sizerins vont glaner dans les champs les diverses graines oléagineuses. Ils enlèvent avec soin les pellicules de toutes les graines qu'ils mangent, et avalent aussi du gros sable et de très petites pierres pour faciliter la trituration dans l'estomac. En été ils se nourrissent d'insectes et surtout de mouches. « J'en vis beaucoup, dit A. Brehm, au nord de Tromsœ; ils étaient là par familles avec leurs petits, qui venaient à peine de quitter leur nid, et qu'ils nourrissaient d'insectes. Ils n'étaient pas faciles à observer, et il me fut impossible de me procurer des jeunes encore au nid. Les forêts étaient remplies de moustiques, à un tel point qu'on n'y pouvait chasser, sans endurer des peines et des tourments dont on ne peut se faire une idée. Dans ce lieu même où se tenaient les Sizerins, tous les arbres, tous les buissons étaient littéralement entourés d'un nuage de mouches, et l'homme qui s'y hasardait était aussitôt assailli et couvert de piqûres

tellement douloureuses, qu'il ne pouvait poursuivre sa chasse. Quant à nos oiseaux, ils trouvaient là très facilement à se nourrir en été, et il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'ils souffrent de la faim en hiver. »

Reproduction. — Les Sizerins qui habitent la zone septentrionale, nichent ordinairement dans des buissons de bouleaux à deux ou trois pieds du sol. Le nid est formé de brichettes, de brindilles et de mousse; l'intérieur est tapissé de duvet végétal et de plumes de Lagopède. La ponte est de cinq ou six œufs, d'un vert bleuâtre et parsemés de petites taches et de points d'un brun rougeâtre, souvent plus nombreux près du gros bout. Ils mesurent environ 17 millimètres sur 13.

Au sujet de la var. *Rufescens*, M. Dresser dit : « Le Sizerin roussâtre n'est pas seulement très sociable pendant l'automne et l'hiver, mais on voit encore pendant la période de la reproduction plusieurs couples nicher les uns près des autres ; autant que j'ai pu m'en assurer cependant, ceci est plutôt l'exception que la règle et peut dépendre de ce que l'endroit convenait également bien à tous les oiseaux. Le nid est ordinairement construit tout près de l'eau ou à quelque distance de celle-ci ; il est généralement fixé dans un buisson, sur un arbuste peu élevé, dans un tailli, parfois aussi dans les broussailles qui couvrent les flancs des montagnes. Le nid est très proprement fait de baguettes sèches et de mousse, et l'intérieur est garni de laine, de duvet végétal (surtout de celui provenant des châtons de saules), de poils ou de plumes. Comparé à celui de l'*Ac. linarius*, ce nid paraît très petit ; un de ma collection, provenant d'Ecosse, mesure 2, 8 pouces de diamètre extérieur et 1, 8 de hauteur, le creux a 1, 75 de diamètre et 1 pouce de profondeur. Il est proprement construit de baguettes pliées de couleur sombre mêlées à de la laine et à quelques poils; l'intérieur est tapissé de laine blanche et de crins.

« Les œufs, au nombre de quatre à six, sont ordinairement pondus au commencement de mai. Par leur forme et leur couleur, ils ressemblent à ceux de l'oiseau du nord, mais ils sont plus petits » (1.)

GENRE LXX.

CHARDONNERET. — CARDUELIS.

CARDUELIS, Briss. *Ornith.* III, p. 53 (1760).
FRINGILLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 318 (1766).

---

(1) Dresser, *Birds of Europe* IV, p. 49.

Emberiza, Scop. *Ann.* p. 144 (1769).
Acanthis, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 125 (1803).
Passer, Pall. *Zoogr.* II, p. 1[illegible] (1811).
Spinus, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 233.

Car. — Bec conique, assez allongé, très légèrement fléchi à la pointe qui est aiguë ; bords de la mandibule inférieure formant un angle saillant à la base ; narines presque cachées par les plumes raides du front ; ailes dépassant le milieu de la queue, aiguës, les deux premières rémiges d'égale longueur ; queue de longueur moyenne, échancrée ; tarses courts, pouce plus court que le doigt externe, à ongle allongé et recourbé ; ongles des autres doigts grêles et comprimés.

Hab. — Les quelques espèces connues de ce genre sont répandues en Europe, en Asie et dans le nord de l'Afrique.

142. — Le Chardonneret élégant ou Tarin chardonneret.

CARDUELIS ELEGANS, *Steph.*

(Pl. 141).

Fringilla carduelis, Lin. *Syst. nat.* I, p. 318 (1766).
Emberiza carduelis, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 144 (1769)
Fringilla ochracea, Gm. *Syst. nat.* I, p. 928 (1788).
Acanthis carduelis, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 125 (1803).
Passer carduelis, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 15 (1811).
Spinus carduelis, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 233 (1816).
Carduelis carduelis, Boie, *Isis*, 1822, p. 554.
Carduelis elegans, Steph. in *Shaw*, *Gen. Zool.* XIV, p. 30 (1826).
Carduelis septentrionalis et germanica, C. Brm. *Isis*, 1828, p. 1277.
Carduelis aurata, Eyt. *Cat. Br. Birds*, p. 20 (1[illegible]).
Carduelis accedens, aurantiipennis, meridionalis, C. Brm. *Vogelf.* p. 109 (1855).
Der Distel-Zeisig, en allemand.
The Goldfinch, en anglais.
De Distelvink, en flamand.

Taille : 0,12 ; ailes 0,075.

Description du mâle adulte. — Face d'un rouge cramoisi ; lorums noirs ; joues blanchâtres ; dessus de la tête noir et cette teinte descend en se rétrécissant sur les côtés de la tête en arrière de la région parotique ; nuque d'un cendré blanchâtre ; dessus du corps d'un brun roux clair ; sus-caudales blanches, variées de roussâtre ; ailes noires, traversées obliquement par une large bande d'un jaune vif, plus étendue sur les primaires ; rémiges terminées par une petite tache blanche ; parties inférieures d'un blanc assez pur, sauf la poitrine et les flancs qui sont d'un roux fauve ; queue noire, les trois rectrices latérales avec une grande tache blanche sur la barbe interne, les autres ter-

minées par une tache arrondie blanche qui disparaît par l'usure des pennes. Bec d'un blanc roussâtre avec la pointe brune; iris brun; pattes brunâtres.

Femelle. — Celle-ci est difficile à distinguer, parce que les mâles de seconde année présentent souvent les mêmes caractères. Chez la femelle adulte le rouge de la face est moins étendu et tire un peu sur l'orange; le noir de la tête est brunâtre; les petites couvertures des ailes sont bordées de brun (elles sont entièrement noires chez le mâle); le blanc des parties inférieures est plus ou moins lavé de roussâtre.

Jeune. — Parties supérieures d'un brun roussâtre clair, plus ou moins tachées de brun; parties inférieures d'un blanc sale, avec des taches d'un brun roussâtre à la gorge et sur la poitrine; ailes comme chez l'adulte, mais les couvertures bordées de cendré roussâtre et les taches blanches de l'extrémité des rémiges plus grandes et un peu roussâtres.

Var. accid. — On rencontre quelquefois des aberrations d'un blanc pur ou couleur isabelle, ou irrégulièrement tachées de blanc, à tête blanche ou encore à ailes blanches. En captivité les Chardonnerets passent parfois plus ou moins au mélanisme.

Hab. — Le Chardonneret élégant habite toute l'Europe jusqu'au 64° $\frac{1}{2}$ l. N. (*Collett*) et il est sédentaire et commun à partir du sud de la Suède (*Sundevall*). Il est rare en Finlande et dans l'Archangel qui forment sa limite septentrionale (*Dresser*); mais il est généralement commun et sédentaire dans la Russie méridionale, en Danemark, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Belgique, aux îles Britanniques, en France, en Suisse et dans tout le midi de l'Europe jusqu'en Sicile (*Malherbe*), à Malte (*Wright*) et en Grèce (*Lindermayer*).

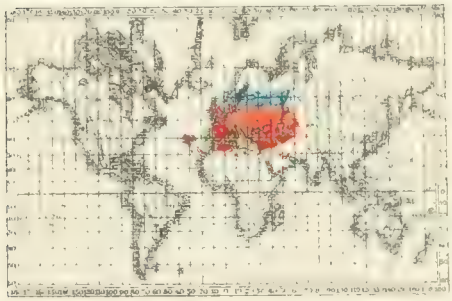

Cet oiseau est aussi commun et sédentaire en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*Blanford*), au Caucase (*Radde*), en Turkestan (*Severtzow*), au Maroc (*Drake*) et en Algérie (*Loche*); il ne se montre qu'en hiver dans la Basse-Egypte (*de Heuglin*). Le Chardonneret vit également aux îles Madère et Canaries (*Bolle*). Il est devenu sauvage à Cuba où Gundlach en vit une bande ayant les mêmes habitudes que chez nous.

Mœurs. — Cette espèce est sédentaire à partir du midi de la Suède, mais la plupart de ces oiseaux émigrent cependant à l'approche du froid, et il en est de même dans le nord de l'Allemagne. Dans certaines

parties de la Belgique, spécialement dans les montagnes boisées des bords de la Meuse, dans le Condroz et dans les Ardennes, il est sédentaire et assez commun ; dans le reste du pays il est seulement de passage en hiver. En automne les Chardonnerets parcourent la contrée par bandes nombreuses ; celles-ci se divisent au commencement de l'hiver en petites troupes que l'on rencontre alors dans tous les endroits où les chardons, les bouleaux et les aunes sont abondants. Ces oiseaux se tiennent la plupart du temps au sommet des arbres et y passent également la nuit.

Les Chardonnerets habitent autant les jardins et les vergers que les bois, mais ils évitent les forêts sombres. Ils se tiennent volontiers dans le voisinage des lieux habités d'où ils peuvent facilement se rendre dans les champs et les prés ; à l'arrière-saison il n'est pas rare de les rencontrer par troupes sur les chaussées près desquelles croissent des chardons, dont les graines forment leur mets favori.

Cet oiseau est recherché non seulement pour son beau plumage, mais encore pour sa gaîté et son chant ; il est remuant, agile, intelligent et rusé ; il grimpe et vole avec facilité, mais ne descend pas volontiers à terre parce qu'il est mauvais marcheur. Il est aussi prudent et reconnaît bientôt les endroits où sa vie est menacée ; s'il se repose de préférence au sommet des arbres et des arbrisseaux, c'est pour mieux pouvoir explorer les alentours et éviter le danger ; il se méfie toujours de l'homme, mais il n'est réellement craintif que quand il a été chassé. Son naturel remuant ne lui permet pas de rester longtemps en place, il doit toujours voler de branche en branche et passer d'un arbre ou d'un buisson à l'autre, et toujours en chantant. Ce charmant oiseau grimpe et se suspend aux rameaux avec presque autant d'adresse que les Mésanges. Il est sociable mais ne recherche pas la société d'autres oiseaux ; en hiver, cependant, on le voit parfois sur les aunes et les bouleaux avec des Mésanges bleues, mais rarement avec des Tarins ou d'autres oiseaux, avec lesquels il vit cependant en bonne intelligence.

Le vol du Chardonneret est léger, rapide, un peu saccadé et ondulé ; en volant l'oiseau pousse ordinairement les cris de *pic pic*, *pickelnik*, *ki kleia* ; son cri d'appel ordinaire est *stiglitz* ou plutôt *stiglit*, *pickelnick* ; son cri d'avertissement peut se rendre par *mar*. Le chant du mâle est clair et sonore, mais inférieur à celui de la Linotte ordinaire.

Le Chardonneret se nourrit de toutes espèces de graines ; en été,

dit Naumann, il prend également des insectes et en donne même à ses petits. Aussi longtemps que cela lui est possible, il ne descend pas à terre pour chercher ses aliments, mais se borne à les prendre sur les arbres, sur les buissons et sur les plantes basses. Son nom lui vient de sa prédilection pour les graines des diverses espèces de chardons, et il n'en cherchera d'autres que quand celles-ci lui font défaut; il aime aussi les graines de bardane, de laitue, de colza et d'autres plantes herbacées, ainsi que celles du bouleau et de l'aune. Il boit beaucoup et se tient pour cette raison dans les endroits qui ne sont pas trop éloignés de l'eau.

Il est facile d'apprivoiser cette espèce et de la conserver en cage, mais pendant les premiers jours elle se montre très farouche; avec un peu de patience on peut lui apprendre quelques tours d'adresse. Le mâle chante presque toute l'année, sauf à l'époque de la mue, et les jeunes qu'on a élevés imitent assez bien le chant du Serin canari; en volière il s'accouple souvent avec la femelle de ce dernier et produit de jolis métis.

En captivité on doit donner aux Chardonnerets alternativement des graines de pavot, de chardon, de bardane, du chènevis brisé et de la verdure. On nourrit les jeunes, d'abord avec du pain trempé dans du lait, plus tard avec des graines de pavot ramollies dans l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient en état de broyer les graines sèches. Il arrive parfois que ces oiseaux subissent, en cage, des altérations de couleur: le rouge passe à l'orange et tout le plumage peut devenir plus ou moins noir.

Reproduction. — Le Chardonneret niche dans les bois, dans les vergers et les jardins, et il place son nid dans une bifurcation de la cime d'un arbre, souvent d'un arbre fruitier. Le nid est solidement et artistement construit à l'aide de radicelles et de fibres végétales bien enchevêtrées et entremêlées de mousses, de lichens, de flocons de laine et de toiles d'araignées; l'intérieur est tapissé d'une couche de duvet, d'aigrettes de chardons, de crins et de soies de porc. La femelle est seule à construire ce nid, car le mâle ne l'assiste que rarement, mais il cherche à la distraire par son chant.

La ponte a lieu dans le courant d'avril ou en mai, et se compose de quatre ou cinq œufs arrondis, d'un blanc verdâtre avec des taches nuageuses violacées et des points rougeâtres et brunâtres, disposés ordinairement en couronne vers le gros bout; ces œufs mesurent environ 17 millim. sur 13. La femelle couve seule pendant treize ou

quatorze jours, et pendant tout ce temps le mâle pourvoit à son entretien; les petits sont élevés en commun. En juillet a lieu une seconde ponte.

GENRE LXXI.

TARIN. CHRYSOMITRIS.

CARDUELIS, Briss. *Ornith.* III, p. 65 (1760).
FRINGILLA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 320 (1766).
EMBERIZA, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 144 (1769).
LINARIA, Leach, *Cat. M. and B. Br. Mus.* p. 15 (1816).
SPINUS, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 234 (1816).
SERINUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 555.
CHRYSOMITRIS, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.

Car. — Bec peu allongé, conique, aigu, comprimé vers la pointe; narines arrondies, en partie découvertes; ailes aiguës, atteignant à peine le milieu de la queue, les deux premières rémiges d'égale longueur; queue de longueur moyenne, très échancrée; tarses courts; doigts médiocres; ongles comprimés et crochus.

Hab. — On rencontre des espèces de ce genre en Europe, en Asie et surtout dans l'Amérique septentrionale et méridionale; la plupart des espèces connues sont américaines.

143. — **Le Tarin ordinaire.**

CHRYSOMITRIS SPINUS, *Boie ex Lin.*

(Pl. 142.)

CARDUELIS LIGURINUS, Briss. *Ornith.* III, p. 65 (1760).
FRINGILLA SPINUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
EMBERIZA SPINUS, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 144 (1769).
FRINGILLA FASCIATA, P. L. Müll. *Natursyst. suppl.* p. 165 (1776).
ACANTHIS SPINUS, Bechst. *Ornith. Taschenb.* p. 127 (1803).
LINARIA SPINUS, Leach, *Syst. Cat. M. and B. Br. Mus.* p. 15 (1816)
SPINUS VIRIDIS, Koch, *Baier. Zool.* I. p. 235 (1816).
SERINUS SPINUS, Boie, *Isis*, 1822, p. 555.
CARDUELIS SPINUS, Steph. in *Shaw*, *Gen. Zool.* XIV. 1. p. 33 (1826).
CHRYSOMITRIS SPINUS, Boie, *Isis*, 1828, p. 322.
SPINUS ALNORUM, MEDIUS, BETULARUM, C. Brm. *Isis*, 1828, p. 1277.
SPINUS OBSCURUS, C. Brm. *Vogelf.* p. 108 (1855).
CHRYSOMITRIS DYBOWSKII, Tacz. *Journ. f. Ornith.* 1876, p. 199.
DER ERLEN-ZEISIG, en allemand.
THE SISKIN, en anglais.
HET SIJSJE, en flamand.

Taille : 0,11; ailes, 0,073

Description du mâle en été. — Dessus de la tête noir; côtés de la tête d'un vert olivâtre avec une raie derrière l'œil d'un vert jaunâtre; dessus du cou et du corps d'un vert olivâtre varié de cendré avec le centre des plumes noirâtre; croupion d'un vert jaunâtre; ailes noirâtres: petites couvertures bordées de vert olivâtre, les plus grandes de blanchâtre, rémiges à base jaune, plus pâle chez les secondaires, et lisérées de vert jaunâtre; gorge noire; poitrine d'un jaune verdâtre; abdomen et sous-caudales blanchâtres, avec des taches noirâtres sur ces dernières et sur les flancs; extrémité de la queue et les deux rectrices médianes d'un brun noirâtre, ces dernières lisérées d'olivâtre, les autres rectrices jaunes à leur moitié inférieure. Bec couleur de corne clair, avec la pointe et l'arête brunes; iris brun; pattes brunâtres.

En hiver les plumes noires de la tête et de la gorge sont bordées de cendré.

Femelle. — Point de noir sur la tête et à la gorge; toutes les parties supérieures sont d'un cendré verdâtre avec de grandes taches noirâtres au centre des plumes; parties inférieures blanchâtres, lavées de jaunâtre sur les côtés du cou et de la poitrine; côtés du cou et de la poitrine, flancs et sous-caudales avec de nombreuses taches noirâtres; le reste comme chez le mâle mais le jaune partout plus pâle.

Jeune. — Ressemble à la femelle mais les teintes sont moins pures.

Var. accid. — On rencontre parfois des sujets entièrement blancs, tachés de blanc ou de couleur isabelle; il y en a aussi dont les ailes et la queue sont blanches, tandis que le restant du plumage est de couleur normale.

Remarque. — Sous le nom de *Chrysomitris Dybowskii*, M. Taczanowski a décrit une espèce dont M. Dybowski lui a envoyé un mâle et trois femelles, pris sur l'île Askold sous le 43° l. N. (1). Cette espèce, dit l'auteur, diffère principalement du *Ch. spinus* par des couleurs plus vives, par l'absence de noir à la gorge et par la raie sourcilière prolongée jusqu'au front.

M. Taczanowski n'a donc eu qu'un mâle à sa disposition pour faire la diagnose de cette nouvelle espèce, dont la femelle, dit-il, ressemble à celle du Tarin ordinaire. Mais il est à remarquer que chez les individus de notre continent, on rencontre parfois des sujets chez lesquels la raie sourcilière est plus ou moins prolongée jusqu'au front, ou dont la gorge est blanchâtre au lieu de noire. J'ai sous les yeux un mâle pris en Belgique, qui n'offre pas la moindre trace de noir à la

(1) *Journ. f. Ornith.* 1876. p. 199. — Voy. aussi le *Bull. de la Soc. Zool. de France*, 1876, p. 180.

gorge. Le *Ch. Dybowskii* n'est, selon moi, qu'une simple variété individuelle.

Hab. — Le Tarin ordinaire habite toute l'Europe et le nord de l'Asie jusqu'au Japon. Au nord on le rencontre jusqu'en Laponie où il est cependant rare (*Sundevall*); il niche dans l'Europe septentrionale y compris l'Ecosse, mais on l'a vu aussi nicher accidentellement en Angleterre dans les comtés de Westmoreland, Durham, Lancashire, Yorkshire, Oxfordshire, Gloucestershire, Surrey et Dorsetshire ; en hiver on le voit dans toute l'Angleterre mais irrégulièrement en Irlande (*Harting*). Ce n'est qu'en hiver que nous voyons cet oiseau en Belgique, mais souvent en très grand nombre; il en est de même dans les contrées voisines et méridionales; ses visites sont cependant rares en Portugal (*du Bocage*), en Espagne (*Irby*), dans le sud de l'Italie et en Sicile, mais régulières en Sardaigne, à Malte (*Salvadori*) et en Grèce (*Krüper*).

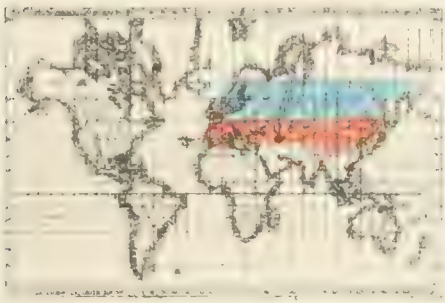

En Asie cet oiseau est répandu dans toute la Sibérie (*Radde*), *Middendorff*) jusqu'en Chine (*David*) et au Japon, où il est commun dans les plantations et les bois des environs de Hakodadi (*Whitely*). Il niche dans les hautes régions du Caucase (*Radde*), et se montre accidentellement pendant l'hiver en Asie Mineure (*Krüper*), en Algérie (*Loche*), au Maroc (*Drake*) et aux îles Canaries (*Bolle*).

Mœurs. — Le Tarin est donc un oiseau du nord, d'où il émigre en automne; il passe chez nous par bandes considérables en octobre et en novembre et une partie hiverne dans le pays; il est cependant à remarquer que ces oiseaux n'arrivent pas régulièrement chaque hiver en nombre aussi considérable, mais ils sont toujours de passage régulier. En mars, ils retournent dans le pays qui les a vus naître et voyagent généralement par bandes composées parfois de milliers d'individus ; ils sont sédentaires dans le nord de l'Allemagne.

C'est un oiseau forestier qui se tient de préférence dans les bois de pins et de sapins des régions montagneuses. En hiver les Tarins se rendent dans les champs, dans les jardins, et ils apparaissent souvent par milliers aux environs des villages et jusque dans leur intérieur ; ils sont surtout nombreux dans les localités où il y a beaucoup d'aunes et de bouleaux, dont la semence est leur nourriture favorite. On les ren-

contre donc souvent dans les vallées humides et près de l'eau, où les aunes se développent particulièrement bien ; ils se perchent de préférence dans la couronne des arbres, moins souvent sur les buissons et ils ne vont que rarement à terre où ils sautillent cependant avec légèreté ; ils passent également la nuit au sommet des arbres.

Le Tarin ordinaire est un charmant petit oiseau, toujours gai, insouciant et agile, pouvant se suspendre aux rameaux, la tête en bas, et se montrant en toutes circonstances presque aussi adroit qu'une Mésange. Il est très confiant, s'inquiète fort peu de l'approche d'un homme, et même la perte de sa liberté ne paraît guère le soucier beaucoup; il est malgré cela très craintif, s'effraye au moindre bruit produit subitement, la chute d'une pierre, un coup de fusil, même le brusque passage d'un grand oiseau, le met en fuite. Il ne recherche pas la société d'autres oiseaux, mais à l'occasion il vit en bonne intelligence avec eux.

Au printemps, le mâle se montre assez agité, bat des ailes, étale sa queue, s'élève assez haut dans l'air en décrivant des cercles et en faisant entendre sa voix sifflante; la femelle reste tranquille, ne s'éloigne guère du mâle, le becquète et erre avec lui aux environs. On trouve ordinairement plusieurs couples réunis, vivant en parfaite harmonie et cherchant en commun leur nourriture.

Le vol de ce Tarin est léger et rapide, aussi a-t-il bientôt franchi un grand espace découvert. Son cri peut se rendre *tettet, tettertettet* d'un ton assez faible, puis *die die, dil, dei* d'une voix sifflante qui forment le cri d'appel; ces derniers cris sont particulièrement propres au mâle, qui les prolonge de façon à produire les sons de *didel, didlei*. Le chant du mâle n'est pas des plus beaux, mais il plaît par sa sonorité et sa persévérance, car on l'entend presque toute l'année, sauf à l'époque de la mue.

C'est un granivore qui se nourrit particulièrement de la semence de divers arbres, tels que aune, bouleau, pin, sapin, etc., mais il préfère les graines de l'aune à toutes les autres ; il ne dédaigne pas non plus les graines de chardons, de bardane, de laitue et d'une foule d'autres plantes ; en été il mange également des insectes et des larves, et en nourrit ses petits.

Il y a peu d'oiseaux qui se familiarisent aussi facilement que le Tarin et qui s'habituent aussi vite à la captivité. Il se reproduit même dans les grandes volières et donne d'assez beaux métis avec

le Serin canari. On le nourrit de graines de pin, de pavot et de colza ainsi que de mouron vert.

Reproduction. — « Les Tarins s'accouplent en avril. Peu de temps après, dit C. Brehm, commence la construction du nid. La femelle cherche un endroit favorable, et l'on ne peut assez admirer la prudence avec laquelle elle le choisit. Je n'ai jamais vu de nid de Tarin que sur les pins et les sapins ; ils étaient toujours près de l'extrémité des branches et si bien cachés qu'ils étaient invisibles. L'un est établi sur une branche de pin couverte de lichens, et ce n'est que d'en haut que l'on peu reconnaître le nid à sa cavité ; souvent encore, une petite branche en masque la vue, et de tous côtés le nid se confond avec les lichens. D'autres sont construits à la cime des arbres et dans un tel entrelacement de rameaux, qu'un jour mon dénicheur, auquel j'avais bien indiqué la branche, n'aperçut le nid qu'à la distance de deux pieds, et ne le découvrit qu'après que, sur mon conseil, il eut écarté les rameaux.... De plus, ils sont établis à dix ou vingt brasses du sol, très loin du tronc de l'arbre, ce qui les rend encore plus difficiles à apercevoir et à atteindre ; aussi sont-ils invisibles jusqu'à un certain point. Le nid est très vite achevé. Dans les deux couples que j'ai observés, le mâle prenait sa part de la besogne ; les deux époux arrivaient ensemble, l'un attendant l'autre pour s'envoler de nouveau de compagnie. Ils cassaient de petites branches sèches pour faire la charpente du nid, arrachaient la mousse des troncs d'arbres, et arrivaient chaque fois le bec rempli de matériaux. Il était très curieux de les voir arranger de la laine : ils la maintenaient avec une patte et la tiraient avec le bec jusqu'à ce qu'elle fût tout effilée. Je les ai vus très affairés à cette construction le matin et l'après-midi.

« Dans d'autres cas, la femelle travaillait seule, mais le mâle volait toujours à côté d'elle. Pleins de confiance, ils n'ont aucune crainte si on les observe de près ; mais souvent ils abandonnent un nid commencé pour en faire un autre. L'année dernière je surpris un couple de Tarins qui faisait son nid sur un sapin ; je revins deux jours après sur les lieux et je vis, non sans étonnement, la femelle travailler à un second nid sur le même arbre. Cette particularité, qui est commune au Tarin et à la Fauvette grise, rend encore plus difficile la recherche du nid. En 1819, je trouvai trois nids de Tarins, tous trois abandonnés ; mon dénicheur, de son côté, en découvrit un qui était pareillement délaissé.

« Le Tarin aime beaucoup l'eau, à en juger du lieu qu'il choisit pour nicher. Des trois nids que je vis, deux étaient près d'une grande mare, le troisième, près d'un étang ; j'en trouvai un autre non loin d'un ruisseau. »

Le nid est de forme arrondie, à parois épaisses et généralement composé de brins d'herbes, de mousse, de lichens, de laine, le tout retenu et relié par des radicelles ; l'intérieur est tapissé de radicelles, de duvet végétal, de mousses fines et de plumes. La cavité de ce nid est assez profonde et contient cinq ou six œufs, d'un vert pâle avec des taches et des points rougeâtres, qui sont souvent disposés en couronne près du gros bout ; ils mesurent environ 17 millim. sur 13. Une seconde ponte a lieu en juin.

La femelle couve seule pendant treize ou quatorze jours.

SOUS-FAMILLE

DES PYRRHULINÉS — PYRRHULINÆ

Car. — Bec court, épais, plus ou moins bombé de tous côtés, obtus, à mandibule supérieure dépassant l'inférieure et légèrement fléchie.

GENRE LXXII.

ROSELIN OU CARPODAQUE. — CARPODACUS.

Loxia, Pall. *Nov. Com. Petrop.* XIV, p. 587 (1770).
Pyrrhula, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 8 (1811).
Fringilla, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 77 (1815).
Coccothraustes, Vieill. *Nouv. dict. d'hist. nat.* XIII, p. 539 (1817).
Linaria, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
Erythrina, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
Carpodacus, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 161 (1829).
Erythrothorax, Brm. *Vog. Deutschl.* p. 249 (1831).
Chlorospiza, Bp. *Faun. Ital. Ucc.* pl. 38 (1832).
Erythrospiza, Bp. *Comp. list B.* p. 35 (1838)
Hæmorrhous, Jerd. *Madr. Journ.* 1840, p. 36.
Propasser, Hogs. in *Gr. Zool. Misc.* p 85 (1844).
Pyrrhulinota, Hodgs. *Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 36.
Bucanetes, Cab. *Mus. Hein.* I, p. 164 (1851).

Car. — Bec assez court, conique, épais, légèrement bombé, à mandibule supérieure un peu arquée ; narines basales, cachées par les plumes du front ; ailes allongées, sub-aiguës, 2e et 3e rémiges les plus longues ; queue moyenne, échancrée ; pattes assez robustes.

Hab. — On rencontre des sujets de ce genre en Europe et surtout en Asie et dans l'Amérique septentrionale et centrale.

144. — **Le Roselin ou Carpodaque cramoisi.**

CARPODACUS ERYTHRINUS, *Kp. ex Pall.*

(Pl. 138).

? Fringilla flammea, Lin. *Syst. nat.* I, p. 322 (1766).
Loxia erythrina, Pall. *Nov. Comm. Ac. sc. Petrop.* XIV, p. 587, pl. 23, f. 1. (1770)
Loxia cardinalis, Beseke (nec Lin.) *Vög. Kurl.* p. 77 (1792).
Loxia rosea, Vieill. *Ois. chant.* pl. 65 (1805).
Loxia erythræa, End. et Scholtz, *Schlesische Naturf.* I, p. 17 pl. 5; II, p. 185, pl. 77 (1809).
Pyrrhula erythrina, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 8 (1811).
Fringilla erythrina, Mey. *Vög. Liev. und Esthl.* p. 77 (1815).
Coccothraustes rosea, Vieill. *N. dict. d'hist. nat.* XIII, p. 539 (1817).
Linaria erythrina, Boie, *Isis*, 1822, p. 552.
Coccothraustes erythrina, Bonn. et Vieill. *Enc. méth.* p. 1003 (1823).
Fringilla incerta, Risso, *Hist. nat. de l'Eur. mér.* III, p. 52 (1826).
Erythrina rubrifrons, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
Carpodacus erythrinus, Kaup, *Natürl. Syst.* p. 161 (1829).
Erythrothorax rubrifrons, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 249 (1831).
Chlorospiza incerta, Bonap. *Faun. Ital. Ucc.* pl. 38 (1832).
Serinus erythrina, Homey. *Vögel Pommerns*, p. 44 (1837).
Erythrospiza erythrina, Bp. *Comp. list B.* p. 35 (1838).
Hæmorrhous roseus, Jerd. *Madr. Journ. lit. sc.* p. 36 (1840).
Erythrospiza rosea, Blyth, *J. As. Soc. Beng.* XI, p. 461 (1842).
Pyrrhulinota rosæcolor vel rosea, et propasser sordidus, Hodgs. in *Gr. Zool. Misc.* p. 85 (1844).
Pyrrhulinota roseata, Hodgs. *Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 36.
Erythrospiza incerta, Degl. *Orn. eur.* II, p. 540 (1849).
Erythrothorax erythrinus, A. Brm. *Vie des animaux*, éd. fr. III p. 84 (1868 ?)
Der Karmin-Gimpel, en allemand.
The Scarlet Grosbeak, en anglais.
De Rooskleurige Goudvink, en flamand.

Taille : 0m138 ; ailes 0,084

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête, joues, gorge, devant du cou, poitrine et croupion d'un rouge cramoisi, moins pur sur la poitrine; lorums, régions parotiques, nuque et dos d'un cendré foncé, nuancé de rose sur ce dernier; couverture des ailes brunes, bordées de rouge sombre; rémiges également brunes mais lisérées de blanc rosé; parties inférieures blanches, mais nuancées de rose au bas de la poitrine et de cendré sur les

flancs; queue brune, les rectrices lisérées de roux rosé. Bec brun, plus pâle en dessous; pattes et iris bruns.

Femelle. — Celle-ci diffère considérablement du mâle et sa taille est un peu plus petite. Parties supérieures d'un brun olive, plus pâle et plus roussâtre sur les côtés de la tête; ailes et queue brunes, les couvertures et les scapulaires bordées de blanc sale, les rémiges et les rectrices lisérées d'olivâtre ; parties inférieures blanchâtres, lavées de cendré sur les flancs et aux sous-caudales, et marquées sur les côtés de la gorge, sur la poitrine et sur les flancs de nombreuses taches allongées de couleur brune (1).

Hab. — Cette espèce habite le nord de l'Europe et de l'Asie jusqu'au 70° l. N. et se montre irrégulièrement dans les autres parties de notre continent. Suivant M. Collett, cet oiseau a été trouvé par M. Nordvi en 1867 et 1868 dans la Finmark orientale, près de Polmak et de Skugge, où il nichait. En Finlande on le rencontre particulièrement dans la partie sud-est du pays (*Von Wright*); il est plus ou moins répandu en Russie (*Menzbier*) et se montre régulièrement, à son passage de printemps, seul ou par paires au jardin botanique d'Odessa; il est commun dans les provinces situées à l'est de la mer Noire (*de Nordmann*). « En Pologne, dit M. Taczanowski, ce bel oiseau commence à se montrer le 15 mai. Il s'établit dans les buissons d'aunes et autres broussailles aux bords des eaux et des marais, dans lesquels il niche. Au mois de juillet, sitôt que ses petits sont élevés, il disparaît subitement. Je l'ai trouvé dans beaucoup de localités du gouvernement de Lublin, aux environs de Varsovie et dans les gouvernements de Plock, de Lomza et de Survalki, mais partout en petit nombre. Il évite complètement les contrées sèches de la rive gauche de la Vistule.» Il niche en petit nombre en Galicie (*Wodzicky*) et se montre accidentellement en Autriche (*v. Tschusi*). En Allemagne on observe irrégulièrement le Roselin en Poméranie (*v. Homeyer*), en Silésie (*Gloger*), rarement dans le centre de l'empire; pendant l'été

(1) Suivant l'abbé David, les vieux mâles prendraient quelquefois le même plumage sombre, non seulement en cage, mais encore à l'état de liberté. (*Ois. de la Chine*, p. 331).

de 1819, il a été trouvé sur l'île danoise de Sylt (*Naumann*); il a niché accidentellement dans la vallée de Queiss près de Flinsberg (*Tobias*). Une femelle a été prise sur l'île Gottland (*Nilsson*). Un individu de cette espèce sibérienne à été tué en Belgique aux environs de Tournai, un autre près d'Abbeville (*de Selys-Longchamps*). Ses apparitions en Provence sont assez fréquentes et il s'égare même quelquefois dans le nord de la France, comme le témoigne la capture faite le 17 septembre 1849 dans un faubourg de Lille (*Degland et Gerbe*). Cette espèce a aussi été observée accidentellement dans le Tyrol, en Lombardie, en Vénétie, aux environs de Nice, en Ligurie, en Toscane et à l'île de Malte (*Salvadori*).

Le Carpodaque cramoisi est répandu dans toute la Sibérie (*von Schrenk*) jusqu'au Kamtschatka (*Kittlitz*); il est commun au Caucase jusqu'à une altitude de 7300 pieds (*Radde*). En Chine, il passe régulièrement en bandes nombreuses, et s'arrête au printemps pour dévorer les samares des ormeaux dont il se montre très friand; quelques couples nichent dans les buissons des montagnes situées aux environs de Pékin (*David*). En hiver cet oiseau visite l'Himalaya, le Tibet (*von Pelzeln*) et la majeure partie de l'Inde, où il est même commun dans le nord et dans le centre du pays, mais rare dans les parties méridionales (*Jerdon*).

Mœurs. — Le Roselin ou Carpodaque cramoisi quitte en automne par bandes les contrées septentrionales, pour hiverner dans des pays moins froids. C'est pendant ses migrations qu'il s'égare parfois dans l'Europe centrale et méridionale.

Cet oiseau recherche les bords des eaux, les marais et généralement tous les endroits humides ou marécageux où il y a beaucoup de roseaux, d'aunes et de saules. Dans les pays méridionaux de l'Asie, il ne se montre dans les vallées qu'en hiver, et encore ne l'y voit-on souvent que durant très peu de temps; il ne tarde guère à retourner dans les montagnes où il s'élève jusqu'à la limite des arbres, c'est à dire à une altitude variant entre 6000 et 7300 pieds. Au Caucase, dit M. Radde, il se tient volontiers dans la société du *Metoponia pusilla*.

Jerdon nous apprend que dans l'Inde, le Roselin recherche également les forêts de roseaux et les fourrés de bambous où il trouve une abondante nourriture; parfois on y rencontre de fortes bandes de ces oiseaux, mais le plus souvent de petites troupes. Il n'est pas rare non plus, en Asie, que ces oiseaux viennent familièrement dans les jardins, près des habitations et jusque dans l'intérieur des villes.

Le Carpodaque cramoisi est peu farouche; il est leste dans ses mouvements, se perche habituellement au sommet des buissons et des arbustes et vole en décrivant une ligne ondulée. Suivant de Nordmann, le cri d'appel est formé de sons flûtés ressemblant à *hi-u-ti-u*, *hi-u-ti-u*; Naumann rend ce cri par *hio*, *sio* ou *trio*. D'après M. Radde, le mâle commence à chanter vers le milieu de mai et on l'entend alors depuis l'aurore jusqu'après le coucher du soleil ; ordinairement deux mâles, perchés au sommet d'un arbuste à quelque distance l'un de l'autre, se font entendre alternativement : quand l'un a terminé sa chanson, l'autre commence la sienne. Pour Naumann, le chant de cet oiseau est très agréable, clair, traînant, tellement particulier qu'on le reconnaît de suite après l'avoir une fois entendu. Blyth ajoute qu'il est légèrement sifflant et intermédiaire entre celui du Chardonneret et celui de la Linotte. « Au Kamtschatka, nous apprend Kittlitz, on a adapté à ce chant un texte russe très approprié : *Tschewitschou widael* (j'ai vu le tschewitscha); tschewitscha est le nom de la plus grande espèce de saumons, la plus recherchée des pêcheurs par conséquent, et qui arrive au Kamtschatka à la même époque que le Roselin cramoisi. Le chant de ce dernier annonce donc réellement l'arrivée des saumons, et dans un pays où les habitants ne se nourrissent pour ainsi dire que de poissons, il est le messager et de la belle saison et de l'abondance. »

A. Brehm dit que cet oiseau est un des meilleurs chanteurs d'entre les passereaux : sa voix est étendue, harmonieuse, douce, agréable ; il ne lance fortement que son cri d'appel et son « *tschewitschou widael* »; sa chanson est attrayante, très variée, rappelant, tout en gardant son type particulier, celle du Chardonneret, de la Linotte et du Serin. Je suis incapable, ajoute cet auteur, de traduire par des mots les caractères particuliers de son chant : c'est quelque chose d'inexprimable.

La nourriture de cet oiseau se compose de graines ; il est probable qu'il aime particulièrement celles des roseaux, car il paraît rechercher ces plantes de préférence.

A. Brehm, qui a eu l'avantage de posséder en vie un mâle de cette espèce, dit que c'est un agréable oiseau de cage et qu'il devient bientôt familier. Il le nourrissait de cerises, de chènevis, d'œufs de fourmis et de feuilles vertes. — Il paraît que cet oiseau perd en captivité ses belles couleurs rouges.

Reproduction. — Le Roselin niche dans un buisson ou dans un

fourré de roseaux à peu d'élévation du sol. Le nid est formé de radicelles, de tiges herbacées et de brindilles; l'intérieur est garni de crins, de poils et de laine. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un bleu verdâtre, marqués au gros bout de points et de petites stries noirâtres ou d'un brun rouge; ils mesurent environ 21 millim. sur 15.

Comme on trouve des jeunes à la fin de mai, il est à présumer que cette espèce a deux couvées par année.

GENRE LXXIII.

BOUVREUIL. — PYRRHULA.

PYRRHULA, Briss. *Ornith.* III, p. 308 (1760).
LOXIA, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 300 (1766).
FRINGILLA, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 81 (1815).

Car. — Bec court, gros, très bombé en tous sens, comprimé à la pointe de la mandibule supérieure qui dépasse l'inférieure; narines basales, arrondies, cachées par les plumes frontales; ailes assez courtes, sub-aiguës, troisième rémige la plus longue; queue de longueur moyenne, échancrée; tarses et doigts courts.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie et dans l'Alaska.

145. — Le Bouvreuil vulgaire.

PYRRHULA RUBICILLA, *Pall.*

(Pl. 144).

PYRRHULA NIGRA ET CANDIDA, Briss. (Var. acc.) *Ornith.* III, p. 313 (1760).
LOXIA PYRRHULA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 300 (1766).
?EMBERIZA COCCINEA, Sander, *Naturf. Gesells.* XIII, p. 199 (1779).
PYRRHULA RUBICILLA, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 7 (1811).
FRINGILLA PYRRHULA, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 81 (1815).
PYRRHULA EUROPÆA, Vieill. *N. Dict. d'h. n.* IV. p. 286 (1816).
PYRRHULA RUFA, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 227 (1816).
PYRRHULA VULGARIS, Temm. *Man. d'Orn.* I, p. 338 (1820).
PYRRHULA GERMANICA, PEREGRINA et MAJOR, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
PYRRHULA PILEATA, Macg. *Hist. Br. B.* I, p. 407 (1837).
PYRRHULA COCCINEA, de Selys-Long. *Faune belge* p. 79 (1842).
PYRRHULA VULGARIS MINOR, Schl. *Vogels van Nederl.* p. 347 (1854-58).
PYRRHULA CASSINII, Baird, *Trans. Chicago Acad. Sc.* I. p. 316, pl. 29, f. 1. (1870).

Pyrrhula coccinea *var.* Cassini, Tristr. *Ibis*, 1871, p. 231.
Pyrrhula rubicilla *var.* Coccinea, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 18 (1871).
Pyrrhula kamtschatica, Tacz. *Bull. Soc. Zool. France*, 1882, p. 395.
Pyrrhula coccinea *var.* Atavica (Sew.) Menzb. *Rev. comp.* etc. p. 13 (1883).
Pyrrhula europæa *var.* Major, A. Dub. *Bull. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* IV p. 12 (1885).
Der Roth-Gimpel ou Blutfink, en allemand.
The Bullfinch, en anglais.
De Goudvink, en flamand.

Taille : 0,123 à 0,186 ; ailes 0,077 à 0,093.

Description du mâle adulte. — Dessus de la tête et tour du bec d'un beau noir lustré à reflets violets; nuque, dos et petites couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre; grandes couvertures d'un noir lustré à reflets violets et terminées de grisâtre ou de blanc plus ou moins pur, ce qui forme une large bande blanchâtre sur l'aile; rémiges, sus-caudales et queue du même noir; dernière rémige tertiaire portant souvent une tache d'un rouge minium; joues et dessous du corps d'un rouge plus ou moins vif; croupion, bas-ventre et sous-caudales blancs. Bec noir ; pattes noirâtres ; iris brun.

Femelle. — Parties supérieures comme chez le mâle, mais la teinte cendrée plus rembrunie ; joues et dessous du corps d'un cendré rougeâtre.

Jeune au nid. — Dessus de la tête et nuque d'un cendré sombre tirant sur l'olivâtre; dos brun olivâtre; croupion blanc; ailes noires traversées par une bande d'un blanc roussâtre; petites couvertures, poitrine et flancs cendrés ; abdomen roussâtre ; sous-caudales blanches; queue noire.

Var. accid. — On observe parfois des aberrations maculées de blanc, à tête ou à ailes blanches, ou encore d'un blanc ou d'un cendré uniforme ; le Musée de Bruxelles possède un spécimen de couleur normale mais portant une grande tache blanche sur le devant de la tête. En captivité les Bouvreuils passent souvent au mélanisme, surtout quand on les tient toujours dans une chambre sombre ou qu'on leur donne constamment une nourriture trop grasse.

Remarque. — Plusieurs auteurs ont adopté pour l'Europe deux espèces ou races de Bouvreuils : *Pyrrhula europæa* et *P. major* ou *coccinea*. Il est vrai que les oiseaux de Scandinavie, de Russie et d'Asie sont ordinairement d'une taille plus forte et ont les parties inférieures d'un rouge plus vif. Mais ces distinctions perdent toute leur importance quand on examine une série d'individus de diverses provenances ; on constate bientôt, en effet, que la taille du Bouvreuil est excessivement variable et qu'il en est de même de la teinte rouge. M. O. Finsch dit avoir tué de ces oiseaux à Krasnojarsk (Sibérie occidentale), dont le rouge était moins vif qu'il ne l'est ordinairement

chez le grand Bouvreuil, et qu'il a vu des spécimens de la Sibérie orientale qui étaient semblables à ceux de l'Allemagne. J'ai sous les yeux des exemplaires de Suède que l'on peut aussi bien rapporter à l'une qu'à l'autre forme, tant pour la taille que pour la couleur, car ils tiennent le milieu entre les deux races.

Pour convaincre le lecteur de la variabilité qui existe dans la taille des Bouvreuils, je donne ci-dessous les dimensions de 25 individus de diverses provenances et races; il est certain que si j'avais eu un plus grand nombre de sujets à ma disposition, j'aurais trouvé toutes les tailles intermédiaires.

	PROVENANCE.	SEXE.	LONGUEUR totale.	LONGUEUR des ailes.
1	Belgique	mâle.	123 millim.	80 millim.
2	Europe	femelle.	125 »	77 »
3	France	mâle.	133 »	79 »
4	Suède	mâle.	138 »	81 »
5	Suisse	femelle.	138 »	90 »
6	Belgique	mâle.	140 »	82 »
7	Allemagne	mâle.	142 »	92 »
8	Belgique	mâle.	143 »	81 »
9	Italie	femelle.	143 »	83 »
10	Lithuanie	femelle.	143 »	87 »
11	Belgique	femelle.	145 »	86 »
12	Prusse	mâle.	147 »	88 »
13	Suède	femelle.	150 »	86 »
14	Suède	mâle.	150 »	89 »
15	Lithuanie	mâle.	150 »	92 »
16	Hollande	femelle.	153 »	88 »
17	Belgique	mâle.	155 »	92 »
18	Caucase	femelle.	156 »	85 »
19	Caucase	mâle.	157 »	88 »
20	Caucase	mâle.	158 »	89 »
21	Belgique	mâle.	160 »	91 »
22	Belgique	femelle.	161 »	92 »
23	Russie	mâle.	165 »	93 »
24	Kamtschatka	mâle.	175 »	93 »
25	Kamtschatka	mâle.	186 »	93 »

On admet encore comme caractère de la var. *Major* ou *Coccinea*, la présence d'une tache rouge sur la dernière rémige tertiaire ; mais celle-ci n'existe pas toujours, et M. Severtzow désigne même sous le nom de *Atavica* les sujets qui en sont privés. M. Menzbier dit que chez un exemplaire qu'il a examiné, cette tache disparaissait d'un côté, tout en restant au côté opposé. J'ai même observé cette tache rouge chez des individus de Belgique appartenant à la petite race.

M. Baird a décrit comme espèce distincte, sous le nom de *P. Cas-*

sinii, une race de l'Alaska qui se distingue de la précédente par la présence d'une tache allongée blanche située à l'extrémité de la rectrice la plus externe. M. Dybowski fait remarquer à ce sujet, que parmi les Bouvreuils qu'il a rapportés de la Sibérie orientale, les uns étaient pourvus d'une tache semblable, tandis que les autres en étaient privés ; il ajoute que cette tache s'observe encore plus souvent chez le *P. cineracea* (1) que chez le *P. coccinea*, que sur 50 sujets de cette dernière race, deux mâles et onze femelles portaient une tache blanche sur la rectrice externe, tandis que sur 50 *P. cineracea*, dix-huit mâles et vingt femelles portaient une tache semblable. Il paraît donc que cette tache est plus commune chez les femelles que chez les mâles. M. Dybowski dit encore que cette tache est de dimension très variable et qu'elle manque même souvent sur l'un des côtés de la queue (2). M. Radde dit avoir observé une tache semblable chez une femelle du petit Bouvreuil (3). Cette tache sur la rectrice externe n'est donc qu'un fait accidentel dont il n'y a pas à tenir compte.

Plus récemment encore, M. Taczanowski a décrit comme nouveau, un Bouvreuil du Kamtschatka, qu'il désigne sous le nom de *Pyrrhula kamtschatica*. Suivant l'auteur, cette espèce se distingue du type *Cassinii* par une taille plus forte, par les parties dorsales d'un cendré plus clair et par la bande transversale de l'aile d'un blanc plus pur que chez les autres races, chez lesquelles cette bande est de couleur cendrée. Mais la bande de l'aile est parfois aussi d'un blanc assez pur chez les individus de l'Europe, et la teinte cendrée du dos subit les mêmes variations que les parties rouges. Quant à la taille, elle est en effet plus forte, mais nous avons vu combien celle-ci est variable suivant les individus.

Il résulte de ce qui précède, que les Bouvreuils désignés sous les noms de *P. europæa*, *coccinea*, *Cassinii* et *kamtschatica* ne forment qu'une seule et même espèce, très sujette à varier suivant la contrée qu'elle habite, mais qu'il n'y a pas lieu de la diviser en races ou variétés.

---

(1) *Le Pyrrhula cineracea*, Cab. est une espèce parfaitement distincte, qui se caractérise par l'absence complète de rouge sur les parties inférieures du mâle : cette teinte est remplacée dans les deux sexes par du gris pâle. Il habite la Sibérie orientale.

(2) *Journal für Ornithologie*, 1874, p. 39.

(3) Radde, *Ornis caucasica*, p. 181.

Hab. — Le Bouvreuil habite communément toute l'Europe jusqu'aux Pyrénées ; en été on le rencontre jusque sous le 69 1/2° (*Collett*). On l'observe également dans les montagnes du nord du Portugal (*du Bocage*) et probablement de l'Espagne. Il est sédentaire dans toute l'Italie et se montre accidentellement en Sicile et à l'île de Malte (*Salvadori*) ; on le voit toute l'année dans les montagnes de la Roumélie (*von der Mühle*) et il arrive aux Cyclades en hiver (*Erhard*). En Belgique cette espèce est sédentaire dans les parties boisées et montagneuses des Ardennes et des provinces de Liége et de Namur ; en automne et en hiver elle se montre par petites troupes dans les autres parties du pays, et si la saison est rigoureuse, nous voyons souvent arriver la grande race du nord et de l'est de l'Europe (*P. coccinea*) en nombre parfois assez considérable.

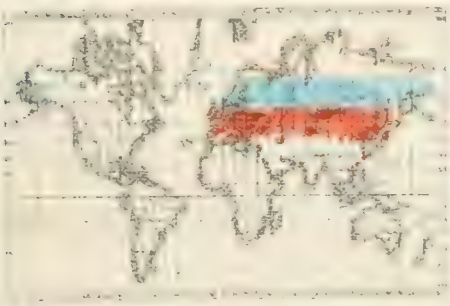

En Asie on rencontre le Bouvreuil au Caucase (*Radde*), en Turkestan (*Severtzow*) et dans toute la Sibérie (*Pallas*, *Dybowski*) jusqu'au Kamtschatka (*Taczanowski*); il a également été observé au Japon (*Temminck*, *Saunders*) et dans l'Alaska (*Baird*).

Mœurs. - Le Bouvreuil, comme nous venons de le voir, est, suivant les contrées, sédentaire ou migrateur ; les oiseaux qui habitent les pays du Nord émigrent en automne et se dirigent d'autant plus vers le Sud que le froid est plus intense. Les passages commencent en octobre pour finir dans les premiers jours de décembre ; les oiseaux retournent dans leur pays dès le courant de février jusqu'à la fin de mars. Ils voyagent surtout pendant le jour et par petites troupes de six à trente individus ; ces bandes sont souvent formées uniquement de mâles ou de femelles et ce sont tantôt les uns, tantôt les autres qui arrivent en premier lieu.

Le Bouvreuil est un oiseau forestier qui ne quitte les bois que quand il n'y trouve plus une nourriture suffisante. Ce n'est qu'à l'apparition de la neige qu'il pénètre dans les vergers et les jardins, où il trouve toujours des graines ou des baies. Il paraît insensible au froid car au cœur de l'hiver il se montre aussi vif et aussi gai qu'en été, à condition cependant, qu'il ait de quoi manger ; c'est donc la faim qui l'oblige à émigrer. Il vit sur les arbres et les buissons, se perche

le corps horizontal, les tarses fléchis, ou bien le corps droit et les pattes étendues ; parfois il se suspend aux rameaux la tête en bas. Il avance en sautillant, mais à terre il est assez maladroit et n'y va que rarement.

Le vol de cet oiseau est facile, mais assez lent, en ligne ondulée ; les ailes s'écartent largement et se referment alternativement ; tantôt l'oiseau se balance en l'air avant de se percher, tantôt il se précipite presque verticalement en fermant subitement les ailes.

Le nom de Bouvreuil est, en allemand, synonyme de niais et de lourdaud, et cependant notre oiseau ne manque pas d'intelligence. On ne peut nier que le Bouvreuil soit sans malice et sans ressource contre les ruses de l'homme ; on peut facilement le tirer et le prendre à l'aide des pièges les plus simples ; après le coup de feu qui a abattu un des leurs, toute la bande revient sur la branche où leur compagnon a été tué et ils se lamentent sur son triste sort, mais jamais ils n'y restent immobiles. Ce qui a surtout fait croire à leur stupidité, c'est que beaucoup de ces oiseaux pris à l'état adulte et enfermés dans une cage, se laissent mourrir de faim à côté d'une abondante nourriture. Mais tout ceci démontre un bon naturel, un grand amour pour leurs semblables et pour la liberté. Si cet oiseau était réellement stupide, on ne pourrait pas lui apprendre à siffler des airs assez compliqués.

Le Bouvreuil est doux, innoffensif et vit en bonne harmonie avec tous les petits passereaux. Son cri d'appel est *diu*, *diu* ; suivant l'intonation c'est un cri d'appel, d'avertissement ou de douleur. Le chant est propre aux deux sexes, mais le mâle chante mieux que la femelle, sa voix est plus sonore et plus soutenue. Ce chant est formé de notes brèves et de notes roulantes sans grande sonorité ; le mâle chante surtout au printemps, mais en captivité il se fait entendre presque toute l'année.

Cet oiseau se nourrit de graines, de bourgeons et de baies ; il prend également des insectes et des larves et en donne à ses petits ; il aime surtout les graines de l'aune, du bouleau et de divers pins et sapins ; il ne mange pas la partie charnue des baies mais se borne à en extraire la graine. Il avale parfois aussi du gros sable pour faciliter la trituration des aliments.

Si l'on veut avoir de la satisfaction d'un Bouvreuil, on doit le prendre au nid et commencer aussitôt son éducation ; on siffle devant lui l'air qu'il doit apprendre, sans fausses notes et toujours dans le même ton. Certains Bouvreuils apprennent facilement deux ou trois

airs ; d'autres restent rebelles à toute éducation ; les uns n'oublient rien, d'autres oublient à chaque mue l'air qu'on leur a appris.

La douceur de cet oiseau, son attachement à son maître contribuent encore à le faire aimer. Brehm rapporte des exemples où des Bouvreuils sont morts à la suite d'une émotion trop vive : « Une amie de ma famille, dit-il, avait un Bouvreuil assez apprivoisé pour qu'on pût le laisser voler librement dans l'appartement. Une après-midi, cette dame ne pouvant s'occuper de son oiseau, ne répondait pas aux caresses qu'il lui demandait. Enfin ennuyée, elle l'enferma dans la cage et recouvrit celle-ci d'un linge, car le captif paraissait très malheureux. Le Bouvreuil fit entendre quelque cris plaintifs comme pour implorer sa liberté ou une marque de tendresse, puis il devint silencieux, baissa la tête, hérissa ses plumes et tomba mort de son barreau.

« Le contraire arriva à un ami de mon père qui partit en voyage. Son Bouvreuil resta triste et silencieux tout le temps que dura son absence; mais sa joie ne connut plus de bornes lorsqu'il vit son maître et ami de retour. Il battait des ailes, lui envoyait des saluts, comme il avait appris à le faire, chantait sa chanson, voletait de tous côtés, quand tout à coup il tomba sur le sol : il était mort ; la joie l'avait tué. »

Reproduction. — Le Bouvreuil niche dans les forêts d'une certaine étendue et surtout dans les parties boisées des montagnes où les conifères sont mélangés à d'autres essences. Il place son nid dans un endroit bien caché, mais à peu de distance d'une clairière ou d'un chemin peu fréquenté, car il évite les endroits sombres. Le nid est construit sur un arbre peu élevé ou sur un arbuste, soit dans une bifurcation, soit sur une forte branche et à peu de distance du tronc. Il est peu compacte mais proprement formé à l'aide de buchettes sèches de conifères et de bouleaux, recouvertes de radicelles, souvent entremêlées de brins d'herbes et de feuilles de graminées ; l'intérieur est garni de poils de divers animaux sauvages ou domestiques, de crins et parfois aussi de laine de mouton ; il arrive souvent aussi que l'intérieur du nid est simplement tapissé de fines radicelles et de brins d'herbes. C'est en mai qu'a lieu la ponte ; celle-ci se compose de quatre à six œufs, d'un vert bleuâtre avec des taches d'un violet terne ou d'un brun rougeâtre et des points et des lignes diversement contournées de couleur noirâtre ; les taches et les points sont ordinairement rassemblés près du gros bout. Ces œufs mesurent environ 22 millim. sur 16.

La femelle couve une quinzaine de jours, pendant lesquels elle est nourrie par le mâle. Les parents élèvent leurs petits en commun, leur témoignent beaucoup de tendresse et les défendent en cas de danger au péril de leur vie. Il les nourrissent d'abord d'insectes, puis de graines ramollies au préalable dans leur jabot, et enfin de graines sèches. Il arrive souvent que les Bouvreuils nichent une seconde fois au commencement de juillet.

GENRE LXXIV.

DUR-BEC. — PINICOLA.

Coccothraustes, Briss. *Orn.* III, p, 250 (1760).
Loxia, Lin, *Syst. nat.* I. p. 299 (1766).
Pinicola, Vieill. *Ois. Am. sept.* I. p. 4 (1807).
Fringilla, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 74 (1815).
Strobilophaga, Vieill. *N. Dict.* IX, p. 609 (1817).
Pyrrhula, Tem. *Man. d'Orn.* I, p. 333 (1820).
Corythus, Flem. *Brit. an.* p. 76 (1828).
Enucleator, Brm. *Vogelf.* p. 89 (1855).

Car. — Bec assez court, épais, arqué, à arête arrondie, légèrement comprimé vers la pointe qui est fléchie; narines basales, cachées par les plumes sétacées du front; ailes aiguës, couvrant le premier quart de la queue; 2e, 3e et 4e rémiges presque égales en longueur et les plus longues; queue assez longue, ample, échancrée; tarses assez courts, robustes; doigts également robustes; ongles assez forts et crochus, surtout celui du pouce.

Hab. — Ce genre n'est représenté que par une seule espèce qui habite la zone boréale et ne se montre dans la zone tempérée qu'en hiver.

146. — **Le Dur-bec des pins.**

PINICOLA ENUCLEATOR, *Cab. ex. Lin.*

(Pl. 145).

Coccothraustes canadensis, Briss. *Orn.* III, p. 250 (1760).
Loxia enucleator, Lin. *Syst. nat.* I, p. 299 (1766).
Loxia flamingo, Sparrm. *Mus. Carls.* n° 17 (1786).
Pinicola rubra, Vieill. *Ois. Am. sept.* I, p. 4 (1807).
Loxia psittacea, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 5 (1811).
Fringilla enucleator, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 74. (1815).
Strobilophaga enucleator, Vieill. *N. Dict.* IX, p. 609 (1817).
Pyrrhula enucleator, Tem. *Man. d'Or.* I, p. 333 (1820).
Corythus enucleator, Flem. *Brit. an.* p. 76 (1828).
Corythus angustirostris, Brm. *Isis,* 1828, p. 1276.
Pinicola enucleator, Cab. *in Ersch. u. Grub. Encycl.* I, p. 219 (1849).
Pinicola americana (Cab.), Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 528 (1850).

Pinicola canadensis, Cab. *Mus. Hein.* I. p. 167 (1851).
Enucleator angustirostris, minor, splendens, Brm. *Vogelf.* p. 89 (1855).
Corythus minor, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 276.
Corythus splendens, latirostris, angustirostris, macrorhynchus et microrhynchus, A. Brm. *Verz. Samml. C. Brehm.* p. 10 (1866).
Pinicola flammula, E. von Hom. *Journ. f. Orn.* 1880, p. 156.
Der Fichten-Gimpel, en allemand
The Pine-Grosbeak, en anglais.
De Masten-Dikbek, en flamand.

Taille : Mâle 0,19 à 0,21 ; ailes 0,117 ; femelle, 0,18 à 0,195 ; ailes 0,108.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un rouge carminé plus ou moins vif, avec les plumes du dos marquées au centre d'une tache triangulaire noirâtre, et celles de la nuque avec une tache semblable mais beaucoup plus petite; sus-caudales noires, mais bordées de rouge assez sombre ; couvertures noires, les plus petites bordées de rose, les moyennes et les plus grandes de blanc plus ou moins pur, ce qui produit sur l'aile deux bandes blanches transversales ; rémiges noires, les primaires lisérées de rosâtre, les secondaires bordées de blanc ; menton blanchâtre ; cou, poitrine et flancs d'un rouge carminé plus ou moins vif ; bas-ventre et sous-caudales d'un gris cendré, ces dernières brunes au centre ; queue noire. Bec, iris et pattes d'un brun sombre

Femelle. — Plumage général d'un gris cendré avec les plumes de la tête, de la nuque et du haut du dos bordées de jaune d'ocre ; côtés du cou et poitrine du même jaune d'ocre, mais plus sombre au centre des plumes ; ailes et queue comme chez le mâle, mais sans rose.

Jeune. — D'un gris cendré uniforme, avec les ailes et la queue comme chez la femelle. Chez le mâle la teinte rouge commence à se montrer d'abord sur la tête et au croupion, mais elle n'est pas encore aussi vive que chez les adultes; la poitrine se colore un peu plus tard.

Hab. — Ce bel oiseau habite le voisinage du cercle polaire arctique, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde, et émigre en automne vers des contrées plus tempérées. En Scandinavie il se montre quelquefois, en été, jusqu'au delà du 67° (*Collett*). En hiver il arrive régulièrement en Danemark, dans le centre de la Russie jusque dans les gouvernements de Moscou et de Toula (*Menzbier*) et probablement encore

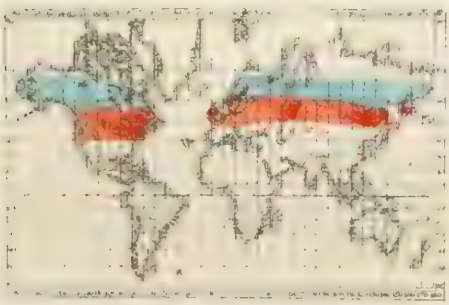

bien plus au sud, car on le voit presque tous les dix ans en Pologne et cela en nombre plus ou moins considérable (*Taczanowski*). On l'a aussi observé accidentellement dans le nord de l'Autriche (*v. Tschusi*), en Bohême (*Fritsch*), en Tyrol (*Salvadori*), en Prusse (*Naumann*), en Grande-Bretagne (*Harting*) et en Irlande (*Thompson*). Naumann rapporte qu'en 1790, il arriva de telles quantités de Durs-becs sur les côtes de la Baltique, qu'aux environs de Riga on put en prendre chaque jour plusieurs milliers, et cela depuis octobre jusqu'en décembre. Pendant les années 1793, 1798 et 1803, ils apparurent de nouveau en très grand nombre et restèrent pendant tout l'hiver ; on les vit alors aussi en Silésie et en Poméranie. En 1820 et en 1821 ils furent aussi abondants en Prusse, particulièrement entre Lautenbourg et Soldau. Depuis, on a encore eu l'occasion d'en voir, à plusieurs reprises, de grandes volées dans diverses parties de l'Allemagne. Feu mon père a signalé la capture d'un jeune mâle tué en 1845 en Belgique ; en France on en a capturé plusieurs fois tant en Champagne qu'en Provence (*Degland et Gerbe*). On peut considérer le 53° comme limite méridionale de l'aire géographique de cette espèce, car ce n'est que tout exceptionnellement qu'on le voit plus au sud.

En Asie le Dur-bec habite toute la Sibérie, le Kamtchatka et la Daourie (*Schrenk*, *Taczanowski*, etc.) ; sa limite méridionale s'arrête aux parties boisées du lac Baikal (*Radde*).

Dans le nouveau monde on rencontre cette espèce dans toute l'Amérique anglaise ; elle se montre annuellement dans le nord des Etats-Unis et accidentellement jusque dans le Maryland, l'Ohio, l'Illinois et le Kansas : cet oiseau est sédentaire dans les montagnes Rocheuses des Etats-Unis et probablement aussi dans la Sierra-Nevada de Californie (*Coues*, *Baird*). Ni Sabine, ni Holböll ne l'on observé au Groënland; le Dur-bec ne paraît donc pas exister dans ce pays.

Mœurs. — Cette espèce habite, comme nous venons de le voir, l'extrême Nord et ne se montre que de loin en loin dans l'Europe centrale ; quand l'abondance des neiges l'oblige à émigrer, c'est par milliers qu'elle fait son apparition sur les côtes de la Baltique. Les Durs-becs sont donc des oiseaux très sociables ; ils voyagent en bandes et ordinairement pendant le jour. Ils vivent dans les forêts de conifères et de préférence dans celles où abondent des buissons de genévriers ; ce n'est qu'exceptionnellement qu'on les voit dans les bois formés de chênes, de bouleaux, de hêtres, etc., et encore faut-il

que ces bois soient bien pourvus d'arbres à baies. Ces oiseaux ne vont que rarement à terre où ils se montrent maladroits ; sur les arbres, au contraire, ils se meuvent et grimpent avec une facilité remarquable.

Habitués à vivre dans des pays où l'homme ne leur fait guère la chasse, ils se montrent dans leurs voyages d'une telle stupidité, qu'on peut les tirer les uns après les autres sans que les survivants songent à s'envoler ; pendant qu'ils mangent, on peut même les prendre au moyen de lacets attachés à de longs bâtons et dans lesquels on leur passe la tête ; ils se laissent prendre à l'aide des pièges les plus grossiers. Naumann signale un fait réellement extraordinaire : près de Schlieben, quatre Durs-becs se trouvaient réunis sur un arbre, trois furent pris et le quatrième se glissa alors de son propre gré sous le filet, pour partager le sort de ses compagnons. Au bout de quelque temps, ces oiseaux apprennent à connaître le danger et ils deviennent alors méfiants.

Ils sont indifférents aux froids les plus rigoureux, mais ils ne supportent pas la chaleur. Leur vol est assez rapide et ondulé.

Le cri d'appel a de l'analogie avec celui du Roselin ; le chant du Dur-bec est varié, très harmonieux et ressemble assez bien à celui de la Grive chanteuse. Au printemps le mâle chante d'une voix claire et sonore et il se fait même entendre pendant les belles nuits d'été, du haut d'un arbuste ou d'un buisson. Il chante également en hiver, mais sa voix est alors plus faible quoique toujours harmonieuse.

Cet oiseau se nourrit de graines de pins, de sapins et de mélèzes ; faute de celles-ci, il se contente de faines, de glands, de graines d'ormes, de bouleaux, d'aunes, de peupliers, de saules, etc. ; en été il se jette sur les baies dont il extrait les graines sans manger la partie charnue ; au printemps il se nourrit aussi de bourgeons, de jeunes pousses et de graines de diverses plantes herbacées ; d'après Brehm il prendrait aussi des insectes, notamment des mouches.

Le Dur-bec est très agréable en captivité, car il nous charme non seulement par son chant mais encore par sa douceur et sa gentillesse. Il s'habitue vite à sa prison ; au bout de quelques jours il reconnaît son maître, s'attache à lui, mange dans sa main et lui témoigne son amitié de toutes les façons. Il ne supporte malheureusement pas la chaleur et meurt généralement dans le courant de l'été. En mettant sa cage en plein air en toute saison, on parvient quelquefois à le conserver pendant un an ou deux, si, bien entendu, on a soin de le tenir en été à l'ombre et dans un endroit frais. Après six mois de captivité, le

mâle perd ses belles couleurs rouges et son plumage se rapproche alors de celui de la femelle.

Reproduction. — Le nid de cet oiseau est formé de bûchettes recouvertes de brins d'herbes et de lichens. La ponte est de quatre œufs, d'un beau vert bleuâtre, tachetés de gris rosâtre pâle et marqués de taches arrondies et de points superficiels peu nombreux et d'un brun noirâtre. Ils mesurent environ 26 millim. sur 16.

Cette espèce paraît avoir niché une fois en Allemagne, non loin de l'habitation de Naumann, dont le père publia la description du nid. Celui-ci était établi dans un buisson de troène à environ 1m 30 du sol; il était construit avec autant de légèreté qu'un nid de Fauvette, et formé de tiges et de brins d'herbes ; l'intérieur était garni de crins et contenait quatre œufs. — Thienemann ne pense pas que le nid observé par le père de Naumann soit réellement d'un Dur-bec.

SOUS-FAMILLE

DES LOXIINÉS. — LOXIINÆ.

Car. — Bec épais, fortement recourbé dès la base, les deux mandibules se terminant en pointe aiguë dirigée l'une vers l'autre et se croisant; la mandibule supérieure dépasse l'inférieure tantôt à droite, tantôt à gauche sans qu'il y ait de règle fixe à cet égard.

Ce sont des oiseaux trapus, à grosse tête et à corps ramassé.

GENRE LXXV.

BEC-CROISÉ. — LOXIA.

Loxia, Lin. *Syst. nat.* I, p. 299 (1766).
Curvirostra, Wils. *Am. Orn.* IV, p. 44 (1811).
Crucirostra, Mey. *Vog. Liv. u. Esthl.* p. 70 (1815).

Car. — Bec médiocre, fort, comprimé, les deux mandibules également courbées, crochues et se croisant à leur extrémité ; narines basales, latérales, arrondies, cachées par des plumes sétacées dirigées en avant ; ailes médiogres, aiguës, première rémige la plus longue ; queue échancrée; pattes courtes, robustes; doigts longs et armés d'ongles robustes, recourbés et pointues.

Hab. — Les espèces de ce genre sont réparties en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale jusqu'au Guatémala.

J'ai démontré dans une note parue il y a quelques années (1), que tous les Becs-croisés connus peuvent se rapporter à trois espèces dont deux se divisent en races ou variétés climatériques.

147. — Bec-croisé ordinaire.

LOXIA CURVIROSTRA, *Lin.*

(Pl. 146).

LOXIA CURVIROSTRA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 299 (1766).
CRUCIROSTRA ABIETINA, Mey. *Vog. Liv. u. Esthl.* p. 72 (1815).
CRUCIROSTRA EUROPÆA, Leach, *Cat. M. and B. Br. Mus*, p. 12 (1816).
CRUCIROSTRA MEDIA, MONTANA et PINETORUM, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
LOXIA EUROPÆA, Macg. *Hist. Brit.* B. p. 417 (1837).
LOXIA PARADOXA et MACRORHYNCHOS, Brm. *Naumannia*, 1853, p. 190.
LOXIA LONGIROSTRIS, Brm. *ibidem* 1855, p. 275.
LOXIA CURVIROSTRA *var.* BALEARICA, v. Hom. *Journ. f. Orn.* 1862, p. 252.
CRUCIROSTRA BALEARICA, v. Hom. *Journ. f. Ornith.* 1864. p. 224.
LOXIA BALEARICA, Newt. *Zool. Rec.* 1864, p. 86.
LOXIA ALBIVENTRIS, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1870, p. 437.
LOXIA CRUCIROSTRA (erratum) A. Dub. *Bull. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* 1882, p. 86.
DER FICHTENKREUZSCHNABEL, en allemand.
THE COMMON CROSSBILL, en anglais.
DE KRUISBEK, en flamand.

Var. Americana.

LOXIA CURVIROSTRA, Forst. *Phil. Trans.* 1772 n° 23.
CURVIROSTRA AMERICANA, Wils. *Am. Orn.* IV, p. 44. pl. 31 f. 1, 2. (1811).
LOXIA AMERICANA, Bp. *List*, p. 38 (1838).
LOXIA CURVIROSTRA *var.* AMERICANA, A. Dub. *Consp. av. eur.* p. 18 (1871).

Var. Mexicana.

LOXIA MEXICANA, Strickl. *Jord. Contrib. Orn.* 1851, p. 43.
CURVIROSTRA MEXICANA, Sumich. *Mem. Bost. Soc. N. H.* 1869, p. 551.
CURVIROSTRA AMERICANA *var.* MEXICANA, Coues, *Key* 1872, p. 129.
LOXIA CURVIROSTRA *var.* MEXICANA, Coues, *B. B. et R., N. A. B.* I, p. 488 (1874).

Var. Himalayana

LOXIA HIMALAYENSIS, Hodgs. *Jour. As. Soc. Beng.* 1844, p. 952.
LOXIA HIMALAYANA, Hodgs. *Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 35.
LOXIA CURVIROSTRA *var.* HIMALAYANA, A. Dub. *Bull. du Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* I, p. 87 (1882).

---

(1) Voy. *Bullet. du Musée roy. d'hist. nat. de Belg.* t. I. p. 81 (1882).

Taille : 0,152 ; ailes 0,097 (sujet de l'Europe).

Description du mâle adulte. — D'un rouge brique tirant parfois sur le vermillon ou sur le rouge ponceau, avec le dos généralement plus sombre ; petites couvertures des ailes d'un brun roussâtre ; ailes, sus-caudales et queue d'un brun noirâtre ; bas-ventre blanchâtre, souvent lavé de rose ; sous-caudales cendrées, mais largement bordées de blanc. Bec brun, la mandibule inférieure en partie plus claire ; iris et pattes bruns.

Femelle. — D'un cendré plus ou moins lavé de jaunâtre surtout au bas du dos, au front et sur les flancs ; plumes de la tête et du dos noirâtres au centre ; croupion d'un jaune sale ; ailes et queue d'un brun noirâtre ; bas-ventre blanc ; sous-caudales d'un cendré noirâtre largement bordées de blanc.

Jeune. — Parties supérieures cendrées avec de grandes taches allongées noirâtres ; couvertures des ailes d'un cendré noirâtre ; ailes et queue comme chez la femelle ; parties inférieures d'un blanc sale avec de nombreuses taches allongées noirâtres. — Après la première mue, les jeunes mâles ont les plumes des parties supérieures bordées de jaune plus ou moins vif, et le croupion d'un jaune unicolore ; les parties inférieures sont également plus ou moins nuancées de jaune.

Var. Americana. — Ne diffère du type précédent que par une taille plus petite (0,12 ; ailes 0,086), mais cette différence est ordinairement très manifeste. Il est cependant à remarquer que l'on rencontre parfois en Amérique des spécimens presque aussi grands que ceux de l'Europe. La teinte rouge du mâle tire aussi généralement plus sur le rouge ponceau.

Var. Mexicana. — Plumage semblable à celui de la var. *Americana*, mais d'une taille plus forte (0,141 ; ailes 0,10).

Var. Himalayana. — Ne diffère presque pas de l'*Americana* : ces deux variétés ont à peu près la même taille, et le bec de la forme asiatique n'est guère plus faible que celui de la var. *Americana* ; la teinte rouge du mâle se rapproche davantage de celle des individus de l'Europe, tandis que la taille est un peu inférieure à celle de la variété américaine (0,116, ailes 0,07).

Quant aux femelles et aux jeunes des trois variétés mentionnées ci-dessus, il est impossible de les distinguer des spécimens de l'Europe, si ce n'est par la taille ; mais on ne peut pas toujours se fier à ce dernier caractère qui est sujet à varier.

Remarque. — Il résulte de ce qui précède, que les légères différences qui existent dans les Becs-croisés de l'Amérique et de l'Himalaya, n'ont aucune valeur spécifique ; l'origine commune des quatre formes décrites plus haut est incontestable.

Dès 1871, j'avais déjà réuni le *L. americana* au *L. curvirostra* (1), et, un an plus tard, M. E. Coues adopta également cette manière de voir (2); mais mon savant confrère américain ne paraît pas avoir eu, à cette époque, connaissance de mon *Conspectus*. M. Coues a réuni au même type spécifique le *L. mexicana*, que je n'avais pas encore eu l'occasion d'examiner lors de la rédaction de ce travail (1871).

En visitant le Musée britannique de Londres, j'ai pu m'assurer que les Becs-croisés de l'Himalaya ne diffèrent presque pas de ceux de l'Amérique du Nord.

Hab. — Le Bec-croisé ordinaire habite le nord de l'Europe mais ne dépasse guère de beaucoup le cercle polaire (*Collett*); il se montre régulièrement et en plus ou moins grand nombre dans toutes les contrées de l'Europe centrale, et il est même sédentaire dans les Alpes et les Pyrénées, mais de passage dans les autres parties de la France (*Degland* et *Gerbe*). Dans le sud, cet oiseau se montre irrégulièrement jusqu'en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*du Bocage*), en Italie, en Sardaigne, en Sicile (*Salvadori*), à l'île de Malte (*Wright*), en Grèce (*Krüper*), aux Cyclades (*Erhardt*), en Asie Mineure (*Krüper*) et même en Algérie où sa présence n'est cependant qu'accidentelle (*Loche*).

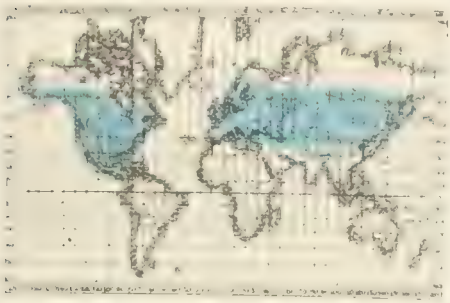

En Asie cet oiseau habite toute la zone septentrionale jusqu'au 62° (*Middendorff*), et du Caucase (*Radde*), au Japon (*Siebold*); au sud il étend son aire géographique jusqu'en Afghanistan (*Hutton*), le nord de la Chine (*David*) et Formose (*Swinhoe*).

La var. *Americana* habite le nord de l'Amérique septentrionale; elle est sédentaire dans le Maine, dans la région alpine jusqu'en Pennsylvanie et dans la Sierra-Nevada de la Californie (*Coues*).

La var. *Mexicana* est répandue dans la région alpine du Mexique et du Guatémala (*Coues*).

Enfin, la var. *Himalayana* a pour patrie la chaîne de l'Himalaya (*Hodgson*) et les forêts de sapins qui couvrent les montagnes de la Chine occidentale (*David*).

Mœurs. — Le Bec-croisé ordinaire est un oiseau sédentaire ou

(1) A. Dubois, *Conspectus syst. et geogr. Avium europ.* p. 18.
(2) Elliott Coues, *Key*, 1872 p. 551.

migrateur suivant le pays qu'il habite, mais il n'abandonne généralement une localité que quand il y a disette de nourriture.

Ces oiseaux n'émigrent pas, comme les autres, à époque fixe, mais le plus souvent au commencement de l'été ou en automne, dans certaines localités ils n'arrivent qu'en juin, juillet et août, et parfois en grand nombre. En Belgique on en voit presque chaque année mais sans époque fixe. M. le Baron de Sélys-Longchamps dit à ce sujet : « J'en ai vu arriver des troupes d'une quarantaine d'individus au milieu de l'été et rester jusqu'en hiver dans les jardins plantés de conifères ; d'autres fois ils ne font que passer ; souvent les Becs-croisés paraissent en grand nombre avec les premières gelées et repassent en mars ; enfin, je dirai que les seuls mois où je n'en ai pas encore observés sont ceux de mai et de juin. »

Le Bec-croisé émigre par troupes composées parfois de trente à cinquante individus des deux sexes et de tout âge, mais il est rare de rencontrer des sujets isolés. Il voyage toujours en plein jour et vole alors généralement haut, passant d'un bois à l'autre et presque sans quitter les plantations de conifères ; il n'est cependant pas rare de l'observer dans les plaines cultivées, dans les jardins, dans les vergers, sur des chardons et parfois assez loin des bois préférés, s'attaquant à toutes sortes de graines, notamment au chanvre, au tournesol, etc. On ne le voit presque jamais dans les forêts d'arbres feuillus, et il est toujours plus abondant dans les montagnes que dans les plaines. Il se tient habituellement au sommet des mélèzes et des pins et ne va que rarement à terre, si ce n'est pour boire ou pour ramasser les graines tombées des cônes. Il passe la nuit sur un vieux conifère touffu : en hiver il s'endort tôt, demeure longtemps à l'endroit où il a passé la nuit et n'abandonne la place que quand le soleil est déjà haut sur l'horizon. Dans les autres saisons, il commence dès l'aurore à errer dans les bois, allant d'un conifère à l'autre.

Cet oiseau est très sociable : différents couples nichent même non loin les uns des autres et vont ensemble à la recherche de leur nourriture. Il est fort gai, toujours en mouvement, volant ou grimpant de branche en branche, s'aidant souvent de son bec crochu, comme le font les Perroquets, pour s'accrocher aux rameaux suspendus au-dessus de lui ; c'est du reste un grimpeur des plus habiles, il se suspend à l'aide du bec ou des pattes, la tête en haut ou en bas, et reste quelques minutes dans cette position, si incommode en apparence. Son vol est facile et léger mais l'oiseau franchit rarement une grande distance d'un seul trait ; il étend largement les ailes pour les ramener subitement sur les côtés

du corps, de manière à décrire dans l'air une ligne ondulée. Il est insensible au froid, mais un orage ou un vent violent le rend triste.

Le cri d'appel de ce Bec-croisé peut se rendre par *guip guip* ou *kup kup kup*, et il le fait entendre aussi bien en volant qu'au repos ; quand il perche, il jette parfois aussi le cri de *tzoc tzoc* pour engager ses compagnons à venir se placer près de lui. Le chant du mâle est fort agréable, moins beau cependant que celui du Bec-croisé perroquet, mais on l'entend avec d'autant plus de plaisir, que c'est presque le seul chant d'oiseau qui se fait entendre pendant les belles journées d'hiver. La femelle chante également, mais d'une voix beaucoup plus faible.

On considère généralement cet oiseau comme fort stupide, mais, selon Brehm, il ne l'est pas autant qu'on le croit. « Les Becs-croisés, dit cet auteur, s'inquiètent fort peu des autres habitants de la forêt, et de l'homme lui-même, quoique dès les premiers jours ils aient appris à reconnaître en lui un ennemi. On est parti de là pour dire que ce sont des êtres stupides ; on appuie cette opinion de faits qui prouveraient effectivement un manque par trop complet d'intelligence. Mais, si l'on étudie plus attentivement ces oiseaux, on voit qu'ils savent profiter des leçons de l'expérience, et qu'ils sont en réalité moins sots qu'ils ne le paraissent. Il est facile de les prendre ou de les tuer, et ils sont liés entre eux à un tel point que leur amitié leur coûte souvent la vie ou la liberté. Cela, à mon avis, est une preuve, non de stupidité, mais de bon naturel. Le mâle dont la femelle vient d'être tuée reste accablé de douleur sur sa branche, ou revient pour l'y chercher à l'endroit où il a perdu sa compagne. Cependant, quand ils ont été plusieurs fois à même d'éprouver la méchanceté humaine, ils deviennent fort défiants. » Quoi qu'il en soit, il est certain que ces oiseaux manquent de prévoyance et qu'ils se laissent prendre avec la plus grande facilité, ce qui ne démontre pas une intelligence bien développée.

Le Bec-croisé ordinaire se nourrit principalement de graines de conifères, mais il s'attaque rarement aux cônes des sapins et des épicéas, car il n'a pas la force de les ouvrir. Son bec robuste et recourbé lui est indispensable pour se procurer ses aliments de prédilection ; pour enlever les graines, il se suspend à un cône ou l'emporte sur une branche convenable où il le maintient à l'aide de ses doigts armés d'ongles vigoureux. Avec la pointe de sa mandibule supérieure, il arrache par le milieu les larges écailles, fait ainsi un trou dans lequel il introduit son bec, et il parvient alors facilement à s'emparer des graines dont il brise l'enveloppe avant de les avaler. Il dépouille rarement

un cône de toutes ses graines, comme le font les autres Becs-croisés; il se nourrit aussi de graines d'érable, d'aune, de platane, de chardon, de bardane, de chanvre, etc.

Cet oiseau s'apprivoise aisément et s'attache bientôt à son maître. On le nourrit de graines de colza, d'avoine, de froment, de baies de genévrier et même de pain trempé dans du lait ; il aime beaucoup le chènevis, mais quand on lui en donne trop il devient très gras, c'est pourquoi il est bon de varier ses aliments.

Reproduction. Cette espèce niche à toutes les époques de l'année, aussi bien en plein hiver qu'en été ; ordinairement cependant, l'accouplement a lieu en janvier et la ponte en février ou au commencement de mars. Les jeunes qui naissent en hiver pondent à leur tour en septembre.

Le nid est généralement construit au sommet d'un pin ou d'un mélèze, et placé de façon que les branches placées au-dessus le garantissent contre la pluie et la neige. Ce nid est formé de bûchettes de conifères entremêlées de bruyères, de graminées, de mousses et de lichens, ou uniquement de brindilles et de lichens ; l'intérieur est garni de lichens plus tendres, de brins d'herbe, et parfois aussi de radicelles ou de quelques plumes. La ponte est de trois œufs, d'un blanc grisâtre ou bleuâtre ou d'un bleu pâle ; ils sont plus ou moins tachetés de roussâtre ou de rougeâtre et portent en outre quelques petites taches superficielles brunes. Ces œufs mesurent environ 23 millimètres sur 17.

Pendant l'incubation, le mâle pourvoit à l'alimentation de la femelle et il l'assiste plus tard à élever les petits.

148. — **Le Bec-croisé des sapins.**

LOXIA PITYOPSITTACUS, *Bechst.*

(Pl. 147.)

LOXIA PITYOPSITTACUS, Bechst. *Orn. Taschenb.* p. 106 (1802).
CRUCIROSTRA PINETORUM, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 71 (1815).
CRUCIROSTRA PITYOPSITTACUS et SUBPITYOPSITTACUS, Brm., *Isis*, 1828, p. 1276.
CRUCIROSTRA BRACHYRHYNCHOS, PSEUDOPITYOPSITTACUS, INTERCEDENS et MAJOR, Brm. *Naumannia*, 1853, p. 185, 187 et 1855, p. 275.
DER KIEFERNKREUZSCHNABEL, en allemand.
THE PARROT CROSSBILL, en anglais.
DE GROOTE KRUISBEK, en flamand.

Taille : 0,152 ; ailes 0,099.

Description du mâle adulte. — D'un rouge brique, plus vif sur la tête et au

croupion, plus sombre sur le dos; ailes et queue d'un brun noirâtre; rémiges et rectrices lisérées extérieurement de rougeâtre; bas-ventre blanchâtre, mais lavé de rouge pâle; sous-caudales d'un cendré brunâtre et bordées de blanc plus ou moins teinté de rose. Bec, pattes et iris bruns.

Femelle. — Parties supérieures d'un cendré nuancé d'olivâtre avec le centre des plumes brun; croupion d'un jaune un peu olivâtre; gorge et bas-ventre blanchâtres; poitrine et flancs de couleur cendrée, mais fortement nuancés de jaune olivâtre; ailes et queue noirâtres, rémiges et rectrices lisérées extérieurement de cendré verdâtre; sous-caudales comme chez le mâle, mais sans rose.

Jeune. — Parties supérieures brunes, mais toutes les plumes plus ou moins bordées de cendré roussâtre ou olivâtre; régions inférieures d'un blanc sale, varié sur les flancs de cendré et marquées de nombreuses taches longitudinales brunes; ailes et queue noirâtres, mais les couvertures, les rémiges et les rectrices plus ou moins bordées de cendré roussâtre.

Cette espèce se distingue particulièrement de la précédente par des formes plus trapues et surtout par son bec plus gros et relativement plus court et moins croisé.

Hab. — Le Bec-croisé des sapins, aussi appelé Bec-croisé perroquet, habite le nord de notre continent et ne se montre qu'irrégulièrement dans l'Europe centrale; à l'est, il ne dépasse pas la chaîne de l'Oural. C'est la seule espèce indigène dont l'aire géographique ne dépasse pas les frontières politiques de l'Europe.

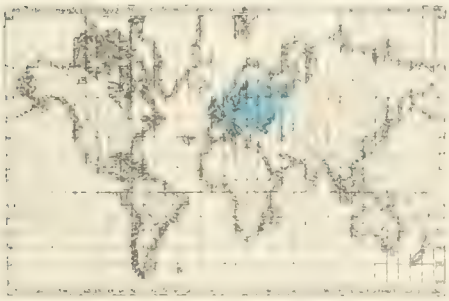

Cette espèce est plus ou moins répandue dans les parties méridionales de la Norwège, et ne paraît guère se montrer au delà de Trondhjemsfiord (64° l. N.); elle est rare aux environs de Christiania, mais à certaines époques on l'y voit arriver par bandes, jamais cependant en aussi grand nombre que l'espèce commune (*Collett*). En Suède, au contraire, elle paraît être plus commune que le Bec-croisé ordinaire, et on la rencontre dans le centre et le nord du pays, irrégulièrement dans le midi (*Nilsson*). Cet oiseau est commun en Finlande (*von Wright*) et dans tout le nord et le centre de la Russie, dans les grandes forêts de conifères de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande (*Meyer*, *Beseke*, etc.), dans les gouvernements de Moscou, de Toula et dans le district situé entre le Volga et l'Oka (*Menzbier*); il est rare dans le gouvernement de Kiew (*Kessler*), mais niche en abondance sur les montagnes du Ghouriel

dans le midi de la Russie (*de Nordmann*). Il se montre chaque année en Danemark (*Kjaerbolling*) et en Zélande (*Boie*). Dans certains hivers il arrive en grand nombre en Pologne et y passe la saison froide (*Taczanowski*). Ce Bec-croisé se montre également dans le nord et le centre de l'Allemagne; il a niché en Thuringe et paraît visiter annuellement, en octobre, et par troupes les bois de conifères qui avoisinent la ville de Halle s. S. (*Reg*). Il est très rare en Hollande (*Schlégel*), se montre accidentellement dans le grand-duché de Luxembourg (*de La Fontaine*), en Belgique (*C. F. Dubois*) et en France, où un mâle a été tué dans le bois de Bersée à 23 kilomètres de Lille, au milieu d'une troupe de cinq ou six sujets (*Degland*). Il niche dans les montagnes de la Suisse à une altitude de 1000 à 5500 pieds et on a même trouvé son nid au Splugen (*de Tschudi*); il visite très accidentellement le nord de l'Italie, où on l'a rencontré durant l'hiver dans la chaîne des Alpes et dans les Apennins de la Ligurie : des individus de cette espèce ont été tués en Vénétie, en Tyrol, dans le département de Nice, dans le pays de Bergame et dans la vallée de Loanzo en Piémont (*Salvadori*). Cet oiseau se montre aussi accidentellement en Ecosse et en Angleterre (*Harting*).

Mœurs. — Ce Bec-croisé vit dans les contrées du Nord, aussi loin qu'il y a des forêts de pins et de sapins. Il est généralement sédentaire et n'émigre que par suite du manque de nourriture ; il lui arrive cependant parfois de se montrer en automne dans certaines parties du centre de l'Allemagne, alors qu'il ne peut y avoir disette dans sa patrie; il paraît qu'on ne le voit jamais dans l'Europe centrale à la même époque que le Bec-croisé ordinaire. Il voyage par troupes et pendant le jour, le plus souvent de grand matin, et vole alors très haut.

Les mœurs de cet oiseau ne diffèrent guère de celles des précédents. Il vit dans les forêts de conifères, de préférence dans les montagnes, mais il n'aime pas les endroits sombres ; on l'observe généralement dans les clairières et sur la lisière des bois de pins et de sapins. En dehors de l'époque de la reproduction, on le voit souvent errer le long des forêts, passer d'un bois à l'autre, mais il ne s'aventure que rarement dans les bois formés de bouleaux, de chênes et de hêtres, ainsi que dans les jardins, à moins qu'il n'y trouve des conifères. Ce Bec-croisé se tient le plus souvent au sommet d'un vieil arbre élevé, descend rarement sur les branches inférieures et ne va à terre que pour se désaltérer ; il se montre du reste très maladroit sur le sol où il n'avance qu'avec difficulté.

C'est un oiseau très sociable, vivant toujours par troupes de huit

à vingt individus, aussi ne le rencontre-t-on que rarement par couple ou isolément. Tant qu'elle habite une localité, toute la troupe revient chaque soir au même endroit pour y passer la nuit dans la couronne d'un vieux conifère. Ces oiseaux ont une force incroyable dans le bec, et peuvent casser avec la plus grande facilité le pédoncule des cônes. Ils ne sont guère farouches et tout dénote en eux une intelligence peu développée ; quand ils sont occupés à vider un cône de pin, ils ne paraissent avoir aucune conscience du danger, car un coup de fusil ne parvient parfois pas à les éloigner de l'arbre sur lequel on a tiré.

On peut facilement reconnaître cette espèce à sa voix, qui diffère notablement de celle de la précédente. Tandis que le Bec-croisé ordinaire fait entendre un cri qu'on peut rendre par *kip*, *kup* et *tzoc*, celui-ci a un cri d'appel ressemblant à *kop keup* et *tzoc*, d'une voix beaucoup plus basse ; à l'époque des amours il fait aussi entendre un faible *quip*, mais il faut être sous l'arbre qui porte l'oiseau pour pouvoir l'entendre. Le chant du mâle ressemble à celui du Bec-croisé ordinaire, mais il est plus beau et plus puissant : c'est un thème lancé à gorge déployée suivi de quelques notes plus faibles et sifflantes ; tous les mâles, cependant, n'ont pas une égale valeur. Les femelles chantent aussi, mais d'une voix plus faible et moins soutenue. C'est surtout pendant la saison froide qu'on est heureux de rencontrer ces joyeux chanteurs, car ils chantent en hiver comme en été, et toujours perchés dans la cime d'un sapin ou d'un mélèze ; ce n'est qu'au temps des amours qu'ils chantent en volant.

La nourriture du Bec-croisé des sapins se compose de graines de divers conifères, qu'il sait enlever des cônes avec beaucoup d'habileté ; sa force lui permet même de s'attaquer aux cônes serrés des sapins. Parfois il s'accroche au cône pour en extraire les graines sur place, mais le plus souvent il le détache pour l'emporter sur une branche convenable où il peut le vider à son aise. Il soulève toujours les écailles avec la mandibule supérieure, en appuyant l'inférieure contre le cône ; en deux ou trois minutes le cône est vidé, l'oiseau le laisse alors tomber et en cherche un autre. Là où il y a abondance de cônes, il reste des heures entières sur le même arbre et demeure pendant des semaines dans la même localité. Quand ses aliments de prédilection viennent à manquer, il mange des graines de colza, de chanvre, de bouleau, d'aune, de chardon, etc., et même des insectes, notamment des pucerons. Il digère vite et consomme beaucoup, aussi le voit-on toujours occupé.

Ces oiseaux s'habituent facilement à la captivité et deviennent en peu de jours très familiers. On les aime d'autant plus que mâle et

femelle chantent presque sans interruption pendant toute l'année et que leur voix est des plus agréables. Dans leur cage ils sont toujours en mouvement, grimpent le long des barreaux, s'accrochent au perchoir à l'aide de leur bec, font mille tours d'adresse, mais détruisent aussi la boiserie de leur cage. On les nourrit de graines de colza, de chanvre, d'avoine, de froment, etc. ; il est bon de leur donner aussi de temps en temps des cônes de pin et de sapin à dégrainer.

Reproduction. — Ce Bec-croisé niche en hiver comme en été, sauf à l'époque de la mue. L'accouplement a ordinairement lieu dans la seconde quinzaine de février et la construction du nid commence en mars; souvent aussi, le nid n'est construit qu'en mai ou juin et même plus tard. Le mâle chante beaucoup pendant le temps des amours, s'élève à coups d'ailes répétés, plane en chantant et revient ensuite sur l'arbre d'où il est parti.

Le nid est placé à une grande hauteur, tantôt à une bifurcation, tantôt sur une forte branche proéminente, mais toujours de façon à être recouvert par des branches qui le cachent et le mettent à l'abri de la neige. Ce nid est formé de ramilles de pin et de sapin recouvertes de lichens et de mousses ; l'intérieur est garni de lichens plus fins, d'aiguilles de pins et parfois aussi de brins d'herbes et de plumes. Il est artistement fait, les parois en sont épaisses et l'intérieur est assez profond. Le mâle ne prend aucune part à ce travail, mais il accompagne partout la femelle et chante constamment pour la distraire.

Chaque couvée se compose de trois ou quatre œufs d'un blanc bleuâtre, tachetés de gris rougeâtre pâle et marqués de taches plus petites et de stries peu nombreuses d'un brun rouge ou noirâtres, qui sont souvent rassemblées ou gros bout. Ces œufs mesurent environ 25 millimètres sur 17. Ordinairement il n'y a que deux œufs qui éclosent. Les jeunes croissent rapidement, mais ils ont longtemps besoin de l'aide des parents.

149. — **Le Bec-croisé leucoptère.**

LOXIA LEUCOPTERA, *Gmel.*

(Pl. 148).

Loxia leucoptera, Gmel. *Syst. nat.* I, p. 844 (1788).
Loxia falcirostra. Lath. *Ind. orn.* I. p. 371 (1790).
Curvirostra leucoptera, Wils. *Am. orn.* IV, p. 48, pl. 31 f. 3 (1811).
Crucirostra leucoptera, Brm. *Isis*. 1837, p. 720.

Var. Bifasciata.

Curvirostra bifasciata, Brm. *Oens.* p. 87 (1827).
Loxia tænioptera, Glog. *Isis*, 1827, p. 411.
Crucirostra bifasciata et tænioptera, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
Loxia bifasciata, de Selys, *Faune B. Belg.* p. 76 (1842).
Crucirostra rubrifasciata, erythroptera, bifasciata, orientalis et assimilis, Brm. *Naumannia*, 1853, pp. 194, 199, 241, 251, 253.
Loxia leucoptera *var.* Bifasciata, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 18 (1871).
Loxia rubrifasciata, Menzbier, *Rev. comp. de la Faune ornit. des gouv. de Moscou*, etc. p. 12 (1883).
Der Bindenkreuzschnabel, en allemand.
The White-winged Crossbill, en anglais.
De Witbandige Kruisbek, en flamand.

Var. Amurensis.

Loxia leucoptera *var.* Amurensis, A. Dubois, *Bulletin. Mus. roy. d'hist. nat. de Belg.* I. p. 85 (1882).

Taille : 0,145 ; ailes 0,091.

Description du mâle adulte (var. *Bifasciata*). — Plumage général d'un rouge rose, plus pâle au croupion; nuque et côtés du dos avec le centre des plumes brun et les bordures nuancées de cendré et de rouge; sus-caudales noires, mais largement bordées de blanc rosâtre; ailes noires; couvertures moyennes et les plus grandes terminées par un large bord blanc, ce qui forme deux bandes blanches sur l'aile; rémiges tertiaires également terminées par un large bord blanc; les secondaires et les primaires lisérées de rose et terminées par un petit bord blanc; bas-ventre et sous-caudales blanchâtres, ces dernières avec une strie noire sur la ligne médiane; queue noire; rectrices lisérées extérieurement de rose et intérieurement de blanc. Bec brun clair; pattes et iris bruns.

Femelle. — Tête et dos cendrés, le centre des plumes plus sombre, et plus ou moins nuancés de jaune verdâtre; côtés de la tête brunâtres variés en avant de jaune olivâtre; croupion d'un beau jaune clair; ailes comme chez le mâle, mais les lisérés roses des rémiges remplacés par de l'olivâtre; poitrine et flancs cendrés, mais fortement nuancés de jaune olivâtre, et les flancs marqués de quelques mèches brunes; bas-ventre et sous-caudales blancs, ces dernières avec une tache brune de forme lancéolée; queue noire, les rectrices lisérées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanc.

Jeune. — D'un blanc sale tirant sur le jaune verdâtre, taché longitudinalement de noir; dos presque entièrement noir; ailes noires traversées par deux bandes blanches; rémiges et rectrices noires bordées par un fin liséré blanc.

Le type *Leucoptera* d'Amérique présente dans son ensemble la même coloration que la var. *Bifasciata;* mais les deux sexes du *L. leucoptera* se distinguent facilement de cette dernière par leur bec plus faible et par l'absence complète de blanc aux rémiges et aux rectrices; chez le mâle, ces dernières

ne sont pas non plus liserées de rose; les bandes blanches des ailes sont aussi généralement moins larges.

Var. Amurensis. — Le mâle est d'un rouge éclatant (la vivacité de cette teinte ne s'observe chez aucun autre Bec-croisé); cette variété se caractérise en outre par l'absence de liséré blanc aux rectrices et par le peu d'étendue du blanc des ailes. La femelle ne diffère guère de celle de l'Amérique.

Hab. Le type *Leucoptera* habite le nord de l'Amérique septentrionale, en hiver jusqu'à la latitude de Philadelphie, mais il ne dépasse pas à l'Ouest les Montagnes Rocheuses (*Coues*). Il a également été observé au Groenland (*Newton*) et il s'est montré accidentellement aux îles Britanniques pendant les années 1841, 1845, 1849; en 1859 on en vit même une grande troupe (*Gray*).

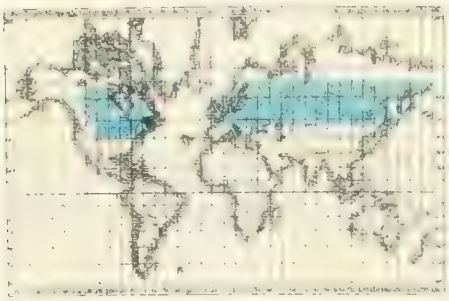

La var. *Bifasciata* est répandue dans le nord-est de l'Europe et dans le nord de l'Asie jusqu'au Kamtschatka (1) et l'île de Behring (*Dybowski*). Il est fort rare en Norwège (*Collett*) et en Suède (*Sundevall*), assez commun dans le nord de la Russie, surtout dans l'Archangel et visite quelquefois en hiver les environs de Moscou (*Menzbier*). Cet oiseau se montre accidentellement en Pologne (*Taczanowski*), à l'île Helgoland (*de Sélys*), en Danemark (*Collin*), dans le nord de l'Allemagne, surtout en Silésie, dans le Harz, en Thuringe, etc. (*Borggreve*); pendant l'hiver de 1829 il a été pris dans le duché de Bade (*von Kettner*); en 1846 on en prit quelques-uns près d'Utrecht, en Hollande (*Schlégel*). Dans sa *Faune belge*, M. le baron de Sélys-Longchamps dit de cette espèce : « De passage très accidentel en Belgique pendant les hivers rigoureux; un vieux mâle a été tiré chez moi, à Longchamps-sur-Geer, en janvier 1827; il y en avait une petite volée qui s'était abattue sur les Laryx; vers la même époque, un autre a été pris aux environs d'Anvers et quelques années après d'autres individus ont encore paru aux environs de la même ville ». Il y a peu d'années, plusieurs sujets ont encore été tués à ma connais-

(1) Selon M. Dybowski, ce serait le *L. leucoptera* qui habiterait le Kamtschatka; mais la description qu'il donne de l'oiseau, qu'il y a capturé, prouve bien que c'est un *Bifasciata*. L'auteur dit, en effet, dans sa description : « *barbes externes des rémiges primaires bordées de rose, l'extrémité de toutes bordée finement de blanchâtre; rectrices bordées de blanc.* (*Bullet. de la Soc. zool. de France*, 1885, p. 567). Nous savons, en effet, que le vrai *L. leucoptera* n'a de bordures blanches ni aux rémiges, ni aux rectrices.

sance près de Liége, d'Anvers et à Loenhout. Un mâle a été pris en France à 16 kilomètres environ de Caen (*Deglaud* et *Gerbe*). D'autres captures ont été faites en Bohême (*Fritsch*), en Autriche (*von Pelzeln*), en Lombardie, en Tyrol et en Vénétie (*Salvadori*).

En Asie, cet oiseau a été observé en grand nombre près du Jenesei sous le 63° l. N., en Mantchourie (*von Middendorff*), et près du Baikal (*Radde*); il est commun en Daourie, mais doit être très rare au Kamtschatka (*Dybowski*); il a également été observé en Turkestan (*Severtzow*).

Mes types de la var. *Amurensis* proviennent des contrées de l'Amour. (*Mus. Brux.*).

Mœurs et reproduction. — Cette espèce a les mêmes habitudes que le Bec-croisé ordinaire. Le nid ressemble aussi à celui de ce dernier, mais il est plus petit.

SOUS-FAMILLE

DES COCCOTHRAUSTINÉS. — COCCOTHRAUSTINÆ.

Car. — Bec très gros, conique, à mandibule supérieure renflée, à base généralement aussi large que la tête.

GENRE LXXVI.

GROS-BEC. — COCCOTHRAUSTES.

Coccothraustes, Briss. *Ornith.* III, p. 219 (1760).
Loxia, p. Lin. *Syst. nat.* I, p. 299 (1766).
Fringilla, p. Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 73 (1815).

Car. — Bec très gros, bombé, conique; narines basales, arrondies, en partie cachées par les plumes du front; ailes moyennes, à rémiges secondaires coupées carrément à leur extrémité; queue courte; tarses courts et robustes.

Hab. — Le genre Gros-bec proprement dit ne comprend qu'une seule espèce propre à l'ancien monde.

150. — Le Gros-bec ordinaire.

COCCOTHRAUSTES VULGARIS, *Pall.*

(Pl. 149 et 150)

Loxia coccothraustes, Lin. *Syst. nat.* I, p. 299 (1766).
Coccothraustes vulgaris, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* II, p. 12 (1811).

Fringilla coccothraustes, Mey. *Vög. Liv. u. Esthl.* p. 73 (1815).
Coccothraustes deformis, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 226 (1816).
Coccothraustes fagorum, cerasorum et planiceps, Brm. *Isis*, 1828, p. 1276.
Coccothraustes europæus, Sw. *Classif. of B.* II, p. 277 (1837).
Coccothraustes atrigularis, Macgill. *Hist. Brit. B.* I, p. 356 (1837).
Coccothraustes flaviceps (Brm.?), Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 506 (1850).
Coccothraustes vulgaris japonicus, Tem. et Schl. *Fauna jap.* p. 90 (1850).
Coccothraustes minor, Brm. *Vogelf.* p. 94 (1855).
Coccothraustes japonicus, Gray, *Hand-list of B.* II, p. 87 (1870).
Der Kirschbeisser, Kernbeisser, en allemand.
The Hawfinch, Grosbeak, en anglais.
De Appelvink, en flamand.

Taille : $0^{m},162$; ailes 0,12.

Description du mâle adulte. — Dessus et cotés de la tête d'un brun jaunâtre clair, tirant sur le marron vers la nuque; lorums, gorge et une étroite raie frontale d'un beau noir ; un large demi-collier cendré sur la nuque ; manteau brun ; bas du dos, croupion et sus-caudales d'un brun roux clair tirant sur le jaune d'ocre ; petites couvertures des ailes noires, les plus grandes blanches, mais les dernières de celles-ci lavées de roux brunâtre ; rémiges primaires noires avec une grande tache blanche sur le bord interne; rémiges secondaires et tertiaires tronquées, à reflets métalliques bleus et violets; dessous du corps d'un roux vineux tirant un peu sur le cendré ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; rectrices médianes d'un brun ocracé mais terminées de blanc et avec la barbe interne cendrée ; rectrices latérales noires, mais terminées par une grande tache blanche occupant la barbe interne. Bec d'un gris de plomb ; iris blanc; pattes roussâtres.

Femelle. — Elle ressemble au mâle, mais toutes les couleurs sont plus ternes. — Dessus et côtés de la tête d'un cendré brunâtre ; collier de la nuque cendré ; manteau d'un brun assez clair ; grandes couvertures d'un blanc grisâtre ; rémiges noires avec la barbe externe cendrée sur la majeure partie de son étendue ; les tertiaires et les secondaires tronquées, ces dernières seules terminées de reflets bleus et violets ; parties inférieures cendrées, mais lavées de brun jaunâtre pâle sur la poitrine et sur les flancs ; sous-caudales et bas-ventre blancs ; le reste comme chez le mâle.

Jeune. — Tête d'un jaune brunâtre ; gorge et tour du bec d'un jaune sale ; dos et scapulaires d'un brun cendré ; croupion et sus-caudales d'un jaune d'ocre sale ; grandes couvertures blanchâtres lavées de brun jaunâtre ; rémiges et queue comme chez la femelle ; parties inférieures d'un cendré brunâtre, avec des taches brunes sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; bas-ventre et sous-caudales blanchâtres. Bec brunâtre ; iris d'un gris brunâtre.

Var. accid. — On rencontre parfois des variétes accidentelles d'un blanc pur, grisâtres ou jaunâtres ; d'autres n'ont que les ailes blanches.

Hab. — Le Gros-bec est plus ou moins répandu dans toute l'Europe centrale et méridionale jusqu'au sud de la Scandinavie (61° l. N.) où il est cependant rare (*Sundevall, Collett*). Sa présence en Finlande et dans le nord de la Russie est tout accidentelle (*von Wright*), mais il devient de plus en plus commun à mesure que la latitude devient plus méridionale, mais il est assez localisé. Il est sédentaire en Belgique mais en général peu commun. Il habite aussi l'Angleterre ainsi que le sud et l'est de l'Ecosse, mais ne se montre qu'accidentellement en Irlande et seulement en hiver (*Harting*).

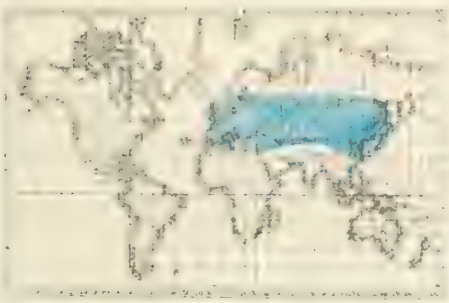

On observe également cette espèce au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*), mais il est extrêmement rare dans le N.-E. de l'Afrique (*Shelley*).

Cet oiseau habite également l'Asie centrale jusqu'au Japon, mais il ne paraît pas descendre plus au Sud que l'Asie Mineure (*Kreüper*), la Palestine (*Tristram*) et la Chine ; dans ce dernier pays il est fort commun pendant une grande partie de l'année, mais il se retire en été dans des contrées plus septentrionales (*David*). La forme japonaise habite le Japon (*Temm.* et *Schlégel*), la Sibérie orientale et le pays de l'Amour (*Taczanowski*) mais elle ne diffère pas des sujets de l'Europe.

Mœurs. — Le Gros-bec ordinaire émigre des contrées du Nord en octobre et en novembre et on le rencontre alors par petites troupes traversant l'espace à une assez grande hauteur et en plein jour. En mars et en avril il retourne dans sa patrie. Il est sédentaire à partir du nord de l'Allemagne, mais il quitte cependant ce pays quand la saison est trop rigoureuse.

Cet oiseau habite principalement les régions boisées des montagnes et des plaines, tout en évitant les bois composés uniquement de conifères. Il se plaît aussi dans les bosquets entourés de champs, dans les grands jardins et dans les vergers ; en été on le rencontre partout où il y a des cerisiers, car il est très avide des noyaux de ces fruits. Au commencement de l'automne il visite volontiers les champs de choux, mais ne tarde pas à retourner dans les bois où il passe généralement l'hiver, quand il n'émigre pas. Il se tient de préférence au sommet des grands arbres et ne se montre que rarement sur les plantes basses ou à terre ; c'est également dans la couronne d'un arbre élevé que ces oiseaux se rassemblent au moment de la migration.

Le Gros-bec n'habite que des régions fertiles et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on le rencontre dans un endroit aride, où il ne séjourne du reste jamais longtemps. Il passe la nuit dans les bois et toujours dans le plus épais du feuillage de la cime d'un arbre, où le mâle et la femelle se tiennent pressés l'un contre l'autre ; en hiver, cependant, il se tient parfois durant la nuit dans une haie d'aubépines, dans un buisson de genévriers ou dans un jardin.

C'est un oiseau rusé et intelligent qu'il n'est pas facile d'approcher, mais il est aussi lourd et paresseux ; il ne se dérange pas volontiers et finit toujours par revenir à l'endroit d'où il a été chassé ; toujours attentif et inquiet, il reconnaît le danger et cherche à s'y soustraire par la fuite ou en se cachant dans le plus épais du feuillage. Ses formes trapues ne lui permettent pas d'être bien agile, mais il n'est pas non plus maladroit dans ses mouvements, si ce n'est à terre où il sautille avec difficulté, parce que ses pattes sont trop courtes pour son gros corps. Son vol est lourd et bruyant mais rapide ; l'oiseau donne de grands coups d'ailes et décrit dans l'espace de longues lignes ondulées.

Le cri d'appel est sonore et aigu ; il peut se rendre par *tzicks* ou *knipps* suivi d'un *tzih* prolongé ; ce dernier son est le vrai cri d'appel. Le Gros-bec fait entendre sa voix plus souvent en s'envolant que pendant le repos. Son chant n'est guère agréable à entendre ; il se compose uniquement de cris aigus et d'autres roulants fort désagréables à l'oreille ; le mâle chante avec persévérance pendant des heures entières en prenant les poses les plus curieuses, et on l'entend depuis le mois de février jusqu'en juin.

La nourriture de cet oiseau se compose de graines de toutes espèces, de glands, de faînes, de bourgeons, d'insectes, de larves et surtout de l'amande contenue dans les noyaux de cerises. Il brise ces derniers avec une telle force que l'on entend le bruit à une trentaine de pas. Cette espèce est donc nuisible aux arbres fruitiers. Une fois que les Gros-becs ont visité un verger, ils y retournent tant qu'il y a des cerises, et ce n'est qu'à coups de fusil qu'on parvient à les éloigner ; c'est surtout aux cerises aigres qu'ils s'attaquent. Ces oiseaux occasionnent aussi beaucoup de dégâts dans les champs de céréales, de chanvre, de colza, de lin et dans les potagers où ils mangent les graines, les pois et les fèves. Ils sont insatiables et ont la mauvaise habitude de retourner au même endroit aussi longtemps qu'ils y trouvent à manger. Ce sont donc des oiseaux vraiment nuisibles dont la présence ne peut être tolérée, ni dans les jardins fruitiers, ni dans les lieux cultivés.

Les Gros-becs s'apprivoisent en peu de temps mais ils ne sont guère

recommandables, à cause de leur naturel querelleur qui a bientôt mis la discorde dans la volière où on les renferme. On doit se méfier de leurs coups de bec, car ils savent mordre jusqu'au sang.

Reproduction. — Cette espèce niche dans les bois dès que les arbres se sont garnis de leur feuillage, c'est-à-dire à la fin d'avril ou en mai ; on trouve le nid parfois aussi dans un verger sur un arbre fruitier, quand celui-ci n'est pas trop éloigné d'un bois.

Le nid est placé sur un arbre ou sur un arbuste, tantôt sur une branche inférieure, tantôt au milieu ou au sommet de l'arbre ; on le trouve le plus souvent à une hauteur de quatre mètres environ, soit sur une forte branche, soit sur plusieurs branches entrelacées. Ce nid est remarquable par sa grandeur car il est presque aussi grand que celui d'une Pie-grièche ; il est large mais peu profond, et formé avec art et légèreté, de bûchettes, de radicelles, de brins d'herbe, parfois associés à des mousses ou à des lichens ; l'intérieur est garni de radicelles et parfois aussi de laine, de soies de porcs et de crins.

La ponte est de quatre à six œufs, d'un vert bleuâtre, grisâtre ou olivâtre, rarement jaunâtre, tachés et veinés plus ou moins distinctement de brun foncé, de brun clair et de gris sombre. Ils mesurent environ 25 millimètres sur 18.

La femelle couve durant une quinzaine de jours et ne quitte presque pas ses œufs ; vers le milieu de la journée cependant, le mâle va la remplacer pour lui permettre de chercher sa nourriture. Les parents élèvent leurs petits en commun et les soignent encore longtemps après qu'ils ont pris leur essor. Cette espèce ne paraît avoir qu'une couvée par année.

FAMILLE DES CERTHIIDÉS

Car. — Bec grêle, allongé, aigu et plus ou moins arqué ; narines basales ; ailes moyennes ; queue assez ample ; pattes médiocres ; ongles allongés et recourbés.

Mœurs. — Les Certhiidés sont de gracieux petits oiseaux qui habitent les forêts ou les montagnes. Ce sont des grimpeurs fort habiles quoique leurs pieds ne soient pas conformés comme ceux des vrais grimpeurs zygodactyles. Tous sont insectivores. Ils nichent dans des troncs d'arbres creux ou dans des crevasses de rochers ou de vieilles murailles.

Classification. — Cette famille ne comprend que seize espèces connues qui sont réparties dans quatre genres, savoir : *Certhia*, *Salpornis*,

Tichodroma et *Climacteris*. Deux de ces genres ont des représentants en Europe.

GENRE LXXVII.

GRIMPEREAU. — CERTHIA.

Certhia, Lin. *Syst. nat.* I. p. 184 (1766).

Car. — Bec grêle, de la longueur de la tête, plus ou moins arqué, comprimé latéralement, pointu ; narines basales, ovalaires, placées dans un sillon et en partie couvertes par une membrane ; ailes médiocres, 1re rémige très courte, 4e la plus longue mais dépassant à peine la 3e et la 5e ; queue allongée, à rectrices étagées et pointues ; tarses médiocres ; doigts grêles, à ongles allongés, comprimés et fort recourbés.

Hab. — On rencontre des oiseaux de ce genre en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale et centrale.

151. — **Le Grimpereau familier.**

CERTHIA FAMILIARIS, *Lin.*

(Pl. 151).

Certhia familiaris, Lin. *Syst. nat.* I, p. 184 (1766).
Motacilla scolopacina, Strøm. *Norske Vidensk Selsk. n. Skr.* II, p. 367 (1770).
Certhia fusca, Bart. *Fragm. nat. hist. Pennsylv.* p. 11. (1799).
Certhia scandulaca, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 432 (1811).
Certhia major et minor, Frisch, *Vög. Deutschl.* pl. 39 (1817).
Certhia macrodactyla, septentrionalis, brachydactyla, megarhynchos, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
Certhia nattereri et americana, Bonap. *Comp. list*, p. 11 (1838).
Certhia costæ, Bailly, *Bull. Soc. H. n. de la Savoie*, janvier (1852).
Certhia brachyrhynchus et paradoxa, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 274.
Certhia familiaris var. Brachydactyla, A. Dub. *Consp. av. Eur.* p. 18 (1871).
Certhia hodgsoni, Brooks, *Journ. As. Soc. Beng*, 1872, p. 74.
Certhia rufidorsalis (Brm.) Giebel, *Thes. Orn.* I, p. 615 (1872).
Certhia familiaris *var.* Americana, Baird, Brew. and Ridgw. *Birds N. Am.* p. 125 (1874).
Certhia britannica (Ridgw.), Gadow, *Cat. Passerif Br. Mus.* VIII, p. 324 (1883).
Der Baumläufer, en allemand.
The Tree-creeper, en anglais.
Het Boomkruipertje, en flamand.

Var. Mexicana.

Certhia mexicana, Glog. *Vög. Eur.* p. 381 (en note 1834).
Certhia americana, Baird, *Birds N. Am.* p. 373, pl. 83, f. 2 (1860).
Certhia familiaris *var.* Mexicana, Baird, Brew., Bidgw., *Birds N. Am.*, p. 128 (1874).

Taille : 0,107 ; ailes 0,063.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un brun varié de roux et marquées de taches oblongues d'un blanc grisâtre ; raie sourcilière blanchâtre ; joues brunes tachetées de blanc roussâtre ; bas du dos et sus-caudales d'un roux châtain ; petites couvertures des ailes brunes mais terminées par une tache roussâtre, les plus grandes terminées de blanc ; rémiges brunes avec la pointe blanchâtre et la barbe externe d'un cendré roussâtre ; toutes les rémiges, excepté les quatre premières, marquées extérieurement d'une tache couleur d'ocre pâle placée entre deux taches noires, et cette tache claire correspond, sur la barbe interne, à une grande tache blanche un peu roussâtre intérieurement ; parties inférieures d'un blanc pur, à l'exception des côtés du bas-ventre et des sous-caudales qui sont d'un cendré roussâtre ; queue d'un brun assez pâle. Bec brun, la mandibule inférieure jaunâtre ; iris brun ; pattes d'un brun roussâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle.

Jeune. — Chez le jeune le bec est plus court, presque droit ; les teintes sont en général plus sombres et le blanc des parties inférieures moins pur.

La var. *Mexicana* diffère du type européen par des teintes plus sombres : le dessus de la tête est presque noir, ce qui fait ressortir davantage les taches claires ; le dos est d'un brun foncé varié d'un peu de roux et marqué de taches grisâtres ; croupion et sus-caudales d'une belle teinte marron, beaucoup plus vive que chez les individus d'Europe.

Hab. — Le Grimpereau familier est répandu dans toute l'Europe jusque vers le 63° l. N. (*Sundevall*) ; il est commun et sédentaire en Belgique. Il a également été observé en Algérie (*Loche*) et au Maroc (*Irby.*)

Cet oiseau habite aussi le nord et le centre de l'Asie jusqu'en Asie Mineure, en Perse, en Palestine, en Turkestan et en Chine (*v. Schrenk*, *Dybowski*, *Gadow*, *Severtzow*, etc.), ainsi que le Japon (*Whitely*) ; au nord de Pékin (1) on ne l'observe qu'en hiver (*David*).

En Amérique cette espèce est fort répandue au Canada et aux Etats-Unis jusqu'au golfe du Mexique (*Baird*, *Coues*, etc.). La var. *Mexicana* habite le Mexique et l'Amérique centrale, depuis l'isthme de Panama jusque dans l'Orégon et la Californie (*Gadow.*)

Mœurs. — Cet oiseau est généralement commun et sédentaire

(1) M. David a d'abord cru devoir séparer le Grimpereau de la Chine sous le nom de *Certhia fasciata*, mais il n'a pas donné suite à cette manière de voir. (*Voy.* David et Oust. *Les oiseaux de la Chine*, p. 87.)

dans toutes les parties boisées de l'Europe, et on le rencontre dans le Nord aussi loin qu'il y a des arbres. Il vit dans les bois de conifères aussi bien que dans les forêts d'essences variées, qu'elles soient situées dans les plaines ou sur les montagnes. Dans l'arrière-saison on le voit errer à travers le pays en compagnie d'autres oiseaux, et il se montre alors partout où il y a des arbres et surtout dans les endroits où il y a de vieux saules qu'il paraît rechercher de préférence. Il s'aventure même dans les jardins, où il grimpe sur les arbres et sur les murs, ne tardant pas à s'apercevoir s'il y est en sûreté ou non. Il passe la nuit dans les troncs vermoulus.

C'est un charmant petit oiseau d'une vivacité et d'une agilité surprenante. Il est en général peu farouche, mais dès qu'il se voit chassé, il devient prudent et méfiant. Quand on approche de l'arbre sur lequel il se trouve, l'oiseau s'empresse de se rendre au côté opposé, pour grimper dans le feuillage ou s'envoler sur un autre arbre et cela souvent sans que sa fuite ait été remarquée.

Il est rare qu'un Grimpereau se perche comme les autres passereaux, car il se tient presque toujours accroché contre l'écorce, à la façon des Pics. Il grimpe du reste avec la plus grande facilité le long des arbres, tantôt en ligne droite, tantôt en spirale, enfonçant son bec dans chaque crevasse, dans chaque touffe de lichens, mais toujours en allant de bas en haut ou en suivant une direction horizontale, courant alors souvent à la face inférieure des branches. Jamais il ne descendra le long d'un tronc en tenant la tête dirigée vers le bas, comme le font souvent les Sittelles. Quand il est arrivé au sommet d'un arbre, il s'envole au pied d'un autre sur lequel il recommence son exploration, toujours de bas en haut. On le voit rarement à terre et quand il y vient, il sautille maladroitement.

Le Grimpereau familier ne recherche guère la société de ses semblables, car on ne le rencontre que par couple ou en famille, et encore ne reste-t-il que peu de temps avec ses petits. En hiver on le voit souvent errer dans la société de diverses Mésanges, de Roitelets, de Sittelles, auxquels viennent parfois se joindre quelques Pics épeiches ; tous ces oiseaux chassent alors ensemble et vivent en bonne harmonie.

Le vol du Grimpereau ressemble à celui des Mésanges : il est irrégulier mais assez rapide ; l'oiseau ne franchit pas volontiers un grand espace découvert. Son cri ordinaire est un léger *sit*, assez semblable au cri que font entendre les Mésanges et les Roitelets ; au repos ou quand il grimpe, l'oiseau fait entendre un cri particulier ressemblant à *tzi tzi tzi tzri tzri tzriu*. Le chant du mâle est insigni-

fiant et monotone; il le fait entendre dès les beaux jours de février, mais surtout en mars et en avril.

La nourriture de cet oiseau consiste en insectes, larves, œufs d'insectes et araignées; en hiver il se nourrit aussi de diverses graines. Il rend de grands services en faisant une guerre sans relâche à tous les insectes qui rongent les arbres ou les fruits, tels que scolytes, tomices, bostriches, charançons, perce-oreilles, chenilles, etc. On doit donc protéger cet oiseau et favoriser autant que possible sa multiplication.

Reproduction. — Dès le mois de mars ces oiseaux retournent dans les bois pour préparer leur nid; mais ils nichent également dans les grands jardins et partout où il y a des bouquets d'arbres, surtout des saules en têtards. Leur nid est placé dans un trou d'arbre, dans une crevasse de muraille, sous un toit ou dans un tas de bois, et varie de grandeur et de forme suivant l'endroit où il est logé. Ce nid est formé de fines bûchettes, de paille, de brins d'herbe, de fibres d'écorces, le tout entremêlé de toiles d'araignées ou de chenilles; l'intérieur est garni de fibres, de mousse et de plumes de divers oiseaux; quand le nid est petit, il ne contient que peu ou point de plumes.

La ponte est de sept à neuf œufs qu'on peut trouver dès le commencement d'avril si la saison est favorable. Ces œufs sont blancs et plus ou moins garnis de points et de petites taches rougeâtres, ordinairement en plus grand nombre vers le gros bout. Ils mesurent environ 16 millim. sur 12. Il y a une seconde couvée en juin ou en juillet, mais celle-ci ne se compose que de trois à six œufs. L'éclosion a lieu au bout de treize ou quatorze jours.

Les parents couvent et élèvent leurs petits en commun avec beaucoup de tendresse. Les jeunes demeurent longtemps dans le nid, mais, dit Brehm, même avant de savoir voler, ils le quittent quand on les trouble, cherchent à se sauver en grimpant et savent parfaitement se cacher. Les parents restent encore quelque temps avec leurs petits, après que ceux-ci ont pris leur essor, et continuent à leur donner une partie du produit de leur chasse.

GENRE LXXVIII.

TICHODROME. — TICHODROMA.

CERTHIA, Briss. *Orn.* III, p. 607 (1760).
TICHODROMA, Illig. *Prodrom. syst.* p. 219 (1811).
PETRODROMA, Vieill. *Nouv. Dict.* XXVI, p. 106 (1818).

Car. — Bec très long, grêle, très légèrement arqué et aigu; narines basales,

placées dans une rainure, en partie fermées par une membrane; ailes amples, 1re rémige courte, 4e et 5e égales en longueur et les plus longues, 3e et 6e de même longueur ; queue presque carrée ; tarses moyens ; doigts grêles, allongés, armés d'ongles longs, crochus et comprimés, surtout celui du pouce.

Hab. — La seule espèce connue de ce genre habite les régions alpines de l'Europe et de l'Asie.

152. — **Le Tichodrome de muraille.**

TICHODROMA MURARIA, *Illig. ex Lin.*

(Pl. 152)

CERTHIA MURALIS, Briss. *Orn.* III, p. 607, pl. 30 (1760).
CERTHIA MURARIA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 184 (1766).
TICHODROMA MURARIA, Illig. *Prodrom.* p. 211 (1811).
TICHODROMA ALPINA, Koch, *Baier. Zool.* p. 80 (1816).
PETRODROMA MURARIA, Vieill. *Nouv. Dict.* XXVI, p. 106 (1818).
TICHODROMA PHŒNICOPTERA, Temm. *Man. d'Orn.* I, p. 412 (1820).
TICHODROMA EUROPÆA, Steph. *Gen. Zool.* XIV, p. 187 (1826).
TICHODROMA BRACHYRHYNCHOS et MACRORHYNCHOS, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
TICHODROMA SUBHEMALAYANA, Hodgs. in *Gr. Zool. Misc.* p. 82 (1844).
TICHODROMA NEPALENSIS, Hodgs. *Journ. As. S. B.* XIV, p. 581 (1845).
TICHODROMA HOFFMEISTERI, Reichenb. *Handb. Spec. Orn. Scans.* p. 27 (1851).
TICHODROMA MURALIS, Dav. et Oust. *Ois. Chine*, p. 88 (1877).
DIE ALPEN-MAUERKLETTE, en allemand.
THE WALL-CREEPER, en anglais.
DE ROODE MURENLOOPER, en flamand.

Taille : 0,136 ; ailes 0,097.

Description du mâle et de la femelle au printemps. — Parties supérieures d'un gris clair, plus sombre sur la tête, au croupion et aux sus-caudales, ces dernières presque noires; petites couvertures d'un beau rouge carminé, les plus grandes noirâtres bordées de rouge; moitié basilaire de la barbe externe des rémiges rouge carmin, sauf les trois premières qui sont dans toute leur étendue d'un brun noirâtre comme le reste de l'aile; barbe interne des rémiges primaires avec deux grandes taches arrondies blanches; joues, gorge et haut de la poitrine noirs ; les autres parties inférieures gris sombre ; sous-caudales noirâtres bordées de blanc ; queue noire, les rectrices terminées de blanc plus ou moins pur, surtout les externes. Bec, pattes et iris noirs.

Chez la femelle le noir de la poitrine est moins étendu.

Mâle et femelle en hiver. — Dos et dessus de la tête d'un gris plus clair, lavé de roussâtre sur cette dernière; joues, gorge et haut de la poitrine blancs, mais passant insensiblement au gris vers le bas; rémiges terminées de blanchâtre ; le reste du plumage comme en été.

Hab. — Le Tichodrome habite les régions alpines, aussi ne le rencontre-t-on que dans les montagnes du centre et du midi de l'Europe et de l'Asie; suivant Rüppell il existerait également en Egypte et en Abyssinie, mais jusqu'ici aucun voyageur n'est venu confirmer ce fait. Ce bel oiseau est sédentaire dans les chaînes des Alpes, des Pyrénées, des Apennins et de la Sierra Nevada; on l'observe donc en Suisse (*Tschudi*), dans le midi de la France (*Lacroix*), dans le nord et le sud de l'Espagne (*Saunders*), en Italie, en Sardaigne, en Sicile et en Tyrol (*Salvadori*), en Autriche (*Fritsch, O. Reiser*), dans le sud de l'Allemagne (*Naumann*), mais il est très rare en Turquie et en Asie Mineure (*Robson*), ainsi que dans les montagnes du nord de la Grèce (*Lindermayer*). On le voit accidentellement dans le centre et le nord de l'Allemagne où il a été pris non loin d'Andernach (*Sachse*), de Neuwied (*prince Max.*), de Metz et de Trèves (*de la Fontaine*), près d'Osnabrück (*Altum*) et en Silésie (*Gloger*); ses apparitions sont également accidentelles en Bohême, en Croatie (*Fritsch*) et en Belgique où on l'observe quelquefois dans les Ardennes aux environs de Rocroy (*de Selys*).

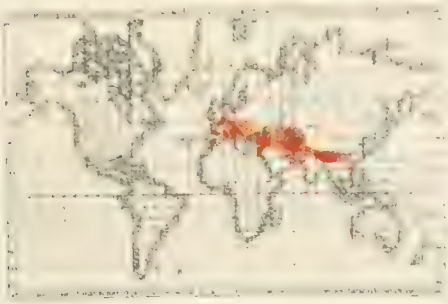

En Asie cet oiseau habite les montagnes de la Palestine (*Tristram*), de la Perse (*de Heuglin*), du Caucase (*Radde*), du Turkestan (*Severtzow*) et de l'Afghanistan (*Hutton*), ainsi que toute la chaîne de l'Himalaya (*Leïth Adams, Jerdon, von Pelzeln, etc.*) et les principales montagnes de la Chine où M. David a trouvé cette espèce au Chensi, à Moupin, au Kiangsi et au Fokien.

Mœurs. — Le Tichodrome de muraille ou échelette est le plus bel oiseau des Alpes où il habite les parties les plus désertes. Peu de naturalistes ont eu l'occasion de bien observer ce charmant oiseau, aussi dois-je me borner à céder la parole à ceux qui ont pu étudier sur place les mœurs de cette espèce. Voici ce qu'en dit le Dr Girtanner, de Saint-Gall: « Lorsque le voyageur, qui parcourt les montagnes de la Suisse, arrive sur les cols élevés des Alpes, qu'il a dépassé la limite des forêts et qu'il pousse toujours plus avant au milieu des rochers, il lui arrive, dans certaines parties, d'entendre un sifflement prolongé sortir d'une paroi de rochers. Ce sifflement rappelle un peu le chant du Merle ; il se compose de plusieurs syllabes, se suivant précipitamment sur la même note et se terminant par une finale

traînante, plus haute de plusieurs tons : on peut rendre ce chant par : *du du du duiii*. Etonné et réjoui à la fois de sentir un être vivant au milieu des déserts des rochers, le voyageur regarde autour de lui et finit par apercevoir au milieu des rocs un petit oiseau aux ailes rouges, à moitié ouvertes, grimpant le long d'une paroi verticale. C'est le Tichodrome des murailles, la *rose vivante des Alpes*, qui parcourt son domaine, sans crainte de l'homme qui s'est péniblement traîné dans sa patrie.... Il est plus facile de surprendre cet oiseau lorsqu'il s'aventure, en hiver, dans des régions moins hautes. Comme tous les oiseaux des Alpes, il aime à errer. Par les jours de soleil, il monte le long des rochers jusqu'à une altitude de plus de 3000 mètres ; on l'a même vu sur des blocs de rochers au milieu des glaciers, occupé à y chasser les insectes. Rarement, en été, il descend au-dessous de la région alpestre. Mais à mesure que les jours diminuent, que les nuits sont plus longues, que le soleil ne peut plus arrêter la marche lente mais progressive de la croûte de glace, il se voit bien forcé d'abandonner ces parages déserts et de descendre dans une zone plus basse, plus chaude, mieux protégée. Ainsi, dans l'hiver particulièrement long et rigoureux de 1863-1864, on vit des Tichodromes de muraille dans Saint-Gall même. Je les observai souvent sur les poudingues de la Steinach-Schlucht, tout près de la ville, sur les clochers, sur les vieux murs, souvent presque au niveau du sol ; ils se laissaient approcher au point qu'on pouvait presque les prendre avec la main. Mais que quelques beaux jours se succèdent, tous aussitôt émigrent vers les hautes régions, tandis que le retour du froid les ramènera dans la vallée.

« Le Tichodrome aime surtout les rochers complètement dénudés ; plus une région alpestre est sauvage et aride, plus on est sûr de l'y rencontrer. Il ne va visiter les larges traînées d'herbes qui descendent le long des rochers, que pour y chercher des insectes, et encore se hâte-t-il de revenir toujours sur les places nues. Jamais il ne grimpe aux arbres, jamais je n'en vis un seul perché sur un arbre ou sur un buisson. Il ne vit que dans l'air ou sur les rochers ; il n'aime pas à descendre à terre; y voit-il un insecte, il cherche à le prendre sans quitter son rocher ; n'y réussit-il pas, il s'envole, se pose un instant, saisit sa proie, et l'instant d'après il est de nouveau appendu à la paroi rocheuse, y cherchant un endroit convenable pour dévorer son butin. Les petits coléoptères qui simulent la mort et se laissent rouler en bas des pierres, espérant tomber dans quelque endroit inaccessible, aussi bien que les araignées qui, se suspendant à un fil cherchent leur salut en tombant du haut d'un rocher, il les capture en l'air avant qu'ils aient eu le temps de disparaître.

« En grimpant, le Tichodrome porte la tête haute, il semble alors avoir le cou aussi court que le Torchepot. Là où le rocher surplombe, il se renverse en arrière, pour ne pas endommager son bec en le frottant contre les pierres.

« Il grimpe avec une vitesse incroyable le long des rochers les plus escarpés, des murs les plus élevés, tantôt courant, tantôt faisant des bonds, accompagnés chacun d'un battement d'ailes et souvent d'un cris bref et guttural. Jamais il ne s'appuie sur ses rectries comme on l'a dit : elles sont trop molles et trop faibles pour le soutenir. De loin il semble bien qu'il en soit ainsi, mais quand on l'approche, on voit les mouvements de ses ailes. Il abaisse le coude, relève ses rémiges en haut et en arrière, et en agissant ainsi sur la colonne d'air qui se trouve sous lui, il s'élance plus haut....

« Le Tichodrome de muraille déploie dans ses mouvements tant de force et d'adresse, que l'on peut bien admettre qu'il n'y a dans toute la montagne pas de rocher trop lisse ou trop escarpé pour lui. En captivité, on le voit courir aisément le long des tapisseries. Plus une surface est lisse et verticale, plus il la gravit rapidement, car il ne peut s'y tenir qu'un instant en équilibre.

« Arrivé à son but, il étale ses ailes, montrant ainsi les taches blanches qui marquent ses rémiges, on dirait un grand papillon collé contre la muraille. Il porte la tête à droite et à gauche ; il regarde par dessus son épaule la place où il va descendre. A ce moment, on croirait facilement qu'il repose sur l'extrémité de sa queue. D'une secousse vigoureuse il s'élance dans l'air, s'y retourne, y joue quelque temps. Tantôt il donne comme un papillon des coups d'ailes précipités et irréguliers ; tantôt il descend les ailes grandement ouvertes ; tantôt enfin, il se laisse tomber comme un oiseau de proie, la tête en bas, les ailes serrées contre le corps, et se pose près ou fort loin au dessous de l'endroit d'où il s'est élancé. Pour aller de côté, il vole ; quelquefois on le voit courir sur une arête de rocher, les tarses fortement fléchis ; mais il n'aime pas cette allure et ne tarde jamais à prendre son essor. Il vole bien, moins peut-être horizontalement que verticalement ; cette dernière façon lui est à vrai dire la plus utile, et là il est passé maître. On ne peut rien voir de plus beau qu'une paire de ces charmants oiseaux, se jouant ainsi au soleil, le long des parois de rochers les plus sombres.

« Le Tichodrome passe la nuit dans quelque crevasse, où il se trouve en sécurité. Dans la montagne, j'avais remarqué certaines parois rocheuses qu'il semblait affectionner particulièrement ; on était sûr de l'y trouver toujours ; mais je ne l'y avais jamais vu apparaître que quand les autres oiseaux des Alpes s'étaient déjà montrés et fait

entendre depuis longtemps. J'en avais conclu qu'il n'arrive à ces endroits que venant d'une autre région des Alpes, où il avait passé la nuit. Aujourd'hui j'ai pu me convaincre que ce n'est que parce qu'il se réveille tard ...

« Hors la saison des amours, il est rare de rencontrer deux Tichodromes ensemble. L'oiseau parcourt isolément son domaine désert, en lançant dans les airs sa petite phrase brève mais harmonieuse. Un de ses semblables s'aventure-t-il dans le même district, il se montre indifférent à son égard, ou cherche à le chasser. Il ne fait nulle attention aux autres oiseaux ou bien il fuit devant eux. »

Reproduction. — La reproduction du Tichodrome a été observée récemment avec beaucoup de soin par M. F. C. Keller (1); voici un résumé des observations de cet auteur :

Le mâle cherche par tous les moyens à attirer l'attention de la femelle qu'il convoite ; mais il ne réussit pas toujours, car il survient souvent un second mâle qui la poursuit à son tour et qui parvient parfois à supplanter le premier prétendant. Une lutte s'engage entre les rivaux; ils s'attaquent à coups de bec et à coups d'ongles, et le combat continue jusqu'à ce que l'un des combattants soit réduit à l'impuissance ; le vainqueur s'approche alors de la femelle et tous deux se mettent à folâtrer ensemble. Le couple ne tarde guère à chercher une cavité convenable pour y loger le nid, mais cela n'est pas toujours facile à trouver : les trous sont tantôt trop grands, tantôt trop petits; enfin, on a découvert ce qu'il faut, une crevasse de rocher inaccessible (2), et les oiseaux se mettent aussitôt à l'ouvrage. Ils commencent par rassembler dans cette cavité des matériaux assez grossiers destinés à la charpente du nid et composés de radicelles et de brins d'herbe. Pendant que la femelle commence la construction du nid, le mâle continue à chercher d'autres matériaux tels que poils, laine de mouton, mousses, duvet végétal et plumes ; mais le mâle montre peu de zèle au travail, il se remue beaucoup et agit peu, aussi sa compagne est-elle souvent obligée de chercher elle-même ce dont elle a besoin. Ils ne travaillent ordinairement à leur nid que pendant la matinée; l'après-midi est consacrée à chercher la nourriture et à folâtrer.

La ponte est habituellement de quatre œufs blancs, marqués de points irréguliers d'un brun noirâtre, plus nombreux vers le gros bout.

(1) Voy. *Zeitschrift für die Gesammte Ornithologie*, II (1885), p. 329.

(2) Selon Kramer, cet oiseau nicherait aussi dans les trous d'arbres creux, et même dans des crânes desséchés de grands mammifères ; mais ceci paraît contraire aux habitudes de l'oiseau qui ne va jamais sur les arbres.

La femelle n'abandonne généralement ses œufs qu'une fois par jour, et elle ne reste absente que juste le temps nécessaire pour trouver sa nourriture; il est cependant probable que le mâle lui apporte aussi des aliments, car on le voit souvent entrer dans le trou où couve sa compagne.

Dès que les petits sont éclos, les parents les élèvent avec beaucoup de sollicitude. Quand les jeunes commencent à pouvoir se servir de leurs pattes, ils s'approchent de l'entrée du trou qu'ils habitent pour recevoir plus vite leur pâture ; il en résulte parfois une petite bousculade dans laquelle l'un d'eux tombe dans le vide, mais il se rattrape aux aspérités du rocher où il reste accroché. Un second suit bientôt le même chemin, et la femelle cherche ensuite à attirer les autres également au dehors. Quand tous sont en liberté, on peut voir la famille entière prendre ses ébats sur les parois des rochers, mais les parents continuent à nourrir leurs petits et à veiller sur eux. Dès que le mâle voit que sa présence n'est plus indispensable à la communauté, il s'absente plus souvent et finit par abandonner complètement sa femelle et ses petits. Ceux-ci ne tardent pas à acquérir des forces et à prendre leur essor ; la famille peut alors se séparer.

M. Koenig Warthausen dit avoir découvert deux nids sur le Saint-Gothard, appartenant bien positivement au Tichodrome ; l'un, trouvé le 1er juin, contenait deux œufs ; l'autre, trouvé le 18 du même mois, en contenait trois. « Ces nids, dit cet auteur, étaient des reproductions exagérées de celui du Torchepot. A première vue, ils semblaient un grossier feutrage de substances animales et végétales. Dans le fond de l'un se trouvait une couche de radicelles sur laquelle reposait le nid proprement dit ; on croirait qu'un vieux nid de Rouge-queue ait servi de fondation. La partie supérieure était formée de mousses fines et de poils blancs, artistement entrelacés ; les bords de la cavité étaient légèrement arrondis ; l'intérieur était tapissé de substances plus molles : plumes de Lagopèdes des Alpes, poils de Campagnols des neiges, plumes de la poitrine du Tichodrome. Dans le second nid, le fond était formé de mousses et le revêtement interne se laissait facilement enlever ; il était composé de poils bruns et blancs, ceux du fond très fins, presque duveteux. Les œufs sont petits, un peu plus gros que ceux du Rouge-queue tithys ; ils sont ovales ou piriformes, à coquille peu brillante, d'un blanc de lait, parsemés de petits points d'un rouge brun foncé, nombreux surtout vers le gros bout et manquant presque à la pointe. »

FAMILLE DES SITTIDÉS.

Car. — Bec de la longueur de la tête ou plus court, droit, subulé, rarement échancré à la pointe; narines basales, recouvertes en partie ou entièrement par les plumes du front; ailes médiocres, sub-aiguës, première rémige très courte; queue courte, carrée; tarses assez robustes, écailleux; doigts allongés, à ongles comprimés et recourbés.

Mœurs. — Les Sittidés ont en général les mêmes habitudes que les oiseaux de la famille précédente.

Classif. — Cette famille ne comprend que trois genres, savoir : *Sitta*, *Sittella* et *Hypositta*; le premier de ces genres est seul représenté en Europe.

GENRE LXXIX.

SITTELLE ou TORCHEPOT. — SITTA.

SITTA, Briss. *Ornith.* III, p. 587-88 ((1760).
DENDROPHILA, Swains. *Classif. of B.* II, p. 318 (1837).
CALISITTA, Reichb. *Handb. Scans.* p. 154 (1851).

Car. — Bec entier, fort, subulé; narines basales, recouvertes par les plumes du front; ailes médiocres, 3e, 4e et 5e rémiges presque égales en longueur et les plus longues, la 1re très courte; queue courte, carrée, à rectrices faibles, larges et arrondies; tarses médiocres, robustes; ongles forts, recourbés et comprimés.

Hab. — Les espèces de ce genre sont réparties en Europe, en Asie et en Amérique.

153. — **La Sittelle ordinaire.**

SITTA EUROPÆA, *Lin.*

SITTA EUROPÆA, Lin. *Syst. nat.* I, p. 177 (1766).
SITTA SEPTENTRIONALIS et ADVENA, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
SITTA URALENSIS (Licht.), Glog. *Nat. Vög. Eur.* p. 377 (1834).
SITTA ASIATICA (Tem.) Gould, *B. Eur.* III, pl. 236 (1837).
SITTA SERICEA, Tem. *Man. d'Orn.* IV, p. 645 (1840).
SITTA ROSEILIA, Bp. *Consp. gen. av.* I, p. 227 (1851).
SITTA SUECICA et SIBIRICA, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 274.
SITTA NAGAENSIS, Godw.-Aust. *Proc. Zool. Soc.* 1874, p. 44.
SITTA BAICALENSIS, Tacz. *Bull. Soc. Zool. de Fr.* 1882, p. 386.

Var. Cæsia.

(Pl. 153)

SITTA EUROPÆA, Lath. (nec Lin.) *Ind. Orn.* I, p. 261 (1790).
SITTA CÆSIA, Mey. et Wolf, *Taschenb. Deutsch. Vögelk.* I, p. 128 (1810).
SITTA PINETORUM et FOLIORUM, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
? SITTA HIMALAYENSIS, Jard. et Selby, *Ill. orn.* III, p. 144 (1835).
? SITTA NEPALENSIS, Hodgs. *J. A. Soc. Beng*, V. p. 77[illegible] (1836).

Sitta affinis, Blyth, *Jodem.*, XV, p. 288 (1846).
? Sitta himalaiensis, Bhb. *Handb. spec. Orn. Scans.* p. 151 (1851).
Sitta (Pica) cinerea, Doderl. *Ann. Sc. Nat.* p. 58 (1869).
? Sitta neglecta, Wald. *Ann.Mag. N. H.* V, p. 218 (1870).
Sitta sinensis, Verr. *N. Arch. Mus.* bull. VI, p. 34 (1871), VII, p. 28, IX, pl. 4 (1873)
? Sitta magna, Rams. *Proc. Zool. Soc.* 1876, p 677, pl. 68.
Die Spechtmeise, Europäische Kleiber, en allemand.
The Common Nuthatch, en anglais.
De Boomklever, en flamand.

Var. Amurensis.

Sitta amurensis, Swinh. *Proc. Zool. Soc.* 1871, p. 350.
Sitta europæa (part), Finsch, *Reise nach West-Sibirien*, p. 42 (1879).

Var. Albifrons.

Sitta albifrons, Tacz. *Bull. Soc. Zool. de Fr.* 1882, p. 385.

Taille : 0,122 ; ailes 0,082.

Description du mâle adulte (var. *Cæsia* de Belgique). — Parties supérieures, y compris les sus-caudales et les couvertures des ailes, d'un gris bleuâtre; une bande noire, traversant l'œil, s'étend du bec jusque sur les côtés du cou où elle s'élargit; joues et gorge blanchâtres; les autres parties inférieures d'un roux clair, passant au roux marron sur le bas des flancs et à la région anale; sous-caudales également d'un roux marron, mais terminées par une tache centrale blanchâtre; grandes couvertures des ailes brunes sur leur bord interne; rémiges brunes, les secondaires bordées extérieurement de gris; rectrices médianes de la couleur du dos, les autres noires à la base, terminées de gris sombre et marquées près de leur terminaison d'une grande tache arrondie blanche placée sur la barbe interne; la rectrice la plus externe présente en outre, vers son milieu et sur la barbe externe, une tache allongée blanche. Bec noirâtre; tarses gris jaunâtre; iris noisette.

La *femelle* offre la même coloration que le mâle, mais ses teintes sont moins vives, les parties inférieures surtout sont plus pâles et plus ternes; la bande noire qui traverse l'œil est aussi moins large.

Le *jeune* ressemble à la femelle, mais ses couleurs sont moins pures.

Le type spécifique *europæa* diffère de la var. indigène par la coloration des parties inférieures qui sont d'un blanc pur avec les côtés de l'abdomen et les sous-caudales d'un roux ferrugineux, ces dernières terminées de blanc.

La var. *Amurensis* a toute la surface de l'abdomen d'un roux ocreux et cette teinte tranche sur le blanc pur de la poitrine et du devant du cou.

La var. *Albifrons* a le bec plus allongé ; la couleur cendrée bleuâtre des parties supérieures beaucoup plus claire ; le blanc du dessous plus éclatant; le devant du front et le sourcil d'un blanc pur ; les grandes couvertures alaires terminées par une bordure blanche, formant une raie transversale fine mais bien distincte ; le roux des flancs de l'abdomen est presque nul ou fort réduit; les taches blanches caudales sont plus larges (d'après Taczanowski).

Remarque. — M. Taczanowski a examiné un grand nombre de Sittelles de diverses parties de l'Europe, et il a constaté que la couleur blanche pure des parties inférieures est dominante chez les oiseaux de Suède, du Nord de la Russie et de Podolie ; mais souvent cette couleur n'est pure que jusqu'aux sous-caudales, parfois elle est légèrement teintée de couleur d'ocre sur le bas-ventre et même faiblement sur l'abdomen. La couleur d'ocre assez intense domine chez les oiseaux de l'Allemagne, des montagnes de la Galicie et du Portugal, sans aucune différence de nuance, avec du blanc limité à la gorge et au bas des côtés de la tête. Les sujets de l'Europe méridionale, de l'Asie Mineure et de Bagdad ont la couleur d'ocre plus intense que ceux de l'Allemagne, et le blanc est plus réduit au menton sans descendre sur la gorge ; les sous-caudales sont entièrement couleur d'ocre, avec les bordures latérales à peine plus foncées que le milieu des plumes.

M. Taczanowski conclut de ses observations, que les deux formes de Sittelles européennes ne peuvent constituer qu'une seule espèce, et qu'il est même impossible de les séparer comme races locales, car il n'y aurait pas moyen de trouver des limites constantes pour les séparer (1). Je partage complètement la manière de voir du savant ornithologiste polonais, et je pense qu'on arriverait au même résultat en comparant aux formes européennes un grand nombre de Sittelles propres aux diverses parties de l'Asie.

Hab. — Le peu d'accord qui règne parmi les auteurs sur la valeur des diverses formes de Sittelles européennes et asiatiques, fait qu'il est fort difficile de désigner les limites géographiques exactes de chaque variété. Le type *europæa* paraît habiter exclusivement le nord de l'Europe, sans dépasser le 60° l. N. ; le nord du Danemark forme sa limite méridionale.

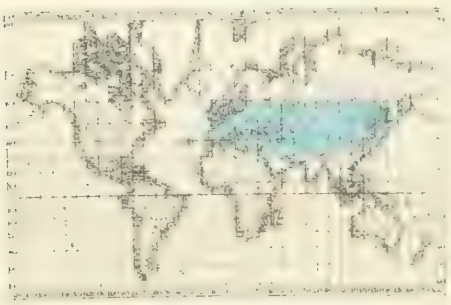

La var. *Cæsia* est commune et sédentaire dans toute l'Europe centrale et méridionale y compris l'Angleterre, mais elle est très rare en Écosse (*Gray*) et ne se montre pas en Irlande (*Harting*). A l'Est on l'observe au Caucase (*Radde*), en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), dans le nord de la Perse (*Dresser*), ainsi que dans la région himalayenne (*Gould*), la Birmanie jusqu'au Tenasserim (*Walden*), si

(1) Voy. *Bull. de la Soc. zool. de France*, 1882. p. 425

les *Sitta himalayensis* et *neglecta* appartiennent réellement à la var. *Cæsia*, comme j'ai lieu de le croire. Cette même variété se trouve également en Algérie (*Loche*) et aux Canaries (*Bolle*).

La var. *Amurensis* est distribuée dans la majeure partie de la Sibérie (*Taczanowski*, *Finsch*) et dans le nord de la Chine (*Swinhoe*).

La var. *Albifrons*, enfin, ne paraît exister qu'au Kamtschatka (*Taczanowski*).

Mœurs. — La Sittelle ou Torchepot est un oiseau sédentaire, mais la plupart quittent la localité en septembre et en octobre pour errer à travers le pays; on en rencontre alors souvent dans des endroits peu boisés où cette espèce est inconnue en été. Elle voyage isolément ou par couples, mais toujours dans la société de Mésanges auxquelles se joignent souvent des Grimpereaux, des Roitelets et autres petits oiseaux. Dans ces bandes d'espèces diverses, il est rare de rencontrer plus de trois ou quatre Sittelles. Si la saison est avancée, ces dernières retournent dans leur cantonnement dès le courant de février ou en mars.

Cet oiseau vit de préférence dans les grandes forêts où il y a abondance de buissons ; ce n'est pour ainsi dire qu'en automne et en hiver qu'on le voit près des villes sur les arbres des chaussées et des promenades, ainsi que dans les jardins et autres endroits plantés d'arbres. Il se tient presque autant dans les bois de conifères que dans les autres, mais il paraît se plaire davantage dans les forêts composées d'essences variées. En été, il parcourt un rayon peu étendu; un chêne sait le retenir et l'occuper des heures entières. Il grimpe avec autant de facilité sur les murs que sur les arbres ; parfois il va en sautillant fouiller la mousse qui se trouve à terre au pied d'un arbre, sans cependant s'éloigner de ce dernier. Il passe la nuit dans un trou d'arbre, parfois aussi sur la tête d'un saule où il se tient caché sous les rameaux.

La Sittelle, malgré ses formes un peu trapues, est un oiseau agile et toujours en mouvement. « Elle grimpe à un arbre, dit Brehm père, le contourne, monte, descend, court le long d'une branche ou bien s'y suspend, le corps en bas ; elle enlève un morceau d'écorce, frappe le tronc de son bec, s'envole et ne s'interrompt que pour faire entendre sa voix. Elle se tient le corps accroupi, le cou rentré, les pattes fléchies, les plumes hérissées, ce qui lui donne une apparence lourde et maladroite. Mais rien n'est plus trompeur que cette apparence. Elle vole avec facilité, sinon avec légèreté, les rémiges très étendues, en battant fortement des ailes, parfois en voletant. Elle ne franchit d'ordinaire qu'un court espace d'une seule traite, non par faiblesse,

mais parce qu'elle se borne généralement à aller d'un arbre à un autre. Souvent on la voit se jouer dans les airs autour de la cime d'un arbre ; une autre fois, sans cause connue, elle vole d'une montagne à une autre et franchit alors souvent une distance d'un quart de lieue et plus, sans se reposer. Parfois elle grimpe en tournant au haut d'un arbre et échappe ainsi aux regards ; d'autres fois, au contraire, elle vaque à ses occupations sous l'œil de l'homme. La tristesse, chez elle, est signe de maladie ; son naturel est gai, vif, agile, en même temps que rusé et judicieux. »

A terre cet oiseau marche en sautillant avec légèreté, mais il n'y vient pas souvent et n'y reste jamais longtemps. C'est sur les arbres qu'il déploie toute son agilité, grimpant le long des branches et contre le tronc, avec une adresse qui dépasse tout ce qu'on observe chez les autres grimpeurs, même chez les Pics ; aucun de ces derniers ne peut, en effet, descendre verticalement, la tête en bas, comme le fait la Sittelle. Celle-ci ne se repose jamais sur sa queue, qui est du reste trop molle pour lui servir d'appui.

La Sittelle est peu farouche, ce qui permet de l'observer sans trop de difficulté ; l'hiver n'a aucune action sur elle, car elle supporte les froids les plus rigoureux de nos climats, mais les vents violents et les tempêtes lui enlèvent momentanément sa gaîté.

Cet oiseau fait entendre presque constamment un cri bref, peu retentissant, qui peut se rendre par *sit* ; son cri d'appel est *tzirr twit twit* ou *twèt twèt twèt* ; la voix du mâle, dans la saison des amours, se compose de plusieurs notes harmonieuses et sifflantes que l'on peut entendre de très loin ; quand les Sittelles nichent en grand nombre dans un bois, elles l'animent de la façon la plus agréable pendant toute la durée de la reproduction. Les notes de *tu tu tu* dominent alors dans leur voix et sont suivies de *couu couei couei*, parfois entrecoupé de *tirrrrrr!* Quand le mâle lance du haut d'un arbre son cri de *tu tu tu*, la femelle lui répond ordinairement par *twèt twèt twèt* ; tous deux s'envolent ensuite, se poursuivent autour des arbres, se pourchassent au milieu des branches et exécutent les tours d'adresse les plus variés et toujours en criant.

Deux mâles poursuivent parfois la même femelle, ce qui engendre naturellement des querelles qui se résument le plus souvent en clameurs.

La nourriture des Sittelles se compose d'insectes, de larves, d'araignées et de graines ; elles font leur chasse sur les branches, dans la mousse et dans les fentes des écorces. « Ce qu'elles aiment autant que les insectes, dit encore C. Brehm, ce sont les graines du hêtre, du

tilleuil, de l'érable, du pin, du sapin, les glands, l'orge et l'avoine. J'ai trouvé de toutes ces substances dans leur estomac. Tant que les cônes restent fermés, l'oiseau ne peut s'emparer des graines de conifères; mais dès qu'ils commencent à s'ouvrir, il sait en retirer les semences, qu'il mange avec plaisir. Il paraît surtout être friand de celles des sapins, que peu d'oiseaux recherchent. Quand nos vieux sapins sont couverts de cônes mûrs, ils deviennent le séjour préféré des Torchepots. Ces oiseaux ramassent à terre les autres graines ; avant de les manger, ils savent dépouiller les grains d'orge et d'avoine de leur balle, les glands de leur écorce. L'orge et l'avoine paraissent peu leur convenir, ils n'en mangent, dirait-on, que par nécessité. Ils aiment mieux les faînes et les fruits du tilleul, et ils en font provision pour les temps de disette. Ils les déposent dans la fente d'un tronc d'arbre, sous un lambeau d'écorce, quelquefois même sous le toit d'une maison. Ils n'entassent jamais beaucoup de semences en un même endroit, ils les disséminent, au contraire, en plusieurs lieux, afin, sans doute, de n'être pas exposés à tout perdre d'un coup. »

Cette espèce s'habitue bientôt à la captivité et elle n'est guère difficile à élever : il lui suffit pour prospérer du chènevis et de l'avoine ; mais si l'on tient à la conserver longtemps, on doit varier son régime et lui donner quelquefois des œufs de fourmis ou des vers de farine.

Reproduction. — La Sittelle niche dans les bois et presque toujours dans le trou d'un arbre, exceptionnellement dans la crevasse d'une muraille. Ce ne sont que des couples isolés qui nichent parfois dans des bouquets d'arbres éparpillés dans les champs ou dans les jardins ombragés. Les sexes se recherchent dès le mois de mars, et si la saison est avancée les amours commencent déjà vers le 20 février. Le nid est généralement construit dans un trou situé à plus de trois mètres du sol, et il n'est pas rare que l'oiseau l'installe à une hauteur qui varie entre dix et quinze mètres.

Lorsque l'entrée du trou est trop grande, les Sittelles la ferment en partie avec de l'argile ou de la terre qu'elles pétrissent et agglutinent avec leur salive visqueuse, ne laissant de libre qu'une ouverture arrondie juste suffisante pour pouvoir y passer. Cette espèce de muraille a au moins l'épaisseur d'un doigt, et au bout d'un jour ou deux sa solidité est à l'épreuve des attaques de l'extérieur. Il arrive cependant quelquefois que des Sittelles s'emparent d'un trou dont d'autres oiseaux ont déjà pris possession, et ceux-ci en chassent alors les intrus avant que la muraille ne soit achevée et sèche; mais si cette dernière est terminée et bien durcie, la Sittelle est parfaitement à l'abri et n'a à craindre

que les Pics, dont le bec vigoureux a bientôt entamé et détruit la maçonnerie d'un Torchepot.

Quant au nid lui-même, il ne se compose que d'une simple litière de feuilles mortes bien sèches de différents arbres, surtout de chêne et de hêtre, parfois mélangées à des fragments d'écorces de conifères. Ces matériaux ne tiennent nullement ensemble, ils forment un simple tas informe dans lequel les œufs sont comme enfouis. La ponte a lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai, et se compose généralement de six à neuf œufs, assez semblables à ceux de la Mésange charbonnière, mais un peu plus gros. Ces œufs sont d'un blanc de lait et parsemés de petites taches d'un rouge plus ou moins foncé et toujours plus compactes au gros bout. Ils mesurent environ 18 millimètres sur 15.

La femelle couve seule durant 13 ou 14 jours. Les parents élèvent leurs petits en commun et les nourrissent d'insectes, surtout de petites chenilles et de larves. Les jeunes grandissent assez rapidement, mais ils restent dans le nid tant qu'ils ne savent parfaitement voler. Quand ils ont enfin pris leur essor, les parents continuent encore quelques temps à veiller sur eux et à pourvoir à leur subsistance.

ORDRE III.

LES GRIMPEURS.

Car. — La dénomination de *Grimpeurs* ne convient réellement pas à tous les oiseaux de cet ordre, car il y en a beaucoup parmi eux qui ne grimpent pas, tandis que nous avons vu qu'il y a d'excellents grimpeurs chez les Passereaux, quoiqu'ils n'aient point les doigts opposés deux à deux.

Nous comprenons par *Grimpeurs*, tous les oiseaux non préhenseurs (1) qui ont deux doigts dirigés en avant et deux en arrière, comme les Pics, les Coucous, les Toucans, etc.

Les autres caractères varient considérablement suivant les familles et les genres. Leur bec est très variable : il est tantôt petit, tantôt de grandeur moyenne et parfois il prend des dimensions énormes, comme chez les Toucans ; les ailes varient également de longueur et de forme; les tarses sont courts et robustes, les doigts au nombre de quatre, exceptionnellement au nombre de trois (Pics tridactyles), les ongles recourbés, forts et plus ou moins allongés.

Les femelles ont souvent un plumage qui les distingue des mâles.

Mœurs. — Les Grimpeurs habitent les forêts et on en rencontre dans toutes les parties du monde. Ils se nourrissent en général d'insectes, quelques-uns mangent des fruits, des graines, du miel, des œufs ou même des petits oiseaux. Ils ont des mœurs très variées et leur voix est une sorte de cri perçant.

Ils sont tous monogames et nichent en général dans des arbres creux ; les Coucous cependant, déposent leurs œufs isolément dans les nids de petits Passereaux, qui se chargent alors de les couver et d'élever les jeunes Coucous.

On divise cet ordre en deux sous-ordres : les *Zygodactyles* et les *Hétérodactyles* (2).

PREMIER SOUS-ORDRE.

LES ZYGODACTYLES.

Car. — Ce groupe se compose de tous les Grimpeurs dont le *doigt externe* est dirigé en arrière avec le pouce ; cette disposition des

(1). Les Perroquets ne font donc pas partie de cet ordre.

(2). Les *Hétérodactyles* ne comprennent que la famille des *Trogonidés* qui habitent la zone tropicale. Ils diffèrent des Zygodactyles en ce que chez eux c'est le *doigt interne* qui est dirigé en arrière avec le pouce.

doigts leur donne plus de facilité pour se cramponner aux arbres ou y grimper.

Classif. — Cette subdivision comprend la majorité des Grimpeurs et forme sept familles, dont deux ont des représentants en Europe.

Ces familles sont : 1° les *Ramphastidés* (de l'Amérique tropicale), 2° les *Bucconidés* (de l'Amérique méridionale), 3° les *Mégalaimidés* (des tropiques des deux mondes), 4° les *Indicatoridés* (de l'Afrique), 5° les *Picidés* (cosmopolites), 6° les *Cuculidés* (cosmopolites), 7° les *Galbulidés* (de l'Amérique tropicale).

FAMILLE DES PICIDÉS.

Car. — Bec fort, droit, conique, à arête aiguë et à pointe acérée ; ailes de longueur moyenne et un peu arrondies ; queue composée le plus souvent de rectrices raides et pointues mais très élastiques, rarement arrondies et flexibles ; tarses courts et robustes ; doigts longs et opposés deux à deux, les antérieurs soudés l'un à l'autre dans la moitié de leur première phalange, le pouce en général petit, mais rarement rudimentaire et dans ce cas le pied n'est composé que de trois doigts dont deux dirigés en avant ; ongles allongés, recourbés, robustes et acérés.

Les oiseaux de cette famille possèdent une langue fort remarquable.

Cette langue est très extensible, vermiforme et pourvue sur chacun de ses bords de cinq ou six soies ou aiguillons, courts, raides et dirigés en arrière. Elle est insérée, dit Burmeister, à un os hyoïde droit, de la longueur du bec, et d'où partent, en se dirigeant en arrière, deux cornes composées de deux pièces chacune, qui ont le double de longueur du corps de l'os. L'hyoïde est compris dans une gaine élastique recouverte de papilles. Cette gaine est cachée dans la bouche et ressemble à un ressort qui serait susceptible de s'étendre en ligne droite. Au repos, les deux cornes de l'os hyoïde contournent l'occiput et se dirigent vers le front, où elles deviennent sous-cutanées ; leurs extrémités arrivent dans la gaine cornée du bec, dépassent les narines et s'y logent dans un canal spécial. Quand l'oiseau tire la langue, elles descendent dans la gaine élastique de l'os hyoïde, amènent ainsi la langue hors du bec et la font saillir de plusieurs pouces. La langue est accompagnée d'une paire de glandes volumineuses qui sécrètent un liquide visqueux.

Mœurs. — Les Picidés vivent dans les forêts et passent presque tout leur temps à grimper ; ils dorment même cramponnés au tronc

des arbres, dans la même position que quand ils sont éveillés. Ils descendent en général rarement à terre, et quand ils y viennent ils sautillent fort maladroitement.

Les Pics se nourrissent principalement d'insectes, beaucoup mangent des graines et des fruits et quelques-uns en amassent pour l'hiver ; certaines espèces américaines dévorent également des œufs et même des petits oiseaux.

Leur bec fonctionne soit comme ciseau, soit comme marteau ; à l'aide de cet organe ils détachent des morceaux d'écorces pour surprendre les insectes dans leur gîte ; ils s'en emparent alors au moyen de leur langue gluante.

Ces oiseaux nichent toujours dans des trous d'arbres et les œufs reposent sur une simple litière de fragments de bois ; ces œufs sont toujours d'un blanc pur et luisants.

Utilité. — Les Pics nous rendent de grands services en faisant la chasse aux insectes : plus un arbre est attaqué par ces derniers et plus il sera recherché par les Pics. M. Altum dit que ces oiseaux ne prennent qu'accessoirement les petits insectes xylophages, tels que scolytes, bostriches, etc., et qu'ils font plutôt la chasse aux grosses larves et aux insectes de certaines dimensions.

On reproche aux Pics de faire des trous dans les arbres et d'en détériorer ainsi le bois ; mais il est à remarquer qu'ils s'attaquent généralement aux arbres malades et en partie pourris qui sont alors toujours envahis par les insectes destructeurs. D'autre part, les trous que font les Pics servent de demeure aux Mésanges et à d'autres petits oiseaux utiles, et tout ce peuple ailé concourt au même but : détruire les insectes. Protégeons donc tous ces utiles auxiliaires qui font beaucoup plus de bien que de mal aux forêts.

Classification. — Cette famille se divise en deux sous-familles : les *Yunginés* et les *Picinés* ; cette dernière subdivision comprend un grand nombre de genres, la plupart exotiques.

SOUS-FAMILLE

DES YUNGINÉS. — YUNGINÆ.

Car. — Bec dépourvu de sillons latéraux ; cou allongé ; queue presque carrée et composée de rectrices larges et flexibles.

GENRE LXXX.

TORCOL. — YUNX.

Jynx, Lin, *Syst. nat.* (1748).
Torquilla, Briss. *Ornith.* IV, p. 4 (1760).

Yunx, Lin. *Syst. nat.* I, p. 172 (1766).
Iynx, Scop. *An. I. Hist. nat.* p. 45 (1769).
Picus, p. Pall. *Zoogr.* I, 416 (1811).

Car. — Bec droit, entier, conique, pointu; narines basales, placées dans une large échancrure, nues, en partie fermées par une membrane; langue très longue, extensible, sans aiguillons; ailes médiocres, première rémige (bâtarde) très courte, troisième la plus longue; queue allongée, presque carrée, à rectrices larges, arrondies et flexibles; tarses écailleux; doigts médiocres mais assez robustes.

Hab. — Les trois ou quatre espèces connues de ce genre sont répandues dans l'ancien monde.

154. — **Le Torcol verticille.**

YUNX TORQUILLA, *Lin.*

(Pl. 154).

Torquilla striata, Briss. *Ornith*, IV, p. 7 (1760).
Yunx torquilla, Lin. *Syst. nat.* I, p. 172 (1766).
Jynx torquilla, Scop. *Ann. I. Hist. nat.* p. 45 (1769).
Picus iynx, Pall. *Zoogr.* I, p. 416 (1811)
Iynx arborea et punctata, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
Yunx japonica, Bonap. *Consp. gen. av.* I, p. 112 (1850).
Iynx major, Brm. *Vogelf.* p. 73 (1855).
Yunx torquilla arborea, punctata, major, minor et longirostris, A. Brm. *Verz. Samml. C. L. Brm.* p. 11 (1866).
Der Graue Wendehals, en allemand.
The Wryneck, en anglais.
De Draaihals, en flamand.

Taille : $0^{m},15$; ailes 0,085.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures cendrées, variées de roussâtre et de gris et pointillées de brun, avec une bande de taches noires sur le milieu de la nuque, et une double série de taches allongées de même couleur sur le dos, rémiges brunes, marquées de taches carrées rousses sur la barbe externe et de taches triangulaires roussâtres sur le bord de la barbe interne; queue cendrée, pointillée de brun et de roussâtre, et traversée par cinq bandes noirâtres en zigzag, plus larges sur les rectrices latérales; gorge, côtés du cou et haut de la poitrine d'un roux ocracé et rayés transversalement de noirâtre; les autres parties inférieures d'un blanc roussâtre avec de petites taches brunes ayant plus ou moins la forme d'un V, surtout à la poitrine. Bec brunâtre; iris gris roussâtre; pattes d'un brun jaunâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle et les teintes générales sont plus grises ; il est cependant fort difficile de la reconnaître.

Les *jeunes* diffèrent peu des adultes : leurs couleurs sont plus claires, plus grises en dessus et moins rousses en dessous.

Hab. — Cette espèce est plus ou moins répandue, en été, dans toute l'Europe jusque vers le 61° l. N. (*Sunderall, Collett*) ; elle est assez rare en Belgique. A la fin de l'été elle quitte notre continent pour passer l'hiver en Afrique dans le Soudan oriental (*A. Brehm*) ; il paraît cependant, suivant M. E. H. Giglioli, qu'il serait sédentaire dans certaines parties de l'Italie ; Lindermayer dit également que cet oiseau hiverne en Grèce où on le rencontre dans les bois d'oliviers depuis octobre jusqu'en mars, mais qu'il est rare ; dans le midi de l'Espagne, dit M. H. Saunders, il est très abondant aux époques de passage, et plusieurs restent pour se reproduire, surtout dans les bois d'Aranjuez. Il me paraît peu probable que le Torcol, qui ne s'arrête même pas en Egypte, puisse hiverner dans le midi de l'Europe ; en tout cas la chose ne peut être qu'accidentelle. Il est de passage dans le nord de l'Afrique (*Loche, Rüppell*) ; dans le nord-est de ce continent, on l'observe en mars, avril, septembre et octobre (donc aux époques des passages) et il n'est alors pas rare sur les côtes de l'Arabie jusqu'en Abyssinie et en Kordofan (*de Heuglin*).

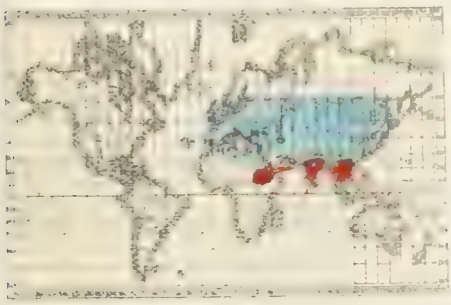

Le Torcol habite également en été toute l'Asie tempérée depuis la Sibérie occidentale (*Finsch*), le Caucase (*Radde*) et le Turkestan (*Severtzow*) jusqu'au Japon (*Bonaparte*, etc.) ; au sud on le rencontre en Asie Mineure (*Krüper*), en Palestine (*Tristram*), dans l'Inde (*Gerdon*), en Chine (*David*) et probablement aussi dans l'Indochine. Il hiverne, dans les contrées les plus méridionales qui viennent d'être mentionnées.

Mœurs. — Le Torcol verticille est donc un oiseau d'été qui nous revient à la fin d'avril ou au commencement de mai pour émigrer en septembre. Il voyage pendant la nuit et isolément et les mâles précèdent toujours de quelques jours les femelles ; en automne cependant, on voit parfois deux à quatre individus ensemble.

Cet oiseau vit dans les bois, et particulièrement dans ceux qui sont entrecoupés ou entourés de champs et de prés ; on le voit aussi dans les pépinières, dans les vergers, dans les jardins et en général partout

où il trouve un arbre qui lui offre un trou pour établir son nid. Il recherche de préférence les endroits bas et humides, évite les forêts de conifères et les parties sombres des autres, mais se plaît dans les bois clairs et composés d'essences diverses. En Suisse on le rencontre dans les vergers des plaines d'où des individus isolés s'élèvent jusque dans les plus hautes forêts à feuillage. Bien que les arbres lui soient indispensables, il ne s'élève que rarement dans leur couronne et ne se tient presque jamais sur la cime d'un arbre élevé. Il préfère pour se reposer les branches inférieures ou moyennes, les buissons et même le sol ; pour la nuit il cherche le trou d'un arbre ou la tête d'un saule touffu.

C'est un oiseau tranquille et indolent ; il n'est ni lourd, ni maladroit, mais paresseux; aussi ne se met-il pas en mouvement sans nécessité. Il se cramponne aux troncs des arbres mais ne sait pas y grimper ; à terre il sautille assez lourdement et se cache volontiers sous les buissons et dans les herbes où il fait sa chasse sans être aperçu. Il vit en paix avec les autres oiseaux mais en se tenant à l'écart ; il ne craint pas l'homme et se laisse approcher jusqu'à la distance de quelques pas avant de s'envoler ; dans certaines localités il est si peu méfiant qu'on peut souvent le prendre à la main.

Une particularité qui distingue cet oiseau de tous les autres, c'est la faculté qu'il a de pouvoir tourner la tête dans tous les sens ; tout ce qui lui fait peur ou l'étonne, lui fait faire des contorsions comiques et comme convulsives. « Il allonge le cou, dit Naumann, hérisse les plumes de la tête sous forme de huppe, étale la queue en éventail ; en même temps il se relève lentement et à plusieurs reprises, ou bien, il se contracte, étend son cou, s'incline lentement en avant, tourne les yeux et gonfle sa gorge comme le fait une grenouille, tout en produisant un ronflement sourd et guttural. Quand il est en colère, quand il est blessé ou pris dans un piège, et qu'on veut le saisir avec la main, il fait de telles grimaces, que celui qui le voit pour la première fois en demeure stupéfait, sinon effrayé. Les plumes de la tête hérissées, les yeux à demi fermés, il étend le cou, le tourne lentement de tous côtés comme le ferait un serpent ; sa tête semble décrire plusieurs cercles, son bec est tantôt dirigé en avant, tantôt en arrière. » Le Torcol paraît vouloir effrayer son ennemi en prenant les tournures les plus grotesques et en imitant les mouvements du serpent ; mais ce qui est assez remarquable, c'est que les jeunes n'acquièrent cette singulière faculté que peu avant de prendre leur essor.

En dehors de l'époque des amours, il est rare d'entendre la voix de cet oiseau ; son cri habituel est *weid weid weid* ou *waetwaetwaet* ;

la peur lui fait pousser le cri de *schek*, très bref. Il ne vole généralement que d'un arbre à l'autre et en donnant des coups d'ailes précipités.

Le Torcol se nourrit d'insectes, de chenilles, de larves et principalement de fourmis et de leurs nymphes. Il enfonce sa langue gluante dans une fourmilière et la retire brusquement quand elle est couverte de fourmis. C'est à terre, dans la mousse et entre les racines, que le Torcol fait ses chasses les plus fructueuses ; il prend également les insectes et les fourmis qu'il trouve sur les buissons et sur les arbres, mais son bec est trop faible pour entamer les écorces et saisir les insectes qui se tiennent en dessous.

On peut assez facilement conserver cet oiseau en captivité, mais parfois il ne veut accepter que des œufs de fourmis. Naumann en possédait un qui préférait endurer les souffrances de la faim plutôt que de toucher aux insectes, aux chenilles et aux araignées qu'on lui offrait en abondance.

Reproduction. — Le Torcol niche dans le trou d'un arbre à ouverture assez étroite pour que les écureuils et les petits carnassiers n'y puissent passer ; peu lui importe la hauteur où il est placé, et le même couple vient souvent y nicher plusieurs années de suite. Si un arbre présente plusieurs trous, le Torcol prendra pour lui le moins élevé et abandonnera les autres aux Mésanges et aux Moineaux avec lesquels il vit en bonne intelligence.

Dès que l'oiseau a trouvé une cavité à sa convenance, il se borne à la nettoyer et à en ôter les débris de bois qui s'y trouvent. La femelle y dépose ensuite, vers la fin de mai, sept à onze œufs d'un blanc pur, sans avoir préparé la moindre litière pour les recevoir ; ces œufs sont relativement petits et à coquille mince et transparente ; ils mesurent environ 22 milim. sur 17.

La femelle et le mâle couvent pendant une quinzaine de jours, mais ce dernier ne se met sur les œufs que vers le milieu de la journée et seulement durant une couple d'heures. Les jeunes naissent presque nus et couverts seulement par places d'un duvet rare et grisâtre. Ils restent dans leur trou jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler, et celui-ci finit par exhaler une odeur infecte, car les parents ne s'occupent guère d'y entretenir un peu de propreté.

Les jeunes reçoivent d'abord des nymphes de fourmis, plus tard des larves et des chenilles nues de phalènes. Quand ils ont pris leur essor, les parents les accompagnent encore pendant quelque temps pour leur apprendre à se tirer d'affaire; ce n'est qu'au milieu de juin qu'a lieu la séparation et chacun va alors de son côté. Le Torcol n'a qu'une couvée par année à moins que la première ponte n'ait été détruite.

SOUS-FAMILLE

DES PICINÉS. — PICINÆ.

Car. — Bec sillonné longitudinalement sur les côtés; cou court; queue cunéiforme, étagée, à rectrices raides, élastiques et pointues.

GENRE LXXXI.

PIC. — PICUS.

Picus, Lin. *Syst. nat.* I p. 173 (1766).
Dendrocopus, Koch, *Baier. Zool.* I, p. 72 (1816).
Dryobates, Boie, *Isis*, 1828, p. 325.
Dendrodromas, Kaup, *Nat. Syst.* p. 142 (1829).
Leuconotopicus, Malh. *Rev. Zool.* 1845, p. 375.
Campethera, Gray, *Gen. B.* III, app. 21 (1849).
Pipripicus, Bp. *Consp. Vol. Zyg.* p. 8 (1854).
Piculus, Brm. *Naumannia*, 1855, p. 274.
Dendrocoptes, Xylocopus, Cab. *Mus. Hein.* V, p. 41 (1863).

Car. — Bec droit, de longueur moyenne, à sillons latéraux plus près des bords de la mandibule supérieure que de l'arête du bec; narines basales, latérales, couvertes par des plumes raides et sétacées; ailes de longueur moyenne, sub-aiguës; queue moyenne, étagée; tarses courts, emplumés à leur base.

Hab. — Les oiseaux de ce genre sont répandus en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

155. — **Le Pic épeiche.**

PICUS MAJOR, *Lin.*

(Pl. 155).

Picus major, Lin. *Syst. nat.* I, p. 176 (1766).
Picus cissa, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 412 (1811).
Dendrocopus major, Koch, *Baier. Zool.* I. p. 72 (1816).
Dryobates major, Boie, *Isis.* 1828, p. 325.
Picus pinetorum, pityopicus, frondium, montanus, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
Picus pipra, Macg. *Brit. B.* III, p. 80 (1840).
Picus alpestris, mesospilus, brevirostris, Reichb. *Handb. Picinæ*, p. 365 (1854).
Picus baskiriensis (Verr.?), Bonap. *Consp. Vol. Zyg.* p. 9 (1854).
The Great Spotted Woodpecker, en anglais.
Der Grosser Buntspecht, Roth-Specht, en allemand.
De Bonte Specht, en flamand.

Var. Kamtschatica.

Picus major, Kittl. Denkw. I, p. 321.
Picus major kamtschaticus, Dybow. *Bull. Soc. Zool. de Fr.* 1883, p. 368.

Dendrocopos purus, Stejn. *Auk*, 1884, p. 35
Dryobates purus, Stejn. *Bull. U. S. nat. Mus.*, n° 29, p. 230 (1885).

Var. Cabanisii.

Picus cabanisi, Malh. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 172.
Picus luciani, Malh., Bonap. *Consp. volucr. Zug.* p. 8 (1854).
Picus mandarinus, Malh. *Bull. Soc. d'hist. nat. Mos.* 1856-57, p. 17.
Picus Gouldii, Malh. *Mon. Pic.* I, p. 62, pl. XVII, f. 6, 7. (1861).

Var. Syriaca.

Picus syriacus, Hempr. et Ehr. *Symb. phys. aves*, fol. note 5 (1828).
Campethera syriaca, Gray. *Gen. of B.* III, app. p. 21 (1849).
Picus fuliginosus, Licht. *Nomencl. av.* p. 75 (1854).
Picus cruentatus, Antin. *Naumannia*, 1856, p. 411, pl. III.
Picus feliciæ, Malh. *Mon. Pic.* I, p. 127, pl. XXVIII, f. 8, 9 (1861).
Dendrocoptes syriacus, Cab. et Hein. *Mus. Hein.* V, p. 42 (1863).
Picus khan, De Fil. *Viagg. in Persia*, p. 350 (1865).

Var. Poelzami.

Picus poelzami, Bogd. *Ois. Cauc.* (en Russe) p. 121. — Radde, *Orn. Cauc.* p. 310, pl. XX (1884).

Var. Numidica.

Picus numidus, Malh. *Mém. Acad. roy. de Metz*, II, p. 242 (1842).
Leuconotopicus numidicus, Malh. *Rev. Zool.* 1845, p. 375.
Picus numidicus, Gr. *Gen. of B.* III, p. 21 (1849).
Dendrocopus numidicus, Cab. et H. *Mus. Hein.* V. p. 34 (1863).

Taille : $0^{m},195$; ailes 0,13 (de Belgique).

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un noir bleuâtre lustré ; nuque d'un rouge cramoisi ; front d'un blanc roussâtre ; lorums, joues et une tache triangulaire sur les côtés du cou blancs ; une large bande noire part de la base du bec, passe au-dessous des joues où elle se divise en deux branches, dont l'une se dirige vers le bas de la nuque et l'autre sur les côtés de la poitrine ; scapulaires d'un blanc pur ; ailes noires ; rémiges tachées de blanc sur la barbe externe et sur le bord de la barbe interne ; les quatre rectrices médianes entièrement noires, les autres noires à la base et plus ou moins terminées de blanc roussâtre avec des taches transversales noires ; dessous du corps d'un cendré roussâtre pâle, tirant plus ou moins sur le blanc ; bas-ventre et sous-caudales d'un beau rouge cramoisi. Bec et pattes d'un gris de plomb ; dessous des doigts jaunâtre ; iris d'un brun rouge et même rouge sang chez les vieux mâles.

Femelle. — Elle ne diffère pour ainsi dire du mâle que par l'absence complète de rouge à la nuque : cette couleur est remplacée par du noir.

Jeune. — Les jeunes Pics, aussi bien les femelles que les mâles, ont tout le dessus de la tête (mais pas la nuque) d'un rouge cramoisi un peu rembruni ;

le bas-ventre est d'un blanc sale et les sous-caudales d'un rouge sale (1).

La var. *Kamtschatica* se distingue des sujets d'Europe par la bande frontale plus blanche; les parties inférieures sont d'un blanc pur; les taches blanches des rémiges sont plus longues.

La var. *Cabanisii* diffère du *P. major* par la coloration des parties inférieures qui sont plus ou moins teintées de brun ou de roux ; par la bande noire qui descend sur les côtés de la poitrine et qui forme ici une sorte de ceinturon interrompu au milieu de la poitrine par un intervalle coloré le plus souvent en rouge.

La var. *Syriaca* diffère du type *major* par une taille généralement un peu plus petite ; par la bande frontale blanche plus large ; enfin par le blanc des joues qui se confond avec la tache triangulaire de même couleur qui existe de chaque côté au bas du cou, sans en être séparé par une raie noire.

La var. *Poelzami* a la taille de la variété précédente (0,19 ; ailes 0,122) et diffère du *major* par la coloration des parties inférieures qui sont d'un brun roussâtre assez foncé ; les joues seules sont d'un blanc assez pur.

La var. *Numidica* se caractérise par une écharpe rouge variée de noir sur la poitrine. Les plumes qui forment cette écharpe sont noires mais terminées de rouge, ce qui fait que c'est tantôt le rouge, tantôt le noir qui domine.

Remarque. — On voit par ce qui précède, que les différences qui existent entre les variétés et le type sont peu importantes, aussi est-il facile de trouver des plumages intermédiaires. Les variétés qui ont du rouge sur la poitrine paraissent s'éloigner davantage du vrai *P. major*; mais ce dernier présente aussi quelquefois un peu de rouge sur la poitrine; la capture de plusieurs sujets ainsi marqués a même fait croire au Dr Altum que le *P. numidicus* se montre accidentellement en Allemagne; lui-même en a tué un le 3 avril 1861 dans un bois près de Oelde (Münsterland). Les var. *Syriaca* et *Cabanisii* offrent aussi, et même assez fréquemment, quelques taches rouges sur la poitrine, mais ce n'est que chez la forme africaine que l'écharpe rouge est permanente et bien marquée

Outre les variétés ci-dessus, il y en a encore d'autres qu'on pourrait rattacher au type *major*. En effet, en réunissant tous les Pics qui ont la coloration générale de ce dernier, on voit qu'ils se partagent en deux catégories : chez les uns les mâles ont la nuque rouge, chez les autres cette partie est noire tandis que le dessus de la tête est rouge. Cette dernière catégorie comprend les *P. himalayensis*, Jard. et *assi-*

---

(1) La feuille précédente était imprimée quand je m'aperçus qu'il y a à ajouter à la synonymie du type *major* :

PICUS LEPTORHYNCHUS et *var.* LEUCOPTERA, Sev. *Ibis*, 1875, p. 489.

PICUS JAPONICUS, Seeb. *Ibis*, 1885, p. 24.

milis, Natt., et, chose remarquable, ces deux formes diffèrent entre elles par le même caractère qui distingue le *P. syriacus* du *P. major*; en effet, le *P. himalayensis* ne diffère du *major* que par le rouge qui couvre le dessus de la tête, et le *P. assimilis* offre la même différence avec le *P. syriacus*. Quant aux femelles il n'est presque pas possible de distinguer celle du *P. himalayensis* de celle du *P. major*, et la femelle du *P. assimilis* de celle du *P. syriacus*. Ce qui paraît donner une certaine importance au rapprochement de ces deux catégories de Pics, c'est que l'Epeiche indigène et toutes ses variétés citées plus haut, ont dans le jeune âge le dessus de la tête rouge et la nuque noire : chez les uns (*P. himalayensis* et *assimilis*) ce système de coloration se conserve dans l'âge adulte, chez les autres il se modifie.

Hab. — Le Pic épeiche habite toute l'Europe et se montre en Norwège jusqu'au delà du cercle polaire, 67° 20′ (*Collett*). Il est commun et sédentaire en Belgique, mais rare en Laponie (*Schrader*). Il est également commun au Caucase et en Sibérie (*Radde*), ainsi que dans les provinces de l'Amour (*Schrenck*); il a aussi été observé au Japon (*Blakiston*, *Whitely*), aux Canaries (*Bolle*) et aux Açores (*Godman*).

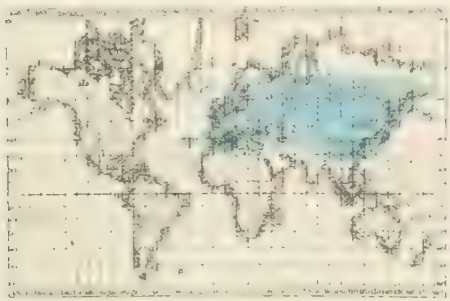

La var. *Kamtschatica* est assez commune dans les forêts de bouleaux du Kamtschatka et visite l'île de Behring aux passages (*Taczanowski*).

La var. *Cabanisii* habite la Chine (*Malherbe*).

La var. *Syriaca* est répandue en Syrie (*Malherbe*), en Asie Mineure (*Mus. Brux.*), en Palestine (*Tristram*), en Perse (*De Filippi* et au Caucase (*Radde*).

La var. *Poelzami* est confinée dans les forêts du Caucase qui avoisinent la mer Caspienne et elle s'élève dans les montagnes jusqu'à environ 6000 pieds d'altitude (*Radde*).

Enfin, la var. *Numidica* est propre au nord de l'Afrique (*Malherbe*) et aux îles Canaries (*Bolle*).

Mœurs. — Le Pic épeiche est un oiseau sédentaire et errant; beaucoup quittent leur séjour d'été, en septembre et octobre, pour errer à travers le pays en compagnie de Mésanges et autres petits passereaux. Dans ses voyages il ne s'éloigne guère des arbres, sans craindre cependant de franchir à l'occasion un grand espace découvert, mais en volant alors à une grande hauteur. Il habite les forêts, mais on le rencontre aussi dans des bosquets isolés et, en hiver, il

s'aventure jusque dans les promenades bordées d'arbres et dans les jardins ; il préfère les forêts de conifères à toute autre et recherche de préférence les bois de pins ; c'est surtout en hiver qu'on l'observe dans les forêts composées de chênes, de hêtres et autres essences. En été, il demeure dans un espace assez restreint et ne tolère aucun de ses semblables dans son voisinage. Il se tient contre le tronc des arbres ou accroché aux branches, et on le voit souvent exécuter ses exercices acrobatiques jusque dans la cime des arbres ; il se montre parfois aussi dans les buissons, mais rarement à terre où il sautille maladroitement. Il passe la nuit dans le creux d'un arbre et au besoin il creuse lui-même un trou à sa convenance ; c'est également là qu'il se réfugie quand il est blessé ou malade.

C'est un oiseau robuste, leste, agile et hardi qui est presque toujours en mouvement ; par ses cris et le bruit qu'il occasionne en frappant les troncs de son bec vigoureux, il anime agréablement les sombres forêts de pins et de sapins. Il est beau de voir mâle et femelle se poursuivre d'arbre en arbre, grimper avec agilité le long des branches, faire mille tours d'adresse en étalant leur beau plumage.

Ce Pic n'est guère sociable : il est querelleur avec les siens et attaque volontiers les autres espèces de Pics, pour leur arracher les larves qu'ils ont prises ou simplement pour les chasser de son voisinage. Il ne peut supporter que d'autres chassent dans le domaine qu'il s'est choisi, et ce manque de charité lui est souvent fatal ; pour l'attirer, il suffit, en effet, d'imiter simplement le bruit que font les Pics en frappant aux arbres, et aussitôt on le voit arriver : en cherchant son rival, il se met à portée du chasseur. Les petits passereaux dans la société desquels il voyage, lui sont indifférents, et il ne prend même aucune part à leurs ébats ; les Mésanges, les Roitelets, les Sittelles et les Grimpereaux qui l'accompagnent dans ses pérégrinations, semblent le prendre pour guide et se bornent à le suivre.

Il n'est pas farouche mais évite le danger, et quand on s'approche, il grimpe dans le touffu d'un arbre pour s'y cacher. En grimpant il s'appuie sur sa forte queue et peut ainsi monter le long des troncs avec rapidité. Son vol est saccadé, bruyant et assez rapide ; il est rare cependant que l'oiseau franchisse d'une seule traite un grand espace. Son cri d'appel est *kgick* ou *kitt*, et quand il est répété, il y a toujours un assez long intervalle entre chaque cri.

La nourriture de ce grimpeur consiste en insectes, larves, chenilles, chrysalides et nymphes, mais il ne prend pas de fourmis ; en automne et en hiver il se nourrit surtout de graines, de faines et de noisettes. Il recherche les arbres attaqués par les insectes xylo-

phages qu'il sait fort adroitement extraire de leur gîte; souvent il enlève l'écorce sur une plus ou moins grande étendue, pour mettre à découvert les scolytes, les bostriches et leurs larves, dont il paraît très friand, au dire de Naumann; il paraît cependant préférer les gros coléoptères aux petits, et au printemps il fait la chasse aux hannetons et aux grosses larves et chenilles nues.

Pour extraire l'amande des noisettes, il porte ces fruits dans la crevasse d'un arbre où il les fixe solidement, puis il en brise l'enveloppe ligneuse à coups de bec. Il se montre aussi avide de graines de conifères, surtout de graines de pins : celles-ci forment pour ainsi dire son unique nourriture en hiver. Voici, suivant Naumann, comment il parvient à extraire les graines des cônes de pins : il commence par creuser, sur la face supérieure d'une forte branche, un trou assez grand pour pouvoir y faire tenir un cône; il vole ensuite au sommet de l'arbre pour en détacher un de ces fruits, qu'il porte aussitôt dans la cavité qu'il a préparée à cet effet, en le plaçant de façon que le pédoncule soit dans le trou et la pointe du cône en l'air. Il le maintient alors avec ses doigts internes de devant, et frappe le sommet à coups de bec pour en faire sauter les écailles et en extraire les graines. Il ne dépouille cependant jamais un cône de toutes ses graines, et ce n'est que quand il en a cherché un autre qu'il jette à terre ce qui reste du premier. Un Epeiche trouve souvent sur un pin de forte taille de quoi l'occuper et le nourrir pendant des semaines entières, d'autant plus qu'il n'est pas permis à d'autres Pics d'en approcher. Pour les cônes de sapins, qui n'offrent pas autant de résistance, il se borne souvent à les vider sur place sans les détacher de la branche. Cette nourriture résineuse est cause qu'en hiver son bec est presque toujours couvert de résine.

Il est facile de conserver cet oiseau en captivité, en lui donnant des graines diverses et des vers de farine. Il est très amusant et vit en bons rapports avec les passereaux enfermés avec lui dans une même volière.

Reproduction. — A l'époque de l'accouplement, en mars et avril, les Pics épeiches se font remarquer par leurs cris; l'acte de la reproduction est généralement précédé de longs ébats, car d'ordinaire deux mâles se disputent la possession d'une même femelle. « Ils tournent au-dessus des arbres, dit Brehm père, en décrivant de grands cercles; l'un est-il fatigué, il se repose sur quelque branche sèche et fait entendre sa voix; à peine a-t-il cessé, que l'autre l'imite. Cela dure des heures entières. L'un d'eux aperçoit-il la femelle, il accourt auprès d'elle et l'un et l'autre se poursuivent, se pourchassent en criant :

kaeck kaeck kaeck, kick kick. L'autre mâle vient de les entendre et arrive à son tour; alors les cris augmentent, et les deux rivaux suivent la femelle ou fondent l'un sur l'autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'un d'eux, resté vainqueur, mette l'autre en fuite. »

Quand le couple est définitivement uni, il cherche une place convenable pour la couvée. C'est ordinairement dans une partie malade d'un vieil arbre, où le bois est plus ou moins pourri, que ces oiseaux creusent une cavité de 25 à 30 centimètres de profondeur, mais dont l'entrée, parfaitement ronde, n'a que juste la dimension nécessaire pour que l'oiseau puisse entrer et sortir. La chambre où est déposée les œufs mesure environ 15 centimètres de largeur, ses parois sont très lisses et le fond est garni de copeaux sur lesquels reposent quatre à six œufs; ceux-ci sont assez petits, allongés, à coquille mince et d'un blanc lustré; ils mesurent environ 25 millimètres sur 18.

Il est rare que ce Pic établisse son nid en dessous de huit mètres, et cette hauteur est le plus souvent dépassée. Il arrive fréquemment que le Pic épeiche commence plusieurs trous avant d'en achever un, et parfois même, la femelle va faire sa ponte dans le nid de l'année précédente, mais ceci est rare.

Les deux parents couvent alternativement pendant quatorze à seize jours; ils élèvent leurs petits avec sollicitude et poussent des cris d'angoisse quand un danger les menace. En naissant, les jeunes sont d'une faiblesse extrême, presque nus et aveugles; ils restent longtemps dans le nid et sont nourris d'insectes et de larves. Quand ils ont pris leur essor, les parents continuent encore pendant quelques temps à veiller sur eux et à leur apprendre à se suffire.

156. — **Le Pic à dos blanc.**

PICUS LEUCONOTUS, *Bechst.*

(Pl. 156).

Picus leuconotus, Bechst. *Naturg. Deutschl.* II, p. 1034 (1805).
Dendrodromas leuconotus, Kaup, *Nat. Syst.*, p. 142 (1829).
Picus cirris, Pall. *Zoogr. Rosso.-As.* I, p. 410 (1811).
Pipripicus uralensis et leuconotus, Bp. *Consp. Vol. zyg.* p. 8 (1854).
Picus polonicus, Brehm. *Vollst. Vogelf.* p. 69 (1855).
Picus uralensis, Malh. *Mon. picid.* I, p. 92, pl. 23, f. 4-6 (1861).
Picus lilfordi, Sharpe et Dress. *Ann. nat. hist.*, VIII, p. 136 (1871).
Der Weissrückige Specht, en allemand.
The White-backed Woodpecker, en anglais.
De Witrug specht, en flamand.

Taille : 0,245 ; ailes 0,15.

Description du mâle adulte. — Front d'un blanc jaunâtre; dessus de la tête d'un beau rouge; une tache noire au-dessus de l'œil; tour des yeux, joues, gorge, une partie du cou, poitrine et bas du dos d'un blanc pur; milieu de la nuque, manteau et sus-caudales noirs; une bande noire descend de la commissure du bec, couvre, en s'élargissant, les côtés du cou et aboutit par une courbe sur les côtés du haut de la poitrine; ailes noires, les couvertures moyennes blanches mais noires à la base, les plus grandes avec une grande tache blanche près de l'extrémité du bord externe, et les rémiges tachées également de blanc, ce qui forme sur l'aile une série de bandes blanches; flancs d'un cendré clair lavé de rose et, de même que les côtés de la poitrine, flammés de noir; milieu de l'abdomen rose; partie anale et sous-caudales d'un rouge cramoisi plus ou moins vif; rectrices médianes noires, les latérales blanches avec la pointe jaunâtre et des taches transversales noires. Bec gris bleuâtre; iris rouge; pattes cendrées.

Femelle. — Même plumage que le mâle mais pas de rouge sur la tête, cette couleur étant remplacée par du noir; la bande frontale blanche est plus large que chez le mâle.

Remarque. — MM. Sharpe et Dresser ont séparé du type *leuconotus*, sous le nom de *P. lilfordi*, les individus de la Turquie et de la Grèce, chez qui le blanc du dos est barré de noir. Mais il est à remarquer qu'on observe souvent, parmi les Pics du nord de l'Europe, des sujets qui ont également le dos plus ou moins barré de noir bien que moins distinctement que ceux de Turquie. Le *P. lilfordi* ne me paraît donc pas pouvoir être accepté, même comme race géographique. Le *P. leuconotus* présente du reste des variations assez sensibles : ainsi je constate chez une femelle de l'Amour que le ventre est privé de la teinte rose; chez un mâle de l'Altaï, le blanc des côtés du cou est beaucoup plus étendu qu'à l'ordinaire; enfin une femelle de Silésie est remarquable par sa petite taille (0,215, ailes 0,143).

Hab. Ce Pic habite le nord de l'Europe et de l'Asie. En Norwège on l'observe jusqu'au 66° (*Collett*); il est plus rare en Suède (*Sunderall*), mais assez répandu à l'île Gottland (*Wallengren*). On le voit fréquemment dans la partie orientale de la Finlande, mais rarement dans le sud de cette contrée (*von Wright*); il est assez répandu en Livonie (*Meyer*) et dans la majeure partie de la Russie (*Menzbier*, etc.), et on l'observe même dans le midi de cet empire (*de Nordmann*). On le rencontre aussi dans toutes les forêts de bouleaux et de chênes de la Pologne,

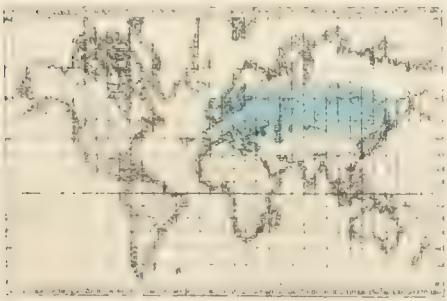

mais il est partout peu nombreux (*Taczanowski*); il est moins répandu en Allemagne où on le voit surtout en Silésie (*Naumann*); il est rare en Bohême (*Fritsch*) et en Autriche (*von Tschudi*). En France on le voit accidentellement dans la forêt qui avoisine Urdos, dans les Hautes-Pyrénées, et M. Gerbe croit qu'il s'y reproduit, car, dit-il, M. Loche a tué dans cette localité de vieux et de jeunes sujets; M. Ad. Lacroix signale plusieurs captures dans les Pyrénées : une à Saint-Béat, une à Pibrac le 14 février 1861, une autre à Tourne-feuille en décembre 1863, et une enfin, près Bagnères-de-Bigorre le 20 mars 1853; dans les Pyrénées-Orientales ce Pic serait de passage tout-à-fait accidentel et de loin en loin. Il ne paraît pas avoir été observé en Suisse. Pour la Belgique, feu mon père signale une capture faite par M. Talpot aux environs d'Aubel, en novembre 1840; cet oiseau a été envoyé en chair à mon père; celui-ci mentionne encore une autre capture faite sur nos frontières non loin d'Aix-la-Chapelle.

A l'Est on observe cette espèce en Roumélie (*Lindermayer*), en Turquie (*Sharpe*), sur la rive asiatique du Bosphore (*Alléon*), au Caucase (*Radde*), dans toute la Sibérie (*Pallas*), dans les provinces de l'Amour (*von Schrenck*) et même au Japon où M. Whitely dit en avoir pris plusieurs sujets en octobre 1865 dans les bois près de Hakodadi.

Mœurs. — C'est également un oiseau sédentaire et errant; c'est surtout à l'arrière-saison et en hiver qu'il entreprend ses pérégrinations à travers le pays qu'il habite et il s'égare alors parfois dans les contrées voisines; à cette époque il quitte souvent les bois, se montre dans les bosquets et s'approche des lieux habités pour pénétrer jusque dans les vergers et les jardins. Ce sont les forêts composées de bouleaux, de chênes et de hêtres qu'il préfère; dans sa patrie on le rencontre dans tous les bois formés d'essences variées, mais jamais dans ceux composés uniquement de conifères.

Ses mœurs ne diffèrent guère de celles du Pic épeiche, mais il est encore moins farouche. Il se nourrit d'insectes, de larves et de chenilles qu'il trouve sur les arbres ou sous les écorces qu'il sait enlever très adroitement. On dit qu'il fait également la chasse aux fourmis et à leurs nymphes et que c'est pour cette raison qu'on le voit souvent sautiller à terre au pied des arbres. En automne et en hiver il se nourrit presque uniquement de graines, de faines et de noisettes, mais jamais de graines de pins ou de sapins.

Reproduction. — Cette espèce niche de la même façon que le Pic épeiche et dépose, dans le trou d'un arbre, quatre ou cinq œufs d'un blanc luisant, qui reposent sur quelques copeaux. Ces œufs mesurent environ 28 millim. sur 21.

157. — Le Pic mar ou à tête rouge.

PICUS MEDIUS, *Lin.*

(Pl. 157).

PICUS MEDIUS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 176 (1766).
PICUS CYNEBRIUS, Pall. *Zoogr. Rossa As.* I, p. 113 (1811).
DENDROCOPUS MEDIUS, Koch, *Syst. Baier. Zool.* p. 73 (1816).
PICUS QUERCUM, Brm. *Isis*, 1828 p. 1271.
PIPRIPICUS MEDIUS, Bp. *Consp. vol. zyg.* p. 8. (1854).
PICUS ROSEIVENTRIS et MERIDIONALIS, Brm. *Vollst. Vogelf.* p. 70 (1855).
DENDROCOPTES MEDIUS, Cab. et H. *Mus. Hein.* V, p. 41 (1863).
PICUS VARIUS, Dub. (ex Aldrov.), *Consp. Av. Eur.* p. 19 (1871).
PICUS SANCTI JOHANNIS, Blanf., *Eastern Persia*, II, p. 133, pl. (1876).
DER MITTEL-SPECHT, en allemand.
THE MIDDLE SPOTTED WOODPECKER, en anglais.
DE MIDDELSTE BONTE SPECHT, en flamand.

Taille : 0,20 ; ailes 0,125.

Description du mâle adulte. — Front cendré roussâtre; dessus de la tête d'un beau rouge; parties supérieures du corps d'un noir lustré; tour des yeux, côtés de la tête et du cou, gorge et haut de la poitrine d'un blanc plus ou moins pur, mais lavé de cendré sur les joues; une large bande noire descend obliquement du dessous de la région parotique pour se terminer sur les côtés de la poitrine; cette bande est parfois plus ou moins interrompue par du blanc vers le milieu de son trajet (*P. sancti Johannis*); scapulaires d'un blanc pur; ailes noires, les grandes couvertures terminées sur leur bord externe par une tache arrondie et blanche; rémiges portant également de grandes taches blanches disposées en bandes transversales; bas de la poitrine d'un jaunâtre tirant plus ou moins sur le jaune d'ocre; flancs roses avec des stries longitudinales noirâtres; milieu de l'abdomen et sous-caudales d'un rouge cramoisi plus ou moins vif; queue noire, les rectrices latérales en partie d'un blanc roussâtre et marquées de taches transversales noires. Bec et pattes d'un gris de plomb; iris brun.

Femelle. — Même plumage que le mâle, mais le rouge de la tête et des parties inférieures est moins vif, et les plumes de la tête sont moins allongées.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les teintes sont moins pures et le noir moins profond.

Hab. — Le Pic mar ou à tête rouge est une espèce véritablement européenne qui habite surtout la partie tempérée de notre continent ; en Asie on ne l'observe que dans les parties qui touchent à l'Europe.

En Scandinavie on ne rencontre ce Pic que dans le sud de la Suède (*Nilsson*); en Danemark il est plus rare dans le nord du Jutland que dans les provinces méridionales (*Kjaerbölling*), mais

on ne l'a observé ni en Finlande, ni dans les provinces de la Baltique. Il est très commun dans certaines parties de l'Allemagne, rare dans d'autres (*Naumann*); il est aussi commun dans le sud de la Pologne (*Taczanowski*), en Bessarabie et en Crimée (*de Nordmann*) et dans certaines parties de l'Autriche (*von Tschusi*, etc.); il est sédentaire dans le Tyrol et en Toscane, mais ne se montre qu'accidentellement dans les autres parties de l'Italie (*Salvadori*), où il niche cependant dans certaines parties septentrionales (*Giglioli*); il est commun en Portugal (*Smith*) et en Espagne (*Saunders*); en France il est plus abondant dans le midi que dans le nord (*Degl. et Gerbe*); il est commun dans la chaîne des Vosges, rare dans le reste de la Lorraine (*Godron*); dans le grand-duché de Luxembourg il est peu répandu quoiqu'il y niche régulièrement et qu'on l'y rencontre depuis les forêts de l'Ardenne jusque dans les bois de la Moselle et de la Basse-Sûre (*de Lafontaine*). Il paraît très rare en Belgique, où il se montre parfois dans les Ardennes (1); en Hollande on l'a observé une fois sur la frontière allemande (*Labouchère*); pour l'Angleterre on ne connaît que cinq captures (*Harting*). Au sud-est de notre continent, cet oiseau a été observé en Etolie, en Macédoine (*Krüper*) et en Turquie, surtout aux environs de Constantinople (*Allém*).

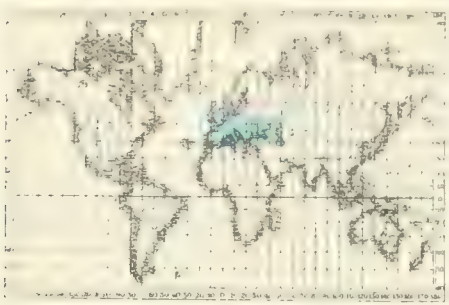

En Asie nous trouvons ce Pic en Asie Mineure (*Robson*), dans la Perse occidentale (*Blanford*) et au Caucase (*Radde*).

Remarque. — Le *Picus sancti Johannis* de M. Blanford, diffère surtout du vrai *Picus medius* par la bande noire qui part de la région parotique et qui est plus ou moins divisée transversalement par un espace blanc. M. Radde dit avoir trouvé au Caucase un sujet tenant sous tous les rapports le milieu entre les deux formes. Il est du reste à remarquer que des écarts dans la forme de cette bande noire sont assez fréquents; ainsi, le plus généralement, cette bande noire est entourée de blancs dans toute son étendue, mais on observe parfois des spécimens chez qui cette bande communique plus ou moins avec le manteau, et là il y a alors une petite interruption de la teinte blanche.

Mœurs. — De même que les précédents, le Pic à tête rouge est un

(1) J'ai lieu de croire qu'il est moins rare dans les Ardennes belges qu'on ne le pense et qu'il y niche ; il est plus que probable qu'on le confond souvent avec le Pic épeiche.

oiseau sédentaire et errant. Il commence parfois ses pérégrinations dès le mois d'août, mais le plus souvent en septembre; il passe alors d'un bois à l'autre et voyage ainsi jusqu'en mars, puis il retourne dans la localité où il est né. En automne et en hiver on le rencontre un peu partout où il y a des arbres, et même dans des localités où on ne le voit jamais en été. Dans les forêts qu'il quitte pour quelque temps, il est bientôt remplacé par d'autres individus de son espèce, mais il paraît cependant, qu'un certain nombre de ces Pics séjournent toute l'année dans le voisinage de l'endroit où ils ont niché. Ces oiseaux voyagent d'ordinaire isolément, parfois aussi avec leurs jeunes, mais il est rare d'en voir plus de trois ou quatre ensemble; le plus souvent ils se mêlent à une troupe composée de Mésanges, de Roitelets, de Grimpereaux et de Sittelles, mais sans s'occuper de leurs compagnons de voyage.

En gaîté le Pic mar dépasse presque tous ses congénères indigènes; il est plus leste et plus agile que le Pic épeiche dont il sait fort adroitement parer les attaques sans éviter la lutte. Il se querelle aussi constamment avec ses semblables et les cris ne sont alors pas épargnés, mais il supporte les siens dans son voisinage pour autant qu'ils ne touchent pas à l'arbre qu'il s'est choisi pour domaine. Il est peu farouche et à l'époque de la reproduction il devient parfois téméraire.

Dans ses exercices il se montre bien plus adroit et plus agile que la plupart de ses congénères; il sait s'accrocher aux branches les plus faibles, s'élève jusqu'à la cime des arbres et se perche souvent comme les passereaux.

Son vol ressemble à celui du Pic épeiche, mais il est plus léger et plus rapide. Quant à son cri, il a aussi beaucoup de ressemblance avec celui de ce dernier, mais il est d'un ton plus élevé et les notes se suivent avec plus de rapidité; ainsi il fera entendre d'une seule traite *kick kick kick kick* et même *kickickickickick*..... C'est surtout au printemps que l'on peut entendre sa voix, et le mâle est alors souvent perché au sommet d'un arbre élevé où il cherche à attirer la femelle; mais parfois il a été entendu par un autre mâle et celui-ci vient aussitôt l'attaquer; alors commence une lutte bruyante, mais peu dangereuse pour les combattants; quand ils sont fatigués de s'être pourchassés à coups de bec, ils s'accrochent l'un près de l'autre au même tronc, où ils continuent la querelle à grands cris et en hérissant les plumes de la tête.

La nourriture de cet oiseau consiste principalement en insectes et en larves qu'il trouve sur les arbres ou sous les écorces. Il martelle surtout les parties malades et pourries pour en faire sortir les insectes

qui y sont logés ; il fait une chasse très active aux larves des urocères (*Sirex*) et des capricornes (*Cerambyx heros*), aux chenilles des zeuzères et autres, ainsi qu'aux scolytes, aux charançons, aux perce-oreilles, etc. A la saison des noisettes, il se nourrit volontiers de ces fruits, et à cet effet il les serre solidement dans les fentes des écorces pour briser l'enveloppe ligneuse à coups de bec. Il aime aussi les diverses graines d'arbres, les glands, les faines et les noyaux de cerises, qu'il brise de la même façon que les noisettes; il mange aussi des graines de conifères, mais seulement faute de mieux.

Reproduction. — Le Pic mar niche dans les forêts à essences variées et même dans les vergers et les jardins qui se trouvent à proximité d'un bois. C'est à la fin de mars ou en avril qu'il se rend dans la localité où il niche d'habitude, et ses cris annoncent bientôt son retour. On voit alors le mâle pourchasser la femelle d'arbre en arbre et se livrer avec elle à des ébats sans fin, jusqu'à ce qu'elle s'apprête à établir son nid. A cet effet elle creuse un trou à une place pourrie et facile à entamer, ou bien elle prend possession d'un trou creusé naturellement ou par un autre Pic, pourvu qu'il soit au moins à sept mètres du sol.

L'entrée du trou est arrondie et proportionnée à la grosseur du corps de l'oiseau ; la chambre destinée à la couvée est élargie et à parois très lisses. Les œufs, au nombre de cinq ou six, reposent sur quelques copeaux ; ils sont d'un blanc pur et brillant et mesurent environ 23 millim. sur 17. Mâle et femelle couvent alternativement durant une quinzaine de jours Les petits, qui naissent nus et aveugles, sont élevés en commun et nourris d'insectes et de larves ; les parents sont tellement attachés à leur progéniture, qu'ils exposent souvent leur vie pour sauver celle de leur couvée.

158. — **Le Pic petit-Epeiche.**

PICUS MINOR, *Lin.*

(Pl. 158.)

PICUS MINOR, Lin. *Syst. nat.* I, p. 176 (1766).
DENDROCOPUS MINOR, Koch, *Baier. Zool.* p. 73 (1816).
DRYOBATES MINOR, Boie, *Isis*, 1826 p. 326.
PICUS HORTORUM, Brm. *Isis*, 1828 p. 1274.
PICUS STRIOLATUS, Macg. *Brit. Birds*, III, p. 86 (1840).
PICUS LEDOUCI, Malh. *Mém. Acad. de Metz*, II, p. 242 (1842).
PIPRIPICUS MINOR, Bp. *Consp. vol. zyg.* p. 8 (1854).
PICULUS HORTORUM, HERBARUM, MINOR, CRASSIROSTRIS et PUSILLUS, Brm. *Naumannia*, 1855 p. 274.

Xylocopus minor, Cab. et H. *Mus. Hein.* V, p. 51 (1863).
Picus minor var. quadrifasciatus, Radde, *Orn. Cauc.* p. 315, pl. XIX, f. 5 (1884).
Der Kleiner Buntspecht, en allemand.
The Lesser spotted Woodpecker, en anglais.
De Kleine bonte Specht, en flamand.

Var. KAMTSCHATCENSIS.

Picus pipra, Pall. (part.), *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 414 (1811).
Trichopicus kamtschatchensis, Bp. *Consp. vol. zyg.* p. 8 (1854).
Picus kamtschatchensis, Bp. *Consp. vol. anisod.* p. 13 (1854).
Picus kamtschatkensis, Malh. *Mon. Picid.* I, p. 115, pl. XXVI, f. 1-3 (1861).
Xylocopus kamtschatcensis et pipra, Cab. et H. *Mus. Hein.* V, p. 53 (1863).
Xylopicus kamtschatcensis et pipra, (Cab.), Dress. *B. Eur.* V, p. 65 (Syn.) (1880).
Dendrocopos immaculatus, Stejn. *Pr. Bud. Soc. Wersh.* II, p. 98 (1884).
Dryobates immaculatus, Stejn. *Bull. V. S. nat. Mos.* n° 29, p. 231 (1885).

Taille : 0,144; ailes 0,090. (Sujet de Belgique).

Description du mâle adulte. — Front, tour des yeux et côtés de la tête d'un blanc roussâtre; vertex rouge; haut du dos et nuque noirs et cette couleur se prolonge jusqu'au dessus des yeux; une bande noire part de la base du bec et se prolonge, en s'élargissant, jusqu'au manteau; côtés supérieurs du cou et le reste du dos d'un blanc pur, mais ce dernier plus ou moins marqué de taches transversales noires; croupion et sus-caudales noirs; ailes noires avec des bandes transversales d'un blanc pur; parties inférieurs blanches, mais plus ou moins teintées de brunâtre; côtés de la poitrine plus ou moins marqués de stries noires; sous-caudales blanches avec une tache noire en forme de cœur; rectrices médianes noires, les latérales blanches avec des bandes transversales noires. Bec et pattes brunâtres; iris rouge.

Femelle. — Pas de rouge sur la tête, le vertex étant d'un noir uniforme.

Var. *Kamtschatcensis.* — Diffère du type précédent par les parties inférieures qui sont d'un blanc pur, sans stries sur la poitrine; le dos présente aussi moins de noir.

Remarque. — Le prince Bonaparte et quelques autres ornithologistes, ont séparé du type *minor* le petit Epeiche de Sibérie et du Kamtschatka, qu'ils désigent sous le nom de *P. kamtschatcensis.* Celui-ci se distingue de la forme européenne par l'absence de stries noires sur la poitrine, qui est, de même que le ventre, d'un blanc pur; le milieu du dos offre aussi plus de blanc et les rectrices latérales portent moins de noir. Mais ces caractères distinctifs perdent beaucoup de leur valeur quand on examine une grande série de ces oiseaux de diverses provenances.

Malherbe déjà a reconnu que c'est plutôt une race locale (1) : « ce qui le prouve, dit-il, c'est que le *P. minor* de Norwège forme la tran-

(1) Malherbe, *Monogr. des Picidés*, t. I, p. 116.

sition entre la race du midi et du centre de l'Europe et celle du Kamtschatka. En effet, la race de Norwège a sur les parties supérieures le blanc aussi étendu que chez le Pic du Kamtschatka, tandis que les parties inférieures, qui sont blanches, offrent sur les flancs de très fines stries longitudinales. »

M. O. Finsch a recueilli un certain nombre de ces Pics dans la Sibérie occidentale près de l'Ob, et il dit n'avoir rien remarqué chez ces oiseaux qui les distingue spécifiquement de ceux de l'Allemagne (2). J'ai sous les yeux un sujet du lac Baikal, qui est d'un blanc très pur en dessous, mais sur les côtés de la poitrine on remarque cependant quelques légères stries noirâtres; chez un autre individu, également de Sibérie, les parties inférieures sont d'un blanc moins pur, et la poitrine est parfaitement striée de noir.

On a cru longtemps que la race pâle était propre à l'Asie orientale, mais on sait maintenant qu'on l'observe également dans la Sibérie occidentale et même en Russie.

M. Radde admet pour le Caucase une variété spéciale, qu'il désigne sous le nom de *quadrifasciatus*; elle a pour caractère de n'avoir que quatre bandes blanches sur les ailes.

M. L. Stejneger prétend que les sujets du Kamtschatka diffèrent de ceux de la Sibérie, et il les désigne sous le nom de *D. immaculatus*; la différence résiderait simplement dans l'absence complète de taches sur les sous-caudales.

Hab. — On rencontre le petit Epeiche dans presque toute l'Europe, mais sa véritable patrie est le nord de notre continent jusqu'au 70° (*Collett*). Il est peu commun en Danemark ainsi que dans la plupart des contrés de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Autriche et dans certaines localités il est même rare; il niche dans le nord de la Hollande (*Schlegel*); il est rare en Belgique et de passage irrégulier; on le trouve assez communément en France (*Degland et Gerbe*); dans les Pyrénées il habite, en été, les grands bois mais descend dans la plaine en hiver, pour se cantonner dans les parcs plantés de grands arbres (*Lacroix*); il est peu abondant en Espagne (*Saunders*), en Portugal (*Reyes*) et aux Baléares (*Weyler*); il est sédentaire et plus ou moins

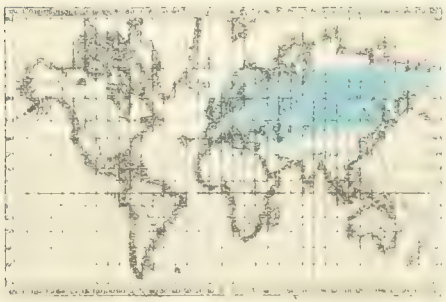

(2) O. Finsch, *Reise nach West-Sibirien*, p. 115 (1879).

répandu dans toute l'Italie, en Sicile et en Sardaigne (*Salvadori*, *Giglioli*), ainsi que dans le nord de la Grèce (*Lindermayer*), en Turquie (*Alléon*), en Asie Mineure (*Robson*), en Algérie (*Loche*) et aux Açores (*Godman*). A l'Est on observe cette espèce dans toute la Russie (*Menzbier*, etc.), au Caucase (*Radde*) et dans la Sibérie occidentale (*O. Finsch*).

La var. *Kamtschatcensis* est répandue dans la Sibérie centrale et orientale, ainsi que dans l'île Askold de la Mantschourie (*Taczanowski*) et au Kamtschatka (*Bonaparte*, *Stejneger*). On l'observe quelquefois dans la Sibérie occidentale et même en Russie et au Japon (*Dresser*).

Mœurs. — Le Pic épeichette, ou petit Epeiche, est surtout un oiseau sédentaire ; en automne cependant, un certain nombre quitte la contrée pour errer dans les plaines couvertes d'arbres fruitiers, quand celles-ci ne sont pas trop éloignées d'une forêt. En avril, tous retournent dans les bois où ils sont nés.

Ce Pic ne se montre qu'accidentellement dans les parties boisées des montagnes : il évite également les bois de conifères et ne se plait réellement que dans les forêts à essences variées, surtout dans celles où les chênes dominent. L'endroit qu'il choisit pour quartier d'hiver comprend une zone plus ou moins étendue qu'il parcourt plusieurs fois par jour. Le centre de ce domaine est déterminé par quelque tronc d'arbre creux dans lequel l'oiseau passe la nuit ; mais s'il n'en trouve pas à sa convenance, il creuse lui-même un trou dans la partie pourrie d'un arbre que son bec peut facilement entamer. Suivant Naumann, il est souvent forcé de chasser de sa demeure les Mésanges ou les Moineaux friquets qui s'y sont établis pendant son absence ; comme le Pic s'abandonne au repos plus tard qu'eux, il trouve parfois son gîte déjà occupé, et il ne peut y pénétrer sans combat ; mais quand cela se répète trop souvent, il préfère abandonner la place aux Mésanges ou aux Friquets plutôt que de recommencer la lutte chaque soir pour le même motif. C'est la raison pour laquelle on voit souvent plusieurs trous creusés dans le même chêne, mais toujours à une grande hauteur. Il lui arrive aussi de se loger dans le trou d'un vieux saule.

Ce Pic peut compter parmi les plus agiles et les plus vifs du genre ; il grimpe, dit Naumann, lestement le long des arbres, tourne autour des troncs, descend parfois à reculons, mais toujours la tête dirigée en haut ; il court même le long des branches qui ont à peine la grosseur du doigt, et se suspend à leur face inférieure. Il frappe souvent les arbres à coups de bec, et montre autant d'adresse que les Pics de grande taille à creuser des trous convenables à la nidification, tout

en cherchant les places où le bois est le moins dur. Sur les vieux chênes il niche parfois dans des trous situés à la face inférieure des branches presque horizontales. Il se tient souvent en travers des branches, comme les passereaux, et dans ce cas il fléchit fortement les tarses. Envers ses semblables il se montre aussi envieux et aussi querelleur que les espèces précédentes, aussi vit-il toujours seul en dehors de l'époque de la reproduction. En hiver on le rencontre aussi dans la société de Mésanges, de Roitelets, etc., mais il ne fait guère attention aux oiseaux qui l'accompagnent. Envers l'homme il se montre très confiant et se laisse approcher d'assez près avant de s'envoler. Il est indifférent aux froids les plus rigoureux de nos contrées.

Le cri de cet oiseau ressemble à celui du Pic à tête rouge, mais il est plus élevé de ton et peut se rendre par *kik, kik*; parfois il répète ce cri plusieurs fois de suite sans interruption, comme *kiik kiik kiik kiik*... Il est rare de l'entendre crier quand il vole; le mâle ronfle comme les autres Pics, mais aussi sur un ton plus élevé.

Cet oiseau ne paraît se nourrir que d'insectes, car en toutes saisons on n'a trouvé dans son estomac que des restes de coléoptères, de perce-oreilles, de fourmis, de larves et d'araignées. Il se rend donc très utile dans les vergers où l'on doit bien se garder de le chasser.

Reproduction. — Le petit Epeiche niche dans les forêts, dans les bosquets et même dans les vergers et les jardins. Bien qu'il trahisse sa présence par ses clameurs, il est cependant fort difficile de découvrir sa couvée, qui est habituellement cachée dans un trou situé à cinquante ou soixante pieds de hauteur; il est plus facile de trouver le nid quand il est dans un arbre fruitier, car celui-ci n'atteint jamais les dimensions d'un vieux chêne.

« Pendant la saison des amours, dit A. Brehm, qui commence au mois de mai, le Pic épeichette se fait remarquer par ses cris, son agitation continuelle; c'est une époque de combats entre deux mâles qui se disputent une femelle, ou entre deux couples, qui tous deux veulent occuper le même trou... La construction de son nid lui cause beaucoup de fatigue, aussi choisit-il presque toujours un endroit où une vieille branche est cassée, et dont le bois est vermoulu à l'intérieur. L'ouverture du nid est circulaire, elle n'a pas plus de cinq centimètres de diamètre, et conduit dans une cavité qui a 17 centimètres de profondeur. Le Pic épeichette commence plusieurs nids avant d'en terminer un, ce qui rend plus difficile la découverte de ses œufs. Il faut, pour y parvenir, suivre le conseil de Paessler, guetter le mâle quand il apporte à manger à sa famille. Chaque couvée est de cinq à sept œufs, petits, d'un blanc lustré, quelquefois parsemés de petits points rouges.

Le mâle et la femelle les couvent alternativement pendant quatorze jours; tous deux élèvent leurs petits et les gardent avec eux, longtemps encore après qu'ils ont pris leur essor. » Les œufs mesurent 22 millimètres sur 15.

GENRE LXXXII.

GÉCINE. — GECINUS.

Picus, p. Lin. *Syst. nat.* I, p. 175 (1766).
Colaptes, Brm. *Isis.* 1828, p. 1274.
Gecinus, Boie, *Isis.* 1831, p. 542.
Brachylophus, Sw. *Classif. of B.* II, p. 308 (1837).
Chloropicus, Malh. *Mem. Soc. h. n. de Metz*, p. 5 (1846).

Car. — Bec droit, assez large à la base, à sillons latéraux très rapprochés de l'arête de la mandibule supérieure, cette dernière comprimée latéralement à la pointe; narines basales, ovales, cachées par une touffe de plumes sétacées; ailes allongées, à première rémige très courte; queue de longueur moyenne, étagée, à rectrices raides et terminées en pointe; tarses courts, emplumés à la base; doigts allongés, les antérieurs soudés à la base jusqu'au delà de la première articulation, pouce assez court; ongles robustes et crochus.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie, dans le nord de l'Afrique et aux îles de la Sonde.

159. — **Le Gécine ou Pic vert.**

GECINUS VIRIDIS, *Boie ex Lin.*

(Pl. 159)

Picus viridis, Lin. *Syst. nat.* I, p. 175 (1766).
Colaptes pinetorum, frondium, viridis et virescens, Brm. *Isis.* 1828, p. 1274.
Gecinus viridis, Boie, *Isis.* 1831, p. 542.
Gecinus pinetorum, frondium et virescens, Brm. *Vög. Deutschl.* p. 197-99 (1831).
Brachylophus viridis, Sw. *Class. B.* II, p. 308 (1837).
Picus karelini, Brandt, *Bull. Ac. imp. sc. St-Pét.* IX, p. 12 (1841).
Chloropicus viridis, Malh. *Monogr. Pic.* I, p. 118, pl. LXXIX, f. 1-4 (1862).
Gecinus saundersi, Tacz. *Journ. f. Orn.* 1878, p. 349.
Der Grünspecht, en allemand.
The Green Woodpecker, en anglais.
De Groene Specht, en flamand.

Var. Sharpei.

Gecinus sharpei, Saund. *Proc. Zool. Soc.* 1872, p. 153.
Picus sharpii, Lacroix, *Bull. Soc. d'hist. nat. Toulouse*, XI, p. 133 (1877).

Taille : 0m,28; ailes 0,17.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un vert olivâtre avec le croupion d'un jaune verdâtre; dessus de la tête, nuque et moustaches d'un rouge brillant, ces dernières bordées inférieurement de noir; lorums, régions ophthalmiques et base des moustaches noirs; région parotiques et côtés du cou, d'un cendré verdâtre; rémiges primaires brunes, marquées extérieurement de taches carrées blanchâtres et sur le bord de la barbe interne, de taches ovales blanches; barbe externe des rémiges secondaires d'un vert plus sombre que le dos et très légèrement marquée de bandes d'une teinte plus foncée, barbe interne comme les primaires; dessous du corps d'un cendré verdâtre clair; plumes des flancs et sous-caudales légèrement barrées de brun olivâtre; dessus de la queue brun, barré de cendré olivâtre. Bec noirâtre, la base de la mandibule inférieure roussâtre; iris blanc; pattes d'un gris brun.

Femelle. — Ne diffère du mâle que par l'absence de rouge aux moustaches, celles-ci sont d'un noir uniforme.

Jeune. — Parties supérieures d'un vert olivâtre et plus ou moins tachetées de blanchâtre; front, côtés de la tête et cou d'un cendré verdâtre taché de noir; dessus de la tête rouge; les autres parties inférieures d'un cendré verdâtre pâle barré de brun olivâtre.

Var. Sharpei. — Les parties de la face, qui sont noires chez le type de l'Europe centrale, sont grises chez la variété; celle-ci se distingue en outre, dans les deux sexes, par la coloration du croupion qui est d'un jaune plus accentué.

Hab. — Le Gécine ou Pic vert est plus ou moins commun dans la majeure partie de l'Europe et son aire géographique s'étend au Nord jusque vers le 62° ; à l'Est il ne paraît pas dépasser la chaîne de l'Oural.

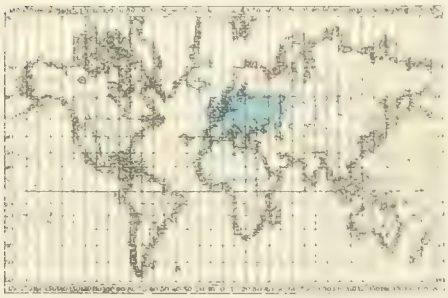

Il est commun et sédentaire en Belgique, et il en est de même pour toute l'Italie, sauf la Sicile où il est rare (*Salvadori*, *Giglioli*) ; il est également rare en Grèce où on ne l'observe que dans les bois de chênes et de marronniers situés au moins à 1.000 ou 1.200 pieds au-dessus du niveau de la mer (*Lindermayer*) ; il est aussi rare en Turquie (*Elwes* et *Buckley*), mais commun au Caucase (*Radde*).

En Espagne et en Portugal cette espèce est remplacée par la var. *Sharpei* (*Saunders* et *Reyes*) ; un individu a été capturé le 14 mars 1877 sûr le versant français des Pyrénées (*Lacroix*).

Remarque. — Je partage complétement la manière de voir de MM. Radde, Seebohm et Bogdanow en ce qui concerne le *Picus*

karelini, Brt. ou *Gecinus saundersi*, Tacz. Le Gécine vert du Caucase ne peut être séparé du type européen ni comme espèce, ni comme variété. M. Seebohm a examiné au Musée de St-Pétersbourg le type du *P. karelini* de Brandt, et il n'a rien remarqué de particulier chez cet oiseau ; j'ai sous les yeux un mâle et une femelle provenant de Lenkoran (Caucase), qui ne diffèrent pas non plus de ceux de Belgique.

Mœurs. — Le Pic vert est aussi un oiseau sédentaire et errant, mais tous ne quittent pas, à l'approche de l'hiver, l'endroit où ils ont passé l'été. Les excursions commencent généralement à l'époque où les jeunes sont devenus indépendants, c'est-à-dire en juillet ou en août ; mais ces oiseaux ne se rendent qu'en septembre ou en octobre dans la localité où ils ont l'habitude de prendre leur quartier d'hiver.

Dès que cet oiseau s'est choisi un domaine, qui a toujours une étendue de plusieurs hectares, il le parcourt journellement et n'y tolère la présence d'aucun autre de son espèce. Hors de l'époque des amours, il s'inquiète peu de son conjoint ; il va seul d'un arbre à l'autre, visitant chaque tronc de la base au sommet, mais monte rarement dans les branches. En une matinée, il explore plus d'une centaine d'arbres et met la déroute dans un grand nombre de fourmilières.

Cet oiseau ne se plaît ni dans les forêts sombres, ni dans celles composées uniquement d'arbres à aiguilles; il lui faut des bois clairs, formés d'essences diverses et entrecoupés de prés ou bordés de champs. On le voit aussi dans les bosquets, sur les arbres plantés le long des routes et il se montre même, en hiver, dans les jardins, dans les vergers et sur les saules taillés en têtards qui se trouvent près des villages. On l'observe dans les montagnes aussi bien que dans les plaines: M. Altum dit l'avoir rencontré dans le sud de l'Allemagne jusqu'à une altitude de près de 1,500 mètres. Il passe la nuit dans le trou d'un arbre qu'il s'est convenablement préparé pour lieu de repos.

Ce Pic est toujours en mouvement et il a autant de vivacité, de gaîté et de prudence que les précédents ; il grimpe aussi bien qu'eux et marche infiniment mieux, aussi le voit-on souvent sautiller à terre. Il fait moins de trous que les autres Pics et ne tambourine que rarement sur les troncs ; c'est pour cette raison qu'on ne parvient pas à l'attirer quand on imite le bruit que font les Pics en tambourinant sur les arbres. Son vol est bruyant, fortement ondulé. Son cri peut se rendre par *kjuck kjuck kjuck* ou *guck guck guck* ; pendant l'accouplement il fait encore entendre un cri ressemblant à *guèk* et *kipp* ; son cri d'angoisse est rauque et désagréable.

La nourriture de cette espèce se compose principalement de fourmis

et de leurs nymphes ; c'est donc à cause de son alimentation qu'il est obligé de se rendre dans les pâturages et autres lieux découverts. Il n'est pas difficile pour sa nourriture mais il préfère les fourmis rouges à toutes autres, aussi se hasarde-t-il souvent loin dans les champs pour en trouver. Sa longue langue gluante lui rend de grands services dans ses chasses, car il l'enfonce dans les fourmilières et dans les fissures des écorces et la retire presque toujours couverte d'insectes. En hiver il cherche les insectes engourdis et les chrysalides, mais il ne parait se nourrir qu'exceptionnellement de substances végétales. Il prend aussi des hannetons et autres coléoptères, des larves, des chenilles, des araignées, etc. ; sur les vieux saules il fait la chasse aux larves des longicornes (*Cerambyx moschatus*) et aux chenilles du cossus (*Cossus ligniperda*). En somme, c'est une espèce utile qu'il est bon de ménager.

Reproduction. — Quand la saison est avancée, le mâle se met dès la fin de février à la recherche d'une femelle, mais ce n'est qu'en avril que celle-ci prépare son nid ; c'est dans les bois clairs à essences diverses qu'on peut trouver ce dernier.

Le Pic vert choisit pour nicher un arbre en partie pourri et facile à entamer, à moins qu'il n'ait trouvé un trou tout fait, qu'au besoin il peut agrandir. Quand ils doivent le creuser eux-mêmes, le mâle et la femelle y travaillent ensemble et l'ont terminé en moins de quinze jours. Ce trou, qui est toujours à une hauteur de neuf à dix mètres, a de 25 à 30 centimètres de profondeur sur 15 à 20 de diamètre ; l'entrée est arrondie et juste suffisante pour donner passage à l'oiseau. La ponte se compose de six à huit œufs d'un blanc pur et luisants; ils mesurent environ 33 millim. sur 24.

Mâle et femelle couvent alternativement, et les œufs éclosent au bout de seize à dix-huit jours. Suivant Naumann, le mâle remplace la femelle vers 10 heures du matin et reste sur les œufs jusqu'à 3 ou 4 heures de l'après-midi ; la femelle reprend alors sa place jusqu'au lendemain. Au commencement de leur naissance, les petits ont besoin d'être réchauffés par leurs parents, car ils viennent au monde nus, aveugles et très faibles : mais ils grandissent vite, à l'âge de trois semaines ils se montrent déjà à l'entrée du nid ; bientôt ils grimpent le long de l'arbre et ne tardent alors plus à accompagner les parents dans leurs excursions. En août les jeunes sont en état de prendre leur liberté, et chacun va alors de son côté sans s'inquiéter des autres.

Si l'on enlève les œufs, la femelle pond une seconde fois et souvent le même nombre d'œufs ; mais si elle vient à perdre ses jeunes, elle ne fait plus d'autre ponte dans l'année.

160. - Le Gécine ou Pic à tête cendrée

GECINUS CANUS, *Boie* ex *Gmel.*

(Pl. 160.)

PICUS VIRIDIS NORWEGICUS, Briss. *Ornithol.* IV, p. 18 (1760).
PICUS CANUS, Gm. *Syst. nat.* I, p. 434 (1788).
PICUS NORVEGICUS, Lath. *Ind. orn.* I, p. 236 (1790).
PICUS VIRIDI-CANUS, Mey. et W. *Taschenbuch der Vogelk.* I, p. 120 (1810).
PICUS CHLORIO, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 408 (1811).
PICUS CANICEPS, Nills. *Orn. Suec.* I, p. 105 (1817).
COLAPTES CANUS et CANICEPS, Brm. *Isis*, 1828, p. 1274.
GECINUS CANUS, Boie, *Isis*, 1831, p. 542.
BRACHYLOPHUS CANUS, Sw. *Classif. B.* II, 308 (1837).
GECINUS VIRIDICANUS et CANICEPS, Brm. *Naumannia*, 1855. p. 274
CHLOROPICUS CANUS, Malh. *Mon. Pic.* II, p. 121 pl. LXXXI (1862).
DER GRAU-SPECHT, en allemand.
THE GREY-HEADED GREEN WOODPECKER, en anglais.
DE KLEINE GROENE SPECHT, en flamand.

Taille : 0m,27 ; ailes 0,15.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un vert olivâtre tirant sur le cendré, avec le croupion et les sus-caudales d'un jaune verdâtre ; vertex d'un rouge cramoisi ; les autres parties de la tête et la nuque cendrées ; lorums et plumes nasales noirs ; moustaches étroites et noires ; rémiges brunes, marquées de taches blanchâtres, les secondaires bordées extérieurement de la même couleur verte que celle du dos ; queue brune, les deux rectrices médianes bordées d'olivâtre et marquées sur la barbe interne de taches claires ; gorge blanchâtre ; les autres parties inférieures d'un gris verdâtre. Iris passant du blanc au rose suivant l'âge : chez les sujets très vieux il est, d'après M. von Schrenck, d'un brun-rouge ; bec noirâtre avec la base de la mandibule inférieure couleur de corne claire ; pattes noirâtres.

Femelle. — Elle ne diffère du mâle que par l'absence de rouge au vertex toute la tête est grise mais les plumes du vertex présentent une strie centrale brune.

Jeunes. — Les couleurs sont plus ternes ; le mâle n'a que peu de rouge sur la tête et ses moustaches sont peu marquées : la femelle n'a ni rouge, ni moustaches.

Hab. — Cette espèce habite principalement l'Europe septentrionale et orientale, ainsi que le Nord de l'Asie jusqu'au Japon. Elle n'a jamais été observée aux Iles Britanniques.

Le Pic à tête cendrée est répandu dans toute la Scandinavie jusqu'au cercle polaire, mais il est plus rare en Suède et dans le midi de ce pays on ne le voit que pendant les hivers rigoureux

(*Nilsson*, *Sundevall*, *Collett*). Il est généralement répandu en Russie

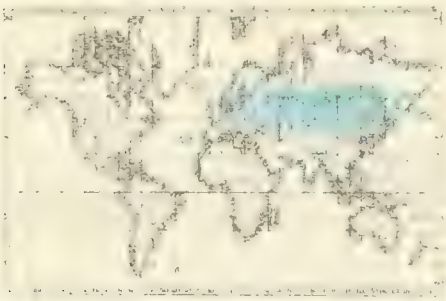

sauf en Crimée (*Gœbel*, *Menzbier*, *de Nordmann*); il est de passage en Danemark (*Kjaerbölling*), assez commun en Pologne (*Taczanowski*); en Styrie il est presque aussi commun que le Gécine vert (*Seidensacher*) mais il est plus rare que ce dernier en Hongrie (*v. Mojsisovics*); en Allemagne il est assez abondant dans certaines localités, rare dans d'autres (*Naumann*); il assez rare en Suisse (*Tschudi*) et de passage irrégulier en Hollande (*Schlégel*). Dans le grand-duché de Luxembourg on rencontre cet oiseau dans une grande partie du pays, et il se reproduit dans les forêts de l'Ardenne et de l'Eifel aussi bien que dans celles de la Moselle et de la Basse-Sûre (*de la Fontaine*). Il est très rare et de passage irrégulier en Belgique ; mâle et femelle ont été pris près de Bruxelles en septembre 1883, et un autre individu a été tué dans la même région en mars 1884 ; il est certain que cette espèce est moins rare dans notre pays qu'on ne le croit et qu'on la confond souvent avec le Pic vert ; il est même fort probable qu'elle niche dans certaines forêts de l'Ardenne belge. Ce Pic est de passage en Lorraine (*Godron*), passe l'hiver dans certains bois de l'Alsace (*Kræner*) et se montre dans d'autres de temps en temps en automne (*Lieffer*) ; il est assez commun dans certaines localités de la France (*Degland*).

Dans le midi de l'Europe, le Pic à tête cendrée est en général beaucoup plus rare. Pour le midi de la France, M. Ad. Lacroix signale les captures suivantes : dans les Pyrénées un individu a été pris le 12 novembre 1870 dans le ramier de Braqueville, un autre le 16 janvier 1871, dans la forêt de Bonconne ; le même auteur signale encore une capture faite en août 1867 à Cauterets, une autre près de Durfort, et il ajoute que cet oiseau a été pris, mais rarement, dans les Pyrénées orientales. En Espagne il est également fort rare : lord Lilford l'a observé dans les environs de Madrid, et on prétend qu'il se trouve dans les forêts de la Sierra Nevada et de la province de Murcie (*Saunders*, *Reyes*). Il n'a pas été vu en Portugal. En Italie on l'a observé accidentellement en Piémont, dans la Vénétie, en Lombardie, en Ligurie, dans le voisinage de Nice, et il est sédentaire dans le Tyrol (*Salvadori*, *Giglioli*). Il a également été observé en Bulgarie (*Elwes*, *Buckley*), près de Constantinople (*Robson*), en Roumélie et à l'île Guböa

en Grèce (*Lindermayer*). Plus à l'Est, cet oiseau est très répandu dans toutes les provinces de la côte orientale du Pont-Euxin et il est même commun dans les pays avoisinant la mer Caspienne (*de Nordmann*), mais il est très rare au Caucase (*Radde*).

Le Gécine à tête cendrée est généralement commun et sédentaire en Sibérie ; il a été trouvé partout dans la Sibérie méridionale, sur l'Amour et dans le pays de l'Ussuri (*Taczanourski*) ; il est aussi commun et sédentaire dans la Chine septentrionale où on le voit continuellement partout où il y a des arbres, même à Pékin et dans les environs (*David*); il en est de même au Japon, surtout dans les grandes forêts des environs de Hakodadi (*Whitely*).

Mœurs. — C'est également un oiseau errant, mais il quitte complètement les contrées les plus septentrionales quand l'hiver est trop rigoureux. Il commence ses voyages en octobre et retourne en mars dans la localité où il niche.

Lors de ses pérégrinations, il se montre souvent dans des lieux où on ne le voit jamais en été, et là où il séjourne, il prend aussitôt possession d'un territoire de plusieurs hectares qu'il parcourt chaque jour avec une grande régularité ; c'est presque à heure fixe qu'il s'arrête journellement à un arbre déterminé. Dans ses courses il lui arrive souvent de se rencontrer avec le Gécine vert; mais celui-ci ne supporte dans son domaine pas plus la présence d'un congénère que d'un individu de sa propre espèce. Ces rencontres occasionnent donc des querelles et des luttes dans lesquelles le Gécine à tête cendrée, moins robuste que son adversaire, ne peut sortir que vaincu ; aussi évite-t-il ces rencontres avec soin et il fuit plutôt que d'accepter un combat inégal.

Ce Pic habite les forêts à essences variées entrecoupées de clairières et de prés, ou traversées par une rivière ou un ruisseau ; il s'aventure parfois dans des pâturages assez éloignés de toute partie boisée, et, en hiver, on le voit même dans les jardins et dans les vergers. On le rencontre rarement dans les forêts sombres et dans les bois formés uniquement de conifères. Une localité lui conviendra toujours quand elle renferme de nombreuses colonies de fourmis rouges ou autres, qui forment sa principale nourriture.

Ses mœurs en général ne diffèrent guère de celles du Gécine vert. Comme celui-ci, il se montre autant sur le sol que sur les arbres, mais il grimpe aussi le long des branches et se perche même au sommet d'un arbre élevé, ce que son congénère ne fait presque jamais. D'un naturel gai et remuant, il ne peut rester longtemps à la même place, si ce n'est à terre quand il se livre à sa chasse favorite. En Chine, où personne n'inquiète cet oiseau, il devient assez familier, ne fuit pas

l'homme et niche dans les jardins. Son cri ressemble aussi à celui du Pic vert, mais il est moins strident ; au printemps, mâle et femelle font souvent entendre un cri particulier ressemblant à *klü klüh klub klub* dont le ton baisse à chaque syllabe, de façon que la dernière est de plusieurs tons plus bas que la première.

C'est un vrai insectivore, car il fait non seulement la chasse aux fourmis mais encore aux coléoptères, aux larves, aux chenilles, aux chrysalides et aux araignées ; sur les arbres fruitiers il recherche les charançons et les perce-oreilles ; en cas de nécessité il se nourrit de baies, surtout de celles du sureau.

Reproduction. — Le Gécine à tête cendrée niche dans ses bois de prédilection ; à cet effet il creuse un trou dans la partie vermoulue d'un grand arbre, mais toujours à plus de dix mètres de hauteur ; les dimensions de ce trou sont à peu près les mêmes que pour l'espèce précédente. La femelle pond plus tard que celle du Pic vert, et on ne trouve jamais les œufs avant le milieu de mai. Ces œufs, au nombre de cinq à huit, sont d'un blanc pur et luisants et mesurent environ 31 millim. sur 22. Mâle et femelle couvent alternativement et élèvent leurs petits avec la plus grande sollicitude.

FAMILLE DES CUCULIDÉS.

Car. — Bec légèrement arqué, rarement plus long que la tête, à bords des mandibules le plus souvent entiers ; tour de l'œil plus ou moins dénudé ; ailes longues, étroites et pointues ; queue longue, arrondie ou conique, formée de douze rectrices ; pattes courtes ou moyennes. La langue est cornée, de longueur moyenne, assez large, tranchante en avant et sur les bords.

Hab. — Les oiseaux de cette famille sont répandus dans toutes les parties du monde.

Mœurs. — Ces oiseaux vivent dans les forêts qu'ils ne quittent presque jamais. Ceux qui habitent les pays froids émigrent en automne. Leur naturel est turbulent, craintif et nullement sociable. Ils sont insectivores et quelques-uns rendent de grands services en faisant la chasse aux chenilles velues que les autres oiseaux ne sauraient digérer.

Plusieurs d'entre eux ne couvent pas, mais vont porter leurs œufs dans les nids d'autres oiseaux, après avoir préalablement jeté hors de ces nids au moins un des œufs qui s'y trouvaient. Ce sont alors les propriétaires du nid qui sont chargés de couver et d'élever le jeune coucou abandonné de ses parents.

GENRE LXXXIII

COUCOU. — CUCULUS.

Cuculus, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 168 (1766).
Nicoclarius, Bonap. *Consp. vol. zyg.* p. 6 (1854).

Car. — Bec de la longueur de la tête, légèrement arqué, comprimé graduellement jusqu'à la pointe qui est aiguë, à bords des mandibules entiers ; narines basales, arrondies; tour de l'œil peu dénudé; ailes allongées, subobtuses, la première rémige beaucoup plus courte que la deuxième, la troisième la plus longue ; queue longue et étagée ; tarses courts, en partie garnis de plumes ; doigts médiocres, disposés par paires.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie, en Afrique et en Océanie.

161. — **Le Coucou ordinaire.**

CUCULUS CANORUS, *Lin.*

(Pl. 161).

Cuculus canorus, Lin. *Syst. Nat.* I, p. 168 (1766).
Cuculus hepaticus, Lath. *Ind. Orn.* I, p. 215 (1790).
Cuculus rufus, Bechst. *Orn. Taschenb.* I, p. 84 (1803).
Cuculus borealis, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 442 (1811).
Cuculus cinereus, Brm. *Isis*, 1828, p. 1272.
Cuculus canorus indicus, Blyth, *Journ. As. Soc. Beng.* 1846. p. 19.
Cuculus indicus, Cab. *Mus. Hein.* IV, p, 34 (1862-63).
Cuculus telephonus, Heine, *Journ. f. Orn.* 1863, p. 352.
Cuculus libanoticus, Tristr. *Proc. Zool. Soc.* 1864, p. 432.
Cuculus bubo, Dyb. et Parr. *Journ. f. Orn.* 1868, p. 336.
Cuculus canorinus, Tacz. (nec Cab.), *Bull. Soc. zool. de Fr.* 1876, p. 237.
Cuculus canorus telephonus, Stejn. *Bull. U. S. nat. Mus.* n° 29, p. 224 (1885).
? Cuculus peninsulæ, Stejn. *Bull. U. S. nat. Mus.* n° 29, p. 227 (1885).
Der Gemeine Kuckuk, en allemand.
The Cuckoo, en anglais.
De Grijze Koekoek, en flamand.

Var. Canoroides.

Cuculus canorus, Horsf. *Trans. Lin. Soc.* XIII, p. 179 (1821).
Cuculus canoroides, S. Müll. *Verh. Land en Volkenk.* p. 235 (1839-44).
Cuculus optatus, Gould, *Proc. Zool. Soc.* 1845, p. 18.
Nicoclarius optatus et canoroides, Bp. *Consp. vol. zyg.* p. 6 (1854).
Cuculus horsfieldii, Moore, *Cat. B. Mus. E. I. Comp.* II, p. 703 (1856-58).
Cuculus cantor (Ill.) et C. canorinus, Cab. et H. *Mus. Hein.* IV. p. 35 (1862).
Cuculus kelungensis, Swinh. *Ibis*, 1863, p. 394.
Cuculus micropterus, Swinh. (nec Gould) *Proc. Zool. Soc.* 1863, p. 265.
Cuculus striatus, Schl. (part. nec Drap.) *Mus. P.-B. Cuculi*, p. 7 (1864).
Cuculus monosyllabicus, Swinh. *Ibis*, 1865, p. 545.
Nicoclarius canorinus, Gray, *Hand-list*, II, p. 216 (1870).

Var. Rochii.

CULUS CANORUS, Desj. *Proc. Zool. Soc.* 1832, p. 111.
CUCULUS ROCHII, Hartl. *Proc. Zool. Soc.* 1862, p. 224.
CUCULUS HIMALAYANUS, Grand. *Rev. et mag. de Zool.* 1867, p. 418.

Taille : 0,^{m}32 ; ailes 0,225 (sujet de Belgique).

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures, tête, cou et haut de la poitrine d'un cendré bleuâtre, plus sombre sur les ailes et plus clair à la gorge et sur le devant du cou; rémiges d'un cendré brunâtre avec de grandes taches blanches sur la barbe interne; parties inférieures blanches, rayées transversalement de brun noirâtre ; queue noire, terminée de blanc et marquée de taches blanches le long des baguettes et des barbes internes ; sous-caudales d'un blanc roussâtre, plus ou moins rayées transversalement de brun. Bec noir avec la base des commissures jaune ; paupières, iris et pattes jaunes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle.

Jeune. — Dessus du corps et de la tête d'un brun noirâtre avec des bandes transversales d'un roux sombre, et chaque plume plus ou moins terminée de blanchâtre ; rémiges brunes, bordées de blanc à leur extrémité et marquées extérieurement de taches rousses ; queue brune, terminée de blanc et ornée de bandes obliques rousses, devenant blanches près des baguettes ; toutes les parties inférieures, depuis la gorge, d'un blanc lavé de roussâtre et barrées transversalement de brun. Iris gris brunâtre; bec et pattes comme chez l'adulte.

Remarque. — Tous les Coucous de l'Afrique, de l'Asie et de l'Archipel Indien, dont le plumage général est semblable à celui du Coucou ordinaire, ont été considérés pendant longtemps comme appartenant à une seule et même espèce, le *C. canorus*. Mais les auteurs ont insensiblement détaché de ce groupe spécifique les formes différant plus ou moins des individus de l'Europe, pour en faire autant d'espèces distinctes, dont la plupart ne présentent aucun caractère distinctif. Il en est résulté une confusion telle, qu'on ne rencontre plus deux auteurs qui soient d'accord sur le nombre des espèces à adopter et sur la synonymie de chacune d'elles.

Pour voir clair dans ce chaos, il faudrait avoir devant soi une belle série d'individus des diverses parties de l'Afrique et de l'Orient, ce que je n'ai pas en ce moment. Ce que je crois voir par les spécimens que j'ai sous les yeux, c'est que toutes les espèces faites aux dépens du *C. canorus* se résument à quelques races ou variétés climatériques.

Nous voyons, en effet, que le Coucou d'Europe passe l'hiver dans l'Afrique centrale, où se trouvent déjà des Coucous sédentaires (*C. gularis* ou *leptodetus*) différant légèrement des nôtres ; la même chose

s'observe en Asie : dans le Nord nous trouvons notre Coucou migrateur (*C. canorus*), dans le Sud des Coucous sédentaires (*C. canoroides*). Il n'y a donc rien de si étonnant que ces derniers se soient légèrement modifiés, par suite du climat chaud de la contrée qu'ils habitent en toutes saisons ou par suite d'autres causes encore inconnues.

Si nous comparons, par exemple, le *C. canoroides* avec le *C. canorus*, nous voyons que le premier a simplement les bandes des parties inférieures un peu plus fines et plus nombreuses ; mais ce caractère n'est pas bien apparent ; quant à la taille, elle est généralement plus petite, surtout chez les sujets de l'Archipel Indien (1). Le *C. rochii* est aussi un peu plus petit que le nôtre et la teinte grise est en général plus sombre. Dans le sud de l'Asie on rencontre des Coucous dont la coloration générale est semblable à celle du nôtre, mais dont les bandes des parties inférieures sont plus larges ; d'autres présentent de simples différences de taille ; bref, toutes ces formes demandent à être mieux étudiées. Quant aux oiseaux de la Sibérie orientale, désignés par MM. Dybowski et Taczanowski sous le nom de *C. canorinus*, ils ne diffèrent guère du *C. canorus*.

Hab. — Le Coucou ordinaire habite, en été, toute l'Europe jusqu'au delà du 70°, mais il ne se montre pas en Islande. Il est commun en Belgique. Il passe l'hiver dans l'Afrique équatoriale, et on l'a observé jusqu'au cap de Bonne-Espérance (*Schlégel*). Dans le nord de l'Afrique on ne le voit qu'en été ; en Egypte il est de passage depuis mars jusqu'au commencement de mai, venant du Sud ; en août il repasse en quittant l'Europe (*de Heuglin*). Cet oiseau habite également toute l'Asie septentrionale et le Kamtschatka (*Stejneger*), d'où il émigre à la fin de l'été pour passer l'hiver dans l'Inde, à Ceylan (*Jerdon*) et dans l'Indo-Chine ; il a également été observé au Japon (*Whitely*).

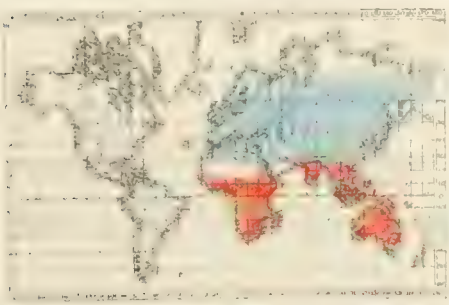

La var. *Canoroides* habite la Chine, Formose (*Swinhoe*), la Cochinchine, la presqu'île de Malacca (*Cabanis*) et tout l'Archipel Indien ; elle a été observée à Bornéo, Sumatra, Timor (*S. Müller*), Java (*Boie*), Célèbes, Jobi (*Meyer*), Flores (*Wallace*), Halmahéra, Ternate (*Bernstein*), Batjan, Amboine (*Schlégel*), Morty (*Cabanis*), Nouvelle-Guinée (*Mus. Brux.*), Andai (*Beccari*) ainsi qu'en Australie (*Gould*).

1) Voici les dimensions d'un spécimen de la Nouvelle-Guinée : long. tot. 0m25 ; ailes 0,19.

La var. *Rochii* appartient aux îles Madagascar (*Hartlaub*) et Maurice (*E. Newton*).

Mœurs. — Le Coucou est un oiseau migrateur : il revient en Belgique entre le 8 avril et le 2 mai et émigre vers la fin d'août ou en septembre ; si l'arrière-saison est belle et chaude, on en voit parfois encore jusqu'aux premiers jours d'octobre. Il voyage pendant la nuit et isolément ; les mâles arrivent au printemps quelques jours plus tôt que les femelles, et chaque couple se retrouve dans la même localité que l'année précédente.

C'est dans les bois que cet oiseau se tient de préférence, peu lui importe qu'ils soient composés de conifères ou d'autres essences ; il se montre aussi dans tous les endroits où il y a des groupes d'arbres, dans les pépinières, dans les jardins, etc. Chaque couple s'empare d'une étendue de terrain d'un ou de deux hectares, dont il franchit rarement les limites, mais où il ne supporte aucun autre de son espèce. Chaque fois qu'un Coucou s'aventure dans le domaine d'un autre, il en est aussitôt chassé à coups de bec et ce sont alors des cris et des luttes qui ne finissent qu'avec la fuite de l'intrus.

Il est cependant à remarquer que les femelles, à l'époque de la ponte, sont obligées de parcourir un espace beaucoup plus considérable. Il arrive parfois qu'en revenant, au printemps, prendre possession de son ancien cantonnement, l'oiseau le trouve déjà occupé par un autre mâle, qui ne cède pas volontiers la place. Une lutte s'engage aussitôt, et le vainqueur s'installe définitivement dans la localité, tandis que le vaincu va s'établir dans le voisinage. Naumann a remarqué un Coucou qui se distinguait de tous les autres par une voix toute particulière, et qui revint pendant vingt-cinq ans s'installer chaque printemps dans le même endroit de la forêt ; cela donne une idée de la longévité de cette espèce.

Le Coucou se repose habituellement dans la couronne de l'arbre le plus élevé de la zone qu'il habite, et c'est aussi là qu'il passe la nuit. Le besoin de nourriture l'oblige souvent à descendre dans les buissons et même à terre, où il ne reste cependant jamais longtemps car il y est fort maladroit. Il vole souvent très bas en rasant presque les prés, mais il vole généralement haut quand il a un long trajet à franchir dans un endroit cultivé et découvert. Pour prendre une chenille ou un insecte, il se cramponne parfois à une branche, mais transversalement, jamais à la façon des Pics, car il ne sait pas grimper.

C'est un oiseau très vif, très farouche et défiant, aussi est-il fort difficile de l'approcher. Son naturel est peu sociable et querelleur, il ne supporte près de lui que sa femelle. Il n'est aimé d'aucun oiseau,

beaucoup même lui témoignent de l'aversion; il n'est pas rare de le voir harcelé par une troupe de petits passereaux qui le poursuivent à grands cris. Autant il est mauvais père, autant il est époux amoureux et jaloux; il suit sa femelle partout, voit en chacun de ses semblables un rival, et malgré sa prudence il se laisse facilement attirer par celui qui sait bien imiter son cri. On ne sait pas encore s'il conserve toujours la même femelle ou s'il s'en choisit une nouvelle chaque année. Suivant F. Prévost, la femelle serait polygame : après la ponte elle chercherait un nouveau mâle, qu'elle abandonne ensuite comme elle a abandonné le premier.

Son vol est élégant et facile et ressemble assez à celui de la Cresserelle, mais il est moins rapide. Son cri, qui lui a valu son nom, est connu de tout le monde. A l'époque de l'accouplement, il crie parfois *couconcouk*, pour reprendre ensuite *coucouk*, *coucouk*.... qu'il répète vingt à trente fois de suite; vers le milieu de la nuit il reprend son cri en le répétant alors plusieurs centaines de fois sans interruption, puis il se tait jusqu'au lever du soleil; il n'est pas rare qu'il devienne enroué de tant crier et sa voix prend alors un tout autre ton. Quand il se fait entendre, il tient les ailes pendantes, la queue relevée et étalée, la gorge gonflée, et penche le corps à chaque cri. La femelle n'a pas la même voix; son cri ressemble à *Kwickwickwic*... répété dix à vingt fois de suite.

Le Coucou se nourrit uniquement d'insectes, de larves et de chenilles; d'après Naumann cependant, les jeunes mangeraient aussi des baies, particulièrement celles du nerprun (*Rhamnus frangula*); il est vrai que ceux-ci sont obligés de manger ce que leur apportent les parents nourriciers, qui se nourrissent parfois en partie de baies. A l'état adulte, il fait une chasse très active aux hannetons et autres coléoptères, aux papillons, aux libellules, etc.; sa principale nourriture se compose de larves et de chenilles et il les prend toutes indistinctement, aussi bien celles qui sont nues que celles dont le corps est couvert de poils urtiquants, comme les chenilles des bombyx, des liparides, des processionnaires, etc.; c'est le seul oiseau du pays qui puisse manger impunément de ces chenilles; on le voit souvent aussi dans les champs de choux ou il fait la chasse aux chenilles des papillons blancs (*Pieris brassicæ* et *napi*). Cet oiseau consomme beaucoup d'aliments; son estomac est très volumineux et sa digestion rapide, aussi est-il toujours affamé. Les poils et les parties coriaces des chenilles et des insectes ne sont pas digérés, mais remontent dans le bec et sont rendus sous forme de pelottes; une certaine quantité de poils restent cependant attachés aux parois de l'estomac, ce qui a fait croire

à beaucoup de naturalistes que l'intérieur de cet organe est naturellement velu chez cette espèce.

Malgré que le Coucou soit la cause de la mort de beaucoup de petits passereaux, on doit cependant le protéger et le considérer comme un véritable ami, car à lui seul il détruit plus d'insectes, de larves et de chenilles que ne l'aurait fait toute la nichée dont il a occasionné la perte.

M. E. von Homeyer raconte qu'en juillet 1848, un bois de pins était ravagé par les chenilles velues du liparide du pin (*Liparis monacha*). Les Coucous y arrivèrent en masse, il y en avait bien une centaine, et y restèrent une quinzaine de jours; à leur départ il n'y avait presque plus de chenilles à trouver. « Qu'on compte, dit M. von Homeyer, deux chenilles par oiseau et par minute; pour cent oiseaux cela fera pour une journée de seize heures (au mois de juillet), 192,000 chenilles. Les Coucous étant restés quinze jours dans la localité, le nombre des chenilles dévorées put donc s'élever à 2,880,000. » D'après ce calcul, un Coucou mangerait donc 120 chenilles par heure, soit 1920 par jour. L'agriculteur, autant que le forestier, a donc tout intérêt à empêcher la destruction de ces utiles auxiliaires.

Reproduction. — Le Coucou ne fait pas de nid, mais dépose ses œufs un à un dans des nids de divers passereaux, après avoir préalablement jeté dehors un ou deux des œufs qui s'y trouvaient. Il ne confie jamais plus d'un œuf au même nid; si, exceptionnellement, on trouve deux œufs de Coucou ensemble, c'est qu'une autre femelle a pondu dans le même nid.

Aristote savait déjà que cette espèce ne couve pas, car il dit à ce sujet : «L'œuf du Coucou est couvé et le petit qui en éclot est nourri par les oiseaux dans le nid desquels l'œuf a été pondu.» Mais Aristote entre ensuite dans des détails de pure fantaisie; cela n'est du reste pas étonnant, car les ornithologistes ont avancé des hypothèses sur la reproduction de cet oiseau jusque dans ces dernières années. Ce n'est que grâce aux observations persévérantes de M. Ad. Walter qu'on a aujourd'hui des données certaines sur la façon d'agir du Coucou. Je ne m'arrêterai donc pas aux diverses conjectures émises au sujet de cet oiseau, mais je me bornerai à raconter ce qui est maintenant connu avec certitude.

L'accouplement du Coucou a lieu peu après son retour en Europe; la femelle dépose son premier œuf dans la seconde quinzaine de mai; quatre ou cinq jours plus tard elle pond son second, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle ait fait toute sa ponte qui est de cinq à sept œufs.

Tant que la femelle n'est pas prête à pondre, le mâle ne la quitte

pas d'un instant, mais il ne l'assiste nullement à trouver un nid et ne paraît guère se préoccuper de sa progéniture. C'est en volant d'un côté et d'autre qu'elle cherche un abri pour ses œufs, et elle doit être douée d'un instinct tout particulier, car elle découvre les nids les mieux cachés. « Oublieuse en ce moment de sa timidité, dit A. Brehm, elle arrive près des habitations, entre dans les granges, dans les étables; si la position et la forme du nid le lui permettent, elle y pénètre et y pond son œuf, sinon elle le dépose à terre, le prend dans son bec et le porte dans le nid. Elle se glisse quelquefois dans des trous où elle ne peut pénétrer qu'avec peine, et on en a pris souvent qui n'avaient plus pu en sortir. »

Jusqu'ici on a trouvé des œufs de Coucou dans les nids d'une centaine d'oiseaux différents, mais cette espèce pond le plus souvent dans des nids de Merles, de Grives, de Motteux, de Traquets, de Rouges-queues, de Rouges-gorges, d'Accenteurs mouchets, de Fauvettes, de Contrefaisants, de Rousserolles, de Hoche-queues, de Bergéronnettes, de Pipis, d'Alouettes, de Bruants, de Moineaux, de Pinsons, de Linottes, de Verdiers, etc.; on en a même trouvés dans des nids de Pies-grièches, de Pigeons sauvages et exceptionnellement dans un nid de Grèbe castagneux. « Tous les oiseaux, dit Brehm, auxquels incombe ce douteux honneur d'avoir un Coucou à élever, témoignent la plus grande frayeur du sort qui les menace et cherchent par tous les moyens à éloigner le Coucou. Celui-ci d'ailleurs n'aime pas à pondre en présence des parents nourriciers; il arrive comme un voleur de nuit, dépose son œuf à la place de ceux qu'il a jetés dehors et s'enfuit aussitôt. Il n'en est pas moins curieux de voir que des oiseaux, qui ne peuvent souffrir qu'on dérange leur nid, qui le quittent même quand on y touche, ne jettent pas en bas l'œuf du Coucou, comme ils le font pour d'autres œufs qu'on mêle aux leurs, et qu'ils continuent à couver, même si le Coucou a enlevé presque tous leurs propres œufs. Ils détestent cet oiseau, mais ne refusent pas leurs soins à ses œufs et à ses petits. »

Après avoir fait sa ponte, le Coucou femelle continue à observer les différents nids auxquels il a confié un œuf, jusqu'après la naissance de ses petits. Dès qu'il a constaté l'éclosion de son œuf, il arrive, toujours en l'absence des parents nourriciers, et jette hors du nid tous les œufs non encore éclos ou les petits nés avant ou en même temps que le sien, de façon que ce dernier reste seul dans le nid.

On a toujours cru que c'était le jeune Coucou qui, en se remuant, jetait ses compagnons dehors. Mais les nombreuses observations de M. Ad. Walter ne laissent aucun doute à cet égard. Cet auteur

constaté, en effet, un grand nombre de fois, que le jeune Coucou était déjà seul quelques heures après sa naissance ; or, comment veut-on que ce petit être, qui vient au monde nu, aveugle et très faible, puisse dans cet état se débarrasser des œufs ou de ses compagnons de nid? Il faut évidemment qu'un autre se charge du massacre des innocents, et ce ne peut être que la vraie mère, car elle seule a intérêt à faire disparaître la nichée; elle sait, par instinct, que les parents nourriciers ne sauraient jamais parvenir à nourrir le vorace Coucou en même temps que leurs propres petits.

Parmi les observations faites par M. Walter, la plus concluante est celle-ci: le 7 juillet 1879, il trouva, dans un buisson de genévriers, un nid de Troglodyte contenant un jeune Coucou à peine né, et, à terre, quatre œufs de Troglodyte qui avaient été jetés sur la mousse sans se briser. M. Walter les remit dans le nid, resta quelque temps en observation non loin du buisson, vit plusieurs fois les Troglodytes entrer dans le nid, et avant de partir il s'assura que les œufs y étaient encore. Le lendemain il revint de grand matin et trouva de nouveau les œufs à terre, mais l'un d'eux était brisé ; cette fois encore il remit à côté du jeune Coucou les trois œufs non cassés, resta assez longtemps en observation dans le voisinage, mais ne remarqua rien de particulier, si ce n'est un Coucou qui volait à quelque distance mais sans s'approcher de l'endroit où était le nid en question ; du reste l'observateur s'assura avant de partir que les œufs étaient restés à leur place Il revint l'après-midi et trouva encore une fois les œufs à terre; il les remit dans le nid pour la troisième fois ; le lendemain il constata que rien n'était changé et huit jours après les œufs étaient encore dans le nid. le Coucou mère n'avait donc plus jugé opportun de s'occuper de son jeune, les œufs ne pouvant du reste plus éclore après tant de vicissitudes, car ils avaient été mouillés et s'étaient refroidis à plusieurs reprises. Cette expérience, que M. Walter a répétée souvent, prouve donc bien que ce ne sont pas les parents nourriciers qui jettent leurs œufs hors du nid, ce qui serait contre nature, et que le jeune Coucou ne le fait pas davantage ; ce dernier est d'ailleurs trop faible pendant les premiers jours pour exécuter un pareil effort, car en naissant il n'est guère plus gros qu'un Moineau nouveau-né. (1).

Il est bien rare de trouver un nid renfermant un Coucou avec de jeunes passereaux, car avant que ces derniers aient atteint l'âge de deux jours, le Coucou mère est venu les enlever de leur nid. Il arrive

(1) Voy. pour les observations de M. Walter : *Zeitschrift fur die Gesammte Ornithologie*, 1886, p. 67.

parfois que la surveillance des parents nourriciers ou la présence d'un homme travaillant dans le voisinage, empêche le Coucou de terminer le même jour la destruction de tous les petits et qu'il doive revenir le lendemain pour terminer sa cruelle besogne. Si le Coucou mère vient à périr avant d'avoir pu arracher de leur berceau les pauvres oisillons, c'est le jeune Coucou lui-même qui se charge de l'expulsion ; mais ceci n'arrive jamais qu'au bout d'une dizaine de jours, alors qu'il a acquis assez de force pour s'agiter sur sa couche ; c'est par ses mouvements désordonnés qu'il jette ses malheureux compagnons par dessus bord, mais il le fait sans préméditation. Ce qui prouve qu'il n'y a pas de préméditation, c'est que Schlégel signale un jeune Coucou sur le point de prendre son essor, trouvé le 22 juillet 1860, près de Leyde, dans un nid, avec trois jeunes Bergeronnettes élevées en même temps que lui; la mère avait donc péri avant d'avoir pu isoler son jeune, et les petites Bergeronnettes avaient pu se maintenir dans le nid ou y rentrer parce que celui-ci se trouvait à terre.

Quand le Coucou a tous ses apaisements sur le sort de ses petits, c'est-à-dire qu'il s'est assuré que les parents nourriciers s'en occupent, il va s'accoupler une seconde fois. On ne sait pas encore avec certitude si la femelle a plus de deux pontes par année, mais ce qui est certain, c'est qu'on trouve des œufs de Coucou depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juillet.

Ces œufs sont relativement fort petits et varient plus que ceux de n'importe quel oiseau, sous le rapport de la forme, de la couleur et des dessins ; mais on a tort de croire, comme beaucoup d'auteurs le disent, qu'ils ressemblent toujours plus ou moins aux œufs à côté desquels ils sont placés ; sur 214 œufs de Coucou trouvés dans ces douze dernières années par M. Walter, six seulement ressemblaient par leur couleur aux œufs des parents nourriciers. Les œufs de Coucou sont en général blanchâtres, grisâtres, jaunâtres, verdâtres, roussâtres ou rosâtres avec des taches, des points et des traits d'un brun grisâtre ou olivâtres. Ils mesurent en moyenne 22 millim. sur 17, et ne sont donc guère plus gros que des œufs de Moineau (1).

Les parents apportent au petit adopté des insectes, des larves et des chenilles nues, mais malgré toute leur sollicitude ils ne parviennent jamais à le rassasier et à calmer ses cris de *zis*, *zissis*, *zississis*, qui

(1). Les œufs figurés sur la pl. XXIV, fig. 143 a — k, ont été trouvés dans les nids des espèces suivantes : *a*. Rousserolle des roseaux, *b*. Rouge-gorge, *c*. Fauvette grise, *d*. Fauvette des jardins, *e*. Contrefaisant, *f*. Rousserolle turdoide, *g*. Pie-grièche rousse, *h*. Alouette des champs, *i*. Pipi des arbres, *k*. Traquet tarier.

augmentent toujours à mesure qu'il grandit. Ce n'est que longtemps après avoir pris son essor, que sa voix commence à prendre le ton de celle des adultes. Quand il a quitté le nid, les parents nourriciers le suivent encore des journées entières et continuent à le nourrir jusqu'à ce qu'il puisse suffire à ses besoins.

Selon F. Prévost, c'est le nombre d'accouplements successifs et éloignés qui ne permettrait pas au Coucou femelle de couver ses œufs et de soigner ses petits, et c'est pour satisfaire à cet instinct de changement qu'il a reçu cet autre instinct par lequel il confie sa progéniture à des soins étrangers. Brehm et Paessler pensent que le Coucou ne peut couver à cause du grand développement de son estomac qui, appuyé sur les œufs, serait exposé à des douleurs fort préjudiciables à l'oiseau ; d'autre part, la lenteur de la ponte ne permettrait jamais au Coucou de faire éclore tous ses œufs, car quand le dernier serait pondu, les premiers auraient perdu leur vitalité, vu qu'il lui faut de dix-huit à vingt jours pour terminer sa ponte. Ces raisons ne paraissent pas fondées, car nous verrons plus loin que l'espèce américaine se trouve dans les mêmes conditions et qu'elle couve quand même ses œufs.

GENRE LXXXIV.

COULICOU. — COCCYZUS.

Coccyzus, Vieill. *Nouv. Dict.* VIII, p. 270 (1817).
Cureus, Boie, *Isis*, 1831, p. 541.
Piaya, Less. *Traité d'Orn.* p. 142 (1831).
Erythrophrys, Swains. *Classif. of B.* II, p. 322 (1837).
Coccystes, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 34 (1840).
Coccygus, Cab. *Journ. f. Orn.* 1856, p. 104.

Car. — Bec robuste, arqué, comprimé latéralement; narines basales, ovalaires ; ailes sub-obtuses, médiocres, atteignant presque le milieu de la queue, première rémige beaucoup plus courte que la suivante, troisième la plus longue ; queue allongée et étagée ; tarses courts, robustes, couverts de larges scutelles ; tour de l'œil peu dénudé.

Hab. — Ce genre ne comprend que des espèces américaines dont deux se sont montrées accidentellement en Europe.

162. — **Le Coulicou américain.**

COCCYZUS DOMINICENSIS, (*Briss.*)

(Pl. 162.)

Cuculus dominicensis et carolinensis, Briss. *Ornith.* IV, pp. 110, 112 (1760).
Cuculus americanus et dominicus, Lin. *Syst. nat.* I, p. 170 (1766).

Coccyzus pyrrhopterus, Vieill. *Nouv. Dict.* VIII, p. 270 (1817).
Coccyzus americanus, Bonap. *Obs. Wils.* n° 47 (1825).
Cureus americanus, Boie, *Isis*, 1831, p. 541.
Piaya americana, Less. *Traité d'Orn.* p. 112 (1831).
Cuculus cinerosus, Tem. *Man. d'Orn.* III, p. 277 (1835).
Erythrophrys carolinensis, Swains. *Classif. of B.* II, p. 322 (1837).
Erythrophrys americanus, Bonap. *Comp. list. B.* p. 40 (1838).
Coccystes americanus, Keys. et Blas. *Wirbelth. Eur.* p. 34 (1840).
Piaya dominica, Gray, *Gen. B.* II, p. 457 (1849).
Coccystes flavirostris, Glog. *Journ. f. Orn.* 1854, p. 223.
Coccygus americanus, Cab. *ibidem*, 1856, p. 104
Coccyzus dominicus, Baird, *Proc. Ac. Phil.* 1863, p. 64.
Coccyzus bairdii, Sclat. *Proc. Zool. Soc.* 1864, p. 120.
Coccygus julieni, Lawr. *Proc. Phil. Acad.* 1863, p. 106.
Der Amerikanische Kuckuk, en allemand.
The Yellow-billed Cuckoo, en anglais.
De Amerikaansche Koekoek, en flamand.

Taille : 0m26 ; ailes 0,14.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Parties supérieures d'un cendré olivâtre à reflets métalliques ; couvertures des ailes de la couleur du dos mais à reflets roussâtres ; rémiges rousses, terminées de cendré brunâtre et teintées d'olivâtre sur la barbe externe ; côtés du cou, couvertures inférieures des oreilles et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, légèrement lavé de gris bleuâtre sur les côtés du cou et de la poitrine ; les deux rectrices médianes de la couleur du dos, les latérales noires mais largement terminées de blanc. Bec noir, la mandibule inférieure jaune à pointe noire ; iris brun ; tour des yeux jaune ; pattes d'un gris bleuâtre.

Jeune. — Ne m'est pas connu.

Hab. — Le Coucou ou Coulicou américain habite la partie méridionale du Canada, les Etats-Unis, les Antilles, le Mexique, l'Amérique centrale et toute l'Amérique du Sud jusqu'à la latitude de Buenos-Ayres (*Cones*, *Sclater*, *Salvine*). Il hiverne à partir du Sud de la Floride.

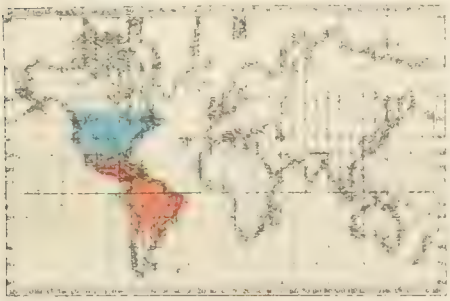

M. Jaubert a annoncé jadis que deux individus de cette espèce avaient été tués dans le midi de la France ; mais M. Gerbe fait observer que rien n'indique que ces oiseaux fussent réellement des Coulicous. On ne peut par conséquent considérer comme certaines que les cinq captures faites aux îles Britanniques et dont voici le

relevé d'après M. J.-E. Harting : une dans le comté de Cork pendant l'automne de 1825 (*Ball*), une dans le comté de Wicklow (*Ball*), une en Cornouailles (*Yarrell*), une dans le Pembrokeshire en automne 1832 (*Tracey*), enfin, une près d'Aberystwith, le 26 octobre 1870 (*Cousens*).

En 1875, j'ai signalé la capture d'un oiseau de cette espèce en Belgique (1) ; un Coulicou américain avait en effet été tué le 22 octobre 1874 à Bois-de-Lessines, près d'un ruisseau où il faisait la chasse aux araignées, dont il paraissait fort friand. Il fut apporté en chair à M. C. Fontaine, bourgmestre et naturaliste-amateur à Papignies, qui a bien voulu me fournir les renseignements qui précèdent. M. Fontaine constata anatomiquement le sexe mâle de son oiseau, dont il a depuis fait don au Musée de Bruxelles. L'estomac contenait les débris d'une centaine d'araignées et de quelques coléoptères (2).

Il est à remarquer que tous les Coulicous qui se sont égarés en Europe, ont été pris en automne, ce qui fait supposer que quelques individus sont parfois, lors de la migration, enlevés par des coups de vent et poussés vers les îles ou les côtes occidentales de l'Europe.

Mœurs. — Je me trouve obligé d'exposer les mœurs de cet oiseau d'après les auteurs américains qui ont eu l'occasion de l'observer chez eux. Ce qui suit n'est donc qu'un résumé des articles consacrés à cette espèce par Audubon et plus récemment par M. E. Coues.

Cette espèce émigre par troupes en septembre, mais les individus se tiennent éparpillés et volent à une grande hauteur durant tout le voyage. Ils volent avec autant de rapidité que de facilité et ils peuvent franchir en une journée une distance de plus de trente lieues. Les mâles reviennent dans le Sud des Etats-Unis dans le courant de mars, mais on ne les voit guère dans l'état de New-York avant le commencement de mai ; les femelles reviennent toujours dix à quinze jours plus tard que les mâles.

Le Coulicou américain habite les grandes forêts claires et s'établit ou vent aussi dans les jardins et dans les parcs situés à l'intérieur des villes. Il se tient généralement caché dans le plus épais du feuillage au sommet d'un grand arbre, et on l'entend plus souvent qu'on ne le voit ; il passe d'un arbre à l'autre d'un vol rapide et silencieux ; parfois, il reste assez longtemps dans une immobilité complète, surtout quand il se fait entendre ou lorsqu'il aperçoit quelque chose de suspect.

---

(1) Voy. *Bullet. de l'Académie roy. de Belg.* t. XXXIX (1875) p. 40.

(2) C'est le sujet pris à Bois-de-Lessines qui m'a servi de modèle pour la planche 162.

Il est très farouche, mais curieux; il n'est pas rare de le voir passer la tête entre les feuilles et jeter de tous côtés un regard inquisiteur pour découvrir l'objet qui a frappé son attention. Cet oiseau se montre dans toute sa beauté quand il vole en plein soleil à la poursuite d'un papillon, son gibier favori; ses teintes gris-olive à reflets métalliques brillent alors d'un éclat particulier, et le blanc de neige des parties inférieures tranche agréablement sur le feuillage.

Le cri du Coulicou peut se rendre par *koo-koo-koo* répété indéfiniment d'une voix forte ; cet oiseau crie particulièrement quand il y a apparence de pluie, ce qui lui a valu des Américains le surnom de *Rain Crow*; il n'est pas rare non plus de l'entendre pendant la nuit.

Cet oiseau se nourrit d'insectes divers, d'araignées, de chenilles velues et autres et même de vers, de mollusque terrestres, de baies et de fruits doux. C'est un ennemi dangereux pour tous les passereaux, dont il dévore les œufs et même, dit-on, les petits nouveaux-nés; comme pillard il ne vaut guère mieux que les Geais. — Une partie des poils qui revêtent les chenilles dont il se nourrit, restent fixés aux parois intérieures de son estomac, ce qui leur donne une apparence feutrée. Audubon fait remarquer que l'estomac de cet oiseau est très volumineux et qu'il ressemble complètement à celui du Coucou d'Europe.

Reproduction. — La reproduction du Coulicou nous présente un phénomène non moins curieux que celui que nous offre le Coucou d'Europe; mais l'espèce américaine fait un nid et couve elle-même. La structure de ce nid, nous apprend M. Coues, ne présente rien de particulier; c'est un diminutif du nid de la Corneille, construit comme ce dernier de bûchettes et de brins d'herbe rarement entrelacés, et formant un ensemble assez plat et peu solide ; il repose souvent sur une forte branche horizontale. Les œufs sont d'un vert pâle unicolore et d'une forme ovoïde assez large; ils mesurent 29 millim. sur 23.

La ponte présente une particularité très remarquable : la femelle, qui met autant de temps à faire sa ponte que notre Coucou d'Europe, commence à couver dès que son premier œuf est pondu, et dépose les autres à de tels intervalles qu'on peut trouver à la fois dans le même nid, un œuf fraîchement pondu, d'autres plus ou moins couvés et de jeunes oiseaux à différents degrés de développement. M. Coues dit avoir constaté le fait et pouvoir confirmer l'observation d'Audubon que je vais rapporter (1).

« Me trouvant au commencement de juin à Charleston, dans la

(1) Ell. Coues, *Birds of the Northwest*, p. 273 (1874).

Caroline du Sud, dit Audubon, je fus invité par M. J. S. Rhett à visiter ses propriétés, dans le but de découvrir un nid de Coulicou. Nous en trouvâmes un fixé sur un arbre de hauteur moyenne, que le fils de mon hôte se chargea d'aller dénicher. L'un des parents était sur le nid et ne l'abandonna que quand la main du jeune homme n'était plus qu'à quelques pouces de lui ; il s'envola alors sans bruit sur un arbre voisin. Deux jeunes Coulicous, presque en état de voler, tombèrent de branche en branche et nous pûmes nous en emparer. Le nid, qui me fut soigneusement remis, contenait encore trois jeunes, chacun de taille différente ; le plus jeune était à peine sorti de l'œuf, l'autre déjà âgé de quelques jours, et le plus grand était déjà pourvu de rémiges assez développées et aurait pu quitter le nid huit jours plus tard. Il y avait en outre, dans ce même nid, deux œufs, l'un sur le point d'éclore, l'autre fraîchement pondu. Les deux jeunes qui s'étaient échappés, au moment du départ de leur mère, se tenaient cramponnés aux branches, avec une telle force que les secousses les plus violentes ne parvinrent pas à les détacher; on dut aller les prendre avec la main.

« En considérant maintenant tous ces jeunes oiseaux, je fus très étonné de voir qu'il n'y en avait pas deux de même taille, ce qui prouve d'une manière évidente que les œufs ont été couvés à différentes périodes, et je serais porté à croire que le plus âgé avait au moins trois semaines de plus que l'un des autres. M. Rhett m'affirma qu'il avait observé la même chose dans un nid placé sur un arbre à quelques pas de sa maison, et qu'il nous montra ; il nous dit que onze jeunes Coulicous avaient été successivement couvés en une saison par le même couple, et que pendant plusieurs semaines on avait pu voir ensemble des jeunes et des œufs (1). »

---

(1) Audubon, *Birds of America*, t. IV, p. 295 (1842).

ORDRE IV.

LES ANISODACTYLES.

Car. — Les oiseaux de ce groupe ont longtemps été confondus avec les Passereaux, dont ils diffèrent, cependant, par des caractères anatomiques importants. Tous les Anisodactyles sont dépourvus de l'appareil chanteur du larynx, et ils ont la partie postérieure du tarse divisée par plusieurs sutures ou par de petites écailles.

Ces oiseaux ont le plus souvent le doigt externe soudé, à sa base, au médian (Huppes, Martins-pêcheurs); chez quelques-uns le doigt externe est libre et peut se porter sur le côté (Musophagidés); chez d'autres, les quatre doigts sont dirigés en avant et ils ne servent alors plus à percher mais à s'accrocher aux aspérités des rochers et des murailles (Martinets). Chez les Colious, le pouce et le doigt interne sont en parties versatiles; parfois aussi les doigts antérieurs sont réunis à la base par une petite membrane, comme chez les Engoulevents (1).

Mœurs. — Les oiseaux de cet ordre ont des mœurs qui varient plus ou moins suivant la famille à laquelle ils appartiennent. Les uns vivent dans les bois et se nourrissent d'insectes; d'autres se tiennent près des eaux douces et se nourrissent de poissons; il y en a qui vivent de fruits, et, parmi les espèces exotiques, il en est même qui font la chasse aux petits vertébrés terrestres.

Ils nichent souvent dans des trous d'arbres, de rochers ou de murailles; beaucoup d'entre eux se creusent des cavités dans les berges des ruisseaux ou des rivières, pour y placer leur nid; il y en

(1) La classification suivie pour le présent ouvrage est celle que j'avais adoptée pour mon *Conspectus avium Europæarum* (1871). Mais les progrès de la science m'ont engagé à modifier l'ensemble du système ornithologique dans le sens de l'exposé donné dans mon *Manuel de Zoologie* (1882). Il en résulte que l'Engoulevent et le Martinet, placés en tête des passereaux (pages 145 et 150), doivent se ranger aujourd'hui dans l'ordre des Anisodactyles. Cette dernière division n'est du reste qu'un sous-ordre des Passereaux qui doit précéder les Grimpeurs.

Les numéros des planches ayant été fixés dès l'origine de l'ouvrage, et une grande partie de celles-ci ayant été publiées avant 1882, il ne m'a plus été possible de modifier le système général, ce qui a d'ailleurs peu d'importance dans une faune locale.

a aussi qui construisent avec art des nids suspendus, et à cet égard les Oiseaux-Mouches, qui font également partie de cet ordre, surpassent tous les autres pour la beauté et l'élégance de leurs constructions.

Classification. — Cet ordre se divise en vingt-quatre familles, dont six seulement ont des représentants en Belgique.

FAMILLE DES CORACIADÉS.

Car. — Bec assez long, robuste, droit, un peu élargi à la base, à bords tranchants et à pointe recourbée ; ailes allongées et assez large ; queue assez longue, tantôt tronquée à angle droit, tantôt faiblement échancrée, parfois les deux rectrices externes dépassent les autres de beaucoup ; tarses assez robustes ; doigt de longueur moyenne.

Hab. — Cette famille ne comprend que deux genres : *Coracias* et *Eurystomus*, répandus dans l'ancien monde et dans l'Océanie.

Mœurs. — Les Coraciadés recherchent les lieux secs des plaines et les bois clairs. Ce qu'ils préfèrent, ce sont de grands arbres isolés, des blocs de rochers, des ruines, dont les trous ou les crevasses leur offrent des endroits favorables pour nicher. Ils se nourrissent de gros insectes, de petits vertébrés et d'œufs d'oiseaux ; parfois ils mangent des fruits.

Tous ces oiseaux sont peu sociables, farouches et d'une défiance extraordinaire, mais ils sont aussi gais, remuants, bruyants et querelleurs. Ils ne se fixent dans une localité que pour la durée de la reproduction ; tout le reste du temps ils errent dans la contrée.

Leur nid n'est qu'un amas grossier de foin, de racines, de poils et de plumes. Mâle et femelle couvent alternativement et se partagent les soins de l'éducation des petits.

GENRE LXXXV.

ROLLIER. — CORACIAS.

GALGULUS, Briss. *Ornith.* II, p. 69 (1760).
CORACIAS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 159 (1766).

Car. — Bec robuste, à arête arrondie, plus haut que large à la base, légèrement crochu à la pointe et sans échancrure ; narines basales, oblongues, obliques, découvertes, en partie fermées par une membrane ; ailes allongées, sub-aiguës, troisième rémige la plus longue ; queue ample, assez longue,

composée de douze rectrices, la première de chaque côté dépassant les autres parfois de beaucoup ; tarses assez robustes, annelés, à peu près de la longueur du doigt médian ; doigts libres, écailleux, à ongles creusés en gouttière.

Hab. — Ce genre a des représentants en Europe, en Asie et en Afrique, particulièrement dans les parties tropicales.

163. — Le Rollier commun.

CORACIAS GARRULA, *Lin.*

(Pl. 153).

Coracias garrula, Lin. *Syst. nat.* I, p. 159 (1766).
Galgulus garrulus, Vieill. *Enc. méth.* II, p. 866 (1823).
Coracias germanica, Brm. *Isis*, 1828, p. 1273.
Coracias viridis, Cuv. *Règ. an.* I, p. 425 (1829).
Coracias germanicus, planiceps et glaucopterus, Brm. *Vög. Deutschl.* pp. 158, 159 (1831).
Coracias loquax, Licht. *Nomencl. av.* p. 68 (1854).
Coracias bengalensis, Keulem. *Ned. Tijdschr.* III, p. 380 (1866).
Die Blaurake, en allemand.
The Common Roller, en anglais.
De Scharrelaar, en flamand.

Taille : 0m,28 ; ailes 0,205.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front, une étroite raie sourcilière et gorge blanchâtres ; tête, cou, poitrine et abdomen d'un vert bleu d'aigue-marine, plus pâle sur les parties inférieures ; devant du cou marqué de stries longitudinales blanchâtres ; manteau et scapulaires d'un roux fauve ; petites couvertures des ailes et croupion d'un beau bleu cobalt légèrement violacé ; couvertures moyennes de la couleur de la tête ; base des rémiges et leurs convertures d'un bleu pâle ; rémiges d'un brun noirâtre en dessus, avec la barbe interne d'un beau bleu cobalt en dessous ; sus-caudales d'un vert bleu ; rectrices médianes d'un vert olivâtre sombre ; les latérales d'un vert bleu sombre sur les deux tiers de leur étendue avec leur barbe interne noire, d'un bleu verdâtre clair dans le reste de leur étendue mais plus sombre à leur extrémité ; rectrice la plus externe dépassant un peu les autres et à pointe noire ; le bord noir des rectrices est d'un bleu cobalt en dessous ; sous-caudales d'un bleu verdâtre pâle. Bec noirâtre ; pattes d'un jaune bistre ; iris brun.

Jeune. — Les teintes sont plus ternes, le vert plus sombre et tirant sur l'olivâtre, la poitrine lavée de fauve, le dos et les scapulaires d'un roux cendré, et les rectrices les plus externes n'ont pas encore leur pointe noire.

Hab. — Ce bel oiseau a été observé dans tous les pays de l'Europe, mais ses apparitions ne sont qu'accidentelles dans les contrées occidentales et septentrionales. M. Collett signale une capture faite en Norwège dans le Varanger (70°) en novembre (?) 1868, et une autre près de Foldalen en juillet 1872. Il se montre aussi accidentellement dans le nord de la Russie, en Danemark *(Kjaerbölling)*, en Angleterre et en Irlande *(Harting)*, en Hollande, en Belgique, dans le nord de la France *(Gerbe)* et en Suisse *(Tschudi)*. Il est plus ou moins répandu dans le sud de la Suède *(Nilsson)*, dans le centre de la Russie *(Menzbier)*, en Allemagne *(Naumann)*, en Autriche *(Hinterberger, v. Tschudi)*, dans le nord de l'Italie *(Salvadori)* et en Portugal *(Reyes)*. Il est commun dans le sud de la Russie *(de Nordmann)*, en Turquie *(Elwes* et *Buckly)*, à Corfou *(Lilford)*, en Grèce *(von der Mühle)*, dans le midi de l'Italie *(Giglioli)*, en Sicile *(Malherbe)* et en Espagne *(Saunders)* ; niche en petit nombre dans le midi de la France *(Degland* et *Gerbe)*.

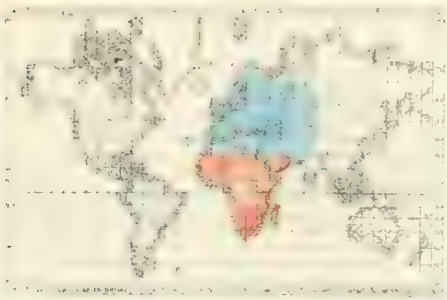

Pour la Belgique, M. le baron de Selys-Longchamps signale plusieurs captures, mais déjà anciennes, dans les montagnes boisées des bords de l'Ourthe et dans les Flandres ; le baron F. Fallon a annoncé une capture près de Namur ; plusieurs individus ont encore été tués dans ces dernières années, dont un dans le Hainaut et un près de Bruxelles en 1872 ou 1873.

En Asie on rencontre le Rollier dans la Sibérie occidentale *(Finsch)* jusqu'aux monts Altaï *(Pallas)*, en Turkestan *(Severtzow)*, dans l'Afghanistan *(Walden)*, dans le nord-ouest de l'Inde *(Jerdon)*, en Perse, en Asie Mineure *(Krüper)* et en Palestine *(Tristram)*. Il est également très commun dans toute l'Afrique et même à Madagascar *(Hartlaub)*.

Mœurs. — Le Rollier revient en Europe en avril et il émigre, en famille ou isolément, vers la fin d'août ou en septembre suivant les pays, pour passer l'hiver dans l'Afrique tropicale. Dans l'Europe centrale il se montre très farouche et fuit l'homme ; dans le Midi il paraît moins défiant car il niche parfois sous les toits des habitations.

Tant que cet oiseau n'est pas retenu par les soins qu'exige sa pro-

géniture, il erre d'un lieu à l'autre, volant d'arbre en arbre ou sautillant dans les branches les plus élevées. Il se plait particulièrement dans les localités boisées et montueuses. Son naturel est remuant, sauvage, querelleur et insociable ; il est en guerre continuelle aussi bien avec ses semblables qu'avec les Corneilles, les Pies, les Geais et autres oiseaux ; par contre, il vit en bonne intelligence avec les Choucas et niche souvent dans le voisinage de ces derniers. Les Rolliers mettent parfois un tel acharnement dans les combats qu'ils se livrent entre eux, qu'ils s'arrachent mutuellement des touffes de plumes et qu'ils finissent parfois par tomber à terre comme une masse, sans se séparer. Sur le sol ils avancent péniblement en sautillant, aussi n'y viennent-ils que fort rarement. Sont-ils chassés, ils s'élèvent à une très grande hauteur et vont toujours se percher sur un arbre isolé ou bien au sommet d'un rocher, d'où ils peuvent voir facilement tout ce qui les environne. Leur vol est rapide et léger et ressemble assez bien à celui d'un pigeon.

Le Rollier a la voix forte et rauque ; son cri ressemble à *racker racker racker* souvent répété et avec rapidité, mais quand il est en colère il fait entendre une sorte de grincement ; son cri d'amour peut se rendre par *krèh*. « Quand le temps est beau, dit Naumann, le mâle s'élève dans les airs, non loin de l'endroit où couve sa femelle ; il crie *rak, rak, rak* ; arrivé à une certaine hauteur, il se laisse tomber en culbutant, volette de côté et d'autre, tout en répétant plusieurs fois de suite *krèh, rèh, rèh*; puis il vient se poser à l'extrémité de quelque branche. Ces cris, à ce qu'il paraît, lui tiennent lieu de chant. »

Cet oiseau se nourrit de divers insectes, notamment de coléoptères, de sauterelles et de termites ; il prend aussi des vers, des lézards, de jeunes grenouilles, des rainettes et à l'occasion un mulot, une souris ou un jeune oiseau ; d'après von der Mühle il serait aussi très friand de figues. « Le Rollier, dit A. Brehm, ne paraît pas avoir besoin d'eau; on dit qu'il ne boit pas et qu'il ne se baigne pas non plus; cette assertion paraîtra vraisemblable à tous ceux qui ont eu l'occasion de l'observer dans les steppes ou au milieu du désert, là où il ne trouve pas une goutte d'eau. »

« Le caractère du Rollier, dit Malherbe, est sauvage et il est impossible de l'apprivoiser ; ceux que l'on a pris au nid et que l'on a tenté d'élever en leur donnant à la main des chenilles diverses et du pain trempé, sont devenus sauvages dès qu'ils ont pu voler, au point de ne pouvoir plus les approcher sans les épouvanter. »

Reproduction. — Cet oiseau niche dans des troncs d'arbres, qu'il garnit intérieurement de racines sèches, de brins d'herbe, de plumes et de poils ; dans les contrées du Midi, il se loge le plus souvent dans les crevasses de vieux murs ou dans des trous de rochers; parfois aussi il se creuse un trou dans une paroi argileuse escarpée. Dans la Maina, von der Mühle trouva une colonie de Rolliers, lesquels nichaient dans une falaise verticale de cent mètres de haut, au bord de la mer ; mais en Nègrepont, où des villas et autres habitations sont disséminées dans les plantations d'oliviers et dans les vignobles, il les vit nicher sous les toits.

A la fin de mai ou au commencement de juin, la femelle dépose quatre à six œufs d'un blanc brillant et mesurant environ 37 millim. sur 29. Le mâle et la femelle couvent alternativement durant trois semaines avec une telle persévérance, qu'on peut parfois les enlever du nid sans qu'ils cherchent à s'envoler. « Comme les parents, dit Naumann, n'ont aucun souci d'enlever les ordures, les jeunes finissent par se trouver enfouis dans un monceau d'excréments et de débris divers, et le nid exhale alors une odeur repoussante. »

Les jeunes se développent vite, mais ils restent longtemps avec leurs parents et émigrent avec eux. Père et mère défendent vaillamment leurs petits et ne craignent pas d'exposer leur vie quand il s'agit de sauver celle de leur progéniture.

FAMILLE DES ALCÉDINIDÉS.

Car. — Bec plus long que la tête, comprimé, pourvu en dessus d'une carène ordinairement aplatie et séparée du reste de la mandibule supérieure par un sillon latéral plus ou moins profond, ou bien déprimé, plus ou moins large et à carène arrondie ; ailes médiocres ; queue généralement courte, les deux rectrices médianes très allongées dans le genre *Tanysiptera* seulement ; tarses courts ; doigts courts, exceptionnellement au nombre de trois dont deux antérieurs (G. *Ceyx*).

Tous les oiseaux de cette famille ont une physionomie particulière très caractéristique qui ne permet pas de les confondre avec les espèces des groupes voisins.

Hab. — On rencontre des oiseaux de cette famille dans les cinq parties du monde, mais principalement dans les régions chaudes ; c'est l'Océanie qui possède le plus grand nombre d'espèces et les plus brillamment colorées.

Mœurs. — Les Alcédinidés habitent le voisinage des fleuves et des rivières, vivent solitaires ou par couples, et se nourrissent de poissons, de reptiles, de batraciens, de crustacés, d'insectes et de larves.

Ces oiseaux mènent une vie errante, passent d'une rivière à l'autre et ne séjournent dans une localité que pour la durée de la reproduction. Ils savent à peine marcher, volent maladroitement, mais plongent avec facilité et peuvent au besoin un peu nager.

Ils nichent dans des cavités profondes qu'ils creusent eux-mêmes dans des parois argileuses escarpées, mais ne font pas de nid proprement dit ; leur progéniture est généralement nombreuse.

GENRE LXXXVI.

MARTIN-PÊCHEUR. — ALCEDO.

Ispida, Briss. *Ornith.* IV, p. 471 (1760).
Alcedo, Lin. *Syst. nat.* I, p. 179 (1766).

Car. — Bec très allongé, plus haut que large à la base, comprimé, diminuant graduellement d'épaisseur de la base à la pointe qui est aiguë, arête de la mandibule supérieure arrondie dans toute son étendue ; narines basales, linéaires, obliques, découvertes ; ailes courtes et arrondies, troisième rémige la plus longue ; queue courte, cunéiforme ou arrondie ; tarses courts ; doigt externe et le médian presque égaux et unis l'un à l'autre dans toute l'étendue des deux premières phalanges, l'interne et le médian soudés seulement jusqu'à la deuxième phalange ; pouce très petit.

Hab. — Ce genre est représenté en Europe, en Asie, en Afrique et en Océanie.

164. — Le Martin-pêcheur vulgaire.

ALCEDO ISPIDA, *Lin.*

(Pl. 164).

Alcedo ispida, Lin. *Syst. nat.* I. p. 179 (1766).
Alcedo subispida et advena, Brm. *Isis*, 1828, p. 1272.
Alcedo pallasii, Reichenb. *Handb. sp. Orn. Alced.* p. 3 (1851).
Alcedo brachyrhynchos, pallida et bella, Brm. *Vogelfang*, p. 51 (1855).
Alcedo sindiana, Hume, *Stray Feath.* I, p. 169 (1873).
Der Gemeine Eisvogel, en allemand.
The Common Kingfisher, en anglais.
De Ijsvogel, en flamand.

Var. BENGALENSIS.

Ispida bengalensis et bengalensis minor, Briss. *Ornith.* IV, pp. 475, 477 (1760).
Alcedo bengalensis et bengalensis minor, Gm. *Syst. nat.* I, p. 450 (1788).
Alcedo ispida, Tem. (Part.) *Pl. col.* texte de la pl. 272 (1824).
Alcedo ispidula, *Cat. coll. Rivoli*, p. 23 (1846).
Alcedo bengalensis *var.* Indica et Sondaica, Reichenb. *Handb. sp. Orn. Alced.* p. 3 (1851).
Alcedo japonica, Bonap. *Consp. vol. anis.* p. 10 (1854).
Alcedo minor, Schl. *Mus. P.-B. Alced.* p. 7 (1863).
Alcedo ispida *var.* Bengalensis, Radde, *Reise. Ost-Sib.* II, p. 143 (1863).
Alcedo moluccensis, Wall. (nec Blyth) *Proc. Zool. Soc.* 1863, p. 434.
Alcedo ispida minor, Heugl. *Orn. N. O. Afr.* I, p. 178 (1869).

Taille : $0^m,123$; ailes $0^m,075$; bec en dessus $0^m,038$.

Description du mâle adulte. — Parties supérieures d'un vert bleuâtre foncé, avec l'extrémité des plumes de la tête et de la nuque d'un bleu clair ; dos, croupion et sus-caudales d'un beau bleu d'azur ; moustaches, ailes et queue d'un vert bleuâtre avec les couvertures des ailes terminées par une petite tache d'un bleu d'azur ; barbe interne des rémiges d'un brun noirâtre; lores, une bande derrière les yeux et parties inférieures d'un roux ardent; gorge et une grande tache sur les côtés du cou, en arrière des moustaches, d'un blanc plus ou moins roussâtre. Bec noir, rouge à la base ; iris brun; pattes rouges.

Femelle. — Elle diffère peu du mâle et ressemble à s'y méprendre à un mâle non adulte. L'ensemble de son plumage est plus vert que bleu, ce qui frappe surtout quand on la compare à un vieux mâle; la bande dorsale bleue est plus étroite; le roux des parties inférieures plus terne ; la base du bec offre moins de rouge.

Jeune. — Ressemble à la femelle, mais les teintes sont plus sombres, le bec est notablement plus court et les pattes sont d'un gris noirâtre.

Var. Bengalensis. — Elle est d'une taille un peu moins forte et son bec est proportionnellement plus allongé.

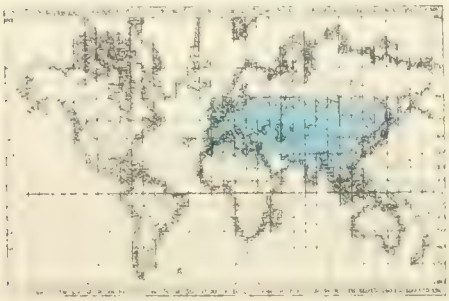

Hab. — Ce Martin-pêcheur habite presque toute l'Europe et ses îles ; on le rencontre jusque dans les parties méridionales de la Suède et de la Norwège *(Nilsson, Collett)*. Il est commun et sédentaire en Belgique.

On le rencontre également aux îles Canaries et Madère *(Bolle, Godman)*, au Maroc *(Drake)*, en Algérie *(Loche)*, en Tunisie et dans

la Basse-Egypte jusque dans la partie moyenne de ce pays *(de Heuglin)* et le Nord de l'Arabie *(Wyatt)*. En Asie on observe cette espèce en Perse, dans le Béloutchistan *(Blanford)* et dans la Sibérie occidentale *(Pallas, Finsch)*.

La var. *Bengalensis* est propre à l'Asie et à l'Archipel Indien. On la rencontre au Caucase *(Radde)*, en Turkestan *(Severtzow)*, en Sibérie *(Radde, Taczanowski)*, dans l'Inde et à Ceylan *(Jerdon)*, à Malacca *(Wallace)*, en Chine *(David)*, au Japon *(Temminck)*, à Formose, à Hainan *(Swinhoe)*, aux Philippines *(Meyer)*, à Java, à Sumatra *(Schlégel)*, à Halmahera et Flores *(Wallace)*, à Sanghir *(Hoedt)*, à Bornéo *(Doria)*, à Labuan *(Mottley)*, à Timor *(S. Müller)*, à Ternate *(Salvadori)*, à Célèbes *(A. B. Meyer)*, etc. Le Musée de Leyde possède un sujet rapporté de Nubie par Rüppell, et de Heuglin a observé cette variété, en hiver, dans les lagunes près de Suez.

Mœurs. — Le Martin-pêcheur est un oiseau errant, mais il séjourne souvent des mois entiers dans la localité qui lui plaît. Il n'est pas sociable, vit solitaire ou en compagnie de sa femelle et se tient près des rivières, des ruisseaux, des lacs et des étangs dont l'eau est claire et limpide; ce qui lui convient surtout, c'est un petit cours d'eau qui traverse une forêt ou dont les bords sont garnis de buissons et de saules. On le rencontre aussi bien près des eaux des montagnes que dans les plaines ; en Suisse on l'a observé jusque sur les bords du lac de Sils, à 5500 pieds d'altitude ; M. Radde l'a rencontré au Caucase à une hauteur de 6300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Quand il gèle, il recherche le voisinage des cascades et des moulins où l'eau n'est pas prise par la glace, et où il peut pêcher durant toute la mauvaise saison. Là où il ne trouve pas, en hiver, un endroit propice à la pêche, il est obligé d'émigrer, et il s'en va alors parfois jusque dans le Nord de l'Afrique.

Ce bel oiseau n'est pas facile à observer, car il est très farouche et se tient presque toujours soigneusement caché ; il reste souvent des heures entières à la même place, immobile et silencieux, les yeux fixés sur l'eau, attendant patiemment qu'une proie se présente. On ne le voit d'ordinaire que quand il passe comme une flèche au-dessus de la surface de l'eau. C'est perché sur une grosse pierre, au sommet d'un pieu ou sur une branche basse inclinée sur l'eau, qu'il guette les petits poissons; aperçoit-il une proie, il tombe à l'eau comme un trait, la tête en avant, y poursuit à grands coups d'ailes sa victime, la saisit de son long bec, la porte à l'endroit où il était perché, et, après

l'avoir longtemps tournée et retournée jusqu'à ce qu'elle puisse entrer commodément dans son gosier, il l'avale en entier la tête la première. Il rejette un peu plus tard, après digestion, les arêtes et les écailles sous forme de pelote.

Ses pattes, trop courtes, ne lui permettent guère de marcher sur le sol; c'est à peine s'il avance de quelques pas sur la pierre qui lui sert de perchoir. Chaque couple se réserve une certaine zone dans laquelle il ne tolère aucun autre oiseau de son espèce; il en chasse même souvent les petits passereaux qui viennent s'y abreuver, mais il se montre craintif à l'approche d'une corneille ou de tout autre oiseau plus grand ou plus fort que lui. « Son vol est pénible, dit Brehm; ses courtes ailes peuvent à peine enlever son corps lourd, et il est obligé de les agiter avec une telle vivacité qu'on a de la peine à en distinguer les mouvements. Il vole rapidement et très uniformément en ligne droite; il se maintient à la même hauteur au-dessus de l'eau et ne se détourne que quand la rivière ou le ruisseau décrit lui-même une courbe. Il ne peut guère franchir plus de deux à trois cents pas, et, à moins qu'il n'y soit contraint, il s'arrête à la place de pêche la plus voisine du point qu'il vient d'abandonner. Parfois, cependant, la faim, le besoin lui font entreprendre des exercices de haut vol, dont on ne le croirait pas capable à première vue; il s'élève au-dessus de l'eau, se maintient dans l'air en planant, examine soigneusement ce qui se passe au-dessous de lui, puis il se laisse tomber tout à coup de la hauteur où il se trouve. Il fait cela surtout quand il a à nourrir ses petits; ce semble être le dernier moyen auquel il ait recours pour capturer sa proie. Lorsque l'amour le transporte, il déploie plus encore ses qualités de haut vol. »

Le cri du Martin-pêcheur est strident et peut se rendre par *tit*, *tit* ou *si si*; ce cri, que l'oiseau ne fait entendre qu'en volant mais en le répétant alors plusieurs fois de suite, ressemble assez à celui de la Guignette. A l'époque de l'accouplement, le mâle fait aussi entendre un autre cri, plus grave et plus traînant: à ce moment, le mâle se perche parfois au sommet d'un buisson et même sur un arbre élevé, ce qu'il ne fait jamais en d'autres temps, vole avec inquiétude d'un endroit à l'autre jusqu'à ce que la femelle vienne partager ses ébats.

La nourriture de cet oiseau se compose de petits poissons, de crustacés et d'insectes, particulièrement de libellules, de friganes, de notonectes, de larves de dytisques, d'hydrophiles et autres larves

aquatiques. M. Th. Liebe a examiné un grand nombre de pelotes rejetées par des Martins-pêcheurs et formées des parties non digérées ; il a constaté que dans 78 p. c. dominaient des restes de poissons, et dans 22 p. c. des restes d'insectes et de larves.

Cet oiseau ne peut pas être considéré comme nuisible, car il ne pêche pas plus qu'il ne sait manger et sa petite taille ne lui permet de prendre que de très petits poissons ; d'autre part, les larves des hydrophiles et des dytisques, dont il paraît très friand, détruisent beaucoup plus de poissons que le Martin-pêcheur. Deux ou trois petits poissons lui suffisent pour toute une journée.

Le Martin-pêcheur est souvent exposé dans ses chasses à bien des infortunes ; en hiver il lui arrive parfois de s'engager sous la glace et de se noyer ; d'autres fois, c'est un poisson trop gros qu'il ne peut ni avaler, ni rejeter, et qui l'étouffe.

M. David raconte que les Chinois font une chasse active à ces oiseaux pour se procurer les plumes brillantes de leur dos, avec lesquelles ils font de beaux ornements fort recherchés par les dames du Céleste-Empire. Ils les prennent en tendant sur l'eau de petits filets et en imitant leur cri ; mais ils se gardent bien de les tuer, et après leur avoir arraché les belles plumes, ils leur rendent toujours la liberté. « Cette opération, dit l'abbé David, doit être sinon très douloureuse, du moins fort désagréable pour les Martins-pêcheurs ; et cependant, ces oiseaux qui chez nous sont toujours si farouches, ne fuient nullement en Chine la présence de l'homme, et montrent même une familiarité qui m'a souvent étonné dans le cours de mes voyages. »

Reproduction. — Au mois d'avril ou dans le courant de mai, le Martin-pêcheur se creuse dans le rivage, à l'aide du bec et des pattes, une galerie profonde semblable à un trou de rat. Cette galerie se trouve à 30 ou 60 centimètres au-dessous du bord supérieur et demande à l'oiseau deux à trois semaines de travail ; elle a une profondeur de 60 centimètres à 1 mètre et un diamètre d'environ 5 à 6 centimètres ; au fond de ce terrier se trouve une excavation arrondie de 6 à 8 centimètres de haut sur 10 à 15 de large.

C'est dans cette excavation que la femelle dépose, vers le milieu de mai, de cinq à huit œufs, et même quelquefois dix, qui reposent sur une litière de détritus et d'arêtes de poissons. Ces œufs sont d'un blanc pur et brillant, et mesurent environ 24 millimètres sur 19 ; quand ils sont fraîchement pondus, ils présentent une teinte jaunâtre, due au jaune que l'on voit par transparence.

La femelle couve seule pendant quatorze à seize jours, mais le mâle pourvoit durant ce temps à son entretien. Les jeunes sont d'abord nourris d'insectes, de larves aquatiques et surtout de libellules dont on a au préalable arraché les ailes et la tête; quand ils sont suffisamment développés, les parents leur apportent aussi de petits poissons.

Le Martin-pêcheur emploie le même nid plusieurs années de suite, si rien ne vient le troubler. Pour s'assurer que la galerie appartient réellement à cet oiseau, et non à un rat ou à tout autre mammifère, il suffit d'en flairer l'entrée; s'il s'en exhale une odeur de poisson, on peut être certain que l'on a affaire à un nid habité par de jeunes Martins-pêcheurs

A. Brehm fait remarquer que diverses circonstances peuvent retarder l'époque de la ponte. Si le printemps est tardif, si les ruisseaux et les rivières ont longtemps de hautes eaux, si le nid de l'année précédente a été détruit, etc., le Martin-pêcheur est obligé d'attendre des circonstances plus favorables, et il arrive alors parfois que l'on trouve encore en septembre des jeunes non emplumés.

FAMILLE DES MÉROPIDÉS

Car. — Corps allongé; bec ordinairement plus long que la tête, légèrement arqué, plus ou moins quadrangulaire et terminé en pointe; ailes longues et étroites; queue ample, allongée, les rectrices médianes dépassant souvent les autres; tarses courts; doigts médiocres, les antérieurs soudés à leur base.

Le plumage de ces oiseaux est lisse et orné de couleurs vives et variées.

Hab. — Les Méropidés sont dispersés dans les parties chaudes et tempérées de l'Ancien monde et dans les îles de l'Océanie. Trois espèces ont été observées en Europe.

Mœurs. — Ces beaux oiseaux ont un naturel pacifique et très sociable; les individus de plusieurs espèces se réunissent souvent pour former de grandes bandes qui errent à travers le pays. Ils volent avec une extrême facilité et se nourrissent presque uniquement des insectes qu'ils capturent pendant leurs évolutions aériennes, prenant même des hyménoptères à aiguillon vénimeux.

Tous nichent en communauté; ils établissent leur nid dans des trous creusés horizontalement dans un terrain coupé à pic.

GENRE LXXXVII.

GUÊPIER. — MEROPS.

MEROPS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 182 (1766).

Car. — Bec allongé, légèrement arqué, épais à la base, pointu, à arête vive ; narines basales, arrondies, découvertes ou en partie cachées par les plumes du front ; ailes longues, étroites et pointues, à première rémige rudimentaire, deuxième la plus longue ; queue allongée, à douze rectrices, carrée ou échancrée, les deux rectrices médianes dépassant souvent notablement les autres ; tarses courts et grêles ; doigt externe et médian réunis jusqu'à la troisième articulation, l'interne soudé seulement au médian jusqu'à la deuxième articulation ; ongles robustes et recourbés, celui du pouce peu développé.

Hab. — Même dispersion que pour la famille.

165. — **Le Guêpier vulgaire ou apivore.**

MEROPS APIASTER, *Lin.*

(Pl. 165.)

APIASTER ICTEROCEPHALUS, Briss. *Ornith.* IV, p. 537 (1760).
MEROPS APIASTER, Lin. *Syst. nat.* I, p. 182 (1766).
MEROPS CONGENER et CHRYSOCEPHALUS, Gm. *Syst. nat.* I, pp. 461, 463 (1788).
MEROPS HUNGARIÆ, Brm. *Isis*, 1828, p. 1272.
MEROPS ELEGANS, Brm. *Vogelfang*, p. 50 (1855).
DER EUROPÄISCHE BIENENFRESSER, en allemand.
THE COMMON BEE-EATER, en anglais.
DE GEWOONE WESPENETER, en flamand.

Taille: 0m,21 (non compris le prolongement des rectrices médianes); ailes 0,13.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Front et une petite raie à la base du bec d'un bleu clair; dessus de la tête et du cou ainsi que le manteau couleur marron; bas du dos, croupion et scapulaires d'un roux jaunâtre; sus-caudales, petites couvertures des ailes et rémiges d'un vert olivâtre, ces dernières terminées de noir ; grandes couvertures des ailes et base des rémiges secondaires d'un roux marron un peu plus clair que le dos ; gorge et devant du cou d'un beau jaune d'or, bordés inférieurement par un demi-collier noir ; lores et couvertures des oreilles noirs; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un bleu aigue-marine, plus sombre sur la poitrine et varié de vert; queue d'un vert olivâtre, bleuâtre sur les barbes internes qui sont en outre bordées de cen-

dré ; rectrices médianes dépassant de beaucoup les autres en se rétrécissant, et terminées de noir. Bec noir ; iris rouge ; pattes brunes.

La femelle est un peu plus petite et a les teintes moins pures.

Jeune. — Diffère principalement des adultes par la couleur du manteau qui est d'un vert semblable à celui des ailes et par l'absence des filets de la queue.

Hab. — Ce bel oiseau habite l'Europe méridionale, toute l'Afrique et l'Asie occidentale. Il a été observé accidentellement dans le Sud de la Suède (*Sundevall*), dans la Russie centrale jusqu'à la latitude de Moscou (*Menzbier*), en Danemark (*A. Brehm*), dans le Holstein (*Collin*) et en Pologne (*Taczanowski*) ; on l'observe assez fréquemment dans le nord de l'Allemagne, surtout en Silésie où il a même niché près de Ohlau (*Borggreve*) ; il est plus répandu dans le sud de l'Allemagne et de l'Autriche et il est même commun en Hongrie, dans le sud de la Russie et dans toute l'Europe méridionale, depuis le Portugal et les îles de la Méditerranée jusqu'en Grèce. Ses apparitions dans le nord de la France et en Belgique sont accidentelles ; pour notre pays, feu mon père signala un individu tué près de Dinant et un autre près de Tongres : « Ce dernier fut abattu le 23 mai 1856 ; il y en avait trois ensemble, mais l'on n'a pu en tuer qu'un seul, autour duquel les autres ont tournoyé quelques instants avant de partir. On ne les a plus revus. » (1) En 1871, une nouvelle et importante apparition a été constatée près de Louvain, dans le parc du Vicomte Max de Spoelberch à Lovenjoul. Voici en quels termes M. le professeur P. J. Van Beneden informa M. de Selys-Longchamps de cette intéressante apparition : « C'est le 6 mai dernier, dans l'après-midi, que les Guêpiers ont été tirés. Il y en avait une bande de six. On en tua quatre. Au dire du chasseur, ils volaient comme des Martinets, prenant des insectes au vol et criant à la manière des Etourneaux. L'estomac ne contenait que de gros bourdons (*Bombus terrestris* et *lapidarius*) » (2). Cet oiseau est de passage irrégulier en Angleterre et accidentel en Ecosse et en Irlande (*Harting*).

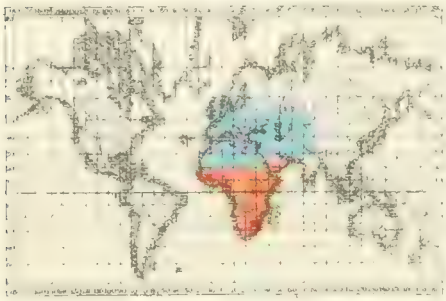

(1) Ch. F. Dubois, *Planches coloriées des oiseaux l. la Belgique*, t. II, p. 144a.

(2) *Le Guêpier en Belgique ;* note de M. Ed de Selys-Longchamps dans le *Bull. de l'Acad roy. de Belg.* 2e sér. t. XXXI, p. 565 (1871).

En Asie, on observe cette espèce dans le S.-O. de la Sibérie jusqu'à l'Irtisch (*Pallas*), en Turkestan (*Severtzow*), au Caucase (*Radde*), dans le Béloutchistan et au Cachemire (*Jerdon*), en Perse (*Blanford*), en Asie Mineure (*Kreüper*) et en Palestine (*Tristram*).

Le Guêpier vulgaire est également fort repandu en Arabie (*Ruppell*) et dans toute l'Afrique, car il a aussi bien été observé au Cap de Bonne-Espérance (*Layard*) qu'au Maroc (*Drake*), en Algérie (*Loche*) et en Egypte. Dans ce dernier pays il arrive vers le 10 avril, mais la plupart de ces oiseaux n'y restent pas nicher, mais continuent en mai leur voyage vers le Nord, et repassent en août (*Shelley*). On le rencontre également aux îles Canaries (*Bolle*).

Mœurs. — Cet oiseau revient en Europe vers la fin d'avril ou au commencement de mai et émigre en septembre. Il voyage comme les Hirondelles, en bandes formées de centaines d'individus ; ces bandes finissent par se diviser de plus en plus jusqu'à ce qu'elles ne se composent plus que de quelques couples. Mais là ou les Guêpiers trouvent une paroi argileuse verticale propre à la nidification, ils se réunissent pour former une colonie composée d'un plus ou moins grand nombre de couples, suivant la contrée.

Le Guêpier habite de préférence les régions montagneuses, mais il recherche toujours le voisinage de l'eau et particulièrement d'un cours d'eau dont les berges sont escarpées ; mais il étend ses pérégrinations quotidiennes assez loin, pour visiter dans les vallées, les prés et les champs émaillés de fleurs, les vignobles, les jardins, les lisières des bois, tous les endroits, enfin, ou il prévoit rencontrer des insectes en abondance, et surtout des hyménoptères, qui forment sa nourriture favorite. Dans les pays où il est abondant, il n'est pas rare de le voir voltiger près des habitations. Il vole presque continuellement, tantôt s'élevant jusqu'à perte de vue, tantôt volant très bas en rasant l'eau et les prés. Il est rare de le voir perché ou marcher à terre, car il ne se meut qu'avec difficulté sur le sol. Comme lieu de repos il choisit d'ordinaire une branche découverte au sommet d'un arbre, mais, pendant le jour, il n'y reste jamais longtemps.

Le vol de cet oiseau est rapide, léger et varié, et c'est avec la plus grande facilité qu'il fend l'air en tous sens ; dans toutes ses évolutions aériennes, il déploie autant de vivacité et d'adresse que les Hirondelles. Il a du reste plus d'un point de ressemblance avec ces dernières, et ne se repose pas plus qu'elles, car l'espace est son véritable élement. Il est aussi très sociable; c'est par troupes que les Guêpiers parcourent

journellement une étendue de plusieurs lieues carrées, tout en faisant retentir l'air de leurs cris de *schurr schurr* ou de *guep guep*; au crépuscule ils reviennent à leur demeure où ils continuent jusqu'au coucher du soleil à chasser les insectes sur les arbres. Quand ils sont en troupe, ils se montrent assez confiants, mais les couples isolés sont généralement farouches et ne se laissent guère approcher.

Le Guêpier est essentiellement insectivore : il se nourrit de mouches, de sauterelles, de libellules, de cigales et, en général, de tous les insectes qu'il peut happer au passage; il est surtout friand d'hyménoptères, et dévaste aussi bien une ruche d'abeilles qu'un nid de guêpes ou de bourdons. Quand il a découvert une ruche, il reste dans son voisinage jusqu'à ce qu'il en a dévoré toutes les abeilles. On comprend donc que cet oiseau n'est guère l'ami des apiculteurs; par contre, il rend de grands services dans les vignobles en détruisant les guêpes qui viennent attaquer le raisin.

La chair de cet oiseau est fort estimée par certains peuples du Midi, qui lui font une chasse active au moment des passages.

Reproduction. — Cette espèce niche de la même manière que l'Hirondelle de rivage et que le Martin-Pêcheur. « La saison des amours, dit A. Brehm, commence à la fin de mai pour le Guêpier vulgaire. Il recherche, pour construire son nid, la rive escarpée, argileuse ou sablonneuse d'un cours d'eau. Il y creuse un trou rond, de 5 à 7 cent. de diamètre, et se sert à cet effet de son bec et de ses ongles, peut-être même seulement de ses ongles. De ce trou part un couloir horizontal ou légèrement ascendant, qui atteint parfois une profondeur de 1m30 à 2 mètres. A son extrémité, se trouve une chambre de 22 à 27 cent. de long., de 11 à 16 cent. de large et de 8 à 11 cent. de haut; c'est là que la femelle dépose ses œufs dans le courant de juin. Quelquefois, d'après Salvin, une deuxième chambre se trouve derrière la première, à laquelle elle est reliée par un couloir d'environ 30 cent. de long. Quelques auteurs disent y avoir trouvé une couche de mousse et d'herbes; quant à moi, dans tous les nids de Guêpiers que j'ai découverts, je n'ai jamais vu trace de ces matériaux. Les ailes, les pattes des insectes, les résidus vomis par les jeunes ou par les parents, forment à la longue une couche sur laquelle reposent les petits. On ignore si la femelle couve seule ou si le mâle la relaie dans cette fonction; on sait seulement que le père et la mère nourrissent et élèvent leurs petits en commun. A la fin de juin, on voit déjà ceux-ci voler avec leurs parents et en recevoir des aliments. Il est

probable qu'au commencement ils reviennent chaque soir à leur nid ; Powys, du moins, a vu plusieurs fois trois ou quatre Guêpiers sortir d'un même trou. Au bout de quelques semaines, les jeunes ont tout à fait les allures des vieux, et au moment de la migration, on ne pourrait les en distinguer par leur manière de vivre. »

La ponte est de cinq à sept œufs arrondis, d'un blanc pur et brillant et mesurant environ 28 millim. sur 22.

FAMILLE DES UPUPIDÉS.

Car. — Bec très allongé, grêle, légèrement arqué, comprimé latéralement, pointu ; narines situées immédiatement en avant des plumes du front, petites, ovalaires, nues; ailes longues ou moyennes, arrondies, obtuses ; queue moyenne et carrée ou bien longue et conique ; tarses courts et plus ou moins robustes ; doigts médiocres.

Hab. — Les Upupidés sont répandus dans l'ancien monde.

Mœurs. — Cette famille ne comprend que deux genres : les Huppes (*Upupa*) et les Moqueurs (*Irrisor*), qu'on plaçait anciennement parmi les ténuirostres. Il est impossible de donner des renseignements généraux sur les mœurs de ces oiseaux, car celles-ci varient souvent d'une espèce à l'autre.

GENRE LXXXVIII.

HUPPE. — UPUPA.

Upupa, Lin. *Syst. nat.* I, p. 183 (1766).

Car. — Bec grêle et très long, légèrement arqué, comprimé latéralement et aigu; narines basales, ovalaires ; tête ornée d'une huppe très développée et composée de deux rangées de plumes disposées parallèlement et pouvant, à volonté, s'abaisser ou s'étaler en éventail ; ailes longues et obtuses atteignant le milieu de la queue ; première rémige dépassant un peu le milieu de la deuxième, quatrième rémige la plus longue ; queue de longueur moyenne, carrée, formée de dix rectrices ; tarses et doigts courts, écailleux ; doigt externe réuni au médian dans toute l'étendue de la première articulation ; ongles robustes mais peu recourbés, celui du pouce presque droit, tous plus ou moins creusés en gouttière.

Hab. — Le genre Huppe est représenté en Europe, en Asie et en Afrique.

166. — La Huppe vulgaire.

UPUPA EPOPS, *Lin.*

(Pl. 166).

UPUPA EPOPS, Lin. *Syst. nat.* I, p. 183 (1766).
UPUPA VULGARIS, Pall. *Zoogr. Rosso-As.* I, p. 433 (1811).
UPUPA BIFASCIATA, Brm. *Isis*, 1828, p. 1275.
UPUPA SENEGALENSIS, Swains. *Birds of W. Afr.* I, p. 114 (1837).
UPUPA INDICA, Hodgs. in *Gr. Zool. misc.* p. 82 (1844).
UPUPA MACULIGERA, Reichenb. *Handb. sp. orn. Scans.* p. 319 (1853).
UPUPA BRACHYRHYNCHOS, MACRORHYNCHOS, EXILIS et MAJOR, Brm. *Vogelfang*, pp. 77 78 (1855).
DER WIEDEHOPF, en allemand.
THE HOOPOE, en anglais.
DE HOP, en flamand.

Taille : 0,24 ; ailes 0,15.

Description du mâle et de la femelle adultes. — Plumes de la huppe rousses terminées de noir, et cette dernière couleur est souvent précédée d'un peu de blanc, surtout aux plumes postérieures ; gorge blanchâtre ; joues, nuque, cou et poitrine d'un roux vineux clair ; haut du dos d'un cendré roussâtre ; bas du dos noir traversé par des bandes d'un blanc isabelle ; croupion d'un blanc pur ; ailes noires traversées par des bandes blanches ; rémiges primaires noires avec une grande tache blanche ; ventre et sous-caudales blancs ; flancs marqués de quelques taches longitudinales brunes ; sus-caudales et queue noires, cette dernière traversée par une bande blanche en forme de croissant. Bec brun, rougeâtre à la base ; iris et pattes bruns.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle a les teintes rousses moins intenses, les taches brunes des flancs plus nombreuses, et le noir des ailes et de la queue tirant sur le brun ; il est cependant toujours difficile de la distinguer, car sa coloration correspond à celle du jeune mâle.

Jeune. — Bec plus court et presque droit, huppe moins développée que chez les adultes et les teintes en général moins pures.

Var. acc. — On observe parfois des aberrations d'un blanc pur ou d'un blanc jaunâtre.

Hab. — La Huppe vulgaire habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique. Cette espèce est plus ou moins commune dans toute l'Europe, mais elle est très rare dans la zone septentrionale ; en août 1868, une Huppe a même été prise au sud du Spitzberg sous le 77° de l. N. (*de Heuglin*). Elle est peu abondante en Belgique mais niche annuellement dans diverses parties boisées du pays.

Cet oiseau est très commun dans le Nord de l'Afrique *(Loche, Drake)* ainsi qu'aux îles Açores, Madères et Canaries *(Godman, Wright, Bolle)*. Il niche en grand nombre en Egypte et en Nubie, et, pendant la saison des pluies, il se montre en Abyssinie, au Sennaar et dans la région du Nil Blanc *(de Heuglin)*; on l'observe également en Sénégambie *(Sharpe)*.

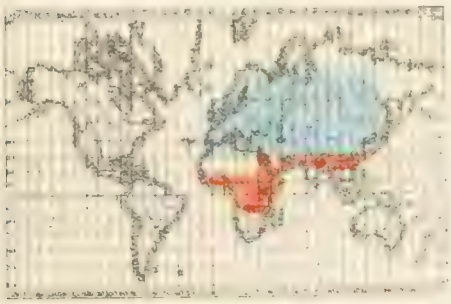

En Asie, cette espèce est répandue depuis le Caucase *(Radde)* et la Sibérie occidentale jusqu'aux provinces de l'Amour *(v. Schrenck)*, la Sibérie orientale *(Taczanowski)*, la Chine *(David)* et le Japon *(Maximowicz, Dresser)*. Au Sud on l'observe dans les parties septentrionales de l'Inde et de l'Indo-Chine *(Jerdon)*; suivant l'abbé David on la trouverait dans toute l'Asie.

Mœurs. — La Huppe est également un oiseau migrateur; elle nous revient, isolément ou par couples, dans la première quinzaine d'avril et émigre en famille dans la seconde quinzaine du mois d'août; en septembre on rencontre parfois quelques retardataires de passage, mais il est rare d'en voir encore après le 15 de ce mois. Elle voyage la nuit et avec une certaine lenteur, car elle s'arrête volontiers un jour ou deux dans les localités qui lui plaisent.

Dans nos contrées, cet oiseau recherche de préférence les endroits où des champs et des prés alternent avec des bois; il aime aussi les lieux marécageux pourvus de saules et d'aunes, ainsi que les terres cultivées au milieu desquelles se trouvent de vieux arbres; dans le Midi, il recherche surtout les vignobles. En Afrique, dit A. Brehm, on le rencontre dans chaque village et jusqu'au sein des villes; on dirait que les Arabes l'entourent d'un certain respect, et qu'ils savent que, quelque dégoûtante que soit sa nourriture, la Huppe est cependant encore moins sale qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Chez nous, la Huppe est prudente, craintive et elle fuit le voisinage de l'homme. Tout l'effraie: une Corneille, un Geai, un Pigeon qui vient à passer, lui occasionne une telle frayeur qu'elle vole se cacher dans le feuillage de l'arbre le plus proche. Voit-elle un oiseau de proie, sa terreur n'a plus de bornes; elle se tapit à plat ventre sur le sol, étale les ailes et la queue, renverse la tête en arrière, relève le bec,

et demeure ainsi immobile jusqu'à ce que l'ennemi ait disparu. Dans cette singulière position, dit Naumann, on la prendrait plutôt pour un chiffon que pour un oiseau. Elle est bien moins farouche en Afrique, quoiqu'on lui fasse une chasse très active, mais elle se montre tout aussi craintive que chez nous.

Cet oiseau tient ordinairement la huppe renversée en arrière, mais il l'agite quand il est irrité et l'étale complètement quand il se tient perché sur un arbre ou qu'il fait entendre ses cris. A terre il marche avec aisance, sans sautiller et incline la tête à chaque pas. Son vol est silencieux, léger, irrégulier et saccadé. Le cri ordinaire est *schrr schwair*, que les deux sexes font entendre aussi bien au repos qu'en volant; quand l'oiseau est de bonne humeur, il fait entendre un *waick waick waick* ; mais le cri d'amour du mâle est *houp houp* ou *hup hup* répété deux ou trois fois de suite avec assez de rapidité ; c'est à ce dernier cri que l'oiseau doit son nom, car au printemps le mâle le fait entendre sans cesse depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, mais il devient silencieux à partir de la fin de juillet.

La Huppe se nourrit de divers insectes et de larves, qu'elle trouve à terre ou qu'elle extrait des fissures des écorces. Elle recherche surtout les insectes et les larves qui vivent dans les charognes et les excréments, tels que bousiers, nécrophores, etc., aussi la voit-on presque constamment fouiller dans les immondices ; elle chasse également les hannetons, les sauterelles, les courtilières, les perce-oreilles, les chenilles nues, etc. « Là où la Huppe fouille dans les excréments du bétail, dit Naumann, comme là où elle a chassé des hannetons pendant quelque temps, le sol est criblé de petits trous qu'elle a faits avec son bec. Cet organe lui sert encore à tuer les grands insectes et à détacher les ailes, les pattes et autres parties dures. Elle frappe à plusieures reprises l'insecte contre le sol, jusqu'à ce que ces parties se détachent. » Pour avaler sa proie, il faut que l'oiseau la jette en l'air et la rattrape.

Les Huppes se roulent volontiers dans la poussière ou dans le sable, mais elles ne paraissent pas se baigner. Elles sont peu sociables, bien qu'elles nichent souvent les unes près des autres; elles se pourchassent continuellement et se harcellent à grands cris, mais en viennent rarement aux coups. Elles ne vivent en bons rapports avec aucun oiseau ; elles craignent les grands et les petits leur sont indifférents.

Prise jeune, la Huppe s'apprivoise avec facilité et devient en peu de temps très familière. Elle s'attache à son maître, arrive à son appel,

le suit partout, dans la maison comme au dehors, sans songer à s'envoler pour prendre sa liberté. On doit la garder dans une volière assez spacieuse et à l'abri d'une trop forte chaleur artificielle ; cette dernière dessèche son bec qui finit alors par se déformer de telle façon, que l'oiseau ne sait plus saisir sa nourriture. On la nourrit de la pâtée des Rossignols ainsi que de vers de farine, d'œufs de fourmis et de viande crue coupée en petites lanières.

La chair de cet oiseau est grasse et savoureuse, aussi est-elle fort recherchée par certains peuples du Midi ; ce mets est défendu aux sectateurs des lois de Moïse et de Mahomet.

Reproduction. — Cet oiseau niche aussi bien dans les jardins que dans les bois ; il dépose ses œufs dans le trou d'une muraille ou d'un rocher, mais le plus souvent dans le creux d'un arbre et parfois même dans une cavité naturelle située au pied d'un arbre entre les racines. Dans les steppes, la femelle fait parfois sa ponte dans des carcasses d'animaux ; Pallas trouva même une nichée de sept petits dans le thorax d'un squelette humain. La Huppe ne fait pas de nid proprement dit ; le plus souvent elle ne garnit pas même le trou de l'arbre qui doit abriter ses petits ; d'autres fois elle arrange une litière de feuilles mortes ou de racines et de brins d'herbe entremêlés parfois de fumier. Vers la fin d'avril ou en mai, la femelle pond de cinq à sept œufs, de forme allongée et de couleur jaunâtre, grisâtre ou olivâtre ; ils mesurent environ 30 millim. sur 19.

La femelle couve seule, durant seize à dix-sept jours, avec une telle persistance, qu'on peut parfois l'enlever de ses œufs avant qu'elle songe à fuir. Les parents élèvent les jeunes en commun ; ceux-ci croissent lentement et ne sortent de leur gîte que quand ils savent voler.

Le nid exhale une odeur repoussante ; les parents ne pouvant en enlever les excréments que rendent les petits, ceux-ci finissent par y être en partie enfouis ; la putréfaction ne tarde pas à s'emparer de cette couche infecte, les mouches viennent y déposer leurs œufs et bientôt tout le nid grouille de larves. Il va sans dire que cette odeur repoussante se communique aux jeunes et même aux parents qui les soignent ; mais elle disparaît insensiblement après que les oiseaux ont abandonné cette litière immonde. La Huppe ne niche qu'une fois par année ; mais quand les œufs lui sont enlevés, elle fait une seconde ponte, de trois ou de quatre œufs seulement.

TABLE SYSTÉMATIQUE

DU TOME PREMIER

PAGES

INTRODUCTION . . . V

ORDRE I. — LES RAPACES . . . 1

Famille des Falconidés . . . 2

GENRE I. — PYGARGUE. — HALIAETUS. . . . 3

Pygargue à queue blanche. — *Haliaetus albicilla* . . . 4

GENRE II. — BALBUZARD. — PANDION . . . 7

Balbuzard fluviatile. — *Pandion haliaetus* et var. *Leucocephalus* . . . 8

GENRE III. — AIGLE. — AQUILA. . . . 11

Aigle doré. — *Aquila chrysaetos* . . . 11

— criard. — — *nævia*. . . . 16

GENRE IV. — CIRCAÈTE. — CIRCAETOS . . . 21

Circaete des serpents. — *Circaetos gallicus* et var. *Beaudouini* et *Fasciolatus* . . . 22

GENRE V. — BUSE. — BUTEO. . . . 25

Buse vulgaire. — *Buteo vulgaris* . . . 26

GENRE VI. — ARCHIBUSE. — ARCHIBUTEO. . . . 30

Archibuse ou Buse pattue. — *Archibuteo lagopus*. . . . 30

Var. Sancti-Johannis . . . 31

GENRE VII. — BONDRÉE. — PERNIS. . . . 34

Bondrée apivore. — *Pernis apivorus* . . . 34

GENRE VIII. — ELANION. — ELANUS . . . 40

Elanion blac. — *Elanus cæruleus* . . . 41

GENRE IX. — MILAN. — MILVUS. . . . 45

Milan royal. — *Milvus regalis* . . . 45

— noir. — — *niger* . . . 48

Var. Affinis et *Ægyptius* . . . 49

GENRE X. — GERFAUT. — HIEROFALCO . . . 55

Gerfaut de Norwège. — *Hierofalco gyrfalco* . . . 56

GENRE XI. — FAUCON. — FALCO . . . 59

Faucon commun. — *Falco communis* . . . 59

Var. Melanogenys et *Minor*. . . . 60

Faucon hobereau. — *Falco subbuteo* . . . 63

— emerillon. — — *æsalon* et var. *Columbarius* . . . 67

GENRE XII. — CRESSERELLE. — CERCHNEIS . . . 71

Cresserelle des clochers. — *Cerchneis tinnunculus*. . . . 72

GENRE XIII. — AUTOUR. — ASTUR. . . . 75

Autour des ramiers. — *Astur palumbarius*. . . . 76

GENRE XIV. — EPERVIER. — ACCIPITER . . . 80

Epervier ordinaire. — *Accipiter nisus*. . . . 80

GENRE XV. — BUSARD. — CIRCUS . . . 83

Busard des marais. — *Circus rufus* . . . 84

— bleuâtre. — — *cyaneus* et var. *Hudsonius* . . . 87

PAGES
Busard blafard — *Circus macrurus* 90
— Montagu. — — *cinerarius*. 95
Famille des Strigidés 99
GENRE XVI. — SURNIE. — SURNIA 100
Surnie caparacoch. — *Surnia ulula* et var. *Canadensis* . . . 101
GENRE XVII. — NYCTALE. — NYCTALA 106
Nyctale de Tengmalm. — *Nyctala tengmalmi* 106
GENRE XVIII. — CHEVÊCHE. — ATHENE 110
Chevêche commune. — *Athene noctua*. 110
Var. *Glaux* et *Plumipes* 111
GENRE XIX. — HULOTTE. — SYRNIUM 114
Hulotte chat-huant. — *Syrnium aluco* et var. *Nivicola* 115
GENRE XX. — EFFRAYE. — STRIX 118
Effraye commune. — *Strix flammea* 119
Var. *Javanica*, *Delicatula*, *Rosenbergii*, *Pratincola*. 119
Var. *Furcata* et *Perlata* 120
GENRE XXI. — GRAND-DUC. — BUBO 123
Grand-duc d'Europe. — *Bubo ignavus* et var. *Turcomana* 124
GENRE XXII. — HIBOU. — ASIO. 127
Hibou moyen-duc. — *Asio otus*, et var. *Americanus*. 128
— brachyote. — — *accipitrinus* 131
GENRE XXIII. — SCOPS. — SCOPS 134
Scops petit-duc. — *Scops giu* et var. *Capensis* et *Pennata*. 135
Var. *Bakkamæna*, *Japonica*, *Malayana*, *Rufipennis* et *Brucei* . . . 136
ORDRE II. — LES PASSEREAUX. 141
PREMIER SOUS-ORDRE. — LES ANOMODACTYLES 143
Famille des Caprimulgidés 143
GENRE XXIV. — ENGOULEVENT. — CAPRIMULGUS 144
Engoulevent vulgaire. — *Caprimulgus europæus* 145
Famille des Cypsélidés 149
GENRE XXV. — MARTINET. — CYPSELUS 150
Martinet noir. — *Cypselus apus*. 150
Var. *Unicolor* et *Pallida* 151
DEUXIÈME SOUS-ORDRE. — DÉODACTYLES 154
Famille des Hirundinidés 154
GENRE XXVI. — CHÉLIDON. — CHELIDON 155
Chélidon de fenêtre. — *Chelidon urbica* 155
GENRE XXVII. — HIRONDELLE. — HIRUNDO 158
Hirondelle de cheminée. — *Hirundo domestica* et var. *Savignyi* et *Gutturalis* . 159
Var. *Erythrogastra* 160
GENRE XXVIII. — COTYLE. — COTYLE 164
Cotyle de Rivage. — *Cotyle riparia* 164
Famille des Muscicapidés 167
GENRE XXIX. — GOBE-MOUCHE. — MUSCICAPA 168
Gobe-mouche noir. — *Muscicapa nigra*. 168
— à collier. — — *collaris* 171
— gris. — — *grisola* 174
Famille des Bombycillidés 177
GENRE XXX. — JASEUR. — BOMBYCILLA 177
Jaseur garrule ou de Bohême. — *Bombycilla bohemica* 178
Famille des Laniidés 182
GENRE XXXI. — PIE-GRIÈCHE. — LANIUS 183
Pie-grièche grise. — *Lanius excubitor* 183
Var. *Major*. 188

PAGES

Pie-grièche à front noir. — *Lanius minor* 189
— écorcheur. — *collurio* 193
— rousse. — — *rufus* 196
Famille des Corvidés 199
Genre XXXII. — Pie. — Pica 200
Pie ordinaire. — *Pica caudata* 200
Var. *Mauritanica* et *Nuttallii* 201
Genre XXXIII. — Geai. — Garrulus. 206
Geai glandivore. — *Garrulus glandarius* 206
Var. *Minor*, *Hyrcanus*, *Japonicus*, *Brandtii*, *Atricapillus*, *Cervicalis* et *Krynicki* 207
Genre XXXIV. — Corbeau. — Corvus 212
Grand corbeau. — *Corvus corax* 212
Corneille noire. — — *corone* 217
— mantelée. — — *cinereus* et var. *Capellanus* 221
— freux. — — *frugilegus* 225
Var. *Pastinator* 226
Corneille choucas. — *Corvus monedula* et var. *Collaris* 230
Genre XXXV. — Casse-noix. — Nucifraga 233
Casse-noix vulgaire. — *Nucifraga caryocatactes* 233
Genre XXXVI. — Crave. — Graculus 238
Crave ordinaire. — *Graculus cremita* 238
Famille des Oriolidés 242
Genre XXXVII. — Loriot. — Oriolus 242
Loriot jaune. — *Oriolus galbula*. 243
Famille des Sturnidés. 246
Genre XXXVIII. — Martin. — Pastor 246
Martin-roselin. — *Pastor roseus*. 247
Genre XXXIX. — Etourneau. — Sturnus 250
Etourneau vulgaire. — *Sturnus vulgaris*. 250
Var. *Unicolor* 251
Famille des Cinclidés 255
Genre XL. — Cincle. — Cinclus 255
Cincle d'eau. — *Cinclus aquaticus*. 255
Var. *Melanogastra* 256
Famille des Turdidés 259
Genre XLI. — Grive. — Turdus 260
Grive noire ou Merle. — *Turdus merula* 260
— à plastron blanc. — — *torquatus* 263
— sibérienne. — — *sibiricus* 265
— dorée. — — *varius*. 269
Turdus dauma, *T. malayanus* et *T. lunulatus* 270
Grive draine. — *Turdus viscivorus* 272
— litorne. — — *pilaris* 275
— à gorge noire. — — *atrigularis* 279
— à ailes rousses. — — *fuscatus*. 281
Var. *Naumanni* 282
Grive mauvis. — *Turdus iliacus* 287
— chanteuse. — — *musicus*. 291
— de Swainson. — — *Swainsonii* et var. *Alicinii* et *Ustulatus* 294
— pâle. — — *obscurus* 297
Genre XLII. — Pétrocincle. — Monticola. 300
Pétrocincle de roche. — *Monticola saxatilis* 300
— bleu. — — *cyana* 305
Genre XLIII. — Motteux. — Saxicola. 308

PAGES

Motteux cendré. — *Saxicola œnanthe* . . 309
Genre XLIV. — Traquet. — Pratincola . . . 312
Traquet tarier. — *Pratincola rubetra* 312
Var. *Rubetraoides*. 313
Traquet rubicole. — *Pratincola rubicola*. 316
Var. *Maura, Torquata, Madagascariensis, Hemprichii* 317
Var. *Leucura* 318
Famille des Sylviadés. 322
Genre XLV. — Rouge-queue et Rubiette. — Ruticilla 322
Rouge-queue de muraille. — *Ruticilla phœnicura* et var. *Mesoleuca* . 323
— noirâtre. — — *titys*. . . . 326
Rubiette suédoise. — — *cœruleculа*. 329
— gorge-bleue. — — — var. *Cyanecula* 330
Genre XLVI. — Rouge-gorge et Rossignol. — Erithacus . 334
Rouge-gorge familier. — *Erithacus rubecula* 335
Rossignol philomèle. — — *luscinia* et var. *Golzii* 339
Genre XLVII. — Accenteur. — Accentor 344
Accenteur des Alpes. — *Accentor collaris* 344
— mouchet. — — *modularis* 347
Genre XLVIII. — Fauvette. — Sylvia 350
Fauvette à tête noire. — *Sylvia atricapilla* 351
— des jardins. — — *hortensis*. 354
— babillarde. — — *garrula* 357
— grise ou grisette. — — *cinerea* 360
Genre XLIX. — Hipolais. — Hypolais 364
Hypolaïs contrefaisant. — *Hypolais icterina* 364
— polyglotte. — — *polyglotta* 368
Genre L. — Rousserolle. — Acrocephalus 371
Rousserolle turdoïde. — *Acrocephalus arundinaceus*. 371
Var. *Orientalis, Stentorea, Longirostris, Australis* 372
Var. *Syrinx* 373
Rousserolle des roseaux. — *Acrocephalus streperus* 376
— des marais. — — *palustris* 379
— phragmite. — — *schœnobaenus* 383
— aquatique. — — *aquaticus* 386
Genre LI — Locustelle. — Locustella 389
Locustelle luscinoïde. — *Locustella luscinoides*. 389
— tachetée. — — *naevia* 393
Genre LII. — Anorthure ou Troglodyte. — Anorthura. 397
Troglodyte ordinaire. — *Anorthura troglodytes* 398
Var. *Borealis, Tianschanica, Fumigata* 398
Var. *Alascensis, Hyemalis, Pacifica* 399
Genre LIII. — Pouillot. — Phylloscopus 403
Pouillot fitis. — *Phylloscopus trochilus* 404
— veloce. — — *rufus* 407
— siffleur. — — *sibilatrix* 411
Genre LIV. — Roitelet. — Regulus. 414
Roitelet huppé. — *Regulus cristatus*. 415
— triple bandeau. — — *ignicapillus* et var. *Maderensis* 419
Famille des Paridés. 421
Genre LV. — Mésange. — Parus 423
Mésange charbonnière. — *Parus major* et var. *Minor* 423
— noire. — — *ater* 427
Var. *Britannicus, Pekinensis, Æmodius, Michalowskii, Rufipectus* et *Phœonotus*. 427

PAGES

Mesange bleue. — *Parus cyanus* et var. *Teneriffæ* 431
— huppée. — — *cristatus* 434
— des marais ou Nonnette. — — *palustris* 436
Var. *Borealis*, *Alpestris*, *Baicalensis*, *Kamtschatkensis* 437
Genre LVI. — Acredule. — Acredula 442
Acredule ou Mésange à longue queue. — *Acredula caudata* et var. *Longicaudata*. 442
Genre LVII. — Calamophile. — Panurus 450
Calamophile ou Mesange à moustaches. — *Panurus biarmicus* 450
Famille des Motacillidés 454
Genre LVIII. — Hochequeue. — Motacilla 455
Hochequeue gris. — *Motacilla cinerea* 455
Var. *Lugubris* 456
Hochequeue bergeronnette. — *Motacilla boarula* 461
— jaune. — — *flava* 465
Var. *Cinereocapilla*, *Melanocephala*, *Rayi* 466
Genre LIX. — Pipit. — Anthus 474
Pipit aquatique. — *Anthus spinoletta* et var. *Obscura* 475
— des prés. — — *pratensis* 479
— gorge-rousse. — — *cervinus* 482
— des arbres. — — *arboreus* 486
— des champs. — — *campestris* 490
— Richard. — — *richardi* 494
Famille des Alaudidés 497
Genre LX. — Alouette. — Alauda 498
Alouette des champs. — *Alauda arvensis* 498
— des bois. — — *arborea*. 503
Genre LXI. — Cochevis. — Galerita 507
Cochevis huppé. — *Galerita cristata* 508
Genre LXII. — Calandre. — Melanocorypha 512
Calandre calandrelle. — *Melanocorypha brachydactyla* 512
— à taches noires. — — *calandra* et var. *Bimaculata* 517
— leucoptère. — — *sibirica* 522
Genre LXIII. — Otocoris. — Otocorys 524
Otocoris ou Alouette alpine. — *Otocorys alpestris*. 525
Var. *Sibirica*, *Penicillata* 525
Famille des Fringillidés 531
Genre LXIV. — Plectrophane. — Plectrophanes 532
Plectrophane montain. — *Plectrophanes lapponicus*. 532
— de neige. — — *nivalis* 536
Genre LXV. — Proyer. — Miliaria 540
Proyer ou Bruant proyer. — *Miliaria europæa* 540
Genre LXVI. — Bruant. — Emberiza 544
Bruant jaune. — *Emberiza citrinella*. 544
— zizi. — — *cirlus* 547
— fou. — — *cia* 550
— or olan. — — *hortulana* 553
— des roseaux. — — *schoeniclus* 556
Var. *Pallasii* et *Pyrrhuloides* 557
Bruant nain. — *Emberiza pusilla* 561
Genre LXVII. — Moineau. — Passer 564
Moineau domestique. — *Passer domesticus* et var. *Italiæ* 565
— friquet. — — *montanus* et var. *Mauricianus* 572
Genre LXVIII. — Soulcie. — Petronia. 576
Soulcie ou Moineau soulcie. — *Petronia stulta*. 577

PAGES
Genre LXIX. — Verdier. — Ligurinus 580
Verdier ordinaire. — *Ligurinus chloris* 581
Genre LXX. — Pinson. — Fringilla 584
Pinson ordinaire. — *Fringilla cœlebs* 584
— d'Ardenne. — — *montifringilla*. 589
Genre LXXI. — Serin. — Serinus. 592
Serin cini. — *Serinus hortulanus* 593
Genre LXXII. — Linotte. — Linaria 597
Linotte ordinaire. — *Linaria cannabina* 597
— de montagne. — — *montana* et var. *Brevirostris*. 602
Genre LXXIII. — Sizerin. — Aegiothus. 605
Sizerin boréal. — *Aegiothus linarius* et var. *Hornemanni*. 606
— roussâtre. — — — var. *Rufescens*. 607
Genre LXXIV. — Chardonneret. — Carduelis 612
Chardonneret élégant. — *Carduelis elegans* 613
Genre LXXV. — Tarin. — Chrysomitris 617
Tarin ordinaire. — *Chrysomitris spinus*. 617
Genre LXXVI. — Roselin ou Carpodaque. — Carpodacus 622
Roselin ou Carpodaque cramoisi. — *Carpodacus erythrinus* 623
Genre LXXVII. — Bouvreuil. — Pyrrhula 627
Bouvreuil vulgaire. — *Pyrrhula rubicilla* et var. *Major* 627
Genre LXXVIII. — Dur-bec. — Pinicola 634
Dur-bec des pins. — *Pinicola enucleator* 635
Genre LXXIX. — Bec-croisé. — Loxia 638
Bec-croisé ordinaire. — *Loxia curvirostra* et var. *Americana*, *Mexicana* et *Himalayana* 639
Bec-croisé des sapins. — *Loxia pityopsittacus* 644
— leucoptère. — — *leucoptera* 648
Var. *Bifasciata* et *Amurensis* 649
Genre LXXX. — Gros-bec. — Coccothraustes 651
Gros-bec ordinaire. — *Coccothraustes vulgaris*. 651
Famille des Certhiidés. 655
Genre LXXXI. — Grimpereau. — Certhia 656
Grimpereau familier. — *Certhia familiaris* et var. *Mexicana*. 656
Genre LXXXII. — Tichodrome. — Tichodroma 659
Tichodrome de muraille. — *Tichodroma muraria* 660
Famille des Sittidés. 666
Genre LXXXIII. — Sittelle. — Sitta 666
Sitelle ordinaire. — *Sitta europæa* et var. *Cæsia* 666
Var. *Amurensis* et *Albifrons*. 667
ORDRE III. — LES GRIMPEURS 673
Premier Sous-ordre. — Les Zygodactyles 673
Famille des Picidés. 674
Genre LXXXIV. — Torcol. — Yunx. 675
Torcol verticille. — *Yunx torquilla* 676
Genre LXXXV. — Pic. — Picus 680
Pic épeiche. — *Picus major* et var. *Kamtschatica* 680
Var. *Cabanisii*, *Syriaca*, *Poelzami*, *Numidica* 681
Pic à dos blanc. — *Picus leuconotus*. 686
— mar ou à tête rouge. — — *medius*. 689
— petit-épeiche. — — *minor* 692
Var. *Kamtschatcensis* 693
Genre LXXXVI. — Gécine. — Gecinus 697
Gécine ou Pic vert. — *Gecinus viridis* et var. *Sharpei*. 697

PAGE

Gécine ou pic à tête cendrée. — *Gecinus canus* . . . 701
Famille des Cuculidés 704
Genre LXXXVII. — Coucou. — Cuculus 705
Coucou ordinaire. — *Cuculus canorus* et var. *Canoroides* 705
Var. *Rochii* 708
Genre LXXXVIII. — Coulicou. — Coccyzus 714
Coulicou américain. — *Coccyzus dominicensis* 714
ORDRE IV. — LES ANISODACTYLES 719
Famille des Coraciadés 720
Genre LXXXIX. — Rollier. — Coracias 720
Rollier commun. — *Coracias garrula* 721
Famille des Alcédinidés 724
Genre XC. — Martin-pêcheur. — Alcedo 725
Martin-pêcheur vulgaire. — *Alcedo ispida* 725
Var. *Bengalensis* 726
Famille des Méropidés 730
Genre XCI. — Guépier. — Merops 731
Guepier vulgaire ou apivore. — *Merops apiaster* 731
Famille des Upupidés 735
Genre XCII. — Huppe. — Upupa 735
Huppe vulgaire. — *Upupa epops*. 736

Hommage

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA BELGIQUE

PAR

Alphonse DUBOIS

DOCTEUR EN SCIENCES,
CONSERVATEUR AU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,
MEMBRE HONORAIRE, CORRESPONDANT OU EFFECTIF DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SÉRIE DES OISEAUX

TOME I

(1876-1887)

BRUXELLES

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT, TH. FALK, Sr

Rue des Paroissiens, 18-20-22

1887

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATIONS DE M. ALPHONSE DUBOIS

Les Lépidoptères de la Belgique, leurs chenilles et leurs chrysalides, décrits et figurés d'après nature sur l'une des plantes nourricières. 3 vol. in-8° avec 433 planches coloriées à la main (1862-1884) . . . fr. 275,00

Introduction à la Lépidoptérologie (Extrait du précédent), broch. in-8°, avec carte . . . . . fr. 3,00

Faune illustrée des Vertébrés de la Belgique. *Série des Oiseaux* qui formera 2 vol. in-8° de texte, avec cartes et 2 vol. de planches color. à la main et comprendra environ 150 livraisons. La livraison. . . . . fr. 3,00

Revue critique des oiseaux de la famille des Bucérotidés (Calaos), broch. in-8°, avec 2 pl. col. Bruxelles, 1884 . . . . . fr. 3,00

Manuel de Zoologie, *conforme aux progrès de la science.* 1 vol. in-12 avec 177 gravures intercalées dans le texte. Bruxelles, 1882. fr. 6,00

Aperçu du Règne animal ou *Premières notions de Zoologie.* 1 vol. in-12 avec 166 gravures intercalées dans le texte. (Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement pour l'enseignement moyen. — Bruxelles, 1882 . . . . . fr. 3,00

Conspectus systematicus et geographicus avium Europæarum, Broch. in-8°. Bruxelles, 1871. . . . . fr. 3,00

Histoire populaire des animaux utiles de la Belgique, 1 vol. in-12 illustré. (Une nouvelle édition revue et augmentée est sous presse).

Archives cosmologiques. *Revue des sciences naturelles,* 1 vol. in-8° avec 13 pl. col. et en noir. Bruxelles, 1867 . . . . . fr. 10,00

Traité d'entomologie horticole, agricole et forestière. 1 vol. in-8° avec 4 pl. col Gand, 1865 (*ouvrage couronné*). — Epuisé.

Les Oiseaux de l'Europe, *espèces non observées en Belgique,* par Ch. F. Dubois père. 2 volumes in-8°, avec 317 pl. col. Bruxelles, 1864-72 . . . . . fr. 200,00

Catalogue systématique des oiseaux de l'Europe, par Ch. F. Dubois père. Broch. in-8°; Bruxelles, 1865 . . . . . fr. 1,50

AMNH LIBRARY
100103922